This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 486961

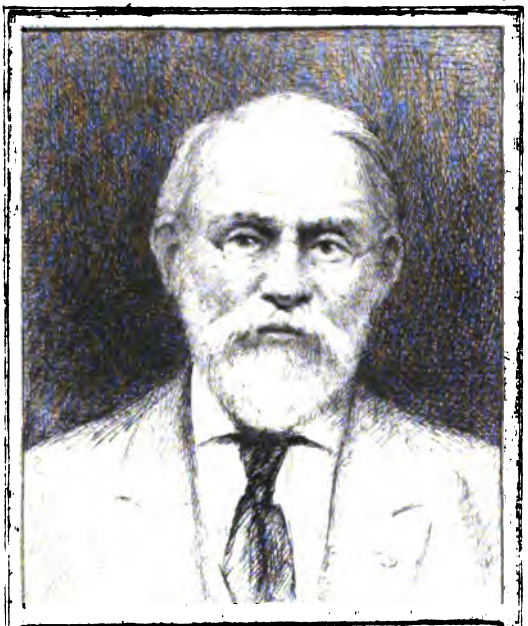

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
801
.V55
S6

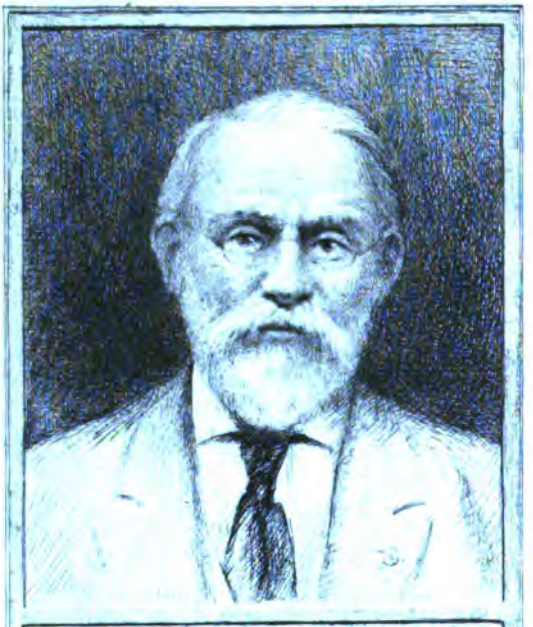

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Sir S

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

TOME SEPTIÈME

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE E. AUBERT
6, avenue de Sceaux.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

TOME SEPTIÈME

VERSAILLES

E. AUBERT
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
6, Avenue de Sceaux

P.-F. ETIENNE
LIBRAIRE
46, Rue de la Paroisse

1866

ERRATA.

Page 40, ligne 20, *au lieu* d'épais, *lisez* épars.

Page 44, ligne 11, *au lieu* de fruits, *lisez* fruit.

Page 55, ligne 9, supprimez la virgule au milieu du vers.

Thenning
Nijhoff
7-3-29
19975

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 1862,

SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR

DE M. LE COMTE DE SAINT-MARSAULT

Préfet de Seine-et-Oise.

Discours de M. VATEL, Président annuel.

MESSIEURS,

L'usage traditionnel de notre Compagnie veut qu'au moment où votre Président dépose ses fonctions annuelles, il résume la pensée qui a présidé à son élection et à l'accomplissement de la mission qu'il a eue à remplir au milieu de vous ; c'est ce que je viens faire en quelques mots. A quel titre ai-je dû l'honneur fort immérité d'être placé à votre tête ? Simple légiste, n'ayant ni l'ambition du poète, ni même les prétentions plus modestes du littérateur ou de l'historien, je ne puis m'expliquer votre choix que par la vocation à laquelle je me suis livré depuis vingt-cinq ans dans votre ville, c'est-à-dire par le goût, l'étude et la pratique du Droit.

Embrassant dans votre domaine toutes les sciences morales, vous avez toujours tenu à honneur d'y comprendre la Législation et la Jurisprudence auxquelles vous avez consacré spécialement une de vos sections. C'est donc comme représentant, fort indigne mais tout dévoué, de cette noble science, que j'ai accepté la tâche que vous avez bien voulu me confier. C'est en son nom que je vous en re-

mercie, et c'est sur elle que je vous demande d'appeler un instant votre attention.

« La littérature, a dit un écrivain célèbre, est l'expression de la Société. » Ce mot a fait fortune ; il est devenu un axiôme souvent invoqué, une formule commode pour résumer une loi sociale qui cependant n'est pas toujours d'une justesse absolue. Il serait beaucoup plus vrai, je crois, de dire que la meilleure expression d'un peuple se trouve dans sa législation. C'est dans ses lois qu'une nation dépose le secret de sa civilisation, de son génie, de son histoire : Religion, Politique, Beaux-Arts, Industrie, tout se reflète dans les monuments législatifs d'un peuple; et quand on veut retracer la physionomie d'un État ou porter un jugement sur ses annales, c'est dans les textes de ses statuts et les dispositions de ses coutumes qu'on trouve le guide le plus fidèle et le plus sûr. L'étude des textes juridiques c'est donc l'étude de l'histoire, c'est la source la plus authentique, c'est la mesure la plus certaine d'appréciation, c'est l'expression la plus vivante des sociétés. — Telle est la thèse que je me propose de développer et d'appuyer par une revue rapide des grandes dates du Droit dans l'histoire.

La loi des XII Tables correspond à une époque sur laquelle l'antiquité ne nous a transmis aucun document contemporain : mais que l'on parcoure les curieux fragments qui nous sont parvenus, et l'on trouvera, dans ces articles de lois cadencés en strophes vibrantes, la peinture la plus expressive de la civilisation romaine ou pour mieux dire de la barbarie de ces temps primitifs. Ainsi voulons-nous savoir quel était alors l'état de la famille ? Ouvrons ce Code qu'on a appelé le poème épique du Droit Quirinal. Voici ce que nous y trouvons :

Droit de vie et de mort du père sur ses enfants.

Bien plus, il peut les vendre et les vendre jusqu'à trois fois ! — L'enfant difforme doit être sacrifié.

Droit de vie et de mort du maître sur l'esclave.

Droit de vie et de mort du mari sur sa femme.

Droit absolu du créancier sur le débiteur *(nexus)* : s'il y a plusieurs créanciers, ils se partagent le corps par morceaux. — Qu'ils en coupent trop ou trop peu, n'importe : le débiteur romain, moins

favorisé que celui de Shylock, ne pourra s'en plaindre. « *Si plus minusve secuerint, se fraude esto.* »

Voilà pour la condition civile: le droit criminel n'est pas moins barbare.

La peine fondamentale est la peine du talion : la Loi de Moïse disait : œil pour œil, dent pour dent; la loi des XII Tables dit aussi : bras pour bras, membre pour membre. « *Si membrum rupsit, talio esto.* »

Le voleur de récoltes est pendu à la statue de Cérès.

Celui qui jette un sort aux fruits de la terre est brûlé vif.

On reconnaît, à ces derniers traits, les préoccupations d'un peuple adonné à l'agriculture et aux superstitions d'une civilisation à son enfance.

La revendication se fait sous forme d'un combat simulé :

Les plaideurs croisent le fer judiciaire devant le juge. « *Si qui in iure manum conserunt.* » On voit apparaître ici l'autre caractère de la population romaine, qui n'est pas seulement agricole, mais qui est aussi guerrière. — Le symbole du Droit Quiritaire est une lance. « *Hastâ utebantur signo quodam justi dominii*; *maximè enim sua esse credebant quæ ex hostibus cepissent.* » Les anciens Quirites regardaient de préférence, comme étant leur propriété, ce qu'ils avaient enlevé à l'ennemi. C'est pour cela que la lance « *hasta* » présidait aux jugements et aux ventes publiques « *subhastatio.* »

La propriété, qui chez nous ne s'acquiert et ne se perd que par trente ans, se prescrit par deux années. Le sol est trop précieux pour qu'on le néglige; indice des étroites limites qu'avait alors l'*ager romanus*. Quand la campagne de Rome sera devenue l'empire du monde, il faudra une prescription de 30 et 40 années pour conquérir la terre ou pour en être dépouillé. — L'idée du droit se sera élevée en même temps que la valeur du sol aura baissé, et le reflet de ces deux résultats opposés se retrouvera traduit dans une seule et même disposition législative.

Sous la loi des XII Tables, les meubles se prescrivent par une année, et la femme, assimilée aux choses mobilières, s'acquiert comme elles. Si une femme demeure pendant un an avec le même citoyen, elle tombe en son pouvoir, *in manû;* elle devient sa chose, et, pour em-

pêcher cette singulière appropriation, il faut que chaque année une absence de trois nuits interrompe la prescription, *trinoctium usurpatio*, trait caractéristique qui peint tout à la fois l'état social et l'esprit légiste de l'ancienne Rome où la rudesse des mœurs s'allie avec le raffinement des subtilités judiciaires.

Enfin les XII Tables confèrent au père de famille le droit de tester librement : *Ut ita legassit super pecuniâ familiâve suâ, ita ius esto.* Ces simples paroles renferment toute une révolution politique. On ne pouvait tester précédemment que par une loi rendue dans les Comices, *kalatis Comitiis*, c'est-à-dire dans les assemblées du peuple présidées et dominées par les Patriciens. Donner à chacun le droit de *léguer*, c'est-à-dire de faire une loi particulière pour transmettre ses biens par testament, c'était émanciper la *plebs* tenue, jusque-là, sous la dépendance du patriciat. C'était lui donner le libre exercice de ce droit testamentaire toujours si cher à l'homme, puisqu'il lui permet de se survivre à lui-même, mais qui eut pour les Romains une importance plus haute, une sorte de caractère religieux. La loi civile a gardé ici l'empreinte de l'insurrection démocratique, d'où sont sorties les XII Tables qui furent tout à la fois un Code privé et une Charte de garantie arrachée au pouvoir décemviral.

Le temps m'empêche de parler du Droit sacré, qui occupe toute la X^e^ Table et qui montre la société romaine, sortant à peine de l'hypogée étrusque, encore pleine de toutes ses superstitions et de ses mystères ; mais, sans entrer dans ces curieux détails, je le demande, est-il dans Tite-Live ou Denis-d'Halicarnasse un chapitre qui puisse être comparé pour l'histoire intérieure de Rome et pour l'intelligence de cette civilisation primitive, grosse de si grandes destinées, avec ces fragments mutilés, avec ces débris épars de quelques lois plus durables que le bronze sur lequel elles furent gravées ? La législaion a donc été ici la meilleure gardienne de ces traditions qui remontent à près de 3,000 ans !

Transportons-nous maintenant à l'apogée de l'Empire. Le règne d'Antonin a préparé celui de Marc-Aurèle. Avec eux la philosophie s'est assise sur le trône des Césars. C'est la grande époque de

la domination impériale ! Où trouverons-nous la trace et la véritable mesure de cette grandeur colossale aujourd'hui détruite? ce n'est ni dans la littérature ni dans les œuvres de l'art, pourtant si parfaites, ni dans les monuments si grandioses encore debout; c'est dans les écrits immortels de ces jurisconsultes qui, eux aussi, éclairèrent du flambeau de la philosophie les profondeurs du Droit et élevèrent la Jurisprudence à une hauteur qui depuis n'a pas été surpassée, si même elle a jamais été égalée.

Gaïus, Paul, Ulpien, Papinien, à la fois légistes et philosophes, professaient les doctrines du stoïcisme au moment où la pourpre impériale était portée par les disciples d'Epictète. — Leurs traités, passés plus tard à l'état de raison écrite et devenus de véritables lois, sont puisés aux sources d'une morale supérieure qui est comme le prélude de la rénovation chrétienne prête à surgir. Là nous trouvons encore le même parallélisme entre l'état de la société et le développement du Droit qui lui sert d'organe et de *criterium*.

Ecoutez cette belle définition de la Jurisprudence, qui forme la première loi des Pandectes, et qui méritait d'être placée au fronton de ce vaste édifice :

« Le Droit est la science du bon et du juste ; véritable sacerdoce dont nous nous honorons justement d'être considérés comme les ministres, nous qui professons en effet le culte de ce qui est conforme à la raison et à l'équité, nous appliquant à séparer le juste de l'injuste, le vrai du faux, cherchant à rendre les hommes meilleurs non-seulement par la crainte des peines, mais encore par l'espoir de récompenses et pratiquant ainsi une philosophie qui n'est pas feinte, et qui, si nous ne nous trompons, est conforme à la vérité la plus pure. »

Telle est la profession de foi et en quelque sorte la déclaration de principes d'Ulpien, commune à tous les jurisconsultes romains de cette période. Ils portent la philosophie morale du stoïcisme, alors dominant, dans le domaine du Droit, ils s'en servent comme d'un guide pratique, et en font passer les préceptes dans l'application des lois avec un art qui tient de la précision géométrique des mathématiciens et de l'élévation des philosophes.

Le mariage cesse d'être rabaissé par cette prescription annale tirée de la cohabitation. L'union conjugale ne s'accomplit plus par

la possession, ni sous la forme d'un achat et d'une vente. Loin de là, les jurisconsultes cherchent à rehausser le mariage, à l'environner de respect, d'honneur, de dignité. « Dans cette union, disent-ils, il faut toujours considérer, non-seulement ce qui est permis, mais ce qui est honnête. » Quand il s'agit de la validité d'un mariage, dit Paul, on doit rechercher avant tout et respecter le Droit de la nature et de la pudeur. Enfin, la plus noble idée du mariage respire dans cette définition auquel le Christianisme même n'a rien pu ajouter :

« *Maris et feminæ conjunctio, consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio.* »

« Les légitimes noces (*justæ nuptiæ*) consacrent l'union de l'homme et de la femme, l'association intime de toute la vie, la communion entre eux du Droit sacré et du Droit humain ! »

Dans cette définition, qui renferme tous les grands caractères du mariage, on pressent la transformation de la société antique et l'avénement du Christianisme qui approche. Modestinus, qui en est l'auteur, est un jurisconsulte du III^e^ siècle, le dernier disciple d'Ulpien.

Le mariage, qui est la base de la famille, ne pouvait se consolider sans que l'état de la famille elle-même s'en ressentît.

Le droit de vendre les enfants est abrogé et cesse d'appartenir au père de famille.

Le droit suprême de vie et de mort est aboli et réduit au droit de correction : « *Nam patria potestas in pietate debet, non in atrocitate consistere.* L'usage du pouvoir paternel doit consister dans l'affection du père de famille, et non dans la cruauté envers les enfants. »

Le fils commence à pouvoir posséder un pécule acquis dans les camps ; cette innovation, introduite par Jules César, aboutit sous Trajan, son véritable continuateur, à la constitution et à la reconnaissance du pécule militaire, *peculium castrense.*

Les antiques rigueurs de l'esclavage tombent devant les progrès de la philosophie stoïcienne et sa transfusion dans le droit pratique. Le maître qui expose l'esclave malade, perd ses droits sur lui.

Si au lieu de l'exposer il le fait périr, il est puni comme meurtrier.

Si le maître, sans aller jusqu'à les tuer, exerce envers ses esclaves une sévérité excessive, et que ceux-ci se réfugient dans les temples, ou aux pieds de la statue de l'Empereur, le magistrat intervient pour les protéger et force le propriétaire à les vendre (Constitution d'Antonin-le-Pieux).

L'esclave ne peut plus être contraint, par la volonté du maître, à combattre dans l'arène contre les bêtes féroces : il faut une sentence du juge qui le condamne à subir, comme une peine, ce qui précédemment n'était qu'un jeu public (Loi Petronia).

Les esclaves cessent donc peu à peu d'être des choses : leur personne, leur vie est garantie. La faveur de la liberté est proclamée, — *quotiens dubia interpretatio libertatis est, secundum libertatem respondendum est.* Les esclaves entrent ainsi dans la condition des personnes. Les jurisconsultes commencent par en faire des hommes : bientôt le Christianisme en fera des frères, et l'une des plus grandes réformes sociales dont l'humanité puisse s'enorgueillir sera, non pas accomplie, elle ne l'est pas encore, mais au moins commencée. Son point de départ est marqué dans les écrits des jurisconsultes qui ont eu l'honneur de combattre l'esclavage, tandis que les plus grands philosophes de l'antiquité, Aristote par exemple, y voyaient une institution de droit naturel, et ont proclamé les premiers cette vérité alors nouvelle que la servitude est un état contraire à la nature et condamné par le droit des gens.

Les progrès du Droit pénal sont liés d'une manière trop intime à ceux des sociétés pour que l'élévation que nous venons de signaler dans les doctrines de jurisconsultes romains, ne se révèle pas dans la jurisprudence criminelle, et peut-être est-ce là qu'elle éclate avec le plus de grandeur.

« Personne ne peut être puni pour une simple intention. *Cogitationis pœnam nemo patitur.* »

« La loi punit le fait extérieur et non la pensée intime. *Factum lex, non sententiam notat.* »

Voilà la limite vraie où s'arrête le sanctuaire de la conscience, où commence le domaine de la répression pénale (Rossi).

« Nul n'est le successeur du crime d'autrui. — Aucune peine ne peut être appliquée au fils pour le délit du père, au frère pour le fait du frère (*nemo criminis alieni successor constituitur, etc.*).

C'est le principe de la personnalité des fautes, qui ne triomphera qu'au XIX^e^ siècle par l'abolition de la confiscation (1789).

Enfin, on l'a dit avec raison, c'est à Ulpien et à Paul que l'humanité doit ces deux sentences qui retentiront toujours à travers les âges :

« Il vaut mieux laisser impuni le crime d'un coupable que de condamner un innocent. »

« La peine est établie pour l'amendement des hommes. *Pœna constituitur in emendationem hominum.* »

Profondes maximes, dont l'une a si souvent protégé l'innocence, tandis que l'autre contenait en germe la réforme pénitentiaire dont notre siècle voit l'accomplissement.

Ajoutons que ces grands interprètes de la Philosophie du Droit scellèrent de leur sang ces vérités qui ont immortalisé leurs ouvrages.

Paul succomba par les suites de l'exil auquel il avait été condamné par l'indigne Héliogabale.

Ulpien périt en combattant une sédition de Prétoriens.

Papinien, sommé par Caracalla de trouver des raisons pour innocenter le meurtre de son frère, reçut la mort pour prix de ces nobles paroles : « Il est plus facile de commettre un parricide que de le justifier. »

Jamais le Droit n'a été lié plus intimement à l'histoire, puisqu'il devient ici l'histoire elle-même !

Mais à ces fastes de l'Empire succède une nuit profonde : la décadence des Romains, l'invasion des barbares, le moyen-âge; car le progrès, suivant la loi d'ici-bas, s'opère en spirale, et l'humanité, tout en avançant dans sa marche, est condamnée à de cruels retours en arrière.

Le flot de la civilisation, comme celui de la mer, ne monte peu à peu qu'en reculant pour monter encore ; c'est dans les monuments de la législation que nous retrouvons les témoignages les plus complets sur cette grande évolution du monde. Nous n'en citerons

qu'une page, parce qu'elle est peu connue, et qu'on la chercherait vainement dans les historiens, nous voulons parler du Colonat, cet état intermédiaire qui forme trait-d'union entre l'esclavage et le servage, et qui sert à expliquer l'un par l'autre ces deux modes de la servitude. Au IIIe siècle nous avons laissé l'esclavage antique attaqué par les jurisconsultes philosophes, paraissant près de succomber et de disparaître. — Au Ve siècle, non-seulement l'esclavage dure encore, mais il semble qu'il se soit raffermi et aggravé en changeant de forme. — Sous la République et sous les premiers Empereurs, l'esclave pouvait toujours être affranchi et les manumissions étaient si nombreuses qu'il fallait, par des lois spéciales, protéger les patrons contre les affranchis. Sous les empereurs chrétiens Théodose, Constantin et surtout Justinien, une innovation remarquable s'introduit: au lieu d'être attaché à la personne de son maître, l'esclave est affecté à la terre ; il devient *servus terræ*. Vainement il porte le nom de colon, il est assujetti aux mêmes châtiments corporels que les esclaves. — S'il se sauve, il est puni des peines du vol, comme voleur de sa propre personne. — Bien plus il ne peut pas être affranchi ! Attaché au sol, au nom de l'intérêt public, qui exige la culture des terres à tout prix, il est rivé par un lien indissoluble au sillon comme le bœuf qui le laboure avec lui ; il ne peut en être séparé ni par sa propre volonté ni par celle de son maître. S'il est vendu seul, la vente est nulle; le possesseur du fonds a droit de le réclamer partout où il peut le saisir, et l'acheteur perd le prix qu'il a versé. — Le propriétaire ne peut pas non plus aliéner ce fonds en conservant le colon. Aucune profession, aucune dignité, aucun service ne sauraient le protéger, pas même l'état militaire, pas même l'état ecclésiastique, à moins, dans ce dernier cas, du consentement du patron. Triste condition qui sera bientôt celle du serf, quand les principes du vasselage personnel dérivé de la Hœrigkeit germanique seront venus se combiner et se confondre avec ceux du Colonat Byzantin ! — Servitude sans espoir, sans issue, où l'homme passe à l'état d'instrument aratoire, d'accessoire d'un immmeuble, d'immeuble même et d'immeuble inaliénable, *adstrictus glebæ ;* esclavage plus dur que celui des temps primitifs, en ce qu'il prend un caractère politique et devient la base de tout le système féodal.

On a prétendu que le servage du moyen-âge constituait une condition très supérieure à l'esclavage de l'antiquité.

Le serf, a-t-on dit, pouvait se marier et posséder.

Le colon le pouvait également. — L'esclave avait aussi une sorte de mariage — *contubernium*. — et un pécule ; — mais qu'est-ce que la famille et la propriété, quelque précieux que soient ces biens, sans des garanties qui les protégent? — « Entre le seigneur et son vilain, disait le droit féodal, il n'y a de juge fors Dieu ! » Aussi nul système d'organisation politique n'a-t-il pesé plus lourdement sur la population et laissé des haines plus vivaces que cet asservissement de l'homme à la terre, que cette immobilisation de toute chose, inféodant les petits états aux grands, le fief au fief, la justice au territoire, le pain de chaque jour aux odieuses banalités. Rien d'étonnant que, pour effacer jusqu'aux derniers vestiges de cette oppression séculaire du sol sur l'homme, il ait fallu le tremblement de terre de 1789 ! Un mot tiré de la langue juridique va encore ici résumer dans une brève formule les ressentiments de plusieurs siècles : le droit féodal, dans le langage des jurisconsultes, est appelé le *Droit haineux*, par opposition au Droit romain, connu alors sous le nom de Raison écrite; et la maxime : *odia restringenda*, ne veut pas dire autre chose, si ce n'est que dans le doute il faut préférer les principes plus larges du Droit romain aux règles despotiques des feudistes.

Le moyen-âge, qui associe volontiers les animaux à la vie humaine, qui en peuple les sculptures des cathédrales, qui les mêle aux manifestations religieuses, qui fait, entre autres exemples sans nombre, la fête de l'Ane, fait aussi le procès aux bêtes transformées en personnes responsables de leurs actions. Il existe des traités sur les procédures contre les animaux. On connaît vingt-sept procès de ce genre dans les XII^e^, XIV^e^, XV^e^ siècles. « Si les bêtes, dit Jean Duret, dans son Traité des peines et amendes, ne se bornent pas à blesser, si elles tuent ou mangent, ainsi que l'expérience l'a démontré, comme il est arrivé à pourceaux de dévorer de petits enfants, la mort y eschet et les condamne-t-on à être pendues et étranglées comme s'y elles avoyent raison, pour faire perdre mémoire de l'énormité du fait. » Ainsi tandis que l'Eglise excommunie des chenilles et

autres insectes, les Parlements font brûler des mulets pour sodomie et des porcs pour homicide; la jurisprudence se trouve donc encore en harmonie avec la religion, cette autre grande expression des sociétés. Qu'il nous suffise à ce propos de citer le *Droit canonique* qui occupe une si large place dans ces âges religieux et qui forme une des sources les plus abondantes pour le Droit pénal et la Procédure civile. — Nous ne mentionnerons aussi que pour ordre les Coutumes, ces peintures vivantes des mœurs des nations, et nous nous contenterons, à l'appui de notre thèse, de rappeler le nom de ces coutumiers, si bien nommés miroirs, *Specula*, *Sachsenspiegel*, *Schwabenspiegel*, parce qu'ils reflètent l'état fidèle de la civilisation dont ils sont la véritable encyclopédie.

Le XVI^e^ siècle, si richement doué entre tous, si fécond en noms illustres de tous genres, n'en a pas cependant de plus hauts que ceux de Jacques Cujas et de Charles du Moulin. La puissante élaboration de la Renaissance se traduit autant par le développement de la science du Droit que par les merveilles des Beaux-Arts et la régénération de la Littérature; c'est l'émancipation de la pensée sous toutes ses faces, et qui dit liberté de la pensée implique nécessairement progrès du Droit.

Au XVII^e^ siècle la législation présente les formes majestueuses qui sont le cachet des œuvres de Louis XIV, et les travaux privés des jurisconsultes portent eux-mêmes l'empreinte de cette régularité systématique particulière à cette grande époque.

Les Lois civiles de Domat ont les larges assises d'une codification officielle et forment en quelque sorte les Pandectes françaises.

L'Ordonnance civile de 1667, l'Ordonnance criminelle de 1670, le Code marchand, le Code de la Marine, le Code des Eaux et Forêts, précédés de conférences solennelles, écrits d'une main magistrale, conçus dans un esprit de discipline et de hiérarchie, correspondent à l'ampleur du grand règne et au dogme de l'autorité poussé jusqu'au culte. Les monuments législatifs élevés par Louis XIV ont le grandiose de ses édifices, et ses belles ordonnances aux articles si bien alignés, aux proportions si larges, font penser involontairement aux spacieuses avenues et aux somptueux portiques qui conduisent à la demeure royale, et donnent à notre belle cité la physio-

nomie propre qui l'a rendue célèbre entre toutes les créations de cette époque. Législateur ou architecte, Louis XIV reste le même, et sa grave figure préside avec une égale dignité le recueil de ses lois monumentales et les magnificences symétriques de ses jardins et de ses palais.

La Régence nous a légué, dans l'inextricable cahos des édits qui ont élevé et renversé tour à tour le système de Law, avec une même et inconcevable légèreté, le Code de l'agiotage et de la banqueroute publique.

La décadence du règne de Louis XV n'apparaît pas moins éclatante dans l'abaissement de la culture du droit que dans l'énervement des mœurs. Seuls, d'Aguesseau et Pothier, vulgarisateurs habiles des travaux de leurs devanciers, préparent nos codes modernes. Leur style, d'une clarté remarquable, je dirais presque Voltairienne, montre l'étroite parenté qui unit la Jurisprudence et la Littérature, le XVIII^e^ siècle étant, par excellence, l'âge de nos grands prosateurs.

Avec Louis XVI, le souffle des réformes commence à se faire sentir ; la législation s'élève au niveau de l'esprit public : la suppression des maîtrises et des jurandes, l'abolition de la question préparatoire, l'extinction du servage dans les domaines du roi, l'abolition définitive de la torture, l'état-civil rendu aux Protestants, la création des assemblées provinciales, les restrictions des lettres de cachet, forment autant d'étapes qui conduisent à la convocation des Etats-Généraux, et sont tout à la fois l'honneur de la nation qui inspirait ces lois nouvelles, du gouvernement qui en prenait l'initiative et de la cité qui les a vues signer et promulguer dans ses murs.

N'oublions pas en effet que ces édits mémorables sont datés de Versailles, et rappelons-nous avec orgueil que le nom de notre patrie est attaché d'une manière indissoluble aux premières réformes qui ont fondé chez nous l'humanité dans les lois criminelles, la tolérance dans les lois religieuses, et la liberté dans nos institutions politiques.

La Révolution française ouvre un nouveau monde ; il serait téméraire à nous d'y pénétrer, et d'ailleurs, pour en faire la synthèse, il suffira d'énoncer le titre de deux lois célèbres qui en sont comme le premier et le dernier mot :

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.

LA LOI DES SUSPECTS.

LA DÉCLARATION DES DROITS renfermait à elle seule l'immense rénovation qui venait de s'accomplir. C'était l'Evangile de cette génération ardente, croyante, enthousiaste, qui avait foi dans le règne de la raison, dans le retour à la nature, à la fraternité primitive, et qui saluait avec attendrissement ce qu'elle croyait être l'avénement de la vertu, de la justice, de l'âge d'or légal sur la terre.

L'inscription des droits de l'homme sur les Tables de la Loi, tel fut le verbe par excellence de la Révolution dans l'expansion de sa jeunesse, le *Credo* de sa religion, le legs le plus durable qu'elle nous ait laissé sous le nom de conquêtes de 1789.

Mais à ces jours si radieux succéda bientôt, vous le savez, une ère de violences et de fureurs sanguinaires. D'où vint cette guerre fratricide entre des hommes qui naguère marchaient ensemble vers les mêmes et sublimes utopies? C'est qu'une défiance mutuelle et meurtrière s'empara fatalement de tous les esprits, sans distinction, aucun parti ne croyant à la sincérité du parti contraire; ceux même qui partagent des idées identiques se soupçonnent, se dénoncent, se poussent à l'échafaud.

Cette phase sinistre de la Révolution se résume dans le CODE DES SUSPECTS. La fureur de l'incrimination organisée en lois féroces, c'est la négation de la Révolution qui retourne aux abus qu'elle avait pour mission de détruire. La Convention revient aux traditions de Louis XI, de Richelieu, de Letellier, aux vieux errements de la barbarie parlementaire. On demande le rétablissement de la torture (Pâris, Charlotte de Corday, Admiral), des supplices raffinés (les mêmes); on renouvelle le bannissement, la confiscation, les peines où la superstition se mêle à l'ignominie; on traîne les cadavres à l'échafaud *damnata memoria* (Valazé); on démolit la maison de Buzot et on élève à sa place un poteau infamant comme pour Jean Châtel (1).

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Berriat-Saint-Prix a publié, dans le Cabinet historique, un article du plus haut intérêt où il prouve que, le 27 brumaire an II, le tribunal révolutionnaire de Paris a condamné à mort et fait exécuter *un chien*! Le procès-verbal d'exécution du malheu-

L'ordonnance criminelle de 1670, par une sorte de dérision cruelle, confiait à la religion des juges le soin de défendre les accusés, et, sous ce prétexte, leur refusait l'assistance d'un conseil. La loi du 22 prairial, par une ironie non moins barbare, donne pour défenseur aux patriotes calomniés des *jurés patriotes*. Fouquier-Tinville ressuscite Laubardemont et Pussort, et la terreur enfante la contre-révolution en voulant en prévenir le retour. La profanations des principes de la défense reste un des stigmates les plus tristes de cette sanglante époque, un affligeant contraste avec la Déclaration des droits, le démenti de 1789 par 1793.

L'Empire, qui succède à la Révolution et à la République, peut se mesurer de deux manières : par la Carte qu'il s'était tracée avec le glaive, par les Codes qu'il a inscrits au Bulletin des Lois. Sa Carte gigantesque a disparu, effacée par la tempête ; l'édifice colossal de ses Codes est resté debout et domine de toute sa hauteur l'Europe qui, en échappant à nos armes, est restée soumise à nos lois. C'est que, de ces deux œuvres, l'une émanant de la force était transitoire comme elle, tandis que l'autre, fille du droit, est restée impérissable comme lui. C'est donc dans la codification que se trouve l'expression la plus exacte de la véritable grandeur du premier Empire (1), tant il est vrai que les conquérants et les fondateurs de tous les temps ont rendu cet hommage à la législation, qu'elle est la con-

reux animal existe au dossier, carton 296, dossier 253, archives de l'Empire. Ce fait, qui nous était inconnu lorsque ce discours fut prononcé, nous semble être une preuve curieuse à l'appui de l'idée que nous avions émise sur le retour de la Révolution, par ses excès, aux préjugés du moyen-âge en matière pénale.

(1) On pourrait y trouver la peinture des mœurs et de l'état social se reflétant dans un grand nombre de dispositions caractéristiques du temps; nous ne citerons qu'un article qui retrace jusqu'aux modes de l'époque. En principe le Code refuse toute action pour dette de jeu ou paiement d'un pari ; mais, ajoute l'art. 1966, « les jeux propres à exercer au fait des armes, les *courses à pied* pu à cheval, les *courses de charriot*, le jeu de paume et autres jeux de même nature qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps, sont exceptés de la disposition précédente. » Les courses à pied dans le champ de mars existaient encore. C'est bien la même géné-

sécration suprême de leur gloire : témoins le Code universel entrevu par Jules César, les Capitulaires de Charlemagne, les Établissements de Saint-Louis, les Édits de Charles Quint, les Ordonnances de Louis XIV, celles du grand Frédéric, les cinq Codes de Napoléon !

La trace d'une révolution se cache parfois dans la ligne du moindre texte : quelle distance y a-t-il entre la Charte de 1814 et celle de 1830 ? La première était promulguée par *concession*, dit le préambule, et *octroi de l'autorité Royale;* la seconde supprime cette préface injurieuse pour la dignité de la nation, et, dans cette suppression d'une phrase, il n'y a pas seulement un changement de dynastie, il y a toute la différence qui sépare le dogme suranné de la légitimité et le principe de la souveraineté nationale.

Je m'arrête au seuil des temps modernes. Qu'il me soit permis toutefois de rendre cet hommage à notre époque, qu'elle n'a pas manqué à sa mission, et qu'un jour nos lois témoigneront devant la postérité que nous aussi nous avons apporté à l'œuvre du progrès le tribut de nos efforts. Sans doute l'industrie, les affaires, les intérêts pécuniaires, qu'on nous reproche souvent comme une sorte de matérialisme, y trouvent un immense développement, mais ce qu'il faut dire à l'honneur de notre génération, c'est qu'elle a réalisé par le Droit la tâche que tant de siècles que nous venons de parcourir avaient laissée ébauchée : l'abolition définitive de l'esclavage, le renversement de l'échafaud politique, présage de la suppression complète de la peine de mort, ce dernier terme des réformes demandées par l'humanité au Droit pénal. Sans doute le beau décret de 1848 a été momentanément effacé; mais qu'importe ? nous le savons, le progrès ne recule que pour mieux avancer. Nous avons vu disparaître la mutilation, la marque, l'exposition, les bagnes, la peine suprême est condamnée elle-même à une fin prochaine; ce n'est plus qu'une question de temps, question dont la solution progressive s'opérera avec l'adoucissement des mœurs et l'abaissement

ration où un meuble s'appelait une *psyché;* un collége, un lycée; un théâtre, l'odéon, et où le goût de l'antique régnait dans la langue comme l'école de David, dans l'art. De nos jours, au contraire, le pari s'est presque naturalisé avec le sport et les habitudes anglaises.

de la criminalité qui chaque jour diminue sous nos yeux, grâce à la vigilance de l'Administration et de la Justice.

Messieurs, je vous disais en commençant : le Droit est l'expression la plus saisissante des sociétés humaines. Après cette longue revue que nous avons faite ensemble, nous pourrions renverser la proposition et dire : l'histoire du monde n'est en réalité que la plus haute expression du Droit. Propositions identiques, également vraies, également consolantes puisqu'elles nous montrent la réalisation de la notion du Droit comme la fin dernière de l'humanité ici-bas. Lorsqu'en effet cette humble maxime du légiste : *Suum cuique* aura reçu son exécution complète, lorsqu'elle se sera incarnée depuis la base jusqu'au sommet des empires, et qu'elle sera devenue une vérité universelle, le progrès humain sera à son terme, le livre de l'histoire sera fermé, les destinées du monde seront accomplies. Ce n'est pas sans doute à nous qu'il est réservé de contempler ces résultats lointains de la marche du Droit sur la terre; mais nous pouvons du moins les proclamer comme un article de notre foi, comme l'espoir de nos convictions, et aussi comme notre excuse pour avoir si longtemps abusé de votre attention bienveillante.

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 17 mai 1861 jusqu'au 8 août 1862, par M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel.

« Les premiers fondateurs de notre Société ne se sont point trompés dans leurs augures ni dans leurs espérances. Vous avez grandi parmi les travaux sérieux et dans le doux commerce de l'étude. Une partie des ouvriers de la première heure ont disparu, mais plusieurs survivants d'une époque déjà si éloignée maintiennent ici les traditions, accroissent l'honneur d'une fondation utile aux lettres, aux sciences, à la morale, à tous les intérêts de notre belle cité. »

Ainsi vous parlait, il y a quelques mois, M. Théry, l'homme qui fut

avec les Bouchitté, les Caron, les Balzac, l'un des plus actifs fondateurs de notre Société, et qui fut appelé le premier aux honneurs de la présidence. Emané d'une bouche aussi autorisée que la sienne, un pareil témoignage est un de ceux dont nous avons droit d'être fiers ; j'ai la conviction que le rapport que je vais vous lire sur les travaux de la dernière année ne le démentira pas.

Vos relations avec les Sociétés savantes de l'Empire deviennent chaque année plus nombreuses, et leurs publications donnent souvent lieu à des rapports pleins d'intérêt. MM. Marchand, Gourgaud, Anquetil, Loz de Beaucours, Doublet, Mugnot de Lyden, Cougny, Bouiteau, Ploix, vous ont rendu compte des derniers volumes publiés par les Académies de l'Oise, du Gard, de Rouen, de Caen, de Dijon, de Nancy, d'Aix, de Bordeaux et d'Arras. Dans l'impuissance d'indiquer, même sommairement, les sujets si variés traités dans ces rapports, permettez-moi de vous signaler, comme un véritable service rendu aux lettres aussi bien qu'à l'histoire, la publication faite par l'Académie d'Arras de l'ambassade de Jean Sarrazin, abbé de Saint-Wast, en Espagne et en Portugal, en 1582, par Philippe de Caverel. Quelque intérêt qui s'attache à la publication des travaux qui vivifient les séances des Académies, la publication d'une œuvre telle que celle de Philippe de Caverel est d'un ordre supérieur. Du reste notre Société est entrée dans la même voie en publiant dernièrement le Journal de la santé de Louis XIV, annoté et accompagné d'une savante introduction de M. Le Roi. Espérons que cette publication ne sera que le prélude de bien d'autres : le manuscrit de Narbonne n'attend qu'un moment favorable pour voir le jour, et, si nos ressources le permettaient, M. Le Roi serait prêt à publier ses recherches sur les dépenses faites par Louis XIV pour la construction, la décoration et l'ameublement du Palais de Versailles et de ses dépendances. Que notre Société prospère; que le nombre de ses membres continue de s'accroître; que la ville, le département, l'Etat secondent ses efforts; que le public réponde à notre appel comme il l'a déjà fait pour la publication de l'*Histoire des rues de Versailles*, l'œuvre sera facile, et notre collègue recevra la plus légitime et la plus flatteuse récompense de tant de travaux si désintéressés.

Le fond de l'éloquence est immuable comme l'esprit humain ; les formes qu'elle revêt sont mobiles et changeantes comme le théâtre de l'histoire. M. G. Doublet a consacré un certain nombre de lectures à vous exposer quel fut le caractère de l'éloquence judiciaire au XVIII^e^ siècle, et il n'est point encore arrivé au terme de son travail. Ce qui donne à l'éloquence judiciaire de cette époque un caractère vraiment nouveau, vraiment imposant, c'est qu'elle se mêle et qu'elle s'identifie avec le grand mouvement qui emportait alors presque tous les esprits. La notion du droit dégagée de toutes ses obscurités, le besoin impérieux de faire pénétrer dans le domaine des institutions et de la pratique des théories désormais victorieuses dans tous les esprits, voilà ce qui, aux yeux de M. Doublet, outre le talent, fait l'intérêt des monuments oratoires que nous devons à Voltaire, à Beaumarchais, à Bergasse, à Servan, à Lally-Tolendal, à tous ceux enfin qui, sans être ni magistrats ni avocats, n'en ont pas moins engagé l'éloquence judiciaire dans la voie où elle devait jeter tant d'éclat. Domat et les autres jurisconsultes philosophes avaient bien posé les vrais principes : mais partout le fait était en désaccord avec le droit. La législation pénale, toute de tradition, n'était qu'un amas confus de textes empruntés au droit romain, au droit canonique, aux opinions des jurisconsultes, aux arrêts des parlements, et une odieuse barbarie présidait aux supplices. On ne doit donc point s'étonner si l'immortel ouvrage de Beccaria, poursuivi dans sa patrie par les imputations d'athéisme et d'appel à la révolte, était accueilli en France avec tant d'enthousiasme; si le chancelier Lamoignon et le vertueux Malesherbes le faisaient traduire, et si Voltaire, en le commentant, en le couvrant de son immense popularité, le naturalisait complètement parmi nous. Alors un avocat-général au parlement de Dauphiné, Servan, dans un discours de rentrée demeuré célèbre, glorifiait les principes posés par le légiste philosophe, et gémissait sur la barbarie de notre système pénal, conviant les magistrats à faire acte de bons citoyens et à prendre l'initiative de réformes commandées par la prudence autant que par la justice et l'humanité. Plus tard un président de chambre au parlement de Bordeaux, Mercier Dupaty, dans un *Mémoire pour trois innocents condamnés à la roue*, s'élevait contre la multiplicité des compétences criminelles

qui laissait des accusés pourrir durant trois ans dans les cachots, et quels cachots ! tandis que les juges se renvoyaient à l'envi la procédure ; contre la disposition qui privait ces malheureux de conseil et les livrait seuls à leur ignorance et à leur peur ; contre l'odieuse théorie des *faits justificatifs ;* contre ce qu'avait de révoltant le serment qu'on exigeait des accusés de dire la vérité; enfin contre une foule d'abus dont la réforme, si facile pourtant et si légitime, soulevait les plus opiniâtres oppositions. Le parlement de Paris s'émouvait de cette virulente philippique ; l'avocat-général Antoine Seguier la déférait à la censure de la cour dans un réquisitoire savant, empreint d'une grande noblesse et d'une haute dignité, où la législation en vigueur était habilement défendue; c'était le cas de dire :

> ..... Si Pergama dextra
> Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Mais Pergame était condamnée, et moins de quatre ans après le Parlement lui-même était emporté avec toutes les institutions de la monarchie.

Nous pouvons trouver étrange aujourd'hui qu'il ait fallu déployer tant d'éloquence pour défendre des principes si simples et si élémentaires ; nous pouvons signaler dans ces écrits plus d'un trait emphatique et déclamatoire ; gardons-nous toutefois d'oublier la reconnaissance que nous devons à ces courageux citoyens dont le dévouement nous a légué une jurisprudence plus humaine dont nous sentons le bienfait sans toujours remonter à la source. Leur éloquence nous paraît désormais un luxe superflu : ils n'ont pas ambitionné de plus glorieuse récompense. N'est-ce pas aussi l'immortel honneur de Montesquieu que les plus belles pages de l'Esprit des Lois nous semblent presque des lieux communs? Il était si facile de découvrir le Nouveau-Monde depuis que Christophe Colomb en était revenu !

L'honorable M. Bonneville, alors qu'il était à la tête de notre parquet, soumit au Conseil-Général de Seine-et-Oise le projet d'un *casier judiciaire près de chaque tribunal d'arrondissement.* Ce projet

n'est point resté à l'état de lettre morte ni d'utopie : les casiers judiciaires sont établis partout et le système fonctionne avec la plus grande précision. M. Doublet vous en a exposé le mécanisme dans les plus grands détails : vous n'attendez pas de moi que je le résume ; aussi rappelerai-je seulement que la nouvelle institution, affranchie des imperfections qui avaient entravé l'action des institutions antérieures du même genre, permettra désormais à la police une surveillance d'autant plus efficace qu'elle sera plus restreinte, permettra au juge de mieux graduer la peine et de combattre, par une sévérité éclairée, le progrès des récidives; enfin à l'administration d'écarter de tous les emplois et de toutes les fonctions publiques les hommes dont la moralité légale n'est plus intacte.

On sait que le Garde-des-Sceaux élabore en ce moment un tarif nouveau des actes notariés. Le ministre a consulté sur la matière tous les tribunaux de l'empire, et les intéressés ont publié de leur côté des mémoires plus ou moins solides. L'un de ces mémoires, œuvre sérieuse de M. Girardin, l'un de nos concitoyens, a été l'objet d'un rapport de M. Jeandel, dans lequel il vous a montré combien l'œuvre entreprise est délicate ; combien la question principale surtout : « Doit-on accepter l'émolument fixe ou la proportionnalité ?» touche de près à la maxime : *Summum jus, summa injuria.*

Dans une autre séance, M. Jeandel, poursuivant l'énumération des causes qui peuvent entraîner des erreurs judiciaires, vous a signalé les rapports des experts en tout genre, rapports dont l'autorité est toujours fort grave, et souvent prépondérante, quand il s'agit de médecine légale ou d'écriture. La mission des experts en écriture exige une véritable science, et le juge ne saurait trop se prémunir contre l'ignorance et la présomption qui trop souvent les égare.

En rédigeant son Histoire des institutions judiciaires à Versailles, histoire qu'il vous a lue dans la séance solennelle de l'an dernier, M. Jeandel avait réuni un grand nombre de documents curieux exhumés de la poussière du greffe. Je me borne à vous les signaler : ils ont été pour la plupart publiés à la suite de son discours dans le sixième volume de nos Mémoires.

Il a aussi exhumé de la même poussière un certain nombre de procès-verbaux propres à faire connaître de quelle manière se

donnait la question à Versailles dans l'ancienne justice des baillis et des prévôts de l'hôtel. Passons sur ces scènes lugubres : que dire pourtant d'une législation sous laquelle vous avez vu torturer les pères pour obtenir des révélations contre leurs fils. et ceux-ci pour obtenir des révélations contre leurs pères? La juste postérité n'oubliera pas qu'à Louis XVI revient l'honneur d'avoir aboli la torture, malgré les sinistres prédictions de gens qui la glorifiaient comme le fondement de l'ordre et de la sécurité publique.

Avant la sentence qui frappa Lesurques, et plus encore après l'exécution de l'arrêt, bien des voix s'élevèrent pour attester son innocence; quelques années plus tard, lorsque Dubosq et ses complices furent condamnés à Versailles comme les assassins du courrier de Lyon, et proclamèrent eux-mêmes, devant leurs juges, l'innocence du malheureux qui les avait précédés sur l'échafaud, cette croyance ne fit que grandir, et les soixante années qui se sont écoulées depuis n'ont point amoindri l'intérêt qui s'attache à cette douloureuse affaire. Amené par des circonstances qu'il n'importe point de rappeler ici à s'en occuper d'un façon toute particulière, M. Jeandel, dans un mémoire développé déjà et complété par de nombreuses digressions orales, vous a redit toutes les phases de ces deux causes célèbres. il vous a retracé le séjour de Lesurques à Bicêtre après sa condamnation, la façon dont il y fut traité, les témoignages d'affection dont sa famille et ses amis l'entourèrent jusqu'au dernier moment, les pièces qu'il y rédigea pour obtenir un sursis, les efforts vainement tentés par les héritiers de son nom afin d'obtenir du législateur le droit de poursuivre la réhabilitation du condamné ; il vous a dit l'origine de sa fortune saisie d'abord par le fisc, affectée un instant à la dotation de la Légion-d'Honneur, et restituée plus tard tout entière à diverses époques, mais sans que cette restitution, résultat d'une action toute civile, puisse être reconnue comme une déclaration d'innocence.

En compulsant les archives du tribunal de notre ville, M. Jeandel y a découvert la minute d'une ordonnance inédite de Turgot concernant la liberté du commerce et abrogeant les ordonnances qui taxaient le prix de tous les objets de consommation dans un rayon de dix lieues de l'endroit où séjournait la Cour. L'ordonnance, avec

les documents économiques dont M. Jeandel l'a accompagnée, figure dans le sixième volume de nos Mémoires ; je me bornerai donc à cette simple mention.

La condition matérielle et morale que l'industrie actuelle a faite aux ouvrières, et les moyens de l'améliorer, ont appelé les méditations de M. Digard; ici vous permettrez au rapporteur de se taire, alors que notre collègue va tout à l'heure parler devant vous.

Invité par vous à vous entretenir d'un ouvrage que son auteur vous a adressé, *Les Libre-Echangistes et les Protectionnistes conciliés*, M. Ploix vous a démontré que M. Dumesnil-Marigny se fait illusion et n'est rien moins qu'un conciliateur. M. Ploix se refuse à croire avec l'auteur que les peuples gagnent souvent à la ruine les uns des autres; qu'il soit utile de détruire des produits trop abondants ; que le dissipateur fasse le bien de ceux qui l'entourent, et que les populations agricoles aient tout à perdre dans leurs relations avec des populations industrieuses, à tel point que, pour obéir à la logique, les campagnes devraient s'interdire tout commerce avec les villes. M. Ploix enfin, sans discuter le mérite respectif de la protection et du libre-échange, pense (et votre approbation manifeste lui a montré qu'il n'est en ceci que l'interprète de vos sentiments) que, s'il est des peuples qui semblent perdre dans leur commerce avec d'autres, cela tient surtout à des différences profondes soit dans le degré d'activité et de travail, soit dans les lois et les institutions ; et que, si le sol, le climat, les aptitudes naturelles sont des éléments de richesse et de crédit, la liberté, l'énergie, la loyauté dans les rapports et la fidélité inviolable aux engagements contractés ne sont pas moins précieux ; qu'en un mot les qualités morales d'une nation exercent une influence extrême non-seulement sur le bonheur privé, mais encore sur la richesse publique, et que le moyen de gagner le ciel, passez-moi ce rapprochement, est encore le plus sûr pour gagner des écus.

De l'influence sur les populations des grands travaux exécutés dans les capitales et dans les grandes villes : tel était le programme d'un concours ouvert dans une ville qui n'est ni la moins grande ni la moins belle de la France. M. Ploix vous a entretenus de l'œuvre couronnée, œuvre étrange, dont l'auteur, tout en se défendant

d'emprunter le langage de Jérémie ou de l'exilé de Patmos, ne laisse pas de lancer contre certaines capitales des imprécations qui rappellent assez les imprécations du prophète contre Babylone et Jérusalem. De telles déclamations ne se réfutent pas; toutefois notre collègue a cru devoir discuter quelques-uns des anathèmes lancés par l'auteur contre la magnificence des constructions publiques ou privées dont les unes ne seraient, à l'en croire, qu'un acte d'égoïsme, les autres le fruit d'une imagination déréglée et le symptôme d'une décadence prochaine. Comment les constructions privées ne seraient-elles qu'un acte d'égoïsme, alors que les fils en jouissent aussi bien, souvent même mieux que les pères? Quant aux monuments élevés par les nations, ne sont-ce pas là des souvenirs de grandeur et de gloire qui soutiennent le patriotisme et qui, loin de précipiter leur chute, la retardent ou deviennent des éléments de résistance contre l'oppression? Si la sinistre prédiction de Jean-Jacques devait s'accomplir, si les Tartares devenaient un jour nos maîtres, est-ce que Notre-Dame, la Colonnade du Louvre, l'Arc de Triomphe, Versailles, tous nos monuments, à l'égal du Parthénon, ne protesteraient pas éternellement contre la servitude, et ne hâteraient pas l'heure du soulèvement et de la délivrance?

M. l'abbé Barranger vous a adressé plusieurs mémoires d'archéologie. Dans le premier il s'attache à montrer que le Métiosedum de César, où Labienus défit les Parisiens et leurs alliés, occupait l'emplacement actuel de Villeneuve-le-Roi. Dans le second, intitulé *Celtique-Gaule*, il ajoute de nouveaux détails à ceux qu'il vous avait précédemment transmis sur les découvertes archéologiques récemment faites à Villeneuve et aux environs. Le troisième est un rapport sur un ouvrage de M. Anatole Roujon, intitulé : *De l'incinération des morts chez les peuples anciens et modernes et particulièrement chez les Gaulois.* Le quatrième est une étude sur le culte des pierres à diverses époques et chez les différentes nations du globe.

Un autre correspondant, M. Morize, vous a adressé un mémoire fort étendu sur la belle église de Montfort-l'Amaury, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique dans notre département. Le premier chapitre de cette monographie, dont la lecture n'a pas exigé moins de quatre séances, embrasse la construction de l'édifice et la

description de chacune de ses parties; le second, beaucoup plus étendu, renferme la description complète des superbes vitraux qui en décorent les trente-neuf croisées.

Vous devez à M. d'Urclé un Essai sur la vie et sur l'œuvre de Puget, ce grand artiste que ne purent arrêter dans son essor ni les obstacles apportés à ses premières études, ni l'accueil fait à ses plans dans Marseille, sa patrie, par une administration incapable de les apprécier. Vainqueur dans sa lutte contre la mauvaise fortune, vous l'avez vu déployer la plus noble fierté, la plus généreuse indépendance dans ses relations avec la cour; mais notre jeune collègue vous a démontré, par des témoignages irrécusables, que Louis XIV ne méconnut point l'auteur de l'*Andromède* et du *Milon de Crotone*, et qu'on doit mettre au rang des fables les accusations que M. L. Pichat répétait encore tout récemment contre la mémoire du grand roi.

Un grand peintre, Moralès, l'honneur de Badajoz, dont la carrière aussi fut traversée par tant de tribulations, abreuvée de tant d'amertumes, a été pour M. Gueullette le sujet d'une esquisse qui sera, l'auteur vous l'a promis, suivie de semblables essais sur les grands peintres de l'Ecole espagnole.

M. Mugnot de Lyden vous a lu une relation de la mémorable bataille de Châlons. C'est en visitant les champs catalauniques, où 160,000 hommes trouvèrent la mort, que notre collègue a rédigé ce récit, où figurent les grands noms d'Attila, de Théodoric, d'Aétius et de Mérovée. Que fût-il arrivé si les Huns avaient été victorieux? M. Mugnot de Lyden se l'est demandé, et de cette étude est résultée pour lui la conviction que cet accident aurait pu retarder pour un temps la civilisation chrétienne dans la Gaule, mais n'aurait pu l'anéantir.

Vous devez à M. Buchère de Bezalles un mémoire sur le roi Robert et sur sa politique, dont la lecture n'a pas demandé moins de six séances. L'analyser me serait impossible, je me bornerai donc à vous rappeler que pour accomplir cette tâche, l'auteur a dû compulser une grande quantité de chartes inédites et de documents de tout genre déposés dans les archives. La chronologie, établie ou rectifiée d'après ces découvertes, a permis à l'auteur de corriger

plus d'une méprise, d'éclairer plus d'un doute et d'assigner leur véritable caractère à des faits mal connus ou mal interprétés.

En vous entretenant de la récente publication des Cartulaires de Saint-Maximin et de N.-D. de La Roche, due à la munificence éclairée de M. le duc de Luynes votre correspondant, M. Mévil vous a fait sentir par de curieux exemples quels services ces sortes de publications peuvent rendre, non-seulement à l'histoire locale, mais encore à l'histoire générale du moyen-âge et des temps modernes.

Vous devez à M. Cougny, sur la lutte qui éclata dans les dernières années du XVI^e^ siècle entre les Jésuites et l'Université, un mémoire dont la lecture n'a pas occupé moins de six séances. Je ne puis analyser un tel travail et je me bornerai à vous en signaler quelques-uns des traits les plus saillants. Ainsi le plaidoyer de Versoris vous a montré les Jésuites se présentant, non sans quelque fondement, comme un gage de progrès, parlant au nom de la raison humaine aussi bien qu'au nom de la foi, et ne se faisant pas faute de malignes insinuations contre le savoir et l'orthodoxie de leurs adversaires. Pasquier, malgré l'abus des *dicacités* et de l'érudition, fait ressortir admirablement les causes de l'antipathie qui ne permet ni accord ni fusion entre les contestants; puis, avec une largeur de vues digne de l'homme d'État, il élève la question à la hauteur d'un débat social et la transporte dans les plus hautes régions du droit public. L'avocat-général Dumesnil parle en magistrat et représente l'esprit même de la France personnifié dans nos plus grands rois et dans nos anciens légistes, leurs prudents et fermes auxiliaires. Dumesnil voit dans l'affaire un intérêt de nationalité : libérale envers les étrangers, la France n'a jamais voulu leur laisser prendre chez elle la moindre influence. Étrangère et soumise à des lois étrangères, la Compagnie ne peut prétendre à jouir des bénéfices de la loi française sans en subir les charges; qu'elle soit maintenue en France, mais à la condition de se soumettre sans réserve au droit commun. Un arrêt d'apointement au conseil amène une trève de trente années, trève troublée d'ailleurs souvent par de vives escarmouches; mais la lutte est reprise trente ans plus tard par l'Université. Celle-ci a pour avocat Ant. Arnauld, le père de la glorieuse

famille de Port-Royal, dont la belle plaidoirie n'est point au-dessous de sa réputation ; les curés de Paris se liguent avec elle ; ils ont pour avocat L. Dollé, l'une des gloires du barreau, qui s'élève à la plus haute éloquence en protestant contre ces maximes d'obéissance passive qui font de l'homme un cadavre, anéantissent sa liberté et sa conscience, et dès-lors lui ravissent la responsabilité de ses actes. Les Jésuites sont faiblement défendus par Duret, faiblement dans une lourde apologie du P. Barny, dont M. Cougny a pourtant extrait de curieux détails sur les progrès que les Jésuites ont fait faire aux lettres grecques et à la philosophie, considérations qui durent frapper les juges à une époque si tourmentée de la fièvre du savoir. L'affaire est encore apointée, et ce n'est qu'après l'attentat de Jean Châtel que le Parlement de Paris rend contre les Jésuites un arrêt de bannissement dont l'exécution rencontre à Lyon une vive résistance. En vain l'avocat-général Simon Marion, dans un éloquent réquisitoire, l'un des plus beaux discours prononcés dans ces longs débats, réclame l'exécution de la loi ; en vain le Parlement confirme sa première sentence par un nouvel arrêt : Henri IV accorde bientôt aux Jésuites des lettres de rappel, et dans cette mesure comme dans beaucoup d'autres de son gouvernement, donne une marque éclatante de ce génie vraiment libéral, par lequel ce prince s'élevait si haut au-dessus des esprits de son siècle.

M. Digard vous a lu une notice sur les Missions du Japon, depuis leur origine jusqu'à nos jours, notice ou il a retracé toutes les phases, toutes les péripéties d'une entreprise qui, après avoir fait concevoir au début de si brillantes espérances, n'a guère laissé dans le pays que de vagues et obscurs souvenirs, sans que l'insuccès ni les persécutions aient pu refroidir l'ardeur du prosélytisme chrétien.

Tout le monde sait avec quelle rapidité l'Espagne de Charles-Quint déclina sous ses débiles successeurs, et cela par la fatalité des événements autant que par la faute des hommes. Tout le monde sait dans quel état se trouvait le pays quand Philippe V monta sur le trône de Charles II. Ce qu'on sait moins, ce sont les efforts persévérants tentés par ce prince et par ses successeurs pour relever la nation de son abaissement; ce sont les résistances que des préjugés vivaces ont trop souvent soulevées contre les réformes les plus sages

et les mieux conçues. En vous présentant dans quatre lectures le rapide résumé de l'histoire d'Espagne sous la dynastie des Bourbons, M. Gueullette n'a point prétendu vous soumettre une œuvre originale ; il vous a dit les auteurs qu'il a consultés, les sources où il a puisé pour réunir les matériaux de cette modeste étude, œuvre d'un esprit droit et sérieux. En le conviant à marcher dans cette voie, en signalant de la sorte à nos jeunes collègues nos goûts, nos désirs et nos préférences, j'aime à croire que je ne dépasse point la réserve qui m'est imposée. A la jeunesse ardente et laborieuse les aînés doivent les conseils de leur expérience ; ces conseils seront accueillis dans le même esprit qui les a dictés.

Il a paru récemment un livre qui a fait quelque bruit dans le monde sous ce titre : *Nouvelles à la main*, sur la comtesse Du Barry, commentées par Em. Cantrel et précédées d'une introduction par Ars. Houssaye. Vous avez pensé que l'examen d'un tel livre revenait de droit à celui de nos collègues qui a enrichi la collection de vos Mémoires de ses recherches sur les dépenses des deux plus célèbres favorites de Louis XV. M. Le Roi a bien voulu déférer à votre désir, et après un sérieux examen du livre, après l'avoir comparé aux nombreux ouvrages particuliers dont la favorite a fourni le sujet depuis 1776 jusqu'à nos jours, il vous a démontré que le nouvel ouvrage n'est qu'une série de plagiats mal déguisés sous un style maniéré, prétentieux, et semé de bizarres néologismes, et qu'après avoir dérobé au *Gazetier cuirassé* de Morande et aux *Mémoires historiques* de madame Guinard la majeure partie de leur compilation, les éditeurs ont emprunté sans scrupule au mémoire de notre collègue, et cela bien entendu sans mot dire, des pièces importantes découvertes par eux, disent-ils, et complètement ignorées jusqu'ici de tous ceux qui ont écrit sur la châtelaine de Louveciennes. Le plagiaire méritait bien que M. Le Roi vous égayât en vous lisant quelques pages de son étrange Introduction.

Versailles ne pouvait manquer de ressentir avant toutes les autres villes le contre-coup des troubles qui, depuis 1789, agitaient profondément la population de Paris. Ses avenues et son palais avaient été envahis, pendant les journées du 5 et du 6 octobre, par des hordes avides de sang et de pillage. Deux ans plus tard, les mêmes égor-

geurs, enivrés des tueries de septembre, conduits par le polonais Lazuski et par Fournier l'Américain, venaient s'abattre dans nos murs, massacrer dans nos rues les prisonniers d'Orléans et renouveler dans nos prisons les scènes des Carmes et de l'Abbaye. A deux reprises différentes la Commune de Versailles crut devoir déléguer quelques-uns de ses membres auprès de la Commune de Paris, afin d'être informée chaque jour des faits qui se succédaient avec une effrayante rapidité. La première des deux périodes commence au lendemain du 10 août et finit au 21 janvier; la seconde commence aux premiers jours d'avril et s'arrête au 31 mai, lorsque succombent les Girondins. Les rapports de ces délégués sont déposés dans nos Archives municipales, d'où M. Le Roi les a tirés pour vous les communiquer. Il ne saurait entrer dans ma pensée d'analyser ces rapports plus curieux peut-être par le style et par le ton que par la nouveauté des faits, ni de dresser l'inventaire des pièces de tout genre dont les auteurs avaient soin d'émailler leurs relations sonores et ampoulées. Permettez-moi seulement de vous citer, durant la première période, les lettres de Pétion et de Tallien, dans lesquelles ils racontent à leur façon les sanglants événements du 10 août; une lettre du ministre Roland, des plus sèches, des plus aigres et des plus dures, touchant le mobilier de la Couronne et les réclamations faites en faveur des employés de la Liste civile, et une lettre autographe de Chambon, datée du 21 janvier, lettre où il raconte la mort de Louis XVI dans un style aussi froid que le couteau. La seconde période est remplie par la lutte soutenue avec des fortunes diverses par les Girondins et par la majorité modérée de la Convention contre la Montagne, appuyée par les Jacobins et par la Commune de Paris, à la suite de la défection de Dumouriez et de la sanguinaire pétition rédigée par Marat et présentée le 15 avril à la barre de l'Assemblée, au nom des 48 sections de la capitale. De cette partie je ne vous rappellerai qu'un épisode : les funérailles civiques du septembriseur Lazuski, que le maire de Paris, Pache, qualifiait d'*apothéose* dans une de ces infâmes proclamations, où l'odieux le dispute au grotesque. Mentionnons cependant encore le refus brutal qu'opposait la Commune à la prière de Marie-Antoinette, demandant un médecin pour ses enfants malades ou l'autorisation de

communiquer avec sa fille ; mentionnons aussi comme propre à inspirer de douloureuses réflexions, si elle est authentique, la lettre par laquelle la malheureuse mère demandait un exemplaire de Gil Blas pour l'éducation de son fils, alors âgé de huit ans.

Les diverses communications de M. Le Roi ont fourni à M. Vatel l'occasion de vous donner, sur les différentes ères adoptées pendant la Révolution française, des renseignements indispensables à quiconque veut consulter utilement les pièces et les documents de l'époque. Il vous a également communiqué quelques détails peu connus sur les derniers moments de madame Du Barry, sur la révélation faite par elle du lieu où elle avait caché son trésor, et sur les vrais motifs d'espérance qui lui faisaient demander quelques minutes de répit à *M. le Bourreau.*

Vous devez à M. Le Roi des recherches sur le séjour de Bossuet et de Fénelon dans nos murs. Cette notice, lue une première fois en séance ordinaire, une seconde fois dans la séance extraordinaire du 25 avril dernier, échappe à l'analyse. Mais elle trouvera sa place naturelle soit dans le 7e volume de nos Mémoires lorsque nos ressources nous en permettront l'impression, soit dans une 3e édition de *l'Histoire des rues de Versailles*, édition que le rapide épuisement de la première rendra sans doute un jour inévitable.

Lorsque Charlotte Corday parut devant le tribunal révolutionnaire, nul ne savait que l'héroïne normande appartenait à la famille du grand Corneille : le silence le plus complet couvrit cette particularité soit dans les débats du procès, soit dans les colonnes des journaux, soit dans les écrits et dans les controverses du temps. Vers l'an V seulement le fait commença à se répandre, et dès cette époque se manifeste l'antagonisme entre les deux opinions dont l'une fait descendre Charlotte d'une sœur de P. Corneille, l'autre de l'auteur d'*Horace* et de *Cinna.* Dans ses études biographiques M. Vatel a voulu résoudre cette question si controversée : enquêtes, voyages, recherches, exploration des greffes et des archives, rien ne l'a rebuté, et il a eu la satisfaction de lever tous les doutes et d'éclaircir toutes les obscurités : des preuves, *authentiquées* de la main même de Pierre Corneille et de son frère, retrouvées par lui au prix de longs efforts, constatent d'une manière irréfragable que Charlotte Corday

descendait en ligne directe de Marie, épouse de Jacques de Farcy et fille du grand tragique. Les beaux vers de Charlotte Corday, que M. Vatel vous a lus dans notre dernière séance solennelle, suffiraient seuls pour donner du prix à la découverte de notre collègue. Corneille n'eût point désavoué l'œuvre de sa petite-fille. Chemin faisant M. Vatel vous a dressé la généalogie des Corday dont les chefs accompagnèrent Robert Guiscard dans la conquête de la Pouille; celle des Farcy qui touche en remontant à Saint-Bernard, en descendant à l'auteur des Martyrs; celle des Corneille et l'origine de leur noblesse. Il est également résulté de ses recherches que l'on a dû singulièrement exagérer la pauvreté du grand poète : des actes nombreux, authentiques, démontrent qu'il faisait de grandes libéralités aux membres de sa famille; et sa fille, femme d'un président des Trésoriers de France, qui n'eut lui-même avec Corneille que les relations les plus plus affectueuses comme le démontrent de nombreuses pièces de famille produites par M. Vatel, sa fille, vivant dans une situation opulente, n'aurait pu laisser un tel père dans le besoin, sans que les contemporains eussent flétri une telle impiété. Il y a donc là un point à éclaircir dans la vie de Corneille : peut-être M. Vatel sera-t-il assez heureux pour y réussir.

M. Vatel vous a lu un autre chapitre de sa biographie, sur lequel je n'appuierai point, puisque l'auteur l'a publié : c'est celui dans lequel il examine toute la correspondance de Charlotte relative au meurtre de Marat et à sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire. En analysant scrupuleusement cette correspondance, phrase par phrase et presque mot par mot, M. Vatel a restitué le vrai caractère de Charlotte et la vraie nature de ses relations avec Barbaroux et les autres Girondins. Il a relevé les méprises dans lesquelles sont tombés les historiens de la Révolution, même les plus sérieux et les plus accrédités, en confondant les lieux, en réunissant ce qui est séparé, en séparant ce qui est réuni, et cela pour s'en être rapportés aux écrivains de seconde main, au lieu de remonter aux textes originaux.

Trois de nos collègues vous ont lu des récits de voyage.

Avec M. Chardon vous avez parcouru la Hollande, ses villes, ses ports, ses rivières, ses canaux, ses vertes prairies où ruminent les

vaches de Paul Potter, ses musées où domine partout le pinceau de Rembrandt comme celui de Rubens dans les musées de la Belgique ; vous êtes entrés dans la cabane ou Pierre-le-Grand fit l'apprentissage du métier de charpentier ; vous avez visité ce singulier village de Broeck dont la propreté et les règlements de police qui la maintiennent auraient quelque chose de puéril s'ils n'étaient la marque du caractère le plus ferme, le plus tenace et le plus sérieux ; enfin le voyageur qui vous avait décrit Anvers à son départ, vous a décrit au retour Cologne avec son dôme inachevé et sa poétique légende, Aix-la-Chapelle avec ses fabuleuses reliques dont l'exhibition coûte si cher au touriste crédule, Liége enfin avec ses monuments et les immenses ateliers de Seraing où l'on pourrait se croire transporté dans les antres des Cyclopes.

Avec M. Hippolyte Durand vous avez visité Bâle et sa belle cathédrale aujourd'hui bien froide et bien nue ; vous vous êtes arrêtés devant le tombeau d'Erasme dont le voyageur vous a retracé à grands traits le rôle et l'influence au milieu d'un siècle si tourmenté par les dissensions politiques, sociales et religieuses ; vous avez comtemplé les chefs-d'œuvre d'Holbein, sa *Danse Macabre* et son *Christ au Tombeau ;* vous avez suivi les bords si pittoresques du Rhin de Bâle à Schaffouse et à Constance ; vous avez longé la rive Wurtembergeoise du lac jusqu'à Bregenz et à Lindau, la Venise de cette mer intérieure ; enfin notre collègue n'a point négligé d'évoquer dans Constance et de faire revivre devant vous les grands et douloureux souvenirs de Jean Hus et de Jérôme de Prague, en même temps qu'il s'arrêtait pour décrire les mœurs et les goûts des populations, leurs fêtes et ces festins de Gamache qui en sont le solide accompagnement.

Avec M. Digard, vous avez visité la Sicile et la Grèce, non pas, il est vrai, la Sicile et la Grèce d'aujourd'hui, mais celles de 1844. Au surplus, si le temps a marché traînant après soi les révolutions politiques, M. Digard, visitant de nouveau les pays visités par lui il y a bientôt vingt ans, n'en trouverait point la physionomie changée. Les ruines de la Zirza rappellent toujours que Palerme a subi le joug des Sarrazins, le couvent des Capucins conserve son étrange nécropole de momies, les environs de Girgenti sont toujours jonchés

de magnifiques ruines qui rappellent la splendeur de l'antique Agrigente; l'Etna vomit toujours des flammes, et le touriste qui ose le gravir jouit toujours au sommet du plus magique spectacle; le peuple, confondant les souvenirs religieux les plus disparates, continue sans doute de jurer par *Bacchus* et *Vénus* et d'appeler les débris de quelque temple païen chapelle de *saint Phalaris;* les Siciliennes n'ont pas oublié que Laïs fut leur compatriote; les rues et les chemins ne sont pas plus sûrs ni les vengeances moins implacables; la langue de l'œil y est toujours en honneur; les Maltais sont toujours aussi fourbes, aussi rapaces, tranchons le mot, aussi coquins; l'Acropole d'Athènes domine toujours le Pirée et Salamine; du haut du Pentélique l'œil ravi contemple l'Euripe et l'Eubée et Marathon; rien n'a disparu, ni les restes d'Eleusis la Sainte, ni l'insalubre Epidaure délaissée par Esculape, ni Argos et ses monuments cyclopéens, ni le défilé de Némée, ni Corinthe et son isthme menacé, dit-on, par la pioche et par la mine, ni l'âpre et sauvage Ithaque si douce au cœur d'Ulysse, ni cette île riante d'Alcinoüs que la tendresse britannique abrite avec un si touchant désintéressement sous ses canons protecteurs. Il y a plus, M. Digard retrouverait encore les Kalergis, les Canaris et un bon nombre des héros de la guerre de l'Indépendance, de ces rudes Palikares dont la mâle physionomie l'avait tant frappé alors qu'il les avait vus siéger à la Chambre des Représentants.

M. Ram Baud vous a lu une une Notice sur l'Institution des Rosières, envisagée au point de vue moral, religieux, historique et littéraire. Vous n'attendez pas de moi l'analyse de cette notice; qu'il me suffise de vous rappeler le regret qu'en terminant a exprimé M. Ram Baud, qu'une institution pieuse, fondée au VI^e^ siècle par un saint évêque dans un humble village, par le tort de quelques profanes blasés qui au XVIII^e^ siècle l'ont tirée de l'ombre où elle florissait naïve et ignorée, soit tombée dans le discrédit de la vulgarité.

M. Mugnot de Lyden vous a lu une Notice sur l'histoire des ordres et des décorations françaises depuis les premiers temps de la Monarchie jusqu'à nos jours. Parmi ces ordres, au nombre de plus de cinquante, dont plusieurs ont à peine vécu, vous en avez remarqué un quelque peu légendaire, et dont Clovis aurait été le fondateur : l'ordre de Saint-Remy ou de la Sainte-Ampoule.

Dans une autre Notice sur l'histoire des loteries, M. Mugnot de Lyden vous les a montrées florissantes à Rome sous les Empereurs, délaissées au moyen-âge, ressuscitées dans les temps modernes et appropriées par l'Etat à ses besoins, par la bienfaisance à ses charités, par l'Eglise à l'érection de ses monuments. Enfin il vous a dit les diverses fortunes de la fameuse Loterie royale supprimée chez nous en même temps que les maisons de jeu. Malheureusement les passions ne se suppriment pas par des mesures législatives, et les joueurs, chassés d'un temple, savent bien se réfugier dans un autre.

M. Mugnot de Lyden vous a lu une autre Notice concernant l'industrie des marchands de journaux, à Paris, sur la voie publique. Je n'analyserai point cette notice pleine de chiffres et de détails statistiques, où l'auteur s'est particulièrement étendu sur les mœurs et l'esprit des différents quartiers et des industriels qui les exploitent. Disons seulement que rien n'est à dédaigner dans une industrie qui s'adresse à la pensée, dans un mouvement d'affaires qui ne s'élèvent pas annuellement à moins de dix millions de francs.

M. Cougny vous a entretenus d'un intéressant essai de M. Fialon sur Pomponius Atticus, ce correspondant de Cicéron qui faisait brûler prudemment les lettres écrites par lui au grand orateur, l'un de ces hommes sans principes et sans doctrines tels qu'en produisent souvent les révolutions, qui flattent tous les puissants et peuvent se vanter de ne trahir aucune cause parce qu'ils ne se dévouent pour aucune, pareils à la chauve-souris du poète, et prêts à s'écrier selon les temps : Vive le Roi ! Vive la Ligue !

M. Cougny vous a fait connaître du même écrivain une *Etude littéraire sur saint Basile*, œuvre savante et pleine d'intérêt, puisée surtout dans la vaste correspondance de l'archevêque de Césarée, mine féconde et presque inexplorée où il a trouvé les matériaux d'une histoire toute nouvelle de la société grecque et romaine au IV^e^ siècle.

En vous parlant d'une tentative toute récente de M. J. Boulmier pour approprier à notre versification les règles de la versification antique, M. Cougny vous a montré que la poésie, qui réside avant tout dans la force de la pensée, dans la vivacité des sentiments

et la richesse des images, trouve naturellement et sans efforts la forme, le mouvement et les couleurs qui lui conviennent, et que ces laborieux tâtonnements pour créer des rhythmes nouveaux ou pour en emprunter à l'antiquité, sont peu dignes du vrai poète. *Nugæ canoræ*, sonores bagatelles, disait Horace de tentatives analogues.

Vous devez à M. Gueullette une esquisse biographique sur Lope de Vega, ce poète fécond qui, au dire des biographes, ne composait pas moins de quinze cents vers par jour; dont les ouvrages, épopées, drames, en grande partie inédits malgré l'immense popularité de l'auteur, ne montent pas à moins de quinze cents, et dont la carrière ne fut pas moins aventureuse ni moins romanesque que celle de Cervantes. Une appréciation du caractère du poète et des attaques auxquelles il fut en butte, et un jugement sommaire sur ses œuvres ont complété l'étude de M. Gueullette.

M. Chardon vous a lu une Etude détaillée sur les *Mémoires* de Fléchier envisagés au point de vue moral, historique et littéraire. Récits d'un nouvelliste fleuri, semés de réflexions piquantes sur les personnes et sur les choses, ces mémoires, vous a dit M. Chardon, ne présentent jamais une réflexion profonde, ne montrent jamais l'auteur ému du spectacle auquel il assiste. Modèle du style précieux, pleins d'antithèses et de bel esprit, ils ont les défauts et les qualités des oraisons funèbres : c'est l'œuvre d'un rhéteur habile à composer ses paroles et à les lier en cadence, mais on n'y trouve ni le talent, ni l'âme ni la chaleur d'un moraliste. M. Chardon du reste a insisté sur ce point, qu'il ne faudrait point juger sur une œuvre de jeunesse, qui n'était point destinée à la publicité, l'homme qui plus tard honora la chaire chrétienne et l'épiscopat français. En terminant cette étude, M. Chardon a signalé les résultats immédiats des *Grands Jours* et leur influence sur la pacification des provinces. Il vous a dit aussi comment ils préparèrent, quoique de loin, les éléments d'une jurisprudence uniforme et régulière, et de cette unité de lois, de cette hiérarchie de tribunaux qui assure aux citoyens l'équitable répartition de la justice.

L'an dernier est mort, à Versailles, un homme qui portait noblement un nom cher aux lettres et à l'Université, M. Guérould, auteur

d'un recueil de fables qui a valu à l'auteur l'approbation de tous les gens de goût, et la sympathique estime de tous les gens de cœur. Dans une communication toute pleine de ces souvenirs de famille et d'enfance, de ces retours sur des travaux communs où l'homme se complaît dans la seconde moitié de la vie, M. On. Leroy vous a entretenus de ce recueil dont l'auteur, rapproché de lui par une fortune inespérée, devait sitôt lui être enlevé.

Il vous a lu aussi l'introduction d'un ouvrage encore inédit : l'*Histoire d'un sourd-muet aveugle*, qu'il se proposait de dédier à notre regretté collègue Bouchitté. Dans cette préface l'auteur vous a fait pressentir par quelques récits dramatiques et émouvants l'intérêt d'une histoire dont le héros est un orphelin de qui l'âme est frappée d'une cécité aussi complète que sa cécité corporelle.

En vous entretenant du récent ouvrage de M. Delécluze : *Souvenirs de soixante ans*, M. Mugnot de Lyden vous a dit combien de de faits curieux, d'un intérêt universel et permanent, renferme cette œuvre d'un observateur intelligent et clairvoyant, que les circonstances ont souvent bien placé pour voir les personnes et les choses, et dont les Mémoires offrent l'attrait le plus piquant sans que l'approbation tourne à la faiblesse et à la condescendance, sans que le blâme ait jamais l'acrimonie du pamphlet, sans que les regrets trahissent le dépit et l'amertume.

Plusieurs fois, Messieurs, dans ses études sur Versailles, M. Le Roi vous a entretenus du fondateur de son magnifique potager ; M. L. Demouceaux a pensé qu'il restait à faire une étude sur la langue et sur le style de La Quintinye. Que ceci ne vous étonne pas : l'auteur des *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers* appartenait à notre grand siècle littéraire, et, comme l'orateur romain, pensait que l'écrivain doit ce respect au public et à soi-même de ne rien publier qui ne soit ordonné avec art et poli par un travail sévère. En quittant la profession d'avocat, qui lui promettait de brillants succès, La Quintinye obéissait à une véritable vocation ; en publiant son livre, il voulait complaire non-seulement au roi, mais à tous ; il voulait inspirer l'amour d'un art « qui de lui-même impose une humeur bienfaisante » et « fermer (c'est La Quintinye qui parle) les abîmes où conduisent les faux raisonnements, les conjectures et

les vraisemblances, et amener les jardiniers, dorénavant mieux instruits, à ne plus maltraiter si fort des arbres innocents qui ne manqueraient pas de bien faire si on les conduisait sagement. » M. Demouceaux vous l'a dit avec raison en terminant son Etude : c'est une douce jouissance que d'appartenir à une cité à l'embellissement de laquelle ont concouru de nobles intelligences comme celles de Mansard, de Le Nôtre, de La Quintinye, et c'est un devoir de cultiver avec un soin pieux leurs mémoires sans tache en les confondant avec les mémoires aussi pures des Ducis, des Hoche, des l'abbé de l'Epée. Aussi lorsque l'administration municipale, ayant conçu le projet de signaler par des inscriptions les monuments ou les simples habitations de la cité qui rappellent soit d'importants événements historiques, soit des personnages illustrés par leurs talents ou leurs vertus, a réclamé votre concours, la Commission nommée par vous a-t-elle, par l'organe de M. Le Roi, demandé qu'une inscription signalât la maison qu'habita le célèbre *jardiniste*.

Plusieurs vous ont fait connaître des raretés bibliographiques ou des pièces inédites, intéressantes à plus d'un titre. M. Cougny vous a entretenus d'un poème du XVI^e^ siècle, intitulé les *Sept livres des honnêtes loisirs*, par Lamotte-Messemé. Indigeste fatras, le poème intéresse l'histoire et la géographie de Versailles et des environs : Versailles et le Vau de Galie, Rocquencourt et Vaucresson, Buzanval et son château, figurent dans les combats que, vers la fin de 1567, les Catholiques et les Protestants se livraient sur la route de Dreux à Paris.

M. Mugnot de Lyden vous a entretenus de la personne du poète bourguignon Jean Pinard, et de ses deux opuscules naguère réimprimés à une soixantaine d'exemplaires, intitulés l'un *Discours joyeux*, l'autre *Monologue du bon vigneron sortant de sa vigne*.

Il vous a entretenus également d'une œuvre qui appartient aux saturnales de la Révolution française : *La Messe des Sans-Culottes*, par un certain capitaine Mangin, dont le manuscrit existe aux archives de Reims et dont il n'a été imprimé que très peu d'exemplaires. Chose étrange! Le titre semble promettre des bouffonneries sacriléges contre un culte proscrit : eh bien! l'œuvre a la prétention d'être grave; l'auteur, pour encadrer dignement ses idées religieuses

et politiques, a cherché la forme la plus majestueuse, et sa parodie est devenue un hommage.

La bibliothèque de Versailles possède un exemplaire, peut-être unique, d'un recueil de poésies composées de 1431 à 1463, et publiées soixante ans plus tard sous ce titre : *Les fortunes et adversités de feu noble homme Jehan Regnier*, etc. Ce recueil a paru à M. le marquis de Gaillon digne d'échapper à un injuste oubli, et après l'avoir analysé en détail, il a placé l'auteur entre Charles d'Orléans et Villon. Si J. Regnier, vous a-t-il dit, n'a point du premier ces mignardises charmantes qui sont comme la fleur de l'Italie de Pétrarque, entée sur la naïveté gauloise, il se rapproche du second par la simplicité et la familiarité du ton, encore qu'il lui demeure inférieur. Certes la place est des plus belles : que les curieux lisent et prononcent à leur tour sur le jugement de M. de Gaillon.

M. H. Lambert vous a lu, en les accompagnant d'un commentaire qui les éclaircit, un bon nombre de pièces et de lettres autographes émanées notamment de Louis XIII et de Louis XIV, de Turenne, de Catinat, du duc de Vendôme, de Bayle, de la princesse des Ursins, de Mme de Maintenon et de Mirabeau, le père du grand orateur.

M. Le Roi vous a lu : 1° un fragment inédit d'une épître de Boufflers à Ducis, pour le remercier de l'envoi de ses ouvrages ; 2° quelques couplets de Ducis, d'une facture un peu rude, mais dont plusieurs ne manquent pas de sensibilité et témoignent de l'amitié qui l'unissait à Campenon, à Boufflers, à Picard, à Andrieux, à Auger, à Droz, ses collègues à l'Académie et les hôtes assidus du vieux solitaire.

M. Le Roi vous a fait connaître aussi, en y joignant les détails nécessaires pour la comprendre, une rareté numismatique que possède le médailler de la Bibliothèque de la ville. C'est une médaille satirique frappée en Hollande, en 1693, dont l'auteur a représenté Louis XIV faisant son entrée dans le Palais de Versailles, sur un char triomphal romain, traîné par trois femmes coiffées comme les dames de Saint-Cyr, et dont l'une porte trois quenouilles, avec la légende *Venit, vidit sed non vicit.* M. Le Roi vous a démontré que le brusque retour du roi ne saurait être imputé à l'influence de

M^me^ de Maintenon, mais qu'il fut réellement causé par la maladie, et qu'au moment où le Prince quitta l'armée, les circonstances y rendaient sa présence absolument inutile. Si un historien, que je ne veux pas nommer, connaissait cette caricature, il la prendrait pour de l'histoire et traiterait Louis XIV de lâche après l'avoir traité d'ivrogne.

M. Montalant-Bougleux vous a communiqué une étude de mœurs intitulée : « *Avons-nous l'urbanité ?* » Avant de répondre à la question, l'auteur a dû remonter à l'origine du mot et en préciser rigoureusement l'acception. L'urbanité romaine peut-elle être assimilée à l'atticisme ? Est-elle, comme celui-ci, un produit naturel du pays ? Est-elle pure de tout alliage étranger ? M. Montalant vous a démontré, par des textes empruntés à Quintilien, à Cicéron, aux autorités les plus graves, que Rome n'a pu élever cette prétention. Quant à l'urbanité française (et ici M. Montalant vous a raconté l'histoire du mot dont la Belgique revendique la création), les Précieuses, auxquelles on attribue ce louable projet, ont-elles réussi à faire de Paris la *ville* par excellence, donnant au pays ses mœurs et sa langue, sans admettre aucun mélange, aucune altération ? Non, Paris n'a jamais eu un semblable privilége. La vraie urbanité n'est donc qu'une utopie, et M. Montalant craint bien que la *politesse*, avec laquelle on la confond quelquefois, n'ait reçu parmi nous de mortelles atteintes. Que reste-t-il ? une certaine urbanité, relative si l'on veut, l'urbanité du citadin opposée à la rusticité du campagnard ; il ne s'agit plus de la ville par excellence, mais d'une ville quelconque qui prend le pas sur le *rus* des paysans.

Confirmant à son tour les conclusions de M. Montalant, M. Cougny vous a rappelé que le mot, inconnu de R. Estienne et de Morel, contesté au temps de Pelisson et de d'Ablancourt, exclu du Dictionnaire de l'Académie en 1682, ne se trouve ni dans Saumaise ni dans La Bruyère, ni dans La Rochefoucauld, ni dans Fénelon, ni dans Bossuet : la *courtoisie* ou langage de la cour était seule opposée à la rusticité qui dès-lors embrassait la ville aussi bien que la campagne.

M. Anquetil vous a présenté quelques considérations sur la terreur et la pitié tragiques, et sur les ressorts au moyen desquels on

doit chercher à la produire. Avec Aristote, Horace, La Bruyère et Boileau, il vous a montré que c'est au jeu des passions, aux incidents, aux combinaisons et au nœud de la fable qu'un poète sérieux doit recourir et non à l'appareil et au spectacle étalé sur la scène. Ce dernier moyen est celui des poètes médiocres et impuissants, et ne convient qu'à des spectateurs ignorants qui attendent de la tragédie d'autres plaisirs que ceux qu'elle peut donner. Le spectacle, quelque puissant qu'il soit sur les imaginations, demeure étranger à l'art; il ne concerne que le machiniste et le costumier « qui, selon Aristote, n'ont rien à démêler avec la tragédie. » M. Anquetil a fondé sur des exemples empruntés aux plus grands poètes ces principes qui lui semblent avoir été singulièrement méconnus par l'école qui a voulu renouveler notre théâtre.

M. Gourgaud, abordant l'examen des principales tragédies dont *Médée* est devenue le sujet, vous a signalé la tendance fâcheuse des poètes contemporains à composer des œuvres qui sont moins des tragédies que des prétextes de rôles. Il vous a rappelé ce qu'était chez les Grecs ce genre de composition littéraire ; il vous a parlé avec une légitime admiration de la *Médée* d'Euripide, en vous démontrant que, par l'analyse profonde des sentiments, la richesse de la poésie lyrique ou descriptive, la peinture large et variée de la passion, ce chef-d'œuvre atteste non-seulement le génie du poète qui l'a conçu, mais aussi le génie du peuple qui savait l'écouter et l'applaudir. Les tragédies de Senèque, de P. Corneille, de Longepierre et de M. Legouvé, les opéras de Th. Corneille et de l'abbé Pellegrin ont été également passés en revue par notre collègue, qui ne pouvait manquer de faire ressortir quel vif intérêt s'attache à l'œuvre, souvent bizarre, souvent grandiose de notre grand tragique, si l'on songe que le poète de *Médée* allait devenir un an plus tard le poète du Cid.

Dans une Étude sur Nicomède, M. Em. Aublé s'est attaché à faire ressortir le caractère tout particulier de cette œuvre originale ; comment d'une pièce presque dépourvue d'action dramatique, sans autre personnage héroïque que le héros, écrite d'un style simple et souvent familier, le poète a fait l'un de ses chefs-d'œuvre. Quels personnages en effet, vous a-t-il dit, que Prusias toujours flottant

et irrésolu, Flamininus tant de fois bafoué, Arsinoé qui a pu servir de modèle à Beline ! Seule la fierté de Nicomède relève la pièce au ton de la tragédie ; le jeune prince grandit de la bassesse de son entourage et des humiliations qu'il inflige aux Romains. Par moments sublime, son langage est plus souvent dédaigneux. Jeté dans des situations qu'il ne fait pas, il agit peu, ne se défend guère, mais toujours il brave Flamininus et parfois jusqu'à l'excès. En un mot, malgré d'incontestables défauts dans le style, dans l'intrigue, dans le dénouement, la pièce atteste le génie du poëte, et par la difficulté d'un sujet que lui seul pouvait aborder, et par l'impression de grandeur qu'elle laisse dans l'esprit.

M. Em. Aublé vous a lu sur *Tartufe* et sur la critique qu'en a faite La Bruyère, une Étude dont je vous dois le rapide résumé. L'Onuphre de La Bruyère, vous a-t-il dit, est un idéal trop parfait pour être vraisemblable sur la scène : son masque est si bien adapté que le public ne le distinguerait pas ; invulnérable, il serait peu dramatique ; impuni, il ne servirait plus de leçon. Tartufe est moins consommé dans son art ; le public, comme la maison d'Orgon, sait ce qu'il est, mais son audace même n'est point de la maladresse. Sa passion le perd, mais par elle il est homme, vulnérable et dramatique ; d'ailleurs il est si bien armé contre son bienfaiteur, que chacun s'effraie d'un imprudent éclat. Si La Bruyère a droit de penser que son type idéal est plus achevé, on peut répondre que Tartufe est bien autrement vivant. L'un est un caractère psychologique, l'autre un personnage théâtral. Enfin, si Onuphre est le type accompli de l'hypocrite, sans défaut, sans faiblesse, couvert d'une impénétrable cuirasse, Tartufe, avec son caractère si vrai, si dramatique et si profond, avec les travers qui l'affaiblissent, les passions qui trahissent l'homme sous le faut dévot, reste la plus hardie et la plus étonnante conception de Molière, et peut-être le chef-d'œuvre de la comédie dans tous les temps et dans tous les théâtres.

La pièce de M. V. Sardou, *Nos Intimes*, a fourni à M. G. Doublet l'objet d'une Étude dont je ne puis vous rappeler ici que les conclusions. Après une analyse raisonnée de la comédie, après l'examen des principaux caractères, après avoir insisté sur celui d'un de ces suborneurs de profession que Montesquieu a si bien flétris dans ses

Lettres persanes, égoïstes chercheurs de plaisirs, prêts à porter partout leurs volages tendresses et ne marquant leur passage dans les familles que par le déshonneur et les inutiles regrets, M. Doublet a pensé que, malgré l'inutilité de certains personnages épisodiques, la longueur de quelques scènes, devenues des hors-d'œuvre, malgré les défaillances et les témérités du style, l'œuvre révèle une véritable connaissance du cœur humain et mérite les encouragements qu'elle a reçus. Souhaitons, avec M. Doublet, que l'auteur prenne le temps de se recueillir et de mûrir ses productions ; qu'il ne gaspille point des facultés précieuses en des œuvres éphémères et mercantiles ; qu'il ne prenne pas ses défauts pour des qualités, qu'il ne confonde point de bienveillants témoignages de sympathie avec une entière adhésion, et ne ressemble pas à tant d'autres qu'un premier succès a perdus.

M. P. Rameau vous a entretenus, dans plusieurs séances, des étranges théories qui ont pris le nom de *réalisme* et de leur invasion dans le théâtre et dans le roman. Il vous a montré, par des exemples quotidiens, comment l'art dramatique s'abaisse et se déprave en cherchant le succès par de sensuelles sollicitations, et comment la langue même se corrompt au contact de ces conceptions ou plutôt de ces banales *réalités*. Quant au roman, les descriptions incessantes et minutieuses des objets les plus communs et les plus vulgaires : la création de personnages plats et ignobles jetés dans de basses et sordides aventures ; l'accumulation de scènes forcées et violentes dont l'immoralité seule fait tout le piquant ; une langue, un style, une forme merveilleusement appropriés à ces spéculations d'écrivains sans conscience, sinon sans talent, sur un public sans intelligence ; voilà ce qui s'appelle le roman réaliste. Et les théories sont venues pour justifier les faits. La poésie, ou du moins la versification qui en est la forme universelle, a été répudiée comme étouffant la pensée ; suivant les docteurs de l'école, écrire n'est plus un art, mais tous font sagement d'écrire et de livrer sans façon au public tout ce qui se passe sous leurs yeux, partout et tous les jours. Et pour vous prouver qu'il n'exagère rien, M. P. Rameau vous a cité une certaine idylle rustique de M. Champfleury, dont je n'ose vous dire le nom ; il vous a cité des pages de MM. G. Flaubert et Ars.

Houssaye, des pages de MM. Gourdon et Feydeau, des pages surtout de cette *Fanny* qu'un de nos regrettés présidents, H. Rigault, a stigmatisée dans un de ces articles charmants dont nul n'a retrouvé le secret. En tout ceci, Messieurs, M. P. Rameau n'a fait qu'exprimer vos sentiments; et lorsque, dans une Étude récemment lue devant vous, sur le roman de M. Ch. Battaille intitulé *Ant. Quérard*, M. Chardon a blâmé les tendances du livre, a condamné la crudité de certains tableaux, a déploré la justification de graves atteintes portées à la morale, loin de trouver ses censures exagérées, vous l'auriez plutôt taxé de mollesse et d'indulgence.

M. P. Rameau avait entrepris l'examen critique du dernier roman de M. V. Hugo; je n'insisterai pas sur cette Étude que l'auteur a laissée inachevée; mais, à propos des deux premiers volumes des *Misérables*, sous ce titre : *les deux Miollis*, M. Digard vous a présenté quelques considérations sur le respect dû à l'histoire et à la vérité dans les portraits des personnages réels et historiques introduits dans les œuvres de pure fantaisie. Rétablissant les faits si étrangement défigurés par le romancier dans le portrait de l'évêque de Digne, M. Digard s'est demandé de quel droit, dans un pays où les mœurs ne permettent pas de mettre en scène un personnage vivant ou mort de la veille, on viendrait jeter dans la fable d'un roman un homme vénérable et vénéré, qui, pendant près de quatre-vingt-dix ans, a servi son pays, les pauvres et Dieu, et cela pour lui mettre dans la bouche des déclamations socialistes, dans la pensée des doutes irreligieux, dans la vie des actes ridicules et des défaillances inouïes. Et comme il vous avait parlé de l'évêque, M. Digard a été amené à vous parler de son frère le général, de son rôle à Mantoue, à Ferrare et à Vérone, de son rôle à Rome surtout, dans une circonstance bien délicate et bien douloureuse, rôle dans lequel M. Digard, s'appuyant sur des documents officiels irrécusables, estime que M. Thiers, en jugeant sa conduite, a péché par excès d'indulgence pour un compatriote.

Les costumes et les modes ont leur histoire comme tout le reste. Notre collègue M. Le Roi vous racontait, il y a deux ans, l'histoire des paniers; M. Mugnot de Lyden vous a raconté, cette année, celle de la crinoline et des engins métalliques qui l'ont détrônée. Il vous a lu également quelques chapitres d'un ouvrage intitulé : *De l'art de*

se peindre le visage, depuis la Création jusqu'à nos jours, ouvrage dédié aux dames, mais à celles bien entendu qui n'en ont pas besoin.

Vous devez encore à M. Mugnot de Lyden l'*Histoire d'une casquette,* récit dans lequel, sous la forme d'un conte populaire, notre collègue a fait entrer plus d'un conseil utile et plus d'une leçon morale.

M. Arm. Renaud vous a lu quelques chapitres détachés d'un roman intitulé : *La Griffe rose.* Vous donner une idée, même superficielle, de ces fragments, serait chose impossible ; d'ailleurs, l'œuvre entière est aujourd'hui publiée et soumise au jugement des critiques.

Vous devez à M. Demouceaux un conte intitulé : *Le Marché aux fleurs* ou *Dialogue entre un Œillet et un Oranger.*

M. Cougny vous a lu un récit intitulé : *L'Enfance de Virgile,* dans lequel il a encadré les plus naïves et les plus gracieuses légendes que l'antiquité nous ait léguées sur le poète de Mantoue.

M. de Treuenthal vous a communiqué la traduction : 1° d'une légende de Holty, le Millevoie de l'Allemagne, intitulée : *Adelstane et Rosette;* 2° d'un conte légendaire de Bürger, intitulé : *L'Empereur et l'Abbé;* 3° de trois autres contes, intitulés : *Zulima, Le Dentiste,* et *Mehemet et le Commandeur des Croyants.* Vous avez remarqué qu'en dépit de son titre, le dernier est plus germanique et plus philosophique qu'il n'est oriental. Ce n'est pas en Orient qu'on verrait, comme dans le conte allemand, soixante ministres de religions différentes s'asseoir à la même table, s'entretenir dans une concorde parfaite, se séparer en s'embrassant, et nourrir leurs troupeaux des dogmes les plus purs de la charité et de la tolérance. Est-il même bien certain qu'on le verrait aujourd'hui sur tous les points de l'Europe ?

Il me reste à vous entretenir de la poésie, à vous faire connaître quelle importance elle a prise parmi vos travaux, grâce à la persévérance de ses plus anciens représentants, grâce à la ferveur et à l'émulation des plus nouveau-venus. Il me semble qu'ici chacun de nous devrait respirer plus à l'aise : la poésie, en effet, n'est-ce pas, selon l'expression d'un grand poète lyrique, ce reste d'ambroisie « qu'aux mortels ont laissé les Dieux ? » ce nectar dont l'ivresse nous détache de l'étroite réalité pour nous plonger dans les inépuisables délices de l'idéal ? Pourtant, Messieurs, je crains bien de n'aborder ici, par une étrange fatalité, que la portion la plus ingrate

de mon rapport, la moins attrayante pour le secrétaire, la plus rebutante pour son auditoire. Plus de soixante pièces de vers ont été lues dans cette enceinte par seize d'entre nous, et dans ce nombre je ne comprends ni les fragments, dont M. H. Durand a semé le récit de son voyage, ni ceux dont M. Cougny s'est plu à émailler son *Enfance de Virgile*. Or de tant d'œuvres aussi variées pour le fond que pour la forme, comédie, discours philosophiques, satires, épîtres, apologues, méditations, légendes, ballades, idylles, chansons, rondeaux, pièces fugitives sans nom mais non pas sans attraits, que va-t-il subsister ? La plus aride entre toutes les tables de matières.

M. Anquetil vous a lu un essai de traduction des huit Epîtres d'Horace, à Julius Florus, à Torquatus, à Tibulle, à Septime, à Celsus, à Bullatius, à Vinnius Asella, à son Intendant.

M. Digard vous a lu trois satires sur les mœurs parisiennes, auxquelles il a donné pour épigraphe, mais sous forme interrogative, le dicton proverbial si connu : Paris est l'enfer des chevaux, le purgatoire des hommes et le paradis des femmes.

M. Mugnot de Lyden nous a lu : 1° une légende intitulée *La Mort du Cloutier*, dans laquelle il oppose à l'action corruptrice de l'incrédulité la bienfaisante influence de la foi ; 2° un discours philosophique et moral, intitulé : *Les Riches*, épître aux pauvres ; 3° trois satires, intitulées *La Réclame*, *les Nouvellistes politiques et les Écrivains*, satires dont les titres seuls font assez connaître le sujet.

M. Lacombe vous a lu une méditation sur les *Ruines de l'abbaye de Valmont*, qui complète la méditation que lui avaient inspirée l'an dernier les ruines du château voisin.

M. Aug. Michaut vous a communiqué le discours lu par lui l'an dernier au banquet annuel des anciens élèves de M. Léon Cogniet, accoutumés dès longtemps à le choisir comme interprète de leurs sentiments envers le maître habile et l'éminent artiste.

M. Armand Renaud vous a lu : 1° une comédie intitulée le *Château galant ;* 2° *Le Brûleur de livres*, histoire chinoise ; 3° une légende fantastique intitulée *Les Rats ;* 4° une pièce intitulée *La Donna.*

Vous devez à M. Montalant-Bougleux : 1° deux sonnets sur la *Mort de Paris*, en réponse à un sonnet de notre collègue M. Emile

Deschamps, qui porte le même titre; 2° trois satires intitulées, la première, *Etre et paraître;* la seconde, *Souvenirs de Dieppe, les Néréides de la manufacture de tabacs;* la troisième, *Bain de mer;* 3° une épître à M. Aug. Vacquerie, auteur des *Funérailles de l'Honneur*, dans laquelle notre collègue proteste contre les insultes que le dramaturge mécontent adresse à ceux qui ont le tort de n'être plus jeunes; 4° une allocution d'un grand-père à son petit-fils pour le cinquième anniversaire de sa naissance; 5° une *Requête pour la violette*, épître à M. Barthe, sur un passage de son discours dans l'avant-dernière séance solennelle de notre Société d'Horticulture; 6° épître à un prosateur sous ce titre : *A trente ans, plus de poésie!* 7° *La mort de Lucrèce et l'expulsion des Tarquins*, traduction d'un beau passage des *Fastes* d'Ovide; 8° *Le Jeu de Paume;* 9° *Pour les Médaillés de Sainte-Hélène;* 10° *Une Statue en rêve;* 11° *Légende pour un groupe de Pradier, les trois Grâces* dans le salon de Vénus, dédiée à notre collègue, M. Fontaine; 12° enfin *Ducis ou la première représentation du roi Lear, au palais de Versailles*, anecdote dédiée à notre collègue M. On. Leroy, auteur des Etudes sur Ducis, dont une seconde lecture terminera cette séance.

Vous devez à M. Gourgaud un apologue intitulé *Le Concert des Grenouilles.*

A M. Ch. Lafosse, l'un de vos correspondants, un apologue intitulé : *L'Ours, le Sanglier, le Loup et le Cheval.*

A M. Aug. Montalant, une boutade philosophique intitulée : la *Tristesse humaine.*

A M. Ram Baud, une légende en sixains, intitulée *La Mort d'un Croisé.*

A M. Loir, quelques rondeaux que l'auteur vous a priés de regarder comme un badinage et un délassement à des travaux plus sérieux.

A M. de Sauville, deux pièces intitulées l'une *Mea culpâ*, adressée à M. On. Leroy, à propos de sa pastorale *Un Berger malgré lui*, l'autre, *Souvenirs de la salle de Crimée*, œuvre inspirée à l'auteur par le buste de son parent, le général de Mayran, tombé glorieusement sous les murs de Sébastopol.

Vous devez à M. Demouceaux, outre la traduction de deux courtes

ballades de l'Ecossais Burns, dont il vous a raconté l'intéressante biographie, les pièces intitulées : 1° *Le Remouleur parisien;* 2° *Les Alouettes;* 3° *Le Chant du prisonnier ;* 4° *Le Modèle ou le Père du Klephthe;* 5° *Fleur mystique;* 6° *Un Cadran solaire;* 7° *Les Souhaits;* 8° *Les Yeux fermés;* 9° *La Fleur de la mansarde ;* 10° *Le Tambourin*, couplets, et 11° une idylle rustique ; *Les Poires du bon curé Normand.*

Vous devez à M. le marquis de Gaillon, six petites pièces intitulées : 1° *La Chanson du Laboureur au Roitelet ;* 2° *A une Abeille ;* 3° *A la Muse;* 4° *A une Couronne de lilas retrouvée dans un dictionnaire ;* 5° *Un mot de Plutarque;* 6° *A une Mouche qui s'était posée sur un livre de philosophie.*

Vous devez enfin à M. Lottin, outre quelques pièces fugitives qu'il a laissées sans titre, des stances intitulées *Toast*, insérées dans le dernier volume de vos Mémoires ; une pièce intitulée *Le Cousin;* enfin la traduction de la description de la coupe dans la première idylle de Théocrite. Vous attendiez de l'auteur la traduction des élégies de Tibulle ; espérons que l'année prochaine ne s'écoulera pas sans qu'il vous offre les prémices de cette œuvre capitale dont il s'occupe depuis longtemps.

Arrivé au terme de ce résumé, ou plutôt de ce long procès-verbal de plus de cinquante séances, je m'abstiendrai d'inutiles réflexions : puissé-je avoir été assez heureux pour évoquer devant mes collègues un souvenir fidèle et vivant de leurs travaux ; pour inspirer à ceux d'entre nos concitoyens qui ne les connaissent pas, la bonne pensée de se joindre à nous et de s'unir fraternellement à nos efforts!

DES MOYENS D'AMÉLIORER

LA

CONDITION DES FEMMES

DANS LES CLASSES LABORIEUSES

Par M. Anicet DIGARD,

MEMBRE TITULAIRE.

Chaque jour l'industrie fait sous nos yeux d'admirables progrès, dont le résultat final, espérons-le, comme le but visible, sera d'améliorer la condition du plus grand nombre et celle des travailleurs industriels en particulier. Mais ce mouvement, par sa rapidité même et par son étendue, entraîne des transformations subites et des crises douloureuses pour les particuliers et même pour des classes tout entières. Quand ces crises se compliquent de changements profonds dans les mœurs, et se rattachent aux vicissitudes de la politique, elles peuvent amener de véritables fléaux, latents à leur origine, mais d'autant plus redoutables que, si on néglige d'y porter remède dès qu'ils se manifestent, ils suivent une progression rapide et continue.

Heureusement un des plus grands éloges que la postérité, ce nous semble, devra accorder à notre siècle et à notre pays, sous d'autres rapports infatués de leurs œuvres et peu justes envers leurs devanciers et leurs voisins, ce sera d'avoir signalé à tous les yeux ces sortes de misères et d'en avoir poursuivi, sinon la disparition, au moins l'adoucissement avec une sollicitude inquiète et une persévérance que rien ne lasse. Les chrétiens surtout doivent entrer dans cette lutte; ils ne peuvent oublier deux paroles des saints Livres. La première : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous*, les doit mettre en garde contre les utopies, les illusions dangereuses et les déclamations passionnées. La seconde : *Vous*

aimerez votre prochain comme vous-mêmes, défend l'esprit contre la lassitude et le cœur contre le découragement. L'une et l'autre nous convient à reprendre sans cesse l'éternel problème de la misère, et à lui appliquer, tout en le discutant, les moyens pratiques et les remèdes immédiats que nous fournit l'expérience charitable.

Quand on consulte les statistiques, les enquêtes officielles, les recherches devenues classiques de MM. de Villeneuve, Bargemont, Villermé, Audiganne, Reybaud; quand on lit le livre si remarquable de M. Jules Simon, on demeure convaincu que la misère pèse aujourd'hui plus cruellement que jamais sur le sexe le plus faible, et on reconnaît que le mal tient à des causes multiples, particulières et nouvelles. Cette conviction commandait un effort, et je viens vous soumettre une question qui peut se formuler ainsi :

De la Condition douloureuse des femmes qui doivent vivre du travail de leurs mains, et des moyens d'y remédier.

Le rôle de la femme appartenant aux classes laborieuses nous a paru pouvoir se résumer dans cinq situations distinctes : 1° le travail des champs; 2° la domesticité; 3° le travail des manufactures; 4° l'atelier proprement dit; 5° le travail isolé. Nous avons soigneusement relevé ce qu'il y a de particulier dans chacune de ces situations, cherchant à caractériser le mal pour y remédier, le bien pour le maintenir et le répandre. Vos méditations et vos études compléteront ce que notre esquisse n'aura fait qu'effleurer.

1° Paysannes ou ouvrières des champs.

Pour montrer que la question n'est point neuve, il suffit de rappeler les paroles si connues de La Bruyère : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux autres hommes la

peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

L'état de la paysanne s'est-il amélioré depuis le temps où La Bruyère écrivait ces lignes?

Au point de vue matériel nous le croyons, quoique dans un récent travail M. Michel Chevalier ait de nouveau jeté le cri d'alarme; mais nous constaterons aussi en toute franchise qu'au point de vue moral le progrès est plus contestable; et nous signalerons, comme le symptôme qui nous alarme le plus, l'émigration, c'est-à-dire la *tendance du paysan et de la paysanne à cesser de l'être.*

Cependant elle nous semble toujours vraie, la pensée exprimée par le poëte : *O fortunatos!....* et pour l'établir nous n'avons pas besoin de sortir de notre sujet. Bien que diminuée et moins appréciée que par le passé, la vie de famille est relativement encore florissante dans nos campagnes. La paysanne partage les rudes travaux de son mari; mais ce sont ceux-là même qu'Eve partageait avec Adam au lendemain de la malédiction; loin d'épuiser sa santé, ils la retrempent, et le riche lui emprunte, lui achète fort cher son lait pour ses propres enfants. Pour tout dire en un mot, la femme à la campagne est rarement condamnée au célibat, et est beaucoup mieux placée que sa compagne de la ville pour devenir épouse et mère, connaître les plus vives et les plus pures joies; et, soit qu'elle emporte avec elle à la moisson le berceau de son enfant, soit qu'elle reste près de son foyer, elle doit se trouver dans son véritable élément, et règne dans ce qu'on peut appeler son royaume.

Peut-être doit-on redouter pour elle le veuvage. Le glanage des épis, du bois mort et de l'herbe du chemin, qui peut dans certains cas donner le pain, le bois et des *denrées vivantes* pour l'hiver, ne la dédommage pas partout des secours que la bienfaisance publique dans les villes assure aux malades, aux veuves et aux orphelins. Cependant ces secours lui sont aujourd'hui d'autant plus nécessaires, que ses fuseaux, son rouet, ses aiguilles à tricoter sont allés rejoindre les rondaches, les cuirasses et autres souvenirs du temps où la reine Berthe filait. Elle a besoin qu'on lui rende ces travaux de la veillée, supplément utile du travail des champs, qui adoucirait pour elle la saison doublement rude de l'hiver.

Nous souhaitons que l'industrie, suivant une pente naturelle, utilise ce chômage et se répande de plus en plus dans nos campagnes, mais sans arracher la mère de famille à son foyer ; et surtout nous prions Dieu de la préserver contre les tentations qui lui viennent de la ville en même temps que le travail.

L'introduction de la *mode*, qui au grand regret de nos peintres emporte les vieux costumes, a produit déjà toute une révolution, et nous rappelle que le goût du superflu, les exigences de la vanité et la passion du luxe contribuent plus que tout le reste à altérer les mœurs et à provoquer l'émigration.

2° Domestiques.

Ce qui attire surtout la paysanne à la ville, la première séduction et la première ressource qu'elle y rencontre, c'est la domesticité. Servante de ferme, elle est assez propre à devenir une bonne à tout faire : elle sera bien nourrie, mais mal logée ; ses travaux ne seront pas moins rudes et ils seront moins réguliers ; son sommeil sera moins respecté ; elle aura moins de contact avouable avec ses égaux et plus de caprices à subir de la part de ses maîtres ; ses gains seront plus élevés, mais en cas de maladie elle sera portée à l'hôpital ; et, comme elle changera souvent de place, elle devra tenir compte des chômages et espérer peu les avantages de la persévérance. Si elle est jeune et encore facile à former, elle pourra prendre place parmi les gens de maison.

Dans ce que nous allons dire, nous ne voulons pas généraliser d'une manière trop absolue : car, grâce à Dieu, il y a certainement encore d'honnêtes serviteurs et en grand nombre ; mais, ces réserves faites, disons deux mots du cordon-bleu et de la femme de chambre, coiffeuse ou camériste, telles que les font la civilisation et le luxe des grandes villes. On les paye fort cher, il est même passé dans les mœurs que la première vole ses maîtres : nous appelons cela gaiement *faire danser l'anse du panier*. Aussi, bien qu'elle contracte près de ses fourneaux le vice masculin de l'ivrognerie, elle mettra à la caisse d'épargne et pourra racheter du service militaire son mari futur. La camériste se pare des robes de soie et

même des chapeaux qui, moins les plumes, les fleurs et les dentelles, lui sont vite abandonnés par sa maîtresse; elle attendra celle-ci une grande partie de la nuit dans son boudoir ou dans sa chambre soyeuse, les pieds sur les chenets dorés, et pourra rêver tout à son aise jusqu'au moment où, sa besogne terminée, elle redeviendra à peu près maîtresse d'elle-même dans sa mansarde du cinquième ou dans la loge du concierge.

Que de misères sous ces esquisses, différentes des portraits comiques des Dorines et des Nérines d'autrefois, mais qui nous laissent voir dans nos maisons, en plein XIX^e^ siècle, les vices de l'esclavage: la duplicité, l'esprit de rapine et la débauche!

Mais, à bien réfléchir, ce qui doit favoriser cette dernière plaie, c'est la difficulté que la femme trouve à se faire accepter comme domestique quand elle est épouse et mère de famille. Il faudrait cependant se souvenir que dans cette condition elle est aux prises avec plus de tentations et surprend les secrets de la vie conjugale, source pour elle de comparaisons et pour tout jeune cœur objet d'envie.

En résumé, la situation des domestiques au point de vue matériel est bonne; mais il faudrait l'améliorer moralement, et l'urgence est grande. La domestique n'est pas un simple instrument; elle a une âme, dont les maîtres doivent se considérer comme chargés; ils feraient donc bien de tenir leurs serviteurs dans leur appartement sous la même clef que leurs objets précieux, de peur que les uns et les autres ne s'égarent de compagnie; de donner moins de gages et de mettre d'office pour eux à la caisse d'épargne ou de retraite pour la vieillesse. Ils gagneraient leur cœur en les soignant à domicile quand ils sont malades, et s'ils favorisaient leurs mariages au lieu de les empêcher, ils écarteraient de leur foyer bien des tentations, bien des périls, pour ne pas dire bien des scandales et bien des tragédies.

3° Manufactures. — Ateliers. — Industrie isolée.

La paysanne égarée à la ville, la domestique sans place ou mariée avant d'avoir fait des économies suffisantes pour commencer

un petit commerce, toutes les femmes qui ne peuvent ou ne veulent pas se résigner à un long apprentissage, vont demander du travail à la manufacture, à peu près comme certains ouvriers déclassés, aventureux ou sans ouvrage, vont s'engager dans l'armée. Je ne parle pas ici de celles qui y sont entrées dès leur enfance, conduites par leurs parents, et qui dès lors n'ont jamais connu d'autre gagne-pain que le travail près d'une mécanique, et d'autre vie que celle de la manufacture. Ce mot de *manufacture* semble vraiment une antiphrase, quand on songe qu'il désigne ces lieux de fabrication où la main de l'homme ne joue qu'un rôle secondaire. Voyez-vous en effet ces bâtiments élevés, longs, uniformes, semblables aux casernes de nos soldats, percés de tant de fenêtres où le soleil darde pendant le jour, où le gaz s'allume avant l'aube pour se rallumer au crépuscule, si même, ainsi que dans les usines à feu continu, il ne brille pas toute la nuit? Pénétrez dans l'intérieur, et vous admirerez les créations du génie de l'homme. Des membres, des dents, des doigts de fer saisissent la matière brute, rigide et résistante, comme le bois, le fer ou la pierre; ou mince, légère, molle et en quelque sorte liquide, comme le coton, la laine, le chanvre et le lin, le chiffon et la betterave, pour la rendre en un clin d'œil *ouvrée*, *fabriquée*, c'est-à-dire transformée en objets achevés, en denrées susceptibles d'emplois divers et immédiats. Vous comprendrez comment se réalisent des merveilles de bon marché, et comment on a pu rendre le superflu, même le luxe accessible au grand nombre. Voilà le bien; mais, hélas! le mal est à côté : ces engins terribles qu'un homme invente, assouplit et domine, d'autres êtres humains les servent en quelque sorte. L'intelligence n'agit que pour suivre des évolutions qui l'éblouissent, la fatiguent, la fascinent. Le corps est condamné à un travail si régulier qu'on peut l'appeler *automatique*, et cependant si périlleux que le moindre oubli, la moindre distraction peut occasionner d'affreuses blessures et même coûter la vie. Pour ne point parler de l'homme, ce roi des êtres intelligents, ce maître de la matière, devenu un rouage de la mécanique, un allié sinon un esclave de cette matière animée et tournante, que dire de sa compagne, cet être délicat, léger, mobile, capricieux même, soumise pendant douze

heures de chaque jour et pour toute sa vie à ce régime de chaine sans fin? Son système nerveux est là véritablement agacé, émoussé, épuisé ; et nous pouvons nous faire une faible idée de ce qu'elle éprouve, quand nous sommes soumis nous-mêmes au mouvement de lacet, durant un voyage prolongé en chemin de fer, ou quand de l'œil et du pied nous suivons pendant quelques instants sur un paquebot les pistons et les roues de la machine.

L'atmosphère dans laquelle elle se meut et respire, quelles que soient les précautions que le fabricant prenne dans l'intérêt de son personnel, est étouffante, huileuse, le plus souvent malsaine et morbide; l'ouvrière y travaille demi-vêtue, et, au sortir de cette fournaise, elle ne songe guère aux effets du passage subit à l'air vif. Enfin, quand elle est en contact moins direct avec les machines, l'épluchage de la laine ou du coton, fonction qu'on lui réserve d'ordinaire, introduit dans ses poumons une poussière qui les déchire et qui les ronge. Un autre résultat nous paraît plus déplorable encore : pendant ces douze heures, que lui reste-t-il de la vie de famille, qui est sa vraie vie?

Epouse et mère, hors de ce travail opiniâtre, que fait-elle pour son mari et pour ses enfants? Comment peut-elle satisfaire ses plus chers instincts et ses plus chères affections? Il ne faut pas songer à donner le sein au nouveau-né, à veiller sur les aînés, à préparer la nourriture commune ; tout au plus peut-elle assister à leur coucher et à leur réveil, et si elle veut faire plus, ce sera aux dépens du repos si nécessaire de la nuit. Je ne veux rien dire des périls que court son âme et de ce que peuvent devenir ses mœurs dans un pareil milieu, dans un pêle-mêle avec des hommes de tout âge, dont quelques-uns sont ses supérieurs : mais n'est-il pas vrai qu'en voyant sortir d'une manufacture cette troupe de femmes, dont les plus jeunes peuvent n'avoir que douze ans, dont les plus âgées en fait n'en atteignent pas cinquante, on cherche en vain sur leurs traits l'incarnat de la jeunesse, la fraîcheur, la santé, et ce je ne sais quoi, ce charme ineffable qui révèle cette santé de l'âme qu'on appelle la pudeur et la chasteté? L'ouvrière des manufactures s'assimile vite à l'homme; et renonce à la moitié de ses joies. En effet, cette pauvre ouvrière, outre son temps, ne donne-t-elle pas à la

lutte industrielle et au maître qui la paye, la meilleure partie de sa vie, et, plus que sa santé, les satisfactions de son cœur?

Nous nous sommes gardé dans cette esquisse contre toute exagération, et la preuve, nous la puisons dans les efforts universellement tentés pour diminuer, sinon faire disparaître le mal.

Déjà une ingénieuse charité, la sollicitude du fabricant et les encouragements du pouvoir ont inventé et multiplié les crèches, les salles d'asile, les restaurants économiques et les cités ouvrières, qui sont, comme l'hôpital et ses annexes, des remèdes nécessaires pour une situation anormale, des créations qu'il faut bénir à ce titre, mais qui sont moins utiles, pour ne pas dire dangereuses, hors des centres industriels.

Au travail en commun généralisé et prolongé correspond en effet, par la force des choses, une sorte de communauté dans les autres fonctions de la vie. Heureusement la nature humaine a un tel besoin d'épanchement et d'intimité domestiques, qu'elle proteste contre cette espèce d'absorption. L'ouvrier et l'ouvrière de fabrique se cherchent pour s'isoler le plus possible et pour connaître, même pour des heures bien courtes et dans une proportion bien disputée, le *bonheur du chez-soi* et les joies d'une famille qui se groupe le matin et le soir autour d'un foyer et d'une table qu'elle alimente et approvisionne elle-même. Les fabricants, à leur tour, ont reconnu et favorisé cette tendance en élevant, quand ils le peuvent, autour de la manufacture, de petites maisons avec un coin de terre à cultiver. L'Alsace, la Flandre et la Normandie nous offrent plusieurs de ces petites sociétés, véritables cités ouvrières, dans lesquelles le grand air qui remplit les poumons, le travail de la terre qui détend les membres, la vue de la verdure et des fleurs qui égaye les yeux, et, mieux que tout cela, la vie intime, conservent à la manufacture des agents plus fidèles, mieux rafraîchis et en quelque sorte de *plus de durée*, en même temps qu'ils font à la santé et au cœur de l'homme et de la femme la part qui leur est due.

D'autres mesures pourraient être recommandées pour diminuer les inconvénients de la manufacture. Ainsi la loi, malgré son respect pour la liberté individuelle et la liberté de l'industrie, après une lutte qui n'a pas duré moins de trente années, est intervenue en Angle-

terre pour régler les conditions hygiéniques et morales du travail de fabrique. On sait que l'initiative fut prise en 1805 par le père de sir Robert Peel. Ce que nous voulons rappeler de ce grand mouvement philanthropique, qui fait tant d'honneur à l'Angleterre et qui semble avoir reçu sa consécration dernière en 1847, c'est que l'expérience de ceux qui le dirigeaient fit la part de la double faiblesse de l'enfance et du sexe. Ainsi, après avoir fixé un minimum d'âge et un maximum de journée pour les enfants, ils entamèrent la réforme pour les adultes eux-mêmes, et déclarèrent en 1844 que la journée pour les femmes *serait réduite à 10 heures*. Il est vrai que cette réforme partielle disparut dans la réforme plus générale et plus radicale qui réduisit uniformément la durée de la journée pour tous les adultes à dix heures. Mais ce que nous voulions constater, c'est que le principe de la distinction se retrouve dans les précédents de notre grande voisine industrielle. Notre loi française, qui a marché si libéralement dans les voies de sa devancière, déclare (article 8) : 1° que des règlements d'administration publique devront pourvoir aux mesures nécessaires à l'exécution de la présente loi ; 2° assurer le maintien des bonnes mœurs et de la décence publique dans les ateliers, usines et manufactures ; 3° assurer l'enseignement primaire et l'enseignement religieux des enfants ; 4° assurer les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires *à la vie et à la santé des enfants*.

Il nous sera sans doute permis de rappeler ici que ces règlements, promis il y a plus de vingt ans, n'ont pas encore vu le jour, et que l'inspection régulière, officielle, salariée, qui ailleurs a produit de si bons effets, et que tant d'hommes d'expérience sollicitent, n'est pas encore créée. Sous le bénéfice de cette observation, nous exprimons plus loin quelques vœux de réforme immédiate. Mais nous serons de notre temps et nous ne cesserons pas de regarder en face la réalité et la nécessité des choses. Il faut reconnaître, suivant nous, que l'avenir industriel tend de plus en plus à l'extension de la manufacture, c'est-à-dire à l'application de la *mécanique et à la concentration du moteur*. Le bon marché du produit et l'élévation du salaire de l'ouvrier comme de l'ouvrière ne peuvent se réaliser et se maintenir qu'à cette condition. Du reste, pour arriver à la

démonstration actuelle de cette vérité, dont l'évidence est prochaine, il suffit de comparer l'industrie des manufactures et l'industrie des ateliers au point de vue des salaires. Pour ne point sortir de notre sujet, nous nous attacherons surtout aux salaires des femmes.

Empruntons à M. Jules Simon deux pages qui ne sont que le résultat des enquêtes officielles.

« On cite à St-Quentin des tisserands qui gagnent des journées de 6 à 7 fr. Ce n'est point exagérer que de porter à 4 fr. la moyenne du salaire d'un ouvrier tisseur et d'un ouvrier fileur dans la plupart des centres industriels. A Mulhouse, où le taux n'est pas très élevé, on l'évalue à 3 fr. 75 c. Dans la fabrique de Sedan, les tondeurs chargés de deux machines, les presseurs, les foulons et les décatisseurs gagnent 3 fr. Les femmes mêmes, si maltraitées dans l'industrie privée, trouvent des ressources très supérieures dans les manufactures. La moyenne de la journée d'une tisseuse est de 3 fr. 50 c. Il y en a qui gagnent 5 fr. et même 6 fr. et les bénéfices obtenus dans ce corps d'état tendent à faire hausser le salaire dans presque tous les autres. Les ourdisseuses peuvent ourdir jusqu'à 2 chaines par jour ; on leur paie à Elbeuf 1 fr. 75 c. ou 2 fr. par chaine, ce qui porte leurs journées à 3 fr. 50 c. et à 4 fr. Les rentrayeuses gagnent en général 2 fr. pour des journées de 10 *heures*. Quand la journée est prolongée, ce qui arrive fréquemment en hiver, parce que l'étoffe est plus défectueuse à cause de la diminution de la lumière et demande un plus grand nombre de reprises, on leur paye chaque heure supplémentaire à raison de 15 c. à Elbeuf et de 20 c. à Sedan. Dans cette dernière ville, l'usage est de compter les salaires par heures ; le minimum est de 15 c. Les salaires de 20 c. pour les femmes, de 25 c. pour les hommes, sont très communs ; ce sont en quelque sorte les prix courants. Une journée de 12 heures à 20 c. représente 2 fr. 40 c. Le minimum de la journée pour les femmes de préparation et les soigneuses de carderie est de 1 fr. 15 c. à Mulhouse, 1 fr. 25 c. à Lille, 1 fr. 40 c. à Reims, 1 fr. 50 c. à Sedan et à Déville, près Rouen. Dans toutes ces villes, le salaire des femmes peut s'élever jusqu'à 1 fr. 75 c. ou 2 fr. »

Quant à l'industrie exercée dans les ateliers, la moyenne de la journée pour les hommes peut être fixée à 3 fr., et quant aux femmes, voici ce qu'en dit M. Jules Simon :

« Parmi elles, il y a lieu de distinguer les ouvrières d'un talent exceptionnel, qui travaillent pour la commande, et les ouvrières sans talent ou d'un talent ordinaire, qui travaillent pour *la confection*.

« Les premières sont l'exception, leur nombre va en décroissant. La moyenne de leurs salaires a plutôt augmenté que diminué depuis 1847; en le fixant à 2 fr. par jour, comme à cette époque, on reste vraisemblablement au-dessous de la vérité.

« Les secondes, qui sont incomparablement plus nombreuses, n'ont pas participé à l'élévation croissante des salaires. La concurrence, le commerce en gros, les machines, ont maintenu le bas prix des objets confectionnés et de la main-d'œuvre. Le chiffre de 1 fr. 42 c. indiqué par l'enquête de 1851, et qui a été taxé d'exagération, ne s'est assurément pas amélioré; il est très probable qu'il est en ce moment au-dessous de 1 fr. 25 c. pour une journée de 12 heures. Les causes qui ont amené cette dépréciation continuant à agir, on ne saurait prévoir à quel taux le mouvement de baisse s'arrêtera. Ces chiffres de 2 fr. pour la première catégorie d'ouvrières, et de 1 fr. 25 pour la seconde, sont les chiffres de Paris. Il n'est pas possible d'indiquer une moyenne pour toute la France; pour plusieurs de nos départements les salaires sont inférieurs à ceux de Paris de plus de moitié.

« Dans cette évaluation approximative des salaires, nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte les chômages périodiques connus sous le nom de mortes-saisons. »

Pour obtenir la vraie moyenne des salaires, il faut tenir compte de deux éléments : 1° le chômage périodique de chaque industrie, bien distinct des chômages exceptionnels qui constituent ce qu'on appelle les crises commerciales, telles que la guerre d'Amérique et la question du libre échange en ont pu produire; 2° l'aptitude de l'ouvrière, qu'il faut prendre à égale distance de la plus habile et de la plus maladroite.

On s'explique mieux dès lors l'écart qui existe entre les deux moyennes que nous venons de poser plus haut.

Dans les manufactures, le chômage périodique est moins sensible comme aussi l'inégalité d'aptitude. D'un autre côté, l'importance du capital engagé ne permet pas au fabricant les longs repos ordinaires à la moyenne et à la petite industrie, et par cela même le rôle de l'homme ou de la femme dans la manufacture se rapproche

de celui de la machine, dont tous deux deviennent les annexes routiniers ; ce rôle, qui n'exige pas un long apprentissage, se plie facilement à une sorte de niveau égalitaire. Enfin, le manufacturier, qui doit produire beaucoup et sans relâche, ne peut offrir à ses ouvriers ni un travail attrayant ni la perspective lointaine de jamais posséder un établissement ; il doit dès lors les retenir par un salaire plus élevé, lequel d'ailleurs, au regard des autres frais, a moins d'importance relative que dans les autres industries.

Nous avons dit les inconvénients de la grande industrie; nous venons de voir ses séductions pour les travailleurs.

Quant au travail de l'atelier, la moyenne industrie, celle qui se rapproche de la grande par l'emploi des machines, et de la petite par la diminution du groupe des travailleurs, se rapproche aussi davantage de la vie de famille ; aussi, grâce à l'admirable invention de Jacquart, cette industrie, encore prospère dans la campagne lyonnaise et à Saint-Etienne, offre moins d'inconvénients au point de vue moral que la manufacture, et plus d'avantages au point de vue de la rémunération que le travail isolé. Mais on peut prévoir l'époque où le principe d'un moteur commun et concentrique, appliqué à tous les métiers aujourd'hui dispersés, absorbera la moyenne industrie dans la grande. Quant au travail isolé, la lutte est impossible pour tout ce qui concerne la partie matérielle et de simple reproduction : il devra nécessairement se renfermer dans ce qu'on peut appeler le domaine de l'art industriel, c'est-à-dire dans des limites difficiles à préciser, mais que tout le monde comprend. Ainsi dans l'immense production de l'activité humaine, au début, la conception et la traduction immédiate pour l'exécution, c'est-à-dire la besogne de l'inventeur mécanicien ou autre, et celle du dessinateur, metteur au point, tailleur de patrons, et, à la fin, la besogne de perfectionnement, de contrôle, d'achèvement, de montage, des *finisseurs*, pour employer le terme expressif adopté par l'industrie, sont les deux phases, les deux grandes fonctions réservées à ce travail isolé.

Pourquoi s'étonner de voir se produire dans l'industrie un phénomène analogue à celui que nous voyons se produire à la guerre, c'est-à-dire l'action absorbant de plus en plus les individualités ?

La tendance une fois reconnue, il faut mettre en harmonie la situation de la femme avec cette transformation nécessaire. Il y a deux ordres de remèdes : les uns sont sociaux et industriels; les autres dépendent des mœurs, nous les appellerons domestiques, et nous commencerons par ceux-ci.

Remèdes domestiques ou tirés de la vie de famille.

La situation vraie et normale de la femme est celle-là même que nous voyons à l'origine du monde après la chute. L'homme doit travailler pour nourrir les siens; la femme n'est pour lui qu'une aide, elle doit réserver toutes ses forces pour l'accomplissement des devoirs d'épouse et de mère : serait-il vrai que la société ait détruit ou modifié ces rapports? Examinons d'abord la question économique en nous bornant aux chiffres. L'homme gagne en moyenne par journée 3 fr., ce qui donne pour l'année de 300 jours, déduction faite des dimanches et des fêtes, au total 900 fr. Réduisons le salaire de la femme, qui vaque aux soins de la famille et du ménage, à 1 fr. par jour, et nous aurons pour salaire commun 4 fr., somme qui de l'avis de tous est suffisante pour nourrir les époux, deux et trois enfants, jusqu'au moment où, rapportant un salaire à la maison et retenus par des liens réguliers dans un milieu pur et vivifiant, ceux-ci contribuent à l'aisance du ménage. Il n'est pas un ouvrier, je ne ne dis pas rangé, mais sérieux ou seulement avisé, qui ne s'aperçoive que, vivant en célibataire, sa nourriture lui coûte de 1 fr. 75 à 2 fr. par jour, obligé qu'il est de passer par tous les intermédiaires de l'alimentation publique, qui lui font payer le double de ce que dépenserait une ménagère. De là vient que deux peuvent se nourrir avec ce qu'il dépense seul. Le reste à l'avenant.

Aussi, outre bien d'autres raisons, celle-ci rapproche les ouvriers des deux sexes. Malheureusement l'homme et la femme, oubliant la loi de Dieu et celle des hommes, au lieu de contracter pour la vie cette union dans laquelle ils se doivent mutuellement secours, fidélité, assistance, obéissance du cœur; au lieu de traverser la main dans la main les mauvais et les bons jours, la santé et la jeunesse, comme la maladie et la vieillesse; et, pour tout dire, de

consacrer leurs communs efforts à élever des enfants pour la patrie et pour Dieu, l'homme et la femme reviennent au concubinage païen. Là est la plaie de notre temps et le danger de l'avenir, plaie d'autant plus difficile à guérir, danger d'autant plus difficile à conjurer, qu'une sorte de tolérance semble passée dans les mœurs du grand nombre. La société de Saint-François-Régis a fait merveille contre cet ennemi ; le temps est venu pour les magistrats et les législateurs d'aviser.

Or quels remèdes la législation pourrait-elle fournir? Dans son état actuel, elle est encore justement sévère pour les attentats aux mœurs sur les jeunes enfants ; elle punit même le détournement des mineures de seize ans; mais à ce second effort déjà elle rencontre dans nos mœurs une répugnance qui paralyse son action. Avant 1789 le rapt, même par séduction, était puni de mort, et cette excessive sévérité explique l'espèce de désuétude où était tombée la loi. Des peuples voisins, aristocratiques comme l'Angleterre, démocratiques comme la Suisse, ont placé ailleurs le levier de la répression, en appliquant aux séducteurs l'action en dommages et intérêts, et l'obligation de pourvoir à l'entretien de leurs enfants naturels. La prohibition de la recherche de la paternité écrite dans notre Code civil, et que nos mœurs nouvelles ont pleinement adoptée, écarte tout d'abord cette dernière obligation. Mais nul texte de loi n'interdit expressément l'action en dommages et intérêts du chef de la séduction, et l'on s'est demandé si cette action ne pourrait pas être appliquée, sous la réserve qu'elle serait au préalable autorisée par une délibération du conseil de famille de la mineure, homologuée par le tribunal. Cet avis demandé à la famille, ce contrôle exercé par la Chambre du Conseil, ont paru propres à prévenir des spéculations honteuses et des scandales inutiles. Il est difficile cependant qu'une telle action s'applique autrement que par voie de conséquence, quand la loi châtie un homme pour avoir habituellement abusé des passions d'un mineur; seulement la loi ainsi interprétée permettrait de poursuivre ceux qui abusent de ces passions à leur profit personnel. — Maintenant, après avoir précisé les limites des lois répressives, cherchons quelles mesures préventives la loi pourrait sanctionner.

Les causes de destitution de la tutelle pour indignité sont nom-

breuses et peuvent dès l'abord paraître suffisantes. Cependant la garde de la personne est intimement liée à la puissance paternelle, et la loi peut, si même elle ne le doit, maintenir l'habitation de la mineure chez ses parents, même destitués de la tutelle. D'ailleurs comme il n'y a de tutelle que là où il n'y a point de mariage ou quand le mariage a été dissous par la mort de l'un des époux, la loi reste désarmée contre les parents indignes, mais dûment mariés, sinon quand *le père ou la mère ont favorisé eux-mêmes la débauche de leurs enfants* (Cod. pén., 334 et 335). Hors de là, les autres actes d'immoralité, les délits, les crimes les plus graves, même le fait d'avoir abusé de son autorité sur ses enfants pour en faire des complices, ne peuvent entraîner actuellement la destitution de la puissance paternelle; et cette impuissance de la loi s'est encore accrue depuis l'abolition, si heureuse à d'autres égards, de la mort civile. Il y a là une véritable lacune dans notre législation, et il importe de la combler.

Enfin, pour protéger de plus en plus les jeunes filles contre la séduction, des mesures de police et d'administration pourraient favoriser utilement, dans certaines circonstances, la séparation des sexes. Déjà les compagnies de chemins de fer réservent aux femmes des compartiments spéciaux; la police, dont l'action est si grande sur la tenue des garnis où loge la classe ouvrière, ne devrait-elle pas y maintenir, autant que possible, le principe de la séparation, en l'établissant rigoureusement pour les *chambrées* et en exigeant que les individus de sexe différent qui se présentent pour occuper une même chambre, justifient de leur lien de *parenté* ou de leur mariage? Avouons-le toutefois : il est bien naturel que le législateur hésite à prescrire des mesures inquisitoriales, et que la théorie s'incline devant les intolérables gênes de la pratique.

Moyens de rendre les mariages plus nombreux.

Les mesures précédentes, propres à préserver les jeunes filles, serviraient de transition naturelle à d'autres, qui auraient pour principe et pour but de favoriser leur mariage. En effet, quand l'attrait que les deux sexes éprouvent l'un pour l'autre sera surveillé

dans les classes pauvres, comme il l'est dans les classes riches, on comprend que les chances d'arriver à des unions légitimes augmenteront. Il y aurait aussi beaucoup à faire pour encourager le mariage, et, pour ne parler que d'un problème fort délicat, mais fort important, le célibat imposé presque absolument au soldat sous les drapeaux, entrave sérieuse quand sa présence sous les armes ne dépassait pas sept années, ne mérite-t-il pas d'être discuté depuis qu'on tend à constituer une armée composée de vétérans. Songeons que dans l'armée anglaise, dans l'armée russe et dans l'armée autrichienne, où le principe d'une armée permanente composée de vétérans est appliqué depuis longtemps, un très grand nombre sont mariés, et obtiennent la permission de se créer une famille, soit qu'ils doivent plus tard l'avoir près d'eux dans des colonies militaires, à la caserne même ou dans les garnisons lointaines, soit qu'ils doivent l'entretenir à leurs frais hors des établissements où les loge l'État.

Songeons que, même en France, le principe du mariage facultatif et soumis à certaines conditions est déjà reconnu et appliqué pour les gendarmes, les douaniers, et, ce qui est plus significatif peut-être, pour *nos marins*. Pour ces derniers *classés* tous, c'est-à-dire soumis incessamment à l'appel pour le service de l'Etat jusqu'à l'âge de cinquante ans, il aurait été impossible en effet qu'il en fût autrement.

Or la nécessité des déplacements, des longues absences, des dangers à braver, n'empêche pas nos marins d'avoir une famille. Il y a mieux : leur gain militaire, combiné avec certaines prestations spéciales de la Caisse des Invalides de la marine, suffit à l'entretien de leur famille quand ils sont en activité de service. La solde du gendarme et du douanier suffit à élever toute une famille. Il suffit de citer tous ces précédents et tous ces exemples, pour démontrer que dans cette voie il y a quelque chose à faire.

Enfin les travaux de l'illustre duc d'Isly, de généraux et d'hommes de guerre tels que MM. de Lamoricière et Bedeau sur la colonisation de l'Algérie, posent tous en principe, non-seulement l'utilité du mariage au point de vue de l'État pour les soldats qui doivent servir à vie DANS CERTAINES CONDITIONS, mais la préférence à donner aux soldats mariés.

S'il est vrai que l'état de mariage, état normal pour toutes les classes, est relativement à l'ouvrière une condition essentielle de sa vie morale et matérielle, comment ne pas examiner la question que nous venons de poser? On nous assure qu'en Angleterre près de la moitié des soldats sont mariés; cette proportion est dépassée chez nous pour les douaniers et les gendarmes. A ce compte, on pourrait créer dans notre pays deux cent cinquante mille ménages de plus, et assurer dès lors une position régulière à cinq cent mille époux, et à presque autant d'enfants : soit à un million d'êtres humains.

Moyens de faire observer les devoirs et les obligations du mariage dans les classes ouvrières.

Nous avons démontré que le mariage, nécessaire pour la femme au point de vue de l'insuffisance de son salaire personnel, est aussi pour l'homme, contrairement à ce qu'on pense généralement, une source de bien-être; nous pouvons ajouter que la venue des enfants, fussent-ils nombreux, considérée par la foi de nos pères comme une bénédiction de Dieu, est rarement une source de pauvreté, jamais de misère. Retenus dans la famille par l'exemple, les préceptes et les sentiments les plus naturels du cœur, les enfants peuvent être pour la vieillesse de leurs parents des soutiens et des pourvoyeurs; mais ici nous devons dire incidemment que la loi sur l'assistance judiciaire, dans l'application aux demandes en pension alimentaire contre des enfants ingrats, serait une plus grande ressource pour les veuves, si on en facilitait l'exécution après jugement. Ce que nous disons pour les veuves, nous le disons aussi pour les femmes abandonnées par leurs maris; ce sont des dettes sacrées qui devraient être inscrites à côté de celles du maître sur le livret de l'ouvrier.

Des mesures de protection et d'assistance pour les femmes isolées.

Malgré tous les efforts tentés pour réagir contre la disposition de nos mœurs, malheureusement moins propres qu'autrefois à multiplier les unions légitimes, il faudra faire la part des femmes

qui sont sans famille, des filles naturelles avant l'âge nubile, de celles qui ont vieilli dans le célibat malgré elles, des veuves et des infirmes. Pour les jeunes filles la charité a créé après l'école le patronage, heureuse innovation, qui lui assure un milieu sain et protecteur pour les délassements nécessaires et des facilités pour la pratique des devoirs religieux. Cette institution se combine parfaitement avec le travail externe, et c'est un grand avantage. Recommandons aussi à l'industrie et à la charité privée les bons garnis, les logements à prix réduit pour un certain temps, moyennant certaines garanties, les avances pour acheter un petit mobilier à rembourser petit,à petit, enfin les refuges ouverts aux domestiques sans place, aux étrangères arrivant à Paris pour des motifs légitimes, aux filles en péril ou même tombées. Sur tous ces points on est unanime ; la divergence éclate en ce qui touche l'ouvroir. Ce n'est pas que l'on conteste la légitimité de l'institution : se réunir pour le travail comme pour la prière a paru l'exercice de la plus sainte des libertés, et l'extension de la vie commune de l'atelier au logement et à la nourriture paraît même une nécessité dans un temps où le travail de la femme isolée est trop souvent insuffisant pour la satisfaction de ses plus impérieux besoins ; il n'est pas moins évident que pour beaucoup de jeunes filles l'ouvroir ou internat, où se réalise l'éducation professionnelle, se présente avec des caractères analogues à ceux de l'internat pour l'éducation libérale des filles appartenant aux hautes classes de la société ; enfin, comme asile, il participe aux avantages comme aux inconvénients de tous les établissements hospitaliers, lesquels sont une ressource précieuse pour ceux qui n'ont pas de famille ou sont impuissants à lutter, mais une facilité dangereuse pour ceux qui pourraient continuer la lutte et se créer un intérieur. Mais nous craignons que l'ouvroir ne réalise pas un apprentissage sérieux ; nous pensons qu'il est utile de résister à une tendance trop générale du monde charitable, qui multiplie et favorise avant tout, sous le nom d'ouvroirs et d'orphelinats, des établissements qui donnent ensuite aux parents trop de facilité pour se séparer de leurs enfants, et qui ne font jamais, l'expérience le démontre, des ouvrières habiles et aguerries contre les chances de la lutte quotidienne. Ce que nous disons de l'ouvroir s'applique

la crèche dont l'abus conduirait à la dissolution de la vie de famille : nous reviendrons plus tard sur l'un et l'autre.

L'insuffisance reconnue du salaire des femmes ne nous permet guère de leur recommander à elles-mêmes, parmi les moyens efficaces pour l'améliorer, d'admirables institutions qui font l'honneur de notre temps, mais qui ont toutes pour base l'économie, c'est-à-dire la mise en réserve d'un excédent de salaire, en prévision des accidents personnels et des crises générales : je veux dire la caisse d'épargne, qu'on peut utiliser contre le chômage ; les sociétés de secours mutuels, qui, moyennant une prestation légère, garantissent leurs membres contre les effets de la maladie ; les *caisses de retraite* pour la vieillesse ; enfin, les *tontines* ou *caisses dotales*, abandonnées jusqu'ici à des spéculations trop souvent malhonnêtes, mais qui pourraient refleurir par l'intervention de la charité publique et privée. Nous pouvons du moins recommander chaudement ces mêmes institutions aux familles de ces jeunes filles et aux personnes charitables qui s'intéressent à elles. Au village, on cite des paysans qui plantent un arbre fruitier à la naissance d'une fille, et qui leur en économisent plus tard les produits pour leur dot. La dîme prise sur la semaine en vue du mariage d'un enfant, et versée à la tontine, composerait au bout de vingt-et-un ans une dot respectable.

Après avoir signalé le mal et le remède dans une étude essentiellement pratique, il nous sera peut-être permis d'aborder deux grands problèmes économiques, par le côté où ils influent le plus sur la condition des femmes. Je veux parler : 1° de ces crises accidentelles ou périodiques de l'industrie qu'on appelle le chômage ou la morte saison ; 2° de la transformation du travail de la main de la femme en travail mécanique.

Chacun de nous s'étonne de payer chez le tailleur ou la couturière, lorsqu'il rentre à Paris l'hiver ou en repart au printemps pour la campagne, 120 fr. pour la robe ou l'habit qu'il a vu affiché au prix de 70 ou 80 fr. dans ces bazars immenses et luxueux qu'on appelle des magasins de confection. On a donné de cette différence plus d'une explication, et je n'en écarte aucune ; mais il faut savoir

que l'objet dont nous venons de faire la *commande*, est achevé pour nous dans un moment où l'offre ne suffit pas à la demande, disent les spéculateurs ; dans un moment de presse, disent nos fournisseurs ; dans la bonne saison, disent les ouvrières : tandis que l'objet exposé chez le marchand de confection a été achevé dans la stagnation des affaires, dans ce que l'ouvrière appelle d'un mot justement lugubre la *morte-saison*, au moment où quiconque veut faire travailler ne le fait que pour s'approvisionner, et achète en conséquence matière première et main-d'œuvre au meilleur marché possible, quelquefois à vil prix. Cette observation suffit à expliquer comment le travail des villes languit et devient presque improductif, au moment même où le travail des campagnes est le plus actif et le plus lucratif. Le remède serait donc dans l'association ou plutôt dans l'évolution alternative et régulière de l'une et l'autre branche de l'activité humaine : à savoir l'agriculture et l'industrie. Espérer ce résultat est-ce une utopie ? Non : car il commence déjà à se réaliser sous nos yeux. L'horlogerie se fait dans les montagnes du Jura, les broderies en Lorraine, les dentelles en Auvergne et en Normandie, la ganterie dans un rayon bien plus rapproché de Paris, la lingerie courante suit déjà la ganterie, pendant que les diamants se taillent en Hollande et les autres pierres fines dans certaines vallées du Jura déjà nommées ; en un mot, une partie notable de ce travail industriel se fait déjà par des mains trop rapprochées des guérets et des prairies pour désapprendre, il faut l'espérer, le travail de la semaille et du rateau. Les tisseurs et les tisseuses de Normandie et d'Alsace, *condamnés, hélas ! cet hiver à casser des pierres et à faire des terrassements*, ne pourraient-ils pas après cette rude leçon, au retour du travail, ne plus aller à la manufacture que par relais, comme les enfants ? et alors, sans que la cheminée de la fabrique cessât de fumer, ils se répandraient dans la campagne, soignant les uns les troupeaux dont ils doivent travailler la laine, les autres cultivant les chardons qui doivent leur servir à carder celle-ci, ailleurs moissonnant, vendangeant, glanant en plein air et en plein soleil, pour faire à la fois provision de gerbes, de force et de santé.

Je ne sais si l'amour pour mon pays natal me fait illusion ;

mais il me semble que le département du Nord doit en grande partie sa prospérité et la disparition presque complète de la lèpre du paupérisme à l'heureuse association du travail industriel et du travail agricole, notamment dans l'industrie de la culture de la betterave. Nous voudrions voir s'accomplir partout dans un avenir prochain cette bienfaisante association et cet échange mutuel, cette évolution alterne du travail des champs avec celui des villes. Ce serait déjà quelque chose d'en avoir fait comprendre la nécessité.

Passons au second problème. L'introduction des machines, même dans les industries réservées aux femmes, est la cause évidente du malaise et de la crise qu'elles traversent aujourd'hui. Si donc on veut aider et soulager les ouvrières, il faut avant tout les détacher de la routine et les préparer autant que possible à l'emploi des moyens nouveaux. Il nous semble, par exemple, qu'une œuvre qui aurait pour but de mettre la machine à coudre à la portée de l'ouvrière, en lui louant ce nouveau levier du travail et en lui enseignant à s'en servir, serait conforme à l'esprit comme aux besoins du temps. On imiterait ainsi Jacquard, cet homme de génie qui mit aux mains de ses frères les ouvriers un admirable instrument, sans modifier leurs habitudes et surtout sans leur imposer aucun sacrifice sous le rapport de la vie de famille. Le *canut* et la *canuse* ne sont pas plus casernés qu'autrefois, et ils peuvent toujours dans de petits ateliers, et même dans leurs maisonnettes, confectionner vite, à bon marché pour le public et avec un salaire suffisant, leurs chefs-d'œuvre. Ce grand mécanicien nous semble avoir tracé la voie à ses pareils qui voudraient tenir compte à la fois des besoins de l'industrie et des tendances de la nature humaine. *Il faut concentrer le moteur, mais diviser l'agent et le mettre autant que possible sous la main de l'homme et de la femme travaillant auprès de leur foyer.*

Voici maintenant quels seraient nos vœux, si nous étions appelé à les formuler :

Ouvrières des champs. — 1° Elles ont besoin qu'on remplace pour elles certaines industries complémentaires du travail des champs qui s'exerçaient à la main, par des industries autant que possible analogues et conciliables avec le progrès industriel ;

2° Il faut appliquer l'exigence officielle d'un livret ou d'un passeport comme moyen immédiat de ralentir l'émigration vers la ville, et subordonner le départ des ouvrières mineures au consentement des parents et même des autorités publiques ;

3° Il convient d'étendre aux veuves et aux femmes isolées de la campagne, dans leur vieillesse, les secours de la charité et de la bienfaisance publiques, par l'établissement de bureaux dont l'action se limiterait à ce but.

Domestiques. — 1° Nous croyons utile que les pouvoirs publics tiennent plus que jamais la main à la répression de certains petits méfaits et des complicités qui les rendent trop faciles, moins par la sévérité que par la fréquence et la publicité de la répression.

(Il y a là contre certains abus une campagne à faire du genre de celle qu'on poursuit si utilement contre les tromperies sur la marchandise vendue).

2° Il faudrait favoriser pour les domestiques sans place certaines institutions charitables, qui leur assurent un refuge, des soins en cas de maladie, un moyen honnête de trouver du travail ; et il serait tout naturel de réserver de préférence dans les internats et dans les ouvroirs des places pour leurs enfants. Ils pourront payer plus facilement que les autres travailleurs, et leur situation ne leur permet guère de s'occuper personnellement de leurs enfants.

3° Il faut engager les maîtres à donner à leurs serviteurs une prime progressive de vétérance et à placer pour eux à la caisse des retraites pour la vieillesse.

Ouvrières des manufactures. — 1° La durée du travail pour les femmes adultes doit être réduite à 10 heures, comme elle l'est déjà pour tous en Angleterre ;

2° L'entrée des jeunes filles dans les manufactures ne doit être autorisée que sur le certificat d'un médecin spécial, déclarant qu'elle ne présente point d'inconvénient pour leur santé. (Nous avons ici en vue de préserver la jeune fille contre le danger de rester immobile, debout ou assise pendant 10 ou 12 heures, à une époque de sa vie où elle a besoin de soins tout particuliers);

3° La séparation des deux sexes doit être établie dans le travail partout où elle est possible ;

4° Nulle jeune fille mineure ne doit être admise dans une fabrique qu'avec la permission régulièrement constatée et motivée de ses parents ou de son tuteur, et à la condition expresse que l'un de ses surveillants légaux ou son délégué spécial travaillera avec elle dans l'atelier même ;

5° Il faut étendre aux femmes le système des relais déjà organisé pour les enfants, de façon à leur permettre de vaquer l'une après l'autre et en se relevant à leurs devoirs de nourrices, de mères et de ménagères ;

6° La mesure la plus utile et en partie conforme d'ailleurs à la nature des choses, ce serait la division du travail dans la manufacture par groupes de travailleurs, hommes et femmes, composés autant que possible de membres d'une même famille.

Disons en terminant quels sont nos vœux et quelles sont nos espérances à propos de certaines réformes nécessaires et fondamentales.

Au point de vue industriel. — Nous sommes d'avis : 1° Que, dans les règlements promis pour l'application de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, il y a lieu de distinguer entre les deux sexes et de faire des prescriptions spéciales aux jeunes filles ;

2° Que le règlement du travail dans les manufactures et les ateliers doit s'étendre même au femmes adultes ;

3° Que le travail des manufactures et des ateliers qui confectionnent les matières premières jusqu'à un certain degré d'avancement, ce qu'on peut appeler toute la grosse industrie, doit être transporté à la campagne, tant dans l'intérêt du producteur que dans celui de l'ouvrier. (Le bon marché relatif de la vie y amènera le bon marché de la main d'œuvre et remédiera dans une certaine mesure aux vices hygiéniques de la manufacture) ;

4° Que le travail *urbain*, dans un temps plus ou moins rapproché, devra se borner à la préparation et à l'achèvement des produits industriels, c'est-à-dire à cette partie du mouvement industriel qui est tout naturellement réservée aux intelligences d'élite et aux aptitudes exceptionnelles. (Là seulement la rétribution peut compenser la dépense. Dès lors, le séjour de ces grands centres ne sera possible

que pour un très petit nombre de travailleurs en dehors des professions libérales, artistiques et commerciales.)

La vie domestique pourra y être rendue en partie à la femme par un système de relais et la facilité d'obtenir un logement rapproché de l'atelier.

5° Que, pour conjurer autant que possible le fléau du chômage, dont l'ouvrière souffre plus que l'ouvrier à cause de l'exiguïté même de son salaire, on devra faire alterner le travail agricole avec le travail industriel : c'est à ce résultat-là que doivent tendre les efforts des propriétaires, des fabricants et des économistes.

Au point de vue social et domestique. — La vie domestique ou de famille se perd, et cependant pour l'ouvrière elle n'est pas seulement une question de *bonheur*, elle est une question de *pain*. Le mal actuel a bien des causes et demande des remèdes bien divers ; les moyens moraux et religieux doivent passer avant tous les autres. Pour en préciser quelques-uns qui se rattachent à l'économie politique, nous émettons le vœu :

1° Que la jeune fille du peuple soit mieux protégée contre la séduction par les lois répressives et par les lois de tutelle civile et administrative, surtout par la séparation des sexes ;

2° Que la facilité de se marier soit rendue aux soldats et combinée autant que possible avec le système moderne des armées permanentes ;

3° Que l'effort de la charité, jusqu'ici trop favorable au système des ouvroirs et des orphelinats, se porte de préférence vers le patronage des jeunes filles dans les ateliers libres, et vers la création de *tontines* ou caisses d'économie pour leur assurer une dot ;

4° Que le maintien dans la famille de l'enfant nouveau-né et de la jeune fille soit la règle (la crèche et l'ouvroir, ressources exceptionnelles, ne doivent s'ouvrir qu'à bon escient, après un sérieux contrôle et pour un temps limité) ;

5° Que la sollicitude du législateur, tant pour l'exercice de la bienfaisance publique que pour la sanction des devoirs du père et de l'époux, se porte surtout sur l'assistance à donner aux veuves et aux femmes abandonnées, *tant à la campagne qu'à la ville ;*

6° Que les ouvriers tenus par jugement à servir une pension ali-

mentaire, les uns à leurs parents âgés, les autres à leurs femmes séparées et à leurs enfants, en vertu de la simple inscription du jugement au livret, subissent sur leur salaire une retenue proportionnelle, sans autre mise en demeure ;

7° Que les père et mère légitimes ou naturels puissent être destitués de la puissance paternelle, quand ils auront été condamnés pour crimes ou même délits graves, déterminés les uns et les autres par le texte même de la loi, lesquels auraient été commis en la présence de l'enfant ou de complicité avec lui ;

8° Que les père et mère *naturels* puissent en outre être destitués de leur puissance pour sévices ou injures graves envers leurs enfants, sur l'avis du conseil de famille homologué par le tribunal.

ÉPITRE AUX MÈRES

PAR M. E. MUGNOT DE LYDEN

Membre titulaire.

La femme a trois amours dans sa vie éphémère :
Elle est fille attentive, elle est épouse et mère,
Trinité de devoirs et de félicité,
Mais aussi de cruelle et longue anxiété !
Or de ces trois amours que Dieu donne à la femme
Le plus fort, le plus doux auquel s'ouvre son âme,
Foyer qui s'alimente au rayon éternel,
Nous l'avons tous appris, c'est l'amour maternel !
Feu divin qui toujours de soi-même s'allume,
Rajeunissant le cœur que sans cesse il consume.
Amour d'autant plus grand qu'il coûta plus de pleurs,
Suscita plus d'ennuis, causa plus de douleurs !

Ainsi l'a voulu Dieu dans sa bonté suprême :
Plus la femme a souffert et pleuré, plus elle aime !
Mais l'immense bonheur de la maternité,
Pour être plus complet, veut être mérité.

Oh ! je sais et j'admire avec quelles délices
La mère use sa vie en ardents sacrifices ;
Je sais son dévoûment qui, toujours en éveil,
Par un sublime effort survit même au sommeil !
Fortune, amour, beauté, jeunesse, honneur et vie,
La mère donne tout ; et son ame, ravie
D'avoir ainsi vidé le calice de fiel,
De cette passion va rendre grâce au Ciel !
Mais cette âme enivrée, en ses saintes extases,
A ses égarements et ses funestes phases :
On n'aime jamais trop, mais on peut mal aimer !
Touchant aveuglement que j'ose ici blâmer.

Petit ange, à qui Dieu vient de ravir les ailes,
Eva, la blonde enfant, dans nos sphères mortelles
Apparaît comme un lis à peine épanoui ;
Et le cœur maternel, orgueilleux, ébloui,
Rêve déjà pour elle, en sa folle tendresse,
Tous les raffinements de la douce mollesse.
La mignonne s'endort dans des langes brodés ;
Ses douillets vêtements, de dentelles bordés,
Sont des travaux de fée ; et la main des génies
A sculpté des hochets pour ses lèvres bénies.

L'enfant devient fillette : elle a déjà sept ans !
Son regard est un ciel et sa voix un printemps.
Sans doute elle aimerait à bondir affolée,
Ses blonds cheveux au vent, à travers la vallée,
A sentir affluer dans ses jeunes poumons
Cet air vivifiant qui vient à nous des monts.
« Enfant, ne jouons plus ! vous êtes demoiselle !

Sans retard apprenez comment on devient belle !
Il vous faut, dès ce jour, essayer du lacet;
Sur vos flancs délicats ceindre un étroit corset,
Cuirasse de baleine et d'acier sur la taille,
Instrument de torture, étau qui mord, tenaille
Un corps frêle et mignon, — comme les monuments
Condamné pour la vie aux embellissements ! »
Mais voici mieux encor. Regardez : la jeune Ève,
Pour se faire admirer, en minaudant, se lève.
A son cou s'arrondit un collier de corail ;
Ombrelle, gants, carnet, bracelets, éventail,
Rien n'y manque ! et, pour faire en tout noble figure,
Sa crinoline étale une immense envergure,
Supportant des jupons, l'un sur l'autre étagés,
Comme autant de ballons en zones partagés.
Rien n'est trop beau, trop cher : le velours et la soie
Relèvent sa beauté, mais il faut qu'on la voie ;
Il faut que sur ses pas un murmure flatteur
Bruisse harmonieux, ravissant, enchanteur,
Afin qu'elle comprenne, et bien par elle-même,
Qu'une riche toilette est le bonheur suprême !
« Surtout gardez le rang que vous donne un chapeau,
Ne vous commettez pas ; enfant ! votre manteau
Ne doit pas s'approcher d'une robe de bure :
Comme noblesse oblige, oblige aussi parure. »

. . . . . .

Une fois engagé sur ce fatal chemin,
On ne s'arrête plus, et chaque lendemain
Doit marquer un progrès. Trop faible en sa tendresse,
La mère accorde tout à la moindre caresse.
Comment ne point céder aux prières, aux pleurs ?
Comment ne pas calmer ces cuisantes douleurs ?
La despote le sait et fait l'apprentissage
De la diplomatie à suivre en son ménage.

Mais dix fois on a vu reverdir les buissons,
Revenir l'hirondelle et nicher les pinsons,
Depuis que, s'essayant à jouer à la femme,
Du désir de briller Eve enivra son âme.
Ce n'est plus l'innocente aux sourires furtifs,
Dans de nouveaux sentiers glissant ses pieds craintifs ;
Mais des luttes du cœur l'impitoyable athlète,
L'amazone sans peur, Célimène complète,
Toujours armée en guerre, un écrin pour blason...,
Et malheur au vaincu ! sans merci ni raison !

Ah ! pendant ces dix ans, où je voudrais la suivre,
La pauvre jeune fille a-t-elle appris à vivre ?
Non ! elle ignore tout ! on ne crut pas urgent
De lui parler travail, de lui parler argent ;
De lui dire combien ses inconstants caprices
A sa mère ont coûté de constants sacrifices ;
Comment du lourd emprunt, par sotte vanité,
Son père a dû subir l'âpre nécessité ;
Comment, sacrifiant à l'apparence vaine,
On compromit pour elle une aisance certaine.
Bientôt ses bons instincts pervertis et gâtés,
Par le vent de l'orgueil ballottés, emportés,
Ainsi qu'un frêle esquif assailli par l'orage,
Chaque jour sont, hélas ! menacés du naufrage.

. . . . . .

Mais elle est jeune encore, et comme à son matin
Sa mère lui prédit un fortuné destin.

Eve ainsi préparée avance dans la vie,
Des hommages de tous en tous lieux poursuivie.
Elle prétend choisir et réserve le prix
Au plus riche épouseur de ses charmes épris.
De nombreux prétendants se pressent dans la lice ;
Mais comme un maquignon qui cherche un bénéfice,

Prenant ingénûment ses toilettes au mot,
Tous vantent ses attraits en supputant sa dot.
Le doute est-il permis ? Au luxe qu'elle affiche
Comment ne pas se dire : Elle est riche... oh ! très riche !
En termes de contrat, c'est un brillant parti !
Et l'amour sans argent se tient pour averti.

Eh ! quoi ? soudain l'idole a perdu son prestige !
Tous ces beaux poursuivants semblent pris de vertige :
Menteurs à leurs aveux, dédaignant sa beauté,
De la coquette enfant outrageant la fierté,
Sans pudeur, sans remords, sans souci du scandale,
Ils vont d'une autre dot explorer le dédale.
Est-elle donc déchue et, la rougeur au front,
Doit-elle ainsi subir un insolent affront ?
Non ! mais quand, de l'amour sérieux mandataire,
L'hymen s'est présenté sous le frac d'un notaire,
Il a fallu répondre au : — Combien donnez-vous ?
— Rien ! rien que sa beauté, qu'elle offre à son époux.
C'est beaucoup ! et l'Amour n'en veut pas davantage.
Mais il faut autre chose à Seigneur Mariage !
Les épouseurs alors s'envolent sans chagrin
Comme des moineaux francs à qui manque le grain.
Eh ! vraiment sans vouloir (ce serait félonie)
Que l'hymen soit pour l'homme une Californie,
Il faut bien que la femme aux goûts dispendieux,
Pour solder ses marchands, ait plus que ses beaux yeux.
Des deux côtés enfin l'amour marche plus libre,
Quand au double budget règne un sage équilibre.

Elle est toujours charmante et peut attendre encor;
Confiante on la berce avec des rêves d'or ;
Espoir délicieux dont son esprit se leurre,
Qui naît, meurt pour renaître et mourir à chaque heure.

Las! d'espoir en espoir les ans, suivant leur cours,
Ont chassé le printemps, puis l'été des amours ;
Et des fleurs de beauté, si vite épanouies,
Les suaves senteurs se sont évanouies :
Trésors venus du ciel, vers le ciel remontés ;
Par le simoun des ans à jamais emportés !
Autour d'Ève vieillie — horrible chevauchée !
La mort fait en courant sa funèbre fauchée ;
Père, mère, parents, tout descend au cercueil.
Pour l'aider à marcher dans cette nuit de deuil,
D'un époux dévoué lui manquent les tendresses,
D'un enfant adoré lui manquent les caresses.
Vieille fille bientôt, dans cet isolement
Sa vie hélas! n'est plus qu'un long déchirement!
Et, maudissant le jour où, faussant sa nature,
En elle on fit germer l'amour de la parure,
Par l'égoïsme affreux lentement consumé,
Son cœur cesse de battre avant d'avoir aimé!

Mais non ! elle a daigné, ne pouvant pas mieux faire,
Accepter un mari vivant de son salaire :
Peintre, graveur, commis, écrivain, professeur,
Que courbe sans relâche un incessant labeur ;
Qui croit que sans regret coquetterie abdique
Quand la femme prend place au foyer domestique.
Dans son rêve d'amour, modeste en ses désirs
Il la vit, limitant sagement ses plaisirs,
S'imposant avec joie un dur apprentissage,
Avec ordre, avec soin diriger son ménage ;
Et, belle de vertus et de simplicité,
Bénir, le cœur content, sa médiocrité !
Vain espoir ! le poison sucé dans son enfance
Dans son ménage encor la trouve sans défense.
L'ardent amour du luxe a gangrené son cœur;
De ses meilleurs vouloirs son orgueil est vainqueur!
La gêne est au logis, l'amour se décourage ;

Le ciel tout bleu d'azur n'est plus qu'un ciel d'orage.
La discorde se glisse au chevet des époux,
Où déjà l'insomnie a pris ses rendez-vous ;
Bientôt des créanciers l'exigeante cohorte
A chaque heure du jour vient assiéger la porte ;
Pour sauver le présent on grève l'avenir.
Le mal grandit, grandit... et l'instant peut venir,
Où le mauvais esprit qui guette sa victime
La précipite enfin jusqu'au fond de l'abîme !

En pensant déroger, subissant un vouloir,
Siége-t-elle, à regret, dans un humble comptoir ?
Cette soif de briller, que la contrainte irrite,
De l'amoureux marchand entraîne la faillite.
Heureux dans son malheur si le pauvre mari,
Comme un banqueroutier voyant son nom flétri,
Désespéré, perdu, sans courage et sans guide,
A lui n'appelle point l'aveugle suicide !

Mais voilons ces tableaux, aux sombres dénoûments ;
Sans eux, pour la coquette, il est des châtiments :
Le sarcasme railleur qui s'acharne après elle ;
L'Envie au cœur jaloux, qui toujours la harcelle,
L'infâme Calomnie autour de la maison
Dans l'ombre distillant son infernal poison ;
Aux hontes du crédit la servante mêlée,
Des créanciers pressants augmentant l'assemblée ;
Avoir la joie au front mais au cœur les soucis ;
Mentir ! et tout à coup, à des signes précis,
S'apercevoir, trop tard ! que le mal qu'on se donne
N'est qu'un grotesque effort qui ne trompe personne.

J'ai parlé bien longtemps, et cependant mes vers
Ont à peine effleuré ce funeste travers,

Fléau contagieux, marée envahissante
Qui monte chaque jour, terrible et menaçante ;
Qui, lorsque devant elle on ne sait que ployer,
Bat en brèche l'amour et l'honneur du foyer.
Mais faut-il, après tout, misanthrope et morose,
Voir un hideux insecte au cœur de chaque rose !
Dans cette sombre nuit que fait la vanité
La raison fait encor jaillir quelque clarté.
En soit loué le Ciel ! Il est plus d'une mère
Qui garde dans son âme une tendresse austère ;
Dont l'amour n'est jamais aveuglé par l'orgueil ;
Qui met tout son honneur à sauver de l'écueil
Ces frêles cœurs d'enfant, vivantes sensitives
Qu'un souffle peut priver de leurs vertus natives,
Mais qui, faites d'avance à la simplicité,
Seraient fortes un jour devant l'adversité.
Celle qui pense ainsi, modeste créature,
Est l'ange du foyer dont parle l'Écriture,
La Moitié de l'Epoux, qui, la main dans sa main,
De la vie avec lui gravit le dur chemin ;
Dont l'amour le relève aux jours des défaillances,
Et rend à son esprit ses premières vaillances ;
Jusqu'à l'heure suprême où l'un des deux époux
A l'autre, dans le ciel, va donner rendez-vous !

ANECDOTES

TIRÉES

DU JOURNAL DE NARBONNE

Premier Commissaire de Police de Versailles.

PAR M. J.-A. LE ROI.

Ce qui fait le charme et l'attrait des mémoires historiques, c'est d'y voir les personnages comme ils sont le plus souvent dans la vie

ordinaire, avec leurs passions, leurs craintes, leurs espérances, posant, pour ainsi dire, devant nous, au milieu d'une société dont on saisit plus facilement les mœurs et les préjugés. Souvent ces mémoires ne sont qu'une longue apologie du personnage qui les a écrits, ainsi que nous le voyons dans la plupart de ceux de notre époque ; mais il en est d'autres où l'écrivain, s'effaçant complétement, se borne à raconter ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, tenant en quelque sorte un journal quotidien de tout ce qui se passe autour de lui, recueillant précieusement les anecdotes, les conversations, tous ces mille petits faits dédaignés par l'histoire, et faisant ainsi assister le lecteur à toutes les joies, les colères, les espérances diverses qui constituent la vie intime de chaque époque.

Deux publications, faites dans ces derniers temps, sont surtout intéressantes en ce qu'elles racontent toutes les nouvelles plus ou moins exactes de leur époque, et qu'écrites par des membres de cette classe moyenne, dont le rôle était alors si secondaire, les amères réflexions dont elles sont souvent accompagnées font sentir l'impatience du joug que cette classe subissait, et le rôle important qu'elle s'apprêtait à jouer. C'est le *Journal de l'avocat Barbier* et le *Journal d'un bourgeois de Paris, de* 1766 *à* 1798, publié par Didot. La Bibliothèque de la ville de Versailles possède une collection manuscrite d'un intérêt peut-être plus grand que les deux publications dont je viens de parler, à cause de la position de son auteur, vivant à Versailles même, dans le séjour de la cour, et tout près, non-seulement des grands seigneurs, qu'il pouvait suivre pas à pas, pour ainsi dire, tous les jours, mais encore au milieu de leur entourage, de cette armée de valets de toute espèce qui encombrait alors notre ville, et où l'on pouvait facilement recueillir les renseignements les plus curieux sur la vie des maîtres ; c'est la *Collection et le Journal de Narbonne.*

Narbonne fut le premier commissaire de la ville de Versailles. Venu fort jeune dans cette ville, du vivant de Louis XIV, il fut d'abord quelque temps huissier ; puis il abandonna sa charge, pour entrer dans les bureaux du Domaine de Versailles. Blouin, premier valet de chambre du roi, était alors gouverneur de Versailles. C'était un homme de beaucoup de capacité, actif, et qui fit un bien

infini à notre ville. Le gouverneur était chargé de la police, et, sous Louis XIV, elle avait été confiée à des agents secondaires. Blouin sentit la nécessité de la centraliser, et ayant remarqué le zèle et l'intelligence de Narbonne, il le nomma commissaire de police, sous l'autorité du Bailli de Versailles. Narbonne était un de ces hommes d'ordre, qui recueillent et classent méthodiquement tous les papiers plus ou moins intéressants qui leur tombent sous la main. On conçoit que dans la place qui venait de lui être donnée, ce goût devait trouver toute sa satisfaction. Aussi lois, lettres-patentes, arrêts du Conseil, arrêts du Parlement, jugements, décisions du bailli, pamphlets, caricatures, etc., il recueillit tout, classa tout, et en forma un recueil composé de 25 volumes in-4°. Mais la partie surtout intéressante de ce recueil, c'est ce qu'il a écrit lui-même, ce sont les anecdotes qu'il raconte, les faits qui se sont passés sous ses yeux et les réflexions, souvent originales, dont il les accompagne. Cette partie, un peu disséminée dans tous les volumes, je l'ai recueillie, classée par année et par mois, et j'en ai fait un recueil que j'ai intitulé *Journal de Narbonne*, et dont j'ai communiqué de nombreux extraits à la Société.

Pour vous donner aujourd'hui une légère idée de ce journal, je vais avoir l'honneur de vous lire deux petites anecdotes que Narbonne raconte sur le duc de Vendôme.

On sait qu'en 1708, Louis XIV mit le duc de Bourgogne à la tête de son armée de Flandre. Le duc de Vendôme commandait sous ce prince. Ils eurent tous deux de vives discussions, dans lesquelles le duc de Vendôme ne put retenir quelques paroles assez vives qui blessèrent le duc de Bourgogne. La campagne fut malheureuse et on l'attribua généralement à ce que les conseils du duc de Vendôme n'avaient pas été suivis. Les deux princes revinrent à la Cour, mais restèrent brouillés. C'est à cette occasion que Narbonne raconte l'anecdote suivante :

« La mésintelligence continuait de régner entre le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme, depuis leur arrivée à la Cour. Un jour, pendant un voyage de Marly, le duc de Vendôme vint dans un salon où se trouvait à jouer la duchesse de Bourgogne, En le voyant

entrer, la duchesse dit assez haut : Verrai-je donc toujours l'ennemi de mon père et de mon mari? Ce qu'ayant entendu le duc de Vendôme, il lui répondit vivement : Non, madame, je ne suis l'ennemi personnel ni de l'un ni de l'autre ! mais si le roi, mon maître, m'eût laissé faire, j'aurais réduit votre père à de telles extrémités, qu'il n'eût pu nuire à personne ! et quant à votre mari, j'ai voulu lui faire acquérir de la gloire ; ce n'est pas ma faute s'il n'a pas voulu.

Après cette réponse si fière, le duc de Vendôme se retira, et partit aussitôt pour *Anet*.

Le soir, au souper, le roi ne voyant pas le duc de Vendôme, et l'ayant demandé, on se contenta de lui répondre qu'il était parti pour *Anet*, et rien de plus, parce que le duc et la duchesse de Bourgogne étaient à table avec Sa Majesté. Mais plus tard, au petit coucher, un courtisan lui ayant raconté tout ce qui s'était passé, le roi envoya aussitôt plusieurs seigneurs auprès du duc de Vendôme. Ils partirent la nuit même et arrivèrent à Anet quelques heures après le duc.

Parmi ces seigneurs, se trouvait le comte de Chémerault. Jusqu'alors Chémerault avait été considéré comme le *toutout* du duc de Vendôme, et c'était lui qui ordonnait tout à Anet. Le duc avait toute confiance en lui, et il fut extrêmement surpris, lorsque le roi, quelques jours avant la scène de Marly, lui remit les lettres que le même Chémerault avait écrites à Sa Majesté pendant le siége de Lille, à l'instigation du duc de Bourgogne, contre le duc de Vendôme.

Dès que le duc l'aperçut, il le prit à part et l'emmena dans les jardins. Quand ils furent seuls, le prince lui dit : Chémerault, l'on m'a dit que vous aviez écrit au roi contre moi, mais je n'en ai rien voulu croire. Dites-moi la vérité, et si vous l'avez fait par complaisance pour le duc de Bourgogne, avouez-le moi et je vous jure, parole de prince, de l'ensevelir dans un éternel oubli. — Ah ! monseigneur, répondit Chémerault, Votre Altesse peut-elle me soupçonner d'une pareille perfidie, moi qui lui ai tant d'obligations et qui ne serais rien sans elle ! — Je ne vous soupçonne point, réplique le duc de Vendôme, mais je veux que vous me disiez la vérité,

et, je vous le répète, je l'aurai aussitôt oublié. Chémerault s'opiniâtra et nia toujours qu'il eût écrit ces lettres. Le prince le pressait d'en faire l'aveu, car il n'attendait que cet aveu pour lui pardonner. Pendant ce temps on avait servi le dîner, et quelques-uns des seigneurs qui étaient restés au château, étonnés de ne point les voir revenir, étaient entrés dans le jardin pour les chercher. Le duc de Vendôme, qui les aperçut de loin, pressa de nouveau Chémerault. Vous ne voulez donc rien m'avouer, monsieur, j'en suis fâché pour l'amitié que j'ai toujours eue pour vous! Mais Chémerault protestant encore qu'il n'en était rien : Tenez, monsieur, lui dit alors le duc de Vendôme, en tirant de sa poche les lettres que le roi lui avait remises, et les lui montrant, voilà la preuve qne vous êtes un misérable. Tout autre que moi vous ferait jeter dans ce canal ; retirez-vous et ne paraissez jamais devant moi. Chémerault se jeta alors à ses genoux et balbutia quelques paroles pour demander pardon, mais le duc de Vendôme lui tourna le dos sans vouloir l'écouter, alla rejoindre sa compagnie et se mit à table.

Pendant le dîner, quelques-uns des seigneurs, inquiets de ne point voir revenir Chémerault, demandèrent au duc de Vendôme ce qu'il était devenu. Le prince leur répondit, avec beaucoup de tranquillité, que Chémerault n'était point venu pour rester, mais seulement pour lui parler d'une affaire particulière qui l'obligeait à retourner promptement à la Cour ; qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour le retenir à dîner, mais qu'il n'avait pu l'y engager, quelque instance qu'il lui en eût faite. Ils prirent cette réponse pour argent comptant, et n'en parlèrent plus. Chémerault ne retourna point à la Cour à Marly, mais s'en alla droit à Paris.

Les personnes qui ont su ces détails ont admiré la grandeur d'âme du duc de Vendôme, qui lui fit ainsi donner le change aux autres seigneurs, sur ce qui venait de se passer entre lui et Chémerault, afin de conserver la réputation que cet officier s'était acquise dans différentes actions.

Le roi réconcilia plus tard le duc de Bourgogne avec le duc de Vendôme, puis il maria ce prince avec mademoiselle de Bourbon-Condé, en 1710. »

L'autre anecdote est d'un tout autre genre, et le théâtre pourrait

y trouver quelques sujets de scènes assez plaisantes. Voici comment elle est racontée par Narbonne.

« Le Dauphin aimait avec passion la chasse au loup, et le roi entretenait, exprès pour lui, un très joli équipage de chasse que l'on appelait la Louveterie. C'était le plus ordinairement dans un petit pavillon de l'hôtel de madame la princesse de Conti, première douairière, sa sœur de père, qu'il venait se reposer à ses retours de chasse. Ce pavillon était le pavillon des Bains (1) de l'hôtel (aujourd'hui l'hôtel du Grand-Maître) sur l'avenue de Paris, à Versailles ; il était placé dans un coin du jardin, du côté de l'avenue de Sceaux. C'est dans ce pavillon que se faisaient les parties secrètes. Il a depuis été acheté par M. le comte de Charolais.

Le Dauphin aimait beaucoup le duc de Vendôme et allait souvent chasser à sa belle terre d'Anet. Un jour ces deux princes, après avoir longuement chassé, s'égarèrent, et, la nuit étant survenue, ne purent retrouver leur route : leurs chevaux harassés de fatigue pouvaient à peine les porter, et l'inquiétude commençait à s'emparer d'eux, quand ils arrivèrent dans un petit village dont ils ignoraient le nom.

Ils ne savaient à qui s'adresser, dans cet endroit dont tous les habitants paraissaient déjà plongés dans un profond sommeil, lorsqu'ils aperçurent une lumière qui leur servit de guide ; c'était la maison du curé.

Heureusement pour eux le bon prêtre, qui se trouvait alors sans servante, avait été obligé d'ajouter aux soins de la cure ceux du ménage, ce qui l'avait fait veiller plus tard qu'à l'ordinaire.

Ils frappèrent à la porte et, le curé leur ayant ouvert, ils lui racontèrent sans se nommer, leur mésaventure, en le priant de les recevoir, mourants de faim et de fatigue.

Le curé à son tour, tout en leur accordant l'hospitalité, leur fit observer qu'étant seul en ce moment, et ne pouvant leur offrir pour

(1) Ce pavillon forme aujourd'hui le n° 1 de l'avenue de Sceaux. Les peintures d'ornement du plafond de la principale pièce existent encore et portent, de distance en distance, le chiffre de la princesse (M. A.) Marie-Anne.

tout aliment qu'un mauvais gigot de brebis, ils allaient être bien mal traités.

Mais en pareille circonstance c'était encore une bonne fortune de trouver ce qu'on leur offrait.

La faim surtout les pressait extrêmement. Sans perdre de temps, M. de Vendôme prie monseigneur de tenir les chevaux, dit au curé de lui apporter son gigot, l'embroche lui-même et le place devant le feu, que le curé venait d'allumer ; puis, débarrassant le Dauphin des chevaux, il lui recommande d'aller tourner la broche.

Pendant que monseigneur est ainsi occupé à ses travaux de cuisine et que M. de Vendôme donne ses soins aux chevaux, le curé descend à la cave, rapporte une cruchée de son meilleur vin et en donne un verre au dauphin qui se mourait de soif.

Quand M. de Vendôme eut fini de nettoyer et de donner à manger et à boire aux chevaux, il rentra dans la cuisine. Le dauphin, en le voyant entrer, dit en plaisantant au curé de donner à boire à son palefrenier. Le bon curé prit ses paroles au sérieux, et sans même se donner la peine de rincer le verre dans lequel venait de boire monseigneur, il l'emplit et le présente à M. de Vendôme qui, saisissant l'à-propos de son rôle : « Merci, M. le curé, lui dit-il, votre vin est excellent, et, si *Monsieur* veut bien le permettre, je redoublerai volontiers? Parbleu, ajouta-t-il, après avoir bu d'un trait ce second verre, je vous le répète, monsieur le curé, votre vin est délicieux et je voudrais en avoir toujours d'aussi bon à boire. »

Le Dauphin, que cette scène faisait beaucoup rire, en laissa tomber le gigot dans le feu, mais M. de Vendôme voyant le rôti compromis, s'empara vivement de la broche et acheva de le faire cuire. Le curé dressa sa petite table, la couvrit d'une nappe de toile jaune, y plaça deux assiettes d'étain, deux fourchettes de fer et un gros morceau de pain bis que monseigneur, en tournant la broche, avait déjà trouvé excellent, tandis que M. de Vendôme mettait sur un plat d'étain le gigot qu'il venait de faire cuire.

Le Dauphin offrit alors au curé de s'asseoir à table avec lui et de partager son repas ; mais celui-ci s'excusant sur ce qu'il avait déjà soupé : « Alors, dit monseigneur, avec votre permission, mon palefrenier va prendre votre place. »

Chacun d'eux fit honneur au repas; bientôt il ne resta plus que l'os du gigot: un morceau de fromage et les pommes du petit jardin du presbytère, arrosés de trois cruchées de vin du curé, complétèrent ce souper, qui leur parut l'un des meilleurs qu'ils eussent fait depuis longtemps.

Déjà ils avaient arrêté de coucher tous trois dans le seul lit qui fût dans la maison, lorsque le son du cor de chasse, qui se fit entendre à peu de distance, annonça aux princes que l'on était à leur recherche et que leurs tribulations allaient enfin cesser.

En effet, pendant qu'ils se tiraient ainsi gaiement du mauvais pas dans lequel ils s'étaient engagés, l'on était dans une grande inquiétude au château d'Anet. Toutes les personnes qui faisaient partie de la chasse étant successivement rentrées, et les princes ne reparaissant pas, on avait d'abord attendu avec patience; mais à la nuit, l'effroi s'emparant de chacun, gentilshommes et piqueurs remontèrent à cheval et parcoururent avec des torches et en donnant du cor, afin de se faire reconnaître, tous les bois et les villages par où la chasse avait dû passer.

Le pauvre curé entendant tout ce bruit et reconnaissant alors que l'un des personnages qu'il avait reçus devait être le duc de Vendôme qu'il ne connaissait point, car il y avait peu de temps qu'il était dans cette cure, s'adressant au Dauphin qu'il prenait pour le duc, il le pria de l'excuser du peu de respect qu'il avait mis dans sa réception.

Le prince le rassura et lui dit qu'il était au contraire son obligé, puisque sans lui il courait grand risque de périr de faim et de fatigue; et il voulut lui laisser quelques *louis*, que le curé refusa.

Pendant ce colloque de monseigneur et du curé, le duc de Vendôme se présenta dans la cour aux gentilshommes qui les cherchaient, en leur recommandant de ne les point nommer et de ne point parler de cette aventure qui pourrait arriver aux oreilles du roi.

Puis, après un remerciement au curé, le dauphin et le duc remontèrent à cheval et arrivèrent à Anet à trois heures du matin.

Malgré les recommandations de M. de Vendôme, dès le lendemain le roi connaissait cette aventure.

Le dauphin qui savait combien Louis XIV voulait qu'il fût circon-

spect depuis que le chevalier de Rohan avait voulu l'enlever pour le conduire en Angleterre (1), et qui craignait ses remontrances, ne voulut pas rester davantage à Anet, et revint le même jour à Versailles avec M. de Vendôme. Le soir, au souper, le roi s'étant contenté de lui demander s'il s'était amusé dans son voyage, il crut qu'il ignorait complètement l'histoire du curé.

Mais Louis XIV, sitôt qu'il avait eu connaissance de cette aventure, avait donné l'ordre de faire venir le curé. Il arriva au château de Versailles le lendemain. Ce pauvre curé ne savait ce que tout cela voulait dire, lorsqu'ayant été introduit dans le cabinet particulier du roi, ce prince l'engagea avec bonté à lui raconter, sans détour, l'aventure des deux cavaliers qu'il avait reçus chez lui quelques jours avant. Rassuré par cet air de bonté du roi, le curé n'oublia aucune circonstance, et lorsqu'il lui demanda s'il pourrait les reconnaître : « Oh! oui certainement, dit-il, avec assurance. « Alors, le roi, qui, pendant qu'il était ainsi en conférence avec le curé, avait donné l'ordre de faire venir le dauphin et M. de Vendôme, fit ouvrir les portes de son cabinet. A peine le curé eut-il aperçu monseigneur, qui se présenta le premier : *Sire*, dit-il au roi, *voilà celui qui a tourné la broche le premier*. Le roi se mit à rire ; mais lorsque le curé ayant aperçu M. de Vendôme, qui vint après, se fut écrié : *Sire, voilà le palefrenier qui a pansé les chevaux et a tourné la broche à son tour !* le roi fut pris d'une rire si expansif, qu'il se communiqua à tous les seigneurs qui venaient d'entrer dans le cabinet. Monseigneur et le duc de Vendôme, qui s'attendaient toujours à quelque vive réprimande du roi, conservaient leur sérieux. Le roi s'en aperçut et, se tournant vers eux, il se contenta de leur dire qu'ils pour-

(1) Le chevalier de Rohan, perdu de dettes et ne sachant quelles ressources se créer, forma un complot avec un nommé Latréaumont, et un Hollandais nommé Vanden-Enden, pour livrer aux Hollandais la place de Quillebeuf. Dans le procès qui suivit la découverte du complot, il fut accusé d'avoir voulu enlever le dauphin, pour le remettre aux ennemis de la France, et c'est à cette accusation que Narbonne fait ici allusion. Le chevalier de Rohan eut la tête tranchée, Latréaumont fut tué au moment de son arrestation, et Vanden-Enden, pendu.

raient bien ne pas trouver toujours un curé pour leur donner un couvert en pareille circonstance, et que le mieux était de quitter la chasse de meilleure heure ; ce que, dit-on, ils n'oublièrent jamais dans la suite.

Quant au curé, le roi recommanda de lui servir un dîner, un peu différent du souper qu'il avait donné au Dauphin, et lui fit remettre après le repas une bourse contenant deux cents louis d'or ; ce qui fit qu'il s'en retourna bien plus content qu'il n'était venu. »

DUCIS

OU

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU ROI LEAR

AU PALAIS DE VERSAILLES.

ANECDOTE. — 1783.

A M. ONÉSIME LEROY.

Vous avez passé à travers votre siècle sans qu'il déposât sur vous aucune de ses taches.

Lettre de Thomas à Ducis, 4 mars 1782.

I

Versailles s'endimanche, et la cour est en joie :
Des plaisirs de l'esprit la pompe s'y déploie.
Hardi joûteur, Ducis, enfant de la cité,
Par l'esprit novateur noblement excité,
Veut, au siècle mourant, chez qui le goût sommeille,
Faire admirer Shakspear sans renier Corneille,
Laissant d'autres, plus tard, classer dans leur cerveau
Et Corneille et Racine après ce dieu nouveau.

Ducis a voulu peindre, image solennelle !
Vieillesse, royauté, majesté paternelle,
Triple auréole offerte au respect des humains,
Que souillent à l'envi les plus coupables mains.
Disciple d'un patron « qu'il imitait en maitre, »
Comme a dit un auteur qui pouvait s'y connaître,
Il trouva dans lui-même autant que dans Shakspear,
Les traits et les couleurs dont il peint le *Roi Lear*,
Et la ville et la cour, littéraires comices,
Du poète local vont goûter ces prémices.

Le théâtre est ouvert : en habit de gala,
Des grands et des petits la foule arrive là.
Les piétons essoufflés coupent les équipages ;
C'est un cahos de ducs, de commis et de pages,
De pages, garnements à l'œil toujours ouvert.
Eux présents, pas un sot qui ne soit découvert.
J'eusse aimé mieux pourtant l'antique aréopage.
Entendez-vous ces cris, ce rire, ce tapage ?
C'est un page du roi qui remonte au foyer :
« Tantôt, dit-il, Ducis nous fera larmoyer,
« Amis ; en attendant, tenez-vous bien les côtes.
« Aujourd'hui le palais compte parmi ses hôtes
« Une princesse urbaine au costume bourgeois,
« Couleurs de l'autre monde et coupe d'autrefois.
« Quoi ! venir à la cour avec cette figure !
« Mais c'est crier aux gens : Je suis caricature !
« Pour qui nous prenez-vous, madame, faite ainsi,
« Quand les pages y sont, de vous montrer ici ?
« Que dirait le grand monde ? un objet ridicule
« Dans le séjour du roi s'introduit et circule,
« Et nous, pages !... Messieurs, nous sommes devancés ;
« Déjà sur son chemin nos amis sont placés :
« Joignons-les : qu'avec eux nos mines goguenardes...

« —Monsieur de Luxembourg, capitaine des gardes ! — »

Interrompt un huissier à la voix de stentor.
Surprise ! contretemps ! car c'était leur Mentor.

Le duc paraît : son bras guide avec déférence
Une femme sur l'âge, et simple d'apparence,
Mais digne, mais dont l'œil, mais dont le port valut
Toujours, hors près d'un page, et respect et salut,
Et dont le tort peut-être était dans le contraste
Du modeste égaré chez l'orgueil et le faste.
« Montrez-vous, dit le duc ; oui, madame, ce soir,
« Notre jeunesse aspire au bonheur de vous voir.
« Tantôt, quand je passais, j'ai surpris, je l'avoue,
« Votre secret, Messieurs, un dessein que je loue :
« Vous exprimiez alors, dans un langage exquis,
« Le langage, après tout, des enfants de marquis,
« Le désir vertueux d'honorer au passage
« Une femme de bien et la mère d'un sage.
« Vous ne traînez pas, vous, cet élégant ennui
« Qui veut, pour s'éveiller, rire aux dépens d'autrui.
« Vous savez ce qu'on doit d'égards, de politesse
« Aux vertus, au talent, au sexe, à la vieillesse ;
« Vous vous êtes montrés des pages comme il faut.
« Sur ce point, vos pareils sont parfois en défaut ;
« Aussi j'ai cru, Messieurs, devoir, par ma présence,
« Ajouter quelque chose à votre déférence.
« Donc, veuillez saluer ; c'est madame Ducis. »
Le page boute-en-train murmura : « Ma Baucis ! »

Et tous, comme un seul page, inclinés sans contrainte,
Saluaient, tant l'orgueil cède vite à la crainte !
Tant ces marmots de cour, faux dès leurs premiers ans,
Avant d'être barbus sont déjà courtisans !
Mais la trop bonne mère, étonnée, attendrie,
De grand cœur, à son tour, les salue et s'écrie,
Tandis que ces lutins grillent sur les charbons :
« Que ces pages, mon Dieu, sont aimables et bons !

« Oui, dans ce qui m'advient je vois ma récompense.
« Contre mon gré, bien plus que peut-être on ne pense,
« Je suis ici ; j'y suis, confuse de m'y voir ;
« Mais le ciel me sait gré de faire mon devoir.
« C'est l'amour maternel qui dans ces lieux m'amène.
« Moi qui vis naître *Lear* vers par vers, scène à scène,
« Je voudrais voir ici ces labeurs triomphants,
« Car les vers de mon fils sont encor mes enfants.
« Ducis me dit parfois, poète en son langage :
« Sur les flots périlleux moins timide on s'engage
« Quand l'œil de notre mère, astre toujours ami,
« Nous fait, devant l'écueil, un cœur plus affermi.
« Sur le sein maternel on a les vents plus calmes,
« Les chocs plus amortis, plus brillantes les palmes.
« Or moi seule, au besoin, je puis le consoler :
« Il n'en fallait pas moins, Messieurs, pour m'appeler.
« Car, voyez-vous, la cour, que parfois on nous vante,
« Je n'en approche, moi, qu'avec quelque épouvante.
« Ces robes de satin, ces pourpoints de velours,
« Quand le bourgeois s'y frotte, il s'y pique toujours ;
« Toujours il en revient quelques tristes nouvelles.
« C'est des pages surtout qu'on nous en dit de belles !
« La malice, dit-on, les ruses, les caquets
« Des singes, des bouffons, des nains, des perroquets,
« Jadis bêtes de cour qui valaient peu de chose,
« Aux pages sont transmis par la métempsychose.
« Partout ces mots blessants ne font que retentir ;
« Mais moi qui vous connais, je puis les démentir.
« De votre accueil charmant, heureuse, émerveillée,
« Je ferai votre éloge ; et dans mainte veillée,
« Je dirai, si sur vous quelquefois nous tombons :
« Que ces pages, mon Dieu, sont aimables et bons ! »

Et madame Ducis, qu'un Luxembourg protége,
Que les pages du roi suivent comme un cortége,

Qu'un bras de grand seigneur soutient avec égards,
De la foule titrée attire les regards.
On s'étonne, on s'informe, on apprend, on s'arrête ;
Chacun veut saluer la mère du poète ;
Elle entend murmurer maint compliment discret :
On parle d'Egérie, on cite Laforêt ;
Ou trop haut ou trop bas ; mais, au fond, juste éloge.
A travers tant d'honneurs elle arrive à sa loge,
Où la joindra son fils, lui qui, perplexe auteur,
A cette heure s'oublie, et soutient son acteur.
La mère, toutefois, prend du tout bon augure,
Et même, en traits de flamme, on lit sur sa figure :
« Que ces pages, mon Dieu, sont aimables et bons !

« — Peste soit de la mère, et peste des barbons ! »
Murmure un des vaincus. « Oh ! je veux ma revanche.
« Vous n'avez, bonnes gens, que la première manche ;
« J'ai pour l'autre, en réserve, un bon coup de ma main.
« Oui, nous serons vengés : mes amis, à demain ! »

II

Demain est aujourd'hui ; reparlons de la veille :
Le Roi Lear a paru ; Ducis a fait merveille ;
Ducis, grâce à Brizard, le Talma de son temps,
A fait, du page au roi, tous les ordres contents.
Grâce à Ducis, la Cour s'est senti des entrailles,
Et, miracle ! des vers ont remué Versailles,
Et jusqu'aux cœurs de page ont trouvé leur accès !
Avant les visiteurs courtisans du succès,
Dès le matin, Brizard, le sublime interprète,
A frappé chez Ducis. Il entre : le poète,
—O tableau doux à peindre ! ô scène douce à voir !—
Le poète, absorbé dans un pieux devoir,
Ne voit rien, n'entend rien... Hissé sur une chaise,
Il a le dos tourné. Sa main qui tremble d'aise,

Touche un buste de plâtre aux parois appendu,
Et lui tient ce discours, sans se croire entendu :
« Eh bien ! mon vieux Shakspear, mon guide, mon modèle,
« Tu revois ce matin ton disciple fidèle,
« Qui vient sur ton domaine, assez heureux glaneur,
« Apporter son offrande au puissant moissonneur.
« J'eus hier un succès gagné sous tes auspices,
« Et j'en viens sur ton front consacrer les prémices.
« Reçois, hôte chéri de mon humble maison,
« Ce buis, le seul présent d'une froide saison...
« Fort bien !.. cette verdure à mon gré te décore.
« Grâce à mon pourvoyeur j'ai quelques brins encore,
« Pour offrir avec joie, à mieux faire impuissant,
« A mon ami Brizard un buis reconnaissant.
« Mes plus beaux vers, sans lui, resteraient lettre morte...
« —Je ne viens pas chercher d'éloges, j'en apporte.
« Mais que faites-vous donc?—Eh ! c'est mon cher Brizard !
« Votre bras, je descends... Pourriez-vous, par hasard,
« Ignorer que, chez moi comme en tout le royaume
« Le Laensberg, pour demain, à prédit saint Guillaume ?
« Pour choyer de Shakspear le patron vénéré,
« Aurais-je pu choisir un jour mieux entouré ?
« Hier j'étais heureux, et c'est demain sa fête.
« C'est lui qu'ils ont hier couronné sur ma tête.
« Je remplis ce devoir des vieux temps dérivé,
« De décorer la source où l'on s'est abreuvé,
« Et je bénis ensemble et Brizard et Shakspeare,
« Celui qui m'interprète, et celui qui m'inspire...
« Voici ma tendre mère. Hier, j'ai vu dans ses yeux
« De mon nouveau succès le gage précieux.
« Parvenu sans intrigue au fauteuil de Voltaire,
« Par un frère du roi choisi pour secrétaire,
« Par un peu de faveur à la cour acccueilli,
« Mon cœur de tous ces biens n'est point enorgueilli ;
« Mais le ciel me gardait une faveur plus chère :
« J'ai vu, de mes succès, j'ai vu pleurer ma mère !

« Cette image jamais ne peut s'évanouir,
« Et le reste n'a rien qui me puisse éblouir. »

La mère n'est point seule : un page est avec elle,
Ce page, à la leçon, la veille, si rebelle.
Où donc est ce lutin si turbulent, si fier ?
Par un magique effet du spectacle d'hier,
Son rire s'est éteint dans la source des larmes.
Chez madame Ducis il a rendu les armes,
Il a fait des aveux et reçu le pardon ;
Et la mère, aujourd'hui, vient aider ce brandon
Dans le louable espoir d'humilier sa faute.

Ducis parlait : son port, sa taille noble et haute,
Son accent inspiré, les beaux sons de sa voix,
Ce front majestueux et naïf à la fois,
Ce front, où voir Ducis fait souvenir d'Homère,
Ce fils de cinquante ans si tendre pour sa mère,
Cet esprit tantôt calme et tantôt éperdu,
Qui, des monts savoyards versaillais descendu
Se revêt, ainsi qu'eux, des plus changeantes formes,
Et de leurs frais gazons, de leurs rochers énormes,
De leurs sites affreux, de leurs aspects touchants,
Empreint ses actions, ses discours et ses chants ;
Cœur allobroge, où vit la sève des vieux chênes,
Cœur préférant, dit-il, des haillons à des chaînes ;
Cette âme inaccessible à la faveur des cours ;
L'enfant regarde l'homme, écoute ses discours,
Et l'homme, de l'enfant troublant la douce extase,
D'un regard de lion l'interroge et l'écrase.

La veille, le roi Lear étalant ses douleurs
Avait changé le rire en des ruisseaux de pleurs.
Le page et ses amis, devant ces maux suprêmes,
Par un heureux retour avaient rougi d'eux-mêmes ;

Leur fou rire était mort dans leurs nobles sanglots.
Le besoin de pardon remplaçait les complots.
Le page était venu, porteur d'une harangue ;
Le respect, le remords avaient cloué sa langue ;
Muet, dans cette impasse il allait demeurer :
« Eh bien ! » tonna Ducis... Et l'enfant de pleurer.
Des pleurs de tout enfant toute mère s'alarme,
Et madame Ducis dit, cachant une larme
Tandis qu'il murmurait, « Monsieur, nous nous courbons ! »
« Que ces pages, mon Dieu, sont aimables et bons ! »

Ducis portait empreint sur son visage austère.
L'ACCORD D'UN BEAU TALENT ET D'UN BEAU CARACTÈRE,
Accord qui, sur le marbre inscrit comme un blason,
Devrait aux pèlerins signaler sa maison.
— J'aime l'Inscription. Si jamais je suis maire,
Je veux qu'un bon conseil, un éloge sommaire,
Sur de nobles logis mettant un noble sceau,
De tout grand citoyen éclaire le berceau ;
Car nous avons besoin que ces utiles flammes,
Au sein de la cité, réverbères des âmes,
Illuminent souvent et rue et carrefour,
Où bon sens et bon droit vont comme dans un four,
Car il est bon qu'un vers, moralisant grimoire,
Au hasard, par surprise, entre dans la mémoire
De quiconque, bayant, peut venir à passer,
Et que, sans qu'on y pense, on apprenne à penser. —
Retournons à Ducis. Il avait du Bridaine ;
Mais il eut de Corneille, il eut de La Fontaine
Ce qu'avait l'un de grand, et l'autre de permis.
Ce vertueux rêveur obtint de ses amis,
Comme le Fablier, le surnom de Bonhomme ;
Pourtant, avec ce cœur qu'à bon droit on renomme,
Nul n'était, à l'égal de ce faiseur de vers,
L'homme que peint Montaigne : « ondoyant et divers. »
Les extrêmes, chez lui, toujours étaient en guerre :
« Hibou, colombe, agneau, lion, flûte ou tonnerre,

Lui qu'on aurait pu voir insensible rocher,
Tout à coup jusqu'aux pleurs il se laissait toucher;
Contraste dans son livre inscrit sur maintes pages.
Il reçoit maintenant le messager des pages.
Grâce aux ardélions qui l'ont fait avertir,
Il a su le complot, mais non le repentir,
Et par des myrmidons troublé dans sa tanière,
Le lion réveillé « secouait sa crinière. »
« Ma mère, disait-il, ne veut pas croire au mal.
« L'oubliez-vous, ma mère? il est un animal,
« Un monstre affreux, caché dans le fleuve d'Egypte;
« Pour faire mieux tomber les mères dans sa crypte,
« Il contrefait, menteur, la voix d'un jeune enfant
« Qui, tombé dans un gouffre, appelle et se défend.
« Défiez-vous! au lieu de l'enfant qui vous touche,
« Vous trouverez dans l'antre une bête farouche :
« Ce monstre insidieux, cause de tant d'effroi,
« Là-bas est crocodile, ici, page du roi.
« Vous comprenez, ma mère? et Monsieur, qui m'écoute,
« A demi-mot, lui-même, aura compris, sans doute.
« Vous n'êtes pas discret, beau page, et moi j'ai su,
« J'ai su tous vos espoirs; mais vous serez déçu.
« Insulter des vieillards! une mère!..... Et la vôtre?
« Dans la joie insensée où votre âme se vautre,
« Y pensiez-vous, Monsieur? Non, vous n'y pensiez pas :
« Un si cher souvenir eût arrêté vos pas.
« Vous manquez... Mais je vois que j'afflige ma mère.
« Pour elle, non pour vous, plus de parole amère;
« Allez, dit-il encor d'un accent affaibli,
« Pour tout pardon, Monsieur, je vous promets l'oubli.
« Allez en paix. »
L'oubli, c'est le dédain, en somme.
Le page en lui sentait sourdre le gentilhomme.
Étonné d'un mépris qu'il n'a pas encouru,
Il s'est transfiguré : l'enfant a disparu;
Le gentilhomme reste, et c'est lui qui réclame :

« —Nous ressentons, Monsieur, jusqu'au fond de notre ame

« Les torts de mes amis et les miens envers vous.
« Faire amende honorable est un besoin pour nous.
« A vos succès d'hier devant votre auditoire
« S'est jointe, à votre insu, la plus noble victoire.
« D'un essaim d'étourdis les cerveaux à l'envers
« Sont remis à l'endroit rien qu'au bruit de vos vers.
« Sous les traits du roi Lear trahi par des infâmes,
« Vous êtes apparu, grave, devant nos âmes;
« Vous étiez la victime, et nous les fils méchants;
« Grâce à vous, éclairés sur nos mauvais penchants,
« Nous avons vu l'honneur, et vu de la vieillesse
« Et la majesté sainte et la sainte faiblesse.
« Avant cette leçon nous étions écoliers;
« Le roi Lear et vos vers nous ont faits chevaliers;
« Et, fils des anciens preux du vieil honneur apôtres,
« Vrais redresseurs de torts commençant par les nôtres,
« Nous venons dire ici qu'un jour nous deviendrons
« Parmi votre couronne un des plus beaux fleurons,
« Car vous avez de nous, au sons de votre lyre,
« Comme à Saül David, expulsé le délire;
« Et nous nous accusions, et nous osions rêver
« Que nous courber ainsi serait nous relever. »

Or, pendant ce discours, que la grâce accentue,
Par degrés, chez Ducis, la colère s'est tue;
Sur son front qui, plus calme, est devenu plus beau,
On peut voir le lion redevenir agneau;
Et madame Ducis applaudit, mère tendre;
Et le fils et la mère, assurés de s'entendre,
Chacun dans leur monnaie accablent d'amitiés
Ce page que leur cœur divise en deux moitiés:
Lui, donne au gentilhomme une virile étreinte;
Elle, au front de l'enfant laisse sa lèvre empreinte,
Et dit, serrant sa main qu'elle emplit de bonbons:
« Que ces pages, mon Dieu, sont aimables et bons! »

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 30 OCTOBRE 1863,

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE M. PLOIX, Maire de Versailles.

Discours de Mr Ploix, Président d'honneur.

MESSIEURS,

L'absence regrettée du premier magistrat du département appelle à l'honneur de présider cette séance solennelle un de vos collègues que vous voyez à vos séances hebdomadaires bien plus souvent auditeur attentif, toujours disposé à s'instruire, qu'empressé lui-même à se faire entendre. Mais, du moins, il a cet avantage de pouvoir attester combien, cette année comme dans les précédentes, vous avez été fidèles à l'esprit qui a inspiré la création de votre Société.

Propager le goût des études, disaient ses fondateurs, telle est sa pensée; élever l'âme et seconder le jugement, telle sera sa loi.

Votre Société est donc une protestation vivante contre les attaques véhémentes qu'a dirigées un philosophe célèbre du dernier siècle contre la culture des sciences et des lettres, attaques qui se résument dans ces mots, textuellement extraits d'un de ses discours : « Les hommes sont pervers, ils seraient pires encore s'ils avaient eu le malheur de naître savants. »

Non, Messieurs, si les Lettres et les Sciences ont le privilége incontesté d'agrandir l'horizon de l'esprit, et de décupler les forces physiques de l'homme, elles ne le rendent pas pour cela plus per-

vers. Il peut en abuser, sans doute, comme il peut le faire de la force, de la beauté, de l'intelligence native, de tous les organes que lui a donnés le Créateur, mais il peut en user aussi pour la prudence, pour la sagesse, pour l'exercice de toutes ses vertus.

Sont-ils donc criminels ces savants ou ceux qui aspirent à l'être, qui souvent, au péril de leur vie, explorent les contrées les plus sauvages, pénètrent dans les secrets de la nature, bravent la foudre pour en préserver leurs semblables, ou s'élèvent dans les airs pour s'y frayer des routes nouvelles? Qu'une censure sévère trouve dans ces tentatives audacieuses l'ambition, l'orgueil, la soif de l'or ou de la renommée : ces grandes expériences font éclater aussi de grandes qualités morales, le sang-froid, l'intrépidité, le dévouement; l'amour conjugal peut même y trouver sa place. Et si nous envisageons ces études auxquelles vous vous livrez plus spécialement, voit-on que les leçons sévères de l'histoire, qui peuvent ne pas rendre toujours les peuples plus sages, les rendent au fond plus méchants? Le récit des erreurs de la justice n'enseigne-t-il pas à les éviter? Parce que Cicéron fut un orateur immortel, en a-t-il moins laissé le plus beau traité de morale qu'ait tracé une main humaine? Et quelle vie fut plus pure que celle du grand Corneille?

Serait-ce pour les femmes que l'on paraîtrait redouter les dangers moraux de l'étude? Qui de vous n'a lu et relu Mme de Sévigné? Cette aimable marquise ne connaissait pas seulement les langues vivantes, elle avait étudié le latin avec le docte Ménage; cette science a-t-elle étouffé en elle cette tendresse maternelle qui anime et échauffe toutes ses lettres? Une femme non moins illustre et célèbre par les saillies de son esprit, Mme de Staël, a dû ses pages les plus touchantes à la défense d'une reine infortunée, et ses écrits les plus graves et les plus élevés sont consacrés à la mémoire de son père.

Mais pourquoi chercher si haut et si loin nos exemples? Depuis près de trente ans que cette Société a pris naissance, la mort lui a enlevé la plupart de ses initiateurs; quel est celui qui n'ait laissé parmi nous une mémoire honorée? Leurs successeurs ont marché et marchent sur leurs traces : la Société a vu affluer dans ses rangs une jeunesse studieuse qui, avec la verve et l'ardeur de son âge, a porté dans la critique et les arts des aperçus nouveaux, fait des ré-

cits de voyages où respirent tout à la fois l'esprit d'observation et le patriotisme, et jeté les fleurs de la poésie sur les études sérieuses de la législation, de l'histoire et de l'archéologie. Votre honorable secrétaire perpétuel va tout à l'heure retracer le tableau de tous vos travaux de l'année; mais ce que, organe de la Société il ne pourra pas dire, et ce que, interprète de vos auditeurs, je dois ajouter pour lui, c'est l'intérêt qui s'est attaché à vos communications, la grâce et la fraîcheur de la plupart des poésies que vous avez entendues, les applaudissements difficilement réprimés qu'ont suscités souvent l'élévation du style, et l'expression de nobles sentiments. En persistant dans cette voie qu'ont ouverte vos devanciers, vous prouverez comme eux que l'étude n'est pas seulement un délassement agréable de l'esprit, mais qu'elle échauffe et inspire le cœur, et vous continuerez de bien mériter de la ville et du pays.

Discours de M. COUGNY, Président sortant.

MESSIEURS,

L'objet d'une Société telle que la vôtre est sérieux et grand. Tout le monde le comprend, le nombreux et brillant auditoire qui, chaque année, accourt avec tant d'empressement à votre invitation, le comprend comme vous-mêmes, et comme l'indique le titre que vous portez depuis trente ans, sans fléchir sous le fardeau qu'il vous impose. Les sciences morales! Mais ce mot embrasse l'activité de l'âme tout entière, dans ses plus imposantes manifestations, dans la philosophie qui en étudie la nature et les facultés, qui lui rappelle son devoir et lui marque son but; dans les lettres, dont le domaine n'a d'autres limites que celles de la pensée elle-même; dans les arts, expression presque aussi vivante, presque aussi variée de l'homme et de la nature. Car les arts vous appartiennent aussi, Messieurs, par la science du beau qui en contient les principes

éternels, et par la critique, qui, au nom de ces principes, juge en dernier ressort, et prononce ses sentences en se mettant au-dessus des mesquines considérations de personnes ou d'écoles.

Messieurs, je le répète, la pensée qui a présidé à la fondation de cette Société et de toutes celles qui lui ressemblent, est une haute pensée. Pour moi, je ne conçois rien de plus digne d'estime que ces réunions d'hommes qui, sans autre condition que celle d'une élection, garantie de la moralité et du talent, sans autre intérêt que celui des plaisirs de l'esprit, se rassemblent librement pour se livrer à des études littéraires ou scientifiques, et mettre en commun les fruits de leurs travaux.

Et puis, n'y a-t-il pas là un vivant symbole de cette fraternité des sciences, des lettres et des arts, qui émanent tous d'une source unique, l'esprit de l'homme? Or ce lien fraternel ne peut, sur un seul point, — je ne dis pas se rompre, cela n'est pas possible, — mais se relâcher, sans grand détriment pour tout le reste de cet admirable ensemble dont se forme le patrimoine intellectuel de l'humanité. Il n'est donc pas inutile de venir de temps à autre, surtout dans des réunions telles que celles-ci, rappeler que les arts, comme les sciences et les lettres, ont une patrie commune, forment une seule et même famille, et ne sauraient impunément vivre étrangers les uns aux autres. C'est, du reste, on ne saurait trop le redire, la principale signification des Sociétés académiques.

N'attendez pas pourtant de moi, Messieurs, une dissertation sur ce sujet toujours nouveau, quoique cent fois traité. N'attendez pas que je cherche, dans les profondeurs de l'esprit humain, les rapports mystérieux qui unissent l'art du peintre et du statuaire, et celui de l'orateur et du poète : ce serait pour moi une tâche trop grande, ou bien je ne ferais que répéter des vérités banales, qui ont trouvé souvent une expression plus éloquente que celle dont je pourrais les revêtir. Je veux essayer seulement de montrer par quelques considérations appuyées sur des faits, ce que peuvent produire les efforts combinés des plus puissantes facultés de l'âme, et, pour ainsi dire, l'union des arts se prêtant un mutuel secours dans l'enfantement des grandes œuvres de l'esprit.

Le poète Simonide de Céos disait, il y a plus de vingt-quatre

siècles, que *la peinture est une poésie muette et que la poésie est une peinture parlante.* Il y a du vrai dans cet aphorisme : mais la peinture a le droit de réclamer. Ce qui me frappe dans cette sentence du chantre de Danaé, qui nous a laissé là un si touchant tableau, c'est cette nécessité, finement exprimée, pour le poète d'être peintre, comme pour le peintre d'être poète. N'est-ce pas dire qu'au premier il faut, outre la passion qui échauffe, qui donne la vie, l'imagination qui dessine, qui colore, qui atteste la vie; au second, avec la vérité du coloris et des lignes, la chaleur intérieure, sans laquelle les plus belles figures nous laissent indifférents? Ajoutons qu'il faut à tous les deux par dessus tout, la raison qui ordonne, qui, en vertu des principes éternels qu'elle seule comprend et formule, assigne à chaque chose sa place, son rôle légitime, et empêche l'esprit de s'égarer dans les idées particulières, souvent même dans des accessoires sans importance. Là est, je crois, le vrai, le seul *criterium* pour apprécier les œuvres de la littérature et des arts.

Venons à des faits.

On s'est souvent demandé pourquoi le génie français, si bien doué, si fécond, n'a pu produire un poème épique digne de ce nom. L'amour-propre national a répondu en fouillant dans les vieux siècles de notre histoire littéraire; il en a exhumé certains récits longtemps oubliés et les a hardiment qualifiés d'épopées. De même que les âges héroïques de la Grèce avaient eu leur *Iliade* et leur *Odyssée*, on a voulu trouver, dans la partie de notre passé qui ressemble le plus à ces temps reculés, des chants épiques comparables aux chefs-d'œuvre d'Homère.

Il faut bien avouer qu'au point de vue des mœurs, ce parallèle ne manque pas de vérité, qu'il est au moins fort spécieux. Douze siècles avant Jésus-Christ, chez les Grecs, et chez nous douze siècles après, on peut observer le même esprit d'aventure, la même ferveur de croyances religieuses, le même enthousiasme pour tout ce qui est grand, audacieux, extraordinaire. Mais les rapports ne sont pas aussi exacts, les analogies aussi frappantes que le supposent de hardies abstractions. Sans doute, le caractère des temps héroïques de la Grèce se retrouve bien, ou peu s'en faut, dans le désordre tumultueux qui règne au moyen-âge; de part et d'autre, absence

presque égale de lois positives. De là le droit de se faire justice à soi-même, largement pratiqué chez nos ancêtres, comme chez ceux d'Aristide et de Socrate; de là aussi l'existence de ces héros, coureurs d'aventures et redresseurs de torts, les Hercule, les Thésée, les Pirithoüs, les Bellérophon, etc., qui ont tant de ressemblance avec nos chevaliers errants. Mais à côté de ces ressemblances, presque toutes extérieures, combien de différences profondes, plus réelles, nous offre l'esprit même des peuples que l'on compare! Et d'abord, nulle nation, au moyen-âge, surtout parmi celles qui revendiquent la propriété littéraire des romans de chevalerie, n'a eu le sens du beau, du vrai dans l'art, comme l'antique Hellade? Ce sentiment exquis, d'une délicatesse infinie, semble inné chez ce peuple favorisé des dieux. Le tenait-il de son ciel si pur, de sa patrie, magnifique et gracieux abrégé de toutes les merveilles de la terre, par ses montagnes neigeuses, ses verdoyantes et fertiles vallées, ses lointains horizons et ses mers aux harmonieux murmures? Avait-il reçu ce don précieux d'hommes plus anciens et plus savants avec qui, dit-on, il se trouva de bonne heure en contact? Des deux parts, ce semble.

Voyez, au contraire, les nations du moyen-âge, et la France en particulier. Combien sont différentes les conditions de leur existence et de leur développement! Elles naissent, elles se forment, elles grandissent au milieu de la pire des barbaries, celle qui rompt brutalement avec le passé, qui le détruit de fond en comble pour se mettre à sa place. Dans une pareille confusion, parmi ces décombres accumulés, que peut-on espérer pour les arts? Que de temps ne faut-il pas pour que ces débris mutilés deviennent féconds, puissent faire entendre leur voix aux sauvages qui en ont jonché le sol, et produire le miracle d'une régénération!

Je n'hésite pas à croire que, parmi les peuples de cette époque, ceux de la Germanie, sur leur territoire originel, furent dans de plus heureuses conditions que les Francs et leurs descendants, pour concevoir et créer les grandes œuvres de l'esprit humain. Les éléments de la nation allemande furent plus simples : il n'y eut pas chez elle une combinaison aussi difficile, aussi lentement élaborée que chez nous. De bonne heure, elle eut une sorte d'unité morale,

ou plutôt d'homogénéité, embrassant plusieurs peuples de la même langue, et de mœurs à peu près identiques. De bonne heure aussi, elle eut le sentiment de sa force, de sa ferme assiette, de sa masse compacte ; et de ce sentiment, profondément imprimé en elle, a pu surgir, aux souvenirs, aux spectacles des beaux faits d'armes de la chevalerie, l'idée d'un grand poème héroïque. Les *Niebelungen* sont réellement une épopée, une œuvre nationale, aux tableaux grandioses, animés, variés, reflétant, résumant, comme les chants d'Homère, les mœurs, la vie entière de tout un peuple, à une certaine époque. La langue même n'a pas plus manqué à la race teutonique qu'aux anciens Hellènes ; langue rude, il est vrai, mais une et forte comme la nation qui la parlait, et parfaitement en harmonie avec son esprit et ses mœurs. Chez nous, il en fut tout autrement : l'idiôme national s'est formé, comme tout le reste, à la longue, de débris disparates, d'éléments étrangers surtout, ayant peu d'affinité et ne pouvant que bien tard, par un frottement séculaire, s'unir, se combiner et former un tout.

Aussi la vieille nation française, brave, héroïque autant qu'aucune autre, n'a pas su trouver autour d'elle les matériaux d'une véritable épopée ; elle n'a pas su davantage les trouver chez elle. De bonne heure a dû s'affaiblir en elle cette large et féconde inspiration qui peut seule créer une œuvre si grande. Au milieu de tant de déchirements, à l'aspect de tant de ruines amoncelées par les siècles, en présence des luttes sans fin de ce royaume pour s'asseoir, pour se constituer, pour rassembler et assimiler des parties hétérogènes qui se fuyaient, luttes presque toujours sans grandeur, aussi souvent armées de la ruse que de la force et du courage, chaos dans lequel commençait à se dessiner, avec quelque netteté, une seule chose, la politique adroite, subtile, compliquée des temps modernes, l'esprit français s'est pris tout naturellement à douter, à rire parfois des grandes manifestations de l'activité humaine, dont le néant ou l'impuissance se révélait trop souvent à ses yeux. De là le triomphe précoce, la supériorité hâtive des Français dans la poésie satirique. Leur esprit tout entier, ou du moins le principal trait de leur caractère se montre au vif dans leurs fabliaux malins, railleurs, *qui tant ont de grâce et de sens*, comme dit, en parlant d'Horace,

Jehan de Meung, un de nos vieux trouvères, qui ne voit dans le poète latin que sa droite raison et sa piquante malice. Voilà tout ce que produit, à cette époque, leur verve poétique : des contes de quelques centaines de vers, dont on peut dire, il est vrai, comme La Fontaine de la fable, que c'est

Une ample comédie à cent actes divers.

Mais ne demandez pas à cette vie confuse et mal assise, à cette inspiration d'un moment, plus sage que forte, un long poème aux mille accidents variés, sans désordre, aux grandes peintures, simples, largement conçues, et concourant toutes à former un parfait ensemble. Ne lui demandez pas davantage ces mélancoliques accents qui naissent d'une profonde et calme rêverie, d'un tranquille retour de l'âme sur elle-même.

Aussi dans ces poèmes chevaleresques, récits verbeux, interminables, d'événements toujours pareils, peu ou point de sentiments tendres, rien qui aille au cœur et le remue doucement. L'amour du sol natal et la noble fraternité des armes sont les seules affections qui attendrissent parfois des hommes farouches, orgueilleux de leur force et toujours désireux d'en faire parade. Pour « la terre chérie de la patrie, « φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν, des héros homériques, on peut trouver un pendant d'une simplicité non moins exquise dans la *douce France*, dont le nom est si souvent sur les lèvres des guerriers de Roncevaux. Et la scène d'Olivier mourant dans les bras de Roland, sur le champ de bataille, où, presque seuls, les deux amis ont survécu d'abord à tant de braves chevaliers, victimes de la trahison, peut être opposée sans désavantage au tableau de la douleur d'Achille, pleurant, la main appuyée sur la poitrine sanglante de Patrocle. Mais on chercherait en vain dans les poèmes chevaleresques, et même dans le plus remarquable de tous, dans la *Chanson de Roncevaux*, quelque chose de touchant comme l'amour paternel de Chrysès, comme la joie du vénérable prêtre en retrouvant sa fille :

« Il reçut tout joyeux l'enfant chérie... ; »

comme les plaintes de Briséis, alors que, rendue à son maître et

rentrant dans la tente d'Achille, elle aperçoit le cadavre livide du jeune et beau guerrier que naguère elle avait laissé plein de vie, et qui avait toujours eu de bonnes paroles pour la pauvre captive.

Dans le poème de Turold, il y avait place pour une scène de ce genre, — pour une scène plus grande encore et plus émouvante. La sœur d'Olivier, Alde la Belle, qui avait été fiancée à Roland, vient d'apprendre de la bouche de Charlemagne la mort du vaillant paladin; l'empereur essaye de la consoler, et lui offre même de la marier avec son fils Louis, qui un jour sera roi. « Alde répond : « Ces paroles ne peuvent me convenir. A Dieu ne plaise, ni à ses « saints, ni à ses anges, que je survive à Roland! » Elle devient pâle, tombe aux pieds de Charlemagne, et meurt aussitôt. Dieu ait pitié de son âme! Les barons français pleurent à ce spectacle et plaignent Alde. »

Voilà tout ce que le trouvère du XI^e^ siècle a su faire de cette situation pathétique. Cependant, il faut le reconnaître et le dire bien haut, c'est moins le cœur que l'imagination qui manque à nos poètes du moyen-âge. Vous le voyez, Messieurs, par la scène que je viens de citer, ils savent conter parfois avec netteté, avec verve, avec noblesse même; ils ne savent pas peindre; ils s'entendent assez bien au drame, nullement à l'épopée et à ses vives et sublimes images, dont l'âme est toujours si fortement saisie. Or ce sera l'éternelle gloire et l'apanage presque exclusif des poètes grecs, d'avoir été les premiers peintres du monde. Je ne crois pas que nulle part ailleurs on les ait surpassés pour la mise en scène, pour l'habile disposition des personnages. Voyez Achille, quand il s'est retiré devant l'injustice du roi des rois : que de grandeur, et quelle simplicité! Le héros est assis devant sa tente, seul avec sa douleur. Comme l'on comprend bien la terreur respectueuse des envoyés qui s'approchent! Comme on admire le calme imposant de sa réponse! C'est partout le même art : ces tableaux si nombreux, si divers, d'un dessin si large, si complet, se succèdent sans cesse et sans jamais se confondre. Notez bien qu'il n'y figure qu'un petit nombre de personnages principaux, que sur un seul même presque toujours se concentre l'attention. Cela fait penser aux beaux jours du théâtre grec, où trois acteurs suffisaient à produire de si puissants effets.

Et puis quelle inépuisable fécondité ! Quelles étonnantes ressources d'imagination ! Ailleurs, Homère avait à représenter Achille dans une situation analogue ; le ressentiment du héros s'est un peu refroidi : il est moins farouche. Voyez comment le poète a modifié son tableau ! Le guerrier est encore devant sa tente : mais il a dans ses mains sa belle lyre d'argent, et il chante les faits glorieux des hommes d'autrefois. Sur le second plan, Patrocle attend que son ami ait fini ses chants ; puis, à quelque distance, sur les bords de la mer retentissante, paraissent les ambassadeurs de l'armée grecque, non plus de simples hérauts, mais le valeureux Ajax, mais le vieux Phénix, et, à leur tête, le prudent Ulysse. Silencieux comme des hommes qu'une grande pensée domine, ils laissent leur cœur seul adresser des vœux au Dieu puissant qui embrasse la terre.

On n'en finirait pas si l'on voulait analyser ou seulement rappeler tous les tableaux sublimes, toutes les exquises peintures que renferment les poèmes d'Homère. Il y en a des milliers, il y en a dans tous les genres.

Voyez encore ces belles jeunes filles, au milieu d'une prairie, sur les rives verdoyantes d'un fleuve, non loin de la mer : C'est Nausicaa et ses compagnes ; près d'elles est un char attelé de mules rapides, elles s'apprêtent à y monter, quand un homme sort des joncs et des hautes herbes du rivage. Il est à peine couvert de quelques feuilles qu'il a arrachées aux arbres voisins. L'eau de la mer dont ses cheveux sont trempés lui donne un air quelque peu sauvage. Mais, selon l'expression de saint Basile, sa vertu lui fait la plus belle parure, elle répand sur ses traits un éclat divin qui commande le respect et inspire la confiance. C'est le sage, le patient Ulysse, qui vient d'échapper à une horrible tempête. En vain donc les compagnes de Nausicaa s'enfuient à son aspect, la fille d'Arété l'attend et écoute sa prière. Que de grâce naïve à la fois et que de majesté! Quel ensemble délicieux ! N'est-ce pas là un de ces paysages historiques tout pleins de l'âme humaine, comme les aimait Poussin?

Voici un tableau d'un autre genre : il peut toutefois faire le pendant de celui que je viens de remettre sous vos yeux.

Pénélope, inspirée par Minerve, a resolu d'en finir avec les poursuites de ses amants. Elle vient d'aller chercher l'arc d'Ulysse

pour leur proposer une sorte de concours dont sa main sera le prix. Elle est arrivée au seuil de la salle où les prétendants orgueilleux se livrent, aux dépens de son fils, à des orgies sans fin. Elle s'arrête, silencieuse d'abord, sur ce seuil profané et ramène pudiquement sur ses joues son voile aux longues bandelettes; près d'elle, à droite et à gauche, se tient une servante fidèle. Quel frappant contraste! et comme, dans ce tableau, la foule bruyante, impétueuse, de ces jeunes seigneurs affolés par la débauche et l'ambition, rehausse bien la noble fierté de cette femme si faible par son isolement, et si forte par sa vertu et le souvenir du héros son époux!

On ne trouve rien de pareil chez *nos vieux romanciers*. Le rôle de la femme y est en général, il faut bien le dire, peu relevé, malgré la double influence, peut-être un peu exagérée par la critique moderne, du christianisme et des mœurs germaniques. Quelle œuvre des meilleurs siècles du moyen-âge nous peut offrir un groupe aussi naïf, aussi touchant, aussi gracieux que celui d'Andromaque et d'Hector avec leur enfant et sa nourrice, sur les remparts d'Ilion? Jamais la statuaire ni la peinture n'ont rien imaginé de plus beau. Il n'est pas non plus, que je sache, de tableau plus charmant et plus grandiose à la fois que celui d'Hélène assise sur ces mêmes murailles, près du roi Priam, entouré de vieillards qui, comme lui, ne peuvent plus servir la patrie que de leurs sages conseils. Le vieux roi a appelé doucement près de lui la belle jeune femme, « sa chère enfant » φίλον τέκος, comme il la nomme, et elle, enveloppée dans ses longs voiles blancs, se tient à côté de lui sur la tour d'où l'on aperçoit, dans la plaine, le camp des Grecs et leurs principaux chefs. Son attitude est modeste, et un nuage de tristesse passe sur son front et fait trembler sa voix, quand, au spectacle qui se déroule sous ses yeux, elle se rappelle sa faute, et s'écrie en soupirant qu'elle aurait dû mourir avant de trahir son devoir et de quitter tant de bonheur....

Mais toutes ces images ou suaves ou terribles, ces tableaux achevés, ces groupes si savamment disposés, ces bas-reliefs sculptés par une main divine, toutes ces merveilles de sentiment et d'imagination s'effacent devant la scène où sont mis en présence un vieillard et un jeune homme, Priam, le roi presque déchu, et Achille le fier guer-

rier. Ah ! c'est que toute la vie d'ici-bas tient dans ces deux êtres, dont l'un a vu, comme dit Bossuet, toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans bornes aussi bien que les misères, et dont l'autre, qui peut se croire au faîte de la gloire et des grandeurs, est déjà marqué par le doigt du destin pour une fin prochaine. Toute la vie est là : des alternatives de joies et de douleurs, des craintes, des espérances, des souvenirs, des prières :

Souviens-toi de ton père, Achille égal aux dieux !...

Au lieu de cette variété infinie d'images, de sentiments exprimés avec tant de vérité et d'énergie, que trouvons-nous dans nos prétendues épopées chevaleresques ? Çà et là quelques paroles éloquentes, véritables élans du cœur : c'est le cri de Roland au milieu du massacre des barons français : « Ah ! terre de France, vous êtes un doux pays ! » C'est la fameuse réplique du chevalier breton dans le *Combat des Trente :*

Bois ton sang, Beaumanoir ; ta soif te passera.

On trouverait bien encore, disséminées dans les œuvres *confuses* de nos vieux poètes, quelques images grandes et fortes : tels sont ces vers du même poème :

A ces paroles, tient le bon branc esmoulu ;
Cil qu'il ataint, à coup est mort ou abbatu :
Les Anglois roidement se défendent de lui ;
Trestoute sa poste ne prisent un festu.
Et d'un costé et d'aultre eunent cuer de lion.

Voici encore dans un poème plus ancien, le *Roman de Cligès*, par Chrestien de Troyes, une comparaison toute homérique ; le style, vous allez le voir, ne manque pas de vigueur et répond bien à l'idée. Il s'agit de deux combattants :

Il semble à cels qui les agardent
Que lor elme esprendent et ardent ;

Et quant à l'espée s'assaillent,
Estincèles ardants en saillent,
Aussi comme del fer qui fume,
Que li fèvre bat sur l'enclume
Quant il la trait de la fornace.

C'est l'idée si hardiment rendue par Eschyle, dans les *Perses*, où des guerriers sont appelés ἄχμονες λόγχης, « enclumes de la lance. » Les premiers vers du récit de la mort de l'archevêque Turpin, dans la *Chanson de Roncevaux*, ont aussi beaucoup de grandeur dans leur simplicité :

A l'arcevesque que Diex auoit tant chier,
Tote les plaies commencent à saignier;
Lors li commence la color à muer,
Et tout li membre li prirent à froissier.
Emmi le camp s'alla agenoillier.
Rolans le vit; sel corut à aidier;
Son elme à or li prist à deslacier,
Puis li a trait le blanc auber légier.

Ces mots si naïfs, si nus, émeuvent autant que les traits du plus vif pathétique, et le tableau est peint à la manière des anciens. Il faut l'avouer pourtant, il n'y a pas là la pureté de lignes que nous admirons dans les peintures d'Homère : il y règne un certain vague où s'égare la pensée. Le vieux trouvère avait conçu un beau groupe, mais la force a manqué à son pinceau pour marquer nettement les contours de ses figures : l'imagination du lecteur est obligée d'en compléter les attitudes et les gestes. On est moins ému par ce qu'il dit que par ce qu'il ne dit pas et qu'on est forcé de deviner.

Encore ces morceaux sont-ils les mieux touchés, et ils sont rares : il faut les chercher dans des fatras sans fin, au milieu d'insignifiants détails, à travers les longueurs d'un style lourd, traînant, sans couleur et sans vie. Et pourtant, c'est dans les récits de bataille que les *Romanciers* du moyen-âge soutiennent le mieux le parallèle avec les poètes de l'antiquité. Mais, comme ils n'ont guère là plus qu'ailleurs « ce génie de peindre » qui ravissait Fénelon, si, avec les

grands coups d'épée de leurs preux, ils tiennent quelque temps la curiosité éveillée, ils n'émeuvent pas ; ils ne parlent pas plus au cœur qu'à l'imagination. On trouve surtout à leurs histoires, à leurs *Romans*, devrais-je dire, en prenant ce mot dans le sens moderne, on y trouve cette sorte d'attrait qu'ont les vieilles choses, les choses qui, à force d'être vieilles et oubliées, sont redevenues nouvelles. Mais, en définitive, ces poèmes ont eu le sort qu'ils méritaient : ils n'ont guère dépassé les siècles qui les avaient vus naître, et l'abandon auquel ils restent condamnés, n'a rien qui nous doive surprendre. Il ne tient pas seulement à l'imperfection de leur langue et aux difficultés qu'on trouve à la lire, à moins d'en avoir fait une étude spéciale ; de bonnes traductions ne leur ont pas, dans ces derniers temps, gagné beaucoup de lecteurs. Cet oubli, très légitime à mon sens, tient surtout au défaut absolu de vraie poésie : il n'y a, dans ces poèmes, ni réalité, ni idéal ; c'est un mélange confus de l'une et de l'autre. Il ne s'en détache pas une seule figure nettement dessinée, pas même celle de Roland. Qu'est-ce que ce paladin presque imaginaire auprès d'Achille ? qu'est-ce que le Charlemagne des Romans chevaleresques, ce vieillard débonnaire à *la barbe fleurie*, à côté du grand empereur que nous offre l'histoire ? Ces vieux poèmes ne sont donc depuis longtemps et ne peuvent plus être que des monuments historiques ; ils n'offrent d'intérêt réel qu'au savant et à l'érudit qui, à l'aide d'une sévère critique, en tirent quelques lumières pour les mœurs et l'esprit des temps où ils ont paru. On n'y retrouve point, on n'y retrouve presque nulle part ce qui charme partout et toujours, ce qui ne vieillit pas, ce qui fait le vrai mérite et la durée des œuvres de l'esprit, l'âme humaine et la nature.

Dans les chants homériques, le cœur de l'homme partout se fait sentir ; il palpite dans chaque vers ; mais ce n'est pas tout que cette chaleur cachée : on le voit, pour ainsi dire, jouir et souffrir ; tous ses sentiments, toutes ses passions s'y manifestent par les signes extérieurs qui leur sont propres. Cette vivacité, cette vérité des images dans la poésie d'Homère a, de tout temps, frappé les peintres, et, aux grandes époques de l'art, les maîtres les plus éminents, inclinant leur génie devant le sien, ont fait de ses tableaux une étude attentive ; ils y ont puisé leurs meilleures inspirations.

Vers la fin du siècle dernier, quand de généreux esprits voulurent relever la peinture abaissée, avilie par une société mesquine ou corrompue, quand ils voulurent substituer aux marionnettes fardées, poudrées et enrubannées, de plus nobles figures, et ramener les esprits au culte du grand et de l'héroïque, c'est aux poètes grecs, c'est au chantre d'Hector, en particulier, qu'ils demandèrent des leçons et des modèles. Écoutez, Messieurs, quelques lignes inédites qui datent de cette époque; elles sont d'un peintre qui a joui alors d'une certaine célébrité, et qui, depuis, est tombé dans un injuste oubli. C'est le sort de presque tous les précurseurs. Celui-ci s'appelait Julien de Parme. J'aurai l'honneur de vous faire quelque jour, si vous le permettez, l'histoire de sa vie et de ses idées, d'après ses œuvres inédites dont je possède le manuscrit original : elles méritent d'être connues. Julien prit l'initiative de la réforme accomplie par L. David; il y consacra sa vie; il en eut tous les labeurs, tous les ennuis, tous les dégoûts, dans une lutte de plus de trente ans. Un autre en a recueilli la gloire, mais du moins il a eu la consolation de voir, avant de mourir, en 1800, le triomphe des idées pour lesquelles il avait si vaillamment combattu. Voici ce qu'il écrivait, en 1773, au savant helléniste d'Ansse de Villoison qui lui avait envoyé pour son tableau de *Briséis enlevée à Achille* la traduction du passage de l'*Iliade*, auquel il devait l'idée première de ce sujet.

« Le morceau d'Homère que vous avez eu la complaisance de traduire me plaît infiniment : il peint la chose. Ce secours me fera ajouter quelque degré d'expression de plus à mes personnages, et me fournit même quelques accessoires favorables pour l'art... »

Villoison avait en même temps annoncé à Julien de Parme son projet de traduire les morceaux des poètes grecs qui offrent « des tableaux que la peinture peut rendre. » L'artiste, dans la même lettre, lui répond à cet égard :

« De quelle utilité ne seraient pas pour la peinture des extraits des meilleurs poètes grecs, tels que vous les concevez ! Leurs grandes idées échauffent le génie et lui en font enfanter de semblables. Plus d'un ancien artiste en a ressenti les effets. Si les modernes sont moins riches en traits de génie que les anciens; si, dans leurs ouvrages, il règne moins de cette grandeur imposante, de cette noblesse

et de cette simplicité qui caractérisent les anciens, c'est sans doute le peu de commerce que les artistes de nos jours ont avec les poètes grecs qui en est la cause. Quoi qu'il en soit, je crois fermement qu'une lecture assidue des plus beaux endroits de ces ouvrages merveilleux, traduits et présentés du côté de l'art, ne pourrait qu'être de la plus grande utilité. »

Et il ajoute en terminant :

« Voilà, Monsieur, ce que vous vous proposez de faire et ce que vous exécuterez avec le plus grand succès. C'est à votre âge (Villoison avait environ 23 ans) qu'on sent bien toutes les beautés des poètes qui peignent à grands traits. Les glaces de la vieillesse y sont moins sensibles, et par conséquent moins capables d'en faire passer la chaleur dans une traduction.

« Je ne puis que vous exhorter, Monsieur, à remplir un si louable projet. La peinture vous en aura une obligation éternelle. En mon particulier, je vous remercie déjà de tout mon cœur, etc. »

Je pourrais, Messieurs, et peut-être devrais-je terminer par ces lignes si simples et si vraies ce discours déjà bien long. Je vous demanderai pourtant la permission d'y ajouter quelques mots pour rappeler mon point de départ qui sera aussi ma conclusion.

On entend parler sans cesse aujourd'hui de fantaisie et de réalisme. Dans une absence complète d'écoles, ces deux mots ont la prétention de caractériser deux écoles opposées. Les uns demandent pour les arts une liberté entière. Rien ne doit enchaîner l'aile du génie, son monde à lui est le monde sans limite de l'imagination. On répète après Horace, mais en supprimant toute sage restriction : « Peintres et poètes ont le droit de tout oser, » leur audace dut-elle enfanter des monstres. Selon les autres, qui poussent jusqu'à l'absurde une théorie fameuse—une théorie d'Aristote—l'art doit s'enfermer dans la reproduction exacte de la réalité, quelle qu'elle soit. Tout ce qui est a sa raison d'être et mérite d'être copié avec une égale et scrupuleuse fidélité. Plus de choix, plus d'exclusion, l'imitation rigoureuse est le dernier mot de l'art, et nous voici justement à l'antipode de la fantaisie et du caprice.

Quel est, dans l'art ainsi compris, — dans ces deux excès, — le rôle de la raison et du cœur ? La raison est une muse au souffle gla-

cial : que peut-elle avoir de commun avec le génie dont ses lois étroites gênent le vol audacieux ; au nom de l'imagination, on la bannit, et, par grâce, on lui laisse le domaine de la science pure. Le réaliste ne lui est pas plus favorable, et quand elle réclame, pour les grandes idées générales, universelles, son éternel et magnifique empire, il la traite d'extravagante et la laisse à la porte ; certes, la raison se venge cruellement des uns et des autres....

Et le cœur, Messieurs, ah ! c'est par là que l'on croit triompher, mais il subit lui-même l'un ou l'autre joug ; l'on nous peint avec complaisance des sentiments chimériques, des passions monstrueuses, telles que, pour son honneur, l'âme humaine n'en a jamais éprouvées, ou bien l'on décrit minutieusement, dans leurs symptômes et dans leurs effets les plus révoltants, des appétits brutaux, insensés, des désordres sensuels, véritables maladies qui, plus physiques que morales, ne sont heureusement, comme toutes les maladies, que de rares exceptions. Le beau, le vrai, qui n'en saurait être séparé, n'est ni d'un côté ni de l'autre. Pas d'exclusion, Messieurs, pas d'excès ; l'esprit de l'homme, pour produire une belle œuvre, poésie, peinture ou statue, n'a pas trop de toutes ses forces, de toutes ses ressources. Si Vauvenargues a pu dire : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût, » il n'est pas moins vrai que, sans la raison, personne n'en a jamais eu, et nous en revenons forcément à Boileau. Buffon, de son côté, disait aux Académiciens de son temps, avec sa double autorité de savant et de grand écrivain : « Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passeront à la postérité. » Et il ajoutait : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre ; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût. » Pensons, Messieurs, comme Boileau, comme Buffon et Vauvenargues : ils n'ont été que les fidèles interprètes de la nature humaine ; préconisons sans cesse leurs salutaires maximes, et faisons des vœux pour que l'art et la poésie (c'est tout un) les mettent en pratique ; nous pourrons espérer de voir naître encore des chefs-d'œuvre.

RAPPORT sur les Travaux de la Société, durant l'année académique 1862-1863, par M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

J'aborde sans préambule le rapport que je vous dois : vos travaux ont tellement rempli vos séances hebdomadaires pendant dix mois que je ne veux point l'allonger par un oiseux exorde.

Vous aviez déjà pris une part active aux lectures de la Sorbonne organisées, il y a deux ans, par le Ministre de l'Instruction publique, et dont la publication a été, pour M. Mugnot de Lyden, le texte d'un intéressant rapport : vous avez pris une part plus active encore cette année à ce même congrès où MM. Le Roi, Cougny, Revillout, vous ont brillamment représentés : espérons que le congrès de 1864 ne sera pas signalé par de moindres succès.

Les Sociétés savantes de France, quelques-unes de l'étranger, vous adressent leurs intéressantes publications qui deviennent souvent, pour nos séances, un précieux aliment par les rapports dans lesquels sont résumés leurs travaux les plus importants. C'est ainsi que cette année, MM. Durand de Laur, Cougny, Revillout, d'Urclé, Anquetil, vous ont entretenus des publications des Académies de Liège, de Rouen, de Caen, de Douai, de Metz, de Troyes et de Nantes.

M. Chardon vous a lu un essai intitulé : *De l'influence de la morale sur le bien-être des peuples et des individus.* Partant de cette idée fondamentale que si l'économie politique est le meilleur auxiliaire de la morale, celle-ci a par elle-même une influence directe et essentielle sur le bien-être, M. Chardon vous a démontré, par le témoignage de l'histoire, quelle influence le développement plus ou moins grand des idées et des facultés morales chez un peuple exerce sur tous les éléments de sa constitution comme aussi sur ses relations avec les peuples voisins. Les armées permanentes, les guerres qui trainent après elles la ruine de l'agriculture, la lèpre de

l'esclavage, lui ont paru autant de preuves que la culture morale des peuples est encore loin d'être avancée. Peut-on nier que le manque de moralité personnelle arrête souvent, ralentit toujours la formation du capital et entrave l'échange, l'échange dont la liberté a eu tant de peine à surmonter parmi nous l'aveuglement des préjugés et l'hostilité des intérêts? Si les idées du bon, du juste, du devoir, sont innées et universelles, elles exigent néanmoins pour se développer pleinement une culture spéciale. Or, en matière d'enseignement moral, l'exemple seul féconde le précepte, la famille doit être la première école, la mère la première institutrice. Et pourtant, vous a dit en terminant M. Chardon, l'éducation actuelle de la femme ne laisse-t-elle rien à désirer dans notre société? L'utile et le sérieux, l'essentiel en un mot, ne sont-ils pas trop souvent sacrifiés à l'agréable et au frivole? Si les hommes seuls le prétendaient, on pourrait dire qu'ils sont injustes et maussades, mais combien de femmes l'avouent en gémissant et ne se corrigent pas!

M. Mugnot de Lyden vous a rendu compte d'un livre dont l'auteur vous a fait hommage: *les Economistes appréciés ou nécessité de la protection.* Le titre seul vous en indique l'esprit: l'auteur professe un assez grand mépris pour l'économie politique qu'il accuse de manquer de formules et d'errer dans l'anarchie. M. Mugnot de Lyden a protesté contre ces injustices et contre ces exagérations, qui, sans rien résoudre, provoquent d'inutiles représailles. Il se refuse à voir dans la liberté des échanges l'esclavage du plus grand nombre et son inféodation à la caste des capitalistes, dans les restrictions apportées au régime de la concurrence, la garantie et le développement de la liberté; à voir enfin dans M. Cobden le type de l'égoïsme anglais, dans M. Michel Chevalier un illuminé, un abstracteur de chimères et de folles utopies. La violence perd les meilleures causes et l'on manque le but à force de le dépasser.

M. Mugnot de Lyden vous a lu une notice sur l'histoire et sur l'organisation des Monts-de-Piété depuis le moyen âge, jusqu'à nos jours, en Italie, en Hollande, en Belgique, en Allemagne et en France où ils eurent tant de peine à se naturaliser. Il a principalement insisté sur la tendance à réduire le taux de l'intérêt généralement excessif, et constaté les heureux résultats obtenus depuis quel-

ques années par les administrations locales stimulées par les pouvoirs publics.

Il vous a lu aussi un fragment d'étude sur l'assistance publique en Russie, fragment où abondent les détails statistiques les plus précis, et qui donne une idée avantageuse des efforts que fait l'Etat pour diminuer, sinon pour supprimer la misère. N'oublions pas toutefois que si l'Etat travaille seul, sans le concours de la bienfaisance privée, spontanée dans son élan, libre dans son action, la bienfaisance strictement officielle risque bien de n'être propre qu'à fausser les esprits et à dessécher les cœurs.

M. Ploix vous a entretenus d'une intéressante étude de M. Goumy sur l'abbé de Saint-Pierre, dont la vie fut si bizarre et si aventureuse, dont les ouvrages lourdement écrits sont si peu lus, mais qui ne fut pas toujours un songe creux et que son utopie de la paix perpétuelle ne cessera de recommander aux sympathies des honnêtes gens, aussi longtemps que les hommes se croiront nés pour s'entr'égorger au nom de l'honneur et de la fraternité. M. Ploix vous a exposé ce projet qui devait ramener l'âge d'or, et cela sans qu'il fallût, comme dans celui d'Henri IV, commencer par une guerre universelle; les doctrines religieuses de l'abbé, qui ne se piquait guère d'orthodoxie, n'épargnait guère les moines contemplatifs, portait contre le célibat des prêtres une condamnation peu désintéressée, et inspirait peut-être à Voltaire la pensée de composer son *Mahomet*, et de le dédier au Pape; ses principes littéraires, plutôt fondés sur l'utile que sur le beau, qui lui faisaient voir, dans Pascal et dans Bossuet, non des philosophes, mais des fous, et lui suggéraient d'organiser l'Académie comme un corps chargé de moraliser le monde; ses vues sur l'histoire, l'éducation publique, la politique et l'administration; enfin sa Polysynodie, imaginée pour mettre un terme à l'arbitraire des pouvoirs ministériels, en déléguant la décision à une foule de conseils spéciaux et électifs. M. Ploix vous a dit que nul n'a mieux que l'abbé de Saint-Pierre représenté les idées, les croyances, les aspirations trop souvent illusoires de ce XVIII^e^ siècle qui écoutait ce vieil enfant, l'honorait et l'aimait, faveur qu'il n'accordait pas toujours à des personnages plus hauts que lui. Enfin M. Ploix vous a rappelé, en terminant, que

la doctrine du progrès continu dans les institutions sociales est une doctrine éminemment philosophique, essentiellement vraie, et que l'abbé, quand il y croyait, quand il la propageait dans tous ses écrits, n'était point la dupe d'une vaine chimère.

M. Digard vous a soumis quelques considérations sur les réformes qu'il lui paraît à la fois urgent et facile d'introduire dans l'éducation des enfants du peuple, à Paris surtout, et dans les grands centres industriels. Progrès en ce qui touche aux soins physiques de l'enfant : on frémit à la pensée que près de la moitié des mères succombent dans nos maisons d'accouchement, et que les maisons d'allaitement présentent des résultats plus déplorables encore. Depuis dix ans et plus, le chiffre de la population reste stationnaire en France ; il croît ailleurs, et nulle part plus rapidement que dans cette humble Grèce, que pourtant les puissances de l'Europe semblent avoir choisie pour le théâtre de leurs jalousies et de leurs rivalités. Progrès dans l'instruction générale : n'est-il pas honteux que sur cinq soldats, trois seulement sachent lire et écrire, et cela dans une démocratie ? N'est-il pas urgent que la France atteigne, non pas la Suisse, ce serait trop beau, mais le plus arriéré des états de l'Allemagne ? Est-ce à dire qu'il faille pour cela rendre l'instruction obligatoire, comme le voudraient les adeptes d'une démocratie peu libérale, qui laisserait aux citoyens moins de droits domestiques et privés à mesure qu'on leur conférerait plus de droits politiques ? Un telle contrainte répugnerait à M. Digard, et il pense que dans une œuvre, avant tout religieuse et morale, on doit recourir à des moyens moraux sans descendre à des extrémités rigoureuses, et probablement stériles. M. Digard a également appelé de tous ses vœux la création de nombreuses écoles professionnelles, telles qu'en possèdent déjà, mais en trop petit nombre, quelques grands centres de population, telles enfin que depuis douze ans, l'esprit d'association en a créé, et déjà si florissantes, dans les grandes villes d'Angleterre. L'intérêt de notre industrie commande qu'on se hâte, et les dernières expositions ont donné de sérieux avertissements. Les pouvoirs publics peuvent beaucoup, mais les particuliers peuvent plus qu'ils ne le supposent. Que serait l'industrie lyonnaise sans l'école Lamartinière ?... Mais je borne ici mon analyse. Les vœux

de notre collègue commencent à devenir des réalités ; nous sommes sortis du domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique, et si la France s'est laissé devancer par ses rivaux, elle saura reprendre son rang et donner à son tour le signal et l'exemple du progrès.

M. Anquetil vous a entretenus de l'ouvrage de M. Théry : *Lettres sur la profession d'instituteur*. Permettez-moi de vous rappeler brièvement la portion la plus importante de cette analyse. M. Théry, vous a-t-il été dit, connaît dès longtemps les instituteurs ; il les estime, les protége, les aime ; il ne les flatte pas. Avant de leur enseigner leurs droits, il leur enseigne leurs devoirs envers eux, envers les enfants, envers les familles, envers tous ceux qui sont préposés à la surveillance et à la direction de l'enseignement. Il leur apprend que la dignité personnelle et l'estime publique conquise par la pratique du devoir peuvent seules assurer leur légitime, leur véritable indépendance ; que les égards pour l'autorité ne sont point de la bassesse ; que le respect pour les personnes n'est point une lâche flatterie, et que la déférence n'est point de l'obséquiosité. Il leur apprend surtout que l'homme et l'instituteur ne font qu'un ; qu'à cet égard, le maître peut être assimilé au ministre du culte, et qu'il est pour ainsi dire revêtu d'un caractère sacré qui le suit partout pour le signaler à l'estime ou au mépris ; qu'on ne saurait faire de sa vie deux parts distinctes, l'une officielle et publique, qu'on maintiendrait irréprochable et qu'on entourerait d'une juste considération ; l'autre personnelle et privée, qu'on aurait droit de murer à tous les yeux, prenant la règle des devoirs comme un masque et la jetant à l'écart sitôt que la passion n'est plus gênée par une bienséance importune.

En dressant le tableau des erreurs judiciaires constatées par des jugements contradictoires, en matière criminelle, depuis 1791 jusqu'à nos jours, M. Vatel a été frappé de voir que près de la moitié appartiennent aux dix dernières années ; et parmi celles-ci il en est de graves, dont la magistrature ne s'est pas moins émue que l'opinion publique. Et si l'on songe que le hasard seul a révélé ces erreurs, qu'il en est d'avérées, qui ne peuvent plus être constatées judiciairement, le champ des conjectures s'agrandit, et les con-

sciences se troublent. M. Vatel a remarqué que cette augmentation coïncide avec les changements introduits dans le mode d'instruction et de procédure par les lois de 1853 et de 1856. Un poète a dit :

Nulla unquam de morto hominis cunctatio longa est.

Or, on a voulu raffermir la répression, simplifier les rouages, accélérer la procédure ; on a réduit la majorité du jury à l'expression la plus simple qu'elle ait jamais reçue dans nos lois pénales : si l'augmentation du nombre des erreurs provient de ces réformes, elles sont condamnées et doivent disparaître au plus tôt. Et ce n'est pas seulement, vous a dit M. Vatel, dans l'intérêt des accusés et de la défense qu'on doit vouloir prévenir le retour de ces méprises, c'est dans l'intérêt même de l'accusation ; car si la condamnation d'un innocent est un malheur social, l'impunité d'un coupable est un encouragement pour le crime.

Je ne suivrai point M. Vatel dans son parallèle des deux systèmes de procédure anglais et français qui diffèrent si profondément par le fond comme par la forme ; je ne vous rappellerai point ce qu'il vous a dit de la détention préventive et de la mise au secret illimitée, de l'insuffisance fréquente de certains délais, du secret de l'instruction, de la constitution tardive de la défense, de l'inégalité flagrante entre l'accusation et la défense au grand jour des débats, du rôle trop grand qui est laissé à l'éloquence pour ou contre l'accusé, du résumé du président dans lequel l'impartialité n'est vraiment pas possible, de l'avantage qu'il y aurait à éliminer la connexité qui produit la confusion, du danger de l'intervention active de la partie civile dans les débats, des réparations que l'équité naturelle semble prescrire d'accorder à l'innocence reconnue, de l'unanimité du jury, enfin dans certains cas de la responsabilité personnelle du magistrat. Graves questions, Messieurs, que M. Vatel vous a soumises, qu'il n'a point eu la prétention de résoudre. Qu'on ne l'oublie pas : le caractère de la loi est la défiance ; elle agit comme si les hommes ne lui devaient prêter qu'un concours incertain, sans trop demander au talent de l'avocat, aux lumières et à l'humanité du juge. Trop souvent on raisonne

comme si le magistrat était parfait, comme si tous les avocats étaient éloquents, laborieux, éclairés. Or la loi fait le contraire, elle suppose l'imperfection partout, et cherche des garanties dans les institutions. Ainsi, vous a dit en terminant M. Vatel, le moyen de prévenir les erreurs judiciaires n'est pas de paraître croire qu'elles sont impossibles, mais de raisonner comme si même elles n'étaient pas rares, et de chercher dans des moyens efficaces de contrôle un remède à notre propre faiblesse.

M. Jeandel vous a entretenus de deux procès soumis en l'an IV au tribunal de Versailles, et qui nous révèlent les moyens employés vers cette époque par certains spéculateurs afin d'acquérir des propriétés et de s'enrichir sans bourse délier. Mais là n'est point l'intérêt principal de ces deux affaires : il est surtout dans un incident du procès en appel, dans le cours duquel on contestait à l'une des parties le droit de faire entendre de nouveaux témoins, et dans une lettre du Ministre de la Justice qui imposait cette audition, en déclarant qu'il serait absurde et révoltant de la refuser. Et à cette occasion une discussion s'est engagée sur la légitimité de l'usage en vertu duquel, aujourd'hui encore, en matière correctionnelle, les cours d'appel prononcent sans qu'il soit loisible de produire ni des témoins nouveaux, ni les témoins déjà entendus en première instance, alors même que ceux-ci le réclameraient, comme cela s'est vu, et protesteraient contre les erreurs ou les inexactitudes échappées aux greffiers dans une rédaction nécessairement précipitée de leurs dépositions.

M. G. Doublet vous a lu un nouvel extrait d'un travail sur l'éloquence judiciaire en France, au dix-huitième siècle, dans lequel il a exposé la lutte de Beaumarchais contre Bergasse dans le procès Kornman. Après avoir retracé les faits préliminaires de cette lutte où Beaumarchais triompha devant le Parlement, parce qu'il avait légalement raison, tandis que le public qui avait fêté le vaincu du procès Goëzman se montrait cette fois plus que froid pour le vainqueur, M. G. Doublet a signalé particulièrement à votre attention la partie de la plaidoirie de Bergasse où l'avocat, exposant l'ancienne législation concernant l'adultère, montre la nécessité sociale du mariage, et, réfutant les paradoxes de Rousseau, fait ressortir les

conséquences désastreuses de l'adultère public ou secret dans l'ordre moral comme dans l'ordre civil ou politique. Sans doute le plaidoyer de Bergasse, comme beaucoup de plaidoyers de la même époque, sort presque toujours, pour le fond et pour la forme, du vrai caractère de l'éloquence judiciaire proprement dite; mais le fait s'explique et se justifie par plusieurs causes, notamment le défaut de tribune et de journaux qui obligeait les champions des réformes à produire leurs projets sur le seul théâtre qui leur fût ouvert. D'ailleurs, vous a dit M. G. Doublet, les tirades de Bergasse contre l'adultère, qui nous semblent banales aujourd'hui, avaient plus d'une application immédiate et directe, qui les convertissait en pamphlets très personnels et très virulents. M. Doublet vous a signalé également les attaques dirigées par Bergasse contre l'organisation de la police dont il demande la réforme radicale; puis il a terminé par l'analyse de la réplique que l'avocat, accusé de diffamation, lança contre son accusateur, véhémente philippique où, combattant pour lui-même et non plus pour un client, il quitte le ton pompeux et déclamatoire, et retourne avec un rare bonheur contre son adversaire cette arme du sarcasme et de l'ironie que celui-ci avait maniée avec tant d'adresse et de succès dans le procès Goëzman.

Dans un autre chapitre M. Doublet a étudié un remarquable réquisitoire prononcé, dans une affaire des plus délicates et des plus scabreuses, par Servan, avocat général au parlement de Dauphiné : une imputation de séduction et un désaveu de paternité. Après avoir fait ressortir tout ce qu'il y avait alors d'immoral et de révoltant dans la législation qui réglait ces sortes d'affaires, M. Doublet vous a montré combien devait être irrésistible cette puissance de l'opinion publique qui obligeait les magistrats eux-mêmes à sortir publiquement de leur discrétion et de leur réserve habituelle, pour unir leur voix à celle des publicistes réformateurs.

M. Jeandel vous a lu un mémoire sur une des servitudes les plus gênantes qui, sous l'ancien régime, pesaient sur les propriétaires de maisons bâties dans le voisinage des résidences royales, ou qui se trouvaient sur le passage de la Cour : c'est celle qu'on appelait les

logements à la craie. M. Jeandel vous a exposé en détail comment ces logements, requis pour le service des officiers du roi, de la reine et des princes, étaient marqués à la craie par les maréchaux des logis qui les choisissaient sur un rôle fourni par le prévôt de l'hôtel ou grand prévôt de France, qui le tenait lui-même du maître de l'hôtel, le majordome de la cour; il vous a rappelé que d'anciennes ordonnances condamnaient à avoir le poing coupé ceux qui effaçaient la craie ; il vous a fait connaître le tarif de ces logements, dans lesquels un lit se payait deux ou quatre sous, selon que la chambre était nue ou tapissée, tarif qui durait encore à l'époque de la Révolution, mais qui n'empêchait pas les officiers de la cour de payer un prix supérieur. Enfin, après avoir énuméré les différentes charges imposées aux propriétaires de ces logements, entre autres l'interdiction de les affermer, M. Jeandel a déterminé dans quelles résidences cet usage a été pratiqué, et quand il a fini. Ce droit exorbitant cessa dans Versailles vers le commencement du XVIII^e^ siècle, alors que l'achèvement de toutes les dépendances du palais permit d'installer tous les services sans recourir aux maisons des bourgeois.

Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Soisy-sur-Ecole et les environs, sont des plus riches en vestiges archéologiques. M. l'abbé Barranger, dont le zèle est secondé par des explorateurs qu'il a formés, MM. Martin et Emile Décosse, vous fait connaître assidûment les résultats de ses explorations. Huttes celtiques souterraines, habitations lacustres, sépultures et armes gauloises, instruments de tout genre, voies romaines, mosaïques, etc., voilà ce que nos correspondants découvrent depuis deux années, et dont le détail est impossible dans ce rapport. Il se peut que, comme la plupart des hommes qui se livrent à ces recherches, ils s'abusent quelquefois, que leur imagination exaltée transforme à leurs yeux certains objets, et que leurs conjectures ne reposent pas toujours sur des bases assez solides : qu'importe ? Les découvertes incontestables, et elles sont nombreuses, subsistent ; fions-nous au temps et à l'expérience qu'il amène pour corriger de fort excusables erreurs.

M. Revillout, dans un Mémoire sur les *Familles politiques d'Athènes*, a voulu déterminer le véritable caractère de ces associations.

Par des textes empruntés aux historiens, aux grammairiens et aux inscriptions, il a montré que la division du peuple athénien en tribus, en phratries et en familles, quelle qu'ait pu d'ailleurs être son origine, avait été remaniée au moment célèbre où toute la vie nationale de l'Attique fut concentrée dans la ville d'Athènes. Les trois phratries représentaient dans chaque tribu les conditions diverses de la population, c'est-à-dire les nobles, les laboureurs et les gens de métier. Chacun de ces ordres se subdivisait en familles politiques, et ces familles fort inégales entre elles par les priviléges, puisque plusieurs avaient dans leur apanage exclusif l'intendance des choses religieuses, se composaient cependant de membres unis par une égalité presque complète, et formaient ainsi des associations fondées plutôt sur le principe de la démocratie, que sur une base aristocratique.

M. Revillout vous a lu un mémoire sur l'organisation de la questure à Rome. Il vous a dit comment les questeurs furent institués sous Tullus Hostilius au nombre de deux, pour atteindre sous Sylla le nombre de vingt; comment leur nomination fut dévolue tour à tour aux rois, aux consuls, au peuple, aux empereurs; comment cette magistrature, réservée d'abord aux patriciens, fut comme les autres conquise par les plébéiens. Il vous a dit quelles furent successivement leurs attributions, à Rome ou dans les provinces, attributions qui croissaient à mesure que croissait la république; il vous les a montrés exerçant sur le Forum le terrible *jus hastæ*, ou défendant souvent et avec succès le trésor public contre les entraînements irréfléchis non-seulement des consuls et du sénat, mais du peuple lui-même; puis préposés à l'approvisionnement de Rome et au transport des marchandises débarquées à Ostie, à la fabrication des monnaies, aux funérailles publiques, à l'exécution des monuments décernés aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, enfin à la réception des ambassadeurs qu'ils introduisaient après avoir vérifié leurs lettres de créance. Comment, malgré leur jeunesse, furent-ils si longtemps à la hauteur de leurs fonctions? M. Revillout l'explique par cette sévère éducation qui leur apprenait que dans l'Etat comme dans la famille, le meilleur revenu c'est l'économie. On sait qu'à Rome les enfants n'avaient point d'argent

dont ils pussent disposer, et qu'à l'armée il leur fallait ménager leur pécule. D'ailleurs, nobles, leur nom les obligeait ; nouveaux, il leur fallait se créer un avenir à force d'activité. Ensuite M. Revillout vous a entretenus de cette fameuse corporation des scribes qui grandit peu à peu autour des questeurs. Il vous a dit comment les scribes ne furent d'abord que des agents dociles et sans importance ; puis comment, lorque la conquête amena la corruption, les questeurs, plus soucieux de plaisirs que de travail, abandonnèrent la gestion des affaires à ces subalternes. De là, d'effroyables désordres et des dilapidations inouïes ; questeurs et scribes rachetaient par de mutuelles complaisances une discrétion réciproque. Puis des citoyens trop puissants, qui n'avaient pas comme Scipion le prestige de la gloire, n'en bravaient pas moins les résistances légales. La voix d'un Caton restait sans écho au milieu de la publique indifférence, et le vengeur des Siciliens faisait absoudre les Muréna et les Fontéius. Aussi les empereurs enlevèrent-ils aux questeurs la gestion des finances pour la confier à des préteurs et à des personnages prétoriens dont l'âge et la considération donnaient à l'Etat de plus sûres garanties. Et plus tard, quand les questeurs recouvrèrent leurs fonctions, ils eurent dans l'empereur et dans ses ministres des surveillants et des contrôleurs moins honnêtes, moins désintéressés, mais aussi plus puissants que Caton.

Rien de plus obscur, en général, ni de plus embarrassant que les itinéraires dans tous les historiens anciens, et M. Revillout vous a rappelé toutes les raisons d'où proviennent ces difficultés. Les *Commentaires* même de César en fourmillent ; et M. Revillout, en vous rendant compte d'un mémoire de notre correspondant, M. Bréan, sur Genabum, vous a montré qu'en dépit des travaux des savants, nous ignorons encore si cette ville que César prit et où il passa la Loire, en marchant d'Agendicum au secours de Gergovie menacée par Vercingétorix, est Gien ou Orléans. Comment s'étonner dès lors que nous ne soyons pas mieux instruits de l'itinéraire suivi par Annibal quand il conduisit son armée de la Gaule dans la vallée du Pô ? Les historiens militaires surtout se sont évertués à suppléer aux lacunes de Polybe, à expliquer les contradictions de Tite-Live. M. Revillout vous a exposé tout au long les hypothèses et les conjectures plus

ou moins plausibles qui sont résultées de leurs efforts. Annibal, arrivé au confluent de l'Isère et du Rhône, a-t-il remonté ce fleuve jusqu'à Martigny pour passer le Saint-Bernard ? De toutes les hypothèses, c'est la plus étrange. L'a-t-il remonté seulement jusqu'à Crémieux, pour rentrer dans la vallée de l'Isère et de l'Arc par le défilé de Chailles ? On ne s'explique guère la raison de ce long détour. A-t-il suivi les rives de l'Isère et la vallée du Grésivaudan ? Que devient le récit de Tite-Live qui, du confluent du Rhône et de l'Isère, le transporte d'une manière si positive aux rives de la Durance avant son arrivée dans le pays des Tauriniens ? A-t-il redescendu le Rhône pour s'engager ensuite dans l'une des vallées qui serpentent à travers les massifs du Vercorps et de l'Oisans, et gagner l'un des cols qui dominent les sources de la Durance ? Le chemin aujourd'hui même serait difficilement praticable. Je passe d'autres hypothèses que M. Revillout a énumérées. Peut-être le hasard résoudra-t-il cette question ; peut-être découvrira-t-on dans les neiges ou dans les glaciers, ou dans le lit des torrents, quelques-uns de ces vestiges et de ces débris qui ne laisseront plus aucun doute et qui permettront d'inscrire sur quelque poteau : Ici passa le futur vainqueur de Cannes. Le hasard a produit des découvertes plus merveilleuses.

Vous devez à M. Digard une esquisse géographique, historique et statistique du Mexique. Il vous a d'abord fait connaître l'aspect général de cette vaste contrée si peu connue, si peu habitée, malgré ses immenses ressources, la prodigieuse variété des climats, depuis les marécages pestilentiels d'une plage brûlante jusqu'à la zône de ces plateaux salubres où règne un printemps perpétuel, et d'où s'élancent des pics couronnés de neiges éblouissantes ; ces mines à peine encore explorées, dont les produits ne laissent pas d'être considérables, malgré l'incurie des pouvoirs publics, la difficulté des abords et la barbarie primitive des procédés d'extraction. Puis M. Digard vous a entretenus de l'administration, du commerce et des finances de ce beau pays stérilisé par une longue oppression, suivie d'une effroyable anarchie, et qui, dans l'espace de vingt ans, n'a pas compté moins de deux cent quarante-neuf révolutions. Enfin, il vous en a retracé sommairement l'histoire : histoire anté-

rieure à la conquête espagnole, mal connue encore, mais qu a laissé d'imposants monuments dont l'étude suscitera peut-être quelque Champollion ; histoire de la conquête sous Cortez, pleine d'épisodes si épiques et si émouvants ; histoire de l'asservissement des Indiens et de la lutte soutenue par les missionnaires contre la féroce cupidité des envahisseurs ; enfin histoire de la révolution qui, depuis moins d'un demi-siècle, sépara la colonie de la métropole, mais qui n'a enfanté jusqu'ici que la guerre civile et la dévastation.

M. le docteur Jacquemot vous a communiqué quelques notes d'un voyage et d'un séjour dans la Haute-Italie, alors qu'il suivait la marche victorieuse de nos armées, depuis les rives du Tessin jusqu'aux rives du Mincio. Après la rapide description des côtes de la Provence et de la Ligurie, depuis Marseille jusqu'à Gênes, il vous a retracé la physionomie générale de la cité qui mérita d'être surnommée la Superbe. Vous avez visité avec lui les quartiers habités par le peuple et ceux qu'a préférés l'aristocratie, le port, les villa, les jardins, les palais de marbre et les hôpitaux, les temples et l'asile sacré de l'éternel repos. A ces tableaux l'auteur a mêlé ses observations sur la physionomie, sur les mœurs et sur l'esprit des habitants qui se souviennent de leur grandeur évanouie, et n'ont pas oublié que si la France porta le dernier coup à leur république expirante, l'Europe ne songea guère à la restaurer au jour de nos désastres. Puis, après nous avons conduits à travers les sombres défilés de la Ligurie, il vous a décrit le magnifique panorama des Alpes, la colline pittoresque que surmonte le tombeau de Charles-Albert, puis Turin dépourvu de monuments et d'originalité, à qui son fleuve n'a pas même servi de parure, Alexandrie une caserne décorée du nom de ville, et ces tristes rizières, ces marécages semblables à ceux de notre Bresse, où la population hâve et blême est décimée par la fièvre, et où l'aspect des femmes vouées aux travaux les plus rebutants inspire une profonde pitié. En quittant Novarre, d'où l'œil embrasse dans toute son étendue l'immense contour des Alpes, M. Jacquemot vous a conduits à Magenta et vous a décrit ce champ de bataille si habilement choisi d'avance par les Autrichiens, mais où, comme à Solférino, tous les obstacles naturels ou artificiels devaient tomber devant l'impétuosité française. Tout vous

a été retracé : le torrent, le canal, le pont, le monticule où se dressaient les batteries ennemies, et les sépultures qui bordent le chemin de fer ; tout, jusqu'aux sacriléges brigandages que des paysans rapaces venaient exercer après le combat sur les restes mutilés de leurs libérateurs. Puis, descendu dans les plaines de la Basse-Lombardie, notre collègue vous a rappelé l'inépuisable fécondité de ce sol privilégié, et décrit le vaste système d'irrigations à l'aide duquel l'industrie humaine a centuplé la puissance de la nature, mais sans pouvoir communiquer aux produits l'exquise saveur qui donne tant de prix à ceux des hautes vallées des Alpes. Enfin, après vous avoir parlé de la culture du maïs et de la maladie qui trop souvent le rend dangereux pour la santé publique, après vous avoir décrit les vignobles, pittoresques à la vérité, mais dont les aigres produits ne répondent guère aux apparences, M. Jacquemot vous a décrit dans les plus grands détails la Chartreuse de Pavie, dont le site aussi bien que la splendeur présente un contraste si frappant avec le sombre monastère qu'enferment et dominent les montagnes de notre Dauphiné.

M. Ch. Rudelle vous a donné lecture d'un travail sur l'administration de Charles VII. Après avoir constaté avec regret que l'histoire administrative de cette époque a été laissée presque entièrement dans l'ombre par les historiens, tandis que, selon lui, nulle période ne fut plus féconde en travaux utiles et en réformes efficaces, M. Rudelle vous a retracé la faiblesse de la France à l'avènement de Charles VII, faiblesse qui provenait des luttes acharnées qui renaissaient sans cesse au dedans et au dehors, et surtout de la désorganisation de l'armée, de la magistrature et des finances. Il vous a dit comment toutes les tentatives de réformes avaient échoué jusque là, la rivalité de la noblesse et de la royauté ayant rendu tous les efforts impuissants. Reprendre toutes ces tentatives, les adapter aux besoins du pays, faire sortir du milieu de tant de ruines les éléments d'un gouvernement vigoureux, et d'un nouvel état social, enfin préparer la monarchie à devenir le centre de toutes les forces et la régularisatrice de tous les intérêts, telle devait être la tâche de Charles VII et de ses conseillers, et il serait injuste de méconnaître qu'elle demandait beaucoup d'énergie, d'intelligence et de patriotisme.

Tout le monde connaît l'attentat dont Hoche faillit être la victime, à Rennes, alors qu'il préparait l'expédition d'Irlande. Mais quels furent les véritables instigateurs du crime ; comment les coupables, arrêtés à Rennes, furent-ils transférés à Laval, et après s'être échappés de prison, condamnés par contumace à Alençon : ce sont là des questions environnées d'une assez grande obscurité, que M. Vatel s'est efforcé d'éclaircir, non pas en compulsant les récits burlesques et déclamatoires des Rousselin, des Bergonioux et de tous les biographes qui les ont suivis, mais en leur opposant le récit bien simple et bien autrement saisissant des faits tels qu'ils résultent de l'enquête et de l'instruction judiciaire, corroborée par la correspondance de Hoche lui-même. Des pièces produites par M. Vatel, il est résulté la preuve que Hoche avait été informé du projet des assassins; qu'il n'avait pas dédaigné l'avis, ainsi qu'on l'a dit, mais qu'il s'en était si peu ému, que le jour même il écrivait au Directoire une longue lettre concernant son projet de débarquement; qu'au moment de l'attentat il ne prit point l'attitude théâtrale que lui ont attribuée de maladroits panégyristes ; que les coupables, sur les antécédents desquels M. Vatel vous a fourni des renseignements à peu près inconnus, furent renvoyés devant le jury de Laval, celui de Rennes ayant été dessaisi pour cause de suspicion légale ; et que s'ils parvinrent à s'échapper de prison, ce ne fut ni par suite du manque d'avis ni du manque de surveillance et de précautions. Condamnés à mort et par contumace à Alençon, furent-ils ressaisis et exécutés, ou parvinrent-ils à échapper au châtiment ? M. Vatel n'a pu le vérifier, l'état du greffe d'Alençon rendant toute recherche impossible. Du reste, le désordre qui, sous le Directoire, régnait partout, et dans l'administration de la justice plus que partout ailleurs, autorise à penser qu'on ne fit guère de recherches, et que l'attentat, bientôt oublié dans une époque si troublée, demeura impuni.

Une dernière pièce manquait, l'année dernière, à M. Vatel, pour se prononcer définitivement sur les soupçons d'empoisonnement dont la mort de Hoche fut d'abord, et resta longtemps l'objet. Plus heureux cette année, il a retrouvé le rapport fait au Directoire par les médecins de la Faculté de Paris ; et ce rapport, rédigé sous

l'inspection des pièces pathologiques actuellement déposées dans une chapelle de Notre-Dame de Versailles, confirmant celui des médecins de Wetzlar et des chirurgiens de l'armée française, corroboré lui-même par des faits antérieurs, avérés, authentiques, écarte toute idée de crime, et démontre que la mort de Hoche fut le résultat naturel et fatal d'une phthisie du larynx.

On sait que la Terreur tuait par le glaive : on ne sait pas aussi bien qu'elle tuait par la calomnie; toutes les armes sont bonnes pour les tyrans de toute sorte. M. Vatel vous l'a montré en vous rappelant que l'infâme article où Fabre d'Églantine accusait Charlotte Corday de lectures immondes, fut envoyé par la commune de Paris dans toutes les communes de France pour contrebalancer la sympathie qu'inspirait l'héroïne. La stupide accusation qui prêtait à Robespierre le projet d'épouser la royale prisonnière du Temple eut un plein succès, et ne fut pas étrangère à sa perte. Louis XVI, prisonnier, fut accusé de mauvaises mœurs pour avoir fait demander les *Metamorphoses d'Ovide*, et de menées contre-révolutionnaires pour avoir demandé un *Velleius Paterculus*. Enfin M. Vatel vous a rappelé qu'un procès-verbal du 29 mai 1793 constate bien la demande faite par la reine d'un *Gil-Blas* pour l'éducation du Dauphin, mais que la lettre prétendue n'existe point aux archives, et que le *Moniteur* qui la mentionne a passé par les mains assez suspectes de Chaumette et d'Hébert.

Confirmant cette opinion de M. Vatel sur les calomnies révolutionnaires, M. Le Roi vous a rappelé qu'on vient de publier un prétendu catalogue d'une bibliothèque particulière de Marie-Antoinette, qui ne laisserait pas de compromettre sa mémoire. Or la reine n'avait point de bibliothèque particulière ; elle avait seulement, à Trianon, quelques livres reliés à ses armes, que l'on peut voir aujourd'hui dans la bibliothèque de notre ville ; et si, parmi ces livres, il s'en trouve de frivoles, on n'en trouve pas un qui soit immoral.

Dans une autre séance, M. Vatel vous a rappelé que les historiens de la Révolution française, sans incriminer la pureté des mœurs de Mme Roland, sont cependant à peu près unanimes pour lui attribuer un penchant naturel, et, sinon une passion, du moins une tendresse très marquée pour l'un des hommes de la Gironde ; mais

quel était cet homme? Barbaroux, selon les uns; Buzot, selon les autres. Or M. Vatel, ayant récemment découvert et acheté un portrait de Buzot, en forme de médaillon, a trouvé derrière une notice sur le célèbre Girondin, notice reconnue comme étant de la main même de Mme Roland, et comme ayant dû être écrite dans sa prison. Cette notice, dont plusieurs phrases se retrouvent dans les Mémoires mêmes de Mme Roland, paraît propre à fixer les incertitudes; elle démontre qu'elle eut pour Buzot un sentiment d'affection très vive, mais très pure, et cette découverte de M. Vatel confond les calomniateurs.

Vous devez encore à M. Vatel la communication d'une œuvre inédite de Vergniaud, qu'aucun des historiens de la Révolution ne paraît avoir soupçonnée : c'est un *Projet de défense devant le Tribunal Révolutionnaire*, monument historique et littéraire à la fois. On y voit clairement quel était le procédé de l'orateur, et le secret de ses brillantes improvisations. Vergniaud faisait ce qu'ont toujours fait les plus grands orateurs, les avocats les plus consommés et les plus sûrs d'eux mêmes : il méditait, il divisait, il rédigeait méthodiquement ses plans; il esquissait même quelquefois ou indiquait par un simple trait certains mouvements oratoires, laissant à l'inspiration et à la nécessité de l'action le soin de lui suggérer la couleur et la forme. Ainsi la découverte de M. Vatel s'est trouvée parfaitement d'accord avec le jugement porté par Mme Roland et par Mme de Staël sur l'illustre orateur de la Gironde.

Enfin M. Vatel a exhumé des catacombes de *l'Accusateur public* un article intitulé : *Une visite au Palais de Versailles*, par Richer Serizi, l'un des volontaires de cette phalange de journalistes qui servirent d'organes aux honnêtes gens après la tourmente révolutionnaire. M. Vatel, en le commentant et en l'accompagnant des explications nécessaires, vous a montré que cet article, s'il n'est pas exempt de l'emphase et du mauvais goût qui domine partout dans les œuvres de l'époque, renferme de précieux détails pour l'histoire de notre ville, en même temps qu'il est profondément empreint de l'esprit du temps.

Comme préface à l'examen qu'il vous doit de l'*Histoire de l'insurrection de la Grèce*, par le docteur Gervinus, M. Anquetil vous a

d'abord fait le tableau de l'opinion de l'Europe, et surtout de la France, pendant toute la durée de cette lutte héroïque. Il vous a rappelé combien fut grande alors la puissance de cette opinion dont on peut dire que seule elle voulut, seule elle prépara, seule elle précipita l'explosion des canons de Navarin. Il vous a redit l'influence que les plus grands poètes exercèrent sur cette opinion hésitante à ses débuts, mais chaque jour plus ferme et plus irrésistible ; il vous a rappelé les plus belles pages du Giaour et de Child-Harold, les principaux chants des *Messéniennes*, enfin *le Voyage imaginaire* et *le Pigeon messager*, *Psara et l'Ombre d'Anacréon*. M. Anquetil n'a pu vous relire ou vous réciter sans une émotion profonde, vous n'avez pu entendre sans un douloureux frémissement, ces chants et ces refrains tour à tour fiers et belliqueux, mélancoliques et déchirants, auxquels l'agonie suprême dans laquelle se débat un peuple non moins malheureux, semblait redonner une vie nouvelle. Comme autrefois, ils ont excité la pitié, l'indignation : que ne puis-je dire : Ils ont éveillé l'espérance !

M. Chardon vous a lu une étude sur la vie et sur les ouvrages du poète polonais Adam Mickiewicz. Le résumé que M. Chardon doit vous en faire lui-même tout à l'heure, me permet de me borner à cette mention.

M. Ploix vous a entretenus fort au long des *Causeries d'un curieux*, par M. Feuillet de Conches. Il est, vous a-t-il dit, des amateurs qui n'appliquent leur curiosité qu'à des objets futiles ou grotesques, et donnent ainsi une pauvre idée de leur bon sens. Pour l'auteur des *Causeries*, il ne poursuit que l'autographe, mais il le poursuit en tout temps, en tout lieu. Avec lui, M. Ploix est remonté jusqu'aux Egyptiens et à leurs Pharaons dont les hypogées nous livrent, dans les linceuls de papyrus, le secret des mœurs et des idées des hommes qui furent les contemporains ou les prédécesseurs de Moïse. Il vous a entretenus de la passion des Chinois pour les autographes, passion tellement développée, que l'industrie de la falsification s'y est propagée sur une large échelle, chose naturelle du reste en un pays où le cadeau le plus précieux consiste dans un échange d'écrits, où tout papier empreint d'une écriture quelconque est si respecté qu'on ne l'emploie jamais à aucun usage

dégradant, et ne peut être détruit que par son incinération dans des cassolettes parfumées. Puis rentrant en France avec le *Curieux*, il vous l'a montré réfutant, à l'aide de ses autographes, les calomnies par lesquelles on a essayé de flétrir, soit de leur vivant, soit après leur mort, des femmes illustres telles que Mme de Sévigné, Mme de Maintenon ou Marie-Antoinette. En s'associant à la réprobation énergique que le *Curieux* formule contre les calomniateurs, M. Ploix en a déduit une leçon morale, qui s'adresse non seulement aux grands, mais encore aux plus humbles : c'est qu'il ne suffit pas d'être irréprochable, il faut que nul n'en puisse douter. Qui peut répondre, en effet, qu'on n'a pas auprès de soi quelque biographe ou quelque compilateur d'anecdotes qui ne cherche que le scandale et ne trouve pas de morceau plus friand qu'une pièce capable de ternir, ou pour le moins de compromettre une renommée ; un avocat Barbier, dont le manuscrit déterré par un éditeur charmera la malignité publique en lui livrant des secrets fort suspects de la vie privée, et portera par ses révélations la honte et le chagrin dans les familles ? En terminant, M. Ploix vous a rappelé que les moyens employés par les amateurs d'autographes pour en acquérir, ne sont pas toujours avoués par la délicatesse ; que cette passion, comme toutes les autres, peut devenir une source d'abus, et que la convoitise d'un manuscrit de Malebranche n'a pas laissé de tourner de nos jours à la confusion d'un célèbre philosophe.

En vous faisant hommage de sa traduction des *Conversations de Goethe*, recueillies et publiées par Eckermann, M. Délerot vous a adressé une étude, inédite alors, et destinée dans l'origine à servir de préface à l'ouvrage. Remplacée par une introduction de M. Sainte-Beuve, qui ne fait guère connaître ni le livre ni l'auteur, elle a été publiée plus tard dans la *Revue française*, et cette publication me dispense de vous en parler plus longuement.

J'en dis autant d'une *Histoire sommaire de la musique* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, que M. Délerot vous a aussi communiquée. Ce résumé rapide, destiné à l'enseignement élémentaire de la musique dans les orphéons et dans les écoles, n'a point de prétention à la science ; et ne fût-il pas déjà publié, il échapperait complètement à l'analyse.

M. Gueullette vous a lu un certain nombre de monographies consacrées à la vie et aux plus importants ouvrages des peintres les plus célèbres de l'école espagnole. Dans cette galerie, vous avez vu tour à tour apparaître Herrera le Vieux, le vrai fondateur de l'école nationale, dont on a dit qu'il se précipitait sur la toile comme Michel-Ange sur le marbre, un de ces rudes génies dont les qualités ne sont guère attrayantes, mais qui impriment à l'art quelques-unes de ces secousses fécondes qui en reculent les limites; Murillo qui dut vaincre tant d'obstacles pour conquérir sa gloire; qui, toujours simple et modeste, s'enfermait dans son atelier pour se dérober à de légitimes ovations, et que l'admiration de ses contemporains surnommait le phénix de l'Andalousie; Murillo qui, au rebours de ses compatriotes, ne représenta jamais de tortures, jamais de pécheurs repentants, de visages amaigris par le remords, de membres décharnés ni de joues creuses et livides, mais toujours la joie et le bonheur, et partout, même dans la cellule du religieux ou dans la masure du mendiant, le soleil et le printemps; Ribera, dit l'Espagnolet, dont la carrière laborieuse fut semée de tant d'aventures romanesques; qui, parvenu de la mendicité à l'opulence, se montra jaloux et bassement persécuteur; dont les conceptions offrent pour la plupart un côté repoussant et hideux; qui semble s'être évertué à découvrir toutes les douleurs de l'espèce humaine pour les reproduire en les outrant encore; qui fait les enfants bolteux ou bancals et les couvre de pustules et de plaies; qui donne à ses vieillards des teintes livides et cadavéreuses, contourne leurs membres et dessèche si bien leurs corps qu'on peut voir et compter au travers les os, les nerfs et les muscles; l'heureux Velasquez qui, renonçant de bonne heure aux douces vierges, aux martyrs inspirés, aux saints gravement recueillis, consacra son pinceau à faire passer sur la toile les têtes hardies, les fiers regards, les riches velours, les armures éclatantes, en un mot toutes les pompes de la vie, de la royauté et de l'histoire; enfin Goya, l'élève de Mengs, dont les brillantes qualités sont déparées par de si étranges bizarreries et de si monstrueux défauts.

Sous ce titre : *les Victimes du Jury*, M. Chardon vous a communiqué les observations que lui ont suggérées ses visites au der-

nier Salon. Ses jugements n'ont pas laissé d'être sévères: il lui a semblé qu'il y avait beaucoup de peintres, mais peu d'artistes, beaucoup d'habileté, mais peu de pensée. La peinture religieuse lui a paru mourante; l'inspiration et le sentiment manquent à la plupart des toiles, et la faute tient moins peut-être aux peintres eux-mêmes qu'à leur siècle, où la foi fait place, sinon au doute, du moins à la critique et à la discussion, et où l'on raisonne au lieu d'accepter et de croire. La peinture historique paraît à M. Chardon frappée de la même décadence; vide de pensée, elle s'asservit au fait brutal, oubliant que le fait particulier n'intéresse qu'autant qu'il réveille l'idée du général et de l'universel; et ce défaut, il l'impute, à tort ou à raison, à l'éducation routinière que les jeunes peintres reçoivent à l'Ecole des Beaux-Arts, où les études, fondées exclusivement sur la tradition, ne lui semblent ni assez personnelles, ni assez indépendantes. Le paysage lui a paru représenté par des œuvres bien supérieures, et il en voit la cause dans la liberté que ce genre permet aux peintres qui le cultivent, alors qu'ils veulent bien ne reconnaître d'autre chef d'école que la nature, n'avoir d'autre atelier que les monts et les forêts, la terre et les eaux. Non pas que la copie servile de la nature soit de l'art, mais le peintre qui sait rendre une réalité choisie, en l'animant d'un sentiment noble et élevé, doit produire une œuvre vraie qui fait rêver et qui appelle la méditation. Abordant le portrait, M. Chardon vous a rappelé par des exemples éclatants que les grands peintres d'histoire nous ont seuls laissé dans ce genre d'admirables chefs-d'œuvre. Ajoutons, pour être justes, que le nombre est bien restreint de ces têtes vraiment belles, vraiment expressives, marquées du sceau de la grâce ou du génie, et que trop souvent l'artiste ne peut aspirer à un autre succès que celui de l'habileté matérielle. Enfin, quant au genre, il semble à M. Chardon tenir le milieu entre le paysage et le portrait, sans avoir la valeur d'aucun d'eux. Ni l'homme ni la nature ne dominent, englobés l'un et l'autre dans l'action. M. Chardon reconnaît que beaucoup de peintres de genre montrent de l'originalité dans la composition, de l'habileté dans le faire, mais que la pensée est souvent absente; et qu'au lieu de saisir la vie humaine dans son action morale et dans ses passions sérieuses, les artistes, pour quêter une

popularité de mauvais aloi, s'abaissent trop souvent à ne retracer que des scènes burlesques ou frivoles. Je m'abstiendrai de mentionner les observations que M. Chardon vous a présentées sur l'organisation du jury : plusieurs des mesures qu'il a réclamées viennent d'être sanctionnées par l'autorité compétente. Il en est pourtant une autre dont M. Chardon n'a rien dit et que les artistes doivent énergiquement réclamer : c'est une salle où les exposants soient vraiment égaux devant le public qui les juge, et où la lumière et l'ombre ne soient pas réparties de telle manière que l'admission devienne une faveur stérile et dérisoire.

M. d'Urclé vous a soumis quelques observations sur le projet de remplacer la statue qui surmonte actuellement la colonne Vendôme par une statue nouvelle qui représenterait, dit-on, l'Empereur en costume de triomphateur romain, et il vous a déduit les raisons qui lui semblent militer en faveur du costume popularisé par le pinceau d'Horace Vernet et par les vers de Béranger. M. d'Urclé n'a point convaincu tout le monde, et sans doute il n'y prétendait pas : il a semblé à plusieurs d'entre nous que le bronze actuel, dressé sur un monument qui, de la base jusqu'au faîte, est couvert de symboles, ne laisse pas d'être malséant au point de vue de la statuaire ; que si jamais l'art doit chercher l'idéal et se raidir contre les exigences inintelligentes d'un réalisme vulgaire, c'est quand il s'agit d'immortels souvenirs ; et qu'enfin c'est un acte de justice que d'achever ou de restaurer les monuments dans le même esprit qui présida à leur érection.

M. Mugnot de Lyden vous a lu une notice sur *l'Histoire des Concerts spirituels*, et vous a raconté par quelles phases et par quelles transformations ces concerts, de pieux et de vraiment édifiants qu'ils furent dans l'origine, sont devenus de nos jours si profanes et si mondains, même dans les édifices consacrés au recueillement et à la prière.

Dans une autre notice sur *l'Orchestre de l'Opéra*, M. Mugnot de Lyden vous a fait connaître, depuis l'origine de ce théâtre jusqu'à nos jours, les noms, la nature, le caractère et la valeur musicale des instruments, avec la date de leur adoption temporaire ou permanente, les perfectionnements apportés dans la fabrication de plu-

sieurs, le progrès incessant, nous pourrions dire étourdissant, du nombre des instrumentistes qui, de quatorze au début, atteignent aujourd'hui le chiffre de quatre-vingts; enfin l'énorme accroissement de dépenses causé par cette tendance immodérée, et la fatale influence qu'un tel déploiement de sons rivaux exerce sur le larynx des chanteurs.

Et comme la danse et la musique ont des affinités naturelles, je placerai ici la mention d'une notice sommaire du même auteur sur l'origine, le caractère et les fortunes diverses des principales danses nées ou le plus souvent importées en France durant les quatre derniers siècles.

Mentionnons encore ici deux notices de M. Mugnot de Lyden: l'une sur l'histoire des affiches de théâtre et sur les moyens de publicité plus ou moins étranges imaginés pour suppléer ou pour seconder le procédé de l'affichage; l'autre concernant les costumes de théâtre et leur influence sur la mode. Dans ce dernier travail, l'auteur vous a raconté comment, à toutes les époques, hommes et femmes se sont laissé fasciner par les costumes d'acteurs favoris, et comment un grand nombre de ceux-ci ont eu l'insigne honneur de donner leur nom à des modes bien éphémères, hélas! et promptement oubliées. La mode, vous le savez, règne partout, et règle même parfois jusqu'à la physionomie de nos livres. M. Mugnot de Lyden vous l'a rappelé en vous racontant la biographie du libraire rémois Cazin, qui donna son nom à un format bien connu des bibliophiles, et qui périt si tristement, victime de son imprudence, dans la journée du 13 vendémiaire.

M. Le Roi vous a lu une notice sur l'Orangerie de Versailles. Après en avoir raconté la fondation et donné les plans des divers essais qui précédèrent le bâtiment actuel, M. Le Roi vous a fait l'histoire de l'arbre même qu'il devait abriter, depuis l'époque où il commença d'être acclimaté en Europe; puis il vous a dit d'où et à quel prix Louis XIV tira les orangers destinés à orner ses jardins. Le temps ne les a pas épargnés: un grand nombre sont aujourd'hui chétifs et dépouillés: triste spectacle pour ceux qui les voyaient il y a quelques années à peine si vigoureux et si florissants.

La linguistique est un vaste champ exploré de nos jours par un

grand nombre de pionniers : c'est une armée dans laquelle l'Angleterre et surtout l'Allemagne ont fourni le plus de soldats ; mais la patrie d'Eugène Burnouf peut aussi revendiquer une large part dans leurs conquêtes. M. Ch. Ronel vous a présenté quelques réflexions sur l'état actuel de cette science dans notre pays, et sur les vices de méthode que son expérience personnelle lui a signalés dans l'enseignement usuel et routinier des langues anciennes ou modernes, il aurait pu ajouter de la langue maternelle. Il s'est plaint que la mémoire soit généralement considérée comme l'instrument par excellence, et qu'on ne suive pas la seule méthode féconde et logique, celle qui consiste à discerner sûrement et à isoler le radical, à l'étudier dans toutes ses transformations, moins fantasques et moins capricieuses qu'on ne pense, et qu'il est aisé de grouper sous des formules communes, surtout dans l'anglais, qui a conservé, mieux qu'aucune autre langue, ses radicaux monosyllabiques purs de mélange et d'altération. Il vous a dit comment et par quels principes constants, invariables, le français et le saxon se sont fondus et combinés dans l'anglais. Enfin il vous a dit comment la diffusion du commerce, la fréquence des voyages rendus plus commodes et plus prompts, l'étude plus répandue des langues étrangères, la multiplicité des traductions toujours plus ou moins émaillées d'idiotismes étrangers, enfin l'invasion croissante dans la prose, même familière, des hardiesses métaphoriques de la poésie, accélèrent singulièrement la corruption fatale des langues dans lesquelles il faut bien reconnaître que tout changement n'est pas signe de perfectionnement et de progrès.

M. Cougny a appelé votre attention sur l'ouvrage de M. Moland : *Origines littéraires de la France*. Après vous avoir avertis que l'auteur n'a point entrepris une histoire complète de notre ancienne littérature, mais qu'il a voulu seulement recueillir quelques échantillons de chaque genre, propres à piquer la curiosité, M. Cougny a signalé quelques lacunes fâcheuses ; il a regretté que l'histoire soit presque absente, que l'éloquence ne soit représentée que par la prédication, que les traductions ne soient pas même mentionnées ; que les textes latins et les sources étrangères soient un peu négligés, et que l'auteur s'abuse quelquefois sur la nouveauté

de ses recherches. Mais, quoi qu'il en soit de ces réserves, vous a-t-il ajouté, l'ouvrage intéresse et on lira surtout avec profit les pages qui traitent de la légende et du roman, du théâtre et des mystères, de la prédication, de l'antiquité et du moyen-âge.

M. Vatel vous a soumis quelques considérations sur l'exactitude rigoureuse avec laquelle La Fontaine a parlé la langue judiciaire dans ses fables. En fait de pratique et de procédure, de droit civil, commercial ou criminel, jamais, vous a-t-il dit, le fabuliste n'est en défaut ; et ce n'est pas seulement dans certaines fables, qui sont de vrais drames judiciaires, qu'on remarque cette exactitude, elle se retrouve dans une foule de traits épars dans les autres pièces. Ce n'est pas lui qui, comme un de nos vaudevillistes, ferait porter un exploit par un avocat, ni qui se fût rendu coupable de ces inexactitudes de langage justement relevées dans plus d'une comédie moderne. S'il eût composé des romans judiciaires, il n'eût point étalé une science pédantesque du droit, et se fut préservé des étranges bévues d'un moderne romancier qui vécut pourtant dans les procès. Quand La Fontaine nous parle de lit de justice, de droit de sauvetage, de droit d'aubaine, de formulaires ou d'interlocutoires, on croirait entendre un légiste consommé. D'où vient cela ? Est-ce parce qu'il fut maître des eaux et forêts ? Est-ce parce qu'il eut des procès à soutenir ? Non, vous a dit M. Vatel ; mais c'est que la vérité dans le langage était si naturelle et si familière à ce rare génie, qu'il la portait partout : médecine, astrologie, physique, métaphysique, histoire naturelle, rien ne lui était étranger. Il maniait la langue d'Hippocrate aussi aisément que celle de Descartes ou de Zénon. C'est un privilége insigne de ce grand écrivain, qu'il joignait un vaste savoir à une profonde originalité : c'est qu'il avait sur toutes choses une foule d'idées aussi neuves que hardies ; c'est que nul n'a su fondre dans un ensemble plus harmonieux l'idéal et le réel.

M. Anquetil vous a expliqué comment cette surprenante exactitude de langage que La Fontaine portait en toutes choses provient surtout de ce qu'il ne parlait que de ce qu'il savait, en honnête homme, sans vanité, dans la mesure voulue par la clarté ou les convenances, et non pour étaler un savoir d'emprunt ni

une érudition frelatée; il n'ignorait pas que, si la science est l'auxiliaire indispensable de l'art, c'est un auxiliaire qui doit se dissimuler discrètement. Emailler les pages d'un roman d'une science puisée dans un dictionnaire d'antiquités ou dans un manuel technique, n'est qu'un charlatanisme pédantesque, et un auteur qui se respecte rougirait de descendre à ce misérable procédé.

A la suite d'une étude littéraire sur *le vieux Chat et la jeune Souris*, M. Chardon vous a soumis quelques scrupules sur la moralité de certains apologues. N'est-il pas à craindre, vous a-t-il dit, que le triomphe trop commun de la force sur la faiblesse, de la ruse sur la simplicité, de l'injustice sur le droit, de l'égoïsme sur la générosité, ne laisse dans l'esprit des jeunes lecteurs des germes d'autant plus dangereux, que le poète déploie plus d'art et plus de séduction? A quoi plusieurs d'entre nous ont répondu que les morales du fabuliste ne leur semblent point si coupables; que le devoir du moraliste est de peindre l'homme et le monde tels qu'ils sont, et ils sont loin d'être parfaits; et que si les fables de La Fontaine avaient effectivement des tendances peu morales, il faudrait l'imputer non au poète, qui n'a guère inventé ses sujets, mais à l'humanité qui a créé tous les types, et aux générations qui se les sont transmises depuis les temps les plus reculés.

Vous devez à M. Durand de Laur un fragment d'étude sur les poèmes homériques, et particulièrement sur l'Odyssée. Après avoir rappelé les efforts tentés de nos jours pour démontrer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont qu'un assemblage plus ou moins fortuit de chants et de poèmes isolés, M. Durand a sommairement réfuté les arguments fondés sur des traditions plus ou moins vagues et sur la présomption que l'écriture était inconnue au temps où les deux épopées passent pour avoir été composées; puis il a entrepris de démontrer l'unité littéraire de l'*Odyssée* contre les critiques qui s'évertuent à soutenir que l'œuvre manque de plan et que l'absence de liaison y trahit à chaque instant la diversité d'origine. C'est dans la suite du récit, dans la coordination des faits, dans les caractères des personnages, dans les mœurs, dans la langue et le style qu'il a puisé sa démonstration. Si l'examen sérieux du plan, vous a-t-il dit, confirme le jugement

des plus grands esprits de l'antiquité et des temps modernes, si nous reconnaissons dans l'*Odyssée* une liaison parfaite, une ordonnance à la fois simple et féconde, une merveilleuse sobriété au milieu d'une richesse plus merveilleuse encore, nous ne nous laisserons point arrêter par quelques taches légères qui n'ont point échappé aux anciens et qu'expliquent assez l'enfance de l'art, la simplicité un peu rustique des temps homériques, la hauteur même d'un génie dédaigneux d'une perfection par trop minutieuse. On pourra laisser passer avec indifférence ces grosses difficultés qui semblent comme autant de vagues prêtes à submerger le glorieux vaisseau d'Homère, et répéter avec un spirituel helléniste cette parole du *Plutus*: « Non, je ne vous croirais pas, quand même vous me convaincriez. »

Suivre M. Durand de Laur dans sa revue du poème, analyser les arguments solides par lesquels il a réfuté les objections de toute nature ou plutôt toutes les chicanes, dépasserait de beaucoup la mesure de ce rapport ; j'aime mieux vous rappeler la conclusion par laquelle notre collègue a terminé son travail : « D'un bout à l'autre du poème, vous a-t-il dit, règne une imposante harmonie ; mais ce tissu, fort et solide sans être serré, est d'une merveilleuse souplesse; si la raison est satisfaite, l'imagination est charmée. L'œuvre est une, et comme l'unité du monde prouve l'unité de Dieu, ainsi l'unité du poème démontre victorieusement l'unité du poète.

M. Durand de Laur vous a lu un chapitre d'un *Essai sur Erasme*, dans lequel il le considère comme fondateur de la république des lettres, au XVI^e^ siècle. Erasme, vous a-t-il dit, comprit que les lettrés, pour résister à leurs adversaires conjurés, pour commander à l'opinion et par elle gouverner le monde, devaient unir leurs forces et créer entre eux comme une vie commune. Erasme était merveilleusement propre à ce rôle, il avait pour le travail une facilité incroyable, une réputation sans égale, une indépendance de position vraiment unique ; à ses yeux, un savant ne devait avoir d'autre patrie que la science, et le genre humain était un corps dont les savants formaient la tête. La république des lettres se trouva donc fondée : elle avait un président reconnu de tous, c'était Erasme ; un sénat composé des savants les plus distingués de l'Europe ; un peuple

enfin que composaient les savants moins renommés, ou les simples débutants. La république naissante avait des ennemis à réduire, des intérêts à débattre ; Erasme en était le général et le diplomate.

Malheureusement la république était de ce monde où le poète nous dit quel est le destin des plus belles choses. M. Durand de Laur vous a dit que de peines Erasme dut se donner pour maintenir la paix entre les irritables disciples des Muses et des Grâces : le dieu de l'harmonie aurait succombé sous le fardeau. Pour maintenir son ascendant, il eût fallu une singulière égalité de caractère ; Erasme montrait une irritabilité intraitable, une légèreté qui le poussait à de fâcheuses inconséquences, une liberté qui ne s'interdisait aucune saillie, même les plus blessantes. Quand Luther rompit avec lui, la république des lettres se trouva démembrée sans retour ; ses doctes amis, qui se séparaient de lui, c'était son trésor, sa richesse, comme il disait ; c'était sa couronne, dont il perdait la moitié. Et ce ne fut pas seulement le schisme religieux qui ruina sa puissance : un petit livre, le *Cicéronien*, où, par une inconcevable étourderie, il offensa les savants les plus estimés, entre autres Budé, dont la réputation était presque égale à la sienne, souleva une véritable tempête. Il mourut en butte aux plus violents outrages ; ses adversaires oubliaient sa vieillesse et ses services. Ils auraient dû pourtant, vous a dit M. Durand, respecter en lui le restaurateur infatigable des saines études, désarmé par l'âge et par la maladie ; ses torts ne pouvaient dispenser le monde savant de la reconnaissance qui lui était due. Car il avait donné aux lettrés la conscience de leur force; et lors même que le faisceau fut brisé, ils restèrent assez puissants pour obliger les oppresseurs à compter avec eux.

En lisant les beaux vers où Lucrèce expose la façon dont il conçoit que la religion et les pratiques religieuses ont pris naissance dans la société humaine, M. Hipp. Durand a cru reconnaître que l'incrédulité du poète est bien près de fléchir en présence de ces redoutables phénomènes de la nature qu'il décrit avec tant d'éclat et de magnificence. Lucrèce ne tire pas la conclusion si logique et si simple pourtant de ses prémisses, mais ne l'a-t-il pas pressentie ? Et le poète n'aurait-il pas, pour un instant du moins, vaincu le philosophe et le sectateur d'Epicure, comme Horace nous

apprend qu'un jour il fut vaincu lui-même. Un grand poète moderne a connu non-seulement le doute, mais l'incrédulité, mais il ne s'y est pas reposé. Dans *Espoir en Dieu*, Alfred de Musset a, d'un bond, franchi l'abîme ; et cette victoire sur lui-même lui a inspiré son chef-d'œuvre. *Lucrèce*, s'il eût vécu, n'aurait-il pas fini par ouvrir les yeux à la lumière, et le spectacle de l'ordre physique, de l'ordre moral surtout, n'aurait-il pas touché victorieusement sa belle âme éperdue au spectacle des misères et des hontes contemporaines? M. H. Durand a pensé que le doute est au moins permis, si l'affirmation peut sembler téméraire.

M. H. Durand vous a présenté une étude sur le *Cid* espagnol et sur le *Cid* français. Suivre l'auteur dans ce parallèle serait impossible dans ce rapport : je ne puis ni vous redire ce que Guilhem de Castro a lui-même emprunté aux romances du XII^e^ siècle, ni ce qu'il y a ajouté de son propre fonds, ni comment Corneille, s'il a dans l'exposition affaibli la scène et simplifié le spectacle, l'a revêtu, en revanche, d'une beauté morale et d'une dignité qu'on chercherait en vain dans l'original ; ni comment il a remplacé par une scène admirable l'épreuve toute matérielle par laquelle le vieillard vérifie dans la pièce espagnole ce qu'il peut espérer du courage de ses fils : bornons-nous à rappeler avec M. H. Durand que, si la pièce espagnole est un tableau de la vie nationale, tableau vivant comme la réalité, mais trivial parfois et confus comme elle, en revanche la pièce française est humaine, la beauté en est toute morale, le spectacle est pour le cœur et non pour les yeux, et l'œuvre peut être considérée à bon droit comme une page de l'histoire de l'humanité. Or ne l'oublions pas, c'est ici le caractère distinctif de notre littérature en général et de notre littérature dramatique en particulier. Serait-ce un défaut ? Non, Messsieurs, c'est là sa gloire, c'est le principe de sa prépondérance et de son universalité. Notre littérature n'est point la cité chérie de Cécrops, c'est la cité chérie du monde.

Dans une étude sur Regnard, M. H. Durand vous a exposé quel est le caractère distinctif de son théâtre, et quelles causes l'ont fait et l'ont maintenu populaire. Regnard serait-il un émule de Molière ? Non, la comédie de caractère demande un contempla-

teur, un philosophe, une âme passionnée pour le vrai, et Regnard n'était qu'un aimable épicurien. Sa peinture du *Distrait* n'est point celle d'un caractère, mais d'une infirmité ; son *Démocrite* n'est qu'une piètre contrefaçon du *Misanthrope*, et s'il a enrichi notre scène d'un nouveau caractère, celui du *Joueur*, c'est qu'il en portait le modèle en lui-même, et que l'expérience lui tenait lieu d'observation. En revanche, quand il se borne à nous divertir et ne songe qu'à nous amuser, il excelle, et M. H. Durand pense qu'on pourrait dire avec vérité que sa gaîté fait presque tout son génie. Toutefois il vous a signalé dans son théâtre un autre genre d'intérêt : Regnard a peint, sans le vouloir, les mœurs de son temps et les siennes, et, à ce titre, ses pièces ont leur place dans l'étude morale de la société. La corruption et le libertinage que flétrissait La Bruyère dans quelques-unes de ses pages, s'y étalent sans pudeur, et les héros du poète deviendront les *roués* de la Régence. Quant au style, il est aisé, vif, coloré, franc, naturel ; c'est, vous a dit M. H. Durand, ce que Regnard a pris de meilleur dans l'héritage de Molière.

M. H. Durand vous a présenté le tableau des relations de Voltaire et du Grand-Fréderic. Il vous a raconté comment prit naissance cette amitié dont les débuts furent aussi ardents que ceux de l'amour, et dans laquelle tous les deux déployèrent d'abord les ressources de la coquetterie la plus raffinée et de la séduction la plus irrésistible ; puis comment survinrent les doutes, les soupçons, les aigreurs, les piqûres d'amour-propre, les rivalités, les bouderies, les petites perfidies suivies de petites vengeances, enfin la rupture éclatante, aggravée par les scènes odieuses ou bouffonnes de Leipsick et de Francfort. M. H. Durand vous a dit en terminant comment le caractère de Voltaire, dur, impérieux et froidement cruel, son humeur sarcastique et sa vanité chatouilleuse qui ne pardonna jamais la critique, même la plus légère, ne lui permettaient pas de fléchir sous le joug d'un despote ombrageux, pour qui son Académie n'était pour ainsi dire qu'une compagnie de soudards.

M. Emile Aublé, dans un essai sur Théognis, a essayé de rétablir un ordre chronologique dans les fragments du poète de Mégare, et

de retracer les diverses circonstances de sa vie, en même temps que la société rude encore et troublée de son temps. Il vous l'a montré tantôt fier, heureux et puissant, chantant les banquets, l'amitié, l'amour, la bienfaisance et l'hospitalité; tantôt menacé, vaincu et proscrit, maudissant les progrès et le triomphe de la démocratie, et accusant l'injustice des Dieux qui abandonnent les bons; enfin, quand l'âge et l'expérience l'ont calmé, mêlant quelque tempérament à ses colères, prêchant le dévouement à la patrie et l'union contre l'étranger, nourrissant de sereines espérances, et se promettant à lui-même et à tous ceux qu'il a chantés, la gloire et l'immortalité.

Trois grands écrivains de l'antiquité nous ont raconté la journée de Salamine : M. Aublé vous a présenté un parallèle de leurs récits. Il vous a fait voir comment Eschyle, acteur et témoin, tout en racontant les diverses circonstances de la bataille, s'est particulièrement plu à en faire ressortir le caractère moral et même religieux, et à peindre la confiance et l'énergie, l'élan patriotique et l'enthousiasme des Grecs; il vous a montré dans Hérodote un narrateur plus méthodique, plus exact, plus lent mais peut-être un peu plus confus, plus impartial sans doute mais au fond non moins ému ni moins sympathique de cette grande lutte ; enfin il vous a signalé l'infériorité de Plutarque qui s'attache surtout aux petits côtés, aux anecdotes, aux récits superstitieux des combattants, et poussant à l'excès peut-être son rôle de biographe, perd de vue la grandeur véritable et l'unité saisissante de l'action.

Analysant l'*Aululaire* de Plaute, M. Aublé vous a montré dans cette pièce le premier essai de la comédie de caractère, dans laquelle tout, action et personnages, est subordonné à la peinture et au développement d'une seule passion. Non pas qu'Euclion soit l'avare proprement dit, qui ne songe qu'à conserver et à accroître sa fortune par tous les moyens; Euclion n'est qu'un pauvre soudainement enrichi, ébloui de sa richesse inespérée, enterrant précieusement un trésor dont il ne sait que faire, se trahissant à force de précautions, et le perdant par l'excès même de sa prudence. Il était réservé à un autre poète de nous peindre le véritable avare, et de nous en offrir le type dans cet Harpagon riche de vieille date, en-

touré d'une certaine considération dans sa ville, maître de maison, père de famille, jaloux de bien marier ses enfants, et cela sans bourse délier, enfin sottement amoureux, provoque sans cesse notre rire par les efforts qu'il fait pour ménager ensemble et son vice et sa condition.

M. Aublé vous a lu une étude sur le *Traité de la vieillesse*. Après avoir fait ressortir d'abord le caractère tout personnel et tout pratique qui distingue généralement la philosophie de Cicéron, médiocrement épris, comme il convenait à un Romain, de théories et de spéculations, il vous a montré dans le *De Senectute* l'œuvre d'un homme qui, déjà vieillissant, se traça par avance l'image d'une vieillesse idéale et telle que pouvait la désirer un consul illustre, un non moins illustre orateur. De là proviennent ce caractère oratoire du traité qui le fait ressembler à une apologie, l'émotion communicative de l'écrivain, le charme qu'on éprouve à cette lecture, enfin la singulière transfiguration du caractère de Caton, ce type du Romain que le génie grec a poli et humanisé, mais sans lui ravir les mâles et austères vertus de la vieille Rome. En terminant cette étude, M. Aublé vous a rappelé que la dernière année de Cicéron fut belle et glorieuse, que ses actions valurent ses écrits, que sa conduite fut l'application de sa philosophie, que sa mort ne démentit point ses doctrines, et que l'auteur du *De Senectute* peut, sans trop de désavantages, se comparer à l'idéal qu'il avait rêvé.

Dans une étude sur Grégoire de Tours et sur l'auteur des *Récits Mérovingiens*, M. Aublé vous a représenté dans l'un, le premier de ces chroniqueurs sans art, mais vrais et naïfs, aimant à conter et à peindre, qui, sans avoir la prétention d'écrire une histoire, nous font cependant quelquefois, mieux que les historiens, connaître les conditions et les personnages d'une époque barbare et agitée par tant de désordres. Puis il a fait ressortir l'art infini avec lequel Aug. Thierry a su faire un choix dans l'œuvre confuse du chroniqueur, et le compléter à l'aide d'un poète contemporain, suppléant à la naïveté par l'imagination, mais aussi modifiant parfois un peu la peinture de ces mœurs barbares, et communiquant à son œuvre un coloris poétique et une teinte romanesque dont la séduction est devenue fatale pour le troupeau des imitateurs.

Dans un examen critique du livre de M. Théry : *Le Génie de saint Augustin*, M. Aublé vous a exposé ce qu'on pourrait appeler, si le terme n'était pas trop ambitieux, le système philosophique du grand évêque. Il vous a montré comment Augustin, resté depuis sa conversion fervent admirateur de Platon, lui emprunta presque toutes ses doctrines sur Dieu et ses attributs, sur la nature et les facultés de l'âme, enfin sur l'idée du beau, et sur les éléments à l'aide desquels l'esprit humain réussit à le faire passer et à le rendre sensible dans les créations de la littérature et des arts. L'application des grandes idées de saint Augustin à la musique, à la poésie, à l'éloquence, et surtout à l'éloquence chrétienne, vous a paru la réfutation la plus péremptoire de ces partisans de je ne sais quel naturalisme littéraire qui renie l'idéal, proscrit l'invention et réduit l'art à n'être plus qu'une inerte photographie.

Enfin dans un dernier travail, M. Aublé a étudié l'emploi du tutoiement dans les œuvres dramatiques. Empruntant des exemples à Corneille, à Racine et à Molière, il vous a fait voir que le tutoiement, constant ou exceptionnel, habituel ou momentané, met en relief les rangs, les passions, les caractères et les incidents de la fable, exprimant tour à tour les rapports d'égalité ou de supériorité sociale, le dédain, le dépit, la colère, la vengeance, la haine la plus vigoureuse, ou la plus délicate tendresse. N'est-il pas fâcheux que depuis lors on ait presque toujours négligé cet artifice de langage qui peut paraître à certaines gens un détail frivole, mais dont tant de belles scènes de notre théâtre classique nous attestent les heureuses applications?

M. Chardon vous a entretenus d'un livre de M. L. Pichat, intitulé : *Les Poètes de combat*. Il a mis surtout en lumière cette pensée, en partie vraie au fond, mais souvent périlleuse dans la pratique, c'est que les poètes, s'ils veulent être dignes de leur nom, s'ils veulent conquérir une légitime et glorieuse influence, doivent signaler tous les besoins, se mêler à tous les travaux, s'identifier avec toute la vie si multiple et si diverse de la société moderne. Se reléguer dans l'étude du passé, s'absorber dans dans des contemplations solitaires, s'abandonner aux spéculations personnelles et purement idéales, au lieu de s'aventurer dans la mêlée des

controverses politiques et sociales, est-ce un crime aussi grand que le prétend l'auteur? Quoi qu'il en soit, les coupables ont toujours été, ils sont encore nombreux, et ce ne sont pas toujours ceux-là qui sont le moins goûtés. Un grand lyrique a dit :

> Le poète, en des jours impies,
> Vient préparer des jours meilleurs ;
> Il est l'homme des utopies, etc.

Fort bien, mais en ne poursuivant que les utopies, après avoir commencé par *les Orientales*, on finit par *les Misérables*.

Le dernier roman de M. G. Flaubert a eu le privilége de vous occuper pendant plusieurs séances. Peut-être est-ce beaucoup d'honneur pour un livre qui, dit-on, déjà commence à moisir par les bords. Quoi qu'il en soit, signalons rapidement les points principaux abordés par M. Mugnot de Lyden et par M. Chardon. Est-ce une histoire ? s'est demandé le premier ; est-ce un roman historique? Et, à cette double question, il a répondu : Non. L'histoire est le récit d'événements vrais ou acceptés comme vrais. L'historien ne la crée pas, tout au plus il la retrouve ; et alors il cite ses sources et ses témoignages. Ici rien de tel. Mais, dira-t-on, si l'histoire manquait, l'auteur l'a ressuscitée par une sorte de seconde vue. Qu'on y prenne garde : le domaine de l'imagination est riche, est beau, mais laissons-lui son nom : le plan de Carthage n'est qu'une fantaisie comme la carte de Tendre. Que faut-il pour faire un roman historique ? Que les traditions écrites ou orales soient respectées, que les peintures de mœurs soient fidèles et authentiques : dans *Salammbò* tout est conjecture. Est-ce au moins un roman attachant, un beau livre ? Non, car aucun personnage n'intéresse, et son impudique héroïne encore moins que les autres. Enfin l'éblouissement n'est pas la lumière, le galvanisme n'est pas la vie, et quant à la morale, les plus indulgents confessent que *Salammbò* marche au moins de pair avec son aînée.

M. Chardon s'est montré moins rigoureux ; ne nous en plaignons point. Un peu d'indulgence ne messied point à la jeunesse. Il a fait bon marché de la forme et repoussé bien loin la prétention

d'imposer, au nom de la loi des genres, des bornes à l'imagination : le livre n'est qu'une galerie de tableaux et de portraits ; qu'importe ? on doit l'accepter tel qu'il est, pourvu qu'il intéresse. Il a su gré à M. G. Flaubert d'avoir été assez audacieux pour ressusciter tout un peuple enseveli sous des ruines séculaires, et n'a trouvé que des éloges pour ces tableaux éclatants qui lui semblent avoir conservé toute la chaleur du soleil d'Afrique. Il a même aventuré, sur les conditions qui rendent une œuvre morale, une formule un peu large, dont lui-même a reconnu tout le premier le péril et la témérité. Est-ce à dire qu'il ait loué sans réserve ? Non, certes, et il est tel portrait dont la laideur lui a semblé repoussante. Non que la laideur en elle-même le rebute ou l'effraie : il croit avec Boileau que le monstre le plus odieux peut nous plaire ; mais il faut que la vulgaire réalité s'efface devant la grandeur idéale du monstre. Il est des monstres affreux qui inspirent l'horreur et dont l'art peut ennoblir la laideur sans crainte de se dégrader ; il en est, et malheureusement M. Flaubert l'a oublié, qui nous répugnent et n'excitent que notre dégoût.

Chaque année les œuvres nouvelles de M. Michelet ont le privilége d'émouvoir le public et de fixer votre attention. Récemment M. Le Roi faisait justice de son pamphlet contre Louis XIV et de l'étrange physiologie de l'*Amour ;* cette année M. d'Urclé a traduit la *Sorcière* devant votre tribunal. Il a d'abord dégagé l'idée fondamentale du livre : la rédemption de l'humanité par l'apparition et la mission de la sorcière. Avant elle le christianisme, combattant la nature, étouffait les plus légitimes aspirations du cœur humain ; une indicible terreur planait sur la société, la femme surtout était misérable ; sans secours, sans abri, sans défense, elle chercha, pour se protéger, une force mystérieuse, et livra son âme au démon : de ce pacte naquit la sorcière qui devint un phare pour l'humanité, car la sorcière apportait une idée mortelle pour le moyen-âge, l'étude de la nature avilie jusque-là, désormais protestant contre une longue oppression. Ainsi se résume, pour M. Michelet, l'influence de ces femmes étranges : une fois la nature étudiée, la médecine fut possible, et les autres sciences suivirent. M. d'Urclé n'a point eu de peine à vous montrer par quel abus de mots M. Mi-

chelet déduit ces monstrueuses conséquences. A côté des sorcières folles, méchantes, immondes et perverties, telles enfin que les montre M. Michelet, il y avait de vrais savants que le vulgaire prenait quelquefois pour sorciers, tels que les Roger-Bacon, les Vincent de Beauvais, et tant d'autres dont la vie saintement remplie contrastait singulièrement avec les êtres dégradés auxquels les assimilait l'ignorance : les sorcières, accréditant de détestables superstitions, ne faisaient que des fous et des hallucinés ; les autres, et M. Michelet n'en parle point, seuls ouvriers du progrès et de la réforme, créaient la science et dissipaient les ténèbres. D'ailleurs le moyen-âge est-il aussi noir que le fait aujourd'hui M. Michelet, qui jadis ne l'a que trop exalté ? A-t-il écrasé l'humanité sous un régime de terreur ? M. d'Urclé ne le croit point : sa théocratie n'eut rien de semblable aux vieilles théocraties de l'Orient, et jamais peut-être l'esprit humain ne déploya une activité plus féconde. M. d'Urclé vous en a rappelé d'irrécusables témoignages. Chose étrange ! Jadis M. Ballanche enseignait que pour le triomphe d'une cause sainte il fallait une victime sainte ; qu'ainsi le sang de Lucrèce et de Virginie avait mérité de racheter la liberté romaine ; aujourd'hui l'on vient nous dire que la rédemption de l'humanité ne s'opère que par le mal. Ne souffrons point que de telles doctrines, après s'être étalées dans le roman et dans le drame, s'introduisent dans la philosophie de l'histoire.

Vous devez à M. Montalant-Bougleux une étude biographique des plus complètes, intitulée les *Refus de Ducis*. Notre collègue s'est attaché à démontrer que dans tous ces refus, si nombreux, si divers et si persévérants, parmi lesquels figurent le refus de la mairie de Versailles, le refus de la dignité et de la dotation de sénateur, le refus de l'étoile de la Légion d'Honneur, etc., Ducis n'apportait point, comme on l'a quelquefois insinué, d'orgueil ni d'opiniâtreté, mais qu'il obéissait naïvement et sans calcul à des affections et à des principes qui furent la règle de toute sa vie.

A l'occasion de cette lecture, M. Cougny vous a fait connaître une épître de Vigée au poète versaillais : les *Avantages de la modération*, hommage pieux qui mérite de n'être point oublié parmi nous. M. Cougny vous en a signalé aussi les notes fort étendues,

précieuses pour l'archéologie de notre département, celles entre autres qui concernent Vétheuil et sa monumentale église, Haute-Ile, chantée par Boileau, La Roche-Guyon et son château si pittoresque et si riche de souvenirs.

Vous devez à M. Le Roi communication d'une Notice sur l'Orangerie de Versailles. Après avoir raconté la construction et retracé la disposition des orangeries qui précédèrent l'Orangerie actuelle, M. Le Roi vous a fait l'histoire de l'arbre lui-même depuis l'époque où il commença d'être acclimaté en Europe ; puis il vous a donné la nomenclature complète de tous les arbres que Louis XIV fit venir à grands frais pour orner ses jardins et ses serres. Le temps ne les a pas épargnés ; depuis quelques années surtout ils ont grandement souffert et nous assistons à leur décadence.

Sous ce titre : *Misère et Poésie*, M. Barré vous a retracé à grands traits les infortunes si cruelles et si navrantes qui conduisirent au tombeau Gilbert, Malfilâtre et Hégésippe Moreau, au moment même où leur talent venait d'acquérir toute sa maturité et promettait à notre littérature des œuvres vigoureuses et des créations originales.

Dans un autre essai, *Une visite à Meudon*, M. Barré a évoqué devant vous les figures de Ronsard, de Rabelais, et d'un poète aimable, Henri Murger, trop tôt ravi aux lettres, et qui se plaisait à s'égarer sous les charmants ombrages de ces riants coteaux.

Enfin dans un *Fragment d'étude antique*, il s'est attaché à esquisser par quelques traits rapides le merveilleux développement du goût chez les Grecs, ce peuple privilégié qui dans sa littérature, dans ses arts, dans son costume même, semble avoir constamment réalisé le type de la beauté.

M. Treuenthal vous a communiqué la traduction inédite d'un conte allemand intitulé : *Kannitverstan* (Je ne comprends pas), cont^e^ spirituel, mais dont la trame délicate ne comporte point l'analyse.

M. Théry, qui ne manque jamais de payer son tribut à la Société dont il fut l'un des fondateurs, tantôt par l'envoi de ses ouvrages, tantôt en prenant la parole dans vos séances, lorsque notre bonne fortune nous le ramène ici pour un jour, vous a donné lecture d'un essai sur les licences poétiques que l'on rencontre dans la versification de Virgile. Dressant l'inventaire de ces hardiesses et les grou-

pant par familles, il vous a montré qu'il n'en est point qui ne se fondent sur de légitimes raisons, les unes résultant d'une impérieuse nécessité, les autres nées de ces convenances mystérieuses qui dans les œuvres des grands poètes modèlent toujours la forme et l'expression sur les pensées et sur les sentiments. Tant il est vrai qu'il n'appartient qu'à un art consommé de franchir les limites de l'art.

M. Demouceaux, après vous avoir retracé sommairement la carrière politique et littéraire du poète Uhland, a fait ressortir les analogies qu'elle présente avec celle de Béranger; puis après avoir lu une imitation libre de l'un des chants du poète allemand, il vous a lu une poésie originale intitulée : *En attendant mon paradis*, mettant ainsi en regard deux compositions inspirées par un même sentiment. Dans une autre séance il vous a lu la traduction en vers de la charmante ballade du même auteur, intitulée : *La Fille de l'orfèvre.*

Vous devez encore à M. Demouceaux la traduction en vers d'une charmante idylle de Burns, intitulée : *Pauvre mais honnête soldat*, et un dialogue intitulé : *Le grand morceau*, dans lequel sont mis en scènes les mécomptes de la vanité froissée et de la flatterie démasquée et confondue. L'auteur a voulu que l'amour prévalût sur ces misères : croyons-le comme lui, mais gardons-nous des imprudences.

L'an dernier, le roman de M. Victor Hugo avait été jugé devant vous avec une sévérité trop bien méritée : cette fois il a été traité avec une nouvelle rigueur. M. Lacombe vous a lu dans un bon nombre de séances la parodie en vers des passages les plus étranges; et plus la parodie serrait de près les pensées, les sentiments et le dialogue de cette œuvre malsaine, plus elle vous semblait bouffonne, disons mieux, plus elle vous semblait triste, car on n'assiste pas sans douleur à la chute d'une grande et noble intelligence.

Un débat qui a scandalisé récemment le monde littéraire a inspiré à M. Lacombe une pièce intitulée : *Un Pugilat académique.* Jadis les dieux par leurs emportements blessaient la religieuse candeur de Virgile, la dévotion d'Orgon ne le préservait point de la colère; aujourd'hui nos immortels ne sont point affranchis des faiblesses de l'humanité.

Vous devez encore à M. Lacombe trois autres pièces intitulées : 1° *A une jeune fille* ; 2° *Boursiers et Penseurs* ; 3° *Bicêtre*. La chanson des *Fous* de Béranger, et le *Pilori* de M. Glaize, peuvent donner une idée de cette dernière œuvre, inspirée par l'humeur et la fantaisie.

M. de Sauville vous a lu une pièce intitulée : *Ni aveugle ni poète ;* une autre intitulée : *La Saint-Etienne*, couplets récités par un jeune enfant pour la fête de son grand-père ; enfin quelques stances adressées par lui à M. Ém. Deschamps, et les réponses que cet hommage lui a valus de la part du poète dont nous ne pouvons prononcer le nom sans songer que la souffrance le retient loin de nous, et prive l'assistance d'applaudir ce soir quelqu'une de ses douces et faciles inspirations.

M. Rudelle vous a lu deux pièces de poésie, intitulées : 1° *Sur la Musique* ; 2° *Écho*, imitées de Thomas Moore ; puis trois autres intitulées : 1° *Toi* ; 2° *L'Amour enfant* ; 3° *La Fiancée du Soldat*.

M. Fr. Barré vous a lu deux petites pièces intitulées : *A Ninette*, et une imitation de la pièce de lord Byron : *L'Amitié*.

M. Digard vous a lu une fable intitulée : *La Souche et ses Rejetons*.

La dernière fois que M. Montalant-Bougleux visitait Liége et les rares amis de collége qu'il y retrouvait, la pluie le surprit chez l'un d'eux, M. de Wandre, président de la Société d'Émulation de Liége. Un parapluie prêté dans cette conjoncture inspira à notre collègue quelques vers qui vous ont été lus, vers dont la mort inopinée d'un vieil ami faisait bientôt après un suprême et touchant adieu.

Le tableau exposé au dernier Salon par notre collègue M. Fontaine, a encore inspiré à M. Montalant-Bougleux une pièce intitulée aussi : *César et sa fortune ;* une fontaine bien connue de Bruxelles lui a inspiré le poème de *Manneken-Pis*, légende brabançonne ; enfin, vous lui devez encore une pièce intitulée : *Sourire*, et des stances intitulées : l'*Empereur et la Colonne*, stances où le vieux soldat de l'empire défendait, mais vainement, « le petit chapeau et la redingote grise. »

Enfin, M. le marquis de Gaillon, outre une traduction de l'ode d'Horace : *Audivere Lyce*, accompagnée de quelques réflexions sur les odes badines du lyrique latin, et sur la façon dont il sied de les traduire, vous a communiqué quelques pièces fugitives auxquelles il a quelquefois négligé de donner un titre : *l'Absence, à un papillon; L'Heureuse trouvaille; A mon âme; Rêverie d'un jeune homme; A la forêt de Bellême; Reproches à ma muse; Dieu et les petits oiseaux; Souvenirs de Don Quichotte.*

M. Ch. Revillout, membre titulaire, donne lecture d'une étude historique intitulée : *Le Clergé chrétien dans les campagnes après la grande invasion.* — § 1^er^. *Etablissement des paroisses rurales.*

Cette étude, extraite d'un mémoire sur l'histoire des classes agricoles dans le premier royaume de Bourgogne, fait partie de la collection des Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 8, 9 et 10 avril 1863.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture, au nom de M. Montalant-Bougleux, d'une satire intitulée : *Etre et paraître*, que l'auteur a publiée dans son dernier recueil de poésies : *Chants de ma Retraite.*

M. J. Chardon lit une Etude sur la vie et les écrits du poète polonais Adam Mickiewicz (V. la fin du volume).

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1864,

SOUS LA PRÉSIDENCE

De M. PLOIX, Maire de Versailles.

Discours de M. H. DURAND, Président sortant.

MESSIEURS,

Il y a quelques années, plusieurs personnes, habitants de cette ville, se communiquaient la même pensée. Il leur parut qu'il serait bon de créer parmi nous un centre de réunion, où les hommes épris d'amour pour les choses de l'esprit (Versailles en a toujours possédé et se flatte d'en posséder encore), pourraient se rencontrer et causer à loisir, sans prétention, mais non sans fruit, de leurs chères études.

Telle fut l'origine de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, origine modeste, mais à qui la durée et le succès donnent je ne sais quel lustre. L'année de la fondation remonte à 1834. Notre Société compte donc trente années d'existence. Trente années! c'est d'une durée moins longue que Tacite disait dans son beau langage : *grande mortalis ævi spatium,* grande part de la vie humaine.

Messieurs, je ne suis ni médiocrement heureux ni médiocrement fier de pouvoir saluer devant vous ce trentième anniversaire. Je m'applaudis d'être aujourd'hui l'interprète du sentiment public en félicitant d'une existence, moins longue encore que bien remplie, la compagnie que j'ai l'honneur de présider.

On demandait un jour à Siéyès ce qu'il avait fait durant la Ter-

reur : « *J'ai vécu,* » répondit ce laconique personnage. Eh bien, Messieurs, à ceux qui vous demanderaient le même compte, je pourrais me contenter de tenir le même langage. Vivre, j'entends vivre par l'intelligence et la pensée, vivre d'une vie propre, active, indépendante, n'est pas une si petite affaire, dans ces jours de centralisation (c'est, je crois, le terme consacré), où Paris attire à lui, absorbe et consomme, comme un gouffre toujours ouvert, non-seulement les produits de nos champs, de nos industries et de nos marchés, mais encore ceux de nos intelligences, les travaux de nos pensées et le plus pur sang de notre cœur. Donc, Messieurs, vous avez vécu, vécu avec honneur et de vos propres ressources, alors qu'en tant d'autres lieux, on se plaint de ne plus faire que languir et que végéter.

J'entends un curieux me demander : Mais comment avez-vous vécu ? Pour d'autres, la question pourrait être indiscrète; j'ai de quoi y répondre. Ouvrez, dirais-je à mon questionneur, et feuilletez les six volumes imprimés qui forment la collection de nos Mémoires : vous y verrez des travaux de toute sorte, sur tous les sujets, et dont l'utile ou profonde ou aimable variété atteste l'effort intelligent, l'activité d'esprit de notre Société. Vous y lirez les noms d'hommes distingués, dont les uns, à jamais regrettables, ne nous ont quittés qu'en quittant la vie; dont les autres, ou présents parmi nous, ou bien éloignés mais non absents, nous honorent toujours de leur collaboration. Parmi les premiers sont : le vénérable abbé Caron, le savant Baudry de Balzac, H. Bouchitté, l'éloquent historien de notre plus grand peintre français, et Hippolyte Rigault, que je ne puis nommer sans douleur, songeant à sa renommée précoce, moins précoce, hélas ! que sa mort.

Les autres, messieurs, les vivants, je m'abstiendrai de les nommer. Quand il s'agit de panégyrique, ce sont les présents qui ont tort. Il faut fuir un éloge même justifié, quand on a pour auditeurs ceux mêmes qui en sont l'objet. Qui ne me pardonnera pourtant de rendre un discret hommage à trois d'entre nous, vénérables doyens de cette Société, et que je n'ai pas même besoin de nommer? L'un est ce poète toujours jeune et toujours énergique sous ses cheveux blancs, et dont la muse septuagénaire nous renvoie un écho des

mâles accents de Ducis ; l'autre est ce sagace érudit dont les travaux ont répandu tant de lumières sur quelques points curieux et mal connus de notre histoire locale, laquelle, par une glorieuse rencontre, est l'histoire même de la France. Le troisième, messieurs, c'est l'âme même de nos réunions, le gardien de nos traditions, celui qui, récemment placé à la tête du corps universitaire dont il fut pendant plus de trente ans le membre utile et dévoué, compte à Versailles moins de collaborateurs que d'amis.

Je pense avoir expliqué assez clairement pourquoi cette Société a vécu et comment elle a vécu. Qu'un esprit chagrin (il s'en glisse partout) ne m'accuse pas d'avoir fait un frivole panégyrique, et ne raille pas une Société qui se loue elle-même par la bouche de son président. A moi seul ici, messieurs, il était permis de parler comme je l'ai fait. Appelé loin de vous par de nouvelles fonctions, n'étant plus vôtre que par fiction, et n'appartenant à cette Société que par les liens d'une confraternité récente, mais passée, quoique toujours chère à mon cœur, j'ai pu, sans blesser aucune loi de modestie ni de convenance, parler de vous-mêmes à vous-mêmes. Que mes paroles soient pour vous l'expression sincère de mes sentiments, de mon amitié. J'ai goûté dans vos réunions les joies solides et réelles de l'étude, de la causerie aimable, du savoir et du bon goût se communiquant avec mesure et distinction ; j'y ai contracté quelques amitiés : je ne souhaite à personne un meilleur emploi de son temps.

Ceux qui m'ont procuré ces délicats passe-temps me permettront bien de les en remercier, et ils croiront sans peine au souvenir affectueux que leur souvenir me laissera. Puisse le mien n'être pas entièrement perdu pour eux!

Je termine, messieurs, par un vœu, par un toast intellectuel, si je puis dire, à la Société que je quitte, à son avenir, à sa prospérité, à son honneur.

RAPPORT sur les Travaux de la Société, durant l'année académique 1863-1864, par M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Le 8 janvier dernier, votre secrétaire vous lisait une lettre de M. Digard, qui nous quitte en hiver comme les hirondelles, mais pour nous revenir, comme elles, au printemps, lettre dans laquelle notre collègue, après quelques remarques morales et littéraires sur les jouets et sur les livres d'étrennes, passait rapidement en revue les ouvrages publiés durant l'année précédente par nos concitoyens et par des membres de notre Société. Si M. Digard entreprend la même revue dans quelques semaines, il trouvera que cette année n'a pas été moins féconde que ses devancières, car le rapport que m'impose notre règlement va vous montrer que parmi nous du moins le goût des choses de l'esprit ne s'est point émoussé, et que l'activité intellectuelle ne s'est point ralentie, encore qu'elle ne se soit pas portée également sur tous les objets de nos études. La philosophie, qui se plaint que le monde la délaisse, n'a rien fait pour se rappeler à nous : je me trompe, une seule fois M. Cougny a tâché d'éclaircir un des points controversés de son histoire. Est-il vrai qu'à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, Aristote ait eu un double enseignement : une doctrine publique pour le vulgaire, une doctrine secrète réservée aux adeptes, et soigneusement dérobée aux regards indiscrets des profanes ? D'accord avec M. Munier, auteur d'un savant mémoire sur ce sujet, M. Cougny vous a montré, par la discussion des textes allégués, que rien n'autorise à prêter au Stagyrite une supercherie qui serait du moins une indigne faiblesse, si elle n'était pas une coupable lâcheté. Depuis la mort de Socrate, quel philosophe digne de ce nom n'eût rougi de recourir à ces misérables précautions ? On comprend la fuite ou le silence; on ne s'explique pas le mensonge.

Chargé de vous rendre compte d'un livre dont l'auteur vous a fait hommage : *Les Économistes appréciés, ou nécessité de la pro-*

tection, M. Chardon a discuté une à une toutes les questions que soulève cet ouvrage, ou plutôt cette série d'études plus ou moins bien rajustées, dont il est bien difficile de démêler l'idée dominante et de saisir l'unité. Je me bornerai à vous signaler les principales. Vous êtes des Malthusiens, disent aux adeptes de l'Économie politique ses adversaires et ses détracteurs. M. Chardon vous a démontré que rien n'est plus vrai, plus sage, plus moral, plus humain que les paroles bien interprétées du ministre anglican, qui ne se proposait qu'un but : relever l'homme dans sa propre estime en lui rappelant qu'il est maître de ses actes et en faisant appel à sa liberté pour l'adjurer de combattre à la fois l'ignorance, le vice et la misère. L'économie politique, disent-ils encore, n'est point une science, car elle n'a point de principes reconnus, indiscutés. M. Chardon a répliqué qu'un bon nombre de principes au contraire sont acceptés de tous ; que la méthode scientifique est tracée, que la discussion se circonscrit dans un cercle bien défini, et que les convictions se forment d'autant plus solides qu'on a moins voulu les forcer. Enfin l'économie politique, dit-on, en prônant la liberté absolue des transactions commerciales et la concurrence illimitée, tend à l'appauvrissement et à la ruine de la France. A quoi M. Chardon a répondu que le principe de la liberté économique est seul un instrument de production d'une force supérieure, que la liberté vivifie là où la protection tue ou du moins paralyse, et qu'enfin le libre échange est destiné à fonder partout sans danger la véritable émancipation du travail. Aussi voit-il avec plaisir l'Etat comme les villes créer des chaires où s'enseignera la science nouvelle : car plus les principes pénètreront dans les esprits, plus il sera difficile aux peuples de briser les liens de solidarité qui les tiendront unis.

Une question des plus graves préoccupe aujourd'hui les économistes et les hommes d'Etat : le taux de l'intérêt doit-il être limité par la loi ? M. Chardon, après vous avoir fait connaître les raisons qui ont déterminé le législateur à fixer un maximum d'intérêt, après avoir fait ressortir les inconséquences d'une telle mesure, vous a expliqué comment, tout en voulant protéger la terre, la loi invite les capitaux à la déserter pour l'industrie qui donne un revenu plus élevé, et n'a point l'inconvénient de les tenir immobiles.

La monnaie, vous a-t-il dit, avec tous les économistes, vaut plus ou moins et suit les variations de l'offre et de la demande. Tout maximum, quel qu'il soit, est injuste et provoque la fraude et la désobéissance. Les lois restrictives de l'intérêt sont donc contraires au Code Napoléon dont elles violent les principes ; illogiques, parce que dans leur généralité elles confondent les éléments les plus disparates; immorales, parce qu'elles gênent l'honnête homme qui respecte la loi au profit de l'homme peu scrupuleux qui l'enfreint; impuissantes enfin, parce que jamais elles n'ont arrêté les usuriers habiles et retors ; et l'on doit espérer que le législateur, pour être conséquent avec lui-même, n'aura plus deux poids et deux mesures et ne contestera plus à la liberté des particuliers ce qu'il a déjà concédé au monopole des établissements.

M. Cougny vous a lu deux nouveaux chapitres de ses *Études sur le Parlement de Paris au* XVI^e^ *siècle*. Dans le premier, consacré aux audiences d'apparat, il vous a dit ce qu'était la *baillée des roses*, hommage auquel les personnages les plus nobles étaient tenus envers les représentants de la justice souveraine. Et ce n'était pas la seule circonstance où ces fiers seigneurs fussent contraints de s'incliner devant le sanctuaire de la loi. A chaque faveur royale, il leur fallait recevoir du Parlement l'investiture de leur dignité nouvelle et jurer obéissance aux lois. Un avocat justifiait l'honneur dont ils étaient l'objet; et M. Cougny vous a fait remarquer avec quelle réserve et quelle dignité Simon Marion, chargé de porter la parole au nom du duc d'Epernon, présenta la requête du nouvel amiral, investi de ces hautes fonctions par une faveur peu avouable du roi. — Dans le second chapitre M. Cougny a exposé l'opinion de Marion sur le commerce de la librairie. En soutenant et en attaquant tour à tour les droits des privilégiés, vous a dit M. Cougny, Marion posait les vrais principes de la matière. En thèse générale, les priviléges ne valent rien, la liberté est le droit commun ; et si le service cesse, le privilége doit cesser sur-le-champ. Et ces principes, S. Marion les professa dans son plaidoyer en faveur de l'Université. Celle-ci, disait-il, n'avait pas cessé de mériter par des services éclatants rendus à l'Etat les priviléges que les rois lui avaient octroyés : elle devait en jouir tant que l'Etat aurait besoin de ses services et qu'elle même ne serait pas au-dessous de sa tâche.

Vous devez à M. Courteville une notice sur la nécessité de populariser par un enseignement élémentaire et spécial la connaissance des principes fondamentaux et des applications les plus usuelles du droit, surtout dans les communes urbaines, où cette connaissance est encore moins répandue que dans les communes rurales. Espérons que l'exemple donné dans Versailles même portera ses fruits. Propager le goût des lettres, des sciences et des arts est fort bon, mais il n'est pas moins utile d'enseigner les éléments du droit dans un pays où il n'est point admis que nul puisse ignorer la loi, même ceux qui sont incapables de la lire.

M. Digard vous avait annoncé le dessein de vous soumettre quelques études de droit comparé : les circonstances ne lui ont point permis de remplir complétement le programme qu'il avait esquissé. Il vous a exposé toutefois comment la réforme de certains articles du Code civil qui constituent la femme dans un état d'inégalité légale, contribuerait puissamment à l'amélioration des mœurs dans les classes bourgeoises et surtout dans les classes supérieures. Et tout en reconnaissant que la loi, qui maintient intacts l'avoir de la femme et le douaire de la veuve, peut sauvegarder des intérêts légitimes et sacrés, il a soutenu que le principe absolu de la communauté est le seul vraiment moral, vraiment honnête, vraiment religieux, et qu'en ne le proclamant pas, une société semble se condamner elle-même. — M. Digard vous a soumis également quelques considérations sur la façon dont les étrangers sont traités par la législation civile des nations modernes ; il vous a montré tout ce qu'il y a de large et de généreux dans la loi française, qui, sauf quelques garanties toutes spéciales, réclamées par la sécurité publique, assimile civilement l'étranger à l'indigène et l'investit des mêmes droits, même sans stipuler la réciprocité ; tant il est vrai que parmi nous les principes reconnus en théorie sont promptement transformés en réalités.

Vous devez à M. Rudelle un essai sur le colportage dans lequel, après avoir retracé les vicissitudes de la législation relativement à cette branche d'industrie, il vous a fait connaître, en les commentant et en les justifiant, les règlements nouveaux auxquels le législateur la soumet aujourd'hui.

M. Jeandel, après avoir terminé la lecture de la première partie de son mémoire sur l'affaire de Lesurques, après avoir exposé les opinions émises depuis plus de soixante ans sur ce lamentable procès par des magistrats et par des membres éminents de nos assemblées législatives, vous a lu la seconde, dans laquelle il fait ressortir l'importance décisive des aveux faits par les vrais coupables après leur condamnation. Puis il a terminé par quelques considérations sur la réhabilitation des condamnés après leur exécution. « Si la loi, vous a-t-il dit, permet la réhabilitation du condamné vivant, pourquoi interdire à sa mémoire, à l'honneur de sa famille, une réparation qu'on eût accordée à sa personne? Pourquoi la justice abusée (et elle l'a été, elle peut l'être encore), se ferait-elle contre la mémoire d'un innocent une arme de son erreur? Repoussons ce matérialisme légal qui prétend que tout est fini quand une dépouille mortelle est ensevelie dans une tombe. » A ces réflexions permettez moi d'ajouter un seul mot. Lorsque fut cassé l'arrêt du Parlement qui avait condamné à mort l'infortuné Lally-Tolendal, Voltaire écrivait, le 26 mai 1778, au fils du général, ce billet qui fut comme son dernier soupir : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle : il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content. » Incontinent après avoir tracé ces lignes, le vieillard retombait dans son accablement ; le 30 mai il n'existait plus.

Il ne vous semblera point étrange que le mémoire de M. Jeandel ait inspiré à M. d'Urclé la pensée de vous soumettre quelques réflexions touchant la légitimité de la peine de mort. Le droit de punir, vous a-t-il dit, ne repose point sur un droit de vengeance, vengeance personnelle ou privée, vengeance déléguée, vengeance sociale ; ce droit prétendu, la raison le repousse. Le droit de punir ne repose que sur la combinaison de deux éléments : justice absolue d'une part, utilité publique de l'autre ; si l'un d'eux manque, le droit disparaît. La faillibilité de nos jugements nous défend d'infliger une peine irréparable. Peine en même temps inutile, a-t-il ajouté ; et appelant la statistique à son aide, il vous a montré que l'humaine législation de 1832 n'a point mis la société en péril, que le nombre des attentats contre les personnes a singulièrement

diminué, et qu'on pourra supprimer la peine de mort, non par une abolition immédiate qui serait téméraire, mais par la restriction successive des cas où elle est encore appliquée. Ce sera un beau jour que celui-ci où l'échafaud ne sera plus dressé sur une place publique et ne conviera plus la foule à un hideux spectacle: l'homme qui a goûté le sang, disait la sagesse antique (et en vérité nous le faisons goûter à la foule), cet homme ne tarde pas à être changé en loup.

En vous adressant un exemplaire d'un nouveau mémoire sur la centralisation des actes de l'état civil, M. le docteur J.-N. Loir vous a communiqué une note dans laquelle il a résumé son travail ainsi que les mémoires par lui publiés antérieurement sur le même sujet. Vous savez, Messieurs, qu'il ne s'agit point ici d'utopies ni d'essais plus ou moins heureux, mais que l'expérience est faite et qu'elle a justifié la théorie.

M. Ch. Revillout, que vos sympathiques regrets ont suivi dans sa nouvelle chaire, a bien voulu, sur la demande de l'un de nous, exposer dans les plus grands détails comment se trouvaient organisés à Rome et dans toutes les provinces de l'empire les moyens de combattre le fléau des incendies si fréquents alors, vous le savez, et si désastreux. Vous n'attendez pas de moi l'analyse d'un semblable travail : je ne rappellerai qu'un point, car ce point intéresse l'histoire générale : c'est que l'empire naissant supprima, ici comme partout, la libre action des municipes et des particuliers, pour y substituer la savante organisation hiérarchique de l'Etat.

Quelques écrivains modernes, obéissant à je ne sais quel besoin de paradoxe, se sont imaginé de prôner *les libertés de l'Empire romain*, et n'ont pas laissé de séduire un certain nombre de lecteurs. Et pourtant M. Revillout vous a surabondamment démontré, surtout à l'aide de la correspondance de Pline et de Trajan, que dans toutes les villes libres et fédérées, les traités étaient sans cesse enfreints par les proconsuls et ne subsistaient que sous le bon plaisir du prince ; que l'Etat s'ingérait dans les plus menus détails ; que les comptes et les revenus, les entreprises, la surveillance et la réception des travaux, le placement et la rentrée des fonds munici-

paux tombaient sous son contrôle ; que, sous cette tutelle administrative, chaque liberté était rivée à une entrave, et que si Rome, étendant sur le monde sa puissante unité, lui procura le bienfait d'une sécurité jusque là inconnue, d'une administration régulière, d'une législation rationnelle et d'une prospérité matérielle sans égale, ce fut aux dépens de toutes les libertés anciennes, ou pour mieux dire en étouffant tout germe de liberté.

M. Revillout vous a lu un extrait d'un Mémoire sur l'histoire des classes agricoles dans le premier royaume de Bourgogne. Dans cet extrait l'auteur vous a décrit la condition des affranchis ; il vous a dit comment l'Eglise intervenait partout en faveur des opprimés, comment les conciles secondaient par leurs anathèmes les lois impériales établies pour empêcher les anciennes violences contre les esclaves ; comment ils ouvrirent à ces malheureux l'asile des lieux saints ; comment ils imposèrent aux maîtres, par l'effroi des pénitences canoniques, le respect de la vie humaine ; comment cette protection devint plus efficace lorsque l'esclave fut affranchi de nom, mais sans que cet affranchissement, rendu illusoire par les dures conditions d'un patronage oppresseur, fût autre chose qu'une servitude plus honorable ; comment la tutelle ecclésiastique remplaça peu à peu ce patronage ; comment enfin l'Eglise, intervenant avec énergie pour défendre la liberté des ingénus, pour recueillir les enfants exposés et les esclaves abandonnés, enfin pour racheter les captifs, trouva, par une conséquence nécessaire, ses premiers vassaux parmi ces déshérités et ces *indéfendus*.

Dans un autre travail historique, dont M. Sayous a bien voulu vous rendre compte : l'*Arianisme chez les Germains envahisseurs*, M. Revillout s'est attaché à montrer comment la nécessité de combattre partout le même adversaire obligea les évêques d'Occident à se rattacher plus étroitement à celui de Rome, si bien qu'après la disparition des Carlovingiens, au sein de l'anarchie féodale, l'Eglise fut assez forte pour résister à tous les orages et pour maintenir, sur les ruines de l'unité politique abîmée sans retour, l'unité chrétienne, véritable base des sociétés modernes.

Sous ce titre : *les Apôtres de la Germanie*, M. Sayous vous a communiqué un important fragment d'étude historique sur la

propagation du christianisme en Allemagne au VIII^e^ siècle. Un semblable travail échappe à l'analyse ; d'ailleurs, il n'est sans doute pas destiné à demeurer inédit. Déjà, dans ses *Mémoires historiques*, M. Mignet a consacré de belles pages à la mémoire de saint Boniface ; M. Sayous, en vous racontant en détail la part que l'infatigable missionnaire prit, durant trente-huit ans, à la conversion de l'Allemagne, a mis dans tout son jour cette œuvre laborieuse de civilisation et de culture intellectuelle, morale et religieuse, qui lui a mérité d'être compté par l'Eglise au nombre de ses grands hommes, de ses saints et de ses martyrs.

M. Sayous vous a présenté en outre quelques considérations sur la politique du grand Fréderic, d'après des documents nouveaux qui, sans modifier dans ses parties essentielles le jugement que l'histoire et la postérité ont porté sur ce prince, éclaircissent néanmoins quelques obscurités, confirment ou détruisent certaines hypothèses, et permettent d'expliquer des contradictions plus apparentes que réelles entre les actes et les doctrines du philosophe et du conquérant.

Il est des hommes que la publication posthume de leur correspondance compromet et rabaisse aux yeux de la postérité. M. Cougny, en vous faisant connaître la correspondance du duc de Choiseuil avec la favorite de Louis XV, conservée dans les archives de la famille, vous a fait voir que ces lettres n'ont rien que d'honorable pour la mémoire du ministre, soit avant soit après sa disgrâce.

La mémoire de Louis XVI, ainsi que vous l'a montré M. Vatel, n'a point eu à souffrir non plus de la publication de notes et de pièces diverses, écrites de sa main, et tout récemment extraites des archives de l'Empire. Ce sont là des documents qui répondent victorieusement à d'injurieux détracteurs.

Dans l'histoire, et surtout aux époques de révolution, c'est le sort des subalternes d'être promptement oubliés ; c'est ce qui est arrivé de nos jours à Antonelle. En poursuivant ses fructueuses investigations sur les hommes et les choses de la Révolution française, M. Vatel l'a rencontré sur son chemin, a cherché quel fut son rôle, et a trouvé que ce rôle ne fut pas toujours sans grandeur et sans courage, notamment à la chute des Girondins. M. Vatel

vous a également extrait de ses écrits et de sa correspondance d'intéressants fragments qui, recueillis et classés avec méthode, pourraient quelque jour défendre contre l'oubli la mémoire de leur auteur.

Ils ne sont pas communs dans les annales de l'histoire, les gens de bien que de leur vivant n'ose atteindre l'envie et pour qui la postérité ratifie le jugement des contemporains. Tel fut de nos jours l'illustre Royer Collard, dont M. Digard vous a retracé la longue carrière, le *vir bonus dicendi peritus*, dont il s'est attaché à caractériser l'éloquence. Qu'il étudie sous les prêtres de l'Oratoire, qu'il fasse ses premières armes au barreau sous les auspices de Gerbier, qu'il apparaisse au sein des premiers conseils de la Révolution comme un modérateur imperturbable qui brave la proscription pour sauver les proscrits; qu'après le rétablissement de la royauté, plus soucieux de servir que de plaire, il ne fasse usage de son crédit que pour fonder les libertés publiques; que les circonstances plus fortes que sa volonté l'élèvent à des honneurs qu'il n'a point ambitionnés; qu'il avertisse, clairvoyant mais inutile prophète, les imprudents qu'il aime et qui vont se perdre eux et le principe auquel il dévoua sa vie; qu'à l'âge de quatre-vingts ans il renonce aux suffrages de ses fidèles électeurs pour faire sa retraite et se préparer à la mort; qu'il couronne par une fin chrétienne sa carrière de grand philosophe, de grand citoyen et de grand orateur: partout et toujours vous avez vu le restaurateur des doctrines spiritualistes traverser sans trouble et sans souillure nos discordes politiques et sociales, et mériter qu'on lui applique les beaux vers du poète:

> Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
> Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
> Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs
> Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

M. Anquetil vous a entretenus du dernier volume de l'ouvrage de M. Gervinus, l'*Insurrection et la Régénération de la Grèce*. L'héroïque défense de Missolonghi et la bataille de Navarin, résultat de la triple alliance, dominent sans contredit cette période de la lutte. Peut-être, néanmoins, vous a-t-il paru plus curieux en-

core de suivre les débuts et les progrès, les défaillances et les réveils du philhellénisme européen; de chercher quel en fut le caractère si différent en Russie, en Allemagne, et surtout en Angleterre et en France, d'étudier les obstacles que les Gouvernements de l'époque, dominés par la peur des révolutions et le désir de les étouffer à tout prix, opposaient partout à l'élan irrésistible et généreux de l'opinion, enfin d'observer jusqu'à quel point la bourgeoisie mercantile de l'Angleterre s'unissait pour le combattre au génie conservateur des vieux torys.

Le dernier soulèvement de l'Algérie a appelé l'attention publique sur les causes de ces mouvements qui de temps à autres ralentissent les progrès de notre colonie. M. d'Urclé, s'aidant des travaux du docteur Davasse, du colonel Daumas et de voyageurs dignes de foi, vous a dit quel rôle joue dans ces insurrections la secte des Aïssoua, l'une des plus fanatiques du pays. Il vous a fait connaître leur origine légendaire, leurs pratiques et leurs mœurs qui rappellent les Psylles de la Pharsale, et qui offrent plus d'une analogie avec les scènes de Loudun ou les effets inexpliqués du somnambulisme. Il a cherché quels seraient les moyens les plus efficaces pour neutraliser cette désastreuse influence ; il a pensé que la religion serait le moyen le plus puissant auprès d'une race essentiellement grave et religieuse; il craint que notre indifférence ou du moins notre tolérance ne soit guère propre à nous concilier le respect de l'Arabe qui ne voit dans notre façon d'agir avec lui qu'un aveu d'infériorité, et que son dédain pour nous ne soit d'autant plus fort qu'il lui semblera plus légitime. Pour arracher l'Algérie à la redoutable influence des sectes religieuses, il faudrait, en un mot, vous a dit M. d'Urclé, au lieu d'y propager le scepticisme, à quoi l'on ne parviendrait pas, s'attaquer à l'esprit religieux pour l'épurer et non pour le détruire; il faudrait y répandre le christianisme non par des priviléges qui le déconsidéreraient là comme partout, mais par sa seule force d'expansion qui sera d'autant plus grande qu'elle sera plus libre.

M. Digard a raconté dans quelques séances l'histoire de la célèbre Université de Louvain. Après en avoir brièvement esquissé l'origine, les progrès, les règlements et les usages, il vous a expliqué

par quelle série de transformations, nées du temps et des révolutions sociales, tout en gardant son nom antique, l'Université de Louvain a fini par ressembler bien peu à ce qu'elle fut durant le moyen-âge et aux jours de la Renaissance.

M. Cougny vous a entretenus du premier volume de l'*Histoire de la marine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Du Sein.* Constructions navales, vaisseaux, ports, stratégie maritime, batailles, explorations et périples, navigateurs et marins célèbres, surtout depuis la fin du xv^e^ siècle, voilà, vous a dit M. Cougny, les éléments d'un livre plein d'intérêt pour tous les lecteurs. Mais ce livre est-il fait ? La critique n'a-t-elle pas souvent manqué dans cette compilation ? Les proportions ont-elles été bien observées ? Enfin le livre ne serait-il pas moins une véritable histoire de la marine qu'un résumé des guerres et des expéditions navales dont l'histoire a gardé le souvenir ? M. Cougny l'a pensé, et ce n'est pas le seul livre qui ne tienne pas toujours ce que le titre semble promettre.

La géographie et les voyages ont fourni leur part à vos séances.

Avec M. Hipp. Durand, vous avez suivi les rives du Rhin depuis Manheim jusqu'à Cologne et visité l'Allemagne du nord, de même que l'auteur vous avait promenés l'an dernier sur les rives du Rhin supérieur et dans l'Allemagne du midi. Les deux volumes sont actuellement publiés, ornés de gravures qui rehaussent le mérite du texte ; et chacun de nous pourra cet hiver refaire le voyage au coin de son feu, à peu de frais, à ses heures et surtout sans mécomptes et sans fatigues.

Avec M. Chardon vous avez couru de Paris à Strasbourg et à Colmar, et du faîte du Hobneck contemplé le magnifique panorama que forment les deux versants des Vosges, la vallée du Rhin, les montagnes de la Forêt-Noire, et par delà les cimes du Jura, les neiges éternelles du Mont-Blanc et du Pelvoux.

Enfin M. Sayous vous a tracé le tableau des nouvelles découvertes faites sur le sol de l'Afrique ; vous avez suivi les hasardeuses expéditions entreprises par les Caillié, les d'Escayrac de Lauture, les Mungo-Parck, les Livingstone, etc., à travers le Soudan et les régions situées au nord du Cap ; vous avez navigué sur le Niger au

milieu de légions d'hippopotames, et le Nil vous a montré ses sources mystérieuses que Phaéton l'avait contraint de dérober aux yeux des mortels.

M. Le Roi vous a présenté une belle pièce de monnaie en argent, du règne de Philippe le Long, avec la légende *Sit nomen Domini benedictus* (sic). Comment cette pièce se trouvait-elle dans l'excavation où le hasard l'a fait découvrir vers le milieu de l'allée qui descend de la terrasse au bosquet de la Reine, presque en face de la porte occidentale de l'Orangerie? Voilà ce qui probablement ne sera jamais éclairci.

Dans une rapide esquisse intitulée : *De l'art en France*, M. Fr. Barré, après avoir dit en quelques mots ce qu'était l'art à son origine et jusqu'à quelle hauteur il s'est élevé par une série de progrès non interrompus, a présagé les triomphes auxquels il peut légitimement prétendre encore dans l'avenir.

Dans un *Essai sur l'Art au XIX^e^ siècle*, M. Chardon s'est proposé d'expliquer par suite de quelles circonstances la musique est devenue, de nos jours, l'art par excellence et la grande voix de la poésie. En effet, non-seulement la musique peut reproduire directement les émotions du cœur et les agitations de la pensée, mais encore elle peut choisir son thème en dehors de l'homme, nous présenter un tableau animé de la nature et nous faire assister à ses mille spectacles. Aussi tient-elle sous son sceptre la littérature et même les arts plastiques; aussi l'art musical est-il le plus populaire parce qu'il est le mieux approprié aux idées et aux moyens de la foule, et parce que tous les autres arts seraient impuissants à la manifestation d'une poésie aussi complexe et en même temps aussi vague que la nôtre.

La peinture a fait, depuis quelques années, des pertes cruelles : les unes prévues, les autres soudaines et prématurées, et par là même plus douloureuses. L'un des peintres les plus éminents que nous ayons récemment perdus, Eugène Delacroix, était en outre un écrivain remarquable, un homme de science et d'érudition, qui a pu s'égarer quelquefois dans la pratique, mais qui, bien loin d'avoir jamais renié les vrais et solides principes de l'art, les a toujours reconnus, proclamés, enseignés. Ce sont ces doctrines que M. Cou-

gny s'est attaché à vous remettre sous les yeux. Delacroix, vous a-t-il dit, reconnaît à tout homme qui sent et qui a du goût, le droit d'avoir et d'émettre une opinion sur les œuvres d'art, mais pourvu qu'on s'abstienne de juger ce qui touche au métier, à la pratique, à l'étude lente et approfondie des règles. Aux artistes seuls appartiennent ces questions spéciales. Et ce maître, que de maladroits imitateurs ont fait passer comme un apôtre du réalisme, un romantique effréné, était un classique aussi fervent que large et libéral, un spiritualiste nourri des idées de Platon qu'il avait lu ou deviné, un dessinateur rigoureux qui, sans s'asservir timidement à la fiction de la ligne précise, répétait sans cesse que rien n'est à dédaigner, et qu'on doit se rendre capable de reproduire avec la plus grande exactitude tous les détails qui n'exigent point un tel fini dans les grandes compositions.

Artistes, écrivains, tous ceux qui travaillent pour le public sont justiciables de la critique; mais si celle-ci aspire à être écoutée, il faut qu'elle soit judicieuse et bienveillante, en même temps que juste et mesurée : il faut qu'on ne puisse pas la soupçonner d'être inspirée par le dépit, et qu'elle ne dégénère pas en dénigrement systématique. M. Galimard n'a-t-il pas méconnu ces principes de bon sens et d'équité vulgaire dans l'examen qu'il a fait des peintures murales de Saint-Germain-des-Prés? M. Fontaine n'a pas eu de peine à vous le démontrer et à venger M. Hipp. Flandrin des amères censures d'une rivalité blessée. Sans doute, vous a-t-il dit, tous les tableaux de M. H. Flandrin ne sont point des chefs-d'œuvre, mais leur ensemble offre de grandes beautés, et le travail figurera parmi les peintures monumentales modernes les plus complètes par l'unité de pensée, l'unité d'exécution, et nul ne peut les voir sans les admirer. Ces œuvres ne feront point descendre leur auteur du rang qu'il a conquis : ce sont les dignes sœurs des peintures de Saint-Séverin, de la frise de Saint-Vincent-de-Paul et des portraits que tout le monde connaît. — M. Flandrin vivait encore lorsque M. Fontaine confondait son détracteur; mes paroles, aujourd'hui, ne sont plus qu'un hommage funèbre.

L'Italie a été dans le monde moderne la terre classique de l'art, comme la Grèce dans les temps antiques. Chaque ville a eu son

école, chaque école son caractère : l'une a brillé par le dessin, l'autre par le coloris ; celle-ci par la perfection du modelé ; celle-là par l'expression. M. Sayous vous a fait connaître quels traits particuliers ont distingué celle de Sienne, quels artistes l'ont illustrée et quelle empreinte ont laissée dans leurs chefs-d'œuvre les doctrines mystiques si généralement répandues alors parmi les populations, et auxquelles les poèmes de Dante donnaient une consécration nouvelle.

Dans un parallèle entre la nature et la peinture hollandaise, M. Sayous a fait ressortir jusqu'à quel point l'une est la fidèle traduction de l'autre ; car le voyageur peut encore aujourd'hui constater que rien n'est changé dans la physionomie de la Hollande, telle que ses grands artistes nous l'ont représentée. Les mœurs et les habitudes n'ont pas plus varié que le ciel, les champs et la mer. Ajoutons que l'homme ne fait point défaut dans la galerie où figurent au premier rang les grandes compositions consacrées aux souvenirs nationaux ; et l'on comprendra comment de cette vérité, de cette ressemblance frappante entre l'art et la réalité, provient un charme irrésistible qui pénètre et séduit l'âme du spectateur.

Si rien n'approche de la richesse du Louvre, il ne suit pas que la province soit déshéritée. Ses musées, vous a dit M. Gueullette, ont le malheur de n'être pas assez connus, assez visités ; les œuvres n'y sont pas toujours classées dans un ordre bien méthodique ; on n'apporte pas toujours à leur conservation des soins assez attentifs ni assez intelligents ; mais tels qu'ils sont, ils contiennent un bon nombre de trésors, et lorsque, comme à Caen, les tableaux des grands maîtres que notre collègue vous a décrits, Rubens, Van der Meulen, Ribéra, Tintoret, Pérugin, Paul Véronèse, Poussin, Philippe de Champagne, sont signalés par une plaque spéciale à l'attention du visiteur étranger que le temps presse, on ne peut qu'applaudir à cette utile mesure et la recommander à toutes les administrations.

Dans un opuscule intitulé : *Quelques paroles inutiles sur le Salon de* 1864, M. Ch. Gueullette vous a présenté les observations que lui a suggérées l'étude de la dernière exposition. Tout en regrettant que la grande peinture, historique ou religieuse, soit morte ou mourante, tout en reconnaissant que les conquêtes faites dans le

genre à tous ses degrés et dans le paysage ne compensent point nos pertes, il est d'avis que le regret de ce qu'on a perdu ne doit point se traduire en mépris pour ce qui nous reste. Mais l'étude de M. Gueullette est publiée, et cette publication me dispense d'insister davantage.

M. Ch. Ronel, qui consacre à l'étude des langues les loisirs que lui laissent les travaux de la vie militaire, a continué sur les origines de la langue anglaise des communications qui par leur nature technique se dérobent à l'analyse. Je ne vous dirai donc point par quelle série de transformations le franco-normand et l'anglo-saxon parvinrent à se confondre et comment de cette union, secondée par l'influence des langues classiques, naquit la langue anglaise et sa belle littérature. Je me bornerai à vous rappeler avec notre collègue que l'imperfection si manifeste du système phonétique dans l'anglais pourrait bien tenir à l'absence presque absolue du sens musical, puisque l'alphabet ne présente nulle part plus de fixité que là où le sens musical est le plus net, le plus vif et le plus sûr.

M. Durand de Laur a détaché de son étude sur l'*Odyssée* un nouveau chapitre : *Unité de la composition prouvée par l'unité des caractères*. L'unité qui éclate dans l'ensemble du poème, vous a-t-il dit, éclate mieux encore quand on examine les caractères des personnages, quand on voit que ces caractères se soutiennent sans jamais se démentir, et s'adaptent merveilleusement à l'action du poème, soit pour la seconder, soit pour y faire obstacle, car la lutte est la condition de tout intérêt dramatique. L'examen minutieux de ces caractères trahit partout le génie distribuant les rôles en vue d'un but fixe et marqué. Quant aux mœurs, on ne peut exiger qu'elles soient partout les mêmes, à Ithaque ou chez Alcinoüs, chez Laerte ou chez Ménélas. Mais sous les différences on découvre des traits communs, indices d'une même époque et d'un même peintre, et les mêmes lieux présentent toujours les mêmes mœurs. Au premier coup d'œil, la distance paraît quelquefois énorme ; bientôt on s'aperçoit que ces différences ne sont que des nuances légères : c'est partout la vie patriarcale, ici mêlée aux instincts de la vie sauvage, là respirant une aimable simplicité qui s'allie au luxe naissant d'un peuple industrieux et navigateur, ailleurs modifiée par les senti-

ments héroïques et guerriers. Les prétendues contradictions s'expliquent, et l'harmonie se revèle là où l'on accusait des dissonances.

M. Durand de Laur vous a lu aussi un nouveau chapitre de son étude sur Erasme, dans lequel il l'a envisagé comme modérateur de la Renaissance. Violente comme toute réaction, vous a-t-il dit, la Renaissance eut ses excès. En haine de la scholastique, quelques-uns voulurent supprimer quinze siècles de l'humanité, supprimer tous les éléments apportés par les barbares, apportés par l'Evangile, et remonter à Cicéron, dont ils prétendaient follement reproduire le style et la pensée. Erasme, malgré son admiration pour l'antiquité classique, ne voulait point la recommencer. Il trouvait bon que la Renaissance essayât de polir la barbarie du moyen-âge, mais sans rompre avec la tradition, sans effacer le christianisme dans les esprits et dans les cœurs, et surtout sans ressusciter les mœurs païennes. Il blâmait les Cicéroniens qui ne songeaient qu'à bien parler, ces nouveaux Isocrates sans génie, dont la vie se passait à polir des mots ou à arrondir des périodes, et dont le style, dépourvu de sève et d'originalité, n'était qu'un vêtement sans corps, un corps sans âme. Ecrivant dans une langue morte mais universelle, la Renaissance ne pouvait éviter soit la stérilité vide, soit le néologisme. Or le néologisme dans une langue morte est un défaut d'harmonie qui choque le goût, c'est un vêtement qui couvre des pensées pour lesquelles il n'est point fait. Mais du moins, en corrompant la langue, l'écrivain peut encore demeurer original ; la langue gagne en force ce qu'elle perd en clarté, et si l'on ne peut faire un livre parfait, on peut faire un livre vivant. Les *Colloques*, l'*Eloge de la Folie*, le *Novum Organum*, les *Méditations* se lisent encore avec plaisir ; les pastiches des Cicéroniens rebutent l'érudition la plus intrépide et la plus persévérante.

M. Cougny vous a présenté quelques considérations sur l'état de notre littérature et spécialement de notre théâtre vers la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle. Il vous a dit comment la servile imitation des anciens perdit les Jodelle, les Grevin, les Garnier ; comment Larivey, plus indépendant et plus original, a semé dans ses pièces à pleines mains certain sel champenois que Molière n'a point dédaigné de recueillir ; comment enfin Hardy, un vrai

poète, l'auteur d'*Alceste* et de la *Gigantomachie*, aurait pu donner des œuvres durables, si la misère, en le mettant aux gages des comédiens, ne l'eût condamné à une déplorable fécondité. Que de dramaturges gaspillent aujourd'hui leur talent avec la même prodigalité, sans pouvoir alléguer la même excuse !

Aux yeux de quelques critiques, Louis XIV et sa cour ont exercé sur notre littérature une influence désastreuse : M. Aublé s'est proposé de réfuter ce paradoxe et d'établir que nos grands écrivains n'ont dû leur supériorité qu'au commerce de la Cour, que là seulement ils ont trouvé des juges d'un goût exquis, façonnés par eux-mêmes et qui exerçaient à leur tour sur leurs productions la plus heureuse influence. Sans doute, à force de voir la cour, plusieurs finirent par oublier un peu le monde, plusieurs s'écartèrent du naturel et de la simplicité, peu de poètes connurent la poésie des champs, les imitateurs surtout s'égarèrent et s'affadirent ; mais ces défauts ne doivent point nous faire oublier d'incontestables services : ce que les écrivains gagnèrent au contact de la cour est visible et certain ; ce qu'ils y perdirent est au moins assez douteux.

M. Em. Aublé vous a communiqué un autre travail sur les poésies, et spécialement sur les idylles d'André Chénier. Chénier, vous a-t-il dit, n'est point un servile imitateur des beautés de Théocrite et d'Homère ; il a déployé dans ses idylles des qualités toutes françaises, et c'est ainsi qu'il a doté notre poésie des seules pastorales qu'on puisse citer. Il n'a emprunté à Théocrite que ses qualités générales, humaines : la simplicité, la grâce, le naturel ; il lui a laissé tout ce qui est local et indigène, ses récits un peu libres, ses peintures peu voilées, ses tableaux de mœurs dont la grossièreté nous répugne, et cela pour y substituer les qualités de notre esprit et de notre langue, ce goût, cette délicatesse exquise dont les récits de Fénélon et les poèmes de Racine lui offraient les plus parfaits modèles ; et voilà comment, sur des sujets nouveaux, il a fait des vers antiques.

La critique, à force de raffiner, tourmentée du besoin d'être originale, aboutit parfois à d'étranges aberrations ; M. Noël vous l'a montré en vous soumettant quelques remarques sur la politique de Lafontaine. On a voulu, vous a-t-il dit, prêter au fabuliste des idées

et des passions politiques opposées à celles de presque tous les grands écrivains de son temps; rien de plus faux: il n'a mérité sous ce rapport ni le blâme des uns, ni l'éloge des autres. Son esprit éclairé, généreux, haïssait le despotisme et la tyrannie, mais malgré le libéralisme de ses sentiments, il avait pour Louis XIV un attachement et un respect profonds, pour la monarchie une préférence hautement avouée. Il a décoché des épigrammes contre les courtisans, jamais il n'a songé que son indignation contre la tyrannie pût atteindre le prince qu'il regardait comme le glorieux protecteur et le père de ses sujets. Il ne prisait point la gloire militaire outre mesure, il réprouvait l'ambitieux esprit de conquête, mais il n'était pas plus disposé qu'un autre à censurer et à condamner, dès qu'il voyait en jeu l'honneur et le salut de sa patrie.

M. Demouceaux vous a lu une notice sur le style et sur le caractère de Jean de La Quintinye, destinée à la nouvelle édition des œuvres du célèbre *Jardiniste* que notre Société d'Horticulture a résolu de publier. Je me borne à la mention de cette notice qui résume les lectures que M. Demouceaux vous a déjà faites sur le même sujet.

M. Fr. Barré vous a entretenus du poème d'Alfred de Vigny : *les Destinées*, et après vous avoir brièvement retracé la première enfance du poète, après avoir passé en revue les divers poèmes qui composent le nouveau recueil, il vous a dit que si l'œuvre n'est pas absolument irréprochable quant à l'idée et quant à la forme, cette publication est pourtant une bonne fortune dans un temps où la prose, « la vile prose, » disait Voltaire injuste envers la sienne, occupe beaucoup et beaucoup trop de place.

M. Vatel et M. Cougny vous ont entretenus du dernier recueil de poésies publié par M. Julien Travers, sous ce titre : *Gerbes glanées*. Il vous ont montré tout ce qu'il y a de grâce et de fraîcheur comme aussi d'énergie virile dans ces productions écloses sur les rives de l'Orne ou sur les grèves de Langrune.

M. Chardon vous a entretenus du dernier roman de M. Th. Gautier, *le Capitaine Fracasse*, l'une de ces œuvres de fantaisie où le fonds est peu de chose, mais où la forme (et la forme est presque tout dans l'art) tient une large place. Ce que notre collègue a tenu

surtout à mettre en lumière, ce n'est pas le sujet, vieux comme l'éternelle histoire de Léandre et de Colombine, ni l'interminable série des duels et des enlèvements qui sont la monnaie courante d'Alexandre Dumas, c'est le style qui peint autant qu'il raconte, sans jamais épuiser sa palette, c'est la vérité des détails, c'est une gaîté fine et délicate que ne désavouerait pas Rabelais, et par dessus tout une sensibilité profonde et communicative. Ce sont, vous a-t-il dit en terminant, des tableaux qui nous reportent en arrière à deux cents ans de distance et nous font assister à la vie nomade des comédiens sous Louis XIII; et quoiqu'on puisse signaler dans ce roman plus d'une tache, quoique l'auteur ait abusé des descriptions minutieuses et que ses personnages ne laissent pas de tomber parfois en d'étranges contradictions, l'œuvre paraît à notre collègue une des plus brillantes productions d'une école qui, malgré ses excès, a pourtant exercé une grande et salutaire influence sur les arts.

Vous devez encore à M. Chardon une analyse critique du livre de M. Auguste Vacquerie : *Profils et Grimaces*. Il lui était difficile de méconnaître que l'auteur dans ses philippiques contre les représentants de ce qu'il appelle l'art conventionnel, ait souvent dépassé la mesure, qu'il se soit fort inutilement acharné contre des idoles brisées depuis longtemps, et, que dans son torrent d'invectives, il roule bien du limon; mais notre collègue a mieux aimé vous signaler les belles parties d'un champion qui combat toujours sous le même drapeau avec la même valeur, sinon avec le même succès, d'un croyant qui s'indigne contre les compromis, les défaillances et les molles transactions; d'un disciple qui garde intacte la religion du souvenir, et qui, prouvant sa foi par le sacrifice, honore son maître en se dévouant pour lui. En se plaçant sur ce terrain, M. Chardon se donnait le droit de dire en terminant : « Malheur à ceux qui ne trouveraient là qu'un prétexte à chicanes littéraires ! »

M. Cougny vous a lu une étude sur la *Cistellaria* de Plaute, cette comédie vraiment pathétique, qui ne nous est parvenue que bien mutilée. Dans ces précieux fragments éclate toutefois l'habileté consommée du vieux poète à peindre les caractères, et M. Cougny a signalé à votre attention une face trop peu étudiée de ce vigoureux génie : une vive sensibilité et une exquise délicatesse. M. Cou-

gny vous a également entretenus des tentatives plus ou moins heureuses faites par les éditeurs pour combler les lacunes, et vous a fait connaître les pricipales scènes par une traduction en vers français aussi exacte et aussi littérale que le comporte une œuvre bien éloignée de nos mœurs et de nos idées.

Vous devez encore à M. Cougny une étude sur une autre comédie du même auteur, intitulée *les Captifs*, dans laquelle Plaute a mis tout son cœur et noblement réhabilité les esclaves qu'il avait vus de près et dont il avait partagé la dure condition. Il vous a lu aussi une traduction en vers français des scènes les plus vraies, les mieux dialoguées et les plus émouvantes.

M. Demouceaux vous a entretenus de la traduction de *Roméo et Juliette*, par M. Emile Deschamps, et spécialement de l'édition abrégée et adaptée à la scène française. Après quelques rapprochements entre Shakespeare et Corneille, entre la tragédie anglaise et le drame emprunté par notre grand poète au théâtre espagnol, après vous avoir démontré que le romantisme (je parle du romantisme avouable et sensé) est plus ancien qu'on ne le croit dans notre littérature, M. Demouceaux a fait ressortir, par un heureux choix de citations, le mérite d'une traduction qui a conservé la grâce et l'élégance comme aussi la vigueur et l'énergie de l'œuvre originale.

Comparant au point de vue philosophique, moral et littéraire la légende de Faust et le mythe de Psyché, M. Digard vous a dit comment l'une a pour objet de montrer l'homme blasé sur toutes les joies de l'art et de la science, et retombant dans les grossières satisfactions des sens, pensée triste où Gœthe ne s'est que trop complu, absolvant trop aisément son héroïne coupable d'un double meurtre, et sacrifiant trop souvent au besoin de l'effet, la vérité, la raison et la morale. Quant au mythe de Psyché, c'est l'âme qui s'élève par l'amour jusqu'à Dieu et s'absorbe en lui : pensée panthéiste si l'on veut par quelque endroit, mystique du moins (et l'un tient de près à l'autre), mais noble et haute, surtout quand elle est épurée par le christianisme. M. Digard vous a rappelé comment M. de Lamartine a traité ce mythe dans sa *Mort de Socrate*; il vous a dit aussi comment La Fontaine, dans son roman, a glorifié la volupté

de l'âme bien autrement noble et relevée que celle de Faust, car la volupté qu'il chante n'est point une sensuelle ivresse, mais l'union des cœurs et l'amour de la gloire.

Sous ce titre : *Le Théâtre contemporain et le public*, M. Mugnot vous a soumis quelques considérations sur l'étroite solidarité des auteurs dramatiques et des spectateurs qu'ils sont chargés de divertir. Ceux-ci n'ont point le droit de se récrier contre des succès scandaleux qu'ils ont faits eux-mêmes, tantôt par tolérance, tantôt par complicité, et si la responsabilité doit être divisée, ce n'est pas au public qu'en revient la moindre part. Sur quels sujets roule le théâtre contemporain ? sur l'argent, et les questions d'argent n'ont jamais tenu une plus large part dans les préoccupations de tous les rangs et de toutes les classes; sur la courtisane, qu'il réhabilite et qu'il dresse sur un piédestal, mais dont la femme du monde, pour complaire à des goûts dépravés, imite trop souvent les ridicules extravagances et les folles prodigalités; enfin sur les questions sociales, et ici le théâtre, sévère à ses heures à l'égard de la courtisane et des hommes d'argent, s'incline humblement devant la démocratie, et loin de l'avertir et de lui dire son fait, la flatte comme jamais n'ont été flattés les rois, vilipende toutes les supériorités sociales qu'elle hait, et irrite en les caressant ses instincts les plus bas et ses convoitises les plus effrénées.

M. Rudelle vous a entretenus de la dernière œuvre dramatique de M. Vacquerie, *J. Baudry*. Après avoir fait ressortir les principaux défauts de la pièce sous le rapport littéraire, il en a marqué et déploré les tendances sociales. *J. Baudry*, vous a-t-il dit, n'est que le pendant des *Misérables*. La théorie de l'auteur, c'est que le malheur n'est digne de compassion qu'autant qu'il est accompagné du crime, et c'est parmi les réprouvés qu'on doit chercher l'objet de ses prédilections. Pour mériter en faisant le bien, il faut d'abord avoir fait le mal. Être bon n'est que du bonheur, le devenir seul est une vertu : malheur aux bons ! Etrange doctrine impudemment étalée, que M. Rudelle a répudiée au nom de l'art comme au nom de la morale et du bon sens.

A l'examen de *J. Baudry*, M. Rudelle a fait succéder celui de la comédie nouvelle de M. Sardou, les *Diables noirs*. Il a fait ressor-

tir l'art infini avec lequel l'auteur des *Pattes de mouche* et des *Intimes* sait conduire une intrigue dramatique à travers des scènes tantôt remarquables par leur élévation, tantôt charmantes par leur gaîté comique ; il lui a su gré surtout de nous épargner les paradoxes éhontés de *J. Baudry*, les tirades grotesques de *Giboyer*, et il a applaudi à ce mot si moral et si vrai de l'héroïne désabusée : «Malheureuse ! comment espérais-tu faire de lui un honnête homme, toi qui n'as pas su rester une honnête femme ! » Est-ce à dire que M. Rudelle ait tout approuvé ? Non certes, la pièce ne manque point d'alliage, et M. Rudelle a dû vous signaler plus d'une défaillance et plus d'une regrettable contradiction.

Une autre pièce du même ordre a été examinée par M. Gueullette : *Montjoye*, par M. Oct. Feuillet. Montjoye aussi est un misérable, mais ce n'est pas à ce titre qu'il intéresse : l'auteur lui a laissé un sentiment moral qui le sauve et le rachète ; c'est l'amour et le respect de sa fille. Au point de vue de l'art le caractère peut être à bon droit contesté : il se dément ; Montjoye n'est point un type, mais un personnage isolé, autour duquel l'auteur a groupé une fable intéressante et morale, forcée dans quelques situations, mais avouée par le bon sens et par le bon goût. Sans doute à force de vouloir plaire, le langage de l'auteur ne laisse pas de devenir quelquefois doucereux et fade, mais au moins cette modération nous repose de ces violences et de ces exagérations boursouflées que peuvent seuls goûter des spectateurs blasés et friands de scandales.

Mais vous ne vous bornez point à la critique des œuvres dramatiques, plus d'une fois déjà la muse a séduit quelques-uns d'entre vous, et cette année encore, au milieu d'un concours de dames aussi flatteur qu'inaccoutumé, M. Noël a payé sa bienvenue par la lecture d'un proverbe en trois actes, intitulé : *La Confidente.*

M. Montalant-Bougleux, dont la verve ne se refroidit point (et vous en aurez encore ce soir une preuve nouvelle), vous a communiqué sept pièces de vers: 1° *Pomone dans les champs de Versailles*, éloge de La Quintinye, traduit de Santeul, destiné à la nouvelle édition de l'ouvrage de notre grand jardiniste ; 2° *Le Foyer ;* 3° *L'Eclipse de* 1868, 4° *Sept et Septante*, que l'auteur, entrant dans sa

soixante dix-septième année, adresse à son petit-fils qui termine sa septième ; 5° *Ducis au collége de France et le Restaurant du Bœuf à la Mode ;* 6° *Congé à mon propriétaire ;* 7° *Le Progrès.*

M. Lacombe vous a lu huit pièces de vers : 1° *Ode à la Pologne ;* 2° *Une journée à Etretat* ; 3° *Les Insulteurs*, à l'un des personnages les plus éclatants de la dernière révolution italienne ; 4° *Le Petit Marmyeur ;* 5° *Souvenir de Dieppe, le Château d'Arques ;* 6° *Les Chercheurs d'or ;* 7° *Eugénie ;* 8° *Rome, Israël, la Raison.*

Vous devez à M. Courteville un certain nombre de poésies dont les titres vous diront suffisamment le caractère : 1° *Les Excuses d'un coup de pied ;* 2° *Les Anges gardiens ;* 3° *Epître à Passe-Lacet*, souvenir de foire (1861) ; 4° *La Trentaine ;* 5° *Concurrence à un Epicurien ;* 6° *Après la cinquantaine ;* 7° *Prière maternelle.*

A M. Chappe, le poème intitulé : *Le Lycée*, auquel la Société impériale de Lille a décerné une médaille d'or ;

A M. Fr. Barré, deux pièces : 1° *C'est un rêve ;* 2° *Le Violon de mon grand-père ;*

A M. Rudelle, des stances intitulées : *Soupirs d'amour ;*

A M. Ch. Lafosse, une fable intitulée : *L'Ephémère* ;

A M. L. Demouceaux, la traduction d'une Idylle de Burns ;

A M. Santa-Crux, deux pièces : 1° *Au printemps ;* 2° *Une Sérénade ;*

Enfin à M. le marquis de Gaillon, un certain nombre de poésies légères : 1° *A la Folle du logis ;* 2° *A un Agneau nouveau-né ;* 3° *La Jeunesse et la Sagesse ;* 4° *Reproches aux fleurs ;* 5° *Le Pays de la fantaisie.*

RAPPORT de M. MONTALANT-BOUGLEUX, sur le Prix Caron (Prix de Vertu).

MESSIEURS,

Vous aviez fait annoncer par quelques feuilles locales que, dans votre séance solennelle de 1864, vous décerneriez une médaille de cent francs à une personne de la classe ouvrière ou domestique appartenant au département de Seine-et-Oise, qui se serait fait remarquer par un acte de dévouement et par sa persévérance dans une conduite exemplaire.

Les révélations n'ont guère répondu à votre appel, et ne vous ont indiqué aucun acte de dévouement comme ceux des demoiselles Gobin, Boisset et Doligé, que vous avez été heureux de couronner, la première en 1857, la seconde en 1859, et la dernière en 1860. Aucune personne de la classe domestique ne vous a été signalée pour son abnégation en faveur de maîtres tombés dans le malheur. Ces sortes de vertus seraient-elles devenues plus rares? Il ne faut pas le croire pour l'honneur de notre siècle; mais il est de leur nature, non de se cacher, mais de ne guère se montrer d'elles-mêmes.

Une seule demande vous a été adressée : elle a pour objet un ouvrier, et c'est le second des mérites requis par votre programme; c'est sa persévérance dans une conduite exemplaire, qui le recommande à votre attention.

Labossette (André-Hippolyte), ouvrier maçon, né à Versailles, le 19 octobre 1787, est aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans; et il travaille encore.

A l'âge de dix-neuf ans, Labossette, qui venait d'être dispensé du service militaire comme ayant un frère sous les drapeaux, commença d'être occupé à des travaux de maçonnerie chez un entrepreneur de Versailles. Il travaillait depuis trois ans chez ce même entrepreneur, lorsque, en 1809, à l'âge de vingt-deux ans, il devenait époux et père. Malgré une si intéressante position, malgré son exemption de 1806, il fut, dans la même année 1809, appelé à faire partie d'une de ces milices qu'on nommait alors *colonnes mobiles*, et fut dirigé sur la Belgique. En 1810, ce corps fut licencié à l'occasion du

mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, et Labossette reprit sa place chez son premier patron, après une année d'interruption, la seule, et par suite d'une force majeure, de 1806 à 1864.

Depuis cette époque de 1810, l'établissement pour lequel travaille encore aujourd'hui Labossette a vu six patrons se succéder, et se transmettre tour à tour cet honnête et laborieux ouvrier comme s'il eût fait partie intégrante de leur exploitation, comme s'il en eût été la tradition vivante.

On sait combien, durant cette longue carrière de Labossette, les mots *salaire, droit au travail, longueur des journées, grève, coalition*, avec leur inséparable cortége d'idées subversives, ont été mis de fois à l'ordre du jour parmi la classe ouvrière, et combien ils ont suscité d'orages; on sait combien de déplacements volontaires ou forcés, mais toujours préjudiciables aux travailleurs, ont été le résultat de ces conflits; on sait aussi à quelles suggestions corruptrices, à quels mauvais exemples, à quelles menaces, à quelles persécutions même ont été en butte, de la part de compagnons turbulents, les ouvriers qui, par leur esprit d'ordre et de stabilité, savaient se soustraire à cette plaie des ateliers ; on doit supposer que Labossette n'a point été exempt de ces obsessions; mais son imperturbable inamovibilité y a toujours résisté.

Une telle énergie de résistance à la lutte et aux tentations, une telle fermeté dans le bien était le signe d'une bonne conduite; et, à cet égard les témoignages abondent en faveur de Labossette. Des certificats émanés non-seulement de ses patrons, mais d'architectes et de propriétaires, toutes personnes respectables et dignes de foi, qui l'ont vu à l'œuvre à diverses époques, s'accordent à le louer comme époux, comme père de famille, comme ouvrier laborieux, assidu, tempérant, probe et délicat. Père de six enfants, il les a élevés par son travail ; quatre qui lui restent sont, grâce à ses soins, en état de pourvoir à leurs besoins; mais lui, malgré ses soixante-dix-sept ans d'âge, malgré près de 60 années de loyaux services, il sait, avec un courage et une dignité auxquels ses forces ne répondent pas toujours assez, assurer par son propre travail le pain de chaque jour pour lui et pour sa vieille compagne, qui est même son aînée de quelques mois.

J'ai parlé de sa probité ; un de ses certificats l'atteste à peu près dans les termes suivants : un jour Labossette travaillait seul dans une cave ; le propriétaire paraissait s'en inquiéter ; rassurez-vous, lui dit l'entrepreneur, si votre cave était inondée de vin, Labossette pourrait y être noyé, mais il n'en boirait pas. D'autres attestations rappellent que la confiance et la sympathie inspirées par cet honnête ouvrier étaient telles, que beaucoup de propriétaires ajournaient volontairement leurs travaux pour attendre qu'il pût être mis à leur disposition ; que d'autres, qui, en 1815, craignaient le pillage qu'amènent souvent les invasions armées, confièrent avec sécurité à Labossette le soin de cacher leurs trésors, et que tous furent contents de sa discrétion et de sa délicatesse.

Votre commission, Messieurs, a été vivement touchée de ces titres. Peut-être estimerez-vous, avec elle, que, dans un temps comme le nôtre, où la diffusion de tant de principes dissolvants a tristement relâché les liens qui devraient unir étroitement ouvriers et patrons, domestiques et maîtres ; que dans ce temps où domestiques et ouvriers en sont venus à faire de l'instabilité un jeu, de leur existence une perpétuelle pérégrination, de chacune de leurs entrées en condition une halte d'un jour pour prendre le temps de chercher le mieux, sans savoir jamais se contenter du bien, il serait utile de montrer à ses compagnons, comme un modèle et un encouragement, cet honnête et intéressant ouvrier, qui n'a point, il est vrai, à se prévaloir de quelqu'un de ces actes d'un dévouement prolongé que vous aimez tant à honorer, mais que recommande à votre sympathie plus d'un demi-siècle de persévérance dans une conduite exemplaire, persévérance qui, par sa durée, par sa résistance aux obstacles, s'est élevée au rang de la vertu.

Après la lecture de ce rapport, M. le Président remet à Labossette le prix qui lui a été décerné, et lui adresse des paroles sympathiques accueillies par les applaudissements de toute l'assemblée.

ROLE DES ANIMAUX

DANS

LES COMPOSITIONS LITTÉRAIRES

PAR M. NOËL, MEMBRE TITULAIRE.

Les animaux occupent une place importante dans notre existence et dans nos sentiments. Créés pour l'homme ou du moins avec lui, afin de peupler et d'embellir cette terre, ils ont part à la libéralité du Créateur qui nous donne ces compagnons et ces soutiens dans nos travaux. A l'origine du monde et pendant l'âge d'innocence, ils nous sont représentés par les livres saints comme les familiers de l'homme qui, loin d'avoir à se défendre contre leurs attaques, vit avec eux dans une sorte d'intimité dont la douceur s'altère avec la corruption de notre espèce. Inférieurs à nous par leur organisation, privés du plus noble apanage de notre nature, la liberté, et par suite du sentiment qui donne à toutes nos actions un caractère de moralité, ils n'offrent pas moins une sorte d'ébauche de nos facultés les plus précieuses. A différents degrés ils possèdent l'intelligence, la mémoire, quelques-uns même présentent des traces incontestables de raisonnement. La reconnaissance, l'affection, l'obéissance dévouée jusqu'au sacrifice, ne nous permettent pas de méconnaître en eux un présent inestimable de la bonté divine, qui voulut faire de la plupart nos serviteurs, de quelques-uns nos amis. Nul doute que nous n'ayons à remplir envers ces êtres d'une sensibilité analogue à la nôtre des devoirs dont nous ne sentons pas l'obligation en face de la matière inorganisée. La cruauté gratuite envers un animal, les souffrances que nous lui infligeons en dehors de la légitime

défense ou du besoin non moins légitime de notre nourriture (1), laissent dans l'âme de l'homme l'impression du remords. Suffit-il de ne pas les tourmenter, de n'en pas faire le jouet d'un caprice sanguinaire? Non, sans doute, et nous devons encore les soulager dans leurs souffrances, leur rendre en bons soins le salaire des services que nous réclamons de leur vigueur, de leur patience, de leur sagacité, enfin des mille qualités que par une éducation intelligente nous avons tournées à notre profit. L'expérience peut prouver du reste combien sont naturelles ces notions de justice et de bonté, qui ne s'effacent dans notre âme que par le développement de l'égoïsme et des passions. Il suffit de considérer les relations de l'animal et de l'enfant : ne dirait-on pas qu'il soient entraînés l'un vers l'autre par ce sentiment qui unissait les deux espèces aux premiers temps du paradis? L'enfant, dans la ferme, semble pour tous les animaux domestiques un objet sacré ; la vache lui laisse avec patience dérober son lait, le cheval se garde de tressaillir quand il se suspend à ses crins, et parfois, s'il se hisse jusque sur son dos, modère son allure et la proportionne à la faiblesse de celui qui plus tard sera son maître, et qu'il pourrait en ce moment briser sur la terre d'un seul bond. Quant au chien, sa sollicitude a quelque chose de si touchant, que la poésie, la peinture ou la sculpture ne trouveraient pas facilement pour leurs tableaux gracieux une plus vive inspiration que celle du spectacle d'un chien veillant sur l'enfant endormi. Cet enfant va devenir homme, et le sentiment de sa supériorité, l'ivresse du pouvoir que l'intelligence lui donne sur toute la nature endurcira son cœur. Il exercera d'abord sur l'animal résigné cette tyrannie que plus tard il fera sentir à ses semblables, et les compagnons de son enfance, les gardiens de son sommeil lui serviront à faire l'apprentissage de la cruauté ; la bonne harmonie entre l'homme et l'animal est rompue, et l'on appelle alors la théorie au secours pour étouffer le cri de la conscience. « L'animal

(1) Indépendamment de toutes les excellentes raisons qui prouvent le droit que nous avons d'employer la chair des animaux à notre nourriture, la conformation même de la mâchoire de l'homme, armée de dents canines communes avec les carnassiers, suffit à réfuter les déclamations éloquentes de Pythagore, reproduites par Ovide, Plutarque et J.-J. Rousseau.

« n'est qu'une machine, un morceau de cette terre que nous pou-
« vons pétrir, broyer à notre caprice ; il ne faut sentir dans ce cri
« de douleur qu'une vibration de l'air ; ce regard plein de larmes
« qu'il attache sur nous, comme pour nous reprocher de trahir son
« affection si constante et si dévouée, n'est qu'une invention chi-
« mérique de quelque cerveau malade. » Mille fois plus brutal que la brute elle-même qu'il dégrade pour se justifier, l'homme croit, en redoublant ses coups sur le bœuf, le cheval ou le chien, se prouver à lui-même sa dignité d'homme et de roi de la nature.

Mais bientôt l'éducation nous ramène à la vérité : guidée par elle, notre âme revient au sentiment naturel, et nous rendons à l'animal la part d'affection qu'il a droit de réclamer de nous. L'excès en tout est un défaut ; il ne faut donc pas pousser jusqu'aux folles rêveries de la métempsycose le respect de l'animal, et s'il est vrai que le plus beau caractère de la sagesse soit la mesure : *in sapientia modus*, nous prendrons en pitié les insensés qui vont dans leur raffinement jusqu'à sacrifier l'homme lui-même aux êtres inférieurs qui nous paraissent avoir été créés pour qu'il en fît usage dans la limite de ses besoins, avec justice et modération. N'arrivons pas à nous interdire la marche parce que chacun de nos pas écrase des peuplades d'êtres organisés dont la science nous révèle l'existence, ne nous privons pas de respirer parce que chaque aspiration de nos poumons engloutit des myriades de moucherons invisibles, et prenons pour mesure de nos devoirs l'avertissement de notre sensibilité. Le but du devoir n'est point caché au milieu de si profondes ténèbres qu'il faille les yeux de Lyncée pour le découvrir, la route n'est point si tortueuse qu'on ait besoin du fil d'Ariane pour ne s'y point égarer : la conscience ne murmure pas, elle crie, et l'entend bien quiconque ne s'est point de propos délibéré bouché les oreilles.

Respectons la sensibilité de l'animal à mesure qu'elle se rapproche davantage de la nôtre, et croyons que l'émotion sérieuse que sa souffrance nous fait éprouver est la mesure des devoirs que nous avons à remplir envers lui. Ces degrés s'établissent facilement. L'animal n'est point une simple machine, mais l'animal ne doit pas être mis au-dessus de l'homme. C'est une moins grande aberration

sans doute, mais c'en est une encore de le placer au même niveau, de lui donner au même degré toutes les facultés dont Dieu dota notre nature, d'assimiler le principe de ses mouvements, de ses pensées, à cette âme libre, consciente du bien et du mal, et qui porte comme marque de sa divine essence l'espoir d'une vie future et de l'immortalité.

Déterminons donc avec prudence la place que tient l'animal dans la vie humaine, et nous la retrouverons avec intérêt conservée et reproduite dans les œuvres d'art. Les grands écrivains, poètes ou prosateurs, n'ont pas négligé cette source d'émotions que pouvait leur fournir l'attachement de l'animal pour l'homme, les services qu'il nous rend et l'affection que nous lui témoignons en échange. Notre intention est de signaler ici que les effets empruntés aux relations de l'homme et de ses compagnons inférieurs sur cette terre, suivent en quelque sorte la marche de la civilisation. A l'origine, bien que souvent l'animal, par les croyances superstitieuses et la légende des métamorphoses, se trouve placé de pair avec les dieux, il n'occupe cependant qu'un degré bien inférieur dans ses rapports avec l'homme. Il est associé à ses joies, à ses chagrins, mais dans un rôle modeste, et qui ne dépasse pas le naturel et la vraisemblance. C'est ainsi que nous voyons dans l'Iliade les chevaux d'Achille, sensibles à la mort de Patrocle, et versant des larmes sur le cadavre de ce jeune homme dont la main les a si souvent guidés au champ de bataille.

« Dès que les chevaux d'Achille eurent appris la mort du héros « tombé dans la poussière sous les coups du terrible Hector, ils ré- « pandirent des pleurs... et restèrent immobiles. En vain Automé- « don essayait de les exciter du fouet, ou de les animer par des pa- « roles caressantes, ils ne voulaient ni rebrousser chemin du côté « de la mer, ni se mêler au combat. Ils restaient aussi fermes qu'une « colonne dressée sur un tombeau; de chaudes larmes mouillaient « la terre à leurs pieds, leur crinière souillée de poudre retombait « tristement sur le timon, » et leur attitude exprimait une si profonde douleur que Jupiter lui-même leur adresse la parole et cherche à les consoler.

Rien ici ne dépasse la mesure dans la sensibilité prêtée aux deux

nobles animaux si longtemps habitués à la main et à la voix de Patrocle : le poète a même besoin, pour justifier l'intérêt qu'ils ont le droit de nous inspirer, de s'abriter derrière une fiction autorisée dans les habitudes du poème épique. Les chevaux d'Achille sont des coursiers divins, immortels; leur douleur pourrait dépasser les proportions humaines sans que la vraisemblance fût altérée.

Voyons dans l'Odyssée avec quelle discrétion, et par suite avec quelle vérité, les rapports de l'homme et de l'animal sont étudiés, et comme l'épisode de la reconnaissance d'Ulysse par son chien Argus émeut profondément le lecteur qui n'est jeté par aucun détail au delà des bornes d'un attendrissement légitime. Parmi les animaux dont la nature nous offre l'affection et les services, le chien est sans contredit un de ceux qui nous sont le plus intimement liés par le sentiment. Gardien fidèle du maître qui le nourrit, il semble un modèle accompli de reconnaissance : ses regards attachés sur nos yeux épient nos volontés et nos moindres désirs; tout son instinct, toutes ses forces sont employées à nous servir; il nous sacrifie ses appétits et ses besoins; il se réjouit d'une caresse; il s'afflige des inquiétudes qui nous assombrissent le front; il donne sa vie pour protéger la nôtre; son affection intrépide contre les mauvais traitements ne s'arrête point même devant la pierre du tombeau, et les exemples sont assez nombreux de chiens refusant de survivre au maître qui les avait aimés. Certes ici la pente vers l'exagération est facile; Homère ne s'y laissera point glisser. Ulysse, rentrant inconnu dans sa patrie, aperçoit avec émotion un chien dont il avait nourri l'enfance, qu'il avait dressé lui-même à poursuivre les bêtes fauves, et qu'il n'avait pas quitté sans regret quand il partit pour l'expédition de Troie. Il feint l'ignorance et s'étonne de voir ainsi négligée cette bête de bonne race qui gît accablée de vieillesse, et rongée par la vermine. « Hélas ! lui répond Eumée, c'était le chien « bien-aimé de notre maître, mais depuis le départ d'Ulysse, les « serviteurs ne songent plus à lui. Il languit dans la tristesse et « l'abandon. Les hommes sont si oublieux ! » Le chien a meilleure mémoire : au son de cette voix qu'il reconnaît, après vingt ans, Argus a dressé l'oreille, il remue la queue en signe de reconnaissance; il voudrait encore venir caresser celui qui l'a nourri, mais ses forces trahissent sa tendresse, et le spectacle de cette fidélité

arrache une larme au héros. On sent dans les vers du poète le combat douloureux qui déchire l'âme d'Ulysse : il ne peut sans révéler sa présence récompenser que par un coup d'œil le plus sincère et le plus constant de tous ses amis ; et le pauvre Argus qui n'attendait que ce regard pour quitter la terre, qui n'était soutenu que par l'espérance de revoir son maître, ferme doucement les yeux et se laisse endormir dans la mort. Mais le poète se gardera bien d'attribuer à la seule émotion ce qui est l'ouvrage de la vieillesse, et il a soin de nous rappeler l'âge du brave et fidèle compagnon : « Argus retombe sur son fumier et ses yeux se ferment dans « la mort, dès qu'il eut revu son maître après la vingtième année. » (Homère, *Odyssée*, P ' 291.) L'émotion est inévitable parce que le poète est resté dans la vérité.

Ainsi que la fleur à force de soins et de culture s'éloigne de l'état primitif, acquiert de plus vives couleurs et de plus suaves parfums, l'âme, par la civilisation, se raffine et s'attendrit ; la sensibilité devient plus délicate, et de même aussi que la peau plus tendre de l'homme de la ville ressent plus vivement les impressions extérieures, les influences du froid ou de la chaleur, de même son âme amollie devient accessible aux émotions de plaisir ou de peine dont elle était jadis à peine effleurée ; elle se sent mieux vivre, par la jouissance et la douleur qui sont les signes de la vie. L'affection pour l'animal va donc se développer, et les œuvres de l'art donneront une plus grande place aux rapports qui unissent l'homme et la bête. Virgile enchérira d'un degré sur Homère, sans toutefois dépasser encore les bornes de la raison, sans arriver jusqu'à la délicatesse maladive que nous signalerons dans l'époque moderne. Le berger Mélibée quitte la terre natale, les champs de ses pères, dont le dépouille un soldat brutal. En partant pour l'exil, il trouve une larme à donner à cette pauvre chèvre qu'il pousse lentement devant lui, et dont les bêlements plaintifs appellent deux petits chevreaux qu'elle a mis bas sur la pierre nue du rocher.

En ipse capellas
Protenus æger ago : hanc etiam vix, Tityre, duco :
Hic inter densas corylos modo namque gemellos,
Spem gregis, ah ! silice in nuda connixa reliquit.
Eglog. I, 12.

Dans l'admirable épisode du livre III des *Georgiques*, le poète nous associe à toutes les souffrances des animaux pour lesquels, on l'a dit souvent, sa sympathie est plus évidente que celle de Lucrèce, son prédécesseur, pour les hommes en proie au même fléau. Sans faire remarquer comment Virgile s'attendrit sur le sort de ces jeunes veaux qui succombent au sein des gazons fleuris, ou qui exhalent devant leur crèche remplie une vie pleine de douceur et d'innocence,

> Hinc lætis vituli vulgo moriuntur in herbis,
> Et dulces animas plena ad præsepia reddunt.
>
> *Georg.* III, 494.

lisons le trépas du bœuf, dont la description est un des morceaux les plus achevés du poème :

« Dans la plaine qu'il déchire, le taureau s'abat ruisselant de « sueur et vomit un sang mêlé d'écume. Il pousse, en expirant, un « beuglement plaintif.... Le laboureur s'en retourne triste, délie le « bœuf affligé de la mort de son frère, et laisse en soupirant sa « charrue au milieu du sillon inachevé.... Pauvre taureau ! Quel « fruit lui revient-il de ses travaux et de ses services ? C'est en « vain qu'il épuisa ses forces à retourner pour nous cette terre, « notre commune nourrice ! Et pourtant, ce n'est point la liqueur « enivrante de Bacchus, ce ne sont pas nos somptueux festins qui « causèrent sa perte. Innocents animaux, vous vivez d'herbe fraîche « et de verts feuillages ; pour boisson, vous vous désaltérez dans « l'eau pure de la fontaine ou dans le courant du fleuve ; jamais le « souci n'a troublé le sommeil qui répare vos forces ! »

Il semble que l'auteur veuille ici justifier, par une sorte de moralité involontaire, l'intérêt que l'homme porte à l'animal, et nous prouver que ce dernier est digne de notre sympathie à d'autres titres que ceux des services rendus : remarquons toutefois qu'il n'entre pas dans la pensée de Virgile d'élever la bête à la hauteur de la vertu.

Nous trouverons la même mesure dans le portrait de l'animal domestique qui, sans nous être d'aucune utilité, mérite notre affection par celle même qu'il nous témoigne, et auquel nous sommes attachés par les soins que nous prenons de lui :

« C'était un beau cerf, à la haute ramure, au corps gracieux. Les « fils de Tyrrhée l'avaient pris à la mamelle de sa mère. Toute la « famille le caressait à l'envi. Mais c'était surtout la petite sœur, « la jeune Sylvie, qui s'occupait à le laver dans une onde pure, à « lisser son poil fauve, à l'enguirlander de rubans et de feuillages. « Hôte familier, il s'approchait sans crainte de la table de famille; « quand il avait vagué tout le jour à travers les foulées du bois, il « revenait de lui-même, aux approches de la nuit, dans l'étable où « sa litière était préparée.... Blessé par la flèche d'Ascagne, il « regagne sa demeure avec des cris, et réclame la protection de sa « jeune maîtresse, »

Successitque gemens stabulis, questuque, cruentus
Atque imploranti similis, tectum omne replebat.

Quel n'est pas l'effroi de Sylvie quand elle revoit couvert de sang le fidèle compagnon de ses jeux! Elle se frappe la poitrine avec désespoir, elle appelle à son secours son père et ses frères... ils accourent, et la guerre s'allume contre ces aventuriers insolents qui osent s'attaquer à une pauvre bête inoffensive, et blessent ainsi les paysans dans leur affection pour un animal dont ils ont fait un ami. (Virgile, *Enéide*, VII, 483 et suiv.)

Combien plus forte encore est cette amitié de l'animal pour l'homme, lorsqu'elle est établie sur des services rendus, lorque l'homme peut prêter à l'animal une affection égale pour sa famille, pour ses enfants! C'est ce que nous allons rencontrer dans l'épisode de Mézence. Ce tyran cruel, ce guerrier farouche, ennemi de ses sujets révoltés par sa barbarie, cet homme qui s'est mis lui-même hors de toutes les lois divines et humaines, qui ne connaît de dieux que son bras et sa lance, et qui ne goûte point de volupté plus vive que la vue du sang et l'agonie des mourants liés à des cadavres, il aime cependant deux êtres au monde, son fils Lausus, et Rhébus, son cheval alezan. Il aime ce cheval parce que c'est avec lui qu'il affronte les batailles, avec lui qu'il s'élance au milieu des mêlées sanglantes; Rhébus l'a tant de fois ramené couvert de sueur, de poussière et de sang!

Haud dejectus equum duci jubet : hoc decus illi,
Hoc solamen erat : bellis hoc victor abibat
Omnibus.

Bien plus, ce cheval élevé tout jeune dans la maison, est le témoin, le compagnon des premières années de Lausus. Je me figure l'enfant se plaisant à le conduire lui-même dans la prairie, le menant à la source, revenant sur son dos avec une hardiesse qui arrachait un sourire à la férocité de Mézence. Le père ne peut s'empêcher de confondre dans son cœur ces deux êtres qu'il a vu grandir ensemble : aussi quand la noble bête s'est arrêtée triste et morne devant le cadavre du jeune homme,

Alloquitur mœrentem,

« Ton maître est mort, lui dit Mézence, que ferions-nous sur cette « terre ? Repoussés du monde entier, nous n'étions que trois à « nous aimer ; mourons donc ensemble : mourons en essayant au « moins de venger cet enfant qui ne t'était pas moins cher qu'à moi- « même. » L'affection réciproque de l'animal et de l'homme est ici poussée jusqu'aux limites qu'elle ne saurait dépasser sans arriver à l'absurde.

« Rhébus, nous avons vécu longtemps ensemble, si quelque « chose peut s'appeler longtemps sur cette terre. Eh bien ! aujour- « d'hui tu vas venger avec moi notre Lausus, indignement égorgé, « ou si notre rage est impuissante, nous tomberons ensemble ; car « je ne crois pas, ô mon brave ! que tu veuilles obéir à d'autres « ordres, et accepter les Troyens pour maîtres. » (Virgile, *Enéide*, X, v. 857 et suiv.)

La mesure n'est point dépassée. L'observation de tous les jours nous atteste la sensibilité du cheval, qui s'attache surtout au soldat par la communauté des périls. Aussi nous sommes émus, mais non surpris, quand le poète nous montre l'animal affligé de la mort de son maître. Le cheval de Pallas accompagne tristement son cercueil et laisse tomber de grosses larmes. (Virgile, *Enéide*, XI, 89.) Le cheval de Lausus flaire avec une douleur épouvantée ce corps de dix-huit ans qu'on vient d'apporter devant lui. Rien de plus natu-

rel. Quant à l'affection de Mézence, elle ne saurait paraître excessive à qui voudra considérer l'existence et le caractère exceptionnel de cet homme qui, repoussé par la haine et le mépris de tous, a concentré ses sentiments sur deux êtres qui lui tiennent lieu du reste du monde et lui rendent toute sa tendresse.

Les législateurs de l'Orient, craignant la tendance de leurs peuples à l'idolâtrie, ont interdit de reproduire, par la peinture ou la sculpture, les traits et la forme humaine. Dans un esprit à peu près semblable, le christianisme, pour dégager les hommes des liens terrestres dont ils avaient été si longtemps embarrassés, nous a élevés à un spiritualisme dont l'excès était moins à redouter pour l'âme que les appétits grossiers et matériels. Il a donc longtemps combattu plutôt qu'encouragé l'affection de l'homme pour les animaux, et jusqu'au XVIII[e] siècle nous trouvons peu de traces, dans nos poètes, d'inspirations dues à ce sentiment. Les rares morceaux où nous pouvons le signaler sont des études, des imitations de l'antiquité, plutôt que des conceptions originales. Nous n'avons pas à nous occuper ici des contes et des fabliaux où l'animal est introduit, non comme ami de l'homme, comme occupant une part dans sa vie et dans les affections de son cœur, mais comme une image épigrammatique de ses qualités et de ses défauts, comme une sorte de parodie de l'humanité, à l'aide de laquelle l'écrivain entend donner des conseils et des leçons à ses semblables.

On nous reprocherait toutefois avec raison de passer sous silence l'admirable morceau dans lequel Ronsard nous retrace le lien de reconnaissance et de tendresse qui unit le gentilhomme à son cheval de bataille. La lecture est préférable à l'analyse :

Un gentil chevalier, qui ayme de nature
A nourrir des haras, s'il trouve d'adventure
Un coursier généreux, qui courant des premiers,
Couronnne son seigneur de palme et de lauriers,
Et, couvert de sueur, d'écume et de poussière,
Rapporte à la maison le prix de la carrière :
Quand ses membres sont froids, débiles et perclus,
Que vieillesse l'assaut, que vieil il ne court plus,
N'ayant rien du passé que la monstre honorable :
Son bon maître le loge au plus haut de l'étable,

Lui donne avoine et foin, soigneux de le panser,
Et d'avoir bien servi le fait récompenser ;
L'appelle par son nom, et si quelqu'un arrive,
Dit : « Voyez ce cheval, dont l'haleine poussive
Et d'ahan maintenant bat ses flancs à l'entour,
J'étais monté dessus au camp de Moncontour,
Je l'avais à Jarnac : mais enfin, tout se change! »
Et lors le vieil coursier qui entend sa louange,
Hennissant et frappant la terre se soubrit,
Bénissant son seigneur qui si bien le nourrit.

P. de Ronsard. Bocage royal à Henri III.

La Fontaine nous présente aussi, joint à son merveilleux talent d'observation des mœurs des animaux, une véritable affection pour les bêtes dont il a fait ses héros ; et nous pouvons en citer, comme un des plus remarquables exemples, la fable de l'*Homme et la Couleuvre* (X, 2).

« Une vache était là : l'on l'appelle, elle vient :
« Le cas est proposé : c'était chose facile :
« Falloit-il pour cela, dit-elle, m'appeler?
« La couleuvre a raison : pourquoi dissimuler?
« Je nourris celui-ci depuis longues années ;
« Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées ;
« Tout n'est que pour lui seul ; mon lait et mes enfants
« Le font à la maison revenir les mains pleines :
« Même j'ai rétabli sa santé, que les ans
« Avaient altérée ; et mes peines
« Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.
« Enfin me voilà vieille : il me laisse en un coin
« Sans herbe : s'il voulait encor me laisser paître !
« Mais je suis attachée : et si j'eusse eu pour maître
« Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
« L'ingratitude ? Adieu ; j'ai dit ce que je pense. »

Toute la sympathie de l'auteur pour les animaux éclate dans ces éloquents reproches qu'il prête à la vache. Tout est simple, tout est vrai, tout est touchant ; voilà bien la mesure de l'affection que la reconnaissance nous impose envers des êtres que la saine raison nous défend d'élever jusqu'à nous.

A partir du XVIII^e^ siècle, une tendance au matérialisme se manifeste dans les esprits : l'homme vise à se rapprocher de la nature, et le progrès des sciences d'observation faisant glisser certaines âmes faibles sur la pente du panthéisme, nous arrivons à élever l'animal au niveau même de l'homme, et à méconnaître la limite qui doit le séparer de nous dans le sentiment, comme elle le sépare dans l'ordre métaphysique. La Fontaine avait protesté contre cette philosophie qui affirme :

Que la bête est une machine,
Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts.
Nul sentiment, point d'âme, en elle tout est corps.

Mais il ne voulait point qu'on attribuât à la bête « cet esprit dont l'homme seul est le temple. » Il se bornait à donner à l'animal un point

« Que la plante après tout n'a point ;
« Cependant la plante respire.

Nos poètes ont été beaucoup plus loin, et sans avoir besoin de rechercher dans mille passages des auteurs de ces deux derniers siècles les traces de cette doctrine exagérée qui se plaît parfois à rabaisser l'homme lui-même au-dessous de la bête, nous en donnerons comme exemple deux pages de Lamartine, dont la merveilleuse poésie ne doit pas faire excuser l'exagération.

Dans le premier, tiré du poème de *Jocelyn* (III^e^ époque, 6 janvier 1794), l'affection la plus noble, la plus pure, la plus désintéressée pour un enfant dont la vie a été confiée à sa garde, ne semble au poète pouvoir être mieux comparée qu'à celle qu'il éprouvait dans son jeune âge pour une levrette. Et malgré toutes les restrictions que l'auteur doit au respect de son lecteur, il s'en faut peu que la comparaison ne tourne à l'avantage de l'animal.

Mais les comparaisons manquent : je me souvien
D'avoir eu pour ami, dans mon enfance, un chien,
Une levrette blanche, au museau de gazelle,
Au poil ondé de soie, au cou de tourterelle,
A l'œil profond et doux comme un regard humain;
Elle n'avait jamais mangé que dans ma main,

Répondu qu'à ma voix, couru que sur ma trace,
Dormi que sur mes pieds, ni flairé que ma place ;
Quand je sortais tout seul et qu'elle demeurait,
Tout le temps que j'étais dehors, elle pleurait ;
Pour me voir de plus loin aller ou reparaître,
Elle sautait d'un bond au bord de ma fenêtre,
Et, les deux pieds collés contre les froids carreaux,
Regardait tout le jour à travers les vitraux ;
Ou, parcourant ma chambre, elle y cherchait encore
La trace, l'ombre au moins du maître qu'elle adore,
Le dernier vêtement dont je m'étais couvert,
Ma plume, mon manteau, mon livre encore ouvert,
Et, l'oreille dressée au vent pour mieux m'entendre,
Se couchant à côté, passait l'heure à m'attendre
Dès que sur l'escalier mon pas retentissait,
Le fidèle animal à mon bruit s'élançait,
Se jetait sur mes pieds comme sur une proie,
M'enfermait en courant, dans des cercles de joie,
Me suivait dans la chambre au pied de mon fauteuil,
Paraissant endormi, me surveillait de l'œil ;
Là, le son de ma voix, la plainte inachevée,
Ma respiration plus ou moins élevée,
Le moindre mouvement du pied sur le tapis,
Le clignement des yeux sur le livre assoupis,
Le froissement léger du doigt entre la page,
Une ombre, un vague éclair passant sur mon visage,
Semblaient dans son sommeil passer et rejaillir,
D'un contre-coup soudain la faisant tressaillir ;
Ma joie ou ma tristesse en son œil retracée
N'était qu'un seul rayon d'une double pensée.
Elle mourut, encor son bel œil sur le mien,
Que de pleurs je versai ! je l'aimais tant ! Eh ! bien,
Quoique ma plume tremble, en glissant sur la page,
De ternir dans mon cœur l'amitié par l'image,
Que de l'âme à l'instinct toute comparaison
Profane la nature et monte à la raison,
Ce charmant souvenir de mon heureuse enfance
Me revient dans le cœur quand je pense à Laurence.

Ce n'est point assez : l'animal, dans le morceau que nous venons de lire, était un ami ; nous l'allons voir devenir un frère ; mais ces

mots sacrés d'amitié, de fraternité, ne sont plus employés pour ainsi dire par métaphore. La confusion sera complète entre l'homme et la bête. Si tous les priviléges de l'homme, l'intelligence, la volonté, la liberté, ont été généreusement accordés par le jeune gentilhomme à sa levrette, le chien du prêtre (et remarquez ici l'importance que donne à la doctrine le choix du personnage), le chien du prêtre aura le privilége de la vie future, de l'immortalité ! Confondus sur la terre, l'homme et l'animal seront réunis dans le ciel : une si violente affection ne doit pas être interrompue par la mort. (IX^e^ époque, 12 octobre 1800.)

O mon chien ! Dieu seul sait la distance entre nous ;
Seul, il sait quel degré de l'échelle de l'être
Sépare ton instinct de l'âme de ton maître ;
Mais seul il sait aussi par quel secret rapport
Tu vis de son regard, et tu meurs de sa mort,
Et par quelle pitié pour nos cœurs, il te donne
Pour aimer encor ceux que n'aime plus personne.
Aussi, pauvre animal, quoique à terre couché,
Jamais d'un sot dédain mon pied ne t'a touché,
Jamais, d'un mot brutal contristant ta tendresse,
Mon cœur n'a repoussé ta touchante caresse.
Mais toujours, ah ! toujours, en toi j'ai respecté
De ton maître et du mien la touchante bonté,
Comme on doit respecter sa moindre créature,
Frère à quelque degré qu'ait voulu la nature !
Ah ! mon pauvre Fido, quand, tes yeux sur les miens,
Le silence comprend nos muets entretiens ;
Quand, au bord de mon lit, épiant si je veille,
Un seul souffle inégal de mon sein te réveille ;
Que, lisant ma tristesse en mes yeux obscurcis,
Dans les plis de mon front tu cherches mes soucis,
Et que, pour la distraire, attirant ma pensée,
Tu mords plus tendrement ma main vers toi baissée ;
Que, comme un clair miroir, ma joie ou mon chagrin
Rend ton œil fraternel inquiet ou serein ;
Que l'âme en toi se lève avec tant d'évidence,
Et que l'amour encor passe l'intelligence ;
Non, tu n'es pas du cœur la vaine illusion,
Du sentiment humain une dérision,

Un corps organisé qu'anime une caresse,
Automate trompeur de vie ou de tendresse !
Non ! Quand ce sentiment s'éteindra dans tes yeux,
Il se ranimera *dans je ne sais quels cieux.*
De ce qui s'aima tant la tendre sympathie,
Homme ou plante, jamais ne meurt anéantie :
Dieu la brise un instant, mais pour la réunir ;
Son sein est assez grand pour nous tous contenir !

C'est ainsi qu'un sentiment vrai, légitime, contenu par les époques classiques dans les limites de la raison, arrive de nos jours à une sensibilité maladive, et conduit la pensée humaine par la route dangereuse de l'attendrissement jusqu'à l'impiété.

Avons-nous ici voulu faire le procès à l'époque moderne, dont nul plus que nous n'admire le génie et les œuvres? Avons-nous voulu réveiller la vieille querelle des anciens et des modernes? Non, certes ; il n'est pas non plus entré dans notre pensée de nous constituer l'ennemi des chiens et des chats, et de nous mettre à dos toutes les bêtes de la création. Nous avons seulement voulu démontrer, à propos d'un mince détail, ce point établi par tant d'illustres exemples, à savoir que tout doit tendre au bon sens et que rien ne saurait prévaloir contre la maxime de notre Boileau :

Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Est-ce notre faute si, plus que les âges précédents, notre XIX^e^ siècle paraît se mettre en contradiction avec l'édit du préteur?

Ne serait-il pas plus sage, au lieu d'accuser le pédantisme et l'esprit de dénigrement, de tempérer en tout la verve de notre imagination, les riches couleurs d'une poésie qui ne fut jamais plus brillante et plus féconde, les audaces d'une invention qui nous emporte sur des hauteurs inconnues, par un peu de cette sobriété, de cette prudence qui gardait nos anciens de donner un nom à quelque mer illustrée par leur chute (1)?

(1) ..... Ceratis ope Daedalea
Nititur pennis, vitreo daturus
Nomina ponto.
(Horace, od. IV, I, 2.)

VIEUX!!!

PAR M. MONTALANT - BOUGLEUX

MEMBRE TITULAIRE.

Il ne laisse subsister dans ses ouvrages ce qui est personnel que parce que c'est peut-être un reflet de ce qui est général.
(V. Hugo.)

Homo sum...
(Ter.)

Enfin me voilà vieux ! Au nombre des vivants
Déjà je ne compte plus guère.
Les plus légers travaux me seraient énervants ;
Adieu les veilles et la guerre !
Chez les gens, la pitié, le dédain, les dehors
Même de la condescendance,
Tout, mes membres aussi, dont s'usent les ressorts,
M'avertit de ma décadence.
Dans les jeunes regards mon regard voit inscrit
Que l'on trouve en moi trop ridées,
Ici pour plaire au cœur, là pour flatter l'esprit,
Et la figure et les idées.
J'ai des mots d'autrefois : « Incorruptible, Fier, »
Archaïsmes que chacun raille ;
Mieux qu'au mal d'aujourd'hui je mords au bien d'hier :
C'est que je suis une antiquaille.
Je démêle toujours ce titre : « Vétéran ! »
Au fond du blâme ou de l'éloge ;
Pour m'indiquer mon heure, enfin, tout est cadran,
Pour la sonner, tout est horloge.

Enfin me voilà vieux ! Pâle navigateur,
Les aventures, les conquêtes
Ne sont plus mon souci. J'ai franchi l'équateur,
J'ai doublé le Cap des Tempêtes.
Adieu, flots turbulents, péril du passager,
Adieu les ardeurs du Tropique !
Enfin me voilà vieux ! Salut, mer sans danger,
Salut, Océan Pacifique !
Sous un vent qui, déjà moins volage et moins fort,
Sans secousse gonfle ma voile,
Vers le port inconnu, vers l'infaillible port,
Je vais, guidé par mon étoile.
Richesse, grandeur, gloire, aucune ambition,
Sous les traits d'aucune sirène,
A des sons pleins de charme et de perdition
Ne vient plus bercer ma carène.
De symboles vaincus ou de blasons vainqueurs
Ma poupe à son gré peut se peindre ;
Mon caprice et mon goût sont mes seuls remorqueurs ;
Je ne veux ni flatter ni feindre.
Dans ma barque, c'est moi qui tiens le gouvernail ;
C'est par moi que tout s'équilibre ;
Je règle mon repos, mes plaisirs, mon travail ;
Enfin me voilà vieux... et libre !

Las du trajet, parti de rivages lointains,
Je dois être à la fin de l'onde....
Terre ! terre ! je sens à des signes certains
Que j'approche d'un nouveau monde.
Aux bruits d'aile et de voix, aux terrestres senteurs
Arrivant des lieux qu'il implore,
Colomb, enfin, devine, après bien des lenteurs,
Son but, qu'il ne peut voir encore.
Pour moi, — n'est-ce qu'un songe ? est-ce un rayon de foi
Qui m'éclaire avant que je meure ? —
Je vois le nouveau ciel, et j'entends près de moi
S'ouvrir l'éternelle demeure.

J'arrive, il en est temps! au bout de mes labeurs;
Mon navire est plein de fissures,
Œuvres de toutes mains, même des radoubeurs;
Je m'écoule par cent blessures.

J'arrive, je le sens; mais avant de toucher
Le port, la falaise ou la grève,
Mon vaisseau trouve bon, si vieux, de relâcher,
Et de prendre ici quelque trève.

Hommes, notre vieillesse est notre temps d'arrêt;
Venus d'une plage lointaine,
Non peut-être sans tache, on entre au lazaret,
Où notre âme fait quarantaine.

Le navire a passé sous des climats infects
A suivre de si longs voyages;
Tout vieillard en son âme a des levains suspects
Amassés à travers trois âges.

Tout près d'être jugé pour le débarquement,
On se purifie, on efface,
Au sein de la retraite et du recueillement,
De ses torts le germe ou la trace

Avant de toucher terre, en panne au bord des flots,
On voit, avec l'œil de Lucrèce,
Les caprices du vent, l'effroi des matelots,
Et leur péril et leur détresse.

De cette eau, d'où mon pied foulerait le gazon
Qui demain couvrira ma couche,
Loin sur la pleine mer, au bout de l'horizon,
Je vois un tableau qui me touche;
Car mes pareils, là-bas, suivent, non sans tourment,
Cette eau qu'avant eux j'ai suivie;
Je les plains, n'eussent-ils qu'à souffrir seulement
Du mal de mer nommé la vie.

Mais enfin je suis vieux! Las d'être ballotté,
Las du roulis, las du tangage;
Vers des astres nouveaux sans cesse orienté;
Las de voir manœuvre, langage,

Las de voir pavillon, boussole, but, chemin,
Et ce qu'on fait, et ce qu'on cherche,
Au gré d'un coup de vent, du jour au lendemain
Changer suivant l'oiseau qui perche;
Las, quand vers l'idéal, rêve du citoyen,
D'un recif à l'autre on louvoie,
De voir qu'un lamaneur, dans le sens mitoyen,
Jamais ne sache ouvrir la voie;
Puisque enfin chez tout homme et toute nation,
Par une infortune obstinée,
Manquer, manquer toujours sa destination
Est l'immanquable destinée;
Comme au fond d'une crique en mon âge abrité,
Je gémis sur quiconque souffre,
Mais je ris dans mon cœur de n'être plus porté,
Jouet des vagues, sur ce gouffre.

O vieillesse! avant-port! seuil du séjour nouveau
Où Dieu, qu'enfin je vais connaître,
Courbe faibles ou forts sous un même niveau,
Lui le vrai roi, lui le seul maître!
Enfin me voilà vieux! c'est mon avénement;
Persécuteurs, c'est mon refuge.
Nous devenons égaux, et nous tous humblement
Nous allons voir le même juge.
Enfin me voilà vieux! je sens déjà la main
Qui soutient toutes les victimes;
Et vous, mes ennemis, vous sentirez demain
Le bras qui punit tous les crimes.

Mais non; prenez, mon âme, un souci plus chrétien;
Sur vous-même ouvrez l'œil du doute;
Et, plutôt qu'un vengeur implorant un soutien,
Quand de si près Dieu vous écoute,

Vers ce monde idéal ayez moins l'œil fixé
Comme un naufragé vers la dune ;
Qu'avec vous, pour mieux voir aux brumes du passé,
Le souvenir monte à la hune ;
Regardez si, là bas sur le gouffre marin,
N'est point, parmi votre sillage,
Plus d'un noble joyau tombé de votre écrin
Dans le trouble de quelque orage.
Laissez à Dieu le choix des méchants à punir ;
Ne songez qu'à vous faire absoudre ;
Dans la main que vers vous Dieu tendrait pour bénir
Gardez-vous d'allumer la foudre.

Quand le soldat lassé trouve au bout du chemin
Son étape, ville inconnue,
Ses armes, ses habits reprennent sous sa main
L'éclat d'une belle tenue.
Il veut, par son orgueil noblement excité,
Quand de son gîte il sent l'approche,
Aux hôtes, mais surtout au chef de la cité
Se montrer soldat sans reproche.
Et nous, si, près du but, l'écume de la mer
Encore à notre flanc s'attache,
Essuyons-nous au bord ; ne gardons rien d'amer ;
Devant Dieu montrons-nous sans tache.
Et quand viendra pour nous le moment d'aborder
Au rivage plein de mystère,
Mon âme, s'il se peut, sachons le regarder
D'un œil sans trouble, quoique austère.
La vie est aigre : Dieu, pour nous y maintenir,
Nous en donne la soif immense.
On boit ; la liqueur baisse ; on tremble de finir ;
Mais qui dirait : « Je recommence ! »

Nous sommes les mortels ; nous naissons pour souffrir ;
La vie est un mal incurable,
Un mal dont, tôt ou tard, il nous faut tous mourir ;
Et la mort nous est secourable.

O vieillesse ! fardeau ! vieillesse ! dignité !
Rigueur ici, là récompense
Qu'en sa mystérieuse et terrible équité,
Dieu nous inflige ou nous dispense ;
Épine ou fleur, toujours couronne sur le front
De Lear, d'Anacréon, d'Homère ;
N'es-tu, douteux objet et de blâme et d'affront,
Que le fond d'une coupe amère ?
L'homme, quand tu l'étreins, n'est-il plus qu'un lambeau,
Poussière déjà refroidie
Qu'attend l'archéologue et le ver du tombeau ?
Ne nous es-tu que maladie (1) ?
Oui, des infirmités l'essaim toujours nombreux
Des vieux est l'escorte trop sûre (2) ;
Mais quel marcheur, lassé d'un voyage scabreux,
N'y laisse rien de sa chaussure ?

Va ! jusqu'au dernier jour, vieillesse, ma raison
T'accueille avec reconnaissance ;
Car vivre est la douleur, mourir la guérison,
Et vieillir la convalescence.

(1) *Senectus ipsa est morbus.* (Ter.)
(2) ..... *Circumsilit agmine facto*
Morborum omne genus. (Juv.)

ERASME

ENNEMI DE LA GUERRE

PAR M. DURAND DE LAUR

Membre titulaire.

De hautes intelligences cherchent aujourd'hui les moyens de faire cesser la guerre, au moins entre les nations civilisées. La question n'est pas nouvelle. Permettez-moi d'examiner rapidement devant vous ce qu'en pensait un homme considérable du temps passé.

Au commencement du XVI^e^ siècle, Erasme fut, dans une certaine mesure, ce que Voltaire devait être plus tard au XVIII^e^.

Esprit facile et lumineux, il a, par la magie de sa plume, imposé sa pensée et sa langue au monde éclairé; esprit universel, il a remué toutes les questions. Doué des plus brillantes qualités, ce qui a surtout manqué à son génie comme à son caractère, c'est la consistance; mais s'il est un point sur lequel il n'ait jamais varié, c'est la guerre : non qu'il la condamne d'une manière absolue. Quelquefois même, il ne semble pas loin de penser sur sa destination providentielle, comme le comte de Maistre : « Il est sans doute plus heureux, dit-il, d'éviter la guerre que de la faire courageusement; quant à la paix, elle ne peut être de longue durée, ou bien elle engendre la corruption des mœurs, à moins que les conseils d'hommes sages ne la gouvernent. »

Mais au fond, il ne croyait la guerre permise que dans le cas de légitime défense. Il ne l'approuvait même pas contre les Turcs, si elle avait pour but de propager la foi évangélique, et non de repousser leurs invasions violentes; car ce n'était point par les armes et par la force, mais par la parole, par l'enseignement, par l'exemple contagieux des vertus chrétiennes qu'il fallait étendre

l'empire du Christ. Quant à la guerre que se font entre elles les nations civilisées, pour agrandir leur territoire, il la déclarait impie, contraire à la charité et à la fraternité évangélique, comme à la nature même de l'homme, pernicieuse enfin aux lettres, aux mœurs, à la religion.

Dans ses livres, comme dans sa correspondance, en toute occasion, il la poursuit avec une éloquence et une verve qui ne se lassent jamais : il la poursuit non-seulement en elle-même, dans les malheurs et les crimes qu'elle enfante, mais aussi dans ceux qui en font leur métier. Il n'a pas assez de mépris, assez de sarcasmes amers contre les gens de guerre. Hâtons-nous de dire que ces railleries, que ces injures ne s'adressent pas aux soldats qui combattent pour défendre le sol de la patrie. Si Erasme avait pu connaître le guerrier moderne, tel qu'il existe surtout chez les nations libres, il lui aurait rendu justice; mais il ne voyait autour de lui que des bandes mercenaires, toujours prêtes à se vendre au plus offrant, à piller indistinctement amis et ennemis. Voilà les guerriers qu'il a représentés avec des couleurs ineffaçables.

Mais il ne se contenta pas de lancer de véhémentes invectives ou des épigrammes acérées contre ceux qui provoquaient la guerre ou qui la favorisaient; il usa de l'influence que lui donnait sa renommée pour gagner à la cause de la paix les princes et les puissants du monde.

Peu de temps après la mort de Jules II, ce pontife guerrier, il écrivait à l'abbé de Saint-Bertin, Antoine de Bergues, qui avait un grand crédit auprès de l'empereur Maximilien, à la cour des Pays-Bas et même à celle d'Angleterre : « Je vois naître de grands « mouvements, où aboutiront-ils ? On ne sait ; daigne la faveur de « Dieu calmer cette tempête de la chrétienté ! Je me demande « souvent avec étonnement ce qui peut pousser, je ne dis pas des « chrétiens, mais des hommes à un tel point de démence, qu'ils se « précipitent à leur perte mutuelle avec tant d'ardeur, de dépenses « et de périls. Que faisons-nous toute notre vie ? la guerre. Peut-il « y avoir dans le monde un objet de si grand prix, qu'il nous porte « à une extrémité si pernicieuse, si horrible, qui, même quand elle « est parfaitement juste, déplaît à tout homme vraiment honnête. « Je vous en prie ; considérez les gens que l'on emploie pour la

« faire. Ce sont des meurtriers, des joueurs, des incestueux, des « débauchés, les plus vils mercenaires, à qui le moindre gain est « plus cher que la vie. Ce sont d'excellents soldats; car ce qu'ils « faisaient auparavant à leurs risques et périls, ils le font mainte- « nant pour un salaire et avec gloire. Il faut recevoir ce ramas « d'hommes dans les campagnes et dans les villes. Il faut se faire « leur esclave pour se venger d'un autre.... Les désordres moraux « que la guerre amène, se prolongent bien des années après « qu'elle est finie. Calculez maintenant les dépenses : même étant « vainqueur, vous avez plus de perte que de profit; et d'ailleurs, « quel royaume pourrait valoir la vie et le sang de tant de milliers « d'hommes... Le peuple fonde et embellit les villes; la folie des « princes les détruit. Enfin lorsque nous voyons les affaires « humaines agitées par des révolutions et des bouleversements « continuels, à quoi bon acquérir avec tant d'efforts un empire qui, « à la première occasion, passera en d'autres mains? Que de sang « coûta l'empire romain, et comme sa chute fut prompte! Mais, « direz-vous, il faut soutenir le droit des princes. Il ne m'appartient « pas de parler légèrement de leurs actes. Je sais seulement une « chose, c'est que souvent le droit absolu est la suprême injustice, « et qu'il y a des princes qui déterminent d'abord ce qu'ils veu- « lent, et cherchent ensuite quelque prétexte pour couvrir leur « conduite... et je le demande; au milieu de ces innombrables « changements, parmi tant de traités faits et rompus, qui donc « manquera de prétexte? Même quand l'intérêt débattu est très « grand, quand c'est la possession d'une souveraineté, pourquoi « tant de sang? Il ne s'agit pas en effet du salut du peuple, mais « seulement de savoir s'il appellera prince celui-ci ou celui-là. Il « y a des pontifes et des évêques; il y a des hommes éclairés et « justes qui peuvent décider ces questions sans faire naître la « guerre, et sans bouleverser les choses divines et humaines. En « outre, nous devons nous souvenir que les hommes sont libres, « surtout les chrétiens. Après qu'ils ont prospéré longtemps sous « quelque prince, et qu'ils le reconnaissent pour leur légitime sou- « verain, qu'est-il besoin d'ébranler le monde pour opérer une « révolution? Un long consentement suffit pour faire un prince,

« même chez les païens, bien plus encore chez les chrétiens où la « souveraineté est un service public, et non une propriété ; de sorte « que celui à qui l'on a enlevé une portion de ses États, devrait « paraître soulagé d'une partie de sa charge et non lésé dans son « droit... Pour moi, dit Erasme en finissant, tout ce que j'ai de « fortune, je l'ai chez les Anglais ; mais j'y renoncerais volontiers « et entièrement si, à cette condition, la paix devait être cimentée « entre les princes chrétiens. »

Elle fut conclue enfin, comme il le désirait. Léon X, Henri VIII, François Ier, Charles d'Autriche, semblaient rivaliser de zèle pour la consolider et la rendre perpétuelle.

Erasme fut dupe un moment de ces démonstrations menteuses. Il disait dans une lettre privée : « Je voudrais presque rajeunir un peu, uniquement pour voir l'âge d'or qui va renaître, tant nous voyons les cœurs des princes, comme changés par une inspiration divine, s'appliquer de toutes leurs forces à établir la paix et la concorde, à l'instigation surtout du pape Léon et du roi de France. »

« Heureuse l'Allemagne, dit-il dans une autre lettre, si enfin il lui est permis de se reposer de ses guerres : j'espère que ce sera bientôt, grâce à la sagesse des monarques; et cependant, il se trouve dans le vulgaire obscur quelques hommes qui jettent dans les âmes des brandons de guerre contre la France. O pensées impies! le monde chrétien conspirer contre la partie la plus pure et la plus florissante de la chrétienté!... Nulle part on ne voit un sénat plus auguste (1), une école plus célèbre et plus chaste (2); nulle part l'autorité des lois n'est plus puissante ; l'unité de l'État plus forte. Qui est plus digne de l'empire que ceux qui l'exercent le mieux?... Aurions-nous la victoire, que pourraient souhaiter les Turcs, et même de plus grands ennemis du Christ, aussi ardemment que de voir la partie la plus belle et la plus forte de la chrétienté, livrée au fer et au feu, la fleur du christianisme foulée aux pieds indignement? Prions le Dieu très bon et très grand, pour que la faveur de la fortune et le suffrage des princes ne secondent pas un tel délire. »

(1) Le Parlement.
(2) La Sorbonne.

C'était un Hollandais, un sujet de la maison d'Autriche, qui écrivait cet éloge éloquent de la France, où respire en même temps l'ardent amour de la paix. Lorsque la fortune eut trahi François Ier à la journée de Pavie, il plaida auprès de Charles V la cause de la clémence et de la magnanimité. Il s'indignait des lenteurs que les ministres des princes mettaient à conclure un traité. « Ils sont arrêtés, disait-il, par des questions de frontières ou de mariages; car les tragédies des souverains finissent souvent comme les comédies, par des mariages. Pour moi, si j'étais l'empereur, j'aurais tout fini sans retard avec le roi des Français de cette manière; je lui aurais dit : Mon frère, quelque mauvais génie a excité entre nous cette guerre; toutefois nous n'avons pas combattu pour nous arracher la vie, mais la domination. Ce qui dépendait de toi, tu l'as fait; tu t'es conduit en guerrier brave et vaillant; la fortune m'a favorisé et t'a mis en mon pouvoir. Ce que tu as éprouvé, j'aurais pu l'éprouver moi-même, et ton malheur nous avertit de la fragilité humaine; nous savons par expérience combien cette lutte est fâcheuse à l'un et à l'autre. Eh bien, engageons entre nous un combat tout différent : je te donne la vie, je te donne la liberté. Tu étais mon ennemi, je te reçois comme ami. Mettons en oubli tous les maux passés; retourne vers les tiens sans rançon et libre; garde ce qui t'appartient; sois bon voisin; et désormais luttons seulement à qui l'emportera sur l'autre en loyauté, en bons offices, en bienveillance; luttons, non pas à qui aura des États plus étendus, mais à qui les gouvernera plus honnêtement. Dans la première lutte, j'ai eu la gloire d'être heureux; celui qui sera vainqueur dans la seconde, remportera un honneur bien plus brillant.

« Pour moi cette renommée de clémence me donnera plus de véritable gloire que la conquête de toute la France. Pour toi, l'opinion qu'on aura de ta reconnaissance, te fera plus d'honneur que si tu m'avais chassé de toute l'Italie. Ne m'envie pas la gloire que j'ambitionne : à mon tour, je favoriserai si bien la tienne, que tu te reconnaîtras volontiers débiteur envers mon amitié. »

Voilà, si je ne m'abuse, des paroles pleines de simplicité et de grandeur; Érasme ajoutait cette réflexion profonde, éternellement

vraie : « Des conditions trop rigoureuses recouvrent la plaie, mais ne la guérissent pas; à la première occasion, elle se rouvre, et le mal éclate de nouveau avec plus de violence. »

En même temps qu'il attaquait l'ambition des princes avec les armes de la raison éloquente, il poursuivait le soldat mercenaire avec les traits d'une fine et mordante ironie :

Je vous demande la permission, pour terminer, de vous citer un fragment de dialogue où il le met en scène :

HANNON ET THRASYMAQUE.

HANNON. D'où viens-tu? Mercure en partant, te voilà devenu Vulcain. — THRASYMAQUE. De quels Vulcains et de quels Mercures parles-tu ? — HANNON. En t'en allant tu avais des ailes, maintenant tu boites. — THRASYMAQUE. C'est ainsi qu'on a coutume de revenir de la guerre. — HANNON. Qu'avais-tu à faire à la guerre, toi qui es plus prompt à fuir que n'importe quel daim?—THRASYMAQUE. L'espoir du butin m'avait rendu brave. — HANNON. Tu rapportes donc beaucoup de dépouilles ?—THRASYMAQUE. Je rapporte ma ceinture vide. — HANNON. Tu es d'autant moins chargé de bagage.— THRASYMAQUE. Mais je reviens chargé de crimes.—HANNON. Certes, c'est un lourd fardeau, si, comme dit le prophète, le péché est du plomb. — THRASYMAQUE. J'ai vu et commis là plus de crimes que jamais auparavant dans toute ma vie. — HANNON. En quoi donc la vie de soldat plaît-elle ? — THRASYMAQUE. Il n'y a rien de plus criminel et de plus misérable. — HANNON. Quelle est donc l'idée de ceux qui, pour un écu ou même gratis, courent à la guerre comme à un banquet?— THRASYMAQUE. Je ne saurais conjecturer autre chose, sinon qu'ils sont poussés par des furies malfaisantes, se sont donnés tout entiers à l'esprit malin, et ont sur cette terre anticipé l'enfer. — HANNON. Il paraît bien en être ainsi, car à peine avec tout l'argent du monde pourrait-on les engager à une entreprise honnête. Mais raconte-nous comment le combat s'est passé, et de quel côté a penché la victoire. — THRASYMAQUE. Le fracas, le tumulte, le tintamarre des clairons, les cris des guerriers étaient si grands, que je n'ai pu voir ce qui se passait; c'est à peine si je savais où j'étais moi-

même. — HANNON. D'où vient donc que les autres qui reviennent de la guerre, dépeignent tout ce que chacun a dit et fait, comme s'ils avaient assisté à tout en spectateurs oisifs. — THRASYMAQUE. Je crois qu'ils mentent magnifiquement ; ce qui s'est passé dans ma tente, je le sais ; ce qui s'est passé dans le combat, je l'ignore complétement. — HANNON. Sais-tu au moins comment tu es devenu boiteux ? — THRASYMAQUE. A peine ; puisse Mars me prendre en haine ! Je soupçonne que j'ai été blessé au genou par une pierre ou par le pied d'un cheval. — HANNON. Mais moi, je le sais. — THRASYMAQUE. Tu le sais ? quelqu'un te l'a-t-il raconté ?—HANNON. Non, mais je le devine.—THRASYMAQUE. Dis-le donc.—HANNON. Comme tu fuyais éperdu, tu es tombé à terre et tu t'es heurté contre un caillou. — THRASYMAQUE. Que je meure, si tu n'as pas touché la chose du doigt, tant est vraisemblable ta conjecture. — HANNON. Va-t'en à la maison raconter tes victoires à ta femme. — THRASYMAQUE. Elle ne fera pas entendre à mon oreille de douces louanges ; je reviens sans argent.— HANNON. Mais d'où tireras-tu pour rendre ce que tu as ravi ?—THRASYMAQUE. Je l'ai rendu depuis longtemps. — HANNON. A qui ? — THRASYMAQUE. Aux filles de joie, aux marchands de vin, et à ceux qui m'ont vaincu au jeu. — HANNON. C'est se conduire en soldat... »

Un peu plus loin, le mercenaire prétend avoir entendu dire aux maîtres de la doctrine qu'il est permis à chacun de vivre de son métier...—« Le beau métier, répond Hannon; brûler des maisons, piller des églises, forcer des vierges sacrées, dépouiller des malheureux, tuer des innocents !— THRASYMAQUE. Les bouchers sont payés pour égorger un bœuf ; pourquoi blâmer notre métier ? nous sommes payés pour égorger des hommes. — HANNON. Tu ne t'inquiétais pas du lieu où irait ton âme, si tu venais à succomber à la guerre ? — THRASYMAQUE. Pas beaucoup ; j'avais bon espoir, car un jour je m'étais recommandé à sainte Barbe. »

Arrêtons-nous à ce trait, qui fait penser à Pascal. Depuis qu'Érasme livrait des idées, alors nouvelles, au monde à peine sorti du moyen âge, trois siècles et demi se sont écoulés. La guerre est devenue plus noble et plus douce ; elle tend à devenir plus rare ; mais

elle n'a pas disparu. Toutefois, en face de cette politique froidement cruelle et perfide, que les princes de l'époque mettaient en pratique sans pudeur comme sans remords, et dont Machiavel écrivait la théorie avec une dédaigneuse impassibilité, en face de cet égoïsme effronté qui ne voyait que le but, sans s'inquiéter de la légitimité des moyens, il était bon qu'un philosophe chrétien, comme Érasme *ou Thomas* Morus, fît briller aux yeux du monde le flambeau salutaire de la politique chrétienne, pacifique, humaine, même en l'exagérant, même en l'idéalisant au delà du possible. De même, au XVII^e^ siècle, lorsque l'ambition fastueuse de Louis XIV sacrifiait, pour se satisfaire, les intérêts de la justice et de l'humanité, il était utile et moral que Fénelon, dans une nouvelle et immortelle utopie, offrît au petit-fils du grand roi l'image d'une politique toute contraire, dût-il passer aux yeux du monarque enivré, pour l'esprit le plus chimérique de son royaume.

POÉSIES

PAR M. LE MARQUIS DE GAILLON,

MEMBRE TITULAIRE.

I

REPROCHE A LA MUSE.

Muse au front couronné de palmes,
Sous ta garde je m'étais mis;
Mais où sont-ils ces jours si calmes,
Ces jours que tu m'avais promis?

Tu devais, appelant l'étude
Et le travail à ton secours,
Bannir de moi l'inquiétude
Qui nous trouble au matin des jours.

De mes livres faisant ma joie,
J'en devais remplir mes loisirs;
Et voici que je suis la proie
Des inquiets et vains désirs.

Que font en ma bibliothèque
Tous ces remèdes de l'esprit,
Socrate, Cicéron, Sénèque?
En les lisant, mon mal s'aigrit.

A peine, en leur douceur secrète,
Les vers ont de quoi me charmer,
Si les pages que je feuillette
Ne parlent du plaisir d'aimer.

Que de fois, — devrais-je le dire? —
Dans ma rêverie absorbé,
Le livre que je croyais lire,
Hélas! de mes mains est tombé.

Vois, sur ma table je m'appuie,
Triste, quand tu me crois joyeux;
Et tu ne sais pas que j'essuie
Une larme au coin de mes yeux.

II

A UNE COURONNE DE LILAS

RETROUVÉE DANS UN DICTIONNAIRE.

Pauvre couronne de lilas
Que je retrouve en ce gros livre,
A ta vue, en mon cœur, hélas!
Mon doux passé semble revivre.

Tu me fus, un jour de départ,
Donnée, ô couronne légère,
Par une enfant que mon regard
Cherchait sous l'aile de sa mère.

Près d'elle, heureux et triomphant,
Je marchais à la promenade.
Qu'étais-je moi-même ? un enfant
Qui me croyais le cœur malade.

Ah ! de ces naïves amours
Le charme m'attendrit encore.
Ce pur rayon de mon aurore
De ma vie éclaire le cours.

O toi dont la présence exhume
Le frais tableau de mon matin,
Que faisais-tu dans ce volume
Rempli de grec et de latin ?

Les pages d'un dictionnaire,
N'est-ce pas un triste séjour
Pour toi, douce fleur qui naguère
Ne m'entretenais que d'amour ?

Mais tu n'as pu le désapprendre
Ce langage que tu parlais,
En sortant de ces noirs feuillets,
Tu me le fais encore entendre.

Par toi l'image me sourit
De cette aimable jeune fille
Pour qui soudain mon cœur s'éprit
D'une passion si gentille.

Parmi les lis de son jardin,
Sous mes yeux je la vois éclore,
Ève innocente et pure encore
Qui se promène dans Éden.

Puis, je ressuscite avec elle
Ces gazons témoins de nos jeux,
Ces fleurs, parure naturelle
De son sein et de ses cheveux.

Toi-même, ô couronne vieillie
Et que le temps a fait sécher,
Je me plais à te rattacher
A la branche où l'on t'a cueillie.

Illusion ! il faut rentrer
Dans ce volume où je te laisse.
O fleur, tu m'as fait respirer
Un souvenir de ma jeunesse.

Mais vainement, pauvre lilas,
Mon doux passé voudrait revivre !
Avec toi mon printemps, hélas !
Est enfermé dans ce gros livre.

III

A MON AME.

Plusieurs t'ont précédée au chemin de la vie :
Au sujet de ces biens que ta jeunesse envie,
Va les interroger,
Mon âme, ils te diront : « Le bonheur est peu stable ;
Et s'il vient quelquefois s'asseoir à notre table,
C'est comme un passager. »

Qu'en tes illusions follement tu persistes !
Écoute les vivants ; leurs paroles sont tristes :
Mon âme, écoute-les.
Tu sauras qu'ici-bas la joie est chose rare,
Et que de ses faveurs le plaisir est avare,
Même dans les palais.

Chacun a son fardeau, chacun a son calice ;
C'est l'antique anathème, il faut qu'il s'accomplisse
A des degrés divers.
La cité des douleurs nous tient en son enceinte.
Dieu fit les jours de l'homme et les sucs de l'absinthe
Également amers !

IV

RÊVERIE D'UN JEUNE HOMME.

Un poids est sur mon cœur. Me plaindrai-je à la foule ?
Elle me railleraît.
Seuls l'arbre où je m'assieds, le gazon que je foule
Connaîtront mon secret.

Près du ruisseau, couché, je n'aurai de mes peines
Pour témoins que les fleurs ;
Et mes chers confidents, les hêtres et les chênes
Verront couler mes pleurs.

Sous leur épais abri ma promenade lente
Se plaît à s'arrêter.
Je leur parle, et toujours d'une âme bienveillante
Ils semblent m'écouter.

La sagesse sur moi, comme un propice ombrage,
Descend de leurs rameaux ;
Ils me disent : « Enfant, bientôt, dans un autre âge,
Tu riras de ces maux.

« Tu les regretteras sans qu'ils puissent renaître.
Ce cœur endolori
Qui te pèse aujourd'hui, sera plus lourd, peut-être,
Quand il sera guéri. »

V

LA CHANSON DU LABOUREUR AU ROITELET.

Au bord de ma fenêtre,
Quand la bise soufflait,
Un jour je vis paraître
Le petit roitelet.

Entre chez moi ! criai-je,
Petit oiseau de Dieu,
Et viens, tandis qu'il neige,
Te chauffer à mon feu.

Ta façon familière
Et m'égaie et me plaît.
Ma porte hospitalière
S'ouvre à toi, roitelet.

A mon foyer, ensemble
Causons quelques instants.
Dans le champ, ce me semble,
Je t'ai vu, ce printemps ?

Je menais ma charrue ;
Tu volais près des bœufs ;
Et mon cœur, à ta vue,
Se sentit tout joyeux.

Petite créature,
Dans le sillon ouvert
Tu cherchais, pour pâture,
Une racine, un ver.

Que je moissonne ou sème,
O roitelet mignon,
Pauvre laboureur, j'aime
T'avoir pour compagnon.

Maintenant, je suis aise
Que, sans t'effaroucher,
Aux barreaux de ma chaise
Tu te viennes percher.

Voyant en nos parages
Les frimas déchaînés,
Les oiseaux des bocages
Nous ont abandonnés.

Au foyer domestique
Toi seul viens parmi nous,
Contre le froid qui pique,
Chercher un air plus doux.

Entre donc ; sois mon hôte
Pour toute la saison ;
Ami, tu n'auras faute
De rien, en ma maison.

Que s'il faut un royaume
A qui s'appelle roi,
Mon humble toit de chaume
En doit être un pour toi.

Les hirondelles fières
Habitent les palais;
Mais les seules chaumières
Plaisent aux roitelets.

VI

A LA FORÊT DE BELLÊME.

Couché sous les ombrages verts
De la forêt qu'il aime,
Ronsard la célèbre en ses vers.
Moi, je chante Bellême.

O la plus belle des forêts!
Pour te voir à toute heure,
Que volontiers j'établirais
Près de toi ma demeure!

Chaque matin, en me levant,
J'irais sous ta futaie
Lire ou me rendre plus savant
En l'art où je m'essaie.

Tu m'apprendrais à mieux chanter;
Car, si je ne m'abuse,
Sous tes abris doit habiter
Une gentille muse.

Comme les nymphes d'autrefois,
Cette muse peut-être
Se cache en l'ombre de tes bois,
Sous l'écorce d'un hêtre.

Mais, hélas ! je prévois le sort
Que l'homme te destine :
Tes arbres seront mis à mort
Comme ceux de Gâtine.

Ils portent, marqués sur leurs troncs,
L'arrêt qui te condamne ;
Je vois chez toi des bûcherons
Se dresser la cabane.

Tes hêtres, autrefois si beaux,
Que l'œil mesure à peine,
Iront, transformés en sabots,
A la ville prochaine.

Quoi ! seront-ils abandonnés
A ce vulgaire usage,
Eux que nature avait ornés
De mousse et de feuillage ?

O forêt, pour toi j'ai frémi
A ce funeste augure,
Moi qui me suis, comme un ami,
Couché sous ta verdure.

Je suis ton hôte, un étranger
Qui t'admire et qui passe;
Et tu te plais à m'ombrager,
Et mon cœur t'en rend grâce.

Reçois donc ces vers où j'ai pris
Le vieux Ronsard pour maître;
Ils auront pour toi quelque prix,
Puisque tu les fis naître.....

VII

Notre humaine science
Relègue Dieu trop loin.
Il n'est rien, moi, je pense,
Dont il ne prenne soin.

Une plante qui pousse
Ignorée, à l'écart,
Un brin d'herbe, une mousse
Attirent son regard.

L'abeille est sa courrière;
Le papillon léger
Vers la fleur printanière
Lui sert de messager.

Au scrutateur des mondes
Rien ne peut se cacher:
Il voit au bord des ondes
Les roseaux se pencher.

Il voit dans la poussière
S'agiter le ciron,
Qu'à peine, aidés du verre,
Nos yeux découvriront.

Que l'homme au front superbe
Méprise la fourmi;
Dans son sentier, sous l'herbe,
Elle a Dieu pour ami.

L'alouette qui chante,
Chante pour toi, Seigneur,
Et sa joie innocente
Ajoute à ton bonheur.

Oh! l'aimable merveille
Que Dieu, tout grand qu'il est,
Sous le buisson surveille
Le petit roitelet!

Que celui qui des anges
Écoute les concerts,
Des pinsons, des mésanges
Aime aussi les doux airs!

VIII

SOUVENIRS DE DON QUICHOTTE.

Ce pauvre chevalier de la Triste-Figure,
Des faibles le soutien, l'appui des opprimés,
Qui chevauche en tous lieux, en quête d'aventure,
Vous vous raillez de lui, lecteurs, mais vous l'aimez.

Je crois qu'à ses dépens Cervantes, dans son livre,
A voulu s'égayer, et qu'il l'a travesti.
Dans la Manche, en son temps, si le Ciel m'eût fait vivre,
Pour lui, contre Sancho, moi, j'eusse pris parti.

Sancho, c'est le bon sens, mais un bon sens vulgaire
Qui jamais pour le beau ne s'est passionné :
Des torts à redresser il ne s'occupe guère ;
Aussi trouvé-je bon, ma foi, qu'il soit berné !

Dans la cour de l'auberge où la scène se passe,
J'arrive des premiers pour en être témoin ;
J'encourage le jeu. Sancho crie en vain : Grâce !
Même du drap fatal parfois je tiens un coin.

Don Quichotte, au contraire, il me plaît, quoi qu'il tente,
Dût sa haute valeur s'en prendre à des moulins.
Je combats près de lui, j'excite Rossinante ;
Si l'homme et le coursier sont battus, je les plains.

Que mon héros, trouvant des moutons sur sa route,
S'avance droit contre eux et la lance en arrêt,
Sa méprise me fait sourire un peu, sans doute ;
Mais à le secourir au besoin, je suis prêt.

J'aime, quand Dulcinée est une paysanne,
Que lui la croie au moins princesse au Toboso ;
Qu'en un désert, pour elle, à vivre il se condamne
Des racines qu'il trouve et de l'eau du ruisseau.

Vers sa belle envoyé, que Sancho dans sa grange
La rencontre, et le dise à son maître au retour ;
La chose à Don Quichotte à peine semble étrange :
« Un enchanteur, dit-il, m'aura joué ce tour. »

A vous, à moi, lecteurs, pareil trait se rapporte ;
Peut-être de Mambrin nous respectons l'armet.
Mais qui de nous ne s'est abusé de la sorte,
Voyant une princesse en celle qu'il aimait ?

Heureux ceux d'entre vous que l'enchanteur abuse !
La vie est triste, hélas ! sans cet enchantement....
Mais tandis qu'à causer avec vous je m'amuse,
Que devient mon héros ? Je l'oubliais, vraiment.

A courir les chemins je le vois qui persiste ;
La même illusion le guide et lui sourit.
Il va, mais, chaque jour, sa figure est plus triste ;
Mais son corps, sec et long, chaque jour s'amaigrit.

Plus déjà n'est besoin que le curé se ligue
Avec mons le barbier. Le pauvre chevalier
Est couché dans son lit, accablé de fatigue,
Et Rossinante aussi languit au ratelier.

La lumière et la fleur de la chevalerie,
Bientôt, je le prévois, vont au monde manquer.
Désormais, — et j'entends parler sans raillerie, —
Quels défenseurs pourront les faibles invoquer ?

Tandis qu'à son chevet sa nièce s'agenouille,
Que le curé l'exhorte à mourir en chrétien,
Lui, regardant encor sa lance qui se rouille,
Peut-être, en ce moment, de combats s'entretient.

Vain songe dont il berce, en mourant, son courage !
C'en est fait ; du héros le dernier jour a lui.
Lecteurs, je le regrette ; et vous aussi, je gage,
Sancho seul est content, il retourne chez lui.....

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1865,

SOUS LA PRÉSIDENCE

De M. LE ROI, Président titulaire annuel.

Discours de M. Le Roi, Président.

MESSIEURS,

Mes premières paroles doivent être des paroles de remercîment. Nommé déjà plusieurs fois votre Président, j'étais loin de m'attendre à venir de nouveau siéger sur ce fauteuil.

Vous savez combien j'ai eu de peine à accepter cet honneur; quelles ont été mes hésitations, et vous vous souvenez qu'il a fallu vos votes réitérés et l'assurance de toute votre bienveillance, pour me tirer du rôle que je m'étais prescrit, d'auditeur de vos intéressants travaux.

L'année s'est cependant écoulée, et je viens vous remercier aujourd'hui de l'appui que j'ai trouvé dans chacun de vous, pour rendre ma tâche facile et même agréable.

Vos travaux ont été aussi intéressants et aussi variés que dans les années précédentes, et vous pourrez en juger par le compte rendu, toujours si plein d'intérêt, que va vous en faire notre infatigable Secrétaire perpétuel.

Si les orateurs ne nous ont pas manqué, les auditeurs ne nous ont pas fait défaut, et nous avons vu avec plaisir les dames venir embellir quelquefois nos réunions. Nous en remercions les membres de notre Société dont les communications ont eu assez d'attraits pour les appeler ainsi au milieu de nous, et nous serions heureux que nos séances pussent assez les intéresser pour que ce qui n'a été cette année que l'exception, devînt à l'avenir la règle ordinaire.

L'année a donc été bonne, et malgré ses scrupules, votre Président a pu remplir sans encombre la tâche que vous lui aviez confiée.

Mais il en est une dernière que l'usage a imposée à vos Présidents: c'est celle de venir vous entretenir quelques instants de l'un des objets de leurs études habituelles. Je viens donc, pour ne pas sortir de mon rôle ordinaire, vous prier de me permettre, même aujourd'hui, de rester un simple narrateur.

Je veux vous entretenir un moment d'un épisode de l'histoire de notre ville, pendant la période révolutionnaire.

Rassurez-vous ; il ne s'agit point ici d'une des scènes sanglantes qui souillèrent cette époque, mais d'une institution née, sans doute, d'une honnête pensée, mais qui, par le rôle presque divin que l'on voulut lui faire jouer, ne tarda pas à devenir un objet de sarcasme et de ridicule.

Je veux parler de la théophilanthropie versaillaise.

Pendant la grande tourmente révolutionnaire de 1793, la religion avait été proscrite ; tous les temples avaient été fermés au culte et transformés en lieux de réunions pour des fêtes républicaines, lorsque le 18 floréal an II, sur la motion de Robespierre, la Convention nationale reconnut, par un décret, l'existence de l'Etre Suprême, et fit une fête en son honneur.

Dès ce moment, l'on put constater un léger retour vers les idées religieuses, ou au moins un peu moins de persécution contre ceux qui voulaient les mettre en pratique. Mais ce fut surtout à la chute de Robespierre, et lors de l'établissement du gouvernement directorial, que ce mouvement se manifesta.

Peu sympathique au rétablissement du culte catholique, le Directoire tolérait, plutôt qu'il ne permettait, l'ouverture de quel-

ques églises ; aussi peu de personnes osaient suivre les cérémonies du culte.

La Réveillère-Lepeaux était l'un des cinq Directeurs qui gouvernaient alors la France. Il joignait, à une grande variété de connaissances, de la simplicité dans les mœurs et du désintéressement dans ses fonctions. « La Réveillère, dit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution*, qui aimait assez le monde, les arts et les sciences, recevait chez lui des savants et des gens de lettres. Il professait en tout point la philosophie du dix-huitième siècle, telle qu'elle était exprimée dans la profession de foi du Vicaire savoyard. Il ne voulait pas des pratiques superstitieuses, mais il croyait qu'il fallait aux hommes des réunions, pour s'entretenir en commun de la morale et de la grandeur de la Création. »

Il avait développé ces pensées dans un écrit, et avait dit qu'il espérait voir bientôt s'établir de ces réunions.

Accueilli par quelques amis du Directeur, son désir fut bientôt mis à exécution. Ils se réunirent, adoptèrent un manuel qu'ils publièrent sous le titre de : *Manuel des Théo-Anthropophiles*, nom qui, rappelant un peu trop celui d'anthropophages, fut bientôt changé contre celui de théophilanthropes ; et le 16 décembre 1796, ils tinrent leur première réunion rue Saint-Denis, à l'institution des Aveugles, dirigée par Haüy, le frère du célèbre minéralogiste.

Les théophilanthropes annoncèrent l'ouverture de leurs réunions par un écrit affiché dans Paris, et qui fut répété par le *Moniteur* du 28 avril 1797. Il était ainsi conçu :

« Depuis peu de temps il s'est formé dans Paris une société que tous les amis des bonnes mœurs doivent voir avec plaisir, quelles que soient les nuances de leurs opinions : c'est la société des théophilanthropes, ou adorateurs de Dieu et amis des hommes. Elle a donné le nom de fêtes religieuses et morales aux assemblées générales qui ont lieu les jours correspondant aux dimanches. Elles consistent en quelques pratiques simples, en lectures et en discours entrecoupés de chants. Ces fêtes sont dirigées dans des principes et avec des formes tels qu'on ne peut les considérer comme les fêtes d'un culte exclusif, et qu'en rappelant à la religion ceux qui ne sont attachés à aucun culte particulier, elles peuvent en

même temps être suivies comme exercices de morale par les disciples de toutes les sectes.

« Cette société ne fait pas une secte ; elle n'abjure ni ne contrarie les principes d'aucune; elle n'a point de rites, point de sacerdoce; sa devise est de ne rien avancer qui ne convienne à toutes les opinions, soit politiques, soit religieuses. Il lui est d'autant plus facile de ne pas sortir de ce cercle, que ses dogmes sont ceux sur lesquels toutes les sectes sont d'accord; que sa morale est celle sur laquelle il ne s'est jamais élevé entre elles le moindre dissentiment, et que le nom même qu'elle a pris exprime le double but de toutes les sectes : celui de porter les hommes à l'adoration de la Divinité et à l'amour de leurs semblables.

« Les théophilanthropes ne sont point les disciples de tel ou tel homme ; ils font leur profit des principes de la sagesse, qui nous ont été transmis par les écrivains de tous les pays et de tous les siècles. »

Telle fut leur profession de foi.

La nouveauté, le besoin qu'éprouvent beaucoup d'âmes tendres qui ont besoin d'épancher en commun leurs sentiments religieux (1), attirèrent la foule à ces réunions. Il s'en forma dans plusieurs quartiers de Paris. Des hommes d'un esprit distingué, Dupont de Nemours, Bernardin de Saint-Pierre, Creuzé-Latouche, etc., furent au nombre des théophilanthropes.

Bientôt ces réunions se transformèrent en un véritable culte, avec ses prières, ses cérémonies et ses costumes.

Le *Moniteur* du 11 août 1797, dans un article de fond, annonce l'existence de ce nouveau culte :

« Deux dogmes universellement adoptés, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, font la base de ce culte, qui par cela même n'est point une innovation. Trois conditions, aussi généralement sanctionnées comme renfermant tous nos devoirs, en sont le principe et le but : adorer Dieu, chérir ses semblables, se rendre utile à sa patrie ; d'ailleurs silence respectueux et profond sur la nature

(1) M. Thiers.

de l'intelligence infinie et sur celle de notre âme ; nulles recherches téméraires, nuls efforts pour les comprendre et les expliquer. »

Le culte des théophilanthropes s'établit dans les communes environnant Paris et se répandit dans quelques villes de France. Versailles fut l'une des villes où il persista le plus longtemps. Un juge de cette époque et plusieurs employés du Gouvernement en furent les propagateurs. Après plusieurs réunions préparatoires, et après avoir fait choix d'un local pour l'exercice du nouveau culte, ils en annoncèrent l'ouverture à l'administration municipale, en ces termes :

« Citoyens,

« Nous vous déclarons que le premier jour complémentaire prochain, à onze heures du matin, dans le local appelé ci-devant le Reposoir, rue de la Loi, des théophilanthropes, ou les adorateurs de Dieu et amis des hommes, commenceront l'exercice de leur culte. Nous vous adressons le manuel qui contient l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses. Vous y verrez que ce culte n'a point de ministres ; tous les pères de famille pouvant être alternativement appelés à diriger leurs cérémonies religieuses.

« Après sept années de tourmente révolutionnaire, tout ce qui est propre à adoucir les mœurs, calmer les passions, diriger les affections, inspirer des sentiments de concorde et de paix, est digne de l'approbation des hommes de bien et de la protection des magistrats ; c'est à ce double titre que nous osons compter sur la vôtre. »

Les théophilanthropes versaillais se réunirent donc, en effet, le 23 fructidor an V (9 septembre 1797), dans l'ancien Reposoir, aujourd'hui temple protestant. L'intérieur avait été approprié à cet effet. Un autel placé au fond de la salle était couvert de fleurs et de fruits. En face, une chaire devait recevoir l'orateur du jour. Au-dessus de l'autel, on lisait la déclaration de Robespierre : *Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme.* Les colonnes étaient reliées entre elles par des guirlandes de feuillages et de fleurs. Les deux inscriptions suivantes décoraient chaque côté : *Adorez Dieu,*

chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie. — Enfants, honorez vos pères et mères, obéissez avec affection, soulagez leur vieillesse. — Enfin des drapeaux tricolores, sur lesquels on lisait : *Religion, Morale, Juifs, Catholiques, Protestants,* qui étaient le signe de la tolérance que les théophilanthropes affichaient pour tous les cultes, étaient appendus au plafond.

Le père de famille chargé de la cérémonie du jour (pour être lecteur ou orateur, il fallait être marié et père de famille) parut revêtu d'une longue robe blanche, sous laquelle était une espèce de soutane bleue, retenue par une ceinture tricolore. Il monta en chaire, et, debout, la tête découverte, il récita une invocation à l'Eternel, que les assistants devaient répéter debout et à voix basse ; après quelques instants de recueillement, il fit un petit discours sur la réunion du jour, et la cérémonie se termina par la lecture de quelques morceaux de morale, entremêlés de chants, sur la grandeur de Dieu, l'amour des hommes, la piété filiale, dont la plupart des vers étaient tirés de Racine et de J.-B. Rousseau, et dont la musique était presque toute écrite par le compositeur Giroux, le maître de chapelle du roi, à Versailles.

Cette première réunion, qui avait attiré un grand nombre de curieux, se renouvela tous les dimanches. Bientôt le Reposoir ne se trouva plus assez grand, et les théophilanthropes choisirent pour leurs assemblées la chapelle du château. Leurs drapeaux, leurs inscriptions auraient fait une assez triste figure dans cette magnifique chapelle ; aussi se contentèrent-ils d'y placer leur inscription principale, qui était leur profession de foi, et ils ornèrent l'autel de gerbes de blé et de fleurs.

La théophilanthropie, s'étant établie à l'état de culte, avait aussi des cérémonies pour les trois grandes époques de la vie : la naissance, le mariage et la mort. Le père de famille de service était chargé de faire ces cérémonies.

A la naissance, on apportait le nouveau-né à la chapelle. Il avait un parrain et une marraine. L'officiant le prenait, et, l'élevant vers le ciel, disait au parrain et à la marraine : « Vous promettez devant Dieu et devant les hommes de tenir lieu à cet enfant, autant qu'il sera en vous, de ses père et mère, si ceux-ci étaient dans l'impos-

sibilité de lui donner leurs soins. » Ils répondaient : « Nous le promettons. » Puis, se tournant vers le père, il lui disait : « Vous promettez devant Dieu et devant les hommes d'inspirer à cet enfant, dès l'aurore de sa raison, la croyance de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et de le pénétrer de la nécessité d'adorer Dieu, de chérir ses semblables, et de se rendre utile à la patrie. » — Le père répondait : « Je le promets. »

Pour le mariage, les deux époux se plaçaient devant l'autel. On les enlaçait de guirlandes de fleurs et de rubans, dont les extrémités étaient tenues par les plus âgés de la famille. Puis, après leur avoir rappelé leurs devoirs réciproques, l'épouse recevait l'anneau et la médaille d'union.

Aux décès, on plaçait sur l'autel une urne funéraire couverte de feuillages. L'orateur, après avoir annoncé la mort du frère en théophilanthropie, ajoutait :

« Honorons ses vertus, oublions ses fautes. »

Pendant que les théophilanthropes s'établissaient ainsi à Versailles, l'église de Notre-Dame était rendue au culte catholique ; l'église de Saint-Louis était occupée par des prêtres catholiques assermentés, et tous les catholiques de la ville commençaient à se rendre dans ces deux églises.

La foule, que la curiosité avait d'abord attirée au nouveau culte, une fois satisfaite, commença à s'en éloigner. D'ailleurs, ces cérémonies qui semblaient une parodie de celles du catholicisme, ces orateurs ou lecteurs que tout le monde connaissait pour des employés ou des commerçants, et que l'on voyait ensuite revêtus de robes et faisant l'office de prêtres, ne tardèrent pas à prêter au ridicule. On commença à se moquer d'eux, et le peuple, toujours cruel dans ses sarcasmes, les surnomma les *filous en troupes*.

Le culte des théophilanthropes se maintint cependant tant qu'il fut soutenu par le Directoire et surtout par l'influence de La Réveillère-Lepaux. Mais lorsque le Gouvernement parut l'abandonner ; quand surtout, par suite de la journée du 30 prairial, La Réveillère-Lepaux eut été forcé de quitter le Directoire, une grêle de pamphlets, de satires, de brocards de tous les genres tomba sur les théophilanthropes, et sur celui que l'on regardait comme leur chef.

On répandit surtout dans Paris et dans tout Versailles un pamphlet qui eut alors un grand succès et qui fut le coup de mort pour les théophilanthropes de notre ville. Il était intitulé : *Testament et mort de La Réveillère-Lepaux, chef des filous en troupes* (1).

La Réveillère, que tous les partis considéraient comme un homme honnête et de mœurs pures, avait contre lui son aspect extérieur. Il était petit et avait le dos très voûté. Aussi, voici comment débutait ce pamphlet :

« Le pontife bossu, chef des *filous en troupes*, est mourant. Depuis qu'il a cessé d'être Directeur, il s'est fait sur la poitrine de ce grand homme une congestion d'arrêtés directoriaux qui, ne pouvant plus circuler, ont occasionné un dépôt, lequel, d'après l'avis de tous les charlatans de l'Institut (classe de médecine), doit lui donner la mort.

« Couché sur sa bosse, dans un lit de parade, et environné des premiers *filous en troupes* de son église, le fondateur de la théophilanthropie a dit : « Mes très chers frères, il n'y a de Dieu que Dieu, et La Réveillère est son prophète.

« L'esprit du Très-Haut repose dans ma bosse, car aucun autre esprit ne fut jamais dans ma tête. Jésus et Mahomet sont des imposteurs; il n'y a que moi qui connaisse la vérité, et Polichinelle, auquel je ressemble beaucoup. Je suis venu pour détruire tous les roitelets du monde et rétablir le culte des patriarches. J'ai dû commencer mon œuvre par la destruction du pontificat romain. J'y ai réussi.

« Mes très chers frères, après un si glorieux combat, j'étais resté victorieux; ma religion s'établissait en France, et, moyennant vingt sous par jour, vous vous rendiez exactement au temple pour y fêter l'Être Suprême d'une manière aussi simple que touchante, comme tout le monde sait.

« On vous bafouait quelquefois, mais vous supportiez les injures. On vous appelait *filous en troupes*, mais vous ne répondiez pas, par amour pour la vérité. Les poissardes vous jetaient des pommes à la tête, vous les ramassiez pour les manger.

(1) *Erreurs et Préjugés*, par Salgues.

« Ces temps heureux sont passés. La persécution vous attend, ses premiers coups sont tombés sur moi. Hélas ! je ne suis plus que plaie et bosse. Persévérez jusqu'à la fin, ma femme vous soutiendra après ma mort, car elle s'est fait théophilanthropesse.

« Réunissez-vous donc dans les caves, si vous ne pouvez le faire dans les temples ; mais ne volez pas le vin et buvez sobrement en l'honneur de l'Être Suprême. »

Le pamphlet continuait sur ce ton, puis, après les exhortations aux fidèles, venait le testament, écrit du même style.

Malgré toutes ces plaisanteries et le ridicule attaché au titre de théophilanthrope, quelques adeptes continuaient à se réunir dans la chapelle du Château, lorsqu'un arrêté des consuls, du 12 vendémiaire an X (2 octobre 1800), ayant défendu l'exercice de ce prétendu culte, ils se séparèrent et toute trace de théophilanthropie disparut enfin de notre ville.

Telle fut la fin de la théophilanthropie et des théophilanthropes versaillais.

En vous faisant ce récit, j'ai voulu rappeler à vos souvenirs un épisode d'un temps déjà bien éloigné de nous, que bien peu d'habitants de notre ville se rappellent, et dont je souhaite à la jeune génération de ne jamais voir le retour.

RAPPORT de M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel, pendant l'année académique 1864-1865.

Les nombreuses Sociétés savantes de l'Empire continuent l'envoi de leurs publications, et presque toutes celles qui rentrent dans le cadre de nos études sont, dans nos séances, l'objet de nombreux rapports qui seraient utilement plus nombreux encore. Ceux qui nous ont été faits par MM. G. Renaud, Chappe, Cougny, Ploix, Noël, Anquetil, en sont la preuve, et vous ont montré combien de travaux vraiment utiles, vraiment sérieux, s'accomplissent modestement dans nos provinces les plus éloignées. L'examen des Mémoires de l'Académie impériale de Caen, pour me restreindre à un

seul exemple, a fourni à notre collègue, M. Ploix, dont nous regrettons si vivement l'absence aujourd'hui, et dont nos vœux hâtent la complète guérison, l'occasion de vous retracer la grande figure de Mirabeau à l'époque où le futur tribun se révélait déjà dans les phases dramatiques de ses divers procès.

M. G. Renaud, en analysant pour nos séances une certaine quantité de revues périodiques, que les travaux de chaque jour ne laissent pas à tous le loisir de connaître, a ouvert une voie utile dans laquelle plusieurs de nos collègues se proposent d'entrer avec profit pour eux-mêmes et pour tous.

M. Cougny vous a lu deux nouveaux fragments de son *Étude sur Simon Marion*. Dans l'un de ces fragments, M. Cougny vous a montré le célèbre avocat défendant, devant le Parlement, les priviléges de l'Université ; dans l'autre, il a fait ressortir l'influence des doctrines philosophiques spiritualistes éclatant dans tous les travaux des grands jurisconsultes du XVI^e^ siècle, et imprimant particulièrement aux œuvres de Marion un caractère de raison solide et d'inaltérable sérénité qui assure leur durée. Le grand orateur de Rome comprenait à merveille la puissance des idées générales, c'est-à-dire des conceptions philosophiques dans les créations de l'éloquence. Hortensius était surtout grand à ses yeux, parce que nul avant lui n'avait su échapper aux entraves du fait contingent pour s'élever à la conception de l'absolu et de l'immuable. Malheur à l'art, malheur aux lettres, malheur au droit et à la morale ! si les désolantes maximes du matérialisme, sous quelque nom qu'elles s'abritent, pouvaient jamais prévaloir dans le monde et tarir dans les âmes les sources de la science pure et de l'éternelle beauté !

Dans une société profondément démocratique comme la nôtre, il n'est point de question plus grave, plus brûlante, même à certains égards, que celle de l'instruction et de l'éducation des classes populaires. Notre compagnie ne pouvait demeurer étrangère aux doctrines qui se combattent dans ce champ clos, et sans vous engager sur le terrain des vaines utopies ni des futiles controverses, plusieurs d'entre vous, M. Noël, en soumettant à une analyse critique le livre de l'*Ecole*, par M. J. Simon ; M. Anquetil, en vous signalant le bien qui s'est opéré trente ans, celui qui s'opère aujourd'hui,

celui qui ne peut manquer de s'opérer demain, sans secousse, sans lutte, sans violence, par le seul progrès de la raison et par le développement logique des principes, tous deux, en appelant sur tous les points importants les lumières de chacun, ont provoqué, dans plus d'une séance, ces discussions animées et courtoises où chacun tient moins à imposer à autrui ses propres idées, qu'à confirmer ou à rectifier ses croyances.

La polémique des journaux, grands ou petits, universels ou locaux, politiques ou littéraires, n'est pas toujours malheureusement un modèle d'urbanité, et, pour le dire en passant, c'est là leur moindre défaut. Or il est dans nos lois des textes qui punissent les diffamations, les outrages et les injures. Jusqu'à quel point est-il loisible aux journalistes lésés de recourir à la protection de la loi, au lieu de se défendre eux-mêmes, par les armes que leur fournit leur profession ? C'est un point bien délicat que M. Jeandel a esquissé, que vous avez débattu, qu'il est malaisé de résoudre d'une manière absolue, et pour l'appréciation duquel on doit tenir grand compte des personnes et des choses, des motifs sérieux ou des prétextes frivoles, des conséquences utiles ou indifférentes, en un mot, de l'opinion, des mœurs, et, disons-le, même des préjugés les moins fondés en raison.

Vous devez encore à M. Jeandel une revue sommaire de la physionomie des procès les plus importants et les plus dramatiques qui se sont déroulés devant les cours d'assises en 1864. M. Jeandel a fait ressortir de ce tableau les enseignements qui lui paraissent en résulter pour le juge, pour le législateur et pour la société.

Il vous a présenté également le tableau des décrets et des lois civiles ou pénales édictés durant la même année : les uns réglant des matières nouvelles, les autres consolidant, ou du moins ne modifiant que faiblement la législation antérieure, d'autres, telles que la loi sur les coalitions, la bouleversant de fond en comble, et posant des principes nouveaux à la place de ceux qui avaient jusqu'ici prévalu dans nos codes.

Enfin M. Jeandel vous a soumis quelques observations sur les *Mémoires de Sanson*, mémoires d'une authenticité assez douteuse et d'une véracité assez suspecte, mais qui cependant peuvent four-

nir au moraliste et au légiste plus d'un intéressant sujet de réflexions et d'études.

M. Loir, dont vous n'avez point oublié les mémoires antérieurs sur les améliorations à introduire dans la tenue des actes de l'état civil et dans la rédaction de nos casiers judiciaires, vous a lu un Essai sur les réformes analogues essayées déjà au XVII^e^ siècle, sous l'administration de Colbert, preuve nouvelle que ce grand ministre étendait sur toutes choses sa vigilante et infatigable sollicitude.

M. Th. Rudelle vous a lu un Essai sur les chèques, ce nouvel instrument de crédit, dernièrement reconnu et régié par la législation, lequel peut exercer sur les transactions commerciales et sur la fortune publique une influence salutaire ou funeste, selon qu'il sera manié avec plus ou moins de moralité, de discrétion et de prudence.

Dans une étude sur le *prêt à intérêt*, M. G. Renaud vous a sommairement retracé les doctrines qui ont régi cette matière depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, passant en revue les opinions d'Aristote, les prescriptions des capitulaires, les bulles pontificales et les lois de 1789 et de 1807. La question du maximum légal d'intérêt, déjà traitée précédemment par M. Chardon, naissait naturellement de cette lecture. Espérons qu'un accord durable se fera sur ce point entre les économistes qui le prohibent au nom de la liberté des échanges, et les moralistes, qui ne verraient pas sans alarmes tomber toutes les barrières qui ne sont déjà que trop impuissantes contre la cupidité et l'usure.

Si parfois il est vrai de dire que les mœurs d'un pays s'expliquent par ses lois et par ses institutions, plus souvent on a lieu de remarquer que ces lois et ces institutions sont le résultat logique et nécessaire des mœurs publiques. Rien ne le démontre mieux que l'ouvrage de M. Franqueville, dont M. G. Renaud vous a fait l'analyse, et dont l'auteur a esquissé à grands traits, plutôt qu'il n'a décrit dans tous leurs infinis détails, les institutions politiques, judiciaires et administratives de la Grande-Bretagne. S'il est certain que les mœurs françaises s'accommoderaient mal de tant de liberté, convenons en revanche qu'elles s'accommoderaient moins encore de tant d'arbitraire occulte, de tant de servitudes déguisées.

M. de Sadous, qui s'est chargé d'un travail de longue haleine,

la traduction de l'histoire de la Grèce, par M. Grote, a bien voulu vous lire quelques chapitres détachés de cette œuvre remarquable : les Guerres de Messénie, dans le récit desquelles il est si difficile de faire la part de l'histoire et de la légende ; le jugement sur Pausanias, ce Spartiate qui triomphe des Mèdes sur le champ de bataille, mais sur qui l'esprit de l'Orient ne laisse pas d'exercer bientôt une si étrange fascination ; l'Ostracisme enfin, cette institution si étrange, si peu connue et généralement si mal jugée, qui fut durant longtemps comme le palladium de la constitution athénienne.

Il ne m'appartient point de juger ici les jugements de l'historien anglais ; mais M. Belot, dans un examen que sans doute il voudra bien continuer, vous a dit en quelle estime l'historien est auprès des savants, et sur quels titres solides cette estime est fondée.

M. Minssen, professeur au Lycée et à l'École militaire, a entrepris la traduction d'un autre grand travail historique de M. Gervinus, professeur à l'Université d'Heidelberg, l'*Histoire du* XIX^e^ *siècle*, depuis les traités de Vienne.

En vous entretenant, dans plusieurs séances, de cette traduction dont le huitième volume vient de paraître, M. Anquetil a cru devoir appeler spécialement votre attention sur les pages qui se relient plus intimement à notre propre histoire. Vous avez remarqué avec quelle sagacité l'écrivain juge les hommes qui, sous la Restauration, ont tenu le gouvernail de l'État ; vous avez remarqué surtout avec quelle sévère impartialité sont jugés les traités de 1815, œuvre de haine, de colère et de vengeance, dont le poids est retombé plus lourdement sur les vainqueurs que sur les vaincus. En lisant ces pages inspirées par un profond sentiment de patriotisme sérieux et de large équité, on s'explique les persécutions auxquelles l'historien a été en butte de la part des grandes puissances de l'Allemagne ; on s'explique mieux encore la sympathie qu'a rencontrée parmi les petits États opprimés son œuvre éminemment française, humaine et libérale.

Le remarquable mémoire de M. Vallès, sur la nouvelle machine de Marly et sur le système des eaux de Versailles, en ramenant M. Le Roi à ses études favorites, lui a fourni l'occasion de re-

fondre, en le complétant, le travail historique publié par lui, il y a près de vingt ans. Je me borne à la mention de ce travail, qui ne sera pas la partie la moins importante de votre septième volume de Mémoires qui va paraître.

M. Le Roi vous a communiqué, en les accompagnant des commentaires qui les expliquent et les complètent, deux documents inédits qui se rapportent à l'histoire de notre ville et de ses environs.

L'un est un mémoire de Blouin au Régent, touchant l'état du domaine de Versailles sous Louis XIV, et riche en détails statistiques et budgétaires qui ne laissent pas d'être instructifs ; l'autre et un mémoire de la savante praticienne M^me^ Boivin, que beaucoup d'entre nous ont connue, mémoire où elle rend compte, à la date du 9 juillet 1815, de l'organisation d'un hôpital qu'elle avait été chargée d'installer à Poissy pendant les désastres de la seconde invasion.

Cette forêt profonde, ces collines ombreuses, disait le vieil Évandre aux proscrits d'Ilion, un dieu les habite ; lequel ? Nul ne le sait, mais plus d'une fois, dans le fracas du tonnerre et de la tempête, les Arcadiens ont cru voir le maître de l'Olympe secouer sa redoutable égide sur la roche Tarpéienne. Ce respect religieux qu'imprimait au monde la Rome d'Auguste, et que Virgile exprimait en si beaux vers, le voyageur le ressent plus profond encore de nos jours, en laissant échapper de sa poitrine ce cri d'un grand poète :

> Italie ! Italie ! Ah ! pleure tes collines,
> Où l'histoire du monde est écrite en ruines.

M. Digard, en vous racontant ce qu'il a vu, en vous disant ce qu'il a ressenti, parmi ces vénérables débris du passé de la Rome païenne, ou parmi les splendides monuments de la Rome pontificale, sous les voutes exhumées du palais des Césars, ou devant les éloquentes peintures des catacombes, vous a fait partager les mêmes impressions ; car la poussière de cette ville privilégiée est une poussière vivante d'où s'échappe une voix mystérieuse que le plus humble de nous est capable d'évoquer et de comprendre.

La patriotique solennité par laquelle Florence a récemment célébré la mémoire de son grand poète, a fourni à M. Digard l'occasion de vous entretenir de ses œuvres, d'apprécier les caractères si bizarres et les contrastes si étranges d'un mysticisme où les accents les plus passionnés de la tendresse éclatent à côté des éruptions de la haine la plus âpre et la plus sauvage. M. Digard a essayé en même temps de vous faire connaître les principaux essais de traduction en vers ou en prose qui de nos jours ont obtenu chez nous plus ou moins de succès, mais dont aucun ne parviendra jamais à populariser en France des œuvres trop exclusivement empreintes d'un ascétisme dogmatique, quand elles ne sont pas inspirées de passions politiques toutes personnelles, toutes locales, que le génie même ne saurait grandir assez pour leur assurer un durable intérêt.

Enfin M. Digard vous a adressé, du milieu des vallées et des montagnes de l'Helvétie, quelques lettres intimes et familières destinées surtout à vous montrer qu'en présence des grands spectacles de la nature la plus splendide, notre collègue ne laisse pas de reporter souvent sa pensée sur ses collègues et sur notre chère Société.

Savonarole, frère Jérôme, de l'ordre de Saint-Dominique, par M. l'abbé Aug. Hacquart : tel est le titre d'un Essai que contient le premier volume de nos Mémoires, publié il y a près de vingt ans. « ... Quand on se borne à mesurer, disait alors notre collègue, la « hardiesse de la réforme conçue par Savonarole, sa profondeur et « ses conséquences sociales et religieuses, on est saisi d'un indicible « regret ; car cette réforme acceptée, Luther était impossible, et le « monde chrétien échappait aux déchirements dont nous subissons « les tristes effets. Quel qu'ait été le résultat d'une pareille tenta« tive, l'admiration et le respect de la postérité sont acquis à leur « auteur. » M. G. Renaud vous a lu cette année une courte notice historique et politique sur le même personnage, et vous a montré à son tour que, si la faiblesse des moyens dont le réformateur disposait, condamnait d'avance sa tentative aventureuse, cette faiblesse toutefois ne saurait amoindrir aux yeux de la postérité la grandeur du but ni la sainteté du martyr.

M. Durand de Laur a continué de vous lire les chapitres si variés

dont se composera la grande étude qu'il a entreprise sur Erasme. Nous ne saurions nous le dissimuler : le grand nom d'Erasme a survécu et domine encore l'histoire de l'esprit humain pendant la grande transformation qui s'opéra en Europe au XVI^e^ siècle ; mais aujourd'hui peu de gens ont le temps, peu de gens ont le courage de lire ces œuvres innombrables, enfantées au jour le jour par ce réformateur aussi hardi que prudent, aussi mesuré qu'infatigable. La langue même qu'il dut adopter pour parler à tous, fait que de nos jours il ne parle plus à personne. En expliquant, en traduisant ces éloquents plaidoyers en faveur de la raison, ces spirituels pamphlets contre les abus et les préjugés, M. Durand de Laur élève à la mémoire d'Erasme un monument qui lui était dû par la postérité, et sans lequel son nom risquerait de se perdre dans les limbes de l'oubli et de l'indifférence. Grâce à lui, quand l'œuvre sera publiée, nous pourrons sans efforts être justes envers le fondateur de la République des lettres, et pour nous avoir coûté moins de travail, la justice ne perdra point de sa valeur.

M. d'Urclé vous a retracé la vie bien courte et les travaux, déjà pourtant si distingués, de l'abbé Perreyve, le disciple, l'ami, le continuateur de l'abbé Lacordaire, dont la Faculté de Théologie de Paris déplore amèrement la perte prématurée. M. d'Urclé a joint à cette esquisse quelques appréciations sur le rôle qu'a joué comme publiciste, comme orateur, comme restaurateur d'ordre, un moment même comme personnage politique, l'éloquent dominicain qui fut grand dans l'agitation et dans la lutte, qui promettait de n'être pas moins grand dans le recueillement et dans le repos.

M. Sayous, dont le séjour à Versailles a été trop court pour notre Société, a étudié les origines de la Renaissance italienne entre la fin du XIII^e^ et la fin du XV^e^ siècle, moins dans l'histoire de l'art proprement dite que dans la biographie des artistes, dont les longs travaux préparèrent l'épanouissement de la Renaissance au commencement du siècle suivant. Leur vie intime, leur régime austère, leur pauvreté, leurs sacrifices de tout genre pour hâter la marche de l'art vers l'idéal qu'ils poursuivent, leurs relations mutuelles de maîtres, d'élèves, de rivaux, leurs liaisons avec les savants et les

poètes, enfin leur situation en face des souverains, du peuple et du clergé, tels ont été les points principaux de cette étude.

M. Gueullette vous a lu un Essai sur l'état de la peinture décorative à notre époque. Les grandes peintures d'Eugène Delacroix à Saint-Sulpice, d'Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, et de M. Roger à Saint-Roch, ont fourni à M. Gueullette une foule d'observations sur cette branche importante de l'art, où, comme partout, le bon est rare, où, comme partout, le médiocre et le mauvais surabondent.

M. Baudry vous avait entretenus autrefois de l'œuvre la plus épique sans contredit que le moyen-âge nous ait léguée ; je veux dire la chanson de Roland, dont le savant Génin venait de donner une nouvelle édition. Le succès du drame lyrique de M. Mermet a fourni à M. Gourgaud l'occasion de vous entretenir encore une fois de cette œuvre du trouvère normand, et de vous montrer, à côté de certains récits vraiment homériques, l'art avec lequel le poète a parfois excellé dans la peinture des caractères. Par malheur il n'y a là que des lambeaux de pourpre, et l'on peut attribuer à l'auteur le mot du poète : *Infelix operis summa.*

On ne saurait nier que les progrès constants de cette unité qui fait la force de la France, et que l'Europe lui envie, hâtent chaque jour la décadence et la disparition de tous les idiômes particuliers qui se parlent encore dans la presqu'île de l'Armorique ou sur les bords du Rhin, sur les côtes de la Méditerranée ou sur les rives de la Garonne et de l'Adour. Le linguiste et l'antiquaire peuvent en gémir, le politique s'en applaudit. Ne soyons point ingrats toutefois pour les poètes qui ne dédaignent pas de cultiver encore cette muse romane qui fut leur nourricière, ces poètes parmi lesquels brille aux premiers rangs l'auteur de l'*Aveugle de Castel-Cullié* et de *Françonette*, dont M. Alfred Dufaure vous a raconté la vie et fait connaître en détail les principales productions.

M. Chappe vous a entretenus d'un *Journal de Voyage* récemment publié par M. Léon Paul, et vous a conduits, sur les pas du voyageur, notre concitoyen, si je ne m'abuse, en Italie, en Afrique, en Syrie et jusque dans les gorges du Taurus. Sans étaler, vous a dit M. Chappe, ni le luxe d'images de M. Lamartine, ni le luxe

d'érudition de Châteaubriand, le *Journal de Voyage* rappelle plutôt la sobriété et la modestie de Livingstone, l'infatigable explorateur de l'Afrique centrale. Vous avez pensé avec raison qu'on ne saurait en faire un plus grand éloge.

M. Montalant-Bougleux vous a conduits, au bout d'un demi-siècle, sur un champ de bataille dont notre illustre chansonnier a dit :

Jamais son nom n'attristera mes vers ;

où tout fut perdu, fors l'honneur ; où la vaillance fut brisée, comme dit le lyrique latin, *fracta virtus*, mais où les vaincus restèrent menaçants jusqu'au bout, et refusèrent d'incliner leurs fronts suppliants dans la poussière, *nec minaces turpè solum tetigere mento.*

Il y a quelques années M. Lambinet, que nous regrettons de ne plus entendre dans cette enceinte, vous a lu une Etude historique dé longue haleine intitulée : *Mémoires de Ninon de Lenclos.* M. G. Renaud, sous une forme un peu différente, a traité cette année le même sujet dans une série de communications que je n'essaierai pas d'analyser, mais qui, chez tous les auditeurs, ont excité plus qu'un simple intérêt d'éphémère curiosité.

D'où vient le privilége qui s'attache à cette Aspasie des temps modernes? Ne faut-il voir dans l'attrait qui nous sollicite qu'un certain goût de scandale dont les plus sages ne laissent pas d'être quelquefois un peu trop épris? Non, Messieurs, je n'irai pas sans doute jusqu'à justifier complétement cet attrait par ce principe, contestable dans sa généralité, que l'art purifie tout ce qu'il touche ; n'est-il pas vrai cependant que, si des noms illustres et honorables ne se groupaient autour de ce type peu édifiant, si les lettres et les arts, si les charmes de la causerie française, en un mot, si toutes les grâces, toutes les élégances, toutes les séductions de l'esprit le plus fin et le plus délicat ne voilaient à nos yeux de déplorables écarts, votre Secrétaire n'aurait jamais eu à mentionner dans son rapport les deux Essais que je viens de rappeler?

Cet art de la conversation, qui faisait le charme des ruelles et des salons français au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, serait-il aujourd'hui perdu? On le dit, et en vérité j'ai peur que M. Aderer n'ait eu raison

d'en déplorer la ruine comme entièrement consommée, et de chercher les causes de cette décadence comme Montesquieu cherchait les causes de la décadence de l'ancienne Rome. Quoi qu'il en soit, notre collègue a traité, partiellement du moins, le même sujet dans une plus vaste enceinte, et je me bornerai à cette simple mention.

Dans une autre séance, M. Aderer vous a entretenus d'une œuvre du XIV^e^ siècle, un Traité sur l'éducation des femmes, par le chevalier de la Tour Landry. La plupart d'entre vous savent déjà sans doute que M. Aderer devra clore la première série des soirées littéraires de la Sorbonne par une conférence sur l'éducation des femmes au XIV^e^ siècle : le vieil auteur dont il vous a entretenus lui fournira sans nul doute, pour cette séance, plus d'un trait piquant et plus d'un renseignement inattendu.

Il y a deux ans, M. H. Durand avait comparé le romancero du Cid avec le drame espagnol qui s'en est inspiré, et, subsidiairement, avec la tragédie de Corneille. Cette année, M. Noël vous a présenté une étude sur le chef-d'œuvre de notre grand tragique, et sur la pièce de Guilhem de Castro. Je ne puis analyser cette étude, mais vous me permettrez d'en rappeler la conclusion. C'est qu'il a fallu à Corneille un génie bien rare pour être original et créateur en un sujet où les personnages, les situations, le dialogue même quelquefois sont forcément empruntés. Mais quoi? Est-il un génie plus original que notre La Fontaine, et n'est-ce pas le privilége le plus beau du génie de tirer le diamant d'une pierre brute? La traduction presque littérale du Cid français par Diamante est la seule qui se joue dès longtemps sur la scène espagnole, et l'ancien drame national n'est plus guère étudié ni connu que des érudits. N'est-ce pas là le plus éclatant hommage qui puisse être rendu au génie?

Un autre travail de M. Noël vous a été lu l'an dernier, dans notre séance solennelle : Etude sur le rôle des animaux dans les compositions littéraires. Ce travail fait partie du septième volume de nos Mémoires.

M. Cougny a profité de la récente réimpression d'un vieux poème sur Jeanne d'Arc, attribué à Christine de Pisan, pour vous faire connaître cette œuvre aujourd'hui fort oubliée, et qui n'est

pas indigne d'attirer l'attention de l'érudition littéraire et historique.

M. Cougny vous a exposé, en s'appuyant sur des poésies peu connues aujourd'hui, et notamment sur une *Satire contre les Républicains*, adressée au roi Henri III, les progrès que les idées démocratiques avaient faits dans les esprits durant la dernière moitié du XVI^e^ siècle, progrès qui ne se traduisaient pas seulement en spéculation et en théorie, mais encore en applications et en réalités pratiques.

Vous devez encore à M. Cougny un examen critique des dernières *Gerbes*, de notre correspondant M. Julien Travers.

M. Auger vous a lu un court essai sur le dernier recueil de poésies publié par M^me^ Anaïs Ségalas : *Nos bons Parisiens*.

M. Th. Rudelle vous a présenté l'analyse critique de la dernière pièce de M. Em. Augier, *Maître Guérin*, dans laquelle il est vraiment bien malaisé de reconnaître l'auteur de la *Ciguë* et de *Gabrielle*.

La pièce de M. Victorien Sardou, *Les vieux Garçons*, a été pour M. d'Urclé l'objet d'une analyse et d'une discussion du même genre.

Vous devez à M. Ch. Gueullette deux nouvelles intitulées, l'une *Un Portrait-Carte*, l'autre *Un Rêve de bonheur*.

Pour terminer ce rapport bien aride et bien sommaire, il ne me reste plus qu'à vous énumérer les titres des œuvres poétiques de toute sorte dont vous avez entendu la lecture.

Vous devez à M. Noël, outre un proverbe intitulé : *Le Meunier, son Fils et l'Ane*, un discours philosophique *sur l'histoire*, et une pièce de vers adressée à M. Schrayer, à propos de son remarquable tableau : *Charge de l'artillerie au pont de Traktir*.

A M. Aug. Montalant deux apologues intitulés : *Chevaux et Chiens*.

A M. Montalant-Bougleux trois pièces, la première, *Vieux*, lue à la séance solennelle de l'an dernier ; la deuxième, intitulée : *Napoléon et Kutusoff*, épisode de 1812 ; la troisième intitulée : *La Plume*.

A M. Courteville, *Une scène d'intérieur au* XVII^e^ *siècle* (1646).

A M. Chappe, outre le plan d'un poème sur *Vercingétorix*, une pièce intitulée : *Souvenirs de Metz*.

A M. Aderer, une pièce en l'honneur du héros de la première croisade, Godefroy de Bouillon.

A M. Lacombe, outre un proverbe intitulé : *Un père antédiluvien*, entendu ailleurs que dans cette enceinte, six pièces de vers bien diverses de ton et d'objet : *Un coup d'épée*; — *Au bord de la mer*; — *Adieux à Saint-Pierre-au-Port*; — *Une Sœur de charité*; — *L'abbaye de Valmont*; — *Epître à Lamartine* (1858).

Vous devez enfin à M. Emile Deschamps la traduction en vers français de l'une des œuvres les plus piquantes de Jasmin; l'épître à M. Dumon, député du Lot, qui venait de condamner la langue gasconne. M. Anquetil, en vous faisant connaître une traduction en prose du même poème, qui n'est pourtant pas dépourvue de mérite, vous a facilement montré combien Voltaire a eu raison de dire et de répéter : « On ne devrait traduire les poètes qu'en vers ; mais il n'y a qu'un grand poète qui soit capable de ce travail, et voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé. » Tout le monde en effet n'a pas, comme M. Emile Deschamps, le secret de la langue des dieux; tous n'ont pas, comme Jasmin, le glorieux privilége de se voir traduits par la plume de notre concitoyen, qui a si merveilleusement interprété Shakespeare.

La lecture de cette traduction terminera cette séance.

LA BIBLIOTHÈQUE D'UN MOINE

AU XIV^e^ SIÈCLE

PAR M. COUGNY, MEMBRE TITULAIRE.

Un préjugé généralement répandu, c'est celui de la rareté des livres avant l'invention de l'imprimerie. Quand on se reporte par la pensée au moyen-âge et à la culture intellectuelle de cette époque, on s'attache à quelques faits isolés, et, comme toujours, l'on en tire des conséquences, sinon entièrement fausses, du moins très hasardées et à coup sûr trop peu conformes à la vérité. De ce fait que certains manuscrits in-folio nous sont parvenus armés de chaînes et de cadenas qui les attachaient au pupitre, et permettaient au vrai savant de les consulter, en les défendant de la rapacité des larrons, on a conclu que les livres, avant le quinzième siècle, étaient une denrée d'une excessive rareté, d'un prix exorbitant. Qu'ils aient été moins communs qu'ils ne le sont devenus depuis que la presse a remplacé le travail du copiste à la main, c'est ce qu'on ne pourrait contester. Mais il ne faudrait pas croire que les moindres collections de livres fussent alors des trésors inestimables, et qu'il ne s'en trouvât que dans les plus riches couvents. Si la Bibliothèque royale, établie au Louvre par Charles V, ne comptait pas mille volumes (neuf cent neuf d'après l'inventaire du temps) (1); si celle du duc Jehan de Berry, frère de ce prince, n'en renfermait qu'une centaine (2); si d'autres puissants princes

(1) Acad. des inscript., t. III, in-12, p. 499.

(2) *Librairie du duc Jean*, à la suite d'un ouvrage intitulé : ***Description du trésor*** en reliquaires et en livres, donné par Jean duc de Berry à la Sainte-Chapelle de Bourges, par M. Hiver de Beauvoir, in-8°, p. 107 et suiv.

et riches seigneurs n'en avaient pas du tout, cela tenait à la longue indifférence des grands à cet égard. Hommes de guerre et non hommes d'études, ils laissaient les livres aux clercs. Pour eux, quand le goût leur en vint, ils y mirent une somptuosité toute royale : leurs livres furent des objets de luxe, des œuvres d'art dues, pour la plupart, comme ceux du duc Jehan, à la plume des scribes les plus habiles, au pinceau des imagiers les plus renommés (1).

Il semble qu'on en puisse dire autant même de l'antiquité, et je me rappelle avoir entendu le savant illustre dont la Faculté des lettres de Paris et l'Académie des Inscriptions déplorent la perte récente, s'élever avec énergie contre l'erreur généralement répandue à ce sujet. Chez les anciens (2) comme au moyen-âge, comme aujourd'hui, les beaux livres, richement reliés, pompeusement enluminés, ou, comme on dit aujourd'hui, *illustrés*, se vendaient fort cher. Mais à côté de ces merveilleux manuscrits dont l'exécution demandait la vie d'un homme, de plusieurs hommes peut-être, car souvent le scribe n'était pas le même que l'enlumineur, il y avait, il y a toujours eu les livres usuels, les livres à l'usage des écoliers, et ceux-ci étaient nécessairement assez communs et relativement à bon marché. C'est ce qui explique qu'après tant d'injures des siècles et des hommes, après les immenses destructions qui s'en firent principalement depuis la découverte de l'imprimerie, il s'en trouve encore un si grand nombre. Remarquons que, s'il fallait beaucoup plus de temps pour copier un livre qu'il n'en faut pour l'imprimer, les livres, d'ordinaire écrits sur parchemin, reliés en bois, recouverts de solides peaux, étaient infiniment plus durables et pouvaient servir à plusieurs générations.

Il serait intéressant d'avoir le catalogue de quelque modeste collection de livres d'école : cela doit exister quelque part, et une pareille découverte est de celles qu'on peut le mieux espérer. Il est d'ailleurs facile de s'en faire une idée d'après ce qu'on sait de l'ordre des études dans les Universités du moyen-âge. Tout l'ensemble de ces études aboutissait à la théologie, à la science de Dieu :

(1) Voir, pour les détails, le curieux ouvrage mentionné ci-dessus.

(2) Voir notamment les *Lettres de Cicéron à Atticus*, passim.

c'est là que tendaient les *sept voies* du savoir humain, le *trivium* et le *quadrivium*; c'est à ce sublime sommet qu'on s'efforçait d'arriver par ces deux étages de trois et de quatre degrés, la grammaire, la rhétorique et la dialectique d'une part; de l'autre, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

Mais outre les traités spéciaux, les livres de pure littérature, les poètes surtout étaient dans les mains de tous les clercs. C'est là ce qui résulte d'une petite pièce de vers faisant partie du recueil publié par Méon, en 1823 (1), et, selon nous, trop peu remarquée. A en juger par la langue, cette espèce de fabliau est du commencement du XIV^e^ siècle; il est intitulé : *Le Département des livres*, c'est-à-dire le partage, la dispersion des livres. C'est un moine, sans doute un frère prêcheur, et par conséquent voyageur, qui raconte ce qu'il a fait des siens, comment il les a semés un peu partout, selon les exigences de ses deux passions favorites, le jeu et *la dive bouteille.*

Peut-être n'est-ce là qu'un cadre pour une satire contre les moines, comme le moyen-âge en a tant produit. On y pourrait voir quelque chose d'analogue à la maligne invention de Rabelais, dressant pour l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, le plus étrange catalogue de livres qui se puisse concevoir, rien que pour se donner l'occasion de tourner en ridicule certains ouvrages et certains docteurs trop en vogue de son temps. Notre vieux fabliau rappelle aussi, à quelques égards, le *Testament* de Villon, et l'on pourrait se demander si ce n'est pas avec une intention de raillerie plus ou moins déguisée que l'auteur fait cette distribution de ces livres, et *départ* à telle ville tel poète, à telle autre tel maître ès-arts ou théologien. Villon, lui, fait des siens un legs unique : cette disposition de son Testament a quelque chose de touchant :

Item à mon plus que père,
Maistre Guillaume de Villon,
Qui m'a esté plus doux que mère...
. . . . . .
Je luy donne ma librairie.

(1) *Nouveau Recueil de Fabliaux et Contes inédits*, t. I, p. 404.

Mais il a aussi des legs satiriques, comme quand il « donne aux amants infirmes un plein bénitier de larmes »

Et ung petit brin d'églantier
En tout temps verd pour goupillon,
Pourueu qu'ils diront vng psautier
Pour l'âme du pouure Villon ;

ou bien quand à Noë le Joli il ne lègue autre chose qu'un « plein poing d'osiers frais cueillis » dont on devinerait assez l'usage lors même qu'il n'ajouterait pas :

Unze vingts coups luy en ordonne
Par les mains de maistre Henry.

Il ne serait donc pas impossible de trouver quelque malice dans le *département* des livres de notre moine ou du vieux trouvère qui le fait parler. Mais nous n'avons pas à examiner cette question : nous ne voulons voir dans ce morceau de poésie qu'un catalogue de livres, un curieux document bibliographique et littéraire.

Si l'on a pu représenter un moine disposant à son gré de tant d'ouvrages divers à lui appartenant, il y a là, selon nous, autre chose qu'une fantaisie de poète, et nous croyons qu'on y peut reconnaître le bagage intellectuel d'un frère prêcheur, les *utils*, comme dit Montaigne, de sa profession.

Malheureusement l'éditeur de cette pièce intéressante n'a pu en indiquer la provenance ; il l'a publiée sur la copie qui en avait été faite, au siècle dernier, pour Lacurne de Sainte-Palaye, et cette copie, comme la plupart de celles qu'on avait fournies à ce savant, est très incorrecte ; elle est de plus à peu près incorrigible, puisque l'original est perdu ou égaré dans quelque bibliothèque d'où l'on ne l'a pas encore exhumé.

Voici comment débute notre moine en cette sorte de confession :

Chascuns enquiert et veut savoir
Que je ai fait de mon avoir,
Et comment je suis si despris
Que n'ai chape ne mantiau gris,

Cote, ne sorcot, ne tabart :
Tout est allé à male part.
Le tremeriaus (1) m'a abatu ;
Par ma folie ai tout perdu,
Tout mon avoir et tos mes livres :
Grand plèce a que j'en sui délivres.

Et voilà que le vieux poète aborde ce qu'il appelle le *département* de ses livres. Commençons, à son exemple, par les ouvrages sacrés ; *A Jove principium.* Prenons l'édifice de la science par en haut, par ce faîte divin où devaient tendre, comme nous l'avons dit, tous les chemins montants et plus ou moins malaisés du savoir. Aussi bien avons-nous affaire à un homme qui est censé avoir atteint le but.

Les traités de religion et de théologie, avec les ouvrages liturgiques, tenaient donc naturellement la plus large place dans la liste des trente-cinq à quarante volumes qu'il a, dit-il naïvement « perdus par sa folie. » Il a commencé, lui aussi, par le commencement ; il a vendu tout d'abord son ABC. Notons en passant qu'il n'est pas ici question d'un alphabet, mais d'un livre appelé *Abcturium* ou *Abecedarium*, contenant le cérémonial de la consécration des églises, et ainsi nommé parceque l'évêque officiant partait de l'angle oriental de l'édifice et s'avançait à l'occident vers l'angle opposé en traçant sur le pavé, avec sa crosse, les diverses lettres de l'alphabet (2). Toute science part de Dieu et remonte à Dieu ; toute vraie science est dans la religion et dans l'église : tel était le sens de ce symbole. La *Patenôtre*, le *Credo*, c'est-à-dire des commentaires sur le *Pater* et les principaux articles de la foi chrétienne, les sept psaumes, les quinze psaumes, le psautier tout entier et le calendrier, et le martyrologe, sont les premiers livres que notre moine a semés sur sa route de Paris à Dijon, dans une tournée assez longue, il est vrai, par les Flandres et la Comté. En s'en revenant par la ville de Pontarlier et par celle « où l'on fait le sel » (Lons-le-Saulnier),

(1) Le tremeriaus ou le tremerel, sorte de jeu de dés.
(2) Voir le livre *des Sacrements*, de saint Grégoire-le-Grand.

il vendit dans la première sa *Litanie,* et dans la seconde « il but au vin son Missel. »

Ces contrées-là étaient déjà célèbres pour la fabrication, sous le nom d'*épices*, de certaines friandises, bonbons, fruits confits, pâtes sucrées qu'on pouvait manger aux jours de jeûne. Quelques-uns de ces mets passaient pour exciter à boire, et, dans les châteaux, la noble dame les servait à ses hôtes en même temps que le vin (1). Notre moine y prit goût, et laissa, pour s'en donner la joie, son *Antifinier* (2) à Montbelliard. Dun-le-Châtel retint, — il ne nous dit pas à quel titre, — ses *Légendes* et son *Gréel*, c'est-à-dire à peu près son bréviaire et son graduel. De retour en France, il n'avait plus un seul de ses livres de liturgie : c'était le tiers environ de sa bibliothèque, et il était forcé de vendre « à Paris la cité, » selon son expression, ses livres de divinité, c'est-à-dire sa théologie.

Il paraît, par certains passages de cette étrange confession, que le pauvre moine errant laissait parfois quelques débris de sa librairie (c'est le mot du temps, bibliothèque est venu bien plus tard) dans les moutiers où il recevait l'hospitalité. Ainsi à Saint-Martin de Tours, il abandonna, avec une grande partie de ses auteurs, ses livres d'art, c'est-à-dire sa rhétorique et sa dialectique, et de plus sa physique, sa musique et ses *Conduits*.

Qu'était-ce que ce dernier ouvrage? Un passage des *Visites Régulières* (Regulares Visitationes) d'Odon, archevêque de Rouen, vers le milieu du XIII^e^ siècle, nous offre à cet égard de curieux éclaircissements. Le digne prélat visitant diverses abbayes de son diocèse, de riches abbayes de dames, celles de Villers-Bocage et de la Trinité de Caen entre autres, trouva qu'on y rendait les cérémonies religieuses beaucoup trop mondaines : il fut fort scandalisé d'apprendre que les nonnes y chantaient, notamment aux fêtes de saint Jean et des saints Innocents, « avec une excessive gaîté, des

(1) Après laver isnellement,
La dame fit doner le vin
Et *les espices* en le fin. (*Dit du Chevalier*, ms.)

(2) Pour antiphonier, ou antiphonaire, d'antiphôna (ἀντίφωνα), *cantus alternus.*

chants bouffons, des farces, des motets, des conduits (1). Il ne faudrait pourtant pas s'exagérer la portée des mots échappés à la pieuse sévérité d'un archevêque, contemporain de saint Louis. Ces farces, ces chants, ces *conduits* qui lui parurent si blâmables, semblent avoir été du genre de ces vieux cantiques populaires, souvent dialogués, qui se chantent encore, dans certaines églises des Pyrénées, aux offices de Noël, et dont quelques-uns sont vraiment bouffons (2). Le nom de ballades se trouve même, au siècle suivant, ajouté à celui de motets dans le titre d'un livre de chants sacrés qui faisait partie des livres donnés à la Sainte Chapelle de Bourges par le duc Jehan de Berry (3). Enfin, qui ne sait qu'en France, aux premiers jours de la réforme calviniste, alors qu'elle n'était encore pour beaucoup qu'une affaire de mode, il était de bon ton de chanter les psaumes de Marot sur des airs de vaudeville? Les *conduits* de notre moine étaient donc des cantiques religieux d'un style et sur des airs plus ou moins profanes, mais admis dans l'usage général; et il faut bien croire qu'à Saint-Martin de Tours ces chants ne paraissaient pas condamnables, puisque c'est dans cette célèbre abbaye qu'il laissa, comme il dit, ses « Conduits. »

Il ne lui reste plus guère que ses livres profanes, et certes il est piquant (c'est là que je vois poindre l'aiguillon satirique), il est piquant que le trouvère, auteur de cette boutade, nous montre son moine abandonnant, avant tous les autres, ses ouvrages de religion et de théologie. Ah! remarquons bien vite au moins qu'il garde jusqu'au dernier moment, avec ses traités de grammaire et ses vieux poètes latins et français, sa Bible, et surtout le livre de Tobie, ce touchant épisode de la captivité!

Mais continuons la revue de cette bibliothèque, à mesure qu'elle s'en va, volume par volume. Ce sont les *Devis* et les *Canones*, c'est-à-dire les règles monastiques qui partent après les livres de chant.

(1) *Nimia jocositate et scurrilibus cantibus utpote farsis, motulis, conductis, utebantur moniales.* (Manuscrit de la Bibliothèque impériale, 1245, folio 358, verso. — Cf. *Ibid.*, folio 216, verso.)

(2) J'apprends même qu'on a été obligé récemment d'en interdire quelques-uns.

(3) V. M. Hiver de Beauvoir, ouvrage cité, p. 105.

La morale pratique était représentée dans cette collection à côté des savants traités scolastiques. Il en dut coûter au pauvre moine de se séparer de son Théodule, ou Théodélès, comme dit notre poète, toujours prêt à faire des sacrifices aux exigences de la rime. Les œuvres de ce savant italien étaient classiques dès le XI^e^ siècle, et l'on expliquait dans les écoles, sous le nom d'*Ecloga*, ses *Miracles de l'Ancien Testament, comparés avec les inventions des poètes profanes.* Mais voici la grande débâcle arrivée, et le commencement de la fin. Le gentil recueil de fables appelé Aviénet, du nom d'Avien, l'auteur alors plus connu et aussi goûté qu'Esope, d'une paraphrase latine des apologues du phrygien, Aviénet s'en alla, et, après lui, la philosophie, c'est-à-dire, dans le langage de ce temps, la vie religieuse, un autre ouvrage du même genre, le *Régiment*, le régime, la règle de cette vie, les fameux commentaires sur la Bible, appelés *Gloses*, faits par Walafrid Strabon, abbé de Richenou, qui les avait empruntés en grande partie à son savant maître Raban Maur, et enfin le Tobie qui resta à Compiègne, et le *Grécisme* et le *Doctrinal*, et tout le demeurant.

Le *Doctrinal* est un traité de grammaire en vers latins, d'Alexandre de Villedieu, datant de 1240; il était alors depuis plus d'un siècle en usage dans les écoles, et il y régna longtemps encore avec le *Grécisme* d'Eberhard de Béthune qui est un peu plus ancien. Ce *Grécisme* est aussi un poème grammatical : il contient de fréquents rapprochements entre la langue latine, à laquelle il est spécialement consacré, et la langue grecque : de là son titre. Notre moine, on le voit, était un amateur de beau langage : le *Grécisme* et le *Doctrinal*, qui contiennent de minutieuses observations, l'un sur le barbarisme et le solécisme, l'autre sur les accents et la quantité, furent presque les derniers ouvrages dont il se sépara. Il avait sacrifié auparavant, même ses poètes, ses poètes chéris, Horace à Namur, et Ovide le Grand (c'est lui qui le qualifie ainsi) à Bouvines. Il avait OUBLIÉ, dit-il, avec une charmante naïveté, à Bonneval, son Lucain et son Juvénal. Hélas! c'était non loin de là, à Dun-le-Châtel (Châteaudun, je crois), qu'il avait laissé déjà ses *Légendes* et son *Graduel*.

A Abbeville, les dés lui enlevèrent son Virgile et Eustache le Grand, et finalement il vendit son Alexandre.

Horace et Virgile, Ovide, Lucain et Juvénal, voilà ce qui représentait pour un moine du XIV^e^ siècle les lettres latines : Horace, c'était le bon sens et la grâce, comme le disait à peu près à cette même époque Jehan de Meung. Juvénal et Lucain, auquel on joignait souvent, et dans le même volume, Suétone, c'était l'histoire de l'Empire romain ; c'était cette Rome ancienne, corrompue dans sa gloire, étalant ses hontes et laissant voir sa décrépitude à travers les splendeurs misérables de sa puissance ; c'était cette reine avilie que le christianisme entreprenait de régénérer, à l'heure même où le fougueux satirique en montrait, en frémissant, toutes les turpitudes ; c'était cette capitale du monde, odieuse et honorée, où la puissance tutélaire d'un prêtre qui se contentait du doux et saint nom de père, s'élevait et grandissait peu à peu à côté de l'épouvantable tyrannie des Césars. Ovide et Virgile, les *Métamorphoses* et l'*Énéide*, c'était la vieille religion païenne, avec toutes les merveilles d'un monde surnaturel, les sibylles et les enfers, les prodigieuses transformations qui, dans l'opinion des docteurs du moyen-âge, avaient été autre chose que des créations de la fantaisie des poètes, et, réellement accomplies, n'avaient pu l'être que par la puissance de l'esprit du mal ; c'étaient aussi ces étranges enchantements dont Virgile, à ce qu'on croyait, avait eu le secret, les profonds mystères de la vie que lui seul avait pu sonder, lui, le frère des sibylles, qui comme elles, avait été jugé digne un jour d'annoncer la vérité nouvelle et la régénération du monde par un enfant, par un Dieu, *magnum Jovis incrementum*. C'était enfin toute l'antiquité dans ce que sa lumière, un peu voilée par les ténèbres des siècles, avait de plus séduisant pour des esprits sollicités du désir de goûter au fruit du savoir, et tremblant d'y porter la main.

Avec cela, deux poètes français, deux seulement, mais quels poètes pour ce siècle !... Eustache le Grand, comme le qualifie notre moine, et Alexandre, Alexandre de Paris, sans doute.

Robert Eustache, ou, comme on l'appelle ordinairement par une bizarre corruption de son nom, Robert Wace, est l'auteur des romans de *Brut* et de *Rou*, dans lesquels les temps modernes, j'entends les siècles où vivait le poète, se relient aux âges anciens, la Bretagne d'Arthur et de la Table-Ronde, l'Angleterre normande de

Rollon et de Guillaume-le-Bâtard à la Troie d'Enée et d'Ascagne, par un fabuleux Brutus qui donne son nom à la grande île occidentale de l'Europe (*Brutannia, Britannia*).

Alexandre de Paris, c'est le poète d'Alexandre le Grand, tel qu'on se le figurait au moyen-âge, c'est-à-dire entouré de toutes les merveilles que prêtait à l'antiquité la féconde et naïve imagination de nos pères. C'est avec Charlemagne, le Charlemagne des *romans* et des *chansons de gestes*, l'homme le plus surhumain, le conquérant le plus étonnant dont on ait gardé la mémoire ; et peut-être même la figure d'Alexandre est-elle plus grande chez nos vieux romanciers que celle de l'Empereur des Francs. Elu par les douze pairs de Grèce, il va, à travers les plus surprenantes aventures et les plus formidables obstacles ; il marche, il arrive jusqu'aux Indes, jusqu'à ces mystérieuses contrées qui jetaient, depuis des siècles, tous les esprits dans de si étranges rêves. Comme Ulysse, avec qui on le confond volontiers, il rencontre les *sirènes en l'iaue;* il traverse des forêts enchantées, et les contemporains du vieux trouvère qui le chante, en se recommandant des sources latines où il dit avoir puisé, se délectent à ces récits, car ils aiment à y reconnaître, sous des noms antiques, Philippe-Auguste, le grand roi français, et les puissants barons et les preux chevaliers de sa cour.

La bibliothèque de notre moine, on le voit, n'était pas trop mal composée. Du grec, il en avait dans son *Grécisme* ce qu'il en fallait à un prédicateur obligé de parler partout et de prendre plus souvent qu'on ne croit le schisme byzantin corps à corps dans quelqu'un de ses défenseurs les plus subtils et les mieux armés. (1) A la liturgie, à la théologie et aux règles monastiques revient, comme il est naturel, la plus grosse part de ses livres. Mais la morale générale et les lettres ne lui sont pas étrangères : il porte avec lui de quoi satisfaire à tous les besoins de son esprit. Aussi a-t-il bien raison de dire :

Toute ai perdu ma clergie (ma science).

(1) M. Leclerc, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, à l'article Raymond de Meuillon (p. 265-266), constate que l'étude du grec était assez répandue dans l'ordre de Saint-Dominique.

De rentrer en possession de ses livres, il ne le peut guère espérer, à moins qu'une âme charitable ne lui vienne en aide.

Si le ne truis aucune gent
Qui me doingnent de lor argent;
Autrement ne les puis rauoir.
Or li doint Diex sens et sauoir,
Qui m'en donra : par tel conuent (1),
Si le reulens en mon couuent,
Ie ferai proier en chapitre
Que Diex ses pechiez li acquite.

On le voit, notre pauvre moine est un pécheur, mais non un pécheur endurci. Il se repent, il voudrait bien avoir pu s'arrêter sur la pente où la « folie » l'a entraîné jusqu'au bout. Presque sur le ton de Villon pleurant sur sa « jeunesse folle, » au point que de regret « le cœur lui fend, » il nous dit que ses plaisirs ont tourné en douleur, et, comme pour se réhabiliter à ses yeux, il termine par un vœu touchant de savant et de chrétien.

(1) Par telle convention, promesse.

RÊVE DE JEANNE D'ARC

FRAGMENT

PAR M. NOEL, MEMBRE TITULAIRE.

Une salle dans la maison du seigneur de Rochepierre, gouverneur d'Orléans (7 mai 1428).

Au dehors, bruit de tambours et de clairons.

Femmes, jeunes filles, jeunes garçons rassemblés autour de M^me^ de Rochepierre.

M^me^ de Rochepierre. Oh ! mes enfants, tout est perdu; mais Dieu nous reste, ne l'oublions pas. Le dernier jour d'Orléans est arrivé. Nos prières n'ont pu jusqu'ici fléchir le ciel ; malgré l'héroïsme de nos défenseurs, dans quelques instants l'Anglais sera maître des murs de la ville. Il n'y a plus de place pour le courage ; mais la résignation plus encore que le courage est une vertu de chrétien.

Une jeune fille. Notre roi n'a-t-il donc plus de pitié dans l'âme? Quoi ! renvoyer nos députés sans promesse de secours ! Il a pu se résigner à laisser tomber cet antique rempart de son royaume ! il abandonne ainsi ceux qui se sont dévoués pour lui jusqu'à la mort !

M^me^ de Rochepierre. N'accusez pas le roi, ma fille ! Dieu tient son cœur dans sa main, et saura le changer quand son heure sera venue. — Point de malédictions ! prions pour les martyrs et que le sang versé nous protége.

Entre un jeune officier blessé. Oh ! ma mère ! Oh ! mes sœurs !

le terrible assaut est donné. — Je viens mourir près de vous. Que le reste de mon sang coule pour vous défendre.

M^me^ de Rochepierre. Quoi! de plus terribles nouvelles encore! Rassurez-nous, mon fils, ou donnez-nous le dernier coup.

L'Officier. Talbot et Salisbury sont sortis des tours qui nous enferment depuis deux mois. A la tête de leurs bandes sauvages, plantant eux-mêmes les échelles au pied des remparts, ils s'avancent avec des cris farouches. On ne voit que des Bourguignons et des Anglais; on n'entend que des cris d'insulte contre la France et son roi. Le drapeau fleurdelysé flottait encore sur la porte du Sud. Cette main trop faible n'a pu le soutenir, et, tombés ensemble, on m'a ramené près de vous. Hélas! hélas! pourquoi ne m'a-t-on pas laissé mourir avant que je puisse voir l'image des léopards remplacer les fleurs de lys sur nos fidèles murailles!...

Toutes ensemble. Oh! malheur! malheur! France infortunée!

M^me^ de Rochepierre. Ecoutez! écoutez! le bruit redouble : j'entends des cris confus! quel tumulte! Enfants, à genoux! l'Anglais a pénétré dans nos murs!...

La porte s'ouvre avec fracas. Entrent des prisonniers anglais. L'enfer est déchaîné! une magicienne infâme!... nous sommes trahis!

Un chevalier. Madame, le brave gouverneur envoie ces prisonniers à votre protection. C'est avec peine que j'ai pu traverser, en les conduisant, une foule avide de sang et de vengeance. La fortune semble avoir changé. Placé trop loin de la bataille par des ordres impérieux, je n'ai pu voir ce qui se passe sous les murs. Mais un tourbillon de poussière, soulevé par le vent du sud, a frappé mes yeux; un bruit d'armes et de chevaux est arrivé jusqu'à mes oreilles. Le cri de Vive le roi! retentit au milieu des rangs anglais. Espérez! espérez! tout n'est pas encore perdu.

Au dehors, les cris de : Victoire! Victoire!

Entre Isabelle de Croy. Oh! Madame! oh! mes sœurs! séchez, séchez vos larmes! le ciel nous exauce : Orléans est sauvé! je ne puis parler, l'émotion trouble mon âme et paralyse ma voix...

M^me^ de Rochepierre. Rassurez-vous, mon enfant. Reprenez vos esprits. Calmez notre trouble et le vôtre ; que se passe-t-il donc ?

Les cris redoublent. Victoire! victoire! Vive le Roi! vive la France!

Isabelle. Entendez-vous ? madame ; entendez-vous ? Oh ! la France est encore le pays bien-aimé du ciel. Dieu sans doute attendait que nous fussions sur le bord de l'abîme, et au moment même où l'Anglais nous poussait dans le gouffre, le bras céleste a chassé cette armée terrible comme le vent chasse la fumée et la paille des toits. Une femme ! une femme a suffi pour briser les casques d'airain ! une femme inspirée du ciel a relevé l'étendard de la France !

Toutes. Expliquez-vous, de grâce, notre impatience est au comble.

Isabelle. Nous sommes sauvés ! sauvés par un miracle ! Vous avez su que, décidés à mettre fin aux lenteurs du siége, les généraux anglais, dès le point du jour sortis de leurs retranchements, se préparaient à écraser sous les ruines de la ville les derniers défenseurs d'Orléans. Au son des trompettes, leur armée se ruait sur nos murs. Déjà les échelles étaient appliquées aux remparts. Respirant le sang et l'ardeur du pillage, Talbot le premier anime ses bataillons. Nos guerriers tombaient moissonnés comme les épis sous le vent de l'orage. Mais au moment de franchir l'enceinte, un cri terrible se fait entendre. Une troupe de chevaliers paraît à la porte du Sud ; le cri de Montjoye et Saint-Denis frappe nos oreilles, et tout à coup, arrêté dans sa course, l'Anglais hésite, tourne le dos aux remparts, et sur les bords du fossé s'engage une affreuse mêlée. Les habitants, que la frayeur tenait enfermés dans leurs maisons, s'élancent aux créneaux, et là, mes sœurs ! quel spectacle ! montée sur un cheval blanc, l'étendard brodé de fleurs de lys d'or à la main, les cheveux épars sur les épaules, une jeune fille, belle comme la Vierge du ciel, terrible comme l'ange exterminateur, guide en avant une troupe de chevaliers intrépides, et devant son épée flamboyante les Anglais tombent à genoux ou reculent effrayés. En moins de temps que je n'en mets à vous le raconter, cette redoutable armée se dissipe ; il ne reste plus sur les murs d'Orléans que nos braves citoyens qui poussent au ciel mille cris de joie et de délivrance.

Au dehors : Vive Jeanne ! vive Jeanne ! vive le Roi !

Toutes. Courons aux remparts ! Allons nous-mêmes de nos yeux nous convaincre de notre salut.

M^me^ de Rochepierre. Arrêtez, mes enfants ! Notre première parole doit être une action de grâces. Dieu seul nous a sauvés ! louons le Seigneur !

Elles tombent à genoux.

Entre Jeanne, son étendard à la main, accompagnée d'une suite de soldats.

Jeanne. Louez le Seigneur ! louez le Seigneur : car lui seul a tout fait. — J'allais en avant et on me suivait. Devant mon étendard bénit plus que devant mon épée ont fui nos ennemis. Le sang français est vengé, et la couronne, souillée par un oppresseur, sera replacée sur la tête du monarque légitime.

M^me^ de Rochepierre. Qui donc êtes-vous, jeune fille, à qui nous devons la vie et l'honneur ? Êtes-vous descendue du ciel ? allez-vous disparaître à nos yeux comme un fantôme que dissipent les premières clartés de l'aurore ? Si vous êtes un ange, laissez-nous vous adorer !

Jeanne. Oh ! madame, ne rendez point aux mortels le culte que l'on doit à Dieu. Bergère obscure dans les champs de Vaucouleurs, j'entendais, en gardant mes troupeaux sur la montagne, le récit des malheurs de mon pays. Mes cheveux se dressaient sur ma tête, quand j'apprenais qu'on avait vu couler le sang français. Que j'ai versé de larmes sur le sort de la France ! Mes saintes patronnes ont consolé mon affliction. Plus d'une fois, sous l'ombre du vieux chêne où j'étais assise en tournant mon fuseau, elles m'ont fait entendre des paroles prophétiques. « C'est toi, Jeanne, c'est toi, m'ont-elles dit, qui sauveras la France ! » L'ange Michel lui-même, le vainqueur du dragon, m'est apparu. Il a changé mon cœur : dans la poitrine d'une jeune vierge, il a inspiré le souffle de la guerre. « Marche, m'a-t-il dit, Jeanne ! abandonne ton père, ta « mère et tes compagnes. — Va délivrer Orléans et couronner ton « roi. Ma force sera dans ta main. » Je n'ai fait qu'obéir ; j'ai

paru, l'Anglais a fui, Orléans est sauvé. Gloire à Dieu, mes sœurs! Gloire à Dieu seul!

Mme de Rochepierre. Gloire à vous aussi! Gloire à vous, fille d'élection! Vos paroles nous transportent d'un sentiment sublime.

Lionel. Oh! sainte libératrice! gloire à vous qui vengez Xaintrailles et mes compagnons d'armes! Gloire à vous qui relevez les fleurs de lys!

Isabelle. Oh! notre vie est à vous! parlez : quels effets voulez-vous de notre reconnaissance?

Jeanne. Ne suis-je pas assez récompensée d'avoir été choisie pour devenir la servante du Très-Haut? Oh! non, Dieu ne pouvait pas souffrir que ce trône de France fût occupé par l'étranger. Notre pays aimé du ciel ne pouvait devenir la proie d'un peuple barbare.

Lionel. La blanche colombe a pris son vol, elle a terrassé les vautours. Jeanne! Jeanne! nous tombons à vos genoux! Tenez, prenez vos victimes. (*Montrant les prisonniers :*) Voyez ce groupe d'Anglais, reste de nos oppresseurs. Nous allons les immoler sous vos yeux, et venger nos frères.

Jeanne. Qu'osez-vous dire? Oui, mes sœurs, oui, braves soldats, j'accepte un témoignage de votre reconnaissance. Montrons à ces Anglais comment la France se venge. Donnez-les moi, qu'ils soient libres! à la seule condition de retourner dans leur pays, loin de nos campagnes qu'ils ne reverront plus.

Mme de Rochepierre. Aussi généreuse que brave! Oh! sainte fille, qu'à jamais l'amour des Français consacre ton nom, et que ta gloire, comme celle de notre Geneviève, brille d'un pur éclat à travers les siècles, consacrée et chantée par toutes les voix, tant que le signe sacré de la croix brillera sur notre terre de France.

Jeanne. C'est trop d'honneur pour moi, madame. Mais pardonnez... la fatigue de la marche, la chaleur du combat... les cris, l'odeur du sang... tout cela brise la force de la pauvre fille des champs. Allez revoir vos pères, vos frères, vos époux; relevez vos murailles ébranlées par l'assaut. Quelques instants de sommeil me rendront la vigueur nécessaire pour ma mission divine, qui n'est pas encore remplie.

M^me^ de Rochepierre. Allons, retirons-nous! Faisons retentir nos églises d'un chant de triomphe, et mêlons le nom de Jeanne aux louanges de l'Éternel.

Jeanne reste seule.

Oh! mon Dieu! la première partie de mon œuvre glorieuse est achevée. Ton humble servante te remercie. Par mes mains, ce beau royaume sera rétabli, les lys vengés et la couronne replacée sur la tête de ce jeune roi que tu protéges. J'avais accepté sans murmure la fatigue et les épreuves. Voilà que tu daignes y ajouter la gloire. Sois béni! mais pardonne, si parfois ma pensée me reporte à l'humble hameau qui m'a vu naître. Je ne puis m'empêcher de regretter ma paisible chaumière, la source pure où se baignaient mes agneaux, ce bois ombreux où les saintes voix ont frappé mon oreille, et mes vieux parents et mes douces compagnes. Oh! qu'il me serait doux de me retrouver près d'eux! Que du moins un songe heureux me ramène dans ces lieux aimés, près de ces êtres chéris que je ne dois plus revoir. — Mais je cède à l'épuisement de mes forces. Le sommeil s'empare de mes membres. Il me rendra quelque énergie pour les combats qui m'attendent encore... France! Jésus! Marie!...

Elle s'endort.

SONGE DE JEANNE D'ARC.

LA CHAUMIÈRE.

Thibaut, Myette, Raymond, des femmes, des enfants.

Thibaut. Enfin, mes enfants, nous voilà délivrés des horreurs de la guerre! Depuis deux jours, ces Anglais qui ravageaient nos champs ont disparu, comme par magie! Nous n'entendons plus dans nos villages les sons d'une langue étrangère; qui donc a fait ce miracle? qui donc les attire loin de nos contrées? réunissent-ils toutes leurs forces contre notre jeune roi? ont-ils consommé leur œuvre impie? tout est-il perdu?

Raymond. Mon père! mon père! Vous ne pensez qu'à la patrie, et vous n'avez pas une parole de regret et de tendresse pour la malheureuse que nous pleurons. Vous ne vous informez pas du sort de Jeanne!...

Thibaut. Ne prononce pas son nom devant moi! Oubliant les occupations de son sexe, elle s'est revêtue de l'armure des guerriers; elle a trahi la pudeur pour aller se mêler au tumulte des camps; elle a délaissé son vieux père, sa mère qui gémit sur son abandon. Ne me parle plus d'elle; je la...

Myette. Oh! père! pouvez-vous parler ainsi de notre douce et bien aimée Jeanne. Vous ne connaissez pas le fond de son cœur. Si, comme moi, vous saviez sa tendresse pour vous; si vous aviez entendu, comme moi, ses ferventes prières, vous la croiriez, comme moi, la servante d'un projet divin. Vous n'auriez que des paroles de bénédiction pour votre Jeanne.

Thibaut. Myette! tu crois la défendre; tes paroles l'accusent et tes actions la condamnent. Tu n'as pas, comme elle, déserté ta chaumière, ta famille et tes compagnes pour suivre des aventuriers et risquer, au milieu du tumulte des armes, le trésor de tes saintes vertus.

Myette. Moi! Seigneur Dieu! étais-je digne d'une mission merveilleuse? Si jusqu'ici Jeanne a été la plus vertueuse, la plus pure, la plus sainte des filles de notre hameau, pourquoi voulez-vous l'accuser? Dites, en avez-vous connu de plus pieuse pour sa famille, de plus obéissante aux ordres de son père? Est-il une seule de nos jeunes amies dont la tête, courbée avec plus de ferveur au pied de l'humble autel de notre village, nous rappelât mieux les anges prosternés devant le trône de l'Éternel? Elle n'avait rien d'une femme... c'était un ange! Dieu la réserve sans doute à des destinées dont les filles de la terre ne sont pas dignes.

Thibaut. Oui! oui! c'est l'orgueil qui l'a perdue et qui nous perd tous avec elle. Nous aussi nous avons, par notre adoration pour cette ingrate, consommé sa ruine. Je l'aimais trop... nous l'entourions comme d'un culte, nous la regardions comme au-dessus de nous...

Raymond. Père! les frères de Joseph l'accusaient aussi d'orgueil, et refusaient de voir la main de Dieu qui se servait de lui pour ses desseins, et c'est Joseph, pourtant, qui sauva sa famille et le peuple de Dieu. Qui sait si Jeanne aussi...

Thibaut. Quelles folles pensées, mon fils! N'est-ce pas trop de pleurer cette fille égarée, comme tu ne cesses de le faire depuis qu'elle a disparu, sans la justifier par des paroles impies?

Myette. Tu parles bien, Raymond! Tu parles bien! Oui, Jeanne est destinée à quelque œuvre mystérieuse. Tenez, je me rappelle encore le jour qui précéda son départ. Nous avions appris, par les insolences de ce capitaine anglais, que la ville d'Orléans, dernier rempart du royaume, était réduite à l'extrémité; que notre roi bien aimé n'avait plus d'autres ressources que la fuite. Le cœur navré, j'allai rejoindre Jeanne qui gardait son troupeau sur la colline; je la trouve debout au pied du chêne, ses moutons couchés autour d'elle. Elle levait au ciel un regard inspiré: « Oui! s'écria-t-elle, oui, je vous entends! tarder serait un crime. Voix du ciel! je vous entends et j'obéis. Il faut partir! adieu, mon père! adieu, mon hameau, adieu, champs de Domrémy, et vous, mes douces compagnes! il faut partir! » Et quand elle m'aperçut, tout à coup, comme descendue des hauteurs du ciel, elle se jeta dans mes bras, fondant en larmes. « Myette! Myette! mon amie, adieu! Jeanne te quitte. Console mon vieux père et garde mon souvenir! » En l'entendant, je me sentais comme hors de moi...; puis quand nous revînmes au village...

(Entre une jeune villageoise.)

Oh! père! père! quelles nouvelles!

Tous. Qu'as-tu? D'ou vient ce trouble?

La villageoise. La France est sauvée! les Anglais battus devant Orléans: Jeanne...

Thibaut. Jeanne? eh bien? achève...

La villageoise. Jeanne a fait ces prodiges. Ecoutez un capitaine qui revient du camp.

(Entre Lahire.)

Thibaut. Parlez, parlez, capitaine. On a nommé ma fille. Que savez-vous de ma fille ?

Lahire. Votre fille ! père, soyez béni. Votre fille a sauvé son pays ! votre fille est l'élue de Dieu. Le casque sur la tête, un étendard bénit dans la main, elle a paru devant notre armée, et notre armée est devenue invincible. C'est-elle qui, marchant de prodiges en prodiges, a conduit nos bandes, animées d'un courage divin, sous les murs d'Orléans. Elle allait répandant sous ses pas la fuite ou la mort. A son geste, les Anglais tombaient prosternés. A sa parole, les remparts à demi écroulés d'Orléans se relèvent ; le roi Charles est vainqueur ; la France est libre : Jeanne est l'envoyée du Seigneur !

Thibaut. Oh Dieu ! qu'entends-je ? Me pardonnerez-vous d'avoir presque maudit une sainte ? Oh ! Éternel ! veillez sur elle, et soyez béni pour avoir choisi dans mon humble chaumière l'instrument de vos desseins. Mais, ma fille ! n'est-elle point blessée ? sa vie est-elle en danger ?

Lahire. Jeanne blessée ! les anges du ciel sont-ils vulnérables aux coups de la terre ? Les flèches et les balles rejaillissent autour d'elle et semblent la respecter. Elle semblait, au milieu du carnage, saint Michel descendu dans les enfers... Jeanne blessée ! oh ! non, vous la verrez elle-même. Entre la bataille d'aujourd'hui et la bataille de demain, elle a voulu embrasser son père..., elle me suit !

Thibaut. C'est trop de gloire et de bonheur ! Ma fille !

(Jeanne entre en habits de bergère.)

Mon père ! mes frères ! Myette, Myette, mon amie ! Oh ! venez tous sur mon cœur. Oh ! comme cet air parfumé du hameau paternel gonfle ma poitrine. Oh ! que je suis heureuse ! pardon, pardon, mon père, si je vous ai quittée.

Thibaut. Ma fille, ou plutôt, ange du ciel, c'est à toi de me pardonner. J'ai pu t'accuser quand Dieu te glorifiait. Je tombe à tes genoux !...

Jeanne. Mon père, embrassez votre enfant. Qu'elle goûte un moment de pure félicité. Hélas ! je tremble qu'il ne soit bien court.

J'ai prié Dieu avec ferveur pour qu'il me permît, en accomplissant ses ordres, de revoir un jour les champs où je suis née. Myette, je veux encore parcourir avec toi les champs où paissent mes agneaux, sous la garde de mon chien fidèle... Hélas ! ils ont oublié Jeanne !

Myette. Oh ! non, ma sainte amie ; personne ne t'oubliera. Chaque jour, chaque instant, ton nom sera béni dans ce hameau qui, grâce à toi, devient cher à la France. Jusqu'à ton retour...

Jeanne. Myette ! ne parle pas de retour. Je ne sais pas prévoir l'avenir, mais ma vie appartient à Dieu désormais. Je ne puis répondre d'une heure. Je te confie mon père et ma famille. Mon père, qu'elle soit votre fille ! Mon amie, qu'il soit ton père ! Pensez à Jeanne et priez pour moi !

Thibaut. Mais, mon enfant ! tu songes encore à nous quitter ? n'as-tu pas rempli les ordres du Seigneur ?

Jeanne. Mon père, ma mission n'est pas terminée. Il faut que je mène à Reims notre jeune roi recevoir l'huile qui consacrera le fils de saint Louis.

Thibaut. A travers tout ce pays occupé par une armée ?...

Jeanne. Les armées ! que sont-elles sous le doigt de Dieu ? devant celui qui a dit : « Je mettrai les rois en fuite, je briserai les portes d'airain. » — J'entends mes voix. L'armée m'appelle ; adieu, mon père, adieu ! Donnez-moi mon casque ! Que l'épée de sainte Catherine arme mon bras. Portez devant moi le saint étendard.

(Chants de tous les paysans.)

Honneur et gloire à la vierge de Domrémy ! Honneur à celle qui sauve le roi et la patrie. Jeanne ! Jeanne ! notre sœur, sois bénie à jamais ! Tu vivras dans nos cœurs. Chaque printemps ta maison sera parée de guirlandes. Chaque été les lys y fleuriront et les paysans de nos hameaux la visiteront comme l'église du bon Dieu.

Jeanne. Oh ! que ces hommages me sont plus doux que les cris d'enthousiasme des soldats et des chevaliers ! Voilà, mon Dieu, ma plus chère récompense. Merci de me l'avoir réservée. Adieu, adieu, mon père ! Ma Myette, bien-aimée, viens encore une fois sur mon cœur ! *(Elle se réveille.)*

Oh ! quel doux rêve ! J'ai cru me voir transportée au milieu des miens. J'ai revu ma chaumière ; j'ai serré dans mes bras mon père, mes amies. Mon Dieu ! mon Dieu ! cette faveur mystérieuse a doublé mon courage. Continuons l'œuvre divine. A moi désormais le bruit des camps, le tumulte des batailles. Malheur aux Anglais ! Vive le roi ! Vive la France !...

(*On entend les Orléanais qui entrent en foule aux cris de : Vive Jeanne ! Vive le Roi ! Vive la France !*)

M. NOEL, au nom de M. ADERER, empêché par une indisposition, lit un fragment d'une étude morale intitulée : *Une Famille bourgeoise au* XIV^e^ *siècle.*

ÉPITRE DE JASMIN

A M. DUMON, DÉPUTÉ,

Qui avait condamné à mort la langue gasconne,

TRADUITE PAR

M. ÉMILE DESCHAMPS, MEMBRE TITULAIRE.

MONSIEUR,

La plus grande douleur qui frappe l'homme ici,
C'est lorsque notre mère, infirme, décrépite,
S'écroule sur elle et s'alite,
Et que le médecin de son doigt fait ainsi...
A son triste chevet, où la mort nous convie,
L'œil sur son œil sans cesse, et la main dans sa main,
Peut-être, quelque temps, ranimons-nous sa vie ;
Mais c'est luire aujourd'hui pour s'éteindre demain.

Il n'en est pas de même, en sa terre natale,
De notre langue musicale,
Notre seconde mère ! — On voit des *Francimans*
La condamner à mort, et depuis trois cents ans,
Cependant elle vit toujours, ses mots résonnent;
Sur elle les saisons passent, tintent, rayonnent,
Et cent mille milliers encore y passeront,
Rayonneront et tinteront !

Parce qu'ici le peuple aime les chansonnettes,
Sans nulle façon si bien faites,
Cette langue !... jamais, tant que peuple il sera,
Non jamais il ne l'oublira.
Mère de tous, elle rappelle
A chacun l'autre mère, et des frères, des sœurs,
Des amis, une jeune belle,
Tant de choses enfin, si pleines de douceurs,
Que, lorqu'au coin du feu, chaque soir, on y songe,
C'est un ruisseau de miel où notre âme se plonge !
Langue du travail et des jeux,
Ses refrains font soleil dans nos jours orageux ;
A la ville, dans la campagne,
Sous l'échope ou l'hôtel, le chaume ou le château,
Elle épouse l'homme au berceau,
Et jusqu'au cercueil l'accompagne.
Une telle langue, Messieurs,
De longtemps ne s'efface ; elle est écrite aux cieux !

Et l'on tâche partout d'en effacer la trace !
Et pour elle, Monsieur, vous ne criez point : grâce !
Vous qui, dans les prés verts, avez foulé ses fleurs,
Avez sucé son lait, marché par sa lisière,
Bégayé, dans ses bras, sa chanson nourricière,
Et quêté ses baisers pour essuyer vos pleurs !
Non, vous la reniez, sa vieillesse vous gêne ;
Le *grand grand* mouvement contre elle vous entraîne ;
Et vous me blâmez, moi, de lui rester constant !
Oh ! mais la vérité, qui sur moi veille tant,
A dessillé mes yeux, amants de la nature !
Au ruisseau de Paris je n'ai pas vu l'eau pure ;
Triste du grand voyage et presque repentant,
A ma fontaine enfin, je m'en revins content.
Pour moi, Monsieur Dumon, sans que je m'en défende,
La petite patrie est bien avant la grande ;

Et vous, vous qui souffrez, en la voyant souffrir,
Vous, assis tout là-haut, où l'on vote et harangue,
D'un deuil plus douloureux n'allez pas la couvrir ;
Otez-lui sa misère, et laissez-lui sa langue,
Sinon vous la tuez en croyant la guérir ;
Car nous aimons chanter, même dans la tristesse,
De nos toits trop fidèle hôtesse.—
Il semble, voyez-vous, quand on chante un vieux air,
Que le fiel du chagrin devienne moins amer.
Qu'aurions-nous pour cela ? dites : la langue seule
Des messieurs, des savants ?... mais elle est trop bégueule :
Cette mendiante en rabat,
Qui déguise son pauvre état
Sous le clinquant de sa parure,
Serait laide, minable en un fourreau de bure :
Elle chasserait les plaisirs
De nos prés et de nos garennes,
Et n'aurait nul refrain pour le pauvre en ses peines,
Pour le travailleur sans loisirs.
Elle, si mijaurée, en nous faisant la Dame,
Ne serait dans les champs qu'un pauvre corps sans âme ;
Et quand il faudrait labourer,
Charroyer au loin quelque chose,
La mignarde, pâle et morose,
Ne sachant que geindre et pleurer,
Sous l'aiguillon toujours resterait bouche close,
Et laisserait siffler au bouvier son couplet,
Sans dire seulement : « *A Caoubet à Bermet ! !*

Cependant, et l'honneur du pays le commande,
Nous apprendrons la *francimande ;*
Elle est la nôtre aussi, car nous sommes Français,
Il nous la faut, c'est notre envie.
Vers le savoir au peuple ouvrez un libre accès ;
Employez à cela cinq, six ans de sa vie ;

De la sorte, il aura deux langages, un jour,
Et s'en servira tour à tour,
L'un pour le sans-façon, l'autre pour les visites;
Comme vous faites, vous, de deux habillements.
Mais c'est tout; — et nos fils, et petits et petites,
S'en tiendront là, malgré vos lois et règlements...
Ou nous n'aurions bientôt qu'une troupe de buses,
Au lieu des rossignols, gentils filleuls des muses.

Que des pâtres, là-haut, vous singent gauchement,
Qu'ils écorchent le beau français à tout moment,
Et qu'on se moque d'eux dans le monde où vous êtes,
Les nôtres resteront toujours, toujours poètes!...

Tenez; la mariée... Entendez-vous, là-bas?

— « Elle pleure, ta mère!
Et tu t'en vas!
Pleure, pleure, bergère...
— Je ne peux pas! »

Tenez; le métayer, interrompant l'ouvrage,
Qui crie aux jeunes pastoureaux:

« Enfants, renfermez les agneaux.
L'arc-en-ciel du matin — orage! —
Tire les bœufs du labourage. »

Tenez; le tonnelier, sous des berceaux touffus,
Qui chante au bruit confus
Des marteaux sur les fûts:

« Allons, vigneron, vigneronne,
Frappons tous tonneaux et cuviers;
Frappons fort, car mai qui bourgeonne,
Emplit la cuve et les celliers. »

Oh ! dans notre pays, c'est tout une magie !
Et le peuple joyeux, qui chante jusqu'au soir,
Vous tresse là, sans le savoir,
Un gros bouquet de poésie !
Il garde donc sa langue, elle est faite à son pas.
— Et maintenant, Messieurs, ne vous retenez pas,
Donnez le cours à vos caprices ;
Venez planter un mur, gros comme des maisons,
Entre les lèvres des nourrices
Et l'oreille des nourrissons ;
Cinglez sur tous les doigts la férule, à l'école,
Grondez et châtiez, plaidez pour votre idole !
Pour sa mère le peuple ici, je le promets,
Sera *Gascon toujours*, et *Franciman* jamais.

D'ailleurs, Monsieur, qui sait ?—Prenez un peu plus d'âge.
On nous dit qu'un vieillard redevient presque enfant,
Aimant ce qu'il aima, bien loin auparavant.
Vous reviendrez peut-être à notre cher langage :
Vous nous remercirez de vous l'avoir gardé ;
Sa figure à vos yeux ne sera plus si laide.
Rappelez-vous, Messieurs Lacuée et Lacépède,
Qui, lorsqu'ils furent vieux, ayant tout possédé,
La fortune et la gloire, et parvenus au faîte,
De se parler *gascon* se faisaient une fête.
Peut-être que c'est là, Monsieur, votre avenir ;
Rassasié d'un monde au sourire éphémère,
Peut-être qu'un beau jour, nous vous verrons venir,
Et demander par grâce à notre langue-mère
Un mot, une devise, un air, un souvenir !

Monsieur, au beau milieu de notre promenade,
Tous ces vieux ormes, sombre et verdoyant chemin,
Figurent en tressant leur haute colonnade,
Des géants alignés, qui se touchent la main.

Eh bien ! l'un d'eux, un jour d'orage,
Trembla, ploya sa taille, abaissa son ombrage,
Et le coup d'œil en fut gâté ;
Aussitôt, sans miséricorde,
Nos gouvernants, jaloux de régularité,
D'envoyer et pioches et corde,
Pour que le bel arbre penché
Fût, comme un coupable, arraché.
Mais en vain les piocheurs piochèrent,
Et les pioches se démanchèrent...
Le proscrit demeura debout,
Narguant sapeurs, outils, et gouvernants, et tout ! —
Oh ! c'est que l'orme avait, robuste en son vieil âge,
Des racines au sol plus qu'au front de feuillage,
Si profondes, Monsieur, qu'on n'en voit pas le bout.
Depuis, plus que jamais, son panache verdoie ;
Sous ses fleurs, les oiseaux glissent leur petit cou,
Et reviennent piauler dès qu'avril les envoie ;
Et tous, de père en fils, continuant la joie,
Y feront longtemps *ritchiou chiou !*

Tel il sera, Monsieur, dans sa terre natale,
De notre langue musicale,
Notre seconde mère ! — On voit des *Francimans*
La condamner à mort, et depuis trois cents ans ;
Cependant elle vit toujours, ses mots résonnent ;
Sur elle les saisons passent, tintent, rayonnent,
Et cent mille milliers encore y passeront,
Rayonneront et tinteront !

MON CERCLE

A M. ULYSSE CAPITAINE

Secrétaire-Général de la Société libre d'Émulation de Liége.

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX, MEMBRE TITULAIRE.

Dans ma retraite obscure où, sous un rideau vert,
Luit comme un œil ami mainte vieux livre entr'ouvert,
Où ma Bible sourit dans l'ombre à mon Virgile,
J'écoute...

(Victor Hugo.)

L'égoïsme ! dit-on ; le grand siècle où nous sommes
Plus que tout autre en est pourvu.
Non ! grâce à Dieu ! ce mal n'atteint pas tous les hommes,
Et par tous les temps on l'a vu.
Par tous les temps le Moi remporte la victoire
Dans le conflit des intérêts.
Mais il est un travers, un point contradictoire
Qui règne en nos pensers secrets :
C'est que l'homme, ce fat qui s'admire, qui s'aime
Par-dessus tout autre mortel.
Détourne ses regards quand il se voit lui-même
Seul à seul sur son propre autel.

Hélas! la conscience, ou le Moi, c'est un juge ;
Comme tout humain, devant lui,
Je suis humble et tremblant; rêver fait mon refuge ;
Rêver debout chasse l'ennui.
D'un cortége d'amis à figure diverse,
Le rêveur, toujours entouré,
Invente, allume, éteint, fonde, élève, renverse,
Évoque ou renvoie à son gré.
Pour moi, la rêverie est un rayon dans l'ombre,
Dans le bruit un recueillement ;
Avec elle, je marche isolé dans le nombre,
Et nombreux dans l'isolement.
J'aime aussi qu'une main... une !... me désaltère
A la coupe de l'Amitié (1),
Quand, l'un dans l'autre, avis, sentiment, caractère,
Viennent s'y fondre par moitié.
Un ami qui partage et ma peine et ma joie,
Même sans toujours l'approuver !
Je me crois un élu quand le ciel me l'envoie ;
Mais dix ! vingt ! trente ! où les trouver ?

Le monde voit pourtant de ces âmes troublées
Qui font converger et pleuvoir
Des amis, des amis, unis en assemblées,
D'amitiés banal abreuvoir.
Ils vont au Cercle !... Où donc est la valeur première
Dont cet ancien mot a relui ?
Cercle fut un foyer de chaleur, de lumière ;
C'est un tas de cendre aujourd'hui.
Des Cercles d'autrefois aujourd'hui plus rien n'entre
Dans les Cercles que nous voyons;
Une Muse, une Grâce en fut jadis le centre,
Et de beaux-esprits les rayons,

(1) *Sapiens etiam si contentus est se, tamen habere amicum vult.*
(Sénèq., Ép. IX, à Lucilius.)

De ces Cercles fameux présidentes sereines,
Muse et Grâce ont revu le ciel.
Les Cercles d'aujourd'hui sont des ruches sans reines,
Sont aussi des ruches sans miel.
Là vient s'éteindre... Assez ! aux Cercles qui sont nôtres
Bornons chacun notre souci ;
Je ne veux point chanter la satire des autres,
Mais vanter le mien, que voici.

L'enceinte ouvre pour moi ses deux battants de vitres.
En bon ordre, j'y vois placés
Poètes, prosateurs, dont les noms, dont les titres
Brillent, en lettres d'or tracés.
Il s'agit bien ici de whist ou de cigare,
De journaux remplumés ou nus,
Et de caquets urbains où maint Cercle s'égare
Sur la foi d'amis peu connus !
Dans leurs Cercles vivants tout est mort ; nulle hôtesse
Ne fait les honneurs du logis ;
Et l'on sent que ces murs, séjour de la tristesse,
Par des dieux absents sont régis.
Mon Cercle, quand je l'ouvre, est un nid que j'éveille.
Essaims d'esprits, groupes chanteurs,
J'entends siffler le merle et bourdonner l'abeille,
Les satiriques, les flatteurs.
Dieu sait les battements des ailes qu'on déploie !
J'entends le Cygne de Cambrai,
J'entends l'Aigle de Meaux, plus bas la Mère-l'Oie,
L'humble, le fier, le faux, le vrai.
Le désir, la louange, et la plainte, et le rêve
Dans ces livres sont en prison ;
Et chacun, par la voix d'une inscription brève,
M'appelle à travers sa cloison.

Aspasie ou Geoffrin se nomme ici l'étude,
Et me verse, non sans effet,
Les consolations, l'oubli, la quiétude,
Calmants trésors de son buffet.
Ici, dans mon passé cherché d'un œil avide,
Je rencontre de vrais amis ;
C'est vous que je revois, bon Phèdre, cher Ovide !
Autrefois, à peine soumis,
Sur vos pages, qu'enfin je relis avec charmes,
J'abaissais des yeux ennuyés ;
Venez ! par vos écrits, sources de jeunes larmes,
Mes vieux pleurs vont être essuyés.
Dans mon Cercle, ma main, qui seule se déplace,
Me fait, du fond de mon fauteuil,
Voir mon vieux Cicéron, mon Boileau, mon Horace,
Voir Tusculum, Tibur, Auteuil.
Quand les choses du siècle, où j'ai droit de suffrage,
Se produisent contre mon gré,
Vieux Romain mécontent, je m'ouvre, en maint ouvrage,
L'Aventin ou le Mont-Sacré ;
Retraite inoffensive, où pourtant je m'arroge
Le droit d'asseoir un tribunal.
J'assigne pour témoins du blâme ou de l'éloge,
Lucain, Tacite, Juvénal.
Venez ! je crois en vous ; d'ineffaçables signes
Marquez les morts dans leurs tombeaux ;
Nul sophisme, à nos yeux, ne peut changer en cygnes
Ceux que votre encre a faits corbeaux.

Parmi ces écrivains que j'aime et que j'estime,
Quand j'ai soif du grand air parfois,
J'en prends un sous le bras, un poète, un intime,
Et je l'emmène au fond des bois.

Erreur d'autruche, alors, mais erreur qui m'enivre,
Si quelque importun m'a trouvé,
Mon front derrière un arbre, et mes yeux sur un livre
S'abritent... je me crois sauvé.
Au charme des beaux vers lus dans les solitudes,
Mon âme s'apaise à demi,
Et je viens à la ville, antre des servitudes,
Rendre au joug mon col raffermi.

Ainsi j'appelle à moi les moyens, les extrêmes,
Le plus ancien, le plus nouveau,
Et je laisse à leur gré les dogmes, les systèmes,
Tout discuter dans mon cerveau.
Mille éléments divers, parmi ces concurrences,
Sont adversaires, sont amis ;
Sujet, local, auteur de libres conférences,
Tout dépend de mon seul permis.
Dans ces groupes aimés, l'ami que je réclame
Selon mes besoins du moment,
Vient m'offrir, sympathique à l'état de mon âme,
Conseil, joie ou soulagement.
Je puis compter toujours, en cet ami tenace,
Voir demain ce qu'hier je vis ;
Je puis changer de règle, il peut changer de place,
Jamais il ne change d'avis.
Pour quelque opinion contraire à ma pensée
L'ai-je fermé d'un doigt nerveux ?
Sa page complaisante, encore que froissée,
Se rouvre pour moi quand je veux.

Dans quel cercle d'humains mon humaine faiblesse
Trouverait-elle un autre esprit
Avec cette indulgence écartant ce qui blesse
Et prodiguant ce qui guérit ?

Livres ! les vrais amis qu'à son heure, à son aise,
On peut prendre, on peut renvoyer,
Dois-je enfin vous quitter ? je retourne ma chaise,
Et je fais face à mon foyer.
Du Cercle d'où je viens, ordonnateur unique,
Au moins n'ai-je pas désappris
Dans l'éclat cotisé d'un luxe en pique-nique,
Le culte saint de mes lambris.
Delille, trop raillé, dans mon cœur chante encore
Ses jolis vers au COIN DU FEU,
Et mes Lares chéris, qu'un art simple décore,
Me retrouvent content de peu.

Je sais pourtant un Cercle où mon âme se livre
A des ébats non moins flatteurs :
C'est un Cercle d'humains ; chaque homme s'y fait livre,
Et les livres se font lecteurs.
Chacun est tour à tour ou la voix ou l'oreille,
Tour à tour disciple ou régent ;
On se parle, on s'écoute, on se rend la pareille,
Toujours l'un à l'autre indulgent.
Concert amœbéen, alternative églogue
Entre l'Aurore et le Couchant,
Où Lui vient formuler son suprême épilogue,
Elle essayer son premier chant.
Rayon plus terne encor qu'un rayon secondaire,
Aux droits qu'on m'accorde inégal,
Depuis trente ans et plus, convive hebdomadaire,
J'y trouve aliment et régal.
Un mutuel concours m'y donne avec largesse
Le suc des livres les meilleurs,
La fleur de leur esprit, le fruit de leur sagesse
Recueillis par vingt travailleurs.

Moi, pareil aux glaneurs que leur tâche trop forte
Fait rêver, à l'ombre assoupis,
Pour les quelques bluets qu'en fredonnant j'apporte,
J'emporte ma charge d'épis.

ENVOI

Il est un Cercle encor, pour moi bien excentrique !
Foyer du Liége intelligent.
Quand j'y cherche des cœurs le contact électrique,
Je vois en vous mon point tangent.
Moi, tangente, en personne au fond du sanctuaire
Si le sort me défend d'entrer,
Mes tributs et mon nom sur le livre annuaire
Humblement peuvent se montrer.
Tant d'hospitalité me perce une fenêtre
Qui donne sur vos horizons ;
J'y sens l'air calme et libre, élément de bien-être,
Qu'à votre ciel nous jalousons.

Souffrez, quand sous ces vers pleins de mon impuissance
Comme un aveu mon nom se met,
Que j'affiche l'orgueil de ma reconnaissance
En mettant le vôtre au sommet.

SOUS LE HARNAIS

PAR M. VICTOR LOTTIN, MEMBRE TITULAIRE.

Sans l'entrevoir, parfois on coudoie un mystère. —
L'hiver dernier, devant l'hôtel d'un ministère,
Stationnaient, frileux sous leur camail rayé,
Deux forts chevaux flanqués d'un cab armorié ;
Grands flandrins aux longs poils arlequinés de boue,
Qui mâchonnaient leurs freins, et se frottaient la joue
L'un à l'autre, et battaient le pavé du sabot,
Comme les gens qui font antichambre, en un mot.
J'entendis le plus vieux qui disait : « — Saperlotte !
« Pas un fétu d'avoine après pareille trotte,
« C'est dur pour un normand qui — dans son paturon
« Vaut mieux qu'en toute sa longueur son sot patron !
« Au lieu de vivoter au fond de sa province
« En honnête fermier, ça veut trancher du prince,
« Ça reçoit, c'est reçu, ça court les bals, les bois,
« Sans pitié pour de vieux serviteurs aux abois ;
« Et c'est avare ! — Hier n'a-t-il pas d'importance
« Grondé Pierre, à raison de ma double pitance !
« Quand monsieur s'arrondit de truffes à merci,
« On pleure un picotin ; c'est paf trop bête aussi !
« Qui veut voyager loin ménage sa monture ;
« St tu veux, nous allons lui casser sa voiture. » —
Et l'autre répliqua : « — Non, cher voisin, non pas !
« Ce serait un retard certain à mon repas.
« On raccommoderait le tout de bouts de cordes
« Pendant qu'à tour de manche, en manière d'exorde,

« On nous caresserait les reins. — Que te faut-il ?
« L'état sauvage ? Hélas ! je ne suis pas subtil ;
« Je hais, humble animal vautré dans la matière,
« Mon frein, tout comme toi ; mais j'aime ma litière,
« Mon sommeil et l'avoine, et me vois sans instinct
« Pour vivre aux bois d'air pur et de bribes de thym :
« Et lorsqu'à mes côtés passe un de nos vieux frères
« Maigre et pelé, tirant un lourd fardeau de pierres,
« Qu'un manant ahurit de jurons et de coups,
« Je ne comprends plus bien mon malheur, entre nous.
« D'ailleurs le maître eut soin de moi dans mon enfance ;
« Je me veux acquitter mieux qu'en reconnaissance,
« Je lui mange son foin, mon travail est à lui,
« Il m'a dressé, je dois le *mener* aujourd'hui.
« S'il eut des torts, eh bien ! le beau rôle est le nôtre :
« Et j'espère avec lui vieillir, l'un traînant l'autre. — »

Certes, le dialogue était sur de bons pieds ;
Quand soudain, l'air maussade et chargé de papiers,
Le bourgeois vint qui fit un signe au vasselage.
Un coup de fouet sonna dans l'air ; et l'attelage
Bon gré malgré — d'accord — trottina prestement.

A quoi sert de crier contre un gouvernement ?

ÉPITRES D'HORACE

TRADUITES PAR M. ANQUETIL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

A BULLATIUS. I, 11.

Eh bien ! Bullatius, que t'ont semblé Chios,
Et Samos la coquette, et la noble Lesbos,
Et Smyrne, et Colophon ? Sardes, la capitale
De l'opulent Crésus, est-elle sans rivale ?
Au prix du Champ de Mars et du Tibre sacré
Est-ce que leur renom n'est pas exagéré ?
Quelque Pergame a-t-elle excité ton envie ?
Lébédos plairait-elle à ton âme ravie ?
Las de courir le monde et d'errer sur les mers...
— Lébédos n'est qu'un bourg et ses murs sont déserts,
Plus déserts, tu le sais, que Gabie et Fidènes ;
N'importe, je voudrais sur ces rives lointaines
Vivre oublié des miens, et les oubliant tous,
Du bord au loin narguer Neptune et son courroux.
— J'entends ; mais quand on vient à Rome de Capoue,
A l'auberge un instant, trempé, couvert de boue,
On consent bien d'entrer, non d'y passer ses jours.
Un refroidissement m'a saisi, j'ai recours
Aux étuves, aux bains, sans que ma gratitude
Pense là du bonheur goûter la plénitude.
Serais-tu ce nocher qui, battu par l'autan,
Maudit la mer Egée et, fuyant l'ouragan,
Vend sa nef et renonce à voguer sur la plaine ?
Sage, à l'instant pour toi la belle Mytilène,
Rhode est ce qu'en été serait un lourd manteau,
Un léger caleçon sous le neigeux Verseau,
Le Tibre en plein hiver, le feu quand vient sextile.
La fortune, aujourd'hui souriante et facile,

Peut se lasser ; reviens et dans Rome au besoin
Vante et Rhode, et Chios, et Samos, mais de loin,
Tandis qu'à te servir le ciel même s'empresse,
Quelle que soit son heure, accepte sa largesse ;
Jouis sans différer ; à ce prix : « En tous lieux,
Diras-tu, j'ai toujours vécu libre et joyeux. »
C'est la seule raison, le bon sens, la prudence
Qui chasse les ennuis, et non la mer immense
Et ses grands horizons. Franchir l'abîme ! hélas !
Change-t-on son humeur en changeant de climats ?
Pourquoi se consumer de labeurs inutiles,
Equiper des vaisseaux, monter des chars agiles ?
Tu poursuis le bonheur ! Il est ici, chez toi,
Dans Ulubres, partout où l'on règne sur soi.

A TIBULLE, I, 4,

Sûr et loyal ami, qui juges nos *Essais*,
Tibulle, dans Pédum sachons ce que tu fais.
Des vers fins et légers à Cassius de Parme
Vas-tu ravir le prix ? Trouves-tu plus de charme
A parcourir tes bois d'un pas lent, sur le soir,
Seul, rêvant, comme un sage, honneur, vertu, devoir ?
L'âme au corps répondait chez toi dès ta jeunesse;
Les dieux t'ont départi la beauté, la richesse,
Le secret d'en jouir : quelle mère jamais
Fit pour son nourrisson de plus brillants souhaits ?
Joindre l'art de bien dire à la pleine doctrine,
Avoir crédit, santé, renom, bonne cuisine,
Bourse que rien n'épuise, est-il un sort plus doux ?
Tandis que des humains craintes, ennuis, dégoûts,
Espoirs, déceptions fatiguent la carrière,
Pense que chaque aurore est pour toi la dernière :
Les moments les plus beaux sont ceux qu'on n'attend pas.
Veux-tu rire ? Chez moi viens, et tu trouveras
Gros et gras, le teint frais, ronde et pleine figure,
Un bel échantillon du troupeau d'Épicure.

LES

QUESTEURS URBAINS

PAR M. REVILLOUT

MEMBRE CORRESPONDANT.

L'administration financière des Romains était devenue à la fin de l'Empire très savante et très compliquée, mais il n'en avait pas été de la sorte aux premiers jours de la République. Longtemps deux magistrats avaient pu suffire à la gestion des finances et seuls avaient été chargés, sous l'autorité du Sénat, de recueillir les impôts, de payer les dépenses et d'administrer le Trésor. Ces magistrats étaient les questeurs. Ils avaient pour office de rechercher (*quærere*) et de lever les deniers publics. Cette fonction fiscale n'était pas, si l'on en croit le docte Varron (1), contredit pourtant sur ce point par le jurisconsulte Pomponius (2), la seule mission qui leur avait fait donner le nom de questeurs (c'est-à-dire *chercheurs*). Ils étaient encore chargés d'informer sur les crimes capitaux, de les dénoncer au peuple et de citer les coupables devant les comices (3). Cette dernière fonction que l'on pourrait, sous certains rapports, rapprocher de notre ministère public, fut remise dans la suite

(1) Qui conquirerent publicas pecunias et maleficia. Varron. *de ling. lat.* IV, 14.

(2) *Digest.* I, 2, fr. 2, § 23.

(3) A quæstoribus K. Fabio et L. Valerio diem dictam perduellionis damnatumque populi judicio, Liv. II, 41 ; cf III, 24 et 25.

à des magistrats particuliers nommés *Triumvirs capitaux* (Triumviri capitales) et distraite ainsi de la questure (1), si tant est qu'elle y ait jamais été réunie. En effet, il paraît étrange au premier abord que deux attributions si diverses aient été confiées aux mêmes magistrats. Mais la division des pouvoirs ne se rencontre guère au berceau des États, où les fonctions publiques sont encore peu nombreuses, où l'on ne sent pas l'importance de tenir les autorités en respect les unes par les autres. En France, au temps de Philippe-Auguste, l'officier royal qui levait l'impôt et administrait la prévôté, ne rendait-il pas en même temps la justice? Quelque chose de semblable se passait à Rome; le consulat qui n'avait point encore été démembré, ni amoindri par la création de magistratures nouvelles, réunissait tous les pouvoirs, et les questeurs n'étaient à proprement parler que des auxiliaires donnés aux consuls pour certains détails de leur charge. Au reste, les questeurs étaient antérieurs au Consulat ainsi qu'à la République. Au dire du jurisconsulte Junius Gracchanus, Romulus et Numa en avaient fait nommer deux par le peuple; mais l'on ne fait généralement pas remonter si haut l'antiquité de leur magistrature, et l'on en rapporte seulement l'origine au roi Tullus Hostilius (2). En la maintenant après l'expulsion des Tarquins, les consuls, continuant ce qu'avaient fait les rois, nommèrent eux-mêmes les questeurs. Mais, comme, en réalité, les administrateurs du Trésor étaient des magistrats publics et non de simples commis des consuls, ils furent bientôt élus directement par le peuple. D'après Plutarque, ce changement aurait eu lieu l'année même de l'expulsion

(1) Varron, *loc laud.*
(2) Ulpian. fr. 1, D. 1, 13.

des rois, après que Valérius Publicola fut devenu pour un moment consul unique, par la mort de Brutus. Plutarque va même jusqu'à citer les noms des deux premiers questeurs, ainsi créés par le peuple, Publius Veturius et Minucius Marcus (1). Mais Tacite est d'un avis contraire, et les détails dans lesquels entre cet historien exact et judicieux, plus précis que ceux de Plutarque, donnent à son affirmation beaucoup de vraisemblance. Brutus lui-même, et non Valérius, aurait rétabli la loi curiate, en vertu de laquelle les questeurs avaient été institués pendant la période royale ; mais les consuls auraient conservé le pouvoir de les désigner, jusqu'au moment où le peuple (*populus*) se réserva le droit de conférer lui-même cet honneur dans ses comices, et choisit pour la première fois Valerius Potitus et Emilius Mamercus, soixante-trois ans après l'expulsion des rois (307 de Rome, 447 avant J.-C.) (2).

Au surplus, cette question, d'un intérêt assez médiocre, ne saurait être éclaircie sûrement, à cause des obscurités et des incertitudes qui couvrent d'un nuage impénétrable les origines et les premiers temps de Rome. Un fait plus certain, car, sur ce point, tous les témoignages sont d'accord, c'est qu'il n'y eut primitivement que deux questeurs. A la ville, ils étaient chargés de lever les contributions et peut-être d'informer sur les crimes (3); au dehors ils accompagnaient les consuls et tenaient la caisse de l'armée (4), double ou triple fonction à laquelle pouvaient cependant suffire la vigilance et l'activité de deux hommes, dans un temps où l'admi-

(1) Plutarch., *Publicol.*, 12.

(2) Tacit., *Annal.*, XI, 22.

(3) Varron, *loc. laud.*

(4) Ut rem militarem comitarentur. Tac., *Ann.*, XI, 22.

nistration financière n'était point encore embarrassée par de nombreux détails. Quoique Rome eût un Trésor public, déposé, depuis le consulat de Valérius Publicola, dans le temple de Saturne (1), ce trésor était presque toujours vide et ne se remplissait pas d'une façon régulière. Les impôts, comme les armées, n'étaient levés qu'au fur et mesure des besoins, et se formaient de cotisations variables fournies par les citoyens (2), soit pour soutenir une guerre, soit pour construire un édifice, soit même pour donner une récompense nationale à quelque action glorieuse (3). De semblables ressources, presque toujours aussitôt employées que renouvelées, ne demandaient aucun soin de conservation et n'étaient pas bien difficiles à percevoir. Je ne saurais mieux comparer cette contribution primitive, simple dans son assiette et plus simple encore dans sa perception, qu'aux rôles dressés avant 1789 dans nos paroisses pour les dépenses communes et le paiement des tailles, et que l'on peut rencontrer encore en grand nombre dans les archives municipales. La dépense était répartie, certains rôles disent *péréquée*, entre tous ceux qui devaient la supporter, d'après l'état de leurs biens, indiqué par le parcellaire, le cadastre d'alors ; puis la part afférente à chacun était recueillie par un collecteur. Dans la république romaine, qui n'était d'abord qu'une grande commune, les choses se passaient d'une manière encore plus simple et plus grossière. Les citoyens, se taxant eux-mêmes d'après leur fortune, apportaient au Trésor, souvent à pleines charretées, un certain poids de ce mélange de cuivre et d'étain, sans aucune empreinte encore, qui

(1) Plutarch., *Publicol.*, 12.

(2) *Ibid.*

(3) A populo stipe collata. Plin., *H. Nat.*, XVIII, 4, 1 ; cf VIII, 5, 6.

constituait la monnaie romaine, et les questeurs, aidés des chefs particuliers des tribus (1), n'avaient d'autre soin que de recevoir et d'emmagasiner la somme (2), jusqu'au moment, toujours prochain, de la dépenser. Ces magistrats avaient en outre à faire rentrer les amendes prononcées par les consuls, mais ce n'était pas non plus un travail bien long ni bien difficile, car l'amende était évaluée à tant de bœufs et de moutons et se payait en nature. La nécessité d'accompagner les armées au dehors pouvait sans peine se concilier avec toutes les fonctions précédentes. Qu'était-ce en effet que les premières guerres? Des excursions de pillage hors des murailles, des sorties, comme les appelle si bien Denys d'Halicarnasse (3), sorties souvent très meurtrières, mais qui ne ressemblaient en rien à ces grandes et longues entreprises auxquelles on peut donner véritablement le nom de guerres, et que firent plus tard les Romains, lorsqu'ils eurent institué la solde militaire pendant le siége de Veïes (349 de Rome, 405 av. J.-C.) (4).

Cette institution si mémorable dans l'histoire militaire de Rome ne l'est pas moins dans celle de ses finances. Pour que le trésor pût suffire à cette dépense, nécessairement durable, il fallait lui créer des ressources régulières. Chez nous, quand Charles VII, rompant enfin avec les traditions féodales, voulut organiser une armée permanente, il dut en même temps instituer un impôt, permanent aussi, qu'on appela *taille perpétuelle*. Il en fut de même chez les Romains. Lorsqu'en 349 ils commencèrent, sans avoir encore pourtant d'armées perma-

(1) Dionys., IV, 14, 15.
(2) Liv., IV, 60.
(3) *Antiq. Rom.*, V, 37.
(4) Liv., IV, 9.

nentes, à conserver pendant l'hiver comme pendant l'été leurs légions sur pied (1), ils durent s'imposer une contribution périodique. Ils supportèrent cette charge tant qu'ils ne furent pas assez puissants pour faire retomber l'écrasant fardeau de leurs dépenses publiques sur leurs sujets et sur leurs alliés (2). Le Trésor eut ainsi dès cette époque des revenus réguliers, et le soin de l'administrer devint une fonction bien lourde pour deux questeurs uniques. Mais déjà d'autres raisons avaient, quinze ans environ auparavant, fait songer à doubler le nombre de ces magistrats. Pendant les années qui précédèrent le siége de Veïes, les guerres commençaient à ne plus avoir seulement pour théâtre les alentours immédiats de la ville; les campagnes devenaient plus longues et les consuls sentaient le besoin d'avoir sous la main des auxiliaires toujours présents pendant le cours de leurs expéditions (3). Ils demandèrent alors que les questeurs fussent portés à quatre, afin que deux d'entre eux pussent rester à la ville, sous le nom de questeurs urbains, et les deux autres accompagner l'armée (4). Plus tard ce nombre ne suffit même plus aux nécessités du service, et, sous le consulat de Fabius Gurges et de Mamilius Vetulus, il fut encore doublé (5) (487). Rome venait alors de conquérir toute l'Italie, et les tributs des alliés et des sujets allaient affluer au temple de Saturne (6). Pour recueillir ces revenus qui croissaient de jour en jour, quatre des nouveaux questeurs se partagèrent la

(1) Les légions ne devinrent permanentes que sous Auguste.
(2) Indicto jam tributo. Liv., IV, 60.
(3) Duo consulibus ad ministeria belli præsto essent. Liv., IV, 43.
(4) *Ibid.*
(5) Liv., *Epitom.*, XV.
(6) Stipendiaria jam Italia. Tac., *Ann.*, XI, 22.

Péninsule, deux d'entre eux, établis à Ostie et à Calès (1), percevaient les tributs sur le versant occidental des Apennins, tandis que les deux autres avaient probablement leur résidence sur les côtes de l'Adriatique et recueillaient les contributions de l'Italie orientale (2). Vingt ans avant cette augmentation, une magistrature nouvelle, celle des Triumvirs capitaux, avait été instituée et les questeurs urbains, déchargés de leurs fonctions judiciaires, avaient été laissés tout entiers à l'administration du Trésor (465 de Rome) (3).

Enfin Sylla, pour combler les vides que la guerre civile et les proscriptions avaient faits dans le Sénat, porta le nombre des questeurs, de huit qu'il était encore, à vingt (4); car la questure était l'apprentissage des dignités curules.

Les questeurs étaient, ainsi que nous l'avons dit plus haut, élus par le peuple, et leur élection avait fini par se faire dans les comices par tribus, comme celle de tous les magistrats inférieurs (*magistratus minores*) (5). Ils n'avaient été primitivement choisis que parmi les patriciens; mais depuis l'année 334, ils pouvaient être pris indifféremment (*promiscue*) dans les deux ordres (6).

Comme leur charge était la moindre des magistratures romaines, c'était par elle que les jeunes gens essayaient leurs forces et leurs talents pour le gouvernement. Mais quoique placée au début des honneurs, elle ne pouvait être briguée qu'assez tard et quand la discipline et les périls de la guerre avaient déjà formé l'esprit et trempé

(1) Cic., *pro Sext.*, 17; Tac., *Ann.*, IV, 27.

(2) Cicer., *in Vatin.*, 5; *pro Muræn.*, 8.

(3) Liv., *Epit.*, XII.

(4) Tac., *Ann.*, XI, 22.

(5) Aul. Gell., XIII, 15.

(6) Liv., IV, 43 : « Quæstores promiscue de plebe ac patribus libero suffragio populi fierent. »

le caractère. Avant de se mettre sur les rangs pour les charges civiles, le jeune Romain devait avoir fait les dix campagnes exigées par la loi (1). Ce n'était qu'à seize ans, et même, après C. Gracchus, qu'à dix-sept, que l'on commençait ses premières armes (2) ; c'était donc entre vingt-six et vingt-sept seulement que l'on pouvait briguer la questure et débuter ainsi dans la vie politique.

Les questeurs, après leur élection, se partageaient les provinces, et le sort décidait ordinairement de ce partage (3) ; mais l'attribution pouvait être changée par un sénatus-consulte (4).

Deux d'entre eux, sous le titre d'*urbains*, restaient à Rome pour avoir soin du Trésor. Leur tâche était double : ils devaient à la fois recueillir et conserver. C'étaient eux qui levaient ou faisaient lever le tribut, quand il y avait un tribut fourni par les citoyens. Eux encore qui devaient inscrire sur leurs registres toutes les amendes et les faire rentrer au Trésor. Enfin ils recevaient dans les caisses du Temple de Saturne le produit des redevances et les annuités *(vectigalia)* dues à l'État pour le fermage des terres publiques (5) ; mais l'administration de cette branche de revenus était entièrement de la compétence des censeurs (6).

Les questeurs remplissaient donc à la fois des fonctions qui sont attribuées dans notre organisation financière aux receveurs généraux et aux employés des Domaines. Percepteurs de l'impôt, ils pouvaient, pour le faire rentrer, employer la contrainte et se faire aider

(1) Polyb., VI, 19, § 4.
(2) Serv., *ad. Æneid.*, VII, 162. cf Plutarch., *C. Gracch.*, 5.
(3) Cic., *in Verr.*, II, 1, 13 ; *pro Muræn.*, 8.
(4) Diodor., XXXVI, 12.
(5) Plutarch., *Quæst. Rom.*, 42.
(6) Liv., IV, 8.

par les soldats (1). Receveurs des amendes et de toutes les autres dettes actives de la République, ils avaient le *jus hastæ* (2) ; c'est-à-dire qu'ils pouvaient faire saisir et vendre au profit de l'Etat les biens des débiteurs insolvables (3), des condamnés et des proscrits (4). Au jour fixé, l'on plantait par leur ordre une lance près du lieu où devait se faire la vente. C'était là le signe de l'enchère publique, et les objets mis à la criée étaient, suivant la sauvage expression du droit, jetés sous cette lance (5). Dans cette ville guerrière où tout offrait l'image de la conquête et de la force, cette haste ainsi dressée rappelait les habitudes primitives de violence et de pillage, et montrait clairement à tous les yeux d'où venait originairement à Rome le droit de propriété (6). A côté de ce signe de saisie et de conquête, se tenait debout, et dominant les dépouilles amoncelées à ses pieds, le crieur public (*præco*), chargé de mettre aux enchères. Près de là se trouvait aussi le banc mobile, à pieds et sans dossier, où s'asseyait le questeur qui présidait à la vente ; car ce magistrat inférieur n'avait pas un tribunal, mais un simple siége, un *subsellium* (7).

On donnait à ceux qui se présentaient pour acheter les biens ainsi mis en adjudication un nom singulier, dans lequel on serait tenté de reconnaître un reste de cette pantomime, souvent sauvage et toujours saisissante, qui donnait aux actions de la procédure romaine une phy-

(1) Dion., *Hist.*, XLVIII, 43.

(2) Tac., *Ann.*, XIII, 28.

(3) *Ibid.*

(4) Fest., v° *Hasta* ; Cic., *Philipp.*, II, 26.

(5) Hastæ subjiciebantur.

(6) Ant. Rich, *Antiq. rom.*, au mot *Hasta*, n° 10.

(7) Ascon., *in Divin.*, p. 15 ; Suet., *Caligul.*, 39; Rich, au mot *Subsellium*.

sionomie dramatique. On les appelait *sectores*, mot qui semble vouloir dire *coupeurs*. Ces enchérisseurs dévorants, qui se disputaient entre eux les biens des proscrits et des insolvables, et les achetaient pour en partager le prix à tous les ayants droit (1), ne devaient-ils pas leur nom de sinistre augure à quelque formalité réelle, mais oubliée? Sans doute, à l'origine, ils avaient réellement *coupé* par morceaux la motte de terre ou tout autre objet matériel que l'on produisait dans les adjudications publiques pour représenter la chose mise en vente. Ainsi, d'après la teneur atroce de la loi des Douze-Tables, le débiteur insolvable était mis en pièces par ses divers créanciers : *Tertiis nundinis partis secanto. Si plus minus secuerunt, se fraude esto* (2). Du moins Cicéron paraît donner une semblable étymologie à ce terme étrange. Dans un plaidoyer de sa jeunesse, il ne craint pas de jouer sur ce nom par un bon mot d'un goût équivoque, et, reprochant aux adjudicataires des biens confisqués de passer leur vie dans le pillage et dans le sang, il les appelle à la fois coupeurs de bourses et coupeurs de têtes : *Sectores bonorum atque collorum* (3).

Quelle que fût au reste l'origine de leur désignation légale, les *sectores* jouaient un grand rôle dans les ventes opérées par l'ordre des questeurs, surtout dans celles qui suivaient les procès de concussion. Ils achetaient en bloc les biens mis à l'enchère, puis, suivant une véritable

(1) Ascon., *in III Act. contra Verrem*, p. 45.

(2) Gell., xx, 1, 49.

(3) Cicer., *pro Roscio Amerino*, 29. — Cependant il faut avouer que les savants de l'antiquité ne donnaient généralement pas cette signification terrible au nom juridique des enchérisseurs : ils y voyaient une syncope du mot *secutor* (poursuivant). Les *sectores* n'auraient donc été que des hommes poursuivant, leur droit au dire des uns (Festus), leurs espérances de gain suivant les autres (Asconius).

procédure d'ordre, en distribuaient le prix à tous ceux qui avaient des droits à faire valoir (1).

Les questeurs étaient encore chargés de vendre les parties du domaine public, dont le Sénat ordonnait l'aliénation (2). Ces parties étaient divisées en lots de cinq arpents, limités suivant les formes solennelles du droit civil, puis vendues aux citoyens romains qui seuls pouvaient s'en rendre acquéreurs. Les terres aliénées de cette manière étaient complètement détachées du domaine et devenaient désormais, sous le nom de *champs questoriens* (agri quæstorii), des propriétés privées (3).

Telles étaient les principales fonctions des questeurs relatives à la rentrée des revenus publics. Mais ils n'étaient pas uniquement chargés de recevoir les deniers de l'Etat; ils devaient aussi veiller à la conservation du Trésor et payer les dépenses. Ils réunissaient ainsi trois charges que nous séparons d'ordinaire : celles de receveurs, de caissiers et de payeurs. En qualité de caissiers, ils gardaient les clefs du Trésor public et ne pouvaient l'ouvrir que sur l'ordre du Sénat ou des consuls (4). Ils devaient de plus tenir registre des recettes et des dépenses (5), des créances et des dettes (6), recevoir les comptes des questeurs provinciaux et les faire porter dans les livres publics (7). Ils se trouvaient investis par conséquent d'un droit de contrôle sur toutes les opérations financières, et ne devaient laisser inscrire aucune dette sans

(1) Bona condemnatorum semel auctionabantur, proque his pecunias pensitabant singulis. Ascon., *in III contra Verrem*, p. 51.

(2) Liv., XXXVIII, 46.

(3) Hygin. et Sic. Flacc., *de Condit. agr.*, p. 115, 136 et 152.

(4) Diod. Sic., *Bibl.*, XXIX, 21, Ed. Didot, II, p. 482.

(5) Ascon., *in III contra Verrem*, p. 381.

(6) Cicer., *pro Fonteio*, 1, 2, 3.

(7) Ascon., *in III contra Verrem*, p. 45.

s'assurer d'abord que le titre était sincère et légitime. Caton le Jeune se montrait sur ce point d'une rigueur inflexible. On lui présentait un jour une pièce qui lui semblait douteuse : il ne se contenta pas de la simple assertion de nombreux témoins, il voulut encore que les consuls vinssent en personne attester par serment la sincérité de ce titre équivoque (1).

En qualité de payeurs généraux, les questeurs n'étaient soumis qu'au Sénat et aux Consuls. Ils devaient à la vérité ouvrir le Trésor à toute réquisition de ces derniers (2) ; mais, les Consuls exceptés, personne n'avait le droit d'ordonner une dépense, pas même, si l'on en croit Zonaras, un dictateur (3), et pourtant ce magistrat suprême avait une autorité plus étendue que celle des Consuls. Mais, tout soumis qu'ils étaient aux exigences du Grand Conseil de la République et de ses ministres (4), ils avaient un droit que les peuples libres accordent aux magistrats subalternes et qui sont une garantie de leur indépendance, celui de défendre par de fermes remontrances les intérêts confiés à leur garde. Ils pouvaient donc, quoique le Sénat fût souverain en fait de finances (5), résister dans une certaine mesure aux ordres de cette compagnie ; assez longtemps, sans doute, pour donner aux sénateurs le temps de refléchir et de renoncer à des dépenses funestes.

Ce droit d'opposition, le questeur ne l'avait pas seulement contre le Sénat, ce suprême *ordonnateur*, mais encore contre le peuple lui-même, c'est-à-dire contre le

(1) Plut., *Cat min.*, 17.
(2) Polyb., VI, 12, 8; 13, 2.
(3) Zonar., VII, 13.
(4) Summi reipublicæ consilii ministros. Cic., *de Leg.*
(5) Polyb., VI, 13, 2.

véritable souverain de Rome (1). Quand le tribun Saturninus proposa de supprimer la faible taxe payée jusque-là par ceux qui participaient aux distributions de blé, Q. Cépion, alors questeur urbain, remontra au Sénat que le Trésor ne pourrait supporter une aussi folle prodigalité. Le Sénat déclara par un décret que, si quelqu'un présentait une pareille loi devant le peuple, il agirait contre la République. Malgré cette opposition, Saturninus présenta sa loi. Les autres tribuns, poussés sans doute par le vigilant questeur, mirent leur veto. Saturninus n'en tint compte et fit apporter les boîtes (*cistellam*) dans lesquelles on déposait les suffrages. Q. Cépion, voyant l'audace du tribun qui, malgré l'autorité d'un sénatus-consulte et l'intervention de ses collègues, osait ainsi porter une loi funeste, ne se contint plus. Dans son indignation il fit avec ses amis irruption dans les comices, renversa les ponts de planche où devaient passer l'un après l'autre les citoyens de chaque tribu pour aller voter, jeta par terre les urnes, et par cette violence empêcha la loi d'être adoptée par le peuple. L'impétueux défenseur du Trésor fut pour ce fait accusé du crime de majesté (2). Malheureusement tous les questeurs ne mettaient point, il faut l'avouer, le même emportement que Cépion (3); nous verrons bientôt, au contraire, avec quelle mollesse et quelle indifférence ces jeunes magistrats veillaient aux grands intérêts mis sous leur garde.

Les questeurs urbains avaient eu dans l'origine le soin de la fabrication des monnaies, mais dans le v^e^ siècle de Rome, et vraisemblablement à l'époque où fut introduite

(1) V. M. Amédée Thierry, *Tabl. de l'Emp. Rom.*

(2) *Rhet. ad. Herenn.*, 1, 12.

(3) Un questeur fut tué avec ce même Saturninus, Appian., *de B. Civ.*, 1, 32.

la monnaie d'argent (485), on créa pour cet objet trois magistrats spéciaux, les Triumvirs monétaires (1). Pourtant cette fonction était si bien un démembrement de la questure, que hors de Rome les questeurs provinciaux restèrent chargés de surveiller tout ce qui concernait le monnayage (2).

C'étaient aussi les questeurs qui devaient pourvoir aux dépenses des funérailles publiques et des monuments décrétés par le Sénat en faveur des citoyens qui avaient bien mérité de la patrie (3).

Enfin ils étaient chargés d'ordinaire d'aller au devant des ambassadeurs étrangers, de vérifier leurs lettres de créance, avant que le sénat lui-même se réunît hors de la ville pour les recevoir, délibérer sur leurs demandes et les admettre, s'il y avait lieu, dans l'enceinte de Rome (4). Comme le Trésor prenait à sa charge les frais occasionnés par la réception et l'entretien de ces envoyés, c'était encore aux questeurs à pourvoir à ces dépenses.

Telles étaient les principales attributions des questeurs urbains, et, malgré la jeunesse de ces magistrats, Rome fut longtemps avant de s'apercevoir qu'il fallait confier l'administration de ses finances à des mains plus fermes et plus expérimentées.

C'est que tout dans l'éducation romaine préparait de longue main le jeune citoyen au rôle difficile de manier et de conserver les deniers publics. Dès sa plus tendre jeunesse, et pour ainsi dire dès le berceau, le futur

(1) D. 1, 2, fr. 2, § 30. — Cicer. *ad Famil.*, VII, 13 ; *de Legib.*, III, 2.

(2) Ekhel, *doctr. num. vet.*, V. p. 68.

(3) Val. Max., V. II. — Cicer., *Philipp.*, IX, 7 ; XIV, 14.

(4) Serv. ad. *Æneid.*, VII, 168. — Plutarch., *Quæst. roman.*, 43 ; Cic., *pro Flacco*, 18.

comptable apprenait l'ordre et l'économie. Dans un temps où la contagion des mœurs relâchées de la Grèce altérait déjà l'esprit national, Plaute nous montre encore les jeunes Romains, élevés loin de la ville, dans une maison de campagne de la banlieue, sous la surveillance d'une mère avare et l'autorité d'un père exigeant. Là tout était soumis à la règle la plus sévère, et la principale occupation du chef de famille, comme aussi celle de sa femme, de ses enfants et de ses serviteurs, était de conserver et d'augmenter son bien. *Conserva, quære, parce,* disait aussi le vieillard des Adelphes à son fils, et ces mots du poète comique renfermaient un des préceptes les mieux écoutés de la morale romaine (1). Caton l'Ancien, dans son traité de la vie rustique, montre cette morale en action. Son père de famille est bien l'homme sauvage, dur pour lui-même et pour les autres, farouche et parcimonieux, âpre et tenace, dont parle Térence (2). La première pensée de ce bon ménager, dès qu'il arrive à sa maison des champs, c'est de faire le tour de son domaine et de demander à tous ses gens des comptes minutieux. Avant de se reposer, il doit visiter sa terre; il fait ensuite venir l'esclave qui lui sert de régisseur (le *villicus),* pour en examiner les livres. Les dieux seuls passent avant ces devoirs du maître diligent; mais aussitôt que les génies protecteurs du foyer rustique ont reçu son rapide hommage, il procède à la revue de ses champs et à la vérification de ses comptes (3). Compte de deniers, compte de matières, compte de journées de travail, que dirai-je? compte de la pluie et du beau temps (4), rien

(1) Terent., *Adelph.*, V. 3, v. 26.

(2) Agrestis, sævus, tristis, parcus, truculentus, tenax.

(3) Ubi ad villam venit, ubi Larem familiarem salutavit. *De Re rust.*, 2.

(4) Quum tempestates pluviæ fuerint... quot dies.

n'échappe à celui qui, suivant le fabuliste, a cent yeux (1). Semblable au maître de la parabole évangélique, le père de famille romain est un homme dur; il moissonne ce qu'il n'a pas semé et recueille ce qu'il n'a pas répandu (2).

Sans doute bien des jeunes gens, emportés par la fougue de l'âge et la violence des passions, essayaient de se soustraire à cette éducation rigide: Scipion l'Africain, suivant les commérages du vieux satirique Nævius, avait été surpris par son père chez une courtisane, mais le poète ajoute qu'il en avait été tiré couvert seulement d'un manteau (3). Ces échappées de l'âge étaient en effet toujours contenues; et tant que l'Asie n'eut point apporté ses vices avec ses richesses (4), et que la Grèce conquise n'eut pas conquis elle-même ses sauvages vainqueurs (5), les patriciens comme les plébéiens grandirent et se formèrent au milieu de ces mœurs simples et rustiques. A cette austère école, ils apprirent cette maxime que Cicéron répétait plus tard à des générations incapables de la comprendre : « Dans la famille et dans l'Etat, le meilleur revenu c'est l'économie (6), » maxime que Caton commentait et pratiquait de cette manière laconique: il faut que le père de famille aime à vendre et non point à acheter (7).

Quand le jeune homme, ainsi façonné, quittait la maison pour aller faire ses premières armes, il avait encore, loin des conseils et des exemples paternels, l'oc-

(1) Ille qui oculos centum habet. Phædr., *Fab.*, II, 8; v. 18.
(2) Luc. XIX, 21.
(3) Klussmann, *Cn Nævii Vit. et Reliq.*, 1843.
(4) Justin, XXXVI, 4.
(5) Horat., Epist., II, 1, v. 156.
(6) Cic., *De Rep.*, IV, 7.
(7) Cat., *De Re rust.*, 3.

casion de s'exercer à la parcimonie et à la frugalité. C'étaient là des vertus éminemment nationales; elles causèrent en partie la grandeur des Romains, et se survivant pour ainsi dire à elles-mêmes, après la destruction des mœurs antiques, restèrent encore sous forme de vices dans la société nouvelle, et donnèrent je ne sais quoi d'avare et de mesquin à la prodigalité même des temps impériaux.

A l'armée, le jeune citoyen commençait à pratiquer ces vertus pour son propre compte. Quand il était au sein de la famille, il n'avait pas besoin d'argent, car il vivait aux dépens de son père. Une étroite maison dans la ville ou même aux champs servait à loger ensemble le père et la mère, les fils, les filles et les brus; une table commune les réunissait pour un frugal repas (1). Mais au camp, le fils de famille devait s'entretenir; et comme il n'avait et ne pouvait avoir rien en propre, il fallait bien que son père lui confiât pour ses dépenses une certaine somme. C'était là le commencement de son *pécule*, c'est-à-dire des ressources particulières qu'il avait entre les mains ; sans doute ce pécule restait, en droit, la propriété du père, et ce dernier était toujours libre de le reprendre, mais tant que le fils en conservait la jouissance, c'était pour lui comme un patrimoine qu'il pouvait augmenter par ses épargnes, et dont il pouvait même obtenir le droit de disposer librement (2). Stimulé par ce double espoir, il avait tout intérêt de s'exercer à l'économie. La guerre fournissait l'occasion de grossir cette petite fortune : aussi les profits de la vie militaire ont-ils constitué de bonne heure, au milieu

(1) Val. Maxim., IV, 4, 8; Plutarch., *Aemil.*, 5; *Cat. Maj.*, 24; *Crassus*, 1.

(2) Plaut., *Mercat.*, I, 1, v. 95. V. Digest., *de peculio*, XV, 1.

du pécule général, un pécule spécial que l'on nommait le pécule des camps : *Peculium castrense* (1). Les premiers empereurs distinguèrent même complétement cette sorte de pécule du pécule ordinaire, et dans le désir de plaire à l'armée, en assurèrent la libre et complète disposition aux fils de famille (2). Aucune loi semblable ne favorisait, sous la République, les acquêts de la vie militaire ; mais il est difficile d'admettre que le père ne respectât pas le plus souvent, entre les mains de son fils, un bien acquis en combattant pour la patrie. Ainsi le consul Sp. Cassius, le premier auteur des lois agraires, avait formé, sans doute en faisant la guerre aux Herniques, ce pécule que son père consacra à Cérès, après sa condamnation et sa mort (3).

Le jeune Romain continuait donc à l'armée l'apprentissage de l'économie, en profitant pour son propre compte de toutes les circonstances favorables. Aussi quand il arrivait aux charges, était-il déjà propre à cette exactitude rigoureuse qui fait le bon comptable. Il apportait en outre à la défense du Trésor la verdeur et l'activité de la jeunesse ; cette audace inquiète et cette âpreté pour le bien public, que modèrent et qu'adoucissent les années et l'expérience. Ajoutons qu'à son début dans les affaires, il était soutenu, s'il était noble, par le crédit de sa famille, l'éclat de son nom et les conseils de son père ; s'il était homme nouveau, le désir de parvenir et de s'illustrer le rendait plus vigilant et plus actif encore.

Il s'était formé du reste autour des questeurs tout un personnel de fonctionnaires subordonnés, à mesure que leurs attributions étaient devenues sinon plus nombreu-

(1) Macer, fr. 11, D. *de peculio castrensi*, XLIX, 17.
(2) Ulpian., XX, 10. *Instit.* II, 12.
(3) Liv. II, 41.

ses (elles avaient au contraire diminué sous ce rapport par des démembrements successifs), mais plus considérables et plus compliquées. Ces fonctionnaires, dont le nombre et la variété s'accroissaient de jour en jour, portaient le nom commun d'appariteurs. Les premiers en importance étaient les scribes ou greffiers, dont l'organisation mérite un mémoire à part. Ils formaient un corps méprisé dans le commencement, mais devenu très considérable au temps de Cicéron, puisqu'à cette époque il n'aspirait rien moins qu'à se confondre avec le second ordre de l'Etat, c'est-à-dire avec les chevaliers (1). Employés permanents du Trésor, tandis que les questeurs n'étaient que des administrateurs de passage, les scribes éclairaient l'inexpérience des jeunes magistrats et les guidaient dans les détails de plus en plus multipliés des finances romaines. Grâce à leur secours et à la forte préparation de la famille et de la vie militaire, le questeur pouvait, malgré son âge, supporter sa lourde tâche sans faiblir et sans compromettre les intérêts de l'Etat.

Malheureusement les fortes vertus romaines s'altérèrent avec une étrange rapidité, après la conquête de la Grèce et de l'Asie. En moins d'un demi-siècle (2), la vieille société romaine fut brisée au contact de ces voluptueuses contrées, et les mœurs publiques et privées s'en allèrent en éclats. « Faire la débauche, boire avec excès, ce n'est « pas, disait avec sa morale facile Mition à son frère « Déméa, un crime honteux pour un jeune homme : ce « n'en est pas même un de briser des portes. Si nous n'a- « vons ni l'un ni l'autre commis ces fautes, c'est que la « pauvreté ne nous les a pas permises ; et maintenant tu « te glorifies de ce que tu n'as fait que par indigence (3). »

(1) Corn. Nep., *Eumen.*, 1 ; Cicer., *pro domo*, 28 ; *in Verr.*, III, 79, 80.
(2) V. M. Duruy, *Histoire des Romains*, tome II, p. 15.
(3) Terent., *Adelph.*, I, 2, v. 21, sqq.

Ces naïfs aveux de la comédie latine nous semblent contenir tout le secret de la vertu romaine. Depuis que Rome, disait plus tard Juvénal, a perdu sa noble pauvreté, Sybaris et Rhodes et Milet, et l'effrontée Tarente, couronnée de roses et mouillée de parfums, sont passées dans nos murs (1).

Ces vertus de circonstance et de nécessité, plus rudes et plus grossières que profondes et solides, ne laissèrent bientôt plus rien après elles. Les patriciens se corrompirent dès l'enfance dans la compagnie des esclaves grecs qu'on leur donnait pour gouverneurs. Ils commencèrent à se ruiner par tous ces vices que Salluste devait flétrir avec une brutale concision (2), et qui déjà, pendant l'adolescence de Scipion Emilien, le grave Polybe nous l'atteste (3), infectaient presque toute la jeunesse romaine. Quand ils eurent appris dans ces honteux désordres à ne plus considérer l'économie comme une vertu domestique, ils cessèrent de la regarder comme une vertu publique. Alors l'Etat n'eut plus comme garantie de leur vigilance et de leur probité la forte éducation de leur jeunesse. Sylla, jusqu'aux comices de sa questure, avait passé sa vie dans la débauche, dans l'amour du théâtre et du jeu ; ces souillures de son adolescence faisaient-elles présager un comptable austère, un administrateur désintéressé de la fortune publique (4)?

Avec une semblable préparation, les questeurs n'étaient plus capables de gérer convenablement les finances. Ils en abandonnaient le soin à leurs subalternes gagés et permanents, pour ne s'occuper que de leurs plaisirs (5).

(1) Juv., *Sat.* VI, 219.

(2) Quicunque manu, ventre, pene, bona patria laceraverat. Sall. *Cat.*, 14.

(3) Polyb., XXXII, 11.

(4) Val. Max., VI, 9, § 6.

(5) Plutarch., *Cat. Min.*, 16.

Les scribes acquirent alors une puissance d'autant plus funeste qu'elle était sans responsabilité. Comme ils avaient toujours entre leurs mains les comptes et les actes publics, ils arrivèrent à ne plus dépendre de ces chefs d'un jour que leur donnait la faveur ou la vénalité du peuple; jeunes gens ignorants et inexpérimentés qui, sortant sans aucune aptitude aux affaires, des mains de leurs gouverneurs, avaient encore besoin de pédagogues et passaient de la surveillance de leurs gardiens sous la férule de leurs employés. Ces magistrats impuissants étaient condamnés par leur ignorance et leur paresse à tolérer les odieux marchés, les scandaleuses connivences, les faux chèrement payés de leurs appariteurs (1). Trop souvent, ils trafiquaient eux-mêmes des finances publiques et joignaient ainsi la vénalité à la négligence. Car s'ils avaient perdu l'âpreté du sang romain pour conserver, ils l'avaient gardée pour acquérir. Plaute ne nous montre-t-il pas de jeunes citoyens préludant au pillage des provinces en volant une courtisane (2)? Bientôt la concussion devint un crime trop commun pour qu'on songeât même à s'en étonner: avec l'habitude, dit Salluste, on ne le comptait plus pour rien (3).

La jeunesse des questeurs devint alors une cause de ruine pour le Trésor. Au déclin des vertus antiques, des citoyens, amenés par leurs victoires et par leurs services, à jouer un rôle plus important que la dignité de la patrie ne devait le permettre (4), s'étaient montrés peu scrupuleux dans le maniement des deniers publics.

(1) Plut., *Cat.*, *M.*, 16.

(2) M. Duruy, tom. II, p. 25.

(3) Sall. *Jugurth.*, 31.

(4) Βαρύτερος ἐφαίνετο τοῦ τῆς πατρίδος ἀξιώματος (Diod. Sic., XXIX, 21.

Mais ils avaient rencontré dans les gardiens du Trésor des contrôleurs inflexibles. Caton l'Ancien avait quitté le premier Africain, son général, parce qu'il n'en pouvait tolérer les prodigalités (1). Plus tard, le vainqueur de Carthage avait encore éprouvé la vigueur incorruptible de deux autres questeurs qui refusèrent de lui donner les clefs du Trésor. Scipion, il est vrai, ne tenait guère compte de ces résistances légales et de cette opposition courageuse. Un jour il renvoyait Caton, parce qu'il n'avait pas besoin d'un questeur si diligent; un autre, il prenait lui-même les clefs du temple de Saturne, avec des paroles qui présageaient le règne des Césars. « C'est grâce à moi que les questeurs peuvent fermer le Trésor (2). »

Ce dangereux exemple n'eut que trop d'imitateurs; beaucoup de généraux illustres agirent comme Scipion; mais peu de questeurs se souvinrent de la noble opposition de Caton l'Ancien.

Le peuple, toujours extrême dans ses affections comme dans ses haines, montrait d'ailleurs peu de reconnaissance pour le courage déployé par un magistrat contre ses grands hommes, et laissait là volontiers le *polisson* qui demandait des comptes, pour courir à leur suite au Capitole, afin de remercier les dieux (3).

La questure tomba donc au dernier siècle de la République dans un véritable mépris, par la faiblesse de jeunes magistrats incapables de résister au crédit des hommes puissants, et même de tenir ferme contre les obsessions de tout genre qui les tenaient sans cesse assiégés. Ils ne poursuivaient plus avec exactitude le re-

(1) Plutarch., *Cat. Maj.*

(2) Αὐτὸς γὰρ καὶ τοῦ κλεῖσιν τοὺς ταμίας ὑπάρχειν αἴτιος (Diod. Sic., XXIX, 21).

(3) Reliquamus *nebulonem* hunc. Gell., IV, 18, 3. Cf. Polyb., XXIV. Liv., XXXVIII, 51, 52.

couvrement des créances, accueillaient sans défiance et sans examen des titres peu sincères, et trahissaient ainsi par leurs lâchetés et leurs complaisances les intérêts de la République (1). Auraient-ils voulu lutter contre l'autorité des hommes puissants, poursuivre les voleurs publics, ils n'étaient pas sûrs d'obtenir gain de cause. Les tribunaux n'étaient le plus souvent qu'un marché, où les juges, chevaliers, sénateurs ou tribuns du Trésor, vendaient la justice (2). Au reste, vendus ou non, ces juges très nombreux d'ordinaire, étaient, comme les assemblées du peuple, exposés à la séduction de l'éloquence et à tous les artifices que les rhéteurs grecs enseignaient aux jeunes Romains, à la place des antiques vertus. Devant cet auditoire accessible à toutes les émotions, le contrôle des comptes était souvent arrêté par un mouvement oratoire, et plus d'un accusé se déroba, comme Scipion, par une sublime impertinence à l'obligation de produire des registres en règle. Scipion avait, il est vrai, sauvé Rome, il avait fait cesser les cruelles chevauchées d'Annibal à travers les villes italiennes (3), et l'on pouvait à la rigueur lui pardonner de ne pas aimer la diligence outrée des questeurs ou l'indiscrète curiosité des tribuns. Il n'en avait pas moins donné le plus funeste exemple, et désormais les magistrats concussionnaires savaient comment on pouvait passionner des assemblées mobiles et se soustraire, par surprise, à l'embarras de rendre compte. Puis étaient

(1) Plutarch., *Cat. Min.*, 16.

(2) Ergo judicium nihil est, nisi publica merces. Petron., *Anthol.*, Burm., I, p. 591.

(3) Dirus per urbes Afer ut Italas,
Ceu flamma per tædas, vel Eurus
Per Siculas equitavit undas.
(Horat., Carm. IV, 8, v. 42).

venus les rhéteurs. Leurs livres enseignaient par principes ces moyens d'éblouir les juges, que Scipion trouvait d'instinct, et que, dans des temps plus anciens, avait déjà pratiqués Manlius Capitolinus (1). Le beau traité *de l'Orateur* n'est souvent qu'un inépuisable arsenal où l'avocat pouvait trouver l'exemple de ces mouvements entraînants qui ravissent la multitude et qui l'aveuglent. Et Cicéron lui-même, n'a-t-il pas mis en usage les lieux communs qu'il enseigne, et remporté d'éclatants triomphes en troublant l'esprit de ses auditeurs? On le voit bien dans le discours qu'il prononça pour Fontéius. Ce préteur éhonté, second Verrès pour les exactions et les cruautés, mais ami et protégé du grand Pompée, avait odieusement pillé la Gaule. Les charges étaient accablantes, visibles à tous les yeux, la condamnation semblait inévitable. Chargé de défendre ce voleur effronté, Cicéron trouva dans les souvenirs et dans la vanité de ses juges des couleurs pour le blanchir. Il rappela que les Gaulois avaient autrefois brûlé Rome : il montra l'accusateur principal, le Voconce Indutiomar, marchant fièrement dans le Forum, la tête haute et avec un air menaçant (2) : le peuple eut peur de ces sinistres souvenirs, et Fontéius fut acquitté. C'est ainsi que se passaient la plupart des procès pour crime de péculat et de concussion. Souvent même, tandis que le coupable échappait à la peine, l'innocent, victime de passions ennemies, habilement éveillées dans le cœur des juges, était condamné contre toute justice. Ainsi le vertueux Rutilius paya de l'exil le courage d'avoir défendu les provinciaux d'Asie contre les exactions des publicains (3).

(1) Liv. VI, 20.

(2) Cic., *pro Fonteio*, 11.

(3) Val. Max., VI, 24. Liv. *Epit.*, 70. Vell. Pat., II, 13.

Que pouvaient d'honnêtes questeurs au milieu de ce désordre et de cette corruption? Ceux qui se raidissaient contre l'entraînement général paraissaient durs et chagrins à leurs collègues eux-mêmes (1), et finissaient de guerre lasse par se décourager de leurs efforts. Pourtant, aux derniers jours de la République, un homme, que son nom même appelait à défendre les vieilles mœurs, Caton le jeune, débuta dans la vie politique en essayant de relever la questure. « Il ne se contenta pas, » dit Plu« tarque, de n'avoir du magistrat que le nom et les hon« neurs, il voulut encore en reprendre l'esprit et la di« gnité (2). » Il commença par secouer le joug des scribes et les réduisit à n'être plus que des serviteurs et des commis (3). Des exemples de sévérité vigoureuse écartèrent du Trésor les employés qui le déshonoraient par leurs fraudes (4); les créances douteuses furent impitoyablement rejetées et les consuls obligés de venir en personne attester par serment l'authenticité de leurs ordonnances. Caton venait le premier au temple de Saturne, en sortait le dernier (5); toujours prêt à s'exposer aux colères des mécontents, à rendre par sa fermeté courage à ses collègues, qui répondaient aux solliciteurs: « La chose n'est pas possible, Caton ne veut pas (6). » Par cette noble attitude, il releva pour une année l'honneur de sa charge, rendit le Trésor, dit Plutarque, plus

(1) Ἐπαχθὴς καὶ χαλεπὸς (Plutarch., *Cato Min.*, 18).

(2) *Ibid.*, 16.

(3) Ὑπηρέταις, ὅπερ ἦσαν (Plut., *C. Min.*, 16, 2).

(4) Il résulte du ch. 16 de Plutarque, que les questeurs en corps formaient un tribunal pour juger les prévarications des scribes.

(5) *Ibid.*, 18.

(6) *Ibid.*, 18.

vénérable que le Sénat, et donna la dignité du Consulat à la Questure (1).

Mais l'on sait combien ce représentant attardé des vieilles mœurs semblait excessif à ses contemporains. Cœur généreux, mais esprit étroit, il cherchait la gloire en ne se relâchant sur rien (2), et se méprenant complétement sur son temps et sur sa patrie, agissait comme il aurait fait dans la République de Platon, tandis qu'il vivait dans la fange de Romulus (3). Les plus honnêtes gens eux-mêmes riaient de ses principes austères, et souhaitaient qu'il répandit un peu de douceur et de complaisance sur sa gravité et sur sa sévérité (4).

Après que cet intraitable défenseur des mœurs antiques fut sorti de charge, le désordre et l'incurie des questeurs recommencèrent. Pour arrêter ce mal, Caton s'établit d'office le protecteur et le gardien du Trésor. Il y envoyait chaque jour ses esclaves, pour rédiger par écrit tout ce qui s'y passait, et tenir de cette manière les questeurs sur leurs gardes (5).

Ainsi Caton faisait surveiller par ses esclaves la gestion des magistrats, tandis qu'il avait trouvé le moyen de les remplacer lui-même dans le Sénat pour la défense des intérêts publics. Il avait, c'est encore Plutarque qui nous l'apprend, « recouvré pour la somme de cinq talents des « livres, esquels estoit compris tout l'estat du revenu « public et de l'administration d'iceluy, depuis le temps « de Sylla jusques à l'année de sa questure ; il les avoit

(1) *Ibid.*, 17.

(2) Nihil largiundo gloriam adeptus est. (Sall., *Catil.*, 54.)

(3) Cicer., *ad. Att.* II, 1.

(4) Si illius comitatem et facilitatem tuæ gravitati severitatique adsperseris. (Cic., *pro Muren.*, 31.)

(5) Plutarch., *Cat. Min.*, 18, 4.

« tous jours entre les mains, entrant tous iours au Sénat « le premier et en sortant le dernier (1). »

Ce contrôle officieux exercé par un simple citoyen était la meilleure critique de l'état déplorable où la négligence et l'incapacité des questeurs avaient jeté le système financier des Romains. Il était clair que ces magistrats, du moins avec la forme politique actuelle, étaient tout à fait au-dessous de leurs graves fonctions, et que les finances ne pouvaient rester longtemps encore entre ces mains faibles et déconsidérées. Il est vrai qu'à l'abri de leur nom, s'était formé tout un personnel d'employés beaucoup plus compétents qu'eux-mêmes. C'étaient les scribes. Organisés par décuries (2), mis au fait par un long exercice de tous les secrets de la Trésorerie, ces subalternes n'étaient pas, dit un historien, soumis à l'autorité des questeurs, ils étaient eux-mêmes les questeurs (3). Mais si l'expérience ne manquait point à ce personnel financier, du moins la direction, la discipline et la probité lui faisaient presque complétement défaut; et, dans la maladie sans remède où se trouvait la République, aucun magistrat, nommé suivant les voies légales, n'était assez puissant pour remettre l'ordre au milieu de cette anarchie. Au Trésor, encore plus peut-être que dans toutes les autres parties de l'Etat, se vérifiait cette parole émise plus tard par un écrivain des temps impériaux : « il n'était en aucune façon possible aux Romains de se sauver en restant en République (4). » Voilà donc vers quelle alternative la décomposition des mœurs avait

(1) Plutarque, *Vie de Caton d'Utique*, tr. d'Amyot.

(2) *Lex de scribis viatoribus et præconibus* (Haubold monument., p. 85-89 ; — Frontin., *de aquæduct.*, 100.

(3) Plutarch., *Cat. Min.*, 16.

(4) Dion. Cass., LIII, § 19, p. 509, d.

poussé cette ville que Polybe déclarait encore de son temps la cité modèle (1) : périr ou devenir esclave. César et ses successeurs arrivèrent; ils ne rendirent point aux Romains l'esprit et les vertus nationales ; mais, en échange d'une liberté qui n'existait plus qu'en apparence depuis Sylla (2), ils leur donnèrent, avec la paix intérieure et la sécurité civile, un ordre et une régularité administrative inconnue jusqu'alors.

Nous verrons dans une autre étude comment ils surent organiser les finances avec les éléments nombreux, mais désordonnés, que leur fournissait la République. Qu'il suffise de dire ici qu'Auguste commença par enlever aux questeurs urbains la direction du Trésor pour la confier à des personnages prétoriens (3), tant on était las du désordre que ces jeunes magistrats avaient laissé s'introduire dans le temple de Saturne. Mais maintenant que Rome avait un maître, cette précaution devenait moins utile. Les questeurs purent donc reprendre un moment, sous les règnes suivants, la gestion des finances (4). Il est vrai qu'ils avaient dès lors des surveillants moins désintéressés, mais autrement puissants et redoutés que l'honnête et vigilant Caton d'Utique.

(1) Polyb., VI, 11, 3.

(2) Senec., *ad Lucil.*, ep. 14.

(3) Sueton., *August.*, 36.

(4) Tac., *Ann.*, XIII, 29. — Ce passage de Tacite indique brièvement les vicissitudes du Trésor sous les princes de la famille d'Auguste. Il nous resterait donc à suivre l'histoire des questeurs urbains après la République ; mais avant d'aborder ce sujet, il nous faudrait étudier toutes ces classes de financiers et d'hommes d'affaires qui, sous les noms divers de questeurs militaires, scribes, tribuns du Trésor, publicains, etc., furent employés par les empereurs pour reconstituer et réformer tout le système des finances romaines. Cette étude pourrait être l'objet d'un second Mémoire.

LA JEUNESSE DE VIRGILE

PAR M. COUGNY,

Membre Titulaire.

I

Tout ce qui tient à la vie des grands hommes excite en nous une vive et légitime curiosité; mais il n'est rien que nous recherchions avec plus d'avidité que les circonstances caractéristiques de leur enfance et de leur éducation. Il semble que tout doive être extraordinaire dans la vie des hommes supérieurs; il semble aussi qu'on puisse surprendre dans leurs premiers regards, dans leurs premières paroles, le secret de leur supériorité. Comment s'est révélé en eux ce génie qui nous étonne et qui souvent *n'attend pas le nombre des années?* Quelles étincelles ou quels rayons ont jailli d'abord de ce foyer lumineux? A quelles marques, à quel sceau divin le monde a-t-il reconnu que ces êtres privilégiés et prédestinés n'étaient pas jetés ici-bas seulement « pour faire *nombre*, » selon l'expression du poète, « pour consommer les fruits de la terre (1), » et pour mourir?

Voilà ce que se demande la postérité, et voilà ce dont on s'enquiert trop peu parmi les contemporains, soit qu'on fasse de l'homme supérieur un héros ou un martyr. Les passions qu'il éveille autour de lui, absorbent tout. On ne voit que l'arbre grandi, étendant haut et loin ses vigoureux rameaux, verdoyants et chargés de

(1) Nos numerus sumus et fruges consumere nati (Hor., *Epist.* I, II, 27).

fruits. On ne songe guère au frêle arbrisseau, au germe caché qu'il a été d'abord.

Mais plus tard, quand on n'a plus pour les hommes de génie de ces sentiments exagérés, — transports d'admiration ou fureurs envieuses, — qui faussent le jugement des contemporains; quand on veut se rendre compte de l'accueil que leur a fait leur siècle, et de ce qu'on éprouve soi-même à leur égard, on interroge avidement cet immense et nébuleux horizon du passé. Comme Énée dans les Enfers, on voudrait avoir quelque complaisante sibylle, « savante compagne, » *docta comes*, à questionner sur tant d'ombres illustres. Mais, par malheur, on ne rencontre guère en son chemin que des guides incertains ou ignorants, présomptueux ou jaloux. Nulle voix amie qui, dans ces ténèbres, « dans ce monde aveugle (1), » vous dise, comme Virgile à Dante, arrivé « au bord de la douloureuse vallée de l'abîme, à travers ce bruit confus de cris infinis (2) : » — « Suis-moi, je marcherai devant toi. »

Io sarò primo è tu sarai secondo (3).

A ceux qu'on rencontre on ne peut dire : « Bon maître, éclaircis mes doutes..... » A peine s'ils répondent, et l'un dément ce qu'a affirmé l'autre, et celui-là pour dire non n'a pas de meilleures raisons que celui-ci pour dire oui. Triste perplexité pour le voyageur en ce pays des vieilles origines ! Ce qu'il a de mieux à faire le plus souvent, c'est de laisser là tous ces guides suspects, com-

(1) Dante, *Infern.* IV, 5 : Nel cieco mondo.

(2) *Ibid.* 3 : Vero è che'n su la proda mi trovai
Della valle d'abisso dolorosa,
Che tuono accoglie d'infiniti guai.

(3) *Ibid.* 5 : Io sarò, etc.

mentateurs, annotateurs, exégètes et critiques, pleins de science et d'outrecuidance, esprits subtils et lents, cœurs vides et arides, qui ne redoutent rien tant que le droit chemin, parce qu'il leur semble vulgaire, ou plutôt parce qu'ils ne le connaissent pas et ne le devinent pas. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'écouter naïvement à travers les âges la voix naïve des peuples, et ces échos du passé qu'on appelle des *légendes*.

Tous les grands hommes ont leurs légendes : ce sont des récits souvent touchants, toujours très significatifs de circonstances que l'imagination populaire s'est plu de bonne heure à broder sur leur vie. Les pédants en font fi, en sourient avec dédain, les traitent d'enfantillages. C'est là pourtant, avec les actes et les paroles mêmes de ceux qu'on veut juger, la meilleure source d'informations psychologiques.

II

La vie des poètes, de ces hommes qui ont passé dans le monde, sans se mêler tout à fait à ses tourbillons, sans se donner à lui tout entiers, cette vie qui a toujours eu quelques recoins mystérieux, asiles du génie, sanctuaires du cœur, s'est partout le mieux prêtée à la légende. Quelques poètes ont vu même commencer la leur; ils l'ont acceptée, ils en ont raconté des épisodes, et cela naïvement, simplement, sans la moindre bouffée d'orgueil, sans le moindre appareil de charlatanisme. Il est vrai que la muse populaire n'a pas toujours travaillé sur ces premières données. Des traits trop nettement arrêtés, des figures complétement dessinées ne se prêtent guère à ses inventions.

Ecoutez Horace :

« Les dieux me protègent, » dit-il quelque part; « aux dieux sont chères ma piété et mes chansons (1). »

Ailleurs il vous contera comment, un jour, pendant son enfance, des colombes abritèrent son sommeil d'un frais feuillage (2), ou bien comme quoi, une autre fois, errant et rêvant dans les bois de la Sabine, il vit un loup monstrueux s'enfuir devant ses mains désarmées (3). Il se voit déjà transformé en cygne; il a de l'oiseau d'Apollon l'éclatant plumage et le chant mélodieux; il ne doit pas mourir, il ne connaîtra pas la prison du Styx (4).

Voilà bien un commencement de légende; mais il n'a reçu de l'imagination populaire ni suite ni développements. Ces circonstances merveilleuses ne sont pas sorties, que nous sachions, des petits poèmes où l'auteur les a rappelées : elles n'ont pas trouvé d'écho à travers les siècles; Horace n'a pas eu d'histoire légendaire. Il ne serait pas trop difficile de dire pourquoi il n'a pu en avoir. Issu du peuple, il n'a jamais aimé à remonter à sa source, à s'y retremper. Devenu de bonne heure citadin, il est resté citadin, soigneux de sa personne, élégant, *nitidus*, bien peigné, ayant de beau linge, des habits de fine laine, disposant avec une gracieuse symétrie les plis

(1) Odar. I, 17 : Dii me tuentur : Dis pietas mea,
Et musa cordi est.

(2) *Ibid.* III, 4 : Me fabulosæ Vulture in Apulo,...
Ludo, fatigatum que somno,
Fronde nova puerum Palumbes
Texere, etc.

(3) I, 22 : Namque me silva lupus in Sabina,
Dum meam canto Lalagen, et ultra
Terminum curis vagor expeditus,
Fugit inermem.

(4) *Ibid.* II, 20.

de sa toge. Mècène, son ami et son modèle, ne souffrait pas les moindres négligences de toilette, et s'en moquait volontiers (1). Et puis Horace a trop pris soin de faire connaître tous les détails de sa vie. Dès lors plus de mystère, plus de pénombre, rien de vague, rien qui se voie à demi, rien qui se prête à l'idéal, qui admette ces images formées de mille traits épars, imperceptibles, de mille atômes de vérité venus on ne sait d'où, et peu à peu trouvés, rassemblés, groupés diversement sous l'œil des générations toujours curieuses des grandes choses.

III

Ce crépuscule incertain, si favorable au rêve, entoure la vie entière de Virgile. D'abord, dans ses œuvres les plus authentiques, il ne dit rien de lui-même, ou bien il enveloppe pudiquement ses confidences de poétiques allégories. Son père, rendu, grâce aux séductions de sa muse, à la paix et au bonheur, c'est le berger Tityre ; un frère bien-aimé que lui ravit une mort prématurée, c'est peut-être le beau Daphnis. Sur tout ce qui le regarde s'étendent ces voiles gracieux, mais trop peu transparents. Ensuite cet enfant des champs a toujours aimé son berceau, cet enfant du peuple a toujours aimé ses frères : il a gardé quelque chose de sa rustique origine. Bien mieux qu'Horace, il fuit la ville et son tumulte perpétuel, les palais des grands et leurs fausses splendeurs. Il est resté paysan, et paysan *lombard*, pour parler

(1) Si curtatus inæquali tonsore capillos
Occurri, rides : si forte subucula pexæ
Trita subest tunicæ, vel si toga dissidet impar,
Rides.

Hor. *Epist.* I, 1.

comme Dante (1). Mais, sous une enveloppe un peu grossière, quelle dignité! quelle franchise! quel cœur honnête! *O anima cortese Mantovana!* s'écrie Béatrice, quand elle le donne pour guide à son ami (2).

Ce n'est pas de lui que le délicat Mécène aurait osé rire. Son grand air un peu sauvage, malgré sa douceur, sa jalouse liberté, et son regard qui semblait toujours plonger au delà des limites du monde terrestre (3), commandaient le respect et probablement lui suscitèrent des imitateurs. Avant le siècle de Silius Italicus, il y en eut plus d'un. C'étaient peut-être déjà des « singes de Virgile, » ces *poétâtres* qui croyaient ressembler au grand poète, en affectant un extérieur négligé, « en laissant croître leurs ongles, leur barbe, en se plaisant aux lieux déserts, en évitant les bains (4). »

Ainsi la vie de Virgile se trouva, pour ainsi dire, un sol merveilleusement propre à la légende. Aussi y a-t-elle fleuri à plaisir, et il n'est pas de traditions populaires plus intéressantes et, au fond, plus véridiques que celles qui y sont écloses. Virgile, c'est le poète *virginal* (5), le disciple de ce Parthénius qui écrivit de tou-

(1) *Infern.* I, 68 : E li parenti miei furon *Lombardi*.

(2) *Ibid.* II, 58. Dante, lui, ne se souvient-il pas d'Horace :

Varius..... Virgiliusque
Occurrunt, *animæ*, *quales neque candidiores*
Terra tulit.....
O qui complexus et gaudia quanta fuerunt!.....
Sat. I, V, 40 sqq.

(3) Donat. *Virg. vita* : « Facie rusticana. » *Ibid.* : « Pene indocto similem fuisse Melissus tradit. »

(4) Hor. *Ad Pison.* V. 295.

(5) Virgilius a *virginali* verecundia. V. la vie de Virgile, par Ch. de La Rue, dans l'édit. *ad usum Delphini*.

chants récits d'amour (1); c'est Parthénias-Virgile, comme l'appelaient les hommes de Parthénope, la ville de la vierge Minerve (2); c'est le fils du potier qui, de même que son père donne à l'argile des formes variées, élégantes et légères, façonnera la pensée et la fera s'épanouir en mille figures diverses, ou gracieuses ou sublimes (3); c'est le fils du laboureur pour qui la terre n'eut pas de secrets; le devin inspiré, initié par son aïeul *Magius* ou *Magus* aux mystères du monde surnaturel (4); le savant *magicien* qui lit dans les cœurs comme dans un livre ouvert (5); l'enchanteur compatissant dont toute

(1) Macrob., *Satur.* V. — Cf. A. Gell. XIII, 26.

(2) Donat. *Ibid.* « Ut Neapoli (Parthenope) *Parthenias* appellaretur. »

(3) V. Servius, *ad Æneid.* init. — Cf. Macrob. *Saturn.* passim. — Phocas grammat. : « Figuli soboles nova carmina fingit. »

(4) Elinand, cité par le P. de La Rue, *Vie de Virgile.* C'est l'opinion qu'on avait de Virgile pendant le moyen-âge, et c'est à ce titre que Dante se l'est donné pour guide dans son merveilleux pélerinage. — Un livre très curieux, intitulé l'*Image du monde*, qui est du XIII^e^ siècle, a un chapitre (c'est le X^e^) dont voici le titre : *Des Merveilles que Virgile fist par astronomie.* V. dans le *Bulletin du Bibliophile* l'excellent article par lequel M. Leroux de Lincy a fait connaître ce vieux poème.

(5) Virgile figure, au moyen-âge, avec cette réputation de sagesse infinie dans un grand nombre d'ouvrages, et notamment dans le *Roman des sept Sages* et dans le *Dolopathos*, poëme qui remonte aux premières années du XII^e^ siècle.

Voici, en quelques mots, le sujet de ce poème :

Lucinien est le fils de Dolopathos, roi de Sicile, au temps de l'empereur Auguste : il a une belle-mère qui l'a accusé d'avoir voulu attenter à son honneur; le roi, son père, le condamne au feu. Mais le jour où il devait être exécuté, un des sept sages de Rome se présente et raconte une histoire qui prouve qu'on doit se défier des jugements humains, et le supplice est remis au jour suivant, où arrive le second sage qui fait comme le premier, et ainsi de suite jusqu'au septième. Le huitième jour, Virgile lui-même, à qui avait été confiée l'éducation du jeune prince, arrive au secours de son disciple; il fait à son tour un récit, et le roi, convaincu

âme humaine reconnaît les charmes souverains et l'irrésistible empire ; c'est le sage enfin dont l'esprit embrassa toutes les connaissances humaines (1).

Il est né, comme Mercure à la bouche d'or, d'une Maïa (2) qui, en le mettant au monde, eut un beau songe, un songe prophétique. Il lui sembla que de son sein sortait un rameau de laurier qui, ayant touché la terre, grandit aussitôt et devint un arbre couvert de fruits variés et de fleurs. Le laurier, dit à ce sujet un vieux poète grammairien, est l'arbre d'Apollon (3) ; et la mère ne put douter que l'enfant qu'elle allait mettre au monde, serait un disciple de ce dieu. Virgile naquit le lendemain de cette charmante vision ; il naquit en pleine campagne, sur l'herbe verdoyante et dans les fleurs. Le jour des ides d'octobre (le 15 de ce mois), sa mère, surprise par les douleurs, le déposa sur cette couche embaumée, et le petit enfant, d'un regard serein, *fronte serena*, sourit tout de suite à la lumière du soleil, à la nature si belle encore en cette calme saison de l'automne, la saison préférée des âmes tendres et rêveuses. Il ne vagit point, et des abeilles qui

enfin de l'innocence de son fils, le couronne et le montre triomphant à ses sujets. Le trouvère Herbert, auteur de ce poème, termine en racontant le règne de Lucinien ; il ajoute que Virgile, en mourant, tint si ferme dans sa main, le livre où il avait exposé toutes les sciences, qu'il fallut bien le laisser partir avec lui.

(1) A. Gell. V, 11. — Macrob., *Saturnal.*, V, 1.

(2) Donat., *ibid.* — Servius, *ad Æneid.*, I, init.

(3) Phocas grammatic. *Virg. vit.*

> Phœbei nemoris ramum fudisse putavit :
> O super indicium veri ! Nil certius unquam
> Cornea porta tulit. Facta est interprete lauro
> Certa parens, onerisque sui cognoverat artem.
>
> Cf. Philargyr. Ad. Eclog. III, Virg.

habitaient l'arbre sous lequel il était couché, laissèrent tomber du miel sur ses lèvres entr'ouvertes. Comme les champs, elles reconnaissaient et honoraient par avance leur divin poète ; et de cette bouche devait sortir un jour le miel des séduisantes paroles. Son père, selon l'usage du pays, planta le jour de sa naissance un jeune peuplier, et la frêle tige poussa vite, et devint bientôt un grand arbre qui fut de bonne heure un objet de vénération, et nommé l'arbre de Virgile. Les jeunes femmes y suspendaient de pieuses offrandes, afin d'avoir, elles aussi, de beaux enfants, semblables à ce petit campagnard à qui les dieux avaient donné un air si doux pour répondre aux sourires de sa mère. Cet ineffable sourire, le poète ne l'oubliera jamais ; il le regardera comme le présage des dons les plus précieux, et même des célestes jouissances (1).

III

Voilà quelques traits de la légende de Virgile : nous avons recueilli les autres débris épars de cette histoire populaire ; quelque jour nous essayerons peut-être d'en former un tout. Aujourd'hui nous nous bornerons à faire revivre, d'après ces vieilles traditions (2), Virgile tout

(1) Virg. *Eclog.* IV, 59-62.

(2) Elles sont disséminées dans les commentaires de Servius, dans les *Saturnales* de Macrobe, et surtout dans la vie de Virgile attribuée au grammairien Donat. Cet auteur ou celui, quel qu'il soit, qui a écrit cette biographie, a fait des emprunts à des écrivains dont quelques-uns sont très rapprochés de l'époque de Virgile. Tel est le commentateur Asconius qui avait composé un livre pour répondre aux détracteurs de Virgile, son ami ; tel est aussi Mélissus qui, comme Asconius, fut un contemporain du poète, et qui, très goûté d'Auguste et de Mécène, a dû parfaitement connaître Virgile. Les renseignements qu'on trouve dans la compilation de Donat, ne sont donc pas tous sans valeur : ils montrent que le poète eut de bonne heure sa légende.

jeune, presque enfant. Nous le montrerons s'essayant à la poésie, et puis voulant en vain dire adieu à la muse, pour diriger l'essor de son esprit vers les hautes et pures régions de la sagesse.

IV

A deux milles de Mantoue, dans ces délicieuses campagnes dont le poète a chanté, avec une piété filiale, l'éternelle verdure et les gras pâturages; non loin de la rivière aux paresseux détours qui fait à ses ondes une ceinture de souples roseaux, et prête son lit tapissé d'herbes molles et touffues aux jeux des cygnes plus blancs que la neige (1), se trouvait le village d'Andès, aujourd'hui Piétola, nom bien doux que n'eût pas désavoué le doux chantre des laboureurs et des bergers, car il est peut-être un diminutif du mot italien qui veut dire *pitié*, amour, tendresse!

C'est là, dans un repli caché de cette terre bénie, que naquit Virgile; c'est là que la nature, reconnaissant en lui un génie grand comme elle (2), et souriant à sa bienvenue, accomplit pour lui, selon un ancien hiographe, les charmants miracles qu'il promit plus tard lui-même au berceau d'un enfant attendu par le monde comme un gage de paix et de bonheur. « La terre, ouvrant son sein, en épancha tous les trésors du printemps, et fit au nouveau-né une couche d'herbe et de fleurs parfumées (3). »

(1) V. *Eclog.* VII, *v.* 12-13, IX, 29; — *Georgic.* III, 12-15; — *Æneid.* X, 205 *sqq.*

(2) Macrob., *Saturn.* V, 1 : « Non alium ducem sequitur, quam ipsam rerum omnium matrem naturam... Quippe si mundum ipsum diligenter inspicias, magnam similitudinem divini illius et hujus poetici operis invenies.

(3) Phoc. gramm., *loc. citat.*

C'est là qu'il passa ses premières années, ne quittant presque pas les bords de sa verte rivière, car il y avait à Mantoue des écoles où il put assez longtemps étudier. Y trouva-t-il en réalité cet étrange maître, ce Balista qui, le jour, dit-on, donnait aux enfants d'excellentes leçons, et, la nuit, s'armait pour détrousser les passants attardés (1)? « Sa science, dit le vieux conteur que j'ai déjà cité, servait de masque à ses crimes. » Elle ne les cacha pas si bien qu'ils ne fussent enfin découverts : le brigand, maître d'école, fut lapidé, et sa mort est peut-être la première occasion où s'éveilla la verve de Virgile :

Auspiciis sufficit poena magistri (2).

Le poète-enfant composa pour son indigne maître cette épitaphe bien connue :

« Sous cette montagne de pierres, Baliste est enseveli : la nuit comme le jour, les chemins sont sûrs : ne crains rien, voyageur. »

Et qu'on ne s'étonne pas de cette précocité; outre qu'elle n'est pas sans exemple dans l'histoire de la poésie, on sait que, dans l'antiquité, les premières études avaient quelque chose de poétique. C'est dans les livres des poètes que les enfants apprenaient à lire, et on leur enseignait tout de suite cette belle prononciation musicale qui devait donner tant de charmes au langage des

(1) Id. *Ibid.* V. surtout Donat, *Virgil. vita.* Toutefois Phocas, que nous suivons ici, ne s'accorde pas avec le compilateur Donat. Il fait de Baliste un maître d'école, dont Virgile enfant suivit les leçons.

Tum Balista rudem lingua titubante receptum
Instituit primum.

Donat dit qu'il était maître d'escrime, *gladiatorii ludi* magistrum.

(2) Phoc. gramm., *ibid.*

vers. Habitués à cette mélodie, il était naturel que plus d'un s'efforçât d'en revêtir ses enfantines conceptions (1).

Après ce bizarre incident, il est vraisemblable que Virgile passa quelque temps sous le toit de son père, dans ce doux nid entouré de verdure et de fleurs que l'industrieux Magius et la tendre Maïa avaient su arranger pour ces chers enfants qui les payaient si bien de leurs peines, en

Suspendant à leur cou mille et mille baisers.

Ce n'était pas un riche domaine. Ce modeste héritage, s'étendant sur les pentes adoucies qui descendent jusqu'aux bords marécageux du Mincio, n'avait que des champs trop pierreux, ou des pacages envahis par les joncs (2). Mais l'air était bon sur la hauteur où s'élevait, à mi-côte, la maison de Tityre, et les collines d'où l'ombre, en tombant plus allongée, annonçait l'approche de la nuit, la garantissaient des souffles trop chauds du midi et des vents humides du couchant (3). La vigne s'accommodait assez bien de ce sol un peu aride, et des arbres de toute espèce ornaient, épais ou groupés en bouquets, les vallées d'alentour (4). Les abeilles, qui sont si délicates pour le choix de leur séjour, s'y trouvaient bien et y prospéraient à merveille; elles picoraient la fleur des saules de la haie, et leur léger bourdonnement invitait souvent l'heureux maître au sommeil. Toute une population de doux oiseaux han-

(1) V. Quintil., I, V. Ce chapitre est consacré aux lectures qu'il faut faire faire tout d'abord aux enfants. — Cf. la préface de mes *Progymnasmata græca*, p. 7-8.

(2) V. la description du petit héritage de Tityre, *Eclog.*, I, 42-60.

(3) *Ibid.* : Majores que cadunt altis de montibus umbræ.

(4) Eclog. IX, 7 et suiv. — V. aussi *ibid.*, 40-43.

taient les feuillages du petit domaine : le ramier et la tourterelle y cachaient leurs amours.

L'enfant aurait bien voulu ne s'exiler jamais de ces « douces campagnes, » *dulcia arva*, qu'il a vingt fois décrites avec amour : cette retraite allait bien à sa modestie un peu sauvage. Ame candide, comme il n'y en eut jamais (1), il n'avait rien de ces brillants dehors qui font les succès dans le monde. Sa parole lente, embarrassée, lui donnait l'air d'un ignorant, et sa modestie était telle, que plus tard les gens de Néapolis l'appelaient la jeune fille (2). Et puis, par goût sans doute, et par reconnaissance peut-être, il garda dans son extérieur quelque chose de rustique. C'est lui, dit-on, qu'Horace, son ami, a peint dans ce passage de sa troisième satire : « Cet homme est toujours prêt à se mettre en colère ; il ne veut pas être raillé, même par les plus grands seigneurs. Quelle chevelure négligée ! Quelle toge en désordre ! Et cependant, il est mon ami ; je l'aime, il est plein de cœur, il est plein de génie. »

Ce portrait de l'homme, du poète qui avait vu le monde et le grand monde, devait être bien mieux encore celui du petit campagnard de la vallée du Mincio, ou de l'écolier rêveur de Mantoue et de Crémone. Il nous aide à nous le représenter s'épanouissant avec délices dans cette vie champêtre où rien ne le gênait, que rien plus tard ne lui fit oublier, qu'il rechercha toujours. Après avoir été le charme de sa jeunesse, elle fut un besoin pour son âge mûr, alors que les soins d'une santé chétive l'obligèrent de demander au climat de Naples un air

(30) Horat., Sat. I, V. 41.

(31) Donat. : « Ut Neapoli *Parthenias* vulgò appellaretur. » Cf. Serv. ad *I. Æneid.* : « Adeo *verecundissimus* fuit, ut ex moribus cognomen acciperet ; nam dictus est *Parthenias*. »

plus chaud, un ciel plus serein. Comme déjà il aime le soleil radieux, ce bon soleil des champs qui donne à son teint brun des reflets d'or! Comme il aime les fleurs embaumées, les fruits emmiellés, tous les trésors du jardin! comme il les confie pieusement, honnêtement à la garde du bon Priape :

A Bacchus il suffit d'un modeste raisin,
Quand le vin coule à flots dans la cuve profonde ;
Un épi de Cérès orne le front divin,
Quand sur l'aire le blé s'entasse et surabonde ;
Suis l'exemple, humble Dieu, qui des grands Dieux te vient,
Et pour d'humbles présents sur nos fruits veille bien!

Et encore :

L'automne a ses fruits mûrs ; le printemps a ses roses ;
L'été les blonds épis qu'il nous offre à pleins bras ;
Chaque saison à l'homme offre de douces choses :
L'hiver, l'horrible hiver, n'a que ses tristes frimas.
Oh! je maudis l'hiver ; car toujours je redoute
Que quelque laboureur qui souffle dans ses doigts,
Impie à son insu sans doute,
Ne prenne pour son feu mon pauvre Dieu de bois.

Voilà probablement les premiers vers du poète des *Bucoliques*, vers éclos sous les ombrages paternels. Il eût été heureux de ne quitter jamais la tranquille maisonnette, où, sous l'aile de sa mère, il jouait avec ses deux frères, Silon et Flaccus. Silon mourut bientôt : Flaccus arriva presque à l'âge d'homme. Virgile avait pour lui la plus tendre affection, et, quand il eut le malheur de le perdre, il lui fit, dit-on, une belle oraison funèbre. Le Daphnis de la V^e^ églogue serait en effet Flaccus, le frère bien-aimé, le doux et gracieux berger, le favori de ces belles filles des champs qui lui donnèrent tant de larmes : *Flebant Nymphæ*. Le poète les avait en-

tendues gémir, les tendres et naïves déesses des bois et des prairies; il avait vu surtout la douleur de sa mère; il l'avait vue, l'infortunée, serrant dans ses bras le corps glacé de son dernier-né; il l'avait entendue accuser de cruauté les astres et les dieux. Daphnis était si beau! il dansait avec tant de grâce et de gaieté dans les fêtes rustiques, le thyrse verdoyant à la main! Plus d'une fille de la vallée gardera au fond de son cœur la douce image du berger qui fut l'ornement du hameau : *tu decus omne tuis*...

Mais les jours de deuil sont loin encore, et l'on n'y songe guère dans le tranquille domaine d'Andès. Aussi avec quel plein contentement le jeune Virgile jouit de son jardinet dont rien, à ses yeux, n'égale les charmes! Ces enchantements de son âme d'enfant, nous en avons la naïve expression dans un petit poème que les savants disent n'être pas digne du chantre d'Enée. — Du chantre d'Enée soit; mais pourquoi pas du chantre de Daphnis et de Mélibée? Cette fleur délicate nous semble bien avoir été cueillie dans le jardin un peu agreste de Piétola; la voici : nous n'avons qu'un regret, c'est de l'offrir quelque peu fanée dans une traduction impuissante à en conserver l'aimable abandon et les simples et vives couleurs.

LE JARDINET.

Du grand Jupiter ô race bénie,
Muses, amenez la douce harmonie,
Et du jardinet chantons en ces vers
Les trésors toujours nouveaux et divers.

Payant de ses dons tout ce qu'on lui donne,
Il fournit au corps les mets les plus sains,
Succulent légume, herbe qui foisonne,
Et les fruits dorés et les blonds raisins.

Ainsi le jardin à mille avantages
Des plus purs plaisirs unit la douceur.
Une eau murmurante à ses verts herbages
En flots de cristal verse sa fraîcheur.
De brillantes fleurs le gazon s'émaille ;
Sous leurs diamants la terre sourit :
La gentille abeille en chantant travaille,
Dans leurs coupes d'or boit, et se nourrit
De sucs embaumés, de fraîche rosée.
La vigne à l'ormeau, féconde épousée,
Jette à larges bras sa charge de fruits,
Et son pampre vert court sur le treillage,
Et l'arbre écartant du soleil qui luit
Les traits enflammés, fait de son feuillage
Un berceau mouvant qu'emplit de concerts
Des oiseaux chanteurs la voix babillarde,
Des sons les plus doux caressant les airs.

Le jardin ainsi nous prend et nous garde :
Plaisirs, aliments, que faut-il de mieux ?
Il chasse du cœur la sombre tristesse,
Au corps rend la force et charme les yeux ;
Donnant au travail pour prix la richesse,
Il lui fait encor mille dons joyeux.

Certes, ce petit morceau trahit bien quelque inexpérience : il y a çà et là un peu de surabondance, des redites, des herbes folles, comme dans tout terrain généreux ; mais on n'y peut méconnaître presque partout une netteté d'expression, une élégance de langage, une pureté de coloris qui compteront plus tard parmi les qualités distinctives du grand poète. Nulle trace de décadence, ni dans le style, ni dans les idées : ces vers sont évidemment du bon temps de la littérature latine. Columelle d'ailleurs paraît s'en être souvenu au commencement de son poème (c'est, comme on sait, le X^e^ livre

de sa Maison de Campagne, *De Re Rustiod*, le seul qui soit en vers) :

« Et maintenant, allons ! Quels sont les soins divers que réclame le jardin? en quel temps faut-il confier chaque semence à la terre? sous quel astre naissent les différentes fleurs et bourgeonnent les rosiers de Pœstum et l'arbuste de Bacchus? en quelle saison l'arbre chargé d'une souche étrangère plie sous le poids des fruits mûrs, ses enfants d'adoption, Filles de Piérie, ô Muses, dictez-moi ces leçons en de modestes chants..... »

Bien mieux, ne retrouvons-nous pas dans le *Jardinet* l'ébauche de ce chant sur les Jardins, que Virgile n'a pas écrit, mais dont il a donné le plan au IV^e^ livre des *Géorgiques*? Il craignait, bien à tort sans doute, que son poème ne s'en trouvât trop allongé :

« Ah ! si déjà presque arrivé au terme d'une course laborieuse, je ne repliais mes voiles; si je n'avais hâte de tourner ma proue vers la terre, peut-être chanterais-je les jardins et les soins qui en font la richesse et la beauté; la double moisson des rosiers de Pœstum, la chicorée joyeuse de s'abreuver aux ruisseaux, la rive où l'âche verdoie, et le concombre arrondissant dans l'herbe son ventre rebondi; je n'oublierais pas le narcisse et sa verte chevelure qui tard s'épanouit, l'acanthe aux tiges flexibles, le pâle lierre et le myrte amoureux des rivages. »

N'est-ce pas là plutôt le jardinet d'Andès que celui du vieillard de Coryce? Et puis, n'y aurait-il pas moyen de dater, au moins par approximation, cette jolie petite pièce, sinon d'en découvrir authentiquement l'auteur? Qu'on la compare avec une description du même genre, appartenant à une époque de décadence, avec les *Roses* d'Ausone, par exemple, ou avec le jardin de la pastorale de Longus. Certes, ces deux morceaux ne sont pas sans

valeur; ils ont même une réputation méritée, et le premier a été mis quelquefois sous le nom de Virgile. Mais que d'apprêt dans les vers du professeur de Bordeaux! Quel travail! Quelle prétention à l'exactitude la plus minutieuse, et en même temps quelle afféterie! L'auteur est un homme de lettres qui n'a jamais vu de jardins qu'en passant, et qui veut avoir l'air de s'y connaître mieux qu'un jardinier (1). Dans l'autre, tout est vague, tout est confus avec une apparence de précision géométrique: nous avons les dimensions exactes du jardin; mais il nous serait difficile, avec tous ces renseignements, de nous en faire une idée bien nette, bien agréable surtout.

(1) Tout le monde connaît cette petite pièce et ses grâces mignardes; en voici le début, nous avons essayé d'y conserver fidèlement les *qualités* de l'auteur; il fera juger du reste :

C'est le printemps ; que j'aime au matin qui se dore
L'air piquant et doux que souffle le jour!
Un vent frais devançant les coursiers de l'Aurore,
M'a dit : cours, préviens les ardeurs du jour.
Je vole à mes jardins, j'en suis les verts sentes,
J'y bois de tout cœur la sève du jour.
J'y vois le givre pendre aux herbes fléchissantes.
Ou de maint légume orner le contour;
Et sur les larges choux, la ronde gouttelette
Rouler, se jouer, grosse d'eau du ciel.
Les rosiers de Pœstum tout fiers de leur toilette,
Boivent la rosée et boivent le miel.
L'étoile de Vénus déjà paraît; c'est elle
Qui leur verse à tous ses doux pleurs d'amour.
Sur les buissons mouillés blanche perle étincelle,
Et la mort lui vient dès que luit le jour.
On doute si l'aurore à la rose nouvelle
Emprunte sa pourpre, ou si c'est la jour
Qui de ses doux reflets teint la rose naissante
Et lui donne ainsi son plus bel atour, etc.

Voyez quel bizarre mélange, quel étrange entassement de détails inutiles, trop petits ou mal ordonnés :

« Le jardin était quelque chose de beau, dans le genre de ceux des rois : il avait un stade de long (180 mètres), et était situé sur un terrain élevé ; sa largeur était de quatre plèthres (120 mètres) ; on aurait pu le comparer à une vaste plaine presque carrée. Il renfermait des arbres de toute espèce, des pommiers, des myrtes, des poiriers, des grenadiers, des figuiers et des oliviers. Ailleurs, c'était une vigne fort haute qui, s'appuyant sur des pommiers et des poiriers, leur faisait une couronne et semblait vouloir lutter avec eux pour la beauté des fruits : tous ces arbres étaient cultivés.

« Il y avait aussi des cyprès, des lauriers, des platanes et des pins, et à tous ces arbres, au lieu de la vigne, le lierre suspendait ses festons. Ses grappes grosses et noirâtres imitaient les raisins. A l'intérieur se trouvaient les arbres à fruits, protégés par les autres, les arbres stériles, qui formaient autour d'eux, à l'extérieur, une sorte de haie artificielle. Le tout était en outre enfermé dans une enceinte de maçonnerie légère. Tous ces arbres étaient taillés et séparés de manière que leurs troncs se trouvaient à des intervalles égaux ; mais leurs rameaux se rencontraient en haut et leur feuillage se mêlait. Toutefois la nature semblait avoir été la seule artiste de ce beau jardin.

« Il y avait aussi des plates-bandes de fleurs dont les unes étaient des produits naturels du sol, les autres des créations de l'art du jardinier : c'étaient des roses, des hyacinthes, des lys que la main de l'homme avait plantés, des violettes, des narcisses, des anagallides (mouron rouge) qui naissaient de cette terre même. On trouvait là et les ombrages de l'été, et les fleurs du printemps,

et les délices de l'arrière-saison; en toute saison, l'automne. De là on avait une belle vue sur la campagne, où l'on découvrait les bergers dans les pâtures; une belle vue aussi de la mer, et l'on apercevait les nochers sur les flots, etc. (1) »

Il y a là évidemment plus de réminiscences que d'images prises à la nature; plus de traits empruntés à d'anciennes descriptions, que de détails peints d'après l'objet même. C'est tout le contraire, ce me semble, de ce qu'on peut observer dans le *Jardinet* de Virgile. Le poète, on le sent, y a vécu; il l'a aimé; il n'a eu qu'à en transporter dans ses vers le modeste et riant tableau. C'est là qu'il a reçu la première et l'ineffaçable impression de la nature.

V

Hélas! ce petit coin de terre qui lui souriait, à lui aussi, plus que tout le reste du monde, il le fallut quitter. L'enfant dut aller étudier à Crémone. Ses parents ne voulaient pas laisser inculte ce divin génie que tout, dès sa naissance, leur avait révélé. Il avait quatorze ans quand il alla demeurer dans cette ville : il paraît que sa famille s'y établit avec lui. Le père d'Horace, à peu près à la même époque (696 de Rome), quittait tout également pour accompagner dans la grande ville son fils unique et bien-aimé. Virgile suivit trois ou quatre ans, à Crémone, les leçons des rhéteurs et se plut médiocrement à leurs déclamations subtiles et ampoulées. La mauvaise humeur qu'ils lui inspirèrent a contribué à sauver de l'oubli les noms de quelques-uns d'entre eux, à qui il dit, en les quittant, un joyeux et piquant adieu. C'est Albutius Silo ou Silus, c'est Arquitius, c'est Varron,

(1) Long. *Pastoral.* IV, *init.*

non pas l'illustre savant, ami de Cicéron ; il n'a jamais, je crois, professé la rhétorique, ni surtout enseigné hors de Rome, sa ville natale. Et puis, la boutade satirique de l'écolier ne s'adresse qu'à des rhéteurs boursoufflés « qui ne se sont jamais abreuvés aux sources fraîches et pures de l'Attique, » à une *race d'écolâtres, toute humide de graisse,* selon son expression; dont l'éloquence *obèse* ressemble à celle de ces orateurs d'Asie dont parle Cicéron (1). Il est donc question ici d'un autre Varron qui nous est inconnu. Arquitius, que le poète nomme auparavant, ne l'est pas moins et mérite autant de l'être, si nous en jugeons par ce que Sénèque le père nous apprend d'Albutius (2).

Celui-ci était de Novarre, et presque un compatriote de Virgile : il était verbeux au point que souvent, pendant ses *déclamations*, la trompette du *buccinator*, cette vivante horloge des anciens, avait sonné trois fois. Son argumentation était plus accablante, — j'ai presque dit assommante, — que pénétrante; car les arguments, chez lui, naissaient des arguments, et, comme s'il n'en trouvait jamais l'échafaudage assez solide, il donnait les preuves de ses preuves.

On voit combien devaient être lourds, en leur interminable longueur, les discours d'Albutius; et puis, chaque partie y formait, pour ainsi dire, un discours entier, chaque membre, un corps. Point d'accessoires, rien d'imprévu, rien pour réveiller l'attention, pour la délasser et la soutenir. Je laisse à penser si un pareil maître pouvait charmer un auditeur aussi délicat que ce jeune homme tout cœur et tout esprit, en qui cette *chose*

(1) Cicer. *Orator.* VIII : « *Optimum* quoddam et tanquam *adipale* dictionis genus. »

(2) Senec. Rhetor. *Controvers.* III, Proœmium.

légère, ailée, qu'on nomme la poésie, ne demandait qu'à prendre son essor. Ajoutez à cela que le rhéteur pensait comme bien d'autres, hélas ! ont pensé depuis, que tout mot avait droit de cité et pouvait tenir sa place dans un discours. Cette théorie pouvait le mener loin dans la pratique, et je vois plus d'un de ses disciples au nez fin, *emunctæ naris*, faire la grimace à de certaines expressions qui n'étaient pas de très bonne compagnie. Avec cela, de l'éclat dans le style, un éclat extraordinaire. Malheureusement, il ne voyait pas que les immondices de son langage ne le rehaussaient point, mais y faisaient tache. On dit que par cette négligence calculée, il voulait éviter de passer pour un parleur d'école (*scholasticus*). L'épigramme de Virgile nous apprend qu'il n'y a guère réussi. Il me semble voir le jeune poète la griffonner sur un coin de ses tablettes, à la barbe du rhéteur suant sang et eau sous le poids de ses raisonnements entassés, ou dans les méthodiques transports d'un pathétique selon la formule ; la voici :

Loin d'ici, rhéteurs, cohorte imbécile,
Qui des eaux de Grèce onc ne t'enivras ;
Arquite et Varron, Albutius Sile,
Peuple scholastique, et poudreux et gras !

Loin d'ici, vieux fous, cymbales faussées,
Qui rompez la tête aux bons jeunes gens !
Et vous, mes amis, rois de mes pensées,
O Sexte, ô Sabin, mes chers élégants,

Adieu ! je vous quitte..., et déjà je vole,
Les voiles au vent, au port du bonheur,
Où du grand Syron la docte parole
Me doit affranchir de tout soin menteur.

Ah ! de mon chemin, muse courroucée,
Fuis toi-même aussi, muse aux chants si doux ;
Car, je l'avoûrai, je t'ai repoussée ;
Mais pour toi je fus un amant jaloux.

Si donc désormais, sur maint papier sombre,
Tu me vois pâlir, reviens quelquefois ;
— Oui, parfois reviens, discrète et dans l'ombre,
Enivrer mon cœur des sons de ta voix.

VI

Ainsi, pendant qu'il suivait les fastidieuses leçons des rhéteurs, dont il prend si gaîment congé, Virgile, à l'entrée de l'adolescence, courtisait déjà les Muses, — « les Muses, » comme il dit quelque part, « ses premières amours, » *dulces ante omnia*. Quels furent les fruits de cette verve hâtive ? Ils durent être assez remarquables, puisqu'ils attirèrent sur lui l'attention et lui valurent de puissants protecteurs. Vraisemblablement, c'est à cette époque de la vie de Virgile, avant son entrée à l'école de Syron, qu'il faut rapporter les petits poèmes que lui attribue la tradition : *le Moucheron*, *le Moret*, *l'Aigrette* et *la Cabaretière*. Les deux premiers sont tout pleins des souvenirs de la campagne natale et de la maison paternelle (1). C'est assurément sous cette douce

(1) On a sur le *Moucheron* des témoignages précis. Un poète savant, fils d'un très savant grammairien, Stace, admirateur et imitateur de Virgile, mentionne ce petit poème. Or, Stace, né à Naples, en 61, quarante ans environ après la mort de Virgile, avait pu apprendre de son père une foule de détails sur la vie du grand poète, qui était dans cette ville l'objet d'une sorte de culte. Il ne faut pas oublier qu'à la même époque, Silius Italicus, plus rapproché par sa naissance de l'époque d'Auguste, rendait, dans la même ville, des honneurs presque divins à Virgile.

V. Stat., *Silv.* II, VI, 74 ; — Plin., *Epist.* III, VII ; — Martial, *Epigr.* IV, 14, VII, 63, XI, 48-49, sur le *Moucheron*, Epigr. VIII, 56, v. 20.

influence que Virgile a fait de la vie champêtre cette vigoureuse esquisse devenue plus tard, dans les *Géorgiques*, ce qu'elle promettait, un tableau de maître.

O bonheur du berger, si d'orgueilleux esprits,
Ecrasant ses plaisirs d'un trop docte mépris,
Ne lui vont pas vanter l'éclat de l'opulence !
Le souci la connaît : en vain le cœur s'élance
Sur l'aile du désir ; le souci, le remord
Le harcèle, et toujours à belles dents le mord.
Si la laine de Tyr chez lui jamais n'étale
Ces couleurs que l'on vend aux trésors d'un Attale ;
Si l'or, en miroitant sur de riches lambris,
En lui n'allume point l'envie, et si le prix
D'un tableau, si la pierre où la flamme étincelle,
A ses yeux ne sont rien ; ces vases que ciselle
D'un Boëce ou d'un Alcon le gracieux burin,
S'il n'y trouve aucun charme ; et si le fruit marin
Qu'au fond des eaux l'Indou ravit au coquillage,
N'a jamais ébloui le pâtre du village,
Du moins son cœur est pur, et le tendre gazon
Souvent reçoit son corps, en la douce saison,
Lorsque la terre en fleurs, de mille pierreries
Et de mille couleurs émaille les prairies.
Le voilà ! de sa joie il enfle ses pipeaux ;
Sans fourbe, sans envie, il goûte le repos ;
Il est riche pour lui. Se jouant sur sa tête
Avec ses verts sarments, et pour lui faire fête,
L'arbuste échevelé du Tmole d'un manteau
De pampres le revêt. D'un lait toujours nouveau
Les chèvres qu'il chérit lui versent la rosée ;
Et le vallon où court dans la grotte arrosée
L'onde qui rafraîchit ses ombrages épais,
Et les bois, et Palès ! quel bonheur ! quelle paix !
Est-il un sort plus doux ? le cœur pur, l'âme fière !
Ignorer l'opulence affamée et la guerre,
L'horrible guerre ! Ici, la mort court sur les eaux ;
Là, pour offrir aux Dieux de triomphants lambeaux,

Ou pour gagner la cime où le riche s'arrête,
A d'ardents ennemis on court offrir sa tête.
Le pâtre n'a qu'un Dieu que la serpe a taillé;
Ses palais sont les bois; le gazon émaillé
De simples fleurs des champs, ses parfums d'Arabie.
Calme délicieux, libre et charmante vie,
Soins innocents, son cœur est tout entier à vous :
Ce qu'il veut, c'est la paix, et de ce bien si doux
La joie, avec le peu qu'il demande pour vivre;
Et ce bon somme à qui le corps lassé se livre...
O Troupeaux! O Dieux Pans! ô charmantes Tempés!
Parmi vous les désirs ne sont jamais trompés.
Sur les bords du ruisseau qui bondit en cascade,
Le pâtre voit errer la rieuse Dryade :
Il l'adore, et rival du poète d'Ascra,
Cœur calme, jours sereins, rien ne le troublera.
Et voici ses travaux : la main sur sa houlette,
Au grand soleil il rêve, ou d'une chansonnette
Sans art, sur les roseaux avec soin ajustés,
Il module les sons bien souvent répétés.
Cependant Phébus monte, et la plaine éthérée,
Au centre, par sa roue ardente lacérée,
Verse aux deux océans ses dévorants rayons.

Ce petit poème du *Moucheron*, dont les principaux défauts, longueurs, digressions, disproportion entre l'œuvre et le sujet de l'œuvre, montrent bien qu'il fut chanté d'une voix encore novice, *ore rudi*, comme dit Martial, nous semble un de ces essais qui firent à Virgile d'illustres amis. Il est dédié à un Octave pour lequel le poète professe le plus grand respect. Cet Octave ne peut être le futur triumvir. Virgile avait quinze à seize ans quand il composa ce poème, et Octave en avait huit. Il s'agit ici, selon nous, du brillant sénateur qui mourut jeune, laissant un fils enfant qu'adopta son grand oncle, le dictateur César. C'est à la mort prématurée et mal expli-

quée de ce personnage, que se rapporte cette petite pièce qui figure aussi parmi les premiers essais du poète :

Octave, à notre amour quel Dieu t'a donc ravi ?
Le vin, dit-on : tu remplis trop ton verre.
Mais si c'était la bile ?... A son sort asservi
Chacun succombe. Eh bien ! d'un front sévère,
Pourquoi donc accuser Bacchus de nos chagrins ?
Nous pleurerons sur ta perte trop prompte ;
Nous pleurerons aussi, sur les fastes romains,
Et tes écrits, nous les louerons sans honte...
Mais tu ne seras plus ! O mânes inhumains,
Le fils d'abord, est-ce là votre compte ?

Le *Moret* est également un poème rural ; il ne peut pas avoir été composé ailleurs qu'aux champs ; ce n'est ni une peinture de convention, ni un lieu commun d'école ; c'est la réalité pure. Le poète a vu le bon Simule, le laborieux paysan, dans sa chaumine, avec Cybale, la négresse, son unique et infatigable servante ; Virgile l'a vu assurément et l'a remarqué parmi les voisins de son père. La maisonnette, l'humble couchette, le petit jardin et son pittoresque désordre, sans doute on en retrouve quelque chose dans Théocrite ; mais ce n'est pas là que Virgile les a pris ; tout au plus le peintre exact et savant des *Idylles* lui a-t-il déjà donné quelques leçons. Virgile, en lisant *les Pêcheurs*, par exemple, a appris de lui comment, avec ces simples scènes de la vie rustique, on pouvait faire de petits drames pleins d'un vif intérêt. Jamais, je crois, il ne s'est plus rapproché de la manière de celui qu'il s'est toujours plu à nommer son maître.

Cybale se changera bientôt en Thestylis, robuste paysanne brunie par le soleil, haute en couleur (1) ;

(1) Martial, *ibid.*, V. 16.

servante un peu maîtresse, elle broyera encore pour les moissonneurs l'ail et le serpolet, mais elle ne dédaignera pas les présents de Corydon. Simule, lui aussi, perdra quelque chose de sa lourdeur et de sa grossièreté, en devenant l'heureux paysan des *Géorgiques*, type sans nom, ou le vieillard du Galèse. Mais sous ces formes générales ou d'un dessin trop discret pour n'être pas vague, la réalité sera bien effacée : l'élégance de l'ensemble, la grâce des détails, la finesse du trait ne compenseront pas la vivacité du coloris, les tons vigoureux, et la nature même, transportée telle qu'elle est dans ces scènes d'une vérité parfaite. L'hôte délicat de Néapolis contemplera la campagne à travers des embellissements plus ou moins artificiels, et vus de loin, les traits des paysans du val du Mincio deviendront quelque peu adoucis et fuyants. Ici, la touche est rude, mais si l'on ne trouve pas, en ces tableaux, toute la perfection de l'art de Virgile, on ne peut y méconnaître cette sûreté d'observation et cette passion du vrai qui comptent aussi parmi les principaux caractères de sa poésie.

VII

Nous ne sommes encore qu'en l'année 701 de Rome (1) : Virgile a dix-sept ans ; il vient de prendre la robe virile, le jour même où mourait, dit-on, le poète Lucrèce, comme si l'âme du chantre de la nature eût voulu laisser sa vie et son génie à ce jeune homme qui, poète presque dès le berceau, croyait en ce moment abandonner les jeux, la Muse, pour les méditations austères de la sagesse, et qui, malgré tout, resta poète et fut bientôt grand

(1) En 52 avant Jésus-Christ.

parmi les plus grands. Métempsychose bien significative, ingénieuse et poétique invention pour fondre ces deux nobles âmes en une seule, pour les échauffer du même feu et les éclairer de la même lumière. Cette partie de la légende procède évidemment des beaux vers que Virgile a consacrés à son devancier et dans lesquels, avec modestie, il regrette d'être venu après lui et de ne pouvoir l'égaler (1).

Un honnête commentateur de Lucrèce nie l'exactitude de ce rapprochement. Les dates, dit-il, ne concordent pas. Ah! qu'importe? ne suffit-il pas qu'on ait pu songer à établir une sorte de filiation entre les deux poètes? Le bon Gifanius lui-même (c'est le savant dont nous parlons), n'a-t-il pas obéi à une semblable inspiration, quand il a écrit dans sa *Vie de Lucrèce* : « Je l'ai dit souvent, et je le répète, les vrais ancêtres de Virgile sont Romains; Ennius est son aïeul et Lucrèce est son père (2).»

Quoi qu'il en soit, le jeune poète qui a congédié la Muse, malgré son courroux, et qui lui adresse encore, en s'en séparant, une si douce prière, est sur le point de partir pour Milan. Le vieux Syron, « le meilleur et le plus savant des hommes, » dit Cicéron qui l'avait connu et qui tenait beaucoup à son estime (3), enseignait la philosophie dans cette ville. Virgile devint bientôt son auditeur, son disciple passionné et bien-aimé. Dans son école, il connut Varus, ce tendre ami, dont la perte, plus tard, lui causa une si profonde douleur que, pour entreprendre de le consoler, Horace fut obligé d'abord

(1) *Georgic.*, II, 490 et sqq.

(2) Gifan., *Vita Lucret.* : « Sæpe soleo dicere, Avum esse Q. Ennium; patrem T. Lucretium; P. Virgilium Maronem filium. » En tête du Lucrèce de Plantin, Anvers, M. D. LXVI, in-8°.

(3) Cicer., *de Finib.*, II, 35; *Ad Divers.* VI, 11.

d'unir ses plaintes aux siennes, et d'épancher pour lui ses plus poétiques larmes :

« Pourquoi rougir, pourquoi cesser de pleurer une tête si chère? Inspire-moi des chants lugubres, ô Melpomène! ô Muse ! qui as reçu de Jupiter, avec la cithare, une voix si pure.... (1). »

Varus, c'est le Mnasyle de la VI^e^ églogue, comme Virgile en est le Chromis, et Syron, le Silène. On se rappelle ce gracieux tableau : le bon vieux savant est enchaîné par les jeunes espiègles avec des liens de fleurs que leur fournissent les guirlandes dont il se couronne. Ces liens innocents, ne sont-ce pas les irrésistibles caresses de ces enfants chéris? Ils n'auraient peut-être pas eu tant d'audace; mais la riante Eglé, la *radieuse* allégresse, Αἴγλη, se mit de la partie, et la belle Naïade fit rire le vieillard; et il se rendit à leurs charmantes lutineries, et il se laissa arracher tous les secrets de sa science.

Il leur révéla les mystères de la création et le sens des merveilleuses histoires de l'humanité naissante; et ce fut une joie infinie pour tout ce qui l'entendit, pour la nature entière, car jamais elle n'avait trouvé un plus éloquent interprète.

VIII

Voilà la sereine sagesse qui plaisait à Virgile, celle à laquelle il aurait volontiers donné toute son âme, son

(1) Hor., *Odes*, I, 24. Voici la traduction de M. Anquetil; elle est aussi élégante que fidèle :

Pleurons, amis, pleurons une tête si chère ;
Pleurons-la sans rougir ni contraindre nos pleurs !
Au luth harmonieux que t'a donné ton père,
Marie, ô Melpomène, un hymne funéraire
Pour interpréter nos douleurs.

cœur et son génie, car elle lui permettait de faire la cour à la Muse et d'unir ainsi dans un même culte les deux objets de ses plus vives affections.

Nous avons entendu son adieu à la poésie; cet adieu disait aussi tout bas : Au revoir ! Et ils revinrent bientôt l'un à l'autre, l'ardent amoureux et la jalouse maîtresse; seulement, il lui demanda toujours d'admettre dans leur intimité, et comme une sœur vénérée, la sagesse, la science, dont ne pouvait plus se sevrer son esprit curieux.

Il avait dix-neuf ans et s'abreuvait à ces sources divines, quand arriva le désastre de Pharsale, dont le contre-coup ébranla le monde. Le jeune homme fut ému de cette chute du héros que l'univers depuis tant d'années vénérait. Aussi, bien qu'il voie dans le chef de cette vieille aristocratie romaine qui pesait si lourdement sur l'Italie, presque un ennemi public, il s'apitoie sur son sort, il en tire une grande leçon :

Regardez ! il avait pour piédestal un monde !
La gloire l'élevait aux cieux.
Il ébranlait la terre, et sa foudre qui gronde
Brisait les rois audacieux,
Les grands rois de l'Asie et leurs peuples immenses;
Et même il te forgeait des fers,
O Rome, ce tyran aux longues espérances.
Car il voyait tout l'univers
Sous son sceptre abattu... Mais il n'a point encore
Combattu son dernier combat,
Et tandis que lui-même il s'encense, il s'adore,
Soudain il succombe, il s'abat.
Bien loin de sa patrie il est chassé, ce maître !...
Et voilà le destin, voilà
Ce que l'heure qui fuit peut donner et promettre :
Ici la gloire, et la mort par de là !...

Ainsi le jeune homme passait d'heureux jours à sonder les mystères de la nature, à lire, avec une admiration jalouse, le poète qui en avait si bien connu tous les secrets, et dont l'œuvre, selon une ancienne tradition, venait d'être mise au jour par Cicéron lui-même. Le philosophe, ami du grand orateur, l'épicurien Syron, expliquait sans doute à ses jeunes disciples le poème de Lucrèce : il rapprochait de ces chants magnifiques les dissertations plus austères du vieux sage d'Athènes, de ce *dieu* qui les avait inspirés, et sous la lumineuse parole du maître s'éclairaient ces dogmes parfois un peu douteux ; la Nature, son unique divinité, semblait sourire à ses hommages, et déroulait aux yeux charmés de ses disciples les plus gracieux tableaux. Plus de vaines terreurs, ni dans ce monde, ni dans l'autre. Ils foulent aux pieds la stupide tyrannie du destin ; ils apprennent à voir d'un œil calme ou dédaigneux ce qui trouble les malheureux mortels, ce qui allume dans leurs cœurs le feu dévorant des passions.

Ce bon maître leur fut bientôt ravi, soit par la mort, soit par le mal du pays, qui le ramena peut-être aux doux rivages de l'Attique. Mais il avait près de Milan un petit hermitage : Virgile ne l'abandonna point à des mains étrangères. L'orage grondait dans l'Italie, l'implacable orage des guerres civiles : les pauvres habitants de la Transpadane étaient menacés de perdre leurs chères campagnes. Virgile espère trouver dans l'humble réduit du philosophe un asile pour sa famille et pour lui-même ; il adresse à la maisonnette de Syron cette touchante prière :

Petit champ où régnait Syron, pauvre réduit
Qui pour ce noble cœur fut la richesse même :
Oh ! si de ma patrie il vient un triste bruit,
A vous je me confie avec tous ceux que j'aime,

Et mon père surtout... pour lui soyez un port,
Un port comme Mantoue et Crémone d'abord.

Mais nous voici au seuil des églogues. L'enfant s'est fait homme; l'écolier va devenir un grand poète; il entre en plein dans sa glorieuse carrière. Bientôt ses gracieuses pastorales vont retentir, vont être chantées, comme dit un biographe, sur les théâtres de Rome. Cicéron, qui en a entendu quelques vers, Cicéron qui a voulu connaître tout entière la pièce dont on avait détaché pour lui quelques traits, Cicéron, unissant sa vieille gloire à la gloire naissante du jeune poète, a prononcé cet hémistiche prophétique, que Virgile insérera plus tard dans l'*Enéide :*

Magnæ spes altera Romæ ! (1)

(1) Donat (ou Pseudo-Donat), *Vita Virgil.*

TRAVAUX HYDRAULIQUES

DE VERSAILLES

SOUS LOUIS XIV

1664-1688

PAR J.-A. LE ROI, MEMBRE TITULAIRE.

Louis XIII ayant acheté, en 1630, la seigneurie de Versailles, de Jean-François de Gondy, archevêque de Paris, augmenta ce domaine de plusieurs propriétés qui l'entouraient. Grand amateur de chasse, et trouvant dans ce lieu tout ce qu'il fallait pour satisfaire sa passion, il y venait fréquemment, et il bâtit le petit château dont nous voyons encore les restes dans la partie des bâtiments actuels qui forme la cour de marbre. Dès cette époque, on orna les jardins de quelques bassins dont l'eau fut fournie par les étangs voisins.

Au moment où Louis XIII l'acheta, Versailles était un petit village perdu au milieu des bois. Le monticule sur lequel le Roi fit construire son château, est situé à l'entrée d'une vallée, dirigée vers l'ouest, portant alors le nom de Val de Gallie. Pour embellir sa nouvelle demeure, qu'il affectionnait singulièrement, il fit couper une partie des bois qui masquaient le château dans la direction actuelle de l'avenue de Paris, et il établit les jardins du côté opposé. Deux étangs formés par les sour-

ces des environs existaient de chaque côté du monticule supportant le château : l'un au sud, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le potager; l'autre au nord, beaucoup plus considérable, portant le nom d'Étang de Clagny, du village auprès duquel il était situé. Les eaux de ces étangs venaient s'écouler au-dessous du jardin du Château, pour former un ruisseau nommé ru de Gallie. Ce fut particulièrement de l'étang de Clagny que l'on tira les eaux du jardin. Ce jardin, sous Louis XIII, était peu considérable : quelques petits parterres au nord, une petite orangerie au midi, une allée centrale allant à la moitié du tapis vert actuel, et un bosquet de chaque côté, le formaient en entier.

Tel était Versailles lorsque Louis XIV y commença les premiers embellissements.

Pour bien comprendre les immenses travaux qu'il fit exécuter dans ce lieu, il est nécessaire de les suivre pas à pas, années par années; car il ne faut pas croire que le Château et le Parc, tels que nous les voyons aujourd'hui, soient le résultat d'un plan arrêté d'avance; non, tout s'y est créé peu à peu, par morceaux, suivant les caprices du Roi, et il a fallu toute la science des habiles architectes qui furent chargés de satisfaire ses volontés, pour parvenir à leur donner cette symétrie, un peu froide peut-être, mais qui porte avec elle un cachet de grandeur et de majesté qui était si bien en rapport avec la cour du grand Roi.

On a dit souvent, et l'on répète encore aujourd'hui, que Louis XIV, effrayé des dépenses de Versailles, s'était fait apporter les papiers constatant ces dépenses, et qu'il les avait jetés au feu. C'est là un de ces contes populaires qui passent de générations en générations, et sont acceptés par le grand nombre comme choses posi-

tives, quand il serait si facile de démontrer le contraire. En effet, lorsque Colbert, ce grand ministre, l'homme d'ordre par excellence, fut appelé à la surintendance des bâtiments, aucune des dépenses de ce département, quelque minimes qu'elles fussent, ne pouvaient avoir lieu sans passer à son contrôle; toutes furent inscrites sur des registres tenus avec un grand soin, et annotés de sa main. Continués par Louvois et ses successeurs, jusque sous le règne de Louis XV, ces registres, commencés en l'année 1664, existent encore et sont placés aux Archives de l'Empire; ils contiennent, jour par jour, les dépenses non-seulement de Versailles, mais de tous les châteaux royaux et de tout ce qui ressortissait à la surintendance des bâtiments du Roi.

C'est là, dans ces registres, que l'on peut suivre pas à pas la succession des embellissements de Versailles, et indiquer d'une manière positive les sommes qui leur furent consacrées. Ce sont eux qui nous serviront dans le tableau que nous allons présenter des immenses et curieux travaux hydrauliques exécutés, pour amener en abondance l'eau dans un lieu qui en était entièrement dépourvu.

Louis XIV commença à prendre Versailles en affection vers l'année 1660. Il y vint d'abord, comme son père, par l'amour de la chasse. Puis l'isolement de ce petit Château, son éloignement de tout bruit, la facilité d'y donner des fêtes, l'y attirèrent de plus en plus, et pendant les quatre années qui précédèrent 1664, où commence la collection des registres des bâtiments, le Roi y avait déjà fait des dépenses assez considérables.

Louis XIV fit d'abord l'acquisition de toutes les propriétés qui entouraient le château; ensuite il s'occupa de l'agrandissement du parc. Le jardin de Louis XIII

s'arrêtait à la moitié de l'allée royale, ou tapis vert. Le Roi l'augmenta du double, fit creuser deux grands bassins aux extrémités, qui devinrent plus tard les bassins d'Apollon et de Latone, commença l'établissement des bosquets et la construction de la grotte de Thétis. Il y fit établir différents jeux, et entre autres une *ramasse*, espèce de glissoire, sur laquelle il allait fréquemment en compagnie de M^me^ de la Vallière, et que son médecin Vallot fut obligé de lui défendre, à cause des étourdissements qu'il éprouvait de *cet exercice rapide et turbulent.* Versailles était devenu sa passion favorite; il y venait fréquemment, s'y établissait souvent plusieurs jours de suite; et dans l'un des voyages qu'il y fit avec la jeune reine Marie-Thérèse, il y fut atteint d'une grave rougeole qui mit ses jours en danger.

Ainsi, dès avant 1664, époque à laquelle nous faisons commencer cette étude, de nombreux embellissements avaient eu lieu dans le petit Château de Louis XIII, et surtout dans les jardins. Mais il y manquait le plus charmant ornement d'un jardin, l'eau, et Louis XIV voulait qu'on lui en amenât à tout prix.

La science de l'hydraulique était alors fort peu avancée; et l'on peut dire que le désir de contenter le Roi et de trouver les moyens d'amener une eau abondante à Versailles, fit faire à cette époque de grands pas à cette science. On voit, en parcourant les mémoires de l'Académie des Sciences, quelle quantité de projets et de machines de toutes sortes furent à ce moment soumis à son jugement; et si aucune de ces machines ne put atteindre le but que se proposaient leurs auteurs, plusieurs reçurent d'autres applications, et l'élan une fois donné ne s'arrêta plus.

De toutes les splendeurs passées de Versailles, ce qui,

en dehors de son palais, lui donne une réputation européenne, qui attire la foule et fait l'admiration des étrangers, ce sont ses eaux. Et, chose remarquable, lorsque l'on parle de ses merveilles, les noms des Mansart, des Lenôtre, des Lebrun sont dans toutes les bouches, et l'on ignore celui de l'homme habile à qui l'on doit ces superbes effets d'eau. — Cet homme, c'est Pierre DE FRANCINE.

Petit fils de Francini, que Marie de Médicis fit venir de Florence pour construire les grottes de la terrasse de Saint-Germain, et fils de Jean-Nicolas de Francine qui dota Paris des eaux de Rungis, il était déjà un savant ingénieur lorsque Louis XIV le chargea de construire la fameuse grotte de Thétis, et d'y faire arriver l'eau. L'étang de Clagny, qui occupait une grande partie du quartier Notre-Dame actuel, servit d'abord seul à fournir les eaux du Parc.

Francine établit un système de pompes, mues par des manéges, et puisant l'eau dans l'étang pour la porter dans les jardins. En 1664, les pompes étaient en construction, et particulièrement la plus grande, ou tour d'eau, chargée de fournir l'eau qui devait arriver dans le réservoir le plus élevé placé sur la grotte.

1664. — Cette année 1664, Louis XIV donna à la reine sa mère et à la reine sa femme, mais en réalité pour M^me^ de la Vallière, une fête qui dura trois jours et dont la description, faite par Félibien, se trouve dans les œuvres de Molière sous le nom des *Plaisirs de l'Ile enchantée*. Pendant ces trois journées qui se passèrent, la première au haut du Tapis-Vert, la seconde au milieu, et la troisième au bas, sur le bassin, aujourd'hui d'Apollon, l'on ne voit encore aucun jet d'eau; car ni le réservoir de la grotte, ni celui que l'on creusait auprès n'étaient encore terminés.

Tout près des jardins de Versailles, et dépendant de ce domaine, était une espèce de ferme, dans l'enclos de laquelle Louis XIII avait renfermé des animaux de basse-cour, et d'autres gros animaux pour la chasse. Ce lieu portait pour cela le nom de la Ménagerie. Louis XIV, pour augmenter les charmes de son Versailles, voulut non-seulement conserver la ménagerie de son père, mais encore y placer tous les animaux rares qu'il se proposait d'y faire venir des différentes parties du monde. On y construisit un charmant pavillon octogone, véritable petit palais. Huit cours, correspondant aux faces du pavillon, et séparées par des grilles, renfermaient chacune des animaux de diverses espèces, et un balcon placé à l'étage supérieur, et régnant autour du pavillon, permettait de voir sans aucune crainte ces animaux. Il était aussi nécessaire d'avoir de l'eau en abondance pour leurs besoins, et l'on fut obligé de faire des recherches pour en trouver dans les environs et l'amener dans cette maison.

D'après les registres des dépenses des bâtiments du Roi, 776,899 livres furent employées cette année 1664 pour les travaux de Versailles. Sur cette somme on dépensa pour les pompes, — pour les conduites soit de fer, soit de plomb, — pour les travaux nécessaires à l'étang de Clagny, — pour le réservoir près le Château, — pour la recherche des eaux de la Ménagerie et la construction d'aqueducs, — en tout, 114,271 livres.

Le reste de la somme fut employé aux diverses constructions et embellissements du Château, du pavillon de la Ménagerie et des jardins.

1665. — Les travaux commencés en 1664 se continuèrent activement en 1665. — De nombreuses plantations se faisaient dans les jardins. On creusa plusieurs

bassins que l'on était obligé de remplir d'eau à l'aide de pompes mobiles, et l'on s'occupa avec ardeur des moyens d'avoir des eaux jaillissantes. Mais les plus grands travaux furent exécutés pour les embellissements du château, et pour les constructions de quelques dépendances.

Le roi fit aussi cette année l'acquisition du domaine de Clagny, et de quelques autres terres. Les sommes dépensées pour Versailles s'élevèrent, cette année, à 737,848 livres.

1,524,747 livres venaient d'être employées par le Roi aux embellissements de Versailles, pendant les deux années 1664 et 1665. L'économe Colbert voyait avec effroi de pareilles dépenses. Il en prévoyait encore l'augmentation chez un jeune prince dont les désirs étaient des lois, et qui ne se rendait pas compte de l'état de ses finances. Il crut donc devoir essayer de le détourner de ce caprice de Versailles, en faisant un appel à son orgueil, et en lui montrant combien il vaudrait mieux pour sa gloire terminer le Louvre, « *qui est assurément*, disait-il, *le plus superbe palais qu'il y ait au monde, et le plus digne de la grandeur du Roi.* » Nous croyons devoir transcrire ici la curieuse lettre qu'il écrivit à ce sujet, *et qui* parut un instant changer les idées de Louis XIV.

Elle est datée du 28 septembre 1665. — Colbert, après avoir parlé de divers objets sans intérêt pour le sujet qui nous occupe, ajoute :

« Vostre Majesté retourne de Versailles. Je la supplie *de me* permettre de luy dire sur ce sujet deux mots de réflexion que je fais souvent, et qu'elle pardonnera s'il *luy* plaist, à mon zèle.

« Cette maison *regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Vostre Majesté, que sa gloire ;* et

comme elle fait bien connoistre à tout le monde combien elle préfère celle-cy à ceux-là, et que c'est assurément l'intérieur de son cœur, en sorte qu'il y a toute seureté de parler librement à Vostre Majesté sur cette matière, sans courir risque de luy déplaire, je croirois prévariquer à la fidélité que je luy dois si je ne luy disois qu'il est bien juste qu'après une si grande et si forte application qu'elle donne aux affaires de son Estat, avec l'admiration de tout le monde, elle donne quelque chose à ses plaisirs et à ses divertissements, mais qu'il faut prendre garde qu'ils ne préjudicient à sa gloire.

« Cependant, si Vostre Majesté veut bien chercher dans Versailles où sont plus de 500,000 écus qui y ont été dépensés depuis deux ans, elle aura assurément peine à les trouver. Si elle veut faire réflexion que l'on verra à jamais dans les comptes des trésoriers de ses bastiments que, pendant le temps qu'elle a dépensé de si grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ayt au monde, et le plus digne de la grandeur de Vostre Majesté..... Et Dieu veuille que tant d'occasions qui la peuvent nécessiter d'entrer dans quelque grande guerre, en luy ostant les moyens d'achever ce superbe bastiment, ne luy donnent pour longtemps le déplaisir d'en avoir perdu le temps et l'occasion.

« Vostre Majesté sçait qu'au défaut des actions éclatantes de la guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des Princes que les bastiments ; et toute la postérité les mesure à l'aune de ces superbes maisons qu'ils ont élevées pendant leur vie. O quelle pitié que le plus grand Roy et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, fust mesuré à l'aune de Versailles !

« Et toutefois, il y a lieu de craindre ce malheur. Et pour moy, j'avoue à Vostre Majesté que, nonobstant la répugnance qu'elle a d'augmenter les comptans, si j'avois pu prévoir que cette dépense eust été si grande, j'aurois esté d'avis de l'employer en des ordonnances de comptant, afin d'en oster la connoissance.

« Vostre Majesté observera de plus, s'il luy plaist, qu'elle est entre les mains de deux hommes (1), qui ne la connoissent presque qu'à Versailles, c'est-à-dire dans le plaisir et dans le divertissement, et qui ne connoissent point du tout l'amour qu'elle a pour la gloire, de quelque part qu'elle doive venir; que la portée de leurs esprits, suivant leurs conditions, divers intérêts particuliers, la pensée qu'ils ont de faire bien leur cour auprès de Vostre Majesté, joint à la patronance dont ils sont en possession, fera qu'ils traisneront Vostre Majesté de desseins en desseins, pour rendre ces ouvrages immortels, si elle n'est en garde contre eux.

« Pour concilier toutes choses, c'est-à-dire pour donner à la gloire de Vostre Majesté ce qui doit luy appartenir, et à ses divertissements de mesme, elle pourrait faire terminer promptement tous les comptes de Versailles, fixer une somme pour y employer tous les ans; peut-estre mesme seroit-il bon de la séparer entièrement des autres fonds des bastiments, et ensuite s'appliquer tout de bon à achever le Louvre. Si la paix dure encore longtemps, élever des monuments publics qui portent la gloire et la grandeur de Vostre Majesté plus loin que ceux que les Romains ont autrefois élevés. »

1666. — Ces conseils de Colbert parurent avoir d'abord une certaine influence sur l'esprit du Roi. Ainsi, excepté

(1) Probablement Lebrun et Levau, ou Lenôtre. Mansard n'était pas encore architecte du roi.

la Grotte de Thétis, dont on s'occupa activement en 1666, quelques bassins que l'on creusa dans les jardins, et la pose des conduites de distribution des eaux, les travaux de Versailles furent beaucoup moins considérables cette année, et l'on n'y consacra, en y comprenant les embellissements du Château et les plantations du Parc, que 291,458 livres 10 sous 2 deniers.

1667. — Les dépenses générales furent encore moins fortes l'année suivante 1667, puisqu'elles ne s'élevèrent qu'à la somme de 196,656 livres 18 sous 8 deniers.

1668. — La paix avec l'Espagne venait d'être signée à Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668. Le Roi commençait alors à s'attacher à M^me^ de Montespan. Il voulut, sous le prétexte de la paix, lui donner une fête à Versailles, comme il l'avait fait pour M^me^ de La Vallière. Rien ne fut épargné pour la rendre magnifique. Spectacle, bal, festins, illuminations, feu d'artifice, s'y succédèrent sans interruption. 117,000 livres furent dépensées dans cette fête, où prit part toute la Cour de Louis XIV, et qui ne dura qu'une soirée. Cette belle fête dans les Jardins de Versailles ranima sa passion pour ce lieu, et les conseils de Colbert furent bientôt oubliés. On consacra cette année 1668, 335,557 livres aux travaux de Versailles. On orna particulièrement les Jardins; outre la grotte de Thétis, qui renfermait déjà les beaux groupes de Girardon, de Regnaudin, de Gaspard et de Balthasar Marsy, et de Guérin, on plaça les Termes de Houzeau, et les groupes de Latone et de l'Apollon (1), confiés aux ciseaux de Marsy et de Tuby. Mais la plus grande dépense fut celle

(1) Des noms populaires ont été donnés à la plupart des bassins de Versailles. Ainsi Latone a été appelée la Reine des Grenouilles, et Apollon le Chariot embourbé.

du Canal, que l'on commença à creuser cette année, dépense qui s'éleva à 148,873 livres.

1669. — Louis XIV ne cessait de venir à Versailles, Il y restait souvent plusieurs jours, y donnait des fêtes, des collations, et il commençait à se trouver à l'étroit dans le petit château de Louis XIII, dont les appartements s'étaient embellis, mais qui n'avait encore reçu aucune augmentation. On commença l'année 1669, sous la direction de Levau, architecte du Roi, la construction des deux ailes qui partent de la cour de marbre et s'avancent dans la cour du Château. Les jardins continuaient à s'orner. On travaillait à achever cette belle descente de la terrasse du Château au Tapis-Vert, chef-d'œuvre de Lenôtre, que l'on ne peut cesser d'admirer, soit qu'on domine du haut de la terrasse cet ensemble grandiose et à perte de vue, soit que, se plaçant à l'autre extrémité, on ait pour perspective les belles lignes du Château. On continuait avec activité les ornements de ce beau lieu, et Marsy, Tuby et Houzeau achevaient rapidement les ouvrages commencés.

Lenôtre n'était pas le seul architecte qui eût été appelé par le Roi à donner des plans pour orner les jardins. Le célèbre auteur de la colonnade du Louvre, Perrault, aussi habile architecte que savant naturaliste, donna plusieurs plans d'embellissements pour Versailles. C'est à lui que nous devons l'une des plus jolies et des plus gracieuses conceptions du Parc de Versailles, le Parterre du Nord, d'un si charmant effet avec ses deux bassins des Couronnes, sa Pyramide (1), sa nappe d'eau, et ses groupes d'enfants (2), qui forment une allée d'eau

(1) Nom populaire : le Pot Bouillant.

(2) Nom populaire : les Marmousets.

si bien terminée par le beau jet du Dragon (1). On commença l'exécution du plan de Perrault, cette année 1669, et Girardon, Lehongre, Tuby, Legros et Lérambert furent les artistes chargés d'exécuter les dessins du maître.

Louis XIV suivait avec une ardeur fiévreuse les travaux de Versailles. Il y venait presque toujours accompagné de dames de la Cour, qu'il désignait lui-même pour ces voyages, et il se plaisait surtout à leur montrer tous les agréments de ce lieu. Le canal que l'on achevait, allait augmenter les charmes de Versailles, en permettant d'y faire des promenades sur l'eau ; mais comme Louis XIV était grand dans tout ce qu'il faisait, au lieu de simples bateaux, il fit construire une véritable flotte. Un vaisseau avec voiles et canons, des galiotes, des bateaux de diverses grandeurs, furent placés sur le canal, et un capitaine commandant, avec des matelots nombreux qu'on fit venir du Hâvre et de Toulon, leur servirent d'équipage.

Louis XIV, on le sait, était fort gros mangeur, mais il aimait peu le vin, et s'il en prit dans sa vieillesse, ce fut toujours avec répugnance et d'après l'ordonnance de ses médecins. Ce qu'il aimait surtout comme boisson, c'était l'eau de source et souvent à la glace. Le Roi venant si fréquemment à Versailles, et y restant quelquefois des semaines entières, il fallait lui donner l'eau qu'il aimait et que l'on était obligé d'apporter de Saint-Germain ou de Paris. On s'occupa donc de trouver des sources dans les environs de Versailles.

1670. — Louis XIV ne vint définitivement se fixer à Versailles qu'en 1682. Mais l'année 1670 paraît être celle

(1) On nommait ainsi ce bassin parce qu'alors le grand jet sortait de la bouche d'un Dragon entouré d'amours lui lançant des flèches et montés sur des cignes jetant de l'eau.

où, malgré les avis de Colbert, il résolut de faire de ce lieu le superbe palais à *l'aune duquel la postérité devait le mesurer*. Le plan de la nouvelle ville qu'il voulait voir s'élever autour de son château fut dressé cette année 1670; des terrains furent donnés aux seigneurs de la Cour pour y élever des hôtels, et il fit paraître une ordonnance par laquelle *il déclare faire don en pleine propriété à tous ceux qui ont bâti ou feront bâtir à Versailles des places où leurs maisons sont ou seront situées.* Versailles était donc devenu son rêve, sa pensée de tous les jours, et nous allons voir par quels travaux, par quels efforts, les hommes habiles qui l'entouraient parvinrent à réaliser ses désirs.

Depuis que M^me^ de Montespan avait empire sur l'esprit du Roi, les embellissements et les dépenses de Versailles prenaient un accroissement de plus en plus considérable. Dès cette époque le Roi venait faire de longs séjours dans ce Château; il y passait souvent plusieurs mois de suite, y recevait sa Cour, y donnait de nombreuses fêtes, et l'on sentait la nécessité d'avoir déjà un lieu plus *retiré*, plus tranquille, où l'on pût être dans une plus grande intimité.

Nous avons dit que Louis XIV avait acheté plusieurs domaines autour de Versailles. Parmi ceux-ci se trouvait un petit village du nom de Trianon, situé à une certaine distance et en face de la Ménagerie. On fit abattre ce village, et l'on construisit à la place un petit pavillon, entouré d'un délicieux jardin. A cause de ses ornements en faïence de couleur, on le nomma Trianon de porcelaine, ou Pavillon des fleurs. 592,000 livres furent dépensées pour sa construction. On conçoit qu'un pareil jardin rempli de fleurs avait besoin de nombreux arrosages, et Trianon n'avait pas plus d'eau que Versailles.

On a vu que, pour les jardins de ce dernier lieu, on avait construit et l'on construisait encore des réservoirs qui devaient fournir d'eau les bassins, et que cette eau leur était apportée de l'étang de Clagny, à l'aide de pompes. Ce fut encore l'eau de cet étang qui servit à emplir le réservoir que l'on creusa à Trianon pour le service du jardin. Mais, pour parvenir à ce résultat, on employa un singulier moyen, qui fut ensuite appliqué aux eaux des environs, que l'on amena plus tard à Versailles. On n'avait alors ni les belles machines, ni les puissants moteurs que nous voyons si admirablement fonctionner de nos jours. De simples pompes, mises en mouvement par un manége, étaient employées à Versailles. Pour Trianon, on remplaça les manéges par des moulins à vent. Ainsi, l'étang de Clagny allait servir seul à fournir l'eau du Parc de Versailles et celle de Trianon.

Quelque grand que fût cet étang, il eût bientôt été mis à sec par la masse d'eau considérable que consommaient ces deux jardins, s'il ne se fût trouvé un moyen de la lui rendre. Cette eau se perdait dans le ru de Gallie. On établit alors près de l'endroit où elle commençait à se perdre une pompe et un moulin à vent, qui, la prenant dans cet endroit, la ramenait dans l'étang; en sorte qu'après avoir servi à ces deux jardins, elle était ainsi ramenée à son point de départ. Ces nouveaux travaux ne ralentissaient en rien les anciens. On travaillait toujours au canal, on posait les conduites des eaux, on creusait les réservoirs près du Château, on recherchait les eaux à boire, tandis que les nouveaux bâtiments du Château se poursuivaient avec activité et absorbaient la somme de 995,644 livres, sur 1,455,001 livres 10 sous 8 deniers, dépensés cette année à Versailles.

1671. — Plus le Roi venait à Versailles, plus les travaux augmentaient. Pour agrandir les appartements du petit Château de Louis XIII, il avait fait construire les deux ailes du côté de la cour ; mais ces bâtiments, destinés à loger la suite, ne suffisaient pas au Roi. Il lui fallait maintenant des appartements de réception dignes de lui. Un nouveau plan fut demandé à Levau, et bientôt commencèrent à s'élever autour du Château de Louis XIII, les grands appartements du Roi et de la Reine, reliés alors par une terrasse qui laissait découverte la façade du vieux Château. Ces grands travaux, pour lesquels 1,133,028 livres furent dépensées en 1671, n'arrêtèrent pas ceux de ce Trianon que M^me^ de Montespan avait demandé au Roi, et qu'elle affectionnait.

Le canal qui venait d'être creusé, et sur lequel Louis XIV avait mis sa petite flotte, était alors une longue pièce d'eau, sans les deux bras que nous y voyons aujourd'hui. Cette pièce, sur laquelle on pouvait faire de charmantes promenades, terminait sans doute admirablement la belle conception de Lenôtre ; mais combien elle eût été plus agréable encore si elle se fût continuée d'un côté à Trianon, et de l'autre à la Ménagerie, ces deux jolies annexes de Versailles! C'est ce que pensa Louis XIV, et aussitôt l'ordre fut donné de creuser un second canal s'étendant de l'un à l'autre de ces deux petits palais.

Pendant ce temps, les embellissements des jardins de Versailles ne discontinuaient pas. Outre le bassin de Latone, celui d'Apollon, le parterre du Nord et l'Allée d'eau, on commença l'ornement de quelques bosquets. On creusait partout des bassins, mais ce qui manquait toujours, et ce que Louis voulait absolument avoir, c'était l'eau. 146,727 livres avaient bien été employées à faire des réservoirs pour fournir d'eau tous ces bassins,

mais il n'y avait que ce pauvre étang de Clagny pour fournir à toute cette consommation, et il était facile de prévoir que cette ressource serait bientôt épuisée. On cherchait donc autour de Versailles quelque cours d'eau qui pût y être dirigé, et satisfaire enfin les désirs du Roi.

A peu de distance de Versailles se trouvent les sources de la rivière de Bièvre. On pensa que les eaux de cette petite rivière, amenées à Versailles, pourraient suffire à tous les besoins. Une digue fut en conséquence établie dans la vallée, au bas de la butte de la Minière, de manière à retenir les eaux et à former un étang qui permît d'y puiser largement. Des puisards, creusés dans la montagne et communiquant à l'étang, permirent d'y placer des tuyaux d'aspiration ; et, sur la montagne, on établit cinq pompes, mises en mouvement, comme à Clagny, par des moulins à vent. Ces pompes versaient l'eau dans des bassins correspondant à un grand réservoir placé au haut de la butte de Satory, et de là cette eau était conduite dans les réservoirs du Château.

Tel fut le système à l'aide duquel on fit venir l'eau de la Bièvre.

On voit que les travaux de Versailles prenaient tous les jours une plus grande extension, et que le chiffre des dépenses des premières années, qui avait paru si considérable à Colbert, était alors bien dépassé. Il fut, cette année 1671, de 2,745,089 livres 9 sous.

1672. — Tous les travaux commencés se continuèrent activement pendant l'année 1672. — On croyait que l'eau de la Bièvre, réunie à celle de Clagny, allait suffire à tous les besoins, et les réservoirs s'achevaient, et de nouveaux bassins se creusaient dans les jardins. M^me^ de Montespan ne quittait plus le Roi, et tous deux faisaient de longs séjours à Versailles. Les fêtes et les jeux se succé-

daient soit dans le Parc, soit à Trianon. Nous avons vu que Louis XIV avait fait faire, pour Mme de La Vallière, une ramasse dans laquelle il se plaisait à glisser avec elle. Depuis longtemps ce jeu avait été abandonné par le Roi; Mme de Montespan le fit rétablir cette année pour s'en servir à son tour. Elle encourageait le Roi dans son goût pour les embellissements, lui donnait ses avis, et même voulut lutter avec les artistes chargés de la décoration des jardins. Elle présenta au Roi le plan d'un bosquet qu'elle avait dessiné, et Louis XIV, enchanté, ordonna qu'il fût exécuté tout de suite. Ce bosquet, dont il n'y a plus trace aujourd'hui, se nommait le Marais. C'était une pièce d'eau située où sont maintenant les Bains d'Apollon. Dans le milieu se trouvait un arbre en cuivre, des branches duquel s'échappaient de petits jets d'eau. Une foule de joncs de même métal, jetant aussi de l'eau, formaient un ensemble plus bizarre que beau ; mais on savait l'empire de Mme de Montespan sur l'esprit du Roi, et tout le monde admirait ce bosquet, et chacun allait répétant que le *Marais* était la merveille de Versailles. On ne sera donc pas étonné de voir Colbert lui-même, laissant de côté les conseils de grandeur qu'il avait naguère donnés au Roi, se soumettre à exécuter sans observations ses moindres idées, et dans un ordre consigné dans les registres des bâtiments, et adressé à l'un des contrôleurs, cette même année 1672, faire les recommandations les plus sévères pour terminer promptement, non-seulement tous les travaux dus au génie des Lebrun, des Levau, des Perrault, des Lenôtre, illustrations de ce règne, et qu'il aurait mieux aimé sans doute voir appliquer aux grands monuments de Paris, mais encore, et spécialement, presser l'achèvement de ces coûteuses futilités que les caprices de Mme de Mon-

tespan faisaient exécuter au Roi, à Versailles et à Trianon.

Versailles, cette année, commença à prendre un aspect tout nouveau. Les grands appartements du Roi et de la Reine, et le grand escalier des ambassadeurs, ce magnifique ouvrage que Louis XV fit détruire pour faire des appartements à ses filles, s'achevaient sous la direction de l'architecte Dorbais, qui était chargé de ces travaux depuis la mort de Levau. De nombreuses dépendances s'élevaient autour du Château. On construisait les Pavillons des Ministres, la Surintendance, la Chancellerie. Dans le parc, on venait d'achever le parterre du Nord et la charmante Allée d'eau (1); à l'ouest, la belle descente du Parterre, le Tapis-Vert, et les deux bassins de Latone et d'Apollon; à l'extrémité, le canal avec ses deux bras, reliant ainsi aux jardins de Versailles Trianon et la Ménagerie. On avait aussi commencé à orner les bosquets, tous ces charmants petits jardins parsemés dans le grand, dont les ornements offrent au promeneur une suite d'agréables surprises, mais qui furent pour Louis XIV une source d'énormes dépenses. On avait déjà établi le Marais, dont on vient de parler, le Théâtre d'eau, d'un effet magique, si l'on s'en rapporte aux descriptions et aux gravures qui le représentent, et enfin la grotte de Thétis, dont la réputation fut si grande, et que chanta La Fontaine dans sa Psyché. Mais pour ces bosquets, ces bassins, ce canal, pour Trianon, pour la Ménagerie, il fallait de l'eau, et Colbert, dans l'ordre dont

(1) Pour recevoir la décharge des eaux des bassins du nord, on creusa deux réservoirs placés sur la route de Trianon. Ces deux réservoirs, construits par l'entrepreneur de maçonnerie *Jean-Bette*, ont conservé son nom, que dans ces derniers temps on a écrit *Jembettes*, faute d'en connaître l'origine.

nous venons de parler, appelait surtout l'attention du contrôleur général sur cette partie du service. 2,378,631 livres 12 sous furent dépensés, en 1672, pour les travaux de Versailles, sur lesquels on employa pour les pompes-moulins de la Bièvre et de Clagny, pour le canal, pour les réservoirs et pour la conduite des eaux, la somme de 942,534 livres.

1673. — Le Roi ne s'arrêtait plus dans son désir d'orner Versailles. On commençait, sur les dessins de Lebrun, les bassins des quatre saisons, Flore, Cérès, Bacchus et Saturne, la Salle des festins, qui devint plus tard la Gerbe ou les Cent Tuyaux, et enfin un bosquet, les délices de Louis XIV, le Labyrinthe. Rien de plus original que ce bosquet, où l'on voyait à l'entrée la statue d'Ésope, et à chaque angle des allées du labyrinthe, la représentation d'une de ses fables, formant un petit bassin. Versailles préoccupait tellement sa pensée, que la guerre même ne pouvait l'en distraire. Après la prise de Maëstricht, il écrivait de Nancy à Colbert, le 3 juillet 1673 : « Je serais bien aise d'avoir des nouvelles de Versailles en détail. » Et quelques jours après : « Il faut faire en sorte que les pompes de Versailles aillent si bien, surtout celles du réservoir d'en haut, que lorsque j'arriverai, je les trouve en état de ne me pas me donner de chagrin en se rompant à tout moment. » Ce réservoir d'en haut, c'était le réservoir placé sur la grotte, c'est-à-dire le plus élevé et par conséquent le plus important. Aussi Colbert pressait-il Francine, chargé de ces travaux, de trouver un moyen de faire arriver rapidement une plus grande quantité d'eau dans ce réservoir ; et celui-ci, par de nouveaux travaux, augmenta la puissance de la pompe principale ou tour d'eau. Il s'y mit aussitôt, et, le 12 septembre suivant, le surintendant put écrire au Roi : « Les ouvrages

de Versailles s'avancent, et j'espère que dans la fin de ce mois le labyrinthe, le marais, les appartements de Votre Majesté et de la Reine seront entièrement achevés. —Trianon est aussi achevé.—Toutes les pompes vont bien.—Le sieur Francine double le chapelet de la pompe qui reporte l'eau du parterre dans le réservoir haut, en sorte que j'espère qu'elle portera plus de 120 pouces d'eau.» Et Louis XIV de lui répondre, joyeux : «Je serai très aise, en arrivant, de trouver Versailles en l'état que vous me mandez. Songez surtout aux pompes ; si la nouvelle jette 120 pouces d'eau, cela sera admirable.»

On voit que ce qui préoccupe avant tout Louis XIV, c'est d'avoir de l'eau. En effet, à quoi bon ces bassins, ces bosquets, toutes ces fontaines, si l'on manque d'eau pour les faire aller? On continua donc avec activité la construction des pompes-moulins de la Bièvre et de Clagny, les réservoirs et les conduites des eaux, et l'on y dépensa plus de 100,000 livres sur les 641,413 livres 8 sous 7 deniers auxquelles montèrent cette année les dépenses totales de Versailles et de Trianon.

1674. — Le Roi, occupé à la conquête de la Franche-Comté, vint peu à Versailles dans les premiers mois de 1674; mais les travaux commencés n'en continuèrent pas moins activement. Colbert ne négligeait rien pour qu'ils fussent terminés promptement, ainsi que le prouve un nouvel ordre adressé par lui, de Saint-Germain, au contrôleur général, et consigné dans le registre des dépenses de cette année.

On a vu, par ce que nous avons déjà dit, que M^me^ de Montespan entretenait le Roi dans son goût de prodigalité pour Versailles; qu'elle avait elle-même donné le plan d'un bosquet, et que c'était pour lui plaire qu'il avait fait élever le petit château de porcelaine de Trianon,

où ils allaient si souvent s'enfermer ensemble. Mais ce n'était pas encore assez; l'orgueilleuse favorite voulait un château à côté de celui du Roi, où elle pût avoir, elle aussi, une cour, et y recevoir en souveraine. En 1665, le Roi avait acheté, des administrateurs de l'Hospice des Incurables, de Paris, la terre et seigneurie de Clagny. Ce fut cette terre, qu'il augmenta considérablement par la suite, dont il fit don à M^me^ de Montespan, et sur laquelle il résolut de faire bâtir le château qu'elle désirait si vivement. Colbert, que le Roi avait chargé de ce soin, fit faire les plans par un jeune architecte inconnu à Versailles, Jules-Hardouin Mansart. La construction de ce petit palais lui fut confiée, et le Roi, si bon appréciateur des hommes de mérite, en fut tellement satisfait, qu'il ne tarda pas à lui confier la succession de Levau, et à le nommer son premier architecte.

Quoique à la tête de ses troupes, Louis XIV ne perdait pas de vue son Versailles. Le 22 mai, Colbert lui écrivait : «Mon fils lira à Votre Majesté un mémoire concernant l'état des ouvrages de Versailles. — Il présentera à Votre Majesté le plan de la maison qu'elle veut faire bâtir à Clagny; j'en ai fait faire quatre avant que d'avoir pu le remettre en l'état qu'il est. J'espère que le mémoire que j'y ai joint expliquera clairement à Votre Majesté ce qu'il contient. — Pour la diligence et la solidité, je supplie Votre Majesté de s'en reposer sur moi. — J'envoie à M^me^ de Montespan un même plan et mémoire.»

On voit par la courte réponse du Roi, si habitué à faire ses volontés, quelle puissance M^me^ de Montespan avait alors sur son esprit : «Votre fils, répond-il à Colbert, m'a montré le mémoire de Versailles, et remis entre les mains le plan pour la maison de Clagny. *Je ne réponds rien encore dessus, car je veux savoir les pensées de M^me^ de*

f

Montespan. » Mais Colbert savait bien qu'il faisait plaisir au Roi, en s'empressant de satisfaire le plus tôt possible l'attente de Mme de Montespan, et il écrivit de nouveau au Roi, le 11 juin : « J'attends avec impatience la résolution de Votre Majesté pour la maison de Clagny. — Puis il ajoute : Je reçois cette résolution en écrivant ceci, et je ferai travailler au bâtiment avec diligence. » En effet, les travaux commencèrent immédiatement.

A son retour de la conquête de la Franche-Comté, Louis XIV accourut à Versailles, et y passa deux mois de suite. Il y eut alors de nombreuses fêtes dans lesquelles on prodigua les divertissements de toute nature : spectacles, promenades nocturnes sur l'eau au milieu de splendides illuminations, feux d'artifice. Il faut en lire le détail dans Félibien, si l'on veut avoir une idée de leur richesse. Mais ce qu'il voulait surtout montrer à la brillante cour qui l'entourait, c'était ce que l'on nommait les surprises de Versailles, c'est-à-dire les bosquets, les effets d'eau qu'il aimait tant, pour lesquels on faisait de si grands travaux et qui allaient coûter encore des sommes si considérables.

On acheva cette année la pose des pompes de Clagny, de la Bièvre, et celle des conduites. 830,939 liv. 10 s. 8 d. furent consacrés aux travaux.

1675 et 1676. — Le Roi avait de plus en plus la volonté de rendre Versailles un lieu unique pour la beauté et la diversité de ses bosquets et de ses effets d'eau. Deux nouveaux bassins furent encore creusés cette année 1675. Le bassin de l'Encelade (1), qui existe encore aujourd'hui, et l'Ile royale (2), dont l'immense bassin, au milieu duquel se trouvait une île flottante, est actuellement

(1) Nom populaire : Samson.
(2) Ou l'Ile d'Amour.

remplacé par le charmant Jardin du Roi. Comme l'eau de tous ces bassins ne pouvait être fournie que par l'étang de Clagny et par la Bièvre, on cherchait, pour en avoir davantage dans les réservoirs, à augmenter la puissance et le nombre des pompes destinées à cet objet. Pendant les années 1675 et 1676, on travailla beaucoup à cette augmentation. Dans cette dernière année, Louis XIV fit encore construire, sur les dessins de Lebrun, un nouveau bassin, appelé de la Renommée, à cause de la principale figure qui était une Renommée proclamant à toute la terre la gloire du Roi; on le nomma aussi Bosquet des Dômes, parce qu'il renfermait deux jolis pavillons surmontés de dômes, pavillons que l'on a détruits dans ces derniers temps; et l'on conçoit que les instruments hydrauliques dont on s'était servi jusqu'alors n'avaient plus assez de puissance pour suffire à des jets d'eau si nombreux. Sur les 3,999,551 livres dépensées à Versailles dans ces deux années, pour le Château et le jardin, 234,588 livres furent consacrées au travail des eaux.

Auprès de Versailles, Clagny se construisait. Clagny, ce caprice de M^me^ de Montespan, qui coûta à Louis XIV, pour le satisfaire, 2,161,588 livres. Le Nôtre en dessinait les jardins, et il voulait aussi des bassins et de l'eau. Pour le satisfaire, et ne pas diminuer la quantité déjà peu considérable destinée à Versailles, on acheta 300,000 livres la terre de Glatigny, située entre Clagny et les bois de Jardy. On y creusa alors un grand réservoir qui reçut l'eau des sources environnantes et celles du plateau supérieur, et l'on put ainsi, sans nuire à Versailles, satisfaire aux désirs de Le Nôtre et de M^me^ de Montespan.

1677.—On travaillait toujours avec activité aux pompes de Clagny et de Satory, aux réservoirs, à tous les moyens enfin d'avoir d'abondantes eaux, car le Roi ne s'arrêtait

pas dans son goût pour les bosquets, et l'on venait d'en commencer un nouveau sur les dessins de Lebrun, l'Arc de Triomphe. Ce bosquet monumental, élevé en l'honneur des victoires du Roi, dont il ne reste que quelques vestiges, devait encore augmenter la dépense des eaux, et Colbert s'adressait à tous les savants pour qu'on pût enfin trouver le moyen de jouir largement de ces fontaines nombreuses auxquelles on distribuait avec tant de parcimonie l'eau dont elles avaient besoin. Déjà, les années précédentes, sur la demande du ministre, l'abbé Picart, auteur d'un *Traité de la mesure de la terre*, et l'un des membres les plus éminents de l'Académie des Sciences que Louis XIV venait de fonder, avait fait de nombreux nivellements sur les plateaux dominant Versailles, afin de s'assurer s'il ne serait pas possible de réunir l'eau de ces plateaux et de l'amener dans les réservoirs du Château. Il avait trouvé que la plaine de Trappes et celle de Bois-d'Arcy étaient de cinq mètres plus hautes que la superficie du réservoir de la grotte, le plus élevé de Versailles, et que la disposition de ces plaines, dont les eaux s'écoulaient par deux gorges assez étroites, permettait de les y arrêter facilement et d'y former ainsi deux étangs d'une grande étendue. Ces nivellements, renouvelés cette année 1677, par l'abbé Picart, aidé cette fois de Rœmer, aussi de l'Académie des Sciences, ayant donné les mêmes résultats, Colbert donna l'ordre de commencer immédiatement les travaux. C'était là un projet dont l'exécution allait entraîner dans de grandes dépenses; car, outre les étangs, il fallait faire des aquéducs considérables et percer profondément la butte de Satory, pour pouvoir arriver au réservoir de la grotte. —De ce moment commencent les grands travaux hydrauliques qui vont se succéder d'année en année, et

dont deux des systèmes appliqués alors sont restés jusqu'à nos jours. On dépensa pour cet objet, en 1677, 163,966 livres, ce qui n'empêcha pas de continuer l'augmentation des pompes, et tous les autres travaux commencés soit à Versailles, soit à Clagny, et qui s'élevèrent à 1,290,847 liv. 9 s. 10 d.

1678. — Le Roi venait de décider qu'il habiterait Versailles. Il avait nommé Mansart son premier architecte, et de grands plans se préparaient. Les travaux hydrauliques de l'abbé Picart sur les plateaux qui dominaient Versailles au sud, donnèrent l'idée d'appliquer le même système aux plateaux du nord. On pensa à réunir les eaux des sources de ces plateaux sur deux points culminants, afin de les faire arriver, de réservoirs en réservoirs, jusqu'au Château. Les Gressets, petit endroit près de Louveciennes, et Jardy ou le Clos-Toutin, furent choisis comme les points les plus élevés, et l'on y creusa deux réservoirs où l'on réunit toutes les eaux des environs. On voit que, pour satisfaire Louis XIV, on commençait à agir largement, et que Colbert ne regardait plus à la dépense. C'est qu'en effet, faire arriver des eaux abondantes à Versailles, était le rêve du Roi; c'était son idée constante, et il attendait avec une impatience si grande le résultat de ces nouveaux travaux, qu'au milieu des plus graves affaires il écrivait de Metz, à Colbert, le 24 février 1678: « Mandez-moi des nouvelles de Versailles et de l'état où sont les étangs, et surtout s'il y a de l'eau sur les soupapes. »

C'était pour obtenir ces magnifiques effets d'eau qui ont rendu si célèbres les jardins de Versailles, que l'on accomplissait tous ces travaux. Mais on n'oubliait pas non plus la recherche des eaux bonnes à boire, car il n'entrait alors dans l'esprit de personne de faire servir à cet

usage celles qu'on accumulait dans les réservoirs du Château. Déjà l'on avait découvert un grand nombre de sources dans les environs de Versailles; Saint-Cyr, Maltourte, Le Chesnay, Les Crapeaux, Saint-Pierre, Saint-Antoine, Trianon, Bailly, Ville-d'Avray pouvaient fournir des eaux propres à la boisson, mais aucune de ces sources n'arrivait jusqu'au Château, et il fallait aller y puiser l'eau dont on avait besoin. Un homme fort habile dans ces sortes de recherches, et dont le nom est resté jusqu'à ce jour aussi ignoré que celui de Francine, *Le Jongleur*, signala au Roi plusieurs sources abondantes situées au bord de la forêt de Marly, près de Rocquencourt. A cette bonne nouvelle, Colbert chargea sur-le-champ l'abbé Picart de faire les nivellements. Picart ayant trouvé en effet que cette eau pouvait arriver à la hauteur du rez-de-chaussée du Château, on commença aussitôt les travaux, qui furent considérables. On fut obligé de percer la butte de Rocquencourt à plus de 28 mètres de profondeur, de faire un aquéduc, de 3,400 mètres de long, dont la construction a duré plusieurs années, qui a coûté 578,741 livres, et que Bélidor compare à celui d'Arcueil. Au milieu de toutes ces recherches hydrauliques, les agrandissements de Versailles et la construction de Clagny se continuaient, et 2,439,720 liv. 13 s. 2 d. y furent consacrés cette année 1678.

1679. — L'année suivante 1679, vit se développer les plans grandioses de Mansart. Du côté de la ville, l'achèvement des cours du Château, la construction de la grande et de la petite Ecurie, ainsi que le Grand-Commun. Ces immenses dépendances, véritables palais, vinrent préparer dignement les yeux à la surprise que fait éprouver la vue du Château du côté du parc, dont l'aspect grave et monumental donne si bien l'idée de la

grandeur de Louis XIV. De ce côté, l'aile du sud ou de l'Orangerie s'élevait rapidement, et à la place de la terrasse qui séparait les appartements du Roi de ceux de la Reine, Mansart élevait cette magnifique galerie des glaces, où le peintre Lebrun, qu'on peut appeler le grand décorateur de Versailles, osait, par une immense flatterie, faire de son vivant l'apothéose du grand Roi.

De ce côté du parc aucun embellissement n'avait encore eu lieu. La petite Orangerie de Louis XIII, chantée aussi par Lafontaine dans sa *Psyché*, n'avait subi aucun changement. Dans les plans de Mansart, tout devait changer d'aspect de ce côté.

Bientôt allait apparaître le magique spectacle de cette Orangerie, si simple dans sa magnificence, de ses arcades, de ses colonnes, de ses allées embaumées, de ses gazons, de ses bassins, et pour terminer le tableau, de cette immense pièce d'eau et des bois qui l'enserrent si délicieusement dans leur cadre de verdure.

On commença cette année à creuser la grande pièce d'eau en face de l'Orangerie et l'on en portait les terres dans l'étang qui était proche, pour former le potager. Les grands travaux de terrassement de Versailles se firent presque tous à l'aide de soldats. On employa au creusement de cette pièce le régiment suisse de Surbeck, qui y travailla plusieurs années; de là, le nom de pièce d'eau des Suisses, conservé jusqu'à nos jours (1).

(1) Il existe une légende populaire qui fait apparaître cette pièce en une nuit. On dit que Louis XIV, regardant un jour de ses fenêtres le lieu où se trouve cette pièce, alors une prairie, manifesta le regret de n'y pas voir de l'eau, et que le lendemain il fut émerveillé de voir son désir réalisé, un régiment suisse l'ayant creusé pendant la nuit. Si absurde que soit un pareil conte, surtout en voyant l'étendue de la pièce d'eau, qui n'a pas moins de 400 mètres de long sur 140 mètres de large, il est encore raconté tous les jours et accepté par beaucoup de gens.

Versailles et ses environs étaient en ce moment couverts d'une armée d'ouvriers. Outre les nouvelles constructions, on continuait avec activité les travaux hydrauliques au nord et au sud du Château. Les réservoirs des Gressets et du Clos-Toutin étaient presque terminés, et un autre au Bel-Air était creusé pour recevoir leurs eaux et les verser dans celui du Chesnay, et de là arriver enfin à celui de Chèvre-Loup ou de Trianon, pour le service de ce petit Château. Au sud, les étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy se continuaient.

Pendant tout ce temps, la Ménagerie, comme Trianon, s'était agrandie. De nombreux animaux y étaient arrivés, et Louis XIV ne manquait jamais de s'y rendre lorsque quelque étranger venait visiter Versailles. Il fallait donc s'occuper aussi d'y avoir de l'eau en abondance. De nombreuses sources trouvées près de Saint-Cyr furent dirigées et recueillies dans un bassin creusé sur l'emplacement de l'ancien village de Choisy-aux-Bœufs, acheté par le Roi pour l'agrandissement du parc, puis démoli par ses ordres, et servirent aux besoins de la Ménagerie.

Ainsi partout on travaillait: au palais, aux réservoirs, aux jardins; de tous côtés, on voyait des ouvriers, et le plaisir du Roi était de parcourir tous ces ateliers, de s'y faire accompagner par ses courtisans, de leur expliquer les embellissements qu'il projetait, et d'assister par lui-même aux essais de toute nature que l'on tentait souvent pour contenter ses désirs.

C'est ainsi que voulant jouir de la vue de grands arbres au Tapis-Vert, qu'il venait de faire élargir, on fit venir exprès le jardinier du prince Maurice de Nassau, qui avait, disait-on, le secret de transplanter les plus grands arbres. Il en planta cette année, devant lui, un

bon nombre, venus de Flandre à grands frais, dont la plupart reprirent en effet. On fit encore devant lui un autre essai qui le combla de joie. Nous l'avons vu l'année dernière s'informer à Colbert si les étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy se remplissaient. Cette année, après les grands travaux faits pour percer la montagne de Satory, l'eau arrivait enfin dans le réservoir de la grotte. Le jour de cette arrivée, le Roi, accompagné de l'abbé Picart, de Rœmer, de Francine, monta sur le réservoir de la grotte, et ne put retenir ses exclamations de satisfaction quand, après quelques instants d'attente, il vit arriver en abondance les eaux de Trappes et de Bois-d'Arcy.

Tous ces grands travaux entraînaient nécessairement d'énormes dépenses, et l'on était loin des quatre ou cinq cent mille livres dépensées par Louis XIV pour les premiers embellissements de Versailles, et que le grand ministre qui dirigeait alors les finances de la France aurait voulu voir appliquer à d'autres travaux. 5,485,170 liv. 15 s. 4 d. furent, cette année 1679, dépensés à Versailles, et sur cette somme, on consacra 732,541 livres au travail des eaux.

1680. — L'eau commençait donc à arriver plus abondamment à Versailles. Outre l'étang de Clagny qui en fournissait à l'aide de ses pompes, ainsi que la rivière de Bièvre, on avait de plus les étangs des Gressets, du Clos-Toutin, du Bel-Air, du Chesnay et de Chèvreloup au nord, et ceux de Trappes, de Bois-d'Arcy et de Choisy au sud, venant alimenter les réservoirs du Château, de Trianon et de la Ménagerie, et cependant ce n'était pas encore assez pour Louis XIV; il voulait que les bassins du parc, où l'on venait de faire deux nouveaux bosquets, la Salle de Bal et les Trois Fontaines,

pussent jouer tous les jours, et il lui fallait pour cela une masse d'eau qui n'avait pu encore être fournie par les travaux hydrauliques faits jusqu'à ce jour. On conçoit donc que Colbert, cherchant alors à satisfaire à tout prix les volontés du roi, accueillît avec joie tous les projets paraissant devoir le conduire à ce résultat.

Louis XIV avait tout à fait abandonné l'idée d'achever le Louvre, puisque cette année 1680, 160,000 livres y avaient été simplement consacrées. Versailles était l'objet de toutes ses préoccupations: l'embellir constamment, y construire des monuments somptueux, y accumuler toutes les richesses des arts et de l'industrie, y vaincre même la nature, y faire enfin *des travaux qui pussent porter la gloire et la grandeur de son nom plus loin que ceux faits autrefois par les Romains*, telle était sa volonté, et Colbert aujourd'hui était loin de la combattre.

Versailles et ses grands travaux occupaient donc non-seulement la France, mais l'Europe. Les projets arrivaient de toutes parts au surintendant, lorsqu'il apprend par un jeune officier belge au service de France, le comte de Marchin, devenu plus tard maréchal de France, qu'à Modave, près de Liége, dans les domaines de son père, on venait de construire une machine hydraulique élevant l'eau à de très grandes hauteurs, et qui, appliquée à la Seine, pourrait en fournir abondamment Versailles. Colbert écrit aussitôt, au nom du Roi, à l'ingénieur, pour l'engager à venir examiner si, en effet, à l'aide d'une semblable machine, Versailles peut être alimenté des eaux qui lui manquent. Cet ingénieur était Arnold Deville; fils d'un bourgmestre, et vivant dans un pays où l'on construisait de nombreuses machines pour épuiser les eaux souterraines qui nuisent à l'exploitation des

houillères et des mines de charbon de terre, il se familiarisa de bonne heure avec l'étude de ces machines. Désirant élever l'eau d'une petite rivière, le *Hoyoux*, sur les hauteurs du domaine de Modave, il avait fait exécuter par l'un des plus habiles constructeurs du pays, Rennequin Sualem, un système de pompes déjà employé dans les mines de Hongrie, pour transmettre l'eau à de grandes distances.

Deville se rend aussitôt à l'invitation de Colbert. Il arrive, accompagné de Rennequin Sualem, car il sent que pour l'exécution d'une pareille entreprise il ne peut se passer de l'habile ouvrier dont il connaît par expérience toute la capacité; il développe ses idées au ministre et commence immédiatement le travail.

La réussite d'une machine assez puissante pour amener l'eau de la Seine à Versailles, demandait une chute capable de faire mouvoir les grandes et nombreuses roues destinées à lui donner l'impulsion. Deville suit la Seine dans tous ses contours, la sonde lui-même dans tous ses points, et trouve enfin cette chute entre le village de Chatou et la chaussée de Bougival.

Émerveillé de ce projet gigantesque, le Roi aurait voulu que ce puissant instrument qui, d'après son auteur, allait verser des flots d'eau, pût en fournir non-seulement à Versailles, objet principal de la construction, mais encore à Marly, dont il jetait les fondations, et même à Saint-Germain. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'élévation de la tour et de l'aquéduc, point culminant, dont, suivant la science de l'époque, la construction était nécessaire pour que l'eau pût convenablement s'écouler dans les endroits indiqués par le Roi. C'était donc une difficulté de plus à vaincre, puisqu'il s'agissait de faire monter l'eau sur une plate-forme éle-

vée à 154 mètres au-dessus des eaux moyennes de la Seine, et placée à 1,236 mètres de distance horizontale de la machine même. Mais malgré les difficultés, Deville ne douta pas un seul instant de la réussite de son entreprise, et les travaux commencèrent.

A peine avait-il commencé à construire les digues devant relier entre elles les îles de la Seine, pour augmenter la force de la chute, que des doutes furent jetés dans l'esprit du Roi. Jacques II, roi d'Angleterre, venait d'envoyer à Louis XIV Samuel Morland, son premier ingénieur, et celui-ci, reçu par le Roi à Saint-Germain, chercha à lui démontrer qu'à l'aide d'un mécanisme beaucoup plus simple et moins dispendieux que celui proposé par Deville, il arriverait au même résultat. Le Roi ordonna alors qu'un essai comparatif fût tenté sous ses yeux. Des deux petites machines élevées, l'une à Saint-Germain, par Deville, l'autre à Maisons, par Morland, celle de Saint-Germain réussit parfaitement, tandis que celle de Maisons ne put obtenir aucun résultat. Après cette expérience décisive, il n'y eut plus d'objections, et l'on continua avec activité les travaux de la machine.

Mon intention n'est pas de faire ici la description de cette ancienne machine de Marly, dont l'aspect avait quelque chose de surprenant et de gigantesque; je l'ai déjà donnée dans un écrit sur Deville et Rennequin, et d'ailleurs, on la trouvera beaucoup plus complète dans Bélidor et dans tous les anciens traités de machines hydrauliques. Ce que je veux dire seulement pour les personnes qui n'ont pas vu la vieille machine, et elles sont nombreuses aujourd'hui, c'est que, pour que l'eau pût monter jusque sur la tour des arcades, deux réservoirs étaient placés le long de la côte; le premier recevait l'eau de la Seine, d'où elle était transmise au second, pour

s'élever ensuite jusque sur le sommet de la tour. Deux cent cinquante-trois pompes, mises en mouvement par quatorze roues hydrauliques de trente-quatre pieds de diamètre chacune, remplissaient cet office. On peut juger, par ce simple énoncé, de la forêt de bois et de fer qui couvrait la côte de Louveciennes, et du bruit effrayant que devaient produire toutes ces pompes, ces roues et ces chaînes continuellement en mouvement.

On mit cinq ans à construire cette énorme machine, et elle coûta 3,953,561 liv. 13 s. 4 d.

La machine de Marly n'était qu'un nouvel épisode ajouté aux travaux de Versailles, et les grandes constructions continuaient de s'élever. On activait surtout les travaux hydrauliques : les étangs du sud et du nord s'achevaient, ainsi que l'aquéduc de Rocquencourt, si nécessaire pour le service des eaux à boire; et l'on consacrait pour l'ensemble de ces travaux 1,614,023 livres, sur les 5,698,849 liv. 16 s. 7 d. auxquels montaient les dépenses générales de Versailles.

1681. — Pendant l'année 1681, tous les travaux furent poussés avec une grande activité. Les bâtiments s'élevaient rapidement; et Colbert, pour récompenser de leur zèle l'architecte et les entrepreneurs, leur faisait donner de fortes gratifications. Aussi le Roi ne sortait-il plus de Versailles. Les grands appartements, le magnifique escalier des Ambassadeurs et celui de la Reine étaient achevés; et quoique la grande galerie et l'aile du sud ne fussent pas encore terminées, Louis XIV aimait à recevoir la Cour et les ambassadeurs dans ces brillants salons tout resplendissants de l'or, de l'argent et des peintures qui y étaient répandus à profusion. Un des ambassadeurs, aux yeux duquel le Roi parut surtout vouloir faire briller les richesses de Versailles, fut Pierre Po-

temkin, envoyé du tzar de Russie, Théodore Alexiewicht, père de Pierre le Grand. Il le reçut au milieu de sa cour, brillant de pierreries, assis sur son trône d'argent. Il faut convenir que le spectacle de cette cour magnifique, de ce palais, de ces jardins, de ces magiques effets d'eau, de cet ensemble enfin qu'on ne rencontrait qu'à Versailles, était bien propre à frapper l'imagination de cet homme du Nord, et à lui donner une haute idée de la puissance et de la grandeur de Louis XIV.

Une des pièces d'eau les plus belles de Versailles, est le Canal. J'ai dit que Louis XIV aimait beaucoup à y faire des promenades. Dans ces promenades, il était toujours accompagné des dames, des princes, et d'un nombre de personnages de la cour désignés par lui. Les canons de la flotte qu'il y avait réunie annonçaient son arrivée et son départ. Outre les matelots venus de Toulon et du Havre, commandés par un capitaine de vaisseau, il avait ajouté à cet équipage huit gondoliers vénitiens avec leurs gondoles; et cette année, voulant encore augmenter le nombre des servants de sa flotte de Versailles, comme on disait alors, il fit acheter sur les côtes du Maroc cinquante-quatre jeunes nègres, qui se prosternèrent la face contre terre lorsqu'ils lui furent présentés. Le canal ressemblait donc, à cette époque, à un port de mer en miniature.

C'était le moment où Colbert s'occupait de faire une marine formidable, capable de tenir tête aux Anglais et aux Hollandais. Il venait de créer Brest et Toulon, et il cherchait, tout en amusant le Roi, à le familiariser avec les choses de la marine, et à faire sous ses yeux quelques essais qu'il ne fût peut-être pas allé voir ailleurs. C'est ainsi que l'on essaya à plusieurs reprises, sur le canal, diverses machines destinées à servir dans les ports, et que

cette année 1681, on fit venir à Versailles un assez grand nombre de charpentiers de la marine, chargés de construire, sous la direction de Tourville et de Duquesne, venus exprès à la Cour, deux modèles de frégates conçus par ces deux grands marins. Cela peut servir à expliquer la création de cette flotte du canal, et les sommes considérables qu'elle coûta pour sa formation et son entretien.

Les grandes réserves d'eau du nord et du sud de Versailles étaient à peu près établies, et l'aquéduc de Rocquencourt amenait enfin les eaux bonnes à boire. Tous les efforts se concentraient alors sur la construction de la machine de Marly, dont on espérait les plus merveilleux effets. On dépensa cette année 1681, pour les travaux hydrauliques, 1,141,018 livres, sur les 5,348,338 liv. 18 s. 1 d. consacrés à Versailles.

1682. — Après tous les grands travaux exécutés pour amener l'eau à Versailles, on aurait pu croire que le Roi devait être satisfait, et que l'on allait enfin s'arrêter dans les dépenses considérables exigées par ces recherches. Il n'en fut pas ainsi. Louis XIV faisant, en ce moment même, exécuter le grand bassin de Neptune, et d'autres encore étant en projet, le surintendant ne se lassait pas de rechercher les moyens d'avoir toujours à sa disposition des masses d'eau suffisantes à la consommation qu'en faisait le monarque. Un savant ingénieur, auteur d'un *Traité sur les forces mouvantes*, Gobert, vint lui proposer de niveler les plaines au sud-est de Versailles, afin de rechercher s'il ne serait pas possible de recueillir dans des étangs l'eau de ces plaines, comme on l'avait fait pour Trappes et Bois-d'Arcy. Colbert accueillit avec empressement ses propositions. Gobert se mit aussitôt à la besogne. Il parcourut avec

soin toutes les plaines de ce côté et nivela ainsi plus de vingt-cinq lieues de terrains, puis il présenta au ministre un projet général, en indiquant approximativement la moyenne des eaux pouvant y être recueillies, suivant les années plus ou moins pluvieuses, « ce qui, ajoute-t-il dans le livre où il raconte ses travaux, plut extrêmement à M. Colbert. »

Tout fut bientôt en mouvement de ce côté. Il y avait plus de 4,000 ouvriers occupés à remuer les terres et à creuser des rigoles et des étangs. Quatre grands emplacements furent choisis pour servir de réservoirs, Saclay, Villiers, Orsigny et Trou-Salé. Les eaux de ces étangs, amenées jusqu'auprès de Buc, durent d'abord traverser la vallée de la Bièvre au moyen de tuyaux en syphons, remplacés quelques années après par le bel aquéduc construit par Vauban, puis de là furent amenées aux réservoirs du Château. — Ce grand travail fut exécuté avec beaucoup de talent par Gobert. — Commencé en 1681, poussé avec activité par Colbert, qui désirait voir arriver l'eau de ces plaines dans les réservoirs de Versailles, il fut terminé en 1683.

Le ministre était ravi de la réussite de cette entreprise; il en félicita Gobert, et le présenta à Louis XIV. « M. Colbert me procura l'honneur de rendre compte au Roi de cette affaire, dit-il dans l'ouvrage déjà cité; Sa Majesté en fut tellement satisfaite, qu'il n'aurait pas été possible de rien ajouter aux termes obligeants dont elle eut la bonté de se servir pour me le témoigner. — J'avais lieu d'être plus que content. — Trois jours après, M. Colbert tomba malade et mourut. — Trois semaines ensuite, on mit l'eau dans les conduits; elle monta à la hauteur des réservoirs, où elle fournit actuellement la plus grande partie des fontaines au-dessous du Par-

terre. » Ce qui a encore lieu aujourd'hui. Cette nouvelle réserve des eaux destinées à Versailles, coûta 1,594,269 livres.

La grande galerie, l'aile du Sud, toutes les dépendances du Château étant achevées, Louis XIV vint s'établir à Versailles cette année 1682. Enfin les désirs du Roi étaient réalisés. Il habitait ce séjour, sa création, où tant d'argent venait d'être englouti, et pour lequel tant d'autre allait encore disparaître.

Dans les premiers temps du séjour de la Cour tout ne fut que plaisirs. Chasses, promenades sur l'eau, concerts, spectacles et carrousels, se succédèrent sans interruption. Mais ce qui plaisait le plus au Roi, ce qui faisait son bonheur de tous les jours, ce qu'il aimait avant tout à montrer aux princes et aux ambassadeurs étrangers, ce qui portait surtout le cachet de sa grandeur et de son énergique volonté, ce qui faisait l'originalité de Versailles et lui donna une réputation universelle, c'étaient ses admirables effets d'eau. Aussi travaillait-on de toutes parts avec énergie à lui amener cette eau, objet de tous ses vœux. La machine de Marly et les étangs de Saclay étaient en ce moment les deux points sur lesquels se portaient tous les efforts. Le Roi faisait alors construire le petit Château de Marly. Il allait souvent visiter les travaux de la machine, car il désirait ardemment la voir terminer, et pour Versailles et pour Marly. Rien n'était épargné pour leur prompt achèvement, et l'on y consacra 1,228,766 livres. — Les dépenses de Versailles s'élevant cette année à 4,161,209 livres 6 sous.

1683. — Le nom de Versailles retentissait non-seulement dans toute la France, mais encore dans toute l'Europe ; on accourait de tous côtés voir cette merveille. Colbert en fit les honneurs à plusieurs savants

étrangers, et en particulier au célèbre Huyghens, qui admira tout, dit Charles Perrault dans ses Mémoires, et en particulier les effets d'eau.

On sait que Louis XIV aima à encourager les lettres et les arts, et les registres des dépenses, d'où nous avons tiré nos renseignements, montrent à combien de littérateurs et d'artistes il accorda des pensions. Parmi eux se trouvait Mlle de Scudéry, qui vint au commencement de l'année 1683, remercier le Roi, à Versailles.

Je crois qu'il est bien peu de personnes qui s'amusent aujourd'hui à lire les œuvres de Mlle de Scudéry; mais alors elles jouissaient d'une grande vogue, et, si quelques hommes de goût en signalaient les défauts, la masse les admirait, et dans son enthousiasme décernait à l'auteur le nom de Sapho. Ce que personne cependant ne contestait, c'était l'honnêteté, la bonté et la droiture de Mlle de Scudéry; aussi le don de cette pension fut-il généralement approuvé. Il donna même lieu à plusieurs pièces de vers qui lui furent adressées à cette occasion. Parmi elles, s'en trouvait une d'un M. de Beaufort, terminée par ces vers :

Louis, tout grand qu'il est, aura besoin d'appui,
Sapho de tous les temps connaît l'esprit rebelle;
Et si dans le présent elle a besoin de lui,
Dans l'avenir il aura besoin d'elle.

Choquée d'un éloge qui la plaçait ainsi au-dessus du Roi, au moment même où elle venait de recevoir de lui un bienfait, elle répondit vivement par une pièce de vers, où, retournant les idées de l'auteur, elle terminait par ces deux vers :

Sapho dans tous les temps aura besoin de lui,
Et Louis est trop grand pour avoir besoin d'elle.

Si Louis XIV prenait un vif plaisir à assister aux jeux de ces fontaines pour lesquelles on faisait de si immenses travaux, la reine Marie-Thérèse partageait bien sous ce rapport tous ses goûts. Depuis qu'elle habitait Versailles, il ne se passait presque pas de jour qu'elle ne vînt se promener dans les bosquets, et particulièrement au Labyrinthe, où elle se plaisait à faire successivement jouer devant elle tous les petits bassins, représentant les fables d'Esope. Absente quelques mois pour un voyage qu'elle fit en Bourgogne avec le Roi, elle s'empressa à son retour de reprendre son divertissement favori. On était alors au mois de juillet. C'était surtout dans la soirée qu'elle aimait ainsi à venir se promener dans le parc. Elle paraissait jouir de la plus brillante santé, et rien n'indiquait en elle l'apparence d'une maladie, quand, prise un soir à la promenade d'un violent frisson, elle succomba en trois jours, à la suite d'un abcès qui s'ouvrit dans la poitrine. Cette mort rapide frappa d'effroi toute la Cour, et pendant plusieurs mois on oublia et bosquets et jets d'eau.

Louis XIV revint bientôt à ses projets d'embellissements de Versailles, et Colbert, aussi impatient que le Roi, de voir toujours pleins les réservoirs du Château, pressait activement les travaux de Saclay et de la machine de Marly, lorsque tout à coup il mourut, le 6 septembre, sans avoir pu jouir de l'accomplissement de ses désirs.

Depuis longtemps, Louvois était ministre de la Guerre, et le Roi avait une grande confiance en lui. Louvois aimait peu Colbert, et il n'avait pas été sans chercher à lui nuire plus d'une fois dans l'esprit de Louis XIV. C'était surtout en blâmant la dépense excessive des bâtiments, qu'il attribuait à la manière d'agir de Colbert, beaucoup trop large à l'endroit des entrepreneurs. Il

faisait valoir auprès du Roi l'économie qu'il savait mettre dans la construction des places fortes. Ces insinuations de Louvois attirèrent plus d'une fois la mauvaise humeur du Roi, et obligèrent Colbert, au détriment des finances, et surtout de la solidité des bâtiments, à changer sa manière ordinaire de procéder. « Le Roi, dit Charles Perrault, dans un endroit de ses Mémoires, alla visiter les fortifications que M. de Louvois fait faire à diverses places du royaume. Sa Majesté en revint très satisfaite, mais surtout du peu qu'elles avaient coûté par rapport à la grandeur et à l'étendue des ouvrages que M. de Louvois n'avait pas manqué d'exagérer. Au retour, il dit à M. Colbert : *Je viens de voir les plus belles fortifications du monde et les mieux entendues ; mais ce qui m'a le plus étonné, c'est le peu de dépense qu'on y a faite ; d'où vient qu'à Versailles nous faisons des dépenses effroyables, et que nous ne voyons presque rien d'achevé? Il y a quelque chose à cela que je ne comprends point.* M. Colbert fut vivement blessé de ce reproche, et quoi qu'il rendît au Roi de très bonnes raisons de la différence qui se trouvait entre les ateliers d'armée, où les soldats ne reçoivent qu'une très petite paye, et les ateliers de Versailles, où l'on paye de fortes journées aux paysans qui y travaillent; que des ouvrages de fortifications se voient d'un coup d'œil, et sont tous d'une même espèce ; que ceux de Versailles sont répandus en mille endroits, et presque tous d'espèces différentes, il crut que ce monarque avait été prévenu sur cet article, et qu'assurément on lui avait fait entendre qu'on payait trop cher tout ce qui se faisait à Versailles. Pour ôter au Roi cette pensée très mal fondée, il ordonna qu'on donnât à l'avenir tous les ouvrages de bâtiments au rabais ; et afin que la chose se fît avec éclat, il voulut qu'on mît des

affiches au coin des rues, pour recevoir les offres de tous les ouvriers. Cette précaution n'aboutit à rien d'utile; au contraire, elle causa un très grand mal, car les mauvais ouvriers chassèrent, par leurs rabais, les meilleurs et les plus en état de rendre de bons services. Il y eut des menuisiers qui, n'ayant que de méchants bois dans leurs chantiers, firent de si mauvais ouvrages pour Versailles, que, quand les croisées qu'ils avaient faites étaient fermées, on y voyait presque aussi clair que quand elles étaient ouvertes. Les bons ouvriers n'en continuèrent pas moins de travailler, on les paya en conséquence, et l'on fut obligé de rompre les marchés faits avec les autres. »

Malgré cela, le Roi n'en resta pas moins convaincu du talent de Louvois pour faire exécuter à bon marché de grands travaux, et quand Colbert mourut, ce fut au ministre de la guerre qu'il confia la surintendance des bâtiments. Louvois appliqua aux travaux de Versailles l'activité et la volonté de fer qui étaient le fond de son caractère. Deville, Gobert, Lejongleur, reçurent les ordres les plus pressants, et des régiments entiers vinrent, à son commandement, aider les ouvriers chargés jusqu'alors de ces grandes entreprises.

1684. — La machine de Marly, avec ses bassins, ses pompes, ses rouages compliqués, s'élevait rapidement, mais pas encore assez vite au gré de Louvois. Outre la machine, il fallait encore construire des réservoirs pour recevoir l'eau de la Seine à son arrivée en haut de la montagne, des aquéducs pour la conduire à Versailles, et d'autres réservoirs dans ce lieu, d'où elle pût s'élancer dans les bassins du Parc pour en former les jets les plus élevés. Tout cela fut exécuté par Louvois en moins d'une année.

Il existait, à peu de distance du Château, une butte fort élevée qui portait le nom de Mont-Bauron. Ce point fut choisi comme le plus élevé de Versailles, pour y placer les réservoirs d'arrivée de l'eau de la Seine. La butte fut coupée, les réservoirs creusés, tandis qu'un immense bassin, où séjournait d'abord l'eau apportée par la machine, était établi sur le haut de Louveciennes, au pied des arcades élevées par Mansart. Pour rejoindre ces deux points, des aquéducs de plusieurs lieues d'étendue furent creusés sous terre, depuis le réservoir de Louveciennes jusqu'à la butte de Picardie, et pour relier cette butte à celle de Mont-Bauron, on construisit un aquéduc en maçonnerie d'environ trente mètres d'élévation, percé de plusieurs arcades, sur lequel l'eau devait passer pour être versée dans les réservoirs de Mont-Bauron. Vingt mille hommes, dit un auteur du temps (1), furent employés à ces travaux. Ainsi, au commencement de l'année 1685, grâce à cette activité, tout se trouvait prêt pour recevoir les eaux quand la machine pourrait enfin fonctionner.

Louvois avait rencontré un homme de génie pour le seconder dans son système de défense des frontières du royaume. Ce fut à lui qu'il s'adressa pour surveiller et même pour diriger les grands travaux hydrauliques de Versailles. Vauban s'occupa d'abord de la machine. Il en étudia le mécanisme avec Deville, et porta surtout son attention sur les digues de la Seine, dont il fit changer les dispositions en plusieurs endroits, et dont il améliora les moyens de défense du côté des roues. — Puis il s'occupa du grand travail de Gobert. Il fit changer les conduites en syphon qui faisaient franchir à l'eau des étangs de Saclay la vallée de Buc, et les remplaça par

(1) *Versailles immortalisé.*

un aquéduc de pierre, long de 600 mètres, percé de dix-neuf arcades très élevées, et qui donne encore aujourd'hui un aspect si grandiose à cette portion de la vallée.

Louvois imprimait la même activité aux travaux de Mansart. La grande galerie, l'aile du sud étaient terminées. Le grand Commun s'achevait; on construisait la grande Orangerie, l'église de Notre-Dame, le Couvent des Récollets, et l'on dépensa dans les deux années, 1683 et 1684, 9,723,216 livres 17 sous 2 deniers, sur lesquels 3,209,506 livres étaient employées pour les eaux.

1685. — Ce que Louis XIV aurait surtout voulu pour Versailles, c'était qu'on pût y faire passer un cours d'eau. Déjà, vers 1670, on avait été sur le point de commencer un canal qui devait amener les eaux de la Loire. Le traité allait être signé, quand on renonça à l'exécution de ce projet par suite d'observations échangées entre Riquet, l'auteur du projet et l'abbé Picard, devant Charles Perrault, alors premier commis de Colbert, qui rapporte ainsi cette scène curieuse :

« Vers ce temps-là, dit-il, on proposa d'amener à Versailles une portion de la rivière de Loire. M. Riquet, qui a fait le canal de la communication des deux mers, était l'entrepreneur de ce travail, et le devait exécuter moyennant la somme de 2,400,000 livres. Le traité allait être signé, lorsque, ayant par hasard parlé de cette proposition à M. l'abbé Picard, de l'Académie des Sciences, celui-ci me dit que la chose était impossible; qu'il avait nivelé le terrain, fort légèrement à la vérité, mais suffisamment pour pouvoir assurer qu'il n'y avait pas assez de pente pour l'amener sur la montagne de Satory, vis-à-vis de Versailles, où on devait la conduire. J'en parlai à M. Colbert, qui marqua du chagrin de ce que je lui disais; il m'ordonna cependant de faire venir

M. l'abbé Picard, qui lui dit positivement les mêmes choses. M. Colbert, fâché de voir de l'obstacle à la satisfaction qu'il espérait donner au Roi, poussa un peu M. l'abbé Picard, en lui disant qu'il devait prendre garde à ce qu'il avançait; que M. Riquet n'était pas un homme ordinaire, et que la réussite du canal de la communication des deux mers était un préjugé, qu'il ne se trompait pas aussi lourdement qu'on voulait le faire entendre. M. l'abbé Picard, sans répondre un seul mot à M. Colbert, fit une révérence et se retira. Ce procédé me surprit un peu, et il me parut que ce ministre ne s'y attendait pas.

« Ceci se passa au bout de la bibliothèque de M. Colbert. Comme il retournait gagner son cabinet, je lui dis que, s'il le jugeait à propos, je mettrais aux mains M. Riquet et M. l'abbé Picard, sans que ni l'un ni l'autre s'aperçût que ce fût à dessein, et que je lui rapporterais, le plus fidèlement qu'il me serait possible, la conversation qu'ils auraient ensemble; que je prierais M. Riquet de vouloir bien m'instruire de son dessein, et que M. l'abbé Picard, que j'aurais mandé, survenant là-dessus, je les ferais entrer facilement en une dispute qui pourrait éclaircir bien des choses. M. Colbert approuva ma pensée; et le lendemain, je les envoyai prier tous deux de me venir trouver.

« Quand M. Riquet fut venu, car je l'avais mandé le premier, je lui dis : M. Colbert m'a ordonné, Monsieur, de prendre connaissance de la belle entreprise que vous allez commencer pour faire venir une partie de la rivière de Loire, parce qu'il veut que je lui en rende compte et que j'entre dans le détail de cette affaire, pour en régler les payements avec vous. Je vous avoue, Monsieur, poursuivis-je, que la chose me paraît bien difficile; car Versailles est sur une éminence, et la rivière de Loire

est assurément dans le plus bas des plaines où elle passe. — Cela est vrai, monsieur, reprit-il, mais le niveau est plus juste que tous les raisonnements que l'on peut faire à la boule-vue et sur de simples apparences. J'ai fait jeter des niveaux depuis la Loire, où je veux la prendre, jusqu'à l'endroit où je la dois mener, et je suis sûr de mon affaire; j'ai de la pente au delà de ce qu'il m'en faut. — On m'a dit, repris-je, que vous promettiez de rendre l'eau de la Loire sur le haut de la montagne de Satory. — Je ne sais ce qu'ils me content, m'interrompit-il, de la montagne de Saint-Satory. — Il n'y a point, lui dis-je, de saint à cette montagne, elle se nomme simplement la montagne de Satory; et vous avez, apparemment, fait espérer que vous conduiriez là, l'eau que vous promettez, car M. Lenôtre dit, il y a deux jours, au Roi, en l'accompagnant sur les bords du canal de Versailles, que ce serait une belle chose de voir descendre les vaisseaux de la rivière de Loire, avec leurs voiles, le long de la montagne, en manière de ramasse, et s'en venir flotter sur le canal. M. Lenôtre n'a pu parler ainsi, que le Roi ne lui eût dit que vous amèneriez l'eau de la Loire sur la montagne de Satory. Le Roi n'a pu le dire qu'après M. Colbert, ni M. Colbert qu'il ne l'ait appris de votre bouche. — Ce que j'ai promis, répondit M. Riquet, je le ferai en galant homme.

« Dans ce moment, M. l'abbé Picard entra dans mon cabinet.

« Monsieur, lui dis-je, vous aimez les belles choses, et surtout celles qui ont du merveilleux. On va faire à Versailles ce que l'on n'a jamais cru possible. M. Riquet s'engage d'amener une partie de la rivière de Loire sur le haut de la montagne de Satory; jugez quels jets d'eau l'on pourra faire, ayant une rivière en ce lieu là. — Il ne

faut plus de pompes, ni de moulins, répondit M. l'abbé Picard; mais je tiens la chose bien difficile, et monsieur me pardonnera, s'il lui plaît, si je doute que l'eau de la Loire puisse monter à la hauteur du rez-de-chaussée du Château de Versailles, bien loin de pouvoir s'élever sur la montagne. Tout le monde sait que la Seine, à l'endroit de Saint-Germain-en-Laye, est plus basse en été de quatre-vingts pieds que le rez-de-chaussée de Versailles; or, de croire que la Loire, en quelque endroit qu'on la prenne, soit plus haute que la Seine de quatre-vingts pieds, il n'est pas aisé de se l'imaginer. — Les imaginations, dit M. Riquet, doivent le céder à des mesures justes que l'on a prises. — Ces mesures, reprit M. l'abbé Picard, ne sont pas aisées à prendre, et je doute que les niveaux ordinaires soient suffisamment bons pour des distances aussi grandes que celles-là. — Ils se dirent encore plusieurs choses, où je vis que M. Riquet n'était pas bien sûr de son affaire.

« Je fis le rapport fidèlement de cette conversation à M. Colbert, qui, quelques jours après, nomma M. Picard et plusieurs autres de l'Académie des Sciences, pour aller tout de nouveau niveler la pente qu'il pouvait y avoir de la rivière de Loire à Versailles. On leur donna des ordres du Roi pour entrer dans tous les lieux où ils auraient besoin de faire passer leur niveau, avec un exempt de la Prévôté pour les faire exécuter, en cas qu'il s'y trouvât quelque résistance. Le nivellement fut fait avec toute l'exactitude possible, et avec des niveaux d'une justesse infiniment plus grande que celle des gens de M. Riquet, la plupart maçons de village; et il fut trouvé que l'eau viendrait plus bas que le pied du haut de Versailles, et qu'ainsi elle ne produirait pas les effets pour lesquels on avait désiré de l'avoir. Cette précaution

n'épargna pas seulement au Roi, 2,400,000 livres, et peut-être davantage (car ces sortes de dépenses excèdent toujours de beaucoup les projets qu'on en dresse), mais le trouble, l'inquiétude et le dommage qu'on aurait faits dans tous les pays où l'on aurait passé, en leur faisant acheter très cher la grâce de ne pas traverser leurs terres, sans compter la honte d'avoir bouleversé tant de bois, de villages et de maisons, inutilement. »

Ce que n'avait pu exécuter Colbert, Louvois brûlait du désir de le faire. Mais les nivellements faits par l'abbé Picard, ne lui permettant pas de revenir au projet de Riquet, il chercha si quelqu'autre cours d'eau ne pourrait remplacer celui de la Loire. Ayant remarqué l'élévation constante des terrains de Versailles à Maintenon, et la rapidité du cours de l'Eure, il pensa que là peut-être se trouvait la solution du problème tant désiré. Il communiqua cette idée à Vauban et à Lahire, de l'Académie des Sciences, et chargea ce dernier des nivellements nécessaires pour reconnaître à sa source la hauteur de l'Eure. La source de cette rivière est dans le Perche. Lahire partit de Versailles dans le mois d'octobre 1684, nivelant toujours en remontant le cours de l'Eure. Arrivé à Pontgouin, à sept ou huit lieues au delà de Chartres, il trouva enfin qu'en cet endroit l'Eure était haute de vingt-sept mètres au dessus du réservoir de la grotte, le plus élevé de Versailles. Après avoir exactement vérifié toutes ses observations, il revint tout joyeux annoncer cette nouvelle au ministre. On peut juger si elle fut agréablement reçue. Louvois voulait qu'on commençât immédiatement les travaux. Mais Lahire lui ayant représenté que dans une entreprise pareille on ne pouvait prendre trop de précautions, et qu'un nouveau nivellement était nécessaire avant de commencer, on

remit cette opération au printemps de 1685. Lahire, Cassini, Sédileau et la plupart des membres de l'Académie des Sciences, présidèrent à ce nouveau nivellement qui vint confirmer l'exactitude du premier.

Louvois chargea Vauban d'exécuter ce vaste projet. Trente mille hommes furent employés aux travaux, un tiers d'ouvriers, le reste composé de divers régiments réunis dans un camp près de Maintenon, sous la conduite du marquis d'Uxelles.

Par le projet gigantesque de Louvois qu'allait exécuter Vauban, il ne s'agissait plus, comme dans les travaux hydrauliques antérieurs, d'amener à Versailles quelques filets d'eau recueillis à grand'peine, c'était une rivière qu'on allait faire couler dans le séjour royal; œuvre digne des Romains et du génie de Vauban, et dont la réussite aurait complétement changé l'aspect de Versailles.

On construisit d'abord à Pontgouin, où commençait le canal, une immense retenue en pierres de taille qui existe encore aujourd'hui, pour accumuler en ce lieu les sources de l'Eure, et les diriger abondamment et à volonté dans le canal. Ce canal, dont le développement était de 44 kilomètres entre Pontgouin et Maintenon, comprenait des remblais qui n'avaient pas moins de 23 mètres de hauteur, 118 mètres de largeur à leur base et 16 mètres à leur couronnement. Tout ce premier travail fut fait en moins d'une année. Louvois était ravi et venait visiter les travaux deux fois par mois. Mais ce qui restait à faire était la partie la plus difficile; il s'agissait de faire franchir à l'Eure la vallée de Maintenon, sur un aquéduc de 5,920 mètres de longueur, percé de 242 arcades de 13 mètres de largeur. Ces arcades, suivant la profondeur de la vallée, auraient été

tantôt simples, tantôt doubles, tantôt triples. La plus grande hauteur de l'aquéduc dans le fond de Maintenon, où il devait y avoir trois rangées d'arcades superposées, aurait été de 68 mètres.

Pour élever un pareil monument, il fallait de nombreux matériaux ; Vauban rechercha et mit en usage toutes les carrières des environs, mais surtout celle d'Épernon, qui réunissait toutes les qualités désirables. Les chaux qui devaient entrer par masses dans la composition de ce grand ouvrage furent tirées de Germonval.

Mais Épernon d'un côté, et Germonval de l'autre, étaient à plus de 12 kilomètres de Maintenon, et Vauban comprit bien que toutes les bêtes de somme du pays, mises en réquisition, ne pourraient suffire à charger les matériaux nécessaires à la construction de ce grand édifice. On n'avait pas alors, comme aujourd'hui, la ressource des voies ferrées ; il se servit de celle des canaux. Avec l'armée qu'il avait à sa disposition, il fit creuser un canal d'Épernon à Maintenon, et un autre de Germonval au même lieu. Ainsi, avec des bras il creusait des canaux, avec les canaux il apportait des matériaux, et avec ces matériaux, il construisait son aquéduc (1). On voit quel immense travail Vauban avait entrepris, mais il n'y a pas à douter qu'il l'eût mené à bonne fin, si la guerre ne fût pas venue l'interrompre.

Dans le plan qu'il avait dressé de ce canal, l'eau, une fois sortie de ce long aquéduc, devait couler dans un lit de terre jusqu'aux étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy. Mais comme l'Eure pouvait ne pas fournir en tous temps la même quantité d'eau, il était nécessaire d'établir, sur le parcours du canal, de grandes réserves qui permissent

(1) *Journal du Génie civil*, août 1846.

de maintenir toujours le même niveau. De là, la création des étangs de la Tour, du Perray, de Saint-Hubert, de Hollande et de Mesnil-Saint-Denis. Ces grandes réserves devaient s'alimenter du trop-plein du canal, lorsque les eaux étaient hautes, de l'eau des sources des environs et de celles des pluies et des neiges, qui leur étaient amenées par un système de rigoles les faisant communiquer entre elles et avec le canal.

Tel était, dans son ensemble, le grand projet conçu par le génie de Vauban.

Pendant qu'une armée travaillait ainsi sous les ordres de Vauban, d'autres armées d'ouvriers remplissaient Versailles même et ses environs. Mansart achevait le Château par la construction de l'aile du nord. Le château d'eau et les réservoirs de l'Opéra venaient remplacer ceux que les nouvelles constructions avaient fait disparaître. Les monuments commencés dans la ville s'achevaient. Pour recevoir l'eau des étangs de Saclay on creusait les réservoirs de Gobert, enfin on pressait les travaux de la machine de Marly, et tout annonçait que l'eau de la Seine allait arriver triomphante à Versailles. Aussi, cette année 1685, 11,443,510 livres 6 deniers furent dépensés à Versailles, dont 6,224,544 livres pour les travaux hydrauliques.

1686. — Pendant tout le cours de l'année 1686, Louvois ne cessa de stimuler par sa présence l'armée de travailleurs réunie à Maintenon. Il encourageait leur zèle par de nombreuses gratifications, et chercha à l'augmenter encore en y attirant le Roi, qui vint examiner les travaux, passer la revue des troupes et distribuer des récompenses.

Une surprise agréable attendait Louis XIV à son retour à Versailles. La machine de Marly, dont on se pro-

mettait de si grands effets, était enfin terminée, et l'eau de la Seine coulait dans les réservoirs de Montbauron. Le Roi, dans son contentement, fit venir Deville, le félicita de ce résultat, et, pour lui montrer toute sa satisfaction, il lui accorda une gratification de 100,000 liv., le nomma gouverneur de la machine, avec une pension de 12,000 livres par année, et lui fit construire, à Louveciennes, une habitation qui devint plus tard le séjour de Mme Du Barry.

Versailles devenait de plus en plus la personnification de Louis XIV; il se mirait en quelque sorte dans son ouvrage. Tous les arts s'y donnaient rendez-vous. Aucun palais, aucuns jardins, ne renfermaient tant de richesses unies à tant de grandeur. La nature elle-même venait de se soumettre à la volonté du roi, et, franchissant des obstacles qui paraissaient insurmontables, la Seine allait enfin unir ses eaux à celles de l'Eure, pour satisfaire les plaisirs du monarque. Versailles, c'était lui. Rien ne le flattait davantage que de louer sa création. C'était là, dans ses magnifiques appartements tout resplendissants d'or et d'argent, qu'il aimait à étaler sa grandeur. Déjà, en 1685, il avait exigé que le doge de Gênes vint à Versailles signer le traité de paix de la France avec la République. Il le reçut avec la plus extrême magnificence et ne manqua pas surtout de lui faire voir toutes les beautés de son Versailles. Tout le monde connaît la réponse pleine de dignité que le doge fit à l'un des personnages qui l'accompagnaient, et qui lui demandait s'il ne voyait pas en ce lieu des choses rares : « Ce que j'y vois de plus rare, dit-il, c'est de m'y voir. » Cette année 1686, la même pompe accompagna la réception des ambassadeurs de Siam. On leur fit admirer, dans le plus grand détail, toutes les curiosités de Versailles, et ils

reportèrent jusqu'au fond de l'Asie, avec le nom de Louis XIV, le souvenir des splendeurs de Versailles, que nous avons retrouvé vivant chez les ambassadeurs de ce même pays, venus de notre temps visiter à leur tour le palais du grand roi.

1687. — Ce que Louis XIV ne pouvait éviter au milieu de toutes ses grandeurs, c'était d'être atteint par les infirmités auxquelles tous les hommes sont sujets. Une opération douloureuse le retint immobile toute la fin de l'année 1686 et le commencement de 1687. A peine fut-il guéri, qu'il se livra de nouveau à son goût pour les constructions et les embellissements. La création de Marly, les bâtiments nombreux qu'il y faisait faire, l'avaient un peu distrait de Versailles. Mais il y revint bientôt, et l'on fit, cette année 1687, un nouveau bosquet pour y placer les groupes de marbre de la grotte de Thétis, disparue dans la nouvelle construction de l'aile du nord (1), et le bosquet de la Colonnade.

On se rappelle que, sur un désir de madame de Montespan, Louis XIV fit élever le pavillon du Trianon de porcelaine. Maintenant que toute relation avait cessé d'exister entre eux, et que le Roi était uni en mariage à madame de Maintenon, ce lieu dont les souvenirs avaient cessé d'être agréables, devait disparaître. On construisit alors, sur les plans de Mansart, le joli palais en marbre, à l'italienne, qui porte aujourd'hui le nom de Grand-Trianon.

Toutes ces nouvelles constructions, et les dépenses considérables qu'elles occasionnaient, n'arrêtaient pas le grand travail exécuté par Vauban. Presque toutes les réserves et les nombreuses rigoles qui les reliaient

(1) Sous Louis XVI on fit, d'après les dessins de Robert, le bosquet des *Bains d'Apollon* actuel, pour y placer ces beaux groupes.

étaient terminées; tous les efforts se concentraient sur la construction de l'aquéduc de Maintenon, dont on voyait s'élever les premières et majestueuses arcades. Pendant ce temps, s'achevaient tous les autres travaux hydrauliques commencés autour de Versailles; 6,423,724 livres y furent consacrées, sur les 11,209,739 livres 2 sous 5 deniers, dépensés pendant les années 1686 et 1687, pour les travaux de Versailles.

1688. — Tandis que Louis XIV était ainsi occupé à faire de Versailles et de ses environs un séjour unique, un orage se formait à l'étranger. Tous ses ennemis se réunissaient contre lui, la ligue d'Augsbourg venait d'être signée, et Louvois sentait que la guerre n'allait pas tarder à éclater. Aussi pressait-il l'achèvement du grand projet qu'il avait conçu, et que le roi brûlait du désir de voir réussir. Vauban demandait encore deux ans pour la construction de son aquéduc, mais Louvois espérait qu'en augmentant le nombre des ouvriers et en répandant abondamment l'argent, l'année 1688 pourrait le voir terminé. Pour stimuler les travailleurs, il ne quittait presque plus Maintenon; le roi y vint encore plusieurs fois cette année distribuer des récompenses aux soldats, et il y engloutit 15,000,000 livres.

Malgré tous ces efforts, la guerre ayant éclaté au commencement de septembre, les troupes réunies à Maintenon furent dirigées sur l'Allemagne, Vauban alla présider au siége de Phalsbourg, et les travaux de l'Eure furent suspendus pour ne jamais être repris. Ainsi cette grande entreprise resta inachevée.

J'ai dit que pour assurer le niveau du canal qui devait amener l'eau de l'Eure à Versailles, on avait établi, sur le plateau qui s'étend de Rambouillet à Trappes, de grandes réserves se communiquant entre elles par des

rigoles. Ces réserves ne furent point perdues. Recevant déjà l'eau des sources, des pluies et des neiges des plaines environnantes, elles furent reliées par d'autres rigoles aux étangs de Trappes, de Bois-d'Arcy, et à ceux des plaines de Saclay, et formèrent ce grand système des étangs et rigoles, qui fournit encore aujourd'hui à Versailles une partie de l'eau qui y est consommée.

Ici se terminent les grands travaux hydrauliques de Versailles sous Louis XIV. On a vu comment, pendant vingt-quatre ans, le plaisir de voir dans son parc des eaux jaillissantes, passant chez lui à l'état de passion, fit éclore les différents systèmes qui fournissent d'eau notre ville. Trois espèces d'eau arrivaient alors abondamment à Versailles : l'eau des étangs, l'eau des sources amenée par l'aquéduc de Roquencourt, et l'eau de la Seine fournie par la machine de Marly.

Ces trois sortes d'eau existent encore aujourd'hui à Versailles, mais dans des conditions bien différentes. Tous les étangs du Nord ont été supprimés. Plusieurs des plus considérables du Sud ont été desséchés, et les autres, presque abandonnés pendant de longues années, fournissent une bien moins grande quantité d'eau, malgré les soins qui leur ont été donnés depuis. L'aquéduc de Roquencourt, qui amenait de l'eau de source assez abondamment pour fournir toutes les fontaines de la ville de Louis XIV, mal entretenu, ainsi que les sources dont la plupart se sont perdues sous le règne de Louis XV et pendant la Révolution, donne à peine aujourd'hui un filet d'eau. Quant à l'ancienne machine de Marly, elle fut abandonnée à cause de sa vétusté, et remplacée par une machine à vapeur pouvant à grand'-peine fournir aux besoins journaliers de la ville. Versail-

les aurait pu ainsi se voir un jour privé d'eau, si un habile ingénieur, que nous voyons avec bonheur placé aujourd'hui à la tête de la direction des Eaux de la Liste civile (1), n'était venu créer une nouvelle machine aussi admirable dans sa simplicité qu'étonnante dans ses résultats, et qui pourra suffire à tous les besoins présents et à venir de la ville, lorsque les grandes conduites de distribution seront enfin placées.

Je m'arrête ici, mon intention n'étant point de parler de l'état actuel des eaux. Sous ce rapport, je recommande à toutes les personnes qui voudraient s'éclairer à ce sujet, le livre fort bien fait de M. Vallès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur les eaux de Marly et de Versailles.

Résumons-nous en quelques mots. — Nous avons vu d'abord Louis XIV faire quelques embellissements aux jardins; puis peu à peu les agrandir, les orner de jets d'eau, de statues, augmenter les bâtiments, les dépendances, y créer enfin une ville, un palais magnifique, et venir y fixer son séjour. En suivant cette marche progressive dans les registres des dépenses des Bâtiments du Roi, véritable trésor où est écrite par livres, sous et deniers, l'histoire des arts, des lettres et des sciences, parties si intéressantes de ce règne, et où l'on trouve non-seulement les dépenses de Versailles, mais celles de toutes les autres maisons royales embellies et réparées par le grand Roi, on voit que la somme dépensée à Versailles, la plus considérable de toutes les sommes consacrées aux bâtiments, s'est élevée, de l'année 1664 à l'année 1688, où nous faisons finir ces recherches, à 89,813,693 livres 15 sous 3 deniers, ce qui, d'après

(1) M. Dufrayer.

les calculs de M. Pierre Clément, dans son recueil des lettres et instructions de Colbert, ferait 449,068,468 fr. 85 c. de notre monnaie actuelle.

Et les travaux hydrauliques dont nous nous occupons, en ne comprenant que ceux du dehors et en laissant dans les dépenses générales les bassins et les bosquets du Parc, se seraient élevés à la somme de 39,151,361 livres, ou à celle de 195,756,805 francs de notre monnaie actuelle.

Total général des dépenses faites à Versailles, sous Louis XIV, de l'année 1664 à l'année 1688, relevées sur les registres des dépenses des bâtiments du Roi.

En 1664. . .	776,899	livres	»	sous	»	deniers.
1665. . .	757,848	—	»	—	»	—
1666. . .	291,458	—	10	—	2	—
1667. . .	196,658	—	18	—	8	—
1668. . .	335,577	—	»	—	»	—
1669. . .	688,829	—	14	—	»	—
1670. . .	1,455,001	—	10	—	8	—
1671. . .	2,745,089	—	9	—	»	—
1672. . .	2,378,631	—	12	—	»	—
1673. . .	641,413	—	8	—	7	—
1674. . .	830,939	—	10	—	8	—
1675. . .	1,593,462	—	17	—	8	—
1676. . .	1,395,883	—	2	—	6	—
1677. . .	1,290,847	—	9	—	10	—
A reporter. .	15,378,540	livres	3	sous	9	deniers.

Report. . .	15,378,540 livres	3 sous	9 deniers.
1678. . .	2,439,720 —	13 —	2 —
1679. . .	5,485,170 —	15 —	4 —
1680. . .	5,698,849 —	16 —	7 —
1681. . .	5,348,338 —	11 —	1 —
1682. . .	4,161,209 —	6 —	» —
1683. . .	3,715,758 —	2 —	8 —
1684. . .	6,007,458 —	14 —	6 —
1685. . .	11,443,510 —	» —	6 —
1686. . .	4,732,595 —	17 —	1 —
1687. . .	6,477,143 —	5 —	4 —
1688. . .	18,925,398 —	9 —	3 —
	89,813,693 livres	15 sous	3 deniers.

ou, d'après les calculs de M. Pierre Clément : 449,068,468 francs 85 centimes de la monnaie actuelle.

Total général des dépenses faites pour les travaux hydrauliques de Versailles, sous Louis XIV, de l'année 1664 à l'année 1688 où ils furent terminés, relevées sur le registre des dépenses des bâtiments du Roi.

Année 1664.	55,088	livres.
1665.	52,360	—
1666.	67,141	—
1667.	59,407	—
1668.	155,773	—
1669.	95,939	—
1670.	108,553	—
A reporter. . . .	594,261	livres.

Report.	594,261	livres.
1671.	896,891	—
1672.	816,052	—
1673.	63,493	—
1674.	11,280	—
1675.	58,164	—
1676.	119,066	—
1677.	181,585	—
1678.	416,554	—
1679.	732,541	—
1680.	1,614,023	—
1681.	1,141,028	—
1682.	1,228,766	—
1683.	1,432,591	—
1684.	1,776,915	—
1685.	6,224,544	—
1686.	3,821,128	—
1687.	2,602,594	—
1688.	15,419,885	—
	39,151,361	livres.

ou, d'après les calculs de M. Pierre Clément : 195,756,805 francs de notre monnaie actuelle.

Ordre de succession des travaux hydrauliques de Versailles, sous Louis XIV.

AU NORD.

1664. — Étang de Clagny, établissement des pompes.
1675. — Étang de Glatigny.
1678. — Étang des Gressets.
1678. — Étang du Clos-Toutin.
1679. — Étang du Bel-Air.

1679. — Étang du Chesnay.
1679. — Étang de Chevreloup.
1681. — Machine de Marly.
1684. — Réservoir de Louveciennes.

AU SUD.

1671. — Étang du Val, à la Minière.
1671. — Réservoir de Satory.
1677. — Étang de Trappes.
1677. — Étang de Bois-d'Arcy.
1679. — Étang de Choisy.
1679. — Pièce d'eau des Suisses.
1682. — Étangs de Saclay.
1682. — Étang de Villiers.
1682. — Étang d'Orsigny.
1682. — Étang de Trou-Salé.
1686. — Étang de Latour.
1686. — Étang de Hollande.
1686. — Étang du Perray.
1686. — Étang de Saint-Hubert.
1686. — Étang du Mesnil-Saint-Denis.

SOURCES.

De 1669 à 1678. — Source de Saint-Cyr.
— — — Source de Maltourte.
— — — Source du Chesnay.
— — — Source de Saint-Pierre.
— — — Source de Saint-Antoine.
— — — Source de Trianon.
— — — Source de la Porte de Bailly.
— — — Source de Ville-d'Avray.
1678. — Source de Roquencourt.
— — Source des Fonds-Maréchaux.

Total général, par chapitres et par ordre chronologique, des diverses dépenses faites pour amener les eaux à Versailles.

POMPES POUR AMENER LES EAUX DE L'ÉTANG DE CLAGNY.

1664.	14,500	liv.
1665.	14,449	
1671.	1,200	
1672.	4,382	
1673.	29,736	
1674.	1,804	
1675.	3,700	
1676.	3,346	
1677.	7,917	
1678.	7,575	
Total.	92,609	liv.

AQUÉDUCS ET RIGOLES.

1664.	12,180	liv.
1674.	1,372	
1680.	48,156	
1681.	294,353	
1685.	1,756,268	
1686.	559,417	
1687.	74,637	
1688.	7,459	
Total.	2,783,842	liv.

CONDUITES DE FER ET DE PLOMB.

1664.	21,037	liv.
1665.	37,911	
A reporter. . . .	58,948	liv.

Report.	58,948 liv.
1666.	67,141
1667.	59,407
1668.	6,000
1669.	42,137
1670.	4,265
1671.	75,000
1672.	7,200
1675.	3,988
1676.	74,200
1680.	553,117
1681.	200,000
1682.	307,910
1683.	120,920
1684.	205,574
1685.	352,210
1686.	143,634
1687.	234,925
1688.	215,632
Total.	2,732,208 liv.

EAUX DE LA MÉNAGERIE.

1664.	37,000 liv.
1677.	8,301
Total.	45,301 liv.

RÉSERVOIRS DU CHATEAU, FAITS POUR RECEVOIR LES EAUX *DE* L'ÉTANG DE CLAGNY, PAR LES POMPES. — Détruits en 1686.

1668.	900 liv.
1669.	1,005
A reporter.	1,905 liv.

Report.	1,905 liv.
1670.	31,000
1671.	125,906
1672.	108,389
1674.	2,600
1676.	2,000
Total.	271,800 liv.

GRAND CANAL.

1668.	148,873 liv.
1669.	49,269
1670.	52,275
1671.	405,542
1672.	411,100
Total.	1,067,059 liv.

RECHERCHES DES SOURCES POUR AMENER LES EAUX A BOIRE.

1669.	2,428 liv.
1670.	7,500
1671.	5,037
1672.	1,500
1676.	8,595
1677.	61,067
1678.	5,096
1681.	35,315
1685.	106,049
1686.	14,948
1687.	49,941
1688.	30,946
Total.	328,422 liv.

Travaux pour mener l'eau de l'Étang de Clagny à Trianon, et la ramener du Canal à l'Étang de Clagny.

ÉTABLISSEMENT DES POMPES A MOULINS A VENT.

1670.	13,513 liv.
1671.	110,356
1672.	113,045
1673.	13,155
1674.	2,688
1675.	5,956
1676.	3,538
1677.	12,058
1678.	1,000
Total.	275,309 liv.

Travaux pour amener à Versailles les eaux de la rivière de Bièvre. — Étang du Val. — Établissement des pompes à moulins à vent et du réservoir de Satory, pour recevoir l'eau de la Bièvre.

ÉTANG DU VAL.

1671.	9,750 liv.
1674.	551
Total.	10,301 liv.

POMPES ET RÉSERVOIR.

1671.	174,100 liv.
1672.	170,436
1673.	20,602
A reporter. . . .	365,138 liv.

Report.	365,138 liv.
1674.	2,265
1675.	8,745
1676.	939
1677.	8,778
1678.	2,898
Total.	388,763 liv.
Étang	10,301
Total général. . . .	399,064 liv.

ÉTANG DE GLATIGNY, FAIT POUR LE SERVICE DES JARDINS DU CHATEAU DE CLAGNY.

1675.	33,775 liv.
1676.	24,448
1678.	600
Total	58,823 liv.

ÉTANG DE TRAPPES, FAIT EN PARTIE PAR LE RÉGIMENT SUISSE DE CRESPY.

1677.	16,600 liv.
1678.	65,142
1679.	62,055
1680.	164,000
Total.	307,797 liv.

ÉTANG DE BOIS-D'ARCY, FAIT EN PARTIE PAR LE RÉGIMENT SUISSE DE CRESPY.

1677.	16,500 liv.
1678.	15,798
1679.	62,900
1680.	164,920
Total.	260,118 liv.

AQUÉDUC DE SATORY, CONSTRUIT POUR AMENER A VERSAILLES LES EAUX DE TRAPPES ET DE BOIS-D'ARCY.

1677.	49,389 liv.
1678.	79,050
1679.	77,007
1680.	43,810
1681.	11,400
Total.	260,656 liv.

AQUÉDUC DE ROCQUENCOURT, FAIT POUR AMENER L'EAU DES SOURCES DE LA FORÊT DE MARLY A VERSAILLES.

1678.	154,132 liv.
1679.	180,419
1680.	123,151
1681.	17,300
1682.	33,922
1683.	30,000
1685.	39,817
Total.	578,741 liv.

ÉTANG DES GRESSETS.

1678.	75,014 liv.
1679.	170,947
1680.	182,444
1681.	2,014
Total.	430,419 liv.

ÉTANG DU CLOS-TOUTIN.

1678.	10,247 liv.
1679.	15,650
A reporter.	25,897 liv.

Report.	25,897 liv.
1680.	112,250
1681.	1,726
Total.	139,873 liv.

ÉTANG DU CHESNAY.

1679.	17,709 liv.
1680.	85,557
1681.	579
Total.	103,845 liv.

ÉTANG DE CHEVRELOUP OU DE TRIANON.

1679.	40,787 liv.
1680.	74,050
1681	9,134
Total.	123,971 liv.

BASSIN DE CHOISY, FAIT POUR RÉUNIR LES EAUX DE SOURCES DE SAINT-CYR, POUR LE SERVICE DE LA MÉNAGERIE.

1679.	46,235 liv.
1680.	55,950
1681.	6,070
Total.	108,255 liv.

PIÈCE D'EAU DES SUISSES, CREUSÉE PAR LE RÉGIMENT SUISSE DE SURBECK.

1679.	60,832 liv.
1680.	105,618
1681.	127,800
1682.	82,369
1683.	5,700
Total.	382,319 liv.

MACHINE DE MARLY ET RÉSERVOIR DE LOUVECIENNES.

1681.	215,735 liv.
1682.	515,815
1683.	970,828
1684.	713,776
1685.	678,183
1686.	415,183
1687.	248,957
1688.	3,074
Total.	3,761,551 liv.

AQUÉDUC OU GROS MUR DE MONTREUIL, CONSTRUIT POUR AMENER L'EAU FOURNIE PAR LA MACHINE DE MARLY, DE LA BUTTE DE PICARDIE AUX RÉSERVOIRS DE MONTBAURON.

1684.	300,000 liv.
1685.	300,000
Total.	600,000 liv.

RÉSERVOIRS DE MONTBAURON, CREUSÉS POUR RECEVOIR L'EAU FOURNIE PAR LA MACHINE DE MARLY.

1684.	192,000 liv.
1685.	93,000
Total.	285,000 liv.

ACHAT DE TERRES POUR ÉTABLIR LES RIGOLES ET LES ÉTANGS DES PLAINES DE SACLAY.

1681.	218,602 liv.

ÉTANGS DE SACLAY.

1682.	288,750 liv.
1683.	305,143
1684.	857,565
1685.	142,811
Total.	1,594,269 liv.

CANAL POUR AMENER A VERSAILLES LES EAUX DE LA RIVIÈRE D'EURE, CONSTRUCTION DE L'AQUÉDUC DE MAINTENON ET ÉTABLISSEMENT DES ÉTANGS DE RÉSERVE.

1685.	2,264,106 liv.
1686.	2,686,585
1687.	1,994,136
1688.	15,162,774
Total.	22,107,601 liv.

POMPE CONSTRUITE DANS LA MAISON DE SAINT-CYR, POUR ÉLEVER L'EAU DES SOURCES DANS UN RÉSERVOIR.

1686.	5,361 liv.

PARALLÈLE

ENTRE

L'ONUPHRE DE LA BRUYÈRE

ET

LE TARTUFFE, DE MOLIÈRE

Par M. AUBLÉ, Membre correspondant.

Lorsque deux écrivains moralistes, nés dans un même siècle, étudient une même société, il est rare qu'ils ne se rencontrent pas quelquefois dans leurs peintures, surtout s'ils expriment quelques-uns de ces travers ou de ces vices qui distinguent particulièrement une époque, sans laisser d'intéresser tous les hommes par leur caractère constant et universel. C'est ce qui est arrivé à Molière et à La Bruyère. Le premier, dans son *Tartuffe*, avait dénoncé et flétri à jamais tous les faux dévots, classe si nombreuse et si redoutable, surtout dans un siècle religieux comme était celui de Louis XIV. Ce vice si grave, si caractéristique, avait déjà frappé un grand écrivain, Pascal : c'était l'hypocrisie surtout qu'il avait démasquée et poursuivie dans les *Provinciales* : car le sophisme, en morale, est bien une sorte d'hypocrisie ; et quels sophismes plus dangereux que ceux de ces casuistes qui renversaient toutes les notions du bien et du mal, et excitaient au vice et au crime, en les rendant

moins odieux ? Moraliste comme Molière et comme Pascal, La Bruyère, sur ce terrain, devait se rencontrer avec eux. Sa galerie de caractères n'aurait pas été complète si l'hypocrite n'y avait figuré ; l'œuvre même du poète ne le dispensait peut-être pas de cette peinture. Lui cependant, si bon appréciateur des ouvrages de l'esprit, si bon juge de Corneille, de Racine, même de Molière, et qui mieux que personne devait être capable de prononcer sur un caractère, n'approuva pas de tout point le tableau du grand poète ; certains traits lui parurent ou forcés ou trop faibles. Placé dans une condition toute différente, libre des obligations imposées à un auteur dramatique, il voulut les retoucher. Au lieu de demeurer l'imitateur ou le copiste de Molière, il traita le même sujet d'une façon originale ; il conçut et refit le portrait à sa manière. Les noms furent changés ; l'hypocrite devint le faux dévot ; Tartuffe reparut, avec de graves corrections, sous les traits d'Onuphre.

Permettez-moi, Messieurs, de comparer le portrait du poète à celui du moraliste.

Tartuffe, c'est l'hypocrite, mais l'hypocrite que l'on peut encore reconnaître, et qu'il n'est pas absolument impossible de confondre. Il séduit Orgon par son maintien affecté dans les églises, par ses soupirs, par ses élancements ; il achève de le gagner en refusant quelques-unes de ses aumônes, sûr d'en obtenir par là de plus considérables. Une fois reçu chez lui, il continue ses manœuvres, il critique tout ; sous prétexte de dévotion, il éloigne Orgon de ses amis, de ses proches, de ses enfants même, jusqu'à l'amener à dire :

> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Mais il se montre trop : il n'a point l'art suprême, qui est de cacher son art. Il ne se borne pas à montrer sa dévotion : il en parle, il en fait vanité. S'il sort, il va

Visiter les pauvres prisonniers ;

s'il refuse d'intercéder pour Damis, c'est que

Le ciel n'ordonne pas qu'*il* vive avec lui ;

s'il accepte la donation d'Orgon, c'est qu'il craint

Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains ;

vers la fin, s'il somme son bienfaiteur de lui livrer la maison, c'est encore pour

Venger le ciel qu'on blesse.

En un mot, il fait profession d'être dévot; il joue un rôle, et laisse voir qu'il le joue. Aussi est-il moins dangereux; il suffit, pour le reconnaître, d'un esprit droit et sensé. Les spectateurs ne sont pas trompés par ses grimaces, même un instant; ils n'ont pas besoin pour le connaître, ni qu'il soit démasqué, ni qu'il se découvre lui-même à quelque confident : c'est assez de le voir agir. Bien plus, avant qu'il ait paru sur la scène, les éloges mêmes et l'admiration d'Orgon nous ont déjà révélé un hypocrite. Quant aux personnages de la pièce, la plupart ne sont pas non plus ses dupes. Pour croire à la sincérité de Tartuffe, il faut être Orgon ou M^me^ Pernelle. Voyez Cléanthe, voyez Elmire, voyez Damis : comme tous l'ont jugé d'avance ! comme ils le redoutent ! comme ils cherchent à détromper leur frère, leur époux, leur père ! Voyez surtout cette vive et spirituelle Dorine. Ce n'est pas elle que Tartuffe pourrait surprendre par sa feinte dévotion, elle qui ne trouve en lui

Qu'affectation et que forfanterie ;

qui s'écrie que

Tout son fait n'est rien qu'hypocrisie ;

qui partout et toujours le raille, le combat, cherche à détruire ses menées.

De plus Tartuffe manque de prudence ; il ne sait pas dompter ses passions ; il s'éprend pour Elmire d'un amour téméraire, et va le lui déclarer, sans connaître ses sentiments, sans avoir le droit de compter sur le secret. Est-il rebuté une première fois, le danger qu'il court alors ne suffit pas pour l'avertir ; il se laisse surprendre une seconde. Découvert, au lieu de se retirer prudemment, il fait un éclat ; il veut profiter de la donation qu'il a entre les mains ; il somme Orgon de sortir de sa maison ; il va le dénoncer au roi, au risque de s'y faire reconnaître lui-même. En un mot, il se perd, et se perd par sa faute.

Onuphre est plus habile : c'est l'hypocrite consommé, j'allais dire le parfait hypocrite. Comme Tartuffe, c'est dans une église qu'il cherche d'abord à éprouver la crédulité de quelque homme religieux. Comme lui, il trompe par sa démarche austère, sa feinte modestie, son recueillement aux offices, ses prières, ses méditations, ses soupirs. Comme lui aussi, il refuse une aumône pour en obtenir d'autres. Quand il s'est assuré de quelque bienfaiteur, il sait mettre à profit son amitié ; tantôt il se fait donner de l'argent, tantôt il en emprunte, qu'il ne rendra jamais. Rien ne lui coûte pour réussir ; il se permet la médisance ou même la calomnie, se couvrant, dès qu'il accuse un rival, de l'intérêt du ciel. Une parole, un geste, un signe lui suffisent pour perdre un ennemi.

Plus adroit même que Tartuffe, il ne dit jamais qu'il est dévot; il se contente de le faire voir. Mais ce qui le distingue surtout, c'est qu'il est sans passions. Il ne se hasarde point, par l'appât de profits plus considérables, à disputer à des enfants la succession de leur père. Bien au contraire, il évite avec soin toute maison où il trouverait un fils à établir, une fille à pourvoir. Il en veut, dit La Bruyère, à la ligne collatérale. Là, il court moins de dangers, il est plus sûr de réussir. Il ne cherchera pas non plus à séduire la femme de son protecteur, à moins qu'il ne soit d'avance assuré de son succès. Enfin, dévoile-t-on son hypocrisie, il n'ira pas trouver le roi; tout au contraire, il l'évitera, il lui dérobera sa démarche. Plutôt que d'obéir à une imprudente cupidité, à un aveugle désir de vengeance, il renoncera tout d'abord à son entreprise; il tournera ses desseins d'un autre côté. Maître, en un mot, de ses passions et de lui-même, il entreprendra moins pour obtenir davantage; il ne donnera rien au hasard, il ne se commettra jamais; tôt ou tard, il finira par réussir.

Tels sont les deux tableaux. Vous le voyez, Messieurs, ils ont beaucoup de traits communs: ils en ont aussi quelques-uns qui diffèrent. De ces deux tableaux, quel est le vrai? Question difficile, et qu'il vaut mieux éluder peut-être que résoudre. Molière a créé un personnage, La Bruyère a tracé un caractère; de là toute la différence. Si La Bruyère n'a pas eu l'intention de critiquer le Tartuffe, comme personnage de comédie, s'il a voulu simplement montrer un faux dévot plus consommé, et plus dangereux encore parce qu'il se cache davantage, assurément il a eu raison, et il y a réussi. Onuphre est un hypocrite plus parfait que Tartuffe, car il est plus prudent, plus habile à se cacher, et il réussirait où se perd

son rival. Faut-il en conclure que son caractère soit plus vrai, plus naturel que celui de Tartuffe? loin de là. S'il fallait décider d'une manière absolue entre le poète et le moraliste, nous nous prononcerions contre le moraliste. Son portrait est trop chargé : il y a beaucoup de détails, et peut-être pas assez de vie. Ici, comme en d'autres endroits, La Bruyère est allé chercher des traits de toutes parts, sans les confondre suffisamment. Chaque détail est juste en soi, et peut convenir à tel ou tel hypocrite, mais il n'en est pas à qui ils conviennent tous; tout est vrai dans le portrait, sauf l'ensemble. Et puis, l'hypocrite de La Bruyère est trop habile en vérité, pour être vraisemblable; quel homme que ce faux dévot toujours occupé à calculer ses paroles, ses démarches, même ses gestes; qui joue son rôle tant que ce rôle peut lui être utile, et l'abandonne dès qu'il ne lui servirait plus; qui est sans travers et sans passions, que rien ne révèle au dehors, qui demeure inattaquable, et qui finit toujours par réussir, parce qu'on ne saurait ni le lasser, ni le confondre! Tous ces défauts cependant s'affaiblissent et s'effacent dans un portrait tout idéal, tout abstrait, comme celui de La Bruyère. Les Onuphres sont rares, il est vrai, mais enfin l'on peut en rencontrer. D'ailleurs, c'est un type parfait, et lors même que nul hypocrite n'en reproduirait tous les traits, tous du moins lui ressembleraient par quelque côté.

Mais, sur la scène, il est permis de douter qu'un semblable caractère puisse jamais réussir. Et d'abord, y reconnaîtrait-on l'hypocrite? Les caractères du moraliste sont faits pour être lus et médités; on a alors le temps de réfléchir sur un portrait, de l'approfondir, d'en discerner les nuances; plus elles sont délicates, plus l'esprit est satisfait de les reconnaître. Mais la comédie a d'autres

besoins : il lui faut des caractères bien tranchés ; ici, c'est le peuple qui juge, et il juge d'après une simple lecture, moins que cela, d'après une courte et rapide représentation ; les hommes éclairés n'ont plus qu'à ratifier et à expliquer son jugement. Il faut donc des traits bien nets et faciles à distinguer. « Toute peinture, a dit un cri-« tique anglais, toute peinture d'une passion dominante « renfermée dans les limites d'une pièce de cinq actes, a « besoin d'être colorée avec plus de vigueur que la na-« ture, sans quoi elle n'aurait pas le temps de produire « son effet (1). » Eh bien ! Onuphre ne répond à aucune de ces exigences. Il est exact, il est vrai, il n'est pas assez coloré pour la scène. Et puis, dans les *Caractères*, le moraliste accompagne son personnage pour nous le faire connaître, et nous prévenir contre toute confusion. Onuphre est vêtu d'un drap simple et grossier, mais nous savons qu'il porte du linge fin. Il laisserait son manteau à la femme de son ami, mais La Bruyère nous le fait suivre chez les dévotes. Rien de pareil dans une comédie : le personnage est abandonné à lui-même, et c'est par lui seul qu'il doit se faire connaître. Nous ne voyons rien que les apparences. Onuphre veut tromper ceux qui l'entourent « par une exacte imitation de la piété. » Fort bien ; mais n'est-il pas à craindre qu'il ne trompe aussi les spectateurs? Et alors que deviendrait la morale de la comédie? et Molière, si souven. accusé déjà d'avoir bafoué la vraie dévotion en même temps que la fausse, quels reproches ne se serait-il pas attirés, et cette fois peut-être non sans quelque raison?

Admettons néanmoins que l'on puisse reconnaître l'hy-

(1) Hallam, tome IV, chap. VI, *Histoire de la Littérature* aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

pocrite; certains traits le révéleront, ou le poète, comme le moraliste, trouvera quelque moyen de nous le montrer un instant dépouillé de son masque. Sera-t-il par là plus dramatique? un caractère aussi parfait, aussi idéal que celui d'Onuphre paraîtra-t-il vraisemblable? Il est possible, et c'est assez peut-être pour le moraliste; encore avons-nous fait sur ce point quelques observations; mais il n'est ni commun ni probable, il n'a point ce qui est nécessaire à la vraisemblance dramatique.

Ce n'est pas tout encore. La comédie vit de ridicule; elle ne s'accommode pas de vices trop noirs, et qui exciteraient plutôt l'indignation que le sourire. Certains critiques ont pu soutenir que le Tartuffe était une conception trop sérieuse pour la comédie. Qu'auraient-ils pensé d'Onuphre? Il est odieux; est-il jamais ridicule, lui qui fuit le ridicule plus que tout le reste? S'il avait une place au théâtre, ce serait tout au plus dans le drame moderne.

Enfin il y aurait une dernière difficulté à créer un personnage comme celui d'Onuphre : quel châtiment pourrait l'atteindre? Peut-être ne réussira-t-il pas en tous lieux; les hommes sensés sauront bien discerner ses coupables grimaces. Mais s'il trouve quelque dupe, un Orgon, par exemple, comment le démasquer? La Bruyère a voulu peindre le parfait hypocrite, et le parfait hypocrite doit réussir; car s'il ne trompe pas, si on peut le reconnaître, c'est qu'il n'est pas parfait. On ne le surprendra donc pas, car il n'est jamais en faute; on ne pourra lui trouver une faiblesse, car il est sans passions. Aussi que lui opposer? que des accusations sans preuve, de vagues soupçons, des allégations que nul ne pourrait justifier. Et à supposer même qu'on réussisse à le confondre, qu'arrivera-t-il? Onuphre

sortira sans bruit de la maison, sans autre punition qu'un insuccès; que dis-je? n'aura-t-il pas été entretenu, hébergé, enrichi peut-être par son hôte? Il ira surprendre ailleurs la crédulité d'autres dévots, il renouvellera ses manœuvres, certain de mieux réussir quelque jour. Ainsi la justice ne sera pas satisfaite; ainsi la comédie aura manqué à la morale, qui est aussi une partie de la vérité.

Mais Tartuffe, au contraire, quel personnage dramatique! et en même temps, quelle vérité dans tout son caractère! Ce n'est pas lui que l'on pourrait confondre avec les vrais dévots. Nous l'avons vu, c'est bien l'hypocrite; les spectateurs ne s'y trompent pas, et, dans la pièce même, tous les personnages d'un esprit droit le reconnaissent. Peut-on l'accuser, cependant, de se découvrir plus qu'il ne conviendrait, et de n'être pas assez habile? Il l'est assez, puisqu'il trouve un Orgon : Orgon justifie le rôle de Tartuffe. Et d'ailleurs, la crédulité du premier a-t-elle rien qui soit invraisemblable? Sa mère n'est-elle pas plus crédule encore que lui, elle qui, plutôt que de douter de Tartuffe, va jusqu'à prétendre

Qu'il ne faut pas toujours juger sur ce qu'on voit?

et pourtant, le rôle de M^me^ Pernelle n'est-il pas naturel? n'est-ce pas bien là le caractère d'une vieille femme entêtée et dévote? C'est ainsi que, dans cet admirable chef-d'œuvre, un caractère sert à expliquer et à faire comprendre tous les autres.

Ferons-nous aussi à Tartuffe un reproche de son audace, comme La Bruyère? Mais s'intéresserait-on à la peinture d'un intrigant vulgaire, qui s'enfermerait dans les limites d'une étroite prudence, et qui ne se montrerait jamais parce qu'il craindrait toujours un éclat? C'est parce que Tartuffe est hardi jusqu'à la témérité, c'est

parce qu'il forme des desseins ambitieux, parce qu'il s'introduit au sein même d'une famille, qu'il brouille un homme de bien avec son frère, avec sa femme, avec ses enfants, avec tous les siens, c'est par là, dis-je, qu'il devient dramatique. Et cependant la vraisemblance n'est pas sacrifiée; ici encore Orgon justifie Tartuffe. Si Tartuffe est si audacieux, c'est qu'Orgon, par sa crédulité, excite et encourage son audace. L'imposteur n'est-il pas sur le point de réussir? et s'il échoue, est-ce par la hardiesse de son entreprise qu'il se perd? Orgon a une fille, et une fille qui ne sait guère qu'obéir à son père. N'est-il pas naturel que Tartuffe songe à l'épouser? loin de le gêner, la présence de Marianne le servira, en donnant à son ambition un but immédiat. Et quant à Damis, Tartuffe connaît assez l'influence qu'il exerce sur son père, pour être bien sûr qu'il finira toujours par le faire chasser. Il peut donc, sans démentir son caractère, chercher à s'introduire dans la famille même d'Orgon; et son hypocrisie ne sera que plus odieuse, s'il cherche à ruiner des droits plus légitimes.

Tartuffe cependant n'est pas tout hypocrisie, comme Onuphre; il a des travers qui seuls le rendent ridicule, c'est-à-dire comique, en même temps qu'ils préparent son châtiment. Il n'est point maître de ses passions, et il a de lui-même, de son esprit, de sa personne, une estime exagérée. Passionné, il aimera Elmire; infatué de lui-même, il s'en croira aimé. Quoi de plus naturel? Étranger à toute passion, il serait plus fort, sans doute; mais il est peu d'hommes dont le caractère ne se démente par quelque côté. La perfection, même dans le mal, n'est guère en ce monde. Tout hypocrite qu'il est, Tartuffe est amoureux; ce n'est pas là se démentir, c'est seulement être homme. Et s'il a de lui-même une opi-

nion si avantageuse, n'est-ce pas encore le résultat de son caractère? n'a-t-il pas subjugué Mme Pernelle? Ceux même qui le connaissent, comme Cléanthe, n'ont-ils pas pour lui quelques égards? Pourquoi Elmire ne subirait-elle pas, elle aussi, son ascendant? Il aimera donc, comme peut aimer un hypocrite, et déclarera son amour; mais, comme l'amour est incompatible avec le masque de la fausse dévotion, sa passion sera ridicule; par là, son rôle rentrera dans les conditions ordinaires de la comédie. Et pour dernier trait de caractère, trait qui n'a rien de forcé, comme semblerait le croire La Bruyère, qui, au contraire, n'est qu'une vérité de plus en même temps qu'un côté plaisant du personnage, il mêlera encore le jargon de la dévotion à celui de la galanterie. C'est une langue qu'il est habitué à parler, et qu'il croit toute puissante, même dans les sujets auxquels elle peut le moins convenir; c'est un rôle qui entre, pour ainsi dire, dans son naturel, et qu'il joue constamment et même sans s'en apercevoir.

N'oublions pas toutefois que, même dans sa passion, Tartuffe reste ce qu'il est partout, un hypocrite habile, et jusqu'à un certain point prudent. S'il déclare son amour à Elmire, c'est qu'il croit le pouvoir faire sans danger. Quand Elmire parlerait, que craindrait-il de ses accusations? N'est-il pas sûr d'Orgon? Quelque preuve qu'on ait contre lui, ne saura-t-il pas toujours en détruire l'effet. La seule chose qu'il ne prévoit pas, c'est qu'Orgon sera témoin de sa déclaration. Que dis-je? ne se vante-t-il pas même

De l'avoir mis au point de voir tout sans rien croire?

Nous savons du moins qu'il lui fallait voir beaucoup

avant de croire. Enfin, que craint Tartuffe, même découvert? N'a-t-il pas entre les mains la donation de son ami, n'est-il point le dépositaire de ses secrets, le maître de sa vie? Démasqué, ce n'est pas lui à qui d'abord cet éclat paraît devoir être fatal, mais bien à Orgon : c'est Orgon qu'il somme de sortir, Orgon qui bientôt n'aura d'autre ressource que la fuite, Orgon qui, en un mot, semble perdu, tandis que lui-même triomphe et se croit assuré de toute la fortune de son bienfaiteur.

C'est alors que Tartuffe va trouver le roi pour lui livrer les secrets de son bienfaiteur, et par là se découvre lui-même. De quel droit blâmer Molière de lui avoir fait commettre cette imprudence? Il faut que Tartuffe soit puni, et puni dans la mesure de son vice. Que Sganarelle, Arnolphe, Trissotin, pour tout châtiment, échouent dans leurs desseins, et se voient éconduits par les jeunes filles qu'ils voulaient épouser, c'est assez, le spectateur ne demande pas une punition plus grave; leur travers n'est qu'un ridicule, et non un vice. Mais Tartuffe ne serait pas assez puni si les lois ne l'atteignaient; sa perversité est trop noire, ses intrigues trop redoutables, le danger où il jette son bienfaiteur trop sérieux, pour ne pas expliquer l'intervention du roi. D'ailleurs Tartuffe par là ne dément pas son caractère. Audacieux comme il l'est, en même temps que plein de confiance dans son habileté, ne doit-il pas compléter pour ainsi dire sa victoire? Ne doit-il pas venger son insulte? Et qu'on ne l'accuse pas de trop d'imprévoyance : il peut faire tomber sur Orgon une accusation capitale; il a pour le convaincre des preuves certaines, irréfutables. Que pourra contre lui-même un homme convaincu du crime de lèse-majesté? Le roi, sans doute, n'ira pas plus loin, il punira un coupable, il récompensera le dénonciateur sans

chercher les motifs de la dénonciation. Mais si Tartuffe ne prévient Orgon, celui-ci se plaindra. L'imposteur aura fait le sacrifice de sa passion, et cela seulement pour s'exposer à un péril plus grand. C'est ainsi que la vengeance, la cupidité, l'intérêt même et la prudence, tout l'excite à accuser Orgon. Mais le roi, c'est Louis XIV; on vit

Sous un prince ennemi de la fraude.

Avant de condamner un sujet loyal et honnête, celui-ci veut connaître son accusateur : il découvre en lui un scélérat poursuivi par les lois; il le fait punir, en même temps qu'il pardonne à un fidèle serviteur une faute dont l'amitié a été la première et l'unique cause. C'est ainsi que Molière a su ajouter un dernier trait au caractère de Tartuffe, pousser à bout sa malice et sa perversité, préparer son châtiment, et amener en même temps, d'une manière toute naturelle, l'éloge d'un prince son bienfaiteur, dont l'appui lui avait seul permis de représenter sa pièce, et qui méritait bien d'être nommé dans le chef-d'œuvre qui devait le jour à sa protection.

Ici s'arrête notre travail : nous avons comparé le portrait du poète à celui du moraliste; nous avons vu les qualités de l'un et de l'autre. Quelle conclusion donnerons-nous à cette étude peut-être déjà trop longue? Celle que nous avons déjà exprimée, et qui ressort de tout l'ensemble. L'Onuphre de La Bruyère est ce qu'il doit être, le type parfait de l'hypocrite sans défaut, sans faiblesse, que rien ne vient déceler au dehors, et qui est à peu près invincible parce qu'il ne se découvre jamais. Mais le Tartuffe, avec son caractère si vrai, si dramatique et en même temps si profond, avec ses travers qui l'affaiblissent, avec ses passions qui font voir l'homme

dans le faux dévot, reste ce que l'a proclamé déjà l'admiration de deux siècles, la plus belle conception de Molière, et peut-être le chef-d'œuvre de la comédie dans tous les temps et sur tous les théâtres.

ÉTUDE DE LITTÉRATURE POLONAISE (1).

AD. MIÇKIÉWICZ

1798 — 1855,

PAR M. J.-EDMOND CHARDON, Membre titulaire.

Il existe un pays en Europe où prier est un crime, pleurer un fils, conspirer ; dans ce pays, une censure aussi ombrageuse que craintive, surveille toute pensée, toute parole ; l'administration est régie par des officiers ou sous-officiers venus des mines de Sibérie ; la justice est rendue par des étrangers parlant une langue généralement incomprise, toujours détestée. Dans ce pays, mœurs, coutumes indigènes sont violemment déracinées : qui se souvient du passé est puni, la police est aux aguets, menaçant et châtiant sans cesse ; le repos nulle part, la mort partout.

Dans ce pays, les mères, comme le dit si éloquemment M. L. Pi-

(1) Cette étude a été écrite en mai 1863.

L'auteur s'est servi, pour son travail, de la traduction de M. Christian Ostrowski, 3e édition. Paris, 1849.

Les sonnets cités ont été traduits par MM. Julian Klaczko et le comte Roger Raczynski.

chat, dans ses *Poètes de Combat*, n'osent pas sourire en regardant le berceau de leurs enfants, et, sur une modulation traînante, les nourrices psalmodient des couplets sinistres à ces petits êtres qui tendent les bras à la vie et naissent à la captivité.

Ecoutez ces stances adressées à une mère polonaise :

Que ton fils est à plaindre, ô mère infortunée!
Va, regarde plutôt la mère du Sauveur,
Et les traits douloureux qui l'ont environnée...
Car un glaive cruel va te frapper au cœur.

. . . . . .
. . . . . .

Mère du Polonais! qu'il apprenne d'avance
A combattre et braver les outrages du sort.

Accoutume ses mains à la chaîne pesante,
Qu'il apprenne à traîner l'immonde tombereau,
A mépriser la mort sous la hache sanglante,
A toucher, sans rougir, la corde du bourreau.

Car ton fils n'ira point sur les tours de Solime,
Parmi les chevaliers, détrôner le croissant,
Ni, comme le Gaulois, planter l'arbre sublime
De la liberté sainte, et l'arroser de sang.

Il lui faudra combattre un tribunal parjure,
Recevoir un défi par l'espion secret:
Pour témoin le bourreau dans la caverne impure,
Un ennemi pour juge, et la mort pour décret.

La mort! — Pour monument et pour gloires funèbres,
Il aura d'un gibet les horribles débris,
Quelques pleurs d'une femme... et, parmi les ténèbres,
Les mornes entretiens de quelques vieux amis!

Quelle ironie profonde! quel désespoir! quelle prophétie menaçante dans ce *Chant de la Mère*, avec lequel, depuis plus de

trente ans, les enfants sont bercés par leurs parents, et avec lequel, hélas ! on berce encore les fils.

Ces fils, salués à leur naissance par des larmes, se verront poursuivis jusque dans les églises par des escadrons de cosaques ; ils tomberont sans s'être défendus, et les mères ne pourront revoir leurs cadavres !

Longtemps ce peuple qu'une même douleur, qu'un même patriotisme unit étroitement des bords de la Warta aux bords du Borysthène, et du pied des Carpathes aux rives de la Baltique, fera vainement retentir les églises de ce chant funèbre et sombre :

« Dieu très saint, au nom des plaies sanglantes du Christ, « daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères qui sont morts « pour leur peuple opprimé ; daigne accepter l'offrande de nos « larmes et de nos chants funèbres ; rends-nous la patrie, Seigneur, « rends-nous la liberté ! »

Mais un jour, quand ce peuple aura montré qu'il sait vivre en sachant mourir, il se courroucera ; il pensera alors et obéira à ce poète qui lui avait crié :

« Prends ton vol d'aigle au-dessus des plaines, et avec l'œil du soleil, d'un pôle à l'autre, embrasse l'humanité ! »

Ce poète, c'est Adam Miçkiéwicz.

Né en 1798, Adam Miçkiéwicz appartenait à une noble famille appauvrie par la révolution, et qui avait déjà supporté les supplices qu'il devait décrire plus tard dans le *Chant de la Mère*. Il fit ses premières études à Nowogrodek, sa ville natale, et au lycée de Minsk. Puis il fréquenta l'Université de Wilna, où il acquit des connaissances très étendues dans la littérature générale et les langues modernes. C'est à Wilna, pendant ses premières années de calme et de tranquillité, que notre poète, à force d'étude et de patience, interrogeant le passé et se nourrissant des lectures des anciens, se rendit assez maître de sa plume « pour couler en « bronze ses vers, d'une facture tellement monumentale, qu'il serait « difficile d'en détacher un seul mot, d'en déplacer une syllabe, « sans compromettre l'harmonie de l'ensemble. »

A cette époque de sa vie correspondent ses Ballades, toutes pleines de grâce et d'originalité, imitées des chants populaires des Lithuaniens. Quel charme d'expression et quelle mélodie dans la ballade qui a pour titre : *Le Joueur de Lyre !*

Vois ce vieillard aux vêtements étranges,
A la barbe, aux longs cheveux blancs ;
Deux beaux garçons, roses comme des anges,
Guident vers nous ses pas tremblants.

Il suit la route en jouant de la lyre,
Les deux enfants, du chalumeau.
Sur son passage on se presse, on admire,
On veut l'amener au hameau.
. . . . . .

Quelle est au loin cette vierge timide,
Debout, attentive à ses chants ?

Comme la feuille au rosier se dérobe
Dans le silence des zéphirs,
Sur sa poitrine on voit frémir la robe,
Et l'on n'entend pas de soupirs !

Alors sa main cherche une feuille morte
Qu'elle garde près de son cœur ;
Elle la jette, et la brise l'emporte :
. . . . . .
. . . . . .

Mais ces chants d'amour ne pouvaient suffire à une âme aussi fière que celle d'Adam Mickiéwicz. Partout retentissaient à l'oreille de notre poète les gémissements de la servitude : Wilna était le centre d'instruction le plus suivi par les Polonais, toute la jeunesse y affluait ; comment l'esprit de nationalité, au milieu de tous ces cœurs généreux et opprimés, ne se serait-il pas exalté ? D'ardents patriotes fondaient des sociétés secrètes où l'on préparait la déli-

vrance de la Pologne; les professeurs de l'Université étaient les premiers à entretenir parmi les étudiants l'amour de la patrie et la haine des oppresseurs. Adam Miçkiéwicz se mit à la tête du mouvement.

« Souvent, dit-il quelque part, un centenaire heurtait des osse-« ments du soc de sa charrue, s'arrêtait, et jouait sur le chalumeau « la prière des morts, ou pleurait des stances à votre gloire, véné-« rables aïeux... sans postérité! Les échos lui répondaient, et moi, « j'écoutais de loin..... »

Adam Miçkiéwicz sut comprendre cette voix, il sut descendre jusqu'à ce peuple déshérité de tous ses droits, même de celui de mourir pour son pays, et le sentiment national fut dès lors la seule inspiration qui guida sa plume.

Dans *Grajina*, poème héroïque qui succède à ses ballades, se reflètent les souvenirs de tout un passé féodal : ce ne sont que ponts-levis, châteaux-forts, batailles. Notre poète a voulu peindre l'époque où la Lithuanie païenne luttait contre les chevaliers de l'ordre Teutonique. Le lieu de la scène est le vieux château de Nowogrodek, dont les ruines existent encore. Grajina, femme du duc de Lithuanie, pour sauver la vie et l'honneur de son mari, se jette dans la mêlée, où elle trouve la victoire et la mort. Ce sujet, bien que très simple, est admirablement traité; il renferme des tableaux auxquels un souffle poétique et vrai de la nature ne fait jamais défaut; et au milieu de ces récits, brille comme un éclair continu cette pensée sublime qui reparaît toujours : la patrie a été grande, son passé répond de l'avenir.

Dans cette œuvre, le poète appelle déjà la lutte, il engage la bataille : bataille idéale, il est vrai, bataille contre la destinée, contre un passé furieux, aujourd'hui engagée dans les plaines de la Lithuanie, au milieu des cris de victoire et de liberté.

La réponse à une telle œuvre ne se fit pas attendre. Mandé à Wilna, Adam Miçkiéwicz, qui était alors professeur de littérature polonaise à Kronwa, fut appréhendé comme conspirateur et jeté en prison.

Quand il se vit seul, séparé de ses amis, Adam Miçkiéwicz com-

prit toute l'étendue de son infortune ; mais il ne se découragea pas : la liberté lui était enlevée, il lui restait toujours sa patrie, malheureuse, sacrifiée, privée à chaque heure de ses meilleurs enfants. Pauvre terre, à qui il était défendu de prier son Dieu et de parler sa langue ! A une telle mère il fallait faire entendre non plus des sentiments de résignation, mais des accents de patriotisme. Adam Mickiéwicz dut alors remercier le ciel de l'avoir créé poète, et de sa prison il pousse un cri de vaillance, il lance audacieusement son *Ode à la jeunesse.*

« Jeunesse ! prends ton vol d'aigle au-dessus des plaines ; et avec « l'œil du soleil, d'un pôle à l'autre, embrasse l'humanité.

« Regarde là-bas, à tes pieds, cette masse opaque, noyée d'un « déluge éternel de mépris ; c'est la terre !

« O jeunesse, le nectar de la vie ne m'est doux qu'alors que je « vide la coupe avec d'autres ; les cœurs enchaînés par des liens « sacrés peuvent seuls s'abreuver de célestes délices ! Embrassons-« nous, jeunes amis ! Le bonheur commun, voilà notre but : forts « de notre union, éclairés par l'enthousiasme, jeunes amis, em-« brassons-nous !

. . . . . .

« L'enfant qui, au berceau, sut écraser le front de l'hydre, jeune « homme, étouffera les centaures ; à l'enfer, il arrachera ses vic-« times ; au ciel, il ravira ses lauriers. Monte où jamais le regard « n'a monté ; brise ce que la raison ne suffit pas pour briser. Jeu-« nesse ! ton vol est celui d'un aigle, et ton bras est pareil à la « foudre.

« Embrassons-nous ! Épaule contre épaule, enchaînons la sphère « du monde ; dans un même foyer concentrons nos pensées, et dans « un même foyer nos âmes ! »

. . . . . .

Ce cri du cœur émut, dit-on, jusqu'aux Russes ; mais pour notre poète, la récompense fut l'exil. Adam Mickiéwicz fut d'abord interné à Odessa, puis envoyé en Crimée.

Pour la première fois, le sol natal lui manquait ; pour la première fois, celui que brûlent les plus vives inspirations est réduit à errer,

à n'avoir pour abri que la tente du voyageur. Aussi, il ne faut pas s'étonner si, loin de son pays, au milieu des Tartares, son talent éprouve une métamorphose complète.

Du sombre cachot de sa prison, à Wilna, Adam Miçkiéwicz pouvait encore apercevoir le ciel de la patrie; c'était une consolation à ses douleurs. En Crimée, tout pour lui est inconnu, terre, ciel, habitants!

Au milieu des steppes arides, sur les côtes orageuses du Pont-Euxin, Adam Miçkiéwicz oublie un instant famille, amis, persécution. La belle nature Tauride apaise ses souffrances, endort ses douleurs. La muse du poète ne sonne plus ni pour l'épopée ni pour le drame; un spectacle enchanteur la captive : insouciante et rêveuse, elle va trouver des effets heureux et nouveaux, et le cœur ulcéré de l'exilé, des baumes choisis pour guérir ses blessures.

Adam Miçkiéwicz veut se perdre et se fuir lui-même : la nature Tauride est devant lui, calme et vivante; il s'y confond, il se laisse librement aller à ses caresses voluptueuses et chastes, à la puissance de ses sites pittoresques, et de ce commerce intime naissent les *Sonnets* du poète, croquis légers, faits aux moments perdus, dans lesquels se reflète le panorama poétique de la Crimée, et qui ont acquis un double intérêt depuis qu'une guerre illustre a rendu célèbres les lieux chantés par la lyre du prisonnier de Wilna, Eupatoria, Balaklava.

Dans le sonnet qui a pour titre : *Les Steppes d'Akerman*, Adam Miçkiéwicz décrit cet immense désert de verdure qui s'étend depuis la Bessarabie jusque dans la Crimée. Ce vaste horizon, quand la nuit le couvre de son linceul lugubre, pénètre l'âme de notre poète d'émotions étranges et indéfinissables, accents plaintifs, écho mystérieux de ses tristesses :

« Perdu dans les immensités d'un océan de plaines, mon char sil-
« lonne la verdure et s'y plonge comme une barque. Parmi les prai-
« ries ondoyantes, au milieu des fleurs qui ruissellent, j'évite les
« îlots empourprés des chardons de la steppe.

« Déjà l'ombre s'étend, effaçant les traces et les tumulus lointains.

. . . . . .

« Arrêtons! — O la paix du silence!... J'entends les grues qui

« passent ; — le regard du faucon ne les atteindrait pas. J'en-
« tends où le papillon se balance sur la fleur ;

« Où la vipère frôle les herbes de sa poitrine visqueuse... Le
« calme est si profond, l'ouïe devient si intense et si curieuse, que
» j'entendrais une voix de la Lithuanie. — Partons, personne n'ap-
« pelle ! »

Plus loin, le poète quitte cet océan de steppes pour l'océan des mers ; les flots inhospitaliers emportent l'exilé vers la plage australe de la Tauride ; et dans le sonnet de *La Mer calme*, Adam Mickiéwicz nous montre, image gracieuse et charmante :

« Le Pont-Euxin soulevant son sein paisible comme une jeune
« fiancée qui rêve au bonheur, s'éveille avec un soupir, et se
« rendort en souriant. »

Mais quelquefois au milieu de cette paix de la nature, quand tout à l'entour respire repos et confiance, se dressent soudain dans l'esprit du poète les cruels souvenirs du passé ! C'est « le polype
« endormi tout au fond des eaux, lorsque le ciel s'assombrit, et
« qui, dans le calme, allonge ses bras monstrueux. »

Aucun paysage n'est plus complet, plus harmonieux que celui décrit dans le sonnet qui a pour titre : *Alouchta la nuit.* Nul peintre n'a su répandre sur sa toile les tons suaves et variés que le poète trouve dans sa plume quand il décrit la nuit orientale.

. . . . . .

« Déjà les monts ont bruni, la nuit pèse sur les vallées ; les sour-
« ces murmurent comme en rêve sur leurs lits de bleuets ; la mu-
« sique des fleurs, ces effluves embaumées, parle au cœur d'une
« voix mystérieuse pour les sens.

« . . . . . Soudain les lueurs rutilantes d'un météore me
« réveillent : le ciel, la terre et les monts s'inondent d'un déluge
« d'or !

« Nuit orientale ! comme l'odalisque de l'Orient, tu endors avec
« tes caresses ; et lorsque je suis près du sommeil, l'éclair de ton
« rayon vient me réveiller à la volupté ! »

Qu'elle est brillante cette invocation, et combien la pensée du poète est lumineuse et rayonnante !

Dans les sonnets d'Ad. Miçkiéwicz, ce même regard constamment fixé sur la nature calme et bienfaisante, fascine et éblouit ; le chantre oublie l'homme pour se renfermer dans le magnifique spectacle de la Tauride. Une fois cependant son âme forte se révolte : elle se ressouvient, et alors, comme dans les vers que lui inspirent les *Ruines de Balaklava*, il appelle les hommes vils et méprisables.

« Ces châteaux abattus, en ruines, désordonnés, faisaient ton or-
« nement et ta défense, ô ingrate Crimée ! Aujourd'hui ils se dres-
« sent sur tes montagnes comme des crânes de géants, habités par
« des reptiles ou des hommes bien plus vils encore. »

Ces sonnets, qu'Ad. Miçkiéwicz transcrivait sans y attacher au-
« cune importance, eurent un succès que le poète ne pouvait pré-
« voir.

L'âme pénétrée d'une grande souffrance, l'exilé, en épanchant ses peines dans le sein de la nature, cette suprême et sainte confidente « qui sait répondre et ne sait pas trahir, » avait espéré se faire oublier. Tout autre fut son réveil. Le prince Galitzin, gouverneur de Moscou, l'appela auprès de lui, et bientôt après, le czar, qui voulait parer sa cour des grands et beaux noms polonais, fit venir Ad. Miçkiéwicz à Saint-Pétersbourg.

L'exil ne cessait pas : il n'était que plus douloureux. Une fois à Saint-Pétersbourg, Ad. Miçkiéwicz eut en effet à soutenir une lutte bien autrement cruelle que celle dont il avait triomphé en Crimée. Là-bas il était seul : ici, c'est l'aristocratie russe qui emploie toutes ses séductions pour se l'attacher. Combien durent lui être insupportables, plus insupportables que les interrogatoires de Wilna, les assiduités pressantes dont il se voyait l'objet, sous les yeux mêmes de l'oppresseur de sa patrie ! Que faire ? La muse de l'auteur des *Sonnets* se courrouce ; elle trouve de nouvelles armes, celles de l'ironie, et sa plume écrit *Konrad Wallenrod*, poème magnifique où Ad. Miçkiéwicz a admirablement symbolisé la grandeur et les misères de la mission du poète, en même temps que par cette

épigraphe : *il faut être renard ou lion*, il indiquait clairement aux Polonais quelle devait être leur politique à l'égard de la Russie.

Dans *Konrad Wallenrod*, chaque parole du poète est, sous une allusion poétique, un appel aux armes. Un Lithuanien tâche d'arriver à la grande maîtrise de l'ordre des chevaliers Teutoniques dans le but de détruire l'ordre. Ce que dit l'auteur sur les barbares du quatorzième siècle, valeureux, mais sauvages, subjuguant leurs voisins par la violence, et subissant à leur tour leur suprématie intellectuelle, s'applique à la Russie, étendant outre mesure ses limites, pour recevoir, avec toutes les races qu'elle absorbe, les révélations de la liberté. *Konrad Vallenrod* personnifie la jeunesse polonaise, qui dès le berceau apprend à combattre l'ennemi par toutes les armes qui sont à sa portée : l'intelligence, la force ou la ruse.

Il semblait qu'une telle œuvre, après le rappel de Crimée, dût mériter une récompense digne du maître : l'exil à perpétuité, ou la mort. Il n'en fut rien. Ad. Miçkiéwicz avait si bien dissimulé, qu'Alexandre ne comprit pas les allusions ; il complimenta l'auteur, le caressa, lui fit toutes les promesses, lui proposa tout ce qu'il pouvait offrir.

Ces offres étaient un outrage. Ad. Miçkiéwicz vit ce que le rôle de poète a parfois de cruel et de terrible : il ne put supporter plus longtemps la situation qui lui était faite à Saint-Pétersbourg ; il fallait se taire ou partir. Il partit.

Ad. Miçkiéwicz sollicite un passe-port pour l'étranger, et bientôt il prend sa volée et quitte la Russie, cette fois pour toujours.

Notre poète était-il donc libre ? Non. Il pouvait sans doute fouler la terre étrangère ; mais quelle terre peut remplacer le sol natal ! Et le souvenir des souffrances qu'il avait supportées à Saint-Pétersbourg lui interdisait l'entrée de sa patrie.

Ad. Miçkiéwicz visita la France, où parurent ses poésies religieuses, qui se reconnaissent toutes par un sentiment exclusif d'adoration que le poète avait voué à la Vierge.

De France il se rendit en Allemagne, fit connaissance avec Goëthe, à qui il emprunta cette forme du drame où le monde métaphysique est associé au monde extérieur, et dont *Faust* est le

plus éclatant exemple, et visita Rome, où l'attiraient son admiration pour l'antiquité et sa foi catholique. — Là il apprit qu'une révolution venait d'éclater en Pologne. Il vit sa patrie, debout, en armes, qui appelait ses enfants. Il vole à son secours. Hélas! il n'arriva à Posen que pour apprendre la victoire des Russes.

L'héroïque défense d'un brave, Ordon, qui mit le feu aux poudres d'un fort plutôt que de le laisser tomber entre les mains de l'ennemi, lui inspira quelques strophes sublimes qui se terminent par ce trait héroïque :

Où vont, après la mort, l'homme libre et l'esclave?
Qui le sait! Mais Ordon, il est le saint du brave,
Le patron des remparts. Car la destruction
Est un acte aussi saint que la création,
Quand du dieu des combats s'accomplit la justice.
Dieu prononça : « Qu'il soit! » — Et dira : « Qu'il périsse! »
Quand un jour les Vertus du monde ensanglanté
Fuiront avec la Foi, la sainte Liberté;
Que l'affreux despotisme, assis sur des victimes,
Comme le fort d'Ordon, l'inondera de crimes,
Punissant l'univers envahi par les tzars,
Dieu le fera sauter comme Ordon ses remparts.

Quand l'ordre régna à Varsovie, Ad. Mickiéwicz se réfugia à Dresde, où il publia quelques chants patriotiques qui respirent toujours les mêmes sentiments de douleur et de rage, puis en France, où il était déjà célèbre.

Il y resta près de six ans; c'est pendant cette période que l'auteur de *Konrad Wallenrod* écrivit ou termina, indépendamment de quelques poésies, les trois œuvres qui le placèrent définitivement au premier rang des poètes polonais : *Thadée Soplitza*, — *Les Actes des pèlerins polonais*, — *Les Aïeux*.

A ce moment de sa carrière littéraire, la muse du poète avait acquis une sérénité de vue, une fierté d'allure qui formaient le contraste le plus étrange avec la cruelle réalité. Mais avant de prendre son essor, d'envelopper d'un dernier regard l'humanité tout entière, il semble qu'Ad. Mickiéwicz ait voulu, dans l'œuvre

intitulée *Thadée Soplitza*, dire adieu à ses souvenirs d'enfance, représenter la vie natale dans l'ensemble de ses mœurs, de ses coutumes, dans les détails les plus minutieux et les plus intimes de son existence.

Une telle œuvre ne s'analyse pas : *Thadée Soplitza* est en effet une peinture si familière, si minutieuse même, mais si animée et si intéressante de la Lithuanie en 1812, que suppprimez les détails, le charme disparaît.

Il ne faut pas chercher dans ce poème, ou plutôt ce roman, des accents guerriers, des appels aux armes : ce ne sont que tableaux d'intérieur, de famille, doux et suaves, tous empreints d'un sentiment poétique admirable.

Dans *Thadée Soplitza*, le poète fait taire sa vengeance ; les blessures de son cœur sont toujours ouvertes, mais le sang ne se répand pas au dehors : le poète décrit, raconte, il ne combat pas.

Tout autre est le caractère des *Actes des Pèlerins polonais*, « cet « *Exodus* des proscrits, qui avant de ceindre le glaive et de se « mettre en voyage vers la patrie lointaine, entonnent un dernier « cantique d'adieu sur la terre de pèlerinage. »

« Ce livre, dit M. de Montalembert, est la première révélation « d'une nouvelle direction de l'esprit de Mickiéwicz. Il y abdique « les formes de la poésie pour y exposer à ses compatriotes, en « prose biblique et populaire, l'éminente mission que le Créateur a, « selon lui, assignée à la Pologne dans le passé comme dans « l'avenir de l'Europe. Il leur prêche la sanctification de leur « auguste infortune par une humble et implicite confiance dans la « miséricorde divine, par l'union la plus absolue, par l'absence de « toute récrimination sur le passé, et par une foi impérissable au « triomphe de la cause du droit et de la liberté. » Quelquefois cependant le poète ne se contente pas de prêcher l'union : il appelle aux armes et sa plume a des accents vraiment sublimes :

« Dieu des Jagellons, s'écrie-t-il, dans la Prière du Pèlerin, Dieu « de Sobieski, Dieu de Kosciuszko ! aie pitié de notre patrie, aie « pitié de nous. Accorde-nous de pouvoir encore te prier un jour « comme te priaient nos ancêtres sur le champ de bataille, les

« armes à la main, devant un autel de tambours et de canons, et « sous un baldaquin d'aigles blanches et d'ardentes bannières. »

A la voix du poète, les nations accourent et s'assemblent, les yeux dirigés vers le but que son doigt prophétique leur désigne comme le terme de leur pèlerinage. C'est qu'aussi le poète ne faisait jamais oublier l'homme ; et dans Ad. Miçkiéwicz, l'homme était ferme : il possédait le sentiment du devoir au plus haut degré, et le devoir pour tout cœur vraiment noble est d'aimer sa patrie, la servir et mourir quand elle l'exige, là où elle l'appelle.

Oh ! combien je le préfère, notre poète, à un autre exilé d'une autre patrie, à Silvio Pellico ! Combien plus haut je place les *Actes des Pèlerins polonais* que *Mes Prisons.*

Silvio Pellico, lui aussi, aimait le sol natal ; mais le prisonnier des plombs de Venise comprenait autrement que le prisonnier de Wilna l'amour de la patrie. Pourquoi décrire sans murmurer, sans protester, les tortures affreuses qu'il endurait ? Pourquoi cette résignation que rien ne prescrivait ? Silvio Pellico avait sans doute le devoir de pardonner le mal qu'on lui faisait ; mais avait-il le droit de pardonner celui qu'on faisait à ses concitoyens, à son pays ? Avait-il le droit d'abaisser le caractère italien aux pieds de l'Autriche ?

Que j'aimerais entendre sur les lèvres de Silvio Pellico ce cri de malédiction contre la cruauté et l'oppression, qui s'échappe quelquefois, et comme malgré lui, de la bouche d'Ad. Miçkiéwicz, dans les *Actes des Pèlerins polonais !*

Ce poème, comme *Conrad Wallenrod*, offre le spectacle magnifique d'un homme qui trouve jusque dans l'exil les moyens d'exercer son activité dévorante ; d'un homme qui devient libre parce qu'il a voulu le devenir, et qui rencontre pour complice tout un peuple ! Honneur à un tel homme ! Gloire à un tel poète !

Mais c'est surtout dans les *Aïeux* que retentissent ces accents énergiques qui ne permettent pas à l'indignation publique de s'engourdir, et qui susciteront un jour la généreuse colère d'où sortira la délivrance de tout un peuple.

Nulle part, comme dans les *Aïeux*, on n'admire si puissante, si sonore, cette corde de malédiction et de douleur que la persécution,

la tristesse, l'exil, la misère de la patrie font vibrer, tonner et gémir en même temps. Jamais aucune voix ne s'était élevée avec tant de force pour chanter un sujet aussi vaste que celui de la chute d'une nation.

Les *Aïeux* sont une sorte d'autobiographie dramatique, dans laquelle le poète s'est caché sous le nom de Gustave.

La jeunesse d'Adam Miçkiéwicz avait été maladive et pleine de souffrances. Dans les *Aïeux*, l'auteur nous montre à nu les palpitations d'un cœur déchiré par la douleur : jour par jour, il dépose dans ce livre le résultat des impressions qu'il a reçues du monde extérieur, et trace le tableau de ce monde plein de trouble et d'agitation qui se trouve au dedans de lui-même.

Ce drame intime, où le poète est en même temps le héros et le narrateur, devait se composer de quatre parties. La première partie, qui est restée inachevée, devait renfermer les plus jeunes années d'Adam Miçkiéwicz, ses impressions de collége, ses amours pour la sœur d'un de ses camarades.

Voici, du reste, en quels termes M. de Loménie, dans la *Galerie des Contemporains illustres, par un homme de rien*, analyse les deux premières parties des *Aïeux* : « Il s'agit d'un drame intime, « enchâssé dans un cadre fantastique. Un jeune homme passionné, « d'une imagination vive et ardente, aime une jeune fille qui, pré- « férant l'éclat de la fortune au bonheur, donne sa main à un « homme qu'elle n'aime pas. L'amant trahi se désespère, et finit « par se tuer. Tel est le fond, un peu banal, des deux premières « parties des *Aïeux*. Mais cette banalité du fond, l'auteur a su la ra- « cheter par la richesse et l'originalité des détails. Le drame s'ouvre « après la mort du héros, au milieu d'une cérémonie religieuse et « populaire dont l'origine remonte aux temps païens de la Lithua- « nie. Le jour de la fête des Trépassés, le peuple s'assemble la « nuit, dans un cimetière, pour évoquer les âmes des morts. Un « joueur de lyre, qui est en même temps enchanteur, attire autour « de lui, par la vertu de ses sortiléges, tous les esprits errant entre « la terre et le ciel. Ils arrivent en foule pour demander des ali- « ments et des prières ; et c'est à cette fête des morts qu'apparaît « le jeune homme qui s'est suicidé par amour. Un arrêt de Dieu

« le condamne à quitter sa tombe pour venir, chaque année, ac-
« complir le même crime. C'est autour de cette grande et sombre
« pensée, de cette pensée digne du Dante, que se meut le drame
« tout entier; et bien que le lecteur s'égare quelquefois au milieu
« de ce demi-jour fantastique et de toutes ces traditions d'une
« époque de crédulité naïve, il se sent maîtrisé par l'expression
« chaleureuse et vraie de la passion. »

La troisième partie des *Aïeux*, dans laquelle Adam Mickiéwicz a peint, en scènes admirables de pathétique, son emprisonnement à Wilna, est une œuvre plus vigoureuse, mais plus troublée; plus émouvante, mais aussi plus étrange : on y voit apparaître la tendance philosophique, politique et sociale du poète; à l'histoire contemporaine se mêle beaucoup de fantaisie poétique, et surtout trop de mysticisme superstitieux.

Dans la scène d'exorcisme qui précède cette troisième partie, est posée l'idée entière de l'œuvre : la lutte du désespoir contre l'héroïsme; d'un côté la voix de l'enfer qui essaie de vaincre en redoublant de souffrance; de l'autre, la voix du ciel qui console et qui engage à persévérer.

Quelle énergie brûlante dans cette apostrophe d'un Esprit :

« Homme! pourquoi ignores-tu l'étendue de ta puissance? Quand
« la pensée dans ta tête, comme l'éclair au sein des nuages, s'en-
« flamme, invisible encore, elle amoncèle les brouillards et crée
« une pluie fertile, ou la foudre et la tempête...

« Toi aussi, comme un nuage élevé et vagabond, tu lances des
« flammes sans savoir toi-même où tu vas, sans savoir ce que tu
« fais. Hommes! il n'est pas un de vous qui ne puisse, isolé, dans les
« fers, par la pensée et par la foi, faire crouler ou relever les
« trônes. »

La quatrième partie, dont le sens est encore plus symbolique, moins transparent que celui des deux autres, renferme cependant quelques pages remplies de sentiment vrai et naturel qui émeuvent profondément. C'est ainsi qu'on ne saurait retenir ses larmes, lorsque le poète, transporté aux heures de son enfance, raconte l'émotion qui le saisit à la vue de sa maison natale, passée en des mains étrangères, profanée par la dévastation et l'oubli.

Il faut lire en entier ce morceau :

« Il y a peu de temps, dit Gustave, j'ai visité la maison de feu « ma mère; à peine l'ai-je reconnue, dans sa désolation! Partout « où je regardais, ce n'étaient que ruines et décombres : les pieux « des palissades et les carreaux des parquets étaient enlevés; la « mousse, l'absinthe, le chardon croissaient dans la cour. Partout « le silence, comme dans un cimetière, à minuit!... pas une âme « qui vive! on n'entend que la voix d'un chien... Ah! c'est donc « toi, notre chien fidèle, mon bien aimé Corbeau, gardien et jadis « ami de toute la famille! De tant d'amis et de serviteurs, toi seul « es resté! Quoique mourant de faim et courbé par l'âge, tu gardes « une porte sans cadenas d'une cabane sans maître. Corbeau, ap- « proche, mon pauvre ami!... Il court, s'arrête, écoute, saute sur « ma poitrine, pousse un gémissement plaintif et sombre, et tombe « sans vie à mes pieds! »

Il faut cependant le reconnaître, ces pensées si élevées, ces tableaux aux teintes mélancoliques, sont comme noyés dans un mysticisme obscur qui ne permet pas de suivre toujours facilement la pensée du poète, ou du moins d'en saisir nettement le sens allégorique. Ici, Adam Miçkiéwicz nous montre les âmes des enfants morts en bas âge errantes dans la région supérieure des vents, et admises seulement à la vie éternelle après plusieurs incarnations successives, et après avoir atteint le degré de maturité nécessaire à leur destinée finale. Là, les oiseaux chantent, les insectes bourdonnent; tout est animé dans la nature; les fleurs parlent, les chênes rendent des oracles. Ailleurs, les esprits infernaux mêlent leurs dialogues aux cris de la chouette, aux chansons des jeunes filles, aux chœurs des vieillards et aux prières des prêtres; des hymnes d'amour répondent au cri de l'aigle, aux funèbres clameurs du réprouvé, au rire inextinguible des enfers.

On peut aussi reprocher au chantre des *Aïeux* d'avoir singulièrement mélangé les cérémonies païennes avec les rites du christianisme : les sortiléges, les invocations, succèdent aux hymnes religieuses; et puis, dominant l'œuvre tout entière, le monde fantastique qui mène tout, qui habite dans tous les faits.

Ces tableaux, ces scènes, ces révélations souvent peu intelligibles,

rappellent, il faut bien le dire, les énigmes des antiques oracles, et quand, dans la troisième partie des *Aïeux*, le prêtre s'écrie :

« Que vois-je ?... un enfant est sauvé... Il grandit..., c'est un « vengeur..., un père de la patrie !... Sa mère fut une étrangère. « Son sang !... est celui des héros d'autrefois, et sur nous sera « Quarante-Quatre, » on ne peut s'empêcher de déclarer ce passage obscur et bizarre.

Mais le reproche que l'on ferait aux *Aïeux* de parler en énigmes et dans un style allégorique, de manquer en un mot de cette sérénité et de cette transparence qui sont les premières conditions de l'art pur, ne saurait exclusivement s'adresser à notre poète. Toute la poésie polonaise est empreinte de ce caractère et de ce symbolisme qui lui donne quelque chose de mystique. Pourrait-il en être autrement, au milieu de l'état moral de la Pologne ?

Dans un pays depuis si longtemps accablé par la douleur, les œuvres de l'imagination doivent nécessairement être sombres et nuageuses ; dans ce pays qu'étreint une main impitoyable, qui ose chaque jour signer la transplantation au Caucase de familles coupables du seul crime d'être suspectes de patriotisme, le langage de l'inspiration se contente parfois de signes. Les œuvres d'imagination, en Pologne, se lisent en cachette, au milieu des dangers. Le messager reçu dans le mystère doit dire des choses mystérieuses, mystiques même, et ainsi que le remarque si bien le traducteur d'Ad. Mickiéwicz : « Le moins qu'on puisse demander à des livres « qui arrivent comme des feuilles sybillines, c'est de parler la « langue des oracles. » On ne se plaint pas de ce langage, on le comprend même très vite, on s'y accoutume, comme on s'accoutume à voir dans les ténèbres. Du reste, de toutes les œuvres d'Ad. Mickiéwicz, la seule qui ait réellement ce caractère énigmatique, c'est les *Aïeux*, ce poème étrange, né de la situation faite à la Pologne par les malheurs et par les souffrances, et qui fut le digne couronnement d'une vie si brillamment, si courageusement remplie.

Un instant professeur de littérature ancienne à l'Académie de Lausanne, Ad. Mickiéwicz fut appelé, en 1840, à la chaire de langues et de littérature slaves, créée par M. Cousin, au Collége de France.

« Il y avait, dit M. de Loménie, quelque chose de singulièrement « attrayant à entendre, dans la bouche du professeur, ces vieux « chants polonais, russes, bohémiens ou serbes, reproduits dans « toute leur rudesse et leur simplicité homérique, à travers une « parole étrange, abrupte, cadencée, hachée et pittoresque. La « personne même du maître est en harmonie avec son sujet : s'il « y a du contemporain dans ce regard profond et dans cette phy- « sionomie triste et rêveuse, il y a aussi du vieux slave dans ces « traits anguleux, dans cette bouche proéminente et sillonnée aux « deux coins, dans cette voix aux brusques intonations, et dans « cette figure constamment impassible, au milieu de l'hilarité « provoquée parfois par telle ou telle naïveté d'un héros bohémien « ou russe du dixième siècle. »

En 1844, le cours d'Ad. Mickiéwicz fut supprimé.

Au moment de la révolution de 1848, Ad. Mickiéwicz, après avoir fait une certaine propagande nationale en Italie, revint chercher un asile en France, où il occupa une place à la bibliothèque de l'Arsenal.

Au moment de la guerre d'Orient, notre poète fut chargé d'une mission spéciale à Constantinople; mais peu de jours après son arrivée, il mourut du choléra, dans cette capitale, le 26 novembre 1855.

Adam Mickiéwicz raconte, dans une de ses Odes, qu'un mot parti de Varsovie, plus rapide que l'électricité, traverse en tous sens la patrie, et trouve au même moment debout tous les Polonais.

Si l'auteur des *Aïeux* avait vécu encore quelques années, il aurait assisté au sublime réveil de sa nation.

Il lui avait jeté ce cri de vaillance : « Forts par l'union, sages par la démence, en avant, jeunes amis! »

Trop longtemps résignée, la nation polonaise se ressouvint. Hier, elle était silencieuse et ferme; sa douleur était discrète, son courage celui des martyrs. Tout à coup, l'ombre d'Adam Mickiéwicz lui apparaît et lui crie : « Es-tu prête? » Et aujourd'hui elle est debout, en armes, courant à la mort, à la gloire! Car Dieu étendra la main sur les tyrannies, et les esclaves triompheront des oppresseurs. Un jour viendra certainement, où s'opérera la résurrection

de cette nation, sacrifiée aujourd'hui au brutal instinct de la haine et de la violence, où la Pologne retrouvera sa nationalité et l'étendra des rives de la Vistule aux rives du Tanais.

La patrie d'Adam Miçkiéwicz aura sans doute de terribles luttes à soutenir contre la force matérielle; longtemps peut-être encore l'atmosphère européenne, pour employer l'expression énergique d'une plume illustre, sera souillée de cette odeur de tuerie qui nous arrive des plaines de Varsovie, à travers la généreuse fumée du sang des martyrs; mais que sont les machines de guerre contre le génie de l'homme? Le droit peut-il être vaincu par la force? Non. — La Pologne renaîtra donc; car, ainsi que l'a dit M. le comte de Montalembert, dans ce langage qui fait vibrer tous les cœurs, « elle « est le type immortel de l'innocence, de l'infortune, et aussi de la « force, de la vraie force, de la force morale, de la seule qui mérite « d'être servie et admirée ici-bas. »

LA TRISTESSE HUMAINE

BOUTADE

PAR M. AUG. MONTALANT, MEMBRE TITULAIRE.

Un suisse marchait vers le cimetière
Nonchalamment ;
Le clergé suivait, disant la prière
D'enterrement;
Quatre hommes portaient la sombre litière
Boiteusement,
Et parents, amis, cheminaient derrière
Dévotement.

Le convoi foulait la funèbre piste
Et, pas à pas,
Prenait air contrit, et mine aussi triste
Que le trépas.
« Gens plus affligés croit-on qu'il existe ?
Il n'en est pas. »

Ce dernier propos, sorti de la foule
Qui sur le trottoir circule et s'écoule,
Frappe le tympan d'un homme de loi.
Celui-ci conteste, et voici pourquoi :

« M'est avis, dit-il, que malgré l'air sombre
De chaque invité,
Des indifférents plus grand est le nombre
En vérité.

« Je viens d'adjuger, il n'est pas une heure,
Meubles à l'encan
D'un pauvre failli qui, dans sa demeure,
Laissa tout vacant.

« Si vous aviez vu le morne visage
De maint fournisseur
Voyant à vil prix se vendre son gage !
Cela faisait peur.

« Pour peine cuisante et surtout sincère,
C'en était bien ;
Mais la peine entrant dans le cimetière...
Je n'en sais rien. »

Etait-ce donc là mot de moraliste
Hors de saison ?
C'est que souvent l'homme est chose si triste
Pour la raison !

Car peine de cœur, de tristesse humaine
Est le moindre agent ;
Ce qui trop souvent la tristesse amène
Est peine d'argent.

L'ÉPHÉMÈRE

FABLE

PAR M. CH. LAFOSSE, MEMBRE CORRESPONDANT.

Ma naissance remonte à l'aurore des temps,
Disait une éphémère à la foule étonnée ;
Je me rappelle encor ma première journée :
Que la terre était riche à son premier printemps !
Tout était jeune et beau, les fleurs et la verdure,
Le zéphir apportant les parfums du matin,
Le doux chant des oiseaux éveillant la nature,
Le soleil se levant à l'horizon lointain...
Ainsi dans l'âge d'or s'écoula mon enfance.
Un autre âge survint qui me fut aussi cher ;
Mais il devait finir... sa triste décadence
Me réservait, hélas! le sort le plus amer.

De nos tribus j'étais la reine,
Mon époux m'adorait, nous comptions pour amis
Tous ceux qu'à son pouvoir le ciel avait soumis.

Aujourd'hui que le vent déchaîne
Les folles passions qui renversent les rois,
On ne reconnaît plus les peuples d'autrefois...
Je m'en souviens encore, une horde sauvage
Envahit comme un flot nos paisibles Etats.
Bientôt on n'entendit que le bruit des combats,
Les cris de désespoir, de fureur et de rage.

Nos sujets devenus soldats
Sous nos yeux se couvraient de gloire ;
Mais les dieux à leur gré donnent seuls la victoire
Lâchement assailli par des guerriers sans foi,
Mon époux expirant vint tomber près de moi...
Ah ! comment avec lui mon âme désolée
Sur l'aile de la Mort ne s'est-elle envolée !

A dater de ce jour fatal,
On vit l'âge de fer inaugurer son ère,
Et les mille fléaux de l'air et de la terre
Se liguer contre nous par un pacte infernal.
Mes enfants, nous touchons à notre heure suprême :
Nos tribus ont perdu leur antique vigueur,
Le monde se fait vieux, et le soleil lui-même
N'a plus à son déclin ni force, ni chaleur.
O vous que j'aimais tant, ma mourante paupière
Ne vous distingue plus... Recevez mes adieux ;
Surtout n'enviez pas ma trop longue carrière ;
Plus j'ai vécu longtemps, plus je dois compte aux dieux !

C'est ainsi que mourut la pauvre délaissée,
Jadis reine, jadis l'ornement d'une cour ;
Et nous, en racontant sa touchante odyssée,
Nous allions oublier qu'elle vécut un jour.

LA FIANCÉE DU SOLDAT

PAR M. THÉODORE RUDELLE, MEMBRE TITULAIRE,

Elle est loin du pays si cher à son enfance,
Loin du triste tombeau qui couvre son ami.
En vain d'autres amants, touchés de sa souffrance,
Parlent encor d'amour, lui peignent leur ennui...
On la presse, on supplie, elle s'éloigne et pleure,
Car son cœur malheureux repousse les amours;
Ils sont ensevelis dans la sombre demeure
Où le jeune héros repose pour toujours!

Elle se plaît pourtant à chanter sur sa lyre
Les airs plaintifs et doux qu'il chérissait le mieux;
Chaque note rappelle au cœur qu'elle déchire
De ses doubles regrets le souvenir pieux.
On l'écoute, on l'admire, et ses chants font envie!
On ne sait pas tes maux, toi qui charmes ainsi!
C'est le doux chant du cygne au déclin de la vie,
Jeune vierge, bientôt tu dois mourir aussi.

Le héros pour toi seule, hélas! aimait la vie,
Il est mort pour la gloire au milieu des combats...
Rien ne saurait tarir les pleurs de sa patrie,
Et son amante, hélas! ne lui survivra pas!
O vous! creusez sa tombe en un lieu solitaire
Doré par les rayons d'un soleil glorieux :
Qu'un vert gazon la pare et qu'un jour pur l'éclaire,
Son âme avec bonheur visitera ces lieux!

SUR LA MUSIQUE.

PAR LE MÊME.

Hélas ! quand le malheur empoisonne la vie,
Qu'il a brisé les nœuds qui la faisaient chérir,
D'un air aimé jadis la tendre mélodie,
Suffit à réveiller le plus doux souvenir !
Alors avec transport notre oreille bercée
Se plaît à recueillir ces accents enchanteurs ;
Ils calment la douleur, raniment la pensée,
Et font naître un sourire au milieu de nos pleurs !

Sur les brillantes fleurs qui parfument l'Asie
Comme le doux zéphyr se glisse en soupirant,
Le chant qu'on entendit au printemps de sa vie
Parle encor de bonheur au cœur le plus souffrant !
Mais les plus belles fleurs ne vivent qu'une aurore,
Et leur pompeux éclat est bientôt effacé...
Auprès d'elles pourtant zéphyr soupire encore ;
Ainsi le souvenir rend le bonheur passé !

Que devant tes accords, douce et tendre harmonie,
Le langage impuissant s'abaisse pour jamais !
Qui pourrait égaler ta sublime magie ?
Tu peux seule exprimer nos plaisirs, nos regrets.
L'amitié nous séduit, mais elle est peu sincère,
L'amour s'envole, hélas ! sur l'aile du plaisir...
En vain chercherait-on le bonheur sur la terre,
Toi seule sais du moins consoler sans trahir.

(Moore.)

L'AMOUR ENFANT.

PAR LE MÊME.

L'Amour encore enfant gaîment parmi les fleurs,
Pendant les jours d'été, se jouait sous l'ombrage ;
Un jour qu'il voulait fuir d'accablantes chaleurs
Il s'arrêta, séduit par un charmant bocage.

Une fraîche guirlande attachée aux ormeaux
Embaumait cet asile ; — et le plaintif murmure
D'une claire fontaine aux jaillissantes eaux
Au plaisir, au repos invitait la nature. —

A cet âge si tendre il ne pouvait savoir
Que le chagrin, hélas ! de ses larmes amères
Avait grossi ces eaux..... et plein d'un vague espoir
Il poursuivait le cours de ses jeux téméraires.....

Brûlant d'impatience, il atteignit enfin
Le faîte des rameaux de ce champêtre asile,
Mais las ! dans le ruisseau l'enfant tomba soudain,
Entraînant avec lui la guirlande fragile.....

Au front d'Amour pourtant brillent encor des fleurs,
Le plaisir à nos yeux leur prête mille charmes.....
Mais les feuilles, malgré ces charmes imposteurs,
Conserveront toujours le goût amer des larmes.

LE CONCERT DES GRENOUILLES

FABLE

PAR M. GOURGAUD, MEMBRE TITULAIRE.

C'était fête aux étangs, car une jeune reine
Venait d'être donnée au peuple grenouillois.
Dès son avénement, l'aimable souveraine,
Petite-Bouche deux, avait dicté des lois
Dont on vantait partout l'équité, la sagesse ;
On voyait avec allégresse
Renaître en elle ses aïeux ;
Elle avait tous les dons des cieux.
C'était, pour la gent aquatique,
Une félicité publique,
Un âge d'or
Renaissant..... Or,
Dans un complot charmant, non moins que légitime,
Un concert est voté d'une voix unanime.
Il aura lieu lorsque cesse le bruit
Des passions humaines,
A l'heure de minuit.
Pour les préparatifs, prodigue de ses peines,
On va, l'on vient, on répète les chants,
On convoque les grands talents.
Par une prévoyance unique,
On convient des endroits où l'on applaudira.
On organise un orphéon nautique ;
En intermède il chantera.

En vers luisants on illuminera,
Toute avenue
Resplendira,
Et cætera.
L'heure si longtemps attendue
Enfin venue,
Il se fait de parure un fort brillant concours,
Crapauds-laquais suivant dames en leurs atours.
Par de secrets moyens toutes sont embellies;
On eut soin de mettre en avant
Les grenouilles les plus jolies;
C'était charmant.
On s'assied, on minaude, on se pose avec grâce,
La cour paraît, et la reine prend place.
De son aspect tous les cœurs sont épris;
De tous côtés retentissent ces cris :
« Bréké kékex koax, bonheur et longue race! »
Cela s'entend; et la reine reprit :
« Breké kékex koax; » Tout le monde comprit
Qu'elle disait par là : « Vous êtes bien aimables. »
On entendit alors des accords délectables,
Où l'ampleur et la majesté
S'unissaient à la grâce, à la naïveté;
C'est le chœur qui prélude
Par un morceau longtemps mis à l'étude;
Il cesse, on applaudit. La belle Sautillot
Sur l'estrade monte aussitôt,
Sautillot la modeste, habile en vocalise,
Sautillot dont la voix
Rivalise
Avec les accents du hautbois.
Elle excita des transports frénétiques.
Puis l'orchestre reprit ses accords symphoniques,
Je vous fais grâce ici de bien d'autres morceaux,
J'en passe, et des plus beaux.

On venait d'écouter dans une douce extase
Une prima dona, madame de la Vase,
Lorsque le rossignol chanta.
Personne n'écouta,
Mais chacun répéta :
« Bréké kékex koax, » ce qui lors voulait dire :
« Quoi ! chanter après nous ! cela tient du délire. »
Aussi grenouilles dans les eaux
Et grenouilles dans les roseaux
Conspiraient-elles de tapage
Contre l'harmonieux ramage.
Le rossignol pourtant avait un auditeur,
Un homme, artiste ou non, pour le moins amateur;
Du chant aérien il savourait le charme.
Espérant qu'à la fin cessera le vacarme,
Il a pris patience, à l'écart il se tient;
Mais les cris redoublant, furieux, il survient,
Prend une pierre et puis la lance
Dans l'eau ; soudain on fait silence.
« Bien, dit-il, oui, tais-toi, prends leçon, peuple ignare,
« Musicien barbare.
« Peux-tu bien comparer tes vils coassements
« A ces coups de gosier, à ces gazouillements,
« Où brillent tous les dons de la simple nature ?
« On n'y désire, hélas ! qu'un peu plus de culture.
« Il a pour lui l'éclat, la grâce, la douceur,
« Et des effets parfois bien soutenus. En somme,
« Le rossignol est le premier chanteur
« De la création... toutefois après l'homme ;
« Car l'homme est le chef-d'œuvre, on ne l'ignore point.
« Le petit rossignol nous cède en un seul point :
« Il manque de méthode, il faut le reconnaître ;
« Mais il serait parfait, s'il me prenait pour maître. »

Vanité ! vanité !
Histoire de l'humanité.

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er JUIN 1866.

N. B. La date placée à la suite du nom d'un *Titulaire* indique l'année où il a commencé d'appartenir à la Société.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. BOSELLI, C. ✻, Préfet de Seine-et-Oise.
M. PLOIX, ✻, Maire de Versailles.

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

1834. LE ROI, ✻, bibliothécaire de la ville, fondateur.
1836. EUG. DE BOUCHEMAN, ancien régisseur du Palais, fondateur (1834).
— MONTALANT-BOUGLEUX, ✻, ancien président du Tribunal de Commerce, fondateur (1834).
1837. ANQUETIL, ✻, inspecteur de l'Académie (1836).
— PLOIX, ✻, maire de Versailles (1835).
1838. Comte LUC DE BEAUCOURS, ✻, officier supérieur en retraite (1838).

MM.

1842. Ch. Vatel, avocat, docteur en droit (1841).
— V. Lambinet, juge au Tribunal civil (1841).
1849. Fontaine, peintre d'histoire, professeur à l'École spéciale militaire (1847).
— Gourgaud, professeur de quatrième au Lycée (1847).
1854. North Peat, homme de lettres (1852).
1856. Bélanger, homme de lettres (1853).
1857. Eud. Soulié, ✻, conservateur des Galeries historiques (1856).
— Léon Bougleux, juge au Tribunal de Commerce (1841).
1858. Jeandel, avocat (1857).
1859. Cougny, professeur de seconde au Lycée (1858).
— Buchère de Bezalles, ancien élève de l'Ecole des Chartes (1857).
1860. Aug. Montalant, licencié en droit (1858).
— Auger, agréé près le Tribunal de Commerce (1859).
1861. Lottin, licencié en droit (1858).
— Marquis Vyon de Gaillon.
— Mével, archiviste de la Préfecture.
— Digard, avocat à la Cour impériale de Paris.
1862. Em. Deschamps, ✻, homme de lettres (1861).
1863. H. Durand de Laur, ancien professeur de rhétorique au Lycée (1862).
— J.-E. Chardon, premier commis à la Direction de l'enregistrement (1861).
— Lacombe, homme de lettres (1860).
— Gueullette, attaché au Ministère des Finances (1861).
— D'Urclé, id. (1861).
— Th. Rudelle, attaché au Parquet du Procureur général (1861).
— Fr. Barré (1862).
— Courteville, commissaire-priseur (1862).
1864. Noel, professeur de rhétorique au Lycée (1864).
1865. Aderer, id. (1864).
— Chappe, maître élémentaire au Lycée (1864).

MM.

1865. De Sadous, professeur de troisième au Lycée (1864).
1866. Belot, professeur d'histoire au Lycée (1864).

MEMBRES ASSOCIÉS.

1834. Remilly, C. ✻, ancien Maire, ancien membre des Assemblées législatives, conseiller général.
— Godin, directeur de l'Octroi.
1835. Boyer, ✻, chef de division à la Préfecture.
1840. Frémy, O. ✻, conseiller général.
1844. Finot, notaire.
1846. Lane, professeur d'anglais au Lycée et à l'Ecole militaire.
1851. Marchand, ancien notaire.
1852. Savouré, ancien maître de pension.
1858. Fromageot, avocat.
— Doublet, juge suppléant au Tribunal civil.
— Henri Lambert, professeur de musique au Lycée, directeur de l'Orphéon.
1859. Housay, agréé près le Tribunal de Commerce.
1860. H. Lambert, avocat.
— Coudun, pharmacien.
1861. Rémont, conseiller municipal.
— Le Baigue, avocat.
— Alb. Boniteau.
— H. Rameau, attaché au ministère des affaires étrangères.
— Prince de Galitzin.
1862. Alb. Coudret.
— Bréchemin, avocat.
— Aubry, ancien avoué.
— Barbu, avoué.
— Delanoix, ancien huissier audiencier.
— Alf. Dufaure, rédacteur de *la Concorde*.
1863. Octave de Santa-Crux, attaché à la légation de Bolivie.

MM.

1863. Alb. CARRÉ, avocat.
— DELAISTRE, maître élémentaire au Lycée.
1864. G. RENAUD, attaché au Ministère du Commerce, etc.
1865. CHARLIOT, ancien instituteur.
— RENOULT, artiste peintre.
— Vicomte DE LECUYER DE LA PAPOTIÈRE.
1866. HUEBER, chef d'institution.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Nommés depuis le 1er janvier 1862.

MM. BAUDRY, ✻, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.
Paul RAMEAU, attaché au Consulat de France, à Shang-Hai.
FIERVILLE, professeur de philosophie, au Lycée de Carcassonne.
Onésime LEROY, ✻, homme de lettres, à Valenciennes.
REVILLOUT, docteur en médecine, à Paris.
Ch. REVILLOUT, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Em. AUBLÉ, professeur de rhétorique au Lycée de Napoléon-Vendée.
DE VALS, archiviste de Tarn-et-Garonne.

COMMISSION DES MÉMOIRES. (T. VII.)

MM. COUGNY, président; — LE ROI; — PLOIX; — REVILLOUT; — MONTALANT-BOUGLEUX; — DURAND DE LAUR; — ANQUETIL, secrétaire perpétuel.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
Séance solennelle du 21 novembre 1862. — Discours de M. Ch. Vatel, président annuel.	I
Rapport sur les travaux de la Société, du 17 mai 1861 au 8 août 1862, par M. Anquetil, Secrétaire perpétuel. .	XVI
Des moyens d'améliorer la condition des femmes dans les classes laborieuses, par M. A. Digard.	XLVII
Épître aux mères, par M. Mugnot de Lyden.	LXXI
Anecdotes tirées du manuscrit de Narbonne, par M. Le Roi.	LXXVIII
Ducis, ou 1re représentation du roi Léar à Versailles, par M. Montalant-Bougleux.	LXXXVII

Séance solennelle du 30 octobre 1863. — Discours de M. Ploix, Président d'honneur. XCVII
Discours de M. E. Cougny, Président annuel. XCIX
Rapport sur les travaux de l'année académique 1862-1863, par M. Anquetil, Secrétaire perpétuel. . . . CXIV

Séance solennelle du 18 novembre 1864. — Discours de M. Hipp. Durand, président annuel. CLIV
Rapport sur les travaux de l'année académique 1863-1864, par M. Anquetil, Secrétaire perpétuel. CLVII
Rapport sur le prix Caron, par M. Montalant-Bougleux. CLXXX
Rôle des animaux dans les compositions littéraires, par M. Noel. CLXXXIII

Vieux ! ! ! par M. Montalant-Bougleux. CXCVIII
Érasme ennemi de la guerre, par M. Durand de Laur. . CCIV
Poésies, par M. le marquis de Gaillon. CCXII

Séance solennelle du 15 décembre 1865. — Discours de M. Le Roi, Président annuel : Le culte des Théophilanthropes à Versailles CCXXV
Rapport sur les travaux de l'année académique 1864-1865, par M. Anquetil, Secrétaire perpétuel CCXXXIII
Bibliothèque d'un Moine au XIVe siècle, par M. Cougny. . CCXLVI
Rêve de Jeanne d'Arc, fragment, par M. Noël. CCLVII
Épître de Jasmin à M. Dumon, traduite par M. Émile Deschamps. CCLXVIII
Mon Cercle, par M. Montalant-Bougleux CCLXXIV
Sous le harnais, par M. Victor Lottin CCLXXXI
Épîtres d'Horace, I, 11 et 4, traduites par M. Anquetil . CCLXXXIII

DEUXIÈME PARTIE.

Les Questeurs urbains, par M. Ch. Revillout 1
La Jeunesse de Virgile, par M. Cougny 29
Travaux hydrauliques de Versailles, sous Louis XIV, par M. Le Roi 61
Onuphre et Tartuffe, par M. Aublé 129
Adam Mickiéwicz, par M. J.-Edm. Chardon 142
La Tristesse humaine, boutade, par M. Aug. Montalant. 161
L'Éphémère, fable, par M. Ch. Lafosse. 163
La Fiancée du Soldat ; sur la Musique ; l'Amour enfant ; poésies par M. Th. Rudelle. 165
Le Concert des Grenouilles, fable, par M. Gourgaud . . 168
Liste des Membres 171

Versailles. — Impr. de E. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

TOME HUITIÈME.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

TOME HUITIÈME

VERSAILLES

E. AUBERT
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
6, Avenue de Sceaux

P.-F. ETIENNE
LIBRAIRE
46, Rue de la Paroisse

1868

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 1866

SOUS LA

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. BOSELLI

Préfet de Seine-et-Oise.

Allocution de M. NOEL, Président titulaire.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Depuis les Gaulois, nos aïeux,
Qui, s'il nous est permis d'en croire
Le grand César et son histoire,
Se battaient bien et parlaient encor mieux;
On a toujours, dans cette belle France,
Aussi fertile en soldats qu'en auteurs,
Une indulgente complaisance
Pour la phrase et pour les phraseurs;
On regarde toujours comme une bonne aubaine
L'occasion d'écouter un discours,
Et, vérité non moins certaine,
Les orateurs ne font jamais de peine
En annonçant qu'ils seront courts.

Démêle qui pourra par la philosophie
De ces deux sentiments la contradiction;
Il en est d'autres dans la vie
Dont, à coup sûr, je vous défie
De donner l'explication :
On aime la vertu, l'on pratique le vice;
Sur une table d'or on écrit un traité
Pour exalter la pauvreté;
En visant la hauteur, on court au précipice :
L'homme n'est que contraste et qu'opposition.
Sans jouer le rôle d'apôtre
Et perdre à nous changer et mon temps et le vôtre,
Je vais en profiter dans cette occasion.

Messieurs! je serai court; je serai court, Mesdames!
Infaillible moyen d'être moins ennuyeux.
Après ce préambule, agréable à vos âmes,
Je puis passer parole... et vous direz : tant mieux!
Mais un devoir impérieux,
Auquel d'ailleurs j'aurais regret de me soustraire,
M'ordonne de ne pas me taire
Avant de vous offrir avec effusion
Tous nos remercîments, et la reconnaissance
Que mérite votre présence,
Et l'accueil qu'a reçu notre invitation.

Il ne faut que deux mots, si le cœur les inspire,
Ce que j'exprime mal, vous le comprendrez bien.
Que chacun à son rôle ici sache suffire :
Être discret, voilà le mien;
En effet, par quel privilége,
Éternisant mon compliment,
En vrai bavard, vous priverais-je

D'entendre un travail important?
Quand, pour vous instruire et vous plaire,
J'aperçois tel et tel confrère
Qui prépare son manuscrit,
Où la force du sens le dispute à l'esprit,
Est-il fort à propos et de la bienséance,
Qu'usant jusqu'à l'abus de cette présidence,
J'aille confisquer la séance
A votre dam, à mon profit?
J'ai le droit glorieux de donner la parole,
Mais non celui de la garder;
Les instants que je prends, je crois que je les vole
A d'autres qui sauront bien s'en accommoder.
En tête d'un corps littéraire,
Si l'on veut quelque qualité,
Ce n'est pas être trop sévère
Que d'exiger au moins la probité.

Si j'allais vous crier : « Au nom du rang suprême,
« Cette première heure est à moi!
« Comme juché plus haut, je prétends la deuxième;
« Comme collègue aussi, j'ai ma part de troisième;
« Et si quelqu'un réclame au moins la quatrième,
« Je puis... » Voyez déjà la panique et l'effroi!
L'auditoire aurait fui — sauf un ou deux peut-être
Qu'un tranquille sommeil retiendrait en ces lieux,
Et mes confrères furieux
Pourraient *in petto* se promettre,
A l'avenir, d'élire un président
Qui gardât de Conrart le silence prudent.

Evitant ces excès, je me borne à vous dire,
Au nom de tous, combien nous nous trouvons heureux

De voir que notre appel attire
Un public à la fois aimable et sérieux.
C'est à nous à tâcher par des œuvres utiles
De répondre à cette faveur :
Le labeur s'adoucit, les efforts sont faciles,
Quand on est soutenu de la voix et du cœur.

Et si vous consentiez, dans les soirs ordinaires,
Mesdames, à venir nous trouver fréquemment,
L'espoir de mériter votre applaudissement
Donnerait de l'ardeur à nos feux littéraires.
On n'a pas tous les jours le spectacle ou le bal ;
Passer dans notre salle une heure par semaine,
Ce n'est pas une grande peine,
Le vendredi surtout, avant le carnaval.
Vous ne feriez pas pénitence
En nous écoutant, Dieu merci !
Mais d'autre part, ce n'est pas rompre l'abstinence
Ni faire gras que de venir *ici* (1).
Vous répondrez : « *Ici*, c'est fort bien ; mais les charmes
« Des entretiens les plus savants
« Pâlissent quand il faut franchir la place d'Armes
« A la nuit, et par tous les temps. »
J'en fais l'aveu, l'objection est forte ;
Je n'y puis rien, malgré mon vif désir.
Essayez toutefois d'aborder notre porte.
Platon prétend, — en quel endroit ? n'importe, —
Qu'il faut par la fatigue arriver au plaisir.

Pour vous, notre latin saura rester honnête ;
Et le grec deviendra galant à votre aspect ;

(1) La séance solennelle s'est tenue dans la Galerie municipale.

Notre philosophie aussi vous fera fête,
Et l'histoire, à coup sûr, sera pleine d'attrait ;
Elle nous montre à chaque page
Que l'héroïsme et les talents
Sont aussi bien votre partage
Que l'esprit et les agréments.
En tout temps dans notre patrie,
De nos jours comme aux jours de la chevalerie,
Au champ d'honneur comme à l'Académie,
Vous êtes juges des tournois,
Et vos suffrages et vos voix,
Pour les plumes ou les épées,
Dans l'encre ou dans le sang trempées,
Ont toujours inspiré de glorieux exploits.

S'il nous était permis, après cette séance,
Mesdames, d'emporter la flatteuse espérance
Qu'on vous verra chez nous quelquefois revenir,
Je pourrais de la présidence
Qui ce soir même va finir
Laisser dans les esprits un bien doux souvenir.
Sans doute, vous trouvez que, malgré ma promesse,
Je prolonge, en dépit de tous les auditeurs,
De cette harangue traîtresse
Les interminables longueurs :
Je me tais. Une voix connue et très aimée,
De nos divers travaux vous expliquant le cours,
Produira plus d'effet sur votre âme charmée
Que ne feraient tous mes discours.

RAPPORT sur les travaux de l'année académique 1865-1866, par M. ANQUETIL, secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Une partie des publications envoyées par les Sociétés correspondantes de la nôtre (je voudrais pouvoir dire toutes), ont été pour MM. Cougny, Chappe, Noël et Anquetil la matière de rapports qui vous ont démontré que le travail ne se ralentit ni dans Liége, ni dans Arras, ni à Laon, ni à Caen, ni à Metz, ni à la Rochelle, ni à Bordeaux, ni à Perpignan. Des rapports attendus vous montreront qu'il ne se ralentit point dans les autres parties de l'Empire, et que toutes les Sociétés savantes continuent de donner et de recevoir l'exemple d'une active et féconde émulation. Le sommaire que je vous dois lire ce soir montre, malgré sa sécheresse, que notre Société est demeurée fidèle à son passé et que rien n'annonce la décadence.

La philosophie pure ne vous a guère occupés que dans une séance où M. Belot vous a exposé, d'après M. Fr. Vischer, les mystères de l'antinomie hégélienne, au moyen de laquelle le philosophe allemand prétend résoudre tous les problèmes les plus ardus de la psycologie et de la métaphysique. Hégel et son antinomie ont-ils recruté parmi nous des adeptes? Je ne le crois pas; mais ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que le véritable esprit philosophique, celui qui ne se noie point dans de chimériques et malsaines abstractions, n'est absent d'aucun de vos travaux, et qu'il préside à toutes vos recher-

ches sur le droit et la législation, sur l'histoire et la littérature.

Le droit, ce principe absolu dont les lois humaines ne sont que l'incomplète manifestation, peut s'envisager sous des aspects très divers, soit qu'on l'étudie dans la théorie pure ou dans les faits, dans le domaine de la conception idéale ou dans le domaine de l'histoire. Il est un peuple unique dont on peut dire que sa vie s'est incarnée dans sa législation. On peut croire tout d'abord que le peuple romain fut par excellence le peuple conquérant; un moment d'attention prouve qu'en jugeant de la sorte on commettrait la plus grave erreur. Aux yeux du philosophe et du penseur, Rome apparaît plus législatrice encore que guerrière, et la ville éternelle est si bien la ville du droit que sa langue usuelle, la langue de ses orateurs, de ses poètes comiques et satiriques, en porte partout l'ineffaçable empreinte. C'est même à cela qu'elle doit ce caractère essentiellement lapidaire qu'aucune langue, ancienne ou moderne, ne possède au même degré. Les jurisconsultes sont en mille endroits les meilleurs ou même les seuls interprètes de Plaute et d'Horace. Tel est le sommaire bien incomplet des considérations que M. G. Doublet a développées dans plusieurs séances sur cette grave matière.

D'autres se sont attachés à des questions plus spéciales et plus pratiques.

M. Th. Rudelle vous a exposé, d'après un savant travail de M. de Tourville, la législation relative aux noms patronymiques, et vous a montré combien de phases elle a traversées avant d'avoir été définitivement fixée par le Code Napoléon.

M. Edm. Chardon vous a présenté quelques considérations sur ce qu'on appelle la propriété littéraire. Il a

examiné la nature toute spéciale de cette propriété, la plus réelle de toutes et la moins déterminée, la protection qu'elle est en droit de réclamer, et la mesure dans laquelle l'intérêt et le droit publics veulent qu'elle soit sauvegardée par la société. Question grave et ardue, compliquée d'éléments multiples, qu'on ne trancherait pas sans susciter de graves désordres, mais qu'on ajourne par des compromis peu logiques si l'on veut, mais dont il faut bien cependant reconnaître la sagesse.

Un autre sujet bien autrement grave a été abordé par M. d'Urclé, un sujet qu'on n'aborde point sans crainte et sans scrupule, car il touche à la vie même de la société française telle que l'ont constituée les principes de la Révolution : je parle du droit de tester, dont la limitation est aujourd'hui signalée par toute une école comme illogique, impie et subversive. Est-il vrai qu'il y ait dans cette limitation un attentat contre le droit même de propriété? une arme pour battre en brèche la famille qu'on prétend protéger? un dissolvant qui ruine l'autorité paternelle? Est-il vrai que la loi, pour prévenir des abus possibles, mais le plus souvent chimériques, ait outrepassé le but en supprimant un droit dont le maintien soit réclamé par la morale et par l'ordre public? Voilà ce que s'est demandé M. d'Urclé, et je me hâte de dire qu'il n'a fait que résumer les arguments apportés dans le débat par les publicistes et les jurisconsultes qui réclament une réforme. Vous a-t-il amenés tous à partager ses préférences? Non, sans doute, et il n'était pas possible qu'une vive controverse ne s'élevât sur la légitimité et sur la portée d'une mesure qui peut sembler, à tort ou à raison, un retour déguisé vers un passé suspect et impopulaire. Peut-être le temps amènera-t-il, en ceci comme en tant d'autres cas, une transaction amiable entre deux

principes opposés, dont aucun n'a le droit ni le pouvoir d'anéantir l'autre, et auxquels le législateur est tenu de faire une part équitable.

M. Jeandel vous a présenté quelques considérations morales touchant la peine de mort et les règlements qui concernent l'inhumation des suppliciés ; il s'est demandé s'il ne conviendrait pas de répudier la portion de ces règlements qui semble, dit-il, un anachronisme et un legs d'une législation barbare, heureusement abolie, qui répugne à nos mœurs plus humaines et dont l'efficacité morale, à titre d'exemple, n'est rien moins que démontrée.

On sait que Quesnay, le fondateur reconnu de l'économie politique, naquit à Montfort-l'Amaury, qu'il vécut et mourut à Versailles, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame. L'étude de cette science s'impose donc à Versailles comme une sorte d'héritage, et elle a tenu cette année dans vos travaux une place considérable. Le temps m'oblige à ne mentionner guère que des titres.

M. G. Renaud, après avoir exposé l'objet de la science, en a esquissé la méthode et déterminé les limites; puis, sans avoir la prétention de faire un cours, il s'est borné à traiter successivement quelques points d'un incontestable intérêt, retraçant un jour l'histoire du travail, une autre fois celle des machines, un jour celle des corporations regrettées quelquefois de ceux qu'effraient les excès d'une liberté absolue et d'une concurrence illimitée, une autre fois celle de ces sociétés taisibles du moyen âge, qui ne laissent pas d'offrir de remarquables analogies avec les sociétés coopératives qui font grand bruit à l'heure qu'il est, et qui affichent la prétention de soustraire l'ouvrier à la tyrannie du capital ; aussi bien il semble que, de nos jours, les capita-

listes aient remplacé les rois dans l'emploi de tyrans. M. G. Renaud vous a exposé en outre ce que la science entend par capital, un mot dont la compréhension réelle est bien plus vaste qu'on ne le suppose; il vous a parlé du salaire et des causes qui l'élèvent ou l'abaissent sans éveiller suffisamment la prévoyance de ceux qui jouissent ou qui souffrent tour à tour; enfin du crédit en général et en particulier de celui qu'un économiste célèbre a nommé *crédit intellectuel :* bizarre association de mots et d'idées disparates, contre lesquels il vous a paru que la science économique n'est pas suffisamment en garde, et qui, lui donnant les apparences d'un matérialisme brutal, la rendent à la fois suspecte aux moralistes autant qu'odieuse au bon goût. Il fut un temps où, de par la loi, l'esclave s'appelait une *chose :* eh bien ! l'économie politique fait pis encore quand elle décore la *personne humaine* du titre de *capital :* mauvaise phraséologie, soit, mais qui a son danger, parce qu'elle révèle de mauvaises tendances. Ce n'est pas spiritualiser l'industrie que de parler de la *bienfaisance* d'un chemin de fer, c'est matérialiser une vertu.

M. Rudelle vous a retracé, d'après un excellent travail de M. Antony Calmon, l'histoire de l'impôt en France, ses transformations, ses changements de nom, déguisant souvent le maintien du fond; enfin les efforts et les précautions du législateur pour arriver à la plus équitable répartition des charges que l'intérêt général impose à tous les particuliers.

Vous avez reçu de plusieurs membres correspondants plusieurs notices archéologiques.

M. de Vals, archiviste de Tarn-et-Garonne, vous a fait connaître le résultat de fouilles toutes récentes exécutées dans l'Aveyron ou dans la grotte de Cros, près de

Montauban, lesquelles ont justifié pleinement les conjectures antérieures de l'auteur touchant la haute antiquité de ces habitations primitives de nos aïeux troglodytes.

M. Decosse vous a fourni sur quelques vestiges de constructions antiques, découverts l'an dernier dans le canton de Dourdan, des détails qui pourraient servir de point de départ à des recherches et à des vérifications ultérieures.

Enfin, M. l'abbé Barranger, outre plusieurs anecdotes concernant Villeneuve-le-Roi, outre quelques notices géologiques et topographiques sur la contrée, vous a adressé un nouveau mémoire dans lequel il s'attache à démontrer par de nouveaux arguments que le Métiosedum des Commentaires de César, ce champ de bataille indéterminé où les Parisiens furent exterminés par Labiénus, n'est pas autre que Villeneuve-le-Roi dont la topographie lui semble se prêter merveilleusement à tous les détails du récit.

M. de Sadous, qui a bientôt achevé une œuvre des plus considérables, la traduction des dix-huit volumes de l'*Histoire de la Grèce*, par M. Grote, vous a lu d'importants extraits de ce beau travail où la science exégétique de l'Allemagne s'est alliée dans un heureux tempérament avec ce bon sens pratique tout particulier à la race anglo-saxone. Les chapitres qui concernent l'administration de Périclès et le rôle de ce grand citoyen, la peste d'Athènes, le caractère d'Alcibiade, enfin les causes et les résultats de l'expédition de Sicile, semblent le résumé le plus complet, le plus réellement vrai de tous les documents que le temps et les barbares aient laissés venir jusqu'à nous.

M. Belot vous a communiqué un chapitre d'un important travail sur l'histoire romaine, chapitre dans lequel,

mettant en œuvre toutes les ressources amassées par l'érudition moderne, il a restitué son vrai caractère à un grand et capital événement qui, dans le récit de Tite-Live, aux yeux des moins sceptiques, paraît moins historique que légendaire : je veux dire la retraite du peuple sur le mont Sacré. Le travail de notre collègue ne tardera pas à être soumis au jugement du monde savant, et il nous est permis d'augurer qu'il fera honneur à la hardiesse et à la circonspection de l'érudition française.

M. Cougny vous a communiqué un mémoire sur le parti républicain au temps de Henri III, d'après des documents inexplorés. Que l'idée de supprimer une royauté qui, sous les derniers Valois, n'enfantait plus que l'anarchie, se soit fait jour alors dans beaucoup d'esprits ardents, mêlés aux déchirements des partis, c'est ce que démontraient jusqu'ici de nombreux écrits émanés des ligueurs et des protestants ; mais ce que l'on sait peu, ce que M. Cougny a mis en pleine lumière, en s'aidant surtout d'un poème aujourd'hui fort rare et intitulé : *Satire contre les Républicains*, c'est qu'en dehors des fanatiques il existait un parti républicain très sérieux, très politique, qui probablement aurait jeté dans le sol de profondes racines, si le génie de Henri IV n'eût heureusement cicatrisé les plaies des dissensions civiles et religieuses.

La pensée de reconquérir l'Orient sur la barbarie et de le rendre à la civilisation chrétienne n'est point une de celles qui naissent et s'éteignent au hasard : la pensée qui enfanta les croisades est de celles qui laissent dans les esprits une empreinte profonde et durable. Aussi même encore sous le dernier des Valois, un projet de croisade était-il formé, projet dont M. Cougny vous

a retracé les bizarres incidents aujourd'hui généralement oubliés. Le projet avorta, mais non pour les raisons qui le feraient avorter aujourd'hui. L'alliance éphémère et mal accueillie de François Ier avec la Porte n'avait paru qu'un fâcheux expédient, et l'on ne prévoyait pas qu'un jour le maintien du croissant sur les tours de Sainte-Sophie apparaîtrait à l'Occident comme l'unique moyen de prévenir une conflagration universelle.

M. An. Digard vous a lu d'importants fragments traduits des œuvres historiques de M. César Cantù et relatifs à l'établissement de l'Eglise en Italie, au rôle politique et religieux de Grégoire VII et aux tentatives réitérées mais toujours impuissantes des principaux hérésiarques de la Péninsule. Il vous a soumis, en outre, une étude sur un problème historique agité plusieurs fois et diversement résolu par des intérêts et par des passions opposées : *Dante fut-il hérétique?* Et il vous a démontré qu'on ne saurait répondre affirmativement à cette question que par la plus étrange confusion de mots et d'idées.

La Bibliothèque de la ville possède, entre autres curiosités précieuses, un volumineux recueil manuscrit, rédigé par un huissier au Parlement de Paris, dont M. Le Roi vous a fait connaître la partie qui se rapporte aux années 1765, 1766 et 1767, période non moins agitée que celle qui avait vu les supplices de La Barre et de Lally, l'expulsion des jésuites et les folies des convulsionnaires, non moins agitée que celle qui vit la disgrâce de Choiseul et le lit de justice du 13 avril 1771. Ce manuscrit contient une foule de notes et de détails qui ne sont pas l'histoire sans doute, mais qui l'éclairent, qui la vivifient et restituent souvent aux faits principaux leur vrai caractère et leur vraie physionomie.

M. Le Roi a également exploré pour vous deux autres manuscrits qui, à soixante ans de distance, sous Louis XIV et sous Louis XV, font connaître ce qu'était et ce que coûtait le *menu du roi*, et l'état des gens qui avaient droit de manger à ces tables. Il y a dans ces sortes d'archives plus d'un renseignement précieux pour l'historien et pour le moraliste. L'économiste surtout peut y trouver de sûrs éléments pour déterminer le prix comparatif des denrées alimentaires et la valeur relative de la monnaie qui les représente. Entre la date de 1683 et celle de 1743, le prix des dîners royaux avait doublé, sans que la table fût plus royalement servie. Avons-nous le droit de nous en étonner, nous qui en moins d'un demi-siècle avons vu décupler sur nos côtes le prix d'un crustacé cher aux gourmets, mais dont l'existence sera traitée de fable par nos neveux et reléguée dans les limites de la période antédiluvienne ou légendaire?

Voltaire, en plus d'un endroit et notamment dans le *Russe à Paris*, parle du curé Fantin, qui, dit-il, fut surpris volant à un mourant une bourse de cent louis et cependant n'était pas philosophe. M. Beuchot, dans son édition chère aux bibliophiles, ne dit rien sur ce personnage; mais M. Le Roi vous a raconté les étranges détails de ce vol commis à Versailles, en 1737, d'après le manuscrit de Narbonne, dont je suis heureux de vous annoncer que l'impression votée par vous est entièrement terminée.

M. Digard vous a exposé, d'après une rareté bibliographique, de quelle manière étaient organisées, au XVII^e^ siècle, les conférences qui se tenaient au *Bureau d'esprit*, et vous avez remarqué combien peu d'analogies elles présentent avec celles que les deux dernières années ont vues s'organiser non sans succès dans un

grand nombre de villes, et dont cette enceinte n'a point perdu le souvenir.

Les voyages deviennent tous les jours plus faciles et plus communs, mais tout le monde ne sait pas également voyager. Les uns ne voient rien, n'observent rien ; ils se déplacent par mode ou par inconstance : pour eux les plaines de la Beauce ou de la Champagne sont aussi pittoresques que les Alpes ou les Pyrénées, et revenus dans leurs foyers ils ne savent que comparer les wagons aux wagons, les tables d'hôte aux tables d'hôte. D'autres voyagent avec goût, avec profit, avec discernement, mais leur jouissance est égoïste et concentrée soit par choix, soit par impuissance de se communiquer. D'autres enfin doublent leur plaisir en le partageant avec d'autres et ravivent ainsi par leurs récits toute la fraîcheur de leurs premières impressions. Le voyageur devient alors cet Ulysse qui ne visitait les pays que pour en étudier l'esprit ou les mœurs, ou ce pigeon du bonhomme qui dit :

Je reviendrai dans peu conter de point en point
Mes aventures à mon frère ;
Je le désennuierai : quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi. Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : j'étais là ; telle chose m'avint,
Vous y croirez être vous-même.

Ce plaisir, plusieurs de nos collègues ne vous l'ont point envié.

Ainsi M. Digard vous a promenés tantôt dans ce lointain labyrinthe du vieux Paris auquel bientôt la postérité ne croira guère plus qu'à celui de Minos, tantôt sur les plages et dans les riches cités de la Neustrie ou sur les

falaises granitiques de l'Armorique, tantôt dans cette île délicieuse de Jersey, ce jardin d'Alcinoüs qui s'étonne de n'être pas français, tantôt enfin dans les monastères de la Péninsule ibérique, depuis le sommet des Alpes grecques ou pennines jusqu'au pied du Vésuve et de l'Etna.

Sans être insensible aux beautés de la nature et de l'art, M. Digard vous a paru surtout préoccupé de questions morales et de souvenirs historiques. M. Ed. Chardon, en vous racontant son séjour à Florence et à Rome, s'est absorbé presque tout entier dans la contemplation et dans la description des merveilles enfantées par les artistes de la Renaissance.

M. Hueber, en vous esquissant les merveilleux progrès de la colonisation australienne et les transformations opérées tous les jours sur cette terre vierge par d'infatigables pionniers, en vous faisant assister aux rudes labeurs de ces aventureuses explorations où le désir de voir, où l'humeur inquiète, où l'attrait même du péril et de la souffrance précipite sans cesse l'homme épris de l'inconnu, était en droit de vous parler, comme le héros du poète, non-seulement des épreuves qu'il a vues, mais encore de celles dont lui-même a eu sa part, *et quorum pars aliqua fui.* Si le récit des voyages, de découvertes surtout, a des charmes irrésistibles même dans un livre muet, combien ce charme n'est-il pas plus grand quand le narrateur est là qui nous dit : j'y étais, souvent dénué de tout, souvent endurant la faim et la soif, souvent exposé à toutes les intempéries d'un ciel inclément, et me demandant non sans anxiété si jamais il me serait donné de revoir ma chère Argos.

En vous entretenant d'un curieux mais incomplet recueil des productions de la littérature populaire au moyen

âge, par M. Ch. Nisard, M. d'Urclé a examiné l'influence exercée par ce genre de composition sur les classes pauvres et ignorantes qu'elles peuvent éclairer et polir, pourvu qu'elles soient saines et morales, abêtir si elles sont niaises et frivoles, dépraver si elles sont imprégnées d'idées fausses et inspirées par des passions basses et subversives. Quelle leçon pour un peuple que de lui enseigner chaque matin dans un feuilleton que la vertu ne recrute plus ses héros que dans la fange du bagne !

Vous devez à M. Délerot un examen approfondi d'un livre tout récent de Daniel Stern, intitulé : *Dante et Gœthe*; mais je ne sais si malgré tous les arguments d'une habile plaidoirie vous avez réellement démêlé entre les deux poètes cette affinité intime que l'auteur croit avoir aperçue. Je ne sais si vous avez été amenés à reconnaître, sous la majesté solennelle du Jupiter de Gotha, un de ces génies surhumains qui s'imposent à l'admiration de tous les peuples et de tous les âges. La faute en est peut-être aux défaillances de l'esprit français ; on aura peine à nous convaincre néanmoins que les défauts de l'esprit allemand n'entrent point pour une forte part dans cette espèce d'antipathie résultant d'une incompatibilité d'humeur.

L'Académie française proposait, il y a quelque vingt ans, pour sujet de prix un Discours sur Voltaire. Ce terme, inusité dans les concours de ce genre, où le mot d'éloge semblait consacré par la tradition, surprit d'abord, puis on ne tarda pas à reconnaître comment il avait dû s'imposer de soi-même. La renommée de ce grand génie n'est point assez pure, et il a légitimement amassé sur sa tête trop de haines et de colères, il a suscité trop de panégyriques et trop d'admirations sincères et désintéressées pour qu'une certaine part de blâme ne

se mêle point à l'éloge. L'Académie ne pouvait demander qu'un jugement. On en peut dire autant de Chateaubriand; le romancier et l'historien, le publiciste et l'homme d'État, le chef d'école et le drapeau du romantisme littéraire et religieux seront longtemps l'objet de discussions passionnées. Je n'en veux pas d'autre preuve que les séances qui ont suivi la lecture d'un essai de M. G. Renaud sur Byron, dans lequel celui-ci avait sévèrement jugé l'auteur des *Martyrs*. Dans la discussion provoquée par ce jugement qui n'a pas manqué d'approbateurs, M. de Lécuyer a répondu aux censures par une apologie presque sans réserve; M. G. Renaud a défendu son opinion par une sorte d'acte d'accusation générale, et M. Anquetil, en essayant de tenir la balance égale entre l'éloge et le blâme, n'aura probablement satisfait personne par cette espèce de transaction prématurée.

Vous devez à M. Cougny une étude de linguistique dont l'auteur, prenant pour texte la fable de Boileau, *l'Huître et les Plaideurs*, a exposé par quelles transitions faciles à reconnaître s'est opérée, dans les mots et dans les tours, la lente conversion du latin en français. Si notre langue est presque exclusivement latine, que penser de l'imprudence qui pousse à en amoindrir, sinon même à en supprimer l'enseignement?

Vous lui devez encore un examen très approfondi de deux poèmes de Béroald de Berville, intitulés : l'un *le Moyen de parvenir*, l'autre *l'Idée de la République*, poèmes encore rudes et informes, où manque le goût, la mesure, la proportion, mais qui n'en offrent pas moins à l'historien, au moraliste, au littérateur, au philologue surtout, plus d'un rapprochement aussi piquant qu'inattendu.

Enfin vous lui devez un essai sur quelques moralistes

un peu oubliés du XVI^e^ siècle, et notamment sur Pibrac dont les Quatrains longtemps célèbres ne méritent certes, ni pour le fond ni pour la forme, l'espèce de discrédit où ils sont tombés.

Vous devez à M. Lacombe une étude sur la correspondance de Charlet, cet artiste plein de verve patriotique et primesautier, qui sut peindre avec la plume comme il parlait avec le crayon et le pinceau ;

A M. Chappe, une étude sur M. de Serres, ce courageux citoyen qui fut sous la Restauration l'un des orateurs les plus respectés et qui firent le plus d'honneur à la tribune française ;

A M. Alf. Dufaure, un essai sur la vie et les œuvres de Reboul, le boulanger poète dont Nîmes s'honore à bon droit, et que le suffrage populaire précipita malgré lui, en 1848, dans des honneurs pour lesquels son tempérament n'était guère trempé ;

A M. Montalant-Bougleux : 1° un discours moitié historique, moitié philosophique, intitulé *l'Arbre de Wellington* ; 2° un rapprochement littéraire entre Millevoye et Victor Hugo à propos de deux pièces de vers assez semblables de fond, assez différentes de forme : *les Plaisirs du poète*, par l'un ; *le Poète est un riche*, par l'autre.

M. H. Durand vous a lu de nouveaux fragments de son grand travail sur Erasme. Il vous a exposé quelles étaient les idées de ce puissant esprit sur l'instruction telle qu'elle était donnée de son temps, et de quelles heureuses réformes son irrésistible ascendant hâta l'accomplissement. Il vous a montré l'autorité et l'activité du hardi mais prudent novateur s'étendant non-seulement sur la France, sur l'Angleterre et sur l'Allemagne, mais encore sur l'Italie, où pourtant il semblait que l'amour-

propre national ne dût pas voir sans ombrage et sans ennui l'immense popularité d'un étranger et d'un nouveau venu dans le monde de la Renaissance.

M. Noël vous a entretenus de la pièce espagnole intitulée *la Jeunesse du Cid*, par Guilhem de Castro, titre qui ressemble assez à une antiphrase, puisque aussi bien le héros est déjà fort mûr. Il vous a montré combien Corneille a fait sagement de délaisser cette suite du véritable Cid, auquel elle ressemble si peu.

Il vous a lu un essai sur la vie et sur les ouvrages de Fléchier, à l'occasion du remarquable travail dédié à la mémoire de l'évêque et de l'orateur sacré par l'un des chanoines de la cathédrale de Nîmes.

Il vous a rappelé aussi la carrière littéraire d'un écrivain trop vite oublié, le fabuliste Naudé, poète simple et gracieux, spirituel sans afféterie, sensible sans tristesse morose, et dont les œuvres reposent agréablement l'esprit des violences boursouflées et du brutal sensualisme affecté par un trop grand nombre de nos contemporains.

Enfin, il vous a entretenus d'un important ouvrage de M. Legrelle, l'un de nos correspondants, dans lequel celui-ci a étudié le poète danois Holber comme imitateur de Molière.

> **Faites tous vos vers à Paris,**
> **Et n'allez point en Allemagne :**

Ainsi parle dans son temple le dieu du goût par la bouche de Voltaire; et ce distique peut me servir à résumer et à traduire ici le jugement porté par M. Edm. Chardon sur l'auteur des *Chansons des rues et des bois*.

M. Anquetil vous a présenté une étude sur le *Lion*

amoureux, cette pièce à laquelle ne sied guère le nom de comédie et où l'on peut relever plus d'une infidélité à l'histoire, plus d'une défaillance dans la peinture des caractères et dans la conduite de l'action, plus d'une tirade déclamatoire que n'explique pas toujours assez le ton déclamatoire de l'époque, plus d'un sacrifice de la vraisemblance fait au désir de ménager des convictions inconciliables et irréconciliables, enfin plus d'un péché contre la langue et contre le goût, mais que le public avec raison n'en a pas moins prise sous son égide comme l'une de ces œuvres trop rares d'où la bassesse et la trivialité sont bannies, une pièce dont l'auteur respecte son art, respecte sa personne, respecte son auditoire. Ce n'est pas M. Ponsard qui consentirait à venir étaler sur la scène les grossiers propos ni les *torchons radieux* des lavandières.

Vous devez à M. Gueullette deux nouvelles intitulées : 1° *le Ruban de la Sainte-Madeleine;* 2° *une Coquille;*

A M. le marquis de Gaillon, un fragment d'un *Voyage sentimental* à la façon de Sterne.

Le roman même, car je ne dois rien omettre, a été essayé dans des conditions assez originales et assez fantasques par je ne sais combien de collaborateurs travaillant à part sur un cadre donné, et courant au dénoûment par monts et par vaux, sans aucun autre concert. L'œuvre n'est point achevée, et les auteurs vous ont prié d'avance de ne pas attacher à cette fantaisie plus d'importance qu'ils n'y en attachent eux-mêmes.

M. Cougny vous a lu la traduction en vers français : 1° d'un très beau fragment des hymnes orphiques sur l'essence et sur les attributs de la divinité ; 2° de deux courtes idylles de Bion ; 3° de la dernière élégie de Properce.

M. Lottin vous a lu la traduction en vers de la première élégie de Tibulle, traduction longtemps attendue que nous avons saluée comme un gage des suivantes.

M. Anquetil vous a lu la douzième épitre du premier livre d'Horace et celle de sept satires sur les dix qui composent le premier livre.

M. Noël vous a lu la traduction de deux célèbres passages de Lucain : l'*Eloge de Pompée*, par Caton, et le *Portrait d'Alexandre;* d'un fabliau du moyen âge intitulé : *Argentine*, et de l'un des plus remarquables poèmes de Jasmin : l'*Aveugle de Castel-Cuillié*. Mais, ne se bornant pas à de simples traductions, il vous a lu plusieurs compositions originales : *le Pays natal*, *le Rêve de Marguerite* et la réponse à l'*Epître de M. Viennet à Boileau* sont des excursions dans le domaine infini de la poésie légère et de la poésie philosophique.

Vous devez à M. Lécuyer une fable intitulée : *le Supplice d'une ânesse;*

A M. Lafosse, une fable intitulée : *une Métamorphose;*

A M. Loir, des fragments poétiques sur le *Portail de la Collégiale de Mantes;*

A M. Courteville, deux pièces intitulées : 1° *le Berceau vide;* 2° *la Visite du printemps;*

A M. Fr. Barré, deux petits poèmes intitulés : 1° *les deux Roses;* 2° *la Chanson du pauvre homme;*

A M. Digard, un proverbe : *A bon chat, bon rat*, et quelques stances intitulées : *Ce qu'il faut pour être heureux;*

A M. Aug. Michaut, une *Chanson de noces;*

A M. Chappe, un poème sur *Vercingétorix*, couronné par l'académie de Mâcon ;

Enfin, à M. Montalant-Bougleux, deux élégies patrio-

tiques : *le Crucifix de Hougoumont* et *le Soir de Waterloo*, et une troisième pièce intitulée : *Doit-on se taire? Doit-on crier?* commentaire rectificatif de la morale d'une fable de M. Lottin :

A quoi sert de crier contre un gouvernement ?

La séance a été terminée par la lecture des morceaux suivants :

1° *Pibrac et Marguerite de Navarre*, par M. Cougny ;
2° *Les Mânes*, élégie, par M. Montalant-Bougleux ;
3° *Louis XVI et le serrurier Gamain*, par M. Le Roi ;
4° *Un Roi sourd*, fable, par M. Lafosse.

N. B. — Ces morceaux sont insérés dans la deuxième partie du volume.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1867

SOUS LA

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. PLOIX

Maire de Versailles.

Discours de M. G. DOUBLET, Président titulaire.

La Société des Sciences morales a toujours dû se féliciter de l'empressement avec lequel vous voulez bien répondre à ses invitations; et certes je ne dois pas cette année vous adresser, au nom de cette Compagnie, de moindres remercîments : un public d'élite, des fonctionnaires éminents ont accepté notre hospitalité, et, grâce à eux, cette séance est en réalité solennelle. Aussi j'aurais voulu qu'il me fût permis, ce soir, de m'arrêter à ces compliments de bienvenue; j'aurais voulu quitter la présidence dans une séance plus intime. Mais, puisqu'il faut qu'un discours public la termine, j'espère du moins que vous n'oublierez pas qu'en le prononçant je fais acte d'obéissance; pourrais-je d'ailleurs ne pas retrouver

parmi vous l'esprit habituel de notre Société, cette indulgente bienveillance, qui inspire toutes nos relations et qui peut même aller jusqu'à conférer la présidence?

C'est dans cette pensée que j'ai cru pouvoir vous présenter quelques réflexions sur un sujet qui commande l'attention autant par l'importance réelle que par l'actualité; je voudrais rechercher dans quel esprit l'enseignement populaire doit être dirigé et dans quelle mesure les sociétés savantes, comme la nôtre, pourraient y être utilement associées.

Il n'y a pas longtemps que La Bruyère publiait ses immortels *Caractères;* c'est en 1687 qu'ils ont paru pour la première fois. Or, à cette époque, il pouvait écrire ces mots célèbres qui contiennent une censure sévère des élégances prodigues et des dépenses égoïstes de son siècle : « L'on voit certains animaux farouches, des « mâles et des femelles, répandus par la campagne, « noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la « terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opi- « niâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée; « et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent « une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils « se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de « pain noir, d'eau et de racines. »

C'était des ouvriers de la campagne que La Bruyère traçait ce triste portrait; mais il aurait pu l'appliquer sans inexactitude aux ouvriers des villes. Nous pouvons donc, en le rapprochant de leur situation actuelle, déterminer les améliorations que leur condition a reçues.

Ces hommes que La Bruyère avait tant de peine à reconnaître, sont aujourd'hui associés à la vie politique de la France au même titre et avec les mêmes droits que les autres citoyens; et d'autre part ils n'ont plus à subir

une vie aussi grossière. Quels changements profonds depuis deux cents ans ! Mais ils avaient été réalisés principalement par nos révolutions; et elles avaient laissé tout à faire du côté de l'éducation intellectuelle et morale. Ce défaut de proportion entre les droits et les lumières présentait de nombreux dangers. Heureusement nous nous sommes mis résolûment à l'œuvre; et de toutes parts, aujourd'hui, on parle enfin de faire des hommes de ceux qui, depuis La Bruyère, étaient déjà devenus des citoyens.

Faire des hommes, c'est en effet le véritable but de l'éducation. Mais que signifient exactement ces mots ? S'il nous fallait, pour répondre, donner une définition complète de l'homme, la tâche ne serait pas sans difficultés : heureusement nous ne devons la donner que pour la vie sociale, et à cet égard l'humanité peut marcher d'un pas sûr sans attendre que les penseurs se mettent enfin d'accord. Elle a pour se guider les lois de la conscience, les leçons de l'expérience individuelle et aussi celles de l'expérience collective, enregistrées par l'histoire. Interrogeons notre vie, les fautes que nous avons commises, le bien que nous avons pu faire; cherchons pourquoi ces fautes aujourd'hui et pourquoi ces vertus demain. Lisons dans l'histoire ces grandeurs et ces décadences qui s'y succèdent, hélas ! si rapidement. Partout où les fautes se rencontrent dans la vie, partout où les décadences se montrent dans l'histoire, c'est qu'à ce moment l'homme avait oublié sa véritable nature et sa haute destinée. Prendre les passions pour conseillères, abdiquer à leur service et notre raison et notre liberté, voilà pour la vie individuelle l'origine de fautes amèrement regrettées. Se dégoûter de l'énergie virile qu'exigeaient les luttes du Forum pour la nomination des ma-

gistrats et le vote des plébiscites, se fatiguer des efforts qu'il fallait faire pour choisir entre le bien et le mal, ne plus rien vouloir demander au travail, remettre tout aux mains de César, lui demander et la vie politique de l'Etat et même la vie matérielle des individus, vivre dans cette honteuse mendicité sollicitant du pain et des fêtes par de flatteuses acclamations au passage du maître qu'avait choisi le caprice des armées, tels sont les signes de la décadence de Rome.

Si nous savons comprendre ces exemples, nous aurons à notre point de vue le véritable sens de ces mots répétés si souvent comme indiquant le but que doit atteindre toute éducation : faire un homme.

Connaître ses devoirs et ne pas ignorer ses droits, connaître ceux que l'on a envers soi-même, envers la famille et envers la patrie ; — vouloir avec la même énergie ses devoirs et ses droits ; — accomplir ses obligations parce qu'on sait qu'il n'y a de vraie liberté que dans l'obéissance à la loi, à la loi de conscience la première, puis aux lois humaines qui en sont les traductions sans cesse progressives; être ainsi au-dessus des séductions tentées par l'ambitieux qui rêve, sans les mériter, les hautes positions de la ville ou de l'Etat, être ainsi protégé contre la pression des partis, despotes véritables alors même qu'ils se dissimulent sous des titres contraires ; — en un mot, ne relever pour ses déterminations que de sa raison éclairée, agir en toute moralité, en toute légalité : voilà le type vrai de ce qu'on peut appeler un homme. Et c'est à réaliser ce type que toute éducation doit s'appliquer.

Tel est donc le but de l'enseignement populaire entrepris avec tant d'ardeur par notre siècle.

Mais il en serait facilement de l'instruction comme de

la langue, dont le fabuliste grec disait qu'elle était à la fois la meilleure et la pire des choses créées par Jupiter. L'instruction des clasees laborieuses serait la pire des choses si elle était conduite sans une méthode sûre, si elle était laissée imparfaite : l'œuvre aujourd'hui commencée ne peut produire de bons fruits que si le pays reçoit une instruction saine, profonde et complète.

L'instruction mal dirigée, superficielle et incomplète, présente, en effet, de grands dangers. Elle inspire une téméraire confiance en ses lumières qui fait que l'on décide avec la légèreté la plus irréfléchie sur les sujets les plus graves, et que l'on persiste dans des décisions que l'on n'était pas capable de porter. Elle donne des prétentions exagérées, elle conduit à de dangereuses injustices pour certaines institutions que les demi-savants condamnent faute de les connaître et de les comprendre. L'impatience dans les désirs, la violence dans les convoitises, les haines aveugles, voilà les tristes fruits des éducations incomplètes et mal dirigées. N'est-ce pas l'état où tombe nécessairement celui qui, à peine en possession de l'art de lire, se met à la lecture des livres de controverse religieuse ou politique? De là cet abandon de toute religion, puis cette vie toute matérielle où l'esprit n'a plus aucune part, où jamais le cœur ne s'élève au-dessus de la terre, où jamais il n'y a plus une aspiration vers Dieu; de là naissent, d'autre part, les réflexions passionnées et pleines d'amertume sur la différence des conditions que Dieu a faites à l'homme sur la terre, les envieuses aspirations vers une condition plus élevée qui repoussent le travail comme moyen, mais qui acceptent à cette fin la violence, la révolte et l'usurpation.

Les lettres et l'histoire nous offrent des exemples saisissants de ces dangers.

L'instruction de Rousseau fut faite au hasard, sans aucune méthode, sans aucune précaution. A peine il avait effleuré les notions élémentaires qu'il abordait les sciences les plus élevées dans ses lectures et dans ses conversations avec son père. Citoyen de Genève, cette ville où les passions religieuses et politiques étaient si ardentes, son père, — lui-même, tête chaude, mais esprit superficiel, — l'initiait, par des entretiens passionnés, aux questions les plus redoutables de la politique, et le jeune homme y puisait cet amour aveugle de l'égalité, cette haine absurde de toute supériorité, qui lui faisaient dire plus tard qu'un gouvernement libre doit refuser toute reconnaissance, toute distinction publique aux services rendus par une intelligence ou par un courage d'élite. La sensibilité de son âme, la fougue de son imagination mélancolique s'exaltaient et se faussaient encore par la lecture de livres au-dessus de son âge ; des ouvrages de controverse religieuse et politique qu'il n'était pas en état d'apprécier, les œuvres de Plutarque dont il voulait introduire sans retouche les héros dans le XVIII^e^ siècle. Ces lectures donnèrent à son style une solennité et une enflure qui sont les caractères de son talent; elles développèrent sa mémoire et son imagination, mais elles ne fortifièrent pas sa raison. C'est ainsi que son esprit reçut cette tournure paradoxale qui a fait dire à l'un de ses admirateurs sincères que toujours, sous sa plume, le faux se mêlait de vrai, et le vrai se mêlait de faux. C'est ainsi qu'il a été amené si souvent au gré de souvenirs mal combinés, d'impressions contradictoires entre lesquelles il n'avait pas choisi, à soutenir avec la même énergie le pour et le contre sur un même sujet. Mais surtout il ne reçut pas de cette éducation la persévérance et l'esprit de suite qui lui auraient fait gagner

sa vie par son travail : aussi son existence entière fut-elle précaire; puis, comme cette éducation lui avait donné des délicatesses et des aspirations qu'il ne pouvait contenter, il puisa dans ses souffrances cette susceptibilité maladive, cette sombre misanthropie qui le rendirent si malheureux et si coupable. Le secret de ses ouvrages est dans ses souffrances. Lisez, dans ses *Confessions*, le récit de ses naïves amours de jeune homme; c'est plus haut que sa position, c'est dans la noblesse qu'il va chercher les jeunes filles pour lesquelles il se passionne ; plus tard, c'est dans la famille même où il a été accueilli pour l'humble position de précepteur, bien humble alors dans une famille noble. N'est-ce pas dans les froissements et dans les douleurs de ces amours sans espoir, dans les rêves qu'il a cependant osés et dans les déceptions qui les ont suivis, qu'il a puisé le type de son Héloïse qu'il met sans cesse en dehors de toutes les possibilités de la vie, à laquelle il donne toutes les hardiesses en voulant lui donner toutes les vertus? N'est-ce pas dans ses premières impressions, puis dans ses souffrances qu'il faut trouver l'explication de ces dangereuses théories que sa plume a revêtues de tant d'éloquence, que son cœur a passionnées avec tant de misanthropie ? Si la lumière que ses études avaient faite dans son esprit avait été plus épurée, s'il n'avait pas tant souffert de son éducation imparfaite, il n'aurait pas écrit que le développement des lettres et des arts avait fait le malheur de l'humanité, que la société était une organisation égoïste inventée par les plus forts pour exploiter leurs semblables, que l'inégalité des conditions humaines était l'odieux résultat de cette pensée d'exploitation que les lettres et la philosophie avaient légitimée et régularisée.

Malheureusement ces paradoxes enflammés tombèrent

sur un terrain où ils devaient germer et porter des fruits bien amers. Sans doute de nombreux abus et par suite de cruelles souffrances appelaient au dix-huitième siècle les plaintes du peuple et l'attention des penseurs : le règne de Louis XV avait déconsidéré la royauté, la noblesse et le haut clergé qui ne s'étaient que trop associés aux hontes de ce roi débauché; et puis l'entêtement des privilégiés à garder leur position, l'incapacité des ministres que Louis XVI se laissait imposer par les intrigues de sa cour rendirent bientôt toute réforme impossible, et la Révolution commença. Mais ce furent les ouvrages de Rousseau, rendus populaires par l'enthousiasme de ses admirateurs, lus par des esprits d'une culture imparfaite, qui poussèrent surtout la Révolution aux excès dont elle s'est souillée. Voyez-la, dès les premiers temps, emprunter les idées et le style de Rousseau, vouloir imiter en tout les Romains, vouloir ressusciter avec les mœurs les vertus antiques; puis, mettant en pratique les leçons de ce maître redoutable, elle ne voit plus dans la royauté, dans la noblesse, dans le clergé que des usurpateurs qu'il fallait punir de leurs attentats : elle veut dans les citoyens une égalité telle qu'il n'y eut bientôt plus d'autre pouvoir possible que la force brutale. Cette terrible puissance fut remise aux mains de Robespierre, ce farouche admirateur de Rousseau, qui allait rêver ses projets politiques dans la solitude d'Ermenonville. Alors les haines contre le clergé, la noblesse et la bourgeoisie se donnèrent libre carrière, à peine dissimulées par quelques formalités d'une justice dérisoire!

Si l'instruction incomplète et mal dirigée présente d'aussi redoutables dangers, la paix et le bonheur du peuple seront au contraire les récompenses de ceux qui

auront répandu une instruction saine et bien entendue. On recueillera surtout ces fruits si, en même temps qu'on ouvre ces esprits à la lumière, on travaille sans cesse à l'amélioration de la condition matérielle du peuple; et pour cela l'enseignement professionnel sera un excellent auxiliaire; il rendra le travail matériel tout à la fois plus facile, moins fatigant et plus lucratif.

Mais souvenons-nous que si les sciences et les arts sont les moyens que nous avons de conquérir le monde et de nous établir rois sur la matière, c'est seulement à la morale et aux lettres que nous pouvons demander l'empire de nous-mêmes, qui seul nous fait hommes dans la pleine acception de ce mot. Ne nous laissons pas égarer par des considérations d'utilité matérielle et directe; ne répandons pas en premier lieu et d'une manière trop exclusive l'enseignement professionnel parce que nous espérons qu'il améliorera la condition matérielle du peuple; nous lui donnerions ainsi une éducation incomplète; nous ferions des artisans habiles, mais nous n'aurions pas atteint notre but puisque nous n'aurions fait ni des hommes ni des citoyens. Ne multiplions pas d'une manière trop prodigue les moyens à l'aide desquels l'ouvrier peut demander l'augmentation progressive du salaire, sans lui apprendre en même temps avec la nécessité de l'économie les avantages de la modération, et surtout l'impérieuse obligation de respecter le droit et la liberté d'autrui. Ces salutaires leçons peuvent être seulement données par les sciences morales : quelque éclat que les sciences de la matière aient jeté dans ces derniers temps, quelques découvertes étonnantes qu'elles aient réalisées, ce n'est pas avec les lois de la physiologie, ce n'est pas avec les analyses et les formules de la chimie qu'on pourra jamais gouverner un peuple, lui

donner des lois et lui rendre la justice. Sans doute il est aujourd'hui des penseurs qui, enthousiasmés de ce qu'ils ont pu dans le domaine des sciences matérielles, ont pensé à détrôner et à anéantir les sciences de l'esprit et se sont imaginé de vouloir traiter la morale et la politique comme les conséquences de leurs théorèmes. Sans doute cette folle tentative a réussi plus qu'il ne fallait s'y attendre, et aujourd'hui le Positivisme, cette traduction des doctrines matérialistes dans la langue du dix-neuvième siècle, s'est fait une place considérable : il enseigne dans un grand nombre de livres, de revues et de journaux ; il inspire pour la plus grande partie cette science bruyante et si populaire de nos jours qu'on appelle l'économie politique ; il enseigne l'art de gouverner les hommes d'après les données de la science matérialiste, et, permettez-moi ce mot qui est de toute justesse, l'art de gouverner les hommes en les rapprochant des animaux dont il est démontré que l'homme est le frère, et dont la philosophie spiritualiste avait eu le fol orgueil de vouloir l'éloigner.

Je sais bien que la science positive se défend de pareils résultats et qu'elle prétend puiser dans les lois des sciences matérielles une morale aussi pure et aussi élevée que celle dont la philosophie spiritualiste revendique le privilége. Mais ce sont là de dangereuses illusions : la matière et ses jouissances parlent déjà si haut et si impérieusement à l'homme à qui les doctrines chrétiennes rappellent assidûment qu'il est un esprit et qu'il doit vivre une vie intellectuelle et morale ; que sera-ce quand l'homme sera convaincu, par les doctrines nouvelles, qu'il n'est qu'un peu de matière, animée pour un temps bien rapide à s'enfuir ! L'égoïsme domine déjà tant de cœurs à qui la doctrine chrétienne rappelle ce-

pendant, au nom du Dieu de charité, qu'il faut vivre pour ses semblables au moins autant que pour soi; que sera-ce quand l'homme sera convaincu, par les doctrines nouvelles, qu'il n'est qu'un de ces êtres dont les sciences de la matière nous disent que partout les plus forts s'assurent la vie et s'élèvent vers le progrès au détriment des plus faibles! Philosophes insensés qui veulent établir une morale et une législation généreuses et désintéressées sur des sciences matérielles qui ne sont que l'exposé des lois à l'aide desquelles la force règne, agit, combine et détruit!

Et d'ailleurs l'humanité a déjà fait l'épreuve d'une éducation toute matérialiste, et la civilisation, qui en était résultée, si elle avait des apparences brillantes, avait en réalité un esprit égoïste, un amour des jouissances matérielles qui font froid à l'âme. Voyez à Rome: les sciences et les arts étaient cultivés avec éclat; ils ont produit des ouvrages qu'on imite encore de nos jours: ces statues, ces monuments, ces routes, ces égouts et ces ponts qui ont défié l'atteinte puissante du temps. Mais la religion n'était alors qu'une institution toute politique; et quels devoirs d'ailleurs eût-elle pu enseigner à l'humanité, cette religion à laquelle Socrate reprochait déjà d'avoir attribué à ses dieux tous les vices de la nature humaine corrompue? La philosophie fut le plus souvent professée par des déclamateurs élégants, par des sophistes habiles, et ne développa dans les écoles les plus fréquentées que les règles pratiques de l'art de bien vivre sur la terre. Sans doute quelques grands hommes avaient échappé par les forces de leur âme d'élite au grossier matérialisme de leurs contemporains; mais leurs doctrines empreintes d'un spiritualisme élevé demeuraient sans écho; elles étaient proscrites comme des nouveau-

tés corruptrices : c'est ainsi que furent étouffées la voix de Socrate et celle de Platon, qui avaient voulu appeler l'humanité à cette vie intellectuelle et morale dont ils ont porté si loin la connaissance. La politique était alors l'art d'organiser le bien-être et la jouissance d'une aristocratie privilégiée ; elle asservit le monde entier pour l'exploiter. C'est ainsi que l'aristocratie romaine, lorsqu'elle dut partager le pouvoir avec les plébéiens, sut du moins retenir la supériorité de la fortune, la première et la plus large place à ce banquet de la vie romaine, pour lequel on dépouillait les provinces, on ruinait les peuples soumis. C'est ainsi que cette politique consacra l'abaissement de la femme et l'institution de l'esclavage. La femme, regardée comme ayant une nature inférieure, jugée incapable des choses de l'esprit, fut exclue de la société des hommes et reléguée aux travaux manuels du ménage. Les esclaves, hommes par la nature, n'étaient plus en droit que des choses ; puis la misère qu'ils subissaient leur inspirait des vices révoltants. Faut-il une autre preuve que le développement des sciences et des arts ne suffit pas au bonheur et à la moralité d'une société, mais qu'il doit être accompagné et complété par le développement des sciences morales?

Voyez enfin au contact de quelles doctrines l'humanité s'est relevée de l'abaissement auquel le paganisme l'avait soumise. C'est en apprenant à ces hommes ensevelis dans la matière que la vie véritable est celle de l'esprit, que le Christianisme a appris au monde égoïste la vie de désintéressement et de dévouement. C'est en prêchant au monde païen que l'homme est un esprit immortel, condamné pour un instant de son existence à la vie de la terre, que le Christianisme a mis un terme aux souffrances de l'humanité, qu'il a pu dans ce monde d'i-

négalités inaugurer l'égalité pratique de tous les hommes, relever la femme et l'esclave au niveau du citoyen, et dire de ces parias de la Grèce et de Rome à ceux qui depuis tant de siècles étaient leurs maîtres : voici ta sœur et voici ton frère. C'est en séduisant les hommes à cette vie de l'esprit et du cœur qu'il a pu faire des gouvernements, non plus les moyens d'exploiter les hommes, mais les moyens de les servir, de les rendre heureux en les rendant plus éclairés et plus moraux. Oui, l'histoire est là, quand on l'a étudiée d'une manière complète, quand on l'interroge de bonne foi, quand on n'en fausse pas les réponses, l'histoire est là pour proclamer que la vie morale n'a réellement commencé pour l'humanité que par le Christianisme, et que ces idées de charité et de fraternité universelles que notre siècle se fait gloire de pratiquer, que nous nous efforçons de réaliser de plus en plus dans nos institutions sociales ne sont pas filles de l'esprit humain, ne proviennent pas de la société païenne, mais qu'elles dérivent uniquement de l'enseignement chrétien et qu'elles sont par leur origine et par leurs conséquences les ennemis irréconciliables du matérialisme.

Il est donc démontré, quoi qu'en disent les adeptes du Positivisme, que ce qu'il importe le plus d'enseigner au peuple, ce sont les principes des sciences morales, et que, pour être sûr de répandre un enseignement exact et profond, il faut répandre l'enseignement du Christianisme, ou du moins les doctrines de la philosophie spiritualiste. Pouvons-nous dès lors mettre sans choix aux mains de nos élèves les ouvrages qui composent notre littérature? Car enfin les cours publics, les conférences ne peuvent être que des moyens passagers d'éducation : la lecture personnelle dont nous voulons donner à tous

le secret devra tenir la plus grande place dans l'éducation du peuple.

La littérature du siècle de Louis XIV semble d'abord remplir les conditions de notre programme. Elle est l'imitation des chefs-d'œuvre antiques épurés et grandis par l'inspiration chrétienne. Mais elle ne peut servir à de premières études ; elle demande, pour être comprise, des esprits déjà préparés. Et puis qu'elle est vieillie ! Combien de préjugés écarteraient de ces œuvres inspirées par des convictions politiques et religieuses qu'on regarde comme si arriérées ! Sans doute, quand on représente les œuvres de Corneille ou de Racine, l'action engagée d'une manière vivante devant les spectateurs saisit encore et passionne leurs esprits : les beautés, mises en relief par des acteurs habiles, frappent facilement ; mais il est permis de penser que, pour nos élèves, ces chefs-d'œuvre du théâtre ne soutiendraient pas aussi facilement la lecture. Qui n'a entendu dire des plus belles pièces de Racine, de celles qu'a dictées une inspiration si élevée et si pure, que ce sont des moralités et des historiettes bonnes à conter à des enfants ou à des pensionnaires ? Ces tristes préventions écarteraient plus généralement encore les lecteurs des œuvres de Bossuet, ce génie universel et profondément original qui domine toute cette littérature ; et les formules de l'étiquette aristocratique qui remplissent ses œuvres choqueraient les idées politiques des lecteurs que n'éloignerait pas sa qualité de prêtre. Le théâtre de Molière est demeuré plus moderne et il offre sans doute d'excellentes leçons : *l'Avare*, *le Misanthrope* et *le Tartuffe* sont des types d'une perfection achevée, et les pièces dans lesquelles ces caractères se développent sont des écoles de bon sens et de sagesse pratique. Malheureusement, si Boi-

leau, l'arbitre du bon goût, a pu reprocher avec raison à Molière de n'avoir pas évité des personnages et des situations d'un comique trop bas, le moraliste peut lui reprocher avec la même vérité de n'avoir pas respecté la morale avec assez de scrupule. L'esprit gaulois, toujours disposé à faire de tout des sujets de plaisanterie, enclin surtout à risquer des plaisanteries grivoises, s'est fait trop souvent jour dans ses ouvrages. Il a mis trop volontiers en pratique la législation épicurienne de l'indulgent Horace, et il a fini par tant rire qu'il n'a plus châtié.

La littérature du XVIII^e^ siècle attirerait au contraire un grand nombre de lecteurs, tant elle passe pour l'expression de la pensée libre et éclairée. Mais que de dangers à laisser indistinctement tous ces ouvrages dans les mains de lecteurs inexpérimentés! Sans doute il est de ces écrits où la raison s'allie avec les sentiments les plus généreux, et il est juste d'en faciliter la connaissance, car ce sont eux qui ont formulé les principes sur lesquels repose la société moderne et dans la pratique desquels elle peut trouver sécurité et prospérité. Mais une pensée inquiète et querelleuse inspire le plus grand nombre; c'est le scepticisme d'une époque de crise où une constitution vieillie va s'écrouler pour faire face à un nouvel ordre de choses. Demandez à cette littérature toutes les qualités qu'exige la lutte : la clarté du style, l'ironie des idées, la finesse du trait, la hardiesse et l'emportement des critiques; mais elle est sans justice et sans convictions arrêtées; elle attaque sans trêve ni merci. C'est Voltaire, toujours critiquant, toujours persiflant, détruisant sans cesse, attaquant le Christianisme au nom de la philosophie spiritualiste qu'il glorifie pour les besoins de l'attaque, puis immolant ses doctrines aux critiques de la philosophie matérialiste. C'est Diderot et d'A-

lembert écrivant un jour que l'homme est libre et que sa liberté, inspirée par la raison, lui fait reconnaître et pratiquer le bien moral; puis, le lendemain, que nos déterminations sont les effets nécessaires de la disposition de nos organes, et que, pour des êtres soumis comme nous à la nécessité et à la fatalité absolues, il n'y a de mal que ce qui contrarie nos passions et nos inclinations naturelles. Ajoutez à cela que ces écrivains vivaient au milieu d'une époque corrompue, avec des grands seigneurs qui se nommaient eux-mêmes les *roués* de Louis XV; commensaux et obligés de ces nobles, de ces prétendus réformateurs, ces moralistes, pour qui la morale chrétienne n'était ni assez pure ni assez sévère, écrivaient des livres orduriers qu'on ne peut nommer sans scandale. C'est ainsi que Voltaire osa mettre les mains sur la gloire la plus pure de la France, Jeanne d'Arc, qui porte sur le front la double couronne de l'héroïne et de la sainte.

Mettre indistinctement cette littérature aux mains de nos lecteurs aurait des inconvénients nombreux, redoutables au point de vue politique sans doute, mais aussi redoutables au point de vue moral. Ces inconvénients ont déjà frappé les esprits, et, dans une bibliothèque populaire, on a pensé qu'il ne fallait pas laisser indifféremment tout lire à tous lecteurs. Chose étrange et qui peint bien l'esprit de parti! Cette précaution si naturelle, cette précaution que prend tout père soucieux de la moralité de ses enfants, cette précaution que devait prendre tout homme d'intelligence et de cœur en face de l'ignorance téméraire qui voulait boire le poison de cette lecture, cette précaution a été transformée en attentat contre la la liberté. Singulière liberté que tout homme de raison appellerait licence!

Ayons le bon sens de ne pas faire attention à ces exagérations. Voyons la réalité des choses; et tout ce que nous sommes d'hommes de bonne volonté, mettons-nous à l'œuvre pour imprimer à l'enseignement populaire une salutaire direction; choisissons avec soin dans notre littérature les ouvrages qui peuvent être mis avec utilité dans les mains de nos élèves; multiplions-en les éditions afin de multiplier le bien qu'ils peuvent faire; mais aussi mettons-nous à l'œuvre pour écrire des livres proportionnés à ces intelligences à peine ouvertes, qui leur fassent faire pas à pas de véritables progrès dans la connaissance, dans l'amour et dans la pratique de la vérité et de la moralité. Instruisons-les pour eux-mêmes, en vue de leur profit et non pas au profit de nos ambitions ou du parti auquel nous appartenons. Développons leur intelligence, habituons-les à étudier, à se décider par eux-mêmes en exerçant leur jugement sur des sujets, s'il en est encore, à l'abri de notre critique, hors de toute discussion. Et puis, quand ils seront assez forts pour juger, alors exposons-leur, s'il le faut, nos querelles et nos prétentions; ils choisiront en toute intelligence et en toute liberté.

C'est à l'œuvre ainsi entendue de l'enseignement populaire que les sociétés savantes pourraient s'associer. Habituées à rester dans leurs travaux en dehors des passions politiques et des questions religieuses, consacrées à l'étude de ces vérités pratiques sur lesquelles il ne peut pas y avoir de dissentiment, éclairées par l'histoire, elles sont en position de répandre l'enseignement populaire comme nous le comprenons. Nous savons d'ailleurs tout le prix des travaux qu'elles produisent. On trouverait dans leur sein des hommes dont la parole pourrait être vraiment féconde, dont l'intervention serait vraiment

utile à cette œuvre; mais, modestes travailleurs, ils craignent d'affronter la lumière; désintéressés, ils redoutent de voir leurs efforts mal compris, dénaturés sous le nom de manœuvres ambitieuses. Ils agiraient peut-être sous le patronage de la société à laquelle ils appartiennent. Ne pourraient-elles pas aussi exciter ceux de leurs membres que leurs études et leurs caractères rendent propres à ces travaux, à rédiger des livres d'éducation populaire? Cette tâche est digne qu'on y songe et qu'on l'entreprenne.

Bien entendue, elle inspirerait de nobles ouvrages. Un peuple, surtout quand il est intelligent et délicat, ne se nourrit pas volontiers de moralités enfantines. Ce sont des ouvrages plus substantiels qu'il lui faut, des traités de morale, des livres d'histoire, des pièces de théâtre où la raison éclairée, où la vérité et le patriotisme répandraient tour à tour et leurs lumières et leurs généreuses émotions. Si ce projet pouvait germer dans l'esprit et dans le cœur de nos littérateurs, une grande époque littéraire verrait bientôt le jour. N'est-ce pas à cette circonstance qu'ils parlaient à un peuple intelligent et délicat, que les grands écrivains d'Athènes ont dû le souffle puissant qui inspire leurs œuvres? Si élevées qu'elles fussent, le peuple d'Athènes les comprenait; en voulez-vous une preuve décisive? Il applaudissait avec passion les œuvres d'Eschyle, non-seulement celles dans lesquelles il s'inspirait des souvenirs du patriotisme, célébrant les soldats qui avaient sauvé Athènes des Perses, ses ennemis, mais celles où il développait les plus hautes conceptions de la philosophie, peignant les luttes de Prométhée contre les dieux du paganisme, inflexibles et jaloux, qui voulaient entraver le développement de l'humanité, et appelant à son aide contre ces dieux grossiers

et indignes de leur rang la notion d'un Dieu de sagesse et de charité, qui vivait, quoique indécise, dans son âme généreuse.

RAPPORT sur les travaux de l'année académique 1866-1867, par M. ANQUETIL, secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Un article de votre règlement impose à votre Secrétaire l'obligation de lire dans cette séance le résumé de vos travaux durant la dernière année académique. Votre règlement a-t-il tort? a-t-il raison? Je n'ai point à le discuter, mais à me soumettre. Les convenances me prescrivent d'être court, car un résumé est toujours aride, et je dois ménager la patience d'un auditoire pour lequel il ne sera guère attrayant. Un grand poète, faisant le portrait d'un juste, disait qu'il ne cherchait point à paraître tel, mais à l'être; je tâcherai d'être bref, bien assuré toutefois que je ne réussirai point à le paraître. Mais supprimons cet exorde; on serait en droit de me rappeler que voici bientôt vingt-cinq ans que je le fais.

Nos relations et nos échanges avec presque toutes les Sociétés académiques de France n'ont pas été moins actives que par le passé; vous regretterez seulement que les importantes publications de ces Sociétés n'aient pas

été plus souvent l'objet de rapports qui les auraient fait connaître non sans profit à ceux d'entre nous à qui leurs travaux quotidiens ne permettent pas de les lire. Si M. G. Renaud vous a entretenus des publications des Sociétés savantes d'Angoulême et d'Arras; M. Anquetil, des publications des Sociétés savantes de Caen, de Rouen, de Liége et de Bordeaux; M. Cougny, des publications des Sociétés de Nantes, de Poitiers, de Château-Thierry, de Saint-Quentin et de Marseille, combien d'autres attendent encore qu'un de nous les analyse et nous fasse profiter de son étude! En vérité ne mériterions-nous pas un peu que cette sorte d'indifférence ne fût punie par de semblables représailles?

La Révolution française a détruit bien des abus et sapé beaucoup de priviléges inconciliables avec ses principes; mais on ne peut méconnaître que plus d'une institution utile et salutaire ait sombré dans la tempête, et que l'accord de l'ordre et de la liberté soit encore à trouver dans l'ordre économique et social, aussi bien que dans l'ordre politique. M. Digard vous a rappelé que les anciennes corporations, incompatibles avec la liberté individuelle et supprimées comme oppressives, ne laissaient pas d'assurer à leurs membres une sécurité qui avait son prix, à l'industrie une protection qui n'entravait pas toujours le progrès, aux transactions du commerce une honnêteté qui compensait et rachetait bien des gênes; enfin, qu'elles préservaient la société d'oscillations et de soubresauts ruineux, et de coalitions tantôt sourdes et latentes, tantôt tumultueuses et bruyantes, toujours suspendues sur nos têtes comme une autre épée de Damoclès, troublant fatalement le présent et assombrissant l'avenir. Qu'y faire? Le passé ne renaîtra pas, et il faut bien que la liberté, qui vaut encore plus qu'elle ne coûte, apprenne

à se maîtriser et à se discipliner elle-même, si elle ne veut périr dans l'anarchie et dans le désordre.

Il n'est donc pas étrange que d'aussi graves sujets attirent et retiennent aujourd'hui les esprits les plus élevés : chaque âge du monde a ses biens et ses maux, ses joies et ses soucis, et nul ne peut se soustraire aux préoccupations qui naissent spontanément autour de lui. Vous l'avez vu par la controverse animée qu'a suscitée dans plusieurs de nos séances l'analyse critique présentée par M. Chardon de l'ouvrage de M. Le Play, *la Réforme sociale*, ouvrage dans lequel l'éminent économiste, qu'on n'a point droit de classer parmi les rêveurs, énumérant les entraves qu'oppose au développement de la grande industrie moderne le régime auquel le Code Napoléon soumet indistinctement la grande et la pètite propriété, n'hésite pas à condamner un régime condamné, dit-il, pour ses fruits, et à proposer de nouveaux modes de propriété, même pour le sol, au risque de seconder outre mesure le développement de cet esprit nomade qui envahit les populations instables, et dont le moraliste s'inquiète à bon droit.

Vous l'avez vu par la controverse non moins vive qu'a suscitée l'exposé fait par M. d'Urclé des résultats statistiques fournis par le dernier recensement, controverse dans laquelle la célèbre théorie de Malthus a trouvé, soit pour la réprouver, soit pour la soutenir, des adversaires ou des champions modérés mais ardents, courtois mais non désarmés.

Enfin vous l'avez vu dans une autre controverse, née des controverses précédentes et peut-être plus vive encore, dans laquelle les limites apportées par le Code au droit de tester ont été signalées et condamnées par M. D'Urclé comme une restriction funeste aux droits

moraux du père de famille et une atteinte injustifiable au droit de propriété, envisagées par d'autres et défendues comme la sauvegarde de l'égalité politique et la garantie la plus capable d'assurer la concorde et l'harmonie des familles.

Heureuses et salutaires controverses, dans lesquelles le désaccord des esprits, loin de troubler l'union des cœurs, ne fait que resserrer les nœuds d'une douce confraternité!

D'autres questions de droit, mais d'une nature moins militante, si je puis m'exprimer ainsi, ont occupé plus d'une de nos séances.

M. Thibierge, par exemple, vous a soumis une étude sur l'ouvrage de M. Ortolan intitulé *Responsabilité pénale*, et il a discuté, avec ce savant criminaliste, les degrés d'excusabilité que le juge aussi bien que le défenseur d'un accusé peut trouver dans le sexe ou dans l'âge, dans le rang ou dans l'éducation, dans l'égarement momentané d'une passion en délire ou dans les hallucinations d'une monomanie concentrée, en un mot dans ces innombrables variétés de circonstances extérieures qui, se groupant autour de deux actes matériellement identiques, feront de l'un un acte innocent ou du moins une faute vénielle, de l'autre un attentat monstrueux dont l'auteur est indigne de pitié.

M. Rudelle vous a fait assister aux efforts persévérants par suite desquels M. Dupin, triomphant de longues résistances qui auraient rebuté tout autre, parvint à fixer la jurisprudence du duel, et en permettant ainsi à la justice civile de sévir contre les combattants et contre leurs complices, contribua puissamment à réduire le nombre des victimes d'un préjugé si longtemps à la mode.

M. Rudelle vous a également retracé l'histoire de la

législation qui régit la chasse depuis les temps les plus reculés de l'histoire jusqu'à la dernière loi promulguée sur cette matière : de toutes les législations, c'est peut-être celle où se reflètent le plus fidèlement les mœurs et les idées qui les ont inspirées.

M. Digard vous a entretenus d'un procès récent dont il a suivi les débats, procès peu important par son objet, peu important par les parties, mais curieux par la sentence qui rappelait à quelques égards le célèbre jugement de Salomon.

M. Jeandel vous a présenté quelques considérations morales sur le parricide, et sur les mesures moitié judiciaires, moitié administratives édictées pour le supplice et pour l'inhumation des coupables frappés par la vindicte publique.

M. Jeandel vous a aussi entretenus de l'*Histoire du Barreau*, par M. Gaudry, livre plein d'anecdotes et de détails intéressants, mais dont il semble que l'auteur se soit peut-être montré plus jaloux d'exciter une curiosité toute mondaine que d'élever un monument durable en l'honneur du barreau français.

L'archéologie, dont une branche, sous le nom d'histoire du travail, formait pour l'homme qui médite et qui pense la partie la plus intéressante peut-être de notre Exposition universelle, a eu sa part dans vos travaux, part modeste, mais à laquelle je ne serais pas surpris que la création du musée gallo-romain de Saint-Germain apportât bientôt un important contingent.

Vous devez à M. Decosse, instituteur à Sainte-Geneviève-des-Bois, une notice sur les antiquités de cette petite commune de Seine-et-Oise, et spécialement sur une fontaine de date encore indéterminée, mais d'une antiquité très respectable;

A M. l'abbé Barranger, curé de Villeneuve-le-Roi, outre plusieurs mémoires étrangers à nos études et qui n'ont pu vous être lus, une notice sur l'Alise du mont Auxois, en Bourgogne, et sur l'Alaise du mont Poupet, en Franche-Comté; une autre sur le val et sur le rû de Galie, sis à nos portes; une autre sur les haches celtiques recueillies à Villeneuve-le-Roi et à Soisy-sur-Ecole; une autre intitulée : Napoléon Ier, lieutenant à Auxonne, visitant la fontaine celtique de Notre-Dame-de-la-Levée; une autre enfin relative à trois médaillons plus ou moins frustes, en marbre blanc, représentant trois têtes de Césars vues de profil, et trouvés au hameau des Bosserons, non loin du magnifique domaine de Gros-Bois.

Un autre de nos correspondants, M. De Vals, archiviste de Tarn-et-Garonne, vous a adressé une curieuse notice sur l'habitation troglodytique récemment découverte à Cros, commune de Léojac, à la porte de Montauban, et sur les résultats des fouilles que cette découverte a provoquées.

M. de Sadous, qui a entrepris et qui vient de mener à bonnne fin la traduction de la savante *Histoire de la Grèce*, par M. Grote, vous a lu cette année encore d'intéressants chapitres de ce beau travail : parmi ces fragments, je signalerai comme ayant principalement attiré votre attention, et par l'intérêt du récit et par l'élévation de la pensée, ceux qui se rapportent aux deux Denys, à Dion, et à leurs relations avec Platon; à Timoléon, le libérateur de Corinthe et de Syracuse et le vainqueur des Carthaginois; enfin, aux derniers jours d'Alexandre et au jugement qu'il sied de porter sur ce conquérant et sur les conquérants en général, dont l'espèce n'inspire à M. Grote qu'une très mince estime et une très médiocre sympathie, sur ces « joueurs de royaumes, » comme les

appelle lord Byron, « à qui les trônes servent d'enjeu, avec la terre pour tapis et pour dés des ossements humains. »

A cette œuvre immense, M. Grote doit joindre une *Histoire complète de Platon et d'Aristote*, et un vaste tableau de leurs doctrines philosophiques. Notre collègue, sur l'invitation flatteuse de l'historien anglais, continuera d'être son interprète; et déjà il vous a lu plusieurs chapitres de ce nouveau travail, notamment la biographie de Platon et l'exposition de ladoctrine psychologique développée dans le premier Alcibiade, où, pour la première fois dans l'histoire de l'esprit humain, l'étude de l'âme et la connaissance de soi-même, recommandée par l'oracle de Delphes, apparaît comme la base de toute philosophie.

Rousseau a prétendu que l'histoire, muette sur les peuples qui grandissent, ne les illustre que quand ils commencent à décroître. Si l'histoire est muette parfois sur les origines et sur les progrès des nations, il n'en est pas ainsi de la légende, et Rome en est la preuve. Mais le difficile est de démêler aujourd'hui dans l'histoire romaine la part respective de la légende et de l'histoire. M. Belot l'a essayé dans l'*Histoire des Chevaliers romains*, dont il vous a lu d'importants fragments, et dont l'Académie française couronnait récemment le premier volume; notre collègue poursuit courageusement sa tâche, et vous a lu cette année un important fragment du second volume, dans lequel il vous a exposé les causes multiples de cet agrandissement de la ville éternelle dont le poète a dit :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem.

M. G. Doublet vous a entretenus de deux publications

récentes qui se rattachent étroitement aux faits qui ont précédé la Révolution française, et qui ne sont pas sans rapport avec l'histoire de notre ville : je veux parler des *Mémoires secrets d'Augeard*, secrétaire de Marie-Antoinette, et d'une correspondance anonyme adressée de Versailles à Varsovie en 1777, correspondance dans laquelle la situation de la cour et de la famille royale ne présage que trop sûrement les orages qui devaient éclater dix ans plus tard.

M. Le Roi, qui, dans la séance solennelle de l'an dernier, réfutait les calomnies infâmes inventées par la haine et acceptées par la crédulité sur les relations du serrurier Gamain avec Louis XVI et sur l'*Armoire de fer*, vous a lu ici même, dans une séance extraordinaire, le *Récit complet des Journées des 5 et 6 octobre*. L'impression de ces deux études historiques, qui feront partie du huitième volume de vos Mémoires, est terminée, et les souscripteurs pourront dans quelques jours réclamer les exemplaires auxquels ils ont droit.

Enlevé par une mort prématurée au moment même où nous pouvions espérer que le repos et le loisir lui permettraient de prendre une part plus grande à nos travaux, M. Chappe vous avait entretenus des derniers volumes de l'*Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne*, par Gervinus, œuvre considérable dont M. Minssen poursuit avec succès la traduction dans notre langue, œuvre dans laquelle la sympathique impartialité du savant professeur d'Heidelberg s'est complu à rendre un hommage si flatteur au libéralisme si généreux et si désintéressé de la France.

« Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, » a dit Jean-Jacques; comme si une agglomération d'hommes qui n'aurait pas d'histoire pouvait mériter le nom de

peuple, ou comme si les générations qui se succèdent sur le même sol pouvaient n'y marquer aucune empreinte, n'y laisser aucun souvenir. M. Thibierge vous a montré que la petite république d'Andorre qui fait, j'en conviens, moins de bruit dans le monde qu'elle n'en fait sur nos théâtres, ne laisse pas que d'avoir ses annales, et qu'au défaut de guerres sanglantes et stériles, un historien peut retracer le tableau de ses lois et de ses institutions.

M. le colonel Asselineau, que la mort vient de nous enlever, alors qu'il nous appartenait depuis quelques mois à peine, vous a lu quelques chapitres d'un ouvrage projeté sous ce titre : *Etudes sur la défense du pays*, chapitres consacrés au mode de recrutement des armées, à l'exonération et aux dispenses du service militaire, enfin à l'organisation et à l'emploi des milices bourgeoises comme auxiliaires des armées actives et permanentes.

M. Hueber a terminé la lecture de ses voyages aventureux d'exploration à travers cette Australie dont nous ne connaissons guère encore que les rivages, et dont l'intérieur présente aux pionniers des périls et des obstacles qui n'arrêteront point, soyons-en sûrs, l'indomptable énergie des enfants de Japhet.

M. Chardon a terminé la lecture d'un travail intitulé : *Souvenirs d'un voyage en Italie*. Vous l'avez suivi depuis Marseille jusqu'à Naples, tantôt contemplant les magnificences de la nature et décrivant le magique spectacle de la Corniche, tantôt parcourant les cités et racontant ses impressions à l'aspect des innombrables chefs-d'œuvre de l'art antique et de l'art moderne, à Gênes, à Livourne, à Pise, à Florence, à Sienne, à Naples, à Pompéï, à Pouzzoles, à Baïa, à Rome surtout, et laissant dans nos esprits cette impression de joie et de

tristesse, de misère et de grandeur, de pitié et d'admiration, qui faisait dire au plus grand de nos poètes contemporains :

> Italie ! Italie ! Ah ! pleure tes collines
> Où l'histoire du monde est écrite en ruines.

Dans son vaste travail sur Erasme et son époque, M. Durand a dû chercher dans les écrits de ce grand rénovateur de l'esprit humain qu'elle était sa politique comparée à celle des princes contemporains, et dans cet examen il rencontrait sur sa route d'un côté le célèbre livre *du Prince*, œuvre logique et puissante d'une époque où la politique ne se piquait point de scrupules, de l'autre l'utopie de Thomas Morus, ce retour aux grandes conceptions aussi bien qu'aux chimères de Platon, protestation tour à tour éloquente et ingénieuse contre cette immorale doctrine que tout est permis aux souverains, rois ou peuples, et qu'en fait de violences il n'y a de criminelles que celles qui ne réussissent pas. Espérons que l'ouvrage de M. Durand, véritable monument élevé à la gloire d'Erasme, ne tardera point à paraître ; espérons aussi que ce livre, comme bien d'autres dont nous avons eu les prémices, recevra de l'Académie française le même accueil qu'il a trouvé dans nos séances.

M. Cougny vous a lu un mémoire sur les représentations dramatiques en usage dans l'ancienne Université. Restreignant volontairement son sujet, il s'est attaché presque uniquement au côté politique de ces représentations qui, dans l'époque agitée de la Réforme et au milieu des guerres de religion, étaient devenues de véritables manifestes, et dont les scandaleuses violences durent être réprimées quand le triomphe du Béarnais eut pacifié la France et l'Université. La muse de la co-

médie scolaire fut réduite au silence comme le chœur antique, elle perdit son aiguillon, et fut justement déshéritée du droit de nuire et de dégénérer en pamphlet.

Notre collègue vous a également entretenus, pendant plusieurs séances, du livre intitulé *Franco-Gallia*, dans lequel le célèbre jurisconsulte Hotman revendiquait, il y a trois siècles, les droits de la couronne de France contestés par les ultramontains, et du dernier volume du savant recueil intitulé *Gallia christiana*.

Il vous a fait connaître aussi le nouveau recueil de poésies publié par M. Julien Travers, membre correspondant, sous le titre de *Huitième gerbe glanée*.

M. Noël vous a lu une étude sur Cervantes, considéré comme poète tragique, aspect intéressant sous lequel l'auteur de *Don Quichotte* est peu connu, non-seulement en France, mais encore parmi ses compatriotes.

M. Noël vous a également entretenus d'un excellent ouvrage de M. Legrelle, l'un de vos correspondants, dans lequel il vous a particulièrement fait ressortir jusqu'où le poète danois Holbert a poussé l'imitation de Molière, soit pour le plan, soit pour le dialogue, soit pour la peinture des passions et des caractères. Molière n'avait sans doute pas besoin de cet hommage pour le venger des dédains et des dénigrements de Schlegel et d'une portion considérable de la critique allemande; toutefois c'est pour nous une satisfaction de constater que notre grand comique ne rencontre point partout d'aveugles détracteurs.

M. Délerot vous a lu un essai sur le docteur Lotz, auteur de nombreuses publications philosophiques résumées dans un livre de doctrine intitulé *Microcosme*, livre dont l'auteur, rompant avec les théories de Hegel, et

s'inspirant plutôt des opinions de Leibnitz, s'est attaché à concilier avec les observations de la physiologie les doctrines d'un spiritualisme rationnel et circonspect.

Dans une autre séance, il vous a lu sur les traducteurs d'Homère en général et notamment sur celle de M. le comte Delisle une étude critique dans laquelle il s'est attaché à montrer les conditions que doit remplir une œuvre telle que la translation d'une poésie naïve et spontanée, non-seulement dans une langue moderne, imprégnée d'un tout autre esprit, mais surtout dans une langue savante, polie ou gâtée, si l'on aime mieux, pour des usages et pour des besoins inconnus des vieux âges.

Il est des esprits qu'une vérité vulgaire agace et qu'un certain instinct semble porter à nier les données du sens commun : le paradoxe les enivre, et leur ivresse va toujours s'exagérant. Chez les hommes ordinaires, le goût du paradoxe ne produit que des singularités plus ou moins originales, mais sans conséquences pratiques ; chez les hommes de génie, ce goût devient bientôt une passion, innocente dans une société croyante et bien ordonnée, contagieuse et malsaine dans une société sceptique et railleuse; un mélange confus de faux et de vrai, de mal et de bien, dont l'étrangeté et la bizarrerie séduit les esprits faibles, tandis que le côté sérieux, généreux même attire les esprits inquiets et troublés. Ainsi les paradoxes de Cornelius Agrippa, paradoxes semés dans tous ses écrits et entre autres dans son traité de la *Préexcellence de la femme*, dont vous a entretenus M. Digard, n'ont jamais paru qu'un jeu d'esprit, tandis que ceux de Jean-Jacques, même les plus choquants, ont fait école, et rallié une foule d'adeptes, ainsi que notre collègue vous l'a fait remarquer dans une autre causerie.

Tout le monde connaît le mot attribué à d'Alembert : « Ma mère, c'est la vitrière. » Ce mot est-il vrai ? Est-il même vraisemblable ? M. Digard vous a démontré que non-seulement il n'est fondé sur aucun témoignage digne de foi, mais que dans la bouche de d'Alembert il aurait été un acte d'ingratitude et d'impiété que rien dans toute sa conduite n'autorise à lui imputer.

Vous devez encore à M. Digard une *Étude* sur la vie et sur les œuvres d'un éminent historien que la Société compte parmi ses correspondants, M. César Cantù ; étude incomplète et restreinte pourtant ; car les événements auxquels M. C. Cantù s'est trouvé mêlé dans son pays, bien qu'assez isolé et supérieur aux partis qui le divisent, ne permettaient pas à M. Digard d'étudier ici l'homme tout entier ; et quand il s'agit d'histoire, il n'est pas nécessaire de sortir de la France ni de notre temps pour reconnaître que le divorce est impossible et la solidarité inévitable entre l'homme et l'historien.

Enfin M. Digard vous a entretenus de la *Conjuration d'Amboise*, le dernier succès dramatique de M. Fr. Bouilhé, puis de l'*Othello* de Shakespeare, à l'occasion d'une représentation dans laquelle le rôle du terrible More de Venise était rempli, non sans succès, par un nègre ou, plus exactement, par un mulâtre, M. Ira.

M. Anquetil vous a entretenus de la dernière œuvre de Fr. Ponsard, celle que nous pourrions appeler le chant du cygne, puisqu'aussi bien, dans ce drame, le poète avait développé de rares qualités lyriques qu'on ne lui soupçonnait pas ; mais, il faut bien le reconnaître, aux dépens de cet intérêt dramatique sans lequel une pièce ne peut vivre au théâtre, l'auteur eût-il l'âme de Racine, eût-il la plume qui écrivit *Esther*.

Vous devez à M. Revillout, l'un de nos correspondants,

une *Étude sur Joachim Du Belloy*, l'un des poètes de la Pléiade, illustre en son temps, aujourd'hui à peine connu de quelques érudits, et abordé par de rares curieux : *et habent sua fata libelli*. C'est le cas de dire avec notre chansonnier :

Postérité, qui peux bien ne pas naître !

Cette postérité naîtra-t-elle pour les stances de M. Amédée Pommier, dont M. Montalant-Bougleux vous a fait une analyse si complète et si consciencieuse, en vous promenant à travers son *Paris humoristique*? J'ai peur que non : autre est le secret de faire entrer dans ses vers les termes les plus bizarres, les tours les plus baroques, les rimes les plus riches et les plus étranges ; autre est le secret de subjuguer les esprits et de remuer les cœurs. Les tours de force ne sont pas de la poésie.

Les œuvres d'imagination pure et les compositions poétiques ont été moins nombreuses et moins importantes que durant les années précédentes. J'ai pourtant à vous signaler :

Une comédie en prose intitulée *l'Anneau d'argent*, par M. Ch. Gueullette ;

Une autre en vers intitulée *la Sorcière*, dont je ne suis pas autorisé à nommer ici l'auteur, étranger à notre Société ;

La traduction en vers français du prologue et de l'un des plus beaux chœurs de l'*Hécube* d'Euripide, par M. Cougny, et de la chanson de Myrtil dans le *Pastor fido* de Guarini ;

Un sonnet, des couplets de table et quelques fragments d'une *Débauche de rimes*, par votre Secrétaire ;

Un apologue, *un Roi sourd*, par M. Ch. Lafosse ;

Deux poésies de M. Courteville : *le Secret de la vie* et *Epître à Marguerite;*

Enfin un apologue intitulé *les deux Pêches*, la traduction de la pièce d'Ausone sur l'*Embarras de choisir un état*, et une *Épître* à M. Emile Deschamps, par M. Montalant-Bougleux, dont la muse possède et garde dès longtemps le privilége d'être entendue dans vos séances solennelles.

RAPPORT sur le prix de vertu, par M. Henri D'URCLÉ, membre titulaire.

MESSIEURS,

Les questions sociales sont aujourd'hui mises partout à l'ordre du jour : elles sollicitent l'attention des politiques, les études des philosophes, les méditations des moralistes; elles imposent à tous les esprits des problèmes redoutables qui touchent aux intérêts les plus graves. Or, en jetant sur l'ensemble de ces questions un rapide coup d'œil, on peut facilement se convaincre que l'une des plus importantes naît de l'antagonisme que des passions mauvaises cherchent à entretenir entre des classes diverses, dont les intérêts sont cependant identiques. C'est ce que signalait naguère, dans son beau livre *de la Réforme sociale*, M. le Play : c'est ce qu'il déplorait, en montrant que cet antagonisme ne provient que d'une connaissance incomplète des vrais principes sociaux.

L'économie politique, confirmant en cela toutes les prescriptions morales et religieuses, démontre que dans

l'atelier, comme dans la famille, la prospérité dépend du maintien de l'harmonie sociale. C'est là le but auquel toutes les classes doivent tendre, en renonçant les unes à des jalousies mesquines, les autres à des dissentiments dangereux. C'est à cette œuvre de pacification qu'ouvriers et patrons doivent concourir, ceux-ci par un dévouement intelligent aux intérêts de leurs subordonnés, ceux-là par un sacrifice courageux et complet de toute aspiration chimérique. Malheureusement cette œuvre d'apaisement social se trouve souvent entravée dans les populations ouvrières par une recherche trop exclusive du bien-être physique. Comme si le but de la vie était d'étendre sans cesse le cercle des besoins matériels, un grand nombre d'ouvriers ne paraissent préoccupés que d'une seule ambition, celle d'accroître indéfiniment leurs salaires. De là d'excessives exigences et de dangereuses prétentions. De là cette facilité chaque jour plus grande avec laquelle tant de serviteurs se décident à quitter leurs maîtres, sans remarquer que la continuité de leurs services leur aurait mérité, dans la maison d'où ils sortent, une protection bienveillante et un patronage affectueux qu'ils n'ont pas le droit d'attendre dans la maison où ils entrent. De là enfin entre les patrons et les ouvriers des relations empreintes d'une méfiance qui les empêche trop souvent de compter les uns sur les autres, en les empêchant de se dévouer les uns aux autres. Or ce défaut de dévouement dont, selon nous, la résolution de tout sacrifier à l'augmentation des salaires est la cause, est pour le progrès social un obstacle redoutable. Des liens qui ne sont créés que par des besoins d'intérêt matériel ne peuvent en effet avoir le même caractère que ceux qui ont pour base des devoirs de fidélité et de reconnaissance. Ils engendrent naturellement des ri-

valités, excitent des ambitions cupides et sèment le désaccord là où devrait régner l'harmonie.

Il faut donc reconnaître que l'instabilité des ouvriers dans leurs rapports avec leurs patrons est pour ceux-là un malheur comme il est pour ceux-ci un danger. De tous les liens sociaux celui de la tradition est le plus fort et on ne le brise pas en vain. Seul il consacre le souvenir des bienfaits reçus et des services rendus. Seul il met en cause les sentiments du cœur là où les calculs de l'intérêt sont en jeu et transforme peu à peu par ce moyen en rapports d'une douce et affectueuse facilité les relations qui, par leur nature, peuvent susciter le plus de froissements. Le propre en effet des longs services est de changer de caractère : c'est leur privilége incomparable. Les vieux ouvriers ne sont pas des étrangers dans la maison des patrons au service desquels ils emploient leur vie. Entre eux et leurs maîtres, le temps noue des rapports de dévouement et de reconnaissance complétés et ennoblis par une affection mutuelle. Peu à peu ils deviennent les conseillers, les appuis, les amis même de ceux qu'ils servent, et ils trouvent ainsi dans la protection que leur vaut l'affection dont ils sont l'objet la meilleure récompense de leur zèle, de leur courage et de leur désintéressement. Voilà ce qu'il importerait, à tous égards, de bien faire comprendre aux populations ouvrières.

La Société des Sciences morales du département de Seine-et-Oise qui inscrivait, il y a plus de trente ans, dans le programme de ses travaux, l'économie politique, n'est jamais restée indifférente à ces graves problèmes. Plus d'une fois, elle a accordé aux questions sociales une juste attention. Mais cette année, notre Société a tenu à faire quelque chose de plus que d'examiner et de

débattre ces questions. Elle a pensé que pour propager les vertus sociales il était souvent plus nécessaire d'en signaler des exemples que d'en démontrer le mérite, et elle a voulu donner un encouragement solennel aux ouvriers fidèles et dévoués en accordant à l'un d'eux un public témoignage d'estime.

Entre tous ceux pour qui a été sollicité le prix Caron, la Société a distingué en effet un brave et honnête artisan, le sieur Remy Magnien, qui compte cinquante-quatre années de services dans la même maison.

Le sieur Magnien, né en 1795, a aujourd'hui soixante-treize ans. Il est entré en 1813, en qualité d'ouvrier, dans les ateliers de M. Nisse père, entrepreneur de serrurerie à Sèvres; il est resté premier ouvrier chez le fils de cet entrepreneur et est encore occupé, autant que ses forces le lui permettent, chez le successeur du fils de son premier maître. Sa conduite a toujours été ce qu'est celle d'un homme de bien, modeste, pure, irréprochable; elle lui a valu, elle lui a assuré la sympathie et l'affection de tous ceux qui le connaissent.

Je dois ajouter que le sieur Magnien n'a pas sollicité la distinction qui lui est aujourd'hui accordée; il ne l'a pas même désirée. C'est à son insu que son dévouement à ses maîtres nous a été signalé, et c'est sur la recommandation chaleureuse d'un de nos honorables concitoyens, M. Collas, président du tribunal de commerce, que notre Société a tenu à honneur de récompenser le dévouement infatigable d'un homme qui n'a jamais calculé avec son devoir.

Une continuité de cinquante-quatre années de bons et loyaux services dans une même maison est, de nos jours, peu commune; elle témoigne d'une force d'âme et d'une persévérance dans le bien auxquelles notre Société a

voulu rendre un solennel et public hommage. Cet hommage, nous le rendons ce soir en proclamant le nom du sieur Magnien (Remy) comme celui d'un homme probe et intègre, qui a vieilli dans la voie du devoir et dans la pratique de la vertu. Honneur donc, Messieurs, à ce vaillant ouvrier, et puisse surtout, c'est le souhait que nous formons, puisse l'exemple de sa fidélité à ses patrons être pour d'autres un aiguillon salutaire de courage et de dévouement!

M. le Président, en remettant au sieur Magnien la médaille décernée par la Société, lui adresse quelques paroles de félicitation empreintes de la plus cordiale sympathie, et que l'auditoire accueille par de chaleureux applaudissements.

La séance est terminée par les lectures suivantes :

1° M. Noël : *Etude sur l'art au* XIX^e^ *siècle;*

2° M. Montalant-Bougleux : *Un Septembriseur,* poésie ;

3° M. Le Roi : *Notice sur Ant. Richard,* créateur du jardin du Petit-Trianon ;

4° M. Noël : *Les deux chevaux de course,* apologue en vers.

Ces lectures figurent dans la deuxième partie du volume.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 1868

SOUS LA

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. PLOIX

Maire de Versailles.

Discours de M. ANICET DIGARD

PRÉSIDENT TITULAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans cette fête littéraire à laquelle la Société des Sciences morales vous a conviés, puis-je mieux faire que d'esquisser d'autres fêtes, illustres entre toutes, qui furent célébrées dans cette chère cité, patrie de naissance ou d'adoption pour la plupart de ceux qui m'écoutent? Je veux rappeler un de ses titres de gloire, ancien sans doute, mais l'un des plus beaux. On ne se fatigue point à répéter, on ne se fatigue point à entendre, je l'espère du moins, une vieille histoire quand c'est l'histoire de ce qu'on aime. Parlons donc, si vous le voulez bien, des fêtes littéraires de Versailles sous Louis XIV.

LES FÊTES LITTÉRAIRES A VERSAILLES

I. — *Le Théâtre.*

La première fête fut donnée en 1663 ; Louis XIV l'avait commandée à Molière. C'est l'*Impromptu de Versailles*, joué sur un théâtre élevé à la hâte, dans le petit château bâti par Louis XIII.

Ce croquis léger des mœurs du théâtre dut plaire aux grands seigneurs occupant d'ordinaire à Paris, on le sait, des banquettes sur la scène, et pénétrant alors comme toujours dans les coulisses ; les grandes dames y trouvèrent du piquant ; le voile se levait sur les reines du théâtre qu'on appelait toujours Mesdemoiselles, fussent-elles mères et même mariées, à titre de simples bourgeoises ; mais l'événement véritable, il faut le voir dans les petits marquis déjà joués à Paris dans la *Critique de l'école des Femmes*, joués cette fois à Versailles devant les petits marquis eux-mêmes avec permission, sinon par ordre du Roi.

Le portrait n'a pas vieilli autant qu'on pourrait le croire : la vanité frivole, la présomption juvénile, l'impertinence querelleuse dont ils sont la personnification est de tous les temps. On les avait appelés sous Henri III les mignons, sous Louis XIII les raffinés, on les appela sous la Régence les roués, pendant la Révolution les incroyables et les muscadins, après la Restauration les *fashionnables*... Aujourd'hui les petits marquis s'appellent les petits... Pour achever leur nom, il faudrait employer un mot que l'Académie applique seulement jusqu'ici aux linots, aux oisillons passés de vie à trépas.

Pour les bien juger, il faudrait les voir dans leurs rapports avec leurs similaires de l'autre sexe dans *la Famille... de mauvais ton.*

Mais que Dieu nous garde aussi

> De donner de l'encens à Madame une telle,
> Et de nos francs marquis essuyer la cervelle.

Ils n'avaient point figuré parmi les *Fâcheux*, joués pour la première fois à Vaulx dans la fête enivrante et fatale du pauvre Fouquet.

Nous rappelons les *Fâcheux*, parce qu'on le sait bien, l'histoire de Vaulx se rattache par plus d'un point à celle de Versailles. Sa fête inspira les nôtres, et le jeune roi charmé, flatté par l'auteur et le poète comique, se laissa traiter par lui, dans ses préfaces, de collaborateur pour lui avoir donné le personnage du chasseur marquis de Soyecourt ; il étendit un pan de son manteau royal sur Molière et sa troupe en les mettant par ses libéralités à l'abri des épreuves de Scarron et de certains héros du poète burlesque ; il consacra l'ère nouvelle qui avait commencé avec le *Menteur* du grand Corneille, le triomphe de la vraie comédie française sur les mystères, les sotties, les moralités, sur la comédie italienne, et disons-le, du moins jusqu'à ce jour, sur la comédie de tous les temps et de tous les pays.

Les *Fâcheux*, revus et augmentés, furent aussi joués à Versailles. Mais c'est en 1664, du 7 au 13 mai, que notre ville eut véritablement ses premières grandes fêtes. Sur un théâtre élevé cette fois au fond de la cour de Marbre, en plein air, on joua *la Princesse d'Élide*, commencée en vers et terminée en prose, tant la hâte et l'impatience du maître étaient grandes.

Dans le prologue, l'Aurore chante :

Quand l'Amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés, laissez-vous enflammer;
Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable,
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer.
Dans l'âge où l'on est aimable
Rien n'est si beau que d'aimer.

Ce compliment passionné, toute la pièce en témoigne, était adressé à une fille d'honneur de Madame, dont, par un hasard qui ne se voit qu'à la cour, le nom de famille fut prononcé à propos du vainqueur du jeu des têtes au carrousel. On y couronna en effet le marquis de La Vallière, proche parent de celle dont ces vers complaisants tendaient à vaincre les résistances ou à adoucir les luttes intérieures, de celle qui, devenue sœur Marie, fit, pendant trente ans, des *réflexions sur la miséricorde de Dieu*, et dont la passion coupable, mais sincère, désintéressée, puis expiée par la plus rude des pénitences, a désarmé l'histoire et attendri la piété même. Quant au compliment, il ne nous plaît point, et la princesse d'Élide nous semble, pour le fond et pour la forme, une erreur du grand comique; son génie a sommeillé.

Sans nous arrêter au *Mariage forcé*, où l'on pourrait peut-être voir encore une allusion, donnons de la sixième journée le récit textuel de l'historiographe Félibien :

« Le soir, Sa Majesté fit jouer les trois premiers actes d'une comédie, nommée *Tartuffe*, que le sieur de Molière avait faite contre les hypocrites; mais quoiqu'elle eût été trouvée fort divertissante, le roi connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel et ceux qu'une vaine ostentation de

bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion eut de la peine à souffrir ces ressemblances du vice avec la vertu ; et quoiqu'on ne doutât pas des bonnes intentions de l'auteur, il *défendit* cette comédie pour le public jusqu'à ce qu'elle fût entièrement achevée et examinée par des gens capables d'en juger pour n'en pas laisser abuser à d'autres moins capables d'en faire un juste discernement. »

On le voit, *Tartuffe essayé à Versailles*, ce carton d'un grand tableau appartient à l'histoire littéraire de notre ville; dans sa forme dernière, il appartient à la scène parisienne et à l'histoire littéraire de la France, du monde entier. Une digression nous mènerait trop loin, mais comment oublier un rapprochement significatif?

Napoléon Ier, à Sainte-Hélène, disait : Si j'avais été Louis XIV, je ne l'aurais pas laissé jouer. Voici le passage textuel du Mémorial de Las-Cases à la date du lundi 19 août 1816 :

« Après dîner, il nous a lu *Tartuffe*, mais il n'a pu l'achever, il se sentait trop fatigué ; il a posé le livre, et, après le juste tribut d'éloges donné à Molière, il a terminé d'une manière à laquelle nous ne nous attendions pas : « Certainement, a-t-il dit, l'ensemble de *Tartuffe* est « de main de maître, c'est un des chefs-d'œuvre d'un « homme inimitable; toutefois cette pièce porte un tel « caractère que je ne suis nullement étonné que son ap- « parition ait été l'objet de fortes négociations à Ver- « sailles et de beaucoup d'hésitations dans Louis XIV. « Si j'ai le droit de m'étonner de quelque chose, c'est « qu'il l'ait laissé jouer ; elle présente, à mon avis, la « dévotion sous des couleurs si odieuses ; une certaine

« scène offre une situation si décisive, si complétement « indécente, que, pour mon propre compte, je n'hésite « pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, « je n'en aurais pas permis la représentation. »

Ajoutons, pour être complet sur les fêtes de 1664, que Louis XIV dansa dans un ballet, et disons, pour être juste, qu'il renonça à prendre ce plaisir devant sa cour, en 1666, n'ayant pas la trentaine, et trois ans avant que Racine lui donnât, dans *Britannicus*, une prétendue leçon.

Nous passons plus vite sur les fêtes de juillet 1668 qui n'eurent qu'une journée.

On peut cependant exhumer des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, paroles de Quinault, musique de Lully, les vers suivants.

Polymnie dans le prologue chante :

Elevez vos concerts
Au-dessus du chant ordinaire,
Songez que vous avez à plaire
Au plus grand Roi de l'univers.
Le grand titre de Roi n'est que sa moindre gloire :
Il est encor plus grand par ses travaux guerriers,
Et sa propre valeur a cueilli les lauriers
Dont il est couronné des mains de la Victoire.
Suivez la noble ardeur
Qu'il vous inspire,
Tout ce qu'on voit dans son empire
Se doit sentir de sa grandeur.

Ce morceau lyrique peut expliquer les éloges de Voltaire.

A la scène IV, la bergère Colette chante à son tour :

Avec un cœur qu'Amour peut enflammer,
Quelle rigueur impitoyable

Contre des traits si doux nous force à nous armer?
Et pourquoi, sans être blâmable,
Ne peut-on pas aimer
Ce que l'on trouve aimable ?

Hélas ! petits oiseaux, que vous êtes heureux
De ne sentir nulle contrainte,
Et de pouvoir suivre sans crainte
Les doux emportements de vos cœurs amoureux !

Boileau étendait-il à ce passage la critique si connue:

Et tous les lieux communs de morale lubrique
Que Lully *réchauffa des sons de sa musique.*

L'Aristarque français sera peut-être accusé d'austérité janséniste, même par ceux qui goûtent ses vers; et ses ennemis ne manqueront pas d'ajouter avec malice que cette austérité s'explique par son défaut connu, *la froideur.*

Mais nous partagerons son avis sans hésiter à propos de l'allusion que le berger Damon fit en face de la duchesse de La Vallière pâlissante, et de la duchesse de Montespan rayonnante.

C'est pour servir Chloris que je quitte Climène,
Et mon cœur sans aimer ne saurait vivre un jour ;
Qui s'engage une fois peut bien changer de chaîne,
Mais il est mal aisé d'échapper à l'amour.

Dans cette même fête, qu'on peut appeler pour le moins la *Folle journée* de Louis XIV, on joua *Georges Dandin* ou le mari confondu.

Hélas ! Molière, l'Alceste qui jouera plus tard avec Célimène, n'était pas alors moins confondu ni moins désespéré que M. le duc de Montespan.

Aux fêtes de 1674 jaillirent pour la première fois toutes

les grandes eaux. C'est encore Félibien qui parle : « On joua dans la petite cour pavée de marbre la tragédie *d'Alceste*, de Quinault, mise en musique par Lully.

« A la troisième journée, le *Malade imaginaire*, de Molière, dont Leurs Majestés et toute la cour ne reçurent pas moins de plaisir qu'elles en ont toujours eu aux pièces de son auteur.

« A la quatrième journée, au théâtre qui est dans le petit parc, on donna une nouvelle représentation de l'opéra des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*.

« A la cinquième, sur un théâtre improvisé non loin du bassin d'Apollon (achevé comme nous le voyons aujourd'hui), on joua *Iphigénie*, dernier ouvrage de Racine, qui reçut de toute la cour l'estime qu'ont toujours eue les pièces de cet auteur. »

Racine et Molière, réunis et ainsi goûtés au milieu des plaisirs de la cour, quelle fête !

C'était le zénith du roi soleil ; le temps où commence cette apothéose d'un homme vivant dans un siècle chrétien, à laquelle ont pu consentir avec une certaine bonne foi des contemporains éblouis, enivrés, mais qui coûta cher à la France, et que l'histoire juge avec sévérité.

En voici la trace dans l'historiographe :

« Dans la sixième journée, dit Félibien, promenade en gondole ; l'on vit l'eau du canal, auparavant tranquille et sans aucune agitation, comme s'enfler d'orgueil de porter ce qu'il y a de plus grand et de plus auguste sur la terre. »

Quelle adulation ! Par bonheur, il y avait dès ce temps-là des philosophes à la cour.

II. — *L'Allée des Philosophes.*

Voyez-vous dans cette avenue ombragée, au vert gazon, alors comme aujourd'hui l'une des plus solitaires du

parc, que nous appelons l'allée du Mail, qu'on appelait de 1670 à 1680 l'allée des *Philosophes*, s'avancer un groupe de personnes qui causent en marchant, s'arrêtent pour mieux entendre et reprennent leur promenade?

Celui qui occupe le milieu du groupe est un vieillard imposant dans sa petite taille, à la figure maladive, au regard d'aigle. Il porte sur sa poitrine la croix épiscopale. On l'appelle monseigneur, et pour tout éloge l'histoire le nomme... Bossuet.

A côté de lui, un abbé prend des notes; c'est le précepteur qui l'assiste dans l'éducation du grand Dauphin, l'historien de l'Eglise... l'abbé Fleury.

Derrière dissertent les savants abbés de Longuerue et Renaudot.

A côté se tient Pélisson, prêt à donner le détail d'érudition, le renseignement littéraire, comme un digne secrétaire, un digne historien de l'Académie française.

Galland numismate, docte hébraïsant, orientaliste, les suit. Il est là, non certes pour traduire les *Mille et une Nuits*, œuvre populaire de sa vieillesse; mais, jeune secrétaire pour les langues orientales et digne de son titre prochain d'*antiquaire du roi*, il est prêt à répondre aux questions sur la Turquie et l'état de l'Eglise grecque et maronite.

Un homme attaché lui aussi à l'éducation du Dauphin, un ami, un commensal de Bossuet, écoute et étudie sur ces modèles vivants ses immortels caractères... c'est La Bruyère.

Plus tard pénétrera dans ce groupe un jeune abbé au sourire doux, au fin regard, à la physionomie limpide et brillante comme le diamant. La grâce l'éclaire; vous avez reconnu... l'abbé de Fénelon.

Les courtisans regardent peut-être de loin ces person-

nages qu'ils connaissent bien, mais ils ne troublent pas ce qu'ils appellent les uns avec respect, les autres avec une pointe d'ironie... *le petit concile.*

A l'heure marquée, le groupe se sépare. Bossuet et Fénelon se sont ménagé un tête-à-tête dans le bosquet des Fables d'Ésope (aujourd'hui bosquet de la Reine), dont ils ont chacun une clef. Suivons par la pensée ces deux hommes *alors amis;* écoutons le précepteur du grand Dauphin, transmettant son expérience au futur précepteur du duc de Bourgogne, l'auteur du livre sur *le Libre Arbitre*, du traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, éclairant l'auteur du traité de l'*Existence de Dieu*, tous deux discutant avec vivacité et courtoisie les principes politiques qui inspirèrent à l'un le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, à l'autre la *Direction pour la conscience d'un roi* et *le Télémaque.*

Nous n'avons pas ici les créations du génie, Raphaël peignant l'École d'Athènes ou la Dispute du Saint-Sacrement, ou notre Paul Delaroche promenant son pinceau dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts ; mais nous avons dans l'allée des Philosophes un tableau tout fait, un souvenir saisissant, une réalité *qui fut* à Versailles, et dont ce que je viens de dire est en quelque sorte la photographie (1).

Plus jeune, j'ai pu parcourir, hélas ! en touriste seulement, la terre de Grèce, du cap Sunium à Eleusis, et traverser l'Athènes moderne qui garde des traces de l'ancienne Agora; j'ai gravi le Pnyx de Démosthène, j'ai parcouru la plaine où fut le Lycée et le jardin d'Académus.

(1) Consultez à cet égard le journal de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, et le livre des *Rues de Versailles*, par notre collègue M. Le Roi, ce riche à qui il faut toujours emprunter et qui prête toujours.

Quelles fêtes pour l'âme !

Eh bien ! j'ai retrouvé dans l'âge mûr des impressions non moins douces, non moins fécondes que vous pouvez savourer vous-mêmes, un livre à la main, Mesdames et Messieurs, par une belle matinée de printemps, un soir d'été, ou par un bel après-midi d'automne, en suivant parallèlement au Tapis-Vert, sur un gazon moins foulé, l'ancienne allée des Philosophes.

Vous y converserez avec les premiers académiciens de Versailles. Quel souvenir écrasant pour notre Société si nous pouvions avoir un moment la folle présomption de nous considérer comme leurs héritiers ! Seulement il est naturel de rappeler aujourd'hui ces grands hommes, et il est permis de prétendre qu'on comprend à Versailles mieux qu'ailleurs ces maîtres inimitables.

Ils aimaient véritablement *la Sagesse*, et ils la servaient partout et toujours. Il convient d'en rappeler une preuve peu connue pendant leur vie, mais incontestable aujourd'hui et décisive. C'est Bossuet qui nous la donne.

Vers Pâques de 1675, M^me^ de Montespan honora de sa confiance un prêtre de la Paroisse, l'abbé Lécuyer, qui répondit dignement en lui refusant l'usage des sacrements. La puissante paroissienne en appela au curé, même refus. Ce n'était là que l'application évidente d'un devoir strict ; mais ce qui est un symptôme du temps, c'est que la grande dame alla se plaindre au roi qui voulut en conférer tant pour elle que pour lui-même avec le duc de Montausier et avec Bossuet.

L'évêque n'était pas, comme il l'a dit magnifiquement d'après Ezéchiel : « de ces docteurs qui, dans leur malheureuse et inhumaine complaisance, dans leur piété meurtrière, portent des coussins sous les coudes des pé-

cheurs et cherchent des couvertures à leur passion (1). »

Voici comment il s'exprime dans une lettre écrite et adressée au roi, la *preuve* est de sa main.

« ...Certainement, sire, il n'y a pas de plus juste sujet de pleurer que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement ! Mais cependant, sire, il le faut, ou il n'y a pas de salut à espérer. »

On comprend dès lors ce qui dut se passer dans l'entretien que provoqua le double refus du vicaire et du curé de Notre-Dame, et que d'ailleurs M^me^ de Maintenon a raconté (2).

« M. de Montausier, dit-elle, a parlé fortement en cette occasion. M. de Condom reprit la parole et parla avec tant de force, il fit venir si à propos la gloire et la religion, que le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, se leva fort ému et dit à M. de Montausier, en lui serrant la main : je ne la verrai plus. »

Quelques jours plus tard, Louis XIV, rencontrant Bourdaloue, lui dit :

« Mon père, vous devez être bien content de moi ; M^me^ de Montespan est à Clagny (3). »

« Oui, sire, répondit Bourdaloue, mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à 70 lieues de Versailles. »

Le roi alla à soixante lieues rejoindre son armée de Flandre, et Bossuet lui envoya plusieurs lettres pour l'entretenir dans sa bonne résolution. Mais il était toujours inquiet et vigilant... Quand Louis XIV revint, il alla au-devant jusqu'à huit lieues du palais... Mais au pre-

(1) Œuvres de Bossuet, tome XI, page 20 de l'édition de Lebel, Versailles. Autre titre d'honneur pour notre ville.

(2) *M. de Bausset.* Vie de Bossuet, livre V.

(3) Le château qu'il lui avait donné dans le faubourg de Versailles.

mier mot, le pécheur relaps dit au directeur : « Ne me dites rien, j'ai donné mes ordres pour qu'on prépare au château un logement pour M^me^ de Montespan... » Et il passa outre.

Bossuet ne tomba pas en disgrâce ; mais, transféré de l'évêché de Condom à celui de Meaux, il observa plus librement le devoir de la résidence dans son diocèse sans perdre de vue le pénitent prodigue, et il vécut assez pour voir son retour.

III. — *Les Fêtes littéraires aux deux chapelles de Versailles.*

Le roi, grâce à M^me^ de Maintenon, dans sa pleine maturité, précisons pour son honneur, à quarante-trois ans, se rangea comme on dirait aujourd'hui, se convertit comme disaient ses contemporains. De ce jour les fêtes littéraires de Versailles sont à la chapelle du Château, j'entends celle que nous connaissons par le tableau de la réception de Dangeau en qualité de grand maître de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. C'est là que Bourdaloue, le premier de nos sermonaires, de l'avis de tous et de l'aveu de Voltaire, prêchait l'Avent ou le Carême. Le portrait de ce père, placé au frontispice de la première édition de ses œuvres, nous le montre les mains jointes et les yeux demi-fermés, se recueillant avant de verser sur son auditoire ce qu'il sentait dans sa conscience et dans son cœur. La tradition nous affirme qu'il avait le plus souvent cette attitude dans la chaire ; il était nerveux et clair dans sa logique, maître de sa pensée, détaché de lui-même, indulgent et ferme ; il dédaignait le geste, l'action des orateurs antiques, pour s'en tenir à ce que notre langue exprime par un mot nouveau, original, expressif, l'*onction*, qui est

pour tout dire l'accent de la charité. Louis XIV, qui l'entendit dix ans de suite à l'Avent ou au Carême, disait : Je préfère les redites du *père* aux nouveautés des *jeunes*.

Les courtisans profitèrent-ils autant que le prince de ces occasions de salut? montrèrent-ils le même empressement à voir et à entendre l'homme sur le portrait duquel nous aimons à saisir le reflet de la beauté morale et d'une conviction profonde, et dont les œuvres sont comme un trésor inépuisable où fouillent incessamment les écrivains sérieux et les vrais orateurs? Il est permis d'en douter, s'il faut ajouter foi à certaine anecdote.

Un jour Louis XIV se fit attendre à la chapelle; le capitaine des gardes, malicieusement, fit courir le bruit qu'il n'y viendrait point.... Toutes les places étaient occupées.... A ce petit bruit, elles se vidèrent, et l'*assistance ordinaire* ainsi écoulée, le roi, en arrivant à la tribune, put compter les *vrais dévots*.

L'anecdote est vraisemblable, j'en atteste un admirable passage de La Bruyère. Je ne lirai que la fin de ce *Caractère*, bien qu'à Paris et ailleurs le commencement puisse être aujourd'hui lu avec profit.

« Ces peuples ont leur Dieu et leur roi. Les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église. Il y a, au fond de ce temple, un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables. Les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paraissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqué. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination : car ce peuple pa-

rait adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays (1) le nomment ***. Il est à quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus de onze cents lieues de la mer des Iroquois et des Hurons. »

Voilà ce qu'écrivait, vers 1688, je ne dirai pas un courtisan, le mot a été pollué, mais un commensal de la cour, dans un livre que Louis XIV permettait d'imprimer jusqu'à huit fois en huit ans, sans rien retirer de sa faveur à l'écrivain gentilhomme.

Eût-il supporté un pareil langage de la part des frondeurs d'autrefois, des esprits forts, des libertins, des amis ou des héritiers de Saint-Evremont et de Bussy-Rabutin, des commensaux de Vendôme à l'hôtel du Temple, des buveurs templiers à la façon de Chapelle et de Lafare, surtout des gazetiers de Hollande?... Non, et s'ils s'étaient révélés à lui, s'ils étaient tombés sous sa main, les aurait-il traités comme le pauvre Dubourg? Peut-être! Mais il permettait à un serviteur fidèle de dire publiquement la vérité, par amour pour cette vérité, et en preuve de son dévouement à sa personne. Le grand roi, même pénitent comme David, ne passa pas, il est vrai, de l'extrême orgueil à l'humilité; il n'eut jamais ces élans d'un cœur brisé qui exclut le reproche de l'égoïsme à propos des écarts du passé; mais celui qui, dans sa jeunesse, livrait à Molière les petits marquis et les faux dévots, se laissa dans sa vieillesse toucher lui-même, avec d'autres, par la plume de La Bruyère.

A l'ivresse des passions avaient succédé les réflexions salutaires de l'âge mûr. Plus tard, avec la vieillesse chagrine vinrent les durs enseignements de l'adversité. Au milieu des revers de ses armées, Louis XIV montra lui-

(1) Versailles.

même et communiqua à la France une admirable énergie pour résister à l'Europe entière. Un dernier rayon de gloire fut sa juste récompense, et pour le préparer à la mort, Dieu lui envoya un jeune prédicateur dont l'éloquence n'avait pas l'onction pénétrante de Bourdaloue, mais tendait à inspirer aux auditeurs, par les enseignements austères de la morale chrétienne, *la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse.*

C'est à Versailles qu'il faut lire ces paroles que Massillon adressait dans l'ancienne chapelle au vieux roi :

« Essayez de tous les plaisirs, ils ne vous guériront pas de ce fonds d'ennui et de tristesse que vous traînez partout avec vous. »

Et celles-ci adressées à tous :

« Qui que vous soyez, grand, peuple, prince, sujet, la situation la plus à souhaiter pour votre vanité est d'ignorer ce que le monde pense. »

On sait quelle fut la réponse de Louis XIV à ces paroles sévères :

« Mon père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'ai été très content d'eux; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même. »

C'est ainsi que Louis le Grand se préparait à dire à son petit-fils : « J'ai trop aimé la guerre; » à dire à ses serviteurs qui le pleuraient déjà : « M'aviez-vous cru immortel? » D'autant plus digne à nos yeux du surnom donné par son siècle et confirmé par la postérité, qu'au moment d'affronter les récits de l'histoire et de subir le suprême arrêt, il sembla léguer à son dernier prédicateur les paroles :

Dieu seul est grand, mes frères.

IV. — *La Fête intime. L'Athalie de Racine.*

La plus belle fête littéraire de Versailles, du moins à notre avis, précéda de vingt-quatre années la mort de Louis XIV, cette heure triste, solennelle, suprême. Il faut le dire cependant, cette fête n'eut guère de retentissement lointain ni d'éclat extérieur.

En 1691, dans l'appartement particulier de Mme la duchesse de Bourgogne, les demoiselles de Saint-Cyr, qui avaient déjà joué dans leur maison royale *Esther*, avec le succès que l'on sait, jouèrent, sans costumes, sans décors, à la lumière de quelques bougies, *Athalie*, de Racine.

Disons pour l'honneur de l'auditoire qu'il demanda une seconde audition, mais ce fut tout.

Et si Boileau n'avait pas soutenu le courage et la confiance légitime de son ami, Racine eût douté de son chef-d'œuvre et de la postérité.

N'allons pas plus loin. Si le grand écrivain, heureux dans sa famille, heureux dans ses amitiés, heureux devant le grand public, souffrit cette fois de l'indifférence des courtisans pour une pièce sans amour et qui sentait trop, devaient-ils dire, la DÉVOTION... nous avons changé le mot; si, quelques années plus tard, il eut quelque peu à souffrir, comme homme, de la froideur royale (les poètes tiennent de la sensitive et ont le cœur frileux), jamais il ne tomba véritablement en disgrâce.

Il occupa, à Versailles, M. le duc de Noailles nous l'a rappelé dans sa *Vie de Mme de Maintenon*, jusqu'à ses derniers jours, un appartement qui parut digne d'être et fut occupé après lui par une princesse du sang royal, Mlle de Charolais; et Boileau écrivait à Brossette, le

9 juin 1699, au sortir de la première visite faite au roi après la mort de son ami :

« J'ai été à Versailles où j'ai vu Mme de Maintenon, et le roi ensuite..... Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir *s'ils croyaient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort.* »

Tout commentaire est inutile.

Louis XIV n'a pas, comme on l'a dit, tué Racine par l'oubli ; mais rien n'a manqué à la gloire de son poète, pas même cette dernière fleur, la plus éclatante quelquefois, qui ne s'épanouit que sur la tombe.

Dix-sept ans après la mort de Racine, un an après la mort de Louis XIV, sous la Régence, en 1716, pour la première fois, *Athalie* fut jouée sur la scène française de Paris, en face du grand public. Elle fut applaudie avec transport et jouée quinze fois de suite sans interruption, succès presque inouï en ce temps-là.

Athalie ne se joue plus guère aujourd'hui quinze fois de suite sur la scène française. Il est vrai que nous n'avons plus ni Talma, ni Rachel qui nous avaient rendu ses grands jours. Mais si, au vieux temps, on disait : beau comme *l'Iliade* d'Homère ; si, depuis Louis XIII, on a dit en France : beau comme *le Cid*, c'est sous Louis XIV, dans les fêtes intimes de Versailles, qu'on a pu dire pour la première fois ce que dit la France et ce que repète le monde entier : *Beau comme Athalie.*

En racontant les fêtes de l'esprit, à contempler un chef-d'œuvre, on peut s'oublier ; il est temps de se reposer de l'admiration au sein de la famille, c'est ce que je

vais faire en terminant par quelques mots sur la Société des Sciences morales, si heureuse aujourd'hui de votre sympathique empressement.

Fondée en 1834, elle compte à l'heure où je parle trente-quatre années d'existence. Elle a publié sept volumes de *Mémoires* depuis 1847, époque où elle a commencé à livrer ses travaux à l'impression. Elle prépare un huitième volume, c'est, on le voit, environ un volume par période triennale. Je ne puis résumer ni même rappeler ici les comptes-rendus de notre passé, ceux qui m'écoutent profiteront davantage en recourant aux volumes qui les contiennent. Je leur promets à la lecture quelque chose de ce qu'ils vont éprouver en écoutant notre bien-aimé secrétaire perpétuel à qui nous devons tous ces comptes-rendus.

Mais je puis et je dois, ce me semble, citer les noms et les travaux de quelques-uns des collègues que nous avons perdus depuis l'origine.

M. Bouchitté, l'un de nos fondateurs, a laissé des études de philosophie et d'autres sur l'histoire de l'art à propos du Poussin et de Philippe de Champagne.

Hippolyte Rigault, venu de ce Lycée qui est notre *pépinière normale*, fut l'un de nos présidents. Il est tombé au moment où il venait de donner dans la presse quotidienne plus que des fleurs, ses premiers fruits, et de passer en Sorbonne cette thèse qui fit dire publiquement à l'un de ses juges : « Monsieur, vous venez de nous donner une fête littéraire. » Un témoin auriculaire, son confrère en doctorat, me le rappelait hier. La thèse est devenue le beau livre *De la querelle des anciens et des modernes*, inspiré, écrit pour la plus grande partie à Versailles.

Halphen, juge suppléant au tribunal, représentant de notre magistrature lettrée et savante, est tombé lui aussi

à la fleur de l'âge, après avoir laissé aux lettres une monographie intéressante, et à notre Société un legs de bon souvenir.

L'abbé Caron, ecclésiastique vénérable, fondateur aimé, collaborateur assidu, nous a laissé un bienfait qui nous vaut le plaisir vif de tendre aujourd'hui une main cordiale et reconnaissante à un honnête, laborieux et fidèle artisan.

Parmi nos correspondants nous avons compté deux grands écrivains dont le souvenir est une de nos gloires nationales, et qu'il suffit de nommer : *Alexis de Tocqueville* et *Gustave de Beaumont*, frères déjà par le cœur et les travaux lors de leur trop court passage à notre tribunal.

Enfin cette année même s'est éteint, à Paris, M. Théodore Barrière, qui fut notre correspondant ; il avait montré tout ce que peuvent les lettres pour alléger les travaux professionnels ou remplir les loisirs de la retraite, exemple que nous avaient donné à Versailles même M. Chappe, professeur aimé de notre Lycée, et le colonel Asselineau, qui se sont suivis de bien près dans la tombe.

Le goût des lettres dans les fonctions publiques, cette parole résume tout l'éloge que nous pouvons faire à cette place de nos membres d'honneur, M. Vauchelle, M. Barthe, le comte de Saint-Marsault, lui aussi cruellement éprouvé à Versailles.

Que ne pouvons-nous nommer les vivants, esquisser des caractères d'après les présents, exprimer notre pensée à l'adresse des absents ?

Dans un temps où le culte désintéressé des lettres est une exception, où la vie se dépense et se dévore sans qu'il soit facile de leur en réserver une part, c'est encore une fête de signaler ceux qui, parmi nous, ont donné le précepte et l'exemple.

Ces années dernières, comme pour témoigner que nous sommes éveillés sur les questions du jour et que nous voulons rester fidèles à notre titre de : *Société des Sciences morales*, nous avons agité dans nos libres débats des questions qui confinent à la polémique courante sans aborder jamais les applications directes, immédiates et personnelles, de peur de tomber dans la politique proprement dite que notre règlement, comme nos goûts et nos vrais intérêts, repousse de l'enceinte de notre société. En discutant en théorie quelques-uns des problèmes qui s'agitent autour de nous, les interlocuteurs dans nos séances prouvent combien est vraie la parole *e luce lux ;* plus le choc est vif, plus l'étincelle jaillit, mais les armes sont courtoises; l'urbanité qui sied si bien aux convictions sincères et profondes, préside à nos débats et consolide les rapports d'une cordiale amitié : j'en appelle aux collègues qui m'assistent.

Mes dernières paroles seront celles-ci : Venez à nos séances hebdomadaires comme membres actifs, comme auditeurs, vous qui croyez avec nous que c'est en semant la lumière qu'on dissipe les fantômes, qu'on éclaire les routes périlleuses du progrès, qu'on apprend à connaître les devoirs en même temps que les droits, et qu'on travaille dans la mesure de ses forces au bien-être et à la grandeur de la patrie.

Merci, Mesdames et Messieurs, qui, par votre présence, avez prouvé que les sérieuses études, les fêtes littéraires, sont toujours possibles, et réussissent au-delà des espérances et du mérite de ceux qui les provoquent, grâce à vous qui les aimez, qui les embellissez, qui les honorez dans notre chère ville de Versailles.

RAPPORT de M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel, sur les travaux de la dernière année académique.

Au premier rang des sciences inscrites dans le préambule de notre règlement, comme faisant l'objet de nos études, figure la philosophie, et ce rang qu'elle occupait de droit, longtemps elle l'a occupé de fait. Notre président vous le rappelait tout à l'heure en vous citant des noms qui ne sont pas sortis de votre souvenir; d'ailleurs, il suffit d'ouvrir la collection de nos Mémoires ou de lire les rapports annuels de votre secrétaire pour en avoir une preuve convaincante. Comment donc se fait-il que depuis une quinzaine d'années la philosophie n'ait plus guère brillé parmi nous que par son absence? Absence que je me croyais obligé de signaler au commencement de l'éclipse, mais dont j'avais renoncé à vous parler à mesure que l'éclipse se prolongeait. Suffirait-il, pour expliquer cette défaillance, de rappeler ou la mort ou l'éloignement successif de ceux d'entre nos collègues qui s'étaient voués particulièrement aux recherches et aux spéculations de la philosophie? Ne serait-il pas plus juste de l'imputer à des circonstances multiples qui pour un temps ont distrait les intelligences, alors que d'un côté le plus illustre des philosophes contemporains ne faisait plus que découper (comme on l'a dit) *de la dentelle métaphysique* aux genoux de M^me^ de Longueville; alors que d'un autre côté la philosophie, en butte à des ouragans déchaînés de tous les points de l'horizon, semblait sur le point de sombrer dans la tourmente, et voyait son nom même rayé des cadres de notre enseignement classique universitaire? Une telle recher-

che m'entraînerait trop loin, et m'obligerait à sortir de mon rôle. J'ai toujours pensé que cette éclipse regrettable ne serait que temporaire; et en effet, il n'est pas donné à l'homme de changer sa nature : Dieu l'a doué du besoin, du désir illimité de connaître, et cela dans la sphère du monde moral aussi bien que dans la sphère du monde matériel; l'homme veut savoir d'où il vient, où il va, pénétrer la cause et pénétrer la fin, plonger dans les ténèbres du passé, plonger surtout dans les ténèbres de l'avenir. Les sceptiques railleurs auront beau tourner en dérision son ambitieuse témérité, rien ne le détournera de sa voie. Le doute, comme on l'a dit, est-il un oreiller? J'ai peine à le croire, et, dans tous les cas, c'est un oreiller sur lequel on ne dort guère. La simple foi, la foi du charbonnier, dont je n'ai garde de médire, suffit-elle à nos besoins en tout temps, en toute chose? Peu de gens l'ont cru, peu de gens l'ont dit; et si ceux qui l'ont dit sont des sages, à coup sûr l'humanité ne les a pas suivis. Ne soyons donc pas surpris que les études et les discussions philosophiques se soient pour ainsi dire réveillées brusquement parmi nous, et non sans éclat, non sans passion. Il n'y a que l'indifférence et l'égoïsme qui ne s'enflamment point et qui trouvent la passion ridicule et déplacée.

M. Gustave Doublet a donc abordé résolûment la plus grave question philosophique qui s'agite de nos jours : je veux parler du conflit survenu, ou du moins rendu plus éclatant, entre les doctrines spiritualistes de la philosophie classique, et le matérialisme professé par tant d'adeptes des sciences naturelles; de ce conflit qui a inspiré à l'un de nos correspondants, jadis un de nos fondateurs, son beau livre intitulé : *La Métaphysique et la Science.* Vous n'attendez pas de moi que j'analyse ici les

communications, je pourrais dire les leçons de M. Doublet, ni les controverses que chacune d'elles a provoquées; il me suffira d'en faire ressortir l'esprit et le caractère.

La crise actuelle et les progrès du matérialisme scientifique, que M. Ravaisson me semble avoir eu le tort de contester, ont vivement préoccupé notre collègue : alarmé de ces progrès, il s'est demandé quel serait le moyen le plus efficace de les combattre, et il a conclu que le moyen le plus sûr, le moyen unique, ce serait de s'engager dans la même route, et de suivre la même méthode que la science, la méthode de l'observation, de la suivre sans trêve ni repos, et de ne s'en laisser écarter ni par les hypothèses, ni par les formules d'un dogmatisme préconçu. Il veut en un mot que le spiritualisme emploie exclusivement contre la science matérialiste les armes qui font la force de celle-ci. M. Doublet ne prétend certes pas que la méthode qu'il recommande avec une chaleur communicative, soit une chose nouvelle; mais il lui semble que, depuis Bacon et Descartes, la philosophie l'a quelque peu dédaignée; et il craint qu'en s'habituant trop aisément à considérer comme indiscutables des principes qui ne sont vivants et féconds qu'à la condition d'être éternellement discutés et démontrés, la philosophie n'ait donné beau jeu à des adversaires qui observent toujours, et se croient toujours obligés de soumettre les découvertes accomplies à la sanction de nouvelles expériences. L'expérience, voilà le drapeau arboré par le matérialisme contemporain; l'expérience doit être aussi le drapeau des spiritualistes qui le combattent.

Cette conclusion de M. Doublet a rencontré dans M. d'Urclé un ardent contradicteur, et je n'oserais pas

affirmer que plus d'une fois dans la discussion il ne se soit glissé quelque malentendu. Quoi qu'il en soit, M. d'Urclé pense que le point de vue de M. Doublet est faux et funeste, qu'il y a au fond de ces questions plutôt une erreur philosophique qu'une erreur scientifique, et que c'est à la philosophie, non à la science qu'il convient de demander la cause de ce malheureux désaccord. Sans contester l'autorité de la science, il pense qu'on en abuse, comme des choses les plus respectables, pour couvrir des erreurs qu'elle n'a jamais sanctionnées, telles que la négation de Dieu, la négation de l'âme et de leurs attributs. La science, ajoute-t-il, n'est nécessaire ni à la découverte ni à la démonstration de ces dogmes : il suffit de la raison pure, dont la méthode expérimentale, préconisée par M. Doublet, mettrait en cause les lois immuables et imprescriptibles. Si indépendante que soit la science, elle relève néanmoins de la raison, elle en suit les lois; et l'esprit humain, quel que soit l'objet de son étude, ne connaît que deux procédés, l'induction et la déduction. Toute vérité a pour base des axiomes ou formules dont l'ensemble constitue le sens commun, axiomes qui échappent à toute démonstration, à moins qu'on ne veuille tourner dans un cercle vicieux, si bien que les négations les plus absolues de la science ne sauraient prévaloir contre les affirmations logiques de notre raison. Pour M. d'Urclé, la croyance en un Dieu vivant et personnel repose sur ce principe qu'il n'y a pas d'effet sans cause, et soutenir que l'organisation de la matière ne suppose pas un organisateur, soutenir que des êtres essentiellement personnels comme nous sont le produit d'une nature impersonnelle, ce serait méconnaître et renverser les lois constitutives de la raison. S'il se passe dans l'âme des phénomènes qui sortent du domaine sensible, la

raison en conclut invinciblement que le théâtre de ces phénomènes n'a rien de matériel. Fondées sur l'expérience du sens intime aidé de la raison, ces deux croyances défient toutes les attaques dirigées contre elles au nom de la science, et, pour les ébranler, il faudrait renverser la raison elle-même. En un mot la science ne peut s'élever au-dessus de la raison, dont elle relève; et la philosophie, qui a pour objet l'étude de la raison, doit être et doit demeurer le vestibule nécessaire et lumineux de toutes les sciences.

Il ne m'appartient pas de m'ériger en arbitre dans un débat de cette nature; je me bornerai donc à vous rappeler que la discussion n'est point épuisée, et j'ai lieu d'espérer qu'avant peu l'un des fondateurs de notre Société, que le progrès incontestable du matérialisme dans la science afflige et inquiète, M. Vacherot, ne tardera pas à vous apporter sur cette grave matière le tribut de ses savantes méditations.

A cette grave question de la méthode philosophique, M. Doublet a joint l'examen d'une autre question soulevée par cette science moderne qu'on nomme l'anthropologie. La science en effet ne se borne pas à étudier l'homme physique, à déterminer et à classer les races, à reconnaître l'unité d'origine et la perpétuité du type sous la diversité des formes; elle cherche les analogies de l'homme avec les autres êtres, les ressemblances apparentes, les différences plus prononcées et plus profondes; la science veut savoir la date exacte de la première apparition de l'homme au milieu des êtres de la création, et démêler s'il n'est que le perfectionnement progressif de types antérieurs, ou s'il ne forme pas un type nouveau et d'un ordre supérieur à tous les autres; elle veut savoir, en un mot, si les caractères moraux de

ce type sans précédents, sans analogues, ne constituent pas un règne nouveau, tellement en dehors et tellement au-delà du règne animal, qu'on peut se demander s'il n'est pas décent, disons mieux, s'il n'est pas souverainement logique de constituer dans la science un quatrième règne qui s'appellerait le règne humain. Sot et vain orgueil, diront quelques esprits superficiels; question grave et sérieuse, dirons-nous, et qui mérite de préoccuper les intelligences les plus élevées.

M. de Sadous, qui a entrepris la traduction de l'histoire de Platon et du platonisme par le savant M. Grote, vous a lu le chapitre consacré par l'auteur au dialogue intitulé *Ménexène*. Le fond du dialogue paraît d'abord plus littéraire que philosophique, et ce n'est pas le seul des dialogues de Platon dont on puisse dire la même chose; mais vous n'ignorez pas que tel est le génie du philosophe grec, qu'une fois abordées par lui, toutes les questions d'esthétique artistique ou littéraire, toutes les questions de législation, d'économie sociale et de politique deviennent inséparables de la philosophie; et vous n'avez pas oublié que, quand Socrate, par exemple, s'entretient avec Alcibiade, au moment où celui-ci prétend aborder le gouvernement de son pays, le maître de Platon, après avoir sondé le jeune homme et l'avoir convaincu de son ignorance, termine en lui rappelant la formule si profonde de l'oracle : « *Connais-toi toi-même.* »

Le droit et le fait, la jurisprudence et l'histoire sont si intimement liés dans l'antiquité romaine, que les deux études ne sauraient être séparées. Notre droit moderne lui-même est rattaché par des liens indissolubles au droit romain, qui a toujours figuré et figurera toujours au premier rang dans l'enseignement de nos grandes écoles.

La langue du droit chez ces maîtres du monde s'est si bien identifiée à la langue poétique, que le poète romain par excellence, Horace, serait souvent inintelligible sans la connaissance de cette terminologie toute particulière. Notre jeune collègue, M. Thibierge, n'avait donc pas à craindre de trouver ses auditeurs mal préparés à suivre ses nombreuses communications sur la constitution civile, administrative et judiciaire de la vieille Rome, sur la création successive et sur le fonctionnement des diverses magistratures, sur l'établissement des classes, des familles, des patrons, des clients, enfin sur l'esclavage et la législation qui détermina les droits et les devoirs des maîtres depuis le décemvirat jusqu'aux travaux des grands jurisconsultes de l'Empire. Je ne puis que vous rappeler sommairement ces communications éclaircies par des faits et par des textes, mais qui se dérobent à l'analyse.

M. Thibierge vous a en outre esquissé l'histoire de deux institutions judiciaires modernes : je veux parler des officiers ministériels connus sous les noms d'huissiers et de notaires. Si nos lois modernes ont déterminé les attributions de ces utiles serviteurs du droit et de la justice, on peut dire qu'elles ne les ont point créés, et il n'est pas difficile d'en suivre l'histoire à travers le moyen âge et jusque dans les périodes les plus reculées de l'antiquité.

Rien de plus difficile que d'extirper des préjugés établis par un long usage, surtout lorsqu'à l'origine ces préjugés sont nés de croyances respectables et de certains besoins sociaux. Tel est le préjugé du duel, contemporain du combat judiciaire, né de la pensée irréfléchie, mais éminemment religieuse que le ciel doit toujours donner la victoire au droit, mais né surtout de l'impé-

rieux besoin de se défendre soi-même dans un temps où la justice publique était le plus souvent impuissante et désarmée. On vous avait déjà exposé les embarras et les tergiversations des législateurs français à l'époque où fut rédigé notre code pénal, les doutes que cette rédaction avait fait naître dans l'esprit des magistrats et des jurés, enfin les efforts heureux tentés par M. Dupin pour arriver à une répression civile au défaut d'une répression pénale toujours incertaine et précaire. M. Rudelle vous a fait connaître cette année quelles lois régissent cette matière en Belgique, en Prusse, en Autriche. Qu'il nous soit permis de former des vœux pour que le progrès des mœurs publiques triomphe des préjugés et rende désormais toutes les législations inutiles.

Toutes les obligations de l'ordre moral pourraient-elles sans péril être converties en obligations légales? Poser ainsi la question, c'est la résoudre : la loi morale rentre dans les immuables conditions de l'absolu, la loi écrite rentre dans les conditions essentiellement mobiles du possible et du contingent. N'est-ce pas là le cas de la question si bruyamment controversée naguère de l'enseignement primaire obligatoire, et que M. Thibierge a eu l'occasion de discuter devant vous? L'obligation morale est incontestable et n'est plus, Dieu merci! contestée par personne; mais suit-il de là qu'on puisse utilement procéder chez nous par voie de coaction, et en édictant une pénalité plus ou moins rigoureuse? Le doute est permis, et la discussion n'a pas révélé dans nos rangs beaucoup de partisans de la contrainte.

M. le colonel Asselineau, quelques jours à peine avant le coup soudain qui nous l'a enlevé, vous avait donné lecture d'un important fragment de ses *Etudes sur la défense nationale*, fragment dans lequel il essayait de mon-

trer quel concours la partie de la force publique organisée sous le nom de garde nationale peut prêter à l'armée active, quand il s'agit de repousser l'envahisseur.

M. Digard nous a lu la traduction d'un fragment historique de M. C. Cantù, l'un de nos correspondants, sur quelques-unes des phases du célèbre concile de Trente. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les faits qui donnent à ce récit un intérêt actuel et contemporain.

M. l'abbé Caron vous avait autrefois communiqué un mémoire sur la *Hanse parisienne ;* M. Digard a de nouveau traité le même sujet, qu'il a agrandi en vous développant l'organisation de la puissante ligue des villes commerciales du Nord, si célèbres et si puissantes sous le nom de villes hanséatiques.

M. Digard vous a communiqué en outre un fragment important d'un rapport lu par lui au congrès de Malines, dans lequel sont traitées les questions relatives à l'organisation du travail, ainsi qu'à la condition matérielle et morale des ouvriers, question plus brûlante que jamais, et dont la solution pacifique est le vœu le plus cher et le besoin le plus urgent de notre société justement inquiète et préoccupée de son avenir.

La commémoration séculaire de la naissance de Hoche ne pouvait manquer de rappeler l'attention de notre Société sur ce glorieux enfant de Versailles : M. Jeandel, M. Digard et surtout M. Vatel, abordant chacun quelque point particulier de cette vie vraiment héroïque, ne pouvaient manquer d'intéresser leur auditoire.

M. Jeandel vous a particulièrement raconté les hommages qui furent rendus à la mémoire du guerrier pacificateur, au moment de sa mort prématurée.

M. Digard, puisant dans sa correspondance, dont la publication est loin malheureusement d'être complète,

s'est attaché à montrer particulièrement l'homme, l'amant, le père, l'époux ; à faire ressortir surtout son bon sens inaltérable dans toutes les épreuves (et parmi ces épreuves celle de la prospérité n'est pas la moins redoutable) ; sa modération croissante à mesure que se multiplient les provocations, enfin et par-dessus tout ce respect sincère pour la liberté religieuse et pour les droits de la conscience qui, chez Hoche, enfant du siècle et peu croyant, était moins le résultat d'un calcul habile que l'inspiration franche et loyale d'un grand cœur.

M. Vatel, si bien préparé à traiter ce sujet par des études antérieures dont vous avez eu les prémices, vous a montré combien Hoche a été jusqu'ici malheureux dans ses biographes, dont aucun n'a même su caractériser ni sa beauté, ni sa bravoure, ni son éloquence, ni sa physionomie calme et majestueuse au plus fort de la bataille. Le signalement matériel lui-même, tel qu'il est conservé dans des pièces authentiques cependant, ne laisse pas d'offrir les dissemblances les plus étranges.

Le douloureux souvenir de Quiberon a pesé quelquefois sur la mémoire de notre concitoyen, peut-être même tous les nuages ne sont-ils pas encore dissipés. Et pourtant, M. Vatel vous l'a dit, quel faisceau de preuves démontre qu'en présence des ordres rigoureux de la Convention, et dans l'état des esprits irrités, aucune capitulation n'a pu intervenir entre Hoche et les émigrés, qu'aucune promesse n'a pu être violée ! Si le massacre fut horrible, ce n'est pas du moins sur le jeune vainqueur que la responsabilité doit tomber.

M. Vatel vous a aussi entretenus de la malheureuse expédition d'Irlande, dont l'insuccès ne peut être attribué au général qui l'avait conçue et organisée ; et à cette occasion, des doutes fondés sur des dates irréfragables

vous ont été soumis par M. Doublet, sur l'authenticité d'un mémoire attribué à Carnot, touchant l'organisation d'une légion de forçats destinés à faire dans la Grande-Bretagne une de ces guerres sauvages contre lesquelles proteste la conscience publique, ce mode de combattre un ennemi fût-il en apparence justifié par le vieux droit du talion, sous le nom de représailles.

Vous devez à M. Delerot l'analyse d'un ouvrage de M. Jules Cousin, publié sous ce titre : *Le Comte, abbé de Clermont, sa vie et ses maîtresses.* Le livre n'est certes pas des plus édifiants, mais l'historien n'a pas le droit ni la mission de changer les faits ou d'en altérer le caractère. Démosthène s'indignait contre les démagogues de son temps qui ne rougissaient pas de mentir pour plaire au peuple : à plus forte raison l'historien doit-il être encore plus incorruptible que l'orateur, car il aurait moins d'excuse.

M. Digard vous a fait connaître deux ouvrages d'un autre caractère : 1° *la Duchesse d'Ayen,* racontée par M^me^ de Lafayette, sa fille ; 2° *M^me^ de Lafayette*, racontée à son tour par sa fille, M^me^ de Lasteyrie. Je m'abstiendrai de caractériser ces récits attachants, et je me bornerai à vous rappeler qu'on ne saurait les lire sans être profondément ému au spectacle de tant d'abnégation et de simplicité mêlée à tant d'héroïsme et de vraie grandeur.

L'*Histoire des rues de Versailles,* par notre collègue, M. Le Roi, est arrivée à sa troisième édition, et cette troisième édition a été enrichie de notes et de documents nouveaux. Plusieurs sont assez importants pour que M. Le Roi vous les ait communiqués avant de les livrer à l'impression. Avec notre historien, vous apprenez dans quelle maison sont nés le général Gaspard Gourgaud, l'une de nos illustrations militaires, le mo-

deste Jomard, l'un des membres les plus savants de la Commission d'Égypte; vous apprenez où demeurait la comtesse de Lamotte, cette intrigante dont le nom se mêle si fatalement à l'histoire de Marie-Antoinette; où demeurait Robespierre, pendant le court séjour de l'Assemblée nationale à Versailles; où mourut Pellisson et où furent déposés ses restes; en un mot (car je ne puis entrer dans tous les détails), il n'est pas un lieu, pas un édifice tenant de près ou de loin à l'histoire locale ou à l'histoire générale, que M. Le Roi ne rappelle et ne caractérise par des détails précis, recueillis sans relâche et complétés chaque jour par de nouvelles investigations. Toutefois, parmi les notices nouvelles dont le volume s'est enrichi, il en est une que je dois rappeler plus spécialement, c'est celle que l'auteur a consacrée au créateur du jardin de Trianon, Antoine Richard, et qui vous a été lue ici même dans la séance solennelle de l'an dernier.

M. Jeandel vous a fourni des renseignements statistiques sur la population de notre ville aux diverses époques de son existence. Vous avez remarqué notamment dans ce travail avec quelle rapidité la population de la ville diminua aussitôt après que les événements politiques eurent arraché la royauté au palais, nous pourrions presque dire au sanctuaire que lui avait édifié Louis XIV.

M. Le Roi, dans une autre séance, vous a fourni sur le même sujet, mais non pas sur la même époque, des renseignements non moins curieux, dans lesquels les chiffres, venant corroborer les faits visibles et saillants, vous révèlent comment et par quels degrés le caractère primitif de la population se modifie sous des influences incessantes qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous avons succédé aux premiers habitants de Versailles,

mais combien peu d'entre nous pourraient dire que ces habitants ont été leurs aïeux !

Tout le monde connaît la tradition qui fait remonter à saint Médard, l'évêque de Noyon, le couronnement de la rosière de Salency. M. Digard ne vous a point raconté l'histoire de cette institution : l'un de nos anciens collègues l'avait prévenu il y a quelques années ; mais il vous a fait le récit d'un curieux procès auquel donna lieu, en 1774, la revendication du droit de décerner la couronne, et vous a rapporté l'arrêt du Parlement, intervenu à la suite de longs débats et d'un curieux plaidoyer du célèbre avocat Target. Quelques observations, provoquées par la communication de M. Digard, vous ont valu de la part de M. Le Roi d'intéressants détails anecdotiques sur des institutions analogues, et spécialement sur le legs qui permet encore aujourd'hui, dans la ville de Provins, de décerner annuellement une dot de 300 francs à douze jeunes filles pauvres, et perpétue ainsi l'exemple d'un noble dévouement.

Il arrive quelquefois que les institutions du passé perdent pour nous leur sens et nous font sourire, à moins qu'à l'aide de l'histoire nous n'essayions de les évoquer et de les rétablir dans leur véritable milieu. C'est là, comme vous avez pu le voir à l'occasion d'une étude de M. Digard et des observations qu'elle a suggérées, ce qui ressort pour nous de ces fêtes bizarres connues sous les noms de fêtes des Fous, fêtes de l'Ane, Danses macabres ; de ces traditions carnavalesques si populaires à Rome, à Florence, à Venise, à Cologne et dans la plupart des villes des Pays-Bas ; enfin de cette tradition parlementaire qui, sous le nom de *causes grasses*, accumulait devant la cour, à l'époque du carnaval, les causes les plus scabreuses et les plus propres à désopiler la rate des juges.

M. Huéber, qui vous avait lu les années précédentes tant de pages intéressantes inspirées par un long séjour en Australie, vous a fait connaître, d'après M. Cognet, la curieuse organisation des villages de Madagascar, cette île qui, toute voisine de l'île de France et de l'île de la Réunion, ne semble guère mieux connue que la majeure partie des contrées de l'Afrique centrale.

M. Thibierge, au nom de M. Muller de Solna, professeur à l'Ecole navale de Stockholm et l'un de nos correspondants, vous a lu une étude sur la Laponie, étude riche de faits et d'observations, commentaire parlant de certaines parties curieuses de la grande Exposition universelle, et qui, pour les lecteurs de Regnard, sont la confirmation et le commentaire de son voyage en Laponie, alors que l'aventureux voyageur, arrivé au cap Nord, gravait sur le rocher le quatrain si connu que termine ce vers :

Constitimus tandem, nobis ubi defuit orbis.

Le cap Nord n'est plus désormais la limite de nos navigateurs, et leur ambition, vous le savez, aspire aujourd'hui à pénétrer jusqu'au pôle même.

De nos jours, les voyages sont devenus plus faciles, par cela même plus fréquents. Le voyageur d'ordinaire aime à conter et à décrire ce qu'il a vu ; des médisants même prétendent que le voyageur imagine quelquefois, et qu'il a rêvé ce qu'il croit avoir retenu. Ceux de nos collègues qui ont la bonne fortune de voyager pendant nos vacances, vous entretiennent volontiers, au retour, de leurs excursions plus ou moins lointaines, et ils aiment à mêler à leur récit leurs impressions de voyage. M. d'Urclé vous a raconté ses promenades aux bords de

la Loire : Orléans, sa cathédrale, la place du Martroy et la statue équestre de Jeanne d'Arc qui la décore, les bas-reliefs qui ornent le piédestal, l'église de Recouvrance nouvellement restaurée, vrai bijou d'architecture, et décorée de fresques remarquables, la maison d'Agnès Sorel, le cabinet de Jeanne d'Arc, l'Hôtel-de-Ville et le Musée; le château de Blois relevé de ses ruines, et dont la restauration fait honneur à notre âge; enfin le château d'Anet qui évoque tant de doux et de charmants souvenirs, ont tour à tour apparu sous vos yeux avec le charme que donne toujours au récit l'accent du voyageur qui peut dire avec le poète :

J'étais là, telle chose m'avint.

M. Digard vous a décrit, après d'autres sans doute, mais avec ses impressions personnelles, nos plages normandes si variées, si accidentées, qui pour le peintre sont une source inépuisable de paysages où la grâce succède ou s'allie harmonieusement à la fermeté ou à la grandeur, soit que la côte soit bordée de blanches falaises calcaires coupées à pic et dont la mer a rongé la base, soit que des grèves sablonneuses s'étendent à perte de vue envahies ou délaissées tour à tour par le flux et le reflux, soit que de sombres promontoires granitiques se dressent en face des îles anglaises et nous donnent un avant-goût de l'austère et sauvage Armorique.

Sous le titre de *Grammaire des arts du dessin*, M. Ch. Blanc a publié l'an dernier un traité considérable où il a passé en revue l'histoire et la théorie de tous les arts. En vous rendant compte de cet excellent livre qui comble une lacune regrettable dans notre système d'en-

seignement, M. Délerot vous a montré que, s'il est bon de nous apprendre à aimer la littérature des anciens et d'expliquer pourquoi leurs écrits resteront toujours d'admirables modèles, il est fâcheux qu'on néglige de nous inspirer le même respect raisonné et réfléchi pour les merveilles de l'art, qui sont une partie si essentielle de toute civilisation et surtout de la civilisation antique. Tout homme qui a reçu une éducation libérale ne doit-il pas sentir les beautés d'un contour tracé par Phidias, avec la même vivacité que les beautés d'une pensée écrite par Platon ? N'y a-t-il pas là deux manifestations d'une égale valeur ; et négliger l'une d'elles, la laisser en dehors de notre sympathie et de notre étude, n'est-ce pas nous abstraire volontairement et nous détacher d'une part de notre existence ? Aussi M. Délerot nous a-t-il fait applaudir à l'éloquence de l'auteur, réclamant avec un pathétique élan cet élargissement de notre cercle d'études, et il vous a montré combien ces études pourraient offrir de séductions, en vous analysant quelques-uns des chapitres dans lesquels M. Charles Blanc a donné ensemble le précepte et l'exemple. Malheureusement la vie est courte, l'art est long, et il semble de nos jours à une foule de gens que le temps des études en tout genre ne saurait être trop raccourci.

M. Anquetil, chargé l'an dernier de faire aux instituteurs réunis à la Sorbonne une conférence sur la lecture à haute voix, vous a lu plus tard cette conférence recueillie à son insu par la sténographie, et destinée à figurer dans le Recueil publié par les soins du Ministère de l'Instruction publique.

M. Cougny, qui cette année encore a si dignement représenté notre Société dans les séances solennelles de la Sorbonne, par la lecture de son *Essai sur les repré-*

sentations dramatiques de l'ancienne Université dans leurs rapports avec la politique militante, vous a présenté l'analyse critique de la Grammaire et du Glossaire de notre langue, par M. Hippeau.

La postérité ne sanctionne pas toujours les jugements des contemporains, jugements dictés quelquefois par l'engouement et suspects de partialité. Les écrivains surfaits de leur vivant ne tardent pas à être, comme dit Boileau, *trébuchés de si haut*, sans que leur chute rende leurs successeurs plus réservés. C'est là ce qui ressort de l'étude consacrée par M. Noël aux œuvres de Ronsard, à qui certes le génie poétique n'a point fait défaut, mais qui, au lieu de réagir contre le faux goût de son siècle, eut le tort d'exagérer les travers de ses contemporains.

Dans une autre étude, que je me contenterai d'indiquer, puisqu'elle vous a été lue dans notre dernière séance solennelle, M. Noël a esquissé les caractères de l'art au XIX^e^ siècle, et les principaux traits de cette révolution littéraire désignée sous le nom de romantisme, dont les excès, les extravagances même n'ont pu amoindrir l'importance, ni rabaisser la solide grandeur.

Le roman tient une si large place dans la littérature contemporaine, qu'on ne saurait le traiter avec indifférence, ni considérer ses productions comme des œuvres non avenues. Le dernier ouvrage de M. Octave Feuillet, *M. de Camors*, ne pouvait donc passer inaperçu, et M. Rudelle, après vous en avoir présenté l'analyse la plus complète et la plus fidèle, a soumis à vos réflexions une critique parfois sèvère, plus souvent peut-être indulgente, non-seulement de la pensée première, mais encore des détails d'exécution. J'ai peur, pour mon compte, que nos romanciers ne confondent souvent, les

uns avec la vivante réalité, les autres avec le véritable idéal, les fantaisies de leur imagination mal réglée, et qu'à force de fuir les voies ordinaires et les sentiers battus, ils n'arrivent à s'égarer, dans leur crainte du vulgaire et du commun, jusqu'aux dernières limites du vide et de l'impossible.

Parmi les romans que le public semble avoir consacrés par son suffrage, il n'en est pas de plus populaires que ceux de MM. Erckmann-Chatrian. En dehors de l'art pur, il ne serait pas difficile de chercher autour de soi les causes d'un succès qui n'est pas uniquement littéraire, entièrement désintéressé. Quoi qu'il en soit, de semblables succès, dont la morale à coup sûr n'a point à se plaindre, sont ce qu'on peut appeler un des signes du temps, et le public, qui a pris ces romans sous son patronage, qui les a même inspirés peut-être à son insu, subit à son tour, n'en doutons point, l'influence des idées dont chacune de ces œuvres uniformes, trop uniformes peut-être, est la continuelle manifestation.

M. Délerot a consacré plusieurs séances à l'étude de la dernière œuvre de l'un des écrivains les plus considérés et les plus populaires de l'Allemagne, M. Berthold Auerbach. Dans un long et poétique récit intitulé *Sur les Hauteurs*, le romancier a mis habilement en scène une foule de personnages choisis dans toutes les classes de la société allemande contemporaine, et son vaste tableau présente au critique français les sujets d'étude les plus divers et les plus curieux. M. Délerot a surtout fait ressortir la pensée philosophique qui domine dans l'œuvre, apologie systématique et profondément méditée de la morale religieuse de Spinoza. Admirateur fervent du penseur hollandais et imbu de ses principes, M. Auerbach a voulu montrer leur puissance et leur fécondité en les

incarnant pour ainsi dire dans un drame de la vie réelle, au risque de s'engager dans des digressions abstraites que le goût français admet malaisément dans une œuvre d'art. Sans se dissimuler aucun de ces défauts, M. Délerot vous a signalé les plus remarquables beautés de l'ouvrage : sagacité d'observation, noblesse de pensées, brillantes qualités de narrateur et de peintre. Il serait à souhaiter, vous a dit M. Délerot en terminant son étude, que nos romanciers, sans partager les doctrines très contestables du disciple de Spinoza, eussent autant de dignité dans leurs conceptions, et le même soin scrupuleux dans l'exécution. Il y a dans cette œuvre plus d'une utile leçon dont il serait très opportun que nos compatriotes voulussent bien profiter, et voilà les véritables et fructueux emprunts qu'il siérait à notre littérature de faire à l'Allemagne.

Encore que souvent les littératures épuisées se fassent l'une à l'autre des emprunts pour se rajeunir, il est difficile cependant qu'on puisse jamais faire le sacrifice complet de son originalité. Français, Anglais, Allemands, auront beau franchir le Rhin ou passer le détroit, imiter Fielding, Gœthe ou Lesage, chacun n'en conservera pas moins l'empreinte nationale. C'est une vérité qui ressort avec la dernière évidence de l'étude dans laquelle M. de Binzer s'est attaché à comparer les romans allemands avec les nôtres et avec les romans anglais.

Plusieurs d'entre nous vous ont entretenus de quelques-unes des pièces les plus marquantes du théâtre contemporain : M. Digard vous a parlé du *Comte Jacques*, par M. Gondinet, et des *Sceptiques*, dont le titre véritable serait peut-être les *Roués*; M. Anquetil vous a parlé du dernier succès théâtral de M. Émile Augier, *Paul Forestier*, cette œuvre si hardie, si scabreuse, si contro-

versée, dont les données choquent si étrangement la nature et les idées reçues, et qui dans certaines parties semble comme un défi jeté au public afin de connaître la mesure de la licence qu'il peut autoriser, qu'il peut même applaudir.

Les œuvres de M. Aristide Lomon, notre correspondant, lesquelles se composent pour la plus grande partie de drames et de comédies non représentées, ont également fourni à M. Anquetil le sujet d'une communication dans laquelle il vous a montré que le jeune poète a déjà donné mieux que des espérances, et que, lorsqu'il aura acquis l'expérience de la scène, il pourra prétendre à des succès de bon aloi, et qu'avoueront également l'art et la morale.

M. Digard vous a fait connaître une œuvre inédite de M. Nadaud, intitulée *Compte du Garde*, dans laquelle vous avez retrouvé la verve du chansonnier et les fines observations de l'auteur d'une *Idylle*.

Vous devez à M. Gueullette, l'un de ces absents qui ne nous ont pas oubliés, une nouvelle intitulée le *Roman de la Fauvette*.

A ceux qui ne se rappelleraient pas le mouvement national et libéral que fit éclater en Allemagne le désastre essuyé par la France en 1812, et d'un autre côté les déceptions amères éprouvées par les patriotes allemands quand leurs princes mentirent à qui mieux mieux à leurs promesses libérales, il suffirait de rappeler l'histoire du XIX^e^ siècle de Gervinus, si fidèlement traduite par l'un de nos concitoyens. La poésie y mêla sa voix aux protestations du patriotisme germanique, et la *Burschenschaft* compta parmi eux d'énergiques interprètes. M. de Binzer nous a raconté la part que son père prit à ce réveil précoce peut-être mais significatif de l'opinion, et

vous a fait connaître par une traduction deux de ses poèmes lyriques : *la Bannière tricolore* et le *Chœur des étudiants libres*, hymnes vraiment nationaux, peinture vivante des idées et des espérances d'une époque que sépare de nous un demi-siècle, mais que les faits accomplis en Allemagne depuis quelques années rendent pour ainsi dire présente et contemporaine.

Vous devez à M. Jeandel une composition lyrique destinée au théâtre et intitulée : *Scènes arabes* ;

A M. Courteville, un apologue dont le titre est bien ancien : *le Lion devenu vieux* ;

A M. Noël, un apologue intitulé : *les Deux Chevaux de course*, qui vous a été lu dans la dernière séance solennelle ;

A M. Anquetil, des couplets dont quelques-uns avaient été lus par lui dans le banquet fraternel qui réunit chaque année les anciens élèves de notre Lycée ;

A M. Letourneur, quelques stances intitulées : *Espérance* ;

A M. Montalant-Bougleux : 1° la traduction en vers de la septième idylle de Claudien, sur les Statues des deux frères Anapius et Amphinomus, dans la ville de Catane ; 2° une pièce intitulée : *Une Table de jeu*, dédiée par l'auteur à notre collègue M. Émile Deschamps, et accompagnée d'un gracieux envoi à M^me^ L. P*** qui l'avait brodé pour son oncle ; 3° une pièce intitulée : *le Monument de Charlemagne à Liége* (on sait que le lieu de la naissance du grand empereur est contesté, mais que les prétentions de Liége sont jusqu'à présent les mieux justifiées) ; 4° une autre pièce intitulée : *A la reine Berthe en résidence dans le monument de Charlemagne*, œuvre émanée de la même inspiration que la précédente, et que notre collègue, ancien élève du lycée de Liége, a dédiée comme

l'autre à une ville demeurée la plus française entre toutes les villes de la Belgique ; 5° *le Centenaire de Hoche ;* 6° une dernière pièce intitulée : *la Puissance des vers*, anecdote tirée de la biographie de Millevoye, et dont il vous sera donné tout à l'heure une nouvelle lecture.

RAPPORT sur le Prix Caron (prix de vertu), par M. CHARDON.

MESSIEURS,

Cette année, comme les précédentes, vous avez ouvert un concours pour un prix de vertu.

Vous avez fait annoncer que, dans votre séance solennelle de 1868, vous décerneriez une médaille de 100 fr. à une personne du département de Seine-et-Oise, appartenant à la classe ouvrière ou domestique, qui se serait fait remarquer par un acte de dévouement et par sa persévérance dans une conduite exemplaire.

Votre appel a été entendu. Quatre demandes vous ont été adressées, et Versailles, qui généralement présentait seul des candidats, a comme en 1867 cédé la place au reste du département.

Tous les candidats sont dignes de la démarche dont ils ont été l'objet ; mais tous ne la méritaient pas au même degré.

Une demande surtout a fixé principalement votre attention.

Il ne s'agit point cependant d'un de ces traits d'héroïsme, d'un de ces sacrifices soudains que le cœur toujours généreux approuve, mais que la raison plus froide n'aurait peut-être pas conseillés.

Non ! vous êtes en présence de la vertu modeste et peu bruyante d'un ouvrier, et c'est sa persévérance dans une conduite vraiment méritoire, qui l'a recommandé à vos suffrages.

Bontemps (Jean-Baptiste), né à Montesson, canton d'Argenteuil, en 1792, est âgé de 76 ans, et il travaille encore.

Dans sa jeunesse, il exerçait à Paris la profession d'ouvrier passementier. En 1822, il vint se fixer à Saint-Germain avec sa femme et ses trois enfants : ses économies, fruit de son travail, lui permirent d'établir deux métiers.

Sa petite industrie prospérait : les métiers fournissaient un aliment de travail à toute la famille, lorsqu'à la révolution de 1830 succéda, dans la passementerie, une autre révolution qui supprimait l'usage des articles que fabriquait Bontemps : il fallut abandonner les métiers !

Bontemps avait alors 40 ans : sept enfants l'entouraient, et le temps d'apprendre un nouvel état lui faisait défaut, car il s'agissait avant tout d'avoir du pain.

Bontemps n'hésite pas : bien qu'habitué à des travaux peu pénibles, il se présente comme ouvrier maçon chez un entrepreneur de Saint-Germain, et il y a aujourd'hui plus de 35 ans qu'il travaille chez ce même patron, sans avoir pris un seul jour de repos, sans avoir donné lieu au moindre reproche.

Et cependant vous savez combien, à certains moments de trouble et de révolution, les questions de grève, de salaires, de coalition ont suscité d'orages parmi la classe ouvrière. Bontemps, comme tous les ouvriers, fut nécessairement en butte à bien des menaces, à bien des persécutions; mais, plus sage que ses compagnons, il sut résister aux tentations et échapper aux mauvais exemples.

Cette énergie de résistance dans la lutte, cette fermeté dans le bien, était le signe d'un esprit d'ordre et d'une bonne conduite.

Aussi des certificats émanés de personnes respectables et dignes de foi, qui ont vu Bontemps à diverses époques, s'accordent à le louer comme époux, comme père de famille, comme ouvrier laborieux, probe, délicat, tempérant; il ne donna jamais un seul jour au cabaret!

D'un caractère ferme et en même temps doux et facile, très complaisant pour ses camarades, Bontemps savait cependant répondre, quand il était attaqué, mais c'était alors par un de ces mots vrais et malins qui mettaient les rieurs de son côté.

D'une activité toujours soutenue, il était recherché par les meilleurs ouvriers de son patron, sûrs à la fois de ne pas manquer une journée par sa faute et de trouver au besoin en lui un avis utile dans les petites difficultés de leur travail. Il a su se concilier la bienveillance de toutes les personnes qui l'ont occupé, et quand il s'agissait de travaux d'intérieur pour lesquels la garantie de la probité de l'ouvrier est une condition indispensable, Bontemps était toujours demandé.

Je n'ajouterai plus qu'un mot : Bontemps eut onze enfants; il les a tous élevés par son seul travail; sept sont aujourd'hui en état de pourvoir à leurs besoins.

Quant à lui, malgré ses 76 ans, il sait encore, avec un courage auquel ses forces ne répondent plus assez, assurer le pain de chaque jour pour sa vieille compagne et pour ses quatre derniers enfants.

Vous avez été vivement touchés de ces titres. Aussi avez-vous estimé qu'il était utile de montrer à ses compagnons, comme un modèle et un encouragement, cet intéressant ouvrier.

En donnant aujourd'hui le prix à Bontemps, vous n'avez point la prétention, comme je le disais en commençant, d'honorer quelques-uns de ces actes de dévouement que vous aimez tant à rencontrer; vous avez voulu seulement récompenser un honnête ouvrier que recommande à votre sympathie plus d'un demi-siècle de persévérance dans une conduite exemplaire, persévérance qui, dans ces conditions, est plus difficile parfois que l'héroïsme.

La séance a été terminée par une Étude de M. Ordinaire sur Fénelon, et par deux poésies, l'une de M. Montalant-Bougleux : *la Puissance des vers*, l'autre de M. Courteville : *la Recherche du bonheur*. (Voir la deuxième partie.)

ALLOCUTION de M. DÉLEROT

A l'occasion de son installation comme Président.

4 décembre 1868.

Messieurs,

En prenant possession du fauteuil de président, mon premier devoir est de me faire votre interprète et d'exprimer à notre honorable collègue M. Digard toute notre reconnaissance pour la cordialité et l'habileté conciliante qu'il a montrées pendant un an en dirigeant nos débats. Sans peine, sans effort, M. Digard a pu déployer toutes les qualités qui constituent le bon président : il était préparé de longue date à l'exercice de ses fonctions, et par son érudition variée, et par son expérience des luttes judiciaires. Cette érudition lui permettait de se sentir à l'aise dans toutes les discussions, et cette expérience lui indiquait rapidement le moyen le meilleur pour les diriger, c'est-à-dire pour les maintenir dans le chemin qu'elles doivent forcément suivre pour être utiles et fécondes.

Toute discussion familière, du genre de celles auxquelles nous nous livrons constamment, est en effet sans cesse menacée d'un danger : c'est de quitter la voie droite, qui peut et doit conduire à la solution cherchée, pour prendre, sur les traces d'un orateur capricieux, une route de fantaisie qui mène à quelque impasse où l'on tourne et retourne sur soi-même, sans trop se rappeler d'où l'on est venu, sans prévoir absolument où l'on va. — Là est la nuance, souvent méconnue, qui sépare la *conversation* de la *discussion*. Un des maîtres les

plus célèbres de l'art charmant et si français de la conversation, Mme de Staël, a dit : « La conversation n'est pas un chemin qui conduise à la maison ; c'est un sentier où l'on se promène au hasard avec plaisir. » La digression, la discursion, l'excursion, le décousu même est donc de règle dans la conversation ; il y faut sans cesse et toujours changer de sujet, suivre à dessein une ligne sinueuse ou brisée, errer à l'aventure, ne se laisser guider que par l'imprévu et par l'accident. C'est un pur délassement ; toute insistance trop prolongée sur la même idée, tout ce qui tend l'attention avec une fixité trop suivie, devient une faute grave, une violation des règles du genre. Tout effleurer et ne rien creuser, tel est le principe suprême. Celui-là seul sait causer, dont l'esprit ne se trouve dans le moment attaché à rien avec une telle passion qu'il ne puisse se détacher de tout avec la même aisance : *Ne quid nimis*, c'est-à-dire : Glissez, causeurs, n'appuyez pas ! Ainsi comprise, ainsi mise en pratique par un instinct secret et involontaire, la conversation est d'un charme exquis, d'un attrait infini, et mérite de prendre rang au nombre des exercices intellectuels les plus utiles : l'esprit et le style y peuvent gagner en effet les qualités les plus enviables : la souplesse, la légèreté, la brièveté, l'art de plaire par ce qu'on fait deviner autant que par ce que l'on dit expressément.

Il faut l'avouer cependant, un danger se mêle à ces attraits : l'intelligence trop éprise des séductions et des succès brillants de la causerie pourra facilement lui devoir des habitudes et des goûts superficiels. C'est ici que la discussion reprend ses avantages. Dans la discussion, telle que nous cherchons à la constituer ici même, nous obéissons bien encore à certaines règles de la causerie, mais avec cette grande différence, que nous

partons toujours d'un point connu d'avance pour arriver à une conclusion précise. Les diversions trop fréquentes, trop prolongées, doivent donc être proscrites. Pour employer de nouveau l'expression de Mme de Staël, nous devons toujours avoir dans la pensée et ne jamais tout à fait perdre du regard « *la maison* » où nous devons arriver pour nous reposer. Il ne faut pas permettre à tel ou tel compagnon, trop ami des zigzags pittoresques, de nous entraîner à sa suite vers une autre destination inopinée, improvisée. Si quelques-uns d'entre nous sont tentés de quitter la grand'route, il est urgent de ne pas trop tarder à rallier ce corps de troupe en maraude ; il faut ramener à la suite du gros de l'armée ces soldats indisciplinés, coupables de ce grave délit : tentative de transformation d'une discussion en causerie ! — Ce grave délit, auquel nous sommes tous si disposés à accorder des circonstances atténuantes, votre excellent Président savait le tolérer habilement, sans lui laisser pourtant prendre trop d'autorité. Sa jurisprudence, faite tout entière de tact et d'expérience, savait si bien nous gouverner que, grâce à lui, nous avions, rare et double jouissance, les charmes faciles de la causerie familière et les résultats positifs de la discussion régulière et suivie.

Vous rappeler ainsi les qualités qui distinguaient et recommandaient mon prédécesseur, c'est faire du même coup la liste des lacunes que je sens en moi. Ni par mes occupations antérieures, ni par mon âge, je ne me sentais prêt à exercer aucune direction sur une assemblée, si peu nombreuse et si paisible qu'elle fût ; j'avoue même que je suis très réellement confus de me voir bientôt obligé *d'accorder* la parole à des maîtres qui m'ont pour ainsi dire appris à parler. Ce dernier mot lui-même me

signale encore un des dangers auxquels m'expose ma nouvelle situation parmi vous. Tandis que mon prédécesseur, en vertu de sa profession même, était sûr de trouver dans sa longue habitude de la parole publique, un secours toujours prêt pour l'aider à remplir son rôle, moi, au contraire, je ne vous apporte de ce côté qu'une inexpérience absolue, et je vous en donne une preuve en ce moment même, obligé que je suis de vous lire trop solennellement les quelques mots que j'aurais aimé à vous *dire* avec le moins d'appareil possible, si j'avais pu avoir confiance en moi. — Vous le voyez, j'ai pleine conscience des périls que je vais rencontrer dans ma carrière de président. En présence de tant d'impuissances que je me reconnais, et que vous avez aperçues aussi bien que moi, comment donc se fait-il que vous ayez pensé à me confier une présidence pour laquelle je ne suis nullement armé? Cherchant à m'expliquer pourquoi vous m'avez choisi, lorsque tant d'autres membres se présentaient à l'esprit bien avant moi, j'ai cru découvrir la raison de votre choix dans une certaine disposition de mon caractère qui, en effet, est une de celles que l'on aime à rencontrer dans un président, à défaut d'autres plus éclatantes; je veux parler d'un certain goût raisonné et réfléchi pour la modération en toutes choses. Sur ce point, je ne serai pas modeste. J'ai ouvertement la prétention d'être aussi peu exclusif qu'on peut l'être. Je crois d'ailleurs que, pour les esprits animés de convictions semblables aux miennes, cette disposition est de devoir étroit: plus on est radical par les idées, plus on doit être à la fois modéré et libéral par le caractère. En d'autres termes, plus on est disposé naturellement à tourner ses désirs et ses espérances vers l'idéal, plus soigneusement on doit prendre garde de laisser ses pieds quitter le terrain so-

lide des réalités vivantes. Comme un philosophe contemporain se plaisait tant à le répéter, il n'y a jamais eu d'opinion soutenue par un groupe d'intelligences sincères, qui fût absolument fausse, et qui ne contînt un germe de vérité suffisant pour la rendre digne de respect d'abord, et ensuite de libre expansion; soyons donc toujours très attentifs à laisser se produire au grand jour et à écouter les raisons de nos adversaires; si elles renferment des points de vue justes, c'est autant de conquis pour notre cause, débarrassée ainsi et allégée d'une injustice ou d'une erreur; si elles sont sans force, nous devons avoir une foi assez grande dans le bon sens départi à tous pour que leur faiblesse les rende impuissantes ou ridicules avant même que nous les ayons combattues et réfutées. En tout état de cause, ce qui est utile, ce qui est juste, c'est la libre facilité pour toutes les théories, tous les systèmes, de se produire sans contrainte et sans crainte. D'ailleurs que venons-nous faire ici? Nous nous réunissons parce que nous croyons pouvoir nous amener réciproquement à élargir ou à modifier utilement nos idées. Nous contredire mutuellement, voilà le plus grand service que nous puissions nous rendre les uns aux autres. Si nous restions chacun chez nous, si nous nous plaisions à ne contempler jamais que les arguments qui flattent notre manie, si nous passions nos journées à nous applaudir nous-mêmes des partis que nous avons pris sur toutes choses, à nous mirer avec complaisance dans les petits raisonnements qui flattent nos désirs et nos habitudes, cette autolâtrie intellectuelle nous rendrait bien vite les plus intolérants, c'est-à-dire les plus sots des mortels. Lamartine a fait remarquer un jour avec beaucoup d'à-propos que tous les utopistes contemporains avaient été longtemps des solitaires. Poussant

leurs séries de déductions loin des affaires du monde, dédaignant d'y mettre la main, tout entiers occupés de leur rêve favori, et le développant sans qu'il rencontrât jamais d'obstacles, puisqu'ils le développaient dans l'abstraction, ils étaient fort étonnés, et souvent fort irrités, par suite fort tyranniques, quand, descendant de leur solitude dans la foule, ils rencontraient à chaque pas des empêchements qu'ils n'avaient ni vus ni prévus au sein de leur empyrée ambitieux. Les sociétés littéraires, telles que la nôtre, ont l'avantage de guérir de ces illusions si dangereuses pour nous et pour les autres ; nous y apprenons pratiquement la tolérance, qui n'est pas toujours dans le cœur de ceux qui ont le plus souvent le mot sur les lèvres. Nous y constatons que de très honnêtes gens ont des idées absolument différentes des nôtres ; cette constatation, quand elle a été répétée un certain nombre de fois sur un certain nombre de points importants, met l'esprit de l'homme dans la situation qui lui convient le mieux ; elle le fait douter de lui-même, et ce doute est le commencement de la sagesse, car c'est le commencement de la douceur, de la bonté, qui est, selon la parole de Bossuet, la première marque, l'empreinte suprême de Dieu sur l'homme. — Ce *doute*, qui inspire une réserve prudente dans l'action, ne pourrait être confondu avec le *scepticisme* ou avec *l'indifférence* que par une analyse sans finesse. Croire que la vérité n'est nulle part, ou ne pas se préoccuper vivement de la vérité, ce sont deux choses mauvaises qui n'ont rien de commun avec la mise en pratique de l'excellent conseil que Leibnitz donnait quand il disait cette parole si simple et si profonde : *Je ne méprise pas facilement !* Personne plus que le grand penseur n'avait acquis par autant d'études et de méditations le droit de

prendre un parti absolu ; il s'y refusait, et sa pensée hospitalière s'ouvrait toujours avec une sympathie accueillante aux doctrines qui semblaient le plus répugner à ses principes. Il y a là une leçon dont les plus humbles peuvent profiter. Consentons dans notre petitesse à être aussi peu hautains que le grand Leibnitz, et supportons avec la même inaltérable bienveillance les résistances et les contradictions qui entourent et pressent de toutes parts chacun de nous. — Il serait sans doute préférable que ces divergences si multipliées, que ces partis n'existassent point; mais nous ne pouvons pas créer le milieu dans lequel la vie nous jette, il faut accepter la société telle que le temps, les passions, les ignorances l'ont faite; or cette société contemporaine, où nous nous mouvons, est une vieille combinaison extrêmement complexe d'éléments très divers, qui, grâce à leur ancienneté, ont tous des racines immenses et des droits acquis respectables. Dans une pareille société, nous sommes sûrs de rencontrer chaque idée, chaque sentiment exprimé sous trois ou quatre formes très différentes, sinon opposées. Bien loin de vouloir détruire brusquement cette diversité, tâchons de l'accepter de bonne grâce, en nous rendant compte de ses avantages. Les concerts les plus riches d'harmonie sont ceux qui sont formés par la réunion savante des instruments les plus divers, et les musiciens ont besoin de cette multiplicité si variée pour exprimer les nuances infinies de l'émotion musicale; il en est de même pour l'expression encore plus délicate des émotions de l'âme humaine : pour qu'elles trouvent toutes leur facile et complet essor, les doctrines les plus opposées doivent tour à tour être appelées et suivies. Il y a donc toujours une certaine inintelligence dans les

esprits durement exclusifs, car on l'a dit avec une grande vérité : « Tout comprendre, c'est tout aimer. » Un des génies les plus universels de notre âge, Gœthe, est aussi le génie peut-être le plus sincèrement pénétré d'impartialité. Pourquoi ? parce que, à mesure que l'on se rend mieux compte de tout, on devient moins négatif. De même que la philosophie naturelle, à mesure qu'elle fait des progrès, trouve partout de plus en plus la vie et l'organisme dans des domaines que la science d'autrefois considérait comme des empires morts où ne régnait que l'immobilité éternelle et stérile ; de même, à mesure que la réflexion pénètre plus avant dans les diverses conceptions qui maîtrisent une partie du genre humain, elle y découvre, elle aussi, des germes de vie qu'elle ne touche qu'avec respect.

Je vous demande pardon, Messieurs, car je m'aperçois que la parenthèse que j'ai ouverte tout à l'heure menace de ne pas se fermer avant d'avoir embrassé une dissertation tout entière sur l'usage et la légitimité de l'esprit de modération, — et vous devez me trouver très peu *modéré* dans ce long développement d'une idée que mon plus vif désir est d'appliquer constamment. Rien du reste n'est, je crois, plus facile dans nos pacifiques réunions ; j'oserai même dire que la tâche est parfois trop aisée, et si votre Président est tout prêt à exercer son rôle de modérateur et de conciliateur, il se trouve trop souvent en face d'une paix déjà conclue qui dépasse trop vite ses espérances ; aussi nous l'avons vu parfois obligé de modifier son rôle, et jeter adroitement au milieu de notre silence quelque légère pomme de discorde, afin de nous engager, par ce subterfuge, dans une lutte devant laquelle nos instincts trop tranquilles semblaient reculer. Il serait à désirer que votre Prési-

dent, cette année, ne fût pas trop souvent réduit à cette transformation de son caractère officiel. Il souhaite vous voir arriver toujours ici avec des dispositions très militantes, pour que se renouvellent souvent ces batailles courtoises qui nous donnent l'occasion d'admirer les remarquables talents de parole de plusieurs de nos collègues. Pour que ces discussions puissent s'engager à armes égales autant que possible, il est très utile qu'aucun travail ne soit lu sans avoir été annoncé à la séance précédente. Un orateur averti en vaut deux. Votre Bureau vous prie donc très instamment de le vouloir bien prévenir avec régularité des lectures que vous aurez l'intention de faire ; cette précaution bien facile est un des meilleurs moyens d'augmenter l'intérêt et la vivacité de nos réunions. Il faut en convenir franchement, pour éviter qu'on ne le dise avant nous et sans nous, cette vivacité a faibli de temps en temps ; il serait à désirer que nous n'eussions pas un certain point de commun, quelque peu fâcheux, avec le bon Homère. Le moment d'ailleurs serait bien mal choisi, car depuis bien longtemps les esprits n'ont été aussi généralement préoccupés des idées qui inspirèrent autrefois les créateurs de votre Société. Aussi, pour reprendre toute notre énergie, nous n'avons qu'à nous retremper à nos origines, à nous pénétrer des intentions et des projets conçus en 1834 par le groupe d'hommes d'initiative dont nous avons encore le bonheur de posséder parmi nous quelques-uns des membres les plus éclairés. Que voulaient-ils ? Ils voulaient ce qui s'est réalisé depuis : ils pressentaient ce mouvement de propagande intellectuelle qui a pris de nos jours tant d'importance, et auquel tout bon citoyen considère comme un devoir de s'associer. Ils affirmaient, et des premiers, la nécessité impérieuse, absolue, de ré-

pandre sans cesse et le plus loin possible les saines notions de morale et de littérature ; et pour atteindre ce but, ils voulaient organiser ce que dans leurs statuts ils appelaient des *cours*, ce qu'on a plus tard appelé des *conférences*. Vrais hommes de progrès, ils jetaient dans le sol versaillais des semences qui plus tard devaient lever, non pas ici seulement, mais par toute la France. Ils étaient un peu en avant sur leur génération ; c'est la place qui convient aux hommes cultivés : ce sont eux qui guident leur temps, ils doivent donc le précéder. Les plus grands malheurs et les plus grandes tristesses menacent une société, quand un grand nombre d'intelligences d'élite se tournent avec obstination vers le passé. Il n'en était pas ainsi de nos fondateurs : animés de l'esprit le plus libéral, ils allaient courageusement en avant ; c'est quelque temps après la promulgation de la grande loi de M. Guizot sur l'instruction primaire, qu'ils se réunissaient afin de se faire pour ainsi dire les auxiliaires volontaires de la pensée vraiment démocratique qui avait inspiré cette loi ; 1867 a vu promulguer une loi qui est, de l'aveu général, le complément le plus désiré de la loi de 1833 ; c'est dire que nous sommes aujourd'hui dans une période de réveil absolument analogue à celle au milieu de laquelle se trouvaient nos fondateurs. Ayons donc un peu de leur activité et de leur ardeur ; reprenons avec un soin filial toutes leurs pensées ; nous le pouvons faire avec fierté, puisque ces pensées, qui autrefois n'existaient que dans quelques esprits, ont aujourd'hui fait fortune et courent le monde pour répandre d'inestimables bienfaits. — Reprenant une idée bien souvent émise, votre Bureau exprime le vœu que cet hiver il soit possible d'organiser de temps en temps une conférence où nous inviterions autant d'auditeurs que

nous le pourrions ; nous accomplirions ainsi, je le crois, une partie importante du programme tracé en 1834. Je fais appel, au nom de ces fondateurs, à tous les membres qui ont en eux-mêmes des richesses, gardées par eux avec un soin trop avare. Peut-être aussi trouverions-nous l'occasion de faire appel à quelques-uns de nos illustres associés qui habitent Paris, ou même à des orateurs étrangers : nos statuts nous y autorisent, et par conséquent nous y engagent. Plus nous saurons attirer d'orateurs et d'auditeurs parmi nous, plus nous serons fidèles aux intentions qui ont présidé à la naissance de notre Société, destinée, disent ses fondateurs, « *à propager* le goût des études qui intéressent le philosophe, le littérateur et l'artiste. » Pour son humble part, et dans la limite de ses attributions, votre Président cherchera à réaliser dans toute leur étendue les intentions premières des rédacteurs de nos statuts. Maintenir de mon mieux les traditions, mais sans rien laisser tomber en désuétude de bon et d'utile, tel est mon plus grand désir ; c'est-à-dire que je tâcherai de ressembler le plus possible à celui qui m'a transmis immédiatement ces traditions ; pendant une année il m'a donné des leçons et des exemples que je recevais sans savoir que j'aurais à les appliquer, mais ma mémoire néanmoins en a gardé le souvenir, et je mettrai mes efforts à en profiter. Tous d'ailleurs nous avons recueilli de nombreux avantages de cette présidence regrettée ; aussi je suis sûr d'être votre interprète et d'aller au devant de vos vœux en vous proposant, comme inauguration de vos actes, de voter des remerciements à notre ancien et excellent Président, M. Digard.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

SÉANCE SOLENNELLE

DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 1869

SOUS LA

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. CORNUAU

Conseiller d'État, Préfet de Seine-et-Oise.

Discours de M. le Préfet.

MESSIEURS,

Mon intention n'est pas de vous faire un discours sur l'objet de votre réunion; je n'aurais, pour me faire écouter, ni la confiance qu'inspirent des travaux connus du monde savant, ni l'autorité qui s'attache à des études longues et consciencieuses comme sont les vôtres. J'ai voulu seulement, avant de donner la parole à des membres plus autorisés, vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous présider, honneur dont je suis sincèrement reconnaissant et qui m'impose le devoir de m'intéresser à ses travaux : ce devoir m'est facile, et j'ajoute, après avoir étudié les volumes qui

conservent les témoignages de votre utile activité, qu'il est un de ceux que j'aurai toujours le plus à cœur de remplir.

J'ai tenu en effet, en venant au milieu de vous pour la première fois, à n'y paraître qu'après m'être rendu compte du but que vous poursuivez et de vos efforts pour l'atteindre. La lecture de vos statuts, les pensées si élevées qui en forment le préambule, m'ont appris ce que voulaient, il y a trente-cinq ans, les fondateurs de votre Compagnie : « Élever l'âme, seconder le jugement en « appliquant à des questions ou à des époques spéciales « les principes de la philosophie pure, de la morale, de « la législation, de la littérature et des beaux-arts, en « appliquant aussi les enseignements positifs de la sta- « tistique, de l'archéologie et de l'histoire : » tel fut le programme complet et varié que vos prédécesseurs se sont toujours attachés à suivre; vous y êtes restés fidèles avec un dévouement qui ne le cède pas à celui dont ils vous avaient laissé l'exemple.

Tantôt c'est à la poésie que vous demandez ces inspirations qui détachent l'âme des préoccupations du monde réel et la transportent dans les sereines régions du vrai, du bien et du beau; ceux-ci, poètes originaux, ceux-là traducteurs des poètes anciens, se sont distingués par des mérites qui se sont fait jour parmi vous, et ont ensuite répandu sur leur nom et sur votre Société même un vif, un durable éclat. Aujourd'hui encore la poésie, que trop de gens affairés prétendent morte, ne prouve-t-elle pas qu'elle vit honorée chez vous d'un culte toujours fervent? Dans un instant votre Président titulaire vous dira comment les poètes ont chanté les gloires de Versailles; un de vos collègues recherchera les vrais caractères qui distinguent la poésie de l'élo-

quence; nous aurons enfin le plaisir d'entendre une nouvelle œuvre de l'un de vos fondateurs, dont le talent aimable, sympathique et facile, a enrichi chacun des volumes publiés par vos soins.

Tantôt encore, préoccupés des graves problèmes qui travaillent nos Sociétés modernes, d'autres ont cherché dans la philosophie, cette science pénétrante du cœur humain, ou dans l'économie politique, cette science bienfaisante du progrès et du bien-être, des indications précieuses, des remèdes efficaces; chacun peut apprécier par la lecture de leurs travaux, à quelle hauteur ils ont porté leurs vues généreuses, et combien de conseils sages, libéraux et pratiques leur expérience éclairée fournit à tous ceux qui veulent, sans parti pris, sans esprit de système, servir la cause sacrée du progrès.

Tantôt enfin c'est à l'histoire que vous demandez ses instructives révélations, ses leçons désintéressées et des lueurs qui éclairent l'avenir. Où trouver en effet un guide plus sûr, au milieu des embarras du temps présent, qu'en consultant les hommes du passé? Leurs passions sont les nôtres; ils ont eu comme nous leurs besoins, leurs illusions décevantes, leurs aspirations impatientes; leurs efforts ont tendu au même but par des moyens légitimes qui peuvent nous servir encore, ou parfois par des violences qu'il nous faut éviter comme un danger : — Toujours plus loin, toujours plus haut! — Telle a été depuis l'origine des sociétés la devise de l'humanité. S'il nous est possible de pénétrer plus avant dans la route qu'elle a suivie et d'y marcher sûrement, c'est à la condition de connaître, par les étapes déjà franchies, celles qui nous restent à parcourir. Il n'est pas d'étude aussi féconde que celle de l'histoire. Que d'encouragements elle donne à ceux qui doutent et qui hé-

sitent! Que de sujets de consolation à ceux qui gémissent dans le poids des misères du jour! Quels motifs de légitime et patriotique fierté! Aussi la gratitude publique est-elle tout acquise à ceux de vos savants collègues qui, dans le recueil des œuvres de votre compagnie, ont mis au service de tous les résultats de leurs utiles recherches et de leurs intelligentes méditations.

Mais je ne veux pas m'étendre davantage, Messieurs, sur cette rapide revue de vos travaux, ni insister plus longtemps sur leur haute portée, sur leur tendance généreuse. Laissez-moi cependant vous féliciter encore du bon esprit, je veux dire du sentiment moral, élevé, qui apparaît dans toutes vos études, dans tous vos mémoires, comme dans le choix même des sujets que vous mettez au concours. Vos statuts, en proscrivant toute discussion irritante sur les questions de politique ou de religion, vous ont tenus à l'écart de tout ce qui pourrait susciter entre vous des causes de division. Ainsi s'est maintenue votre union; ainsi votre Société a pu être pour vous un refuge qui vous isolait des passions, des troubles, de l'agitation souvent dangereuse, toujours stérile, auxquels se condamnent les hommes de parti; là vous avez trouvé un asile paisible où vous avez joui du calme indispensable aux austères labeurs de la pensée, en songeant peut-être à ce vers de Lucrèce :

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis.

Ces instants que je vais passer avec vous, Messieurs, me laisseront le souvenir de cette heureuse quiétude où vous vivez dans le domaine des choses de l'esprit. Mêlé à la vie active, à ses hasards, à ses exigences, combien j'envie le charmant emploi de vos loisirs! Si je ne puis vous imiter, croyez du moins que j'apprécie vivement

vos délicates occupations, les services que vous rendez, les joies intimes qu'elles vous procurent; et si, en venant vous demander vos sympathies, je vous assure de mon cordial dévouement, ne voyez pas, je vous en supplie, dans mes paroles une vaine formule, mais l'expression d'un sentiment vrai et d'une gratitude sincère.

Discours de M. DÉLEROT

PRÉSIDENT TITULAIRE

Mesdames, Messieurs,

Avant tout, je dois, au nom de la Société des Sciences morales, remercier le premier magistrat du département des bienveillantes paroles qu'il vient de prononcer. Nous sommes d'autant plus sensibles à cette sympathique appréciation de nos travaux, que la pensée excellente qui a présidé à la fondation de cette Société et qui continue à inspirer ses études, à guider sa conduite, n'a pas toujours été très bien comprise de tous. Nous ne nous faisons aucune idée exagérée de l'importanee de notre action dans la cité; nous savons que nos paisibles réunions n'éveillent pas de lointains échos; mais, tout en reconnaissant que notre existence est modeste, nous ne la croyons pas moins nécessaire; nous pensons que dans une ville comme Versailles, qui compte dans sa population tant d'intelligences et même de talents littéraires, l'honneur de la ville, aussi bien que son intérêt, exige qu'il existe quelque part une association régulière dont le but unique soit ce que l'on appelait jadis le *culte*

des lettres, bonne et vieille expression que l'on ne doit pas laisser périr. Il faut que, parmi les institutions reconnues, il y en ait qui témoignent publiquement de la préoccupation désintéressée des choses de l'esprit. Telle était il y a trente-cinq ans la noble conviction de nos fondateurs, et leur idée était juste ; car, à travers toutes les vicissitudes de notre histoire contemporaine si tourmentée, la Société a vécu ; elle a même eu la satisfaction de voir naître autour d'elle, après elle, des associations inspirées par des pensées analogues à celles qui avaient présidé à sa propre naissance ; les sciences, les beaux-arts ont suscité également de libres groupes d'associés versaillais ; plus récemment encore, le désir d'aider à une œuvre que chaque jour montre plus urgente : le développement intellectuel et moral des classes populaires, a fait naître dans notre ville une nouvelle Société, due à l'initiative expérimentée de ce pur modèle du bon citoyen, de cet apôtre ardent et désintéressé de tout ce qui est généreux, que nous autres, Versaillais de naissance, nous sommes si heureux et si fiers de pouvoir appeler désormais notre concitoyen. Vous avez reconnu M. Edouard Charton. Toutes ces associations, plus jeunes qu'elle, la Société des Sciences Morales les voit se développer avec l'intérêt que doit naturellement leur porter leur doyenne, leur ancêtre. Ses goûts, ses habitudes, lui interdisent, à elle, de chercher vivement la popularité et la vie publique, extérieure ; ce qu'elle aime avant tout, c'est la lueur discrète de la lampe d'étude ; une seule fois par an, elle sort de l'ombre cachée où elle se plaît à vivre, d'après le conseil du sage, et elle se donne une fête, en convoquant la société polie, pour lui rendre compte des travaux auxquels elle s'est livrée, et lui prouver, que, quoique silencieuse, elle n'est pas inactive. Le Rapport,

toujours si lumineux, si nourri, que va vous lire notre cher Secrétaire perpétuel, est le motif principal et l'élément nécessaire de notre réunion. La tradition exige cependant aussi que le Président annuel prenne d'abord la parole, et tel Président peut se trouver très surpris de précéder ainsi un jour ceux dont il a suivi les leçons. Je n'ai pas cependant à être très embarrassé de cet honneur excessif, sachant trop bien que je le dois tout entier à cette bienveillance extrême que les maîtres dévoués se plaisent à conserver toujours pour leurs anciens disciples. Je le dois aussi, et c'est surtout ici que je peux le reconnaître, aux souvenirs si honorés que mon nom réveille ; ce nom, qui appartient encore bien plus à celui qui l'a porté avant moi qu'à moi-même, mes collègues les plus âgés ont voulu lui rendre hommage, et je ne saurais leur en exprimer trop vivement toute ma reconnaissance.

L'an dernier, mon honorable prédécesseur avait pensé qu'un président, dans la situation délicate où cette séance le place, — en face d'un discours, — ne pouvait mieux faire, pour échapper aux dangers de toute sorte qui le menacent, que de vous entretenir de Versailles même. Sa pensée et son exemple m'ont paru excellents à suivre, et comme lui, mais avec bien moins d'autorité, c'est un chapitre de l'histoire littéraire de notre ville que j'essaierai de dérouler très rapidement devant vous. Je dis très rapidement : le sujet qui m'a paru digne d'attirer un instant votre attention pourrait sans peine fournir un volume. N'ayez crainte : je n'ai ce soir l'intention que de vous en esquisser pour ainsi dire la table abrégée. Cette table sera encore bien longue, car ce que je voudrais, c'est grouper sous vos yeux les principales

poésies inspirées depuis deux cents ans par ces palais de caractères variés, par ces jardins grandioses ou charmants qui ne sont plus aujourd'hui qu'une promenade pour nous et une station obligatoire pour le touriste, mais qui autrefois ont été, on peut le dire, le temple de la monarchie. — Le roi qui a le mieux rappelé en Europe les souvenirs asiatiques, l'homme qui se faisait saluer et adorer, avec un naturel parfait, sous les noms tantôt de Jupiter et d'Apollon, tantôt de David et de Salomon, a célébré pendant plus d'un demi-siècle, dans ces vastes demeures, cette espèce d'office monarchique dont il était à la fois le grand-prêtre et le dieu. Tant de magnificences solennelles, qui, pendant les premières années, s'augmentèrent du prestige de la jeunesse et de la victoire, devaient exalter les esprits de ce temps jusqu'à l'admiration lyrique, et vous ne pouvez être surpris que des hymnes sans fin et sans nombre se soient élevés pour chanter non-seulement le souverain, mais aussi ces palais que sa volonté seule avait fait surgir des bois. — En relisant avec vous ces panégyriques enthousiastes, je serai obligé, pour arriver aux vrais poètes, de coudoyer souvent et d'écarter de la main une foule encombrante de sots rimeurs, ombres vaines et vides qui se pressaient constamment autour du château, partout où pouvait passer le maître du logis, tout puissant dispensateur des pensions et des bénéfices. Mais, si nous trouvons, sur les escaliers et dans les cours, cette foule parasite, en revanche, sous les ombrages du parc, nous aurons aussi l'occasion de rencontrer les plus beaux génies du grand siècle, parfois ravis de leur promenade, et qui nous exprimeront leur ravissement dans leur langue immortelle. Versailles en effet pourrait disparaître : son image tout entière vivrait encore dans une

série de portraits tracés successivement, à ses différents âges, par les mains les plus habiles. Cette galerie de descriptions d'un même objet non-seulement nous donne un échantillon des variations du style poétique depuis deux cents ans, mais la peinture sans cesse changeante d'un même modèle nous atteste d'une manière frappante la mobilité si rapide des jugements et des impressions. Cette vue nous aidera à nous frayer une route à travers toutes les citations que je vous ferai : elles seront nombreuses : j'ai cru que le meilleur moyen d'être écouté, c'était de parler moi-même le moins possible (1).

C'est la date fameuse de 1664 qui marque la proclamation officielle de Versailles, comme merveille du monde. C'est alors que le jeune Louis, âgé de vingt-six ans, et qui avait à prendre sa revanche des fêtes de Vaux, données et expiées par Fouquet, présenta Versailles à sa cour, au milieu de ces fêtes, de ces *Plaisirs de l'île enchantée* (2), qui étonnèrent les imaginations du temps, ouvrirent une nouvelle ère de faste, et marquèrent un progrès inconnu dans le luxe des divertissements princiers. Pendant quelques soirées de ce mois de mai, la foule élégante et lettrée qui vivait autour du jeune souverain put se croire transportée dans un chant de l'Arioste ou du Tasse. Ces poètes de la brillante décadence italienne, si prodigues d'enchantements, si amoureux de tout ce qui peut éblouir les yeux, étaient alors dans toutes les mémoires : leurs rêves poétiques servirent de modèles et furent presque dépassés. Ce qui pour nous a de l'intérêt, ce ne sont pas les mascarades somptueuses, les ruissellements de diamants, les festins

(1) En imprimant ce discours, on a étendu les citations.
(2) Cette île se trouvait dans le bassin placé en bas du Tapis-Vert.

merveilleux, les pyramides de massepains et de confitures, si respectueusement décrites dans la relation officielle de ces fêtes, ce sont quelques vers de Molière, où, par la bouche de la princesse d'Elide (c'est-à-dire de Mlle de La Vallière, l'héroïne secrète et connue de ces fêtes), le poète trace un crayon léger de Versailles pendant les soirées de ce printemps, qui était aussi le printemps du règne, de ses espérances et de ses illusions :

Oui, j'aime à demeurer dans ces paisibles lieux :
On n'y découvre rien qui n'enchante les yeux...
Ces arbres, ces rochers, cette eau, ces gazons frais
Ont pour moi des appas à ne lasser jamais !

Et sa confidente lui renvoie sa pensée dans un second couplet qui fait écho :

Je chéris comme vous ces retraites tranquilles
Où l'on vient se sauver de l'embarras des villes :
De mille objets charmants ces lieux sont embellis ;
Et ce qui doit surprendre, est qu'aux portes d'Elis (1)
La douce passion de fuir la multitude
Rencontre une si belle et vaste solitude !...

Molière, dans sa comédie-ballet, ne pouvait louer les jardins de son maître que sous le voile de l'allusion; mais quelques années plus tard, son ami La Fontaine reprenait avec plus de liberté ce thème aimé du souverain, et se donnait pleine carrière. La Fontaine, qui avait chanté les jardins de Fouquet, était plus obligé que tout autre de chanter les jardins de Louis, et il s'acquitta avec beaucoup d'esprit de ce devoir de bon courtisan poétique dans son roman de *Psyché*. C'est une œuvre trop peu connue, car certaines pages sont parmi les plus intéressantes que puissent lire les amis

(1) De Paris.

de notre littérature classique. Par une indiscrétion très commune chez les écrivains de nos jours, mais alors très rare, nous pouvons assister, grâce à ce roman, à quelques scènes de la vie intime de quatre des plus grands poètes de ce temps. En guise d'introduction, La Fontaine nous raconte une promenade qu'il a faite à Versailles, dans la compagnie de Racine, de Molière et de Boileau, cachés sous les noms transparents d'Acante, de Gélaste et d'Ariste. Venant de terminer son roman, il a été pris du désir de le lire à ses trois amis. C'était une habitude entre eux. « Quand ils se trouvaient ensemble, et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion; c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autres, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères, lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre... » Pour écouter cette lecture, Acante, c'est-à-dire Racine, propose de chercher hors de la ville un lieu où l'on ne puisse les interrompre, car « Acante, nous est-il dit, aimait extrêmement les jardins, les ombrages et les fleurs. » Ariste, c'est-à-dire Boileau, propose Versailles : « il y « avait de nouveaux embellissements, il fallait les aller « voir, et partir matin, afin d'avoir le loisir de se pro- « mener après qu'ils auraient entendu les aventures de « Psyché. La partie fut incontinent conclue, et dès le « lendemain ils l'exécutèrent, les jours étant encore

« assez longs, et la saison belle : c'était pendant le der-
« nier automne. »

Et le récit, continuant, nous montre les quatre grands hommes visitant, comme de vrais Parisiens, les appartements, les parterres, la collection d'oiseaux rares de la ménagerie, la petite orangerie de Louis XIII, etc. Comme leur billet d'entrée vient de très bonne part, on ne leur tient fermée aucune porte; on fait même jouer pour eux certaines pièces. Ils errent de tous côtés, admirant partout. A l'Orangerie, une espèce de tendre et harmonieuse chanson naît sur les lèvres de l'un d'eux :

Orangers, arbres que j'adore,
Que vos parfums me semblent doux !...
Jasmins, dont un air doux s'exhale,
Fleurs que les vents n'ont pu ternir,
Aminte en blancheur vous égale
Et vous m'en faites souvenir !

Tout en se promenant et en poétisant, ils agitent des questions philosophiques et littéraires, comme les personnages des dialogues de Platon et de Cicéron. La Fontaine a voulu évidemment associer ce souvenir à son imitation de l'*Ane d'or*, et en effet ce groupe de français illustres, causant sous les arbres du parc de Louis XIV, peut, à travers les siècles, servir de pendant à ces nobles et libres groupes de Grecs qui causaient et discutaient subtilement aux bords de l'Ilissus, à l'ombre des agnus-castus. A leurs discussions, nos compatriotes sont obligés de mêler un éloge inconnu à Athènes : l'éloge du souverain. Ils célèbrent « ses principales vertus » et surtout l'approuvent fort d'avoir créé Versailles : « Notre monarque, disent-ils, se divertit à bâtir des palais : cela est digne d'un roi; il y a même une utilité générale; car, par ce moyen, les sujets peuvent

prendre part aux plaisirs du prince, et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. »

Vous apercevez ici l'expression naïve de cette théorie tout récemment ressuscitée par un critique contemporain : les peuples doivent être très satisfaits de jouir des plaisirs délicats par l'entremise de quelques nobles élus (1).

Les quatre amis s'arrêtent longtemps dans *la grotte de Thétis*, salle merveilleuse, démolie sous Louis XIV même, pour faire place à la chapelle. Elle avait été une des curiosités les plus vantées de Versailles. C'est pour la décorer que furent composés les groupes qui sont aujourd'hui dans le bosquet des bains d'Apollon, dessiné sous Louis XVI par le célèbre peintre de ruines, Hubert Robert. On n'a pas senti alors que le dessin rustique de cette grotte nouvelle était en complet désaccord avec la richesse des statues qu'elle abrite. Il est difficile de croire que des nymphes si élégantes et qui versent l'eau dans des vases si précieux, soient si pauvrement logées. La *grotte de Thétis*, très ornée, avait ainon plus de vérité, du moins plus d'harmonie. Là, au milieu d'une brillante architecture, Phœbus se reposait de sa course à travers le ciel, de même qu'à l'autre extrémité du parc, on avait voulu représenter le soleil, sortant le matin du sein des eaux pour éclairer le monde. Les deux soleils

(1) Voir dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1869 un brillant article de M. Renan, qui a été très remarqué, comme tout ce que publie son auteur. Le délicat écrivain y montre, pour l'avenir des arts élevés et des fines élégances dans nos sociétés démocratiques, une légitime préoccupation et une inquiétude salutaire; mais on regrette qu'il ait semblé oublier un peu que la justice sociale est aussi une poésie, et cette poésie, à elle seule, donnerait à l'humanité non-seulement une raison d'être suffisante et des puissances inconnues, mais une grandeur égale à toutes celles qui sont justement chères à M. Renan, et qui ne disparaîtraient pas. *Humanum paucis vivit genus* est une devise aristocratique qu'il ne faut plus décidément consentir à accepter de bonne grâce.

levant et couchant se correspondaient à l'orient et à l'occident, en sens inverse de la direction véritable. Au centre, le groupe de Latone, poursuivant la même pensée, rappelait la naissance et l'enfance d'Apollon. Toute la décoration des jardins et du château ne formait en effet qu'une espèce d'immense rébus dont le mot était toujours et partout Apollon, c'est-à-dire Louis XIV, le dieu du jour, *nec pluribus impar* (1). Aujourd'hui, la foule, oublieuse de toutes ces intentions premières, appelle le char de Phœbus *le Char embourbé*, et Latone *la Reine des grenouilles!*

C'est dans la grotte de Thétis que La Fontaine fait la lecture de son œuvre à ses amis, pendant que tout autour d'eux se joue en mille jets entrecroisés

Le caprice infini du hasard et des eaux.

Ce caprice était parfois malicieux. Le sol de la grotte avait été formé de dalles percées de petits trous par lesquels jaillissait une multitude de jets très minces; et le guide quelquefois se permettait une plaisanterie hydraulique alors très à la mode, en ouvrant les jets sans prévenir le visiteur, qui recevait ainsi dans les jambes une pluie ascendante. Cette plaisanterie se continue du reste encore aujourd'hui, à Rome, dans les jardins de plusieurs villas, et à Séville, à l'Alcazar. M. de La Fontaine, qui partageait sans doute les idées de l'abbé Bouhours sur l'Allemagne, dit au guide qu'il fallait réserver cette surprise «*pour le bourgeois ou pour l'Allemand.*» — La première partie de la lecture de *Psyché* étant terminée, la promenade à travers les jardins re-

(1) Voir les Mémoires de Charles Perrault. — M. Michelet, en historien-poète, créateur d'ingénieux symboles, a vu dans Latone transformant des insolents en grenouilles, *la Royauté victorieuse de la Fronde*. Je crois que M. Michelet est ici, sans le vouloir, plus royaliste que le roi.

commence, et le groupe illustre s'arrête longtemps en haut de l'escalier de la terrasse, au-dessus du bassin de Latone, là même où chaque soir, en été, beaucoup de Versaillais ont coutume de s'asseoir sur les marches, pour voir les derniers rayons du soleil disparaissant à l'extrémité de *l'allée Royale*, que nous appelons le *Tapis-Vert*. Louis XIV y venait aussi très souvent, à la même heure, et pour jouir du même spectacle, ce qui donnait aux courtisans l'occasion d'adresser au roi des madrigaux que La Fontaine met en vers :

Là, dans des chars dorés, le prince avec sa cour
Va goûter la fraîcheur sur le déclin du jour;
L'un et l'autre soleil, unique en son espèce,
Étale aux regardants sa pompe et sa richesse.
Phœbus brille à l'envi du monarque françois :
On ne sait bien souvent à qui donner sa voix :
Tous deux sont pleins d'éclat et rayonnants de gloire (1) !
Ah ! si j'étais aidé des filles de Mémoire,
De quels traits j'ornerais cette comparaison !
Versailles, ce serait le palais d'Apollon :
Les belles de la cour passeraient pour les Heures.
Mais peignons seulement ces charmantes demeures.....

Et ici commence une longue description où nous constatons que presque tout est resté en 1869 comme il y a deux cents ans, en 1669, année où parut Psyché :

En face d'un parterre, au palais opposé,
Est un amphithéâtre en rampes divisé.
La descente en est douce et presque imperceptible;
D'arbrisseaux toujours verts les bords en sont ornés.

(1) Un de nos grands poëtes, montrant le soleil se couchant sur une mer calme et se réfléchissant dans les eaux, a dit à peu près de même :

Comme deux rois amis, on voyait deux soleils
Venir au devant l'un de l'autre.

Au XVII^e^ siècle, Louis XIV, sur sa terrasse, était sérieusement, tous les soirs, pour sa cour, un de ces deux rois.

Le myrte, par qui sont les amants couronnés,
Y range son feuillage en globe, en pyramide :
Tels jadis le taillaient les ministres d'Armide.
Au bas de ce degré, Latone et ses jumeaux
De gens durs et grossiers font de vils animaux,
Les changeant avec l'eau que sur eux ils répandent ;
Déjà les doigts de l'un en nageoires s'étendent :
L'autre en le regardant est métamorphosé :
De l'insecte (1) et de l'homme un autre est composé :
Son épouse le plaint d'une voix de grenouille...
Le corps est femme encor. Tel lui-même se mouille,
Se lave, et plus il croit effacer tous ces traits,
Plus l'onde contribue à les rendre parfaits.
La scène est un bassin d'une vaste étendue.
Sur les bords, cette engeance, insecte devenue,
Tâche de lancer l'eau contre les déités.
A l'entour de ce lieu, pour comble de beautés,
Une troupe immobile et sans pieds se repose :
Nymphes, héros, et dieux de la métamorphose,
Termes, de qui le sort semblerait ennuyeux,
S'ils n'étaient enchantés par l'aspect de ces lieux.
Deux parterres ensuite entretiennent la vue,
Tous deux ont leurs fleurons d'herbe tendre et menue,
Tous deux ont un bassin qui lance ses trésors
Dans le centre en aigrette, en arcs le long des bords.
L'onde sort du gosier de différents reptiles :
Là sifflent les lézards, germains des crocodiles,
Et là, mainte tortue, apportant sa maison,
Allonge en vain le cou pour sortir de prison.
Enfin, par une allée aussi large que belle,
On descend vers deux mers d'une forme nouvelle...
L'une est un rond à pans, l'autre est un long canal,
Miroirs où l'on n'a point épargné le cristal.
Au milieu du premier, Phœbus sortant de l'onde
A quitté de Thétis la demeure profonde :
En rayons infinis l'eau sort de son flambeau :
On voit presque en vapeur se résoudre cette eau ;

(1) M. Paul de Rémusat a démontré que La Fontaine était un naturaliste médiocre ; ce nom d'*insecte* donné à des grenouilles en fournit ici une nouvelle preuve.

Telle la chaux exhale une blanche fumée ;
D'atomes de cristal une nue est formée,
Et lorsque le soleil se trouve vis-à-vis,
Son éclat l'enrichit des couleurs de l'iris...
Les coursiers de ce dieu, commençant leur carrière,
A peine ont hors de l'eau la croupe tout entière,
Cependant on les voit impatients du frein ;
Ils forment la rosée en secouant leur crin....
De tant d'objets divers les regards sont surpris :
Par sentiers alignés l'œil va de part et d'autre :
Tout chemin est allée au royaume du Nostre.

Puis il arrive au canal, dont il dit avec grâce :

Jamais on n'a trouvé ses rives sans zéphirs :
Flore s'y rafraîchit au vent de leurs soupirs :
Les nymphes d'alentour, souvent, dans les nuits sombres,
S'y vont baigner en troupe à la faveur des ombres...
Heureux ceux de qui l'art a ces traits inventés ;
On ne connaissait point autrefois ces beautés...
Tant qu'on aura des yeux, tant qu'on chérira Flore,
Les nymphes des jardins loueront incessamment
Cet art qui les savait loger si richement !

Ce dernier mot est d'une justesse parfaite, qui indique du même coup la qualité et le défaut de toutes les créations artistiques de Louis XIV.

Les abondantes descriptions de La Fontaine recommencent lorsqu'il peint la demeure de Psyché; c'est avec des souvenirs de Versailles qu'il bâtit le palais mythologique de sa fiction :

Placez en ces lieux enchantés
Force jets affrontant la nue
Des canaux à perte de vue! etc.

Ces imitations indirectes et involontaires de Versailles pourraient se reconnaître dans plus d'une œuvre litté-

raire de ce temps. Par exemple, quand Racine dit, en parlant d'un palais d'Assuérus :

> C'est donc ici d'Esther le *superbe jardin*,
> Et ce *salon pompeux* est le lieu du festin,

les couleurs de ce tableau sont évidemment beaucoup plus versaillaises qu'assyriennes. Quand Fénelon, dans *Télémaque*, décrit la grotte de Calypso comme toute revêtue *de rocailles*, il laisse voir clairement qu'il a pensé à la grotte de Thétis bien plus qu'aux vraies grottes qu'on trouve aux bords de la mer. Il y a là des influences curieuses qui mériteraient une étude à part, et montreraient quelle place Versailles avait usurpée alors dans les imaginations.

En ces années, publier une description des jardins de Louis XIV était le meilleur moyen pour trouver des lecteurs. C'est là sans doute ce que se dit M^lle^ de Scudéry, dont la vogue commençait alors à diminuer, sans que son désir d'écrire s'arrêtât. Elle eut l'adroite pensée d'imiter La Fontaine et d'associer à un roman inédit le récit d'un voyage à Versailles. Ainsi prit naissance *Célanire* (1). L'auteur se justifie de son dessein en disant : « Si *quelque personne qui sache écrire* (c'est-à-« dire M^lle^ Scudéry elle-même) *décrit bien Versailles*, ne « doutez pas que cette description ne soit agréable à « la postérité, et qu'on ne soit bien aise de savoir com-« ment était fait ce palais où tant de grands desseins « ont été conçus. » Forte de ce principe, la fertile plume de la diserte demoiselle satisfit en vers et en prose son besoin de mouvement. Il va sans dire que dans cette description, dédiée au roi, ou plutôt tirée à vue sur le roi, tout est déclaré incomparable et merveilleux ; on

(1) *La Promenade de Versailles*, suivie de *Célanire*, 1669. In-12.

pourrait composer, à l'aide de ce simple volume, une collection complète des épithètes laudatives de notre langue. Comme Molière dans la *Princesse d'Elide*, Mlle de Scudéry faisait aux amours du jeune roi des allusions très claires et très encourageantes; une fontaine du parc disait :

Comme une fontaine fidèle,
Pleine de respect et de zèle,
J'ose avertir en murmurant
Notre invincible conquérant
Que dans ces aimables bocages
Et sous les plus épais feuillages,
On trouve parmi les plaisirs
Bien plus d'amours que de zéphirs,
Et que ni sceptre ni couronne
N'en sauraient défendre personne!

Une autre Muse du temps, Mme Deshoulières, fit son églogue sur Versailles aussi naturellement que Mlle de Scudéry avait fait son roman :

Dans les vastes jardins de ce charmant palais,
Que le Zéphir, les Naïades et Flore
Ont résolu de ne quitter jamais,
Iris et Célimène, au lever de l'aurore,
Chantaient ainsi Louis sous un ombrage épais :
Admirez cet amas superbe
D'eaux, de marbres et d'or qui brillent à nos yeux,
Et de l'antiquité ces restes précieux.
Cette terre, où naguère à peine croissait l'herbe,
Qu'humectait seulement l'eau qui tombe des cieux,
Par le pouvoir d'un prince en tout semblable aux dieux,
Renferme dans son sein mille et mille naïades,
Se pare des plus belles fleurs,
Et pour elle Pomone et les Hamadryades
Sont prodigues de leurs faveurs.
Louis, plus grand qu'on ne figure
Le Dieu qui préside aux combats,
De cent peuples vaincus augmente ses états,
Mais il est dans ces lieux vainqueur de la nature!

L'éloge n'est pas très discrètement ménagé, mais il faut songer que le roi venait d'accorder à Mme Deshoulières une pension de deux mille livres, « en reconnaissance, dit naïvement *le Mercure*, des éloges qu'elle lui avait donnés *dans toutes les occasions.* »

Faire composer une petite églogue à Mme Deshoulières et un gros volume à Mlle de Scudéry, il n'y avait là pour Versailles ni gloire bien relevée, ni surtout difficulté bien grande. Mais ses splendeurs remportèrent heureusement alors un plus rare succès : elles inspirèrent au grand Corneille, vieillissant et aigri, quelques-uns de ces vers vigoureux, à la fière tournure, dont il avait le secret. Frappé du contraste qu'offraient ces fêtes, ces divertissements perpétuels de Versailles et les campagnes sans cesse heureuses de Louis XIV sur les frontières, le vieux tragique s'écriait avec sa grandiloquence espagnole :

Les rois savent agir tout autrement que nous ;
Souvent, sans être en vue, ils frappent de grands coups.
Dieu lui-même, ce Dieu dont ils sont les images,
De son trône en repos fait partir les orages
Et jouit dans le ciel de sa gloire et de soi,
Tandis que sur la terre il remplit tout d'effroi ;
Mon prince en use ainsi : ses fêtes de Versailles
Lui servent de prélude à gagner des batailles !
Muses.....
Aviez-vous deviné que ce parc lumineux,
Ces belles nuits sans ombre.....
Préparaient à vos chants un objet héroïque ?....
Dans ce brillant amas de feux et de beautés,
Sa grande âme s'ouvrait à ses propres clartés.
Au milieu de sa cour, au spectacle empressée,
La guerre s'emparait de toute sa pensée ;
Et ce qui ne semblait que nous illuminer,
Lui montrait des remparts, ailleurs, à fulminer !

Voir dans les illuminations des jardins une lumière qui éclaire au loin, pour Louis XIV seul, les places fortes qu'il veut détruire, c'est là un trait d'imagination tout à fait cornélien.

Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas; je vous le fais franchir en vous conduisant de Corneille à Oronte, *l'homme au sonnet.*

Oronte, lui aussi, a voulu illustrer Versailles de ses vers, et nous devons d'autant moins le lui pardonner, que cette idée lui vint après qu'il avait été tancé par Alceste de la façon que vous savez. Mais la comédie ne corrige pas ceux qu'elle frappe, elle rend seulement la galerie plus sensible au ridicule signalé, et nous en avons ici une preuve assez divertissante. Oronte, vous le savez, c'était M. le duc de Saint-Aignan, bel esprit insipide qui inondait les ruelles de ses petits et grands vers; du reste, ami intime du roi, son compagnon de toutes les heures, et l'ordonnateur accoutumé de ses fêtes. Versailles ne pouvait échapper aux vers du duc-poète, et il l'a chanté dans d'interminables pièces, dignes sœurs du sonnet qui l'a immortalisé. Ces productions s'imprimaient au *Mercure galant.* Or, je ne sais si je me trompe, mais je crois bien que le rédacteur du *Mercure galant* s'est risqué un jour, sur les traces de Molière, à tourner en ridicule le duc bafoué par le poète. Ne pouvant refuser les vers d'un homme que le roi appelait *mon cousin*, le rédacteur montra du moins qu'il n'était pas dupe.

Une des pièces du duc sur Versailles est consacrée à la peinture de ce que l'on appelait alors, dans le jargon de la cour, *les appartements.* On désignait sous ce nom les soirées que depuis son installation définitive à

Versailles, en 1682 (1), Louis XIV donnait trois fois par semaine dans les salons qui précèdent la galerie des glaces, et auxquels, par ce motif, on a laissé leur ancienne physionomie. Le duc de Saint-Aignan était le chantre naturel de ces fêtes, et il les a décrites dans une pièce qui, par surcroît d'habile flatterie, est dédiée à M^me^ de Maintenon, en ces termes :

« Madame..... J'ai besoin de votre indulgence en plus d'une manière. Je n'ai pu me résoudre à donner au roi les vers *que je viens de faire* sur ce que je vis hier avec admiration. Je ne crains pourtant pas, Madame, qu'ils *puissent faire tort à ma gloire*, puisque leur but est celui de Sa Majesté. Ménagez, s'il vous plaît, le premier en faveur de l'autre, etc.

Ces vers qui, présentés au roi par M^me^ de Maintenon, étaient certains d'être bien accueillis, ont du moins le mérite de nous donner une idée d'une soirée de Louis XIV. C'est à ce titre que nous en reproduisons ici une partie :

Nous savions que Louis s'étant couvert de gloire
Par mille grands exploits d'éternelle mémoire,
Etait du monde entier et l'amour et l'effroi ;
Nous étions convaincus qu'avec tant de puissance
Rien n'était impossible à sa magnificence,
Mais nous ne savions pas que ce prince charmant
Put porter ses desseins jusqu'à l'enchantement,
Ni que dans son palais on vit tant de merveilles
Que jamais l'univers n'en a vu de pareilles :
Versailles, dont l'Europe admire la grandeur,
Étale de Louis la pompe et la splendeur.
Mille feux allumés, qui partout réfléchissent,

(1) Cette époque a été proposée par M. Vitet comme pouvant servir de point de partage dans l'histoire littéraire pour séparer deux générations et deux races tout à fait différentes, les écrivains de la première période étant « plus indépendants, et, à génie égal, *plus simples et plus vrais.* » — Voilà pour le XVII^e^ siècle des divisions nouvelles, commodes et pittoresques : en littérature, avant et après Versailles (M. Vitet) ; en politique, avant et après la fistule (M. Michelet).

Par cent rares objets nous charment, nous ravissent...
Là les plus belles voix savent mettre en pratique
Ce que de plus touchant peut offrir la musique,
Pendant qu'un doux concert de divers instruments
Fait qu'on ne peut passer de plus heureux moments.
Là, cent fières beautés, dessus l'or et la soie,
Voyant tout à leurs pieds, sont aux siens avec joie,
Et malgré leur sagesse, auprès de ce vainqueur,
Pensent faire beaucoup de défendre leur cœur.
Par la réflexion d'un grand nombre de glaces
Qui font voir ces beautés en différentes places,
Le feu des diamants dont se pare la cour,
Au milieu de la nuit fait naître un nouveau jour.
Tous les yeux sont surpris de tant de belles choses :
Que d'agréables traits, que de lys, que de roses!
Mais toujours par l'éclat, autant que par le sang,
La famille royale y tient le premier rang.

On voit un peu plus loin, superbement parées,
Pour différents joueurs, vingt tables préparées,
Où la seule fortune a toujours décidé
Sans qu'on ait lieu de craindre ou la carte ou le dé. (?)
Des survenants fâcheux n'y font point de tumulte.
Le respect nous y tient à couvert de l'insulte;
Le plus intéressé, par un nouveau secret,
Y regarde sa perte avec moins de regret;
Sans murmure et sans bruit, il pense à la retraite,
Et le champ du combat honorant sa défaite,
Il laisse le vainqueur doublement satisfait
Mais plus charmé du lieu que du gain qu'il a fait.

Une magnificence à nulle autre pareille
Peut lors charmer le goût, après l'œil et l'oreille,
Et cent mets délicats, par leur profusion,
Font remarquer de l'ordre en leur confusion.

Là, ce roi tout charmant nous montre une bonté
Qui fait un doux mélange avec sa majesté;
On observe partout, au moment qu'il s'avance
Qu'un timide respect impose le silence,
Et chacun toutefois marque à son action

Encor moins de respect que d'admiration,
Et dit, en conformant ses sentiments aux nôtres,
Qu'obéir à Louis, c'est commander aux autres.
Puis, regardant le trône à mon roi destiné,
De meubles précieux partout environné,
Je dis, dans le plaisir dont mon âme est saisie :
« Nous le verrons assis sur celui de l'Asie,
Et je crois, sans flatter ce prince que je sers,
Qu'il ne tiendrait qu'à lui de régir l'univers! »

Enfin dans ces beaux lieux où la cour se rassemble,
On voit tant de richesse et de beautés ensemble
Qu'on trouverait moins rare et moins délicieux
Ce que la fable a dit du palais de ses dieux.
De chanter ses grandeurs ma muse n'est pas lasse ;
Mais comment dire tout dans un petit espace,
Puisqu'on les croit à peine et que leur souvenir
Surprendra comme nous les siècles à venir?...

Immédiatement après cette pièce se lit dans le *Mercure* le commentaire suivant, « qui en dit plus qu'il n'est gros : »

« Ces vers, tout héroïques et remplis de grandes et brillantes pensées, sont du nombre de ces pièces qui *demandent beaucoup de temps à les faire.* Cependant ce duc en a si peu employé, qu'il semble que son zèle pour le roi lui dicte tout ce qu'il écrit. Il croit que *ce sont les derniers qu'on verra de lui*, mais dans l'admiration qu'il a pour son prince, comme il trouvera toujours de nouveaux sujets de le louer, il sera bien difficile qu'ayant un si *beau talent*, il ne continue à s'en servir pour le plus grand monarque du monde. »

Ne voyez-vous pas comme moi dans cette note une allusion très transparente au fameux mot d'Oronte, répété peut-être encore le matin dans les bureaux du *Mercure :*

Du reste, *je n'ai mis qu'un quart d'heure à le faire!*

On imprimait Oronte, mais on le raillait en se servant de l'esprit de Molière, et sans doute la cour de rire tout *bas* du duc.

Elle riait parfois même tout haut. La sœur de M^me^ de

Montespan, la marquise de Thianges, digne représentant de l'esprit brillant et de la gaieté piquante des Mortemart, si célèbres alors, fit jouer, un jour où elle recevait Louis XIV, une parodie intitulée *les Appartements*. Dans cette petite pièce, la marquise s'était faite disciple de Molière ; elle avait pris ses types : *le Bourgeois, Purgon, le Malade imaginaire*, etc., et les avait fait dialoguer avec entrain. Trissotin, le poète ridicule, débitait un sonnet, et ce sonnet était naturellement un éloge de Versailles :

Dans cet appartement logent mille merveilles !...
La voûte est d'un fin or en bosse relevé...
Tout est riant aux yeux et friand aux oreilles....
La danse aux pieds légers, la savante musique,
Pour leur galant séjour ont choisi ce palais,
Et le docte partout est joint au magnifique... etc.

Malgré les railleries de ces petites fêtes intimes, le *Mercure galant* n'en continua pas moins à insérer une quantité de poésies de la même famille, dues à des poètes pour lesquels l'idéal de la poésie consistait à faire tenir le plus de révérences dans le moins d'hémistiches possible. Tel était l'esprit de ce temps : le critique si éminent que nous avons récemment eu la douleur de perdre, M. Sainte-Beuve, l'a dit avec une juste énergie : « le culte du monarque était alors une démence universellement acceptée. » Les plus grands poètes n'ont pas su se soustraire à cet abaissement, et ne l'ont en quelque façon fait pardonner que par l'élégance de leur diction. Quant aux poètes vulgaires, ils échappent à tout pardon, car l'expression lutte chez eux de platitude avec la pensée.

C'était, par exemple, un abbé Cotherel, que *le Mercure* introduit ainsi : « Le roi est si grand, que les personnes « qui ont le moins de commerce avec les Muses cher-

« chent quelquefois à parler leur langue pour le louer. « M. l'abbé Cotherel, malgré ses continuelles applica- « tions à tirer d'erreur les prétendus réformés, n'a pu « voir les raretés de Versailles sans donner des marques « de son admiration par ce sonnet. » J'en fais grâce au lecteur. Qu'il me suffise de dire que l'abbé compare tout simplement Louis XIV, premièrement à Moïse, qui a fait jaillir l'eau d'un rocher (allusion pleine de délicatesse aux grandes eaux), et deuxièmement au Dieu créateur qui tire l'univers du néant.

Après ces comparaisons de l'abbé Cotherel, on pouvait s'arrêter, mais M. de Salbray, qui n'oublie pas de faire escorter ses poésies de son plus beau titre : *Valet de chambre de Sa Majesté*, n'envoya pas moins peu après au *Mercure* un nouveau madrigal de sa façon. Je me garde avec le même soin de le réimprimer. Puis c'est M. Compoint le jeune, et puis M. Richou, et bien d'autres, suivis de régents et de chanoines qui, par état, s'exprimant d'habitude dans la langue de Virgile, se sont écriés, en voyant le parc plein de statues de divinités grecques et romaines :

L'admirable matière à mettre en vers latins !

Parmi ces poètes latins, il en est pourtant quelques-uns qui mériteraient d'être cités, si cela m'était permis ce soir. Le père Vanière, Fléchier, un Loménie de Brienne (descendant de l'ancien possesseur de Versailles), Rapin, Santeuil, ont fait des hexamètres sur Versailles. Je vous recommanderai simplement de lire le poème de Santeuil sur La Quintinie, non dans l'original, mais dans l'excellente traduction de notre vénéré collègue M. Montalant-Bougleux (1).

(1) Voir l'intéressant volume intitulé : *Effusions poétiques.*

En présence du déluge de rimes enthousiastes qui tombaient de toutes parts sur Versailles, l'Académie française fut émue. Resterait-elle en arrière d'adulations et de sonnets? Ses traditions et ses règlements s'y opposaient formellement. Aussi M. l'abbé Tallemant, premier aumônier de Madame, et l'un des Quarante, vint faire une visite solennelle à ces illustres *appartements* de Louis XIV. De cette visite résulta le sonnet suivant, que les titres officiels de l'auteur m'obligent à citer avec respect. M. l'abbé Tallemant, pour être neuf après tant de rivaux, trouva le moyen de faire, à propos des fêtes de Versailles, une *élégie*, ce qui était très raffiné et du dernier galant.

Voici ses rimes mélancoliques :

Dans ce riche palais, dont la magnificence
De tous les curieux tient les yeux arrêtés,
Dans ces appartements, qui semblent enchantés,
Se trouvent la grandeur, l'éclat et l'abondance;

Là les Ris et les Jeux, la Musique, la Danse,
Enfin tous les plaisirs viennent de tous côtés;
On y voit cent héros, on y voit cent beautés,
Qui du plus grand des rois révèrent la présence.

Et cependant, malgré la surprise des sens,
Dans ces lieux que Louis a rendus si charmants,
Je ressens en mon âme une peine importune!

Je me vois accablé par un mortel ennui
Non pour n'avoir rien fait encor pour ma fortune (1),
Mais pour n'avoir rien fait qui soit digne de Lui!!...

Après cette pièce, l'Académie française pouvait être rassurée; elle avait réussi à se placer du premier coup au niveau de l'abbé Cotherel et de M. de Saint-Aignan.

(1) Ceci est le bout de l'oreille.

La manie de rimer en l'honneur du palais du roi était alors si générale, qu'elle gagnait non-seulement les ducs et les abbés, mais jusqu'aux fonctionnaires les moins littéraires. Par exemple, le sieur Denis, commandant des fontaines de la Ville et des parcs, c'est-à-dire directeur des eaux, écrivait non plus une pièce de vers, mais tout un poème héroïque, dont le début est sans égal :

Ce lieu si magnifique et ce pompeux séjour
Présente un beau spectacle en entrant dans la cour,
Et l'on ne peut trouver, quelque part que l'on aille,
De palais comparable au palais de Versaille!...
Quatre gros pavillons, etc., etc.

L'inventaire continue sur ce ton pendant plusieurs chants, et des choses il passe aux personnes :

Monsieur Bontemps possède et la gloire et l'honneur
De ce château royal d'être le gouverneur...

Il paraît impossible d'enlever la palme du grotesque à Denis; un de ses successeurs, Monicart, y a pourtant réussi; c'est lui qui a le mérite incontestable d'avoir conçu pour le palais de Louis XIV le panégyrique le plus inouï et le plus burlesque. Mis à la Bastille pour quatre ans, après une faute légère, il résolut de se distraire et travailla à rentrer en grâce en écrivant un poème sur Versailles qui devait se composer de 12 volumes comprenant chacun 10,000 vers. Total : cent vingt mille vers. Les deux premiers volumes seulement ont été imprimés, avec une traduction latine, et non sans un assez grand luxe d'impression et de gravures. Ces descriptions étaient destinées, dans la pensée de l'auteur, à former un cours complet de mythologie et d'histoire à l'usage du jeune roi Louis XV. Monicart ne se doutait

guère que ces statues des jardins publics, qui lui paraissaient si excellentes pour aider à l'éducation, devaient bientôt au contraire être flétries par une voix éclatante comme des instruments de corruption. Dans son *Discours sur les sciences et les arts*, J.-J. Rousseau allait écrire : « Nos jardins sont ornés de statues. Que penseriez-vous que représentent ces chef-d'œuvres de l'art? Les défenseurs de la patrie? Non. Ce sont des images de tous les égarements du cœur et de la raison, tirés soigneusement de *l'ancienne mythologie*, et présentés de bonne heure à la curiosité de nos enfants, sans doute afin qu'ils aient sous leurs yeux des modèles de mauvaises actions avant même que de savoir lire. » — Monicart, plus naïf et peu disposé à prendre les choses au tragique, non-seulement n'est pas choqué par ces images de divinités, mais il leur fait raconter leurs aventures, et c'est là ce qu'il y a de plus plaisant dans son œuvre. Toutes les statues du parc, tous les tableaux des galeries, tous les meubles du château prennent *eux-mêmes* la parole pour se décrire. On a dit que le poète fait tout parler, Monicart a obéi strictement au précepte. Le *toit* du palais, alors doré, dira par exemple :

L'auguste souverain à qui je suis utile,
Par le métal doré dont mon comble est garni,
Fait voir que son trésor en richesse est fertile!

La *Cour de Marbre* fait des compliments ainsi tournés :

De toutes les cours du château
Je suis la plus petite et la plus élevée,
Je m'estime contente et j'aime mon destin,
Car la chambre où le roi repose
Est si proche de mon terrain
Que son balcon y saille en plein,
Et quand la lumière est éclose,
Et qu'alors ce héros prend l'air dès le matin,

J'ai l'avantage la première
De me trouver sous sa visière...
Louis me traverse à pied, car à mon carrelage
Voitures ni chevaux n'ont jamais fait de mal...
Et le voilà parti pour aller prendre l'air,
Ce qu'il fait tous les jours, l'été comme l'hiver.

Versailles immortalisé est un de ces ouvrages, vous le voyez, qui sont capables de faire regretter l'invention de l'imprimerie.

Ce qui rend ces poètes d'antichambre si impatientants, c'est qu'ils se prennent au sérieux; l'un d'eux, qui écrivait dans le même genre, nous est au contraire assez sympathique, parce qu'il a appelé de lui-même ses vers : *Gazette burlesque.* Cet écrivain, c'est Loret. Loret, de 1651 à 1665, composa chaque semaine pour une princesse du sang, M^lle^ de Longueville, duchesse de Nemours, une chronique rimée des allées et venues de la Cour et des mille petits événements du château. Tous les samedis, on lisait cette feuille devant un cercle brillant, présidé par la princesse qui payait le chroniqueur. Ces « griffonneries, » continuées après la mort de Loret, sont aujourd'hui très intéressantes, et spécialement pour nous. On y voit pour ainsi dire pousser Versailles, et je crois que par ce motif on lira sans ennui les versiculets moitié comiques, moitié sérieux, que je vais citer. Ils sont perdus dans les in-quarto de la ***Muse historique;*** c'est à nous, Versaillais, qu'il convient de les tirer de ce tombeau poudreux.

Les premières fois que le nom de Versailles est prononcé (1651) on devine combien il était agreste :

Jeudi, le roi vint à Versailles
Chasser par bois et *par broussailles*....

Cette rime qui revient alors à plusieurs reprises est

caractéristique; un peu plus loin (novembre 1654), il nous est dit que

> Le roi...
> Fut en son château de Versaille
> Faire joyeusement ripaille.

Il paraît que le mot et la chose étaient nobles au grand siècle.

Mais peu à peu le roi embellit le château et les jardins de son père. En octobre 1663, Loret, racontant une excursion qu'il a faite à Versailles, parle déjà avec plus d'admiration :

> Vous verriez le subtil dédale
> De cette demeure royale,
> Du jardin les charmants attraits,
> Les belles chambres, les portraits, etc.

Vers 1663, aux chasses s'associent les fêtes :

> Le roi, le dauphin et les reines
> De lundi quittèrent Vincennes
> Pour Versaille, autre charmant lieu
> Qui me plaît bien, ma foi de Dieu!
> Où les chasses, les exercices,
> Qui de plusieurs font les délices,
> Les concerts, les banquets friands,
> Les jeux et spectacles riants,
> Comme passe-temps nécessaires
> Succèdent aux soins des affaires.

Arrive enfin la grande fête de 1664, et l'enthousiasme s'élève ou du moins s'allonge :

> Là, durant ces jours de printemps,
> On doit si bien passer le temps,
> Que les délices tant prisées
> Des précieux Champs-Elisées,
> L'imaginaire paradis
> Des poètes du temps jadis,

N'étaient que pures bagatelles
Auprès de cent choses fort belles
Qu'au susdit Versailles verront
Les heureux qui s'y trouveront.
Mais, las ! notre muse de balle
N'aura point part à ce régale,
Car pour illec me transporter,
Pour y séjourner et giter,
A moins que coucher sur la dure,
Je n'ai ni chambre, ni voiture,
Et mon âge ne permet pas
Que je fasse à pied tant de pas,
Ni de dormir dessus des selles,
Sur des bancs ou sur des bancelles.

Loret cependant ne peut résister à l'envie qu'il a de voir les divertissements, et il part pour Versailles :

Je pris un cheval de louage
Et fis un dessein courageux
De voir ces pompes et ces jeux ;
Mais de ce beau château l'entrée
Ne fut point par moi pénétrée !
Dès la première ou basse cour,
Un Suisse m'arrêta tout court ;
Humble, je fis le pied derrière,
Mais il me dit à sa manière,
D'un ton qui n'était pas trop doux :
« *Oh ! par mon foi, point n'entre fous,* »
Si bien qu'avec plus de trois mille
Tant des champs que de cette ville,
Qui furent, non pas sans émoi,
Rebutés aussi bien que moi,
De loin les maisons regardâmes
Et soudain nous rétrogradâmes,
Grinçant cent et cent fois les dents
De n'avoir pas entré dedans.

Cette déception ne brouille pas Loret avec le château, car, quelques jours plus tard, à l'occasion d'une visite

du cardinal Chigi, son élan descriptif repart d'une vigueur toute nouvelle :

Le neveu de sa Sainteté
Fut se promener à Versailles
Maison de chasse et de repos,
Maison d'ébats et de campos,
Maison qui n'est pas spacieuse
Mais tout à fait délicieuse,
Maison d'une exquise beauté,
Maison d'hiver, maison d'été,
Maison enfin, en bon langage
Et de plaisance et de ménage.
Ce cardinal, certainement,
En admira le bâtiment,
Les cours, les chambres et les salles,
Toutes belles, toutes royales,
La quantité des orangers,
Les prés, les bois et les vergers,
Les palissades, les allées,
Parfaitement bien égalées,
Le parc, la merveille des parcs,
Qui d'or vaut des milliers de marcs,
Bref la grande ménagerie
Qu'on peut nommer sans flatterie
La plus belle de l'univers..., etc.

A partir de cette époque, les descriptions deviennent intarissables. Elles remplissent parfois des numéros entiers.

. . . . . Jeudi, notre reine excellente,
Fut, aux fanfares des clairons,
Avec les tymbaliques sons,
Trouver le monarque à Versaille,
Où déjà le printemps émaille
Les parterres de mille fleurs
Qu'il peint de diverses couleurs...

. . . . . Le roi... l'autre samedi,
De Saint-Germain vint à Versailles

Où l'on trouve perdrix et cailles,
Et dans ce lieu délicieux,
Notre cour s'ébaudit des mieux :
La ramasse (1), l'escarpolette,
Le volant avec la raquette
Et d'autres petits jeux nouveaux,
La chasse, le vol des oiseaux,
Et, le plus souvent, des cœurs mêmes,
Sont là les délices suprêmes
Que l'on goûte à ce renouveau !...

Au mois de mai 1666, on soupe en plein air :

. . . . . La Cour vint dimanche à Versailles,
Et là, comme à des épousailles,
Mais des épousailles de dieux,
Un souper tout délicieux
Se fit entre les palissades
Et même aux douces sérénades
De mille choristes ailés
Qui couchent là tout habillés.

Les fêtes de 1668 renouvellent les étonnements et les énumérations de 1664 :

. . . . . Dans le parc de ce beau Versailles,
Qui n'est pas un lieu de broussailles,
Mais le palais le plus riant,
Où du couchant à l'orient,
Les claires et pures Naïades,
Les gaies et vertes Driades,
La jeune Flore et les Zéphirs,
Les Amours, les Jeux, les Plaisirs,
Les labyrinthes, la verdure,
L'art en un mot et la nature,
Fassent par leurs beaux agréments
Le doux charme de tous les sens;
Là, dis-je, où le Ciel à la Terre
Ses plus chères faveurs desserre,

(1) Divertissement alors à la mode. C'était une espèce de montagne russe. Celle de Versailles fut faite pour M^lle de La Vallière.

On vit lundi ce que les yeux
Ne peuvent voir que chez les dieux !... Etc., etc.

Je ne peux laisser se dérouler tout entier l'interminable chapelet de rimes ; j'en ai cité assez, sinon trop, pour bien faire reparaître devant l'imagination le Versailles d'alors.

Toutes ces admirations et ces génuflexions se résumèrent pour ainsi dire officiellement dans un poème lu à l'Académie française, et qui cette fois fit scandale. Le 27 janvier 1687, Charles Perrault, auteur des *Contes de fées*, homme de beaucoup d'esprit du reste, lut son poème sur le *Siècle de Louis XIV*, où il mit sans façon toutes les œuvres de son temps bien au-dessus de ce que l'antiquité avait produit de plus parfait. Ce jour-là fut rallumée, et par ce poème même, la grande querelle des anciens et des modernes, si finement racontée par le charmant écrivain que j'ai eu l'inappréciable avantage d'avoir pour maître : Hippolyte Rigault. Dans ce poème, qui fit bondir Boileau et sourire Racine, Versailles tenait sa place à titre d'argument décisif propre à démontrer avec évidence que le XVII^e^ siècle valait bien le siècle d'Homère et de Phidias pour l'architecture, la sculpture et l'art des jardins. Après avoir raillé les défauts de certaines statues antiques, après avoir dit que toutes les admirations pour ces chefs-d'œuvre cassés n'étaient que routine, Perrault leur opposait les statues toutes neuves du parc, et surtout les statues de Girardon, de la grotte de Thétis. Aujourd'hui, dit-il, on ne fait pas grande attention à ces statues, on les regarde avec assez d'indifférence :

Mais que n'en diront pas les siècles éloignés
Lorsqu'il leur manquera quelque bras, quelque nez !...

Et pris d'un accès d'enthousiasme, il s'écrie :

Allons sans différer dans ces aimables lieux,
De tant de grands objets rassasier nos yeux !
Ce n'est pas un palais, c'est une ville entière,
Superbe en sa grandeur, superbe en sa matière :
Non ! c'est plutôt un monde, où du grand univers
Se trouvent rassemblés les miracles divers.
Je vois de toutes parts les fleuves qui jaillissent
Et qui forment des mers des ondes qu'ils vomissent :
Par un art incroyable, ils ont été forcés
De monter au sommet de ces lieux exhaussés,
Et leur eau, qui descend aux jardins qu'elle arrose,
Dans cent riches palais en passant se repose.
Que leur peut opposer toute l'antiquité
Pour égaler leur pompe et leur variété !

Les dernières limites de la louange semblent atteintes. Pas encore, car voilà Bossuet qui, en qualité de théologien monarchique, vient établir, avec son imposante autorité, que la construction de ces palais immenses et de ces jardins splendides est une nécessité dogmatique, et qu'elle est dictée par les Livres saints ! Dieu lui-même, il y a des siècles, a ordonné la construction de Versailles ! C'est au dernier livre de sa *Politique tirée de l'Ecriture Sainte* que le grand évêque a remercié pour ainsi dire les jardins de Louis XIV des ombrages qu'ils avaient prêtés à ses méditations, en les consacrant à l'aide de la Bible. Appuyé sur des textes précis, qu'il cite exactement, fort de l'exemple de Salomon, le Louis XIV juif, Bossuet démontra gravement que les « *dépenses de magnificence* » sont indispensables à la vraie monarchie, et il travailla à retrouver dans Jérusalem tout ce qu'il avait vu à Versailles ; il réussit tout à fait, car il y retrouva non-seulement les galeries resplendissantes, les trônes éclatants, mais même les écuries monumentales de la place d'Armes ; la Bible parle en effet ex-

pressément pour les rois de « *lieux destinés aux équipages, où les chevaux, les chariots, les attelages étaient innombrables.* » Le château de Versailles et ses splendeurs sont donc pour ainsi dire sanctifiés par les paroles de l'Esprit saint. La Fontaine aurait dit qu'on ne s'attendait guère à le voir en cette affaire (1).

Par un juste retour, à l'éloge sans frein allait bientôt succéder la critique sans mesure.

Sous Louis XIV même, quelques voix sévères et judicieuses avaient fait pressentir un revirement complet de l'opinion. Saint-Simon avait toujours parlé de Versailles avec une haine mêlée de mépris; dans ses mémoires, sa verve abondante et passionnée a partout commenté le joli mot du duc de Créqui : *Versailles n'est qu'un favori sans mérite.* Selon l'impitoyable satirique :

« Versailles est le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux..... Louis XIV s'y est plu à tyranniser la nature; il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé... Du côté de la cour, l'étranglé suffoque; du côté du jardin, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on y croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore (2). La chapelle, qui l'écrase, (parce que Mansart voulait engager le roi à élever le tout d'un étage), offre la triste représentation d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est exquise, l'ordonnance nulle... » Quant aux jardins, « leur magnificence étonne, mais le plus léger usage en rebute... On y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre par une vaste zône torride (la terrasse) au bout de laquelle il n'y a plus qu'à

(1) Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, écrit pour l'éducation du Dauphin, Bossuet avait déjà vanté la magnificence de David. Il tenait à bien défendre son élève contre toute velléité de simplicité bourgeoise.

(2) La plupart des critiques, depuis l'abbé Laugier jusqu'à Quatremère de Quincy, ont confirmé ce jugement de Saint-Simon.

monter et à descendre, et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe (1) y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées, et ramassées de toutes parts, les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut cependant beaucoup ménager, sont incomparables, mais, de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit... On ne finirait pas sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher..., etc. »

Colbert, désolé de voir les millions s'engloutir au fond de ces bassins et s'évaporer avec ces jets d'eau, partageait les idées de Saint-Simon, et, en 1665, il avait osé écrire à Louis XIV lui-même : « Quelle pitié si le plus grand des rois devait être mesuré *à l'aune de Versailles!* » La Bruyère n'a eu également que du dédain pour ces parterres où il a si souvent promené sa tristesse contemplative, et son dédain, il l'a exprimé par cette réflexion d'une si sombre amertume :

« Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir les terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler une orangerie; mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, leur curiosité ne s'étend pas jusque-là. »

Une autre fois, après avoir entendu des courtisans oisifs et vains parler sottement des ouvriers qui travaillaient jour et nuit, et depuis des années, à ces intermi-

(1) « Ce qui s'emporte des pierres en les taillant, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. » (*Dictionnaire de l'Académie.*)

nables bassins de marbre, deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui, il écrivait cette pensée où se trahit sa sympathie profonde pour le peuple :

« Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme, qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre : cela est bien simple, c'est bien peu de chose. Il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont parfaitement inutiles, et qui passent le jour à ne rien faire : *c'est encore moins que de scier du marbre.* »

Quelle sobre et puissante éloquence dans cette ironie à deux tranchants !

A Saint-Simon, à Colbert, à La Bruyère, se joignait aussi un évêque, pour répondre en égal à Bossuet; cet évêque, c'est l'adversaire habituel de Bossuet, Fénelon, qui bâtissait Salente avec l'antithèse de Versailles. Dans cette ville, toute « magnificence, » bien loin d'être recommandée, est au contraire absolument interdite au prince, et l'on sent que Fénelon a fait l'énumération de toutes les splendeurs qu'il défend à son roi idéal en regardant Versailles. Il faut savoir d'autant plus de gré à Fénelon de sa sévérité, qu'il est un des très rares habitants du palais qui ait eu alors une émotion artistique vraie devant ces statues copiées de l'antique, dispersées dans le parc. Un de ses dialogues nous montre son émotion, dans cette langue délicieuse, si pénétrante dans sa douceur, qui caresse l'âme en même temps que l'oreille : vrai fleuve de lait qui coule sur un lit de marbre blanc (1). Mais en dépit de ces fluides harmonies de

(1) *Chromis et Mnasile.* Le duc de Bourgogne, son élève, faisant sa rhétorique, prenait pour sujet d'amplification la peinture du grand Trianon, et le comparait à Tempé, à Baïes, à Paphos, à Tibur, à Hybla, à Pestum, etc. C'est de la littérature de prince : elle a pour mérite principal de rétablir l'égalité de ces créatures privilégiées avec les plus simples des mortels.

son style, Fénelon disait déjà tout ce que le XVIII^e^ siècle allait répéter.

Le roi de ce siècle nouveau, Voltaire, obéit d'abord à la tradition élogieuse. Chargé d'écrire pour la cour un opéra (qui fut joué à la salle du Manége des Grandes-Ecuries), il fait descendre « le Dieu de la lumière » dans le palais de Louis XIV comme dans

> Le plus beau séjour
> Qu'il puisse contempler en sa vaste carrière.

Mais plus tard, écrivant *le Temple du goût*, plus libre de dire ce qu'il pense, il nomme la chapelle du château.

> Un colifichet fastueux
> Qui du peuple éblouit les yeux
> Et dont le connaisseur se raille.

Et il demande même que les plus belles statues du parc soient transportées à Paris, pour être vues de tous, et ne pas servir au plaisir d'un seul. L'idée de l'*utilité publique* commence à se faire jour et à établir sa prééminence sur l'idée de la *majesté royale :* Fénelon l'emporte sur Bossuet. Il l'emporte si bien, que le sage et modéré Montesquieu a sur ce sujet un mot presque violent : « *Je hais Versailles*, dit-il, tout le monde y est petit ! » Son Persan ne jette sur l'œuvre de Louis XIV qu'un coup d'œil dédaigneux; ce qu'il éprouve, c'est de la surprise sans admiration, et il fait simplement cette remarque finement satirique : « Il y a plus de statues dans les jardins de ce palais que de citoyens dans une grande ville. » Le bon abbé de Saint-Pierre, avec sa rudesse naïve et lourde, dit crûment : « La construction des énormes bâtisses de Versailles est une faute très considérable contre le bon sens et une grande injustice contre le peuple. »

L'Encyclopédie ne consacre un article à Versailles que pour en parler avec colère. Sébastien Mercier, écho trivial, mais fidèle, des murmures de la rue, décrivant dans une espèce de vision ce qui se passera en 2440, montre comme incident final de son tableau l'ombre de Louis XIV pleurant sur les ruines de Versailles, et disant : « Ici a coulé un fleuve de larmes pour composer ces bassins dont il ne reste aucun vestige. »

Cette même prédiction anti-monarchique avait été faite dès le début du XVII[e] siècle ; un poète avait dit :

Tous ces bâtiments admirables,
Ces palais partout si vantés
Et qui sont comme cimentés
Du sang des peuples misérables,
Enfin, tous ces augustes lieux
Qui semblent faire autant de dieux
De leurs maîtres superbes,
Un jour, trébuchant avec eux,
Ne seront sur les herbes
Que de grands sépulcres affreux !...

On ne devinerait guère l'auteur de ces vers : c'est Racine lui-même. Avant d'être le modèle du courtisan, Racine avait été l'habitant et le poète des solitudes de Port-Royal, et il avait écrit en ce temps de sincérité cette strophe séditieuse, qu'il avait certainement oubliée le jour où il partagea la promenade et les admirations de La Fontaine. La même pensée était du reste exprimée aussi par un de ses contemporains, alors bien plus illustre que lui, le P. Le Moine. C'est en parlant du luxe des palais princiers que le brillant et extravagant jésuite trouvait les seuls vers que le temps ait respectés dans son œuvre :

Ces cages, qui sont si basses, si petites,
Se bâtissent du sang des nations détruites;

Il y faut épuiser la nature et les ans;
Il y faut consumer des peuples d'artisans;
Et ces vastes pays d'azur et de lumière,
Tirés du sein du vide et formés sans matière,
Arrondis sans compas, suspendus sans pivot,
Ont à peine coûté la dépense d'un mot.

Nous sommes ici bien loin de M. de Saint-Aignan, et ce fragment atteste une fois de plus que dans toute époque, en cherchant un peu, on trouve toujours l'expression des opinions et des sentiments les plus opposés, les plus contradictoires. Les idées triomphantes ne triomphent jamais si complètement qu'une voix ne s'élève quelque part pour les démentir.

Aux reproches que le XVIII^e^ siècle lança contre les créations de Louis XIV, au nom de la raison politique, se joignirent d'autres attaques encore plus vives au nom même de l'art des jardins. Mais ces attaques doivent moins nous inquiéter comme Versaillais, car elles eurent pour résultat de reporter sur le petit Trianon tous les enthousiasmes, tout le lyrisme jusque-là réservés à l'œuvre de Le Nôtre. Le panégyrique poétique continue donc pour nous comme dans le siècle précédent, il a seulement changé d'objet : il s'est éloigné un peu du palais principal sans quitter notre Versailles.

C'est une lettre de la *Nouvelle Héloïse* qui donna le signal public de cette transformation du goût, favorisée par les dispositions du temps pour l'imitation de l'Angleterre. Longtemps l'Angleterre avait, elle aussi, eu le culte de la symétrie, qu'elle avait même poussé bien plus loin que nous. Ce qu'on reproche toujours avec le plus d'ironie à Le Nôtre, c'est d'avoir taillé arbitrairement des ifs et des buis; le reproche est bien injuste, car au contraire, Le Nôtre, sur ce point, a été un réfor-

mateur. Il a exclu sévérement de ses jardins les fantaisies de ce genre qu'on trouvait alors partout, et dont Addison et Pope se sont moqués dans leur pays. Dans toute l'Europe, on trouvait les arbres verts découpés en oiseaux, en chasseurs, en navires, en instruments de musique, etc. Ces puérilités remontaient à la plus haute antiquité. Pline les avait admises dans ses domaines. Le goût pur de Le Nôtre les fit disparaître. Son génie a en effet les qualités qui recommanderont toujours l'art de son siècle : il aime la régularité, l'unité majestueuse, la richesse, mais aussi le bon sens et la raison. Le Nôtre a exactement les mérites de Boileau. Au XVII^e^ siècle, le petit-fils de Henri IV, le joyeux et inventif Dufresny, avait proposé à son cousin Louis XIV d'entourer son palais d'un jardin irrégulier; le solennel souverain avait refusé, non sans quelque raison. L'idée pittoresque de Dufresny reparut en France au XVIII^e^ siècle, revenant d'Angleterre, où elle s'était développée jusqu'à l'abus; l'excès de désordre pittoresque avait succédé à l'excès de symétrie architecturale. Chez nous, le jardin irrégulier eut le bonheur d'avoir parmi ses premiers défenseurs Jean-Jacques Rousseau, qui en donna les vraies lois. En décrivant avec son éloquence entraînante les jardins de Clarens, plantés et distribués par Julie, Jean-Jacques Rousseau décida une révolution, qui était le prélude léger de changements bien autrement redoutables. Le principe de la réforme prêchée par le romancier-philosophe, c'était, en cela comme pour tout le reste, le retour à la nature, la haine du factice, de la régularité forcée :

« Ah ! si un architecte entrait dans le jardin de Julie, les belles allées qu'il ferait percer ! les belles charmilles bien dessinées, bien équarries, bien contournées ! les beaux gazons ronds, carrés, échan-

crés, ovales! les beaux vases de bronze... Quand tout cela sera exécuté, il aura fait un très beau lieu dans lequel on n'ira guère, et dont on sortira pour aller chercher la campagne!... La nature ne plante rien au cordeau! Que signifient ces allées si droites? N'est-il pas plaisant que les prétendus gens de goût, comme s'ils étaient déjà las de la promenade en la commençant, affectent de la faire en ligne droite pour arriver plus vite au terme? »

Et à cette peinture du trop régulier Versailles, il oppose le désordre charmant des bosquets de Clarens :

« Je suivais des allées tortueuses et irrégulières, bordées de bocages fleuris, couverts de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de clématite... ces guirlandes semblaient jetées négligemment d'un arbre à l'autre, comme j'en avais remarqué quelquefois dans les forêts, et formaient sur nous des espèces de draperies... toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles... etc. »

Voilà Trianon décrit d'avance et par un grand poète; en même temps, pour la première fois, toutes les humbles plantes des bois, tout le petit peuple du monde végétal entre avec éclat dans la littérature, introduit par le génie de l'éloquence (1).

Il ne faudrait pas croire pourtant que le XVII^e^ siècle ait été, en face de la nature, étranger à ces émotions tendres et simples aimées de Saint-Preux et de tous ses élèves. Ce qui se modifie aux différentes époques, ce sont bien moins les goûts que les moyens par lesquels on cherche à les satisfaire. En 1669, M^lle^ de Scudéry, se promenant dans le parc de Le Nôtre, y avait, elle aussi, découvert des vues agrestes, des solitudes « *sauvages* » et des lieux « *propres à la rêverie mélancolique* (2). » Cha-

(1) Voir dans l'*Essai sur J.-J. Rousseau* de Bernardin de Saint-Pierre, une conversation sur ce même sujet.

(2) *Célanire*, pages 27, 43, 89.

que siècle, en effet, éprouve à peu près les mêmes sentiments, mais à l'aide de sensations différentes. Ces sensations différentes réagissent à leur tour, et donnent aux sentiments plus ou moins de profondeur et de fécondité.

De la lettre si persuasive de Saint-Preux à Julie, sortit très vite toute une bibliothèque consacrée à la commenter, à la développer. Jamais dans notre pays on n'avait tant écrit sur les jardins, et c'était toujours pour faire la satire, en prose ou en vers, du parc de Versailles, qui payait pour Louis XIV. Il y a parfois bien de la déclamation bizarre dans ces théoriciens prétentieux et systématiques. Watelet, de l'Académie française, déclare solennellement que « *le mécanique ne doit pas l'emporter sur le libéral.* » M. de Girardin, alors simple vicomte d'Ermenonville (ce nom dit tout), déclare que « Le Nôtre a *massacré la nature :* il a inventé l'art de s'entourer à grands frais d'une enceinte d'ennui. » Dans l'exposé de sa théorie, il divise les eaux des jardins en cinq classes, parmi lesquelles il y a la classe des « *cascades suaves!* »

Les poètes firent bien vite écho à ces théoriciens si exagérés et si faux. Le plus célèbre lyrique du siècle, Lebrun, surnommé sans ironie le Pindarique, s'écriait, dans une de ses odes les plus célèbres, *le Triomphe de nos paysages :*

> **Hebé, plus fraîche et moins ornée,**
> **Plaît mieux que l'auguste Junon :**
> **Versailles, ta pompe étonnée**
> **Cède aux grâces de Trianon !**
> **Oui, tes fastueuses merveilles**
> **Epuisèrent les doctes veilles**
> **Des arts soumis à tes désirs...**

Ce n'était pas très clair, mais c'était une « ode pindarique. »

Louis te combla de largesses :
Tu me présentes des richesses,
Et mon cœur cherche des plaisirs !...

L'ami de Voltaire et de Mme du Châtelet, le froid Saint-Lambert, poète et colonel, racontait ainsi dans son poème des *Saisons* une courte visite à Versailles :

Là, j'admire un moment l'ordre, la symétrie,
Et ce plaisir d'un jour est *l'ennui de la vie!*

Un autre poète non moins noble, le marquis de Lezai-Marnesia, poète et capitaine, faisait chorus à Saint-Lambert dans son *Essai sur la nature champêtre :*

Un goût pur et craintif guida toujours Le Nostre :
N'abandonnant jamais sa règle et son niveau
Il sut tracer un plan et non pas un tableau...
Prolongés longuement sur des plaines sablées,
Mutilés, asservis, étendus en allées,
Les arbres sous sa main courbèrent leurs rameaux ;
Il défendit au jour de percer leurs berceaux.
Le Nostre aligna tout dans le parc de Versailles,
Et Le Nostre enferma *l'ennui* dans ses murailles :
Digne artiste des rois, sa verve sans élans
Contraignit la nature à gémir sous ses plans !

M. le comte de Boufflers, poète et colonel, s'écrie avec toute l'irritation dont est capable un homme aussi bien élevé :

Pourquoi contraindre la nature ?
Laissons respirer le printemps!
Quelle étonnante barbarie
D'asservir la variété
Au compas de la symétrie !

Le galant abbé de Bernis lui-même se servait de sa petite flûte pour siffler le malheureux Le Nôtre :

. . . . . Le ruisseau
Qui du voile des cieux réfléchissait l'azur,
Captif dans un bassin de marbre et de porphyre,
N'est plus ni si clair ni si pur !...

Enfin le chevalier Bertin, poète et capitaine, écuyer du comte d'Artois, protégé de Marie-Antoinette, consacrait au petit Trianon toute une *Elégie*. La Fontaine, dans *Psyché*, nous a tracé un croquis du jardin de Louis XIV à son origine ; Bertin, dans son *Elégie*, nous a laissé de même un dessin complet de Trianon, pris d'après nature, quand ce jardin était dans toute sa fraiche nouveauté. A ce titre, cette pièce est curieuse, elle forme comme le pendant, à un siècle de distance, des descriptions de La Fontaine, et elle mérite, au moins en partie, d'être reproduite ici :

J'ai vu ce désert enchanté
Dont le goût même a tracé la peinture ;
J'ai vu ce jardin si vanté,
Ou l'art, en l'imitant, surpasse la nature !
O Trianon, puissiez vous des hivers,
Ne ressentir jamais les glaces rigoureuses !
Aimable Trianon, que de transports divers,
Vous inspirez aux âmes amoureuses !...
J'ai cru voir, en entrant sous vos ombrages verts,
Le séjour des ombres heureuses.
Quel magique pouvoir de sites gracieux
A décoré soudain ces fertiles campagnes,
Et dans un cadre étroit, pour le plaisir des yeux,
A creusé des vallons, élevé des montagnes,
Et fait naître un palais de leurs fronts sourcilleux ?
Disparaissez, fabuleuses retraites
D'Alcinoüs et de Sémiramis,
Prodiges nés du cerveau des poètes
Et dans leurs vers menteurs jusques à nous transmis !
Disparaissez, monuments du génie,
Parcs, jardins immortels que Le Nostre a plantés !
De vos dehors pompeux l'exacte symétrie
Etonne vainement mes regards attristés :
J'aime bien mieux ce désordre bizarre
Et la variété de ces riches tableaux
Que disperse l'Anglais d'une main moins avare !

Du haut du belvéder mon œil au loin s'égare
Et découvre les bois, la verdure et les flots.
Là, parmi des rochers d'inégale structure,
Que Neptune a produits d'un coup de son trident,
Un torrent écumeux tombe et roule en grondant,
Et forme aux pieds des monts un lac en miniature.
Ce lac, ces monts sacrés sont au dieu de Délos.
Voici le frais Hémus et le riant Ménale ;
De ce nouveau Tempé le tortueux dédale
Sert d'asile à l'enfant qui règne dans Paphos.
O vous qui craignez son empire,
Fuyez, fuyez ; l'amour anime ces beaux lieux :
Dans ce vallon délicieux
C'est lui qu'avec l'air on respire !...
Vois ce ruisseau qui, dans sa pente
Mollement entraîné, murmure à petit bruit,
Se tait, murmure encor, se replie et serpente,
Va, revient, disparaît, plus loin brille et s'enfuit,
Et, se jouant dans la prairie,
Parmi le trèfle et les roseaux ;
Sépare à chaque instant ces bouquets d'arbrisseaux
Qu'un pont officieux à chaque instant marie.
Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés des bouts de l'univers :
La persicaire rembrunie
En grappes suspendant ses fleurs ;
Le tulipier de Virginie
Étalant dans les airs les plus riches couleurs ;
Le catalpa de l'Inde, orgueilleux de son ombre ;
L'érable précieux, et le mélèze sombre,
Qui nourrit les tendres douleurs ?...
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux ;
L'écorce où pend la cire et l'arbre de Judée,
Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux ;
Le cityse fragile y boit une onde pure,
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
Ploie, en dais arrondi, ses flexibles rameaux.
O champs aimés de Flore, ô douce promenade,
Que vous flattez mon cœur, mon esprit et mes yeux !...
O champs aimés de Flore, ô douce promenade,

Oui, vous êtes l'asile et l'ouvrage des dieux !
Mais à travers ces bois religieux,
Quelle élégante colonnade
En marbre blanchissant s'élève dans les cieux ?..,
C'est le *temple d'Amour*, c'est l'enceinte sacrée
Que réserve à son fils *la Reine de ces lieux !*
Deux saules chevelus en défendent l'entrée
A tout mortel audacieux !...
De l'enfant sur l'autel respire la statue...
C'est lui-même !... On le voit, foulant un bouclier
Et le casque d'Alcide et sa lance rompue,
Courber en arc poli sa noueuse massue,
Et d'un souris malin déjà nous défier.
A l'approche du sanctuaire,
Saisi d'un tremblement heureux,
Trois fois du marbre saint j'ai baisé la poussière,
Et fait fumer trois fois un encens précieux :
Puis, couronnant ses beaux cheveux
D'un feston de myrte et de lierre,
Aux pieds du dieu charmant j'ai déposé mes vœux
Et fait tout bas cette prière :
Amour, Amour, éternise mes feux !... etc.

Vénus-Antoinette avait succédé pour les poètes de Versailles à Apollon-Louis.

Rousseau, Gessner, Florian et leurs idylles, Marmontel et sa bergère des Alpes, avaient donné un mot d'ordre si impérieux, que ce mauvais sujet d'abbé de Voisenon lui-même se croyait obligé de feindre un amour subit pour « la nature champêtre. » Il oubliait qu'il avait dit dans un moment plus sincère :

Célèbre qui voudra sur les tendres pipeaux,
Et le bêlement des troupeaux,
Et le ramage des oiseaux,
Et le murmure des ruisseaux :
Je bâille, quand je vois la nature naïve !

Malgré cet aveu du cœur, l'abbé plus que mondain n'en fit pas moins, comme un autre, son épigramme

obligée contre les jardins réguliers, se souciant peu de la symétrie de ses opinions.

Le vrai chef de cette école que l'on pourrait appeler l'école de Trianon, composée d'abbés musqués et d'officiers coquets, poètes qui croyaient être simples, et s'imaginaient aimer le naturel, c'est l'abbé Delille, celui que Rivarol appelait « papillon en rabat » et dont M. Villemain, après Joseph Chénier, a si bien dit qu'il n'avait jamais vu la campagne qu'à travers la fenêtre d'un salon. Son poème des *Jardins* a du moins le mérite de défendre adroitement le « genre libre » sans être trop injuste pour le « genre régulier. » Il rend un timide hommage à Versailles, en disant, avec un soupir de commisération :

Les rois sont condamnés à la magnificence !

Il ose même ajouter :

Je ne décide point entre Kent et Le Nostre.

Mais, en réalité, toutes ses affections et toutes ses descriptions sont pour les jardins qui ressemblent à Trianon et à Montreuil, ce jardin de M^me^ Elisabeth, placé vers le milieu de l'avenue de Paris, et sur lequel il a écrit ce joli vers :

Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil.

Delille donnait les raisons de ses préférences avec son élégance trop ingénieuse :

Des ornements de l'art l'œil bientôt se fatigue,
Mais les bois, mais les eaux, mais les ombrages frais,
Tout ce luxe innocent ne fatigue jamais.
Aimez donc des jardins les beautés naturelles :
Dieu lui-même aux mortels en traça le modèle :
Regardez dans Milton !

Nous avons entendu Bossuet nous affirmer que la Bible recommandait à Louis XIV de construire ses grandes écuries; voilà maintenant Delille qui nous assure que le *Paradis terrestre* était un jardin anglais!

Dans cette longue bataille entre Versailles et Trianon, à côté de l'aimable abbé Delille, parmi les aides-de-camp les plus dignes de servir sous un tel général, il faut distinguer un des hôtes favoris de la petite cour ou plutôt de la bergerie de Marie-Antoinette : le brave et pétillant prince de Ligne. Lui aussi a écrit son panégyrique de Trianon, et c'est un de ceux qui peuvent encore le mieux se lire : « Les trois Grâces, dit-il, réunies en uno seule divinité, ont travaillé au petit Trianon; on y respire l'air du bonheur et de la liberté; on se croit à cent lieues de la cour... Toutes les formes sont agréables : tout y est parfait et juste. » Quant à Versailles, il le trouve, comme tout son siècle, « mortellement triste; » ce qui le console, c'est que si les vieilles charmilles sont bien *fatigantes*, elles sont heureusement très *fatiguées*. Ailleurs, parlant des ifs, des pyramides de buis, il dira : « Tout cela est relégué dans les couvents : en détruisant les cloîtres, on détruira du même coup *les préjugés en religion et en jardins.* » A ces rapides bons mots d'une impertinence si preste succède, comme péroraison obligée, une espèce d'hymne ému; l'imitateur de Voltaire s'efface pour céder la parole au disciple de Jean-Jacques, qui adresse un appel chaleureux aux « âmes sensibles, » les conjurant d'avoir pitié du paysan et de ses misères, qu'il faut faire disparaître en allant désormais vivre à la campagne, où l'on tracera des jardins irréguliers tout en menant une existence plus régulière. « *Il n'est point de vertu*, dit le prince de Ligne, *que je ne suppose à celui qui aime faire des jar-*

dins ! » et le marquis de Lezai-Marnesia, que je citais tout à l'heure, dit de son côté : « Le goût si aimable et si pur de la campagne renaît pour les Français ; les riches deviendront jardiniers ! c'est là mon espérance ! »

En parcourant tous ces jolis volumes, écrits de 1760 à 1788, dus à des marquis, à des princes, qui se faisaient spontanément les disciples du fils de l'horloger suisse, on ne peut s'empêcher de ressentir une douloureuse pitié. Jamais la noblesse française n'avait été animée de dispositions plus bienveillantes pour les humbles, jamais non plus elle n'avait été plus gracieuse et plus spirituelle, et cependant elle allait être emportée en quelques instants et semée à tous les vents par l'orage populaire. Pourquoi ce désastre en apparence si immérité ? Tout ce que je viens de citer en donne l'explication : à la veille de 89, il n'aurait pas fallu que la noblesse française consacrât tant de temps et d'esprit à exposer et à discuter des théories sur les jardins. Il y avait des questions plus graves à agiter, mais devant ces grands problèmes son incurable frivolité était impuissante. Elle sentait bien qu'elle approchait fatalement d'un gouffre, et s'y laissait glisser en souriant et en badinant, n'aimant à s'entourer que d'images légères. Dans le style décoratif de cette époque, à la fin de Louis XVI, vous vous rappelez qu'on retrouve à chaque instant comme motif favori une urne entourée de guirlandes ; au détour des allées sinueuses de leurs jardins nouveaux, sur leurs jolies boiseries, ils se plaisaient à placer sans cesse ce décor, qui semble en effet le symbole de ces dernières années : c'est une image funèbre, un symbole de mort caché gaiement sous des fleurs épanouies. Ainsi en effet vivait cette société amollie. Ces hommes allaient se trouver en face de combats de géants à livrer, et ils s'étaient

appliqués à s'efféminer d'esprit, comme de costume et de visage. Tout n'était plus que paillettes, poudre et poésie légère. Certes, si l'antique monarchie avait pu être sauvée par des saillies et par de vagues élans d'humanité, une noblesse si pleine d'ingénieuse désinvolture et si prodigue de déclamations sentimentales eût à jamais écarté tout danger; mais pour diriger et contenir dans un large lit un aussi puissant et irrésistible courant d'opinion, il fallait des hommes d'Etat, et la Révolution éclata avec ses désordres, imputables en grande partie à ces grands seigneurs, qui se jouaient de tout et jouaient avec tout.

En un instant, Versailles et ses jardins passèrent de la vie la plus tumultueuse à l'abandon le plus désolé. Par un heureux privilége, pendant que tant de châteaux étaient incendiés et pillés, les châteaux de Versailles furent respectés. Les Versaillais, rendus très conservateurs par intérêt, empêchèrent à peu près toute dégradation. Un jour, il est vrai, un mot terrible fut prononcé par un commissaire de la République, père d'un peintre qui devait plus tard orner le palais d'un admirable chef-d'œuvre. Le conventionnel Charles Delacroix, envoyé à Versailles, avait dit: « *Il faut que la charrue passe ici.* » Mais c'était là sans doute une de ces phrases à effet que, moitié par adresse, moitié par faiblesse, on jette parfois à une foule furieuse pour satisfaire et apaiser ses appétits de brutalité. En fait, aucun désordre grave ne fut toléré, et dès qu'il fut bien évident par l'établissement de la République que la Cour ne reviendrait plus, on songea à tirer parti de ce palais, devenu provisoirement une espèce de magasin général.

Dès novembre 1792, un Versaillais, nommé **Duval**, avait adressé à la Convention une pétition fort bien

motivée, où il était dit que Versailles était tout désigné pour devenir la ville savante de la République, la capitale des beaux-arts et des sciences, l'*Oxford de la France*, le mot y est déjà. Le pétitionnaire traçait tout un plan d'organisation : les appartements abriteront les collections artistiques; dans le salon de la galerie des Glaces sera le lieu de réunion des savants; dans le salon de la Paix sera installée la Bibliothèque; dans la Chapelle sera le Conservatoire musical; sur le théâtre on jouera les belles tragédies lyriques de Gluck. Dans les Écuries sera installée une école d'équitation : tout est préparé, dit l'auteur, car « Versailles est la seule ville d'Europe qui puisse être assimilée aux belles villes de l'antiquité. »

Les vœux de cet excellent Versaillais ne furent pas exaucés; Versailles ne devint pas malheureusement l'Oxford français. La proposition avait cependant été convertie en décret; à deux reprises différentes, Barère et Couthon firent voter, par la Convention, la transformation du Château en établissement d'éducation (1). Ces sages décrets, comme tant d'autres du même temps, ne purent être mis à exécution. Mais si le palais ne retrouva pas, sous une forme toute nouvelle, la vie active qu'il avait perdue, l'abandon même et la tristesse lui donnèrent alors une poésie bien supérieure à celle que tous les efforts du luxe avaient jadis cherché à lui prêter. Cette époque de délabrement grandiose est celle qui pouvait le mieux entraîner l'esprit du contemplateur vers l'émotion et la rêverie; par bonheur, une des âmes les plus poétiques de notre âge reçut cette impression passagère et la traduisit en vers immortels. Dans l'automne de 1793, André Chénier vint passer quelques mois à

(1) Séances du 8 juillet 1793 et 5 mai 1794.

Versailles. Il était harassé de sa lutte courageuse et impuissante contre « *les bourreaux barbouilleurs de lois;* » il était d'autant plus désespéré des crimes dont on tachait la liberté, qu'il avait pour elle un plus enthousiaste et plus légitime amour. Humilié, dégoûté, entouré à Paris de haines sanguinaires, il avait cédé aux instances de sa famille, et avait quitté Paris pour se faire oublier et oublier lui-même. Il ne voulait plus désormais être qu'un poète, et, s'il se pouvait, un homme heureux par les affections dont il s'entourerait. Il choisit une petite maison en haut de la rue Satory, et c'est là qu'il écrivit son *Hymne sur Versailles*, un de ses chants les plus beaux, un de ceux où brille le mieux ce divin langage, « tout pénétré des grâces ioniennes, et qui mettait toutes les délicatesses helléniques aux lèvres de la poésie française rajeunie. » Ces adorables vers sont dans toutes les mémoires, mais j'ai été forcé de vous en citer tant de médiocres, que vous me pardonnerez bien de vous en relire quelques-uns de délicieux :

O Versaille, ô bois, ô portiques,
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois élysée embelli,
A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli !...

Les chars, les royales merveilles,
Des gardes les nocturnes veilles,
Tout a fui !... Des grandeurs tu n'es plus le séjour ;
Mais le sommeil, la solitude,
Dieux jadis inconnus, et les arts, et l'étude,
Composent aujourd'hui ta cour...

L'abandon, l'obscurité, l'ombre,
Une paix taciturne et sombre,
Voilà tous mes souhaits. Cache mes tristes jours,
Versaille, et, s'il faut que je vive,

Nourris de mon flambeau la clarté fugitive
Aux douces chimères d'amour !...

Ah ! témoin des succès du crime,
Si l'homme juste et magnanime
Pouvait ouvrir son cœur à la félicité,
Versailles ! tes routes fleuries,
Ton silence, fertile en belles rêveries,
N'auraient que joie et volupté.
Mais souvent tes vallons tranquilles,
Tes sommets verts, tes frais asiles,
Tout à coup à mes yeux s'enveloppent de deuil :
J'y vois errer l'ombre livide
D'un peuple d'innocents, qu'un tribunal perfide
Précipite dans le cercueil !

André Chénier ne se doutait pas que l'inspirateur des arrêts de ce « tribunal perfide, » Robespierre, avait, lui aussi, vanté un jour les vertes et paisibles retraites de Versailles. Refusant un siége de magistrat qui lui avait été offert par le vote des Versaillais, Robespierre leur écrivait, le 13 juin 1791 (1) : Je regrette mon refus, car « Versailles m'offrait une retraite paisible où j'aurais trouvé tous les avantages qui pouvaient flatter mon goût et *ma sensibilité!* »

Cet accès de sensibilité de Robespierre, rapproché d'un des derniers soupirs de sa victime, fait bien sentir toute la sinistre hypocrisie de l'envieux dictateur.

Le Directoire, comme la Convention, voulut donner une utilité publique aux vastes édifices que l'on continuait à entretenir coûteusement. Le 7 janvier 1797, dans un *message* aux Conseils, les directeurs disaient : « Le

(1) La publication de cette lettre, comme de tant d'autres documents curieux, est due à notre savant bibliothécaire, M. Le Roi. Dès qu'on écrit sur Versailles, on devient son tributaire, et, pour ma part, je lui dois et lui exprime ici de vifs remerciements pour les secours si utiles qu'il a bien voulu me prêter. (V. *Mém. de la Société*, t. II, p. 173, avec *fac-simile.*)

produit du domaine utile ne peut subvenir aux dépenses, et, pour y suppléer, il en coûte à la République une somme considérable par an... En général, les bâtiments, l'orangerie, sont bien entretenus. Le grand canal est en prairie; les bois ont été dévastés, les avenues sont dégradées, mais conservent encore leur air majestueux... Des ventes partielles ont déjà morcelé le parc... Ce serait à regret que le gouvernement verrait le vandalisme voter l'anéantissement de cet ensemble de chefs-d'œuvre. » Luneau de Boisgermain, plein de foi dans l'avenir du gouvernement, et peut-être pour lui donner plus de force, avait demandé que les directeurs eux-mêmes vinssent s'installer à Versailles « pour y être entourés, disait-il, d'une magnificence qui convient à sa grandeur et qui ne doit pas manquer à la majesté du peuple français. » La proposition n'avait pas été écoutée, et au lieu d'y mettre le Directoire, on y laissa installés, à un étage, un musée, et à l'autre une succursale des Invalides, ce qui inspira à un poète du temps ces vers que je cite, non comme vers, mais comme renseignements curieux :

Orgueilleux monument du faste de Louis...
Que ton sort est changé ! Sous tes lambris pompeux...
Où Vénus, pour régner, emprunta tour à tour
Les traits de Montespan, les traits de Pompadour,
Où, s'empressant de plaire à la belle Antoinette,
Les Grâces tous les jours venaient à sa toilette,
Je vois des grenadiers blanchis sous le harnois
Ronfler paisiblement dans l'alcôve des rois !...

Dans ce contraste des anciennes et des nouvelles destinées du palais, le jeune Chateaubriand, écrivant son *Génie du Christianisme*, trouvait l'occasion d'une de ces phrases d'une mélancolie sonore qu'il aimait tant : « Un siècle s'est à peine écoulé, dit-il, et ces bosquets, qui

retentissaient du bruit des fêtes, ne sont plus animés que par la voix de la cigale et du rossignol. Ce palais, qui lui seul est comme une grande ville, ces escaliers de marbre qui semblent monter dans les nues, ces statues, ces bassins, ces bois, sont maintenant ou croulants, ou couverts de mousse, ou desséchés, ou abattus... La noble misère du *guerrier* succède à la magnificence des cours ; des tableaux de miracles y remplacent des profanes peintures... Il est beau que les ruines du palais de Louis XIV servent d'abri aux ruines de l'armée, des arts et de la religion !... »

Les Versaillais, qui n'avaient pas les raisons de Chateaubriand pour aimer les antithèses brillantes, étaient moins satisfaits que lui de cette transformation du palais en caserne de vieux soldats, qui faisaient sécher sans façon leur linge aux balcons de Louis XIV. Les Versaillais, au fond, restaient toujours persuadés que Versailles devait être le siége, la résidence du gouvernement ; aussi, lorsque l'Empire fut proclamé, des poètes indigènes s'empressèrent de se prosterner devant Napoléon en demandant le rétablissement des anciennes mœurs monarchiques au profit de leur ville.

Sire, disait une de ces suppliques rimées, où la ville de Versailles prenait elle-même la parole :

Je viens mêler ma voix à des chants d'allégresse,
A l'amour, au respect élever des autels,
Et tomber aux genoux du plus grand des mortels !
Mais comment y paraître ?...
L'oserai-je ?...
Veuve après quinze hivers, je me soutiens à peine !
Des brigands, accourus des rives de la Seine,
Faméliques bourreaux, ont déchiré mon flanc (1),

(1) Pure calomnie ; on vient de voir que la République avait au contraire ordonné des travaux d'entretien ; mais ce genre de calomnie ne nuisait pas alors.

... Le temps m'a frappé de ses mains assassines,
Et montre avec orgueil mes superbes ruines...
Daignez me relever d'une main tutélaire :
Faites, par un hymen qui termine mes maux,
De la veuve des rois l'épouse d'un héros !...

On croirait entendre l'abbé Cotherel. C'est la même noblesse de style et de pensée (1).

Napoléon songea en effet à habiter le palais de Versailles et à coucher tous les soirs dans le lit de Louis XIV, mais après examen, le palais fut jugé beaucoup trop petit pour cette cour nouvelle. Napoléon voulait qu'on y trouvât « six logements de princes, douze de grands-officiers, et une cinquantaine d'autres. » L'espace et les finances se refusèrent à ces exigences. On se borna à un commencement de restauration. Lamartine a dit de Napoléon qu'il avait « recrépi » la vieille monarchie usée ; le même service fut rendu au palais qui avait abrité l'ancien régime ; le château de Versailles redevint une partie du décor qui entourait le nouveau trône. On lui rendit son caractère autant qu'il était possible. Les eaux recommencèrent à jouer régulièrement, et avec plus d'abondance même que sous Louis XVI, car pendant les dernières années de la monarchie, l'entretien du parc s'était ressenti des théories ennemies en faveur ; « Versailles, quand on examine ses bassins, a l'air de la décadence, » disait le prince de Ligne ; les conduites mal réparées ne donnaient plus, en 1788, que quelques jets d'eau bourbeuse. Si les bassins ne retrouvèrent pas les quatorze cents jets qui jaillissaient sous Louis XIV (2), on put cependant faire les honneurs de ces jardins aux

(1) *Journal de Seine-et-Oise*, 1806, page 47. L'auteur était « M. Labiche, secrétaire du cabinet de M. le préfet. »

(2) On n'en compte aujourd'hui que 460. Voir la *Notice*, si remarquable rédigée par M. E. Soulié.

rois de passage à Paris; le pape lui-même nous fit sa visite et vit le jeu des grandes eaux. Trianon, loué longtemps à un restaurateur qui y donnait des bals publics, fut rendu au Domaine. Cette renaissance des jardins de Versailles trouva son poète; malheureusement, ce n'est, comme le précédent, qu'un poète de département en quête de quelque gratification impériale :

Versailles, tu renais, ton château magnifique
Recouvre tout l'éclat de sa splendeur antique...
Le prince qui voit tout a fixé ses regards
Sur ce brillant palais si digne des Césars !...
Il ordonne qu'il vive ! Aussitôt l'industrie...
Etc., etc.

En même temps que la demeure de Louis XIV se relevait officiellement, la plupart des opinions littéraires et artistiques, que cette résidence avait vues naître et représentait, rentraient en grâce, et rien n'est plus curieux que d'observer ces relations et ces consonnances harmoniques d'idées en apparence très éloignées. Du temps de Louis XVI, sous l'influence anglaise, à la voix de l'auteur du *Contrat social*, aux approches de la révolution, on avait été avide d'indépendance, même dans le tracé des jardins, et Le Nôtre avait été honni. Sous Napoléon, restaurateur de la monarchie, Le Nôtre et les lignes droites, les dessins carrés, réguliers, retrouvèrent des défenseurs tout-puissants. Les habitudes monarchiques et le respect des charmilles reparaissaient en même temps.

Le poète en faveur, le poète impérial par excellence, c'était le classique Fontanes, qui continuait alors, mais en triomphant, la guerre qu'il avait commencée dès sa jeunesse. Le grand-maître de l'Université réhabilitait de haut Le Nôtre et criblait Trianon d'épigrammes :

J'aime, dût Girardin contre moi s'indigner,
Ces vieux parcs dont Le Nostre inventa l'ordonnance.
J'aime leur dessin pur et leur riche élégance...
Ces hauts murs de charmille à la verte fourrure,
Le sol, ce sable uni, cher aux pas du vieillard,
Et les bosquets en dôme arrondis avec art,
Qui jusqu'à l'horizon, sous leur voûte enfoncée,
Prolongent à la fois la vue et la pensée...
... Versaille étale au loin sa grandeur désolée :
Que d'un siècle immortel la splendeur y renaisse...
Beau siècle, est-on Français, lorsqu'on t'ose insulter !

En revanche, il dédaigne et raille

Ces thuyas, ces vernis, dont la Chine à grands frais
Pour orner Trianon dépouilla ses forêts :
Leur ombrage est stérile, et leur pompe étrangère
Loin du sol paternel en nos champs dégénère.

Si ces jardins tortueux viennent de Chine, ajoutait-il, ils sont jugés, car le Chinois est connu par son goût pour les monstres ; s'ils sont dus à Dufreny, comment accepter la création d'un fou ; s'ils viennent d'Angleterre, ils sont bien dignes du pays qui a produit l'informe Shakespeare, et Fontanes dit avec inquiétude : « Sans doute, ces amateurs de jardins du genre libre renverseront bientôt notre théâtre pour y substituer celui de Shakespeare. Ce jour prédit est attendu... » Et en effet, le traducteur de Shakespeare, Letourneur, qui venait d'introduire dans la langue le mot *romantique*, si gros de tempêtes, avait de plus traduit de l'anglais un *Essai sur les jardins*, comme s'il eût voulu montrer lui-même la parenté des deux transformations. Dans son traité sur la *Composition des paysages* (1), M. de Girardin s'était aussi emparé avec empressement du menaçant néologisme, en l'appliquant à la réforme qu'il recom-

(1) 1777.

mandait : « sans être farouche ni sauvage, la situation « *romantique* doit être tranquille et solitaire, afin que « l'âme puisse s'y livrer tout entière à la douceur d'un « sentiment profond. »

Vous voyez quelles proportions avait fini par prendre cette lutte entre les deux jardins ; elle s'associait aux débuts d'un grand combat littéraire, alors à peine naissant, et comptait pour champions les préparateurs les plus illustres du combat social qui allait éclater ; aussi il n'aurait pas fallu beaucoup pousser Fontanes pour lui faire dire que l'amour de Trianon conduisait tout droit à être non-seulement romantique, mais révolutionnaire et jacobin.

Cette vive querelle, qui a duré plus de cinquante ans, se répète et se prolonge, sous une forme amicale, dans plus d'une conversation de nos jours. Mais nous avons trouvé, je crois, la meilleure solution du problème, en nous promenant tour à tour au petit Trianon ou dans le parc, suivant notre disposition et l'allure de nos pensées. Le parc et Trianon répondent à des états d'âme différents que nous comprenons également bien, car tous tant que nous sommes, nous sommes éclectiques. Je n'y verrais pas d'inconvénients, si notre éclectisme, au lieu d'être la sagesse conciliante et cependant ardente dans ses convictions, n'était trop souvent la froideur et la terne indifférence. — Notre impartialité si paisible a encore d'autres causes. Comme l'a justement remarqué M. Soulié, une partie des différences qui existaient entre le parc et le Petit-Trianon a disparu depuis que la replantation faite sous Louis XVI, en 1775, a produit tous ses effets. On corrigea alors Le Nôtre selon les principes régnants. Une ligne d'arbres, placée dans chaque allée en avant des charmilles, diminua leur importance et

pour ainsi dire les dissimula. Placées au second plan, au lieu d'être au premier, privées d'air et de lumière, elles se rapetissèrent de plus en plus. Les larges voies ouvertes à plein ciel, les hauts et longs corridors verts se sont changés pour nous en avenues ombragées. Le parc est devenu une composition de demi-caractère, qui doit à Le Nôtre ses grandes lignes, sa physionomie majestueuse ; à Rousseau sa couleur, ses jeux d'ombre et de lumière, son clair obscur poétique.

Enfin et surtout nous avons fait cette grande découverte, c'est qu'il n'y a en définitive de naturel que la nature. Nous ne nous flattons plus d'enfermer le charme bienfaisant des champs ou la solitude éloquente des forêts entre quatre murs, quand même nous les couperions par des *ahahs*. On sait que tel était le nom donné aux fossés par lesquels l'anglais Bridgeman avait imaginé de remplacer les murs, pour ouvrir des perspectives sur les champs et sur les villages des environs. Les belles promeneuses du XVIII^e^ siècle, en arrivant sur le bord de ces fossés inattendus, poussaient quelquefois un petit cri d'effroi qui explique le nom de *ahah*. Au Petit-Trianon, où l'on avait complétement supprimé toute clôture visible, on avait encore bien plus *l'air* d'être à la campagne. Pour nous, que les murs existent ou non, que les eaux s'étendent en larges nappes immobiles, ou courent et frétillent en méandres capricieux, « qui ressemblent à des rivières comme deux gouttes d'eau; » que le sol soit « aplati à grands frais par le niveau de la monotone planimétrie, » comme disait M. le vicomte d'Ermenonville, ou soit au contraire exhaussé en monticules qui ressemblent à des Alpes de poche, nous savons que de part et d'autre il y a égale convention ; nous ne pouvons plus nous laisser prendre à nos propres créations; nous avons trop voyagé;

nous savons que tous ces parcs, quelque soit leur style, ne sont toujours que des citadins déguisés en paysans; ils jouent pour nous des pastorales diversement agréables, nous nous entourons avec plaisir dè leurs décors variés, mais nous avons sagement renoncé à y chercher la vérité. La vérité n'a pas besoin de jardiniers pour l'entretenir (1).

Je me hâte, pour arriver enfin à l'inauguration du Musée, date que je me suis fixée comme terme de ce voyage littéraire. Je laisse donc de côté bien des poèmes, connus ou ignorés, auprès desquels nous pourrions faire plus d'une station curieuse. Je ne vous parlerai ni de Legouvé, qui a répété Fontanes, ni de Casimir Delavigne, qui a écrit une élégie de collége, pas plus que je ne vous ai entretenus, pour les époques précédentes, de La Motte-Houdart (2), de Roucher (3), de Rosset (4), et de tant d'autres poètes de même rang qui ont dit leur mot sur Versailles. Vous me reprocheriez de vous citer les inepties d'un M. de Malpierre, auteur d'un poème épique sur *Pharamond*, et qui, en 1814, dans le parc même, présenta à Alexandre de Russie un madrigal où Louis XIV s'humiliait devant l'autocrate russe. J'aime mieux encore l'enthousiasme original du chantre de

(1) Les grands jardins de Paris dessinés récemment, appartiennent tous au genre irrégulier, mais des voix se sont élevées pour demander que l'on s'inspirât parfois des idées de Le Nôtre, en plaçant à propos « quelques terrasses, quelques fontaines. » M. André Lefèvre a reproduit en 1868 les idées émises dès 1829 avec tant de charme par M. Vitet. (Voir dans la *Bibliothèque des merveilles*, dirigée par M. Charton, *les Parcs et les Jardins*). Dans sa belle et savante *Grammaire des arts du dessin*, couronnée par l'Institut, M. Charles Blanc s'est fait l'apologiste de Le Nôtre et lui a rendu pleine justice.

(2) *Odes.*

(3) *Les Mois*, poème, 1779.

(4) *L'Agriculture*, poème didactique, 1782.

l'*Entomologie* (1); son auteur a donné au parc de Versailles un éloge du moins inattendu, car il l'a admiré et chanté à cause des nombreux et intéressants *insectes* qu'il y avait découverts :

Que d'insectes ce parc renferme et voit éclore,
Au matin, dans le jour, le soir, la nuit encore!...
De ma collection je lui dois les richesses :
Que d'échanges flatteurs m'ont valus ses espèces!...

Passons vite sur ces bizarreries, pour arriver aux vrais poètes. Il en est un dont vous seriez étonné de ne pas m'entendre citer le nom, car il nous appartient à plusieurs titres : c'est Ducis. Mais Ducis, quoique Versaillais de naissance et de séjour, n'a jamais écrit un vers sur les palais et les jardins de sa ville. Toutes les simplicités étaient chères à cette âme indépendante et rétive. Il l'a dit :

C'est pour l'ombre et les champs que le ciel m'a fait naître.

Et le plus souvent c'est vers les sentiers solitaires du bois de Satori qu'il dirigeait ses promenades; ce sont eux qu'il chantait en disant :

Bois de Satori,
Bois des amants et des poètes,
Bois charmant que j'ai tant chéri,
Dont j'ai su les routes secrètes!

Cependant un jour, à propos du palais de Versailles, il a lancé un de ces traits d'imagination, familiers et éloquents, qui étaient plus fréquents chez lui en prose qu'en vers. En 1814, au premier retour des Bourbons, Louis XVIII, qui voulait s'installer à Versailles, fit commencer au château de grands travaux que les Cent-Jours et l'invasion devaient interrompre. Deux peintres, dont l'un était le neveu de Ducis, avaient été chargés de res-

(1) *L'Entomologie*, poème didactique, par M. Roux. 1814.

taurer les grandes peintures allégoriques de Lebrun, et Ducis à ce propos écrivait :

« Quand ils sont sur leurs échafauds, s'il leur arrive d'éternuer, de se moucher ou de tousser un peu fort, il leur tombe des Vénus, des Mars, des Renommées avec leurs trompettes, et toute la gloire de ce grand siècle de Louis XIV, obscurcie de poussière et enveloppée de toiles d'araignée. »

Rien ne saurait mieux que ce trait pittoresque nous montrer l'état de délabrement dans lequel était arrivé peu à peu le palais.

C'est dans cet état que put le voir un autre poète versaillais, que nous vénérons tous, et qui, malgré les coups si douloureux dont sa vieillesse est frappée, sait toujours marier, dans une union souriante, son esprit si fin et son imagination si ingénieuse. En 1827, Emile Deschamps, à l'âge privilégié où le poète ne se promène jamais sans avoir à ses côtés la muse qui murmure, visitait Versailles, et ces deux strophes prophétiques jaillissaient de sa rêverie méditative :

Voilà le solennel, l'abandonné Versaille,
Qu'ose seule habiter l'ombre du grand Louis ;
Des fêtes d'autrefois mon cœur encor tressaille,
Je rêve... et les héros de Lens et de Marsaille,
Les dames, les seigneurs, sous mes yeux éblouis,
Tous, fantômes de gloire et de magnificence,
Repeuplent ce palais, solitaire cité,
Dont aucun roi vivant, dans toute sa puissance,
Ne peut remplir l'immensité.

Levez-vous donc, géants exhumés de nos fastes,
Morts anciens, jeunes morts, pressez-vous sur le seuil !...
Héroïsme, génie, arts féconds, vertus chastes,
Hôtes sacrés, à vous ces olympes trop vastes !
A vous parcs et châteaux, nations du cercueil !

Si jamais, dans ce lieu, par un appel suprême,
Tout ce qu'a vu de grand la France est évoqué,
La gloire y fera foule, et dans Versailles même,
L'espace, un jour, aura manqué !...

Cette évocation des gloires du passé, demandée en juin 1827, sous Charles X, Louis-Philippe l'accomplissait juste dix ans plus tard, en juin 1837. Le roi semblait avoir voulu réaliser la pensée du poète. Par malheur, si la pensée était grande et juste, le plan adopté pour la réaliser fut étroit et insuffisant. Nous reconnaissons qu'il était très méritoire d'ouvrir le palais égoïste de Louis XIV *à toutes les gloires de la France*, mais d'abord, il est bon de remarquer que dans la pensée de Louis-Philippe, *à toutes les gloires* signifiait surtout : *aux gloires de tous les régimes*. L'inscription veut dire : Moi, Bourbon et roi, je n'exclus ni la République ni Bonaparte de mon musée. C'était fort bien, mais ce qui est fâcheux, c'est que l'organisateur de ce Musée se soit laissé éblouir et charmer par la gloire militaire jusqu'à lui avoir permis de prendre pour elle seule le palais presque tout entier. Puisqu'on créait un musée *historique*, il n'eût pas été inutile de consulter et d'imiter les nouveaux maîtres de l'histoire. Or, un de ces maîtres avait inventé et rendu célèbre le sobriquet d'*histoire-bataille* pour désigner l'histoire qu'il ne fallait plus écrire. M. Guizot, dans son histoire de la Civilisation, avait suivi les principes rénovateurs d'Augustin Thierry, appliqués par l'excellent Monteil, et ces principes furent au contraire absolument méconnus par le musée historique : il appartient par la conception de son plan à une époque antérieure, à une école vieillie ; les larges et généreuses pensées de l'esprit moderne n'ont pas trouvé là leur incarnation populaire.

C'est ce vice radical qui a empêché le musée de Versailles de prendre sur les âmes de notre temps une forte puissance et de se revêtir pour les imaginations d'une poésie vivante. L'histoire féodale et princière qu'il raconte n'est plus celle qui nous intéresse.

L'historiographe presque officiel de l'inauguration, M. Jules Janin (1), a, sans le vouloir, résumé dès le premier jour l'impression que laisse une visite au Musée. Il représente, dans ces galeries ouvertes depuis deux heures, un jeune homme qui, devant tous ces tableaux guerriers, s'écrie tout seul : *Et moi aussi je serai un grand capitaine*!... Nous croyons qu'il y a d'autres cris préférables, et ce n'est pas là heureusement l'exclamation qui doit être considérée comme le résumé de notre histoire. M. Jules Janin raconte aussi qu'il a rencontré Charlet, le dessinateur de l'armée. Sa moustache se hérissait de plaisir, parce que « jamais il n'avait vu tant d'illustres grognards, tant de coups de sabre, tant de charges à fond, *tant de fumée et tant de bruit.* » Un ministre célèbre venait de définir notre pays en disant : *La France est un soldat.* Voilà sans doute pourquoi ce Musée national ressemble trop à une caserne. Je sais bien qu'on y a placé aussi des portraits de savants, de magistrats, d'écrivains, d'artistes. Je ne ferai pas remarquer qu'on les a mis le plus souvent tout en haut du logis ou près des vestibules, dans un pêle-mêle qui ne paraît pas avoir le respect pour motif; je demanderai simplement si ces portraits autorisent à affirmer que les grands serviteurs du progrès civil occupent dans ce palais la place qui leur est due? Evidemment, à ce point de vue, le Musée est à refondre : les galeries les plus intéressantes ne sont

(1) Ses articles, insérés au *Journal des Débats*, furent reproduits par *le Moniteur*.

pas encore ouvertes. Si l'on enlevait ce qui se rapporte à l'histoire personnelle des souverains et à l'histoire militaire, le vide se ferait presque partout. La France n'est pas seulement un pays qui a eu des monarques nombreux et qui s'est battu à peu près avec tout le monde, c'est aussi une nation qui, de l'état de peuplade barbare, s'est élevée peu à peu à toutes les splendeurs de la civilisation ; c'est une nation qui a répandu sur le monde entier les bienfaits pacifiques de sa lumineuse intelligence. Une promenade dans notre Musée national devrait nous faire assister à ce spectacle magnifique de la formation et du développement moral d'une grande race. Qu'y avait-il de plus séduisant que de tracer, à l'aide des arts, l'épopée intellectuelle de ce vaillant et ardent conquérant d'idées qui s'appelle le peuple français? Mais, dans ce prétendu panorama de notre histoire nationale, rien n'est plus absent que le peuple. Il ne paraît que comme Louis XIV et Napoléon l'aimaient : revêtu de l'uniforme. On chercherait en vain un paysan à son sillon, un ouvrier à son industrie, un artiste dans son atelier. Là aussi cependant il y avait bien des gloires à honorer, d'autant plus dignes de recevoir les hommages de notre temps qu'elles ont été le plus souvent méconnues ou outragées par les siècles passés. M^mes^ de Pompadour et Dubarry n'ont pas été oubliées, mais on chercherait en vain Olivier de Serres ou Palissy. L'histoire littéraire, qui à elle seule formerait un ensemble si intéressant, si riche en scènes familières et saisissantes, est également comme absente. L'histoire religieuse n'a pas été plus favorisée. Cette même aridité mesquine a desséché nos annales politiques. Où sont les vivants témoignages de nos luttes communales, si dramatiques, et déjà si bien peintes par Augustin Thierry? Où chercher

les images, si facilement pittoresques, de nos ancêtres les Gaulois? Et pour les siècles suivants, devinerait-on qu'il y a eu dans notre histoire un cycle provençal, un cycle bourguignon, un cycle breton, etc.? Un esprit maladroitement centralisateur a tout unifié pour donner à l'ensemble un ton également faux et terne. Sauf dans quelques-uns de ses épisodes heureusement saisis par de grands artistes, rien n'a moins de couleur que cette histoire de France racontée par la peinture.

Il n'est donc pas étonnant que la résurrection du palais monarchique sous forme de musée national n'ait inspiré aucun de nos grands poètes contemporains. Victor Hugo avait été invité et assistait à l'inauguration solennelle du 10 juin 1837. Peut-être attendait-on du poète une de ces larges odes historiques semblables à celles qu'il avait écrites sur l'*Arc de Triomphe* et sur la *Colonne de la Grande-Armée*. Cette espérance pouvait sembler en effet légitime, car déjà l'imagination de Victor Hugo s'était tournée plusieurs fois avec sympathie vers ce château. Un jour, dans le grand parc désert, il avait, auprès des Marronniers, causé avec un vieux faune

> Qui, de son front penché touchant aux branches d'arbre,
> Se perdait à mi-corps dans sa gaine de marbre.

Il l'avait interrogé, lui disant :

> . . . . . Vous étiez du beau siècle amoureux,
> Sylvain, qu'avez-vous vu quand vous étiez heureux ?
> Vous étiez de la cour ; vous assistiez aux fêtes ;
> C'est pour vous divertir que ces nymphes sont faites.
> C'est pour vous, dans ce bois, que de savantes mains
> Ont mêlé les dieux grecs et les césars romains,
> Et dans les claires eaux mirant les vases rares,
> Tordu tout ce jardin en dédales bizarres...
> Quand vous étiez heureux, qu'avez-vous vu, Sylvain ?...
> Contez-moi les secrets de ce passé trop vain,

De ce passé charmant, plein de flammes discrètes,
Où parmi les grands rois croissaient les grands poètes...
Etiez-vous consulté sur le thyrse ou le lierre,
Lorsqu'en un grand ballet de forme singulière,
La cour du dieu Phœbus ou la cour du dieu Pan
Du nom d'Amaryllis enivrait Montespan?...
Fuyant des courtisans les oreilles de pierre,
La Fontaine vint-il, les pleurs dans la paupière,
De ses nymphes de Vaux vous conter les regrets?...
Avez-vous vu jouer les beautés dans les herbes :
Chevreuse aux yeux noyés, Thiange aux airs superbes?...
Avez-vous eu l'honneur de voir rêver Molière?
Vous a-t-il quelquefois, d'une voix familière,
Vous jetant bruquement un vers mélodieux,
Tutoyé, comme on fait entre les demi-dieux?...
A l'homme en son esprit vous a-t-il confronté?
Et vous a-t-il trouvé, vous le spectre cynique,
Moins triste, moins méchant, moins froid, moins ironique,
Alors qu'il comparaît, s'arrêtant en chemin,
Votre rire de marbre à notre rire humain?...

Ainsi je lui parlais sous l'épaisse ramure;
Il ne répondit pas, même par un murmure.....
Je secouai la tête, et m'éloignai de lui.
Alors des buissons noirs, des branches desséchées,
Comme des sœurs en deuil sur sa tête penchées,
Et des antres secrets dispersés dans les bois,
Il me sembla soudain qu'il sortait une voix,
Qui, dans mon âme obscure et vaguement sonore,
Eveillait un écho comme au fond d'une amphore :
— « O poète imprudent, que fais-tu? laisse en paix
Les faunes délaissés sous les arbres épais!
Poète! ignores-tu qu'il est toujours impie
D'aller, aux lieux déserts où dort l'ombre assoupie,
Secouer, par l'amour fussiez-vous entraînés,
Cette mousse qui pend aux siècles ruinés,
Et troubler, du vain bruit de nos voix indiscrètes,
Le souvenir des morts dans ces sombres retraites? »

Alors, dans les jardins sous la brume enfouis,
Je m'enfonçai, rêvant aux jours évanouis,
Tandis que les rameaux s'emplissaient de mystère

Et que, derrière moi, le faune solitaire,
Hiéroglyphe obscur d'un antique alphabet,
Continuait de rire à la nuit qui tombait.
J'allais, et contemplant d'un regard triste encore,
Tous ces doux souvenirs, beauté, printemps, aurore,
Dans l'air et sous mes pieds, épars, mêlés, flottants,
Feuilles de l'autre été, femmes de l'autre temps,
J'entrevoyais au loin, sous les branchages sombres
Des marbres dans le bois, dans le passé des ombres!... (1)

Un autre jour encore, « les fiers jardins du rigide Le Nôtre, » avaient été évoqués par sa fantaisie, mais cette fois avec toutes leurs splendeurs (2) :

Ah! que Versaille était superbe
Dans ces jours purs de tout affront
Où les prospérités en gerbe
S'épanouissaient sur son front!
Là tout faste était sans mesure ;
Là tout arbre avait sa parure ;
Là tout homme avait sa dorure :
Tout du maître suivait la loi.
Comme au même but vont cent routes,
Là les grandeurs abondaient toutes ;
L'Olympe ne pendait aux voûtes
Que pour compléter le grand roi!

Vers le temps où naissaient nos pères,
Versailles rayonnait encor.
Les lions ont de grands repaires :
Les princes ont des palais d'or.
Chaque fois que, foule asservie,
Le peuple, au cœur rongé d'envie,
Contemplait du fond de sa vie
Ce fier château si radieux,
Rentrant dans sa nuit plus livide,
Il emportait dans son œil vide,
Un éblouissement splendide
De rois, de femmes et de dieux!...

(1) Les Rayons et les Ombres. *La Statue.*
(2) Les Voix intérieures. *Sunt lacrimæ rerum.*

Dans ces belles rêveries, dans ces strophes ailées, il y avait comme la promesse d'un chant grandiose et définitif sur Versailles. Le 10 juin 1837 ne l'inspira pas. Cette collection incomplète de peintures trop souvent médiocres ne dit rien au poète, et ce furent tout simplement M. Scribe et Mme Louise Colet qui célébrèrent l'inauguration du Musée. Le malin secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Villemain, en couronnant le poème commandé par elle, ne put s'empêcher de lancer, à côté d'un madrigal à Mme Colet, une épigramme contre les peintures qui avaient trouvé à Versailles un asile inespéré et trop hospitalier.

La double faute commise dans ce repeuplement du château lui ôte-t-elle donc désormais toute chance d'inspirer avec grandeur et vérité les poètes, et va-t-elle tarir cette source de poésie qui coule sans interruption depuis deux siècles? Non. Sans compter les mauvais poètes, qui chantent toujours et quand même, les jardins et les châteaux de Versailles resteront toujours des témoins éloquents auxquels chaque génération viendra demander quelques secrets, quelques confidences sur l'un des siècles les plus éclatants de notre histoire. Nous en avons eu des preuves cette année même : l'été dernier, le plus révélateur de nos historiens, M. Michelet, venait faire un pèlerinage historique de plusieurs jours au palais de Versailles et y rencontrait de nouveaux aperçus sur un règne qu'il connaît pourtant mieux que Louis XIV lui-même. C'est aussi à son séjour parmi nous que M. Blaze de Bury, un poète parisien qui sait rêver comme un poète allemand, a dû les spirituelles *Légendes* poétiques qu'il a publiées tout récemment sous ce titre même : *Versailles*. Je rappellerai également les quelques pages charmantes que M. Bersot a données

au *Journal des Débats*. Quoique écrites en prose, je les peux ranger parmi les panégyriques les plus poétiques de Versailles. C'est le dernier portrait qu'on ait tracé de nous, et nous ne pouvions souhaiter un peintre d'un coloris plus fin et plus juste.

Laissons donc Théophile Gautier dire :

Versailles, tu n'es plus qu'un spectre de cité,
Tu traînes lentement ton corps paralytique
Chancelant sous le poids de ton manteau sculpté.
Tu n'es que surannée et tu n'es pas antique,
Et nulle herbe pieuse, au long de ton portique,
Ne grimpe pour voiler ta pâle nudité!...

Malgré ces railleries qui, elles aussi, sont surannées, chaque printemps, poètes et historiens viennent errer avec une curiosité passionnée dans ces salons, dans ces parterres, et, un jour, le regard d'un vrai poète tombe-t-il par hasard, pendant une de ces promenades, sur trois marches de marbre rose, aussitôt voilà tout un règne, toute une société évanouie qui reparaît subitement et ressuscite chatoyante et parée devant l'imagination ravie. On sait bien, il est vrai, qu'il n'est plus guère de mode d'aligner des rimes sur Versailles ; et, si l'on s'appelle Alfred de Musset, on n'est jamais à court d'ironie légère : aussi l'on écrit d'abord ces vers, qui sembleraient faits pour me servir de résumé et de conclusion, s'ils n'étaient plus satiriques que je ne le désirerais :

Je ne crois pas que sur la terre
Il soit un lieu d'arbres planté
Plus décrit, plus lu, plus chanté
Que l'ennuyeux parc de Versailles!...
O marronniers, n'ayez pas peur!
Que votre feuillage immobile,
Me sachant versificateur,
N'en demeure pas moins tranquille!

Non ! j'en jure par Apollon
Et par tout le sacré vallon,
Par vous, Naïades ébréchées,
Sur trois cailloux si mal couchées,
Par vous, vieux maîtres de ballets,
Faunes, dansant sur la verdure,
Par toi-même, auguste palais,
Qu'on n'habite plus qu'en peinture,
Par Neptune, sa fourche au poing,
Non ! je ne vous décrirai point.
Je sais trop ce qui vous chagrine :
De Phœbus je vois les effets :
Ce sont les vers qu'on vous a faits
Qui vous donnent si triste mine !
Tant de sonnets, de madrigaux,
Tant de ballades, de rondeaux,
Où l'on célébrait vos merveilles,
Vous ont assourdi les oreilles,
Et l'on voit bien que vous dormez
Pour avoir été trop rimés !...

Mais, après avoir pris ses précautions par ces jolies épigrammes et d'autres plus piquantes encore, Alfred de Musset écrit cependant et doit au parc de Versailles une fantaisie délicieuse :

.....Vous souvient-il, mon ami,
De ces marches de marbre rose,
En allant à la pièce d'eau,
Du côté de l'Orangerie,
A gauche en sortant du château ?...
Que ces trois marches sont jolies !
Combien ce marbre est noble et doux !
Maudit soit du ciel, disions-nous,
Le pied qui les aurait salies !
N'est-il pas vrai ?... Souvenez-vous !
Avec quel charme est nuancée
Cette dalle à moitié cassée !
Voyez-vous ces veines d'azur
Légères, fines et polies,

Courant, sous les roses pâles,
Dans la blancheur d'un marbre pur?...
Tel, dans le sein robuste et dur
De la Diane chasseresse,
Devait courir un sang divin ;
Telle, et plus froide, est une main
Qui me menait naguère en laisse!...
Marches, qui savez votre histoire,
Aux jours pompeux de votre gloire,
Quel heureux monde en ces bosquets!
Que de grands seigneurs, de laquais,
Que de duchesses, de caillettes,
De talons rouges, de paillettes,
Que de soupirs et de caquets,
Que de plumets et de calottes,
De falbalas et de culottes,
Que de poudre sous ces berceaux,
Que de gens, sans compter les sots!
Règne auguste de la perruque,
Le bourgeois qui te méconnaît,
Mérite sur sa plate nuque,
D'avoir un éternel bonnet.
Et toi, siècle à l'humeur badine,
Siècle tout couvert d'amidon,
Ceux qui méprisent ta farine
Sont en horreur à Cupidon!...
Est-ce ton avis, marbre rose?
Malgré moi, pourtant, je suppose
Que le hasard qui t'a mis là
Ne t'avait pas fait pour cela :
Aux pays où le soleil brille,
Près d'un temple grec ou latin,
Les beaux pieds d'une jeune fille,
Sentant la bruyère et le thym,
En te frappant de leurs sandales
Auraient mieux réjoui tes dalles
Qu'une pantoufle de satin...
Est-ce d'ailleurs pour cet usage,
Que la nature avait formé
Ton bloc jadis vierge et sauvage
Que le génie eût animé?...

Oui, si tes flancs devaient s'ouvrir,
Il fallait en faire sortir
Quelque divinité nouvelle...
Quand sur toi leur scie a grincé,
Les tailleurs de pierre ont blessé
Quelque Vénus dormant encore,
Et la pourpre qui te colore
Te vient du sang qu'elle a versé !...

Il était impossible d'ajouter une fleur plus coquette et plus brillante à ce qu'on aurait appelé autrefois la « couronne poétique » de Versailles.

Cette couronne, nous l'avons rapidement effeuillée ensemble ; nos doigts ont rencontré sans doute bien des fleurs fanées, et j'ai fait glisser en les cachant les plus communes, mais nous avons aussi respiré quelques parfums exquis, et je serais heureux si ces souvenirs du passé, ramenés un instant dans votre esprit, donnaient, pendant quelques jours, à nos deux jardins un peu plus d'intérêt, et à vos promenades quelque charme poétique.

RAPPORT sur les travaux de la dernière année académique (1868-1869), par M. ANQUETIL, Secrétaire perpétuel.

En constatant l'an dernier le réveil de la philosophie dans nos séances hebdomadaires, j'exprimais la pensée que ce réveil serait durable, et qu'elle saurait garder dans l'ordre de nos travaux le rang qui lui avait longtemps appartenu. Cette espérance n'était point chimérique, et ce rapport vous en fournira la preuve.

M. G. Doublet, poursuivant encore cette année l'examen des questions philosophiques abordées par lui l'an dernier, s'est proposé de déterminer quelle place, quel rôle appartient à l'homme dans la nature. Mais avant de traiter en détail une de ces questions sur lesquelles la philosophie et les sciences contemporaines se rencontrent et se mesurent, il a cru devoir revenir brièvement sur la nature même de la philosophie.

La philosophie, vous a-t-il dit, est avant tout une certaine méthode destinée à guider l'esprit humain dans la recherche de la vérité. Or le fond essentiel de cette méthode, c'est la libre discussion de toutes les questions de l'ordre philosophique jusqu'au moment où l'esprit est illuminé par la clarté de l'évidence. En d'autres termes, nulle proposition n'est philosophiquement admissible, qu'autant qu'elle est appuyée sur une preuve d'où résulte fatalement l'évidence. Mais, dira-t-on, il est dans l'esprit humain des principes premiers qui ne se démontrent pas. Sans doute et l'objection est spécieuse, si l'on parle au sens étroit, et s'il s'agit d'une démonstration en

forme; mais en matière philosophique jamais personne n'a mis en avant une semblable prétention, et pour tout le monde le terme a un sens plus large, et le voici : c'est que toute proposition qu'on veut ériger en principe doit être établie sur une preuve d'où jaillit l'évidence. Et, aux yeux de M. Doublet, c'est là précisément ce que démontre toute l'histoire de la philosophie, c'est-à-dire que les premiers principes, pour être admis, ont toujours eu besoin d'une semblable preuve quant à leur existence d'abord, puis quant à leur caractère spécial, et enfin quant à leur sens.

De cette proposition M. Doublet vous a fourni d'abord une preuve *négative*, en montrant qu'il n'y a jamais eu consentement universel en philosophie ni sur l'existence de ces principes, puisque certaines écoles les réduisent à deux, tandis que d'autres en admettent un bien plus grand nombre; ni sur leur caractère, puisque les unes les regardent comme innés, d'autres comme un résultat de l'expérience et un produit de nos facultés intellectuelles; ni enfin sur leur véritable sens, et ceci lui semble résulter incontestablement de toutes les discussions métaphysiques.

M. Doublet vous a soumis ensuite une preuve *affirmative*, tirée de l'examen même de la théorie des *idées innées*, telle qu'elle a été formulée en fait dans la philosophie. Les partisans de cette théorie, ceux qui affirment qu'il y a dans l'esprit humain des idées qui ne proviennent pas de l'exercice de nos facultés intellectuelles, mais que le Créateur y déposa toutes formées, rangent habituellement parmi elles les principes des mathématiques, de la morale, de la théodicée, de la métaphysique en un mot; mais ils déclarent en même temps que la nature et l'autorité spéciale de ces idées doivent être

constatées par une observation soit de la conscience, soit des faits de la vie extérieure, et que le sens de ces principes supérieurs doit être éclairci et précisé de même par l'observation. Telle est la théorie des idées innées selon Platon, selon Descartes et selon leurs nombreux disciples. M. Doublet se croit donc autorisé par les grands maîtres de la métaphysique à recommander l'observation comme le moyen de trancher les controverses engagées de nos jours entre les matérialistes et les spiritualistes, entre les sciences naturelles et la métaphysique. Aussi bien la science philosophique, comme toutes les autres, ne peut vivre que de liberté, et nulle question ne peut être réservée ni interdite aux recherches de l'esprit humain.

Dans la discussion soulevée par l'exposé de M. Doublet, M. d'Urclé, admettant et réclamant pour tous une liberté qui ne lui paraît sérieusement contestée par personne, et qui du reste n'est point en cause dans la question, vous a rappelé que l'esprit humain n'a que deux voies pour arriver à la découverte de la vérité : une voie directe, l'évidence; une voie indirecte, la démonstration. Pour lui ces deux voies sont essentiellement distinctes l'une de l'autre et ne se confondent jamais; pour lui une chose évidente, dans le sens philosophique et précis du mot, ne doit jamais tomber sous la loi de démonstration. Ce n'est pas tout : dans chaque question philosophique et notamment dans celle des idées innées, il faut avoir soin de n'employer les mots que dans leur sens précis et rigoureux; car en se servant du langage ordinaire pour traiter de matières philosophiques, on reste dans le vague et on s'expose à de regrettables confusions. Et quand par exemple on parle des idées innées qui sont indémontrables, il ne s'agit point des principes de la morale,

dont l'application, il faut bien le reconnaître, ne laisse pas d'être quelquefois fort délicate et fort malaisée à déterminer. Bref, dans le débat engagé, M. d'Urclé déclare qu'il s'est toujours placé sur le terrain non de la tradition doctrinale mais de la logique, qu'à son avis il y aurait péril à s'en écarter, et qu'il convient de s'y maintenir si l'on veut arriver à un résultat utile et pratique.

Sans renier la logique, M. Doublet persiste à croire que, pour lutter efficacement contre le matérialisme qui nous gagne et nous déborde, il importe d'entrer franchement dans le domaine du matérialisme même, c'est-à-dire dans le champ de l'observation. Il veut, dit-il, examiner d'abord les affirmations scientifiques, sur lesquelles les matérialistes appuient leur raisonnement en les rapprochant des faits acquis aux sciences naturelles par l'observation; et dans le cas où ce contrôle ne serait pas favorable à ces affirmations, rapprocher alors les faits observés et dûment constatés des principes spiritualistes. Quelle surprise, a-t-il ajouté, pour les adversaires de notre méthode, si nous arrivions par elle à établir la réalité des principes spiritualistes, en améliorant les formules qui d'ordinaire les expriment! Et la science ainsi conçue, ainsi fondée, claire et pratique à la fois, ne constituerait-elle pas une excellente métaphysique, encore que moins altière et moins ardue? Mais, dira-t-on, pourquoi s'imposer tant de travail pour réfuter une doctrine qui n'a de nouveau que les phrases à l'aide desquelles elle a rajeuni le vieux matérialisme des écoles de l'antiquité? C'est, vous a dit notre collègue, que ces doctrines ont repris de nos jours une influence évidente et néfaste; c'est que, pour combattre l'erreur, l'homme doit s'armer tout d'abord de son intelligence et de sa liberté; c'est qu'en fait, et quoi qu'on dise, le matérialisme contempo-

rain est une doctrine nouvelle. S'appuyant sur des faits observés par des sciences naturelles dont il se dit la conséquence logique et nécessaire, il a développé dans une vaste et puissante synthèse les applications politiques et morales de cette affirmation que l'homme n'est autre chose qu'un animal, et que plusieurs de ces affirmations sont assez séduisantes pour flatter les passions contemporaines dont nous entendons à chaque instant les éclats. Voilà pour quelle raison M. Doublet a voulu tout d'abord examiner quelle est la place de l'homme dans la nature, et l'examiner en suivant pas à pas les doctrines de Huxley, un savant dont le nom fait autorité, un savant qui, grâce à la pleine liberté dont les mœurs publiques, mieux que les lois, autorisent dans son pays la manifestation de la pensée, a pu s'exprimer sans voile et sans réticence, et qui, s'il n'est pas matérialiste, a du moins accumulé dans son livre tous les arguments connus à l'appui de cette thèse que l'homme n'est rien qu'un animal d'organisation supérieure.

Malheureusement M. Doublet, par un scrupule exagéré selon nous, s'est arrêté presque au début de l'examen du livre, et s'est borné à vous exposer les arguments que la science matérialiste oppose à cette doctrine, assez accréditée même encore de nos jours parmi les spiritualistes, qu'entre l'organisation matérielle de l'homme et l'organisation matérielle des animaux supérieurs, il doit exister des différences profondes que la raison est tenue d'admettre alors même que les sens ne les percevraient pas. La tâche entreprise par M. Doublet ne doit point être abandonnée; et qu'elle se produise au nom de la pure logique, ou bien au nom de l'observation bien conduite, la réfutation des doctrines matérialistes incombe de droit à une Société qui s'in-

titula dès son origine : Société des Sciences morales.

De tout temps, la supériorité de l'homme sur tous les êtres animés a été reconnue et publiée, mais cette supériorité n'éclate nulle part ailleurs mieux que dans le privilége dont il est investi de les réduire en grand nombre à l'état de domesticité, et de les y réduire de telle sorte qu'il semble que ce soit leur condition naturelle et leur état de naissance. Voilà ce qui ressort du travail très complet que vous a lu M. Cougny sur l'histoire des animaux apprivoisés dans l'antiquité. Si le privilége de dompter les animaux féroces atteste une grande force physique et morale, servie par une habileté plus grande encore, il y a dans le privilége de convertir les autres en serviteurs dociles, intelligents, souvent même dévoués, un signe éclatant, un sceau particulier qui caractérise le roi de la création, mieux que son empire sur la matière inorganique et sur les forces brutales les plus rebelles en apparence et les plus insoumises.

M. Délerot vous a fait connaître les premières livraisons d'une nouvelle Encyclopédie, intitulée *Encyclopédie générale*. Les auteurs de cette publication (qui ne doit pas compter moins de 24 volumes in-4°) se proclament matérialistes et athées, et ils défendent leur sèche et étroite doctrine avec une sorte de ferveur amère et violente. C'est la première fois que l'athéïsme tente d'élever son monument encyclopédique. Quelle que soit l'issue de l'entreprise, elle aura toujours pour résultat utile d'attester, par un exemple frappant, la liberté philosophique de notre temps, et cette liberté profitera à la philosophie la meilleure ; car ce qui est le plus capable d'enlever de la force et de l'influence à la vérité, c'est la protection exagérée que la loi a si longtemps considéré comme un devoir de lui accorder.

Dans une autre séance, M. Délerot a montré comment la philosophie allemande contemporaine, alors même qu'elle croit rester fidèle à la tradition et à la doctrine de Hégel, dont elle est dérivée, ne laisse pas de s'en éloigner par un mouvement assez rapide et de tendre vers un spiritualisme assez élevé. Il vous a fait connaître notamment un livre de Léopold Scheffer intitulé *Bréviaire des Laïcs*, recueil de poésies gnomiques destinées à être lues et méditées tous les jours de l'année, et qui, par une grande élévation morale mêlée de tristesse et de résignation, participent à la fois de l'idéalisme de Hégel et du mysticisme de l'Orient.

M. de Sadous poursuit activement la traduction de l'important ouvrage de M. Grote : *Histoire de Platon et du platonisme*. De cette traduction, M. de Sadous a détaché, pour vous en donner lecture, deux importants chapitres consacrés l'un à l'Ion, l'autre au Phédon. Je ne puis m'arrêter sur ces lectures, mais tous ceux qui ne sont pas absolument étrangers aux lettres anciennes, savent que le disciple de Socrate a, dans ces deux dialogues (car le premier fut vraiment inspiré, s'il ne fut écrit par lui), abordé et peut-être résolu, malgré de rebutantes subtilités, les problèmes les plus ardus de l'esthétique, de la morale et de la psychologie.

Il n'est pas rare d'entendre répéter, et non pas seulement par des écoliers qu'importune parfois l'étude, que la connaissance du droit romain n'est bonne tout au plus que pour les historiens, pour les érudits de profession, enfin pour les rares adeptes du droit qui aspirent à devenir professeurs d'une science qui mériterait d'être reléguée dans la paléontologie. Ce n'est pas dans les rangs de notre Société que se rencontrent les exclusifs partisans de la science qu'on nomme *utilitaire*, un mot

aussi barbare que la chose ; et toutes les fois que des matières relatives au droit romain et à son histoire ont été abordées par quelques-uns d'entre nous, les auditeurs les moins familiarisés avec de tels sujets leur ont toujours prêté une oreille attentive. M. Thibierge l'a maintes fois éprouvé et notamment lorsque, rapprochant les textes des lois, les interprétations des jurisconsultes et les édits des prêteurs, il vous a retracé la vie du citoyen romain à tous les âges et dans toutes les conditions, depuis la loi des Douze Tables jusqu'à l'avénement des premiers empereurs.

Du reste, M. Thibierge ne s'est point servilement enfermé dans l'histoire du droit romain. Ainsi, il vous a retracé l'histoire de la basoche, et vous a dit quelles étaient ses relations légales ou traditionnelles avec le Parlement, avec le Châtelet et avec la Cour des comptes.

S'inspirant d'un livre intéressant, *les Misérables d'autrefois*, par M. Maurice de Prévost, il vous a esquissé l'histoire des gardes de commerce et présenté le tableau des anciennes corporations et des servitudes de toutes sortes qui pesaient sur la personne des compagnons et des apprentis, sans donner aux maîtres eux-mêmes aucune vraie liberté.

Si le terme de droit international est nouveau, la chose elle-même, Dieu merci, n'est point nouvelle, et, sous le nom de *droit des gens*, l'antiquité l'a connue et pratiquée. Mais s'il est dans la nature du droit d'être absolu dans la théorie, il faut bien reconnaître qu'il n'est point absolu dans l'histoire ni dans la pratique. Le droit des gens a donc varié selon les temps et sans doute doit varier encore, même dans la paix, jusqu'à ce que tout homme, au delà comme en deçà des frontières du pays où il est né, soit protégé dans sa personne, dans sa fa-

mille et dans ses biens par des lois universellement reconnues et acceptées ; il variera surtout dans la guerre, jusqu'à ce que prévale partout ce grand principe qu'en dehors de la lutte et partout ailleurs que sur le champ de bataille il n'est point d'ennemis, et que les peuples répudient universellement la vieille maxime issue du vieux brigandage : la guerre nourrit la guerre ; enfin il variera jusqu'à ce qu'il arrive à proclamer que toute guerre de conquête est immorale et impie, que chaque nation est souveraine chez elle, que toute guerre a besoin d'être déclarée pour devenir légitime, que toute violence gratuite et qui ne sert ni à l'attaque ni à la défense, mérite d'être flétrie et réprouvée, et que si la guerre offensive ne doit pas être absolument proscrite, ce n'est que dans les cas bien rares où elle ne serait offensive qu'en apparence, tandis que dans la réalité l'agresseur ne frapperait que pour ne pas périr. N'oublions pas toutefois qu'ici nous sommes sur un terrain des plus glissants, n'oublions pas que rarement à la guerre, l'agresseur manque de soutenir qu'il a été attaqué le premier et qu'on l'a mis dans le cas de légitime défense. Admettons, si l'on veut, que le mensonge soit un hommage rendu à la vérité, comme l'hypocrisie un hommage qu'on rend à la vertu ; mais avouons en même temps que c'est là un bien stérile hommage, et qui ne mérite pas d'être estimé à un prix trop haut.

On ne saurait nier que les tendances de la législation, en ce qui concerne les relations des ouvriers et des patrons, deviennent de jour en jour plus libérales, et que toutes les obligations, toutes les distinctions par lesquelles l'ouvrier était subordonné au patron tendent à disparaître. M. d'Urclé vous a soumis quelques considérations touchant la législation qui régit actuellement

le livret ; il vous a dit l'origine du livret, et les avantages incontestables qu'il peut offrir, comme aussi les gênes de toute sorte auxquelles il assujettit les porteurs et les patrons eux-mêmes ; enfin il vous a énuméré les conséquences probables qu'entraînerait l'abolition demandée de l'article qui l'impose.

Les théories économiques développées par M. Louis Blanc dans la collection de ses lettres publiées successivement dans un recueil périodique, ont été pour M. d'Urclé l'objet d'un examen et d'une critique développée, dans laquelle, sans contester la sincérité de l'auteur ni son amour du bien, il a combattu plusieurs de ses doctrines comme erronnées et comme résultant de cette opinion déjà soutenue avant lui, que l'homme est né bon et qu'il n'est dépravé que par la société. M. d'Urclé, sans méconnaître les bienfaits de l'association lorsqu'il s'agit de secourir le malheur, et tout en exprimant le désir que les progrès incessants de l'esprit d'association rendent l'aumône de moins en moins utile et nécessaire, s'est refusé à ratifier la condamnation absolue dont l'a frappée M. Louis Blanc. Sous la réserve de ces critiques, il a signalé, comme une œuvre des plus remarquables, la peinture des mœurs anglaises envisagées à tous les degrés de l'échelle sociale.

Un chasseur s'est mis en règle avec la loi ; il est muni de son permis bien et dûment délivré moyennant le droit exigé par le fisc ; il ne chasse que sur son terrain, ou s'il chasse sur le terrain d'autrui, il s'est pourvu d'avance de l'autorisation du propriétaire ; mais le gibier, qui ne connaît pas ces distinctions, agit parfois comme s'il les connaissait et se dérobe en fuyant dans un lieu d'asile interdit au chasseur ; puis la meute, ignorante du droit, franchit les limites conventionnelles, et la responsabilité

du délit commis par Miraut ou par Rustaud peut retomber sur son maître. De là des contestations, des litiges, des appréciations délicates où il faut bien que le juge fasse acception du cas et de l'espèce, et auxquels s'applique dans toute sa vérité la célèbre maxime : *summum jus, summa injuria.* M. Rudelle a traité de la législation ou plutôt de la jurisprudence applicable dans ces cas fort divers, où tantôt l'intention suffit à justifier, tantôt n'est pas un motif suffisant d'excuse.

Vous n'avez point oublié les recherches laborieuses que s'est imposées M. Jeandel, en associant ses efforts aux hommes qui ont voulu obtenir la réhabilitation judiciaire de Lesurques. Vous savez aussi comment le législateur, modifiant la loi qui ne permettait pas la réhabilitation des condamnés après leur décès, a récemment ouvert à la réhabilitation une porte jusque-là fermée ; mais vous n'ignorez pas non plus, et M. Jeandel vous l'a exposé dans une dernière communication, comment cette porte, à peine ouverte pour la mémoire de Lesurques, s'est aussitôt refermée, les magistrats ayant déclaré que les deux arrêts qui avaient condamné Lesurques et Dubosc n'étaient point inconciliables, seul cas dans lequel l'instance en révision de l'un des deux aurait pu être favorablement accueillie et valablement ouverte.

M. d'Urclé vous a lu, mais sans vous en faire connaître l'auteur, un mémoire considérable concernant l'organisation de l'enseignement en Allemagne, et spécialement de l'enseignement supérieur. A l'occasion de cette lecture, une discussion importante s'est engagée touchant la part de liberté dont jouit l'enseignement sur la rive droite du Rhin, liberté beaucoup moins grande en pratique qu'en théorie, comme l'ont démontré de récents et mémorables exemples.

M. l'abbé Barranger a continué de vous envoyer sur les résultats des fouilles exécutées à Villeneuve-le-Roi et dans les environs, des notices qui, sans se rattacher toujours spécialement à la nature de nos travaux, tendent toujours vers le même but : montrer que les rives de la Seine, dans cette partie de notre département, renferment en bien plus grand nombre qu'on ne le sait et qu'on ne le croit généralement, des vestiges importants des populations celtiques qui les habitaient avant la conquête romaine.

Vous devez à M. l'abbé Grimot, correspondant du ministère de l'Instruction publique, une notice sur une statue de la Vierge assise, nommée la Diége, intéressante pour l'art et pour la religion, laquelle paraît dater du XII^e^ siècle, et qui, après avoir longtemps décoré la chapelle du Petit-Villetain, à Jouy-en-Josas, a été restaurée depuis peu et transportée dans l'église paroissiale.

Appelé dans le département de la Nièvre par les nécessités de sa profession, M. Digard a profité de son voyage pour visiter le Morvan, contrée si peu connue et pourtant si digne de l'être, et surtout pour visiter l'abbaye de Vézelay et vous en présenter la monographie. Je ne saurais entrer dans les détails historiques ni dans l'étude architecturale à laquelle s'est livré notre collègue, et je me bornerai à vous rappeler qu'entre toutes les abbayes célèbres du moyen âge, l'histoire de l'abbaye de Vézelay est celle qui fait le mieux connaître les croyances, les mœurs et les passions de cette époque.

Deux notices sur l'hôtel-de-ville de Montauban et sur l'histoire des corporations professionnelles de cette ville, vous ont été adressées par M. de Vals, l'un de nos correspondants, et elles ont fourni à M. Cougny le sujet d'une communication qui a corroboré sur plus d'un point

l'étude de M. Thibierge sur les gardes de commerce en particulier et sur les anciennes corporations en général.

Les mémoires des sociétés savantes de Caen, de Saint-Quentin, de Moulins et de Reims, ont fourni à MM. Anquetil, Noël, Cougny et Chardon, l'occasion de plusieurs rapports que je dois me borner à indiquer, en vous rappelant toutefois d'une façon toute spéciale, deux travaux fort importants étudiés par M. Chardon, l'un concernant le célèbre pape Gerbert, l'autre la tenue des états généraux de Reims.

Longtemps on a cherché inutilement quel était le nom de ce personnage tant de fois cité dans l'histoire, tant de fois illustré par le drame et par le roman, l'Homme au masque de fer. Vous n'avez point oublié qu'un jeune historien, déjà connu par d'importants travaux, déclarait officiellement, il y a un an, qu'il avait trouvé le mot de l'énigme, et par un acte authentique se faisait pour ainsi dire délivrer un brevet d'invention. Après avoir longtemps gardé son secret et tenu le public en haleine un peu à la façon d'un romancier de feuilleton, M. Topin a rompu le sceau et divulgué le mystère. Notre collègue, M. d'Urclé, l'a suivi pas à pas dans sa marche un peu lente et dans le labyrinthe de ses explorations ; et peut-être avez-vous pensé que les découvertes faites par le voyageur dans le cours de ses pérégrinations, n'offrent pas un moindre intérêt de curiosité que la découverte suprême. Telle m'a paru du moins l'impression faite sur vous par chacune des communications de notre futur président.

En vous faisant connaître un certain nombre de pièces extraites des archives déposées à la Bibliothèque de la ville, archives dans lesquelles il a si utilement puisé pour faire de l'*Histoire de Versailles* le livre à la fois si savant et

si attrayant que vous connaissez tous, M. Le Roi vous a fait entrevoir que dans la mine il reste d'importants filons à exploiter, et qu'à côté de l'histoire de la ville, il y a place pour l'histoire du domaine royal et de ses vastes dépendances ; place pour l'histoire des palais et des châteaux voisins, les uns encore debout, les autres démolis, qui formaient autant de satellites autour de la demeure du grand roi : histoire politique où les plus graves événements se mêleraient aux plus étranges puérilités ; histoire littéraire et philosophique où l'on verrait se mêler et se combattre l'influence de la cour et l'influence de la ville ; histoire artistique où l'on verrait les modes, les goûts et les systèmes se succéder avec une singulière mobilité ; enfin histoire économique et financière où se trouveraient groupés, comme à souhait, tous les abus et toutes les gênes sous lesquelles se débattaient les populations ruinées ou molestées par d'intolérables priviléges.

Un de nos correspondants, M. Dramard, a entrepris un travail ou, pour mieux dire, une monographie des plus importantes concernant l'histoire de la Révolution dans Seine-et-Oise. Vous n'ignorez pas que les parties de l'*Histoire de Versailles*, relatives à cette époque, ne sont pas la portion la moins curieuse et la moins instructive du beau travail de M. Le Roi. L'épisode que M. Dramard a traité à fond, et qui fait l'objet d'un mémoire très étendu, se rapporte à la disette qui sévit dans toute la France, et surtout dans notre département pendant les premières années de la Révolution. Cette disette et les scènes de désordre et de violences qui l'accompagnèrent dans les villes et dans les campagnes, réagirent plus qu'on ne le croit ordinairement sur l'état des esprits, et, avec l'invasion étrangère, ne furent pas une des moindres causes de ce sombre fanatisme qui engendra la

Terreur. Le mémoire de M. Dramard ne s'analyse pas, mais vous jugerez sans doute que cette page historique appartient de droit à vos archives, et que sa place est marquée, à côté des ouvrages de même nature, dans le 9e volume de vos Mémoires.

L'historien Florus est quelque peu dédaigné de notre siècle éminemment critique ; il était plus goûté et plus équitablement apprécié, je crois, au temps de Bossuet et de Corneille. Précepteur de Monsieur frère de Louis XIV, et même pendant un an précepteur de celui-ci, La Mothe-Le Vayer assignait à son royal élève le texte du vieil historien comme exercice de traduction, et c'est de cette traduction, conservée, corrigée sans doute par le maître et imprimée par ses soins, que M. Noël vous a entretenus comme d'un curieux vestige d'un passé qui, sous toutes ses faces, nous apparaît aujourd'hui plus lointain qu'il n'est vieux.

M. Noël, qui tout à l'heure vous parlera du vrai caractère de l'éloquence, vous a exposé quelle est la nature du pathétique de Démosthène, et, par des exemples empruntés particulièrement au célèbre discours sur la couronne, il vous a montré que, si ce grand orateur excelle surtout par la trame serrée et par la rigueur de son raisonnement, il ne faudrait pas conclure de là qu'il ne fait point appel à la passion proprement dite, et qu'il n'a d'autre but que de convaincre son auditoire.

Un traité de rhétorique et un traité de mythologie, par M. Ordinaire, ont été étudiés devant vous par M. Délerot avant que l'auteur fût devenu notre collègue. Je regrette que cette circonstance m'oblige à cette simple mention, et m'interdise le plaisir de répéter ce que M. Délerot avait eu la bonne fortune de pouvoir vous dire.

De quel Caton parle Virgile, et quel est l'illustre Romain qu'il nous représente comme dictant des lois aux mânes des hommes vertueux qui, dans les Champs-Elysées, attendent le moment de renaître à la vie? Est-ce, comme l'a dit Servius, un ancien, est-ce le premier des deux personnages qui ont illustré ce grand nom? Est-ce le second, est-ce celui-là même dont Horace, sous Auguste, célébrait la fière indépendance et le noble trépas? Le doute est permis : M. Noël, d'accord avec plusieurs d'entre vous, a penché pour Caton l'Ancien; d'autres, et je suis moi-même de ceux-là, persistent à penser qu'il s'agit ici de Caton d'Utique, et que Virgile n'a pas sans intention rassemblé dans la même période Catilina le conspirateur, et l'austère Caton dont la sentence entraîna les sénateurs et prévalut sur la clémence, intéressée peut-être, mais en réalité bien plus politique de César.

Vous devez à M. Délerot une importante étude biographique et littéraire sur l'un des plus beaux génies dont l'Allemagne s'honore : l'auteur de *Guillaume Tell* et de la *Guerre de Trente ans*. Le même sujet avait déjà été abordé par l'un de nos concitoyens qui, depuis.... distrait par d'autres soins, avait laissé son étude incomplète : il est bon que des travaux de ce genre soient repris, car il y a toujours à moissonner dans le champ de la critique littéraire; et d'ailleurs ne fît-on que reproduire les mêmes jugements (et il le faut bien, si l'on ne veut tomber dans le paradoxe), ces jugements se teignent toujours de la couleur de l'époque, et l'identité même des appréciations laisse encore apparaître tout entière l'originalité du critique et du juge.

L'Allemagne rassemble avec un soin pieux les reliques d'un autre grand écrivain. Le recueil de la correspon-

dance de Gœthe vient de s'enrichir d'un nombre considérable de lettres écrites par lui dans sa première jeunesse, alors, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il était plus homme et moins dieu, et vous avez pu reconnaître avec M. Délerot, qui vous en a lu d'importants fragments traduits par lui, que Gœthe ne peut que gagner, en France et en Allemagne, a être mis en relation plus directe et plus intime avec ses lecteurs. On est parfois choqué de rencontrer un écrivain là où l'on cherchait un homme; on est heureux de trouver un homme là où l'on ne croyait avoir affaire qu'à un écrivain.

Un livre nouveau, *Sonnets et eaux fortes*, publié par Alph. Lemerre, a été analysé et étudié par M. Montalant. Dans ce recueil, composé de quarante sonnets et d'autant d'eaux fortes, œuvre de quarante auteurs et de quarante artistes différents, vous avez salué les noms de deux poètes versaillais, M. Arm. Renaud et M. E. Deschamps.

Musettes et clairons, tel est le titre donné par M. Ach. Millien à un recueil de poésies dont il vous a fait hommage, et dont M. Cougny vous a rendu un compte très favorable, malgré quelques réserves et quelques restrictions qui ne vous ont point empêchés d'admettre avec empressement l'auteur au nombre de vos correspondants.

Quatre pièces de théâtre nous ont été analysées par quatre de nos collègues; et chacune de ces études a provoqué quelques-unes de ces discussions animées qui jaillissent toujours parmi nous du choc des opinions et de la diversité inévitable des goûts.

Une pièce qui a fait plus de bruit qu'elle n'a obtenu de succès, *Séraphine*, a été pour M. d'Urclé l'objet d'un examen très attentif, empreint d'une juste sévérité. Il a paru à M. d'Urclé qu'aucune assimilation ne peut être

établie entre le chef-d'œuvre de Molière et la pièce de M. Victorien Sardou : si Tartufe est l'hypocrite, on ne saurait dire que Séraphine soit la fausse dévote, et la conception du principal personnage choque toutes les vraisemblances; enfin les traits multipliés et quelquefois heureux d'un esprit qui n'est pas toujours de bon aloi ne sauraient, aux yeux de M. d'Urclé, racheter le vice irrémédiable d'une intrigue fondée sur une obstination que l'esprit ne saurait admettre.

M. Noël vous a entretenus de la comédie de M. Ed. Cadol, *les Inutiles*, et vous a signalé les traits frappants de ressemblance qui obligent malgré lui le spectateur à se rappeler la *Philiberte* de M. Emile Augier.

M. Digard vous a entretenus du *Passant*, de M. Coppée, et tout en louant l'intention du poète, tout en rendant justice à des scènes bien conçues, et surtout à des vers bien frappés, il a regretté que cette esquisse, œuvre d'un talent très réel, ne fût pas dans toutes ses parties exécutée avec assez d'élégance et de correction.

Enfin M. Cougny vous a entretenus de *J. Strenner*, première œuvre dramatique d'un tout jeune homme, promesse ou plutôt gage d'un bel avenir, annoncé déjà par de saines productions, pourvu que le destin veuille bien et de bonne heure pourvoir le neveu d'Emile Augier de ces censeurs que Despréaux nomma si sagement « d'utiles ennemis. »

Vous devez à M. Ch. Gueullette, un de ces absents qui savent ne point se laisser oublier, quatre nouvelles de genre différent, mais toutes écrites dans un style tempéré qui contraste étrangement avec les violences et les brutalités à la mode : 1° *Une Course nocturne*; 2° *la Fiancée de Ploernel*; 3° *Souvenir*; 4° *l'Ecuyer de ma tante*.

Au nom de M. Legrelle, un de vos lauréats et de vos

correspondants, M. Délerot vous a lu la traduction en vers français des scènes les plus dramatiques et les plus intéressantes de l'*Iphigénie* de Gœthe.

M. Cougny vous a communiqué la traduction en vers français d'une jolie scène du *Rudens* de Plaute, laquelle rappelle par le fonds et par plus d'un trait le chef-d'œuvre de La Fontaine : *la Laitière et le Pot au lait.*

Vous devez à M. Courteville deux pièces intitulées : *le Sommeil d'un enfant* et *la Recherche du bonheur;*

A M. Lafosse, un de nos correspondants que la poésie ne dédaigne pas de visiter dans un bureau de percepteur, une nouvelle fable intitulée : *le Singe libre penseur;*

A M. Montalant-Bougleux six pièces d'inégale importance, savoir : 1° une *Epître à M. Jehotte*, le célèbre statuaire liégeois, à l'occasion de son Caïn et de la médaille qui, sur ses deux faces, reproduit d'un côté l'œuvre, de l'autre l'image de l'artiste; 2° *la Maison neuve;* 3° un apologue intitulé : *la Main droite et la Main gauche*, dédié à votre Secrétaire et dont la lecture terminera cette séance; 4° *Homme ou Singe*, pièce évidemment inspirée par les débats, dirai-je anthropologiques ou plutôt pithécologiques autour desquels il s'est fait trop de bruit; 5° la traduction en vers français du brillant préambule du poème de Claudien contre Rufin : *Sæpe mihi dubiam* etc., cette virulente invective, à laquelle il n'a manqué que d'être écrite sous le règne du favori; 6° enfin des couplets composés pour un banquet qui réunissait les membres anciens et les membres actuels de notre tribunal de commerce, lequel a compté notre collègue parmi ses plus dignes et ses plus laborieux présidents.

Enfin d'autres couplets, composés pour le banquet de la Société amicale des anciens élèves du lycée de Ver-

sailles, vous ont été lus par votre Secrétaire perpétuel; et ce double exemple vous a rappelé que, si nous ne chantons plus dans ces banquets de Ville-d'Avray dont la tradition s'est perdue, nous ne laissons pas d'écouter encore avec un bienveillant intérêt des chants inspirés par un même sentiment de cordiale confraternité.

RAPPORT sur le prix Caron, par M. G. DOUBLET, Membre titulaire.

La vertu ne consiste pas toujours dans des actions héroïques ; mais le plus souvent elle se rencontre dans les actions de la vie ordinaire, là où le devoir a été accompli avec persévérance, quelles que soient les difficultés, fallût-il le dévouement, le sacrifice de soi-même. Voilà pourquoi elle mérite les éloges les plus sympathiques, mais aussi discrets, car la vertu ne va pas sans la modestie, et elle se trouble à la pensée d'être l'objet d'un triomphe public. Pourtant il me faut bien dire pourquoi la Société des sciences morales pense en trouver un exemple accompli dans la demoiselle Jeanne-Antoine Bourgeois.

Jeanne-Antoine Bourgeois est une domestique qui, à quarante-huit années de bons et loyaux services dans la même famille, joint de véritables actes de dévouement.

Entrée bien jeune encore dans une grande exploitation agricole, en contact avec de nombreux ouvriers, elle sut tout de suite y faire respecter et aimer la pureté de ses mœurs.

Elle suivit sa maîtresse lorsqu'elle se retira à Sézanne. Une longue et douloureuse maladie vint alors éprouver celle-ci et exigea dix-huit mois de soins continuels. La demoiselle Bourgeois les donna jour et nuit, et, ne voulant pas auprès de son lit ces changements de personnes qui fatiguent tant les malades, elle resta dix-huit mois fidèle à son poste, se refusant tout sommeil. Dieu, qui lui donna cette force, lui donna aussi le bonheur de voir sa maîtresse se rétablir.

Les fatigues extrêmes que la demoiselle Bourgeois avait éprouvées, lui causèrent une maladie grave et lui firent perdre un œil usé par cette longue insomnie.

Cependant sa maîtresse eut encore besoin de ses soins dévoués, car sa santé resta toujours chancelante, et lorsqu'elle eut à quatre-vingts ans le malheur de perdre sa fille, ses facultés affaiblies s'éteignirent et elle revint à l'enfance. Ce fut une nouvelle occasion pour la demoiselle Bourgeois de manifester son dévouement : pendant dix années environ que dura cet état de sa maîtresse, elle ne la quitta pas un instant ; quoique fort pieuse, elle ne voulait pas même être relevée de sa vigilance pendant les heures des offices : soignant sa maîtresse, elle était, disait-elle, aussi près de Dieu qu'à l'église. Et cependant ils sont bien pénibles les soins qu'exigent des personnes en cet état ! Il faut veiller sur elles comme sur les vrais enfants, et avec quelle patience pour des violences qu'il n'est pas plus facile de calmer, pour des caprices qu'il n'est pas plus facile de satisfaire que de raisonner !

En mourant, sa maîtresse laissait une amie malade et impotente auprès de laquelle la demoiselle Bourgeois s'établit pour lui continuer jusqu'à sa mort ses soins affectueux. C'est alors seulement qu'elle consentit à prendre sa retraite à Versailles dans la famille de sa

maîtresse, auprès de la veuve d'un ancien juge de paix de cette ville, Mme Oudet.

Pouvions-nous mieux employer le prix fondé par la libéralité du vénérable abbé Caron ? En ratifiant notre décision par vos applaudissements, Mesdames et Messieurs, vous en mettrez la valeur plus en rapport avec la vie que nous avons voulu honorer ce soir.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 1869

Discours prononcé par M. Henri D'URCLÉ, Président titulaire.

Messieurs,

Avant de prendre possession de ce fauteuil, je tiens à vous exprimer les sentiments de reconnaissance profonde que j'éprouve pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos séances. J'en suis d'autant plus touché que j'y avais moins de titres, et je m'expliquerais difficilement votre choix, si je ne connaissais toute la bienveillance à laquelle vous m'avez habitué depuis si longtemps, et dont vous me donnez aujourd'hui une si grande preuve. Je serais même, permettez-moi de vous le dire, un peu effrayé de la tâche que vous voulez bien me confier, si je ne comptais sur vous pour suppléer à tout ce que je ne puis vous offrir. Vous êtes presque tous, mes chers collègues, mes aînés par l'âge ; vous l'êtes tous certainement par le talent et le savoir, et vous m'appelez cependant à vous présider. Je crains vraiment que votre indulgence ne vous ait trop fait présumer de mes forces. Il me semble qu'au milieu de vous, où je suis heureux de retrouver

ceux qui ont été et qui sont toujours mes maîtres, il m'appartient moins de donner une direction que d'en recevoir une de vous tous. Mais heureusement, et c'est ce qui me rassure un peu, il n'y a pas de direction à donner ici. Personne n'en a besoin, en effet; tout va de soi parmi nous, simplement, facilement. Notre Société a ses traditions déjà faites et déjà longues, et j'aime à penser qu'à cette place je n'aurai qu'à m'en inspirer et à les suivre : c'est à cela du moins que j'appliquerai mes efforts, et dans cette tâche j'espère bien que notre excellent Secrétaire perpétuel ne me refusera pas l'appui qui m'est si nécessaire, de sa vieille expérience : d'avance et pour toutes choses, je réclame ses conseils de son dévouement si connu à notre Société.

Messieurs, je succède ici à quelqu'un que je ne remplacerai pas; croyez bien que personne n'en est plus convaincu que moi-même. Tous nous avons vu à l'œuvre M. Délerot, et je suis certain de répondre à un sentiment unanime, en rendant hommage au tact exquis, à l'esprit de courtoisie et de mesure qu'il a montré en nous présidant. M. Délerot n'est pas seulement l'écrivain que vous savez, le critique fin et délicat que nous applaudissions il y a huit jours et à qui nos Mémoires devront de ravissantes pages sur les panégyristes de Versailles; c'est, permettez-moi cette expression, dont j'espère que sa modestie ne s'offensera pas, un *charmeur;* il possède au plus haut point un don précieux entre tous, celui d'une affabilité parfaite. Il nous a présidés, on peut le dire, sans que nous nous en doutions, provoquant et dirigeant à la fois la discussion, contredisant souvent quelques-uns d'entre nous, et en même temps nous enchantant tous par sa parole simple, douce et pleine d'onction. Non-seulement en l'écoutant nous ne

pensions pas au Président, mais nous oubliions même le contradicteur. L'amabilité, dont il a le secret, semblait cacher toutes les dissidences. Aussi comme la controverse est facile dans ces conditions! La cordialité tient lieu d'accord, et on s'applaudit presque, alors même qu'on se combat le plus.

Cette qualité précieuse, cette affabilité si grande, que j'aime à louer dans notre ancien Président, ne rend pas seulement la discussion agréable, mais encore elle la rend utile; et c'est là ce que nous devons rechercher avant tout. Ce n'est pas en effet pour le stérile plaisir d'une contradiction sans but que nous venons ici : c'est pour nous éclairer les uns les autres par la communication de nos idées et de nos travaux; or la discussion qui est, on peut le dire, la pierre de touche et le criterium de toutes les œuvres, la discussion n'est convenable et profitable que sur le terrain où M. Délerot a su le maintenir toujours, celui d'une mutuelle et confraternelle déférence.

La discussion, Messieurs, est certainement l'âme d'une Société comme la nôtre, et je serais heureux, quant à moi, de pouvoir contribuer à en conserver le goût parmi nous. Elle excite cependant certaines défiances qui sont souvent très vivaces. C'est ainsi que j'ai entendu dire quelquefois que la discussion ne sert à rien; d'aucuns prétendent même que, loin de faire changer personne d'opinion, elle n'a d'autre effet, le plus souvent, que d'enraciner chacun dans ses idées; qu'en un mot elle maintient les divergences et en suscite même, loin de les faire disparaître et de les écarter jamais. C'est là un reproche injuste, contre lequel je vous demande la permission de protester. Ce n'est pas seulement au moment où la discussion se produit qu'il faut la juger. C'est

quand elle est close qu'elle est peut-être le plus féconde en résultats excellents. Chez tous en effet, aussi bien chez ceux qui y ont pris part que chez ceux qui n'en ont été que les témoins, elle provoque la réflexion et l'étude, et dans le travail solitaire de la pensée rentrant en elle-même pour chercher à se mieux connaître, tous les changements utiles et possibles s'accomplissent. Sans doute tous les dissentiments ne s'effacent pas, mais tous les préjugés au moins peuvent disparaître, et c'est beaucoup. Ce qui divise les hommes, ce ne sont trop souvent que des malentendus, et les malentendus ne résistent pas à une discussion loyale et modérée. La discussion a ainsi le privilége, quand elle demeure dans les limites de la bonne foi et de la courtoisie, de rapprocher, sinon d'accorder, ceux qui se combattent. Et ne croyez pas, messieurs, que je veuille soutenir là un paradoxe : rien n'est plus exact ni plus vrai. Quand une discussion est sérieuse et bien conduite, elle profite toujours à ceux qui ne recherchent que la vérité : si stérile qu'elle puisse être, elle met leur sincérité en évidence : elle nous oblige ainsi à une sympathie mutuelle. Tous en effet, quelles que soient les divergences qui nous séparent, nous sommes animés par une même passion, l'amour de la vérité? C'est cette passion qui fait naître à la fois nos discussions et qui les modère, qui les suscite et qui les ennoblit. Sur ce terrain commun à tous les esprits élevés, nous pouvons nous combattre sans crainte, assurés que nous sommes que, si nous y trouvons des adversaires, nous n'y rencontrerons jamais d'ennemis.

Il va sans dire que je ne fais ici l'éloge que d'une discussion sérieuse et modérée. Que faut-il donc pour qu'une controverse ait ce double mérite? Il me semble

que deux conditions sont nécessaires : dans toute discussion, il y a en effet deux écueils à éviter : le premier est l'esprit de scepticisme, le second est l'esprit d'intolérance.

J'entends d'abord par le scepticisme dans la discussion, l'amour de la discussion pour elle-même. Une discussion n'est utile que quand elle a pour but ou le bien à défendre ou la vérité à rechercher ; hors de là, toute controverse est vaine et funeste. Pour avoir le droit d'élever une contradiction quelconque, il faut pouvoir justifier d'une conviction sincère. La conviction, c'est l'âme de la parole : quand la parole ne fait écho à aucune croyance, elle n'a droit à aucun respect : elle n'est bonne qu'à amuser ou à irriter. Voilà comment le scepticisme est pour la discussion un écueil : il lui enlève sa raison d'être et son but. Une discussion doit toujours être un combat, combat pacifique, sans doute, où aucune autre haine ne doit nous animer que celle du mal et de l'erreur, mais où c'est un devoir pour nous de dépenser tout ce que nous avons dans l'âme d'ardeur, d'énergie et de foi. Quand la foi nous manque et que le scepticisme nous guide, ce qui devrait être une lutte honorable et féconde n'est qu'un tournoi de mots sonores où la pensée, emprisonnée comme un écureuil dans une cage, ne peut que s'épuiser en efforts ridicules et impuissants.

Mais si le scepticisme est à craindre, l'intempérance d'une foi trop ardente ne l'est pas moins. Dans toute discussion la modération est un devoir, et un devoir, ce semble, bien naturel et bien facile à remplir. Comment s'irriter et pourquoi s'indigner en effet contre ceux qui nous contredisent et que l'on combat? Parce qu'ils résistent à la vérité ? Mais où donc l'accord est-il assuré ici-

bas, et quelle est la vérité, même la plus évidente pour nous, la plus certaine, la plus incontestable, qui pour d'autres ne se trouve obscurcie et douteuse? Il faut être bien ignorant de ce que la recherche de la vérité la plus simple coûte quelquefois de labeur à l'âme humaine, pour s'aigrir jamais contre ceux qui se trompent; loin de nous irriter contre eux, nous devrions éprouver un sentiment tout contraire, et, quoi qu'il en soit, nous leur devons au moins le respect, car la sincérité, même dans l'erreur, y a droit, et c'est le devoir de la charité la plus stricte de croire toujours à la bonne foi. La tolérance n'est ainsi que la charité de l'esprit : elle est une marque de déférence et d'égards que nous devons à tout adversaire de nos idées.

J'ajoute que, dans la discussion, la tolérance réciproque pour les opinions adverses est à la fois la garantie et la condition de la liberté. Ce n'est en effet qu'avec la modération dans la parole, la convenance dans la pensée, surtout avec la courtoisie la plus cordiale et la plus franche envers ceux que nous combattons, que toutes les opinions peuvent se produire, et vous le savez, Messieurs, c'est la liberté même des discussions qui en fait l'utilité et l'intérêt.

Mais ici toutes ces considérations sont superflues et je les abrége. La tolérance, la modération, la courtoisie vous sont habituelles. Elles sont de tradition dans notre Société, et je n'ai eu qu'à me souvenir des preuves nombreuses que vous m'en avez données, pour comprendre ce qu'une discussion doit toujours être.

Maintenant, Messieurs, vous parlerai-je de l'objet même de nos pacifiques débats? Que de sujets nous pouvons aborder ici! Que de questions intéressantes sollicitent nos études! Le programme de nos travaux est aussi

large qu'on peut le tracer ; en comprenant tout ce qui est du ressort des sciences morales, en n'excluant que les questions trop irritantes de la religion ou de la polique, il ouvre à l'initiative de chacun de nous un champ immense. Tous, dans la mesure de nos forces, profitons-en ; descendons dans la lice et ne négligeons pas une occasion d'exposer, de rechercher et de défendre ce qu'en tout ordre de choses nous croyons bon et juste. Travailler c'est lutter, et c'est l'honneur de la vie de lutter sans cesse et partout, pour le vrai contre le faux, pour le bien contre le mal.

Dans nos travaux hebdomadaires, nous pouvons nous occuper de littérature, d'histoire, d'économie politique, de philosophie. La littérature est l'école du bon goût et du bien dire. Que d'enseignements utiles à tous égards nous pouvons tous lui demander ! Que de leçons aussi à tirer de l'histoire, ce vaste procès de tout ce qui n'est plus, procès chaque jour plaidé, jamais fini ! C'est l'une des gloires de notre siècle d'avoir mis en honneur le culte de l'histoire : jamais en effet le passé n'avait été fouillé, étudié, comme de nos jours ; mais dans ce passé, si longtemps défiguré par les préjugés et les passions, que de choses encore à vérifier, à découvrir, à expliquer ! En économie politique, le nombre des questions à résoudre n'est pas moindre, et il est plus opportun que jamais de porter la lumière dans cette science ; à nous de contribuer à en propager les leçons et à en élucider les problèmes. Enfin ai-je besoin de vous dire l'importance de la philosophie ? Les questions qu'elle embrasse sont, pour ainsi dire, brûlantes d'intérêt. Ne craignons pas, Messieurs, de les soulever ici. Dans une Société des sciences morales, la philosophie doit avoir la première place, car, entre toutes les sciences humaines, c'est la

première et la plus élevée ; elle porte toutes les autres dans son sein fécond.

Puisque j'ai parlé de philosophie, permettez-moi ici d'exprimer un vœu. Notre honorable collègue, M. Doublet, a exposé, l'an passé, dans une suite de communications du plus haut intérêt, les objections du matérialisme contemporain contre la philosophie spiritualiste. Nous attendons la suite de ce travail, et je me joins à notre excellent Secrétaire perpétuel pour la réclamer. Les objections qu'a exposées M. Doublet ne peuvent pas rester sans réponse. Et d'ailleurs quels motifs pourraient lui fermer les lèvres ? Quelque système philosophique qu'il défende, il sait bien que, pour s'exposer à être contredit, il n'est pas moins sûr d'être écouté toujours avec autant de déférence que de plaisir.

Vous le voyez, Messieurs, ce ne sont pas les sujets d'études qui nous manquent ; le nombre des questions qui sont de notre compétence nous embarrasserait bien plutôt ; mais il ne faudrait pas que ce fussent les ouvriers qui nous fissent défaut. Or malheureusement, et je crois devoir le dire, nous ne sommes pas toujours assez nombreux. Orateurs et auditeurs sont rares quelquefois, et si mes souvenirs sont fidèles, nous avons eu même des séances où l'ordre du jour n'était pas suffisamment rempli. Qu'il n'en soit plus ainsi à l'avenir. Rivalisons tous d'exactitude, et ne manquons cette année à aucun de nos rendez-vous. Faisons plus et mieux : amenons de nouveaux membres. Que chacun de nous fasse des prosélytes pour notre Société, et cherche à augmenter le nombre de nos collègues.

Messieurs, à défaut de talent d'aucune sorte, je ne puis mettre à votre service que le zèle de ma bonne volonté ; au moins je puis dire qu'il vous est acquis et as-

suré. Tout mon désir serait de contribuer à entretenir la vie dans notre Société ; mais, pour atteindre ce but, il me faut l'appui de vos conseils et de votre indulgence ; je vous le demande, Messieurs, en vous renouvelant l'expression de ma gratitude pour l'honneur immérité que vous m'avez fait de me placer à votre tête ; croyez bien que le souvenir d'un tel honneur me sera toujours précieux à garder.

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er SEPTEMBRE 1870

N. B. La date placée à la suite du nom d'un *Titulaire* indique l'année où il a commencé d'appartenir à la Société, mais à un autre titre.

PRESIDENTS D'HONNEUR :

M. CORNUAU, G. O. ✻, Préfet de Seine et-Oise.
M. PLOIX, ✻, Maire de Versailles.

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

1834. LE ROI, ✻, bibliothécaire de la Ville, fondateur.
1836. Eugène DE BOUCHEMAN, ancien régisseur du Palais, fondateur (1834).
— MONTALANT-BOUGLEUX, ✻, ancien président du Tribunal de Commerce, fondateur (1834).
1837. PLOIX, ✻, conseiller général, maire de Versailles (1835).
— ANQUETIL, ✻, inspecteur de l'Académie (1836).
1838. Comte LOZ DE BEAUCOURS, ✻, officier supérieur en retraite (1836).
1842. Charles VATEL, docteur en droit, avocat à la Cour impériale de Paris (1841).

MM.

1842. V. LAMBINET, juge au Tribunal civil (1841).
1849. FONTAINE, ✻, peintre d'histoire, professeur à l'École spéciale militaire (1847).
1857. Eud. SOULIÉ, ✻, conservateur des Galeries historiques (1856).
— Léon BOUGLEUX, juge au Tribunal de Commerce (1841).
1858. JEANDEL, avocat (1857).
1859. COUGNY, professeur de seconde au Lycée (1858).
1860. Aug. MONTALANT, chef du bureau de la comptabilité à la Mairie (1858).
— AUGER, agréé près le Tribunal de Commerce (1859).
1861. DIGARD, avocat à la Cour impériale de Paris.
1862. Emile DESCHAMPS, ✻, homme de lettres (1861).
1863. H. DURAND DE LAUR, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Versailles (1862).
— CHARDON, rédacteur à la Direction générale de l'enregistrement (1861).
— LACOMBE, homme de lettres (1860).
— GUEULLETTE, attaché au Ministère des Finances (1861).
— D'URCLÉ, *idem.* (1861).
— Th. RUDELLE, substitut du Procureur impérial, à Rambouillet (1861).
— Fr. BARRÉ (1862).
— COURTEVILLE, commissaire-priseur (1862).
1864. NOEL, ✻, professeur de rhétorique au Lycée (1864).
1865. DE SADOUS, professeur de troisième au Lycée (1864).
1866. BELOT, professeur d'histoire au Lycée (1864).
— DOUBLET, juge suppléant au Tribunal civil (1858).
1867. THIBIERGE, avocat.
1868. HUBBER, chef d'institution (1866).
— DÉLEROT, homme de lettres (1855).
1869. ORDINAIRE, professeur de rhétorique au Lycée (1868).
1870. RIMBAULT, ✻, ancien principal du Collége de Chartres (1869).

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM.

1834. REMILLY, C. ✻, ancien Maire, ancien membre des Assemblées législatives.
— GODIN, directeur de l'Octroi.
1844. FINOT, notaire.
1846. LANE, professeur d'anglais au Lycée et à l'Ecole militaire.
1851. MARCHAND, ancien notaire.
1852. SAVOURÉ, ancien maître de pension.
1858. Henri LAMBERT, professeur de musique au Lycée, directeur de l'Orphéon.
1859. HOUSAY, agréé près le Tribunal de Commerce.
1860. LAMBERT, avocat.
1861. PESTY-RÉMONT, conseiller municipal.
1862. BRÉCHEMIN, avocat.
— BARBU, avoué.
1863. Alb. CARRÉ, avocat.
— DELAISTRE, maître élémentaire au Lycée.
1865. RENOULT, artiste peintre. .
1868. DE BINZER, artiste peintre (1867).
1870. DE JAVEL, attaché à la Caisse des Dépôts et Consignations (1869).
1870. Em. LEGRAND, homme de lettres.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

1867. CICILE, ancien professeur d'anglais au Lycée.
— V. BART, ancien commissaire-priseur.
1868. DE SALVERT, ancien élève de l'Ecole polytechnique.
— Lud. DURAND, professeur de cinquième au Lycée.

MM.

1869. DES TOURNELLES, premier commis de la Direction des Domaines.

— DESANDRÉE, artiste peintre.

— DIETZ, agrégé de l'Université, professeur adjoint à l'Ecole militaire.

1870. DE SAINT-VINCENT, capitaine du génie.

— DE MESNIL-DURAND, avocat.

— DELLE, avoué près le Tribunal de première instance.

— CONSTANTIN, censeur des études au Lycée.

— HAUSSMANN, avocat au Tribunal de première instance.

— MERCIER, vérificateur des poids et mesures.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Nommés depuis le 1er juin 1866.

MM. NORTH-PEAT, ancien membre titulaire, rédacteur au Ministère de l'Intérieur.

SAYOUS, ancien titulaire, professeur d'histoire au Lycée Charlemagne.

Marquis VYON DE GAILLON, ancien titulaire, maire de Gaillon (Seine-et-Oise).

César CANTU, publiciste et historien.

LOMON, homme de lettres.

MULLER DE SOLNA, professeur à l'Ecole navale de Stockholm.

L'abbé GRIMOT, antiquaire, curé de l'Isle-Adam.

DRAMARD, auteur de publications historiques.

LOYSON, auteur de poèmes satiriques et dramatiques.

COMMISSION DES MÉMOIRES (T. VIII).

MM. DOUBLET, président ; — CHARDON ; — COUGNY ; — LE ROI ; — NOEL ; — RUDELLE ; — ANQUETIL, secrétaire perpétuel.

RÉCIT DES JOURNÉES

DES

5 ET 6 OCTOBRE 1789

A VERSAILLES

PAR M. J.-A. LE ROI.

On a beaucoup parlé des journées des 5 et 6 octobre 1789, mais en général les historiens de la Révolution ont présenté les épisodes de ces deux journées plutôt au point de vue de leurs opinions politiqnes que comme ils se sont passés réellement. Les uns ont exagéré à plaisir les actes déjà si coupables qui s'y sont accomplis, en les attribuant à un complot dont on ne trouve pas de traces dans l'enquête minutieuse qui fut ordonnée à cette époque; les autres, cherchant à les faire retomber sur le parti vaincu, ont accusé ce parti d'avoir le premier commencé la lutte, et ont passé légèrement sur les crimes commis, et tous se sont éloignés de la vérité.

Occupé constamment de tout ce qui regarde l'histoire de Versailles, j'ai étudié avec attention tous les docu-

ments qui ont rapport à ces deux journées si fatales à notre ville. Je n'ai pas la prétention, dans le tableau que je vais en donner, de faire de l'histoire générale; je veux seulement présenter les faits comme ils se sont succédé dans notre ville, en les prenant comme je les trouve, sans idées préconçues, sans esprit de parti; en un mot, c'est moins un travail d'historien que j'ai la prétention de faire que celui d'un simple historiographe.

I

Le 5 mai 1789, le roi Louis XVI réunit à Versailles les États généraux. Dès les premières séances, de graves conflits s'élevèrent entre les députés du Tiers-État et ceux des ordres privilégiés. Le Tiers, fort de l'immense appui qu'il trouvait dans la grande majorité de la nation, parla en maître et fit céder peu à peu les résistances que lui opposaient la noblesse et le clergé. La France assistait attentive à ce spectacle nouveau pour elle, et chacune des luttes de l'Assemblée avait son retentissement dans tous les points du royaume; mais c'était surtout dans la capitale que se faisaient ressentir les moindres mouvements de la lutte terrible qui commençait entre le peuple et la royauté. Les électeurs de Paris n'avaient pas voulu se séparer après la nomination des députés, et, ne pouvant plus se réunir dans leurs districts, ils s'assemblaient à l'Hôtel-de-Ville et correspondaient de là avec leurs députés. Partout on se réunissait pour connaître les événements du jour. Le lieu le plus fréquenté était le jardin du Palais-Royal. Là, des orateurs improvisés parlaient à la multitude, discutaient les actes du gouvernement, et excitaient le peuple par les discours les plus violents.

L'état de trouble de Paris situé si près de Versailles, la prépondérance que le Tiers-État avait prise dans l'assemblée, avaient effrayé la cour, et l'on était résolu à quelque coup d'État. De nombreuses troupes avaient été réunies autour de Paris; l'on parlait de l'éloignement de l'Assemblée nationale et même de sa dissolution. Le 11 juillet, Necker est renvoyé et tout le ministère est remplacé par des ministres connus par leur opposition à la cause populaire. Le lendemain, Paris est en insurrection, et le 14, la Bastille, cette forteresse redoutable dont le nom fut pendant si longtemps le synonyme de tyrannie, tombe en quelques heures sous les coups du peuple.

Cette victoire des Parisiens frappa la cour d'épouvante; et tandis que Necker et les anciens ministres sont rappelés, le comte d'Artois et sa famille, ainsi que plusieurs membres de la haute noblesse s'éloignent de France et donnent le premier signal de l'émigration.

Au moment de l'insurrection, les gardes-françaises s'étaient réunis au peuple (1). Lorsque, le lendemain, la

(1) Des gardes-françaises avaient été envoyés par le duc du Chastelet, pour délits disciplinaires, aux prisons de l'Abbaye, et allaient être transférés à Bicêtre. Le 30 juin, une multitude armée, usurpant les droits du pouvoir exécutif, s'était portée à l'Abbaye, en avait forcé les portes, et avait enlevé les prisonniers pour les conduire au Palais-Royal, sous la sauve-garde du peuple. Une députation d'une vingtaine d'individus sans caractère public, alléguant le patriotisme des gardes incarcérés, était venue demander leur grâce à l'Assemblée. Celle-ci, placée entre le double danger de favoriser l'insubordination et d'encourager le peuple aux usurpations de pouvoir, et cet autre danger de prêter la main à un despotisme punissant comme délits des actes de patriotisme, au moment où la liberté commençait à naître, délibéra. Elle se décida, pour ne pas empiéter sur l'autorité royale, à en référer au souverain lui-même, et à recommander à sa bonté les gardes délivrés. L'archevêque de Paris fut chargé de porter au roi l'arrêté de l'Assemblée touchant l'incident.

FEUILLET DE CONCHES. — *Lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette.*

municipalité de Paris organisa la milice bourgeoise sous le nom de garde nationale, on y fit entrer les gardes-françaises que l'on solda, et Lafayette en fut nommé commandant général.

La cocarde de cette milice fut d'abord bleue et rouge, couleurs de la ville de Paris, puis, après le voyage de Louis XVI à Paris et sa réconciliation, on y ajouta la couleur blanche, qui était celle du roi, et on l'appela cocarde nationale.

Le prévôt de Paris, Flesselles, ayant été mis à mort par le peuple, la municipalité nomma Bailly pour le remplacer sous le titre de maire.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale continuait ses travaux. Dans la fameuse nuit du 4 août, elle avait aboli tous les droits féodaux. Puis elle s'occupa de la déclaration des droits de l'homme, et commença cette longue discussion sur le veto absolu et sur le veto suspensif.

Toutes ces discussions agitaient le peuple. Partout on discutait comme à l'Assemblée, et, suivant leurs diverses opinions, les députés recevaient des menaces de l'un ou de l'autre parti. D'autres causes d'agitation s'ajoutèrent bientôt à celles-ci.

La cour, après la journée du 14 juillet, avait renoncé à agir de force sur Paris et sur l'Assemblée. Un autre projet avait succédé, dit-on, au premier. On voulait faire partir le roi de Versailles et l'emmener dans une citadelle, à Metz, là où, entouré de troupes, il aurait pu dicter ses volontés. Ce projet, vrai ou supposé, souleva les esprits.

Les motions les plus incendiaires se succédaient au Palais-Royal. Plusieurs fois on avait parlé de marcher sur Versailles. On disait que tous les projets des ennemis de la révolution s'évanouiraient bientôt si le roi et l'Assemblée étaient à Paris, et le cri : à Versailles, à

Versailles ! ne cessait de retentir de tous côtés dans la capitale.

La garde nationale, la seule force alors de Paris, ne tarda pas à suivre ce mouvement. Les gardes-françaises, qui formaient la garde soldée, manifestèrent plusieurs fois à Lafayette le désir qu'ils avaient d'aller à Versailles reprendre les postes occupés par eux autrefois auprès du roi, et le général eut beaucoup de peine à empêcher cette démarche qui pouvait entraîner à sa suite toute la population parisienne.

Les mauvaises récoltes des années précédentes, l'agitation de toute la France qui empêchait l'arrivée régulière des convois d'approvisionnement, avaient rendu dans Paris le pain rare et cher. On répandait le bruit que les farines destinées à Paris étaient dirigées sur Versailles.

Ainsi les politiques, la force armée et le peuple se réunissaient dans un cri unanime : à Versailles, à Versailles !

Tel était l'état des esprits dans la capitale lorsqu'arrivèrent les journées des 5 et 6 octobre.

Mais, avant de décrire ces néfastes journées, il faut jeter un coup d'œil sur le lieu de la scène.

La ville de Versailles était alors très populeuse. Suivant les registres de la mairie, elle avait à cette époque 70,000 habitants fixes. Si l'on ajoute à ce chiffre toutes les personnes qui habitaient le Château et ses dépendances, et les nombreux étrangers attirés dans cette ville par la présence de l'Assemblée nationale, on peut évaluer sa population, en 1789, à plus de 80,000 habitants.

Versailles était alors divisé en deux quartiers : Notre-Dame, dont Montreuil formait une annexe, et Saint-Louis.

Ces deux quartiers étaient non-seulement séparés l'un de l'autre par la difficulté des communications, mais ils étaient encore plus séparés par leurs opinions.

Le séjour de la cour, l'augmentation rapide de la population, avaient attiré à Versailles un grand nombre de commerçants qui, presque tous, étaient domiciliés dans le quartier Notre-Dame. De plus, le marché qui s'y tenait presque tous les jours et le Poids, ou halle à la farine, y faisaient séjourner beaucoup de menu peuple. Aussi dans ce quartier les opinions étaient-elles très avancées, et les vives discussions de l'Assemblée, ainsi que les mouvements de Paris, avaient un grand retentissement. On l'appelait alors, et il s'était donné le nom de quartier des patriotes.

Louis XVI aimait beaucoup Versailles, et, ainsi qu'on le voit par divers rapports que lui adressait M. d'Angevillers, directeur des bâtiments, il avait l'intention d'y placer le siége du gouvernement. Déjà on y avait établi le ministère de la guerre, celui de la marine et celui des affaires étrangères, ainsi que le contrôle général des finances. Ces établissements étaient placés dans le quar- Saint-Louis, et les employés de ces ministères, ainsi que presque tous ceux qui avaient quelques places à la cour, logeaient dans ce quartier. Quoique la plupart d'entre eux fussent partisans du grand mouvement social qui s'opérait, leurs opinions étaient plus modérées, et, à cause de cela même, les exaltés de l'autre quartier les regardaient comme des partisans des abus que l'on voulait détruire, et nommaient ce quartier le quartier des aristocrates.

Peu de jours après la formation de la garde nationale de Paris, les habitants de Versailles demandèrent aussi à établir une milice nationale. Huit bataillons furent

formés : quatre dans le quartier Notre-Dame et quatre dans le quartier Saint-Louis. On choisit pour commandant général le comte d'Estaing, que ses victoires navales sur les Anglais avaient rendu populaire; pour commandant en second, le comte de Gouvernet; Berthier le fils, depuis prince de Wagram, pour major général; Le Roy, pour lieutenant-colonel du quartier Saint-Louis, et Lecointre, pour lieutenant-colonel du quartier Notre-Dame.

Lecointre, que la garde nationale du quartier Notre-Dame venait de placer à sa tête, était l'un des plus fougueux révolutionnaires de Versailles. Il était ami de Marat, qu'il avait connu pendant que celui-ci était médecin des écuries du comte d'Artois. Il était en rapport avec les exaltés de Paris, et l'on sait le rôle qu'il joua plus tard à la Convention dans les rangs des députés de la Montagne (1).

(1) LETTRE DE Mme ÉLISABETH A Mme DE BOMBELLE, SUR LECOINTRE.

19 *janvier* 1790.

Versailles n'est pas tranquille : il y a une animosité affreuse entre les deux quartiers. Celui de Notre-Dame, qui est le plus mauvais, va élire un homme affreux pour maire de la ville (*a*). Si on lui rendait justice, il serait pendu ; il y a contre lui des preuves assez fortes pour le faire exécuter. Voilà les monstres qui ont toujours l'avantage sur les bonnes et honnêtes gens ; mais dès qu'ils sont portés pour quelque place, on leur applique ce vieux mot d'*aristocrate*, et, pour lors, le peuple et même beaucoup de gens bien pensants leur refusent leur voix. A Versailles, le quartier Saint-Louis voulait nommer M. de Lille à la mairie ; mais on lui a donné ce surnom odieux, et pour lors on lui préférera un monstre. M. Berthier le fils, qui est commandant de la milice sous M. de la Fayette, se conduit à merveille ; eh bien ! l'on a déjà voulu le pendre plus d'une fois. Cependant il faut rendre justice au peuple de Versailles pour le train de mardi ; il y en avait très peu de la ville ; c'étaient presque tout ce que nous appelons bandits, que l'on ne connaît nulle part, et qui tombent tout d'un coup dans un endroit sans qu'on les ait vus arriver. Si ce n'étaient pas de si grands monstres, on croirait que c'est des saints, car cela tient beaucoup du miracle, mais on ne peut pas s'y méprendre.

(*Ouvrage cité.*)

(*a*) Lecointre.

Depuis l'insurrection des gardes-françaises et leur incorporation dans la garde nationale de Paris, il n'y avait plus que les suisses qui fissent le service du Château avec les gardes de la prévôté et les gardes-du-corps. La garde nationale de Versailles et les invalides étaient chargés du service de la ville.

Jusqu'en 1787, Versailles était resté sans municipalité. Louis XVI, par un édit de novembre 1787, en créa une et plaça à sa tête l'intendant du garde-meuble, Thierry de Ville-d'Avray. Thierry donna sa démission de maire le 3 août 1789. La municipalité, voulant attendre que la loi municipale, discutée par l'Assemblée nationale, fût votée avant de procéder à la nomination d'un nouveau maire, décida que tous les mois elle nommerait un président qui en ferait les fonctions et qui dirigerait ses délibérations.

Le Château était donc gardé par les suisses et les gardes-du-corps, mais la ville n'avait pour sa défense que la garde nationale. La municipalité demanda quelques troupes. On fit venir deux cents hommes du régiment des chasseurs des trois-évêchés, casernés à Rambouillet.

Le 18 août, la municipalité, sous la présidence de M. Ménard, prit la délibération suivante : 1° les capitaines de la garde nationale rassembleront leurs compagnies à midi sur la place d'Armes; ils choisiront douze hommes par compagnie avec lesquels ils se rendront à l'entrée de l'avenue de Trianon pour y recevoir le détachement des chasseurs des évêchés, demandés par la ville pour maintenir l'ordre et protéger les convois de vivres conjointement avec la garde bourgeoise; 2° la garde bourgeoise, réunie au détachement des chasseurs, se rendra sur la place d'Armes pour entendre le ser-

ment qui sera prêté par le détachement à son arrivée, en présence de la municipalité ; 3° le service de la ville sera fait conjointement par la garde bourgeoise et les chasseurs, et tous les détachements et patrouilles seront commandés par les officiers de la garde bourgeoise.

Les chasseurs, accompagnés de la garde nationale, entrèrent en ville, et prêtèrent le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Le lendemain, deux cents dragons de Lorraine, demandés aussi par la municipalité, entrèrent en ville avec le même cérémonial.

Quoique ces troupes parussent nécessaires à la municipalité pour la sûreté de la ville, elles furent vues d'un mauvais œil par une partie de la garde nationale. On les avait fait venir, disait-on, par défiance de la garde nationale ; on avait des projets cachés, et ces troupes, que l'on faisait entrer peu à peu dans Versailles, n'étaient là que pour protéger le départ du roi. Ces bruits, propagés parmi les exaltés, se répandaient dans Paris, et y entretenaient le désir d'enlever le roi de Versailles et de l'amener à Paris (1).

(1) LETTRE DE M^me^ ÉLISABETH A M^me^ DE BOMBELLES, A L'OCCASION DE L'ENTRÉE DES CHASSEURS DE LORRAINE A VERSAILLES.

Versailles, 20 *août* 1789.

La garde bourgeoise de Paris va être bientôt habillée. On dit qu'ils sont enchantés de leurs nouveaux vêtements. Celle de Versailles est encore dans la plus parfaite bigarrure. Ils ont demandé des troupes à cheval, parce qu'ils sont sur les dents de tout le chemin qu'ils ont été obligés de faire pour aller chercher de la farine. Le peuple s'est persuadé qu'au lieu de cent hommes, il y en avait six mille et plus. En conséquence, il n'en voulait point. Si bien que ces malheureux, qui étaient en marche depuis quatre heures du matin, ont été obligés à neuf heures du soir de se retirer au Grand-Trianon, où on leur a apporté de quoi manger. Le lendemain, ils ont été reçus à merveille : la milice bourgeoise et la municipalité ont été les chercher ; on les a amenés en triomphe dans la place d'Armes, où on leur a fait prêter le nouveau serment de fidélité à la nation, au roi et à la loi. C'est le premier qui ait été porté en présence des officiers municipaux. Ils sont à présent tous bons amis. (*Ouvrage cité.*)

La cour avait-elle, en effet, le projet de faire partir le roi de Versailles et de le conduire à Metz, comme le bruit en avait couru? La reine connaissait-elle ce projet et l'avait-elle encouragé, comme cela paraît résulter de la lettre qui lui fut écrite à cette époque par le comte d'Estaing? Toujours est-il que ni les ministres, ni le roi n'entraient dans ce complot; et si les courtisans formaient des projets, cherchaient à enrôler du monde, et, se livrant à de vaines espérances, se trahissaient par d'imprudentes menaces (1), rien dans Versailles ne semblait se préparer pour une pareille fuite.

Depuis l'entrée à Versailles des chasseurs et des dragons de Lorraine tout y était assez calme. L'Assemblée nationale continuait ses travaux; elle discutait alors les droits de l'homme et le veto. Il n'y avait pas toujours accord entre le roi et l'Assemblée, et ce désaccord entretenait l'agitation dans Paris. Pendant ce temps, les soldats des gardes-françaises qui faisaient partie de la garde nationale parisienne, voulaient toujours venir à Versailles pour reprendre leur ancien service. Lafayette était parvenu à les en empêcher, mais comme leurs demandes se renouvelaient sans cesse, il craignait de ne pouvoir toujours les retenir. Dans ces circonstances, il écrivit à M. de Saint-Priest, ministre de la maison du roi, la lettre suivante : « Le duc de la Rochefoucault vous aura dit l'idée qu'on avait mise dans la tête des grenadiers d'aller cette nuit à Versailles. Je vous ai mandé de ne pas être inquiet, par ce que je comptais sur leur confiance en moi pour détruire ce projet, et je leur dois la justice de dire qu'ils avaient compté me demander la permission, et que plusieurs croyaient faire une dé-

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution*.

marche très simple et qui serait ordonnée par moi. Cette velléité est entièrement détruite par les quatre mots que je leur ai dits, et il ne m'en est resté que l'idée des ressources inépuisables des cabaleurs. Vous ne devez regarder cette circonstance que comme une nouvelle indication de mauvais desseins, mais non en aucune manière comme un danger réel. Envoyez ma lettre à M. de Montmorin. »

Cette lettre effraya beaucoup la cour. On voyait déjà cette milice insubordonnée arriver à Versailles, et l'on ne savait à quels excès elle pourrait se porter contre le roi et l'Assemblée. M. de Saint-Priest fit venir le comte d'Estaing qui avait le commandement de toute la force armée de Versailles, et lui remit la lettre de Lafayette. Il fut convenu que, pour parer à une attaque de Paris, il était nécessaire d'avoir à Versailles des troupes réglées sur lesquelles on pût compter, et l'on choisit le régiment de Flandres, qui jusqu'alors s'était distingué par son excellente discipline.

Un décret de l'Assemblée nationale avait permis aux municipalités de requérir en certains cas l'assistance des troupes réglées, mais ces troupes ne pouvaient entrer dans les villes que sur cette réquisition. Pour faire entrer le régiment de Flandres à Versailles, il fallait donc l'agrément de la municipalité de cette ville, comme on l'avait eu déjà pour les chasseurs et les dragons de Lorraine.

Le comte d'Estaing, qui connaissait l'esprit de la garde nationale de Versailles, qui savait combien elle se méfiait de toutes les troupes réglées, ne voulut rien faire sans la consulter. Il réunit l'état-major chez le major général Berthier, à l'hôtel du ministère de la guerre (1), et lui fit connaître confidentiellement la lettre

(1) Aujourd'hui caserne de la Guerre, rue de la Bibliothèque.

de Lafayette. Il lui peignit ensuite les alarmes du roi, le danger que cette insurrection pouvait faire courir à l'Assemblée nationale et à la famille royale; il ajouta que, pour résister à une pareille attaque, il n'y aurait pas trop d'un régiment d'infanterie réuni aux gardes-du-corps, aux autres troupes du roi et à la garde nationale. De longues discussions suivirent cette proposition. On hésitait, lorsqu'enfin le général, posant directement cette question : Êtes-vous en état de résister à dix-huit cents ou deux mille hommes disciplinés et bien armés? La majorité de l'état-major se rangea à son avis, et il fut décidé que la municipalité serait requise de demander au roi un secours de mille hommes.

Aussitôt le comte d'Estaing, accompagné d'une députation de l'état-major, se rend à la municipalité (1) et lui fait part de la délibération. La réquisition de la garde nationale est acceptée sans difficulté par la municipalité, mais sous la condition que la lettre du général Lafayette sera déposée et annexée à ses registres.

Le comte d'Estaing représente les dangers auxquels la publicité de cette lettre confidentielle pourrait exposer son auteur. Il propose, si la municipalité persiste à vouloir s'assurer d'un titre qui autorise sa délibération, de s'adresser à M. de Saint-Priest, pour en obtenir une lettre qui puisse remplacer celle de Lafayette. M. Clausse, alors président, ayant consenti, on rédige à l'instant le modèle de la lettre ministérielle, et elle est portée au ministre qui l'approuve et la signe. Munie de cette lettre, la municipalité n'hésite plus, et elle consigne cette scène en ces termes dans ses procès-verbaux :

(1) Alors placée dans les bâtiments du garde-meuble, depuis la Préfecture, rue des Réservoirs.

« *Du* 18 *septembre* 1789.

« M. le comte d'Estaing, commandant général de la garde nationale de Versailles, est entré dans la salle d'assemblée accompagné de députés des capitaines de l'état-major de la garde nationale de Versailles; après avoir pris séance, M. le commandant général a lu la réquisition dont la teneur suit :

« Les députés soussignés, conformément à la délibération de l'assemblée des capitaines et de l'état-major de la garde nationale de Versailles, et d'après la lettre de M. le comte de Saint-Priest, en date de ce jour, annexée en original à la présente réquisition, sont venus à l'effet de déclarer l'insuffisance de leurs forces, attendu les divers avis plus alarmants les uns que les autres qui se succèdent continuellement; et, après avoir protesté qu'ils ne compteraient pour rien le sacrifice de leur vie, ils ont dû, pour le salut des autres citoyens encore plus que pour le leur, notifier à l'assemblée générale de la municipalité que, d'après la lettre de M. de Saint-Priest, il était indispensable pour la sûreté de la ville, pour celle de l'Assemblée nationale et pour celle du roi, d'avoir le plus promptement possible un secours de mille hommes de troupes réglées, qui seront aux ordres du commandant général de la garde nationale de Versailles. Lesdits députés sont venus en conséquence pour requérir de la manière la plus forte et la plus positive la municipalité de demander au roi ce secours.

« Versailles, le 18 septembre 1789.

« Signé : D'ESTAING, BERTHIER, LECOINTRE, DUTANNAY, JOUANNE, DEMOI, DURUP-DE-BALEINE. »

« *Lettre de M. de Saint-Priest à M. le comte d'Estaing.— Annexée.*

« Vous n'ignorez pas, monsieur le comte, que l'on a eu ici, à plusieurs reprises, l'inquiétude que des gens armés ne vinssent de Paris troubler la tranquillité de Versailles. Cette inquiétude s'est renouvelée plus fortement hier, et je désire savoir de vous si la garde bourgeoise peut opposer une résistance suffisante ou s'il vous faut du secours.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le comte DE SAINT-PRIEST,
« Ministre de la Maison du Roi.

« L'Assemblée a arrêté :

« Que le salut public exigeait le secours demandé de mille hommes d'infanterie française, lequel corps sera sous les ordres immédiats du commandant général de la ville, et prêtera le serment prescrit par le décret de l'Assemblée nationale du 10 août dernier. »

Lecointre avait signé la délibération de l'état-major, parce que la majorité l'avait emporté, mais c'était lui qui avait fait la plus grande opposition dans le conseil; aussi, de retour au comité militaire, il proposa de ne pas s'en tenir seulement à la décision de l'état-major, mais de faire connaître aux compagnies l'arrivée prochaine du régiment de Flandres, et de demander à ce sujet leur vœu par écrit. Lecointre savait quel était l'esprit des compagnies qu'il commandait, combien, depuis les événements du 14 juillet, on redoutait la présence des troupes réglées, et combien, un mois auparavant, on avait vu avec peine entrer à Versailles les chasseurs et les dragons de Lorraine, et il espérait, par cet appel aux compagnies, obtenir une opposition assez puissante

pour empêcher la résolution de l'état-major et de la municipalité.

Aussitôt après la demande de la municipalité, le roi avait donné l'ordre au régiment de Flandres de se rendre à Versailles. Lecointre faisait tous ses efforts pour que les compagnies de la garde nationale pussent se prononcer avant l'arrivée du régiment. Le 21, dix-sept compagnies seulement s'étaient prononcées, neuf pour l'admission et huit contre. Ce résultat, contraire à ses espérances, le contraria ; aussi, sans perdre de temps, il alla lui-même faire réunir les autres compagnies, les stimuler, et le 22, la veille de l'entrée du régiment, grâce à ses efforts, dix-huit se trouvèrent opposantes et sept seulement approuvèrent la demande de la municipalité, en sorte que sur quarante-huit compagnies, vingt-six refusèrent leur adhésion au vœu exprimé par l'état-major, et seize la lui donnèrent.

Le bruit qui se faisait dans la ville à l'occasion de l'arrivée du régiment de Flandres, ces réunions des compagnies de la garde nationale pour délibérer à ce sujet avaient inquiété le Château, et l'on pressait l'entrée du régiment. L'Assemblée nationale elle-même, absorbée en ce moment par les grands intérêts qu'elle débattait, fut aussi quelques instants émue de ce qui se passait dans la ville. Mirabeau demanda des explications sur une opération dont le ministre et la municipalité de Versailles avaient fait mystère à l'Assemblée, et qui regardait la sûreté de la ville et la personne du roi. Les explications furent données et l'Assemblée nationale passa outre à ses travaux.

La protestation des dissidents n'arrêta pas la marche du régiment de Flandres, et, le 23 septembre, il se présentait aux portes de Versailles. Aussitôt le comte d'Es-

taing réunit les officiers de la garde nationale et se rendit avec eux à la municipalité pour y prendre le président qui précéda ensuite le cortége. On s'arrêta aux Menus-Plaisirs (1), dans les bureaux de l'Assemblée nationale. Là, le comte d'Estaing fait part du désir manifesté par le roi d'avoir la liste des officiers qui iront au-devant du régiment. Il met son nom en tête d'une feuille de papier blanc, invite les officiers à suivre son exemple et à donner au roi cette preuve de leur dévouement et de leur respect. On signe ; mais sur l'observation que donner au roi une liste partielle, ce serait compromettre ceux que l'absence ou l'ignorance de ce qui se passait empêcheraient de signer, le commandant l'arrête, en y ajoutant que tous les officiers l'ont accompagné.

Cet incident terminé, le président de la municipalité, M. Clausse, en tête des membres du corps municipal et entouré d'un détachement de la garde nationale, va recevoir le régiment en dehors de la barrière (2).

La foule était nombreuse pour voir cette entrée. On avait craint quelques démonstrations hostiles, et les gardes-du-corps et les dragons étaient prêts à monter à cheval. Tout se passa tranquillement. Le régiment, fort de onze cents hommes et suivi de deux pièces de canon et de munitions, fut conduit sur la place d'Armes, où le maire, en présence des officiers de la garde nationale, lui fit prêter le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi.

Le 24, au moment où la garde nationale était à son tour réunie sur la place d'Armes pour prêter le même serment, le comte d'Estaing fit assembler les officiers pour leur lire la lettre suivante du roi qui remerciait la garde nationale de la réception faite au régiment de

(1) Avenue de Paris, au coin de la rue Saint-Martin.
(2) Avenue de Paris, après la rue de Noailles.

Flandres : « Je vous charge, mon cousin, de remercier la garde nationale de ma ville de Versailles de l'empressement qu'elle a marqué à aller au-devant de mon régiment de Flandres. J'ai vu avec plaisir la liste que je vous avais demandée, et que tous vous ont accompagné. Témoignez à la municipalité combien je suis satisfait de sa conduite. Je n'oublierai pas son attachement et sa confiance en moi, et les citoyens de Versailles le doivent à mes sentiments pour eux ; c'est pour l'ordre et la sûreté de la ville que j'ai fait venir le régiment de Flandres qui s'est bien conduit à Douai et ailleurs; je suis persuadé qu'il en sera de même à Versailles, et je vous charge de m'en rendre compte.

« Signé, Louis.

« Le 24 septembre 1789. »

Lecointre avait cherché par tous les moyens à empêcher l'entrée de ce régiment; blessé de ce que ses efforts n'avaient pu réussir et de ce que tous les préparatifs de cette entrée avaient été faits par le comte d'Estaing sans qu'on l'eût consulté, il lui envoya sa démission.

Comme on le pense bien, le comte d'Estaing ne voulut pas accepter une démission pouvant amener encore quelques troubles dans Versailles. Lecointre avait d'abord cédé à un mouvement d'amour-propre blessé, mais il ne se fit pas beaucoup prier pour la retirer et conserver une place qui lui faisait jouer un rôle si important dans tout ce qui se passait alors dans notre ville.

Il existait à cette époque un journal qui, sous le nom de *Courrier de Versailles*, rendait compte non-seulement des séances de l'Assemblée nationale, mais encore de tous les événements de Versailles. Il était rédigé par Gorsas, alors maître de pension dans cette ville, qui fut plus tard député de Seine-et-Oise à la Convention, et

mourut sur l'échafaud comme partisan des Girondins. Gorsas était très lié avec Lecointre, et c'est d'après les inspirations et les récits de celui-ci que tout était rapporté dans son journal. Comme ce journal était très exalté, il était par cela même très recherché à Paris, et c'était d'après ce qu'il disait que l'on y jugeait de l'état de Versailles.

L'appel du régiment de Flandres à Versailles, la manière dont on avait décidé la municipalité à en faire la demande au roi, les votes des compagnies de la garde nationale pour s'opposer à son entrée, et leur peu de succès, tout dans cette affaire fut présenté comme un complot des aristocrates pour préparer les voies à un coup d'Etat et à la fuite du roi. Les motions se succédèrent plus vives au Palais-Royal; on voulait aller à Versailles enlever les députés dont la vie était menacée, et comme les exagérations de la foule vont toujours en grossissant, ce n'était plus un régiment, mais plusieurs régiments, mais une armée qui marchait sur Versailles et sur Paris. L'alarme devint même si grande que des courriers furent envoyés à la découverte, et que la commune de Paris dépêcha quatre de ses membres au président de l'Assemblée nationale pour s'informer du nombre de ces troupes, de leur destination, et rapporter des éclaircissements qui pussent calmer les inquiétudes de la capitale.

Voilà ce qu'avaient produit l'arrivée du régiment de Flandres à Versailles, et les articles du *Courrier* de Gorsas.

Huit jours étaient à peine écoulés depuis l'arrivée du régiment de Flandres, et son esprit n'était plus le même. En arrivant, le régiment avait remis son artillerie et ses munitions entre les mains de la garde nationale, qui les

avait placés dans les écuries de la Reine, à côté de ses pièces. Cette marque de confiance dissipa les préventions des habitants ; on vit bientôt les soldats se promener bras-dessus bras-dessous avec les gens du peuple, fréquenter les cabarets, commencer à manifester des opinions révolutionnaires, et dans ce court espace de temps la discipline était déjà sensiblement relâchée.

En dehors des corps habituels de la garde faisant successivement le service auprès du roi, le régiment de Flandres était le premier régiment d'infanterie de ligne venant tenir garnison à Versailles. Il était d'usage, dans l'armée française, avant la Révolution, comme cela s'est continué depuis, de donner un repas de corps au régiment qui arrivait. Déjà, dans le voyage du roi à Cherbourg, les gardes-du-corps avaient été ainsi plusieurs fois traités par les régiments d'infanterie. Les gardes résolurent donc de donner un repas aux officiers du régiment de Flandres.

Ce dîner fut fixé au 1er octobre.

A cette époque, il y avait un drapeau par chaque bataillon d'infanterie. Des dames de Versailles s'étaient réunies pour en offrir à plusieurs des bataillons de la garde nationale. Le 29, la reine fit venir chez elle l'état-major, et lui annonça qu'elle aussi avait voulu donner à la garde nationale de Versailles une marque de sa bienveillance pour elle, et qu'elle lui faisait don d'un drapeau pour chacune de ses divisions.

Le 30, les drapeaux furent bénis dans l'église Notre-Dame de Versailles par l'archevêque de Paris. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de solennité. Le prince de Poix, gouverneur de Versailles, y assista ainsi que la municipalité, un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale, les magistrats du bailliage, les officiers

de tous les corps militaires, et tout ce qu'il y avait de personnes notables à Versailles. Après le *Te Deum*, chanté par la musique de la chapelle, Ducis prononça un discours où tout respirait l'union et la concorde, cruellement troublées quelques jours après. Un repas réunit enfin tous les invités à la cérémonie. Des toasts furent portés au roi et à *la prospérité de la nation, objets inséparables* (1), à la reine, au dauphin et à toute la famille royale. Ainsi se termina ce jour qui paraissait avoir réuni tout le monde, garde nationale et armée, dans un même sentiment d'amour pour le roi et la reine, si rapidement changé par la journée du lendemain.

C'est, en effet, le lendemain 1er octobre qu'eut lieu le dîner des gardes-du-corps qui fit tant de bruit et qui fut l'une des causes déterminantes des journées des 5 et 6 octobre.

Les quatre compagnies des gardes-du-corps séjournaient soit à Versailles, soit à Saint-Germain. Les deux compagnies de service auprès du roi y étaient relevées chaque quartier par les deux de Saint-Germain, et ainsi de suite. A cause des craintes qu'inspirait Paris à la cour, les quatre compagnies étaient restées à Versailles pour le quartier d'octobre, ce qui faisait monter leur effectif à près de six cents hommes. Quand on eut décidé le repas à donner aux officiers du régiment de Flandres, on ouvrit une souscription parmi les gardes-du-corps. Sur six cents gardes, il n'y en eut que quatre-vingts qui répondirent, et ce furent les seuls qui assistèrent au dîner (2). On y invita tous les officiers du régiment de Flandres, et ceux des chasseurs et des dragons de Lorraine, quel-

(1) Paroles du président de la municipalité.

(2) On voit que la grande majorité des gardes n'assista pas à ce repas qui retomba sur tous.

ques officiers des suisses, des cent-suisses, de la prévôté, et vingt membres dans tous les grades de la garde nationale de Versailles. Les commissaires chargés de l'organisation du repas cherchèrent un local. On pensa d'abord au manége (1) ; mais, pour le décorer, il aurait fallu une dépense trop considérable. La salle de spectacle de la ville n'était pas assez commode; on proposa alors de demander la salle de l'Opéra du Château. Le roi l'accorda, et l'on arrêta que le dîner aurait lieu dans cette salle, témoin quelques années auparavant d'une fête donnée par les gardes-du-corps à la famille royale.

Le local arrêté, on s'entendit pour le repas avec un restaurateur de Versailles, nommé Deharmes. Une table en fer à cheval de deux cent-dix couverts fut dressée sur le théâtre, dont la décoration représentait une forêt, et toute cette jolie salle parut resplendissante de lumière.

A trois heures de l'après-midi, tout le monde se réunit à la grille du Château, où était le rendez-vous. On se rend à la salle de l'Opéra par les corridors du Palais. En entrant, on est charmé de l'aspect de la salle, les convives se placent, et le repas commence. Dans l'orchestre étaient les trompettes des gardes et la musique du régiment de Flandres ; le parterre était réservé aux grenadiers du régiment de Flandres, et aux chasseurs et dragons de Lorraine.

C'était la première fête de ce genre qui se donnait à Versailles. La curiosité y attira beaucoup de personnes; toutes celles qui se présentèrent furent admises et se placèrent dans les loges. Le premier service se passa fort tranquillement. Au second service, le duc de Ville-

(1) Aujourd'hui caserne de l'artillerie à cheval de la Garde.

roy, capitaine des gardes, qui présidait le repas, fit monter dans le fer à cheval tous les militaires de l'amphithéâtre, on leur donna des verres, ils burent à la santé du roi, de la reine, du dauphin et de la famille royale, et les trompettes des gardes sonnèrent la charge à chacune de ces santés.

Les soldats des divers régiments étaient rétournés à l'amphithéâtre et le dessert était servi, lorsque dans une des loges grillées on aperçut la famille royale.

Le repas durait déjà depuis plusieurs heures. La beauté de la salle et la splendide illumination, le coup d'œil de ce couvert somptueux, la diversité des uniformes, la gaieté et l'entrain des convives avaient attiré successivement dans les loges tous les habitants du Château. Les dames de la reine l'avaient engagée plusieurs fois à aller voir ce curieux spectacle. Le roi était à la chasse; à peine fut-il arrivé que la reine l'entraîna à la salle de l'Opéra. C'est alors qu'ils parurent dans la loge grillée.

Aussitôt qu'on se fut aperçu de la présence de la famille royale, un cri unanime de « Vive le roi ! vive la reine ! » retentit dans toute la salle. Tous les convives se levèrent, et les soldats de Flandres et de Lorraine, heureux de voir le roi et la reine qu'ils connaissaient à peine, franchirent les balustrades de l'amphithéâtre pour se rapprocher de la famille royale. Le roi, ému de ces témoignages d'affection, quitta la loge et vint faire le tour du fer à cheval. Il était encore en habit de chasse, botté et éperonné, et accompagné du prince de Poix, qui était avec lui à la chasse; la reine le suivait, tenant sa fille à la main, et le Dauphin était porté par un officier des gardes. Ce furent alors des vivats continuels, pendant que la musique jouait l'air de Grétry : *O Richard, ô mon roi !* Quand le roi se retira, les santés du roi, de

la reine, du dauphin et de la famille royale furent portées avec enthousiasme, et la plupart des militaires, franchissant les barrières, escaladant les loges, se précipitèrent dans le corridor de la Chapelle pour suivre le roi et la reine jusque dans les appartements. En un instant la salle fut presque entièrement vide. La musique et la plupart des convives se transportèrent dans la cour de Marbre, sous les fenêtres du roi. Les têtes un peu échauffées par le vin et les liqueurs, on chanta, on dansa, on fit des tours de force, on alla même jusqu'à escalader le balcon de la chambre de Louis XIV, et tout cela sous les yeux du roi dont la bonté semblait encourager ces jeunes fous. Puis, lorsque le roi se fut retiré de ses fenêtres, chacun se sépara et tout rentra dans le silence.

Tel fut ce fameux dîner qui eut un si grand et si malheureux retentissement, et qui déchaîna la haine populaire sur les gardes-du-corps.

La description que nous venons de donner de ce repas résulte des dépositions de tous ceux qui y assistèrent et dont les récits sont consignés dans l'enquête ordonnée par le Châtelet sur ces événements. Comment donc ce repas gai et bruyant, il est vrai, où les sentiments d'attachement au souverain se manifestèrent, il faut en convenir, avec une grande énergie, fut-il transformé en un crime de lèse-nation?

On a vu qu'à la sortie de l'Opéra les convives et la musique s'étaient transportés dans la cour de Marbre, et que là, sous les yeux du roi et de la reine, on s'était livré aux chants, à la danse et aux jeux les plus bruyants. La musique, les lumières, les cris de joie avaient attiré dans la cour du Château et dans la place d'Armes une foule d'habitants de Versailles qui regardaient ce spectacle. Lecointre n'avait pas été invité au repas. Il accourt

comme tout le monde, mais ce qui l'attire, lui, l'exalté patriote, ce n'est pas la curiosité, c'est le bien public : « Le tumulte devient tel, dit-il dans sa déposition, que l'alarme se répand dans la ville. Quelques corps de garde éloignés envoient pour s'instruire d'un événement qui inquiète les citoyens; la sentinelle gardant les drapeaux chez moi me fait part des craintes du peuple; je monte sur-le-champ à cheval, suivi de mon aide de camp; je monte au Château dont je ne tardai pas à descendre lorsque je vis que ce n'était que la fin d'une orgie. Je m'empressai de répandre dans la ville qu'il n'existait aucun danger, et j'eus la satisfaction de voir mes concitoyens calmés regagner tranquillement leurs demeures. »

Après avoir ainsi rassuré ses concitoyens, il va s'entendre avec ses amis pour rendre compte à sa manière de ce repas qu'il n'avait pas vu. Le lendemain on répand dans tout Paris le *Courrier de Versailles*, où Gorsas fait le récit de l'orgie des gardes-du-corps. On y raconte que la *santé de la nation ayant été proposée, les gardes-du-corps la rejettent;* puis qu'à peine la reine sortie, « on sonne la charge, les convives chancelants escaladent les loges et donnent un spectacle *à la fois dégoûtant et horrible.* Dans un moment d'ivresse, on lâche les propos les plus indécents, *la cocarde nationale est proscrite et remplacée par la cocarde blanche*, que plusieurs capitaines de la garde nationale s'empressent d'adopter (1). » Voilà les bruits qui circulèrent dans Paris et dans Versailles, malgré les dénégations des assistants.

Il paraît certain, d'après la déposition des témoins, qu'il ne fut pas porté de santé à la nation; mais il paraît certain aussi que cette santé ne fut ni proposée ni rejetée.

(1) Déposition de Lecointre au Châtelet.

Quant à la proscription de la cocarde nationale, tous les témoins nient positivement ce fait. Dans ce moment, la garde nationale portait seule la cocarde tricolore, que l'on appelait la cocarde nationale, les gardes-du-corps et les autres troupes portaient la cocarde blanche, le roi n'ayant pas encore ordonné à l'armée de prendre la cocarde tricolore. Il n'y avait donc rien d'étonnant qu'à ce dîner on eût encore vu un si grand nombre de ces cocardes qui choquaient les yeux des patriotes.

Pendant que l'émotion produite par ces récits se répandait dans tout Paris, la cour n'avait vu dans ce repas qu'un gage d'union de toutes les troupes qui devaient la défendre, et s'était rassurée contre les tentatives de la capitale. Aussi, lorsque le lendemain une députation de la garde nationale de Versailles vint remercier la reine de lui avoir fait don de ses drapeaux, cette princesse, encore sous l'impression de la scène de la veille, lui répondit : « Je suis fort aise d'avoir donné des drapeaux à la garde nationale de Versailles. La nation et l'armée doivent être attachées au roi, comme nous le sommes nous-mêmes. *Je suis enchantée de la journée du jeudi.* »

Cette réponse de la reine, se réjouissant d'une réunion que l'on venait de signaler aux yeux du pays comme la preuve d'un complot contre la nation et ses libertés, fut présentée comme une approbation de ce complot, et le nom de la reine fut livré à la haine du peuple avec celui des gardes-du-corps.

Il restait beaucoup des vins du repas du jeudi; les gardes décidèrent qu'on se réunirait pour les achever dans un déjeuner.

Le samedi 3, on dressa des tables dans le manége de leur hôtel; on les couvrit de pâtés, de jambons et de

viandes froides. On invita à ce repas quatre-vingts soldats des régiments de Flandres, des dragons et chasseurs, et un homme de chaque compagnie de la garde nationale de Versailles. Ce déjeuner fut d'abord très gai, on y porta les santés du roi, de la reine, du dauphin, de la famille royale, de la nation, de l'Assemblée, de la garde nationale, des différents corps, enfin personne ne fut oublié. Mais bientôt les têtes s'échauffèrent; on cria, on chanta, on cassa les bouteilles et les verres, et grand nombre de convives ne surent bientôt plus ni ce qu'ils disaient, ni ce qu'ils faisaient.

Le *Courrier de Versailles* s'empressa de rendre compte de ce nouveau grief des gardes-du-corps, et il signala surtout, comme le fit Lecointre dans sa déposition, la réconciliation du duc de Guiche avec les gardes, et comment en signe d'union on le décora de quatre bandoulières.

Pour comprendre l'intérêt que l'on attachait à cette réconciliation du duc de Guiche avec les gardes-du-corps, il faut remonter un peu plus haut.

La majeure partie des gardes-du-corps appartenait à cette petite noblesse de province dont un bon nombre siégeait aux États généraux, parmi les députés du Tiers. Aussi étaient-ils généralement très partisans des idées nouvelles. Dans les troubles qui éclatèrent à Versailles, lors des premières séances des États généraux, on les employa à faire la police de la ville, et ils furent plusieurs fois chargés de s'opposer à la réunion des députés. Ils s'en plaignirent, firent observer qu'ils devaient garder la personne du roi et non molester leurs concitoyens. Un de leurs maréchaux des logis fut chargé de porter en leur nom à leur capitaine, le duc de Guiche, les réclamations de la compagnie. Le duc reçut fort mal

leurs observations; il les accusa de refuser le service, et le maréchal des logis fut cassé à la tête du corps. Les gardes-du-corps portaient, comme signe distinctif du service, une large bandoulière de couleur différente suivant la compagnie. Le maréchal des logis, blessé de cet acte de rigueur qu'il regardait comme injuste, voulut rendre sa bandoulière. Rétabli dans son grade, grâce à l'intervention de la reine, les gardes-du-corps n'en conservèrent pas moins un vif ressentiment contre le duc de Guiche. Depuis ce moment, le duc fut considéré comme l'un des plus grands ennemis de la révolution, et voilà pourquoi cette réconciliation et cette décoration des quatre bandoulières, dans ce déjeuner, étaient signalées comme la preuve que tous les gardes s'étaient rangés à ses opinions.

Le dimanche 4, un repas est encore donné aux soldats du régiment de Flandres par la municipalité de Versailles.

La garde nationale en fait les honneurs. L'état-major du régiment et celui de la garde nationale y assistent. Des toasts sont portés au roi et à la nation, et tout s'y passe dans le plus grand ordre.

Pendant que les fêtes et les repas se succédaient à Versailles, l'orage grondait à Paris.

Depuis l'arrivée à Versailles des chasseurs et des dragons de Lorraine, du régiment de Flandres, et depuis le séjour dans cette ville des quatre compagnies des gardes-du-corps, le bruit ne cessait de courir dans tout Paris du départ du roi et de la dissolution de l'Assemblée nationale. Partout on se réunissait, et les jardins publics, les rues et les places étaient remplis de groupes animés dans lesquels le désir d'enlever le roi de Versailles pour le conduire à Paris était le but de tous les discours.

C'est au milieu de cette disposition des esprits qu'arrivèrent successivement les feuilles du journal de Gorsas, racontant à sa manière les repas des gardes, la réponse de la reine à la garde nationale de Versailles, l'insolence des courtisans dans l'intérieur du Château, les dames faisant des cocardes blanches et les offrant à tous ceux qui venaient à l'Œil-de-Bœuf, *l'indignation du brave et patriote Lecointre*, s'étonnant *qu'on osât se permettre de tenir une telle conduite chez le roi*, sa querelle à ce sujet avec un courtisan, sa réponse quand il veut l'entraîner au dehors : « Non, c'est ici qu'il faut terminer ; mais ne crois pas, vil gladiateur, que je me mesure avec toi selon l'usage ; tire ton épée, et le plus adroit poignardera l'autre. » On s'arrache ces feuilles ; les autres journaux et le *Moniteur* les copient. Les motions les plus incendiaires se font au Palais-Royal, et le 4, pendant que la municipalité de Versailles donne un repas au régiment de Flandres, tout Paris s'apprête à marcher sur cette ville le lendemain.

Sans doute le mouvement de Paris sur Versailles était depuis longtemps inévitable. La lutte entre le peuple et l'aristocratie, qui avait dans l'Assemblée nationale de si énergiques champions, dont les uns cherchaient leur point d'appui dans la cour, tandis que les autres puisaient leur force dans cette classe moyenne si instruite et déjà si puissante, qui entraînait à sa suite et comme force brutale la multitude ignorante ; cette lutte retentissait dans tout le pays et surtout à Paris, foyer de toutes les passions.

Deux forces tendaient à éloigner le roi de Versailles : l'aristocratie, sentant que par la marche des choses elle allait être privée de toutes ses prérogatives, de toute sa puissance, et qui aurait voulu emmener le roi loin de

Paris, dans une forteresse, s'entourer de troupes, et de là dicter ses lois, dissoudre l'Assemblée, détruire tout cet échafaudage de constitution et recouvrer les priviléges dont elle avait joui pendant si longtemps ; et la démocratie, elle aussi voulant enlever le roi de Versailles, mais pour le mener à Paris, pour le placer au centre du mouvement révolutionnaire, pour le surveiller, lui faire exécuter ses volontés et hâter la marche des idées qui avaient envahi la grande majorité du pays. La victoire devait rester au plus fort, et c'est ce qui arriva aux journées des 5 et 6 octobre. Mais ce qui décida cette invasion rapide de Paris sur Versailles, et surtout les horreurs qui l'accompagnèrent, ce furent les récits passionnés de Gorsas, ou plutôt de Lecointre. Qu'on lise en effet avec attention la longue déposition de Lecointre dans l'enquête faite par le Châtelet sur les journées des 5 et 6 octobre, qu'on la compare au récit du *Courrier de Versailles*, qu'on la compare à celui du *Moniteur*, on restera convaincu que ce récit qui a mis en feu tout Paris, qui a amené les massacres des gardes, et dont la reine faillit être la victime, a été fait par Lecointre. Tout s'y retrouve, ses expressions, ses insinuations, ses bravades même !

II

Des changements considérables s'étant opérés dans l'état de la ville de Versailles et dans son Château depuis cette époque, il est nécessaire, afin de faire comprendre les différents épisodes de ces deux journées, de

montrer les lieux où se passèrent les principales scènes de ce drame tels qu'ils étaient en 1789.

Quoiqu'il fût alors le séjour du roi et de la cour, Versailles n'avait pas l'aspect de propreté qu'il a maintenant. Des baraques, des échoppes nombreuses s'étalaient dans les rues, dans les avenues, dans les places et jusque dans les cours et dans les corridors du Château, ce qui donnait à la ville un aspect particulier que l'on a de la peine à se figurer aujourd'hui.

La ville était fermée du côté de l'avenue de Paris par une barrière en bois, placée un peu avant la rue de Noailles (1). Les deux premiers bâtiments qui se présentaient en entrant étaient, à droite, l'hôtel construit par Mme du Barry, appartenant alors à Monsieur, frère du roi, aujourd'hui une caserne de cavalerie (2), et à gauche, en face, au coin de la rue Saint-Martin, l'hôtel des Menus-Plaisirs du roi, où siégeait l'Assemblée nationale, servant aussi actuellement de caserne de cavalerie (3). L'entrée principale de l'hôtel était, comme aujourd'hui, sur l'avenue de Paris. On entrait d'abord dans la cour d'honneur, au fond de laquelle un grand escalier menait dans un vestibule conduisant à la salle de l'Assemblée (4). La salle construite du côté de la rue des Chantiers, sur un terrain plus élevé, se trouvait à la hauteur du premier étage de l'hôtel des Menus, et avait aussi une entrée sur la rue des Chantiers servant le plus ordinairement aux députés (5). Le reste de l'hôtel des Menus-Plaisirs était occupé par les bureaux de l'Assemblée et par les cabinets d'attente du roi. La salle de l'Assemblée nationale

(1) Voir n° 1, pl. 1, ville.
(2) Voir n° 2, pl. 1, ville.
(3) Voir n° 3, pl. 1, ville.
(4) C'est par cet escalier que le roi se rendait à l'Assemblée.
(5) Voir n° 4, pl. 1, ville.

était fort grande. Dans le fond, du côté de l'hôtel, se trouvait le trône du roi, au-dessous le bureau du président. Les députés étaient placés en face sur des banquettes. De chaque côté on avait pratiqué des galeries dans lesquelles entrait le public.

En continuant de suivre l'avenue de Paris, du côté du Château, on rencontrait deux autres grands bâtiments. A droite, le Chenil (1), et à gauche, l'hôtel du Grand-Maître de la maison du roi (2).

Le Chenil, aujourd'hui la Préfecture et le Palais de justice, était un immense bâtiment destiné à loger la vénerie du roi. Une grande cour séparait l'hôtel du Grand-Veneur (Palais de justice) de la Vénerie (Préfecture). Cette cour était fermée par deux grilles, l'une du côté de la rue Saint-Pierre, et l'autre du côté de l'avenue de Paris (3). On voit que la place actuelle des Tribunaux n'existait pas, et il n'y avait alors que les piétons qui pussent traverser cette cour du Chenil.

En face était l'hôtel du Grand-Maître (aujourd'hui la Mairie). Il n'y avait point comme aujourd'hui d'avenue devant le bâtiment, et à la place se trouvait un très grand jardin. Un passage était cependant réservé aux piétons, qui pouvaient se rendre de l'avenue de Paris à l'avenue de Sceaux, par la cour de l'hôtel et par une allée du jardin (4).

Après ces deux bâtiments se trouvaient à gauche les Petites-Ecuries du roi (5), et à droite les Grandes-Ecuries (6), avec le grand Manége (7) (actuellement caserne

(1) Voir n° 5, pl. 1, ville.
(2) Voir n° 6, pl. 1, ville.
(3) Voir n° 7, pl. 1, ville.
(4) Voir n° 9, pl. 1, ville.
(5) Voir n° 10, pl. 1, ville.
(6) Voir n° 11, pl. 1, ville.
(7) Voir n° 12, pl. 1, ville.

de l'artillerie à cheval de la Garde), et contre ces bâtiments de nombreuses échoppes.

La place d'Armes était surtout très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les deux allées d'arbres s'étendant de l'avenue de Saint-Cloud et de l'avenue de Sceaux au Château, de chaque côté de la place, n'existaient point alors. A droite, la place était bordée par les maisons de la rue des Hôtels. A gauche, elle se terminait par une terrasse soutenue par un mur s'élevant à la hauteur du premier étage des maisons de la rue de la Chancellerie (1). Contre ce mur, du côté de la rue, s'élevaient des baraques à un étage, presque toutes occupées par des marchands de comestibles de la desserte du roi, que l'on appelait le Serdeau. A la hauteur de l'hôtel de la Chancellerie, la terrasse de la place était interrompue par un pâté de baraques à un étage, terminant la rue de la Chancellerie et suivant la rampe ou descente de la place à la rue Satory, en faisant face à l'avenue de Sceaux. Sur la terrasse, on avait construit, à la fin du règne de Louis XV, un bâtiment qui en occupait la moitié et que l'on nommait caserne des gardes-françaises (2).

La garde extérieure du Château était faite par le régiment des gardes-françaises et par le régiment des gardes-suisses. Le régiment des gardes-françaises était caserné à Paris, et le régiment des gardes-suisses à Rueil. Toutes les semaines, il venait une compagnie de ces régiments pour faire le service de Versailles. Ce n'était pas une grande fatigue pour les Suisses de venir chaque semaine de Rueil, peu éloigné de Versailles, mais, pour les gardes-françaises, il n'en était pas de

(1) Voir n° 13, pl. 1, ville.
(2) Voir n° 14, pl. 1, ville.

même. On résolut alors de construire pour eux une caserne dans laquelle pourraient tenir quatre compagnies à la fois, ce qui leur permettrait de ne changer de garnison que tous les mois.

Cette caserne occupait donc la moitié de la terrasse de la place d'Armes. Du côté de la place, elle avait la forme de grandes tentes militaires, et formait un bâtiment à plusieurs étages du côté de la rue de la Chancellerie.

De chaque côté et sous la cour du Château s'ouvraient, sur la place d'Armes, deux corps de garde communiquant par un escalier dans la cour, l'un à gauche regardant la rue de la Chancellerie, pour les gardes-françaises (1); l'autre à droite, sur la rue des Hôtels, pour les gardes-suisses (2). C'est la partie de la descente de la cour du Château que l'on vient de réparer, près des latrines publiques. On a conservé la forme cintrée des portes de ces corps de garde.

Le reste des murs d'enceinte de la cour, sur la place, était garni de baraques où l'on débitait des boissons.

Des baraques couvraient aussi les murs des Grandes et des Petites-Écuries, du côté des avenues de Saint-Cloud et de Sceaux.

L'hôtel des gardes-du-corps, situé rue Royale, est occupé aujourd'hui par une caserne de cavalerie (3). Cet hôtel était assez grand pour loger tous les gardes-du-corps de service et leurs chevaux; mais, comme on avait retenu à Versailles ceux du quartier précédent, on fut obligé de les loger à l'hôtel de Charrost (4).

(1) Voir n° 15, pl. 1, ville.
(2) Voir n° 16, pl. 1, ville.
(3) Voir n° 17, pl. 1, ville.
(4) Voir n° 18, pl. 1, ville.

Cet hôtel de Charrost était situé place Charrost, à l'endroit où se trouve aujourd'hui un chantier de bois de construction. On avait élevé sur ce terrain de grandes écuries pour les chevaux du roi, et ce fut là qu'on plaça les chevaux des gardes.

Enfin la municipalité, qui fut constamment en permanence pendant ces deux jours, s'assemblait à l'hôtel du garde-meuble (ancienne préfecture), rue des Réservoirs (1).

Pour pouvoir bien comprendre les différentes scènes du drame qui se passa dans le Château, dans la matinée du 6 octobre, il est nécessaire de savoir aussi comment il était disposé à cette époque.

Aujourd'hui, lorqu'on a franchi la grande grille donnant sur la place d'Armes, on entre dans une immense cour s'étendant, sans aucune interruption, de la grille jusqu'aux bâtiments.

Il n'en était pas ainsi au moment où se passèrent les événements que nous décrivons. Une seconde grille, placée entre les deux ailes du Château, à l'endroit à peu près où se trouve la statue équestre de Louis XIV, séparait la première cour, nommée cour des Ministres, à cause des bâtiments de chaque côté où logeaient les ministres, d'une seconde appelée cour Royale; enfin, le petit espace placé entre les anciennes constructions du château de Louis XIII portait, comme aujourd'hui, le nom de cour de Marbre, à cause de son dallage en marbre. Les deux grilles de la cour des Ministres, sur la rue des Réservoirs et sur la rue de la Surintendance (de la Bibliothèque), existaient comme maintenant. Une grille fermait aussi la petite cour de la Chapelle, et une

(1) Voir n° 19, pl. 1, ville.

autre fermait celle du côté opposé, que l'on appelait la cour des Princes, parce qu'elle donnait entrée dans l'aile du midi du Château habité par les princes du sang (1). Il n'y avait point alors, au fond de la cour des Princes, de vestibule pour passer dans les jardins. A la place de celui que l'on voit aujourd'hui se trouvait une petite salle de spectacle, construite sous Louis XIV. Pour aller dans le parc de ce côté, on passait par la porte du grand corridor de l'aile du midi, où sont aujourd'hui les statues des grands personnages, alors garni de boutiques (2), et l'on entrait dans le parc par une porte placée au bas du grand escalier des princes (3). Dans cette cour se trouvaient des échoppes, ainsi que dans la cour de la Chapelle et dans tous les corridors du Château, où s'étalaient des marchands de toutes sortes d'objets. La cour de la Chapelle n'avait point de communication avec la cour Royale. Elle en était empêchée par la grande aile, appelée aile de Gabriel, à cause de son constructeur, et dans laquelle la reine Marie-Antoinette avait fait élever un théâtre qui ne fut détruit que quand le roi Louis-Philippe eut transformé le Château en Musée (4). Il n'en était pas de même de la cour des Princes. L'ancienne aile construite par Mansart existait encore entière. On n'avait pas construit ce gros carré qui fait pendant à l'autre aile, et dans lequel est actuellement le corps de garde. Cette aile était terminée par une colonnade, fermée par des grilles faisant suite d'un côté à la grille Royale et de l'autre à la grille des Princes, en sorte que sous cette colonnade et derrière ces grilles on commu-

(1) Voir n° 1. pl. 1, château extérieur.
(2) Voir n° 2, pl. 1, château ext.
(3) Voir n° 3, pl. 1, château ext.
(4) Voir n° 4, pl. 1, château ext.

niquait de la cour des Princes dans la cour Royale (1). On pouvait entrer de celle-ci dans le parc par deux voûtes : celle de gauche, où ne passait pas le public à cause des appartements de Madame Royale et du Dauphin, qui y avaient leur entrée (2), et celle de droite, dans laquelle Louis XV fut frappé par Damiens, communiquant à l'appartement de Mesdames, tantes du Roi (3).

Il me reste maintenant à décrire la partie du Château où se passèrent les scènes d'intérieur.

Dans le haut de la cour Royale, à gauche, et à peu de distance de la cour de Marbre, se trouve l'entrée de l'escalier de marbre (4). Au haut de cet escalier et sur le palier, on rencontre à droite la porte de la salle des gardes de la reine (5). En face, l'entrée de la grande salle ou salle de depôt, aujourd'hui salle du Sacre de l'Empereur (6). A l'extrémité de cette salle est une porte qui donnait sur un passage communiquant à la salle des cent-suisses (7). En face de cette porte, une autre porte donnant sur la salle des gardes de la reine (8), à la suite de laquelle se trouvait une grande antichambre, suivie d'une autre plus petite précédant la chambre à coucher de la reine. Au pied du lit de la reine s'ouvrait une petite porte (9) donnant sur un couloir aboutissant à la salle de l'Œil-de-Bœuf (10). A l'entrée de ce couloir est

(1) Voir n° 5, pl. 1 et 3, château extérieur.
(2) Voir n° 6, pl. 1 et 3, château ext.
(3) Voir n° 7, pl. 1 et 3, château ext.
(4) Voir n° 8, pl. 1 et 3, château ext.
(5) Voir n° 1, pl. 2, château intérieur.
(6) Voir n° 2, pl. 2, château int.
(7) Voir n° 3, pl. 2, château int.
(8) Voir n° 4, pl. 2, château int.
(9) Voir n° 5, pl. 2, château int.
(10) Voir n° 6, pl. 2, château int.

un petit escalier (1) descendant dans un passage de l'entre-sol, nommé *passage du roi*, communiquant à son appartement, et qui lui permettait d'aller, sans être vu, dans l'appartement de la reine (2). Sur le palier de l'escalier de marbre, de l'autre côté de l'entrée de l'appartement de la reine, il y avait, comme aujourd'hui, un vestibule donnant entrée dans la salle des gardes du roi, puis une grande antichambre communiquant à la salle de l'Œil-de-Bœuf.

Tel était l'état des lieux où se passèrent ces deux mémorables journées qui eurent une si grande influence sur la marche de la Révolution.

Dès le matin du 5 octobre, tout Paris était en mouvement; mais ce qui détermina surtout la marche sur Versailles, ce fut la disette.

Malgré les efforts du comité de subsistance qu'avait établi Bailly dès qu'il fut placé à la tête de la municipalité de Paris, le blé et surtout la farine y arrivaient difficilement. Dès quatre heures du matin la foule assiégeait les boutiques des boulangers. On faisait la queue plusieurs heures, on se battait pour avoir à prix d'argent un malheureux pain qui souvent n'était pas suffisant pour la subsistance d'une famille. La mauvaise qualité du pain ajoutait encore à la fureur du peuple. Un rien pouvait la faire éclater. Les récits des scènes de Versailles furent l'étincelle qui fit développer l'incendie. Une jeune fille, partie des halles, entre dans un corps de garde, s'empare d'un tambour et parcourt les rues en battant la caisse et criant contre la cherté du pain. D'autres femmes s'attroupent autour d'elle, et la foule

(1) Voir n° 7, pl. 2, château intérieur.
(2) Voir n° 8, pl. 3, château int.

grossissant se porte à l'Hôtel-de-Ville. Bientôt elles forcent la garde qui le défendait, l'envahissent en demandant du pain et des armes.

Au milieu du tumulte paraît Stanislas Maillard, l'un des vainqueurs de la Bastille, que plusieurs d'entre elles reconnaissent et qui parvient à les dominer. Il sort de l'Hôtel-de-Ville, prend un tambour, les engage à marcher sur Versailles, à venir s'adresser à l'Assemblée nationale, et se met à leur tête. Elles le reconnaissent pour leur chef et indiquent pour quartier général les Champs-Élysées.

Dans sa déposition au Châtelet, Maillard fait le récit de la marche de cette singulière armée de femmes. Elles suivent les quais jusqu'au Louvre. Là, elles rencontrent une voiture dans laquelle était une dame et son mari. Elles arrêtent la voiture, font descendre la dame et veulent la forcer à les suivre à Versailles. La dame effrayée prie qu'on la laisse continuer sa route. Les unes s'y opposent, les autres attendries par ses larmes désirent qu'on la mette en liberté; une dispute s'ensuit, elles en viennent aux mains, et pendant le tumulte la pauvre dame se sauve avec son mari. Arrivées devant les Tuileries, les femmes veulent traverser le jardin. Le suisse s'y oppose et tire son épée contre une de ces femmes qui, armée d'un manche à balai, voulait lui faire ouvrir la grille. Maillard accourt au secours de la femme et croise le fer avec le suisse. La femme, pour séparer les deux combattants, donne un coup de son manche à balai sur les deux épées et les fait tomber de leurs mains. D'autres femmes s'emparent du suisse, le renversent, le foulent aux pieds, et toute la bande traverse le jardin. Une fois dans les Champs-Elysées, cette bande se grossit d'une foule d'autres femmes arrivant de tous les côtés.

armées de manches à balai, de piques, de fourches, d'épées, de pistolets et même de fusils.

Quand Maillard fut parvenu à mettre un peu d'ordre dans cette armée de femmes, qu'il dit être de six à sept mille, il se mit en marche, précédé de dix tambours et de deux pièces de canon, qu'elles traînèrent jusqu'à leur arrivée à Versailles. Toutes les boutiques se fermaient sur leur passage. Elles frappaient alors aux portes, demandant à boire et à manger, et arrachant les enseignes des marchands.

« Arrivé au pont de Sèvres, continue Maillard dans son récit, je fis faire halte.

« Les habitants de Sèvres, à qui on s'était adressé, dirent que Sèvres était dans la plus grande consternation, que tout était fermé, et qu'il serait impossible de trouver aucun rafraîchissement pour ces dames. Ne sachant quel parti prendre, je fis venir huit hommes de la suite, un d'entre eux m'ayant demandé la permission de commander, j'y consentis et lui donnai pour consigne d'aller à Sèvres, de s'informer et de découvrir où étaient les boulangers, et de les inviter à distribuer le pain qu'ils pouvaient avoir chez eux. Nous continuâmes alors notre chemin sans rencontrer aucun obstacle dans Sèvres. Arrivés à Sèvres, nous trouvâmes effectivement les boutiques de limonadiers et de cabaretiers fermées. Un de mes hommes vint m'apprendre qu'ils n'avaient trouvé que huit pains de quatre livres chez un boulanger et qu'il les coupait en petits morceaux pour les distribuer. Je fus obligé de rendre compte à ces dames du rapport qui venait de m'être fait, ce qui excita des murmures et les fit disperser çà et là pour former des complots. Bientôt toutes les femmes se dispersèrent et se portèrent à toutes les portes et boutiques des marchands

de vin, aubergistes, limonadiers et autres citoyens, entrèrent dans une cour, prirent des bancs et autres morceaux de bois, et se mirent en devoir d'enfoncer les portes et d'abattre les enseignes de tous les marchands. Je fis battre la générale pour rassembler les citoyens de Sèvres et qu'ils puissent se mettre en défense contre les malheurs qui les menaçaient. Je vis arriver une foule d'hommes armés que je croyais être des habitants du lieu; au contraire, c'étaient des hommes de la suite des femmes, qui se jetèrent avec fureur sur toutes les portes où elles étaient déjà. Je fis rappeler, je les engageai à rester tranquilles, et ayant frappé moi-même à une maison en face de la grille du parc, je demandai à un homme qui se présenta de donner du pain et du vin s'il en avait. Il me répondit qu'il n'avait pas de pain, mais qu'il avait du vin. Je le fis distribuer à ces femmes par des hommes armés, et j'engageai ce particulier à en donner à toutes les femmes, en lui disant que je lui donnerais un bon pour être payé à la ville.

« Les femmes se mirent enfin en route, les hommes restèrent derrière, ce qui ne me laissa pas moins de crainte. Je confiai le commandement de ces hommes à un particulier sans col, qui m'a dit avoir manqué d'être pendu pour avoir sonné le tocsin dans une église de Paris. Je lui prêtai une des deux épées que j'avais; ce particulier vint me rendre compte de sa conduite à l'Assemblée nationale en me disant que tous ces messieurs s'étaient comportés avec toute l'honnêteté possible.

« Je cheminais avec ces femmes pour gagner Versailles. Passé Viroflay, elles rencontrèrent plusieurs particuliers à cheval, ayant des cocardes noires à leurs chapeaux. Elles les arrêtèrent et voulaient se porter à des excès contre eux. Elles en frappèrent un, le démontèrent

de son cheval, et lui arrachèrent sa cocarde noire qu'une de ces femmes me remit. Je fis faire halte, et je fus au secours du particulier. J'obtins sa grâce sous condition qu'il donnerait son cheval, qu'il marcherait derrière elles, et qu'au premier lieu elles lui mettraient un écriteau derrière lui, comme ayant insulté la cocarde nationale. Une des femmes partit sur ce cheval pour avertir à Versailles qu'elles allaient arriver. (C'est, dit-on, Théroigne de Méricourt.)

« Un peu plus loin elles aperçurent, dans une avenue qui fait fourche au grand chemin (la Patte-d'Oie), deux autres particuliers qui avaient sur leurs têtes des chapeaux ronds avec des cocardes noires et qui allaient à grande course de cheval vers Versailles. Plusieurs femmes sortirent des rangs et interceptèrent le passage à ces deux particuliers. Une de ces femmes, qui avait l'un des deux chapeaux, et connue sous le nom de femme Tournay, avec deux autres femmes, me remirent les deux cocardes noires, et deux femmes montèrent sur les chevaux, et ces deux particuliers se placèrent derrière les femmes. Cette expédition faite, je fis mettre ces femmes sur trois rangs, autant qu'il fut en mon pouvoir, les fis former en cercle, et leur dis que les deux pièces de canon qu'elles avaient ne devaient point être traînées à leur tête; que, malgré qu'elles n'eussent pas de munitions, on pourrait les soupçonner de mauvaises intentions, qu'elles devaient plutôt montrer de la gaieté que de causer une émeute dans Versailles; que cette ville n'étant point informée de leur démarche, les habitants pourraient soupçonner d'autres vues, et qu'elles seraient victimes de leur dévouement. Elles consentirent à faire ce que je voulais; en conséquence, les canons furent placés derrière elles, et j'invitai les femmes à chanter :

Vive Henri IV, en entrant à Versaillles, et à crier : *Vive le roi;* ce qu'elles ne cessèrent de répéter au milieu du peuple de cette ville qui les attendait, et qui criait : *Vivent nos parisiennes.* »

Ce que Maillard ne dit pas, et ce que l'on trouve dans toutes les autres dépositions, c'est que cette bande, depuis son départ de Paris jusqu'à son arrivée à Versailles, ne cessa de pousser des cris de mort contre les gardes-du-corps et contre la reine.

Pendant que cette troupe de femmes marchait ainsi sur Versailles, Paris était en ébullition.

Depuis le matin, le tocsin et la générale avaient mis toute la ville en mouvement. La garde nationale, réunie d'abord dans les districts, se rendait en masse vers l'Hôtel-de-Ville, la place en fut bientôt couverte; le cri : *à Versailles!* retentissait de tous côtés. Une députation de grenadiers monte à l'Hôtel-de-Ville et va trouver Lafayette, qui cherchait avec la municipalité à arrêter ce mouvement, dont il prévoyait les graves conséquences. L'un d'eux s'adresse au général, lui dit qu'on le trompe; qu'il est temps que tout cela finisse; que le peuple est malheureux; que la source du mal est à Versailles; qu'il faut aller chercher le roi et l'amener à Paris. Lafayette résiste, descend sur la place, harangue les grenadiers; sa voix se perd au milieu des cris : *à Versailles! à Versailles!* Enfin, après plusieurs heures de pourparlers, la municipalité fait passer à Lafayette l'ordre, *vu les circonstances et le désir du peuple* (1), de se transporter à Versailles. Le général monte à cheval, se met à la tête des bataillons, et donne enfin l'ordre du départ, qui est accompagné d'un cri de joie universel. Il était alors six heures du soir.

(1) Termes mêmes de l'arrêté.

Pendant que Paris en armes marchait ainsi sur Versailles, rien dans la matinée de ce jour n'annonçait dans cette dernière ville l'orage qui allait y éclater. Malgré l'état d'effervescence dans lequel avait été la capitale dans la journée du 4, les ministres semblaient ignorer tout ce qui se préparait. Dès le matin, le roi partit à la chasse, comme dans les jours les plus calmes. Mais si la cour et ceux qui étaient chargés de la garde de Versailles paraissaient sans inquiétude sur les mouvements de Paris, tout le monde n'était pas aussi calme, et des symptômes précurseurs s'annonçaient déjà dans la cité royale.

L'Assemblée nationale discutait ce jour même sur la réponse que venait de faire le roi à la déclaration des droits de l'homme et aux premiers articles de la Constitution. Les uns l'approuvent, d'autres l'attaquent, on s'aigrit ; Pétion, au milieu de la discussion, parle pour la première fois des repas des gardes-du-corps, et des insultes à la nation et à l'Assemblée faites dans ces repas. Grégoire s'occupe de la disette ; on s'élève contre ce que vient de dire Pétion, on le somme de signer sa dénonciation, alors Mirabeau lance cette première attaque à la reine : « J'ai désapprouvé tout le premier ces dénonciations impolitiques ; mais, puisqu'on insiste, je dénoncerai moi-même, et je signerai quand on aura déclaré qu'il n'y a d'inviolable en France que le roi. » Le silence se fit alors, mais l'aigreur de cette discussion et ces attaques contre les gardes et même au-dessus d'eux montraient bien que beaucoup de députés étaient au courant de l'état de la capitale. Un des hommes surtout qui, dans Versailles, n'ignorait rien de ce qui se passait à Paris et du mouvement qui se préparait, était Lecointre. Le matin du 5 octobre, Lecointre provoque

une assemblée de l'état-major de la garde nationale de Versailles, et fait la motion qu'on force les gardes-du-corps à venir sur-le-champ au milieu de la garde nationale et qu'on leur fasse prendre la cocarde tricolore et prêter le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. On lui fait observer que le roi seul peut prescrire à ses gardes ce qu'il veut leur faire faire, qu'un refus peut amener un grave conflit; il insiste et se retire en faisant connaître aux gardes nationaux de son quartier cette nouvelle cause de haine contre les gardes-du-corps.

Cependant les femmes approchaient de Versailles, et les ministres furent enfin avertis de leur arrivée. Aussitôt, M. de Saint-Priest écrit une lettre au roi qui était encore à la chasse dans les bois de Meudon pour l'engager à revenir. M. de Cubières, écuyer cavalcadour, part aussitôt pour la lui remettre, pendant que des détachements de gardes-du-corps sont envoyés dans différentes directions pour protéger le retour du roi. Sur les trois heures, M. de Cubières trouve le roi et lui remet la lettre. «On m'annonce, lui dit le roi, que des femmes de Paris viennent pour me demander du pain! Hélas! ajouta-t-il, si j'en avais, je n'attendrais pas que les pauvres femmes vinssent m'en demander. »

Quelques instants après que le roi fut rentré au Château, les femmes arrivèrent à la barrière.

Pendant qu'on était à la recherche du roi, la municipalité de Versailles se réunissait. Le comte d'Estaing, qui commandait toutes les troupes, se rendit dans son sein et lui exposa les dangers du roi et de la ville. Aussitôt la municipalité lui remit l'ordre suivant : « L'assemblée municipale requiert M. le commandant de la milice nationale de prendre toutes les précautions et

d'employer toutes les forces qui sont à sa disposition pour garantir de toute insulte le roi et la famille royale, l'Assemblée nationale et cette ville, même de repousser la force par la force, après avoir néanmoins employé tous les moyens de douceur pour maintenir la paix, et dans le cas où Sa Majesté serait forcée de s'absenter de cette ville, l'Assemblée charge M. le commandant de la ramener le plus tôt possible. »

Armé de cet ordre, le comte d'Estaing se rendit au conseil des ministres, où l'on arrêta les mesures de sûreté. On fit prendre les armes au régiment de Flandres et monter à cheval les gardes-du-corps. Ils vinrent au nombre de près de quatre cents se ranger dans la place d'Armes, devant la grille de la cour des ministres, tandis que quelques invalides, les suisses du poste et le régiment de Flandres se mirent en bataille à la gauche des gardes, depuis la grille du Château jusqu'à celle des Grandes-Ecuries du roi; un détachement des chasseurs des Trois-Evêchés et quelques gardes de Monsieur et du comte d'Artois se mêlèrent aux gardes du roi, et un autre détachement des dragons alla se placer sur l'avenue de Paris, en face de la porte de la salle de l'Assemblée nationale.

Le comte d'Estaing, connaissant l'hostilité d'une partie de la garde nationale contre les gardes, ne lui donna aucun ordre; ce qui n'empêcha pas Lecointre de faire battre la générale et de réunir ses compagnies à la droite des gardes-du-corps, devant la caserne des gardes-françaises.

A peine ces dispositions étaient-elles prises que les femmes de Paris entraient dans Versailles. Aussitôt qu'on les aperçut, le comte de Luxembourg demanda au roi s'il avait quelques ordres à donner à ses gardes :

« Allons donc, répondit le roi en souriant, pour des femmes, vous vous moquez de moi. » Telle était la confiance de Louis XVI !

Aussitôt que les femmes furent entrées dans la ville, Maillard, suivi d'un grand nombre d'entre elles, se dirigea vers la cour des Menus-Plaisirs et demanda à être introduit dans l'Assemblée.

L'agitation de la ville s'était aussi communiquée à l'Assemblée. Des allées et venues continuelles annonçaient quelque chose d'extraordinaire. C'est alors que Mirabeau, montant au bureau, eut avec Mounier, qui présidait, ce colloque célèbre : « Paris, dit Mirabeau, marche sur nous; trouvez-vous mal; allez au Château, donnez-leur cet avis; dites, si vous le voulez, que vous le tenez de moi; le temps presse, il n'y a pas une minute à perdre. — Paris marche, répondit Mounier, tant mieux, qu'on nous tue tous, mais tous, l'Etat y gagnera! — Le mot est vraiment joli, reprit Mirabeau, et il retourna à sa place. »

Après une longue discussion, l'Assemblée venait de décider que le président, à la tête d'une députation, irait demander au roi l'acceptation pure et simple des droits de l'homme et des articles de la Constitution, lorsqu'on annonça l'arrivée de Maillard et de ses femmes.

Pendant que Maillard et les femmes entrées dans la cour des Menus-Plaisirs demandaient à être introduits à la barre de l'Assemblée, le plus grand nombre avait suivi la rue Saint-Martin et envahissait la salle de l'Assemblée par la porte de la rue des Chantiers.

Le président Mounier, après avoir consulté l'Assemblée, avait ordonné de laisser entrer une douzaine de ces femmes pour entendre leurs doléances. Ecoutons le

récit de Mounier (1) : « J'étais, dit-il, sur le point de lever la séance, lorsqu'on vint me dire que des femmes, arrivées de Paris, s'étaient présentées plusieurs fois à la porte de la salle, qu'elles demandaient à être entendues à la barre, et qu'elles voulaient contraindre les sentinelles à les laisser entrer. J'instruisis l'Assemblée de leur demande; il fut résolu de leur permettre l'entrée de la salle. Elles se présentèrent en grand nombre, ayant deux hommes à leur tête; l'un d'eux exposa que le matin on n'avait pas trouvé de pain chez les boulangers; que dans un moment de désespoir, lui, qui avait été soldat aux gardes-françaises, était allé sonner le tocsin, qu'on l'avait arrêté, qu'on avait voulu le pendre et qu'il devait la vie aux dames qui l'accompagnaient. L'autre ajouta qu'ils étaient venus à Versailles pour demander du pain, et en même temps pour faire punir les gardes-du-corps qui avaient insulté la cocarde patriotique; qu'ils étaient de bons patriotes; qu'ils avaient arraché toutes les cocardes noires qui s'étaient présentées à leurs yeux dans Paris et sur la route. Ensuite il en sortit une de sa poche en disant qu'il voulait avoir le plaisir de la déchirer aux yeux de l'Assemblée, ce qu'il fit aussitôt. Son compagnon ajouta : « Nous forcerons tout le monde à prendre la cocarde patriotique. » Ces expressions excitèrent quelques murmures de mécontentement. Il reprit : « Quoique vous en disiez, nous « sommes tous frères. » Je répondis qu'aucun membre de l'Assemblée ne voulait nier que tous les hommes ne dussent se considérer comme frères; que les murmures provenaient de ce qu'il avait menacé de forcer à prendre

(1) Fait relatif à la dernière insurrection.
Après avoir comparé tous ce qui a été écrit sur ce sujet, ce récit de Mounier m'a paru celui qui était le plus véridique.

la cocarde ; qu'il n'avait le droit de forcer personne, et qu'il devait parler avec respect à l'Assemblée nationale. Il dit ensuite : « Les aristocrates veulent nous faire périr « de faim ; on a envoyé aujourd'hui à un meunier un « billet de 200 livres en l'invitant à ne pas moudre et en « lui promettant de lui envoyer la même somme chaque « semaine. » L'Assemblée fit un cri d'indignation, et, de toutes les parties de la salle, on lui dit : *Nommez*. Je l'invitai à faire connaître le coupable en l'assurant qu'on procurerait une justice éclatante. Les deux harangueurs hésitèrent ; ils finirent par raconter qu'ayant rencontré des dames dans une voiture, ils les avaient forcées à descendre, et que, pour obtenir la liberté de continuer leur route, elles leur avaient appris qu'un curé avait dénoncé ce crime à l'Assemblée nationale. Puis ils ajoutèrent : « On dit que c'est M. l'archevêque de Paris (de Juigné). » Chacun s'empressa de leur répondre que M. l'archevêque de Paris était incapable d'une pareille atrocité. Toute la troupe, parlant à la fois, demanda du pain pour la ville de Paris. Je leur dis que l'Assemblée voyait avec douleur la disette qui affligeait la capitale et qui provenait des obstacles mis à la circulation des grains ; qu'elle n'avait rien négligé pour faciliter, par ses décrets, les approvisionnements de la ville de Paris ; que le roi avait fait tous ses efforts pour assurer l'exécution de ses décrets ; qu'on chercherait de nouveaux moyens pour faire cesser la disette ; que leur séjour à Versailles ne la ferait pas cesser ; qu'il fallait laisser l'Assemblée s'occuper avec liberté de ces soins importants, et que je les exhortais à se retirer en paix sans commettre aucune violence.

« Ma réponse ne parut point les satisfaire, et ils disaient : « Cela ne suffit pas, » sans s'expliquer davantage.

« Un membre de l'Assemblée dit qu'il fallait envoyer une députation chez le roi pour lui faire connaître la position malheureuse de la ville de Paris. Cette proposition fut adoptée. M. l'évêque de Langres, ancien président, prit le fauteuil. Je me mis en marche à la tête de cette députation. Aussitôt les femmes m'environnèrent en me déclarant qu'elles voulaient m'accompagner chez le roi. J'eus beaucoup de peine à obtenir, à force d'instances, qu'elles n'entreraient chez le roi qu'au nombre de six, ce qui n'empêcha point un grand nombre d'entre elles de former notre cortége. »

Pendant que tout ceci se passait dans l'Assemblée nationale, des scènes d'une autre nature avaient lieu dans la ville.

On a vu qu'une grande partie des femmes de Paris étaient entrées dans la salle de l'Assemblée nationale. Mais un plus grand nombre continua de s'avancer vers le Château. Bientôt une masse d'hommes, la plupart couverts de haillons, armés de bâtons et de piques, qui suivait à distance cette armée de femmes, déboucha en deux bandes, l'une par l'avenue de Paris, l'autre par Montreuil et l'avenue de Saint-Cloud, et rejoignit les femmes sur la place d'Armes. Toute cette masse sembla d'abord un peu surprise de l'appareil militaire qu'elle rencontra. Elle parut furieuse de ne pouvoir entrer au Château. Sa rage se tourna surtout contre les gardes-du-corps qu'elle accablait de grossières invectives. Les différents détachements de gardes qu'on avait envoyés à la recherche du roi arrivaient en ce moment; ils furent insultés et attaqués. Une pique, lancée contre un garde qui accourait au galop rejoindre son escadron, tomba entre les jambes de son cheval et l'abattit. Le garde tomba, et déjà toute la populace courait pour s'en em-

parer, lorsqu'il fut dégagé par M. Desroches, capitaine de la garde nationale, arrivant avec sa compagnie. Il voulut ensuite s'emparer du jeune homme qui avait jeté la pique, mais la foule de peuple, hommes et femmes, se rua sur lui, et elle était si considérable qu'il fut obligé de le lâcher.

Pendant que la fureur de tout ce peuple se tournait contre les gardes-du-corps, le régiment de Flandres était l'objet des caresses de toutes les femmes. L'une d'elles entre autres, recouverte d'un manteau rouge (Théroigne de Méricourt), qui paraissait les diriger, parcourait les rangs des soldats, leur adressant des paroles flatteuses, les engageant à ne point s'opposer au peuple, et même distribuant de l'argent à plusieurs d'entre eux. Le plus grand nombre de ces femmes, enhardies par l'immobilité des gardes qui avaient ordre de ne point faire usage de leurs armes, s'avançaient jusque sous les pieds des chevaux, cherchant à se faire un passage pour arriver à la grille.

Tout à coup, un groupe de ces femmes, à la tête desquelles était un homme revêtu de l'uniforme de la garde nationale parisienne, que les dépositions nomment Burnout, s'élance sur les gardes. Burnout, le sabre à la main, effraie les chevaux. Ils s'écartent et le laissent passer. Mais, séparé des femmes qui n'ont pu le suivre, il se trouve seul entre la grille et les gardes-du-corps. Trois maréchaux des logis, MM. de Savonnières, d'Agoult et de Mondollot le poursuivent alors pour l'arrêter. Il se sauve du côté de la rue des Récollets, et, après avoir reçu quelques coups de plat de sabre, il se réfugie dans une des petites baraques adossées au mur de la cour du Château. Plusieurs gardes nationaux, placés devant la caserne des gardes-françaises, crient que les gardes

veulent assassiner un des leurs; et au moment où les trois gardes-du-corps reviennent au pas rejoindre leur escadron, un garde national nommé Charpentier, marchand de vins dans la rue de la Chancellerie, en faction contre une barrière devant la caserne, les couche en joue, tire et casse le bras à M. de Savonnières, que l'on fait entrer dans la cour des Ministres, où le docteur Voisin, appelé en toute hâte, vient panser sa grave blessure dans l'appartement de M. de La Luzerne.

Lecointre était en ce moment à la tête des gardes nationaux réunis à la caserne des gardes-françaises. Loin de blâmer cet acte d'hostilité qui pouvait amener de terribles représailles, il va trouver les chefs des gardes, leur demande ce que la garde nationale doit espérer ou craindre d'eux; il ajoute que le peuple se croit en danger, et qu'on désire savoir comment on doit les regarder. Les gardes lui répondent que, malgré ce qui vient d'arriver à un des leurs, ils désirent vivre en bonne intelligence avec la garde nationale. Il court ensuite au régiment de Flandres. Déjà travaillés par les femmes de Paris, les soldats lui répondent qu'ils ne tireront jamais sur le peuple, et donnent aux gardes nationaux qui l'accompagnent une partie de leurs cartouches.

Rassuré sur les dispositions des gardes et certain que, dans le cas d'un conflit, le régiment de Flandres prendrait plutôt parti contre les gardes, il court au-devant de la populace armée de piques et de bâtons qui encombrait l'avenue de Paris. Arrivé au milieu d'eux, il demande à parler : *Vos frères de Versailles m'envoient vous demander quel sujet vous amène et ce que vous désirez ? — Du pain et la fin des affaires*, lui répond-on.

Un garçon perruquier, qui avait été son voisin, le reconnaît et le nomme. Aussitôt il est acclamé par ces hom-

mes, dont plusieurs savaient déjà le nom du patriote Lecointre. Il leur dit alors qu'il va travailler à leur procurer des subsistances, et, accompagné d'une députation de ces hommes, il se rend à la municipalité. Il demande à l'Assemblée 600 livres de pain pour les *frères de Paris*, ce sont ses expressions. On fait observer qu'en ce moment il sera impossible d'avoir chez les boulangers une aussi grande quantité de pain, et l'on offre deux tonnes de riz qui sont dans les magasins. On les accepte, et on fait cuire ce riz en attendant que les boulangers, auxquels la municipalité vient d'enjoindre de cuire toute la nuit, puissent fournir assez de pain pour donner à tous ces gens.

Au moment où Lecointre se rendait à la municipalité, Mounier sortait de l'Assemblée nationale, escorté de la députation des femmes : « Nous étions à pied, dans la boue, avec une forte pluie, dit-il dans le récit déjà cité. Une foule considérable d'habitants de Versailles bordait de chaque côté l'avenue qui conduit au Château. Les femmes de Paris formaient divers attroupements, entremêlés d'un certain nombre d'hommes couverts de haillons pour la plupart, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlements. Ils étaient armés de quelques fusils, de vieilles piques, de haches, de bâtons ferrés ou de grandes gaules, ayant à l'extrémité des lames d'épées ou des lames de couteaux. De petits détachements de gardes-du-corps faisaient des patrouilles et passaient au grand galop, à travers les cris et les huées. J'appris en même temps que deux ou trois canons, amenés par les femmes de Paris et les hommes qui les avaient accompagnés, étaient placés sur l'avenue de Paris, et que ceux qui les environnaient arrêtaient les passants, leur demandant : *Êtes-vous pour la nation ?* Et

pour récompense de leur réponse affirmative, leur faisaient garder les canons avec eux.

« Une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons s'approchèrent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortége dont les députés étaient assaillis est pris pour un attroupement; des gardes-du-corps courent en travers; nous nous dispersons dans la boue; et l'on sent bien quel accès de rage durent éprouver nos compagnons, qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droits de se présenter. Nous nous rallions et nous avançons ainsi vers le Château. Nous trouvons, rangés sur la place, les gardes-du-corps, le détachement des dragons, le régiment de Flandres, les gardes-suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honneur. Nous traversons les lignes, et l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes, à qui j'avais promis l'entrée du Château, il fallut en admettre douze.

« J'eus l'honneur de les présenter au Roi, de lui exposer l'affreuse situation de la capitale, les plaintes de ces femmes, l'assurance que nous leur avions donnée de faire tous nos efforts, de concert avec Sa Majesté, pour favoriser les approvisionnements de la ville de Paris, l'exhortation que nous leur avions faite de se retirer en paix et de ne commettre aucune violence, et je suppliai le roi de procurer des secours à la ville de Paris, si ces secours étaient en son pouvoir. Le roi répondit avec sensibilité. Il déplora le malheur des circonstances. Elles parurent émues (1). »

On n'avait laissé entrer que cinq femmes avec le pré-

(1) Faits relatifs à la dernière insurrection.

sident et la députation de l'Assemblée nationale, dans la chambre où était le roi. Parmi elles se trouvait une jeune ouvrière de dix-sept ans, nommée *Louise Chabry*, qui parla au roi après le président. Voici dans sa déposition ce qu'elle dit de cette visite : « Cinq d'entre nous ont été introduites avec des députés chez le roi; c'est moi qui ai eu l'honneur de porter les doléances des femmes et du peuple au roi, pour lui demander du pain et des subsistances. Sa Majesté m'a reçue avec une très grande affabilité et nombre de bontés; je me suis trouvée mal dans l'appartement du roi; Sa Majesté m'a fait donner du vin dans un grand gobelet d'or; on m'a fait respirer des eaux spiritueuses pour me faire revenir. » Revenue à elle, le roi lui parla avec bonté, lui dit qu'il allait donner les ordres les plus pressants pour assurer la subsistance de Paris, et lui fit donner des copies de ces ordres.

Quelques historiens ont attribué à M. de Saint-Priest un propos que, disait-on, ce ministre aurait tenu lors de l'entrée des femmes dans l'appartement du roi, et qui fut dénoncé par Mirabeau à l'Assemblée nationale : *Que voulez-vous*, aurait dit M. de Saint-Priest, à ces femmes? *Du pain*, auraient-elles répondu. *Quand vous n'aviez qu'un maître*, lui fait-on dire, *vous n'en manquiez pas; à présent que vous en avez douze cents, vous voyez où vous en êtes.* Rien dans l'enquête faite par le Châtelet et par la commission de l'Assemblée ne vient confirmer la dénonciation de Mirabeau; ce qui peut-être a donné lieu à cette histoire, c'est une conversation tenue par ce ministre avec une de ces femmes, et qui aura été mal interprétée.

Quand on annonça au roi la députation de l'Assemblée nationale et des femmes de Paris, il était en conseil avec les ministres. Le roi passa aussitôt dans sa chambre à

coucher pour les recevoir. Parmi celles des femmes qui ne furent pas introduites se trouvait une bouquetière d'une vingtaine d'années, nommée *Françoise Rolin*, qui raconte ainsi dans l'enquête ce qui lui arriva dans le Château : « On est venu dire à M. Mounier d'entrer dans la pièce ou était le roi. J'ai voulu entrer avec lui, mais je fus repoussée violemment par un suisse des douze. Je fus renversée à terre, où je reçus plusieurs coups de pied; j'ai été relevée par M. le comte d'Estaing, qui m'a fait asseoir sur une banquette, et comme je pleurais, M. le comte d'Estaing m'a dit : *Tu pleures parce que tu n'as pas vu le roi!* Et alors il me prit par la main, me conduisit dans un appartement, au milieu duquel il y avait une grande table couverte d'un tapis vert, et où étaient debout M. le garde des sceaux, un monsieur qu'on m'a dit être M. de Saint-Priest, M. le duc de Gesvres, et d'autres seigneurs que je ne connais pas. Là, M. de Saint-Priest me demanda *ce que nous venions faire;* je lui répondis *que j'avais été forcée par plusieurs dames de venir à Versailles.* Il me demanda *pour quels motifs;* je lui répondis *que nous venions pour apprendre au roi que sa bonne ville de Paris manquait de pain.* M. de Saint-Priest me dit alors : *Pourquoi n'en avez-vous pas été demander à la ville!* je lui répondis : *Nous y avons été et nous n'avons trouvé personne.* Il me dit : *Il fallait apporter les clefs après avoir fermé les portes, pour faire voir au roi que sa ville était bien gardée.*

Munies des ordres que le roi avait remis à Louise Chabry, les femmes sortirent joyeuses des appartements, en criant : Vive le roi ! « Descendues dans les cours, continue Louise Chabry dans sa déposition, et après avoir passé la grille pour rendre compte aux femmes qui étaient en dehors de cette grille, j'eus à peine prononcé

quelques paroles que des femmes qui étaient là m'ont maltraitée de coups de pieds et de poings, m'ont passé une jarretière au cou pour me pendre à un réverbère, en prétendant que j'avais reçu du roi vingt-cinq louis; et sans le secours de plusieurs gardes du roi et d'autres personnes honnêtes qui m'ont secourue et sauvée, j'aurais perdu la vie. »

Après cette scène terrible, dans laquelle Louise Chabry et Françoise Rolin, grâce à l'intervention des gardes échappèrent à la mort, elles retournèrent au Château pour prier le roi de signer les ordres dont on leur avait donné copie, car c'était le manque de signature du roi qui avait été une des causes de la colère des femmes contre leurs mandatrices. Le roi les reçut de nouveau, eut la bonté d'apposer sa signature au bas de ces ordres, et les remit à un député qui, escorté de ces femmes, alla les porter à l'Assemblée nationale.

Une foule considérable suivit les femmes et encombra l'avenue de Paris. La masse d'hommes et de femmes qui remplissait la cour des Menus-Plaisirs et assiégeait les portes de la salle de l'Assemblée nationale, fit craindre qu'on ne se portât à quelque violence. Le commandant des dragons, M. de Cuverville, chargé de veiller à la sûreté des députés, demanda du renfort. Un détachement des gardes-du-corps vint se joindre à sa troupe. A sa vue, des huées, des cris de mort partent de toutes parts; on braque sur eux des canons, et les dragons sont obligés de les entourer pour favoriser leur retraite. Un des gardes resté un peu en arrière est poursuivi par la foule, une pierre le blesse au visage, et deux coups de fusil lui sont tirés dans sa fuite.

L'intérieur de la salle de l'Assemblée ressemblait plus à une salle de spectacle le jour d'une représentation

gratis qu'à la salle des députés de la nation. Toutes les tribunes et la plupart des bancs des députés étaient envahis par des hommes la plupart en haillons, et par des femmes de la Halle. On parlait haut, on s'interpellait, et l'on entendait à peine les paroles des orateurs. Cependant le silence s'établit lorsque le président lut la réponse que le roi avait remise au député qui avait accompagné les femmes. Elle était conçue en ces termes : « Je suis sensiblement touché de l'insuffisance de l'approvisionnement de Paris. Je continuerai à seconder le zèle et les efforts de la municipalité par tous les moyens et toutes les ressources qui sont en mon pouvoir, et j'ai donné les ordres les plus positifs pour la circulation libre des grains sur toutes les routes, et le transport de ceux qui sont destinés pour ma bonne ville de Paris. — Signé : Louis. »

L'Assemblée, s'associant à la pensée du roi et voulant également venir au secours de Paris, autant qu'il était en son pouvoir, rendit un décret pour assurer la police des marchés, faciliter le transport des blés, lever les obstacles qui en gênaient la circulation dans l'intérieur du royaume, et engager les municipalités des environs à faire porter du pain dans la capitale par les boulangers de leurs arrondissements.

La réponse du roi et le décret que venait de rendre l'Assemblée, furent accueillis par des applaudissements et des transports de joie.

Maillard et les femmes qui avaient été en députation chez le roi demandèrent des expéditions de la réponse du roi, et du décret, et se rendirent sur l'avenue de Sceaux, aux messageries du roi, où ils se firent donner des voitures dans lesquelles ils retournèrent à Paris porter ces décrets à la municipalité.

Depuis ce moment, ce fut un tumulte général dans la

salle. Les hommes et les femmes se levaient en criant. Les uns demandaient que le pain de quatre livres fût fixé à huit sols ; d'autres, qu'on mît la viande à six sols la livre. Des motions de toute nature partaient de tous les points de l'Assemblée au milieu des cris de : Vive la nation ! et d'imprécations contre les gardes-du-corps et contre la reine. Puis des femmes se levèrent, allèrent embrasser plusieurs députés, et forcèrent l'évêque de Langres, Guillaume de La Luzerne, qui présidait en l'absence de Mounier, de recevoir aussi leurs embrassades. Alors, le président, voyant qu'il lui était impossible de rétablir l'ordre, leva la séance.

Dans la ville, le désordre continuait. Les femmes et les hommes à piques ne cessaient de poursuivre et d'insulter les gardes-du-corps qui, comme les autres troupes, avaient reçu l'ordre de ne point faire usage de leurs armes. La générale, battue dans toutes les rues, avait successivement amené sur la place d'Armes la plus grande partie de la garde nationale. Mais beaucoup de gardes nationaux, effrayés de l'exaspération des compagnies réunies par Lecointre et de leurs dispositions hostiles contre les gardes-du-corps, s'étaient retirés.

Après le départ des femmes, Mounier était resté au Château. Il fit part aux ministres de la délibération de l'Assemblée, les chargeant de demander au roi son acceptation pure et simple des articles de la Constitution et de la déclaration des droits. Il leur représenta que dans cet état de trouble, qui pouvait à chaque minute devenir plus alarmant, ils devaient épargner au roi les embarras d'une nouvelle députation ; qu'étant chargé, comme président, d'obtenir l'acceptation pure et simple, il lui était impossible d'en différer la demande ; qu'il serait dangereux d'hésiter; que le moindre délai serait pris

pour un refus et pourrait allumer la fureur des Parisiens qu'on ne manquerait pas d'en instruire. Il leur dit enfin que si le roi lui accordait cette acceptation, on l'annoncerait au peuple comme un grand bienfait, ce qui diminuerait l'effervescence (1). Le roi réunit de nouveau ses ministres, et Mounier attendit la fin de la délibération.

Dans le reste du palais, tout était dans la plus vive anxiété. Les cris de haine que la populace vomissait contre la reine faisant craindre pour ses jours, on donna des ordres pour préparer son départ et celui du dauphin. Les voitures du roi sortirent des Petites-Écuries et se présentèrent à la grille de l'Orangerie, tandis que celles de la reine, parties des écuries de la rue de la Pompe, arrivaient à la même heure à la grille du Dragon.

Un poste de la garde nationale, placé par les ordres de Lecointre à chacune de ces grilles, s'opposa à leur sortie de la ville et les força à retourner aux écuries. Du reste, les préparatifs de départ s'étaient faits sans que la reine le sût, et lorsqu'on lui en parla, elle déclara avec énergie qu'elle préférait mourir aux pieds du roi, et qu'elle ne le quitterait jamais.

On venait de recevoir une dépêche de Lafayette, partie dans la matinée, quand il croyait avoir assez d'influence sur la garde nationale de Paris pour l'empêcher de sortir de la capitale. Cette dépêche avait un peu calmé les alarmes; la nuit approchait; la pluie tombait, et l'on espérait que le mauvais temps allait dissiper cette émeute. Le comte d'Estaing vint lui-même pour donner l'ordre à la garde nationale de se retirer. A peine fut-il

(1) Faits relatifs à la dernière insurrection.

entré dans la caserne des gardes-françaises que plusieurs gardes nationaux lui reprochèrent de les avoir abandonnés, et l'on alla même jusqu'à le menacer. M. d'Estaing venait de partir, et déjà plusieurs compagnies avaient exécuté l'ordre de se retirer, lorsque Lecointre arriva. Il venait de la municipalité, où il s'était déjà présenté plusieurs fois dans la journée. Depuis le moment où la municipalité avait donné ses pleins pouvoirs à M. le comte d'Estaing pour repousser l'attaque des Parisiens, le général n'était pas revenu. Ne voyant de tous les chefs de la garde nationale que Lecointre, toujours accompagné de quelques-uns de *ses frères de Paris*, elle lui fit remettre l'ordre suivant :

« L'Assemblée municipale laisse M. Lecointre maître de faire tout ce qu'il jugera convenable pour la tranquillité.

« Versailles, 5 octobre 1789.

« Signé : LOUSTONNEAU, *président.* »

Muni de cet ordre, Lecointre vint rejoindre la garde nationale. Il commanda aussitôt à ceux qui restaient de ne quitter qu'après le départ des gardes-du-corps. L'ordre de se retirer avait été donné à toutes les troupes rangées sur la place d'Armes. Le régiment de Flandres quitta la place et se retira dans la cour des Grandes-Écuries. Les gardes-du-corps défilèrent à leur tour. Une partie prit l'avenue de Saint-Cloud pour se rendre à l'hôtel de Charrost, et le plus grand nombre se dirigea vers l'avenue de Sceaux, pour gagner l'hôtel des Gardes, rue Royale. Ils défilèrent, accompagnés des cris et des huées de la multitude. Les derniers surtout furent accablés d'injures, et l'on alla jusqu'à leur jeter de la

boue. L'un d'eux se retourne alors et tire sur cette foule un coup de pistolet. La garde nationale y répond aussitôt par une décharge qui blesse un cheval et en tue un second. Le garde montant ce dernier, M. de Moucheron, tombe à terre; les femmes l'entourent, s'emparent de lui et menacent de le tuer. Deux officiers de la garde nationale, MM. Durupt de Baleine et Raisin accourent à son secours, accompagnés de quelques gardes nationaux. Ils s'en emparent, annoncent qu'ils vont le faire juger par un conseil de guerre, le font entrer dans la caserne des gardes-françaises, et le font évader par la rue de la Chancellerie.

Les gardes nationaux qui venaient de tirer sur les gardes-du-corps reviennent à la caserne en demandant des munitions. On oblige le garde d'artillerie, M. de La Tontinière, à donner un baril de poudre. Lecointre fait venir deux canons, on les charge et on les dirige contre l'avenue de Sceaux, pour foudroyer les gardes s'ils voulaient revenir de ce côté.

Au moment où tout ceci se passait, une députation de quarante gardes-du-corps, à la tête desquels était le duc de Luxembourg, était en marche pour se rendre à la caserne des gardes-françaises. Ils étaient sans armes, et venaient pour s'expliquer avec la garde nationale. Ils étaient très près de la grille de la cour des Ministres, lorsque le comte d'Estaing, qui rentrait, les fit remonter au Château, leur racontant les dangers qu'il venait lui-même de courir et ceux qu'allait affronter la députation si elle continuait sa marche.

Les gardes-du-corps venaient à peine d'arriver à leur hôtel, qu'ils apprirent que le peuple se disposait à les y attaquer. Leur commandant, le duc de Guiche, les fit remonter à cheval. Ils se dirigeaient au pas vers le

Château, par l'avenue de Sceaux, lorsqu'ils furent prévenus des dispositions que venaient de prendre la garde nationale et le peuple. Pour éviter un conflit sanglant, ils se mirent immédiatement au galop, remontèrent la rue de Satory, s'engagèrent en partie dans la rue du Vieux-Versailles, en partie dans la rue de l'Orangerie, et gagnèrent le Château par la rue de la Surintendance (Bibliothèque). Arrivés dans la cour des Ministres, ils s'y rangèrent de nouveau en bataille. Tous les gens à piques et les femmes, furieux qu'ils leur eussent échappé, vinrent se ruer contre la grille en poussant des vociférations, et le poste des suisses fut obligé de garder la grille qu'ils menaçaient de forcer.

La ville avait alors un aspect sinistre. La pluie continuait de tomber et la nuit était très obscure. Les boutiques étaient fermées, à l'exception des boulangers et de quelques marchands de vin. Tous les habitants étaient renfermés chez eux. Les réverbères placés de distance en distance servaient seuls de guides dans les rues noires et obscures. Elles étaient parcourues par des patrouilles de la garde nationale, par les femmes de Paris et par des hommes déguenillés, armés de bâtons et de piques, frappant à toutes les portes et demandant partout à boire et à manger.

La grande masse de ces gens était toujours sur la place d'Armes, dans la caserne des gardes-françaises dont ils s'étaient emparés après le départ de la garde nationale, dans l'avenue de Paris et autour de l'Assemblée nationale, dont la salle leur servait de quartier général.

Plusieurs gardes-du-corps, après avoir mis leurs chevaux aux écuries de l'hôtel de Charrost, allaient rejoindre leurs camarades à l'hôtel des Gardes. Après avoir

traversé la cour du Chenil, ils prirent le passage du Grand-Maître. Aperçus par des hommes de Paris, on leur tira quelques coups de fusil. Ceux qui étaient encore à l'hôtel de Charrost, prévenus de ce qui se passait, délibérèrent sur la route à prendre. Ils descendirent alors l'avenue de Saint-Cloud et traversèrent la place d'Armes. Arrivés à la hauteur de l'avenue de Paris, ils furent attaqués par une quantité d'hommes armés de fusils et de piques. Ils se dipersèrent. La plupart se sauvèrent vers le Château et arrivèrent dans la cour des Ministres, mais non sans avoir reçu quelques blessures, et entre autres M. Guéroult de Berville, qui reçut un violent coup de bâton sur la tête au moment où il allait entrer dans la cour.

Entre neuf et dix heures, un aide-de-camp de Lafayette vint annoncer son arrivée prochaine à la tête de la garde nationale parisienne.

Mounier était toujours resté au Château, attendant la réponse du roi à la délibération de l'Assemblée nationale. Plusieurs fois il fit prévenir le conseil des ministres qu'il allait se retirer, et toujours on l'engageait à attendre. « Enfin, dit Mounier (1), je fus appelé près du roi; il prononça *l'acceptation pure et simple.* Je le suppliai de me la donner par écrit. Il l'écrivit et la remit dans mes mains... Je revins avec plusieurs députés qui m'avaient attendu. Je crus qu'en entrant dans la salle je retrouverais l'Assemblée, bien persuadé que jamais aucune circonstance n'avait exigé plus impérieusement sa présence et ses délibérations. Quelle fut ma surprise de voir la salle remplie de femmes parisiennes et de leurs compagnons ! Mon arrivée parut leur causer une grande sa-

(1) Faits relatifs à la dernière insurrection.

tisfaction. Elles me dirent qu'elles m'avaient attendu avec beaucoup d'impatience. L'une d'elles, qui s'était emparée du fauteuil du président, voulut bien me céder la place. Je cherchais vainement des yeux les députés; j'en aperçus soulement quelques-uns qui étaient restés par curiosité, et qui m'apprirent qu'en mon absence on avait porté un décret sur les grains, mais que la foule qui s'était introduite dans la salle avait bientôt causé du tumulte; que le peuple délibérait avec les députés, et enfin qu'il avait fini par vouloir que l'Assemblé diminuât considérablement le prix du pain, de la viande et des chandelles; qu'alors l'Assemblée s'était retirée. »

Il était dix heures, Mounier écrivit aux officiers municipaux (1), les priant de faire battre la caisse dans toutes les rues de Versailles pour avertir les députés de se rendre à l'Assemblée.

Pendant ce temps, il annonça à tout ce peuple l'acceptation faite par le roi des articles de la Constitution. On applaudit avec transport, puis les femmes demandèrent *si cela était bien avantageux? Si cela ferait avoir du pain aux pauvres gens de Paris!* Qu'en attendant elles mouraient de faim et n'avaient rien mangé de tout le jour. Mounier fit alors chercher tout le pain qu'on put trouver chez les boulangers; on le distribua avec des cervelas, du vin et de l'eau-de-vie. La salle ressemblait alors à une grande salle de festin.

Pendant ce repas, un officier de la garde nationale parisienne vint annoncer à Mounier que Lafayette allait arriver et qu'il se présenterait à l'Assemblée. Mounier chargea alors M. Goui-d'Arcy d'aller au-devant du gé-

(1) Cette demande est écrite sur un petit morceau de papier qui se trouve dans la collection d'autographes de la Bibliothèque de la ville de Versailles.

M. Le président de l'assemblée nationale prie MM. les officiers municipaux de faire battre la caisse pour inviter MM. les députés à se rendre dans la salle générale.

Versailles 5 octobre 1789.

Mounier président de l'Ass.nat

néral, et de lui faire connaître l'acceptation donnée par le roi, afin qu'il en instruisît ses troupes.

Aussitôt qu'on sut au Château l'arrivée de la garde nationale parisienne, on donna l'ordre aux gardes-du-corps, pour éviter toute espèce de conflits, de quitter la cour des Ministres et de se rendre sur la terrasse, en face de l'appartement de la reine.

Pendant l'absence du duc de Guiche, qui était remonté au Château pour demander des ordres, le marquis de Vilaines avait pris le commandement; il fit porter l'escadron sur le Tapis-Vert, en laissant quelques vedettes sur les terrasses. Le duc de Guiche était resté au Château jusqu'à deux heures du matin sans pouvoir obtenir aucun ordre. Cependant le comte d'Estaing lui avait dit qu'il ne croyait pas que les gardes pussent sans danger rentrer dans leur hôtel avant le jour. Il alla, sur cet avis, retrouver les gardes, et les fit retirer à Trianon pour y passer la nuit.

Quand Lafayette arriva, il était près de minuit. Entré à l'Assemblée, où il parut étonné de trouver plus d'hommes et de femmes venus de Paris que de députés, il dit à Mounier qu'on pouvait être rassuré sur les suites de cet événement, que plusieurs fois il avait fait jurer à ses troupes de rester fidèles au roi et à l'Assemblée nationale, de leur obéir, de ne faire et de ne souffrir aucune violence. « Je lui demandai, dit Mounier (1), quel était l'objet d'une pareille visite, et ce que voulait son armée. Il me répéta que, quel qu'eût été le motif qui avait déterminé sa marche, puisqu'elle avait promis d'obéir au roi et à l'Assemblée nationale, elle n'imposerait aucune loi; que cependant, pour contribuer à cal-

(1) Faits relatifs à la dernière insurrection.

mer le mécontentement du peuple, il serait peut-être utile d'éloigner le régiment de Flandres, et de faire dire par le roi quelques mots en faveur de la cocarde patriotique. »

Il se retira ensuite pour aller chez le roi. Les appartements du Château étaient remplis de monde; on attendait avec anxiété l'arrivée du général, et l'on cherchait à lire sur son visage si ses dispositions étaient hostiles ou pacifiques. Il traversa d'un air calme, accompagné de deux commissaires désignés par la commune de Paris, et entra immédiatement dans le cabinet du roi. Il lui rendit compte de tout ce qui était arrivé et de la disposition de son armée, et en reçut l'ordre de faire prendre par la garde nationale parisienne les postes occupés autrefois par les gardes-françaises; les gardes-du-corps, les suisses et les cent-suisses devant conserver les leurs. Il retourna à la tête de sa colonne pour faire exécuter cet ordre, et la garde nationale s'empara aussitôt des postes qui lui étaient confiés.

Lafayette venait de quitter Mounier quand celui-ci fut prévenu que le roi désirait qu'il se rendît au Château avec le plus grand nombre possible de députés. Un bon nombre, avertis par le tambour, étaient arrivés. Mounier les réunit et se rendit avec eux chez le roi, à travers la garde parisienne. « J'avais désiré, leur dit le roi, d'être environné des représentants de la nation, et de pouvoir profiter de leurs conseils au moment où je recevrais M. de Lafayette; mais il est venu avant vous, et il ne me reste plus rien à vous dire, sinon que je n'ai point eu l'intention de partir, et que je ne m'éloignerai jamais de l'Assemblée nationale. »

Après ces paroles du roi, les députés retournèrent à l'Assemblée.

« Nous passâmes, dit un député (1), au milieu de deux lignes de troupes à huit hommes au moins de hauteur ; ces deux lignes prenaient de la grille de la cour de Marbre jusqu'à celle des Menus et peut-être plus loin. » Le président pria les étrangers qui remplissaient la salle de se retirer dans les galeries, mais beaucoup restèrent malgré cela mêlés aux députés. Pour ne pas rester inactive, l'Assemblée discuta des lois criminelles. Ces discussions ennuyaient probablement beaucoup de ces femmes et de ces hommes qui n'y comprenaient rien ; elles furent tout à coup interrompues par de violents cris : *Du pain, du pain, et pas tant de longs discours !* — *Je voudrais bien savoir*, s'écria Mirabeau d'une voix de tonnerre, *pourquoi l'on se donne les airs de nous dicter ici des lois.* On applaudit, et la discussion continua.

Pendant ce temps la garde parisienne, harassée de fatigue, couverte de boue et les habits traversés par la pluie qui n'avait cessé de tomber, cherchait partout des asiles. Les habitants de Versailles n'ayant aperçu, pendant tout le jour, que des hommes déguenillés et de mauvaises mines et des femmes de la même espèce, heureux de voir enfin des visages calmes et honnêtes, les reçurent avec joie et en logèrent beaucoup. Mais à cette heure il était difficile de se faire ouvrir les maisons, et le plus grand nombre fut obligé de chercher un refuge dans les églises. Saint-Louis, Notre-Dame, les Récollets en reçurent une grande partie. Le bataillon des Feuillants alla loger à l'hôtel des Fermes, rue Saint-François (de Gravelle) (2). Celui des Petits-Pères vint occuper l'hôtel des Gardes-du-Corps. Une vingtaine de

(1) M. de la Châtre.
(2) Voir n° 22, pl. 1.

gardes y étaient restés. Quand le bataillon se présenta pour y passer la nuit, M. de Saint-Georges, qui commandait l'hôtel, fit ouvrir les portes, fit faire du feu dans les salles, fit donner à manger aux gardes nationaux et les reçut avec cordialité.

La nuit avançait, il était près de trois heures du matin, les gardes nationaux de Paris s'étaient emparés des postes, faisaient des patrouilles dans la ville, et ceux qui n'étaient pas de service se reposaient. Les femmes et les hommes à piques s'étaient endormis dans la salle de l'Assemblée nationale, dans la caserne des gardes-françaises qu'ils avaient envahie, dans les cabarets, ou avaient cherché un refuge dans les rues éloignées de la ville ; le calme paraissait établi. Lafayette vint alors à l'Assemblée, donna les assurances les plus positives du bon ordre et de la tranquillité générale, et le président leva la séance, en la renvoyant au lendemain, à onze heures du matin.

Dès que Lafayette sut que la garde nationale s'était établie dans l'hôtel des Gardes-du-Corps, il alla trouver le comte de Luxembourg et le marquis d'Aguesseau, et, les prévenant de ce qui venait d'arriver, leur fit sentir que la rentrée des gardes à Versailles était impossible, et qu'ils devaient même éviter de se laisser surprendre.

Aussitôt le comte de Luxembourg leur dépêcha par les jardins un garde qu'il fit habiller en bourgeois pour leur annoncer cette nouvelle. Indécis sur ce qu'ils devaient faire, ils se hâtèrent de quitter Trianon où ils auraient pu être surpris, et gagnèrent la route de Rambouillet.

Ils suivirent lentement cette route, espérant toujours recevoir quelques ordres. Arrivés devant Rambouillet, les habitants refusèrent de les recevoir, prétextant qu'ils

étaient suivis de l'armée parisienne qui pourrait mettre tout à feu et à sang dans la ville. Ils furent obligés d'aller à Saint-Léger, et ne revinrent que le lendemain à Rambouillet.

En sortant de l'Assemblée nationale, Lafayette se rendit chez le roi. Il était couché. Alors le général remonta à cheval et parcourut la ville. Tout y était tranquille. Il revint ensuite au Château et resta chez M. de Montmorin jusqu'à plus de cinq heures du matin. En sortant, il s'assura de nouveau de l'état de la ville et du Château, puis il se retira à l'hôtel de Noailles, rue de la Pompe (1), où se trouvaient le duc d'Aumont, major général de la garde nationale, et l'état-major de cette garde, et se jeta sur un lit pour prendre quelques instants d'un repos bien mérité, depuis près de dix-sept heures qu'il était à cheval.

Dans les dépositions faites dans l'enquête du Châtelet sur ces journées, on trouve une conversation qui montre quel faible empire les chefs de la garde nationale avaient sur leur troupe, quelles étaient leurs espérances en venant à Versailles, et que nous croyons bon de rapporter ici.

Aussitôt après son arrivée à Versailles, Lafayette envoya son état-major à l'hôtel de Noailles, où il établissait son quartier général. L'entrée de l'état-major dans l'hôtel fit beaucoup de bruit et réveilla un capitaine d'infanterie, nommé Chauchard, qui y demeurait. Il se leva, mit la tête à la fenêtre, et ayant aperçu deux gardes nationaux en sentinelles à la porte de l'hôtel, il descendit pour prendre des informations. Comme il allait entrer chez le concierge, il en vit sortir M. de Gouvion. Celui-ci voyant son étonnement : « Eh quoi ! mon ami, lui dit-il, vous

(1) Voir n° 20, pl. 1.

êtes étonné de me voir ici ! » Alors M. Chauchard lui ayant demandé ce que tout cela voulait dire : « Cela veut dire, lui répondit-il, que vous avez besoin de secours ; que vous en avez demandé et que nous vous en avons amené. Nous sommes ici à la tête de vingt mille hommes. » Puis, gagnant le fond de la cour, M. de Gouvion lui dit : « Actuellement, que me demandez-vous ? — Je vous demande, mon ami, de me dire comment tout cela finira. — Vous me faites là une grande question ; si vous m'aviez demandé ce matin par où je finirais, je vous aurais dit que je finirais par être pendu ; car, pendant trois heures, je m'étais arrangé pour cela. » Et il lui rendit compte de tout ce qui s'était passé à Paris le lundi matin. « Et M. de Lafayette, ajouta M. Chauchard ? — Il a couru au moins autant de risques que moi ; il est ici. » Et comme M. Chauchard lui montrait son étonnement, en disant : « Comment ! M. de Lafayette est venu avec tout ce monde-là pour faire le roi prisonnier ! » M. de Gouvion lui répondit : « Il a bien fallu qu'il y vînt, on l'y a forcé. » Et il ajouta : « Mais pourquoi la cour ne s'en est-elle pas allée ? — Vous avez envoyé un courrier à la cour qui a annoncé que l'Hôtel-de-Ville était repris, que M. de Lafayette commençait à être maître des troupes, et que la tranquillité se rétablissait à Paris. » Ce à quoi M. de Gouvion répondit : « Vous devez avoir reçu par un courrier, sur les neuf heures du soir, avis que le désordre s'était remis dans les troupes, et que M. de Lafayette marchait à leur tête ; au reste, les gardes-françaises sont contents, les postes sont repris, nous repartirons demain matin, et le roi sera le maître d'aller où il voudra et de faire ce qui lui plaira. » Espérance que fit bientôt évanouir la journée du lendemain.

III

Le 6 octobre, à cinq heures du matin, tout était calme dans Versailles et dans le Château, ainsi que le constatent les visites de Lafayette, les patrouilles de la garde nationale dans la ville, et des cent-suisses dans les cours du Château ; et à cinq heures trois quarts, tout y était dans le désordre le plus affreux.

Pour comprendre l'invasion du Château qui va avoir lieu, il faut expliquer certaines particularités.

Pendant la journée du 5, toutes les grilles du Château avaient été constamment fermées et gardées en-dedans par des gardes-du-corps, en sorte que le peuple n'avait pu s'y introduire. Il n'en fut pas ainsi le lendemain.

Lorsque les gardes-françaises faisaient leur service auprès du roi, ils étaient chargés principalement de la garde de la grille de la cour des Ministres ou cour d'entrée, de celle de la cour des Princes, et des dehors du Château du côté des jardins. Pour faciliter leur service, on était dans l'usage de laisser ouvertes la grille de la grande cour, celle des Princes et les portes du bas de l'escalier des Princes, par où ils passaient dans le parc pour relever leurs sentinelles. Quand il fut décidé dans la nuit du 5 que les anciens gardes-françaises, faisant partie de la garde nationale parisienne, reprendraient leurs postes, les grilles des Ministres et des Princes furent ouvertes comme autrefois.

Vers cinq heures et demie, un grand nombre de fem-

mes, couchées, pendant la nuit, dans la caserne des gardes-françaises, se répandirent dans la place d'Armes. Plusieurs d'entre elles se hasardèrent à entrer dans la cour des Ministres, dont la grille était gardée par deux gardes nationaux qui ne s'opposèrent point à leur entrée. Voyant ouverte la grille des Princes, gardée aussi par deux gardes nationaux, elles la franchirent et entrèrent dans le parc par le bas de l'escalier des Princes. Bientôt la place d'Armes se couvrit d'hommes à piques et de femmes venant de tous côtés. La plupart suivirent les premières femmes et vinrent se placer sous les fenêtres de l'appartement de la reine. Le bruit qu'elles firent réveilla cette princesse. Elle sonna sa femme de chambre, M^me^ Thibault. Celle-ci était déjà allé voir ce qui occasionnait ce bruit. M^me^ Thibault lui ayant dit que c'étaient les femmes de Paris, qui, n'ayant pas probablement trouvé à coucher, se promenaient, cette réponse parut tranquilliser la reine. M^me^ Thibault se retira et la reine resta dans son lit.

Toute cette horde d'hommes déguenillés et à mines féroces, arrivés de Paris dans la journée de la veille, parut alors de toutes parts. Armés de piques, de sabres, de fusils et de pistolets, ils envahirent la cour des Ministres en poussant des cris de vengeance contre les gardes-du-corps et contre la reine. Le major des gardes-du-corps, M. d'Aguesseau, fit placer plusieurs gardes au passage des Colonnades donnant entrée de la cour des Princes dans la cour Royale. Mais, en trop petit nombre pour s'opposer à la masse du peuple qui se précipitait par ce passage, ils furent bientôt repoussés. L'un d'eux, M. de Lisle, fut saisi par eux et aurait infailliblement été tué sans un garde national de Paris qui le prit sous sa protection et put le soustraire à leur

rage. Tous ces forcenés se précipitèrent alors dans la cour Royale en poussant d'horribles cris. Une partie se porta vers la voûte de la Comédie où la sentinelle de la porte des appartements de Mesdames eut la présence d'esprit d'entrer dans le vestibule et de gagner les appartements du roi. L'autre partie, apercevant le garde qui était à la grille de la cour Royale, se précipita sur lui. En un instant, ce garde, nommé Deshutes, fut désarmé, accablé de coups, percé de coups de piques et de sabres, et traîné mourant jusqu'au bas de la cour des Ministres. Au milieu de tous ces misérables, on remarquait un homme de haute taille, ayant une longue barbe noire, couvert d'une espèce de jaquette portant une sorte de plaque blanche de chaque côté, coiffé d'un long chapeau pointu et armé d'une hache. Cet homme, qui servit plusieurs fois de modèle à l'Académie de peinture, était chiffonnier de son état et se nommait Nicolas Jourdan. Nicolas fendit le foule, arriva près du malheureux garde, posa son pied sur sa poitrine et lui trancha la tête avec sa hache. Cette tête fut placée sur-le-champ au bout d'une pique et promenée en triomphe dans la ville, pendant que le corps, porté près de la caserne des gardes-françaises, était jeté sur de la paille.

Tandis que cette horrible scène se passait dans les cours, la bande de forcenés, dirigée d'abord vers la voûte de la Comédie, était revenue sur ses pas et attaquait la porte de l'escalier de marbre. Les deux cent-suisses qui la gardaient furent désarmés, et la foule se précipita dans l'escalier. Les gardes, repoussés de la Colonnade, étaient accourus prévenir leurs camarades, et lorsque la populace arriva au haut de l'escalier, elle trouva sur le palier les gardes venus des salles du roi et et de la reine. M. Miomandre de Sainte-Marie, l'un

d'eux, descendit trois ou quatre marches : « Mes amis, leur dit-il, vous aimez votre roi, et vous venez l'inquiéter jusque dans son palais. » Sans lui répondre, les premiers se jettent sur lui, le tirent à eux par sa bandoulière, et cherchent à le prendre par les cheveux. Alors ses camarades, le tirant de leur côté par son habit, lui font remonter les marches. Un des hommes du peuple saisit son mousqueton, et ce n'est que par une violente secousse qu'il se débarrasse de lui. Les gardes, voyant qu'ils ne peuvent résister à cette foule, s'enferment les uns dans la salle du roi, les autres dans la grande salle (salle du Sacre). Tous ces gens se précipitent alors sur la porte de cette salle et parviennent bientôt à briser un panneau du bas. Les gardes purent placer un grand coffre à bois devant ce trou, ce qui empêcha les envahisseurs d'entrer. Pendant ce temps, la porte de la salle des gardes de la reine venait de céder à leurs efforts. Ils s'y précipitent furieux, entrent par la porte de communication dans la grande salle, tombent sur les gardes, dont plusieurs peuvent se sauver et aller rejoindre leurs camarades dans la salle du roi, mais l'un d'eux, M. de Varicourt, frappé par derrière, tombe sanglant. Ils s'en emparent, lui font descendre l'escalier, le traînent par la grille des Princes dans la cour des Ministres. Là, au milieu d'une populace féroce qui demande sa mort, il tombe à terre accablé de coups. Il vivait encore et se débattait contre ses assassins quand Nicolas, qui reçut le surnom de coupeur de têtes, accourt et, de sa hache encore teinte du sang de son camarade, lui tranche la tête qui, placée au bout d'une pique, va rejoindre un nouveau trophée, celle du malheureux Deshuttes. On traîne ensuite son corps sur le pavé, et on le jette sur la paille auprès de celui de son camarade.

Au moment où le peuple venait de forcer la porte de la salle de la reine, l'un des gardes, M. du Repaire, entendant les cris que l'on poussait contre la reine, vint se placer en sentinelle à l'entrée de ses appartements. Aussitôt qu'on l'aperçut, hommes et femmes se ruèrent sur lui. Ils le saisirent par sa bandoulière, le jetèrent sur le parquet et le traînèrent ainsi jusqu'à la porte du grand escalier en le menaçant de lui couper le cou. Là, un de ces hommes voulut lui plonger une pique dans la poitrine. Du Repaire saisit avec force la pique entre ses mains, et l'autre, la tirant violemment à lui, le relève sur son séant. Alors, avec l'énergie que donne le désespoir, il désarme son adversaire. Puis, faisant usage de la pique, il pare les coups qu'on lui porte, et, apercevant entr'ouverte la porte de la salle du roi, il parvient à s'y rendre; deux de ses camarades le saisissent par son habit et le font entrer tout meurtri dans cette salle. Au moment où la porte se refermait, un coup de pistolet, tiré probablement sur lui, renverse un de ses assaillants.

Pendant l'irruption du peuple dans la salle des gardes, M. de Miomandre s'était réfugié dans l'embrasure d'une croisée de la grande salle. Aussitôt que de là il vit M. du Repaire renversé et traîné vers le grand escalier, il accourut reprendre sa place. Ouvrant rapidement la porte de la première antichambre, il aperçut M^me^ Thibault, la première femme de chambre de la reine, qui, elle aussi, effrayée du bruit qu'elle entendait, ouvrait la porte de la pièce où elle se trouvait pour en connaître la cause : « Faites sauver la reine, lui cria-t-il, on en veut à ses jours, » et il referma la porte, pendant que de leur côté M^me^ Thibault et M^me^ Augué, autre femme de chambre de la reine, fermaient leur porte et poussaient les verrous. Un groupe de ces brigands vint alors

sur lui; l'un d'eux lui lança un coup de pique qu'il put parer; mais cet homme, reprenant sa pique du côté du fer, lui donna par l'autre bout un coup qui le terrassa; alors un soldat, un de ses assaillants, prit son fusil par le petit bout et, avec la crosse, lui asséna sur la tête un coup qui l'étourdit et fit jaillir le sang. Le croyant mort, l'un d'eux le dépouilla de sa montre et tous regagnèrent la grande salle pour prendre les armes des gardes-du-corps. M. de Miomandre, revenu à lui et ne voyant plus personne dans la salle, se traîna vers le palier et put rejoindre ses camarades dans la salle du roi, d'où il arriva à l'Œil-de-Bœuf.

Pendant que tous ces gens s'occupaient dans la grande salle à prendre les armes des gardes-du-corps, M. de Virieu et quatre autres gardes entrent rapidement dans la première antichambre de la reine et referment la porte sur eux. La porte de la deuxième antichambre avait été fermée aux verrous par les femmes de chambre de la reine, comme on l'a vu. Ils frappèrent. Mais Mme Augué, ne sachant à qui elle avait affaire, ne voulait pas ouvrir. Enfin, après avoir parlementé par le trou de la serrure et s'être fait reconnaître, ils finirent par entrer. Une fois dans cette antichambre, ils se mirent en devoir d'en défendre l'entrée contre toute agression.

Mme Thibault était auprès de la reine. Aussitôt après le cri de M. de Miomandre, elle avait fait lever la reine, lui avait passé ses bas, un jupon, et lui avait jeté un mantelet sur les épaules. A peine les gardes venaient-ils d'entrer dans l'antichambre, qu'elle sortit, suivie de ses deux femmes de chambre, par la petite porte du pied de son lit, prit le couloir qui conduit à l'Œil-de-Bœuf, frappa à la porte de cette salle, que les valets de pied du roi lui ouvrirent, et passa chez le roi.

Le roi s'était mis au lit vers les deux heures du matin. Son premier valet de chambre, Thierry de Ville-d'Avray, était, suivant l'usage, couché dans sa chambre : « Je fus réveillé sur les six heures du matin, dit Thierry dans sa déposition, par des cris épouvantables; je me levai et j'aperçus dans l'obscurité le roi qui se levait de son côté. J'allai à la première fenêtre du cabinet de la Pendule, j'y vis des femmes en grand nombre, et des gens armés et habillés de toutes façons se précipiter à flots dans l'escalier qui monte à l'appartement de la reine. Le roi, qui s'était rendu à la même fenêtre, fut témoin, comme moi, de ce cruel spectacle. » Le duc de Luxembourg entra chez le Roi et plaça des gardes aux portes. Le roi passa rapidement un pantalon, et, presque en déshabillé, descendit dans le couloir qui va sous les appartements, et qu'on nomme le passage du roi pour se rendre chez la reine (1). Elle venait de se sauver par le couloir du haut.

Quand il parut dans sa chambre, il n'y trouva que les gardes qui y étaient entrés après le départ de la reine. Il leur demanda avec empressement et d'un air fort inquiet où était la reine; et lorsqu'ils lui eurent assuré qu'elle était passée chez lui, il les quitta promptement, prit alors le même chemin qu'avait suivi la reine, et la rejoignit dans sa chambre à coucher.

Au même moment où la reine se sauvait ainsi, M. le comte de Saint-Aulaire, effrayé pour le dauphin, alla réveiller M^me^ de Tourzel, sa gouvernante, et, lui racontant tout ce qui se passait, lui dit qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour porter le dauphin chez le roi. M^me^ de Tourzel jeta sur elle un léger vêtement, et, pre-

(1) Voir pl. 3.

nant le dauphin dans ses bras, gagna l'Œil-de-Bœuf par les petits escaliers, et arriva en même temps que le roi dans son appartement.

Craignant aussi pour les jours de Madame Royale, le roi et la reine, ne se fiant qu'à eux-mêmes de cette délicate mission, descendirent par les mêmes escaliers chez leur fille, et ne respirèrent librement que quand toute la famille fut réunie dans la chambre du roi.

Le détachement de la garde nationale parisienne, qui avait passé la nuit dans l'église des Récollets (1), fut le premier averti de ce qui se passait au Château. Il arriva rapidement, sous la conduite de son commandant, le docteur Gondran, et se rangea dans la cour de Marbre, sous les fenêtres du roi, pour défendre de toute attaque cette partie du Château. C'était au moment où M. du Repaire se réfugiant dans la salle des gardes du roi, on venait de tirer un coup de pistolet qui avait tué l'un des agresseurs. «A peine arrivés, on apporta, dit M. Gondran dans sa déposition, le cadavre d'un ouvrier qui avait le crâne emporté. On lui posa la tête sur le haut de l'escalier de la cour de Marbre et les pieds vers le fond de la cour, et conséquemment sous les yeux de toute ma compagnie. Peu de temps après, un garde-du-corps fut amené par la populace, qui lui fit faire le tour de la cour de Marbre, et le conduisit ensuite près du cadavre, avec la démonstration de le sacrifier sur ce cadavre en expiation de l'assassinat de cet ouvrier, qu'ils disaient tous avoir été commis par un garde-du-corps qui l'avait tiré du haut de l'escalier de Marbre. L'apparence du crime qui allait être commis sur la personne de ce garde-du-corps me fit crier : *Souffrirez-vous qu'on commette un assassi-*

(1) Voir n° 25, pl. 1.

nat sous vos yeux? Tous s'écrièrent que non; ils sautèrent avec moi sur la bande de brigands, enlevèrent le garde-du-corps de leurs mains et le firent passer en sûreté dans les appartements du roi, où quelques-uns le conduisirent. »

Après les actes de cruauté commis sur les gardes des appartements de la reine, tous les efforts de la bande, qui avait envahi l'escalier de Marbre, se portèrent sur la salle des gardes du roi, où la plupart de ceux-ci s'étaient réfugiés. Les gardes, voyant que la porte allait céder sous leurs coups, se réfugièrent dans la salle de l'Œil-de-Bœuf, et amoncelèrent contre la porte tous les meubles qu'ils purent trouver sous leurs mains. Ils furent rejoints dans cette salle par les gardes disséminés dans les autres parties du Château, et s'apprêtèrent à se défendre. La porte de la salle du roi avait en effet cédé sous les coups des bandits; ils avaient envahi les autres salles et frappaient à coups redoublés contre la porte de l'Œil-de-Bœuf. Ils avaient déjà brisé des meubles, ouvert les fenêtres, et s'apprêtaient à les jeter dans la cour, lorsque le docteur Gondran fit avancer sa troupe, et, les faisant mettre en joue, menaça de les fusiller s'ils ne rentraient pas à l'instant. « Alors, dit-il (1), je donnai l'ordre à ma troupe de me suivre et montai l'escalier de Marbre, l'épée à la main, fis rebrousser les pillards qui emportaient des effets, fis déposer le tout dans la salle des gardes-du-corps, d'où ils avaient été enlevés, et de suite je m'emparai de la police depuis le bas de l'escalier de Marbre jusqu'à l'antichambre du roi, dite l'Œil-de-Bœuf. »

De ce moment, tout rentra dans l'ordre dans l'intérieur du Château.

(1) Même déposition.

Les gardes-du-corps renfermés dans l'Œil-de-Bœuf, qui, un instant avant, entendaient pousser contre eux des cris de mort, furent d'abord étonnés du silence qui leur succéda. Puis, rassurés par les paroles de paix que leur adressait le commandant de la garde nationale, ils ouvrirent, et les gardes nationaux, les plaçant au milieu d'eux, les assurèrent qu'ils les protégeraient au péril de leur vie.

A peine le général Lafayette venait-il de se jeter sur un lit de repos, qu'il est réveillé par l'annonce de l'invasion du Château. Impatient de savoir ce qui se passe, il ne se donne pas le temps d'attendre un cheval et court à pied vers le lieu du désordre. Il arrive au moment où la compagnie du capitaine Gondran s'emparait des appartements. Il envoya pour le soutenir la compagnie des grenadiers de l'Oratoire. Un cheval lui étant alors amené, il courut au milieu des groupes d'hommes et de femmes, réunissant les gardes nationaux et leur faisant protéger les gardes-du-corps isolés, dont ces groupes s'étaient emparés. Dans ce moment, la garde nationale parisienne commençait à arriver de toutes parts. Le bataillon des Feuillants, qui avait passé la nuit à l'Hôtel-des-Fermes, rue Saint-François, fut un des premiers réunis sur la place d'Armes.

La nouvelle des massacres du Château se répandait dans la ville, et les massacreurs, chassés du palais, se répandaient de tous côtés. Quelques gardes-du-corps, de ceux qui étaient restés à l'hôtel, voulurent rejoindre leurs camarades au Château. L'un d'eux, M. de Lukerque, poursuivi par quelques-uns de ces hommes, est saisi rue de l'Orangerie, meurtri de coups, et délivré de leurs mains par des gardes nationaux accourus de l'hôtel à son secours. Deux autres gardes-du-corps, M. Vaquier-Dela-

motte et M. d'Aubiac, qui étaient parvenus jusqu'à la rampe de l'avenue de Sceaux, sont saisis par plusieurs groupes de furieux qui les séparent, les frappent et poussent contre eux des cris de mort. M. Doazant, capitaine d'une compagnie du bataillon des Feuillants, les aperçoit; il accourt, suivi de plusieurs gardes nationaux; ils écartent la foule à coups de crosse, s'emparent des deux gardes-du-corps et les placent au milieu du bataillon et sous le drapeau. Un autre garde-du-corps, M. de Raymond, saisi par un groupe d'hommes et de femmes, fut dépouillé de ses habits, traîné vers la caserne des gardes-françaises, et ne dut son salut qu'à plusieurs gardes nationaux qui le défendirent contre les attaques de ces forcenés. Trois autres gardes-du-corps, protégés par la garde nationale, échappèrent encore à la fureur de la foule et purent arriver sous les drapeaux du bataillon des Feuillants.

Lafayette courait de tous côtés, stimulant l'ardeur de ses troupes pour réprimer le désordre et sauver les gardes-du-corps des mains de leurs assassins. Au moment où le bataillon de garde nationale qui avait passé la nuit à l'hôtel des gardes sortait de cet hôtel, les gardes-du-corps, au nombre de seize, qui s'y trouvaient, voulurent les suivre. Bientôt séparés par la foule, les cris les plus sinistres s'élevèrent autour d'eux. Déjà quelques-uns avaient été frappés par les hommes à piques, lorsque Lafayette, volant à leur rencontre, harangue le peuple, donne le temps à ses grenadiers d'arriver, de les entourer et de les soustraire à sa fureur. Les grenadiers les font entrer ensuite par l'avenue de Sceaux dans les Petites-Écuries, où ils restent jusqu'au départ du roi.

Les gardes-du-corps leur échappant partout, grâce à

l'énergie de la garde nationale, les brigands se rejetèrent sur ce qui leur appartenait. Une bande de ces hommes, la plupart déguenillés, armés de piques, de fusils, de bâtons et de toutes sortes d'outils, envahirent l'hôtel des gardes, pillèrent tous les effets qu'ils y rencontrèrent, et s'emparèrent des armes et des chevaux. Au même moment, une autre bande entrait à l'hôtel de Charrost, et l'on voyait ressortir les hommes qui la composaient, les uns coiffés des chapeaux des gardes, couverts de leurs armes, et un grand nombre montés sur leurs chevaux. La garde nationale, d'après les ordres de Lafayette, se porta rapidement sur tous ces points, fit évacuer ces hôtels, restituer les objets volés, reprit les chevaux et les fit rentrer à la grande écurie du roi, où ils restèrent sous sa garde.

D'autres scènes se passaient dans la ville. On a vu que MM. du Repaire et de Miomandre, quoique blessés, avaient pu se sauver des mains de leurs assassins et gagner la salle des gardes du roi. Tous deux inutiles à leurs camarades, à cause de leurs blessures, sortirent de l'Œil-de-Bœuf par la porte donnant sur la galerie des Glaces. A la porte de cette galerie, donnant chez le roi, le suisse des douze, qui gardait cette porte, prêta à M. de Miomandre un bonnet de laine, une redingote grise. Les deux gardes suivirent un autre suisse qui leur ouvrit les portes jusqu'au corridor de la Chapelle. Là, ils descendirent l'escalier qui conduit dans la cour de la Chapelle et entrèrent dans une cuisine, où deux femmes leur donnèrent des secours. M. de Miomandre eut alors une faiblesse qui dura quelques instants. Pendant ce temps, M. du Repaire put se procurer un habit de domestique, à l'aide duquel il sortit sans être reconnu. Il gagna Saint-Cloud, où il arriva chez un de ses amis, ex-

ténué de fatigue. M. de Miomandre, revenu de sa faiblesse, voulut prendre une chaise à porteur pour se rendre à l'Infirmerie royale (Hôpital civil). Mais, sur l'observation d'un garde-suisse, des dangers qu'il allait courir s'il sortait ainsi, et ne pouvant plus rentrer dans la cuisine qu'on avait fermée, il s'enfonça sous une voûte où, trouvant ouverte une porte de cave, il entra et s'assit sur les marches. Peut-être serait-il resté là fort longtemps s'il n'eût pas été aperçu d'un aide de cuisine du duc de Mouchy, qui en avertit le prince de Poix. On le fit alors entrer dans une chambre obscure, où le chirurgien du prince vint le panser. Enfin, le soir, à neuf heures, il put être transporté sans crainte à l'Infirmerie.

Pendant que la populace massacrait les gardes-du-corps dans la cour des Ministres, M. de Savonnières, qu'on savait dans l'appartement de M. de La Luzerne, ne fut point oublié. Des hommes à piques voulurent, à plusieurs reprises, forcer les portes du ministre, et quand le docteur Voisin vint le matin pour panser le blessé, les domestiques lui firent part de leurs craintes. Sans perdre un instant, le docteur lui fit prendre des habits de domestique, le fit mettre dans une chaise à porteur, descendre dans la rue opposée à la cour des Ministres, et l'accompagna lui-même jusqu'à l'Infirmerie. Plusieurs fois rencontrés dans la route par des gens de mauvaise mine qui demandèrent si ce n'était pas un garde-du-corps, les porteurs répondirent que c'était un pauvre que l'on menait à la Charité. Arrivés à l'Infirmerie, M. Voisin l'annonça comme un domestique et le fit placer dans les salles des pauvres. Heureuse précaution; car, au même instant, arrivait une bande de ces massacreurs armés de piques, de sabres et de fusils, qui vou-

laient entrer pour voir, disaient-ils, s'il y avait des gardes-du-corps. Il y en avait en ce moment quatorze à l'Infirmerie. La supérieure, sœur Favier, femme énergique et intelligente, sut les retenir assez longtemps en leur demandant des renseignements sur ce qui se passait et en leur faisant donner à boire. Pendant ce temps, elle fit prévenir les gardes, dont plusieurs se sauvèrent par le jardin du couvent des Ursulines (Lycée), et reçurent asile chez les religieuses ; d'autres purent se cacher dans la maison ; les plus malades furent couchés dans les salles des pauvres, et, grâce à son courage et à sa présence d'esprit, elle put les soustraire tous à la fureur de ces gens.

On pense bien qu'au milieu de ce désordre, les cadavres des deux gardes décapités ne furent guère respectés. « On les mit tous deux le long de la tente, dit un témoin, le sieur Borg (1) ; on les couvrit de paille ; on ne les fit pas garder ; à chaque instant des femmes et des hommes venaient contenter leur barbare curiosité, en levant la paille qui couvrait ces cadavres, leur donnant des coups de pied, et arrachant des morceaux de leurs habits comme pour servir de monument à leur victoire, s'excitant les uns les autres à en faire autant. »

Enfin la garde nationale, par son zèle et son énergie, mit fin à toutes ces horreurs.

Tous ceux qui habitaient dans le palais étaient accourus, et les appartements étaient remplis de monde. Le général Lafayette était venu tranquilliser le roi sur le sort de ses gardes, qui tous étaient alors sous la protection de la garde nationale. Louis XVI avait voulu aller remercier lui-même ceux des gardes nationaux qui

(1) Déposition.

avaient sauvé la vie à ses gardes dans le Château. Il les complimenta sur leur belle conduite et leur fit prêter serment de fidélité, ainsi qu'au corps des officiers du régiment de Flandres qui venait d'entrer à l'Œil-de-Bœuf.

Rien de plus pénible que l'aspect de la famille royale en ce moment. Le roi seul, conservant sa sérénité, venait de réunir son conseil et était avec ses ministres. Dans la chambre du roi se tenait tout le reste de la famille. Monsieur et les princesses, consternés, ne soufflaient mot. La reine, debout à l'encoignure d'une fenêtre, regardait cette foule encombrant les cours; à sa droite, Madame Élisabeth; à sa gauche, Madame Royale, et devant elle, debout sur une chaise, le dauphin. L'enfant, tout en caressant les cheveux de sa sœur, dit à la reine : « *Maman, j'ai faim.* — Prenez patience, mon fils, lui dit-elle les larmes aux yeux, tout cela va bientôt cesser. »

Les cours étaient remplies des bataillons de la garde nationale et d'une foule de peuple. Lafayette engagea le roi à venir se présenter au balcon. Ecoutons ce qu'il dit lui-même de ce moment (1) : « Je me rendis avec le roi et une partie de la famille royale sur le balcon, d'où je parlai au peuple; l'expérience m'ayant appris à discerner les sentiments du peuple parisien, qui peut quelquefois être égaré, mais qui aime à entendre la voix de la raison et de l'honneur, d'avec les efforts de quelques factieux payés ou intéressés au désordre, et que dans tous les grands mouvements il est aisé de distinguer. Je me rappelle avoir parlé dans cette occasion des projets que quelques factieux pouvaient concevoir, et qui étaient

(1) Déposition.

étrangers, nuisibles même à la révolution et à la cause de la liberté. Un des motifs de cette réflexion était le souvenir des propos que j'avais entendus le lundi à la Grève, où quelques soldats, en pressant le départ pour Versailles, avaient prononcé le mot de conseil de régence et autres expressions qui me paraissaient dans leurs bouches n'être que des répétitions de ce qu'ils pouvaient avoir entendu. »

Cette curieuse déposition de Lafayette montre bien qu'il ne croyait pas le duc d'Orléans étranger au mouvement qui venait d'avoir lieu.

La reine était encore avec ses enfants à la fenêtre de la chambre du roi, lorsqu'on vint lui dire que le peuple la demandait au balcon. Elle parut hésiter. Lafayette vint alors la trouver, et lui ayant représenté que cette démarche était nécessaire pour ramener le calme : « Dussé-je aller au supplice, dit-elle alors, je n'hésite plus, j'y vais. » Et prenant ses enfants par la main, elle s'y rendit avec le général.

Mme de Staël, avec sa mère, était en ce moment dans la chambre à coucher de Louis XIV ; elle raconte ainsi cette scène : « La reine parut alors dans le salon ; ses cheveux étaient en désordre, sa figure était pâle, mais digne, et tout, dans sa personne, frappait l'imagination. Le peuple demandait qu'elle parût sur le balcon ; et comme toute la cour, appelée la cour de Marbre, était remplie d'hommes qui tenaient en main des armes à feu, on put apercevoir dans la physionomie de la reine ce qu'elle redoutait. Néanmoins elle s'avança sans hésiter avec ses deux enfants qui lui servaient de sauvegarde.

« La multitude parut attendrie en voyant la reine comme mère, et les fureurs politiques s'apaisèrent à cet

aspect; ceux qui, la nuit même avaient peut-être voulu l'assassiner, portèrent son nom jusqu'aux nues.

« La reine, en sortant du balcon, s'approcha de ma mère, et lui dit, avec des sanglots étouffés : *Ils vont nous forcer, le roi et moi, à nous rendre à Paris, avec les têtes de nos gardes-du-corps portées devant nous au bout de leurs piques.* Sa prédiction faillit s'accomplir. »

« Le peuple en insurrection est inaccessible au raisonnement, ajoute Mme de Staël, et l'on n'agit sur lui que par des sensations aussi rapides que les coups de l'électricité, et qui se communiquent de même. Les masses sont, suivant les circonstances, meilleures ou plus mauvaises que les individus qui les composent; mais, dans quelque disposition qu'elles soient, on ne peut les porter au crime comme à la vertu qu'en faisant usage d'une impulsion naturelle. » C'est ce qui arriva dans cette circonstance. Cette foule, si irritée quelques heures auparavant, était en ce moment disposée à tout pardonner. Après la reine, ce fut le tour des gardes-du-corps. Il fallut qu'ils vinssent à leur tour sur le balcon. Lafayette s'avance avec M. de Mondallot, l'un des maréchaux des logis, il lui fait prêter à haute voix le serment de fidélité à la nation et au roi, lui fait élever son chapeau en présentant le côté où était attachée la cocarde nationale, tous les gardes-du-corps en font autant, et la garde nationale y répond en élevant les siens au bout de ses baïonnettes. Les grenadiers de l'intérieur échangent leurs bonnets contre les chapeaux des gardes. On jette les bandoulières à la foule, et les cris de : Vivent les gardes-du-corps! s'échappent de toutes les bouches.

Bientôt le général Lafayette reparaît au balcon. Il annonce au peuple l'intention du roi de se rendre à Paris, et des billets jetés des fenêtres du Château ré-

pandent partout cette nouvelle. Les cris mille fois répétés de : Vive le roi ! répondent à cette annonce, et la garde nationale manifeste sa joie par plusieurs salves de mousqueterie.

Au milieu du tumulte qui régnait dans la ville, quelques députés accoururent au Château et proposèrent au roi de réunir l'Assemblée nationale dans le salon d'Hercule. Le roi approuva ce projet. Ils allèrent de sa part le communiquer au président. Déjà la grande majorité de l'Assemblée s'était réunie au lieu ordinaire de ses séances. Mounier lui fit part du désir du roi : « MM. de Blacons et de Sérent, dit-il dans le récit des faits relatifs à l'insurrection, vinrent m'avertir que le roi désirait que tous les membres de l'Assemblée se rendissent auprès de lui, afin de profiter de leurs conseils. Ils me dirent que, ne doutant pas de mon consentement, ils avaient invité tous les députés qu'ils avaient rencontrés à se rendre au salon d'Hercule ; ils ajoutèrent qu'ayant vu entrer des députés dans la salle, ils allaient les en prévenir... J'entrai dans la salle... Il n'était pas encore onze heures... Je fis part des intentions du roi... M. de Mirabeau se leva et dit : « Qu'il était contre notre dignité de nous rendre chez le roi, qu'on ne pouvait délibérer dans le palais des rois, que nos délibérations seraient suspectes et qu'il suffirait d'envoyer une députation de trente-six personnes. » A cette observation de Mirabeau, Mounier répondit que c'était moins pour délibérer que pour donner des conseils au roi, dans la cruelle situation où il se trouvait, que l'on proposait d'aller au Château. Mais l'Assemblée, adoptant l'avis de Mirabeau, décida qu'elle resterait dans sa salle. On annonça quelque temps après que le roi venait de promettre de se rendre à Paris avec sa famille. Aussitôt, sur

la proposition de Mirabeau, on décréta que le roi et l'Assemblée nationale étaient inséparables pendant la session actuelle.

Une députation nombreuse alla présenter ce décret au roi. Le roi répondit à l'abbé d'Eymar qui porta la parole : « Je reçois avec une vive sensibilité les nouveaux témoignages de l'attachement de l'Assemblée. Le vœu de mon cœur est, vous le savez, de ne jamais me séparer d'elle. Je vais me rendre à Paris avec la reine et mes enfants. Je donnerai tous les ordres nécessaires pour que l'Assemblée nationale puisse y continuer ses travaux. »

On fit alors tous les préparatifs du départ, et à une heure Louis XVI quitta le Château de Versailles pour n'y plus revenir.

Quand la garde nationale fit cesser les massacres des gardes-du-corps et rétablit l'ordre dans la ville, les brigands, qui promenaient dans Versailles les deux têtes des gardes, prirent la route de Paris et y arrivèrent vers midi. La municipalité de Paris en eut connaissance et donna les ordres les plus sévères pour faire enlever ces hideux trophées et arrêter ceux qui les portaient ; mais rien dans la procédure n'indique qu'ils aient été punis.

Aussitôt que le roi fut dans sa voiture, le cortége se mit en marche.

L'avant-garde se composait d'une partie des hommes et des femmes arrivés la veille. Un grand nombre étaient dans des fiacres, sur des chariots ou à cheval sur leurs canons. Ils portaient des chapeaux, des bandoulières et des armes de gardes-du-corps. La plupart des femmes portaient des cocardes nationales sur leurs bonnets et sur leurs vêtements. Venaient ensuite une soixantaine

de voitures chargées de grains et de farines enlevés à la halle de Versailles. Derrière les voitures marchaient une foule de femmes portant aussi des cocardes tricolores, tenant à la main des branches d'arbres et criant, sans doute pour faire allusion aux farines qui étaient devant elles et à l'espérance de la fin de la disette : « Nous emmenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Puis une centaine de gardes nationaux à cheval, suivis des bataillons de la garde nationale.

Entre chaque compagnie étaient placés les canons, entourés de femmes, de gardes-du-corps désarmés, et la plupart nu-tête, ou portant des bonnets de grenadiers, et des soldats du régiment de Flandres ; les cent-suisses marchaient sur deux rangs après la garde nationale ; puis venait la voiture du roi dans laquelle se trouvaient avec lui la reine, M^me^ Elisabeth, le dauphin, Monsieur, M^me^ Royale et M^me^ de Tourzel. Après suivaient les voitures des ministres et celles des cent députés qui accompagnaient le roi. Quelques gardes-du-corps à cheval, des dragons, des soldats de Flandres, des grenadiers de la garde nationale, des hommes et des femmes portant toutes sortes d'armes entouraient ces voitures. De distance en distance, ces hommes déchargeaient leurs armes en signe de réjouissance.

Ce cortége bizarre, premier triomphe du peuple sur la royauté et qu'éclairait un magnifique soleil, fut très long à défiler et n'arriva à Paris que sur les six heures du soir (1).

(1) EXTRAIT DE LA LETTRE DE M^me^ ÉLISABETH A M^me^ DE BOMBELLES SUR LES JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789.

Le 13 octobre 1789.

J'étais descendue lundi de cheval à Montreuil, où je devais passer la journée et où je t'aurais écrit; j'allais me mettre à table, lorsque je vois

Après le départ du roi, Versailles resta morne et silencieux. Au bruit, au tumulte, qui n'avaient cessé d'y régner depuis deux jours, succéda un calme douloureux. Quelques exaltés paraissaient triomphants, mais la grande masse des habitants, pressentant l'avenir, voyait

arriver dans la cour un homme qui me dit qu'il arrive quinze mille hommes de Paris, et qu'il va chercher le roi qui tirait à Châtillon. Vous jugez que la princesse fut plus tôt à Versailles que je ne mets de temps à vous le dire. J'appris cependant, avant de m'en aller, qu'il y avait deux mille femmes armées de cordes, de couteaux de chasse, etc., qui arrivaient à Versailles. Elles y furent à cinq heures. C'était pour demander du pain, dont Paris manquait absolument, à ce qu'elles disaient. Elles vinrent chez le roi pour lui en demander. Sa réponse eut l'air de les satisfaire. Elles allèrent s'établir dans la salle des Etats. On était toujours dans l'incertitude de savoir s'il arrivait des troupes de Paris ou non. Pendant ce temps-là, les gens de Versailles, déjà fort animés contre les gardes-du-corps, se mêlèrent aux bandits qui arrivaient de tous côtés pour les détruire. Le roi ayant défendu de tirer, aucuns n'y pensèrent. Il n'y eut qu'un officier qui, attaqué par un coup de sabre, chercha à se défendre. On lui en fit un si grand crime qu'un homme le tira à bout portant et lui cassa le bras. Mais, comme l'on voulait donner tort à ces messieurs, on accusa un garde-du-corps, dont le cheval fut tué sous lui, et qui lui-même était percé de coups, d'avoir tiré ses pistolets. Voilà les moyens dont les gens de Versailles se servirent pour pouvoir dire que ces messieurs avaient attaqué, tandis qu'ils n'ont montré que modération et courage. On a beaucoup tiré sur eux le reste de la soirée. Ceux qui étaient dans des hôtels furent blessés à coups de bûches. Tant ce jour-là que de la nuit du mardi, il y en a eu onze de tués (*a*) et beaucoup de blessés. A onze heures du soir, M. de Lafayette, que l'on avait forcé de venir à la tête de trente mille hommes, entra chez le roi, après avoir fait renouveler à ces troupes le serment de fidélité. Il dit que l'on venait demander le renvoi du régiment de Flandres, et que les gardes-françaises reprissent la garde du roi. Ils prirent tous leurs postes, et tout le monde rentra tranquillement chez soi. Pour moi, qui me couchai à trois heures, je dormis sans m'éveiller jusqu'à sept heures et demie, que l'on me dit que le roi me demandait; que j'allais trouver un détachement de douze grenadiers pour m'y conduire; que les gardes-du-corps avaient été poursuivis encore. Les salles, en effet, avaient été forcées. Deux gardes eurent la tête tranchée; d'autres, blessés par les femmes d'une manière affreuse. La reine, obligée de s'enfuir en chemise chez le roi, parce qu'on entrait chez elle; toutes les cours remplies de femmes, de bandits, et de gardes nationales qui tâchaient d'y mettre un peu d'ordre. Sans les grenadiers,

(*a*) Il n'y a eu aucun garde de tué dans cette journée et dans la nuit.

bien que, par le départ du roi, la ville était perdue. Lecointre, qui s'était peu montré pendant la matinée du 6, reprit son rôle aussitôt que le roi fut parti. Il prit le commandement des gardes nationaux restés au Château pour la garde des appartements, et put se promener en vainqueur dans ce palais dont ses malveillants rapports avaient tant aidé à chasser les habitants.

Le soir même, trois convois mortuaires terminaient cette lamentable journée, et le curé de Notre-Dame de Versailles inscrivait sur le Mémorial de la paroisse les noms de François-Rouph de Varicourt, garde-du-corps du roi; de Jean-François Pagès-Deshuttes, garde-du-corps du roi, et de Jérôme-Honoré Lhéritier, compagnon ébéniste; tous trois victimes des fureurs de ce jour (1).

tous les gardes-du-corps auraient été massacrés. Ils en ont sauvé prodigieusement, les ont pris sous leur protection pour les amener à Paris; la garde nationale, les menant toujours avec eux, les faisant embrasser le peuple; enfin, ayant empêché le peu qui sont venus ici d'être tués. Ceux qui étaient à cheval se retirèrent dans la nuit à Rambouillet, et furent poursuivis presque jusque-là. Le roi, deux jours après son établissement à Paris, les a licenciés. Nous sommes maintenant accompagnés par les officiers de la garde nationale. Mais revenons à la journée du mardi. Les femmes et le peuple, qui étaient dans les cours, demandaient que le roi vint à Paris. Cela fut décidé à onze heures. Le roi et la reine se montrèrent sur le balcon de la chambre du roi. Il y a eu de grands cris de : Vive le roi! la reine! la nation! le roi à Paris! et d'autres que je n'ai pu distinguer. M. de Lafayette, en parlant avec une grande force au peuple, fit renouveler le serment en présence du roi. Enfin, à une heure, nous montâmes en voiture; Versailles se signala par des marques de joie. Nous marchâmes entourés de toute la garde nationale, de plusieurs gardes-du-corps à pied, qui avaient troqué leurs chapeaux contre des bonnets de grenadiers. J'oubliais qu'après le roi, ils avaient paru au balcon, avaient jeté leurs bandoulières et leurs chapeaux en signe de paix...

(1) Il faut ajouter à la liste des morts M. de La Savonnière, décédé le 8 février 1790, à l'Infirmerie royale, des suites de sa blessure.

LOUIS XVI

ET LE

SERRURIER GAMAIN

PAR M. J.-A. LE ROI

I

Parmi les épisodes plus ou moins véridiques qui remplissent les annales de la Révolution, il en est un qui, accepté avec empressement par ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI, puis ensuite traité de fable, a reparu avec de nombreux embellissements et suscité plus d'une controverse; je veux parler du prétendu empoisonnement du serrurier Gamain, le dénonciateur de l'armoire de fer, par le roi Louis XVI.

François Gamain, né à Versailles, le 29 août 1751, appartenait à une famille d'entrepreneurs de serrurerie, qui était venue s'établir à Versailles à l'époque des grands travaux faits dans cette ville par Louis XIV. Son père, Nicolas Gamain, serrurier fort habile, était entrepreneur des bâtiments du roi. Il fit de son fils un

adroit ouvrier et le chargea de la serrurerie de l'intérieur du Château qui demandait le plus de soin. On sait le goût qu'avait Louis XVI pour les travaux manuels. Rencontrant souvent le jeune serrurier dans les appartements, il se plaisait à causer avec lui de ses travaux et à lui demander des explications sur ses ouvrages. Il s'attacha à François Gamain, et voulut s'essayer, sous sa direction, à fabriquer des serrures et quelques objets d'art à son usage. Il fit construire, à cet effet, un petit atelier dans les combles du Château. Dans cet atelier, qui existe encore aujourd'hui, il s'enfermait fréquemment avec Gamain, et travaillait avec lui pendant des heures entières. Le roi l'avait pris en grande affection ; il l'avait nommé serrurier de ses cabinets, ce qui lui donnait l'entrée de ses appartements, et, lorsque le père de Gamain mourut, il lui continua la charge de serrurier de ses bâtiments.

L'affection de Louis XVI pour Gamain était si grande qu'elle choquait ceux qui étaient admis dans l'intimité du roi. L'on raconte qu'un jour l'intendant Thierry de Ville-d'Avray, auquel il venait de montrer quelques-uns de ses ouvrages de serrurerie en lui demandant ce qu'il en pensait, osa lui faire la réponse suivante : « Sire, quand les rois s'occupent des ouvrages du peuple, le peuple s'empare des fonctions des rois (1). »

Lorsqu'arrivèrent les journées des 5 et 6 octobre 1789, et que Louis XVI fut forcé de séjourner à Paris, Gamain, quoique habitant de Versailles, resta toujours le serrurier du roi, qui lui continua toute sa confiance. Quand plus tard, entouré d'ennemis, menacé à tout instant de l'envahissement de son palais, Louis XVI sentit la né-

(1) Eckard, *Biographie universelle*, article THIERRY, et Daniel de Saint-Anthoine, *Biographie des hommes remarquables de Seine-et-Oise.*

cessité d'avoir un lieu sûr et caché où il pût déposer ses papiers les plus importants, ce fut encore à Gamain qu'il s'adressa pour exécuter ce travail de confiance, et ce fut lui qui construisit la célèbre armoire de fer.

Gamain, grand et maigre, était d'une constitution assez délicate. Au témoignage d'Eckard, qui le connut en 1786, il avait de plus l'esprit assez faible. Entouré de gens qui avaient adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution, il fit comme eux, et, le 7 janvier 1792, il fut nommé membre du Conseil général de la commune de Versailles. Il assista aux séances, et particulièrement à celles du mois de juin, de juillet et d'août de cette année, ainsi que le constatent les registres de la commune. Après la journée du 10 août, il fut nommé (24 septembre) l'un des commissaires chargés *de faire disparaître de tous les monuments de la commune les peintures, sculptures et inscriptions qui pourraient retracer la royauté et le despotisme* (1). On voit que, pendant cette année 1792, Gamain fit éclater son zèle patriotique, et prit part avec assiduité aux discussions, souvent tumultueuses, de la commune de Versailles.

A cette époque, la commune de Versailles entretenait avec la commune de Paris les relations les plus intimes. Tous les jours deux députés de Versailles assistaient aux séances de la commune de Paris, en rapportaient les procès-verbaux, et à leur tour les membres de la commune de Versailles en discutaient les principaux points et transmettaient leurs conclusions, presque toujours approbatives, à la commune de Paris. C'est dans ce foyer révolutionnaire, au milieu de ces discussions pas-

(1) *Registre des délibérations de la commune de Versailles.*

sionnées que Gamain, soit qu'il y fût poussé par ses sentiments révolutionnaires, soit qu'il craignît que quelqu'un, venant à découvrir l'armoire de fer, ne l'accusât, lui qui l'avait faite, de n'en avoir pas révélé l'existence, se décida à faire cette révélation.

On venait de commencer le procès du roi ; déjà de nombreux papiers avaient été examinés, lorsque, le 20 novembre, Gamain se présente au ministre Roland, lui dénonce l'armoire qu'il avait fabriquée, le conduit dans l'appartement du roi, et lui ouvre la porte de cette armoire. Le même jour, Roland dépose sur le bureau de la Convention les papiers que l'on vient de découvrir, et déclare, sans nommer Gamain, que ces papiers étaient dans un lieu tellement particulier, tellement secret, que si la seule personne de Paris qui en avait connaissance ne l'eût indiqué, il eût été impossible de les découvrir. Ils étaient, dit-il, derrière un panneau de lambris, dans un trou pratiqué dans le mur, et fermé par une porte de fer. Puis il ajoute : « C'est l'ouvrier qui l'avait faite qui m'en a fait la déclaration (1). »

Le 24 décembre suivant, Gamain est appelé à Paris, par une commission de la Convention, pour vérifier si l'une des clefs remises par Louis XVI à Thierry de Ville-d'Avray, et trouvée dans le secrétaire de ce dernier, s'adapte à la serrure de l'armoire de fer.

Gamain venait de donner un gage à la Révolution : le 13 janvier suivant, il est installé comme officier municipal.

Après l'attentat du 21 janvier, la Convention envoie des députés en mission dans tous les départements, afin *de donner aux autorités l'énergie nécessaire aux circon-*

(1) *Moniteur* du 20 novembre 1792.

stances. Le représentant Crassous est envoyé dans le département de Seine-et-Oise ; ne trouvant pas la municipalité de Versailles à *la hauteur des circonstances*, il la destitue par son arrêté du 30 septembre (1).

La loi du 17 du même mois déclarait *suspects* tous les fonctionnaires révoqués, qui pouvaient être pour ce seul fait traduits devant le tribunal révolutionnaire. Gamain, n'ayant pas été réintégré dans ses fonctions municipales, resta sous le coup de cette loi. Ainsi, malgré les gages qu'il avait donnés à la Révolution, il pouvait, d'un instant à l'autre, être traduit devant ce terrible tribunal, d'où l'on ne sortait guère que pour aller à la mort. D'un autre côté, il n'avait plus de travail, et, d'une vie active et d'une position presque opulente, il était tombé dans le repos forcé et dans la misère. C'est dans ces circonstances qu'il adressa une pétition à la Convention pour lui demander des secours.

Le 8 floréal an II (27 avril 1794), le représentant Musset, curé constitutionnel de Falleron (Vendée), chargé de faire le rapport de la pétition de Gamain, monte à la tribune et s'exprime en ces termes : « C'était peu pour le dernier de nos tyrans, d'avoir fait périr des milliers de citoyens par le fer ennemi ; vous verrez, par la pétition que je vais vous lire, qu'il était familiarisé avec la cruauté la plus réfléchie, et qu'il a lui-même administré le poison à un père de famille, espérant ensevelir par là une de ses manœuvres perfides; vous verrez que son âme féroce avait adopté la maxime que tout est permis aux rois de ce qui peut faire réussir leurs criminels projets. »

Après ce préambule il lit la pétition, conçue en ces termes :

(1) Archives de la municipalité de Versailles.

« François Gamain, serrurier des cabinets et du labo-
« ratoire du ci-devant roi, et depuis trois ans membre
« du Conseil général de la commune de Versailles, ex-
« pose que *dans les premiers jours* de mai 1792, il reçut
« l'ordre de se transporter à Paris. A peine y fut-il ar-
« rivé, que Capet lui ordonna de pratiquer une armoire
« dans l'épaisseur d'un des murs de son appartement, et
« de la fermer d'une porte de fer, *opération qui ne fut*
« *achevée que le 22 du même mois*, et à laquelle il a pro-
« cédé en sa présence. Aussitôt cet ouvrage fini, Capet
« apporta *lui-même* au citoyen Gamain un grand verre
« de vin, qu'il l'engagea à boire, parce qu'effectivement
« il avait très chaud.

« *Quelques heures* après qu'il eut avalé ce verre de vin,
« il fut atteint d'une colique violente, qui ne se calma
« qu'après qu'il eut pris une ou deux cuillerées d'élixir,
« qui lui firent rendre tout ce qu'il avait *mangé ou bu*
« dans la journée. Il s'en est suivi une maladie terrible
« qui a duré quatorze mois, dans lesquels il en a *été*
« *neuf perclus de ses membres*, et qui même, dans cet
« instant, ne lui laisse aucun espoir que sa santé se
« rétablisse assez pour lui permettre de vaquer à ses
« affaires d'une manière à subvenir aux besoins de sa
« famille.

« Telle est, citoyens, la vérité des faits qu'il prend la
« liberté de vous exposer; ils sont constatés par le *certi-*
« *ficat des officiers de santé* qui ont suivi sa maladie.

« Je vous observe en outre que, quoiqu'il ignorât en-
« tièrement à quel usage Capet destinait cette armoire,
« néanmoins il en fit la déclaration, et que c'est lui qui
« est l'auteur de la découverte des papiers intéressants
« qu'elle renfermait.

« J'attends de vous, législateurs, que vous voudrez

« bien prononcer sur la pension qu'il espère, après « *vingt-six ans de service* et les sacrifices qu'il a faits; « son espoir est d'autant plus fondé, que le mauvais « état de sa santé ne lui laisse aucun moyen de subsi- « stance. »

Après la lecture de cette pétition, Musset ajoute :

« A cette pétition est joint le certificat des médecins, « qui constate *le mauvais état de la santé du citoyen ré-* « *clamant.*

« Citoyens, si la scélératesse est commune aux rois, la « générosité est l'apanage constant des représentants « d'un peuple libre. Je demande que sa pétition soit « renvoyée aux comités des secours publics et de liqui- « dation pour en faire un prompt rapport. Je demande « qu'après le rapport, les pièces soient déposées aux ar- « chives nationales, comme un monument de l'atrocité « des tyrans, et insérées au bulletin, afin que ceux qui « croyaient que Capet ne faisait le mal que parce qu'il « était entouré de malveillants, sachent que le crime « était dans son cœur. »

Cette proposition est décrétée en ces termes :

« La Convention nationale décrète :

« ART. 1er. Les pièces seront renvoyées aux comités « des secours et de liquidation réunis, pour en faire un « prompt rapport à la Convention.

« ART. 2. Après le rapport des comités des secours et « de liquidation, les pièces seront déposées aux archives « de la Convention, comme un monument éternel de la « lâcheté et de la perfidie de Capet.

« ART. 3. Les pièces seront insérées en entier au *Bul-* « *letin de correspondance*, pour faire connaître à l'univers « entier la profonde scélératesse du dernier tyran des « Français. »

Le 28 floréal, 17 mai 1794, le représentant Peyssard, ancien garde-du-corps, et chevalier de Saint-Louis, monte à la tribune, et lit le rapport suivant, au nom des comités des secours publics et de liquidation :

« Citoyens, vous avez chargé vos comités des secours « publics et de liquidation de vous faire un rapport sur « la pétition du citoyen Gamain, serrurier de Versailles; « je viens en leur nom remplir l'obligation que vous leur « avez imposée.

« C'est à la tribune de la liberté que doivent retentir « les crimes des oppresseurs du genre humain. Pour « peindre un roi dans toute sa laideur, je n'aurai re- « cours ni à l'histoire ancienne, ni aux longues horreurs « dont la monarchie que vous avez brisée offre l'enchai- « nement désastreux, j'en saisirai seulement le dernier « anneau. Je nommerai Louis XVI; ce mot renferme « tous les forfaits; il rappelle un prodige de scélératesse « et de perfidie; à peine il sortait de l'enfance qu'on vit « se développer en lui le germe de cette féroce perver- « sité qui caractérise un despote. Ses premiers jeux « furent des jeux de sang, et sa brutalité croissant avec « son âge, il se délectait à l'assouvir sur tous les ani- « maux qu'il rencontrait. On sait le parti qu'il a tiré « d'un tel apprentissage; on sait combien les pages de « la Révolution ont été rougies du sang versé par ses « mains homicides, mais on avait ignoré le dernier pro- « cédé de sa barbarie. On le connaissait cruel, traître et « assassin. L'objet de ce rapport est de le montrer à la « France entière, présentant de sang-froid un verre de « vin empoisonné à un malheureux artiste qu'il venait « d'employer à la construction d'une armoire, destinée « à recéler les complots de la tyrannie. Vous penserez « peut-être que ce monstre avait jeté les yeux sur une

« victime inconnue ; c'est au contraire un ouvrier em-
« ployé par lui depuis vingt-six ans, c'est un homme de
« confiance, c'est un père de famille qu'il assassine, avec
« un air d'intérêt et de bienveillance (Capet était l'élève
« de Gamain dans l'art de la serrurerie). Êtres affreux,
« qui récompensez ainsi ceux qui vous servent, quel cas
« faites-vous donc du reste des hommes? Quel sort leur
« est réservé par vos caprices? La France le sait, elle
« a donné l'exemple à la terre, et la terre sera bientôt
« *déroyalisée.*

« Un vomitif violent conserve Gamain à sa famille ;
« son premier soin est d'indiquer la fameuse armoire ; il
« a rempli son devoir. Aujourd'hui perclus de tous ses
« membres par l'effet du poison royal, il demande aux
« fondateurs de la République les moyens de soutenir
« sa douloureuse existence. C'est de la tribune d'où est
« parti l'arrêt de mort du tyran que doivent partir aussi
« les remèdes aux maux qu'il a faits, le soulagement des
« victimes de son atrocité.

« Voici le projet de décret que vos comités m'ont
« chargé de vous présenter.

« La Convention nationale, après avoir entendu le
« rapport de ses comités des secours publics et de liqui-
« dation, décrète :

« Art. 1er. François Gamain, empoisonné par Louis
« Capet, le 22 mai 1792 (vieux style), jouira d'une pen-
« sion annuelle et viagère de la somme de 1,200 livres,
« à compter du jour de l'empoisonnement.

« Art. 2. Le présent décret sera inséré au *Bulletin de*
« *correspondance.* »

Ce décret est adopté.

Gamain, dans son zèle révolutionnaire, s'était, jus-
qu'à ce jour, contenté de dénoncer l'existence de l'ar-

moire de fer, et de jouer un des premiers rôles dans la municipalité de Versailles. Aujourd'hui que la misère et la loi des suspects pèsent sur sa tête, il ne trouve d'autre moyen de se tirer d'affaire qu'en faisant valoir auprès de la Convention ses services, et en laissant planer sur son ancien bienfaiteur le soupçon d'un empoisonnement.

Sans m'arrêter aux discours du curé constitutionnel et de l'ancien garde-du-corps, ni aux décrets de la Convention, j'examinerai la pétition même de Gamain.

Ce qui frappe d'abord dans cette pétition, c'est que les mots de poison et d'empoisonnement n'y sont pas une seule fois prononcés. Il y a plus : Gamain, malgré le récit du verre de vin donné par le roi, et de la maladie qui, d'après lui, s'en est suivie, ne s'appuie, pour réclamer une pension, que sur *ses vingt-six ans de service et sur les sacrifices qu'il a faits*, et nullement sur l'empoisonnement, ce qu'il eût certainement fait s'il y avait réellement cru.

Il est évident que, dans ce récit, Gamain a cherché à se rendre intéressant et à se faire pardonner le long délai qu'il avait mis à dénoncer l'existence de l'armoire de fer. On voit qu'il veut faire remonter jusqu'à Louis XVI la cause de sa maladie, mais que sa conscience lui reprocherait de l'attribuer franchement au poison. Il a très chaud, le roi l'engage à boire un verre de vin. *Quelques heures après*, il est atteint d'une colique violente. Une cuillerée d'élixir le fait vomir. Puis il survient une maladie, et il reste neuf mois perclus de ses membres. Voilà ce qu'il raconte. Ou le verre de vin a troublé la digestion, ce qui a pu être, puisque le vomitif lui a fait rendre *tout ce qu'il avait mangé et bu dans la journée*, ou une substance toxique y a été introduite. Gamain n'ose pas alléguer le fait, mais les comités de la

Convention, ravis de pouvoir souiller d'un crime la mémoire du roi, n'hésitèrent pas à l'accuser d'un lâche assassinat.

Il est vrai que, dans sa pétition, Gamain dit « que la vérité des faits est constatée par le certificat des officiers de santé qui ont suivi sa maladie. » Oui, les médecins ont constaté la maladie de Gamain, mais ils n'ont pas parlé de poison. Aussi Musset, après avoir lu la pétition, ajoute-t-il : « A cette pétition est joint le certificat des médecins qui constatent le mauvais état de la santé du réclamant ; » mais il ne dit pas que le certificat parle de poison, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si ce certificat en eût fait mention.

Voici du reste ce que je puis attester, puisque le fait s'est passé devant moi. Vers la fin de 1813, j'étais attaché comme élève à l'hôpital de Versailles, dont M. Voisin, l'un des signataires du certificat, était chirurgien en chef. Un jour que nous étions tous réunis, médecins et élèves, dans la pharmacie de l'hôpital, la conversation tomba sur le serrurier Gamain et sur son prétendu empoisonnement par Louis XVI. « Jamais, dit M. Voisin, « jamais Gamain n'a été empoisonné. Lameyran et moi « nous l'avons longtemps soigné pour une maladie chro- « nique de l'estomac. C'est ce que nous avons relaté « dans le certificat qu'il nous avait demandé pour ré- « clamer une pension. Dans ce certificat, nous avons « constaté son état de souffrance, mais nous n'avons « pas parlé d'un empoisonnement qui n'existait que dans « son esprit. » Voilà ce que j'ai recueilli de la bouche même de M. Voisin.

La pétition de Gamain, en la séparant des discours qui l'ont accompagnée à la Convention, ne formule qu'une bien vague accusation contre Louis XVI, surtout en pré-

sence de la certitude acquise que le certificat des médecins, qui seul aurait pu constater l'empoisonnement, n'en a pas fait mention. Aussi la Convention, qui d'abord avait décrété l'insertion des pièces au *Bulletin de correspondance* « pour faire connaître à l'univers entier la profonde scélératesse du dernier tyran des Français, » y renonça-t-elle en voyant leur peu de fondement. Ces pièces n'ont jamais été imprimées dans le *Bulletin de correspondance* (1).

Gamain est évidemment l'ouvrier qui fit l'armoire de fer. Mais à quelle époque la fit-il? La date du mois de mai 1792 est-elle la date véritable?

Gamain n'était pas seul à travailler à la cachette du roi. Louis XVI avait une très grande confiance dans un nommé Durey, d'abord garçon du Château de Versailles, et qui l'avait suivi aux Tuileries, depuis son séjour à Paris. C'était Durey qui servait de garçon de forge quand le roi travaillait avec Gamain dans son atelier. Lorsque le roi fit venir Gamain pour établir l'armoire, ce fut lui qui l'aida, et, aussi bien que ce dernier, il était dans le secret de son existence. Durey vivait encore en 1800, et M. Eckard, qui a écrit l'article GAMAIN de la *Biographie universelle*, l'a vu à cette époque. Eh bien! Durey assurait que l'assertion de Gamain était fausse, que ce n'était pas en 1792, mais bien au mois de mai 1791, que Louis XVI, décidé au voyage de Varennes, ne sachant à qui confier des papiers qu'il ne pouvait pas emporter, fit pratiquer l'armoire de fer (2). Assertion qui ne man-

(1) *Hist. de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux. L'habile et savant historien a consacré dans son 5e volume une dissertation spéciale à la question qui nous occupe.

(2) Eckard, dans la *Biog. universelle*, art. GAMAIN, t. LXV (*supplément*).

que certainement pas de probabilité, car il était plus facile au roi de faire faire cette armoire à cette époque, qu'en 1792, où il était surveillé dans ses moindres mouvements.

Si l'on s'en rapporte à l'assertion de Durey, tout ce qu'a raconté Gamain dans sa pétition ne serait donc qu'une fable inventée pour le besoin de sa cause.

On voit qu'en examinant scrupuleusement cette affaire, il ne reste pour certifier l'empoisonnement que les discours furibonds des deux députés de la Convention.

Personne à Versailles ne croyait à l'empoisonnement de Gamain, et M. Eckard, qui a consulté à ce sujet les divers membres de la famille du serrurier, assure qu'ils attribuaient l'altération de sa santé au chagrin qu'il avait éprouvé de la perte de sa fortune, aux privations sans nombre qu'il avait essuyées, à la chétive nourriture à laquelle il était réduit, et surtout aux frayeurs que les révolutionnaires lui causaient et qui pouvaient très certainement l'avoir fait tomber dans l'état de langueur où il est mort.

Gamain ne jouit pas longtemps de la pension que lui accorda la Convention ; il mourut à Versailles, le 19 floréal an III (8 mai 1795), à l'âge de quarante-quatre ans, un an après l'adoption du décret qui la lui avait accordée (1).

(1) Registres de la municipalité de Versailles.

II

Depuis longtemps Gamain était mort, sa famille avait disparu ; les deux médecins qui avaient signé le certificat accompagnant la pétition adressée à la Convention étaient décédés, M. Lameyran en 1811, M. Voisin en 1823, et les auteurs qui avaient écrit sur la Révolution, M. Thiers, entre autres, avaient si peu cru à la réalité de l'empoisonnement de Gamain, qu'ils n'en avaient même pas parlé, lorsque, au mois de septembre 1836, le journal *le Siècle* donna, dans deux feuilletons, un récit nouveau et tout à fait romanesque de ce fait, qualifié de *ténébreux*. Deux ans après, l'auteur de ce récit, le *bibliophile Jacob*, lui donna une nouvelle publicité en en faisant le sujet d'une de ses *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France* (1). Attaquée comme fausse par M. Eckard, qui en a démontré toute l'invraisemblance (2), et dernièrement par M. Mortimer-Ternaux, dans son *Histoire de la Terreur* (3), cette nouvelle version de l'empoisonnement de Gamain n'en a pas moins été regardée comme vraie par M. Louis Blanc, qui l'a répétée dans son ouvrage sur la Révolution, et elle a été encore

(1) *Evocation d'un fait ténébreux de la Révolution française*, par le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix), 1838, broch. in-8°, réimprimée dans les *Curiosités de l'histoire de France* (Paris, Delahays, 1858, gr. in-18).

(2) *Biographie universelle.*

(3) T. V. p. 531-43.

reproduite tout récemment dans l'*Intermédiaire des chercheurs* (1).

Je crois avoir démontré, en examinant attentivement la pétition de Gamain, rapprochée de la dénégation du docteur Voisin, et sans avoir égard aux discours prononcés et aux décrets de la Convention, que le prétendu empoisonnement de Gamain par Louis XVI, doit être relégué au rang des fables. Mais, comme dans le récit de M. Paul Lacroix, ce ne serait plus au roi, mais à la reine que serait attribué le crime, il est nécessaire d'examiner sur quoi repose cette odieuse imputation.

L'auteur, en plaçant ce récit dans la bouche de Gamain, cherche à se dégager de toute responsabilité sur la véracité des faits. Il déclare les tenir de personnes auxquelles le serrurier les aurait plusieurs fois racontés.

« Les vieux habitants de Versailles, dit-il, se rappel-
« lent avec pitié cet homme qu'on voyait se promener
« seul, courbé sur sa canne comme un vieillard, dans
« les allées désertes du parc, en regardant le Château
« veuf de ses rois héréditaires. Gamain n'avait pas plus
« de cinquante-huit ans à l'époque de sa mort, et il of-
« frait tous les signes de la décrépitude. »

(1) Par M. Emile Bonnet, n° du 10 septembre 1866 (t. III, col. 532). L'auteur s'est permis une insinuation que nous devons relever : « Toutes les pièces de cette horrible affaire, dit-il, furent déposées aux Archives comme pour servir de monument de cet acte cruel. *Elles n'existent plus aujourd'hui. Le carton qui les contenait est toujours là ;* mais les procès-verbaux de la commune de Versailles, attestations des médecins, rapport du comité des secours publics, tout ce qui concerne la victime de Louis XVI, *a été détourné, anéanti sans doute au moment de la Restauration.* » Nous serions très reconnaissant que M. Em. Bonnet voulût bien nous apprendre où il a puisé ses informations. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'aux archives, il n'y a point, il n'y a jamais eu de carton spécial contenant les pièces de l'affaire Gamain, et que la disparition dont on parle est un fait imaginaire.

Je ferai remarquer ici que, comme je l'ai déjà dit, Gamain est mort à quarante-quatre ans.

« Ses cheveux étaient tombés, et le peu qui lui en restait blanchissait sur son front sillonné de rides profondes; ses joues blêmes s'enfonçaient dans le vide que l'absence de ses dents avait fait, et ses yeux, au regard terne et morne, ne s'allumaient d'un feu sombre qu'au nom de Louis XVI, qu'il prononçait toujours avec amertume, quelquefois avec des larmes. « L'affaissement de sa taille, naguère droite et élevée, « la perte totale de ses forces et la langueur qui le consumait sans cesse, accusaient, au dire des gens de « l'art, un désordre irrémédiable de l'estomac et des « voies intestinales. Gamain vivait fort retiré dans sa « famille, en se contentant de la faible pension qu'il toucha jusqu'à sa mort, *malgré les variations successives « du gouvernement.* On ne supprima pas cette pension, « sans doute de peur de réveiller le triste prétexte sous « lequel on la lui avait accordée. »

On a déjà vu que Gamain n'a joui qu'une année de cette pension, et qu'il est mort sous le même gouvernement auquel il la devait.

« Gamain n'était pas d'ailleurs en état d'exercer sa « profession, qui eût suffi à son existence; une longue « maladie avait épuisé ses faibles ressources pécuniaires, car la générosité du roi, son élève en serrurerie, « ne s'était jamais signalée en sa faveur, disait-il, soit « que Louis XVI, aimant la médiocrité pour lui-même, se « fît scrupule d'en priver un serrurier qu'il affectionnait, « soit plutôt que Gamain, comptant imprudemment sur « une fortune toujours égale, eût dissipé tout ce qu'il tenait de son *compagnon de forge.* Dans tous les cas, « Gamain ne reprochait pas au roi de l'avoir mal récom-

« pensé en argent, mais il lui gardait un ressentiment « implacable d'une trahison *qui ne pouvait être attri-* « *buée à l'honneur de Louis XVI.* »

Après cette mise en scène qui dispose le lecteur en faveur de Gamain, l'auteur continue à expliquer par un désir de vengence le long plaidoyer mis dans la bouche de Gamain.

« Cette trahison, dit-il, était l'idée fixe et unique de « Gamain; il y revenait à tout propos, pour se répandre « en récriminations aigres et fougueuses au sujet de l'at- « tentat qu'il imputait implicitement au roi; c'était lui « qui avait, par la découverte de l'armoire de fer aux « Tuileries et des papiers qu'elle contenait, fait mettre « Louis XVI en jugement; c'était donc lui qui avait, « pour ainsi dire, dressé la guillotine où roula cette tête « couronnée; c'était lui enfin qui avait provoqué ce dé- « cret de la Convention condamnant la mémoire de « Louis XVI, comme coupable d'un homicide vulgaire. « Mais ces satisfactions données à la vengeance n'apai- « sèrent point la haine de Gamain, qui poursuivait en- « core le mort dans le tombeau, et qui allait partout ra- « contant avec une chaleureuse indignation comment « on avait tenté de l'assassiner pour prix de ses services. « Quiconque le voyait pour la première fois n'échappait « ni à ce récit, ni au plaidoyer dont il le faisait suivre, « pour excuser ses dénonciations contre le roi martyr. »

Ici, on le voit, l'auteur se dégage de la responsabilité du récit qui va suivre, il n'est que le narrateur; les détails minutieux dans lesquels il va entrer, les choses invraisemblables qu'il va raconter, tout cela est dû à Gamain. Mais, comment après un si long temps écoulé depuis la mort du serrurier, a-t-il pu savoir tous ces détails? Ce ne peut être que par quelques personnes vivant

encore à l'époque où il a écrit, et auxquelles Gamain les aurait racontées. C'est ce qu'il va chercher à établir.

« Ce récit, continue l'auteur, diffère pourtant en cer-
« tains points de celui qu'il adressa, en 1794, sous la
« forme de pétition à l'Assemblée nationale, pour solli-
« citer un secours. Dans ce dernier récit, il n'accusait
« que Louis XVI; dans l'autre, qu'il a répété maintes fois
« de *son vivant* sans aucune variante, il portait de pré-
« férence les soupçons sur la reine, qui, toute légère et
« inconséquente qu'elle fût, *n'était pas femme à com-*
« *mettre un assassinat.* »

On se demande alors à quoi bon répéter un récit romanesque, qui jette un soupçon si odieux sur ces deux malheureuses victimes, quand on est convaincu que le roi et la reine n'ont pu commettre un pareil assassinat?

« Gamain passait ordinairement ses soirées dans un
« café de Versailles, qu'on m'a nommé, *mais que je ne*
« *désignerai pas, dans la crainte de commettre une er-*
« *reur.* Il y était en compagnie de deux anciens notaires
« qui vivent encore (en 1836), et du médecin Lameyran,
« qui l'avait soigné lors de son empoisonnement. Ces
« trois personnes attestaient au besoin toutes les parti-
« cularités du poison qui avait été constaté par procès-
« verbaux; mais Gamain manquait de témoins pour affir-
« mer ce qui était arrivé aux Tuileries dans la journée
« du 22 mai 1792; son air de véracité et de douleur, son
« accent pénétré, son visage exprimant ses souffrances,
« ses yeux enflammés, sa pantomime pathétique, c'étaient
« là les seuls garants de sa bonne foi. »

Il est fâcheux que l'auteur ait oublié le nom du café où Gamain allait passer ses soirées, car là, on aurait pu avoir quelques renseignements certains sur la scène qu'il rapporte. Quant aux deux notaires qui ne sont pas nom-

més, c'est l'un d'eux, sans doute, qui aura fait ce récit à M. Paul Lacroix, car, pour M. Lameyran qui, d'après la disposition de la phrase, semble vivre aussi à l'époque où écrit l'auteur, il était mort en 1811, et ne pouvait alors attester toutes les particularités d'un empoisonnement dont son certificat, comme je l'ai déjà dit, ne parlait pas (1).

Après cet exposé, l'auteur donne enfin la parole au serrurier :

« Depuis l'attaque du Château de Versailles, racon-
« tait-il, comme j'étais installé dans cette ville où se
« trouvaient mes ateliers, je voyais rarement le roi;
« j'attendais qu'il me fît mander pour aller aux Tuile-
« ries qu'il habitait. Après sa tentative de fuite en 1791,
« qui échoua par malheur, je cessai tout à fait de le
« voir. Quand on l'eut ramené de Varennes à Paris,
« *où d'ailleurs le roi, j'imagine, n'avait guère le cœur à*
« *s'occuper de serrurerie,* les relations que j'avais eues
« avec Louis XVI pour lui apprendre mon métier ne
« m'étaient déjà que trop défavorables, et mes envieux
« m'avaient tendu des piéges auxquels j'eus le bonheur
« d'échapper. Je ne songeais cependant pas le moins du
« monde à espionner pour le compte du roi, qui ne me
« payait plus même de gratification; il n'avait plus d'ar-
« gent, il est vrai. Quoi qu'il en soit, je me sentais porté
« pour la constitution, et sans préjudice de la recon-
« naissance que je devais au roi, *j'étais dévoué à la ré-*
« *publique.* »

Je ferai deux observations sur ce que l'on fait dire ici

(1) Un honorable habitant de Versailles m'a assuré avoir entendu un notaire de cette ville, M. D..., raconter le soi-disant empoisonnement de Gamain par la reine; M. D. prétendait tenir ce récit de la bouche du serrurier.

à Gamain. « Le roi, dit-il, après le voyage de Varennes, n'avait guère le cœur à s'occuper de serrurerie. » J'ajouterai, moi : Non-seulement après le voyage de Varennes, mais depuis qu'il était à Paris. Il y avait bien à Versailles un atelier qui existe encore aujourd'hui, mais il n'en eut point aux Tuileries, et Louis XVI ne s'y occupa jamais de serrurerie. Quant au dévouement de Gamain pour la République, il était bien précoce, puisque la scène qu'il va raconter se passe au commencement de 1792, et que la République ne fut établie qu'à la fin de l'année.

« Le 21 mai 1792, pendant que j'étais dans ma bou-
« tique, un homme à cheval s'arrêta devant ma porte
« et m'appela par mon nom. Le déguisement de cet
« homme, qui était habillé en roulier, ne m'empêcha
« pas de reconnaître Durey, que le roi avait pris pour
« aide de forge. « M. Gamain, me dit-il, Sa Majesté
« m'envoie vous ordonner de venir au château ; vous
« entrerez par les cuisines, pour ne pas inspirer de
« soupçons... — J'en suis bien contrarié, Durey, répon-
« dis-je, mais je n'irai pas. Si je m'absentais de Ver-
« sailles, cela me rendrait suspect et m'attirerait mal-
« heur. » — Durey eut beau me représenter que je de-
« vais obéir au roi, je n'en fis que rire, en disant que Sa
« Majesté savait assez bien mon état pour n'avoir pas
« besoin de moi ni d'un autre. Durey me quitta bien dé-
« solé, et ne fut que trois heures à revenir pour me
« presser de nouveau d'obtempérer au désir du roi. Je
« tins bon et refusai obstinément. Je crus que j'étais dé-
« livré des importunités de Durey, et je m'applaudis
« d'autant mieux d'avoir résisté, que le bruit courut
« dans Versailles que le peuple attaquait les Tuileries,
« ce qui n'eut lieu que dans le mois suivant. Le lende-

« main, je fus étonné et mécontent de voir reparaître « Durey, qui me fit lire un billet écrit de la main du roi, « dans lequel Louis XVI me priait, presque amicale- « ment, de venir *lui donner un coup de main* pour un « ouvrage difficile. Mon amour-propre fut flatté de cette « invitation que le roi avait pris la peine de me faire « lui-même ; je m'habillai à la hâte, j'embrassai ma « femme et mes enfants, sans leur dire où j'allais ; je leur « promis seulement d'être de retour avant la nuit. Ce « ne fut pas sans inquiétude qu'ils me virent partir avec « un étranger pour Paris, car, à cette époque, il se pas- « sait peu de jours sans que les nouvelles les plus lu- « gubres circulassent dans Versailles, où l'on croyait « volontiers la capitale à feu et à sang. »

Voilà une mise en scène très dramatique, mais tout à fait invraisemblable. Gamain est encore à cette époque serrurier des cabinets du roi, et entrepreneur de ses bâtiments. C'est lui qui est chargé de toute la serrurerie de l'intérieur des appartements des Tuileries comme de Versailles, et lorsque Durey, qu'il connaît intimement, avec lequel il a travaillé cent fois, vient lui apporter un ordre du roi pour travailler aux Tuileries, ce qu'il a déjà fait nombre de fois, il s'y refuse, et il faut un billet du roi qui lui demande de lui prêter *un coup de main*, pour qu'il s'y décide : cela est-il croyable? Puis, comme s'il allait à la mort, il embrasse sa femme et ses enfants, qui ne reconnaissent pas Durey qu'ils ont vu si souvent dans l'atelier de Gamain.

« Durey me conduisit aux Tuileries, *où le roi était* « *gardé comme dans une prison.* Nous entrâmes par les « communs, et nous nous rendîmes à *l'atelier du roi,* « où Durey me laissa pour annoncer mon arrivée. Pen- « dant que j'étais seul, je remarquai une porte de fer

« nouvellement forgée, une serrure *béarde*, exécutée « fort habilement en apparence, et une petite cassette « toute en fer, avec un ressort caché que je ne pus dé- « couvrir au premier coup d'œil. Sur ces entrefaites « Durey revint avec le roi. « Eh bien! mon pauvre « Gamain, dit Louis XVI, en me touchant l'épaule et « souriant avec bienveillance, voilà longtemps que nous « ne nous sommes vus? — Oui, Sire, repris-je, et j'en « suis fâché; mais j'ai dû, par prudence pour vous au- « tant que pour moi, suspendre mes visites, qui étaient « mal interprétées; nous avons l'un et l'autre des enne- « mis qui ne cherchent qu'à nous nuire : voilà pour- « quoi, Sire, j'ai hésité à me rendre à vos commande- « ments. — Hélas! les temps sont bien mauvais, et je « ne sais pas comment tout cela finira, s'écria le roi, qui « ajouta sur-le-champ avec gaieté, en me montrant les « ouvrages de serrurerie que j'avais examinés : que dis- « tu de mon talent? c'est moi seul qui ai terminé ces tra- « vaux en moins de dix jours! Je suis ton apprenti, Ga- « main. »

« Je remerciai le roi des éloges qu'il daignait m'a- « dresser, et je lui demandai ce que je pouvais faire « pour lui être agréable, en protestant de mon dévoue- « ment et de ma fidélité. Alors le roi me dit qu'il avait « toujours eu confiance en moi et *qu'il ne balançait pas* « *à mettre dans mes mains le sort de sa personne et de sa* « *famille;* là-dessus il me mena dans sa chambre à cou- « cher, puis dans le couloir sombre qui communiquait « de son alcôve à la chambre du Dauphin. Durey avait « allumé une bougie pour nous éclairer dans ce couloir « où il leva, par ordre du roi, un panneau de la boise- « rie, derrière lequel j'aperçus un trou rond pratiqué « dans la muraille et ayant à peine deux pieds de dia-

« mètre à son ouverture. Le roi m'apprit *qu'il avait fait* « *cette cachette pour y serrer de l'argent*, et que Durey, « qui l'avait aidé à percer le mur, en jetait les gravois « dans la rivière, où il fit plusieurs voyages pendant la « nuit. Le roi me dit ensuite qu'il voulait ajuster la « porte de fer à l'entrée de ce trou, et qu'il ne sa- « vait pas quels moyens employer pour achever cette « opération : tel était le service qu'il attendait de moi.

« Je me mis à l'œuvre aussitôt. Je repassai toutes les « parties de la serrure qui n'avaient pas de jeu ; je fa- « çonnai la clef à la forge, de manière à la rendre plus « différente des clefs ordinaires ; ensuite j'établis les « gonds et la gâche dans la maçonnerie, aussi solide- « ment que le permettaient les précautions qu'il fallait « prendre pour étouffer le bruit du marteau. Le roi me « secondait de son mieux ; à chaque instant il me sup- « pliait de frapper plus doucement et de me dépêcher. « Il avait peur d'être surpris par quelque indiscret dans « ce travail, qui dura jusqu'à la fin du jour. La clef « fut mise dans la petite cassette de fer, et cette cas- « sette scellée sous une dalle à l'extrémité du corri- « dor. On n'avait pas besoin de clef pour fermer la « serrure de l'armoire, parce que les pènes jouaient « d'eux-mêmes lorsqu'on poussait la porte de fer sur « ses gonds. »

Voilà Gamain introduit aux Tuileries, dans l'atelier du roi. Je ferai remarquer de nouveau que le roi n'avait pas d'atelier de serrurerie dans ce palais. Mais en supposant qu'il y ait eu une forge, une enclume, des marteaux, tout l'attirail d'un serrurier dans quelque coin de son appartement, comment veut-on que Louis XVI, *gardé aux Tuileries comme dans une prison*, suivant les expressions de Gamain, eût pu forger une porte de fer,

faire une serrure et une cassette en fer, sans attirer l'attention des espions qui l'entouraient? et qu'était-ce que la pose de cette porte, pour laquelle *il fallait prendre tant de précautions pour étouffer le bruit du marteau*, en comparaison des coups bien autrement bruyants qu'il avait fallu faire pour la forger? Aussi toute cette scène, l'entrée de Gamain dans l'atelier, son examen de la porte de fer déjà préparée, la conversation si niaise qu'il a avec le roi, tout cela est de pure invention et est démenti par la pétition qu'il adressa à la Convention, seule pièce que l'on puisse regarder comme émanant de lui. « Dans les premiers jours de mai 1792, y dit-il, il reçut l'ordre de se transporter à Paris. A peine y fut-il arrivé que Capet lui ordonna de pratiquer une armoire dans l'épaisseur d'un des murs de son appartement, et de la fermer d'une porte de fer, opération qui ne fut achevée que le 22 du même mois. » On le voit, c'est dans les premiers jours de mai qu'il reçoit l'ordre d'aller à Paris. Il s'y rend aussitôt, et le roi lui ordonne de faire l'armoire de fer. Il n'y a plus ici d'homme déguisé qui vient de la part du roi, de refus d'y aller, de porte et de serrure déjà faites ; non, tout est à faire, et Gamain met près de trois semaines pour achever son travail. Il est évident que ce n'est pas aux Tuileries qu'il forgea cette armoire, et que c'est à Versailles, dans ses ateliers, qu'elle fut terminée.

« J'avais travaillé sans relâche durant huit heures, « continue Gamain, la sueur me coulait du front à « larges gouttes ; j'étais impatient de me reposer, et « j'éprouvais une défaillance produite par la faim, « car je n'avais rien pris absolument depuis mon le- « ver. »

Je suis encore obligé d'interrompre la narration pour

faire remarquer qu'il avait si bien mangé, que dans sa pétition, il dit que l'élixir qu'il prit, quand il eut ses coliques, lui fit rendre *tout ce qu'il avait mangé et bu dans la journée.*

« Je m'assis une minute dans la chambre du roi, qui « me présenta lui-même un siége, en s'excusant de la « peine qu'il m'avait donnée ; il me pria de vouloir bien « compter *deux millions* en doubles louis, que nous di- « visâmes en quatre sacs de cuir. Tandis que par com- « plaisance je me prêtais à faire ces comptes, je vis Du- « rey transportant des liasses de papiers que je jugeai « destinées à être mises dans l'armoire secrète; en effet, « l'argent n'était qu'un prétexte pour détourner mon « attention. Je suis certain que les papiers seuls furent « cachés. »

Voilà encore un tableau qui n'est là que pour l'effet. Ainsi le roi a assez de confiance dans Gamain pour l'associer à un secret qui peut le perdre ; quand il arrive, il lui dit qu'il ne balançait pas à mettre dans ses mains le sort de sa personne et de sa famille, et lorsque le travail est terminé, que l'armoire est posée, il s'amuse à lui faire compter deux millions en pièces d'or pour détourner son attention de papiers que l'on porte dans cette armoire ! Comme si le roi n'avait pas pu renvoyer tout de suite Gamain, et se donner le temps de placer les papiers sans être vu, et comme si Gamain lui-même ne savait pas que ce n'était point de l'argent, mais des papiers secrets *qui pouvaient compromettre la personne du roi et sa famille*, puisqu'il venait de le lui dire. Poursuivons :

« Le roi me proposa de souper au Château avant de « partir, mais je refusai par un sentiment de fierté qui « s'indignait à l'idée de manger peut-être avec les va-

« lets; en outre, j'avais hâte de revoir ma femme et « mes enfants. Je n'acceptai pas davantage l'offre qu'on « me fit de me reconduire à Versailles ; je craignais la « livrée du roi et je me défiais de Durey. Pourquoi « m'avait-on dissimulé le véritable usage de l'armoire « de fer? »

Pourquoi donc, dirai-je, toutes ces craintes? Pourquoi accuser de dissimulation le roi qui vient de *lui confier le sort de sa personne et de sa famille*? C'est qu'il faut préparer la scène qui va suivre :

« Lorsque j'allais me retirer, la reine entra tout à « coup *par la porte masquée qui se trouvait au pied du « lit du roi;* elle tenait à la main une assiette, chargée « d'une brioche et d'un verre de vin : elle s'avança « vers moi, qui la saluai avec étonnement, parce que « Louis XVI m'avait assuré que la reine ignorait la fa- « brication de l'armoire. « Mon cher Gamain, me dit- « elle avec la voix la plus caressante, vous avez chaud, « mon ami ! *Buvez ce verre de vin et mangez ce gâteau, « cela vous soutiendra du moins pour la route que vous « allez faire.* » Je la remerciai tout confus de cette « prévoyance pour un pauvre ouvrier comme moi, et « *je vidai le verre à sa santé;* elle me laissa remettre ma « cravate et mon habit, que j'avais quittés pour tra- « vailler plus commodément. La brioche restait dans « l'assiette que la reine avait déposée sur un meuble. « Je la glissai dans ma poche au moment où le roi ve- « nait prendre congé de moi et m'exprimer encore sa « reconnaissance. — Je rapporterai du moins cette « brioche à mes enfants, pensai-je en moi-même.

« Je sortis des Tuileries à la nuit close, il était environ « huit heures du soir. »

Ainsi, au moment où Gamain semble se méfier de

tout ce qui l'entoure, la reine apparaît tout à coup par un coup de théâtre. Séduit par sa voix caressante, il boit le verre de vin empoisonné, et emporte la brioche qu'elle lui présente traîtreusement. Je ne veux pas faire remarquer l'invraisemblance d'une pareille scène, je veux seulement signaler la différence du récit de la pétition et de celui-ci. Dans la pétition, Gamain est seul avec le roi, qui lui présente un verre de vin; ici c'est la reine. Comment, sur un fait aussi capital, peut-il y avoir une telle différence? Comment Gamain peut-il accuser tantôt le roi et tantôt la reine? Il faut nécessairement que l'un des deux récits soit faux, s'ils ne le sont pas tous les deux.— Je ferai encore remarquer, — car dans un pareil récit il est bon de signaler tout ce qui peut conduire à la vérité, — que le 22 mai on est presque arrivé aux plus longs jours de l'année, et qu'à huit heures du soir la nuit est loin d'être close; mais il était nécessaire qu'il fît nuit pour la scène mélodramatique qui va se passer.

Gamain, sorti des Tuileries, prend à pied la route de Versailles. Arrivé au milieu des Champs-Élysées, il éprouve de violentes coliques. Bientôt ces coliques augmentent; d'affreuses douleurs déchirent ses entrailles; il ne peut plus marcher; il tombe, se roule dans la boue en poussant de grands gémissements. Une heure se passe ainsi sans secours; il va succomber, lorsque tout à coup une voiture s'arrête devant lui. Un riche Anglais en descend et vient lui porter secours. Comme il y a des hasards heureux! Justement cet Anglais connaît Gamain, à qui il a quelques obligations, et qui lui a fait voir l'atelier de Louis XVI. On va chercher un élixir chez un apothicaire de la rue du Bac. Gamain vomit, revient à lui, et l'Anglais, le plaçant dans sa voiture, le ramène à Versailles, où il arrive semblable à un cadavre.

« Le médecin, M. Lamayran, et le chirurgien, M. Voi-
« sin, furent appelés, continue Gamain; ils accoururent
« presque aussitôt et constatèrent les signes non équi-
« voques du poison. Je fus interrogé à ce sujet et refusai
« de répondre. L'Anglais ne se sépara de moi qu'après
« avoir obtenu l'assurance que je ne périrais pas, du
« moins immédiatement. Cet homme bienfaisant revint
« souvent me voir pendant ma convalescence. MM. La-
« mayran et Voisin passèrent la nuit auprès de mon lit,
« et les soins qu'ils me prodiguèrent, en me question-
« nant sur l'origine probable de mon empoisonnement,
« eurent un succès plus prompt qu'on ne pouvait l'at-
« tendre. Au bout de trois jours de fièvre, de délire et
« de douleurs inconcevables, je triomphai du poison,
« mais non pas sans en subir les terribles conséquences;
« *une paralysie presque complète*, qui n'a jamais été gué-
« rie tout à fait, une névralgie de la tête, et enfin une
« inflammation générale des organes digestifs, avec la-
« quelle je suis condamné à vivre. Non-seulement j'avais
« persisté à cacher ma visite aux Tuileries, dans la jour-
« née du 22 mai, mais encore je priai l'Anglais de ne
« pas ébruiter l'aventure de notre rencontre nocturne
« aux Champs-Élysées, et je sommai le médecin et le
« chirurgien de s'abstenir de toute parole indiscrète sur
« la nature de mon mal. Je n'eus aucune nouvelle de
« Louis XVI, et, en dépit du ressentiment qui couvait
« dans mon âme contre les auteurs présumés de cette
« odieuse trahison, je n'avouai pas encore à ma femme
« que j'avais été empoisonné.

« Mais la vérité vit le jour malgré moi, malgré mon
« silence : quelque temps après cette catastrophe, la
« servante, nettoyant l'habit que je portais le jour de
« mon accident, trouva dans la poche un mouchoir sil-

« lonné de taches noirâtres et une brioche aplatie et dé-
« formée, que plusieurs jours d'oubli avaient rendue
« aussi dure qu'une pierre ; la servante mordit une bou-
« chée dans ce gâteau, qu'elle jeta ensuite dans la cour.
« Le chien mangea cette pâtisserie et mourut ; la ser-
« vante, qui n'avait sucé qu'une petite parcelle de la
« brioche, tomba dangereusement malade. Le chien ou-
« vert par M. Voisin, la présence du poison ne fut pas
« douteuse, et une analyse chimique découvrit encore le
« poison dans le mouchoir qui avait conservé les traces de
« mes vomissements. La brioche seule contenait assez
« de *sublimé corrosif* pour tuer dix personnes. »

Enfin voilà le poison trouvé. La brioche en contenait assez pour tuer dix personnes ! La servante qui en a sucé une bouchée tombe dangereusement malade ! Le chien qui l'a mangé meurt, et le poison se retrouve encore dans le mouchoir qui a reçu les vomissements ! Mais alors, pourquoi, dans la pétition adressée à la Convention, se tenir dans le vague et ne pas indiquer des circonstances qui n'auraient laissé aucun doute dans les esprits ? C'est qu'il aurait fallu les faire constater dans le certificat des médecins, et que les médecins avaient bien voulu attester *l'état de mauvaise santé* de Gamain, mais ne se seraient pas prêtés à certifier un empoisonnement auquel ils ne croyaient pas.

Le poison trouvé dans la brioche et dans le reste des vomissements était, dit le récit, du sublimé corrosif (bichlorure de mercure). Qu'on me permette ici une observation scientifique. Lorsque l'on met, dans du vin rouge, une dose assez forte de sublimé corrosif pour produire l'empoisonnement, il se forme un précipité de couleur violacée, et le liquide acquiert une saveur âcre, métallique, très caractéristique, si désagréable qu'elle le fait

immédiatement rejeter. Gamain a-t-il éprouvé rien de semblable? On lui présente un verre de vin : il l'avale tout entier, et il ne remarque aucun trouble dans ce vin, il ne se plaint pas de ce goût si caractéristique et si désagréable produit par la présence du poison. L'action du sublimé corrosif est presque instantanée : dans les expériences sur les animaux vivants, c'est quelques minutes après son ingestion que les symptômes se manifestent, et il en est de même chez les hommes qui s'empoisonnent par ce sel. Gamain ne s'aperçoit de rien au premier moment. Après avoir bu le vin, il se rhabille, sort tranquillement du palais, et ce n'est que *quelques heures après* qu'il commence à ressentir les effets du poison. »

« Enfin, j'avais une certitude, continue le récit, enfin « je connaissais l'empoisonnement, *sinon les empoison-* « *neurs;* j'étais impatient de me venger, et je craignais « de mourir avant. *Je demeurai perclus de tous mes mem-* « *bres pendant cinq mois.* Ce ne fut que le 19 novembre « que je me trouvai en état de revenir à Paris. Je me « transportai chez le ministre Roland, qui me reçut aus- « sitôt sur l'annonce d'un secret important à lui révéler. « Je lui appris l'existence de l'*armoire de fer*, et je n'ac- « ceptai pas les récompenses qu'il m'offrit au nom de « la Convention ; ma vengeance me suffisait. Le lende- « main, l'armoire fut découverte; les papiers qu'elle « renfermait furent déposés sur le bureau de la Conven- « tion. L'année suivante, Louis XVI et Marie-Antoinette « montèrent sur l'échafaud. »

Gamain reste perclus de tous ses membres, comme il l'avait déjà dit dans sa pétition ; mais, au lieu de neuf mois, il ne l'est plus ici que pendant cinq mois. Pourquoi cette différence? C'est qu'en accusant neuf mois de paralysie dans sa pétition, Gamain avait oublié que c'était

au mois de novembre 1792, six mois seulement après son empoisonnement, qu'il était allé dénoncer l'existence de l'armoire de fer; qu'à cette époque il fit plusieurs voyages à Paris, ce qu'il n'aurait pu faire s'il avait encore été perclus de ses membres; tandis que n'étant resté perclus que pendant cinq mois, on concevait bien que, six mois après l'empoisonnement, il eût pu aller trouver à Paris le ministre Roland. Mais Gamain oubliait, en faisant sa pétition et en racontant de nouveau sa fabuleuse histoire, que les registres du Conseil général de la commune de Versailles constatent que le 4 juin 1792, c'est-à-dire quelques jours après l'empoisonnement, ce même Gamain, si violemment malade et resté perclus de tous ses membres, assiste à la séance du Conseil, et prend part à ses discussions; qu'il assiste encore aux séances des 8, 17, 20 juillet et 22 août, et qu'enfin le 24 septembre il est chargé de la mission active de faire disparaître les signes de la royauté de tous les monuments publics de Versailles, mission que l'on n'aurait certes pas confiée à un homme paralysé.

Après toutes ces preuves de l'invraisemblance d'un empoisonnement, on pourrait encore se demander pourquoi Gamain, qui avait un si vif désir de vengeance contre les auteurs de l'attentat commis sur sa personne, n'en a parlé ni pendant le procès du roi, ni pendant celui de la reine, et ne l'a révélé que quand les royales victimes ne pouvaient plus en démontrer la fausseté? Et pourquoi, si Louis XVI voulait faire disparaître tous les dépositaires de son secret, il n'a pas empoisonné aussi Durey, ce garçon du château, l'aide de Gamain, qui joua un rôle si actif dans la confection de l'armoire de fer?

J'ai fait voir que la pétition adressée par Gamain à la Convention n'apportait aucune preuve de son empoison-

nement par le roi ; c'est évidemment pour donner plus de probabilité à cette accusation d'empoisonnement qu'a été faite la nouvelle version. Je crois avoir démontré, en suivant le récit pas à pas, que cette version, beaucoup plus romanesque, n'a pas plus de fondement que la première. La conclusion à tirer de cette étude, c'est qu'à un acte de lâcheté et d'ingratitude, Gamain a ajouté un crime, et qu'après avoir trahi son roi et son bienfaiteur, il l'a, ainsi que la reine, odieusement calomnié.

EXPLICATION DES PLANCHES

Ville. — Pl. 1.

1. Barrière de l'avenue de Paris.
2. Hôtel de Monsieur, frère du roi.
3. Hôtel des Menus-Plaisirs du roi.
4. Salle de l'Assemblée nationale.
5. Le Chenil.
6. Hôtel du Grand-Veneur.
7. Cour du Chenil.
8. Hôtel du Grand-Maître.
9. Passage se rendant à l'avenue de Sceaux.
10. Petites écuries du roi.
11. Grandes écuries du roi.
12. Grand manége.
13. Terrasse de la place d'Armes.
14. Caserne des gardes-françaises.
15. Corps de garde des gardes-françaises.
16. Corps de garde des gardes-suisses.
17. Hôtel des gardes-du-corps du roi.
18. Hôtel de Charrost.
19. Hôtel du garde-meuble du roi.
20. Hôtel de Noailles.
21. Ecuries de la reine.
22. Hôtel des Fermes.
23. Eglise de Notre-Dame.
24. Eglise de Saint-Louis.
25. Eglise et couvent des Récollets.
26. Ministère de la Guerre.
27. Grand-Commun.

Château (extérieur). — Pl. 1.

1. Cour des Princes.
2. Entrée du grand corridor.
3. Porte du grand escalier des Princes.
4. Aile Gabriel.
5. Colonnade, pl. 1 et pl. 3.
6. Voûte de gauche, pl. 1 et pl. 3.
7. Voûte de droite, pl. 1. et pl. 3.
8. Entrée de l'escalier de Marbre, pl. 1. et pl. 3.

Château (intérieur). — Pl. 2 et 3.

1. Porte de la salle des gardes de la reine.
2. Porte de la grande salle (salle du Sacre).
3. Porte communiquant à la salle des cent-suisses.
4. Porte de la salle des gardes de la reine.
5. Porte au pied du lit de la reine.
6. Passage allant à l'Œil-de-Bœuf.
7. Petit escalier descendant dans un passage de l'entre-sol communiquant à l'appartement du roi.

Passage du roi, pl. 3.

R

PIBRAC

SA VIE ET SES ÉCRITS

FRAGMENTS

D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Par M. E. COUGNY, membre titulaire.

I

PIBRAC ET LA REINE DE NAVARRE.

Quand un homme fait profession d'enseigner la morale, c'est-à-dire de tracer aux autres hommes la route de la vertu et de l'honneur, il s'expose à ce que tout d'abord on lui demande s'il a prêché d'exemple, s'il a suivi lui-même le chemin qu'il avait recommandé comme le meilleur. Plus ses leçons ont été sévères, plus sévère est aussi l'enquête dont sa vie est l'objet. Aux uns ses faiblesses, s'il en a eu, causent une maligne joie; les autres, plus honnêtes, ne découvrent pas ces misères sans une secrète et amère douleur : c'est comme une illusion qui leur est ôtée; l'humanité leur paraît amoindrie dans un de ces nobles esprits qui font sa force et sa gloire.

Il n'y a pas un sage, pas un moraliste dont la conduite n'ait été ainsi scrupuleusement fouillée; et, en vérité, c'est justice : rien de plus dangereux que le désaccord

des actes et des paroles dans la vie de ces instituteurs du monde. Seulement, cet examen si légitime en soi et si utile, est fait trop souvent avec légèreté ou prévention. L'esprit de dénigrement, une sorte de vague jalousie, l'humeur railleuse qu'égaye un contraste piquant, accueillent comme preuves les indices les moins certains, et des accusations peu fondées prennent dans l'histoire le caractère de faits démontrés. Le président Pibrac, le vénérable auteur de ces *Quatrains moraux* qui servirent si longtemps à donner à la jeunesse de salutaires leçons, a été, ce nous semble, la victime d'une semblable erreur, et sa mémoire, malgré quelques timides apologies, en demeure encore calomniée.

Comme la plupart des magistrats de son siècle, Pibrac fut un homme politique : le désir d'être utile à l'Etat l'avait déterminé à écrire, après la Saint-Barthélemy, moins une justification de cet odieux massacre, qu'un plaidoyer où il en faisait valoir, dans l'intérêt de la paix publique, les circonstances atténuantes : le même motif le décida quelques années plus tard (1579) à accepter les fonctions de chancelier de la reine Marguerite, femme de Henri de Navarre. A ce titre, il demeura dix-sept mois avec elle en Gascogne : elle tenait sa cour à Nérac. Comme il connaissait particulièrement l'esprit des populations de ce pays qui était celui de ses ancêtres et le sien, il pensa pouvoir y rendre plus de services qu'ailleurs. Et en effet, chargé de ménager un accommodement entre la cour et le roi de Navarre, il obtint pour le chef des protestants des conditions avantageuses. Pour expliquer sa conduite, est-il besoin de lui supposer un autre mobile que celui de la justice et du bien public? Il ne pouvait échapper à un esprit droit et clairvoyant comme le sien que, dans ces conflits de passions et d'in-

térêts divers, le bon droit était le plus souvent du côté de ce petit prince de Béarn, vaillant, actif, relativement honnête, et ne demandant guère que ce qui était bien à lui; qui seul était de force à tenir tête aux Guises, si ambitieux, si populaires, et au parti espagnol, ennemi non moins dangereux pour la France que pour lui. Pibrac comprit aussi qu'il fallait se garder d'affaiblir l'homme qui pouvait devenir l'héritier légitime du trône, le roi n'ayant pas d'enfants, et le duc d'Alençon s'amusant sottement à l'impossible poursuite d'un mariage avec Elisabeth d'Angleterre.

Au lieu de penser qu'un homme d'une vertu éprouvée comme l'était Pibrac, le disciple et l'ami du chancelier L'Hospital, qu'un bon père de famille, alors âgé de plus de cinquante ans, avait été guidé en ces circonstances par les plus graves considérations, on a imaginé un roman. L'archevêque Hardouin de Péréfixe, dans la *Vie de Henri IV*, qu'il composa pour l'éducation de Louis XIV, a le premier accrédité cette fable invraisemblable. « Tandis que la reine-mère, dit-il, pensait enchanter les Huguenots par les charmes des belles filles qu'elle menoit avec elle, et par l'éloquence de Pibrac, Marguerite lui opposa les mêmes artifices, gagna les gentilshommes qui estoient auprès de sa mère par les attraits de ses filles, et elle-même employa si adroitement les siens, qu'elle enchaîna l'esprit et les volontez du pauvre Pibrac, de sorte qu'il n'agissait que par son mouvement, et tout au rebours des intentions de la reine-mère, — laquelle ne se défiant pas qu'un homme si sage pust estre capable d'une pareille folie, y fut trompée en plusieurs articles et portée insensiblement à accorder beaucoup plus aux huguenots qu'elle n'avoit résolu. »

Mézerai, reproduisant presque dans les mêmes ter-

mes le récit de Péréfixe, y ajouta ce trait à l'adresse de Pibrac : « La sagesse de ce grand homme fit naufrage contre cet écueil. » Dès lors le fait parut prouvé. Bayle écrivit effrontément dans son article sur Marguerite de Navarre : « Je ne finis pas sans dire que le sage et fameux Pibrac fut son chancelier et son amant; » et en note : « Allez vous fier après cela à ces vénérables magistrats qui font des quatrains moraux si graves, si sentencieux que Caton même se feroit honneur de les avoir composez. » Le judicieux Hesnault n'hésita pas plus que les autres, et nous lisons dans son *Abrégé chronologique* : « La conférence de Nérac avoit été favorable aux huguenots par la faiblesse de Pibrac qui devint amoureux de la reine Marguerite. »

Telles sont les premières données du roman : depuis on les a singulièrement développées. Marguerite, toujours menacée, toujours inquiète, voulant se rattacher son mari par un service signalé, aurait employé, pour séduire son chancelier, qui était en même temps l'homme de confiance de sa mère, tous les artifices de la coquetterie. Et l'irréprochable magistrat, le rigoureux moraliste serait tombé dans le piége; il aurait eu la folie de s'éprendre d'amour et de déclarer sa passion. On a même fait un rapprochement piquant entre le pauvre barbon et « le brillant Bussy d'Amboise » qu'il aurait prétendu remplacer. Mais, pour prix de ses intrigues, après cet ignoble trafic de sa conscience, il n'aurait pas même eu la triste satisfaction d'obtenir des faveurs si souvent prodiguées, et n'aurait retiré de son égarement passager que l'humiliation du ridicule.

Je ne crois guère à la vieille histoire d'Aristote faisant l'âne pour complaire à une maîtresse : c'est un fabliau satirique comme en a tant produit la verve maligne de

nos trouvères; je crois moins encore à l'amour de Pibrac pour la reine de Navarre. Sur quels témoignages authentiques est fondée cette fable? Sur un seul qui soit du temps, sur un passage des Mémoires de l'historien de Thou.

Or, voici ce que nous apprend de Thou :

En 1582, pendant un voyage dans le midi de la France, il était allé avec Pithou visiter l'illustre magistrat à sa maison de campagne près de Toulouse. Après de longs entretiens sur les personnes et les choses auxquelles pouvaient s'intéresser ses jeunes hôtes, Pibrac aurait un jour, en se promenant, pris de Thou pour confident de ses peines. « Il le crut propre, dit le narrateur lui-même, comme étant le plus jeune de ses amis, à excuser sa foiblesse... Il lui dit la réponse qu'il méditoit, mais avec un air si prévenu, en des termes si étudiés, avec tant de chaleur et de véhémente passion, qu'il faisoit croire à la vérité des reproches de Marguerite (1). »

De Thou, dans ses commentaires sur cette confidence, n'est-il pas allé au-delà de la vérité? Dans un pareil sujet, il n'y aurait rien d'étonnant de la part d'un homme encore jeune, aimant, comme à peu près tout le monde à cette époque, les choses extraordinaires, influencé sans doute aussi par le bruit public. Car Marguerite, qui n'était pas femme à craindre l'éclat, avait dit bien haut pourquoi elle renvoyait son chancelier. D'ailleurs de Thou, dans ce récit, n'a aucun des caractères de l'historien; il se rappelle les principales circonstances du fait : à un tel intervalle, elles se trouvent singulièrement

(1) Adeo accuratis verbis, tantaque contentione et affectus vehementia ut Margaritæ exprobrationi fidem adstrueret. (*Thuan. de Vita sua*, lib. II.)

grossies; les autres, les nuances délicates au contraire se sont effacées. De là l'idée assez vague qu'il nous donne de la confidence qui lui fut faite. Ce que nous y voyons de plus clair, c'est qu'il a trouvé de la passion dans le langage du ministre de Marguerite. De la passion, oui, de l'amertume, une douloureuse anxiété, mais non « de la tendresse, » un amour « mal éteint, » comme le lui fait dire, en exagérant encore ses paroles, un historien moderne (1).

Voici la phrase de la reine, qui tourmentait si fort le bon Pibrac, plus, j'imagine, pour sa réputation, pour sa tranquillité et pour celle de sa famille que pour tout autre motif : elle lui reproche, dans une longue lettre, d'avoir, selon l'expression de ses *Mémoires*, « joué au double (2), » c'est-à-dire d'avoir voulu ménager des intérêts opposés, de n'avoir pas soutenu exclusivement les siens. Chose plus grave, elle l'accuse de lui avoir donné le funeste conseil de quitter son mari pour revenir à la cour de France; elle suppose qu'obligé lui-même de retourner à Paris, et ne pouvant vivre loin d'elle, il a voulu, n'écoutant que sa passion, l'entraîner à sa suite. Dans tous ces reproches, elle se fonde sur deux lettres qu'elle prétend avoir reçues de Pibrac; mais elle les commente de manière à les rendre méconnaissables, même pour leur auteur.

« En la seconde, dit-elle, vous m'escriuiez vne excuse non moins indiscrète et peu considérée pour un homme si sage : qui estoit que aultre chose ne vous auoit conduict à me donner cest aduertissement que l'extresme passion qu'auiez pour moy, ce que ne m'auiez osé des-

(1) *Trois magistrats français du* XVI^e^ *siècle*, par Edouard Faye de Brys. Paris, 1845, in-8°, p. 148.

(2) Edit. Caboche. Charpentier, 1860, p. 215.

couurir; mais qu'à ceste heure vous y estiez forcé, et à desirer de me reuoir... »

Le coup fut très rude pour le pauvre chancelier qui n'avait peut-être d'autre tort que de prendre à la lettre le nom de *père*, que Marguerite, selon une habitude du temps, aimait à lui donner : il en fut malade et ne put répondre qu'après quelques jours de répit aux griefs étranges articulés dans la lettre de la reine. La lettre était du 25 septembre 1581 ; la réponse partit de Paris le 1er octobre. Elle a été conservée. L'année suivante, retiré dans sa province, dans ses magnifiques domaines, depuis quelque temps un peu négligés, il reprit cette sorte de plaidoyer pour son honneur ; c'est sur cette nouvelle rédaction qu'il consulta de Thou, et cette « Apologie, » qui ne fut pas livrée au public, mais, comme dit un contemporain, « passa par peu de mains, » fut regardée comme un chef-d'œuvre. Du Vair, que je viens de citer, disait « n'auoir jamais rien veu de mieux (1). »

Aujourd'hui, nous ne pouvons juger de l'œuvre définitive que par la réponse qui fut presque immédiatement opposée à l'accusation : il est vraisemblable que cette défense lentement « élabourée, » dont la vivacité passionnée étonnait et trompait de Thou, était moins véhémente que la lettre adressée à la reine.

Pibrac se croit obligé de se justifier de point en point sur tous les reproches de la princesse indignée ou feignant l'indignation. Il n'a pas de peine à relever les contradictions de la mauvaise foi ou de la haine.

Marguerite prétendait qu'il lui avait conseillé de re-

(1) Voir ci-après, 2e fragment, vers la fin.

tourner à la cour, tandis qu'il engageait son mari à ne pas la laisser partir. Comment concilier ces deux avis avec le motif qui, selon elle, avait inspiré le premier? Ce motif, — l'amour insensé qu'elle lui attribue, — est ce qui le préoccupe le plus : c'est cette accusation qu'il s'attache surtout à détruire.

Marguerite, quoi qu'elle en dise dans ses Mémoires. vivait en fort mauvaise intelligence avec son mari, moins à cause des mœurs pour lesquelles ils n'avaient rien à se reprocher, qu'à cause de la religion. Pendant un séjour que fit à Pau la cour de Navarre, l'antipathie des deux époux à ce sujet était si flagrante, que, dans l'entourage de la reine, on en vint à craindre pour sa vie.

Un astrologue, — à cette époque il s'en trouve partout, et partout ils jouent un rôle considérable, — Francesco Junctini, avertit Pibrac que les jours de la princesse étaient menacés. Le sage légiste partageait, à ce qu'il semble, l'erreur commune, celle des plus fermes esprits comme du simple vulgaire, il croyait à l'astrologie. Il écrivit à Marguerite un billet très pathétique où il la conjurait de se mettre à l'abri du danger.

C'est aux termes vifs et pressants de cette lettre qu'elle fait allusion dans le passage que nous avons cité ; c'est dans ces phrases dictées par une inquiète sollicitude, par l'appréhension, sans doute chimérique, d'un grand crime, que cette femme, habituée à voir dans tout un hommage rendu à ses charmes, a cru lire l'aveu d'une folle passion.

Pibrac lui répond simplement qu'elle a été trompée par quelques expressions hyperboliques. « C'est, dit-il, la façon d'escrire auiourd'huy en France, qui est pleine d'excès et de toute extrémité. Nul n'use plus maintenant des mots *aimer* et *seruir*, sans qu'il y adiouste tousiours

extrêmement, infiniment, passionnément, éperduement et choses semblables, iusqu'à donner de la divinité aux choses qui sont moins qu'humaines; il n'y a frère qui écriue à sa sœur, ni sœur à son frère, ni seruiteur à sa maistresse, qui par vne façon et erreur communes d'escrire, ne se laisse transporter à des extrémitez par des paroles du temps, et ne se mette hors de la ligne et du point du deuoir, voir i'oseray dire de l'honnesteté. » Mais personne ne s'y trompe; on sait bien ce qu'il faut rabattre de ces termes outrés. « Autrement nul viuant ne se pourroit exempter de la calomnie. »

Cette explication si naturelle, si pleine de « candeur, » selon l'expression naïve de celui qui la donne, ne fut guère sans doute du goût de Marguerite et dut l'exaspérer encore; si quelque chose révolte une femme, et surtout une pareille femme, c'est que l'on nie l'amour qu'elle croyait avoir inspiré; au fond elle devait penser que Pibrac aurait pu être fier de sa mésaventure. L'argument dont il se sert ici pour la détromper était bien plus fort qu'il ne nous semble aujourd'hui. Feinte ou réelle, l'erreur de la reine portait sur les deux mots : « passion extrême, désir de la revoir, » dont Pibrac s'était servi en lui donnant avis de l'attentat médité contre elle. Ces termes exagérés étaient alors d'un commun usage, et Marguerite, moins que personne, aurait dû s'y méprendre. Ils avaient été apportés en France par les Italiens qui ont conservé longtemps, dans les relations les plus ordinaires, ces formules d'une politesse outrée. Un demi-siècle plus tard, Balzac et Voiture les prodiguent encore dans leurs lettres, et il n'est venu à l'esprit d'aucune des belles dames et des grandes dames à qui ils écrivent, de prendre pour des déclarations d'amour, l'assurance qu'ils leur donnent de « n'aimer rien au monde

autant qu'elles, » et « d'être, comme ils le seront toujours, passionnément leurs serviteurs. »

Dans la poésie, c'était bien autre chose : les Pétrarquistes ne s'arrêtaient pas en si beau chemin. En vain du Bellay avait spirituellement raillé cette exagération et cette afféterie italiennes substituées, dans le langage du sentiment, à la vieille simplicité française :

> Et cet enfer de grandes passions,
> Ce paradis de belles fictions,
> Déguisement de nos affections,
> Ce sont peintures vaines.

C'était le bon ton, et les meilleurs esprits prenaient un peu, bon gré mal gré, ce jargon de la cour, « extravagant, dit Ronsard, creué, bouffi, plein de paroles piafées. » Le siècle d'ailleurs était porté aux sentiments extrêmes, et, chez la plupart, cet entraînement du cœur était sincère. Pibrac lui-même ayant eu, dans sa jeunesse, l'occasion d'entendre et d'admirer en Italie la célèbre Olympia Morata, trouva plus tard tout naturel de consacrer son admiration pour cette belle et savante femme, en donnant à sa fille le nom d'Olympe. Personne ne s'avisa de chercher dans ce naïf témoignage d'estime la preuve d'une ancienne passion « mal éteinte. »

Aussi le fidèle serviteur qui s'était flatté d'être pour sa reine un peu plus qu'un ministre ordinaire, — presque un ami, — se trouva-t-il comme atterré, en voyant l'interprétation donnée par elle à des paroles dont il s'était servi dans la simplicité de son cœur. Il reproche avec dignité à Marguerite d'avoir « pensé » par là « le combler et abysmer de honte, et, par ce moyen, lui clore la bouche; » il se plaint de l'usage perfide qu'elle a fait de ses lettres, et lui rappelle enfin, avec une complaisance

amère, un passé qui pour lui n'a pas été sans charmes. « N'est-il pas vray, madame, que i'ay demouré dix-sept mois auprès de vous, auec tant de familiarité, auec tant de communication de toute sorte de propos, et auec vne habitude si priuée, qu'il ne s'en peut trouuer, ni souhaiter vne plus grande, et néantmoins je m'asseure que vous ne me vistes oncques vn seul moment escarter du respect que ma fortune doibt à la vostre, et ne me sçauriez reprocher que ie n'aye esté tel le dernier iour que le premier à vostre seruice. »

On le voit, pour bien démêler le caractère des relations qui existèrent entre Marguerite de Navarre et Pibrac, en dehors de ses fonctions de chancelier, il est indispensable de se représenter exactement, avec les personnages, le milieu où ils vivaient. A cette étrange époque, tout se mêle, tout se confond, dans les hommes et dans les choses. En même temps qu'on s'occupe avec une ardeur sans égale des plus grands intérêts de la religion et de l'Etat, on paraît ne songer qu'aux plaisirs. La naïveté la plus vraie admet, sans s'inquiéter aucunement de la contradiction, les élégances les plus recherchées du bel esprit : on dirait souvent d'une enfant qui se pose des mouches ou essaie une brillante coiffure de bal. Les savants docteurs, les graves magistrats riment de petits vers, quelquefois un peu lestes, sans autre but que de se divertir un moment. Dans cette cour de Nérac où Marguerite donne le ton, comme elle le donnait à Paris (1), règne un laisser aller qui soulève la bile des rigides successeurs de Calvin. Le chef politique de la Réforme, Henri de Navarre, moins frivole qu'il n'en a l'air,

(1) « Ma fille, lui disait Catherine de Médicis, c'est vous qui inventez et produisez les belles façons de s'habiller ; la Cour les prend de vous et non vous de la Cour. » (Brantôme.)

prend part à ces désordres, et en rougit sincèrement devant l'austérité indignée d'un Théodore de Bèze ou d'un Agrippa d'Aubigné. Il confesse volontiers sa honte, mais il n'a pas la force, il n'a peut-être pas même l'idée de rompre une bonne fois avec cette vie déréglée. Nérac, d'ailleurs, c'est, comme dit Sully, un autre Paris : ici, comme là, la licence devient souvent un moyen de gouvernement. Tous les raffinements de la coquetterie italienne, toutes les grâces de la beauté, les charmes des conversations tour à tour sérieuses et enjouées, savantes et licencieuses, rappelant celles du *Décaméron*, des amours faciles, l'ivresse des fêtes les plus brillantes, prolongées dans la nuit (1), sous un beau ciel, dans de magnifiques jardins ; que d'attraits ! que d'enchantements « dans les délices de la cour huguenote ! » Ce dernier mot est encore de Sully, et Marguerite, qui se complaît dans la peinture de ces divertissements sans fin, est, bien longtemps après, tout émue encore au souvenir de ce qu'elle appelle sa « félicité. » On séduisait dans cette Capoue, on énervait ceux qu'on ne pouvait vaincre. Le jeune Turenne, qui depuis peu s'était donné à la Réforme, faillit y laisser sa raison et son cœur : il ne s'arracha que par un énergique effort de nouveau converti, « à des passions qui, selon son expression, tirent nos âmes et nos corps à ce qui ne porte que honte et dommage (2). » C'est qu'il y avait là, outre la reine toujours insatiable de plaisirs, toujours avide d'amoureuses conquêtes, « bon nombre de dames et de filles, — c'est elle qui parle ; — et le roy, mon mary, estoit suiuy d'vne belle troupe de seigneurs et gentilshommes,

(1) Le roi Henri III conseillait à Marguerite, sa sœur, « de ne plus faire de la nuit le jour et du jour la nuit, et de payer ses dettes. »

(2) *Mémoires de Marguerite de Navarre.* Edit. Caboche, p. 217.

aussy honnestes gens que les plus galants que i'aye veus à la cour ; et n'y auoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils estoient huguenots. Mais de ceste diuersité de religion, il ne s'en oyoit parler : le roy mon mary et madame la princesse sa sœur, allans d'vn costé au presche, et moy et mon train à la messe, en vne chapelle qui est dans le parc ; d'où comme ie sortais, nous nous rassemblions pour nous aller promener ensemble, ou en vn très beau iardin qui a des allées de lauriers et de cyprès fort longues, ou dans le parc que i'auois faict faire, en des allées de trois mille pas, qui sont au long de la rivière ; et le reste de la iournée se passoit en toutes sortes d'honnestes plaisirs, le bal se tenant d'ordinaire l'après-disnée et le soir (1). »

Tel est le *monde* dans lequel Pibrac, en son âge mûr, fut jeté par le hasard, par le désir de servir l'État, et sans doute aussi un peu par quelque secrète envie de se rapprocher de son beau pays natal, tout plein encore de sa famille et du souvenir de ses ancêtres. Qu'il ait été insensible aux charmes de cette cour « si belle et si plaisante, » comme dit encore celle qui, à tous égards, en était la reine, on ne pourrait l'affirmer. J'admettrais même bien volontiers qu'il se plût dans la quasi-familiarité d'une femme lettrée, aimable, peu cérémonieuse, telle qu'était Marguerite ; mais je le crois sur parole quand il déclare que ses sentiments pour elle n'étaient que ceux d'un père. Elle a bien pu, elle aussi, se tromper au langage quelquefois exagéré d'une affection qu'elle encourageait, et des gens que gênait l'intelligence administrative du chancelier ou sa probité politique, ont probablement présenté à la reine sous un jour faux cette « passion » honnête, ce dévouement sans ar-

(1) *Mémoires. Ibid.*, p. 218.

rière-pensée. Je suis persuadé que c'est cette ingratitude dont il a tant souffert qui a inspiré au moraliste quelques-uns des quatrains, ajoutés à son recueil après sa disgrâce. Ils ont un rapport frappant avec quelques lignes d'une noble fierté que l'on peut relever encore dans son éloquente apologie : il n'a pas eu plus de dévouement pour ses propres enfants, et Marguerite lui parlait comme à un père... « C'est, ajoute-t-il, ce qui m'attriste le plus, voyant le traitement que vous me faites; car, si ie feusse entré en vostre seruice auec l'intention de la plus part de ceux qui seruent les roys et les princes, il ne me chauldroit guères de vous voir changer de volonté en mon endroict, et receurois ce traict comme chose ordinaire, de laquelle on doit faire estat dès le premier jour du seruice (1). »

A ton seigneur et ton roy ne te loue,
Et s'il t'en prie, il te faut excuser :
Qui des faueurs des rois cuide abuser,
Bientost froissé, chet au bas de la roue.

Un peu auparavant, trois autres quatrains semblent offrir aussi le souvenir amer de quelque machination ténébreuse dont il aurait été la victime :

Ah ! le dur coup que celuy de l'oreille !
L'homme en devient quelquefois forcené,
Mesmes (2) alors qu'il nous est assené
D'vn beau parler, plein de douce merveille.

Pour bien au vif peindre la calomnie,
Il la fauldroit peindre comme on le sent ;
Qui, par bonheur, d'elle ne se ressent —
Croire ne peut quelle est ceste furie.

(1) M. Caboche. *Ibid.*, p. 294.
(2) Surtout, du latin *maximè*.

Elle ne fait en l'air sa résidence,
Ny sous les eaux, ny au profond des bois ;
Sa maison est aux oreilles des rois
D'où elle braue et flestrit l'innocence.

Pibrac termine sa lettre à Marguerite en exprimant le regret bien naturel de lui avoir sacrifié la position tranquille et honorée qu'il occupait dans les conseils du roi. Il craignait surtout d'avoir perdu, avec son rang dans l'Etat, ce qu'il avait de plus cher au monde, sa bonne renommée. Car Marguerite qui, au lieu d'éviter le scandale, était plutôt femme à le rechercher comme un assaisonnement des désordres de sa vie, ne fit nul mystère des prétendues causes de sa rupture avec son chancelier. Elle prit les premiers venus à témoin de sa colère, et, dans son entourage, il ne se trouva que trop de gens tout prêts à croire à sa sincérité. Les aberrations du cœur et des sens étaient alors choses si communes ! Et puis n'était-il pas plaisant de voir un sage de profession démentir ainsi tous ses principes et s'abandonner au plus fol amour? Cela était absurde, et parut vrai. Le fait fut bientôt admis comme prouvé, et l'imagination populaire, brodant sur ce canevas si peu solide, fit de Pibrac un des amants en titre de la reine Margot. Au siècle suivant, un historien de Toulouse, Lafaille, qui s'est joint avec une légèreté incroyable aux accusateurs de son illustre compatriote, apporte pour preuve de son opinion une chanson qui, selon la tradition locale, aurait eu, dit-il, Pibrac pour auteur :

Marguerite, mes chères amours,
Escoutez la chansonnette
Qui a esté faicte pour vous.

Certes, Pibrac n'est pas un grand poète; mais il nous

semble que, s'il eût voulu chanter ses amours, il l'aurait su faire dans un autre style. Les trois vers cités dans les *Annales de Toulouse* sont tout simplement le début de quelque vieille chanson populaire, comme il s'en rencontre encore un si grand nombre dans toutes nos provinces. Le nom de Marguerite, qui se trouve dans celle-ci, rapproché du bruit que fit nécessairement dans le Midi la disgrâce de Pibrac, a donné lieu à l'erreur si facilement accueillie par Lafaille. Enfin, en admettant même que l'auteur des *Quatrains moraux* ait fait une chanson pour la reine Marguerite, ce serait encore, suivant l'historien du Languedoc, dom Vaissette, une pauvre preuve. « Si l'on accusait, dit le grave et savant bénédictin, tous les poètes qui ont chanté les dames, d'en avoir été les amants, cela irait loin. »

II

ŒUVRES DE PIBRAC.

Les Plaisirs de la vie rustique. — Les Quatrains moraux. L'Epistre à Helvidius.

On n'a jamais recueilli, que nous sachions, les œuvres de Pibrac; elles mériteraient pourtant les honneurs, sinon d'une édition complète, au moins d'un choix bien fait. Avec les *Quatrains*, nous y voudrions voir figurer quelques-uns de ses discours encore inédits ou disséminés dans les recueils du temps. Nous voudrions y retrouver aussi ce petit poème : *Sur les Plaisirs de la vie rustique*, où l'auteur s'est peint lui-même avec un si candide orgueil.

Cet opuscule est de 1573 (1) : Pibrac lui-même en a marqué la date; il le composa, dit-il dans les derniers vers, « au lieu de sa naissance, lorsque Henri de France

De cent canons battoit les murs des Rochelois.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'il avait écrit sa trop fameuse *Lettre à Helvidius* sur la Saint-Barthélemy (2); et, l'âme calme, avec le sentiment du devoir accompli, il était allé à Pibrac goûter, « en son champ maternel, » quelques jours de repos. Son cœur gémit tout de suite à la pensée que ce doux asile avait failli connaître les ravages de la guerre,

Lorsque Garonne on veit couuerte de fumée,
Et du brandon ciuil la Gascogne allumée,
Et lorsque l'Alemand la France trauersa,
Yure de notre sang que discord luy versa.
Au gré de l'Espagnol *qui ne prend asseurance*
Que sur l'astre fatal du discord de la France.

Ainsi, dès 1573, les esprits clairvoyants reconnaissaient dans les troubles de la France les manœuvres de l'Espagne.

Par une touchante prière, le poète demande à Dieu de protéger la France contre l'étranger et de ne pas permettre que

En ses tragiques pleurs lui serue de risée.
Ains (dit-il) donne à notre Roy la force et le vouloir
De ranger par douceur ses suiets au deuoir.

(1) Et non de 1568, comme on l'a dit par erreur. *Trois Magistrats français*, etc., pag. 118.— Nous nous servons, dans cette étude, du texte qui accompagne la traduction en vers latins de Sébastien Rouillard. Voici le titre de cet ouvrage : *Sebastiani Rolliardi Melodumensis suprema in curia patroni* AGROCHARIS, *è Gallico V. C. V. F. Pybracii poemate latino carmine expressa. — Parisiis apud Petrum Labelum cujus officina est ad gradus mediæ portæ magnæ aulæ Palatii*, CIↃ IↃ, XCVIII.

(2) Elle est datée de Paris, 1er novembre 1572.

Toute la politique de cet excellent esprit, de ce cœur généreux, est dans ces deux lignes qui condamnent l'emploi des moyens violents.

Retiré dans sa maison de campagne, près de cette vieille forêt de Boccone (aujourd'hui Boucone), qu'il appelle « sainte, » et qui est encore une des merveilles de ce beau pays, Pibrac revient avec une complaisance naïve, avec un légitime orgueil, à son berceau, à ses jeunes années; il se représente la déesse de l'éloquence, qui jusque-là avait *méprisé le jargon de la France*, le marquant en quelque sorte de son sceau :

> **Elle, esprise de moy, se panchant sur ma couche,**
> **Vn ruisselet de miel me versa dans la bouche.**

Ce baiser de la Muse le « voua au public pour jamais. » Il refait ainsi avec une douce fierté son horoscope, quand les événements l'ont déjà réalisé, et que rien ne peut le démentir. Cette candeur de l'éloge personnel étonne notre fausse modestie; nous aimerions mieux entendre une autre voix prédire à cet enfant son merveilleux avenir : l'harmonieux « parler qui charmera les oreilles des doctes François, » la dextérité à démêler les « processifs débats, » le talent poétique et une parole assez forte pour venger par d'éloquents écrits la France outragée dans d'odieux pamphlets. On pourrait même croire, d'après ce témoignage que se rend Pibrac, qu'il avait consacré quelques-uns de ses loisirs à écrire l'histoire ancienne ou, pour parler comme lui, « à conter les antiques merveilles des vieux Grecs et Romains. »

Mais, remarquons-le bien, ce n'étaient là que des promesses; l'homme n'a pas réalisé tout ce que la déesse

entrevoyait dans l'enfant; cependant son lot a été encore assez beau : Mille fois, dit-il,

> I'ai veu le Sénat de la France
> Honorer mes discours d'vn estonné silence.

Il se glorifie d'avoir marché le premier sur les traces des Romains et des Grecs : alors revenant encore plus complétement sur les séduisantes fictions où il s'est complu d'abord, et qu'il va traiter bientôt de « fables moisies; » c'est à Dieu, au vrai Dieu qu'il rapporte tout son être, c'est de lui qu'il tient tout;

> De luy seul la raison, le parler, le sçauoir,
> Le discours, l'intellect, la force, le vouloir,

et il développe longuement cette profession de foi religieuse :

> Du seul Dieu des chrétiens humble serf ie m'aduouë.

Placé désormais sur le terrain de la vérité pure, Pibrac nous donne relativement à son enfance de précieux renseignements. Dans son voisinage se trouvait la maison de campagne du savant Bunel, philosophe aussi sage qu'éloquent, dont il reçut les leçons pendant trois ans; ce fut là, dit-il, le premier et le plus grand de ses bonheurs. Bunel le guida dans l'étude d'Aristote et de Cicéron, et de telle façon, ajoute avec modestie l'illustre magistrat, ému de ces souvenirs déjà lointains :

> Que si mort il ne fust sitost, i'eusse (peut-estre)
> Mérité d'estre dict disciple d'vn tel maistre.

Il revoit aussi avec plaisir et salue de tout son cœur le jardin créé par son père déjà vieux, ce jardin riche en arbres ou en plantes de toutes sortes, où de Thou le retrouvera plus tard, aux mauvais jours, vieilli, attristé

par les plus étranges calomnies, froissé et un peu sali de son passage à travers les élégances corrompues d'une cour. Tout, dans cette somptueuse demeure, sera bien changé; les beaux vergers, les délicieux parterres seront fort négligés et incultes; mais les agréments de l'esprit du maître seront toujours les mêmes et rendront tout agréable (1).

Ici se place dans le poème un éloge de la vie champêtre : c'est un lieu commun, mais il est traité avec quelque originalité. Il y a bien çà et là des réminiscences de Virgile, d'Horace, de tous les anciens, mais ces emprunts se dissimulent sous la populaire et naïve hardiesse de la langue du XVI^e^ siècle, si charmante en ses tâtonnements.

> Les agnelets beslans foulent à petits bonds
> L'herbette dans les prés; la génisse lamente
> Du toreau dédaigneux l'amour qui la tourmente,
> Fuit les pastis aimez, n'a cure de manger,
> Es espineux halliers seule se va ranger,
> S'escarte des troupeaux, des prés et des saulées
> Et mugit au plus creux des profondes vallées.

Le poète peint le paysan qui, dès le matin, « au lit point ne s'amuse; »

> Ains d'vn sault se leuant sa paresse il accuse,
> Esueille Marion qui ronflant reposoit
> Et voudroit bien encor dormir si elle osoit.
> Il la haste d'aller; elle enfin prend courage,
> Et d'un désir esgal se met à son ouvrage,
> Se coiffe sans miroir, etc.

Il y a dans ces tableaux de la couleur, de la vie, un sentiment vrai de la nature, un *réalisme* de bon aloi.

(1) De Thou, *Mémoires*, liv. II.

Pibrac, comme quelques autres poètes du XVI^e^ siècle, avait trouvé la vraie pastorale moderne, peignant, ainsi qu'on l'a de nouveau tenté de nos jours, nos campagnes telles qu'elles sont, et en faisant jaillir la poésie qui est partout où vit l'homme, c'est-à-dire partout où il aime, souffre et jouit; partout où sont ses rêves, ses espérances, ses labeurs quotidiens et ses rares plaisirs.

Selon les données de l'école et les exemples vénérés des maîtres anciens, à la simplicité des habitudes champêtres font antithèse les raffinements exagérés, bizarres, du luxe de la ville et de la cour. Il y a là quelques détails assez intéressants pour l'histoire des mœurs et des modes; ils prouvent une fois de plus que la fantaisie humaine, si inventive qu'elle soit, tourne sans cesse dans un cercle; elle imite, elle emprunte, et, en définitive, revient toujours à peu près aux mêmes formes, aux mêmes combinaisons, aux mêmes excès, pour satisfaire ou pour tromper un insatiable désir de jeunesse et de nouveauté.

Pour Marion la villageoise, rien de pareil; ses modes et ses parures aux jours de fêtes sont celles qu'on se transmet, dans le pays, de générations en générations.

L'arsenic calciné, le talc et la céruse,
Et ce dont l'Espagnol en ses pomades vse,
Que les dames de Court ont si bien retenu
Pour desguiser leur teint et leur poil jà chenu,
Est par elle ignoré, et ne voudroit pas estre
Que telle qu'il a pleu à Dieu la faire naistre.
Frisotter ses cheueux en mille tortillons,
De son front labouré applanir les sillons,
Rehaulser les tetins, et ses mains tauelées (1)

(1) Marquées de taches de rousseur; de l'allemand *tauen*, corroyer.

Les faire deuenir blanches et potelées,
N'a cure ne soucy, ne de bien deuiser,
Ne de lire Amadis, ou de pétrarquiser :
Des humides baisers ne sçait les mignardises,
Ne des muguets transis les ruses et feintises (1).

Marion est le type de la ménagère champêtre ; c'est plaisir de la voir tout entière aux soins de sa modeste maison. La voici qui

Du vent de son poulmon allume peu à peu
Les buchettes, etc.

C'est une réminiscence de la Baucis d'Ovide (2); mais ces libres emprunts et quelques autres du même genre n'ôtent rien à la couleur originale de ces peintures; ils ne leur ôtent rien surtout de leur vérité. Nous sommes en France, nous le sentons; en pays chrétien, tout nous le rappelle : la bonne ménagère, avant d'enfoncer le couteau dans le pain,

Ioignant ses rudes mains, à deux genoux se iette,
Fait sa prière...

Vœux modestes et bien touchants en leur simplicité; elle demande seulement que Dieu daigne

En douce paix tenir sa petite maison :
Qu'il luy plaise escarter hors de la fantasie
D'elle et de son mary la folle ialouzie...
Que l'vsurier méchant qui dès longtemps aguigne
Et hume de ses yeux le closeau de leur vigne,
En ses papiers iournaux ne les puisse accrocher (3).

Après avoir préparé « le sobre disner, » elle le porte

(1) Folio 18, verso.
(2) Ignes suscitat hesternos... et ad flammas anima perducit anili.
(3) Folio 19, verso.

aux champs, à son mari « que desià la faim presse, » et « là mangent gayement, » car ils ne connaissent ni ne redoutent les poisons en usage dans les rangs plus élevés du monde, ces poisons qui, comme dit le poète ancien, ont donné naissance à un art homicide (1). Ce frugal repas terminé, la femme *s'en reva au logis pas à pas*,

> Et laisse le mary qui, courbé, teste nue,
> Affublé seulement du ciel et de la nue,

poursuit la moisson commencée. Le jour est déjà tombé lorsque Colin rentre chez lui. Ni la nuit, ni l'orage qui se prépare et la rend plus sombre, ne le troublent :

> Car, sans se fouruoyer,
> Il iroit à yeux clos iusques à son foyer...

Il trouve Marion qui l'attend sur la porte. Après souper, le mari se couche,

> Elle, chiche du temps, met au flanc sa quenouille,
> Et, remouillant ses doigts, achève son fuseau.

Nous voilà bien dans de vraies campagnes, parmi de vrais paysans, non moins vrais que ceux dont Labruyère a tracé un si triste portrait. Ceux de Pibrac sont aussi « brûlés du soleil, attachés à la terre, ils la fouillent et la remuent avec une opiniâtreté invincible (2). » Mais ce ne sont plus seulement « des animaux farouches qui « se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines;... » ils ont aussi leurs jours de repos et de plaisirs. Le poète peint ainsi toutes les joies et tous les labeurs de l'humble maison où il nous transporte, et notamment une fête de famille à laquelle Colin

(1) Nunc dant aliis (venenum) *solertius* ipsi. Lucr., V, 1009.
(2) *Caractères*, ch. XI, de l'Homme.

et Marion ont convié leurs amis. Tout en en faisant les préparatifs, Colin n'oublie pas, — encore un trait caractéristique du temps et du pays, —

> Qu'il ne fault là passer, quelque affaire qui presse,
> Le matin d'vn tel iour sans auoir ouy la messe.

Vite donc, il bride cheval ou jument, faisant servir son *paletoc* de housse, et, sa femme en croupe, il va à l'église. Au retour, il trouve ses amis déjà arrivés; il s'excuse naïvement :

> Il me desplaist par trop vous auoir fait attendre :
> Nostre curé est long, il s'en fault à luy prendre;
> Ioint qu'il a bien voulu ce iourd'hui faire voir,
> Que s'il vouloit prescher, il en a le sçauoir.

Et il ajoute quelques propos égrillards, qui sentent bien leur vieille gaieté gauloise.

Ici commence la deuxième partie du poème : les conversations de ces bonnes gens. Michau, l'avisé, l'avocat du village, « l'oracle vrai de toute la contrée, » mêle quelques soupirs aux joyeuses causeries des convives; naturellement, les événements publics font le sujet de ses préoccupations. Il s'alarme surtout de ces guerres sans fin, dont le paysan souffrait plus que personne, et qui ne cessaient d'attirer sur la France l'abominable fléau des armées étrangères. Nous avons dit ailleurs (1) combien étaient redoutés et détestés ces soldats de toutes nations, combattant pour tous les partis soi-disant français, et à l'envi ravageant et dévorant la pauvre nation française.

> Ne verrons-nous iamais ce pays en repos?
> Mes amis, ce dit-il, hélas! qu'est deuenue

(1) *Les Républicains sous Henri III*, p. 22-23. Paris, 1866, A. Durand.

De nos premiers ayeux la prudence cognuë?
Faut-il que nous soyons à tous coups en danger
De voir nos champs couuerts du soldat étranger?
Douze ans y a et plus que, par nostre folie,
Nous sommes le iouet d'Espagne et d'Italie,
Et le butin certain du restre empistolé,
Qui non encores saoul du bien qu'il a volé,
A peine en sa maison ses chariots descharge,
Qu'il s'appreste à venir faire nouvelle charge.
Va, Colin, prouigner tes vignes maintenant,
Pour, malgré toy, seruir d'enyurer l'Alemand, etc.

Ce cri douloureux, c'est celui du pauvre Mélibée, à qui l'on a ravi son cher petit héritage pour le donner en proie à un soudard étranger. *Insere nunc, Melibœe, pyros*, etc.

A ces tristes paroles, la gaieté s'en va; Michau, qui s'en aperçoit, demande pardon à la compagnie :

Laissons ces hauts deuis aux rois et empereurs,
Et parlons entre nous comme bons laboureurs.

La conversation prend alors un tour nouveau. Michau, le savant, esprit un peu étroit pourtant, parle des nouvelles cultures que, naturellement, il désapprouve.

Les pays sont douez de grâces différentes.

C'est donc en vain qu'on prétend acclimater des plantes étrangères, il faut suivre les anciens errements et se contenter de l'expérience acquise.

Les hommes de ce temps, ie dis entre nous vieux,
(Ie pardonne aux garçons) sommes trop curieux
De toutes nouueautez. . . . . .
Tout est receu pour bon qui vient des estrangers.

Cette haine de l'étranger se comprend à cette époque;

on avait trop peu à se louer de son immixtion dans les affaires de France; on en souffrait de mille manières :

> Ains sommes empirez de tous points, ce me semble,
> Depuis que nous meslons nos affaires ensemble.

Cependant Michau, d'une façon bien invraisemblable pour un paysan, abuse dans ses discours de l'érudition si fort à la mode du temps. Il ne cherchait rien moins qu'à expliquer comment l'homme, en voulant changer les lois de la nature, c'est-à-dire les lois de Dieu, s'attirait toutes sortes de maux, et il faisait cette démonstration à grands renforts de souvenirs historiques. Colin, plus simple, l'interrompt : « Pardonne-moi, Michau; ce langage

> Et les mots que tu dis ne sont à nostre vsage.
> Ie croy qu'il te souuient de quelque vieil rébus,
> Quand tu nommes ton Ourse et Téthys et Phœbus, etc.

Michau, c'est-à-dire Pibrac, qui est en avance sur son siècle, prédit le jour où paysans et bourgeois pourront comprendre également ces grandes questions : la politique et la science ne seront plus l'apanage de quelques classes privilégiées; ces affaires de tout le monde, tout le monde s'y intéressera. Peut-être même de cet entretien, dit-il, sortira un livre qui ne sera « seulement récité »

> *En cassines* (1) *et bourgs*, ains en mainte cité,
> Où les hommes sçauants auront plaisir de lire
> Ces mots, non au parler, ains propres à l'escrire.

Ainsi voilà bien marquée la pensée de ce rare et généreux esprit, de rendre la science populaire; c'est dans la même intention qu'il publiera bientôt ses *Quatrains moraux*.

(1) Chaumières.

Après cette digression, la conversation reprend sa vive allure; Michau, grâce à son beau langage, à ses connaissances variées, garde presque toujours la parole,

> Quelquefois se haulsant sur la pointe des nues,
> Et quelquefois rampant sous les herbes menues.

Le poème finit brusquement par une exclamation imitée de Virgile, et qui est un hommage enthousiaste à la philosophie. Je me proposais, ajoute l'auteur, de « poursuivre les biens du labourage, »

> Mais la mort de mon fils m'en oste le courage
> Et trouble tellement de douleur mon esprit
> Que i'en laisse imparfait pour iamais cest escrit.

Ainsi restèrent à l'état d'ébauche et de fragment ces Géorgiques françaises, probablement le premier essai en ce genre qui ait été fait depuis la Renaissance. Dans les siècles suivants, les circonstances devinrent de moins en moins favorables à l'accomplissement d'une pareille œuvre. Quelques mois plus tard, Ronsard abandonnait également, après le quatrième livre, son poème de la *Franciade*, dont il avait espéré faire une épopée nationale, l'Enéide de la France; la mort du roi Charles IX lui avait « vaincu le courage (1). »

Nous avons donné une analyse détaillée de ce petit poème parce qu'il est peu connu et qu'il nous paraît un monument assez intéressant de notre vieille littérature. Comme poésie champêtre, il est bien supérieur par la

(1) Si le roy Charles eust vescu,
l'eusse acheué ce long ouurage;
Si tost que la mort l'eut veincu,
Sa mort me veinquit le courage.

(Les Œuvres de P. de Ronsard, t. II, Paris, Gabr. Buon, 1587, in-12.

franchise du ton et le naturel des tableaux aux Idylles de Ronsard. Il donnait presque partout la note vraie, trop abandonnée depuis dans les pastorales de convention, copies plus ou moins maniérées des Bucoliques de Virgile. N'oublions pas d'ailleurs la rivalité politique de Pibrac et de Ronsard, rivalité jalouse, difficile à comprendre pour nous, mais admise par les contemporains, et d'abord assez vive pour brouiller ces deux écrivains qui furent bientôt unis par une estime et une amitié mutuelles (1). Quelles qu'aient été les prétentions de Pibrac et l'opinion de son siècle, avouons que ce n'est pas comme poète qu'il se recommande à la postérité. Ce qui a fait son vrai mérite et sa gloire durable, c'est d'avoir donné, sous une forme facile à retenir, d'excellents préceptes de morale. Quoi qu'on puisse faire jamais pour remettre son nom en lumière, son plus beau titre sera toujours ce code de morale stoïque qu'on appelle ses *Quatrains* (2).

L'opuscule de Pibrac, quand il fut publié pour la première fois en 1574, ne comptait que « CINQUANTE QUATRAINS *contenant préceptes et enseignements vtiles pour la vie de l'homme*, composez à l'imitation de Phocylide,

(1) De Thou, *Mémoires*, liv. II.

(2) Un savant et ingénieux interprète du génie hellénique, M. Egger, dans ses leçons de la Sorbonne, saisit de toutes manières et rapproche avec autant d'art que de savoir une foule de détails appartenant à toutes les littératures, et pouvant soit éclairer les origines des lettres grecques, soit montrer l'influence du merveilleux esprit dont elles furent la plus brillante manifestation. C'est ainsi que, dans un excellent mémoire *sur les poètes gnomiques*, il a consacré quelques lignes très substantielles et très intéressantes aux auteurs modernes de distiques et de quatrains moraux, et à Pibrac en particulier. « On les réimprimait, dit-il entre autres choses, on les réimprimait encore chez nous au milieu du XVIII^e^ siècle. Voltaire n'en parle pas sans respect; il ne leur reproche que d'avoir un peu vieilli, etc. »

Mémoires de littérature ancienne, p. 209-211. — Paris, Aug. Durand, 1862, in-8°.

Epicharme et autres poètes grecs. » L'auteur, à mesure qu'il recevait lui-même les leçons de l'expérience, en ajouta successivement plusieurs autres, et, dans la dernière édition donnée de son vivant, l'ouvrage comprenait cent vingt-six quatrains, c'est-à-dire un peu plus de cinq cents vers de dix syllabes. Le livre n'est pas gros, et pourtant, c'est bien, ainsi que le dit Molière, « un ouvrage de valeur, » de grande valeur, bien plus que celui du conseiller Mathieu, qui de bonne heure fut imprimé à la suite, dans le même volume. Il y a grand profit à en retirer, surtout si, selon la recommandation du poète, on le lit « comme il faut. » Du poète, avons-nous dit, car il nous semble impossible qu'il n'ait voulu faire qu'un « éloge ironique » des livres dont Gorgibus conseille la lecture à sa fille. Molière, sans doute, comme le dit le critique très ingénieux auquel appartient l'opinion que nous combattons (1), Molière est « un grand rieur; » mais encore sait-il bien de quoi il faut rire. Le « bourgeois de Paris, » qui préfère les *Quatrains* de Pibrac et les « doctes » *tablettes* du conseiller Mathieu aux fadaises de la *Clélie*, aux « quolibets d'amour » des romans à la mode, exprime une opinion où nous aimons à reconnaître et un ami de Boileau, et l'auteur du *Misanthrope* et des *Précieuses ridicules*. Nous trouverions Molière bien malheureux s'il avait voulu tourner en ridicule ces simples et dignes codes de morale : nous ne croyons pas même qu'en général l'épithète de *rieur* lui convienne.

Mais revenons aux *Quatrains moraux* de Pibrac.

L'auteur, avec une austérité qui ne se retrouvera plus tard que dans les illustres solitaires de Port-Royal, pro-

(1) M. Caboche, *Mémoires de Marguerite de Valois.*

teste d'abord qu'il n'a pas cherché l'élégance du style, qu'il a voulu être utile et non agréable. Puis, pour nettement marquer son objet et son but, il inscrit au frontispice de son œuvre cette devise :

Un Dieu, une foi,
Un roi, une loi.

Malgré le caractère absolu de cette maxime, il ne faut pas croire que Pibrac soit un esprit étroit, intolérant. Formé à l'école des anciens sages, de Platon, de Zénon, de Sénèque dont il faisait sa lecture favorite, il a appris d'eux à fuir la violence : leurs excellentes leçons lui en avaient montré l'injustice et la folie ; le sort qu'elle leur fit, au nom des tyrans, peuples ou rois, lui en inspira l'horreur. Ami du vertueux chancelier L'Hospital, il ne songea qu'à marcher sur ses traces ; chrétien fervent, il trouvait dans l'évangile la consécration des meilleurs préceptes de ces anciens qu'il aimait et vénérait avec son siècle tout entier. De là, de ces sources diverses et pures découlent pour Pibrac des idées grandes, généreuses, nulle chimère; la charité universelle, l'amour de l'humanité, mais sans préjudice des devoirs plus stricts envers la famille et la patrie :

Tout l'vnivers n'est qu'vne cité ronde ;
Chascun a droict de s'en dire bourgeois ;
Le Scythe et More autant que le Grégeois,
Le plus petit que le plus grand du monde (VI).

Cette égalité de tous les hommes devant la nature, ce titre qui leur est commun de concitoyens du monde, implique la condamnation de l'esclavage, et voilà nos philosophes soi-disant *humanitaires* devancés par un humble moraliste du XVI^e^ siècle.

Pibrac, dès sa première maxime, a indiqué à l'homme ce qu'il doit à Dieu, l'adoration, la prière, mieux encore, la pratique du bien, l'accomplissement du devoir : « Sois juste et droit... » C'est la méthode théologique ; est-ce à dire encore qu'ici il renie les leçons de ses vieux maîtres ? Nullement; car, après avoir donné tout d'abord à l'âme cette indispensable provision de voyage qui, à la rigueur, lui pourrait tenir lieu de tout, il se hâte de poser le principe philosophique de la connaissance de Dieu par l'homme, par la raison et la conscience :

Il ne sçauroit iamais mieux le cognoistre
Que dedans soy, ou comme en vn miroir,
La terre il peut et le ciel mesme voir,
Car tout le monde est compris en son estre (IX).

Qui a de soy parfaicte cognoissance,
N'ignore rien de ce qu'il faut sçauoir ;
Mais le moyen asseuré de l'auoir,
Est se mirer dedans la sapience (X).

Se mirer dans la sagesse, qu'est-ce à dire ? Et le philosophe ne fait-il pas ici une pétition de principe ? Non ; se mirer dans la sagesse, c'est savoir lire dans ce livre si instructif de la nature humaine, c'est se mettre dans la pure lumière de manière à ne pas prendre l'ombre pour la réalité. Se connaître, connaître l'homme, c'est donc bien le principe de toute science, de toute philosophie ; mais encore, qu'est-ce que l'homme ?

Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme,
C'est la prison où il est enserré,
C'est le tombeau où il est enterré,
Le lict branslant où il dort vn court somme (XI).

Sans doute, ces idées ne sont pas originales; elles

n'appartiennent pas plus à Pibrac qu'aux philosophes de son temps, les figures même dont il les revêt, la prison terrestre, les liens du corps, Platon, Cicéron, Virgile nous les ont rendues familières; le corps qui est un tombeau σῶμα σῆμα, comme disait Platon, par un jeu de mots que le poète français n'a pas pu s'approprier, tout cela est antique; mais ce qu'il y avait de neuf dans le livre de Pibrac, c'était le fait de répandre dans la foule, sous une forme accessible à tous, ces grandes idées.

Pour l'homme, le premier fruit de cette connaissance de lui-même sera la révélation très claire de son origine : il est « une plante divine, » dit élégamment le poète, qui doit *fleurir aux cieux :* il apprendra par là quels sont ses vrais biens, les biens conformes à sa nature, la vertu, et il ne pourra la connaître sans l'aimer.

> Qui te pourrait, vertu, voir toute nuë,
> Oh ! qu'ardemment de toi seroit espris,
> Puisqu'en tout temps les plus rares esprits
> T'ont fait l'amour au trauers d'une nuë (XXVII).

Quiconque aura pour la vertu cette généreuse passion, marchera dans sa voie, si rude qu'elle puisse estre, « aimant l'honneur plus que la vie, » et se tenant « loing des plaisirs infames. » Le plaisir, en effet, est trop souvent le poison de l'honneur, dit le poète, qui consiste au devoir

> Que rendre on doict, selon l'humain pouuoir,
> A Dieu, au roi, aux lois, à la patrie.

Le devoir envers la patrie ! la voilà pourtant marquée d'un trait précis, proclamée et présentée comme une part de l'honneur, cette sainte loi qui devait encore si longtemps rester dans l'ombre, méconnue même des plus

hautes âmes, les Condé, les Turenne! Mais la semence jetée par Pibrac et les autres grands moralistes ses contemporains, pour avoir tardé à lever, n'était point étouffée, on le vit bien deux siècles après; quand les excès et les débauches du pouvoir absolu en eurent amené la chute effroyable, elle se montra soudain, l'impérissable semence, secouant le sol, et la vieille terre nationale se couvrit d'une moisson de vrais héros.

Avec l'idée de la patrie et de ses devoirs envers elle, l'homme doit aux leçons de la vertu la notion de la véritable liberté, de cette liberté qui, comme dit Horace, « oppose aux caprices de l'insolente Fortune un front haut, un cœur fort. » Et la Fortune, le même Horace peut vous l'apprendre, « c'est une foule ameutée qui ordonne des crimes, c'est un tyran qui menace, c'est l'orage qui gronde, etc., Pibrac s'inspira de ces idées. Mais qu'importent les dehors terribles sous lesquels se montre l'impérieuse déesse?

> Le sage est libre enferré de cent chaisnes,
> Il est seul libre et jamais estranger;
> Seul asseuré au milieu du danger,
> Et le vray roy des fortunes humaines (LIX).

« Il connaît seul ce qu'il a mérité... » Toute l'apologie de Socrate est dans ce mot si simple et si énergique, toute la force et la juste fierté du philosophe.

Avec de pareilles règles de conduite, il est impossible de s'égarer dans la vie; car la vertu est une et sa voie est droite. Point de tergiversations, point de lâches accommodements : le droit et le devoir, tout est dans ces deux mots, que dis-je? dans ce seul mot : le juste. A-t-on fait une promesse, il la faut tenir, et même à ses ennemis. Alors qu'on la faisait, n'était-on pas libre? Malheur à

qui s'engage au hasard, la faute est dans le choix, Dieu est irresponsable : αἰτία ἑλομένου· θεὸς ἀναίτιος.

> Vouloir ne faut que chose que l'on puisse
> Et ne vouloir que cela que l'on doict.
> Mesurant l'vn et l'autre par le droict
> Sur l'éternel moule de la iustice.

Du même principe de l'engagement volontaire, du libre choix dérive l'obéissance à la loi :

> La loy sous qui l'Estat sa force a prise,
> Garde-la bien, pour grosse qu'elle soit.

Toujours la pure doctrine socratique, l'austère et touchant enseignement donné dans le *Criton*. On peut, en effet, toujours se soustraire à l'empire d'une loi qu'on croit mauvaise ; on peut essayer d'abord de démontrer qu'elle ne vaut rien, et ensuite, si l'on ne parvient pas, par la persuasion, à l'améliorer ou à la faire abolir, on est libre de quitter le pays où elle règne. Il en est qui veulent choisir dans la loi, l'arranger à leur convenance, et y prenant ce qui s'accorde avec leurs intérêts, se font une loi à eux. Prétention monstrueuse, subversive de tout ordre social : le caractère essentiel de la loi est d'être une et la même pour tous. Ce qu'on appelle privilége, *priva lex*, n'a de raison d'être que la condition nécessaire de services à rendre ou la récompense de services rendus : encore ces avantages, concédés au nom d'une loi commune, doivent-ils participer au caractère de cette loi. Ainsi, le roi tient de la loi ses prérogatives, ses droits de toutes sortes ; mais ce n'est pas à titre gratuit. Combien, s'il veut faire son devoir, paye-t-il cher ces avantages ! Devenir roi, ou, comme dit le poète, « affubler son chef du royal bandeau, c'est mourir à soy-même. »

Et il ajoute :

De jour, de nuict, faire la sentinelle,
Pour le salut d'autruy tousiours veiller,
Pour le public sans nul gré trauailler,
C'est en vn mot ce qu'empire j'appelle (CIII).

Voilà les pénibles et ingrats labeurs de la royauté, et, pour les accomplir, le philosophe lui refuse le pouvoir absolu, instrument terrible qui d'ordinaire prépare la ruine de la justice et le règne de la violence.

Ie hay ces mots de puissance absolue,
De plein pouuoir, de propre mouuement :
Aux saincts decrets ils ont premièrement,
Puis à nos loix la puissance tollue.

« Vray Dieu ! que ce quartrain me plaist ! s'écrie Est. Pasquier, avec d'autant plus d'enthousiasme que ce fut son rêve et celui de tous les grands légistes de son temps, d'en voir passer l'esprit dans la conduite des affaires publiques. Mais faut-il faire de ces maximes la loi indispensable de la royauté, et doit-on refuser obéissance au prince qui ne s'y soumet pas, au souverain lâche ou au maître cruel? En un mot, le poète philosophe admet-il le droit à l'insurrection? Ecoutez sa réponse :

Il t'est permis souhaiter vn bon prince,
Mais tel qu'il est, il le conuient porter,
Car il vaut mieux vn tyran supporter
Que de troubler la paix de la province (CXI).

Cette résignation peut sembler patiente à l'excès; mais au temps de Pibrac, une pareille maxime s'explique (1).

(1) Montaigne qui, comme nous allons le voir, cite textuellement le quatrain de Pibrac où il recommande le respect du gouvernement établi, semble s'être souvenu aussi de cette maxime quand il a écrit : « On peult

Quels avaient été pour la France les fruits de tant de guerres civiles, où nobles et bourgeois, protestants et catholiques avaient cherché à se faire justice par eux-mêmes? La plus effrayante misère, le désespoir. De plus, c'était une protestation contre la violence qui trouvait alors tant d'avocats, là même où elle aurait dû le moins en avoir, dans la chaire évangélique. Enfin, le philosophe attendait avec confiance la fin du despotisme qui s'use par lui-même et s'use vite, car il est un abus de la puissance, et l'abus de la force n'est que faiblesse.

Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est donc de respecter l'ordre établi. Le plus souvent, c'est chimère que de désirer pour son pays telles institutions qui réussissent ailleurs. Chaque forme de gouvernement a ses avantages, et les expériences, surtout en ce genre, coûtent toujours cher.

> Aime l'Estat tel que tu le vois estre,
> S'il est royal, aime la royauté,
> S'il est de peu ou bien communauté,
> Aime-le aussi quand Dieu t'y a faict naistre (CIX).

Montaigne, — on le comprend d'après son caractère, — approuve ce quatrain et le commente ainsi : « Je tiens que d'aller désirant le commandement de peu (l'oligarchie), en un estat populaire, ou en la monarchie une autre espèce de gouvernement, c'est vice et folie... Rien ne presse en estat que l'innovation; le changement donne une forme à l'injustice et à la tyrannie, etc. » Ici ce n'est pas un aveugle amour de la tranquillité qui parle, c'est l'expérience et le bon sens.

regretter les meilleurs temps, mais non pas fuyr aux présents; on peult désirer autres magistrats, mais il fault, ce nonobstant, obéir à ceulx-icy; et à l'aduenture, y a plus de recommendation d'obéir aux mauuais qu'aux bons. ». *Essais*, III, 9.

Tous ces préceptes, sincèrement pratiqués, feront une âme forte et calme; indifférente? non. L'indifférence est une sorte d'abdication, c'est une des formes de la faiblesse et de la lâcheté. Or la sagesse ne se conçoit pas sans l'action. L'homme de bien, selon Pibrac, sera donc courageux et bon. Quelque difficile que soit la vie sociale, il y prendra un rôle, non le plus aisé, mais le plus utile; toujours modeste, pour rester véritablement honnête, et il ne sera content de lui qu'autant qu'il n'aura pas été, en faisant son devoir, un trop indigne instrument de Dieu.

Ne va disant : ma main a faict cet œuure,
Ou ma vertu ce bel œuure a parfaict;
Mais dis ainsy : Dieu par moy l'œuure a faict,
Dieu est l'auteur du peu de bien que l'œuure (V).

Il sera charitable et toujours prêt à rendre service; car il pensera que le meilleur lien qui puisse unir les hommes est tout à la fois le plus fort et le plus doux, la bienveillance réciproque.

Las! que te sert tant d'or dedans ta bourse,
Au cabinet maint riche vestement,
Dans tes greniers tant d'orge et de froment,
Et de bon vin dans ta cave une source (LV),

Si cependant le pauvre, nud, frissonne
Deuant ton huys, et languissant de faim, etc. (XLVI).

D'ailleurs, la pratique de la charité n'est pas facultative, c'est un devoir.

Le voyageur qui hors du chemin erre,
Et esgaré se perd dedans le bois,
A droict chemin remettre tu le dois,
Et s'il est cheu, le releuer de terre (XXXII).

Tels sont les devoirs de l'homme ; telle est la conduite de celui qui seul mérite le nom de sage, de l'homme de bien. Marcher autrement dans la vie par faiblesse ou méchanceté, c'est être bien coupable ; mais il est un être plus méprisable encore, c'est l'hypocrite. Pibrac a deviné Tartufe ; en deux coups de crayon il en a esquissé le portrait :

Voy l'hypocrite auec sa triste mine,
Tu le prendrais pour l'aisné des Catons ;
Et cependant, toute nuist, à tastons,
Il court, il va pour tromper sa voisine.

Qu'importe donc que l'on paraisse vertueux ? Il faut l'être et préférer à l'opinion de l'aveugle vulgaire, « qui agit au hasard (1), » le témoignage de sa conscience.

Voilà la pure et saine doctrine que Pibrac a mise à la portée de tout le monde : c'est en quelque sorte la quintessence de la sagesse antique. Il n'y a pas un mot dans ces simples préceptes, qui ne vienne de ces grands sages, apôtres et pour la plupart martyrs de la vérité. On y sent surtout l'inspiration socratique, c'est-à-dire le stoïcisme dans ce qu'il y a de plus pur, de plus propre à la nature humaine, de plus universellement applicable. On a dit que la gloire du XVI^e^ siècle est d'avoir sécularisé l'enseignement de la morale ; cette gloire, que peuvent en effet revendiquer bon nombre d'écrivains de cette époque, revient surtout à Pibrac. Ses *quatrains*, traduits dans toutes les langues de l'Europe, et même en arabe, en turc et en persan, ont fait plus que de séculariser l'enseignement de la vertu, ils l'ont popularisé : ce tout petit livre a été véritablement le catéchisme philosophique de plusieurs générations.

(1) Ποιοῦσι δέ τοῦτο, ὅ, τι ἂν τύχωσιν (οἱ πολλοί). Platon, *Criton*, III.

Œuvre immense sous son mince volume : nourrir du pain de vie, du véritable aliment de l'âme, de l'idée de la justice des peuples innombrables ; œuvre sainte entre toutes. Mais quel fut l'ouvrier ? digne de sa tâche, et le modèle vivant de son œuvre ? Telle est la question qui se pose ici, comme pour tout moraliste, et pour Pibrac plus que tout autre. Si j'écoute les contemporains, la réponse est facile : Pibrac est un sage ; il a le droit d'enseigner la sagesse, « c'est un grand homme de bien, *vir honestissimus,* » dit un protestant zélé, Joseph Scaliger ; et Montaigne, qui ne ment guère, déplorant sa mort en même temps que celle du bon et savant Paul de Foix, s'écrie avec douleur : « Ce sont pertes importantes à nostre couronne. Ie ne sçay s'il reste à la France de quoy substituer une aultre couple pareille à ces deux gascons, en sincérité et en suffisance pour le conseil de nos roys ; c'estoient ames diuersement belles, et certes, selon le siècle, rares et belles, chascune en sa forme, mais qui les auoit logées en cet aage, si disconvenables et si proportionnées à nostre corruption et à nos tempêtes ? »

Comment donc concevoir que ce sage à *l'âme si belle,* que « cet esprit si gentil, » ainsi que l'appelle encore Montaigne, « les opinions si saines, les mœurs si douces, » ait pu faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, et être accusé d'avoir été l'amant d'une Messaline ? De ces deux faits, le premier est incontestable. Cette apologie, sous le titre de *Lettre à Helvidius*, a couru le monde ; elle existe telle que l'auteur l'a écrite, en fort beau latin, et dans une traduction qui est du temps (1). Pibrac, d'ailleurs,

(1) *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme*, à Meidelboug (*sic*), par Henrich Wolf, M.D.LXXVIII. Premier volume, p. 600 et suivantes.

n'a jamais désavoué cet acte de sa vie politique. Il n'en est pas de même de ses relations avec Marguerite de Valois, avec cette femme que le mépris public a de bonne heure désignée sous un sobriquet significatif. Pibrac, nous l'avons vu, nie et nie avec indignation qu'elles aient eu un autre caractère que celui du respect et du dévouement qu'un bon serviteur doit à ses maîtres.

Il nous reste à examiner l'apologie de l'affreux coup d'état que la postérité a condamné d'une voix unanime, et à voir s'il n'est pas possible, non de la justifier, mais de l'expliquer.

Constatons tout de suite combien il est difficile aux contemporains de connaître l'exacte vérité sur un fait dans lequel sont mêlés et intéressés des partis opposés, également habitués à la violence et à la ruse. Nous sommes à notre aise, nous, pour regarder dans ces grands événements historiques : ces cratères bouillonnants se sont depuis longtemps refroidis, et les situations les plus difficiles, les plus inquiétantes pour nos pères, nous arrêtent peu et nous troublent encore moins. A propos de la Réforme et des embarras si complexes qu'elle créait partout, nous avons bientôt fait de dire : « Il fallait laisser libres les protestants, » et du ton le plus dégagé, nous parlons du sanctuaire de la conscience et de ce seuil inviolable que ne doit franchir aucune loi écrite. Mais ce sont là les fruits de trois siècles d'expérience, de leçons de toutes sortes, amères déceptions, persécutions sans pitié, études ardentes et patientes ; mais, pour arriver à ce point, il nous a fallu le plus étonnant mouvement philosophique qui peut-être ait jamais emporté les esprits. Il en était bien autrement au XVI^e^ siècle. La tolérance religieuse était le rêve de quelques âmes d'élite, vraiment sages, décidées à éviter de leur mieux les er-

reurs et les crimes du passé. Les autres, et je parle des meilleurs, ne s'imaginaient la loi ou la justice qu'armée du glaive. Machiavel, qui fut un fidèle écho de son temps, et qui en constata, en résuma, en suivit les idées, plus qu'il ne les dirigea, dit expressément qu'un gouvernement qui veut vivre doit tuer ses ennemis; car la malignité ne se dompte pas par le temps, ne s'apaise pas par des bienfaits (1).

Trois solutions se présentèrent donc de bonne heure aux esprits tourmentés du terrible problème de la Réforme : massacrer les protestants, les bannir ou les tolérer dans les limites des lois générales de l'Etat. Le chancelier l'Hôpital avait adopté la dernière, celle qui a enfin et pour toujours prévalu. Mais combien il a fallu de temps pour condamner les autres ! La politique de Catherine de Médicis, après avoir essayé de la ruse et des accommodements, préféra la première, quand Philippe II et le duc d'Albe lui eurent démontré par leurs exemples qu'elle était praticable : Louis XIV, un siècle plus tard, défaisant l'œuvre de son illustre aïeul, employa sans pitié les moyens violents, recommandés par Machiavel et comdamnés par l'Hôpital, les confiscations, l'exil, les vexations de toutes sortes et jusqu'à la mort. Et certes, il n'avait pas les excuses qu'on pouvait invoquer au temps des Valois. Soyons justes en effet pour ces princes au moins aussi malheureux que coupables : ils pouvaient justement s'alarmer de la situation que leur faisait la Réforme. Ils étaient catholiques, la plus grande partie de la nation l'était comme eux, et

(1) *Discorsi sopra la prima deca* di T. Livio, lib. III, cap. 3. « Chi piglia una tirannide, et non ammazza Bruto, et chi fa uno stato libero, et non ammazza i figliuoli di Bruto, si mantiene poco tempo... La malignità non è doma da tempo, ne placata da alcun dono. »

l'était avec passion. Aux nouvelles doctrines religieuses se ralliait une minorité turbulente, intraitable, qui, non moins que le parti contraire, rendait inutiles les sages avis du chancelier et reduisait à l'impuissance la bonne volonté du jeune roi. On se tromperait lourdement si l'on ne voyait dans les protestants que des chrétiens patients, des victimes résignées, des martyrs comme ceux de la primitive Eglise. Ils étaient souvent aussi exigeants, aussi intolérants que les catholiques, et, de plus, avec leur organisation républicaine, ils menaçaient sérieusement l'ordre politique établi. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'ils ne provoquaient pas, ils n'étaient pas fâchés d'être provoqués, de trouver des occasions de courir aux armes et de rompre la paix. Paix précaire, douteuse : elle leur semblait insupportable ; ils espéraient que de la guerre sortirait pour eux un meilleur état. N'oublions pas que, dans leur parti aussi, il y avait des gens puissants, des grands seigneurs, en qui vivait encore l'esprit féodal, qui avaient intérêt à affaiblir de plus en plus la royauté (1). Les protestants, d'après un grand nombre de leurs actes, devaient paraître à un homme tel que Pibrac, à un sage, à un jurisconsulte, capables de tout feindre et de tout oser pour assurer le triomphe de leur cause ; il était bien difficile de faire la part du bon droit et celle de la passion, et celle du sordide intérêt. Un spectateur très intelligent, très calme des événements d'alors, et très bien placé pour les observer, Montaigne n'écrivait-il pas : « l'apperceois, en ces démembrements de la France où nous sommes tombez, chascun se trauailler à deffendre sa cause, mais *iusques aux meilleurs, auecques desguisement et mensonge* (2) ? »

(1) V. note *Etude sur le parti républicain au temps de Henri III.*
(2) *Essais*, liv. III, ch. 9.

S'il y avait dans le parti des huguenots, aussi bien que dans l'autre, des hommes infiniment respectables, les gens artificieux, intéressés, ardents à tout brouiller, n'y manquaient pas non plus. On tenait pour certain parmi les catholiques qu'à tort ou à raison ils cherchaient sans cesse à s'entendre, à s'unir, à se fortifier contre les autorités légitimes qui, fidèles aux anciennes croyances, étaient en même temps au-dessus d'eux et contre eux. Ils se trouvaient rassemblés en assez grand nombre à Paris, à l'occasion du mariage de Henri de Navarre, un de leurs chefs, avec la sœur du roi ; on prétendit qu'ils voulaient profiter de cette occasion et tenter un coup de main pour s'emparer du roi et du gouvernement. Nous le demandons à ceux qui ont vécu à une époque de commotions politiques : est-on jamais sûr d'avoir le dernier et le vrai mot des plus grands événements dont on est le témoin, de ceux même qui sont le plus en lumière ? Pibrac peut fort s'y être trompé et avoir interverti les rôles.

On a supposé qu'il avait voulu, par prudence et par intérêt, faire un acte public de foi catholique, après s'être compromis avec les protestants, au point qu'ils le regardèrent d'abord comme un des leurs, et ensuite comme un apostat (1). Tant il est difficile, en ces temps

(1) « Pendant la fureur des massacres, quelques catholiques et courtisans avaient retiré chez eux plusieurs de la religion, et d'autres qui, pour n'estre point papistes, estoyent en aussi grand danger que lesdicts de la religion : entr'autres Guy du Faur, dit de Pibrac, advocat du Roy en la cour de Parlement, remarqué pour s'estre formalizé pour la religion, à la fin du règne de Henri II, auec Anne du Bourg et autres, et depuis, pour auoir faict teste au président de Saint-André, et parlé fort hardiment contre iceluy en pleine audience, ne se sentit pas asseuré pendant ces dernières tempestes. Car combien qu'il eust quitté l'exercice de la religion et eust donné son âme à la royne-mère, de laquelle il estoit deuenu créature, si est-ce qu'il pouuoit auoir encore quelques ennemis couuerts au Parlement qui pouuoyent aposter quelques meurtriers et

de fureurs et de troubles, d'être simplement soi-même et de se tenir à égale distance de tous les excès ! Que Pibrac ait eu peur d'être enveloppé dans les proscriptions des réformés, sans partager leurs croyances, tout en leur accordant de très vives sympathies, cela se comprend, et, dans une pareille conduite, il n'y a rien qui puisse être taxé de lâcheté. Qu'il ait saisi l'occasion de faire preuve d'orthodoxie religieuse et de dévouement à la royauté, on peut le plaindre ; mais on n'a pas le droit de suspecter sa bonne foi, et de chercher à cet acte des motifs d'insatiable ambition (1).

Lorsque Catherine de Médicis, craignant pour la candidature de son fils Henri d'Anjou au trône de Pologne, demanda à Pibrac d'expliquer aux Polonais et à l'Europe indignée l'épouvantable carnage commandé ou du moins toléré et encouragé par elle et par le roi, l'éloquent magistrat, le sincère légiste, le vigoureux défenseur des libertés de l'Eglise gallicane était disposé à voir dans cette sanglante exécution une de ces cruelles nécessités que réclame le salut de l'Etat. De plus, les renseignements qu'on lui fournit, les témoignages qu'il recueillit, tout dut le confirmer dans une erreur qui cadrait si bien avec ses idées de complète unité nationale, avec cet

le faire passer auec les autres, comme des catholiques mesmes n'y auoyent pas esté espargnez. Pour cette cause, il se tint caché, voire mesme quitta son logis pour se retirer chez la dame de Nemours, où il fut quelque temps..... » *Mémoires de l'Estat de France*, etc., t. I, f. 448.

(1) Même ouvrage, *ibid.*, f. 448 et verso. « Pour faire telles excuses, Pibrac sembla homme propre, tant parce qu'il *seroit bien aise de se confirmer en la bonne grâce de la royne-mère et des siens*, que ce seroit aussi un moyen de l'aduancer. *Luy, qui est ambitieux jusqu'au bout*, voyant que, pour mettre la main à la plume, il supplantoit ses ennemis et acquéroit la faueur des grands, condescendit aisément et *receut les mémoires qui luy feurent baillez incontinent aprez les massacres*, avec les promesses d'estre aduancé en biens et honneurs. Pendant qu'il s'appreste et dresse son discours, etc. »

idéal politique sans cesse poursuivi par le Parlement de Paris bien plus que par les rois. Aussi le défenseur de cette triste cause cherche tout d'abord à décharger le plus qu'il peut le souverain, en rejetant la plus grande partie des massacres sur les fureurs de la populace. Avant d'attaquer les victimes, — rôle odieux, il le sent, — il proteste de son humanité bien connue, il rappelle les larmes qu'il a versées, l'horreur dont il « demeura comme pasmé, à l'aspect lamentable et calamiteux de ceste florissante ville » de Paris; il s'autorise de son intelligence des affaires et des moyens qu'il avait, grâce à sa charge (1), d'être bien renseigné, pour affirmer que cette affreuse exécution fut *en partie raisonnable et juste;* il atteste que le roi et le Parlement firent tout ce qui dépendait d'eux pour l'enfermer dans les bornes d'une légitime défense. Mais le peuple, qui a une sorte de culte religieux pour son souverain, le crut menacé, et l'on sait que la multitude une fois « effarouchée et soulevée» ne peut aisément être « rangée au train accoustumé de sa vie. » Pibrac adjure donc Stanislas Helvidius, le personnage fictif auquel il s'adresse et qui est censé en Pologne, d'attester publiquement, toutes les fois que s'en présentera l'occassion, cet attachement passionné de la France à ses rois.

Cet exorde insinuant et de tout point conforme aux règles de l'école, renferme toute la substance du discours. L'auteur remonte ensuite à la blessure de l'amiral ; il

(1) Il était alors avocat du roi en cour de Parlement. Il avait été pourvu de cette place en 1565, sur la recommandation expresse de L'Hospital. « On l'y vit pendant dix ans, dit Colletet, soutenir l'autorité du prince et des lois, parler courageusement du devoir des juges et des magistrats, corriger les abus des greffes et des procédures, distinguer les obligations de chaque officier de justice: ce qu'il faisait d'un langage puissant et fleuri, soutenu des plus beaux passages de l'antiquité. »

peint l'étonnement douloureux et la colère du roi à la nouvelle de ce « guet-apens. » Charles IX, accompagné de la reine-mère et de ses frères, va visiter Coligny « et le console fort humainement et doucement ; » il lui promet de faire rechercher et punir les coupables. Cette démarche n'apaise point les protestants ; ils accusent les personnes les plus proches du roi ; ils demandent à grands cris vengeance. Coligny n'est pas moins exaspéré : il laisse voir clairement que le jour des représailles n'est pas loin. Bientôt trois personnes de la religion réformée arrivent successivement, qui dénoncent une conspiration ourdie par les protestants : leurs révélations, dictées par l'horreur que leur inspire le complot, s'accordent en tous points. Il n'y a donc pas à douter, l'État est en péril. Que faire ? Le jeune roi assemble son conseil, composé surtout de vieillards, « personnages de très grande expérience. » La reine-mère et les frères du roi y assistent. Le danger semble manifeste ; il faut aviser. Les sages du conseil opinent fortement pour les mesures promptes et rigoureuses ; les princes, Catherine même, le roi surtout veulent suivre les voies ordinaires de la justice, et c'est à grand'peine qu'on arrache à Charles IX l'ordre qu'il retire jusqu'à trois fois, de procéder violemment à l'exécution des coupables. Le nombre en devait être fort restreint ; il était expressément enjoint de ne frapper que ceux dont le nom figurait sur une liste écrite sous les yeux du roi et de son conseil. Le peuple ne devait nullement être mêlé à cette affaire. C'est par hasard qu'une exécution sommaire, un acte rigoureux, mais nécessaire, de la justice royale prit le caractère d'un tumulte populaire, avec tous ses excès, avec toutes ses aveugles fureurs. Le Roi, au lieu d'ordonner les massacres à Paris et dans les provinces, fit

tout son possible pour les prévenir ou les arrêter. Pibrac insiste avec force sur cette considération, dans l'intention évidente d'éloigner du trône la haine et le mépris.

L'apologiste du roi et des princes ne dit pas un mot des Guises : il s'applique à écarter le chef de préméditation et à établir le cas de légitime défense ; voilà tout son discours. Il fait surtout le procès, le procès en règle à l'amiral, et l'on souffre de le voir s'acharner si longtemps sur cette noble victime. Quelque adresse qu'il mette d'ailleurs dans son plaidoyer, il n'est pas difficile d'en reconnaître, à première vue, les côtés faibles. Dans deux réponses entre autres qui furent faites à la *Lettre à Helvidius*, l'une par le catholique P. Burin, l'autre probablement par Joachim Camerarius sous le pseudonyme de Stanislas Helvidius (1), on relève vigoureusement les oublis, les erreurs et les contradictions du défenseur de Charles IX et des princes. D'abord, les protestants se trouvaient à Paris en petit nombre par rapport aux catholiques (pas un contre six mille). Ils y étaient venus « aux noces royales avec le velours, non pas à l'effusion du sang auec appareil d'armes. » « Ils s'estoyent, sous la foy du Roy, commis et exposez à la gueule de leurs en-

(1) Elles se trouvent dans le même volume des *Mémoires sur l'Estat de France*, etc., que nous avons cité plusieurs fois, p. 621 et 636. De Thou, t. VI, p. 454, donne Joach. Camérarius père pour l'auteur de la réponse faite à Pibrac sous le nom même du personnage fictif, Helvidius, à qui il était censé avoir adressé sa *Lettre*. Le savant Camérarius de Bamberg était protestant. Sa réponse est datée de Villefranche (?), 13 avril 1573. Voici ce qu'en dit le rédacteur des *Mémoires de l'Estat de France*, etc., f. 635, verso : « Pendant que Burin respondoit en France à Pibrac, vn homme docte, sous le nom de Stanislaus Elvidius, escrivit en latin vne autre response, en laquelle il espluche soigneusement l'épistre de Pibrac. On estimait communément que c'estoit vn personnage aleman, maintenant décédé (Camerarius mourut en 1574), assez proche de Pologne... Autres disent que ce fut vn François réfugié en Allemagne ou en Suisse, et nommoit-on diuers autheurs. »

nemis. » L'apologiste avoue que Coligny fut blessé dans un guet-à-pens : quelle recherche a-t-on faite des auteurs de ce crime ? Le complot a été révélé par trois délateurs. Que ne les nomme-t-on ? Que ne les a-t-on confrontés avec les accusés ? Puisqu'on a différé jusqu'au lendemain l'exécution en masse et sans jugement des prétendus conspirateurs, le péril n'était donc pas si pressant ? Que ne les a-t-on fait arrêter pendant la nuit, pour instruire ensuite leur procès selon les formes ordinaires de la justice ?

Nous n'insistons pas davantage sur ces réponses parfois éloquentes, mais trop faciles, à l'apologie du massacre. Elles n'omettent aucune considération importante, et de tout l'appareil d'arguments disposé par Pibrac avec tant d'habileté, elles ne laissent subsister que la raison d'Etat, *salus populi*, qu'il avait invoquée lui-même, en cherchant un exemple dans le décret du Sénat romain, rendu sur la proposition de Cicéron et autorisant le consul à procéder sans jugement à l'exécution capitale des complices de Catilina. Encore les situations n'étaient-elles pas identiques : à Rome, il y avait eu des débats publics en plein Sénat, et le complot avait été mis en lumière par le consul et avoué par son principal auteur.

Voilà quel fut au vrai cet épisode de la vie de Pibrac, dont on n'a guère fait moins de bruit que de ses relations avec Marguerite de Valois. Certes, aux yeux de l'homme de bien, du philosophe, il vaudrait bien mieux que le grave magistrat eut pris une toute autre part à l'un des faits les plus abominables de notre histoire religieuse et politique ; mais, nous le répétons, pour bien juger la conduite des hommes dans des temps si troublés, il faut, autant que possible, se mettre à leur place ; il faut, par

une étude attentive et impartiale, rechercher le point de vue duquel ils ont dû considérer les personnes et les événements. Aujourd'hui, lorsque, avec notre esprit de tolérance religieuse, nous examinons ces grandes tragédies, nous sommes pris d'une pitié profonde, d'une vive sympathie pour les victimes d'une politique sans cœur; nous en admirons avec franchise et en connaissance de cause quelques-unes, particulièrement l'héroïque et touchante figure de Coligny. Mais, pour le plus grand nombre des catholiques contemporains, l'amiral était bien tel que le représente Pibrac, un chef de rebelles. Il avait traité la France en pays ennemi; il y avait appelé plusieurs fois l'étranger; il s'était, lui et les siens, principalement acharné sur ce que les peuples respectent le plus, sur les autels et les tombeaux. Il était comme un second roi en France, avec son gouvernement organisé, ses armées, ses finances, etc. (1). Voilà ce qui devait frapper mille bons esprits très droits, très calmes, nullement sanguinaires. Voilà aussi les arguments que développe surtout l'apologiste officiel du grand massacre.

Apologiste officiel, ai-je dit; c'est bien le mot; j'aurais pu dire avocat. Pibrac en joue ici pleinement le rôle, mais avec honnêteté, je crois : car je demande seulement pour son honneur qu'on ne doute pas de sa bonne foi. Mais, dira-t-on, pourquoi se charger d'une cause odieuse? Dans les idées du temps, elle l'était moins qu'aujourd'hui. Certes, à Dieu ne plaise que je me fasse le défenseur de la raison d'Etat. A la politique sans pitié d'un Machiavel ou d'un Philippe II, je préfère celle du peuple, qui, avec son grand cœur, se met toujours du côté des victimes

(1) V. la *Lettre à Helvidius* et les réponses. Les contradicteurs de Pibrac n'ont guère combattu ces dernières assertions.

contre les bourreaux, lors même qu'on lui démontre que les victimes étaient coupables et pouvaient conduire la nation à sa perte. Jamais la conscience publique, l'âme de tout le monde, cette âme vraiment sainte, vraiment incorruptible, ne pardonnera à Sénèque l'apologie de Néron, meurtrier de sa mère, quelque danger que fît courir à l'empire l'ambition d'Agrippine ; jamais non plus, je le crains bien, on ne parviendra à laver complétement la mémoire du moraliste Pibrac de la tache qu'y a imprimée la *Lettre à Helvidius*. J'ai voulu seulement plaider en faveur de l'auteur des *Quatrains*, de ces nobles sentences morales que nous avons tant admirées, les circonstances atténuantes : la lassitude du désordre, l'horreur des troubles civils, une sorte d'irritation contre ceux qui sans cesse les renouvelaient ; les préjugés d'éducation et d'état; une forme du patriotisme, dont nous n'avons pas le droit de nous moquer, qui confondait dans un même sentiment la nation et la royauté. Il pensa si bien avoir fait son devoir qu'il se retira, la conscience tranquille, dans son pays natal, où, tout occupé de ses champs et de ses jardins, il employa ses « honnestes loisirs » à chanter les soins du labourage et le bonheur de la vie champêtre. Ce n'est pas là, croyons-nous, la marque d'une âme dévorée d'ambition, et tourmentée par le remords d'avoir fait, pour la contenter, un acte de servile complaisance. Pibrac fit œuvre de légiste convaincu, et il crut rendre service à l'Etat. Outre que la royauté lui sembla sans doute être dans son droit, et, pour ainsi dire, avoir agi dans le cas de légitime défense, il se dit assurément aussi qu'il y avait là un grand intérêt à garder, le prestige de la couronne. Le troisième jour des massacres, le roi était allé de sa personne au Parlement, expliquer par les mêmes raisons ces san-

glantes mesures. Pouvait-on abandonner la royauté à elle-même en ces circonstances critiques ? Pibrac pensa qu'il fallait la soutenir, la sauver. C'est là en effet la pensée dominante de presque tous les jurisconsultes de ce siècle : consolider l'édifice, améliorer ce qui existe, et peu à peu, d'une main ferme mais délicate, « si quelque pièce se desmanche, dit Montaigne, l'estayer. » « Car, ajoute-t-il, d'entreprendre à refondre vne si grande masse et à changer les fondements d'vn si grand bastiment, c'est à faire à ceulx qui pour descrasser effacent, qui veulent amender les défaults des particuliers par vne confusion vniuerselle et guarir les maladies par la mort (1). »

Pibrac a donc fait, selon nous, œuvre de juriste, œuvre malheureuse, mais consciencieuse, patriotique à sa manière, quoique infiniment regrettable. Pour la juger avec quelque indulgence, que l'on compare la *Lettre à Helvidius* avec d'autres apologies du même fait écrites à la même époque, et, par exemple avec le XXIII^e^ discours d'Ant. Muret, prononcé le 23 décembre 1572, à Rome, devant le pape, par ce français, prêtre, jurisconsulte lui aussi, et citoyen romain. C'est un éloge enthousiaste de la Saint-Barthélemy, c'est un chant de triomphe, un furieux dithyrambe. On ne peut encore aujourd'hui lire sans frissonner ces belles périodes latines, harmonieuses, cadencées et qui semblent écrites avec du sang, ces exclamations d'une joie d'autant plus odieuse que l'expression en est plus élégante et polie. Le rhéteur va jusqu'à jouer avec ces cadavres que les fleuves *portaient aux mers épouvantées.* (Volt., *Henriade*) :

(1) *Essais*, III, ch. 9.

« O nuit mémorable, s'écrie-t-il, et qui, dans l'histoire, doit être marquée d'un signe d'honneur! par la mort de *quelques* séditieux (1), elle a délivré d'un péril imminent le roi près d'être égorgé, et le royaume, de guerres civiles sans cesse renaissantes. En cette nuit, les étoiles ont brillé, je pense, d'une plus vive lumière; la Seine a dû grossir ses ondes pour charrier plus vite ces cadavres impurs et en rejeter dans l'Océan l'immonde fardeau. O femme heureuse entre toutes, Catherine, la noble mère du roi, qui, après avoir, durant tant d'années, avec une prudence admirable et une égale sollicitude, conservé le royaume à son fils et son fils au royaume, a vu enfin, libre de soucis, son fils affermi sur le trône!... O princes heureux, les frères du roi! etc.

« O jour enfin, jour plein de joie et d'allégresse, où, quand te fut apportée cette grande nouvelle, bienheureux père, voulant rendre grâces à Dieu immortel, et à saint Louis, dont cet événement fortuné avait précédé la fête, tu allas à pied prendre part aux prières publiques que tu avais ordonnées! Quelle plus désirable nouvelle pouvait t'être apportée! Que pouvions-nous souhaiter de plus heureux pour inaugurer ton pontificat, que de voir, dès les premiers mois, se dissiper, comme au soleil levant, ces affreuses ténèbres, etc. (2)!... »

Arrêtons-nous là, en demandant qu'on nous permette de rappeler les larmes de Pibrac, le sentiment d'horreur qu'il éprouva à la vue de Paris ensanglanté, et surtout son vœu patriotique pour que Dieu donne au roi « la force et le pouvoir

De ranger par douceur ses sujets au devoir. »

(1) *Paucorum seditiosorum* interitu.

(2) M. Ant. Mureti Presbyteri, J. C. et Civis Romani Orationes XXV. Parisiis, 1578, in-16.

En étudiant avec un soin minutieux la vie et les œuvres de Pibrac, on reconnaît qu'il n'y a rien à changer aux jugements qu'en ont portés les plus sévères de ses contemporains. Est. Pasquier, dans une lettre à Ant. Loysel (1), l'appelle « une des lumières » de son siècle. Guillaume du Vair, qui l'avait beaucoup connu et qui mieux que personne était à même de l'apprécier, lui rend ce glorieux témoignage : « Comme ie vins au Palais, le plus estimé estoit M. de Pibrac, lors aduocat du Roy, lequel en sortit aussitost pour aller en Pologne. De façon que ie ne vis point ces grandes et célèbres actions qui luy ont acquis tant de réputation. Ie l'ay depuis veu en public et en particulier, en beaucoup d'affaires : i'ay soigneusement leu tout ce que i'ay peu recouurer de luy. Certes, ce grand esprit, bien nourri ès bonnes lettres, plein de iugement aux affaires, doué d'une grande grâce naturelle, et qui s'estoit fort estudié en cest art (l'éloquence), m'a toujours semblé celuy à qui estoit deu le premier rang d'honneur en nostre siècle... » « L'épistre adressée à Helvidius est merveilleusement belle et artificieuse; mais elle a esté escrite en latin. Son Apologie, qui n'a point esté publiée (2), et a passé par peu de

(1) Liv. VII, lettre 12, sur l'abus des citations. — G. Du Vair lui reproche le même excès au sujet des deux *actions* de lui, les seules qu'il ait vues imprimées. « Elles sont escrites, dit-il, en vn langage *si entrelacé de diuers passages et diuerses allégations*; elles sont dauantage si plates pour les mouuements et sentences, que si ce n'estoit que ie luy ay veu regretter qu'elles feussent en lumière, elles me diminueroyent l'opinion que l'ay de son mérite. » *De l'Eloge franç.*, etc. Œuvres, édit. de Genève, in-8°, M.DC.XXI, p. 335-336.

(2) Nous n'avons, comme je l'ai déjà dit, que la lettre par laquelle il répondit presque immédiatement aux accusations de la reine. Cette lettre, publiée d'abord dans le *Recueil de plusieurs pièces des sieurs de Pibrac, d'Espeisser et de Bellièvres*, Paris, 1635, in-8°, a été insérée plus tard dans le tome II des *Mémoires* de d'Artigny, Paris, de Bure, 1749, in-12. Enfin, M. Caboche en a donné des fragments dans son édition des *Mémoires de Marguerite de Valois*, Paris, Charpentier, 1860.

mains, est à mon gré fort pure et élabourée, et la iugerois volontiers parfaite au style dont elle a esté escrite, car pour moy ie n'ay iamais rien veu de mieux. Toutes fois cela me demeure tousiours à redire en luy qu'il n'estoit pas capable d'une haute et pleine éloquence, sa douce et gracieuse humeur ne pouuoit conceuoir des passions fortes et courageuses et telles qu'il les faut pour animer vne parfaite oraison (1). »

Cette page de du Vair dit tout sur Pibrac considéré comme orateur et comme écrivain : l'opinion qu'elle exprime sur ses discours n'est pas moins juste si on l'applique à ses *Quatrains moraux* et aux *Plaisirs de la Vie rustique*.

Un des plus vaillants adversaires que suscita à Pibrac son apologie de la Saint-Barthélemy, le catholique Pierre Burin, lui reproche « d'estre des *Politiques*, disans que, leur corps estant à la messe de leur gré et volonté, néantmoins leur âme est ailleurs ; se dispensans de dire au plus loin de leur pensée tout ce qui sert à leur aduancement, desirans à ceux qu'on appelle huguenots la victoire sur nous sans sueur et sans sang. Au demeurant, en la doctrine de la Religion accordans de tous points avec eux, mais pour le bien du repos qu'ils aiment surtout, viuant comme nous; et en cest artifice constituans vn grand fondement de leur excellence par dessus l'un et l'autre party. Quand ils sont ensemble, ils s'applaudissent ; mais quand ils sont à part et débatent avec leur conscience, ils sentent de terribles assaux, et néantmoins quand ils reuiennent en public, et se voyent enuironnez des honneurs de Cour, ils oublient ou dissimulent les pointures de leurs consciences, et poursuiuent tousiours

(1) *Traité de l'Eloge franç.*, Œuvres, p. 335-336.

leur train. En ceste secte, nostre épistolier n'est pas le moindre ni en autorité, ni en art de rhétorique, comme son épistre monstre... (1). »

Voilà un jugement rigoureux sur les *Politiques* et sur Pibrac en particulier : il est facile d'y reconnaître de l'exagération, sinon de la mauvaise foi. Le rôle de ceux qu'on appelait dès lors des *Politiques* devait être mal compris; il prêtait le flanc aux attaques de la calomnie. Dans les temps de violence, on ne tient pour honnêtes et fermes que les hommes violents qui courent aux partis extrêmes. Les autres sont des « finets, » comme disaient les fougueux ligueurs, qui ne songent « qu'à se conseruer sans aucun hazard, taschans de plaire à tous les deux costez (2). »

Cette politique de conciliation avait été celle du chancelier L'Hospital : elle ne lui réussit guère ; « il fut incontinent emporté du torrent, et donna vn signalé exemple aux autres qu'il falloit rompre ou ployer (3). » Son disciple, son ami, l'éditeur de ses poésies latines, Pibrac, éclectique aussi en matière de gouvernement, comme il l'était en philosophie, ne pouvait échapper aux attaques des partis violents ; « aux dentées de la détraction, » selon l'énergique expression d'un contemporain (4). Mais les événements finissent toujours par justifier l'axiome *in medio virtus*, et, les esprits une fois

(1) *Mémoires sur l'Estat de France*, etc., p. 622.

(2) V. notre Etude sur Guill. du Vair, chap. II, p. 22 et suiv. — Cf. Sapey, *Etudes biographiques*, p. 468, et les manuscrits de du Puy, t. III, à la Bibliothèque impériale. — M. Sapey s'est servi des manuscrits Conrart, de la bibliothèque de l'Arsenal, pour la lettre de Villeroy et la réponse de du Vair. Il y a des variantes assez importantes ; le texte de du Puy me semble le plus authentique ; dans celui de Conrart le style a, je crois, été un peu rajeuni.

(3) Manuscrits du Puy, *ibid.* M. Sapey, *ibid.*, p. 464. Ces paroles sont de du Vair : Lettre à M. de Villeroy.

(4) V. notre Etude sur du Vair, p. 25.

Les procédés de l'art sont les mêmes ; la langue est la même, en vers comme en prose ; les hommes de génie manquent en un mot, pour la partie extérieure du moins, d'originalité. Ne m'opposez pas Voltaire ; la langue de Voltaire, c'est la langue de Pascal; plus légère, plus facile, plus claire, plus accessible à tout le monde ; mais enfin vous ne trouvez pas entre les *Provinciales* et le *Dictionnaire philosophique* cet abîme qui sépare Cicéron de Tacite, ou Bossuet de Châteaubriand. Encore un coup, je ne juge pas en ce moment : j'expose les faits, je constate une différence profonde entre l'art du XIX^e^ siècle et l'art des siècles précédents. Que l'exposé soit fidèle et qu'ensuite on laisse agir ses préférences.

Il n'est pas seulement ici question de littérature et des productions en vers ou en prose. Toutes les parties de l'art, la sculpture, la peinture, la musique, ont éprouvé cette influence nouvelle dont nous allons rechercher les caractères et les causes. On nous permettra toutefois de restreindre cette étude et le choix de nos exemples à la littérature seule. Le sujet serait beaucoup trop vaste, si nous voulions nous attaquer à l'art dans son ensemble, et le travail exigerait des connaissances spéciales qui nous ont été refusées. Nous ne croyons pas, pour notre part, à l'omniscience de certains critiques ; nous ne nous croyons pas permis de parler peinture, sculpture ou musique, sans avoir aucune teinture du métier, cette partie si importante de l'art. Quiconque n'a jamais manié un crayon, un ébauchoir ou un archet, peut bien, avec du goût, faire quelque illusion aux lecteurs d'un journal et traiter le salon ou le théâtre dans une revue plus ou moins éphémère ; mais le goût ne suffit pas à l'écrivain consciencieux qui veut diriger le jugement de ses lecteurs et leur faire estimer à leur juste valeur les

artistes et leurs œuvres. Occupons-nous donc de rechercher les caractères de la nouvelle école, de celle qu'on a longtemps appelée *l'école romantique*, dans les œuvres des écrivains en prose et en vers, et tâchons de déterminer la date de cette nouvelle école, en désignant les noms des hommes qui peuvent en être considérés comme les créateurs.

I

Un des caractères dominants de cette école nouvelle, un de ceux qui frappent d'abord les yeux du lecteur dans les œuvres modernes, c'est le sentiment plus profond et plus vrai de la nature extérieure. Le monde moral n'a plus un mystère pour les écrivains du XVII^e^ siècle. Ils l'ont analysé, pénétré jusque dans ses replis les plus cachés ; ils ont ajouté à leurs propres observations, si nettes, si profondes, toutes les découvertes précieuses des anciens. Asorbés même par la partie psychologique et morale, ils ont perdu de vue la matière ; ils ont oublié que l'homme se compose d'un corps et d'une âme, et rien de ce qui touche les sens n'eut la fortune de les intéresser. Aussi manquent-ils presque tous du sentiment de ce que nous appelons la nature. On peut assigner à cette ignorance ou à ce dédain trois causes principales.

1° D'abord l'esprit chrétien, qui nous enseigne et nous ordonne le détachement des choses extérieures, nous apprend à vivre en nous, à mépriser tout intérêt, toute affection en dehors de l'âme elle-même, et nous fait considérer la nature comme un piége et un obstacle au salut. Dans la crainte d'un retour au paganisme, au culte de la matière, le christianisme nous rejette dans l'abstraction,

et la ferveur religieuse des écrivains du XVII^e^ siècle devait les éloigner du spectacle de cet univers matériel qui se reflétait en couleurs si vives et si puissantes dans la poésie grecque, fille de l'imagination d'Homère. Plus nous avançons vers l'époque de la perfection littéraire du siècle de Louis XIV, plus la couleur et l'image disparaissent pour faire place à l'abstraction, à l'idée : c'est à grand'peine que la poésie naturelle à l'âme de Racine parvient à triompher de cette sécheresse, qui devait aboutir, chez les imitateurs du XVIII^e^, à la suppression des mots concrets et à une déclamation froide et solennelle.

2° Presque aussi puissante que l'idée religieuse, la vénération pour les anciens se mêle, pour ainsi dire, avec elle, au point que l'on peut soupçonner *de libertinage* ceux qui n'affichent pas le culte d'Homère, de Platon, de Cicéron et de Virgile. Voyez en cela la différence curieuse entre les chrétiens de nos jours et ceux d'autrefois. Ce sont aujourd'hui les partisans des lettres classiques qui seraient, aux yeux des purs, suspects d'impiété, et les chefs-d'œuvre de ces hommes, dont Racine et Boileau auraient dit volontiers :

Ils ont trop de vertu pour n'être pas chrétiens,

ont été signalés comme les *vers rongeurs* de notre société. J'ai peine à croire cependant la piété plus fervente dans les héritiers de Lamothe et de Perrault qu'elle ne l'était chez leurs adversaires. Quoi qu'il en soit, cette vénération pour les anciens ne permettait pas de voir la nature autrement qu'à travers leurs œuvres. Encore ne comprenait-on pas bien, faute d'instruction géographique, celle qu'ils avaient voulu peindre. On la reproduisait de confiance ; on ne se doutait pas à quel point la

différence des climats, des costumes, des mœurs, des habitudes, pouvait modifier les sentiments. Le printemps pour nos poètes, c'était le printemps des livres, le printemps de Virgile, d'Ovide et d'Homère ; vraie chez ceux-là, la description n'était plus chez nous qu'une pâle copie, comparable, si vous voulez, à la fleur détachée de sa tige, et qui, fixée entre les feuilles d'un album, a perdu son parfum et ne conserve plus que la forme sans la vivacité du coloris. Sauf de rares exceptions, parmi lesquelles il faut ranger La Bruyère et surtout La Fontaine, en dehors des livres, les écrivains, même les plus distingués du XVII^e^ siècle, ne connaissent qu'une nature de convention, celle des campagnes disposées par Le Nostre, La Quintinie et Mansard, pour les augustes regards du grand roi. Corneille et Racine n'ont jamais vu l'Océan ; Mme de Sévigné ne sort guères de ses grandes allées, et ses transports vont jusqu'à l'extase quand elle découvre aux Rochers une prairie, et qu'elle voit comment on coupe le foin et quelle charmante chose c'est de faner.

3° Ajoutons enfin que si l'on ne connaît pas la campagne, on en connaît encore moins les habitants ; ce sont des êtres qui n'appartiennent pas à la même espèce. La bourgeoisie veut bien reconnaître qu'elle a été pétrie du même limon que la noblesse, mais il ne peut lui entrer dans l'esprit d'élever jusqu'à elle « certains animaux « farouches, mâles et femelles, répandus par la campa- « gne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à « la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opi- « niâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, « et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une « face humaine, et en effet, ils sont des hommes. Ils se « retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de

« pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux au-
« tres hommes la peine de semer, de labourer et de re-
« cueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas man-
« quer de ce pain qu'ils ont semé. »

Avec cette distinction des castes qui les sépare de la nature, les écrivains français ne comprennent vraiment pas les mœurs pastorales d'Hésiode, de Théocrite et de Virgile. Les idées fausses qu'ils s'en forment devaient aboutir aux bergers de l'*Astrée* et aux paysans enrubanés du XVIII^e^ siècle. Chez les modernes, au contraire, l'exagération de l'esprit d'égalité et de fraternité, proclamés bien haut depuis 1789, a conduit les écrivains à l'étude du paysan, à la connaissance de ses mœurs, de sa vie, de ses costumes; on a pris volontiers les paysans pour héros des compositions ; on a voulu les reproduire dans les romans avec un réalisme parfois grossier. Mais ceux de nos auteurs qui joignent au génie le goût et la mesure, en même temps qu'ils ravissent notre imagination par les descriptions les plus vraies, animent leurs paysages par des êtres sincères, et dont les paroles et les actions, également éloignés d'une grossièreté calculée ou d'une fade mignardise, rendent pour nous la nature, avec tout cet idéal qui lui est nécessaire pour entrer avec convenance dans les œuvres de l'art (1).

Cette ignorance de la nature est signalée par M. Li-

(1) Il n'est rien en effet qui, considéré à quelque point de vue, ne puisse devenir l'objet de l'art. La chose la plus simple, la plus vulgaire, la plus commune correspond dans notre âme à un certain idéal qui ne la change ni ne la dénature, mais l'élève et l'embellit. Donnez au peintre à reproduire un chapeau de paysan, crasseux et défoncé; rien ne l'empêche d'en faire un chef-d'œuvre. Ce n'est point toutefois en le reproduisant avec une sévérité mathématique et par des procédés de trompe-l'œil, ni d'autre part en le transformant en feutre empanaché de gentilhomme, ou en casque de Léonidas, mais en fixant sur sa toile, à propos de cet objet si trivial, l'espèce d'idéal qui lui correspond dans notre

tré dans un article dont on nous saura gré de reproduire ici quelques lignes :

« Dans la langue du XVII^e^ siècle, le mot fait défaut « avec ce sens vivant et sensible qui respire en ces « doux vers de Lamartine :

Ah ! la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
Quand tout change pour toi, la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.

« Oui, l'homme du XVIII^e^ siècle jeta sur la nature un re- « gard qu'animait un cœur nouveau ; également attiré « par les mystères et par les splendeurs, il s'émerveilla « de ne plus se sentir étranger lui à elle, elle à lui. Là « est la source profonde de ce lyrisme qui éclata d'abord « dans la prose, et qui, se prolongeant jusqu'à nos jours, « a ajouté une corde si sonore à la poésie moderne... « Le XVII^e^ siècle était, s'il m'est permis de me servir ici « d'un terme de l'école, trop subjectif, c'est-à-dire trop « préoccupé du spectacle intérieur et trop convaincu de « l'indépendance de l'esprit à l'égard du reste, pour re- « connaître au spectacle extérieur le droit de le ravir et « de l'enivrer. »

(*Journal des Savants*, décembre 1867. — *Lettres de Mme de Sévigné.*)

II

Nous signalons comme second caractère de notre littérature, une sensibilité plus profonde, plus étendue, et

imagination. Car cette imagination tient en réserve une sorte de charme qui baigne et parfume toute chose ; c'est le miel des Muses dont parle Lucrèce :

Musæo contingens cuncta lepore.
Le vrai poète enduit et dore toute chose.

qui révèle dans nos âmes à la fois plus de délicatesse et moins de courage. Les caractères et les mœurs ne sont pas, au XVII^e^ siècle, si facilement attendris. La sévérité religieuse les prémunit contre les attachements passionnés; quelques-uns même exagèrent jusqu'à la folie les préceptes de renoncement aux affections du cœur et croient que le Dieu de l'Evangile, le Dieu mort sur la croix pour le rachat des hommes :

> Nous enseigne à n'avoir d'affection pour rien.

Orgon est sans contredit un fort honnête bourgeois, et Molière nous montre parfaitement en lui ce que peuvent devenir d'excellentes doctrines appliquées à des esprits étroits. Il est bien des gens pour qui son programme contient l'idéal de la perfection :

> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Les intelligences les plus élevées ne sont pas au-dessus de cette aberration. Pascal se reproche comme un péché d'embrasser sa sœur et ses neveux. Tout plaisir légitime devient une volupté coupable, aux yeux de ceux qui n'en doivent pas trouver sur la terre et qui mériteront le ciel à force de mortifications et de supplices. On peut bien dire que nous avons changé tout cela, et ceux même de nos écrivains qui font preuve de ferveur religieuse, Lamartine et Chateaubriand, ont su choisir dans l'Évangile (je suis loin de les en blâmer) des textes moins austères et les préceptes moins rigides. Ils ont retenu cette parole du Maître : « Mon joug est aimable, » et ils ont ouvert sans scrupule leur âme comme leurs écrits à toutes les tendresses.

En dehors même de l'influence du dogme chrétien, la

philosophie des écrivains du XVIIe siècle avait un caractère plus rigoureux et plus sévère, et se rapprochait du stoïcisme romain. Elle recommande avant tout le sacrifice de la passion. Nous la glorifions aujourd'hui, nous l'excusons même dans ses écarts. Toute expansion de la sensibilité semble respectable et comme sacrée. Je n'en veux pour preuve que la doctrine sur les animaux auxquels Descartes refuse une âme, et dont nos auteurs ont fait nos compagnons, nos amis et presque nos frères. Les faiblesses du cœur sont de nos jours considérées comme des vertus.

Les défaillances de l'âme, la tristesse sans objet, les larmes faciles, la mélancolie en un mot sont devenues le signe d'une nature privilégiée : on va jusqu'à se faire un mérite de la maladie, et nous avons vu les poitrinaires à la mode écraser d'une sorte de mépris ceux auxquels la bonne santé du corps semblait interdire le droit de penser et d'écrire. De 1820 à 1835 on tenait pour parias en littérature ceux qui ne renonçaient pas à cet axiome de l'antique bon sens : « *mens sana in corpore sano.* » « C'est un corps bien portant qui loge une âme saine. »

III

L'amour de l'histoire, l'étude intelligente des faits, l'interprétation ingénieuse et véridique des traditions et des monuments qui distingue notre âge a contribué pour une bonne part à modifier notre littérature. De même que les Romains disaient avec orgueil : la satire est notre œuvre : *satira tota nostra est*, — nous pourrions dire que nous sommes par excellence un siècle historique. Les Thierry, les Guizot, les de Ba-

rante, engagés résolument dans la voie jadis indiquée par Bossuet et Montesquieu, ont ressuscité les peuples ensevelis, ont rendu la vie à des époques dont nous n'avions conservé que des notions abstraites et sans intérêt. Grâce à leurs travaux, la géographie de l'antiquité n'est plus une science aride et sèche; nous revoyons vivantes à nos yeux, avec leur climat, leurs habitudes, leurs sentiments et leurs mœurs, des nations qu'on avait dénaturées en les représentant à la mémoire sous nos costumes avec nos idées et nos passions. C'est ainsi qu'au XVII^e^ siècle on altérait l'histoire de la France elle-même en se figurant Clovis ainsi que l'on voyait Louis XIV, et qu'on transformait une horde de Germains sauvages, couverts de peaux et les cheveux oints de beurre rance, en seigneurs vêtus de justaucorps à brevet encombrant les antichambres du grand roi.

Je ne prétends pas dire que le XVII^e^ siècle ait tout à fait ignoré l'histoire. Il connaissait les faits, il avait comme nous les monuments dans les mains, mais il ne sut pas en tirer ce qu'ils contenaient en réalité. Il porta dans les études ce même esprit d'abstraction qui l'engageait à tout spiritualiser. Il ne voulut voir dans le récit des faits du passé que cette partie commune qui appartient à tous les temps, à tous les lieux, ce fond éternel de l'humanité qu'on aperçoit toujours sous tous les costumes, à toutes les latitudes; il ne vit que l'homme et ne tint pas compte des hommes. En un mot, dans ses tableaux, il négligea la couleur pour ne conserver que le dessin. Plus habiles ou, pour mieux parler, plus complets, nous avons rendu la vie et le mouvement aux statues. Ce travail commencé par l'histoire de France (voir les Lettres d'Augustin Thierry sur l'histoire de France), nous l'avons continué pour le genre humain tout entier. Nous avons cherché,

souvent avec succès, à surprendre les secrets de la vie des premiers peuples connus, et nous avons suivi les progrès de la civilisation jusqu'aux époques où elle s'épanouissait avec splendeur pour s'affaiblir ensuite, s'obscurcir et renaître sous d'autres climats, avec un éclat non moins vif, mais d'un aspect différent.

A l'aide de ce flambeau, nous avons aussi porté la lumière sur les chefs-d'œuvre de l'art, et nous avons pu mieux les comprendre en les rapportant à leur époque, en pénétrant le caractère des peuples qui les avaient inspirés et des hommes qui les avaient produits. Loin de diminuer leur mérite, cette nouvelle découverte ne l'a que mieux fait ressortir : les Grecs et les Romains ne nous ont pas semblé moins admirables, parce que nous avons compris Homère ou Virgile plus pleinement que ne le faisaient Racine et Fénelon; nous ne les avons pas jugés moins dignes de notre imitation ; mais cette imitation elle-même a pris une direction nouvelle, et, pourquoi n'oserions-nous pas le dire ? a de nos jours enfanté des beautés sinon supérieures, au moins jusqu'alors inconnues.

IV

L'instrument littéraire, le style lui-même s'est profondément modifié de nos jours. La phrase est devenue plus nette, plus concise et plus fine : elle vise à cette qualité signalée jadis comme un défaut par Sénèque : faire entendre plus qu'elle n'exprime. La raison ou les raisons peuvent en être facilement comprises. L'écrivain s'adresse à des lecteurs plus instruits, dont la pensée marche plus rapidement, puisqu'elle a profité de tout ce que les siècles précédents ont amassé et que

l'imprimerie n'a pas laissé perdre. A peine indiquée, l'idée de nos jours est déjà comprise, et la phrase n'a pas besoin de tout le développement qu'elle recevait au XVII^e^ siècle. On écoutait alors, on attendait avec patience que l'ordre grammatical se déroulât d'une allure méthodique, qui rappelait la solennelle disposition de la phrase latine. C'est en effet la période cicéronienne que l'on retrouve chez les premiers fondateurs de notre langue. A mesure qu'on s'éloigne de Descartes, de Montaigne et de Balzac, la marche s'accélère, la phrase se coupe, et nous trouvons au temps de La Bruyère des gens qui voudraient parler par signes, ou sans parler se faire entendre. Ils comprennent une phrase par le mot qui la commence, et par une phrase tout un discours; nous arrivons aujourd'hui à la suppression de toute phrase construite, et tel de nos écrivains n'a conservé des dix parties du discours que le verbe, le substantif et l'attribut. M. Michelet, dont nous ne mettons pas en cause l'immense talent, a-t-il encore un style? Quel est le style de M. Michelet dans ses derniers volumes de l'*Histoire de France?* Je ne doute pas qu'en continuant dans cette voie nous n'arrivions bientôt, comme déjà dans le langage trivial et populaire, à trouver que les mots eux-mêmes sont trop longs, et qu'après être revenus au parler nègre, nous n'adoptions l'argot abréviatif du quartier Mouffetard. Nous n'y serons pas médiocrement encouragés par cet axiome répété peut-être à satiété de de nos jours : *le temps est de l'argent*, et par la vulgarisation des procédés télégraphiques qui feront que pour la postérité une lettre, une de ces compositions dans lesquelles on épanchait avec amour les sentiments de son âme, semblera quelque curiosité bonne à conserver dans un musée. Le télégraphe a tué le style épistolaire, et

de nos jours, Mme de Sévigné écrirait à Mme de Grignan, au lieu de la page sublime que vous connaissez : *Turenne tué, boulet, Salzbach.* Quel intérêt pourront offrir ensuite les réflexions quand la nouvelle, parvenue en une demi-heure, sera déjà vieille de huit jours? La phrase tend à devenir partout télégraphique ; elle ne marche plus, elle saute, ce qui du reste ne la fait arriver ni plus sûrement, ni plus vite.

V

Signalons aussi comme un des caractères du style moderne la recherche de l'originalité. Cette recherche tient en partie à ce que nous disions plus haut : c'est-à-dire au développement de l'intelligence des lecteurs. A moins d'être un homme d'un génie extraordinaire, un de ces hommes qui dominent ou devancent leur siècle, l'écrivain est réduit souvent à exprimer des idées dont il n'est pas le créateur, ni le premier interprète. Pour leur donner quelque air de nouveauté, il a recours à l'étrange; il s'ingénie à trouver des tours particuliers, des images souvent surprenantes et forcées, des bizarreries d'expression qui déguisent les choses les plus ordinaires et les plus communes, comme ces sauces combinées par l'art des cuisiniers en détresse pour faire accepter à leur maître abusé les viandes les plus communes ou les légumes dont se nourrit la populace. Ne faut-il pas aussi se faire une place à part au milieu de cette tourbe de gens qui veulent écrire et se croient capables d'écrire? Qui ne tient pas une plume aujourd'hui? De même qu'au XVIIe siècle l'épée était l'apanage du gentilhomme, la

plume aussi distinguait la noblesse de l'intelligence. La démocratie a tout envahi de nos jours.

Scribimus indocti doctique poemata passim.

Ignorants ou savants, nous aspirons tous au renom d'écrivains. On veut percer au milieu de cette mêlée, et pour se distinguer, on appelle à son secours l'étrangeté, à défaut du talent. Qu'il faudrait d'harmonie dans les mouvements, de noblesse dans la démarche, de suprême élégance dans la taille et la tournure pour attirer les regards qu'on peut fixer aisément sur soi par des contorsions, des soubresauts et des poses en dehors de toutes les lois de la nature et de toutes les règles de l'art (1)!

VI

Cette fameuse loi rapportée d'Amérique : *Time is money*, le temps c'est de l'argent, qui semblait devoir exciter l'activité humaine, n'a produit chez la plupart que le dégoût du travail patient et sérieux. En littérature, comme en tout, on veut arriver vite et produire

(1) Jamais il n'y a eu en France une plus grande quantité d'hommes faisant profession d'écrire. Je dirai même qu'il n'y a jamais eu plus de facilité littéraire, des dons plus heureux pour l'improvisation, plus d'apparences de talent, plus d'esprit courant sous des formes légères qui pénètrent partout, et qu'en même temps jamais il n'y a eu rareté plus manifeste de ces intelligences qui portent en elles quelque chose comme un signe royal, qui semblent être nées pour prendre la direction philosophique ou littéraire d'une époque, pour exercer une sorte de dictature sur les idées. (É. Caro, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1867. Mœurs littéraires du temps.)

Pourquoi, sinon pour réveiller de sa torpeur l'indifférence publique, ces luttes de force, ces effets de muscles, ces contorsions et ces convulsions de style, cette gymnastique violente de talents surmenés? (*Idem, ibid.*)

beaucoup. Un des caractères de notre école moderne, c'est la rapidité et la facilité, disons mieux, la négligence. On ne trouve pas le temps de s'instruire, on n'en a pas le courage, et l'on trouve plus commode de mépriser ce qu'on ne veut pas ou qu'on ne sait pas acquérir. Sans doute, il faut excepter de cette critique sévère ceux qui dépassent la foule de toute la hauteur de leur intelligence, ceux qui, doués d'un véritable génie, ont compris que l'érudition était son aliment nécessaire et que toutes les forces se dissiperaient sans le travail.

Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Mais ils ne peuvent eux-mêmes échapper entièrement au reproche d'une facilité pernicieuse, et le désir ou le besoin de la fécondité étouffe chez les meilleurs le souci de la perfection. Comme ils gagneraient tous à moins écrire, à savoir surtout s'arrêter à propos! La plante, dès qu'elle a produit son fruit, se dessèche et tombe en silence, contente de laisser un souvenir précieux : ainsi faisaient les grands maîtres dans l'art de penser et d'écrire. Le bagage qu'ils laissent à la postérité n'est pas excessif, mais excellent. Ils travaillaient avec une sage lenteur, et la mesure et la sobriété ne sont pas la moindre marque de leurs chefs-d'œuvre. Aujourd'hui donc il faut produire vite, produire beaucoup. On semble avoir honte de ne pas improviser. Cette facilité qui, dans un siècle du reste analogue au nôtre, paraissait à Tacite la plus précieuse et la plus enviable, est devenue la condition rigoureuse de l'art d'écrire. On n'oserait pas réciter même une oraison funèbre, fût-elle à la hauteur de celle d'Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne.

Pourquoi d'ailleurs se donnerait-on tant de peine, et

prendrait-on tant de soin? N'a-t-on pas la pensée que tout ce qu'on écrit doit être lu vite et vite abandonné? Tout ne devient-il pas journal? Le journal n'est-il pas la forme la plus goûtée du public, la manière la plus ambitionnée des écrivains pour publier leur pensée? Au lieu de s'adresser à un petit nombre de lecteurs sérieux, à une élite d'esprits réfléchis, on vise au suffrage de la multitude, aux cent mille lecteurs d'un journal. Les plus modestes sont ceux qui prétendent occuper les lecteurs d'une Revue destinée à rester quinze jours sur la table d'un salon. De là ce style courant, lâché, dont quelques paillettes relèvent de temps en temps la faiblesse et font illusion sur la médiocrité de l'ensemble. Un moment d'effet suffit à l'exigence du lecteur et même à la satisfaction de l'écrivain. La conscience littéraire est reléguée dans les vertus du bon vieux temps.

VII

Mais si l'on a moins que nos aïeux le respect de soi-même, on n'a pas moins d'estime pour son mérite et d'affection pour sa propre personne. L'homme n'a pas changé, je le veux bien : les bons sentiments comme les mauvaises passions sont éternels; à Dieu ne plaise que je dénigre le temps présent au profit du passé! Le XVII^e^ siècle nous offrirait, comme le nôtre, des exemples d'une personnalité haïssable; mais en général cette personnalité se dissimulait davantage. L'homme de lettres semblait attaché plus à son idée qu'à soi-même. De nos jours, on ne songe même pas au masque, et l'on se met soi-même en avant avec une intrépidité de bonne opinion qui, chez quelques-uns, peut être avec justice accu-

sée d'effronterie. Le *connais-toi* du temple d'Apollon semble être devenu : Chéris-toi toi-même. J'en appelle à tous ces *Mémoires, Histoires de ma vie, Récits et Confidences* dont l'exemple, parti de si haut, semble autoriser toutes les prétentions vaniteuses de gens qui n'ont aucune raison pour se faire connaître, et dont les lecteurs n'ont jamais à se féliciter d'avoir fait la connaissance.

Nous avons analysé, trop longuement peut-être, les caractères particuliers à l'école littéraire du XIX^e^ siècle, et nous avons besoin de les résumer en peu de mots, avant d'indiquer l'époque précise à laquelle ils apparaissent, et les hommes dont les œuvres nous les offrent d'une façon assez saillante, pour qu'on puisse leur attribuer le rôle de chefs de cette révolution accomplie de nos jours. Sentiment plus vrai de la nature, sensibilité plus délicate et presque maladive, connaissance plus complète de l'histoire, concision dans la phrase, recherche de l'originalité, dégoût du travail et culte de l'improvisation, enfin abus de la personnalité, tels sont les signes principaux auxquels nous pourrons reconnaître les œuvres modernes, et c'est à tort, selon nous, qu'on rapporte à Chateaubriand pour la prose, à M. de Lamartine pour la poésie, la faute ou la gloire d'avoir présenté les premiers dans leurs œuvres ces caractères assez marqués pour mériter le titre de chefs de l'école vulgairement appelée *romantique*. Il faut remonter un peu plus haut pour signaler l'origine de notre grand mouvement littéraire, Bernardin de Saint-Pierre dans la prose, et André Chénier dans la poésie, doivent être considérés comme les deux écrivains qui rompent

les premiers d'une façon évidente (1) la tradition littéraire du XVII[e] siècle, et présentent à notre curiosité, à notre admiration, si vous voulez, des qualités nouvelles que certains de leurs successeurs ont exagérées au-delà des limites de la raison et du bon sens.

(1) J'insiste sur ces mots : *d'une façon évidente*, parce qu'une révolution littéraire ne s'accomplit pas avec la brusquerie d'une éruption de volcan, et qu'il est toujours facile de trouver dans l'âge précédent les germes des qualités et des défauts du siècle postérieur. Il serait aisé de signaler dans J.-J. Rousseau le prédécesseur de Bernardin de Saint-Pierre. Mais c'est dans Bernardin de Saint-Pierre que se développent presque sans mélange les caractères signalés par notre analyse ; l'inadvertance se change en parti pris, la tendance en théorie ; le bouton s'épanouit et devient fleur.

ÉTUDES HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES

SUR LE PARLEMENT DE PARIS

AU XVI^e^ SIÈCLE

Par M. E. COUGNY, Membre titulaire.

DE QUELQUES AUDIENCES D'APPARAT

I

La *Baillée* des Roses.

On sait assez quel utile secours nos anciens rois, du XI^e^ au XV^e^ siècle, reçurent des légistes dans leur longue lutte contre la noblesse. La royauté d'abord ne fut point ingrate envers ses savants et fidèles auxiliaires : avant de vouloir être tout par elle seule, elle éleva peu s'en faut jusqu'à elle la grande compagnie judiciaire qui lui avait donné, avec un point d'appui si ferme, une force si vivace et si étendue; elle s'aima du moins, elle s'admira elle-même, elle se respecta souvent dans cette justice émanée d'elle-même. Et cette justice et cette royauté s'entr'aidant travaillèrent sans relâche, avec autant de vigueur que de patience et d'adresse, à l'œuvre commune. Comme le Parlement avait été à la peine, il fut à l'honneur. Mais il eut de bonne heure une ambition que n'avaient pas soupçonnée les rois, ou dont ils ne crurent pas avoir à s'inquiéter : par un progrès insen-

sible, mais continu, cet illustre corps arriva à représenter, en même temps que la justice royale, une pour tous, la loi, la loi souveraine, que doit subir le roi même qui la fait. Les plus grands seigneurs furent amenés peu à peu à reconnaître la puissance du droit commun ; ils respectèrent, ils honorèrent la robe presque autant que l'épée. Ils avaient retenu des anciennes coutumes germaniques le droit étrange d'avoir leurs places marquées dans la grande assemblée de justice, à côté des gens d'église et des gens de loi. Se soumettant enfin bon gré mal gré à une autorité régulière, ils mirent leurs plus chers intérêts sous la protection du Parlement; ils choisirent parmi ses plus illustres jurisconsultes les défenseurs de leurs droits les plus sacrés. On vit ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'ancienne et puissante maison de Laval, représentée pendant près d'un siècle par des enfants mineurs, attaquée et menacée d'une ruine complète par des prétentions iniques, se confier en quelque sorte à la tutelle du Parlement de Paris, et Simon Marion, nommé « curateur aux causes meües et à mouuoir » dans l'intérêt de cette famille, exercer à son égard un long et utile patronage, selon le vieux et vrai sens de ce mot (1).

Et si les grands seigneurs rendaient ainsi, on peut le dire, hommage au Parlement, ce n'était pas dans les seules occasions où leurs intérêts réclamaient l'intervention des gens de loi, où leurs biens menacés, que le fer ne pouvait plus défendre, avaient besoin de la parole de l'avocat, des savantes et parfois subtiles interprétations

(1) Voir *Plaidoyez de Me Simon Marion.* — Note de l'auteur sur le IXe plaidoyer, p. 321 et suiv. Paris, MDCIX, in-8°. « Afin de m'acquitter du serment que l'auois presté ès mains de la Iustice, d'auoir soing de ces affaires comme des miennes propres, ie repassay l'œil sur les plus importantes..... »

du jurisconsulte. D'habitude, les plus dignes représentants de la noblesse aimaient à montrer leur estime et leur respect pour les oracles du droit, pour les pacifiques combattants de la justice. Des faits qui aujourd'hui s'accomplissent dans l'ombre presque solitaire de l'école ou du palais, devant quelques rares témoins plus ou moins indifférents, attiraient alors une assistance de hauts dignitaires et de princes. La Roche-Flavin, dans son livre *Des Parlements de France* (1), raconte, avec une fierté bien naturelle, que son examen de conseiller « fut honoré de la présence » du cardinal de Bourbon et du duc de Nevers « qui estoit docteur ». C'est ainsi que l'on vit plus tard le vainqueur de Rocroy, « entouré, dit M. Patin (2), des compagnons de sa gloire et des courtisans de sa fortune, présider à l'un des actes scolastiques où Bossuet faisait l'essai public de sa science et de son talent, » et se laisser tenter « de disputer, ajoute un contemporain (3), à un répondant si habile les lauriers même de la théologie ».

Une très ancienne coutume consacrait cette sorte de suzeraineté de la justice représentée par le Parlement, sur les plus hautes têtes du royaume. Au mois de mai, selon les uns (4), à la Saint-Jean, selon d'autres (5), et, pour mieux dire, quand était revenue la saison des fleurs (6), les princes du sang, les ducs et pairs de France

(1) Liv. VI, ch. XXVIII, IX, p. 459, Edit. in-4°, MDCXXI. Genève.
(2) *Eloge de Bossuet.*
(3) L'abbé de Choisy.
(4) La Roche-Flavin, *Des Parlements de France*, p. 797.
(5) Fournel, *Histoire des Avocats*, t. II, p. 370.
(6) Cette époque ne semble pas avoir été fixée avec précision. V. Du Tillet, *Recueil des Roys de France, leurs couronne et maison*, p. 376-377, in-4°. Paris, MDCVII. — Cf. *Recueil des Rangs des Grands de France*, édit. 1606. Paris, in-4°, p. 65-66. — Hesnault, *Abrégé de l'Histoire de France*, t. I, p. 307. Paris, MDCCLII, in-4°.

devaient présenter, en grande cérémonie, des corbeilles de roses ou des bouquets, « chapeaux » et couronnes de fleurs aux magistrats de la Cour suprême. Cette solennité charmante, dont l'auguste sanctuaire de la loi était le théâtre, s'appelait le *bail* ou la *baillée* des roses.

Selon un auteur qui était fort au courant de toutes les choses de la justice, le greffier J. du Tillet (1), parmi les pairs laïques, ceux-là étaient admis à présenter les roses au Parlement, qui avaient ressort de grands jours à Paris, c'est-à-dire le droit d'y rendre leurs jugements. Il résultait de cette prérogative qu'ils avaient au Parlement, les jours de bailliage ou de sénéchaussée — c'est tout un (2) — des rôles de leurs causes pour y être appelées à part. C'est à l'appel de ces rôles que les pairs laïques faisaient aux magistrats la distribution des roses. Ces appels particuliers avaient lieu sans doute en ces premiers beaux mois de l'année, alors que les communications deviennent plus faciles, et que les travaux des champs ne réclament pas encore beaucoup de bras.

Au Parlement de Toulouse se faisait aussi cette distribution de fleurs, et elle avait lieu au mois de mai : ce Parlement avait la prétention d'être une cour souveraine tout aussi bien que celui de Paris ; et la cérémonie des roses s'y faisait avec une pompe extraordinaire : elle comportait une foule d'accessoires qui en faisaient réellement la fête de la justice. La Roche-Flavin, qui fut président de la chambre des Requêtes à Toulouse, nous en a donné une intéressante description (3). En ces jours-là, on

(1) *Recueil des Roys de France*, ibid.

(2) « Baillif et séneschal ne sont qu'vn mesme estat. » Est. Pasquier.

(3) Quoique un peu confuse et obscure en quelques-unes de ses parties où l'on voit trop que ses « paroles, » peu « limées, » comme il dit, sont

jonchait d'herbes vertes toutes les chambres du Palais ; on servait un somptueux déjeuner à tous les magistrats, aux gens du roi, aux greffiers, aux huissiers même. Puis on portait à chaque chambre, dans un grand bassin d'argent, des bouquets d'œillets, de fleurs naturelles et artificielles, de diverses sortes et couleurs, avec des couronnes où étaient peintes les armoiries de ceux qui les donnaient. Il y en avait autant que de présidents et de conseillers en chaque chambre, chacun des greffiers avait aussi la sienne, ainsi que le premier huissier, c'est-à-dire l'huissier de la grand'chambre, parce que c'était toujours à la grand'chambre qu'avait lieu cette audience d'apparat, et par ses mains que se distribuaient les fleurs. Après l'audience, messe avec accompagnement de hautbois ; dîner des présidents en leurs maisons, où les musiciens allaient leur donner la sérénade, etc. (1).

Cette cérémonie de la *baillée* ou présentation des roses avait, nous dit-on, une grande importance, car elle servait à fixer la préséance par un acte de possession publique et notoire (2). Soit ; mais en était-ce bien là, du moins à l'origine, le principal, le véritable but? Personne n'en a vu, je crois, la vraie signification. Quelques légistes (3) disposés, comme tous leurs pareils, comme tout leur siècle, à chercher dans l'antiquité la consécration de leurs droits, de leurs priviléges, de leurs moindres usages, préoccupés de se rattacher par toutes sortes de liens à la royauté, et par la royauté au vieil

sorties telles quelles « de la grosse forge de sa cervelle. » — Epître dédicatoire à l'archevêque de Toulouse, Louis de La Vallette.

(1) V. la description originale de La Roche-Flavin, ouvrage cité, L. X, ch. XXVII, III et IV.

(2) Fournel, ouvr. cité, *ibid.*

(3) La Roche-Flavin, *ibid.* — Laur. Bouchel, *Biblioth.* ou *Trésor du droit françois*, au mot *Roses.*

empire romain, père et créateur de tout droit écrit, ont fait remonter cette coutume presque aux premiers empereurs. Laurent Bouchel, avec la naïve crédulité de l'érudit, nous renvoie à une épigramme de Martial « Sur des roses envoyées à César », — ce César était Domitien : — « César, la terre du Nil a eu la prétention de te faire un rare présent : elle t'a envoyé des roses d'hiver, etc. (1). »

Bouchel n'a pas vu qu'il s'agissait simplement d'une rareté dont l'Egypte croyait avoir le monopole, tandis que ces fleurs, dont ses jardins étaient si fiers, étaient une merveille presque vulgaire en Italie. La Roche-Flavin s'étend avec complaisance sur l'emploi des fleurs dans les soleunités publiques chez les païens comme chez les chrétiens. « Les fleurs, dit-il, ont été toujours un honneur qu'on a fait aux grands. » Il aurait dû voir qu'ici elles sont offertes à la justice, à la loi par des grands, par des princes, par des rois mêmes (2). Il ne semble donc pas qu'on ait bien compris le sens de ce vieil usage. N'était-ce pas là un de ces symboles matériels, comme il y en avait tant dans nos vieilles coutumes juridiques ? N'était-ce pas un hommage de la force à la loi, hommage non imposé, mais tout volontaire et de bonne grâce, comme l'indiquent les douces fleurs qui en étaient le signe apparent, hommage non écrit dans un code,

(1) Martial. *Epigramm.* Lib. VI, LXXX.

(2) Le chapitre qu'il consacre à cet usage est intitulé : Des roses, bouquets et chapeaux de fleurs, que roys, princes, cardinaux, ducs, pairs de France, archevesques et évesques ont accoustumé donner aux parlements au mois de may. — Il cite un arrêt du parlement de Toulouse, en date du 28 avril 1589, *ordonnant* « que Madame sœur du Roy, les sieurs Cardinal de Ioyeuse, etc., *présenteront* à la Cour les roses et chapeaux ce mois de may prochain, comme a esté cy-deuant accoustumé. » — « Le roy de Nauarre, pour ses terres situées dans ce ressort, auoit aussi accoustumé d'en donner. » Liv. X., ch. XXVII, III.

mais insensiblement établi par le temps, ce grand législateur devant lequel la raison du plus fort finit toujours par n'être pas la meilleure. La violence a son heure de triomphe et d'insolent orgueil; la justice, malgré de fréquentes éclipses, demeure l'éternelle lumière de l'humanité.

En cette fête de la *baillée des roses*, les héritiers des conquérants barbares, se disputant l'honneur d'offrir les premiers aux interprètes de la loi les sourires de la nouvelle année, reconnaissaient non-seulement que, sans la loi, leur puissance n'avait pas de bases solides, mais que l'empire de la loi était doux, que, selon l'expression antique, « la loi était la parure naturelle de l'Etat » (1).

Ce devait être un étrange et piquant spectacle que celui du Parlement en cette solennité. Quel contraste et quel rapprochement ! La robe et l'épée, le droit écrit et le droit de conquête, la conscience humaine et l'usurpation brutale, les deux extrêmes se touchant, s'unissant par un lien de fleurs, et l'antique violence, amnistiée à demi par le temps, offrant ce gage, faisant cette avance à l'éternelle justice, comme pour mettre les fruits d'un passé maudit à l'abri d'une autorité toujours respectée !

II

Les Audiences de Réception.

Et ce n'était pas la seule occasion où l'on voyait, dans l'ancienne France, la force s'incliner devant la loi. Si le Parlement se considérait comme l'organe sacré de la loi (2), et non-seulement de la loi écrite, mais de la loi

(1) Τῆς πόλεως κόσμος.

(2) « Bien que les hommes, dit excellemment du Vair, soient assis en la chaire de Iustice, et parlent un langage humain, si prononcent-ils le

naturelle, il se regardait aussi comme un abrégé de la nation de qui tout sort, où tout doit rentrer. A ce titre, il dut absorber en lui les premiers représentants de la noblesse, les pairs ; il dut aussi exiger que les plus hauts dignitaires de l'État, après le choix du roi, vinssent demander à la loi, dans son temple le plus auguste, une sorte d'investiture publique et de sanction suprême. Ces grands personnages se trouvèrent ainsi obligés de justifier en Parlement, et, comme on dirait aujourd'hui, devant la nation, le titre dont les honorait la confiance royale, qui, en leur remettant une partie du pouvoir, les laissait soumis à la loi.

C'était une scène plus imposante encore et plus significative que celle de la *baillée des roses*. On y déployait tout l'appareil des grands jours, et les audiences de *réception*, véritables audiences d'apparat, étaient presque aussi solennelles que celles où le roi venait en son Parlement tenir un lit de justice. Ces hommes de guerre, maréchaux, connétables, amiraux, gouverneurs de provinces, n'étaient pas d'ordinaire des hommes de parole facile ; il leur fallait se faire représenter par un avocat. Christ. de Thou, Est. Pasquier, Simon Marion eurent à remplir cette tâche, ce dernier, deux fois. Le plus souvent elle n'était pas sans difficulté: la première fois que Marion en fut chargé, elle était particulièrement ingrate. Les *lettres* qu'il s'agissait de *vérifier*, comme l'on disait, étaient celles de grand amiral de France, et le nouveau

jugement de Dieu (nous voilà bien loin des épreuves brutales ou stupides qui avaient usurpé ce beau nom), et ne sont là que comme *organes de la loy*. Et bien que les iuges soient establis par les roys et les princes, si ne sont-ils pas establis pour prononcer la volonté du prince, *mais celle de la loy*. » — Ouvert. du parlement de Provence, 1600. — « Les loix sont les magistrats muets, *les magistrats sont les loix parlantes*. » — Loyseau, *Des Seigneur. souver.*, p, 14, § 17.

titulaire de ce haut emploi, le duc d'Epernon, qui n'avait peut-être jamais vu la mer, au moins dans le sens technique de cette expression. L'affection désordonnée du roi lui tenait lieu de mérite.

Henri III venait de perdre un de ses plus chers favoris, le duc de Joyeuse : « Il avait fait; dit Pasquier, grand deuil de cette mort (1). » Il n'en fut pas guéri de sa monstrueuse passion ; il concentra toute son amitié sur le dernier qui lui restait de ceux que la *Satire Ménippée* appelle *ses grands mignons* (2), et Voltaire, par un euphémisme assez plat, de « jeunes voluptueux qui régnaient sous son nom (3). » « Après avoir repris ses esprits, ajoute Pasquier, il fit présent à M. le duc d'Epernon de toute la dépouille du défunt, ie veux dire de l'admirauté et du gouvernement de Normandie. »

« Placard d'histoire paradoxe, dit encore Pasquier (4), et lequel par aduenture n'eut oncques son semblable : » ce cadet de Gascogne avait voulu arriver à la fortune, n'importe comment. Après un moment d'hésitation, il avait bien vite trouvé sa voie, et l'avait suivie effrontément, sans paraître en soupçonner la honte. Ce duc, par la grâce du roi, « demy roy de France par la desbordée fureur de son maistre, » — c'est Brantôme qui parle ainsi,— était l'arrogance et la brutalité personnifiée : être sans cœur comme sans mœurs, il n'aimait pas même ce roi, son compagnon de débauche : il n'aimait que lui-même, et toujours était prêt à tout immoler à son ambi-

(1) *Lettres*, Liv. XI, XIV, à M. de Sainte-Marthe, édit. d'Amsterdam, in-f°, MDCCXXIII, t. II.

(2) Edit. de Ratisbonne, in-8°, p. 107. Harangue de M. d'Aubray.

(3) *Henriade*, ch. I. Les premières éditions, celle de Londres, notamment, qui est de 1728, portent « Tyrans voluptueux, etc. » — Je ne crois pas que le vers ait beaucoup gagné au changement.

(4) *Lettres*, Liv. XIII, XI, p. 325 et suiv., à M. Ayrault.

tion et à sa cupidité. On le vit bien, un peu plus tard, quand, exilé un instant par le prince qui lui avait sacrifié tout, jusqu'à sa popularité, jusqu'au dévouement de ses meilleurs serviteurs (1), il fut sur le point de prendre les armes contre ce maître trop faible. S'il combattit parfois avec assez de vigueur pour son prince, c'est sa haute fortune qu'il défendait dans cette royauté dont il avait fait sa proie. Médiocre esprit, au demeurant, et sans autre habileté que la connaissance qu'il avait des hontes les plus cachées de la cour : ce qui força même Henri IV à le ménager.

Il avait alors environ trente-trois ans ; il était au comble de sa puissance, et cette puissance semblait si solide que, lors de son entrée triomphale à Rouen, cette ville lui offrit un groupe d'argent doré, où il était représenté étroitement embrassé par la Fortune qui semblait prononcer, en jouant sur son nom, ces mots italiens écrits au-dessous : *È PER NON lasciar ti* (2). En face d'un tel personnage qui, comme dit une chanson du temps, se trouvait le « seul mignon » du roi,

Et qui faisait tout à sa teste (3),

la situation du Parlement était embarrassante ; plus dif-

(1) Est. Pasquier. *Lettres*, Liv. XI, XIV, p. 304-305. « Ceux qui se dispensent (qui se permettent) de controoller les actions des grands, disent qu'en ce faisant, sans coup férir, il (le roi) a perdu plus de gentilshommes qu'il n'auoit faict en la bataille de Coutras ; car en récompensant un seul seigneur, au milieu de tant d'autres, qui exposaient leurs vies pour son service, c'estait *perdre autant de cœurs et de dévotions.* » — Cf. Villeroy, *Mémoires d'Estat*, t. I, in-18, p. 47.

(2) Est. Pasquier, lettr. à M. Ayrault, déjà citée, rapporte ce fait pour *l'avoir ouï-dire.*

(3) *Recueil des chants historiques français*, par M. Leroux de Lincy, 2e série, p. 446, Paris, Ch. Gosselin, 1842. — Est. Pasquier, *ibid.*, dit la même chose avec plus de finesse et non moins de force. Il était « non-seulement premier gentilhomme de la chambre du roy (son compagnon

ficile encore était celle de l'avocat. Marion fit un peu, pour s'en tirer, comme le poète Simonide qui, ayant à chanter les exploits d'un obscur athlète, consacra la meilleure partie de son hymne à la louange des dieux. Il retraça dans un style magnifique (1) les devoirs d'un amiral; il fit l'histoire de cette grande charge, puis un pompeux éloge du roi. De son client il dit à peine quelques mots qui peuvent se résumer ainsi : « Si un prince qui s'entend si bien aux choses de la guerre, si le vainqueur de Châteauneuf et de Montcontour a jugé le duc d'Epernon digne d'un si haut office, il faut bien qu'il en soit digne en effet : il voudra du moins justifier ce choix; et « en intention d'employer à tousiours sa vigilance, son travail, ses moyens, son sang et sa vie pour satisfaire en tout ce qu'il pourra aux functions illustres d'vn si grand bénéfice, moyennant la grâce qu'il en attend du ciel, il supplie la Cour de le receuoir. »

Nulle part le style de Marion n'est aussi pompeux, disons le mot, aussi ampoulé que dans ce discours. On

ayant esté tué en la bataille de Coutras), mais aussi *seul gouverneur des opinions et volontez de son maistre.* Y auoit-il un ambassadeur qui eust affaire au roy, il fallait auparavant aboucher le sieur d'Espernon, etc. »

(1) C'est le 5e *Plaidoyer* dans l'édition indiquée plus haut. L. Bouchel, en sa *Bibliothèque*, au mot *Admiral*, l'a donné *in extenso*. Ce texte présente des variantes intéressantes au point de vue du style qui est en général plus simple. Ni dans l'édition de Bouchel, ni dans celle des *Plaidoyers* (de MDCIX) que nous avons sous les yeux, rien ne justifie l'Estoile d'avoir écrit : « Le 12 janvier (1588), le duc d'Espernon fut au Parlement reçu admiral... L'aduocat Marion le présenta et *harangua en sa faveur avec magnifiques louanges.* » Ce qu'il y a de plus étrange, c'est la note du commentateur (Le Duchat) attribuant à Marion ce que l'Estoile dit de l'avocat du roi, d'Espeisses. Ce magistrat avait appelé « le roi le saint des saints, disant qu'il méritait d'estre canonisé autant et plus qu'un de ses prédécesseurs rois de France, que nous adorons pour saint. » Le commentateur écrivit sur ce passage : « M. Marion pouvait être bon avocat, mais il était fort mauvais théologien : on sait que, dans l'église catholique, nous *honorons* les saints, mais nous *n'adorons* que Dieu... » Edit. de 1744, La Haye et Paris, in-8°, t. II, p. 87.

sent que l'orateur est mal à l'aise: il ne sait comment aborder son sujet; il en déguise le vide sous le majestueux appareil du langage; il enfle le ton pour dissimuler la gêne qu'il éprouve. Chargé de parler en cette occasion, il ne lui était pas possible de décliner ce misérable honneur. On doit lui savoir gré de ce qu'il n'a pas fait, autant que de ce qu'il a su faire, d'avoir affirmé, avant tout, le droit du Parlement, en louant les anciens rois qui ont introduit « cette forme de réception publique aux principaux offices de leur couronne, » et, mieux encore, d'avoir, sous cet étalage de phrases redondantes et sonores, donné d'excellents conseils et de sévères leçons. En exaltant la grandeur de la charge d'amiral, il disait assez nettement au duc d'Epernon: Mesurez l'étendue des obligations qu'elle vous impose; apprenez les devoirs sacrés que vous allez ici, tout à l'heure, dans cette auguste assemblée, promettre et jurer de remplir.

Maintenant, pourquoi cet éloge du roi, un si brillant éloge d'un si vil monarque? N'oublions pas la date de ce discours: c'était en 1588, au mois de janvier, à la veille des Barricades, et tout près de ces tristes jours où *le valet allait chasser le maître.* N'était-il pas bon alors de défendre la royauté, si indigne que fût son représentant? Henri III abattu,—on ne tarda guère à s'en apercevoir,—tout était remis en question, jusqu'aux lois fondamentales de la monarchie, jusqu'à l'indépendance de la nation. Il fallait donc maintenir avant tout des principes dont la destruction ou l'ébranlement pouvait jeter la France dans la plus affreuse guerre civile et la livrer divisée, désarmée, aux intrigues de l'étranger.

Les mêmes considérations excusent l'acte du Parlement qui prononça la réception du nouvel amiral, et fit tout ce que la loi lui permettait de faire. L'orgueilleux

duc, le seigneur hautain et violent qui plus tard parlait de traiter des hommes tels que Villeroy et du Vair, « comme des chevaux rétifs, » et de « leur donner cent coups d'éperon (1), » fut forcé de se courber sous le joug de la loi, « en faisant profession de foy, selon l'ordonnance. » C'est son avocat, c'est Marion lui-même, cette image vivante de la loi, qui nous a conservé, avec une maligne exactitude, j'imagine, tout le détail de cette cérémonie.

Nous l'avons vu, c'est une audience solennelle, quasi royale : elle se tient dans la grand'chambre, dans la chambre dorée, comme on l'appelle depuis le roi Louis XII, qui l'a fait peindre et décorer « avec un artifice singulier. » Sur de longs siéges « tapissés de fleurs de lys » avec « coussins et oreillers, » sont assis les pairs laïques et les pairs ecclésiastiques, de chaque côté du premier président, au-dessous du trône, couvert, en l'absence du roi, de simples tapisseries fleurdelisées. Toute la Cour est assemblée, tous les présidents, tous les conseillers sous leur pourpre et sous leur hermine, ces insignes royaux (2). A l'appel de son nom, « iceluy duc d'Epernon » s'avance. Le voilà debout, au barreau, sans épée, la tête nue, le fier seigneur. Le premier président lui ordonne de lever la main et l'adjure de dire la vérité. Il lui demande « à haute voix » « si, pour parvenir à

(1) Villeroy. Mémoires d'Estat, édit. d'Amsterdam, MDCCXXV, t. I. — 1re *Apologie*, p. 34-35. — *Satire Ménippée*, édit. indiquée, p. 66, et les notes. — Pour la conduite insolente du duc d'Espernon à l'égard de du Vair. V., outre notre *Etude sur du Vair*, p. 71-72, *Histoire de la Vie du duc d'Espernon*, par Girard (un de ses protégés), p. 291 et suiv. Paris, Augustin Courbé, MDCLV, in-fo.

(2) Pour tout ce qui regarde les audiences solennelles au parlement de Paris, V. La Roche-Flavin, Liv. IV, p. 375 et suiv., où il cite d'Espeisses, *Remonstr.* Xe (faite en 1587); Du Luc, *Recueils d'Arrêts*, et Papon qui ne fait que le traduire au titre des *Cours souveraines*, etc.

l'estat et office d'admiral de France, il auoit donné ou fait donner, promis ou espéré de donner par luy ou par autre, directement ou indirectement, or, argent, ou chose équipollente... » Il lui fait promettre ensuite que « bien et loyaument, il exercera cet estat et office, gardera les ordonnances, rendra la iustice au pauvre comme au riche, tiendra la main à l'exécution des arrests de la Cour, et en toutes choses se comportera comme doit et est tenu faire vn bon et notable admiral de France. »

Ce n'est pas tout : la main de la loi, le sceptre de justice n'a pas encore assez pesé sur cette tête superbe. On le fait monter près du barreau, vers les hauts siéges, aux pieds du premier président. Là, il lui faut mettre le genou en terre, et, la main étendue sur un tableau que lui présente le magistrat, « jurer de viure et mourir en la foy et créance de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. » Alors seulement, il lui est permis de s'asseoir sur les fleurs de lis, d'abord au-dessous du barreau, où sa place comme amiral est marquée; mais il est duc et pair, et à ce titre, il a droit aux hauts siéges : il reprend donc son épée de gentilhomme et va prendre son rang parmi ses égaux. L'avocat général d'Espeisses, moins sage et moins habile que Marion, en croyant l'être davantage, avait fait le plus grand éloge du favori pour justifier un choix dont tout le monde s'étonnait, à cette époque même où l'on devait ne s'étonner de rien.

Nous avons dit que Simon Marion dut encore prendre la parole dans une occasion semblable : ce fut la même année, le jeudi 22 décembre 1588. Il proposa en Parlement la vérification « des lettres par lesquelles M. le duc de Génevois et de Nemours estoit faict gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la ville de Lyon et aux pays de Lyonnais, Forest et Beaujoulois. »

Que d'événements s'étaient accomplis depuis le jour où le même avocat faisait agréer au Parlement le choix du duc d'Épernon comme amiral de France ! Quatre mois après cette audience solennelle, où s'étaient affirmés, avec plus d'emphase que de force réelle, la puissance royale et les droits de la plus grande compagnie judiciaire du royaume, l'émeute avait triomphé dans Paris (12 mai) ; le roi, assiégé dans son Louvre, puis abandonné de tout le monde et même de sa mère, s'était cru obligé de fuir secrètement de sa capitale où dominait le duc de Guise qui, au gré des rebelles, tardait trop à jeter le masque. Il avait disgracié son favori, et par cette tardive mesure qui n'avait contenté personne ni remédié à rien, il s'était privé des services d'un homme dont les ennemis du moins étaient les mêmes que les siens ; peut-être aussi n'avait-il voulu que cacher son jeu et ôter tout soupçon à ceux qu'il allait frapper. Il avait convoqué les Etats-Généraux, mais la seconde assemblée de Blois, plus hardie encore que la première, se montrait moins favorable au roi qu'à ses adversaires. Henri III se voyant dès lors plongé, perdu « dans l'abîme que la reine, sa mère, lui avait creusé » (Hesnault), allait essayer d'en sortir par un double assassinat. La mort des Guises était décidée, et peut-être aussi celle de Mayenne, qui parvint à quitter Lyon et à se mettre en sûreté dans la citadelle de Châlons.

Qui croirait que c'est à la veille de ces sanglantes tragédies qu'un frère utérin des Guises et de Mayenne, un fils de cette duchesse de Nemours si ardente en sa haine contre le roi, fut, avec l'agrément de ce même roi (1), investi du gouvernement des provinces les plus voisines

(1) Selon l'Estoile, 24 novembre 1588, ce « gouvernement fut donné au duc de Nemours, à l'instante prière de madame de Nemours, sa mère. »

de la Savoie, dont le duc, proche parent du nouveau titulaire, jetait déjà des regards de convoitise sur la couronne de France? Si Henri III ne s'est pas conduit au hasard ou au gré de ses passions du moment; s'il a eu réellement des vues politiques, il faut avouer qu'elles sont bien difficiles à pénétrer. On ne trouve dans tous ses actes qu'hésitation, faiblesse égoïste et les plus étranges contradictions. Une seule considération peut lui servir d'excuse, c'est que tous ceux qui l'entouraient, — j'entends les plus grands, — ne songeaient aussi qu'à eux-mêmes, ne cherchaient qu'à se faire la meilleure part au milieu de la ruine générale. Tous ces grands seigneurs, tous ces princes se détestaient les uns les autres, et ces sentiments d'inquiète rivalité, le roi voulait sans doute les faire servir à ses intérêts : il oubliait que la haine peut bien faire des conseillers et des instruments de crimes, mais qu'elle ne donnera jamais des serviteurs ni des amis fidèles.

On ne peut expliquer que de cette manière la confiance apparente qu'il témoigna au duc de Nemours, la veille du jour où il allait assassiner ses frères. Certes le rôle du Parlement dut être pénible en cette occasion. Tout au plus lui fut-il possible de considérer ces lettres royales comme une satisfaction donnée par avance au peuple de Paris, si dévoué à la maison de Guise. Cet embarras et celui de l'avocat eussent été plus grands encore s'ils avaient soupçonné les projets du roi, projets si voisins de leur exécution.

Le « plaidoyer » de Marion se ressent, pour parler son langage, « des mauvaises heures » où il fut prononcé. Il est bref, ce plaidoyer, d'une brièveté extraordinaire, quatre ou cinq petites pages. Que faire d'ailleurs, que dire en de pareilles circonstances? Le duc de Nemours a

d'illustres ancêtres qui tous ont rendu des services à la France. Le prince lui-même que recommande l'orateur, « préparé dès sa première enfance à la suite de si beaux exemples, en a déjà donné de si bons effets, que le Roy, juste arbitre de sa valeur et fidélité, l'a voulu gratifier d'vn gouuernement. » Trente-six ans auparavant, Ch. de Thou, encore simple avocat au Parlement, présentant l'amiral Coligny, avait exprimé les mêmes idées, mais avec quelle chaleur ! avec quel enthousiasme ! Il avait débuté en développant le mot d'Horace, *fortes creantur fortibus*. Mais le temps n'était plus à ces braves mouvements d'éloquence, à ces sublimes bouffées d'espérance et d'orgueil. Marion se tient dans des bornes plus modestes. Avec une gravité qui n'est pas exempte d'inquiétude, l'orateur rappelle au prince ce qu'il doit au roi, dont il vient de recevoir une telle faveur. Honneur immense, pouvoir bien haut, la plus magnanime vertu ne saurait désirer un plus beau champ pour s'y exercer; « autorité vraiment auguste, puisqu'elle tient le lieu de la Royauté mesme, estant le gouuerneur vn rayon luisant de la splendeur du Prince, vn bras de sa puissance et vne image viue de Sa Maiesté. »

Et voilà à peu près tout le discours, tout, du moins, ce qui se rapporte directement au nouveau dignitaire. L'orateur ne fait plus que développer les idées générales auxquelles se rattache cette considération particulière. Avec la respectueuse fermeté d'un représentant de la loi, il donne au prince une grande leçon de noble modestie et d'inébranlable fidélité. Un sujet, si haut qu'il soit placé, ne doit jamais oublier que c'est le roi qui l'a élevé « à ce suprême poinct de iuste honneur.» Cet hommage légitime est même pour lui le seul moyen de grandir encore. Puis un tel bienfait réclame sa récompense,

il faut la vouloir et la pouvoir offrir au bienfaiteur. Autrement, il y a « ingratitude » ou « indigence, » et « l'un et l'autre est indigne d'vn cœur généreux. »

Mais que peut donner un sujet à son roi? Il peut, il doit se donner lui-même. « Ce don, dit éloquemment l'orateur philosophe, il ne le faut pas follement espandre, et en lieu indigne, comme font ceux-là qui, receuans les biens à eux donnez, se donnent eux-mesmes laschement aux biens... » « Ames abjectes qui ne respirent que l'ordure et la boue des choses caduques. » Pour un lieutenant du roi, pour un dépositaire de son autorité souveraine, se donner au roi, c'est « sortir de soy-mesme, » et « se donner tout à sa dignité et à son office. » Tel est « le double deuoir de fidélité et de vigilance que le roi s'est promis du bon naturel et des actions passées de M. le duc de Nemours. »

Vigilance, fidélité; fidélité surtout, voilà l'idée dominante de cette courte et grave harangue, et le mot qui la résume; cri de douleur, dont l'orateur, en considérant la jeunesse du duc de Nemours, fit, au terme de son discours, un cri d'espoir. Et ce ne fut pas sans avoir retrouvé sous cette bienfaisante influence, dans ses souvenirs d'érudit, un sourire de la muse. Il exprima le vœu de voir le nouveau gouverneur « conseruer en heureux repos, souz son obéissance, ces belles prouinces et la ville célèbre

Vbi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
Ararque dubitans quò suos cursus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis. »

Hélas! se rappelait-il que ces vers qui lui offraient des idées de concorde et de paix entre des forces rivales, sont des vers de Sénèque? Se rappelait-il qu'ils font par-

tie de l'étrange satire composée par ce philosophe sur la mort de Claude, ce César débauché, savant, honnête parfois, parfois cruel aussi, qui ne manqua pas d'excellentes intentions et ne fut guère maître chez lui, qui, en un mot, ressemblait par tant de côtés à Henri de Valois?

Tel est ce discours qui est moins significatif par ce qu'il dit que par ce qu'il laisse entendre. Le duc assistait-il à l'audience où lui furent donnés ces conseils aussi sages qu'inutiles, où furent faites en son nom de si belles promesses? Cela n'est pas probable, quoique ce fût la règle. Autrement, le procès-verbal eût mentionné sa présence, et l'extrait de Marion n'en dit rien.

Quand plus tard l'illustre avocat revit ces pages pour les donner au public avec un choix de ses plaidoyers, en 1594, qu'il dut faire de tristes réflexions! Les événements, après cette audience, s'étaient précipités avec une rapidité effrayante. Le surlendemain, on apprenait à Paris les assassinats de Blois; le roi était maudit, honni par tout le monde, et la Sorbonne rendait un décret qui déliait ses sujets du serment de fidélité; le sanctuaire de la justice était violé, et les magistrats traînés à la Bastille par les factieux. Le roi appela bientôt son Parlement hors de la capitale rebelle (février 1589). Ce duc de Nemours, en qui il avait mis sa confiance avec une naïveté dont on peut s'étonner, ou une subtilité d'intentions où s'accuse un maladroit disciple de Machiavel, avait jeté le masque et montré ce qu'il devait être, un héritier des Guises, en attendant qu'après la mort du roi, il élevât comme tant d'autres ses prétentions jusqu'à la couronne (1). Si, en préparant son recueil, « au coin de son étude le plus solitaire, » Marion fit un retour sur le passé, il éprouva

(1) *Sat. Ménipp.* Edit. citée, et notes de Le Duchat, p. 167.

sans doute, en relisant son discours, une sorte d'amère consolation. Il avait, en ces jours de lâches défaillances et de noires trahisons, fait entendre de sages et loyales paroles ; il avait fait luire, non sans danger, la pure lumière de la vérité ; il avait ajouté une belle page à l'histoire du Parlement de Paris.

NOTICE

SUR

LES RICHARD

JARDINIERS DU PETIT-TRIANON

Par M. J.-A. LE ROI, Membre titulaire.

Tous les ans Versailles voit accourir une foule curieuse d'admirer le jeu des eaux de son Parc. Mais dans cette foule qui donc s'enquiert du nom de Francine, de l'auteur, aujourd'hui oublié, de ces magnifiques effets hydrauliques combinés avec tant d'art? Il en est de même des véritables créateurs du charmant jardin du Petit-Trianon : on jouit de leur ouvrage, on s'inquiète peu de leur nom.

La botanque était une des sciences qui avaient fait partie de l'éducation de Louis XV, et il conserva toute sa vie le goût de la culture en général et particulièrement du jardinage.

Ce prince n'avait pas les goûts de faste et de grandeur de son bisaïeul. Pour se dérober à la représentation nécessaire dans le château de Versailles, il allait fréquemment se réfugier à Trianon. Mais le Trianon de Louis XIV, c'était encore Versailles avec ses grands appartements et

ses jardins réguliers. Ce que Louis XV désirait, c'était une maison bourgeoise, avec des jardins où il pût à son gré se livrer à son amour des plantes. En 1751, Marigny, frère de Mme de Pompadour, devint surintendant des bâtiments du roi. Admis fréquemment dans l'intimité du monarque, il fut à même de connaître ses goûts et résolut de les satisfaire. Il confia le soin de l'exécution à l'architecte *Gabriel*. Gabriel se mit à l'œuvre, présenta son plan à Louis XV, qui l'approuva, et l'on commença vers 1753 les premiers travaux du Petit-Trianon.

Les différents genres de jardins qui devaient entourer le pavillon carré de Louis XV, décoré depuis du nom de Palais du Petit-Trianon, formaient une sorte d'école de jardinage. Jardin français et jardin à l'italienne, jardin anglais et jardin botanique, devaient s'y trouver réunis.

Mais à qui confier le soin d'un pareil jardin? Il fallait pour le soigner et y créer, comme le désirait le roi, une véritable école de botanique, non-seulement un habile praticien, mais encore un savant botaniste. Louis XV eut le bonheur de rencontrer cet homme, et c'est à lui, à son talent, que le jardin de Trianon dut sa réputation européenne. Cet horticulteur distingué fut Claude Richard.

Jacques II, roi d'Angleterre, forcé de chercher un refuge en France par suite de la révolte de ses sujets, était venu habiter le château de Saint-Germain, que Louis XIV lui avait généreusement offert pour résidence. Parmi ses serviteurs se trouvait François Richard, l'un de ses jardiniers. Un des personnages de la cour de Jacques, qui avait suivi le roi dans son exil, grand amateur de fleurs, comme la plupart des riches anglais, acheta une propriété à Saint-Germain. Il s'adressa à François Richard pour avoir un jardinier capable de diriger son jardin; François lui donna son fils Claude.

Claude Richard était doué d'une grande intelligence et d'un rare esprit d'observation. Mis à même, par les goûts de son riche protecteur, de donner un libre cours à ses facultés naturelles, il fit bientôt du jardin confié à ses soins une véritable merveille. A peine connaissait-on alors en France l'usage des serres chaudes; Richard en établit, les perfectionna et y cultiva ces belles et curieuses plantes exotiques que la rigueur de nos climats ne nous permet pas de voir chez nous en pleine terre.

Un événement curieux et rare dans la vie des hommes rendit bientôt Richard propriétaire de toutes ces richesses. Après quelques années de jouissance, le riche amateur, dont malheureusement M. l'abbé Caron, qui raconte ce fait et dont je cite les propres paroles, ne nous a pas conservé le nom (1), « le riche amateur, par un de ces mouvements d'une conscience timorée qui honorent la piété, éprouvant quelques scrupules de consacrer annuellement des sommes considérables à la satisfaction de ses désirs, forme le projet de renoncer à ce luxe qu'il se reprochait. Ne croyant pas avoir assez fait pour l'acquit de sa conscience, s'il n'expie cette passion par quelque grand sacrifice, il se détermine à abandonner sa propriété, et en fait don à Claude Richard qui avait si heureusement secondé ses goûts. » Quel fut l'étonnement de Richard en se voyant tout à coup propriétaire de ce beau jardin ! Mais comment soutenir un pareil établissement? Richard n'avait aucune fortune, et cependant il ne pouvait laisser périr ces belles collections qui faisaient l'admiration des amateurs. Il redouble alors d'énergie et de courage, s'impose les plus dures privations, se réfugie, lui et sa famille, dans un coin de ses

(1) Notice sur Ant. Richard, par l'abbé Caron.

serres chaudes, et, comme le dit si bien l'abbé Caron, *fait du foyer de leurs fourneaux le foyer de sa famille.* Le succès vient bientôt couronner ses efforts : tout prospère et se perfectionne sous son habile main, et la renommée proclame ses talents et ses heureux résultats.

A cette époque, un célèbre botaniste, dont le jardin de Versailles devint plus tard une véritable école d'horticulture, Lemonnier, venait d'être appelé à la place de médecin de l'Infirmerie royale de Saint-Germain. Émerveillé des résultats obtenus par Richard, de son intelligence, il s'attache à lui, initie le praticien à tous les détails de la science botanique, lui apprend le latin dont il sut si bien profiter dans sa correspondance avec Linné, et du jardinier intelligent et habile il fait de plus un savant distingué.

La réputation de Richard allait toujours grandissant. Le duc d'Ayen, qui venait de succéder à son père le maréchal de Noailles, dans le gouvernement de Saint-Germain, était au nombre de ses admirateurs. Grand amateur d'horticulture, il parla souvent au roi, dont il connaissait les goûts, des talents de Claude Richard, et lui donna l'envie de le connaître. Louis XV va voir ses cultures, les admire, et lorsqu'enfin il fait son Trianon, c'est à Richard qu'il veut en confier la direction. Mais ce n'était pas chose facile que de faire quitter à Richard le jardin objet de ses soins depuis tant d'années et dont il affectionnait, pour ainsi dire, chaque plante comme son propre enfant. Ce fut une véritable affaire diplomatique. Des conférences eurent lieu entre le roi et le jardinier, et Richard ne céda qu'après avoir fait avec Louis XV un traité dont l'une des principales conditions était que le jardinier ne recevrait d'ordre que du roi.

Bientôt la réputation du jardin de Trianon devint universelle, et avec elle celle de l'habile jardinier. Les plus savants botanistes de l'Europe vinrent visiter Trianon et établirent des correspondances avec Richard. Trianon était alors le lieu où se résumait, en quelque sorte, toute la science botanique de cette époque. L'amour du roi pour toutes les plantes nouvelles, et le zèle de son jardinier pour le satisfaire, y faisaient arriver les produits horticoles de toutes les parties du monde. Trianon était alors un véritable jardin d'acclimatation, et une foule d'arbres et de plantes exotiques qui ornent aujourd'hui nos jardins y prirent d'abord naissance.

Louis XV venait fréquemment à Trianon, se promenant et causant familièrement avec Richard. Il suivait avec intérêt le développement des plantes, écoutait avec curiosité les observations de son jardinier, et aimait surtout à jouir de la vue de ces plantes méridionales si différentes par leur aspect de celles de nos climats. Des serres chaudes, construites sur le modèle de celles que Richard avait fait établir dans son jardin de Saint-Germain, avaient été élevées. Devenues trop petites, il fallut les agrandir. On sait que l'ordre dans les finances brillait peu sous le règne de Louis XV, et l'on manquait d'argent pour achever ce travail. Le roi venait souvent savoir où en étaient les travaux. « Un jour, voyant languir les réparations, dit M. de la Gorse, qui raconte cette anecdote (1), il demanda à Richard la cause de ce retard. Sire, lui répondit celui-ci, M. de Marigny évalue à 90,000 livres ce qui reste encore à faire. Or, comme on ne le paie pas, la suspension des travaux s'en suit tout naturellement. Si cette entreprise me concernait, je me ferais

(1) Souvenir d'un homme de cour.

fort de l'achever moyennant 30,000 livres. — Comment! vous en viendriez à bout avec cette somme? Mais on me vole donc? — En doutez-vous, sire? — En ce cas, Richard, je vous charge expressément de la confection de cet ouvrage. — A merveille, sire, mais l'argent, où est-il? Je n'en ai point, moi. — Quoi, vous en manquez? eh bien, venez me voir demain matin vers les dix heures, je vous en prêterai.

« Richard fut exact à aller chez le roi, qui lui remit les 30,000 livres en lui disant : Oh! çà! mon cher Richard, quand on paiera, vous me rendrez cette somme, n'est-ce pas? — C'est trop juste, sire; je vous le promets. — Les réparations se firent promptement au gré de Louis XV. A quelque temps de là, les fonds de la caisse des bâtiments firent face aux déboursés du premier jardinier, et celui-ci, conformément à sa parole, restitua au roi la somme prêtée. »

Ce trait caractéristique, tout en montrant le désir qu'avait Louis XV de voir élever promptement un abri aux fleurs qu'il aimait, peint bien avec quelle parcimonie, au milieu du désordre financier qui régnait autour de lui, le roi réglait ses dépenses secrètes.

Outre le jardin botanique et les plantes de serres chaudes, Richard peupla Trianon d'arbres exotiques pouvant vivre à l'air libre dans nos climats, et qui font aujourd'hui l'ornement de tous nos jardins et même de nos forêts. Pins, — sapins, — cèdres, cyprès, — peupliers de diverses espèces, — charmes, — tulipiers, — catalpas, — érables, — vernis et sophora du Japon, — acacia-robinia, — chênes d'espèces différentes, etc., venus de toutes sortes de régions, s'y élevaient, s'y pressaient, comme étonnés de se trouver ainsi réunis. Mais Richard ne se contenta pas de les élever, de les soigner, il les ré-

pandit au dehors, et le jardin de Trianon devint la pépinière d'où se propagèrent, dans une partie de la France, tous ces végétaux ainsi accumulés pour les plaisirs du roi.

Aujourd'hui nous jouissons de toutes ces choses, nous les trouvons partout, et grâce au talent et à l'habileté de nos horticulteurs modernes, nous possédons de bien autres richesses. Mais alors en France on n'avait encore guère pratiqué l'introduction des arbres et des fleurs exotiques, et Trianon fut le point de départ d'un mouvement horticole qui a toujours été en s'étendant jusqu'à nos jours. Savants, amateurs et simples jardiniers y accouraient, et, tout en admirant ses belles cultures, recevaient de Richard, de celui que Linné appelait *le plus habile des jardiniers de l'Europe* (1), les instructions que ce savant jardinier se plaisait à donner à tous ceux qu'attirait sa réputation.

Pendant que Claude Richard était tout entier absorbé par les soins qu'il donnait au jardin de Trianon, son fils *Antoine*, qui devait plus tard lui succéder, devenait à son tour un habile botaniste.

Après avoir reçu une bonne éducation littéraire, Antoine suivit les cours du Jardin des Plantes de Paris, et reçut bientôt la mission d'aller herboriser au Mont-d'Or. En 1760, il fut chargé par le gouvernement d'explorer les provinces méridionales de France, la chaîne des Pyrénées, l'Espagne et le Portugal, d'où il passa dans les îles Baléares, qui devinrent pour lui une mine féconde d'observations et de découvertes. Il en rapporta une quantité considérable de plantes jusqu'alors peu connues. « C'est là, dit l'abbé Caron (2), qu'il trouva cette jolie giroflée maritime, qui orne l'humble fenêtre du

(1) Manuscrits de la Bibliothèque de Versailles.
(2) Note déjà citée.

pauvre et le jardin pompeux du riche, ce buis de Mahon, à feuille de laurier, et plusieurs variétés du chêne qui n'avaient pas encore été décrites. C'est d'une de ces îles qu'Antoine Richard eut la constance d'apporter dans sa poche, bien enveloppé de mousse souvent mouillée, un rejeton d'une espèce de chêne, connu sous le nom de chêne de Gibraltar (*Quercus pseudo-suber*), dont l'écorce ressemble à celle du chêne qui donne le liége. » On voit encore à Trianon l'arbre provenant de ce rejeton qu'il s'empressa de planter en arrivant.

A l'occasion de ce voyage aux îles Baléares, Linné écrivit au jeune Richard la lettre suivante, qui montre combien ce grand botaniste appréciait déjà ses talents :

« J'ai lu et relu mille fois avec le plus grand charme votre flore de *Majorque* ou des *îles Baléares*, qui m'a été communiquée par M. Hemquist, et je doute que personne puisse la lire avec plus d'utilité et de profit que moi. Imprimez-la, je vous prie, aussitôt qu'il sera possible, pour que tous les botanistes y trouvent le plaisir qu'elle m'a causé.

« J'ai passé la nuit dernière sans dormir : je l'ai consacrée tout entière à lire votre flore, et elle était passée avant que je n'eusse fini ma lecture. Grand Dieu ! qu'ils sont heureux les habitants de ce pays, d'avoir dans leurs prairies toutes ces fleurs qui font l'ornement de nos jardins, même de nos jardins académiques. »

Puis, après lui avoir demandé quelques graines de plantes, il termine en disant :

« Faites mes compliments les plus empressés à votre

illustre père, et quand vous vous promènerez dans le Jardin-Royal (Trianon), souvenez-vous de moi. »

Upsal, 1770, 16 *février* (1).

Les explorations du jeune botaniste ne devaient pas s'arrêter là. Il parcourut successivement, et non sans dangers, une grande partie du nord de l'Afrique, les îles du Levant, célèbres déjà dans l'histoire de la botanique par les voyages de Tournefort, la plus grande partie de l'Asie-Mineure; puis, à peine de retour en France, il reçut une mission pour aller en Angleterre observer les belles cultures qui faisaient déjà la réputation de cette terre rivale de la France, et y acquérir un grand nombre de graines et de plantes d'arbres et d'arbustes étrangers qui nous manquaient et qui font aujourd'hui l'ornement de nos jardins. Plus tard c'est la Hollande et ses magnifiques fleurs, l'Allemagne, la Suisse, qu'il met à contribution. Partout il recueille ce qu'il trouve de plus curieux et de plus rare. Trianon était toujours le lieu où venaient aboutir toutes ces richesses, et d'où elles allaient se répandre dans tous les jardins de la France.

Il est des hommes qui, véritables pionniers de la science, marchent à la découverte, recueillent et amassent des trésors dont tout le monde profite, et dont un sort malheureux semble devoir seuls les priver.

C'est ce qui est arrivé à Antoine Richard.

De retour de ses voyages, il fut associé et succéda à son vieux père dans la direction des jardins de Trianon. Il était heureux de vivre au milieu de *ce sanctuaire consacré par son père et par lui à la plus aimable des*

(1) Correspondance inédite de Linné. Manuscrit de la Bibliothèque de Versailles.

sciences (1). Mais, hélas ! tout allait changer autour de lui.

Louis XV, qui avait créé Trianon pour satisfaire sa passion des fleurs, venait de mourir. Son petit-fils qui lui succédait n'avait aucun de ses goûts. La jeune reine Marie-Antoinette aimait beaucoup plus le plaisir que la science. Amenée fréquemment à Trianon par Louis XV, elle se plaisait surtout à jouir des charmes du jardin anglais. Elle demanda et obtint de Louis XVI d'en faire sa maison de plaisance. Alors le Jardin botanique, auquel la belle classification de Bernard de Jussieu avait fait une réputation européenne, et que les plus illustres savants avaient enrichi de leurs dons, disparut pour faire place à un nouveau jardin élevé à grands frais.

L'architecte *Mique*, que Marie Leckzinska avait amené de Lorraine, auquel elle avait confié la construction du couvent des Ursulines de l'avenue de Saint-Cloud, aujourd'hui le Lycée, et qui était alors le premier architecte du roi, fut chargé par la reine de dessiner ce jardin, et celui à qui l'on confia l'exécution de ce nouveau plan fut Antoine Richard.

Obligé de détruire ce que son père et lui-même avaient fait avec tant de peine, Antoine, qui avait tant vu, tant observé, et dont le goût s'était formé sur les plus beaux modèles présentés par la nature, sut employer avec beaucoup d'art les richesses que renfermait le Jardin botanique, et, tout en faisant ces plantations si agréables, ces groupements d'arbres si harmonieux, il sut conserver les magnifiques spécimens qui font encore actuellement l'ornement de ce beau jardin (2).

(1) Notice citée de l'abbé Caron.

(2) Les arbres plantés par Antoine Richard ont pris dans le jardin de Trianon des développements remarquables. M. Charpentier, l'habile jardinier actuel, a eu le soin de les indiquer par des étiquettes qui donnent leurs noms botaniques.

Le jardin anglais primitif prit alors un grand accroissement. Outre le Jardin botanique que l'on transforma, Mique y ajouta les prairies dans lesquelles Louis XV faisait ses essais de culture, et dont il défricha lui-même une portion avec une charrue, construite par son ordre, que l'on conserva dans le palais de Trianon pendant tout le règne de Louis XVI. Dans cette partie on pratiqua des ravins, dont l'eau, formant des espèces de cascades, vint aboutir à un étang d'une assez grande étendue. Une vacherie suisse, une laiterie et un hameau, composé de sept ou huit maisons toutes variées de forme, de grandeur, de construction, d'ameublement, et entourées de petits jardins plantés comme à la campagne, entourèrent l'étang. C'est là que la malheureuse reine, ne rêvant alors que fêtes et plaisirs, venait entourée de ses dames, chacune en paysanne, et costumée suivant le rôle qu'elle devait remplir, passer des journées entières, loin de l'étiquette et du tumulte de la Cour, et donner des fêtes charmantes, dont l'aimable et gracieux *sans-façon* lui fut si amèrement reproché, et dont la calomnie s'empara pour ajouter plus tard, au supplice d'une mort imméritée, les reproches les plus cruels sur ses sentiments et d'épouse et de mère.

Hélas! la malheureuse princesse pour qui l'on venait de créer ce délicieux jardin, ne put en jouir bien longtemps. La révolution avançait à grand pas, et bientôt rois et reines étaient forcés d'abandonner Versailles. Un seul homme restait au milieu de toutes ces richesses végétales, les admirant, et tellement absorbé par les soins à leur donner, qu'il s'apercevait à peine des grands changements qui s'opéraient autour de lui : c'était Antoine Richard. Mais quelles ne furent pas sa surprise et ses alarmes, lorsqu'il apprit que les hommes qui s'étaient

emparés du pouvoir et qui gouvernaient, ou plutôt qui tenaient la France sous le joug de la terreur, venaient de décider la destruction et la vente de Trianon ! Le représentant Delacroix était alors commissaire de la Convention à Versailles. Richard s'adressa directement à lui, lui démontra le peu de profit qu'on retirerait de cette vente et la perte irréparable pour la nation de la destruction de tous ces types végétaux. Il fit un mémoire où toutes ces raisons étaient détaillées avec force, et il obtint le retrait de l'ordre de vente. Mais si Trianon n'est point abattu, on veut au moins en tirer parti. On le loue à un entrepreneur de fêtes publiques, et tout le *demi-monde* de cette époque vient se donner rendez-vous dans les jardins de Marie-Antoinette.

Richard avait sauvé Trianon, mais il perdit sa place. Obligé de quitter ce beau jardin, objet de toute son affection, il accourut au Potager, menacé aussi d'être vendu. Il s'y établit, y apporta les plantes qu'il put tirer de Trianon, et y créa, aidé des premiers membres de la Société d'Agriculture de Versailles, ce Jardin botanique de l'école centrale qu'il sauva aussi de la vente.

Non-seulement Trianon et le Potager venaient d'être menacés de destruction, mais le Parc lui-même devait subir le même sort, et le représentant Delacroix, passant un jour sur la terrasse du château, avait prononcé ces terribles paroles : *Il faut que la charrue passe ici* (1). Antoine Richard fut encore l'un des citoyens qui mirent le plus de zèle à faire avorter ce projet. Il écrit, fait des mémoires qu'il adresse à Delacroix et à la Convention, et pendant que l'Assemblée délibère, il propose, tout en conservant le Parc tel qu'il est, de le transformer en jardin de rapport, en cultivant les parterres en légumes et

(1) Voir *Histoire de Versailles*, par J.-A. Le Roi.

les entourant d'arbres fruitiers ; puis, joignant l'exemple au projet, il s'empresse de planter des pommes de terre et quelques arbres fruitiers dans les deux parterres de Latone, les plus exposés aux regards. Ce plan sourit sans doute aux membres de la Convention chargés de prononcer sur la pétition des habitants de Versailles qui demandaient la conservation du Château et du Parc ; l'ordre de destruction fut retiré et le Parc sauvé.

Tant de services rendus par Antoine Richard auraient dû lui assurer un sort au retour de l'ordre. Mais, cruel effet des révolutions ! l'homme de mérite qui fit tant pour la science botanique, le praticien distingué auquel on doit un des plus beaux jardins de France, le citoyen courageux qui mit tout son zèle à sauver de la destruction ces beaux jardins qui font la gloire de notre pays, ignoré d'un gouvernement qui avait tant à reconstruire, perdit, lorsque le Potager fut rendu à sa destination primitive, la modeste place de directeur du Jardin botanique, et mourut peu de temps après dans la plus profonde misère !

Aujourd'hui les jardins de Versailles, de Trianon et du Potager, confiés à des mains habiles et savantes, sont revenus à leur splendeur première ; ils font l'ornement et la gloire de notre cité. Nous en jouissons chaque jour ; nous les montrons avec orgueil aux étrangers nombreux que leur réputation nous attire. Eh bien ! au milieu des noms célèbres des créateurs de ces jardins, accompagnons d'un souvenir particulier et reconnaissant celui du savant et malheureux jardinier qui non-seulement a tout fait pour l'embellissement de l'un d'eux, mais qui, par son dévouement et son énergie, a eu une si grande part dans leur conservation, et rappelons-nous le nom d'Antoine Richard.

ÉTUDE SUR FÉNELON

Par M. D. ORDINAIRE, Membre titulaire.

L'enfance de Fénelon (1) s'écoula, jusqu'à l'âge de douze ans, heureuse et libre, dans un château du Périgord, au milieu de la nature et des livres. Nulle gêne, nulle contrainte n'assombrirent ses premières années. Guidé par les siens plutôt que régenté, passant à son gré de la récréation à l'étude, comme on passe d'un plaisir à un autre plaisir, il ne connut du travail que ce qu'il a d'aimable et d'attrayant.

Education féconde et dangereuse, capable de tremper les caractères énergiques, mais aussi d'énerver les âmes molles. C'est ainsi qu'avait été élevé avant lui Montaigne ; c'est ainsi que le fut plus tard Lamennais, ce génie étrange auquel il est impossible de ne pas songer quand on parle de Fénelon.

(1) Né en 1651, au château de Fénelon en Périgord, de l'ancienne famille des Salignac de la Mothe.

Si nous comparons ces débuts de notre auteur avec ceux de Bossuet, quelle différence et comme les traits des deux illustres rivaux se peignent déjà dans leur éducation et leurs tendances opposées ! Bossuet est élevé chez les jésuites de Dijon, dans la règle et dans la discipline. Il en accepte le joug avec une douceur et une docilité qui lui attirent l'estime de ses maîtres et les railleries de ses égaux. Esprit lent et laborieux, il trace paisiblement son sillon, et ses camarades, jouant sur son nom, le comparent à un bœuf de labour (1). La précoce gravité de son caractère le porte de préférence vers les livres saints. On le trouve, une fois, après une lecture de la Bible, dans une sorte d'extase, dont il se réveille le visage baigné de larmes.

Fénelon, imagination plus vive, cœur plus ouvert, va d'instinct aux poètes de l'antiquité. Son âme tendre, exaltée par la douce ivresse de la solitude, s'enthousiasme à la lecture de Virgile. Il lit et relit les *Géorgiques*, sans autre commentaire que le spectacle des champs ; et quel maître lui en aurait fourni un plus éloquent ? La mélancolie de Térence le ravit. Il sait par cœur les *Elégiaques ;* Tibulle, Properce, Catulle même font ses délices, Catulle dont les obscénités révoltent sa délicatesse, mais dont le tour simple et les grâces négligées l'attirent par je ne sais quelle affinité secrète. Les Grecs surtout l'enchantent : la noble gravité de Sophocle, la sublime simplicité d'Homère font couler dans son esprit, avec l'harmonie du rhythme, ce goût pour l'éloquence familière qui fait l'originalité de son génie et le charme de ses écrits.

Vous voyez déjà par ce contraste combien sont tranchées les nuances qui distinguent ces deux génies : Fé-

(2) Bos-Suetus.

nelon, doux, insinuant, effleurant les cimes avec le murmure de l'abeille; Bossuet, impétueux, hardi, planant d'un vol d'aigle dans la région des orages; Fénelon, cœur plus humain, plus passionné; Bossuet, jugement plus sûr, raison plus ferme; Fénelon apportant dans la politique des velléités d'opposition et dans la religion une pointe d'hérésie; Bossuet, ennemi de toute utopie, inflexible défenseur de l'autorité royale et de l'orthodoxie.

Fénelon avait quinze ans quand on l'envoya terminer ses études à Paris. C'était alors la mode de prêcher dans les salons, comme c'est aujourd'hui celle d'y donner des concerts. Il prêcha donc, et avec tant d'éclat que son oncle, plus soucieux de son salut que de sa gloire mondaine (ces oncles sont rares de nos jours), craignit pour lui l'enivrement du succès et le fit entrer au séminaire de Saint-Sulpice. C'est dans cette maison qu'il se lia avec les jésuites d'une amitié formée d'abord par la sympathie, resserrée plus tard par l'intérêt.

C'est aussi vers cette époque qu'il éprouva les premiers accès de cette fièvre mystique, si fréquente chez les jeunes prêtres, en qui l'expérience amère des hommes et des choses n'a pas encore amorti les généreuses ardeurs. Enflammé du zèle de l'apostolat, il voulut d'abord aller en mission au Canada. Puis, détourné de ce projet par les supplications de ses parents qui craignaient pour sa santé délicate les fatigues d'une telle entreprise, il tourna ses aspirations vers le Levant.

Fouler ce sol de la Grèce, doublement sacré, doublement illustre; y rencontrer à chaque pas des souvenirs sacrés et profanes; visiter les lieux où Saint-Paul avait prêché, où Socrate avait erré, conversant avec ses disciples; admirer comme artiste les ruines du Parthénon,

et s'attendrir comme apôtre sur les souvenirs de l'église de Corinthe, quel horizon pour une âme comme la sienne, nourrie de la parole de l'évangile et de la poésie de l'antiquité!

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, dans ce rêve de la jeunesse, Fénelon se révèle déjà sous ses deux faces : chrétien de cœur et païen d'imagination; partisan des utopies sociales de Platon et des mystiques folies du quiétisme; auteur du *Télémaque* et modèle des prélats.

La mission d'Orient eut le sort de celle du Canada, et heureusement pour les lettres, Fénelon put satisfaire, sans quitter la France, sa passion pour la propagande. Il fut chargé, en 1678, par l'archevêque de Paris, de l'instruction des *nouvelles converties*. On appelait ainsi un couvent où étaient catéchisées les jeunes protestantes arrachées à leurs parents par le despotisme de Louis XIV. C'est pour elles qu'il composa le traité de l'*Education des Filles*, essai charmant, d'une touche légère et délicate, digne du sujet, et plein de vues libérales, bien éloignées du pieux rigorisme qu'affectent aujourd'hui sur cette question quelques âmes trop zélées.

Le succès mérité de cet ouvrage lui valut l'amitié des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, amitié précieuse dont les suites furent si importantes qu'il est nécessaire de dire deux mots de ces personnages (1). Ils jouissaient auprès du roi d'une influence d'autant plus grande et plus enviée qu'elle affectait de se cacher sous l'ombre

(1) Lire dans les *Mémoires* de Saint-Simon tout ce qui concerne Fénelon. Il l'admire sincèrement, mais on sent, à quelques insinuations et à quelques réticences, qu'il ne lui pardonne pas son attachement pour les jésuites.

de la piété et du détachement. Leur vertu était trop bien établie pour être suspecte d'ambition, et trop traitable pour nuire à leur avancement. Leur dévotion ardente et mystique, mais tolérante, ne choquait personne, et leur modestie était un rare exemple à la cour. Modestie singulière pourtant, et soumise à de grandes épreuves. Ainsi Beauvilliers fut nommé chef du conseil des finances, malgré lui ; gouverneur du duc de Bourgogne, malgré lui. Malgré lui, Chevreuse accepta le gouvernement de Guienne ; il fut appelé par le roi dans le conseil des ministres, malgré lui. Jamais hommes plus modestes ne furent plus honorés et plus puissants malgré eux. « M^me^ de Maintenon dînait une ou deux fois par semaine chez eux, elle cinquième entre les deux sœurs et les deux frères, avec la sonnette sur la table pour n'avoir point de valets autour d'eux, et pour causer sans contrainte. Ce mystère mettait toute la cour à leurs pieds. » (Saint-Simon).

Vers 1689, Fénelon revenait d'une mission dans le Poitou, où il avait converti nombre de protestants, *sans le secours des dragons*. Le succès de cette prédication fut tel que M^me^ de Maintenon voulut voir le jeune missionnaire. Chevreuse le présenta ; il plut infiniment, et, comme dit Saint-Simon, *sa spiritualité l'enchanta*. On cherchait alors un précepteur pour le jeune duc de Bourgogne. Les jésuites aidant, le précepteur fut tout trouvé.

C'était un terrible caractère que le Dauphin, petit-fils de Louis XIV, sombre, irascible, farouche ; un tyran en herbe. Fénelon le dompta par son inflexible douceur. Car il ne faut pas s'y tromper : sous l'onction du prêtre, sous la grâce insinuante du grand seigneur, il y avait chez lui une énergie peu commune. A lui plus

qu'à personne on pouvait appliquer le proverbe : une main de fer sous un gant de velours. Il charma son élève par son éloquence, le gagna par ses grandes manières, l'enveloppa, le maîtrisa, s'en fit un ami, plus qu'un ami, un admirateur passionné, une ouaille docile.

Représentez-vous dans ce poste brillant et délicat un jeune prêtre, plus gentilhomme encore que prêtre, éloquent, habile, insinuant, ou plutôt relisez l'admirable portrait que nous a laissé de lui Saint-Simon : « Ce prélat était un grand homme, maigre, bien fait, pâle, etc. »

Avec toutes ces qualités, Fénelon ne réussit pas à la cour. L'œil perçant du monarque démêla sous ses dehors séduisants des idées d'indépendance qui lui déplurent. Dans l'élégant précepteur il devina un mécontent, un utopiste, ou, comme disait Napoléon Ier, un idéologue. Jamais il n'aima Fénelon, et Fénelon de son côté n'aima jamais le roi. C'est qu'il n'avait pas, comme Bossuet, comme Boileau, comme Racine, vu l'aurore du grand règne. Il n'avait pas vu le roi jeune, beau, irrésistible et tel

> ... Qu'en quelque rang que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Il n'avait pas vu les carrousels, les fêtes, les devises galantes, les amours poétiques, la conquête prestigieuse de la Franche-Comté et de la Flandre, et la France heureuse dans les beaux jours de l'administration de Colbert. Quand il entra en scène, l'ère des succès était close ; celle des revers commençait. Les despotes sont condamnés à être toujours heureux : c'est leur châtiment. Ce qui frappa l'esprit de Fénélon, ce fut le côté ténébreux du règne : la France appauvrie, la misère dans les

campagnes, les impôts exorbitants, les grands hommes disparus ou disgraciés, notre gloire militaire anéantie, l'hypocrisie régnant à la cour et attristant la nation. Il résuma les sentiments que ce spectacle éveillait en lui par ce mot un peu dur qui lui échappa dans une conversation avec Mme de Maintenon : « Louis XIV n'a aucune idée de ses devoirs de roi. »

Le roi crut faire beaucoup pour le précepteur de son petit-fils en lui donnant le siége de Cambrai, et cette faveur fut un coup de foudre pour lui. C'est Paris qu'il espérait, et que son troupeau espérait pour lui. Le Dauphin fut consterné ainsi que les Chevreuse et les Beauvilliers, et la comtesse de Guiche, et toute la petite église.

Ce fut peu de temps après cet exil de Cambrai qu'éclatèrent les affaires du *quiétisme*, premier degré de la chute et des disgrâces de Fénelon. Le quiétisme est une erreur aussi ancienne que l'Eglise. Il tient à une certaine exaltation du sentiment religieux, à une disposition à la rêverie et à l'extase, qu'on appelle le mysticisme. Elle était mystique et quiétiste, cette femme qui courait dans les rues d'Alexandrie, les pieds nus, la tête échevelée, une torche dans une main, une aiguière dans l'autre, et qui criait : « Je veux brûler le ciel avec cette torche, je veux éteindre l'enfer avec cette eau, afin que l'homme n'aime son Dieu que pour lui-même. » Elle était mystique aussi sainte Thérèse, celle qui disait des démons : « Qu'ils sont malheureux ! ils n'aiment pas. »

Celui qui formula le premier cette tendance et la réduisit en corps de doctrine, fut Michel Molinos, un espagnol qui vivait au XVIIe siècle. Ne voulant pas empiéter sur le domaine de la théologie qui ne m'est pas familier et où peu de personnes me suivraient volontiers, je me

contenterai de rappeler que le quiétisme est l'union parfaite de l'âme en Dieu, l'anéantissement complet de notre âme au sein de ses perfections. Quand, par la contemplation des beautés divines, vous êtes arrivé à l'état d'extase et de ravissement qui constitue la perfection absolue, vous n'avez plus à vous préoccuper de vos actes, ils deviennent indifférents; quoi que vous fassiez, vous pouvez vivre dans un repos complet : l'amour couvre et justifie tout.

Une dame française, veuve et jeune encore, Mme Guyon s'éprit de ces doctrines. Elle vit Fénelon, les lui fit partager, et, comme dit Saint-Simon, *leur sublime s'amalgama*. Certes, pour le commun des hommes, de pareils principes peuvent devenir dangereux. Si le vulgaire était convaincu qu'il suffit d'exalter son âme, et qu'on peut ensuite laisser aller sans scrupule son corps à la dérive, on verrait sortir de cette opinion de belles conséquences. Mais le quiétisme, avec ses entraînements, n'en est pas moins la religion des âmes tendres. Il était celle de Fénelon. Son imagination pencha de tout temps vers les idées mystiques. Dans son traité de l'*Éducation des filles*, il veut qu'on présente aux enfants les côtés aimables de la religion et qu'on leur en épargne les menaces et les terreurs. Lui-même n'est jamais plus éloquent que quand il nous dépeint, non pas comme Pascal l'horreur du jugement dernier, ni comme Bossuet la misère et le néant de l'homme, mais la bonté infinie de Dieu, la joie de l'âme qui le possède, et les torrents de délices dont la possession pleine et entière de la vérité inondera les élus (1).

(1) Voir dans le *Télémaque* la peinture admirable qu'il fait de la vie des bienheureux dans les Champs-Elysées. Cette page est, à mon sens, une des plus belles de notre langue.

Fénelon, devenu l'ami et presque le disciple de Mme Guyon, la présenta à la toute-puissante favorite, Mme de Maintenon, qui en fut enchantée. Car cette femme, quoique assez extravagante, était belle diseuse, et s'exprimait avec une fougue d'éloquence qui entraînait. Elle plut donc, et Mme de Maintenon crut bien faire en l'introduisant dans le pensionnat de demoiselles qu'elle venait de fonder à Saint-Cyr. Elle jugea sans doute qu'une personne aussi confite en spiritualité ne pourrait qu'édifier ses jeunes brebis et les perfectionner dans la vie dévote. La Guyon les édifia si bien qu'en peu de temps elle fit de Saint-Cyr un nid de petites quiétistes. Mais l'évêque de Chartres, Godet, visitant un jour la sainte maison, fut surpris et un peu scandalisé du jargon de spiritualité qu'on y parlait, et qu'il était moins que personne capable d'entendre et de goûter. Il communique son étonnement à Mme de Maintenon. Celle-ci, fort surprise à son tour, interroge Fénelon qui se trouble et justifie ainsi les griefs de Monsieur de Chartres. Grand éclat, on chasse de Saint-Cyr la convertisseuse. Cachée à Paris, elle prêche en secret et endoctrine un troupeau de fidèles dont elle est la directrice et la mère. On lui intime l'ordre d'aller vivre en province, mais la rage de dogmatiser l'emporte. Elle obéit, sort ostensiblement de la ville, y rentre en secret, se cache dans une maison de la rue Saint-Antoine, où elle catéchise et convertit de plus belle. On découvre sa retraite, on l'arrête et on la jette à Vincennes.

C'est alors que Bossuet entre en lice. Ce sévère prélat, ennemi de ces subtilités mystiques et de ces raffinements d'amour divin, exige que Fénelon condamne lui-même les erreurs d'une femme dont il a été l'ami. Celui-ci se

refuse à cet acte de trahison, et publie, pour mettre les gens du monde de son côté, son fameux livre des *Maximes des saints* qui est l'exposition des doctrines du quiétisme, mais avec quelques atténuations et quelques adoucissements commandés par la prudence. Jugez du bruit que fit cet ouvrage à une époque où les disputes religieuses passionnaient la société autant que les questions politiques nous agitent aujourd'hui. Bossuet, en pleine cour, dénonce à Louis XIV l'hérésie de son confrère, de celui qui avait été son ami, son disciple; il se jette aux pieds du roi, et le supplie de sauver l'Eglise par un coup de rigueur. Déjà trop disposé aux mesures sévères contre le précepteur de son petit-fils, le maître envoie à Fénelon l'ordre de quitter sa cour et de se retirer dans son diocèse. Cette sentence d'exil est pour le prélat comme un arrêt de mort. M^me^ de Maintenon, plus dévouée à sa faveur qu'à ses favoris, l'abandonne; les autres évêques, dominés par l'ascendant de Bossuet, se taisent ou le condamnent; ses amis sont consternés, la petite Eglise en larmes, et le duc de Bourgogne désespéré.

Et comme si tous les malheurs devaient frapper à la fois ce noble cœur et mettre sa constance à l'épreuve, dans le temps même où il était encore étourdi de cette disgrâce, un incendie se déclare dans son palais de Cambrai, et consume sa bibliothèque, ses notes et ses manuscrits. Cette perte ne lui arrache que ce mot admirable : « Il vaut mieux que le feu ait pris à ma maison qu'à la chaumière d'un pauvre laboureur. »

Cependant Fénelon, poursuivi jusque dans son diocèse par les censures de Bossuet, qui voulait lui arracher une rétractation, en avait appelé à la cour de Rome. Le roi, toujours irrité, exigeait une condamnation; le pape,

fidèle à la politique du Vatican, cherchait à temporiser. Chose étrange, les doctrines des *Maximes des saints* semblaient plus innocentes à Rome qu'à Paris. Il paraissait dur de froudroyer un si grand homme, un prélat si vertueux, une des gloires de l'Église, pour quelques rêveries mystiques. Et puis les jésuites, ses amis, tout-puissants auprès du pape, plaidaient chaudement sa cause. Mais le roi devint pressant, menaçant même : Rome dut céder à regret. En 1699, parut le bref qui condamnait les *Maximes des saints*, comme un livre entaché d'hérésie.

Devant cet arrêt Fénelon s'inclina. Il réunit les fidèles, et du haut de la chaire, lut la sentence qui le frappait, rétracta ses erreurs et défendit à ses ouailles la lecture de l'ouvrage interdit. Ce grand acte de sacrifice, d'humilité, d'abnégation chrétienne souleva dans toute l'Europe un cri d'admiration. Bossuet seul n'en fut pas touché. Son inflexibilité, je ne dirai pas sa rancune (un sentiment si bas ne pouvait trouver place dans une âme si grande), son inflexibilité survécut à la chute de son rival. Où les autres ne voyaient qu'une héroïque soumission, il déclara qu'il ne voyait, lui, que beaucoup de *faste* et *d'ambiguïté*. Il faut bien le dire, il n'y a pas d'homme complétement grand. Dans le métal dont la nature a fait les plus belles âmes, elle a mis de l'alliage; elle a bien fait. Ce sont les faiblesses des grands qui nous consolent d'être petits. Bossuet donc apporta dans cette lutte, non-seulement l'ardeur d'un apôtre convaincu, mais la vivacité et quelquefois l'emportement d'un rival. Dans sa *Relation du quiétisme*, il essaya de faire rejaillir sur Fénelon une part du ridicule qu'il versait à pleines mains sur M^me^ Guyon. Son neveu, l'abbé Bossuet, alla plus loin : il tenta de rendre suspects les

rapports de cette dame et de son illustre ami : ignoble insinuation, à laquelle Fénelon répondit avec une indignation éloquente qui écrasa l'impudent. Certes je ne veux pas rendre le grand évêque de Meaux responsable des incartades de son neveu ; mais il faut reconnaître qu'il dépassa plus d'une fois les limites de la modération, qu'il poussa trop son antagoniste, qu'il lui fit trop sentir sa victoire, et qu'enfin il eut tort d'avoir trop raison.

Mais un nouveau malheur attendait Fénelon : malheur qui acheva sa disgrâce et rendit sa perte irréparable. Il avait fait en secret, pour l'éducation du duc de Bourgogne, ce traité de l'éducation des rois, qui est aujourd'hui classique et populaire, et qu'on appelle le *Télémaque*. Aucun ouvrage ne nous paraît plus innocent : aucun n'était alors plus dangereux. C'était un livre d'opposition, plein de traits vigoureux contre la manie des conquêtes, le goût des dépenses et des bâtiments, l'abus des pensions, le favoritisme, l'exagération des impôts, tous les vices du caractère et de l'administration de Louis XIV. L'indiscrétion d'un secrétaire en répandit et en multiplia les manuscrits. Le *Télemaque* fut publié en Hollande. Les protestants, réfugiés dans ce pays, envenimèrent toutes les pages du livre par des notes perfides et des allusions malignes. On reconnut Louis XIV dans Idoménée, ce prince faible, incapable, adonné aux plaisirs et livré à ses ministres ; on reconnut Louvois dans Protésilas, et M^me^ de Maintenon dans la vieille Astarbé. Les dragonnades, les persécutions, les abus de pouvoir, tout ce que le despotisme du roi avait d'odieux fut signalé, noté, flétri par les commentateurs. Ce scandale immense combla de joie les ennemis de l'auteur, atterra ses partisans et changea son éloignement passager en un exil perpétuel.

On a appelé ce livre un poème épique, et c'est un grand tort qu'on lui a fait. Comme poème, en effet, le *Télémaque* n'a aucune valeur; il ressemble à toutes les épopées classiques qu'on a faites avant Fénelon, et à toutes celles que feront après lui les imitateurs de l'antiquité. Le procédé de fabrication de ces grandes machines poétiques est bien connu. Cela commence par une invocation, après laquelle vient un naufrage. Au naufrage succède un récit. Le prince raconte ses malheurs à la princesse qui est attendrie : il la quitte au moment où elle devient amoureuse de lui, et la princesse est furieuse naturellement. Puis viennent d'autres naufrages, des combats, des enchantements, des songes, une descente aux Enfers ou une ascension en Paradis, selon le goût de l'auteur; enfin, de nouveaux combats, terminés par le mariage du héros avec une jeune personne de bonne famille. Vous trouverez tout cela délayé en belle prose dans le *Télémaque*. Aussi, je le répète, n'est-ce pas comme conception épique que ce livre est original, c'est comme ouvrage politique, comme exposé des données de l'auteur sur le gouvernement. C'est donc à ce point de vue que je vais l'examiner, parce qu'après avoir étudié dans Fénelon le rénovateur religieux, il nous reste à connaître le réformateur politique, pour avoir de lui une idée complète.

Quelques personnes pensent que le socialisme est un ogre au maillot qui a fait ses dents de lait en 1848. C'est une erreur, car le socialisme est aussi vieux que le monde. Partout et toujours il s'est trouvé des rêveurs, la plupart fous de génie, qui, affligés des misères sociales dont ils étaient témoins, ont conçu l'idéal d'un monde imaginaire où l'homme serait parfaitement heureux; et cet idéal a toujours été le communisme, c'est-à-dire

l'égalité des conditions et des fortunes. Fénelon est un socialiste à la manière de Lycurgue, de Platon, de Hobbes, de Rousseau, de Saint-Simon, de Fourier, et, si j'ose le dire, de Cabet. Il part de cette idée, bien française malheureusement, que l'État est un père de famille chargé de la tutelle des citoyens qui sont de grands enfants qu'il faut tenir en lisière et tyranniser paternellement, pour leur bonheur. Il suppose qu'un roi grec, Idoménée, vient de fonder en Italie une ville appelée Salente. Mentor, la Sagesse incarnée sous les traits d'un vieillard, lui trace le plan d'une constitution dont je me contenterai de citer, sans commentaires, les traits principaux :

Défense aux commerçants de s'engager dans des entreprises qui dépassent leurs ressources, et de se ruiner sans l'autorisation du gouvernement. — Défense d'importer à Salente des marchandises de luxe. — A cela près liberté pleine et entière du commerce. — Les Salentins n'exerceront que les métiers utiles : les arts d'agrément leur seront interdits. — La musique et la peinture ne seront tolérées que pour les temples. — Ne s'y adonneront que les jeunes gens reconnus capables par l'Etat, qui leur délivrera un certificat de génie. — Toutes les maisons de la ville seront construites sur le même modèle. — Des lois somptuaires règleront la forme des meubles, la coupe et la couleur des habits, le nombre des repas, la qualité des mets. — Le vin sera réservé pour les malades. — La société sera divisée en sept classes distinguées, non-seulement par la naissance et le rang, mais encore par le costume. — Ceux de la première auront au doigt un anneau d'or, et au cou une médaille d'or avec le portrait du roi ; ils seront vêtus de blanc avec une frange d'or. — Ceux de la seconde se-

ront vêtus de bleu ; ils porteront une frange d'argent avec l'anneau ; point de médaille.

Je vous fais grâce des autres couleurs qui descendent du vert jusqu'au jaune et blanc, en passant par le jaune aurore et par le gris de lin. Mais avouez que si un législateur rêvait un pareil plan de réforme, et avait sous ses ordres trois cent mille hommes pour le faire exécuter, mieux vaudrait prendre son passeport et aller vivre chez les Peaux-Rouges que de se résigner à un pareil bonheur.

Je sais bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre ces règlements du sage Mentor. Le *Télémaque* n'est pas le programme politique de Fénelon : c'est son idéal, son rêve, son utopie, sa république de Platon. Jamais l'habile prélat, devenu ministre, n'aurait songé à faire de la France une Salente. Méfions-nous toutefois des rêveurs. Dans ces chimères il y a une erreur générale qu'il importe de signaler : c'est le principe fatal du despotisme de l'État et de son immixtion continuelle dans tous les rapports civils et même dans les détails de la vie des citoyens. C'est l'erreur de Rousseau dans son *Contrat social ;* c'est celle de tous nos socialistes et réformateurs. A la place d'Idoménée, mettez la souveraineté absolue du peuple, vous avez la Convention ; à la place de la Convention, mettez le pouvoir d'un seul ou celui d'une majorité, vous avez tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution jusqu'à nos jours ; c'est-à-dire un système administratif qui enveloppe toutes les volontés, tous les intérêts, toutes les existences, et dont tous nos efforts pour nous en dégager ne font que resserrer les mailles invincibles.

A côté des utopies, il y a dans le *Télémaque* une foule de vues justes et de grandes et de nobles pensées, où on reconnaît l'esprit de Fénelon et son cœur. Ce livre, à

toutes les pages, respire l'amour de l'humanité, l'horreur de l'injustice et de l'oppression. C'est par là qu'il est moderne et qu'il nous séduit; mais c'est aussi par là qu'il déplut à Louis XIV et abîma son auteur dans une disgrâce irréparable.

Un instant meurtri de sa chute, il se consola bientôt en se livrant tout entier à ses devoirs pastoraux. Sur la simplicité élégante de ses mœurs, sur sa régularité, sur son activité au travail, sur sa charité, sur son abnégation, Saint-Simon, d'ordinaire si peu indulgent, ne tarit pas en éloges. On doute, en le lisant, que même aux temps de l'Église primitive, l'Évangile ait inspiré des vertus plus pures et des dévouements plus austères.

Voilà où Fénelon est vraiment grand, vraiment sublime. Je l'aime mieux catéchisant les petits enfants, lui, le grand esprit, ou visitant les malades dans les hôpitaux, ou protégeant les jansénistes qu'il n'aimait pas, ou ramenant, comme le veut la légende, à une pauvre femme sa vache égarée; je l'aime mieux, dis-je, dans l'exercice de ces humbles fonctions que précepteur d'un Dauphin, favori de la Maintenon, et tenant toute la Cour dans l'admiration de son génie.

Dans les premiers temps de son exil à Cambrai, il ne vit presque personne, et vécut délaissé même de ses amis. On craignait, à cette époque, un homme en disgrâce comme un pestiféré. Mais peu à peu les visiteurs affluèrent, et Cambrai devint comme une petite cour. On sait les causes de ce changement. Dans les désastres de cette triste guerre de la succession d'Espagne, il avait accueilli et soigné nos soldats blessés; il avait même nourri nos troupes et dépensé à ces actes de bienfaisance une partie de sa fortune. Le roi le sut, il en parla, et ce fut un si-

gnal. Courtisans d'accourir, et Fénelon de les recevoir avec les grâces d'un gentilhomme et la discrétion d'un homme d'esprit. Chevreuse lui-même le vint voir, et on pense bien, dit Saint-Simon, que ce ne fut pas sans l'agrément de Louis XIV.

Mais voilà qu'au milieu de ce retour de faveur éclate une grande nouvelle. Le Dauphin, fils du roi, vient de mourir. Aussitôt Fénelon sent se réveiller en lui des espérances plutôt endormies qu'éteintes par la disgrâce. Son élève chéri, le duc de Bourgogne, est maintenant sur les marches du trône. Télémaque régnant, Mentor gouvernera. En vue de cet avénement désiré, il multiplie les lettres, les mémoires ; par une correspondance active, il assure et fortifie son ascendant sur le jeune prince ; il prépare les voies du règne futur.

Les *Mémoires* politiques de Fénelon, trop peu connus, sont très curieux à étudier. Le *Télémaque* ne nous montre que le rêveur ; c'est par eux que se révèle à nous l'homme pratique.

Il dépeint d'abord au Dauphin l'état lamentable de la France au déclin de ce grand règne despotique. Le prêt, dit-il, manque aux soldats. Les troupes pillent le paysan, qui craint autant le Français que l'ennemi. Les places sont inachevées ou délabrées. Les paysans ne vivent plus en hommes (témoignage confirmé, hélas ! par celui de La Bruyère). Les fonds des villes sont épuisés : on en a pris pour le roi les revenus dix ans d'avance, et on leur demande des avances nouvelles. Les hôpitaux sont encombrés, les blessés abandonnés, les chevaux, les chariots enlevés aux paysans, le labourage ruiné. Les intendants (une plaie naissante qui s'envenimera plus tard), les intendants font plus de ravage que les maraudeurs. Ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics. On ne peut

plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés. *C'est une vie de bohêmes, et non de gens qui gouvernent.* On dirait une banqueroute universelle de la nation. La France tombe dans l'opprobre; elle devient l'objet de la dérision publique. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne, que nous avons tant méprisé, n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre.

Et il conclut par ces terribles paroles : « Pour moi, si je prenais la liberté de juger de l'état de la France par les morceaux de gouvernement que nous avons à la frontière, je conclurais qu'on ne vit plus que par miracle, que c'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc. »

Notez qu'il écrivait ceci en 1710, moins d'un siècle avant la chute de la monarchie, et étonnez-vous que Voltaire et Rousseau aient prédit si nettement la Révolution prochaine.

Après avoir montré le mal au Dauphin, il lui indique le remède. Le seul efficace à ses yeux est de rompre avec les pratiques inaugurées par son aïeul, et de revenir à l'ancienne forme de gouvernement, qui est la monarchie tempérée. Tempérée par quoi? Par les parlements, qui sont pour lui *les assises de la nation.* C'est l'idée que Montesquieu développe dans son *Esprit des Lois :* un pouvoir limité par les franchises provinciales et par les priviléges des grands corps de l'Etat. Mais tandis que Montesquieu cherche en Angleterre l'idéal de ce gouvernement fondé sur la pondération des pouvoirs, Fénelon, sans sortir de France, le retrouve dans les traditions de l'ancienne monarchie.

Le règne de Louis XIV n'est à ses yeux que l'interrègne de la nation ; une longue usurpation après laquelle

elle ressaisira ses droits et rentrera en possession d'elle-même.

Cette assemblée de la nation votera l'impôt et en règlera l'emploi. « Le parlement ne pourra rien sans vous, dit Fénelon au Dauphin; ne serez-vous pas assez puissant? Vous, de votre côté, vous ne pourrez rien sans lui; ne serez-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudrez, et d'avoir les mains liées quand vous voudrez faire le mal? »

Ainsi l'idéal de Fénelon est ce qu'on appelle aujourd'hui la monarchie constitutionnelle ou parlementaire. « C'est, dit-il, le milieu entre le despotisme d'un seul et celui de la multitude. Car, ajoute-t-il, les deux extrêmes sont funestes; le despotisme tyrannique des souverains est un attentat aux droits de la fraternité humaine, et l'ordre sans la liberté est un esclavage qui se perd dans l'anarchie. D'un autre côté, la liberté sans ordre est un libertinage qui attire le despotisme. »

Ces idées sont devenues banales aujourd'hui, et cette éternelle distinction entre l'ordre et la liberté nous paraît un lieu commun d'une vérité contestable. Ordre et liberté ne sont pas deux termes contradictoires : ils ne forment pas ce que les Allemands appellent une *antinomie*. Dans une société fondée sur la souveraineté populaire, l'ordre est la conséquence nécessaire de la liberté, c'est-à-dire de l'exercice pacifique des droits de tous. Mais songez que ces mots de *nation*, d'*égalité*, de *fraternité humaine* qu'on retrouve à chaque page des *Mémoires* de Fénelon, retentissaient alors pour la première fois aux oreilles d'un prince, et que celui qui les prononçait n'était pas un publiciste de galetas, mais un prince de l'Eglise, qui allait peut-être devenir ministre.

Suivent des conseils pratiques adressés au duc de

Bourgogne, et qui ne sont que le développement des principes énoncés plus haut. Mais quel développement ! C'est ici que l'on peut dire que le commentaire est supérieur au texte.

« Faites rarement la guerre, faites-la courte, en vue d'une paix prochaine; faites-la pour maintenir l'équilibre européen, non pour le renverser. On pend un pauvre malheureux pour avoir volé une pistole sur le grand chemin, dans un besoin extrême, et on traite de héros un homme qui fait la conquête, c'est-à-dire qui subjugue injustement les pays d'un État voisin. Evitez donc la guerre, et si vous êtes obligé de la faire, point d'enrôlements forcés, une conscription légale.

« Réduisez les impôts, n'en chargez pas les peuples dans des entreprises étrangères à leurs intérêts, comme la guerre de la succession d'Espagne.

« Réduisez les pensions et les libéralités faites aux grands et aux favoris.

« Ne multipliez pas les créations d'offices, onéreuses au trésor, plus onéreuses au peuple.

« Ne vous jetez pas dans les expédients offerts par les financiers (la catastrophe de Law devait plus tard justifier la sagesse de ce conseil).

« Réduisez le faste (et ici reparaît l'utopie de la république de Salente), réduisez le faste dans les bâtiments, le luxe dans les habits, dans les repas ; donnez aux peuples l'exemple de la frugalité.

« Et surtout (n'oublions pas que ceci était écrit dans le siècle de la révocation de l'Edit de Nantes, des missions bottées, et des persécutions contre les jansénistes), et surtout ne forcez jamais vos sujets de changer de religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La

force ne peut jamais persuader les hommes, elle ne fait que des hypocrites. Accordez à tous la tolérance civile. »

Voilà ce qu'était Fénelon : un précurseur du XVIII^e^ siècle et de la société moderne. Il n'y a pas une réforme politique, appliquée par la Révolution, qu'il n'ait pressentie par la force de son esprit, ou devinée par une intuition du cœur, et dont il n'ait proclamé l'urgente nécessité. Mais hélas ! il était écrit que tant de sagesse, de prévoyance et de justice ne devait germer que plus tard, au milieu du sang et des ruines, et que ces rêves d'une belle âme devaient aboutir au scandaleux règne du cardinal Dubois, au despotisme onctueux et vieillot du cardinal Fleury, et aux violences de la Convention.

La mort inattendue du cardinal de Bourgogne vint accabler Fénelon, au moment même où ses plus chères ambitions allaient se trouver réalisées. Ce coup mortel fut encore aigri par la perte de Chevreuse, suivie bientôt de celle de Beauvilliers. Tant de déceptions le brisèrent : la mélancolie s'empara de lui, une maladie survint, et il mourut à l'âge de soixante-quatre ans, comme doit mourir un vrai prélat, *sans rien devoir et sans rien avoir* (1).

Son avénement au pouvoir aurait-il prévenu ou seulement retardé la Révolution ? Cela est fort douteux. D'abord le Dauphin était un caractère faible, un esprit étroit qui n'aurait pas résisté aux séductions du pouvoir absolu, au courant de la routine et à l'influence des courtisans. Ensuite ce gouvernement représentatif, où la toute-puissance d'un seul n'aurait eu pour contrepoids que les priviléges d'un corps aristocratique, n'aurait été qu'un remède impuissant aux abus accumulés

(1) Saint-Simon.

pendant tant de siècles d'injustice et d'oppression. Enfin je crois qu'il est à la fois téméraire et puéril de rechercher si ce qui a été aurait pu ne pas être, ou aurait pu être autrement. Je crois que les grands événements de la vie des peuples ne dépendent pas d'une circonstance, ni de cette chose frêle qu'on appelle la vie d'un homme, mais des grandes lois qui gouvernent l'ensemble des choses, et qui font graviter les astres dans leurs orbites et germer la graine dans le sillon.

Fénelon mourut à temps pour sa gloire, dans la pleine possession de ses facultés, dans toute la fleur de ses illusions. Ce pouvoir qu'il convoitait et qui lui échappa, il n'en connut ni les amertumes ni le poids accablant. Il eut l'honneur d'en être jugé digne, et le bonheur de ne pas s'y amoindrir. Illustre par ses écrits, et plus encore par sa disgrâce, adoré des siens, estimé de toute l'Europe, il laissa la réputation d'un orateur éloquent, d'un écrivain de premier ordre, d'un prélat charitable et tolérant, et, ce qui le recommande à nos yeux entre tous les génies de son siècle, d'un grand citoyen.

LA GUERRE

JUGÉE PAR SAINT AUGUSTIN

(CITÉ DE DIEU)

Par M. NOËL, Membre titulaire.

De toutes les nations de l'Europe nous entendons s'élever aujourd'hui un cri de protestation contre la guerre. Les philosophes, les historiens, les poètes même flétrissent avec indignation ce fléau dans lequel pendant tant de siècles les hommes ont voulu chercher une source de gloire. On appelle de leur véritable nom, bourreaux et mangeurs d'hommes, ces tigres honorés jadis du titre de conquérants et dont le nom resplendissait dans les annales d'un éclat qui faisait pâlir les véritables bienfaiteurs de l'humanité. La gloire semblait être jusqu'ici leur privilége : le nom même leur en était réservé ; on croyait abuser du langage en appliquant l'épithète de glorieux aux inventeurs de découvertes utiles, aux hommes qui donnaient à leurs semblables des exemples de vertu. N'allait-on pas même jusqu'à compromettre le saint nom de Dieu dans les éloges pro-

digués à ceux dont la renommée se composait du ravage des campagnes, de l'incendie des villes, du sang des hommes et de la malédiction des mères. Un moraliste du commencement de ce siècle, un défenseur à outrance des idées religieuses osait écrire : « La guerre est donc « divine en elle-même puisque c'est une loi du monde. » On ne doit pas s'étonner, continuait M. de Maistre, que toutes les nations de l'univers se soient accordées « à « voir dans ce fléau quelque chose encore de plus parti- « culièrement divin que dans les autres; croyez que ce « n'est pas sans une grande et profonde raison que le « titre de Dieu des armées brille à toutes les pages de « l'Écriture sainte..... C'est la guerre qui accomplira *le* « *décret*. L'homme, saisi tout à coup d'une fureur *divine*, « étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le « champ de bataille sans savoir ce qu'il veut, ni même « ce qu'il fait... Ainsi s'accomplit sans cesse... la grande « loi de la destruction violente des êtres vivants. La « terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est « qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être im- « molé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la « consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, « jusqu'à la mort de la mort. »

Il nous fallait donc croire que Dieu n'avait pris plaisir à former sa créature que pour jouir du spectacle de sa destruction, que la loi de la vie était la mort. Et cherchant même une sorte de raffinement dans sa cruauté, le Souverain Maître du monde aurait voulu la destruction de l'homme par l'homme lui-même, qu'il n'aurait doué de sensibilité que pour ajouter en quelque sorte du piquant au plaisir des massacres et de l'égorgement. Doctrine impie ! Non pas sans doute dans l'esprit de celui qui l'a défendue de bonne foi, mais dans sa réalité et ses

conséquences. Il ne nous appartient pas de juger les saintes Ecritures et d'en sonder les mystères; mais sans prétendre expliquer en historien le titre de Dieu des armées donné à Jehovah dans les livres juifs, il nous est bien permis de penser que ce titre signifie seulement l'intervention de la Providence dans la guerre comme dans tous les autres événements humains. Les hommes, portés à croire que la justice du Seigneur s'exerce dès cette terre, que le bon droit peut compter aussi sur le bon succès, ont invoqué le Dieu des armées, c'est-à-dire celuj qui saurait d'un signe donner la victoire au parti le plus juste. Mais conclure que ce Dieu même, tout bon et tout miséricordieux, favorisait, ordonnait ces exécrables boucheries qu'on nomme des batailles, c'est insulter à la divinité, et nous sommes heureux de pouvoir, à l'appui de notre protestation, invoquer le témoignage d'un père de l'Eglise, d'un homme de génie mis au rang des saints et dont l'autorité renversera les paradoxes de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Selon saint Augustin, l'état de guerre, loin d'être une des lois de l'humanité, est un accident abominable et contre nature. L'état normal et régulier de l'humanité, c'est la paix; et l'infraction à la paix nous jette hors des voies que la Providence à tracées à notre espèce. « La « vie peut exister sans la douleur, mais la douleur sup- « pose toujours la vie : de même la paix peut exister « sans la guerre, mais la guerre suppose la paix. » (XIV, 13.) La guerre est donc une espèce de trouble qui vient rompre la paix et doit être considérée comme un accident de la paix qui est l'état normal.

La guerre a le plus souvent pour motif l'intérêt et le déchaînement des plus détestables passions. « C'est pour « jouir des biens terrestres que la cité fait la guerre, et

« la guerre est pour elle un moyen d'arriver à une « certaine paix. » Cette paix, qui doit nous assurer la tranquille jouissance de tous les biens que nous avons injustement convoités, « est le but de toutes les guerres, « et c'est celle qu'obtient le peuple qui remporte la vic- « toire. On doit donc se réjouir de cette victoire et de la « paix qui la suit. » — (XV, 14.)

Qu'on n'essaie pas de justifier la guerre en la représentant comme nécessaire à l'établissement et à la conservation des empires. En effet, que sont les empires sans la justice, sinon de grandes réunions de brigands? « Aussi bien une réunion de brigands est-elle autre chose qu'un petit empire, puisqu'elle forme une espèce de société gouvernée par un chef, liée par un contrat, et où le partage du butin se fait selon certaines règles convenues? Que cette troupe malfaisante vienne à augmenter en se recrutant d'hommes perdus; qu'elle s'empare de places pour y fixer sa domination, qu'elle prenne des villes, qu'elle subjugue des peuples, la voilà qui reçoit le nom de royaume, non parce qu'elle a dépouillé sa cupidité, mais parce qu'elle a su accroître son impunité. C'est ce qu'un pirate, tombé au pouvoir d'Alexandre le Grand, sut fort bien lui dire avec beaucoup de raison et d'esprit. Le roi lui ayant demandé pourquoi il troublait ainsi la mer, il lui repartit fièrement : « Du même droit « que tu troubles la terre; mais, comme je n'ai qu'un « petit navire, on m'appelle pirate, et parce que tu as « une grande flotte, on t'appelle conquérant. » — (IV, 4.)

On ne saurait trop flétrir et maudire les premiers qui, poussés par cette détestable ambition, se sont fait un jeu de la vie de leurs semblables et ont jeté, dans le meurtre et dans le carnage, les fondements de leur puissance. « Ninus fut le premier qui, poussé par l'ambition, porta

la guerre chez ses voisins, et, comme il avait affaire à des peuples encore neufs dans le métier des armes, il assujettit tout jusqu'aux frontières de la Libye. Après avoir vaincu ses voisins et accru ses forces par celles des peuples soumis, il fit servir ses premières victoires à en remporter de nouvelles et il soumit tout l'Orient. » — (IV, 6.)

Que d'autres l'ont suivi dans cette voie sanglante que saint Augustin l'accuse d'avoir tracée le premier ! Il en est qui conservent quelque pudeur et dans la conscience de leurs crimes ont voulu les dissimuler sous une apparence de justice et d'intérêt bien entendu de l'humanité. La guerre, nous disent-ils, est un puissant instrument de civilisation. En agrandissant les empires, elle convie un plus grand nombre d'hommes au partage d'idées communes; elle fait jouir de nouvelles contrées des avantages et des biens réservés sans elle à un petit nombre. Nous avons maintes fois, de nos jours, entendu répéter ce sophisme qui, sans doute, avait déjà cours au temps de saint Augustin, puisqu'il le réfute en ces termes : « Convient-il à un peuple vertueux de se réjouir « de l'agrandissement de son empire? La cause, en effet, « ne saurait être que dans l'injustice de ses voisins qui, « en l'attaquant sans raison, lui ont donné occasion de « s'agrandir justement par la guerre. » Saint Augustin n'admet point qu'en aucun cas, et pour aucune raison, un peuple vertueux porte le premier les armes chez ses voisins. On n'a pas plus le droit de civiliser les Perses que d'aller porter à Moscou les bienfaits de la révolution française. « Si nous sommes attaqués, sans doute il faut « nous défendre; mais la guerre et les conquêtes qui « sont un bonheur pour les méchants, sont pour les bons « une cruelle nécessité. Supposez en effet qu'entre tous

« les peuples voisins régnassent la justice et la paix,
« tout état serait de peu d'étendue, et au sein de cette
« médiocrité et de ce repos universels, les divers états
« seraient dans le monde ce que sont les diverses fa-
« milles dans la cité. On doit sans doute se réjouir de la
« victoire des bons, mais il vaut mieux vivre en paix
« avec un bon voisin que d'être obligé d'en subjuguer
« un mauvais. » — (IV, 15.)

Laissons au temps le soin de réunir les peuples du globe par la communauté des mœurs, des habitudes et du langage. Le travail sera long sans doute, mais les résultats obtenus par la confiance et la paix seront éternels. « Les guerres, nous dit-on (c'est notre saint qui
« prend la parole), les guerres servent à établir la com-
« munauté des langues entre les nations. Combien de
« guerres gigantesques, de carnage et de sang humain
« a-t-il fallu pour en venir là? Et encore ne sommes-
« nous pas ou bout de nos maux. Sans parler des enne-
« mis extérieurs qui n'ont jamais manqué à l'empire ro-
« main, et qui chaque jour le menacent encore, la vaste
« étendue de son territoire n'a-t-elle pas produit ces
« guerres mille fois plus dangereuses, guerres civiles,
« guerres sociales, fléaux du genre humain dont la crainte
« seule est un grand mal? Que si j'entreprenais de
« peindre ces horribles calamités avec les couleurs qu'un
« tel sujet pourrait recevoir, mais que mon insuffisance
« ne saurait lui donner, quand verrait-on la fin de ce
« discours? Mais, dira-t-on, le sage n'entreprendra que
« des guerres justes. Et n'est-ce pas cette nécessité
« même de prendre les armes pour la justice qui doit
« combler le sage d'affliction, si du moins il se souvient
« qu'il est homme? Car enfin, il ne peut faire une guerre
« juste que pour punir l'injustice de ses adversaires, et

« cette injustice des hommes, même sans le cortége de « la guerre, voilà ce qu'un homme ne peut pas ne pas « déplorer. Voilà d'étranges misères, et celui qui ne les « sent pas a perdu tout sentiment humain. » (XIX, 7.)

Et ces misères, il se trouve des hommes pour s'en réjouir, il s'en trouve d'autres pour célébrer les premiers. « Salluste fait à César un mérite de désirer la guerre. « C'était le vœu des plus grands hommes que Bellone, « armée de son fouet sanglant, excitât de malheureuses « nations à prendre les armes afin d'avoir une occasion « de faire briller leurs talents. Et voilà les effets de cette « ardeur avide pour les louanges et de ce grand amour « de la gloire. » (V, 12.)

« A quoi bon m'alléguer ces beaux noms de gloire et « de triomphe ? Il faut écarter ces vains préjugés, il faut « regarder, peser, juger ces actions en elles-mêmes... Il « faut avouer que cette passion de dominer cause d'étran- « ges désordres parmi les hommes. Ecartons donc ces dé- « guisements artificieux et ces fausses couleurs, afin de « pouvoir juger nettement les choses. Que personne ne « me dise : celui-là est un vaillant homme ! car il s'est « battu contre un tel et l'a vaincu. Les gladiateurs com- « battent aussi et triomphent, et leur cruauté trouve des « applaudissements. Mais j'estime qu'il vaut mieux être « taxé de lâcheté que de mériter de pareilles récom- « penses.

« Cependant si dans ces combats de gladiateurs l'on « voyait descendre dans l'arène le père contre le fils, qui « pourrait souffrir un tel spectacle, qui n'en aurait « horreur?...

« Au lieu de l'arène, c'était un vaste champ, où on ne « voyait pas deux gladiateurs, mais des armées entières, « joncher la terre de leurs corps. Le combat n'était pas

« renfermé dans un amphithéâtre, mais il avait pour « spectateurs l'univers entier et tous ceux qui, dans la « suite des temps, devaient entendre parler de ce spec- « tacle impie. » — (III, 14.)

Ne croyez pas que ces paroles soient une pure déclamation et que l'auteur ne fasse point la part des nécessités humaines. S'il maudit la guerre comme homme et comme chrétien, conseille-t-il aux peuples de se laisser écraser par ceux qui la déclarent? Non, sans doute, et malgré son horreur pour le sang versé, il ne dénie point aux états le droit de défense. La guerre est légitime quand un état l'entreprend pour son salut, c'est l'opinion de Cicéron (*De Republica, III*), et saint Augustin la soutient. La durée d'un état est son essence; les particuliers meurent, l'état doit durer, comme tombent les feuilles du laurier et de l'olivier, tandis que l'ombrage subsiste. — (XXII, 6.)

Mais le saint docteur d'Hippone regarderait comme un blasphème la doctrine qui fait remonter jusqu'à Dieu, pour le sanctifier, l'horrible fléau de la guerre. C'est outrager la divinité que de prétendre qu'elle a fait une loi du carnage entre les hommes. « Les guerres éclatent « par la permission de la Providence divine qui a « coutume de châtier les méchants pour les amender « et qui se plaît même quelquefois à exercer par ces « sortes d'afflictions la patience des gens de bien. » — (I, 1.) Mais c'est à l'exemple impie des divinités du paganisme, dont les sectateurs imitaient les fureurs détestables, que saint Augustin attribue les guerres qui ont ravagé le monde. — (II, 25.)

« C'est véritablement outrager Dieu que de prétendre « que l'établissement du christianisme a contribué à « perpétuer les guerres. Il ne faut pour réfuter ce so-

« phisme que considérer combien de guerres ont eu lieu « avant la venue de Jésus-Christ. » — (v, 22.) « Dans « leurs guerres cruelles, les hommes offraient pour ainsi « dire aux démons des jeux sanglants, et enrichissaient « en quelque sorte les enfers de dépouilles opimes. » — (III, 28.)

Tels sont, Messieurs, les divers passages de la *Cité de Dieu* dans lesquels saint Augustin parle de la guerre ; telle est la sévérité avec laquelle il juge les héros et les conquérants. Est-il besoin de vous dire qu'à mon avis, la doctrine du Père de l'Eglise latine me semble plus conforme à la saine morale et au véritable esprit du Nouveau-Testament que celle du philosophe implacable qui donne une interprétation terrible à l'expression biblique : le Dieu des armées ?

POÉSIES

Par M. MONTALANT-BOUGLEUX

MEMBRE TITULAIRE

I

LES MANES

A M. M.-L. POLAIN

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

Sunt aliquid Manes ; lethum non omnia finit.
PROP., liv. IV, chant 7.

Le monde fut créé : de quoi ? Profond abîme !
Dieu garde son secret. Depuis l'œuvre sublime,
Rien n'est venu de rien, rien ne retourne à rien.
Tout mort laisse aux vivants quelque chose du sien.
Né d'un regard du Ciel descendu sur la terre,
L'homme tient de tous deux un double caractère ;
Il est, de sa nature, une combinaison :
Matière avec esprit, folie avec raison.
Cet hymen, c'est la vie ; et quand il faut qu'on meure,
L'esprit remonte au ciel, sa première demeure,
Vers l'éternel séjour de son Père éternel ;
La matière, nos corps, dans le sein maternel,
Mélange terraqué, va lentement résoudre
En vapeur notre lymphe, et notre chair en poudre.
Ce travail, sous la tombe, à nos yeux est caché.

Pieux, le survivant, sur des restes penché,
Pleure, mais se souvient ; et son cœur aime à croire
Qu'il garde encor l'ami dont il garde mémoire.

Nous, chrétiens, sur les morts tel va notre souci.
Ceux dont l'œil par la foi n'était point éclairci,
Les païens, avant nous, suivaient mêmes croyances.
Dieu leur avait donné ces douces clairvoyances.
Toutefois c'était peu pour ces cœurs attendris,
C'était peu quand les corps de tant d'êtres chéris,
Gardés dans le sépulcre et sous la terre sainte,
Dormaient, tous protégés par la commune enceinte ;
Ils voulaient, plus près d'eux, dans leurs propres séjours,
Y penser à toute heure, et les aimer toujours.
Ils savaient s'entourer d'ingénieux prestiges,
Aimant à recueillir ces joyaux, ces vestiges,
Ces souvenirs d'un mort, des vivants recherchés,
Et par qui nous touchons ceux qui les ont touchés.
Les lieux où séjournait la personne ravie,
Lieux témoins des vertus ornements de sa vie,
Lieux où sa voix si chère avait souvent parlé,
Où cet esprit si pur un jour fut exhalé,
Où sa vie et sa mort furent tout un exemple,
Etaient plus qu'un asile : on en faisait un temple ;
Et de ces morts chéris, les Lares du foyer,
On se faisait des dieux qu'on aimait à choyer.
Au fond de la demeure on dressait leur image ;
Ils avaient leurs autels, on leur rendait hommage.
Près de ces souvenirs déjà multipliés,
Les vivants à leurs morts étaient encore liés :
Ils honoraient en eux les Mânes et les Ombres.
Les Mânes séjournaient aux Enfers, gouffres sombres.
De là, surtout la nuit, ils remontaient souvent,
Et, messagers de mort, visitaient un vivant.
Ou muets ou plaintifs, entourés de lumière,
Ils venaient, revêtus de leur forme première,

Et, selon le voyant, ou monstrueux ou beaux.
Les Ombres voltigeaient aux abords des tombeaux (1).
Quand l'ami survivant, qu'un soin pieux ramène,
Venait souvent des morts visiter le domaine,
Il savait trop, hélas ! que leurs froids ossements
Dormaient, muets et sourds, au fond des monuments ;
Mais il croyait sentir une douce présence :
Une forme impalpable, invisible, une essence,
Une émanation qui montait du cercueil
Etait là pour l'attendre et pour lui faire accueil.
C'était l'Ombre. Témoin de la douleur discrète,
Elle était près des morts sa fidèle interprète ;
Elle acceptait pour eux nos soupirs et nos pleurs ;
Nous avions son concours dans le soin de nos fleurs.
Mais si le survivant épargnait ses visites,
L'Ombre était attristée ; aux herbes parasites
Elle offrait le champ libre, et, le front abaissé,
Les fleurs dépérissaient sur le sol délaissé.
C'est par ces fictions que, renouant la chaîne,
Ces païens prolongeaient la destinée humaine ;
Et, réparant les coups que tous nous subissons,
Ils unissaient présent et passé, ces tronçons.

Par-delà le tombeau continuer la vie !
Quel charme ! à quel mortel n'eût-il point fait envie ?
Mais le dogme chrétien a des sévérités ;
Il n'admet que sa règle et que ses vérités.
Hors de là, le salut est pour nous plein d'encombres :
Les Lares sont proscrits ; plus de Mânes, plus d'Ombres.

(1) Bis duo sunt homini : Manes, caro, spiritus, umbra.
Quatuor ista, loci bis duo suscipiunt.
Terra tegit carnem, tumulum circumvolat umbra ;
Orcus habet manes, spiritus alta petit.
OVIDE (?).

Pourtant ces dieux fictifs, ces rêves du cerveau,
Sont restés dans nos cœurs sous un aspect nouveau.
Quand Dieu, maître des biens qu'il accorde et qu'il ôte,
A l'homme, fils d'Adam, arrache encor sa côte,
Cette chair, doux limon, cette Eve, dont sa main
Avait fait notre chair sur l'autel de l'hymen,
Nous, faibles médecins d'une immense blessure,
Nous pallions le mal, n'en sachant point la cure ;
Et Dieu permet alors qu'un pinceau, qu'un crayon,
Que même du soleil un complaisant rayon,
De celle qui n'est plus ait tracé le visage.
De ces linéaments il tolère l'usage ;
Notre œil peut s'arrêter sur ces traits décevants,
Qui, le modèle mort, nous paraissent vivants.
Qui sait ! Dieu voit et plaint l'affliction sincère ;
Il prépare le baume en infligeant l'ulcère ;
Peut-être il nous rappelle aux soins qui lui sont dus,
Peut-être sa bonté nous rend plus assidus
Aux prières du cœur, pour que l'on puisse y mettre
Une figure, un nom, trait pour trait, lettre à lettre,
Figure et nom qu'on garde, et que, dans son esprit,
Pour en parler à Dieu, l'on peint ou l'on écrit.
Illusion charmante, encor que passagère !
On peut la pardonner quand rien ne l'exagère.
Ces Lares d'autrefois, tombés simples mortels,
N'ont plus, chez nous chrétiens, de temples ni d'autels ;
Ils ne sont plus nos dieux, mais ils nous font cortége ;
Leur aspect réjouit, leur présence protége ;
Leurs bienfaits, leurs vertus sur leurs traits reflétés,
Regardés plus souvent, seront mieux imités.
Ceux qui, durant sa vie, auront vu le modèle,
Même au prix du bonheur, à son devoir fidèle ;
Tout amour pour les siens, pour soi tout abandon,
Jamais prête à l'injure et toujours au pardon ;
Puis, au jour de sa mort, pour elle délivrance,
De sa sollicitude aggravant sa souffrance,

Réglant de tout son cœur, de toute sa raison,
Son salut, nos besoins, sa tombe et sa maison ;
Ceux qui l'auront pu voir, à l'heure désignée,
Sans crainte, rendre à Dieu son âme résignée ;
Quand, humble, mais sachant que ses regards de moins
Allaient priver nos jours de leurs plus chers témoins,
Et que sa nuit venant troublait notre lumière,
Triste, elle s'excusait de passer la première;
Ceux dont la main tremblante aura fermé ses yeux
Sur le plus doux reflet du plus beau coin des cieux ;
Ceux-là, mouillant de pleurs la prière fréquente,
— Ce sont les pleurs qui font la prière éloquente, —
Et d'un tel souvenir sans relâche enivrés,
En boiront l'amertume, heureux quoique navrés.

Le souvenir des morts charme ceux qu'il tourmente ;
On se prend avec joie à ce qui l'alimente.
C'est peu qu'un doux portrait, dès que le jour a lui,
Sans cesse nous regarde et nous appelle à lui,
De ceux que nous pleurons... de ceux... surtout de CELLE,
On aime à recueillir la plus humble parcelle,
Ces témoins du passé, ces muets confidents
Qui rhabillent de neuf tant de vieux incidents ;
On revoit ces débris, peu s'en faut qu'on ne croie
Arracher à la mort un lambeau de sa proie ;
Et nous pouvons, je pense, en demeurant chrétiens,
Poursuivre avec les morts ces muets entretiens.
C'est ainsi que partout nos pieux catholiques
Des saints que nous fêtons admettent les reliques,
Qu'ils entourent de pompe, et qui, sans blesser Dieu,
Lares sanctifiés, décorent le saint lieu.
Le charme qu'on y trouve est pur ; il nous rappelle
Que nous avons une âme et qu'elle est immortelle ;
Qu'en un mot, par la mort tout n'est point terminé.
Puis les Mânes, — par eux l'espoir m'en est donné, —
Les Mânes sont en nous. Sans portrait, sans statue,

C'est l'état de nos cœurs qui les crée ou les tue.
Ils vivent quand toujours ils sentent revenir
Le pain quotidien de notre souvenir ;
Ils vivent quand le jour, le millésime, l'heure,
Quand le lieu de leur mort parle d'eux et les pleure ;
Ils meurent quand leur nom n'est plus dans notre voix ;
Car l'oubli fait mourir une seconde fois.

Et les Ombres des morts ? Leurs Ombres, c'est nous-mêmes ;
C'est nous, quand recueillis, mornes, larmoyants, blêmes,
Cachant quelque rameau sous nos habits de deuil,
Nous allons à pas lents visiter le cercueil ;
C'est nous, lorsque Novembre, un des trois rois d'automne,
De son deuxième jour effeuillant la couronne,
Ouvre aux noirs pèlerins la funèbre cité,
La frontière du temps et de l'éternité,
Et lorsque, solennels, encombrant cette rue,
Antichambre des morts tant de fois parcourue,
De ceux qui sont partis déplorant le destin,
Nourrissant de les joindre un désir clandestin,
Dans la procession pieusement suivie,
Nous cherchons leurs tombeaux, reposoirs de la vie ;
C'est nous, quand à ces morts, convives du trépas,
Nous demandons, en pleurs, les miettes du repas ;
Leurs Ombres, c'est bien nous, lorsque dans cette voie
Un charme nous attire, un besoin nous envoie,
Car nous suivons leurs corps, en suivant leur chemin
Vers l'exil où, comme eux, nous resterons demain.

Ainsi, plein de l'idée où ma verve s'applique,
Je noircis de son deuil mon vers mélancolique.
Muse, que dans mon cœur tes évocations
Cachent le vide affreux des séparations.
Spiritisme innocent, ce songe qui nous berce,

Unit vivants et morts ; et par un doux commerce
Où le droit du vrai Dieu ne peut être affaibli,
Les vaincus de la mort sont vainqueurs de l'oubli.

II

UN SEPTEMBRISEUR

A MONSIEUR L'ABBÉ BARRANGER

CURÉ DE VILLENEUVE-LE-ROI

Charmant esprit français, aux jours les plus funèbres,
Tu luis comme une étoile au milieu des ténèbres !
De ton rayonnement l'éclat vif et soudain
Dissipe la fureur, la haine, le dédain.
Chez nos tyrans, le cœur n'est qu'un monceau de cendre ;
D'un cerveau généreux quand tu peux y descendre,
Comme un trait enflammé tu pénètres leur sein,
Et rallumes parfois quelque noble dessein.
C'est ainsi qu'au vieux temps, sous un masque futile,
Maints plaisants à la cour jouaient un rôle utile,
Et détournaient gaîment mille causes d'effroi
Dans les conflits joyeux du bouffon et du roi.

Un trait d'esprit souvent fit changer la fortune.
Cent histoires l'ont dit ; préludons par quelqu'une.

Le baron des Adrets fut un cruel vainqueur.
Avec l'âme farouche il eut l'esprit moqueur.
Il a pris Montbrison : il rassemble, il décime
Les défenseurs du fort, et, du haut d'une cime,
Les force à se jeter pour rire à leurs dépens.
L'un d'eux, son tour venu, tient le maître en suspens.
Il s'élance, il s'arrête, et du regard il sonde ;

Il recule ; à son gré, la chute est bien profonde !
Autre élan, autre arrêt, et toujours point de saut :
« Deux fois ! dit le baron ; c'est plus long qu'il ne faut.
« — Deux fois ! répond le gars ; je vous le donne en quatre ! »
Et le baron de rire, et de daigner rabattre
Le surplus de sa peine à ce galant soudard.

Mais lui, près du baron, noble et puissant pendard,
Mais Daniel dans sa fosse attendant le supplice,
Androclès aux lions exposé dans la lice,
Carter et Van Amburg, dans leur cage, imprudents !
Léchés par des captifs pleins d'ongles et de dents ;
Tous cinq enfin couraient un péril moins notoire
Que le héros obscur de mon obscure histoire.
Je veux conter le fait, craignant bien qu'affaibli,
Il n'entre dans mes vers sans sortir de l'oubli.

C'était pendant ces jours d'horribles saturnales,
Ces jours par qui Septembre a souillé nos annales.
Le sang coulait à flots ; le bon peuple-lion,
Enivré de carnage et de rébellion,
Attendait, sur ses bras retroussant sa chemise,
Aux portes des prisons la victime promise.
Il tuait, il tuait. Sur les chefs tonsurés
Ses coups, plus furieux, tombaient plus assurés.
Un de ces malheureux, que désigne sa robe,
Apparaît sur le seuil, et, loin qu'il se dérobe,
Vers un pesant merlin sur sa tête levé
S'avance d'un pied sûr, comme s'il eût bravé.
Le bourreau qui l'attend paraît le plus farouche.
Lui, le front radieux, le sourire à la bouche,
Gardant au sein du trouble un calme surhumain,
A ce bourreau surpris présente chaque main.
« — Tu parais bon enfant, et j'aime ta rencontre,
« Dit-il ; tiens, prends ceci ; que ma bourse et ma montre,

« Puisqu'il faut qu'aujourd'hui s'achève mon destin,
« Te soient don volontaire, et non vol clandestin.
« Devant Dieu, par tes mains, je vais bientôt paraître.
« En le priant pour toi, j'imiterai ce maître ;
« Mais prends, et qu'avant tout, je t'épargne le tort,
« M'ayant frappé vivant, de me dépouiller mort. »

Or, quand l'occasion à nos cœurs est offerte,
Aussi prompt que le bien, le mal se déconcerte.

L'accent du prisonnier, ce qu'il fait, ce qu'il dit
Jette un calme inconnu dans l'âme du bandit.
Autour de lui tout prend une face nouvelle.
L'horrible soif du sang qui troublait sa cervelle
S'éteint ; puis dans son cœur, le remords, la pitié
Mettent le dévoûment, et presque l'amitié.

D'autres ont raconté par quel puissant mobile,
En ces jours de terreur, le sexe tout débile
Des Sombreuil, des Cazotte, et, plus tard, des Maillé,
Fleurs dont ce champ sinistre est du moins émaillé,
Sut parfois au bourreau soustraire sa victime.
Femmes, nous le savons, quelque fluide intime,
Véhicule charmant de mille traits vainqueurs,
Va, voyageant toujours de vos cœurs à nos cœurs,
Et sait toujours atteindre une corde qui vibre.
Chez mon septembriseur, à quelle noble fibre
S'adressait un peu d'or exhibé tout à point?
Je pose le problème, et ne le résous point.

Mais lui doit feindre encor sur ce champ de supplices.
Il faut ne rien brusquer aux yeux de ses complices.
Rudement, à l'écart, pour être sans témoin,
Il mène la victime, et la pousse en un coin.
« — Citoyen, vous aussi vous paraissez bon diable,

« Lui dit-il, et je veux vous être serviable.
« J'accepte vos présents, acceptez mon secours;
« Votre or y servira. Mais sans plus de discours,
« Jetez bas la soutane; endossez ma dépouille...
« — Ta blouse! dit l'abbé; vois le sang qui la souille!
« — C'est du sang de martyrs; il va vous protéger.
« Chargez-vous du merlin, et qu'il vous soit léger.
« Ce fut un assommoir, ce sera votre égide. »
De caillots déjà durs la blouse était rigide,
Des débris de cervelle où pendaient des cheveux
Signaient sur le merlin les coups d'un bras nerveux;
Un vil septembriseur s'offrait pour camarade:
Il fallut accepter l'horrible mascarade!
« — Vous voilà déguisé; mais non plus qu'au drapeau,
« Non plus qu'à la cocarde on ne croit à la peau.
« Ne restons pas ici, la place est trop précaire.
« Quel fut votre séjour? — Je suis l'humble vicaire
« D'un bourg qu'ils ont nommé Villeneuve-le-Roi.
« — Eh bien! retournez-y. De ce pas, suivez-moi;
« Venez : jusqu'en lieu sûr je veux vous faire escorte;
« Ma présence vous garde, et vous vaudra main forte. »

Ils traversent Paris. Que penserait Danton
A voir ce loup aux loups dérobant ce mouton,
Cette bonne action qui se déguise en crime,
Et ce bourreau qui ment pour sauver sa victime?

Ils vont : dégoût, soupçon ouvrent leur mauvais œil;
A tous ils font spectacle, et tout leur est écueil.
Mais pour le pauvre abbé, quel trajet! quel supplice!
Le merlin, quelle croix! la blouse, quel cilice!
Les passants sont muets; c'est au pli de leur front
Qu'il lit à chaque pas le reproche et l'affront.
Mais l'horreur le menace, et la terreur le sauve.
A la barrière enfin touche le couple fauve.

Là pour le prêtre s'ouvre un nouvel horizon.
Ce n'est que d'à présent qu'il n'est plus en prison.
Déjà l'odeur des champs le pénètre et l'enivre.
Aux champs ! loin des cités ! c'est là qu'on se sent vivre.
A ce prochain bonheur il songe avec transport.
L'autre a vu son extase. « — Eh bien ! voici le port,
« Dit-il ; dans un instant je vous laisse à vous-même.
« Mais la faim me talonne, et ma soif est extrême.
« C'est tout comme chez vous, je pense. Entrons ici,
« Et noyons dans un pot votre dernier souci. »

O Brillat-Savarin, dont les couleurs si vives
Ont si bien distingué les mangeurs des convives ;
Toi qui vantas si bien le charme universel
De goûter entre amis et le pain et le sel ;
Plains cet abbé devant cette table vulgaire.
Quel contraste pour lui ! Car, peut-être, naguère,
Dans le château voisin par la grâce habité,
Il venait assidu, chaque jour invité,
Entre des grands seigneurs et de belles marquises,
Devisant sur des riens à des tables exquises,
Sans lire sur les murs MANÉ, THÉCEL, PHARÈS,
Savourer les bons mots, la truffe et le Xérès.
Le voici du château descendu dans un bouge ;
On lui verse un nectar sans nom, bleu plus que rouge ;
On lui sert d'un ragoût âcre, nauséabond ;
Le fumet à son cœur fait faire bond sur bond.
Mais il doit être en scène et composer sa mine.
Trinque avec le démon, pauvre ange, on t'examine.
Il trinque, et des trois mots le signe menaçant
Sur la main de son guide est en lettres de sang.
« — Mangez donc, » disait l'homme. O souvenir ! ô crainte !
Le péril est affreux et prescrit la contrainte.
L'abbé le comprit bien : il regarda le ciel,
Et sa lèvre effleura cette éponge de fiel.
« Merci, mon Dieu, dit-il, c'est ma dernière épreuve ! »

Et, s'essuyant, il songe à son cher Villeneuve.
« — Allons! séparons-nous; c'est l'heure d'en finir,
« Dit l'homme de Septembre, et veuillez me bénir.
« Prenez ces trois louis... non, reprenez; sans doute
« Ils ne vous nuiront pas quand vous serez en route.
« Adieu donc. Vous m'aviez détourné du devoir :
« Si ceux qui me paîront venaient à le savoir!...
« Mais quittons ce propos; vous, changez d'équipage;
« Rentrons, vous dans la paix, et moi dans le tapage.
« On travaille là-bas, et moi qui suis absent!
« Je me rends à mon poste. »

Et cette âme de sang,
Que sa bonne action n'a donc point épurée,
— L'historien le dit, — retourne à sa curée.

III

LE CENTENAIRE DU GÉNÉRAL HOCHE

CÉLÉBRÉ A VERSAILLES, LE 24 JUIN 1868.

A M. ANICET DIGARD, AVOCAT

Président de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Res non verba.
Devise de Hoche.

Labor omnia vincit Improbus.
VIRG. Géorg., lib. I, v. 145.

A CENT ANS d'aujourd'hui, lorsqu'au sein des splendeurs
Belles, roi, courtisans savouraient les grandeurs,
Pour des destins nouveaux, il naissait à Versailles
Un beau fruit plébéien de ses nobles entrailles.
Comme instrument de Dieu ce fruit semblait donné ;

Il apparut un jour, pour être moissonné !
LAZARE HOCHE, taillé pour une course immense,
A vingt-neuf ans finir ! c'est l'âge où l'on commence !
Mais, contemplant ce fil si brusquement rompu,
Jugeant ce qu'il eût fait d'après ce qu'il a pu,
Ses arrière-neveux feront dire à l'histoire
Qu'il fit en peu de jours pour vingt siècles de gloire.
S'explique-t-on le sort que cet astre subit ?
Il s'allume, il s'éteint; chez lui tout est subit.

La terre quelquefois, au milieu des orages,
Quand l'air, le feu, les eaux, combinant leurs outrages,
Semblent vouloir la fondre et la rendre au néant,
Fait jaillir de son sein quelque produit géant.
Le sol, sous le fléau qui le brûle ou l'inonde,
Entretient une veine et vivace et féconde;
En vain les monuments gisent, partout détruits;
La splendeur des jardins, l'opulence des fruits
Ont en vain disparu : le bras de Dieu se lève;
Il jette une semence, y fait courir la sève,
Et partout guérissant la ruine et l'effroi,
Dit au germe nouveau : « LAZARE, éveille-toi ! »

Ce destin de la terre est le destin des hommes.
Quand la foudre a frappé le groupe que nous sommes,
L'auréole s'éteint sur les fronts couronnés;
Privés de leurs pasteurs, les peuples consternés
Sont du loup dévorant l'inévitable proie.
Dans le tumulte, on cherche un homme en qui l'on croie;
Cet homme est là tout prêt; et, selon le besoin,
Souvent ils sont plusieurs se partageant le soin.
Dieu, qui voit d'un coup d'œil quand un peuple s'énerve,
Les avait pris d'avance et tenus en réserve.

La France en était là. Les loups, de toutes parts,
Les rois étant partis rôdaient sous nos remparts.

Pour guider le troupeau les défenseurs surgirent ;
Pour sauver le bercail tous ensemble ils agirent.
Tous leurs noms sont connus ; qui peut les oublier ?
Mais tous nos souvenirs viennent se replier
Sur l'un des plus beaux noms dont Versailles se vante :
LAZARE HOCHE ! Sa gloire est encor si vivante,
Que son jour centenaire est parmi nous fêté.
Homme en fleur, général plein de maturité,
La mort, à vingt-neuf ans, te donnait une vie
Qui par le temps jamais ne doit t'être ravie.
Endormi dans un calme auquel nous avons foi,
Pour t'entendre louer, LAZARE, éveille-toi !

.

Il naît, un jour d'été, dans une chambre nue,
Modeste rejeton d'une souche inconnue,
Dénué comme Jean, le saint patron du jour.
Depuis, la gloire a pris l'enfant et le séjour.
LAZARE fut son nom ; et, pour qui l'envisage,
D'un sublime réveil ce nom fut le présage.
Son père du Chenil porte les attributs ;
L'étrille est l'instrument de ses propres débuts ;
Des aspirations noblement studieuses
Jettent pourtant sur lui des clartés radieuses,
Beaux éclairs dans la nuit qui couvre son berceau,
Signes marquant son front d'un prophétique sceau.
A seize ans, il s'enrôle. A cette âme de brave,
Ignorance et roture opposent double entrave.
Mais avec un cœur chaud, mais avec deux bons bras,
On peut viser au ciel : HOCHE, tu parviendras.
L'argent, là comme ailleurs, est le nerf de la guerre ;
Il sonde sa ceinture ; elle ne sonnait guère ;
Le travail bat monnaie ; il se donne au travail.
L'aiguille, l'arrosoir, ou tout autre attirail,
Vont... Jamais il ne manque à la tâche trouvée.
Montant la garde ici, là faisant la corvée,

Il travaille le jour, il travaille la nuit ;
Son corps n'est pas de ceux auxquels se lasser nuit.
Des paresses d'autrui grossissant son pécule,
Sur les sots d'alentour noblement il spécule ;
Il tire en tout honneur des gains on ne sait d'où ;
Sa main laborieuse empile sou sur sou ;
Des fruits de son épargne il court payer un livre ;
Comme trève au labeur, à l'étude il se livre ;
Toujours digne, toujours fidèle à son devoir,
Comme il gagnait l'argent, il gagne le savoir.
Un changement si prompt ravit ses camarades ;
Quand vient quatre-vingt-neuf, il est prêt pour les grades.
Les soldats pullulaient au signal du danger ;
L'épaulette s'éclipse et passe à l'étranger.
La noblesse expiait les erreurs de ses pères,
Comme elle avait cueilli, dans des jours plus prospères,
D'une main digne ou non, le fruit de leurs vertus.
Ses parchemins brûlés, ses blasons abattus,
Elle était malheureuse, elle était menacée,
Dans nos rangs affranchis elle était déclassée...
Ne sondons point les cœurs, écartons les griefs ;
Mais la noblesse part, et l'armée est sans chefs.
HOCHE brille au milieu des généraux novices
Qui, sans les dédaigner, primaient les vieux services.
Il marchait à grands pas ; et, sans tradition,
La France demeurait la grande nation.

Saluons ce héros, sa gloire militaire
N'eut rien qu'on ait pu craindre et rien qu'on doive taire.
Œil sûr, esprit orné, bras ferme, cœur clément,
Même auprès des vaincus esclave du serment,
Il mène à Weissembourg ses cohortes altières,
Et l'ennemi chassé lui laisse nos frontières ;
Plus tard, aux Vendéens il montre nos couleurs ;
Mais il sent devant eux, à l'aspect des trois fleurs,

Hostiles, et pourtant du passé toujours belles,
Qu'il combat des Français, frères quoique rebelles;
A son bras pour les vaincre il pourrait se fier :
Il préfère l'honneur de les pacifier.
Il combattait sans peur, il triomphait sans haine.
Quand il doit appliquer la loi républicaine,
Les ordres rigoureux n'émanent point de lui;
Pour tout œil qui veut voir, l'évidence en a lui.

HOCHE, depuis sa mort, n'a point manqué d'hommages.
Versailles voit partout son nom et ses images.
Une table au passant indique avec orgueil
La porte d'un logis autrefois humble seuil :
C'est le nuage obscur que perça cette étoile.
Grâce au pinceau d'un maître, il revit sur la toile,
Dans l'enceinte où déjà d'autres célébrités
Attirent comme lui des saluts mérités.
Dans ce palais de gloire où vont sans jalousie
Briller rois et tribuns, noblesse et bourgeoisie,
Mêlée où le pays ne voit que ses enfants,
HOCHE a trouvé place entre les triomphants.
De la religion les augustes mystères
Pour les recueillements des âmes plus austères,
Aux reliques du brave ont ouvert le saint lieu,
Où l'on peut, loin des bruits, l'honorer devant Dieu.
Au milieu de nos murs, la place qu'il décore
De son nom glorieux se glorifie encore.
C'est là qu'il s'offre à nous, orné par le sculpteur
De son titre si beau, LE PACIFICATEUR!

Ce héros, dont la gloire à travers temps chemine,
Tient sa feuille de route, et, pour qu'on l'examine,
L'offre de race en race à la postérité,
Réclamant un visa de popularité.
Il atteint aujourd'hui l'étape centenaire :

Qu'il reçoive de nous l'estampille ordinaire,
Et reparte, muni de quelque ovation,
Pour l'Immortalité, sa destination.
Donc peinture et sculpture ont célébré LAZARE.
Poésie et musique ont sonné leur fanfare.
Chénier, Chérubini, par la voix des chanteurs,
Combinèrent pour lui des accords enchanteurs ;
Chantre au cœur toujours chaud, à la voix toujours fraîche
Du retour des vainqueurs, de l'entrée à la Crèche,
Deschamps, poète aimé, sur le rhythme vocal,
Acclame avec Saint-Saens notre Bayard local.
D'exalter, de bénir une telle mémoire
Tous les arts à l'envi se sont fait une gloire.
Viendrai-je après Deschamps, viendrai-je après Chénier,
Bien loin d'eux, sur le ton que doit prendre un dernier,
Sous les humbles dehors de la Muse pédestre,
Mêler aussi ma note à ce brillant orchestre ?
Si j'osais haranguer ceux qu'absent j'entrevois,
Si les Lettres daignaient leur parler par ma voix,
Elles s'écrieraient : « HOCHE est notre créature ;
« Il est nôtre ; ce fut grâce à notre culture
« Que, de son origine amendant le défaut,
« Né si bas, mort si vite, il s'éleva si haut.
« Son étrille quitta la rudesse native.
« Un ancien dit : les mœurs que l'étude cultive
« Sans s'énerver pourtant s'adoucissent toujours.
« Aux ongles des lions l'étude est un velours (1).
« *Des choses, non des mots ;* des Romains digne émule,
« Avec nous dans leur langue il étreint sa formule.
« Il visite avec nous la sage antiquité ;
« Des hommes de Plutarque il connaît la fierté ;
« Il aspire auprès d'eux l'esprit d'indépendance ;

(1) *Adde quod ingenuas didicisse fideliter artes*
Emollit mores, nec sinit esse feros.
(OVIDE, *Ex Ponto*, II, Epist., IX, v. 47.)

« Avare de faiblesse et de condescendance,
« Contre un pouvoir inique il apprend à lutter ;
« Il brave, tant il craint de paraître flatter.
« Plutôt qu'à s'abaisser, à mourir il s'apprête ;
« Au terrible Saint-Just il ose tenir tête ;
« Contre l'orgueil du tigre il raidit sa raison,
« Payant sa fermeté par cinq mois de prison.
« Nous fîmes dans son art doubler ses aptitudes.
« Le veneur prisait fort le fruit de ses études.
« Mentor que Télémaque effacera demain,
« Il vantait les écrits d'une si jeune main.
« Ces rapports lumineux, ces beaux plans de campagne
« Dictés par un bon sens qu'un grand style accompagne ;
« Belles fleurs d'un matin qui n'eut pas de midi.
« Qu'il était déjà grand ! qu'il eût encor grandi ! »

Mais dans ce jour pieux aux larmes faisons trève.
Les Lettres aujourd'hui, fières de leur élève,
Auraient parlé sans doute un langage plus beau,
Si quelque main plus ferme eût porté leur flambeau.

Concluons. Il est bien que, même d'une fête,
On tire une leçon pour son cœur et sa tête.
Offrons donc au Travail un hommage flatteur.
HOCHE en faisait sa loi, son fanal, son tuteur.
« Ah ! disait-il mourant, la fatigue me tue ;
« Mais de mon cher Travail si l'on me destitue,
« Il faut que je renonce à toute guérison.
« Le repos n'est pour moi qu'un plus mortel poison (1). »
Du Travail assidu vénérant la puissance,
HOCHE sut lui devoir sa seconde naissance.
Son image d'airain n'est pas un vain décor ;

(1) Selon M. de Norvins (*Histoire de Napoléon*), les paroles adressées par Hoche à son médecin auraient été : *Donnez-moi un remède pour la fatigue, mais que ce remède ne soit pas le repos.*

C'est plus qu'un ornement, c'est un exemple encor.
Passants qui du bonheur poursuivez le problême,
Saluez le Travail dans son plus digne emblême.
Le Travail de l'esprit et le Travail des mains
Sont les consolateurs, sont l'appui des humains.
C'est par le Travail seul, édifiant spectacle,
Que, parti de rien, HOCHE a vaincu tout obstacle.
C'est au sein du Travail que, le plus sûrement,
L'homme trouve sa place et son avancement.
Si loin qu'on soit d'un but, travailler le rapproche;
Quand vous en douterez, venez voir LAZARE HOCHE.

IV

LA PUISSANCE DES VERS

A MONSIEUR J.-B.-S. DE PONGERVILLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam (1).
VIRG.

En ce temps-là, c'était sous le premier Empire.
La poésie alors était tombée au pire.
Nous l'avons relevée : elle a chez nous du feu ;
Elle a du goût... dit-on ; — mais on la lit fort peu. —
Les vers étaient alors plats comme de la prose...

(1) Le mot *carmina*, dans l'églogue de Virgile, signifie *incantations, enchantements;* ailleurs, le mot signifie aussi *poésie, vers.* Les enchantements ne sont pas toujours des vers ; mais les vers sont toujours des enchantements, au moins pour ceux qui les font, et aussi, quand ils sont bons, pour les lecteurs délicats : c'est pour cela que j'ai cru pouvoir détourner *carmina* du sens que lui donne ici Virgile, pour l'appliquer aux quelques *vers* de Millevoye dont il va être question.

Dit-on ; — ils étaient lus, pourtant ; c'est quelque chose ! —
De la moindre bluette on était si friand !
Même en prose, on lisait jusqu'à Châteaubriand.
Atala (1), qui pour nous n'est plus que faribole,
Trouvait plus de lecteurs qu'aujourd'hui *Rocambole*.
Aujourd'hui ridicule, aujourd'hui bafoué,
Comme un Virgile alors Delille était loué.
Mais il montrait ses vers sans prôner sa personne ;
Le public, beaucoup plus qu'au vil métal qui sonne,
Avait l'oreille ouverte aux bruits mélodieux,
Avait l'âme attentive à ce qui vient des cieux,
Gardait pour le sublime un respect idolâtre,
Et ne confondait pas tréteaux avec théâtre ;
Et les vers, sur des cœurs moins gonflés de savoir,
Avec moins de génie eurent plus de pouvoir.
J'en apporte un exemple, et le fait que j'indique
Me vient d'un narrateur honnête et véridique (2).

Sous les bois de Nogent, d'un pas silencieux,
Un homme va, rêveur. Ses oreilles, ses yeux
Jouissent vaguement de la belle nature.
Il est armé d'un livre, et tout à sa lecture.
Ce livre, son ouvrage, est *l'Amour maternel*,
Vanté chez les Quarante en un jour solennel (3).
Au temps de l'autre Empire, où mon récit renvoie,
Chacun sur cet indice eût nommé Millevoye.

(1) « Rien, dans la froideur de notre siècle industriel et banquier, ne peut offrir l'idée de ces ardeurs de curiosité, de ces enchantements d'admiration qui saluèrent alors l'œuvre originale d'un jeune inconnu. »
(M. Villemain, *Vie, etc. de Châteaubriand.*)

(2) Le sujet du récit qui va suivre est emprunté à une Biographie de Millevoye, par M. de Pongerville, son parent et son ami.

(3) Ce fut *l'Amour maternel* qui procura à Millevoye le premier de ses nombreux succès académiques. C'était lors du concours de 1805. Les juges ne décernèrent point de prix ; mais le poème obtint une « mention honorable. »

Digne d'un tel succès, il était digne aussi
D'un triomphe plus doux, que je raconte ici.

Demeurons sous le bois, car il y tient encore
Ces vers qu'avec amour sa retouche décore,
Et qu'il couva toujours d'un regard attentif.
Voilà qu'un bruit de pas, léger, presque furtif,
Trouble sa solitude et l'arrache à son rêve.
Sous un dehors charmant, c'est une fille d'Eve.
Femme, jeune, jolie, et riche apparemment,
Seule au bois ! Que penser d'un tel isolement ?
Elle aussi goûte peu l'effet du paysage ;
Elle aussi tient un livre, et sur son beau visage
L'effet de sa lecture est plutôt indiqué.
Elle arrive, elle passe, et n'a rien remarqué.
Elle donne, en lisant, des marques de tendresse.
Oh ! pensa le rêveur, ce livre l'intéresse !
Qui sait ? Peut-être alors passa dans son cerveau
Un éclair !... Si c'était son poème nouveau,
Son *Amour maternel !* Quel honneur ! — Ces poètes ! —
A vrai dire, les voix ne restaient pas muettes ;
Non moins qu'à la victoire, en ce moment guerrier,
Paris aux vers nouveaux prodiguait le laurier (1).
L'Institut proclamait : une ovation telle
Assurait pour huit jours une gloire immortelle ;
Et Millevoye alors... Mais ne l'oublions pas,
La liseuse chemine. Il suivrait bien ses pas ;
Le respect s'interpose, honnête résistance ;
Mais, pendant qu'il hésite et double la distance,
La vision s'éclipse en un autre sentier,
Et lui-même à sa Muse il revient tout entier.

(1) « On sait combien les moindres bruits littéraires tenaient de place dans ces loisirs de l'Empire, où une victoire ne faisait pas autant de bruit qu'un poème. » (M. Ch. Labitte, *Vie de M.-J. Chénier.*)

Le peu qu'il vient de voir offre un sujet d'églogue ;
Pas encor, dit la Muse ; attendons l'épilogue.

Au bois — le bois inspire — il va le lendemain.
La promeneuse est là, même livre à la main.
Le sentier qu'elle suit, sa marche languissante,
Tout est comme la veille. Elle, Grâce décente,
Que sous ces bois la peur devrait décourager,
Comme la veille, attire et chasse le danger.
Son calme et son grand air sont pour elle un cortége.
Tant de sécurité l'expose et la protége ;
Et tous les jours suivants diffèrent point ou peu.

Millevoye, à la fin, se sent piquer au jeu.
Ce bocage, pour lui, cache quelque mystère.
Il sondera ; mais, plein d'une réserve austère,
Il retiendra sa main si sa main croit toucher
Quelque point délicat que l'on doive cacher.
Le chemin fréquenté, la sombre solitude,
Les gens qui de ces bois ont pris quelque habitude,
Les gardiens galonnés, les simples bûcherons,
Du prochain voisinage aux lointains environs,
Il va tout visiter ; partout il interroge :
Partout où l'on répond, on répond par l'éloge.
Chacun plaint cette femme, et c'est l'œil humecté
Qu'on parle du trajet si souvent répété.
Il connaît tout enfin. D'un vaillant militaire,
Jeune, plein d'avenir, et déjà dignitaire,
Elle est veuve. — Ce règne en fit avec ampleur ! —
Depuis, son fils est mort dans la première fleur.
C'est lui qui, chaque jour, l'attire au cimetière.
Choyer ce petit mort, voilà sa vie entière.
Triste soif de douleur qu'on ne peut apaiser !
Elle a formé le vœu, dans un dernier baiser,
D'aller à travers bois, bravant l'intempérie,
Chaque matin, prier sur la tombe chérie,

A cette heure embaumée où la rosée en pleurs
Voit reverdir les champs et se rouvrir les fleurs
Sans ranimer ce fils ni consoler sa mère.
Pour qui souffre, quel charme a donc la coupe amère ?
C'était l'heure où la mort, inflexible, arriva ;
C'est l'heure où vers son fils la pauvre mère va.
De ce plaisir poignant rien ne peut la distraire.
On mettrait en péril, à s'y montrer contraire,
Ses jours, ou sa raison, plus chère que ses jours.
Quelques pleurs, a-t-on dit, pourraient être un secours ;
Car la source de pleurs dans notre sein cachée
Quelquefois surabonde et veut être épanchée.
Le flot tenu captif tourmente sa prison,
Baume s'il peut couler, s'il est stagnant poison.
Volupté (1) du chagrin, pleurer a quelque charme ;
Mais regarder sa plaie avec un œil sans larme
Est le propre souvent des suprêmes douleurs.
Il semble alors qu'on sente à deux fois ses malheurs,
Et que sur l'affligé s'acharne la nature.
Cette mère est en proie à pareille torture.
Elle vient, elle vient s'agenouiller là ; mais
Elle gémit toujours et ne pleure jamais.
Quel Moïse nouveau fera jaillir cette onde ?

Millevoye est ému ; sa surprise est profonde.
Quand la liseuse au bois paraissait un moment,
Si pour tes nobles vers un doux assentiment
Te semblait reflété sur son triste visage,
Ce n'était pas du moins, poète, un vain présage.
Maintenant tu peux voir, en dépit du moqueur,
Que, sinon dans sa main, ton livre est dans son cœur,
Et que sous le taillis, quand sa robe y frissonne,
C'est *l'Amour maternel* qui se montre en personne.

(1) . . . . . Est quædam flere voluptas.
(Ovid, *Trist.*, IV, 3, 37.)

Millevoye est ailleurs. Un céleste rayon
L'illumine ; il s'écarte, il saisit un crayon ;
Sous le Dieu qui l'étreint, poète, il improvise
L'effusion d'un cœur, une simple devise.
Puis, cherchant le mystère et devançant le jour,
Il porte son message au funèbre séjour,
Et se signe en quittant le petit mausolée.

La mère vient, voit, prend, et lit, déjà troublée :

J'AIME LES FLEURS QU'ICI TU JETTES PAR MONCEAU.
QUE POURTANT DE TES YEUX QUELQUE ROSÉE Y TOMBE,
JE CONNAÎTRAI MA MÈRE A SES PLEURS SUR MA TOMBE,
COMME A SON LAIT SUR MON BERCEAU.

J'écris ces vers d'après quelque douteux copiste.
Jamais nul éditeur n'en a trouvé la piste.

Toutefois elle a lu : le poète est vainqueur.
Elle étreint le billet, et le met sur son cœur.
Un doux tressaillement vient détendre ses fibres ;
Elle frémit, sanglote... et ses larmes sont libres !
Et le premier tribut de leur épanchement
Arrose enfin les fleurs sur le cher monument.

La crise était venue ; elle fut salutaire.
On en chercha l'auteur ; l'auteur voulut se taire.
Poète, avec amour, il cultive son art ;
De ses profits la gloire est la plus belle part.
Mais aux jeux de l'esprit tout écrivain austère
Sait joindre pour le cœur un plus saint ministère :
Il a vu de beaux yeux pleurer sur son quatrain,
Vu s'amollir un cœur qui s'était fait d'airain ;
Il a pu raviver une raison mourante :
Ce suffrage est plus doux que celui des Quarante.
Le vers, parfum, rayon, manne, rosée ou miel,

Est gratuit, et n'attend, comme ces dons du ciel,
Ni main qui verse l'or, ni voix qui remercie.
Plus on le met à prix, plus on le déprécie.
D'un service rendu l'intime sentiment
Vaut mieux que le salaire ou l'applaudissement.
Messagère de Dieu, la Muse inspiratrice
Permet que d'un lecteur, ou mieux ! d'une lectrice,
Il ait, beau privilége ! adouci les revers :
C'est assez ; il bénit LA PUISSANCE DES VERS.

V

LA MAIN DROITE ET LA MAIN GAUCHE

APOLOGUE

A MONSIEUR A. ANQUETIL

INSPECTEUR D'ACADÉMIE

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES DE SEINE-ET-OISE.

Un homme au bout de ses deux bras
Avait deux mains bien conformées,
Ouvertes sans effort, facilement fermées,
Et manœuvrant sans embarras.
C'étaient deux bonnes ouvrières,
S'entr'aidant au travail, jointes pour les prières,
Aimant à se frotter dans leur contentement,
Paume à paume, d'accord pour l'applaudissement.
Jamais ne vit-on de jumelles
S'aimer et s'entendre comme elles.

Voilà pourtant qu'un beau matin
Un débat sérieux s'engage,
Par signes, car les mains n'ont pas d'autre langage :
La Gauche maudit son destin !
Pour la Droite, sa sœur, il n'est que privilége.
Elle a tous les honneurs, elle a tous les emplois ;
Quand la Gauche intervient, simplement elle allége
L'œuvre de sa rivale, et reste sous ses lois.
La Droite est sans cesse occupée :
Elle porte le sceptre, elle brandit l'épée.
La Droite, en toute fonction,
Soit qu'on veuille attaquer, soit qu'il faille défendre,
Qu'on ait à donner comme à prendre,
Est la première en action ;
Et moi, Gauche infime et précaire,
Auprès d'elle je joue un rôle de vicaire,
Et je prends peu de part à tout ce qu'on lui rend.
Si la Droite répond, gare le différend !
Quoi ? deux sœurs ! qu'à la fin l'homme soit juge entre elles.
Elles font voir déjà leurs ongles inhumains ;
Les mains vont en venir aux mains.

Vous, main gauche, dit l'homme, abjurez vos querelles.
Dès le sein maternel, m'amie, écoutez bien,
Vous avez contracté, c'est lu dans mon histoire,
Votre débilité notoire (1).
Que voulez-vous ? Je n'y peux rien !
Vous nommez désaccord ce qui n'est qu'harmonie.
Sur le piano j'en trouve un emblème charmant :
La Droite y fait le chant de quelque beau génie,

(1) Une longue étude faite par M. Achille Comte a eu pour résultat d'établir que l'activité moindre de l'épaule, du bras et du côté gauches, au moment de la naissance, est l'effet de la compression que ces parties du fœtus humain éprouvent dans le sein maternel pendant les cinq premiers mois qui précédent cette naissance. (Voir M. Ach. Comte, *Traité complet d'Hist. nat.*, t. II, p. 52.)

La Gauche l'accompagnement.
Quand vous me secondez selon votre aptitude,
Grâce à vous, je me sens doublé ;
Si vous prenez des forts les droits et l'attitude,
L'ordre social est troublé.
Ceux chez qui la main gauche a pris le premier rôle,
Moins nombreux (1), sont gênants ; je ne sais quoi de drôle,
De bizarre à notre œil est dans leurs mouvements ;
Si bien qu'on y pourvoit dès l'enfance : on l'exerce
A préférer sa Droite, afin que son commerce,
Quand elle aura grandi, garde ses agréments (2).
En l'honneur de la Droite, on dit d'un homme habile
Qu'il a quelque dextérité;
Sinistre (3) est l'autre main, et tout esprit débile
Pour sa gaucherie est cité.
Pour moi, je veux que rien ne me singularise
Si je puis : né droitier, droitier je reste encor ;
Je suis la loi commune et m'en fais un décor.
Ce n'est pas toutefois, Gauche, qu'on vous méprise.
Vous dit-on : nul office ou noble ou fatigant
N'est fait pour vous; restez dans les sphères du vague,
Et n'ôtez jamais votre gant
Que pour étaler quelque bague ?
Non ! quand votre concours à l'homme est retranché,
L'homme est bien incomplet, l'homme est bien empêché.

Homme, et toi, Femme aussi, c'est à vous que je rêve.
Egaux, mais différents, mais l'un à l'autre dus,

(1) Les recherches de M. Ach. Comte lui ont prouvé que sur 19,379 naissances il se trouve 17,226 droitiers et seulement 2,153 gauchers.

(2) Il résulte des faits énoncés dans les notes qui précèdent que si, pour les besoins de la société, l'éducation pousse les enfants à se servir plus souvent du bras droit, c'est que cette préférence est indiquée à l'éducation par la nature elle-même et n'a rien d'arbitraire.

(3) *Sinistra* est un des noms latins de la main gauche.

Unissez vos destins sans qu'ils soient confondus.
Adam, c'est la main droite, et la gauche, c'est Ève.
Quand c'est Ève qui prime, Adam se fait gaucher ;
Les traits malins sur lui viennent se décocher.
Mais Ève joint si bien l'agréable et l'utile,
Cette main gracieuse a des doigts si rosés
Où des rudes labeurs nos doigts sont reposés,
Que son éloignement nous change, nous mutile,
Nous fait manchots... Enfin, quand son rôle est compris,
Quand il est bien joué, la main Gauche à son prix.

UNE MÉTAMORPHOSE

APOLOGUE

Par M. LAFOSSE, Membre correspondant.

Depuis l'origine du monde,
On sait qu'au fond du cœur humain
Le feu des passions, volcan qui toujours gronde,
Brûle, avivé par le Malin.
Un jour, d'un stratagème étrange
Le traître s'avisa. Varier ses exploits
Est l'un de ses plaisirs. Il trouva dans un bois,
Maigres, mourants de faim, un porc couvert de fange,
Un loup, puis un renard, la perle des filous :
« Pauvres infortunés, dit-il, que faites-vous?
« — Seigneur, vous le voyez, nous faisons abstinence,
« Moins par esprit de pénitence
« Que par nécessité, répliqua le renard.
« — Alors bénissez le hasard,
« Dit le nouveau venu, j'apporte l'abondance ;
« Et pour vous montrer mon pouvoir,
« Allez considérer vos honnêtes figures
« Dans le ruisseau voisin. » Chacun courut s'y voir.
Jugez de la stupeur de nos trois créatures.
Ce n'étaient plus des animaux :
L'enfer, en leur donnant des visages nouveaux,
Les avait modelés à notre ressemblance.

Dom pourceau gros et gras, poudré comme un marquis,
De la débauche heureuse au sein de l'opulence
Représentait le type exquis.
Comme Ulysse jadis dans le cheval de Troie,

Dans la peau d'un brigand sire loup renfermé,
L'œil sanglant, le ventre affamé,
Semblait épier une proie.
Enfin le digne chef de ce triumvirat,
Maître renard, chargé d'un grand nombre de rôles,
Essayait tour à tour sur ses maigres épaules
Robes, pourpoints de cour, habits d'hommes d'Etat.

« Maintenant, dit l'Esprit, quelques mots vont suffire.
« Voici ce que j'attends de vous :
« Je hais l'homme, et parmi les moyens de lui nuire,
« Le plus efficace entre tous
« Est l'exemple du mal ; donnez donc à la terre
« Des plus hideux excès le spectacle effronté ;
« Soyez fourbes, narguez pudeur et dignité;
« Semez partout l'orgueil, la discorde et la guerre.
« Je vous donne six mois, songez à l'avenir...
« Je sais récompenser, comme je sais punir. »

Les six mois écoulés, tous trois, l'oreille basse,
Vinrent au rendez-vous : « Eh bien, mes bons amis,
« Quels peuples m'avez-vous soumis ?
« Dit le noir souverain. — Pardonnez-nous, de grâce,
« Dit le loup triste et soucieux,
« Nous avons fait de notre mieux;
« Même chacun de nous se croyait invincible.
« Mais la tâche était impossible.
« — Impossible ! Et pourquoi ? dit l'Esprit en courroux.
« — Noble seigneur, écoutez-nous,
« Répondit le renard ; un seul mot, je l'espère,
« Va désarmer votre colère.
« Nous étions pleins d'ardeur, vous ne l'ignorez point,
« Pour enseigner le mal aux hommes;
« Mais pauvres hères que nous sommes !
« Nous les avons trouvés nos maîtres en tout point. »

UN ROI SOURD

APOLOGUE

Par le même.

Au début de son règne on dit qu'un éléphant,
Dans le métier de roi désireux de s'instruire,
S'avisa d'un moyen que je vais vous décrire.
Un jour que, d'un air triomphant,
L'âne lui déclamait une lourde harangue,
Sa Majesté lui dit : « Mon fils, parlez moins bas;
« Je tiens pour des vilains ceux dont la sotte langue
« Vous accuse de braire; on ne vous entend pas,
« J'en jure sur ma trompe ! » A ces mots l'assemblée
Demeura grandement troublée,
Tandis que le baudet, maudissant le destin,
S'écriait : « O malheur à jamais déplorable !
« Que le ciel nous soit secourable !
« Notre seigneur est sourd ou j'y perds mon latin. »
Le deuil fut général autant que légitime,
Mais il fut loin d'être unanime.
On vit s'ériger en tyrans
Ces rois au petit pied qu'on appelle les grands.
Forts de l'impunité qu'ils se croyaient acquise,
Ils traitèrent l'Etat en province conquise.
Jamais de tous les dieux pays abandonné,
A tant de souverains ne se vit condamné.
Tout allait donc au pis, quand de son vaste empire
Le roi voulut lui-même inspecter les tribus,
Car depuis qu'il n'entendait plus,
Il aimait fort à voir. Aucuns auront pu lire
Ce voyage fameux dans les fastes du temps.

Pour mon compte, je ne prétends
En détacher qu'un trait. Au fond d'une province,
Menant tous deux un train de prince,
Le renard et le loup, couchés sur le gazon,
Soupaient, l'un d'un agneau, l'autre d'une volaille,
Lorsque le roi géant parut à l'horizon.
« Frère, ce visiteur n'annonce rien qui vaille,
« Dit le loup soucieux ; le moindre événement,
« Vois-tu ? nous peut trahir. — Nous trahir ! Et comment,
« Fit l'autre ? Ce colosse est la fleur des monarques :
« Il est, dit-on, plus sourd que si la main des Parques
« Eût fermé son oreille ; ainsi, nos vieux péchés,
« En dépit des jaloux lui resteront cachés. »
De ces intègres personnages
En prince débonnaire accueillant les hommages,
L'éléphant leur dit qu'à sa cour
Il comptait bien que leur présence
Rehausserait l'éclat de la noble assistance
Qu'il allait convier pour fêter son retour.
A vous dire de nos compères
La morgue et la fierté je serais impuissant.
Être admis à la cour ! Ce rêve éblouissant
A fait tourner la tête à des gens plus austères.
Enfin il arriva, le jour tant désiré.
Sous un dôme formé de solennels ombrages,
Le roi, de son peuple entouré,
Et pareil à l'un des sept sages,
Comptait ses invités. Quand le nombre en fut clos,
Il prit la parole en ces mots :
« Mes voyages, seigneurs, m'ont donné la mesure
« Du profond dévoûment que chacun d'entre vous
« Pour le faible professe, aussi je suis jaloux
« D'en payer aujourd'hui le prix avec usure.
« J'ai donc fait appeler des milliers de témoins,
« Pour que tant de vertu ne reste pas dans l'ombre ;
« Mais je crains d'avoir dans le nombre

« Cité ceux qu'à revoir vous aspiriez le moins. »
Alors on vit paraître une foule éplorée
D'animaux mutilés, de veuves, d'orphelins,
Débris ensanglantés d'une affreuse curée.
La foudre, en éclatant sur nos bons pèlerins,
Leur eût causé moins d'épouvante.
« Grâce, grâce, écoutez notre voix pénitente, »
Bégayaient-ils avec frayeur.
« Mes amis, dit le roi, d'un ton froid et railleur,
« Une étoile malencontreuse
« Me fit, vous le savez, l'oreille paresseuse.
« Je ne vous entends point; mais voyez-vous là-bas
« Ces gardiens de nos lois, ces graves magistrats,
« Qui, la trompe immobile, ont l'air de vous attendre ?
« Abordez-les sans crainte; ils sont prompts à comprendre,
« Et si votre roi n'entend pas,
« Ses fidèles vizirs sauront bien vous entendre. »
Ainsi, quoique marchant d'un pas tardif et lourd,
Le châtiment de loin veillait sur les coupables,
Et l'on put se convaincre à leurs cris lamentables
Qu'il se faut défier de l'oreille d'un sourd.

LES DEUX CHEVAUX DE COURSE

APOLOGUE

Par M. NOEL, Membre titulaire.

« Maudite la mesure et maudite la rime !
« Depuis ce matin je m'escrime
« Pour tourner ma pensée en vers ;
« Comme un vrai forçat je travaille,
« Et de ma cervelle à l'envers
« Je ne puis tirer rien qui vaille !

« Je voudrais que la fièvre prît
« Le premier qui dans ces entraves
« Emprisonna, pauvres esclaves,
« Tous les élans de son esprit.
« Mon Dieu ! l'abominable chose,
« De s'astreindre à versifier
« Ce qu'on pourrait simplifier
« Et mettre bonnement en prose ! »

Je pestais ainsi furieux
Autant qu'un rimeur le peut être,
Quand un soleil clair et joyeux
Étincela sur ma fenêtre,
Et, quittant papiers et bureau,
Je pris ma canne et mon chapeau

Pour faire un tour par la campagne.
Si la mauvaise humeur nous gagne,
Respirer un air pur et sain,
C'est un remède souverain.

Marchant sans but et sans dessein,
J'arrivai bientôt dans la plaine
Tout auprès de Porchéfontaine.
C'était jour de course. — Or jamais
On ne me rencontre à ces fêtes
Où, par des procédés anglais,
En améliorant les bêtes,
On a bien souvent, je le crains,
Détérioré les humains.

Aiguillonner avec des paris clandestins
La cupidité dans les âmes,
Et développer chez les femmes,
Outre bien d'autres goûts malsains,
L'amour effréné des toilettes,
Du Champagne et des cigarettes,
Jusqu'à présent voilà les fruits
Que chez nous le *Turf* a produits.

J'étais là, je restai toutefois, et la chance
M'avait conduit près de deux chevaux bais
Qui causaient avec leurs jockeys,
Et j'entendis la confidence
Que je vous rapporte en substance :
« Délivre-moi du frein, disait l'un, ou du moins
« Que ta main plus légère, en me rendant la bride,
« Me livre aujourd'hui pour tout guide
« A mon sang généreux, — et ne prends d'autres soins. »

L'autre au contraire : « En toi, maître, j'ai confiance;
« Esclave de ton bras nerveux,
« Ma force maîtrisée, à cette résistance
« Opposant des efforts constants et vigoureux,
« Pourra d'un prix commun nous donner l'espérance. »

Qu'arriva-t-il ? Celui qui de sa liberté
Comptait faire un brillant usage,
En bonds impétueux dans l'abord emporté,
Mollit bientôt... et, perdant le courage,
Au dernier rang se trouva réjeté ;
Pendant que son rival, sur le mors qui l'arrête
Forçant de toute son ardeur,
Arrive au but, premier d'une longueur de tête,
Et les mains et les cris le proclament vainqueur.

Je rentrai tout pensif, méditant sur l'épreuve,
Et je rendis grâce au hasard,
Qui me fournissait une preuve
A l'appui des règles de l'art.
Je vis qu'à la pensée une entrave était bonne,
Que l'esprit vagabond ne profite à personne ;
Et courageusement penché sur mon labeur,
« Il faut, disais-je, en vain la paresse le nie,
« Pour qu'ils puissent tous deux déployer leur vigueur,
« Et le frein au cheval, et l'obstacle au génie. »

LA RECHERCHE DU BONHEUR

Par M. COURTEVILLE, Membre titulaire.

J'ai fait, la nuit dernière, un rêve assez étrange
Et dont les souvenirs me sont si bien présents
Que je me crois toujours sur les rives du Gange,
Sous le ciel des palmiers aux sommets imposants.

Dans les jungles touffus, les tigres à l'œil fauve,
L'éléphant gigantesque et son cornac bronzé
Côtoient à chaque pas le lama qui se sauve,
Et le boa rampant près du singe rusé.

Je vois dans la pagode, asile du mystère,
Les prêtres de Brahma dans leurs vêtements blancs,
Et les livres sacrés, gardiens de la prière,
Et les dons généreux du monde des croyants.

Voici la bayadère et ses poses lascives,
Le vieux bonze extatique aux yeux clos à demi,
Et la pâle odalisque au milieu des captives,
Jetant vers l'Occident un regard endormi.

Mais la nuit parfumée arrive et tend ses voiles,
La nuit faite de chants, d'ivresses et d'amour,
La nuit qui pour veilleuse a ses milliers d'étoiles,
Et sa lampe d'argent pour attendre le jour.

J'entends ces mille bruits, furtives mélodies
Qui dans les soirs d'été nous parlent de bonheur,
Et mon âme s'envole au gré des fantaisies,
Abandonnant la terre où règne la douleur.

La douleur ! ce vampire à l'appétit féroce,
Qui de son bras de fer nous cloue au lit de mort,
Cette marâtre avide et dont l'instinct précoce
S'empare du berceau que l'espérance endort.

Tout à coup, à mes yeux, spectacle intraduisible,
Un long jet de lumière, éblouissant sillon,
Transfuge inattendu d'un soleil invisible,
Vient traverser les cieux d'un scintillant rayon.

A ce riant aspect mon âme fascinée
A suspendu son vol pour regarder en bas ;
Anxieuse, elle suit la trace illuminée
Qui fait le jour partout où s'arrêtent ses pas.

C'est ainsi qu'à mes yeux tour à tour apparaissent
Golconde et Visapour, Goa, Chandernagor,
Kachmyr et sa vallée, où les troupeaux se pressent,
Et le fleuve sacré roulant ses sables d'or.

Puis j'entrevois Schiraz de jardins parsemée,
Schiraz la poétique, aux sites enchanteurs,
Schiraz, un nid d'amour, et dont la renommée
A traversé les mers dans le parfum des fleurs.

Soudain le rayon d'or a suspendu sa course ;
Oublieux des palais aux dômes rutilants,
Il irise en passant le cristal d'une source,
Et fixe en un jardin ses feux étincelants.

Sur la porte on lisait ces mots : « Jardin des roses, »
Titre insignifiant, mais à Schiraz surtout
Où la reine des fleurs est la moindre des choses,
La rareté souvent excitant notre goût.

Mais on n'y voyait pas seulement du Bengale
L'espèce renommée à l'arôme excitant ;
De l'univers entier phalange sans égale,
Chaque sorte avait là comme un représentant.

C'étaient la rose blanche aux pétales jaunies
Et la rose mousseuse avec son corset vert,
La gentille pompon et ses couleurs pâlies,
Et jusqu'à l'églantine au bouton entr'ouvert.

On y voyait aussi la rose panachée
Près de la rose pourpre et des quatre-saisons;
Plus loin la rose thé, dont la tige penchée
Cherchait la rose naine au milieu des gazons.

Or ces fleurs devisaient avec un doux murmure ;
Je voyais leurs ébats et voulus m'y mêler.
Quoi ! des roses parler ! mais c'est contre nature,
Dira-t-on. Vraiment non ! je vais le révéler.

Elles causaient de tout, même de politique,
Abîmaient à plaisir les collectionneurs,
Tout en prêtant l'oreille à la douce musique
Des insectes formant leur cour d'admirateurs.

Que de gais papillons, de folles éphémères
Tournoyaient à l'entour, avides d'un baiser !
Du fulgore à lanterne on voyait les lumières
Comme des feux de nuit jaillir et se croiser.

Une rose surtout paraissait préférée ;
Elle était gigantesque et d'un parfum si doux
Qu'on devinait en elle une reine adorée,
Une perfection qu'on admire à genoux.

Hommage à vous, lui dis-je, à vous ma toute belle,
Qui trouvez dans la grâce un don fascinateur !
Qu'heureux est votre sort ! tout ici me révèle
Un coin du paradis aimé du Créateur.

Vous ne connaissez pas, ô fleur de l'Empyrée,
Les soucis et les maux qui font le désespoir;
D'un arôme divin vous êtes entourée,
Vous régnez au jardin, vous trônez au boudoir.

A l'ombre d'un corsage on vous cherche un suaire,
Et vous vous endormez joyeuse dans la mort ;
L'alcyon si vanté n'a qu'un rocher pour aire,
Il combat l'ouragan quand vous êtes au port.

Vous ne connaissez pas l'envie et ses blessures,
L'anéantissement des cœurs persécutés,
Et de la calomnie ignorant les morsures,
Vous savez vous complaire en vos sérénités.

Et la nuit s'enfuyait que je parlais encore,
M'animant par degrés comme un jeune rhéteur.
Dans les lointains brumeux on distinguait l'aurore,
Que je parlais toujours grisé par mon ardeur.

Puis sur la noble fleur osant poser ma lèvre,
Je reculai soudain avec un cri d'effroi,

Un insecte doré dont la piqûre enfièvre
En rongeait la corolle et se vengeait sur moi.

Et plus près du calice, amassé sur la tige,
Etait un monde affreux de petits êtres verts,
Parasites gluants que la nature inflige
Et qui suçaient le sang des pores entr'ouverts.

Ami, me dit la rose, attends-tu ma réponse?
Que te faut-il de plus pour dessiller tes yeux?
Ne crois pas au bonheur que l'apparence annonce.
Le bonheur sur la terre!... il n'existe qu'aux cieux.

J'en suis une transfuge, et ma mère y repose;
Arrachée à ses flancs, j'ai poussé dans ces lieux,
Et c'est avec mes pleurs... les larmes d'une rose,
Que j'ai su féconder ce jardin spacieux.

La vie est faite ainsi de miel et de souffrance;
La route est difficile et l'homme impatient.
Pense à moi quelquefois aux jours de défaillance,
Le soleil et l'espoir viennent de l'Orient.

LA FÉE DU LENDEMAIN

Par M. LETOURNEUR, Membre associé.

Je suis une petite fée :
Rêve, parfum, brise, vapeur,
J'apparais comme une lueur,
A l'âme par moi réchauffée.

Nul plus que moi n'a de trésors
Pour consoler le cœur qui souffre ;
Quand des douleurs s'ouvre le gouffre,
Par mes secrets je les endors.

Ainsi sur tous Dieu me dispense,
Rose des ronces du chemin,
Qui n'éclot jamais que demain
Et que l'on nomme... *l'Espérance.*

TRADUCTION EN VERS FRANÇAIS

DE LA

3e SATIRE DU 1er LIVRE D'HORACE

Par M. ANQUETIL.

Dans un travers commun les chanteurs se complaisent :
Entre amis pressez-les de chanter, ils se taisent;
Non priés, c'est un flot qui ne s'arrête plus.
Tigellius le Sarde exagérait l'abus :
Au lieu de commander, comme il le pouvait faire,
César invoquait-il l'amitié de son père,
Invoquait-il la sienne, il n'en obtenait rien ;
Qu'un caprice saisît notre musicien,
Depuis l'œuf jusqu'au fruit, faisant vibrer sans trève
Sur le ton le plus haut la note la plus brève,
Ou parfois se traînant sur le ton le plus bas,
De chanter Evohé! le fou ne cessait pas.
De l'inégalité c'était bien le modèle :
Tantôt, comme un fuyard que l'ennemi harcèle,
Il courait; ou tantôt marchait à pas comptés,
Ainsi que de Junon les vases sont portés.
Dix esclaves tantôt composaient son cortége,
Tantôt deux cents ; de rois, de tétrarques, que sais-je ?
De grandeurs il avait plein la bouche, et bientôt :
« Une table à trois pieds, voilà ce qu'il me faut,
« Avec une coquille en guise de salière,
« Et pour tout vêtement une toge grossière,
« Qui seulement suffise à m'abriter du froid. »

Mais à ce ménager, content d'être à l'étroit,
Vous eussiez fait cadeau d'un million, sa bourse
Vide au bout de cinq jours l'eût laissé sans ressource.
Du soir jusqu'au matin il veillait, en retour
Il s'endormait vers l'aube et ronflait tout le jour.
Bref, on ne vit jamais pareille inconséquence.
Mais quoi ! dira quelqu'un que ma censure offense,
N'as-tu point de défauts ? — Oh ! si fait, et les miens
Ne sont peut-être pas moins graves que les siens.
Novius est absent, Ménius le déchire :
« Ménius, dit quelqu'un, ou s'ignore et s'admire,
« Ou, comme un inconnu, croit nous en imposer.
« — Oh ! moi, dit Ménius, j'ai droit de m'excuser. »
Sot excès d'amour-propre et digne de censure.
A démêler ton mal ta prunelle est peu sûre ;
Mais faut-il d'un ami pénétrer les défauts,
Le serpent d'Épidaure et le roi des oiseaux
Ont les yeux moins perçants ; or, l'ami que tu blesses
Étudie à son tour et redit tes faiblesses.
Cet homme est ombrageux et se prête assez peu
Aux malins qui de lui se veulent faire un jeu ;
J'admets qu'on peut railler sa toge mal drapée,
Railler sa chevelure agreste et mal coupée,
Et son soulier qui va du pied se détacher ;
Mais qui peut en vertu le vaincre ou l'approcher ?
C'est ton ami d'ailleurs, et cette rude écorce
D'un beau génie aux yeux cache à peine la force.
Enfin sonde ton cœur : dans ton sein par hasard
La nature d'abord, l'habitude plus tard,
N'a-t-elle point semé des défauts ? La fougère
Bonne au feu croît bientôt sur l'inculte jachère.
Procédons d'autre sorte : un véritable amant
De l'objet adoré, dans son aveuglement,
Ne voit plus les laideurs ; que dis-je ? il en raffole ;
Le polype d'Hagna de Balbin est l'idole.
Comme en fait d'amitié je voudrais de grand cœur

Qu'on s'abusât ainsi, qu'un vertueux honneur
Décorât d'un beau nom cette erreur salutaire,
Qu'un ami fût pour nous comme un fils pour son père,
Et qu'un défaut ne pût refroidir notre accueil!
Un enfant louche? Il a quelque chose dans l'œil.
D'un nain, d'un avorton, rebut de la nature,
D'un vrai Sisyphe on dit : Quelle miniature!
Le bancal arque un peu ses piliers défaillants,
Le pied-bot a les os légèrement saillants.
  Un tel vit chichement, c'est qu'il est économe;
Un autre est fanfaron ; ce n'est qu'un galant homme
Qui veut tout bonnement divertir ses amis.
Est-on blessant, brutal au-delà du permis ;
C'est qu'on hait le mensonge et qu'on suit la droiture.
On s'emporte aux éclats ; c'est vivacité pure.
  A mon gré c'est le nœud, le sceau de l'amitié ;
Mais la vertu par nous est prise à contre-pié,
Et d'un méchant vernis nous gâtons un beau vase.
Un brave homme avec nous vit simple et sans emphase,
On dit que terre à terre il rampe et voit de court;
Un autre a l'esprit lent, nous l'appelons balourd;
Dans un monde où partout succombe l'innocence
Sous les traits de l'envie et de la médisance,
Éviter avec soin les piéges des méchants
Sans jamais désarmer ni découvrir ses flancs,
Ce qui n'est que bon sens, légitime sagesse,
Nous l'appelons astuce, hypocrite finesse.
  Un maladroit (et certe entre les maladroits,
Mécène, tu m'as dû compter plus d'un fois),
De ses propos en l'air, véritables tortures,
Par hasard interrompt nos pensers, nos lectures :
Il est de sens commun dépourvu, disons-nous.
Cruel, injuste arrêt qui nous condamne tous.
Eh! qui donc sans défauts est né? je le demande.
Le meilleur est celui dont la charge est moins grande.
Qu'un indulgent ami (c'est la stricte équité),

Pesant chaque défaut et chaque qualité,
Devers moi, si le bien chez moi l'emporte en somme,
Penche et de ce doux nom veuille que je le nomme,
Dans la même balance il se verra placé.
De tes loupes veux-tu qu'il ne soit pas blessé ?
Toi-même à ton ami pardonne sa verrue :
A qui sait pardonner seul l'indulgence est due.
Enfin si la colère et les autres défauts
Ne sauraient s'extirper dans les âmes des sots,
Que la raison du moins tempère avec mesure
Et conforme aux délits la peine et la censure.
Qu'en desservant la table un esclave étourdi
Lappe un reste d'anchois et de jus refroidi,
Son maître l'ira-t-il clouer à la potence ?
Tous les sages diraient : « Moindre est l'extravagance
« D'un Labéon. » Combien notre imbécillité
Outre ici sa coupable et folle cruauté !
Un ami t'a manqué, peccadille légère ;
Refuser le pardon serait plus que sévère :
Eh bien ! de ce grief tu hais, tu fuis l'auteur ;
Tel fuit devant Rason un pâle débiteur,
Qui, s'il n'a ramassé, les calendes venues,
Principal ou loyer, les sommes convenues,
Le couteau sous la gorge ainsi qu'un prisonnier,
Doit ouïr les récits de son dur créancier.
Un convive aviné renversant la vaisselle
D'Evandre aura fait choir la vénérable écuelle,
Aura souillé son lit, ou, pressé par la faim,
Enlevé le poulet que j'avais sous la main :
L'en aimerai-je moins ? Mais que devrais-je faire
S'il eût volé, s'il eût, mauvais dépositaire,
Divulgué mes secrets ou renié sa foi ?
On a dit : Toute faute est égale de soi ;
Mais la réalité proteste ; un tel système
Révolte la raison, les mœurs, l'intérêt même
Qui du juste et du droit fut presque le berceau.

Du temps que les humains, sale et muet troupeau,
Se traînant et rampant dans leur fange première,
Combattaient pour des glands ou pour une tanière,
Ongles, poings et bâtons les armaient tout d'abord ;
Puis de nouveaux engins nés d'un nouvel effort ;
Puis du verbe et du nom, instruments du langage,
Pour fixer la pensée, ils apprennent l'usage ;
On renonce à la guerre, on fonde des cités.
Partout voleurs, brigands, ravisseurs effrontés
Sont frappés par les lois ; car plus d'une adultère
Longtemps avant Hélène ensanglanta la terre.
Que de morts ! Mais qui sait les noms de ces héros ?
D'un objet disputé ces conquérants brutaux
Sous les coups d'un plus fort succombaient dans la lice,
Et le taureau vainqueur saisissait la génisse.
Que la peur de l'injuste ait fait naître les lois,
Des annales du monde et des temps c'est la voix.
Ce naturel instinct qui sûrement limite
Le plaisir qu'on poursuit, la douleur qu'on évite,
N'a point du juste ou non même discernement.
L'absolu me répugne, et le raisonnement
Ne me convaincra point que d'abattre la tête
Aux jeunes choux d'autrui soit aussi malhonnête
Que piller nuitamment les temples saints des dieux.
Que la rançon se règle et se mesure mieux :
Garde-toi de punir de l'horrible escourgée
L'erreur que la cravache eût assez corrigée.
Quant à voir la férule expier bonnement
Un crime qu'attendait le dernier châtiment,
Je le crains peu : pour toi vol, larcin, brigandage,
C'est tout un, et demain dans un même abattage,
Vices, défauts, travers seraient fauchés par toi,
Si jamais les mortels te choisissaient pour roi.
Mais si ton sage est seul, par un heureux prodige,
Riche, bon cordonnier, seul beau, seul roi, que dis-je ?
S'il est tout, que lui sert d'envier ce qu'il a ?

— Connais ce que le chef, Chrysippe, entend par là.
Le sage a-t-il jamais fabriqué sa chaussure ?
Non. Le sage est pourtant cordonnier, je t'assure.
— Qu'est-ce à dire ? — Voici : même alors qu'il se tait,
N'est-ce pas qu'Hermogène est un chanteur parfait ?
Et ce madré d'Alfène, ayant fermé boutique,
N'était-il pas barbier, sans outils ni pratique ?
C'est ainsi que le sage, en tout genre d'emploi,
Est seul bon ouvrier, seul opulent, seul roi.
— Vois : par les polissons ta barbe est insultée ;
Et si par ton gourdin n'est la tourbe écartée,
Pressé par la cohue et réduit aux abois,
La rage va crever le plus grand des grands rois.
Abrégeons : moyennant la pièce la plus vile,
Accompagné sans plus de Crispin l'imbécile,
Tandis qu'au bain mon roi se rendra, mes amis
Souffriront que parfois faillir me soit permis,
Volontiers à mon tour excusant leur faiblesse,
Et plus que sur un trône heureux dans ma bassesse.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

Séance solennelle du 16 novembre 1866. — Allocution de M. Noel, président titulaire. I

Rapport sur les travaux de l'année académique 1865-1866, par M. Anquetil, secrétaire perpétuel VI

Séance solennelle du 6 décembre 1867. — Discours de M. G. Doublet, président titulaire. XXIV

Rapport sur les travaux de l'année académique 1866-1867, par M. Anquetil, secrétaire perpétuel XLII

Rapport sur le prix Caron, par M. Henri d'Urclé, membre titulaire LVI

Séance solennelle du 27 novembre 1868. — Discours de M. Anicet Digard, président titulaire LXI

Rapport sur les travaux de l'année académique 1867-1868, par M. Anquetil, secrétaire perpétuel. LXXXII

Rapport sur le prix Caron, par M. Edm. Chardon, membre titulaire. CIII

Allocution de M. Délerot, président entrant, 4 décembre 1868. CVII

Séance solennelle du 26 novembre 1869. — Discours de M. Cornuau, Préfet. CXVIII

Discours de M. Délerot, président titulaire. CXXII

Rapport sur les travaux de l'année académique 1868-1869, par M. Anquetil, secrétaire perpétuel. CLXXXV

Pages.

Rapport sur le prix Caron, par M. G. Doublet. CCXIV
Discours de M. d'Urclé, président entrant, 3 décembre 1869. CCXVI
Liste des Membres. CCXXV

DEUXIÈME PARTIE.

Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789, à Versailles, par M. J.-A. Le Roi, membre titulaire 1
Louis XVI et le serrurier Gamain, par le même 93
Pibrac, sa vie et ses écrits, par M. E. Cougny, membre titulaire 125
Principaux caractères de la littérature moderne, par M. Noel, membre titulaire. 181
Etudes historiques et littéraires sur le Parlement de Paris au XVI^e^ siècle, par M. E. Cougny, membre titulaire. 199
Notice sur les Richard, jardiniers du Petit-Trianon, par M. J.-A. Le Roi, membre titulaire. 219
Etude sur Fénelon, par M. D. Ordinaire, membre titulaire . . 232
La Guerre jugée par saint Augustin, par M. Noel, membre titulaire 254
Les Mânes, par M. Montalant-Bougleux, membre titulaire. . 263
Un Septembriseur, par le même. 269
Le Centenaire de Hoche, par le même 274
La puissance des vers, par le même 281
La Main droite et la Main gauche, par le même 287
Une Métamorphose, apologue, par M. Ch. Lafosse, membre correspondant. 291
Un Roi sourd, apologue, par le même 293
Les deux Chevaux de course, apologue, par M. Noel, membre titulaire 296
La Recherche du Bonheur, par M. Courteville, membre titulaire 299
La Fée du Lendemain, par M. Letourneur, membre associé. . 304
Traduction en vers français de la 3^e^ satire du 1^er^ livre d'Horace, par M. Anquetil. 305

Versailles.— Impr. E. AUBERT, 6, avenue de Sceaux.
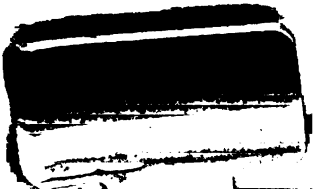
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04761 1440